This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

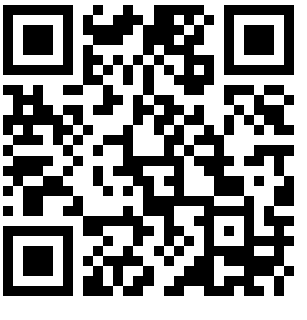

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

La Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou

Digitized by Google

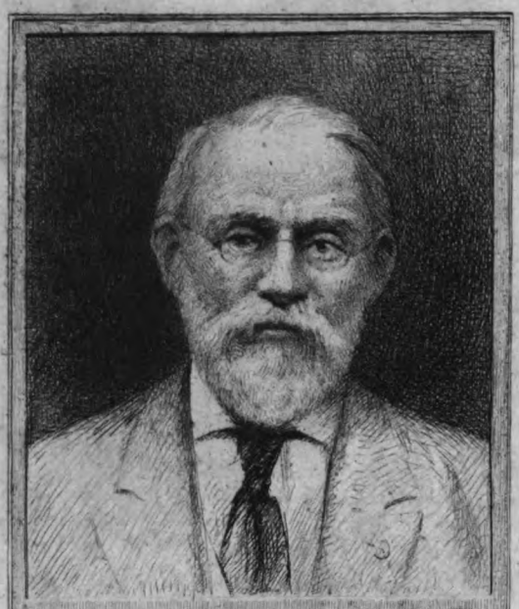

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
161
.R45

LA

REVUE ILLUSTRÉE

DE

BRETAGNE & D'ANJOU

Digitized by Google

VANNES. — IMPRIMERIE EUGÈNE LAFOLYE

2, Place des Lices, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE ILLUSTRÉE

DE

BRETAGNE & D'ANJOU

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LÉON SÉCHÉ

QUATRIEME ANNÉE

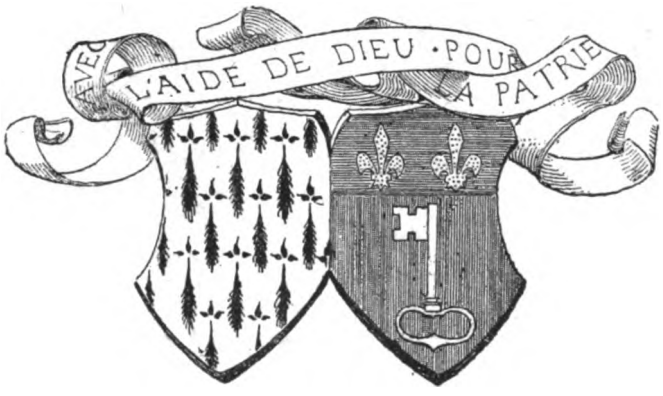

PARIS

9, BOULEVARD DE PORT-ROYAL, 9

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

L'APOTHÉOSE DU ROI RENÉ

PAR M. G. CORMERAY

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

4e ANNÉE. TOME IV — N° 1 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er DÉCEMBRE 1888

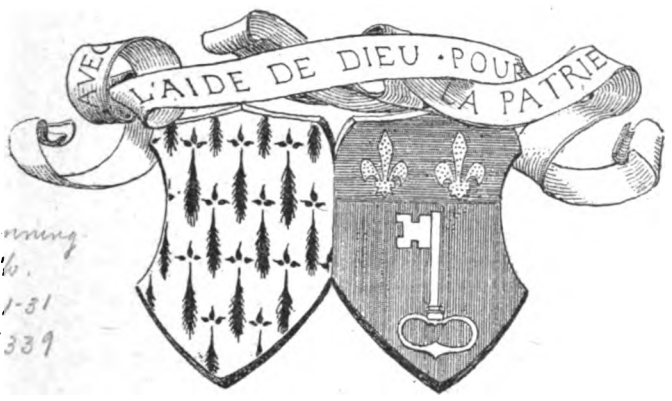

Lenning
Mo.
12-1-31
24339

LE ROI RENÉ ET LA REINE ANNE

BON ROI. — BONNE DUCHESSE

C'est peut-être parce que je suis né sur les bords de la Loire, mais en lisant, dans M. Lecoy de la Marche (1), la vie du roi René, j'ai été frappé des analogies qu'elle présente avec la vie de la reine Anne.

D'abord le frontispice est le même, la reconnaissance populaire ayant gravé pour les siècles au-dessous de de ces deux noms illustres le titre de « bon roi » et de « bonne duchesse »,—et l'on dirait, en vérité, que Dieu attendait, pour les réunir à la Couronne de France, que l'arbre généalogique des Maisons d'Anjou et de Bretagne eût donné ses deux plus belles fleurs.

Admirez les traits de ressemblance de ces deux figures royales. René était beau et de noble prestance, quoi qu'en disent les portraits qui nous restent de lui; Anne était belle et pleine d'une grâce altière. Il était galant, elle était aimable ; il était habile, elle était rusée. Il eut deux femmes, elle eut deux maris. Il avait pris pour emblème une chaufferette aux charbons ardents avec cette devise : *Ardent désir*. Elle avait pour armes parlantes un levrier, symbole de fidélité, avec ces mots écrits sur son collier : *A ma vie!* René partageait sa vie entre ses deux cours d'Aix et d'Angers ; Anne partagea la meilleure moitié de la sienne entre ses deux cours de Blois et de Nantes. Mais il est à peine besoin de dire que leurs préférences étaient pour leurs villes natales. Les Angevins et les Bretons ont cela de commun qu'ils ne se consolent jamais de la patrie absente ; ils en meurent quelquefois, ils en rêvent toujours. Après un grand chagrin, après chaque coup du sort, le bon roi et la bonne duchesse revenaient dans leurs bonnes villes d'Angers et de Nantes, comme pour se retremper dans l'amour de leurs sujets. S'étant vus mourir loin d'elles, tous les deux voulurent que leurs cœurs y fussent rapportés, et le peuple leur fit des funérailles splendides. Plus heureux qu'Anne de Bretagne qui repose dans les caveaux de Saint-Denis, le roi René fut même enterré dans sa cathédrale de Saint-Maurice d'Angers, à côté d'Isabelle, sa première femme.

(1) *Le roi René*, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, par A. Lecoy de la Marche, 2 vol. in-8, librairie de Firmin-Didot, 1875.

MÉDAILLON DU ROI RENÉ (1)

Mais les rapprochements qu'on peut faire entre ce roi et cette reine ne se bornent pas à ces quelques remarques.

René avait vu finir le moyen-âge dont il embellit les derniers jours. Anne vit s'épanouir la Renaissance et fut pour beaucoup dans sa floraison. Il adorait les lettres et les arts, elle se fit un devoir de les protéger. Chacun d'eux eut son poète favori. René eut Georges Chastelain, Anne eut Jean Meschinot. C'est Meschinot,

(1) Ce curieux médaillon a été publié pour la première fois en 1836, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*.

Digitized by Google

suivant la tradition populaire qui composa l'inscription (1) que l'on a gravée sur le reliquaire en or contenant le cœur de la bonne duchesse (2). C'est Georges Chastelain qui nous a laissé cette jolie définition du roi René :

Il donnait tout, il n'avait rien
Autant avait hier comme hui.

René avait eu pour maître en peinture Jean van Eyck ; le sculpteur attitré de la reine Anne s'appelait Michel Columb. Leurs livres d'heures à tous les deux sont des merveilles ; leurs médailles sont les plus belles et les mieux frappées de leur temps. Est-ce tout? Pas encore. Ce qui nous rend leur mémoire si chère, c'est la réputation de bonté, de piété, de sérénité dans le malheur, qu'ils ont laissée après eux et qui a tourné si vite à la légende. Dans toutes les villes où René possédait des manoirs ou des maisons de plaisance, à Baugé, à Beaufort, à Saumur, aux Ponts-de-Cé, le peuple a gardé pour lui une sorte de culte. Il avait beaucoup fait de son vivant, on lui prêta davantage une fois mort. En Bretagne où les traces de son passage sont si rares, la tradition populaire attribue une foule d'habitations à la reine Anne, et la légende lui a fait ainsi une délicieuse couronne poétique. Il n'est pas jusqu'à la tour Quiquengrogne de St-Malo qu'on ne cite avec plaisir comme un témoignage de sa force de caractère. Car le peuple a toujours eu un faible pour ceux qui l'ont gouverné d'une main ferme et douce à la fois, et chez la reine Anne la grâce et la bonté n'excluèrent jamais l'énergie. Elle avait la vaillance et la ténacité de la race bretonne. En cela comme en moult autres choses elle était supérieure au roi René qui, malgré l'obstination qu'il déployait quand il s'agissait de revendiquer ses droits, brillait surtout par la « doulceur angevine. »

J'ajouterai que la reine Anne avait des mœurs sévères, et que celles du roi René laissèrent beaucoup à désirer. On lui a souvent comparé Henri IV. Il est certain que les nombreux enfants qu'il eut de sa première femme ne l'empêchèrent point de semer quantité de bâtards sur les routes. Mais il faut lui rendre cette justice, il avait plus de pudeur que le Vert-Galant. René n'affichait point ses amours, il les cachait au contraire. On peut consulter ses livres de comptes, on n'y trouvera le nom d'aucun de ses enfants naturels. René n'aimait point le scandale ; c'est peut-être à cause de cela que le peuple, oubliant ses fredaines amoureuses, n'a gardé que le souvenir de ses bonnes œuvres. J'ai entendu conter souvent dans mon enfance, entre Ancenis et Champtoceaux, l'histoire de ce pauvre pêcheur de la Maine que le roi René exonéra de tout cens à la condition qu'il lui apporterait tous les ans un plat d'ablettes. Et chaque fois que revenait la semaine sainte, ma mère me rappelait que le bon roi recevait tous les jours, pendant le carême, treize pauvres à sa table qu'il servait lui-même et qu'il habillait de neuf à Pâques. Tant il est vrai que les bienfaits ne sont jamais perdus.

Aussi, les Angevins n'ont-ils point ménagé les honneurs au bon roi. Sans parler de ceux qu'ils lui rendirent après sa mort, tous les historiens — et le roi René en a eu beaucoup — se sont attachés à mettre en lumière ses qualités et ses heureux dons. La Provence et l'Anjou ont rivalisé de zèle dans les tributs d'hommage et de reconnaissance qu'ils ont payés à sa mémoire. Il a sa statue à Aix et à Angers, et les tambourinaires de la vallée du Rhône jouent encore dans les fêtes la Marche dite du roi René. De ce côté-là il a été plus favorisé que la reine Anne qui attend toujours sa statue à Nantes, car je ne compte pas la médiocre image qui déshonore dans cette ville un des piliers du Cours St-Pierre. Ce n'est pourtant pas l'emplacement qui manque. On dirait même qu'on l'a choisi d'avance en donnant le nom de la Duchesse Anne à la place qui se trouve au bas de ce Cours. Chaque fois que j'y passe, je m'arrête et je m'écrie : Quel joli cadre pour une statue de la reine Anne ! Dressez-la à cet endroit : elle aurait la Loire devant elle, à sa droite le château ducal où elle est née, derrière elle, émergeant d'un bouquet de verdure et se détachant en gris sur le fond bleu du ciel, la magnifique cathédrale qui renferme le tombeau de son père. Ce jour-là — car j'espère que ce rêve se réalisera quelque jour — la bonne duchesse n'aurait plus rien à envier au bon roi René dont la belle statue, œuvre de David, s'élève à l'ombre des tours de son vieux château fort.

LÉON SÉCHÉ.

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN PROVENCE.

(1) Le bibliophile Jacob attribue cette inscription à Jean Marot dans son histoire de *Louis XII et Anne de Bretagne*.

(2) Voir le numéro de la *Revue* du 15 septembre 1886, consacré à la reine Anne.

Digitized by Google

LA VIE ET LES ŒUVRES DU ROI RENÉ (1).

Sa naissance — sa nourrice — sa minorité — son règne.

René était le deuxième fils de Louis II, roi de Sicile, duc d'Anjou, comte de Provence, et d'Yolande d'Aragon. Il naquit au château d'Angers, dans une des tours avoisinant le grand portail, le 16 janvier 1409, vers trois heures du matin, et fut baptisé en grande pompe dans la cathédrale de Saint-Maurice, à la lumière de cent cierges ou torches ardentes.

Il eut pour nourrice une brave femme de Saumur, nommée Tiphaine la Magine, à qui il fit élever lui-même dans l'église de Notre-Dame de Nantilly (2) un tombeau d'une composition charmante, où elle était représentée tenant sur chacun de ses bras un petit enfant enveloppé d'un maillot fleurdelisé. Ces deux enfants étaient René et sa sœur Marie.

En 1420, à onze ans, suivant les usages des souverains de cette époque, il épousa Isabelle, fille et héritière du duc de Lorraine.

En 1429, abandonnant le siège de Metz qu'il attaquait pour son beau-père, il se rendit auprès du roi Charles VII qu'il servit brillamment jusqu'à la fin de la campagne.

En 1430, le duché de Bar et la Lorraine vinrent se réunir à ses Etats par la mort de son grand-oncle maternel et celle de son beau-père. Cette dernière province lui fut aussitôt disputée par le comte de Vaudemont, partisan du duc de Bourgogne. Battu et fait prisonnier, le 2 juillet 1431, René obtint sa liberté sur parole et se rendit avec son compétiteur à Bâle, pour soumettre leur différend à l'empereur Sigismond qui le jugea en faveur de René. Celui-ci revint alors se constituer prisonnier du comte de Vaudemont, ainsi qu'il l'avait promis, et il ne put recouvrer sa liberté que le 25 novembre 1436, et encore grâce à l'intercession du roi de France. Le frère aîné de René venait de mourir, et cette mort lui apportait un nouvel Etat dans la province d'Anjou ; de plus, adopté par la reine Jeanne pour son successeur, le royaume de Naples vint encore augmenter l'étendue de ses possessions. Reçu et couronné dans cette capitale, en 1443, il y fut bientôt bloqué par un autre compétiteur, Alphonse d'Aragon, qui s'empara de la ville par trahison. René parvint à s'échapper, retourna en Lorraine, et, peu de temps après, maria Marguerite, sa fille aînée, au roi d'Angleterre, et Yolande, la seconde, à Ferry de Vaudemont ou de Lorraine, la seule des enfants de sa première femme qui laissa des descendants qui survécurent à leur aïeul. C'est par cette branche que la race d'Anjou s'est perpétuée et survit encore dans les princes de la maison d'Autriche, issus des ducs de Lorraine : l'empereur François II, actuellement régnant, est le descendant direct du roi René.

En 1453, à la sollicitation du duc de Milan et des Florentins, il fit sans succès une nouvelle expédition contre le roi d'Aragon. De retour en France, il perdit, dans la même année, sa femme Isabelle, et peu de temps après, son fils, à qui il venait de céder le duché de Lorraine.

Ce fut vers cette époque (1454) qu'il épousa Jeanne de Laval, fille de Guy XIII et d'Isabelle de Bretagne.

En 1472, l'Anjou lui fut enlevé par Louis XI.

Vaincu et dépouillé, mais non abattu, René se réfugia dans le culte des lettres et des beaux-arts qu'il avait toujours aimés, et cela sans négliger en rien le bonheur de ses sujets, la gloire paisible de la fin de son règne. Accablé de revers et de malheurs domestiques par la perte de tous les siens, il se retira en 1473 dans ses états de Provence, et après avoir choisi pour héritier son neveu Charles du Maine, au détriment de

(1) Pour écrire ces quelques pages, nous avons puisé à pleines mains dans les biographes du roi René dont les principaux sont MM. Lecoy de la Marche, de Quatrebarbes, de Villeneuve-Bargemont, Célestin Port (*Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*).

(2) A Saumur.

Digitized by Google

son petit-fils René II de Lorraine, il mourut à Aix le 10 juillet 1480.

Ses funérailles.

Il avait soixante et onze ans et demi. Il avait ordonné dans son testament qu'on l'ensevelît dans le tombeau élevé par ses soins à St-Maurice d'Angers, et qui renfermait déjà les restes de sa première femme. Les Provençaux voulurent garder sa dépouille mortelle, et la conduisirent solennellement à l'une des chapelles de la métropole d'Aix, en attendant qu'un monument spécial lui fût érigé dans cette ville. Le prieur de St Maximin prétendit même avoir le droit de le conserver, en vertu d'une modification que le prince avait faite de vive voix, disait-il, à son testament. Le chapitre de St-Maurice, informé de la chose

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LES DANSAIRÉS

par Charles d'Anjou, réclama auprès de lui et de Jeanne de Laval, qui répondit, le 18 mars 1841, que les dernières volontés de son mari n'avaient pas été modifiées, et qu'elle entendait les faire exécuter de point en point. Toutefois ce ne fut que cinq mois plus tard qu'elle put y parvenir, et encore fut-elle obligée de recourir à la ruse. Jean du Pastis, un de ses huissiers de salle, alla trouver de sa part le comte de Provence et obtint de faire enlever secrètement le corps. L'archevêque fut prévenu et s'entendit avec ceux des chanoines de St-Sauveur qui paraissaient les plus sûrs; ainsi cet enlèvement, quoique mystérieux, ne fut pas aussi ignoré qu'on l'a généralement dit. La bière fut dissimulée parmi les effets de la garde-robe de la reine, puis embarquée sur le Rhône et dirigée sur l'Anjou par la voie ordinaire. Les porteurs avaient ordre de prendre les plus grandes précautions et de ne s'arrêter qu'en dehors des villes. Leur précieux fardeau fut reçu par le clergé de St-Laud d'Angers, le 18 août, au milieu de la nuit. Son identité fut vérifiée, et le roi de Sicile fut reconnu « aussi fraiz que si n'y eust eu que cinq ou six jours qu'il eust été trespacé. » N'ayant plus rien à craindre, on le transporta au grand jour à St-Maurice, avec une pompe extraordinaire. Le cercueil était recouvert d'un drap d'or sur lequel était « la représentation dudit roy, vestu d'ung abillement royal de velours cramoisy obscur, fourré d'hermines; laquelle représentation avait sur la teste une couronne moult riche, en sa main dextre tenait un sceptre doré de fin or, et en la senestre tenait une pomme en laquelle on avait eslevé une petite croix pareillement dorée; et avecques ce, avait es mains gans, chausses et soulliers, ainsy qu'il est de coustume es royaux à avoir; pareillement avoir ung grant palle tout de velours noir, lequel palle portaient sur ledict corps et représentation six des chanoines de la grant église. » Louis XI fit également célébrer des services funèbres pour l'âme de son oncle, tant à Angers qu'à Paris, et rendit à sa mémoire plus d'honneurs qu'il ne lui en avait accordé de son vivant. Les Provençaux se livrèrent au désespoir lorsqu'ils apprirent qu'on leur avait soustrait la dépouille d'un maître aussi cher; mais ils

Digitized by Google

gardèrent toujours ses entrailles qui avaient été données aux Carmes d'Aix (*Lecoy de la Marche*, t. I, pages 427 et 428).

René écrivain et poète

René d'Anjou cultiva les lettres et les arts. Le catalogue de sa bibliothèque prouve qu'il avait des connaissances très étendues. On y trouve des livres hébreux, des livres arabes, turcs, grecs et latins ; l'écriture sainte et la théologie qui dominaient alors y coudoyaient la philosophie, le droit, l'histoire et la géographie, la littérature profane, les sciences physiques et naturelles.

Parmi les livres français, il y avait *Les histoires de la Bible*, les *Histoires des Belges*, la *Vie de St-Louis* par Joinville. *Le livre de Jean Boccace*, philosophe, avec les armes de René, le *Miroir des Dames*, enluminé (à Jeanne de Laval) Le *Pèlerinage de la vie humaine* (mis en prose pour Jeanne de Laval), un Chansonnier commençant par les vers : *Amours et désirs m'y destroient*. René s'était fait une cour d'écrivains parmi lesquels on remarquait Pierre de Hurion ; Jean du Périer ; Antoine de la Salle ; Louis de Beauveau. Il était en relations avec Charles d'Orléans ; Alain Chartier ; Villon ; Philelphe ; Antoine Marcello ; Julien Maggio ; Laurent Valla ; etc.

Il serait difficile de dire si René fut un poète ou un prosateur, un moraliste ou un romancier ; car il s'essaya dans tous les genres et ses productions contiennent un mélange de prose et de vers.

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX

A. — *Le capitaine des gardes de l'abbé de la ville.*
B. — *Le porte enseigne de l'abbé.*
C. — *L'abbé de la ville.*
D. — *Bâtonnier du roi de la Bazoche.*
E. — *Fusilier.*
F. — *Capitaine des gardes du Roi de la Bazoche.*
G. — *Casaque.*
H. — *Porte-enseigne du Roi de la Bazoche.*
I. — *Le roi de la Bazoche.*
L. — *Mignon.*
M. — *Mignon ou jeune écuyer.*
N. — *Porteur de cierge, de souliers.*
O. — *Pannoncel.*
P. — *Mai.*

Digitized by Google

Parmi ses ouvrages en prose il faut citer tout d'abord le *Livre des tournois* qui a semblé avoir été écrit à la suite de la brillante série de joutes auxquelles le pas de Tarascon servit de clôture et lorsque la fin de la campagne de Normandie eut laissé à René le loisir de se livrer à des travaux paisibles, c'est-à-dire dans les années 1451 ou 1452.

LE ROI RENÉ ET JEANNE DE LAVAL
D'après le médaillon de Francesco Laurana

Puis viennent les *Lettres missives* que le roi René adressait aux princes, à ses officiers, à ses amis.

Parmi les ouvrages mêlés de prose et de vers, il convient de ranger le *Livre du cueur d'amours espris* qui doit remonter à l'année 1457. Le *Mortifiement de vaine plaisance* qui date de la même époque et l'*Abusé en cour* qui est daté du 12 juillet 1473.

Dans la classe des poésies proprement dites on ne trouve sous le nom du roi de Sicile, qu'un seul ouvrage de quelque étendue : *Regnauld et Jeanneton* qui fut composé après 1454 et fut inspiré au roi René par son mariage avec Jeanne de Laval. C'est une grâcieuse idylle dont les héros sont Jeanne et René, comme l'indiquent suffisamment ces vers inscrits sous le blason qui est placé à la fin du manuscrit :

« Icy sont les armes, dessoulz ceste couronne,
« Du bergier dessusdit et de la bergeronne ».

Le livre débute par un tableau du printemps qui rappelle le Renouveau de Charles d'Orléans :

« Vers my avril, au temps que la verdure
Jà apparoist, commençant, par doulceur
Du renouveau, issir la fueille et fleur
En boutonnant, de laquelle l'odeur
Fait devenir l'air serain trop meilleur...

Hors ung pasteur doulcement escouter
Va pas à pas, et les verbes noter
Des oisillons, pour un vray raporter
Pas bien choisir et aux autres compter
Où est le ny de l'oiseau chantant cler ;
Et, pour mieux veoir, dessus l'arbre monter
Tantost ira, savoir que dedans ce... »

On a également du roi René une dizaine de rondeaux portant presque tous sur des sujets galants. Ces petits morceaux furent composés entre 1450 et 1460.

Les œuvres de René d'Anjou ont été publiées en 1845 par M. de Quatrebarbes, avec le concours de M. Paulin Paris, dans une édition de grand luxe.

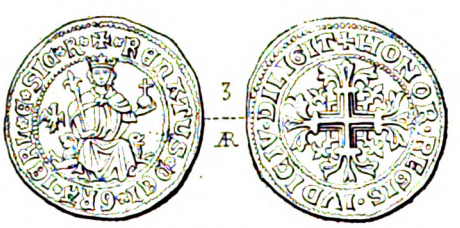

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN ITALIE

René peintre et enlumineur.

La peinture fut l'art préféré du roi René ; c'est elle qui l'a rendu populaire. Et pourtant il serait bien difficile de dire la part qui lui revient dans les tableaux qu'on lui attribue en Anjou et surtout en Provence. Le *Buisson ardent*, œuvre de mérite conservée dans la cathédrale d'Aix ; le tableau des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, passé à l'hôpital de cette ville et représentant l'Eglise militante, l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante ; la bizarre peinture qui surmontait le grand autel des Célestins d'Avignon, et qui offrait aux regards, disait-on, le squelette d'une femme autrefois aimée du roi René ; la *Prédication de la Madeleine*, déposée au Musée de Cluny ; le panneau du cabinet de M. Roux Alphéran, où est figurée une charmante *Adoration des Mages* ; tels seraient les principaux monuments du talent du royal artiste. Mais leur authenticité est plus ou moins contestable.

C'est ainsi que depuis la publication de M. Lecoy de

Digitized by Google

la Marche, à qui j'emprunte les lignes qui précèdent, M. P. Trabaud a publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (Paris, Quantin, 1877, t. XV, p. 355) une notice fort curieuse sur le *Tableau du roi René à Aix*. « On faisait, dit-il, toutes sortes de suppositions sur le tableau du *Buisson ardent*, lorsqu'on découvrit aux archives des Bouches-du-Rhône la pièce suivante, tirée des *Comptes de menus plaisirs de la maison du Roy*:

« A Me Nicolas, le paintre qui a faict RVBRVM (sous entendu RVBVM) QVEM VIDERAT MOYSES, la somme de XXX escus pour reste qui luy est deu dudict ouvraige pour ce LXX florins (Reg. de Vaulx, an 1475-1476 ; Ctes extraordinaires no 24, vo du fo 47).

Voilà donc une question tranchée. En cherchant bien on découvrira peut-être quelques jours les véritables auteurs des autres tableaux attribués au roi René.

Un tableau inconnu. — En voici un dont n'a encore parlé aucun des biographes du bon roi et que possède le musée archéologique de Rennes. Aucune légende ne s'y rattache. D'où vient-il? On n'en sait rien. Il a

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LE JEU DU CHAT

figuré longtemps dans la célèbre collection du président de Robien, une des plus importantes du XVIIIe siècle, mais on ignore d'où le président le tenait. Ce tableau est catalogué sous le no 1145. Dans le coin gauche du haut on lit ces mots en caractères majuscules: DE RENÉ D'ANJOU, ROY DE SICILE. Il représente la mort montrant un crâne et des ossements qui gisent à terre un vieillard nu appuyé sur un bâton. Derrière eux sont deux femmes qui se tiennent par la main. La première porte un crucifix dans sa gauche et regarde douloureusement le crâne ; la seconde porte un voile noir et détourne la tête comme ayant horreur de ce spectacle. Entre ces deux groupes est un petit enfant tout nu, et au bas du tableau se voit une pie. Evidemment nous sommes en présence d'une toile allégorique. Mais à quoi se rapporte-t-elle ? Je ne saurais le dire. Je la signale en passant aux critiques d'art (1).

1. Disons en passant que M. L. Palustre vient de découvrir dans l'église du Martroy une ancienne peinture sur bois, la *Vierge*, merveilleux chef-d'œuvre de la peinture sur bois du XVe siècle qui proviendrait des collections du roi René et serait l'œuvre du peintre Nicolas Flament.

Nous avons dit que le roi René avait eu pour maître Van Eyck. Ce n'est pas le seul peintre qui ait travaillé pour le roi René. Parmi ceux qui sont connus pour avoir figuré à sa cour on cite: Barthélémy, Georges Trubert, Coppin Delf, Pierre de Villant, Jean Chapuis, Gentil, Hervian, Pierre Garnier, Victor Haller, Colin Descourtils, Jean Lemaître, Adenot.

Il n'est pas douteux, cependant, que René ait su peindre. Mais il fut avant tout un enlumineur. Un de ses secrétaires, Hervé Giellin, était ordinairement chargé, dit M. Leroy de la Marche, de l'approvisionner des matériaux nécessaires pour ce travail, et les comptes ne mentionnaient que le nom de ce personnage qui, d'ailleurs, n'est désigné nulle part comme peintre ou enlumineur. C'est donc bien la main de son maître qui enrichissait le parchemin des plus brillantes couleurs de sa palette, pour en faire hommage à la sénéchale d'Anjou ou à quelque autre de ses fidèles.

Cinq ou six livres d'heures ont été attribués à René d'Anjou et sont connus aujourd'hui sous le nom d'*Heures du roi René*. Les deux plus authentiques ap-

Digitized by Google

partiennent à la Bibliothèque nationale. Ils renferment l'un et l'autre des notes historiques relatives à sa famille et surtout à lui-même, inscrites en regard de certains jours du calendrier. L'un des deux livres en question présente des indices encore plus probants. On y voit, en tête de l'office de saint René (folio 61), une miniature représentant la statue de ce saint, et, en face, un personnage qui doit être le roi de Sicile, imberbe, coiffé d'une toque rouge avançant sur le front, vêtu d'un manteau de pourpre et d'or fourré au collet, encadré enfin dans un semis de fleurs de lis sur fond d'azur ; plus loin (folio 81 v°), un second portrait, celui d'un homme jeune, portant la barbe longue et séparée en deux, vêtu comme le précédent, avec un écusson pareil à celui de René, et la devise : *En Dieu en soit*. Les heures de Vienne, d'Aix, d'Angers, de Poitiers, citées par M. de Quatrebarbes comme étant l'œuvre du roi René, n'offrent pas de caractère d'authencité positif.

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX

L'iconographie du roi René.

La meilleure iconographie numismatique du roi René a paru dans les tomes XII et XIII des *Mémoires de l'Académie d'Aix* (1882-87) sous la signature de M. G. Vallier ; et le travail le plus complet sur les Monnaies de René d'Anjou est à notre connaissance de la Monographie publiée par M. J. Laugier, conservateur du cabinet des Médailles de Marseille dans le tome XII desdits Mémoires.

J'emprunte à M. Vallier la nomenclature des portraits connus du roi René, — tableaux, sculptures, médailles, — M. Vallet de Viriville nous l'avait déjà donnée dans son *Iconologie historique*, mais elle est bien plus complète dans la notice de M. Vallier.

1. — 1455. Miniature de Stuttgart, ms. 141.
2. — 1458. Miniature du ms. de la bibliothèque d'Albi, lithographiée dans les *œuvres de René*, éd. de Quatrebarbes (t. IV, p. 198).
3. — Vers 1460. Médaille du Cab. imp. de Vienne et du Musée de Carpentras.
4. — 1461. Médaille d'albâtre de Pierre de Milan.
5. — 1461 probablement. Médaille du Musée de Carpentras.
6. — 1462. Médaille de René et Jeanne.
7. — 1463. id. id.
8. — 1465. Dessin à la plume du Musée d'Aix, gravé dans le *Magasin pittoresque*, 1844, p. 400.
9. — 1465. Type anologue au précédent : crayon exécuté au XVI^e siècle (Bibliothèque nationale de Paris. Cab. des Estampes, réserve, *Portraits dessinés*, t. I, pl. I, vol. n° 1358).
10. — 1470 à 1480. Portrait de René peint par lui-même pour Jean de Matheron ; lithographié dans Villeneuve-Bargemont (*Histoire de René d'Anjou*) en tête du T. I.
11. — (?) Médaille de René et Isabelle (suite Saint-Urbain).
12. — 1817. Médaille de René, comte de Provence.
13. — Le triptyque du *Buisson ardent*.
14. — Le diptyque reproduit en tête des *Tournois du*

Digitized by Google

Roi René.

15. — Le portrait-sceau en marbre du Musée d'Aix (Provence).
16. — La statue de David d'Angers, à Aix.

A quoi il faut ajouter, pour être plus complet :

17. — La statue de David d'Angers, à Angers.
18. — René et Jeanne en prières, assistés de Saint-Bernardin de Sienne, peinture de petite dimension sur panneau oblong en travers (Musée d'Aix).
19. — La statue tombale d'Angers (V. de Villeneuve Bargemont).
20. — Epreuve du médaillon d'Aix.
21. — Deux peintures. N^os^ 182 et 183 du Catalogue du Musée de Marseille.
22. — Médaillon en bois, série B, n° 191 (*Musée de la Renaissance au Louvre.*

Les médailles du Roi René.

M. Aloïss Heiss nous avait déjà donné le tableau des médailles de René d'Anjou dans sa *Notice sur une médaille inédite de François Laurana, représentant Jeanne de Laval* (*Annuaire de la Soc. franç. de Num. et d'arch. 1878*). M. Vallier a complété le travail de M. Heiss et réuni le tableau des médailles de Pierre de Milon et de divers artistes.

Médailles connues de Pierre de Milan.

1. — 1454 (?) Médaille de la reine Jeanne (au R/ de la Prudence).
2. — 1461. Médaille de René (au R/ du poids).
3. — 1461 (?) — (au buste portant une plume au bonnet).
4. — 1462. Médaille de René et Jeanne (au R/ d'une scène publique).

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LA BELLE ESTELLE

Médailles connues de Francisco Laurana.

1. — 1461. Jeanne de Laval (au R/ des tourtereaux).
2. — 1463. René et Jeanne (au R/ de la Paix).
3. — Sans date. La même, sans revers et avec une légende différente.
4. — 1464. Jean de Calabre, fils de René, sans le nom du graveur.
5. — Sans date. La même, avec le nom du graveur.
6. — Id. Louis XI (au R/ de la Concorde).
7. — Id. id. (sans le R/).
8. — Sans date. id. (sans le R/).
9. — Charles d'Anjou, comte du Maine, frère de René.

Médailles connues, mais d'auteurs inconnus ou modernes.

1. — Sans date. Le roi René, entre une couronne et un casque (sans revers).
2. — Sans date. Médaille de René et d'Isabelle (suite de Saint-Urbain).
3. — Sans date. Jean de Matheron.
4. — 1817. Médaille de René, par Chardigny.

Les monnaies du roi René.

Les monnaies du roi René sont très nombreuses mais n'offrent pas à beaucoup près l'intérêt de ses mé-

Digitized by Google

dailles. Le temps, comme le dit très justement M. Laugier dans la Monographie que nous avons citée plus haut, le temps n'était pas encore venu où la véritable effigie du prince devait être reproduite sur le numéraire ; les types ordinaires étaient les armoiries et la croix tantôt simple, tantôt ornée, et si quelquefois le prince y figurait, c'était plutôt comme image que comme portrait. Nos lecteurs en jugeront par les pièces de monnaies que nous reproduisons dans ce numéro.

UN ANGEVIN.

LE ROI RENÉ MUSICIEN

La légende raconte que, lorsque le fils aîné du Roi René, combattant pour les droits de sa famille sur la couronne de Naples, fut, en 1462, vaincu par Ferdinand d'Aragon, le bruit n'en fut pas long à venir en Provence : en hâte, un messager fut envoyé au Roi pour lui faire part de cette triste nouvelle. A quoi le Roi fit réponse qu'il était occupé, qu'il avait, ma foi, des choses autrement graves à penser, et qu'on attendrait, pour avoir audience, qu'il eût fini.
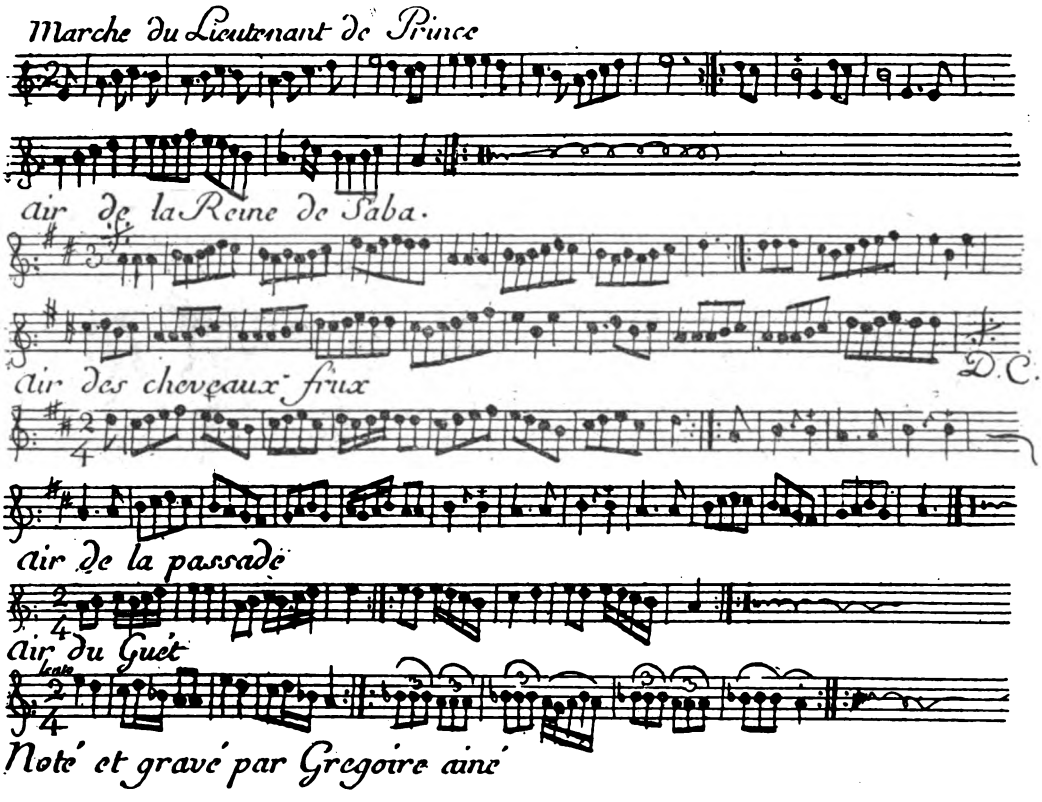
Ces occupations, si importantes, si graves, si absorbantes, c'était la préparation des Jeux de la Fête-Dieu, que le Roi René institua en 1462 à Aix en Provence et dont la tradition se perpétua jusqu'à l'époque de la Révolution. Ce n'était pas, en effet, une petite affaire que ces jeux : ils étaient espacés sur deux semaines entières, commençant le lundi de la Pentecôte pour durer jusqu'au samedi d'après la Fête-Dieu. Il y avait de tout : des cortèges, des divertissements de toute espèce, des simulacres de tournois, des banquets, jusqu'à des élections ! La musique tenait sa place naturelle dans les cortèges et les jeux, seules parties des cérémonies que nous voulions retenir pour cette étude.

La principale journée de la fête était celle de la Fête-Dieu : c'est une interminable série de processions et de cortèges, de caractère généralement beaucoup plus profane que religieux, et durant, en réalité, tout le jour. Les instruments de musique y ont leur rang marqué en maint endroit. Fifres et tambourins précèdent la procession solennelle du matin, en jouant un air consacré par la tradition ; derrière eux, après la garde, s'avancent les trompettes ; plus loin, en avant des autorités, le Lieutenant du Prince ou les Capitaines de quartier, marchent les « violons et symphonie. » « Une foule de Ménestriers avec toute sorte d'instrumens d'une musique guerriere étoient prêts à célébrer les prouesses qui devoient éclater dans cette grande journée, » dit l'auteur des *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*. Un livre du XVIII[e] siècle qui nous a conservé de précieux détails sur ces fêtes, (1) nous a transmis la musique de la *Marche du Lieutenant du Prince* exécutée par les tambourinaires en tête de la proces-

(1) *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence*, par Grégoire, Aix, 1777.

Digitized by Google

sion : c'est le premier morceau de la planche musicale dont le fac-simile est reproduit ci-contre. Par contre, à propos d'une autre partie de la fête, le même volume parle « des Tambours du Guidon du Prince jouant la Marche du Prince d'Amour, » qu'il dit notée sur la même planche : nous n'en trouvons pas trace; c'était peut être le même air que celui du groupe précédent.

La veille avait eu lieu une marche de nuit, aux flambleaux, d'un très singulier caractère, et dans laquelle les commentateurs ont cru voir un symbole de la victoire du christianisme sur le paganisme. Cette partie de la fête avait nom *lou Gué* (le Guet.) Les dieux de l'Olympe y chevauchaient en compagnie des Faunes et des Driades « dansant au son des tambours, fifres, timpanons et palets ; » les jeux, les ris et les plaisirs escortaient le char où trônaient Jupiter, Junon, Vénus et l'Amour : les trois Parques à cheval suivaient. Cette cavalcade se déroulait dans les ténèbres, lentement, sur un air lugubre, dans les mêmes rues où le lendemain, sous le soleil provençal du mois de juin, devaient

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LES APOTRES

passer les processions triomphales des serviteurs du vrai Dieu : c'est là qu'était le symbole, la signification mystérieuse de la cérémonie, le sens profond et secret de la pensée de l'auteur. Que le bon Roi René y ait voulu mettre tant de choses, c'est ce que j'ignore ; mais ce qui y paraît plus clairement, c'est un sentiment théâtral et décoratif très développé pour une époque de plus de deux siècles antérieure à la création de l'Opéra, qui fut la consécration et le triomphe définitif du genre.

La musique n'avait pas moins de part à cette partie de la fête. Presque chaque groupe avait sa bande de tambourins : il y en avait en tête du cortège, derrière « la Renommée à cheval sonnant de la trompette » ; après eux venait la troupe des chevaliers du Guet, suivis d'autres tambourins et fifres. Les groupes des *Jeux*, qui, bien qu'étrangers à l'esprit de la cérémonie, n'en figuraient pas moins dans le défilé (il en sera question tout à l'heure) avaient chacun leurs instruments et leurs airs propres : « *La Reino Sabo* et ses tambonrins, *Leis grands Dansairés* et leurs tambourins ; » et nous avons vu quels instruments accompagnaient les danses des Faunes et Driades. Hormis ceux qui avaient un rôle spécial, ces tambourins jouaient l'*Air du Guet* (n° 5 de la planche gravée,) sur le caractère triste duquel les commentateurs ont particulièrement insisté, et qui n'est pas moins curieux par sa contexture mélodique et sa tonalité. Il paraît être resté populaire en Provence. Bizet s'en est servi dans un des mélodrames de l'*Arlésienne* ; mais il faut croire que, en tant que symboliste, Bizet était faible, car, loin de lui conserver le sens profond qu'on lui attribue, il en a fait la moins symbolique des berceuses.

Mais les principales attractions de la fête étaient les jeux. Ils avaient lieu une première fois en entier le dimanche de la Trinité, et ils avaient leur place marquée dans les cortèges de la veille et du jour de la Fête-Dieu. C'étaient, pour la plupart, des pantomimes, des scènes de ballet, dont les principaux acteurs étaient souvent des personnages connus. Le jeu de *la Reino Sabo* est ainsi décrit dans le livre déjà cité :

« La Reine de Saba va voir Salomon ; elle a une ceinture riche, en chaîne d'argent ; elle est accompagnée d'un danseur lestement habillé, il a nombre de

Digitized by Google

petits grelots aux jarretières ; il porte une épée nue à la main droite, au bout de laquelle il y a un petit château peint, doré, et surmonté de cinq girouettes en clinquant. Elle a aussi trois suivantes, ou Dames d'Atours, portant chacune une coupe d'argent à la main, pour figurer, sans doute, les riches présents que cette reine allait offrir à Salomon.

« Le jeu consiste en ce que la Reine de Saba met ses deux mains sur les côtés et s'agite noblement et sans bouger de sa place, en suivant l'air qui lui est consacré, et que l'on dit avoir été composé par le Roi René.

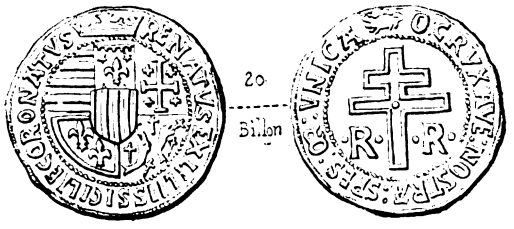

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN PROVENCE

« Le porteur de château danse agréablement devant la Reine, et toutes les fois qu'il baisse le Château pour saluer la Reine, Sa Majesté lui rend de la tête et du corps un grand salut en forme de demi-cercle.

« Après le troisième salut, les trois Dames d'Atours prennent la place du danseur et forment entre elles une danse, toujours sur le même air, qui paraît fort applaudie par les mouvements graves et cadencés de cette belle Reine. »

Si le dessin ne donne pas une idée aussi avantageuse de la beauté de la reine de Saba que le voudrait l'auteur de l'*Explication*, du moins il représente très clairement la disposition de la danse. En arrière du groupe se tient le musicien jouant l'air spécial à ce jeu : c'est la deuxième mélodie de la planche musicale gravée.

Les *Chivaoux Frux* (les chevaux fringants), autre jeu, étaient une danse de huit ou dix jeunes gens ayant le corps passé dans un cheval de carton caparaçonné et orné de rubans : ils évoluaient sur un air (n° 3 de la planche musicale) resté comme un des meilleurs types de farandoles de la Provence. Bizet s'en est encore servi dans l'*Arlésienne*, et en a tiré un très grand parti.

Les *Dansairés*, richement vêtus, dansaient des danses variées, sur des airs non spéciaux, probablement empruntés au répertoire des danses populaires provençales (1).

La Passado était une sorte de simulacre de tournoi exécuté au son d'un air (n° 4 de la planche) auquel l'auteur de l'*Explication* attribue une très antique origine : « L'air vif et animé des tambours et des fifres est parfaitement analogue au *pas d'arme* que ces messieurs représentent : il y a même apparence que c'était l'air décidé de ce combat, et peut-être des Tournois. »

Des autres jeux, *les Diables*, *le Jeu du chat*, *la Bello Estello*, *les Tirassouns*, *les Apôtres*, *les Razcassetos*, *Saint-Christophe*, *la Mort*, nous ne parlerons pas, le rôle de la musique y étant nul ou insignifiant.

JEANNE DE LAVAL
D'après le médaillon de Francesco Laurana

Les traditions provençales attribuent au roi René la composition des airs spéciaux à ces fêtes : de tous les airs, prétendent les modernes (1) ; de deux au moins, l'air de *la Reine de Saba* et celui des *Chivaoux Frux*, dit l'auteur plus ancien de l'*Explication des jeux de la fête Dieu*. Que le roi René, passionné d'art, chanteur, poète,

1. L'on en trouvera deux spécimens notés dans *Lou Tambourin* de J. Vidal (Aix, 1864), p. 247.

1. « Tout lou mounde cres que la musico d'aquéstei *Jue* es estado coumpausado pèr lou bouen Reinié, lou mounarco Troubadour, pintre e musicaire, de qu gardan lei bouéneis obro e counservan boueno memori. » J. VIDAL, *Lou Tambourin*, 248.

Digitized by Google

véritable survivant des troubadours, ait été capable de composer des mélodies pour les fêtes qu'il institua, cela ne nous paraît pas douteux ; qu'il l'ait voulu, c'est vraisemblable : ce qui est plus difficile à déterminer, c'est si les mélodies restées dans la tradition, notées pour la première fois au XVIII^e^ siècle, sont de lui, et même si on peut les considérer comme remontant au XV^e^ siècle.

Pour ce dernier point, les documents écrits font trop complètement défaut pour qu'on puisse y trouver une solution. Les mélodies vraiment populaires notées dans les manuscrits de ce temps là sont en nombre infinitésimal ; l'on peut avancer que ces manuscrits ne renferment jamais de mélodies instrumentales ; enfin ceux auxquels on pourrait avoir recours sont presque exclusivement consacrés aux chansons françaises : il y a absence complète de documents sur la musique et la chanson provençales. Cependant si l'on compare le style des airs de tambourin notés ci-dessus avec celui des danses de l'*Orchésographie*, parue un siècle plus tard, où de la *Collection Philidor,* copiée sous Louis XIV, mais dont le premier volume est composé de danses de cour remontant jusqu'à François I^er^, on peut conclure à leur ancienneté: assurément ils ont plus de vivacité, moins de lourdeur et de majesté que les danses de cour des villes du nord, mais en somme les formes n'en sont pas très différentes, et ces différences peuvent très bien être mises sur le compte des latitudes.

D'ailleurs, sans chercher autre part que dans les ouvrages cités, nous trouverons déjà un de ces airs noté au XVII^e^ siècle : celui des *Chivaoux Frux*, dont le thème, avec quelques variantes et un peu plus de développement, se retrouve sous le nom de *Bourrée en rondeau* dans le 5^e^ volume de la *Collection Philidor* portant le titre : *Vaudevilles.... Recueil de plusieurs belles pièces de Symphonie, copiés, choisies et mises en ordre par Philidor l'aisné*, etc., 1695.

Enfin, si ces mélodies furent trois siècles sans être notées, il est certain qu'elles furent transmises par une tradition continue, presque officielle, beaucoup plus sûre et plus fidèle que n'est habituellement la tradition populaire, et qu'elles purent ainsi demeurer intactes jusqu'au jour où elles furent écrites. Il n'est donc pas invraisemblable qu'elles remontent à l'origine même des fêtes auxquelles elles sont restées attachées.

Et, puisque la tradition semble avoir dit vrai une première fois, concédons lui qu'elle a encore raison relativement à l'attribution au royal compositeur de mélodies restées comme les véritables airs nationaux de la Provence. Les méridionaux, oserons-nous dire, ne sont pas d'ordinaire dénués de toute conscience de leur valeur. Ils ont le sentiment qu'une certaine noblesse est attachée aux origines de tout ce qui les touche. Les en blâmerons-nous ? Loin de nous cette pensée ! Pour leurs airs populaires, ils aiment à rappeler que quelques-uns d'entre eux sont d'une essence absolument supérieure. Tout le monde sait que leur célèbre *Marcho dei Rei* n'est autre que la marche du régiment de Turenne : oui, le même chant « sur lequel Turenne au grand siècle a conquis et brûlé le Palatinat, » comme veut bien nous le faire savoir l'auteur de Tartarin. Et ne nous poussez pas trop longtemps sur ce sujet, car nous finirions par déclarer que la musique en a été composée par le grand Turenne lui-même !... Unissons-nous donc à la Provence, et célébrons avec elle la gloire de René, le meilleur de tous les rois, guerrier, politique, historien, peintre, poète, et par dessus tout compositeur !

Il est un dernier air aujourdhui populaire en Provence sous le nom de *Marche du Roi René*. Celui-ci ne nous est connu par aucune publication ancienne et sort directement de la tradition populaire. Le voici :

LA MARCHE DU ROI RENÉ
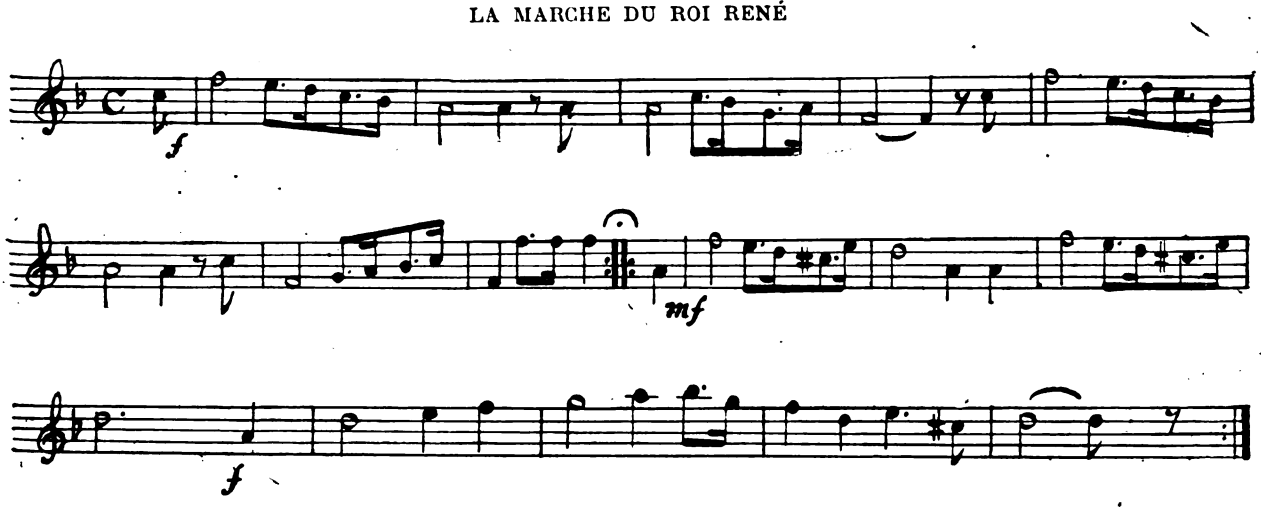
Digitized by Google

La simple inspection de cette mélodie suffit à nous convaincre que, loin d'avoir pu être composée par le roi René, elle date très vraisemblablement du XIX^e^ siècle, et est sans doute l'œuvre de quelque chef de fanfare. Elle n'en est pas moins, nous dit-on, répandue dans tout le midi. Et, s'il n'est guère possible de considérer en elle un reste de véritable mélodie populaire, du moins le succès dont elle a joui grâce à son titre nous permettra-t-il de constater une fois de plus la fidélité des Provençaux aux nobles figures et aux grands souvenirs de leur histoire.

JULIEN TIERSOT.

LES FOUS, LES FOLLES ET LES ARTISTES DE LA COUR DU ROI RENÉ

D'après les comptes inédits de JEHAN LEGAY

Argentier et receveur général de la reine de Sicile, ainsi que d'après les archives des Bouches-du-Rhône.

I

Un manuscrit inédit et classé sous le numéro 913 du catalogue de la Bibliothèque de la ville d'Angers, contient des détails curieux sur les fous et les folles de la Cour du roi René, qui complètent les indications déjà fournies par M. Lecoy de la Marche dans ses remarquables travaux sur le prince angevin. Ce document est intitulé *Comptes de Jehan Legay, argentier et receveur général de la royne de Sicile*, (Jeanne de Laval.) J. Legay avait succédé à Jehan Garnot. On sait que la fille de Guy XIV, comte de Laval, et d'Isabelle de Bretagne avait épousé René d'Anjou le 10 septembre 1454 en l'église Saint-Nicolas d'Angers. Notre recueil, dont nous publierons un jour le texte complet, provient du cabinet de M. Toussaint Grille et renferme 233 feuillets dont les marges ont été un peu endommagées par l'humidité et rongées par les rats. Mais le texte n'est que très légèrement atteint, et seulement à l'extrémité des lignes des premières pages, comme le constate notre excellent ami, M. Albert Lemarchand, ancien bibliothécaire en chef, dans son savant catalogue. Ces comptes se divisent en deux parties, qui comprennent les recettes et les dépenses de la maison de Jeanne de Laval, depuis le 1^er^ mars 1455 jusqu'au 30 septembre 1459. Ils abondent en détails précieux sur les mœurs, les usages, les fêtes, les personnages de la Cour du roi René, les châteaux que ce prince possédait en Anjou, et sur les dons faits par Jeanne de Laval aux églises ou chapelles de cette province. Les archives des Bouches-du-Rhône nous ont aussi été très utiles.

Le *fou* favori de René d'Anjou avait nom *Triboulet* comme le héros tragique du drame romantique de Victor Hugo. C'était un pauvre nain difforme, ayant, contrairement à la plupart de ses pareils, la plus petite tête qu'on n'eût jamais vue. La barrette rouge qui lui servait de coiffure n'était pas plus volumineuse qu'une grosse orange. Elle avait été achetée pour lui en 1447. Son habillement se composait de robes de drap gris ou de satin cramoisi, fourrées la plupart du temps, et de chausses noires. Il était fort riche. On y ajoutait pour le préserver du froid, des chaussons et un caban de peaux d'agneaux. Triboulet logeait aux Halles d'Angers, de 1464 à 1466. Son maître lui avait donné un gouverneur ou valet appelé *Jacquet*. La reine de Laval lui faisait de fréquents cadeaux, et le duc d'Orléans, qui eut occasion de le voir en 1466, lui offrit un cheval valant dix livres tournois. Le roi René eut aussi un autre fou du nom de *Philippe* ou *Phelippot*, qui est mentionné dans un état de dépenses de l'année 1476. Tels sont les renseignements que donne M. Lecoy de la Marche dans ses deux ouvrages historiques.

PORTRAIT DE TRIBOULET
D'après le médaillon de Francesco Laurana

Le célèbre graveur italien, Francesco Laurana, exécuta en 1461 la médaille de Triboulet et celle de la reine Jeanne de Laval, qui sont mentionnées par Aloïss Heiss dans les *Médailleurs de la Renaissance* et que nous reproduisons.

Examinons maintenant les diverses indications contenues dans les archives des Bouches-du-Rhône et dans le manuscrit inédit de Jehan Legay. Nous apprenons d'abord que Triboulet épousa une naine nommée *Triboulette*. Les deux faisaient la paire. Ces noces

Digitized by Google

furent pompeuses. Les mariés avaient des costumes de gala et les musiciens du duc de Bretagne rehaussaient par leur présence l'éclat de cette cérémonie amusante.

« A Jehan Babiloine, aiguiletier d'Angiers, XXVII s. et VI d. a luy deuz pour trante dozaines d'aiguilletes données aux nopces de Triboulet à raison de X d. la dozaine. — Pour deux paires de gans pour led. Triboulet, II s. VI d. — Aux tabourins du duc de Bretaigne, VI escuz VIII v. s. pour estre venus de Nantes, jouer aux nopces de Triboulet. — X. s. X. d. pour bailler au curé de Saint-Aignen pour les espousailles de Triboulet. — A Jehannin de Spirit, en ung escu vingt et VII solz six deniers à lui deu pour ung filet d'or pour espousailles de Triboulet. — A la Triboulette, II aulnes de noir, pour luy faire une robe, à XXX s. l'aulne. — Pour l'argent et pour la façon de quatre sonnettes faictes pour Triboulet, XXVII s. VI d. — A Marc Marino, apoticaire dud. seign. III s. IV d. pour achat d'une lunette pour Triboulet. » —

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LE PETIT JEU DES DIABLES

On doit enfin mentionner « ung manteau pers, une XII^ne^ d'esguillettes, une bourse getons et une paire de gans. »

Le fou reçoit pour ses étrennes une petite bourse de fil d'argent. La reine de Laval lui fournit des paires de souliers, des chemises, un manteau de « bleu turquin, » bordé « de trois quarts de fin blanchet » par Nouel Bontaut, tailleur du prince, etc. Le gouverneur de Triboulet est *Nicolas de Haullet*, huissier de salle. Un autre personnage, appelé Philippot, est indiqué comme étant le gouverneur du fou ; c'est lui qui est chargé de faire redorer les éperons du grotesque favori et de lui acheter des chemises. Ce Philippot était sans doute le nain précédemment nommé. On trouve aussi un autre fou, « *maistre Estienne*, » qui divertit le roi à Lyon. L'argentier lui a payé un demi écu pour ses facéties.

Trois *folles* figurent dans notre manuscrit : *Michon*, *Marce* ou *Macce* et une autre « que on appelle *madame de Toutes Couleurs* ». Elles sont fort bien traitées par la reine de Laval qui les comble de présents. Jehan Barbier, chevaucheur de l'écurie de la princesse, touche XVII s. VI d. t. « pour restitucion d'un escu d'or qu'il a baillé pour aller quérir Michon la folle ». Jehan de Bar, pelletier, « pour trente six peaux de menu ver qu'il a mis et emploiez par son commandement et ordonnance en ung collet, une choistes et ung pougnetz pour lad., vallent lesd. XXXVI peaux, à raison de L. s. t. le cent, la somme de XVIII s. t. ». Pour le chaperon de la même, il a employé « deux aigneaux crespés vallans II s. ». Colin Roustille, marchand, a demandé, pour la façon d'une robe verte, « V s. ». On lui doit en outre, « pour trois aulnes de ver achatés pour faire lad. robbe, à raison de trente cinq souls tourn. l'aulne, « V s., » et « pour avoir fait tondre lesd. draps, II s. VI d. ». Michon a eu depuis, « une paire de chausses » et « une cocte simple de futaine blanche » avec « boucletes, » garnie de toile blanche. La robe verte a été doublée de bougrain noir. « Jehan d'Auvergne » est le cordonnier de la folle. Jehanne Brardelle, femme de chambre de Jeanne de Laval, a confectionné les chemises de Michon. Robine, la la-

Digitized by Google

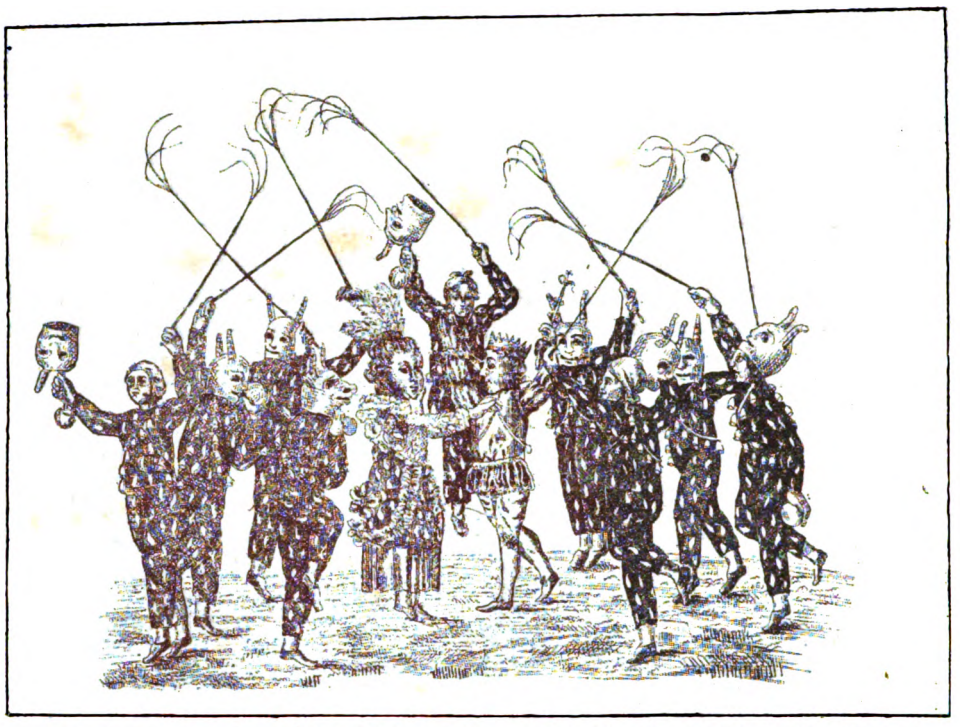

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LE GRAND JEU DES DIABLES

vandière, lui fait sa lessive. Enfin on remarque ung collet et poignetz de quatre peaux d'aigneaux crespés pour lad. » Le compte des chaussures est élevé. Nous y notons un ensemble de neuf paires de souliers.

Marce, l'autre folle, a une robe « de bleu turquin, » comme Triboulet. Elle est malade, et ses médecins coûtent « II f° IIII g° ». C'est maître Jacquemin, physicien de la reine de Laval, qui soigne la folle à Avignon. Bernart Boquin a vendu le drap gris nécessairé à la confection d'une robe. Une autre robe, ornée « de toile et de bouclectes, a été vendue par Nicolas de Villot, tailleur. Une robe « de satin sigure » a été payée « IIII g°. » Une robe « perse », avec sa garniture, « VI g° IIII p^t^. ». Il faut ajouter ung chapperon de drap noir, une paire de chausses, une robe grise, une paire de souliers et un bonnet ». On voit aussi mentionnée « Marie l'exclave. »

II

La liste des artistes employés ou récompensés par la reine de Laval est très importante. Elle comprend des émailleurs, des peintres. des brodeurs, des tapissiers, des relieurs, des musiciens, des graveurs, etc. Il faut joindre à cette énumération les dépenses relatives aux objets d'art.

Emailleurs. — A Guillaume Lepeletier, orfèvre, demeurant à Angiers, pour la faczoc et doreure de quatorze esmaux qu'il a fait à nos armes et pommeaux de l'un de nos charioz, VII l. t. » — A Jehan Nicolas, orfèvre du roi René, « pour trois onces d'argent qu'il a mises en la ferreure d'une sainture que luy avons avons fait faire en façon d'estoz, en oultre deux onces six gros d'argent que nous lui avons fait baillier pour employer en lad. ferreure, LXV s. — A luy, pour la dorreure de lad. sainture la somme de LVII s. VI d. t. — A luy, pour la façon, déchet et esmailleure de lad. ferreure, pour la façon et esmailleure d'un collier d'or à larmes taillées et esmaillées à larmes bleues, XIII,l. XV s. — Pour la façon et esmailleure d'un toret d'or qu'avons fait faire pour un torcelet, XXVII s. VI d. » — A Jehan Legracieux, orfèvre, demeurant à Angiers « pour la façon de deux smaux qu'il a fait à noz armes en deux bacins d'argent de n° hostel et pour avoir rebruny ung plat d'argent, XXX s. » — A Jacob de Prast, « pour la façon d'un burlet d'or pes. III g°, VIII grains à ung petit esmail à trois petites ymaiges taillées et esmaillées, II f° III pact. » — Jehan Nicolas a fourni aussi l'émail de deux petites ceintures d'or, faictes à torterelles et per non per escript, » de deux gros fers d'or donnés au seigneur de Malicorne, d'une petite garniture d'épée à boufons taillés, d'un fermoir pour un livre d'heures, d'une chaînette, d'une petite garniture « pour une grande piesse de licorne, lesquelles choses il a faictes et esmaillées à aa et yy et à arglantiers semez par my. » Jacob du Prast doit être payé de la façon de deux ferrures de « tissuz faiz à branches de groizelles et le tringle taillé et esmaillé à nostre devise », de « deux braceletz ung esmail d'argent, » pour François le tambourin, d'un poinçon taillé et émaillé, offert en étrenne à la sénéchale de Provence, d'une cuillère donnée à la dame de Préci-

Digitized by Google

LES JEUX DE LA FÊTE-DIEU A AIX. — LA PASSADO

gny, de deux chaînes « faictes à larmes, l'une émaillée de noir et l'autre d'or. » Enfin Jehan Nicolas a mis six gros d'or dans « un signet ouquel est gravé le visage de monseig. »

Peintres et peintures. — Jehan le Maistre peintre, a réparé les peintures et dorures de deux des chariots de la reine. Il a refait les armoiries et reverni les coffres pour le prix de XIII l. XV s. t. Jehan Cappuen, peintre, a fait un travail analogue. Il a peint un tableau envoyé par Jeanne à sa belle-mère de Laval. Pierre de Nantes, aumônier, reçoit de l'argentier « VI f°, » pour quatre écussons aux armes de la princesse, qui ont été déposés dans l'église « de Dap. »

Nicolas, peintre, a représenté le combat des vaisseaux turcs et chrétiens, dans la galerie de l'hôtel du roi, à Avignon. Il a doré le chandelier d'Aix. Le même a peint une bannière aux armes du roi pour Mengin, « trompecte et sacqueboute des menestrels. » Victor, peintre, a décoré de sujets de chasse la galerie de M. de Sault. Nicolas Janot a affiché sur velours les écussons royaux placés autour du drap d'or donné aux Célestins d'Avignon. Il a exécuté « certaines peinctures à plaisance, lesquelles led. seigneur avoit devisées. » Jacques Scalle a achevé le tableau et le miroir où est e visage du roi, qu'il a offert à la reine. Le peintre « Alemant » a été chargé de « rabiller l'abillement de la moresque de Serennes, qui fut jouée devant le Roy le dimanche des brandons, et dont la ville de Marseille en a paié autres. » Pierre Garnier, dit Prelichault, peintre du roi, a peint un drap pour les arbalétriers « qui tire au blanc de bute, avecques certains dictes dessoulz. » Nicolas a fait venir de Lyon « certains voirres à faire victres », pour la maison du roi à Avignon, et Armand, peintre d'Avignon, a vendu plusieurs « miroirers de mort. »

Brodeurs. — Pierre Dubillant, brodeur, a brodé deux bâtons à la devise de la reine sur une robe, deux écussons armoriés sur deux couvertures de mulets de l'écurie, et a refait la moitié de l'écusson aux armes de Bretagne et de Laval, « pour ce que les premierez n'estoient pas bien. » Balthazar, secrétaire de la reine a fourni « une aulne et demye de damas » à maître Pierre le brodeur ; l'étoffe a servi à « luy faire ung gippon. » Dubillant était aussi qualifié de valet de chambre. Il a brodé « deux harnoys et housses. » Les valets du brodeur reçoivent du vin pour avoir montré à la reine, les bannières qu'ils ont faites au palais de la ville d'Aix. Johannon de la Salle, maître d'hôtel, a versé « VII f° V g° » à un brodeur d'Avignon qui a brodé, « ung bureau de velour vert, brodé à tourterelle et à actores, lequel nous avons donné à mondit seig. », Jehan Reboul, marchand à Aix, a livré deux « aulnes de vert, pour doubler led. bureau, » et du gris pour doubler le bas d'une robe.

Tapissiers. — Nicolas Genet, tapissier, a vendu la toile de Laval qui a servi à confectionner quarante-trois draps de lit et cinq courtines pour la provision du château de Beaufort. Colin Roustille a fourni « deux aulnes et demye de drap ». Genet a tendu une tapisserie dans le manoir de Launay, pour les couches d'Yolande, fille de la reine de Laval. Cette tapisserie a été apportée d'Angers en voiture. Gardin, valet de Genet, a fait « appareiller ung métier à ouvrer à ouvraige de Turquie. » Le Picard, valet de la garde-robe, a fait

Digitized by Google

« adouber le grand tapiz d'une chambre. » L'argentier a remis « IIII f° aux compaignons de la galée d'ung Florentin pour certain présent qu'il a fait en tapisserie et autres choses. » Mondenille, marchand, demeurant à Marseille, a fourni « plusieurs tappiceries à ouvraige de Sarrazins. » Jehannon Fourbin a acheté six tapis d'Espagne, destinés à la bastide du roi à Marseille, pour le prix de « LXXII f°. »

Relieurs. — Michel Presteau, relieur, a reçu « IIII f° pour avoir tympanné, nectoié, relié et mis à point lesd. heures, (celles enluminées par Missant). » La couverture d'un psautier a coûté « III g°. »

Musiciens. — Les musiciens sont nombreux. Les comptes citent : « Cole, la trompete, François, le tabourin, les clerons, Moinet, trompecte, les cymballiers, Sigalle, trompecte, les jours de doulce mer, les herpeurs, les troys maures des galères viniciennes qui ont joué du tabourin devant le Roy. » Le tambourin apprend à danser aux damoiselles de l'hôtel de la reine. On lui offre, en récompense, deux bracelets. Jehan de la Jaille, échanson et Baltazar doivent renouveler les cordes de la harpe de Jeanne de Laval, qui est accordée avec soin par « le herpeur. » Jehan de Bar, pelletier, fourni l'étui pour enfermer l'instrument favori. Tous les musiciens, ainsi que les trompettes d'Aix, reçoivent de belles étrennes au jour de l'an. A Lyon, deux tambourins jouent « la dance, les fériers de Pasques. » A Arles, d'autres tambourins se joignent aux ménétriers pour distraire les eames et les damoiselles. Les six bannières des clairons sont ornées des armoiries de Jérusalem et de Hongrie. Le travail est fait avec « deux piesses de tarcenel et deux caines six paulm. de taphetas blanc. » Les chantres reçoivent « VIII f° VIII g° pour leur O qu'ilz ont fait pour le Roy en ces advens de Nouel. »

Graveurs. — Jehan Nicolas a gravé des armoiries sur un signet d'or. Jehan Aragon, orfèvre, a reçu cent sous tournois « pour la façon et graveure de notre grant scel qu'avons faire reffaire aux armes et à la devise que portons de présent. Jehan Legracieux a gravé le poinçon qui sert à marquer la vaisselle employée pour le service de la Cour. Sur un des signets on a gravé le « visage de monseig. »

III

Objets d'art. — « A Jehan du Liège, marchant, pour ung cornet d'ivoire où qu'il a ung soufflet d'argent et iceluy cornet avons donné à mond. seigneur, pour IIII l. II s. VI d. — A Jehan Bernart, pour restitucion de deux escuz qu'il nous presta à la Roche-sur-Yon pour achacter une fourchecte d'argent de Jaspre à prendre composte, LV s. » Luppi, sergent d'armes, est allé quérir certaine vaisselle d'argent perdue pendant le voyage de Château-Gontier. Maître Ligier, orfèvre d'Avignon, a vendu « une paire de patenostres de cacidoine, lesquelles nous avons données à monseigneur pour CX s. » Luppi a acheté chez « un guainier d'Avignon ung estuy pour n^re^ grand paelle d'argent. » Ligier a façonné et doré une tasse d'argent à fleurs de pensée. Jehan Bourcier, » maistre de la chambre aux deniers, » a soldé le prix « des paternoster de gest pour donner à mond. seigneur. » Le physicien a acquis une cuillère d'argent dont la reine s'est servie pour prendre médecine. Mengin Ferry, mercier, a vendu une paire de chandeliers de cuivre et une paire d'ivoire pour mettre à Gardanne, moyennant « III f° II g°. »

Maître Odinet, imagier, a fabriqué un vœu de cire, qui a été placé dans l'église des frères prêcheurs de Saint-Maximin, à Aix. Ce vœu a été peint par Jehan Cappicin, qui a fait le même travail pour le drap de bougrain armorié « pour asseoir led. veu. » Puis, un peintre de Brignoles est venu à Saint-Maximin, « pour alongier de touz costez led. drap et le paindre aux armes de mond. seig. » Jehan Nigre, « fustier, » « a cédé et façonné le bois » pour led. siège. » « Huit hommes ont été employés au transport du vœu, qui a demandé deux journées. »

L'argentier a versé « VIII f° » pour l'achat d'un « camaheu. » Des marchands allemands ont vendu « des pasternoustres de cassidoyne et une jacinte. » Alain, barbier, a procuré trois langues de serpent garnies d'argent et un tableau d'or. Un gainier d'Aix a fabriqué un étui pour un reliquaire. Deux pierres fines ont été ajoutées à l'aiguière offerte à l'église Saint-Maurice « le jour de la solennité de lydrie. » On trouve ensuite la mention de deux diamants, de deux camaïeux taillés, de quatre carats de diamants bruts donnés à Jehan Castel, d'une image de Notre-Dame, d'une image de Saint-Sébastien, d'une image du Crucifix, toutes les trois de camaïeu enchâssé en or, d'un livre appelé « le Mirouer historial, » d'une « Notre-Dame de Egypte » donnée par le roi à la reine, d'un grand vase de cristal, garni d'argent doré au pied et au couvercle et remis par Michel Dyny de Médicis, d'un saphir que le roi portait au doigt et que Loys Daurye avait vendu. Mentionnons aussi les paiements faits à Jehan Lalemant pour un camaïeu représentant une roche à plusieurs personnages ; à maître Guilhem, de Carpentras, astrologue et fabricant d'horloges, pour une horloge en forme de pomme ronde ; à Pierre Adam, orfèvre, pour un anneau d'or à enchâsser le rubis du roi ; à Georges, l'enlumineur, pour deux camaïeux ; à Guilhem, de Carpentras, pour un cadran carré, « fait à touz climatz » et doré ; a Margery, orfèvre d'Avignon, « pour une grosse patenostre de coral, quatre verges de coral à mectre ou doy et ung cure dent de coral avec XV petites patenostres. »

Digitized by Google

Michel Dyny a cédé trois grandes coupes et un plat de cristal de Venise « ouvrez à personnages à la mode d'Ytalie. »

Terminons par d'autres mentions : « A Jacques Damelle, marchand de Montpellier, C X f° que lui avons fait paier et bailler par nostred. argentier pour paiement d'un dyament et ung fermaillet fait à façon d'un aigle qu'avons prins et achaté de luy, pour le rendre à Blanche la Bastarde, pour et en lieu d'un autre dyament qu'avons naguères prins d'elle pour donner à ung Vénicien, qui nous avoit apporté plusieurs choses estranges de par sire Jacome-Anthone-Marcel, demourant à Venise, pour ce, C X f°. — Pour or, façon et esmailleure de une verge d'or esmaillée de noir faite le XXII[e] jour de mars mil IIII[c] LI, sur laquelle est chargée la vie de la Magdalaine, pesant, icelle verge, ung gros d'or, pour ce, XLI s. III d. — A Gabilleau, orfèvre, pour faire ung signet d'or pour le Roy où y a ung quadran dedans qui se ferme à une tablette d'or, XL f°. — A Jacotin Picart, ymaigier, pour le crucifix de la Magdalaine qu'il a fait à Saint-Maximin sur l'entrée du cueur de l'église, XXV f°. — A Jacotin, qui vint à Marseille asseoir l'ymaige de sainct Jeroisme et autres plusieurs petiz ymaiges en l'ermitaige dud. Sainct-Jeroisme, VII, f°. »

Tous les extraits précédents sont empruntés au manuscrit de la Bibliothèque d'Angers, dont nous avons donné l'analyse au commencement de ce travail, ainsi qu'aux archives des Bouches-du-Rhône, B. 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484. Ces derniers documents proviennent de la Chambre des comptes d'Aix. Comme le lecteur a pu en juger, cette série de pièces inédites contient sur la vie, les mœurs, les usages et les arts au Moyen âge, des renseignements nouveaux et intéressants qui méritaient d'être mis en lumière.

ANDRÉ JOUBERT,
Lauréat de l'Académie des Inscriptions
et Belles Lettres.

LE ROI RENÉ DANS LES SOUVENIRS POPULAIRES

Le souvenir du roi René est resté très vivant dans le peuple, aussi bien en Anjou qu'en Provence. En Anjou, la tradition lui attribue les peintures décoratives des manoirs de Chanzé et de Reculée. Au siècle dernier on l'appelait encore le *Roi des gardons* sur les bords de la Maine, à cause de son amour des pêcheurs pour lesquels il avait institué une fête spéciale. Il ne reste que quelques vestiges de son manoir de Reculée, mais ce faubourg a conservé le souvenir du bon roi et la tradition de la pêche. Le plus célèbre de ses ermitages, celui qui avait ses préférences, était celui de la Baumette, situé sous le roc de Chanzé. C'était un simple jardin dans lequel René s'était plu à reproduire une imitation de la grotte de la Sainte-Baumé en Provence. D'où le nom de Baumette. Cet ermitage a survécu à la Révolution et a été restauré récemment. Jusqu'en ces derniers temps, le peuple s'y portait en foule à la Madeleine « pour rester gai toute l'année. »

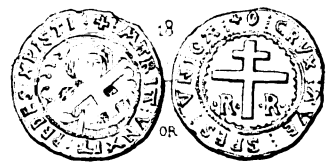

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN PROVENCE

En ce qui concerne la Provence, Mistral nous écrit que les traditions relatives au bon roi sont répandues surtout dans les environs d'Aix et de Marseille. Dans ces deux villes, par exemple — et à Digne aussi — on donne le nom de « cheminées du roi René » à des promenades abritées par les remparts, où ce prince venait, dit-on, se chauffer au soleil. Sans parler des célèbres jeux de la Fête-Dieu qui avaient lieu autrefois à Aix et sur lesquels s'étend plus haut M. Julien Tiersot, les Tarasconnais attribuent au roi René la fondation des jeux de la Tarasque qu'il aurait institués pour égayer sa femme, Jeanne de Laval, trop portée à la mélancolie.

Les tambourinaires jouent encore un morceau de musique ancienne (?) qu'ils appellent « la marche du roi René. »

Le roi René et la reine Jeanne, sa devancière, sont les deux uniques souverains anciens dont le peuple provençal ait gardé mémoire.

Dans ses *Souvenirs de Voyage* publiés en 1844, M. Xavier Marmier dit que les enfants chantent parfois en allant le long des rues, cette chanson :

Bouen René doou plus haout séjour,
Giéto un coou d'auey sur la Prouvenço.
Regardo en aquesto beou jour
Nouestrei cooers per tu plens d'amour.

Bon René, du plus haut séjour, — Jette un coup d'œil sur la Provence. — Regarde dans ce beau jour — Nos cœurs pour toi pleins d'amour.

Le roi René a aussi son dîner à Paris, connu sous le nom de « Dîner du roi René. » Il est présidé par le marquis de Villeneuve, époux de la princesse Jeanne Bonaparte. Pour en faire partie il faut, je crois, être provençal, de famille noble et d'une noblesse qui remonte au roi René.

PAUL SÉBILLOT.

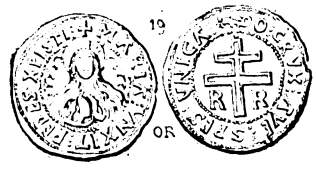

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN PROVENCE

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DU ROI RENÉ

JEAN-SANS-PEUR.

CONTE BRETON.

Il y avait une fois un homme qui se vantait de n'avoir jamais eu peur de sa vie et de ne rien craindre au monde, et on l'avait nommé pour cela Jean-sans-Peur. Il était jardinier chez le curé de sa paroisse. En ce temps-là, on voyait souvent des processions de morts, la nuit, et même quelquefois en plein jour. Une nuit, assez tard, le curé dit à Jean : — Va-t'en à l'église me chercher mes lunettes, que j'ai oubliées sur l'autel, et dont j'ai besoin pour préparer mon sermon de dimanche.

— C'est bien, répondit Jean, j'y vais.

Dès qu'il fut entré dans l'église, le curé, qui le suivait, sans qu'il s'en fût aperçu, ferma la porte à clef sur lui, et quand il voulut sortir, il se trouva empêché.

— Bah ! se dit-il, M. le curé croit sans doute que j'aurai peur de passer la nuit dans l'église, mais il se trompe.

Et il s'assit dans une stalle du chœur, comptant dormir à l'aise. Et en effet, il ne tarda pas à s'endormir. Mais, vers minuit, il fut réveillé par le bruit de la grande porte s'ouvrant à deux battants, et son étonnement fut grand de voir les cierges allumés, sur l'autel, et d'entendre des chants et de voir entrer une procession croix et bannières en tête, comme le jour du grand pardon de la paroisse. Et tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, étaient habillés en gris, il ne connaissait personne, dans toute cette foule. Il crut pourtant reconnaître un ancien curé de la paroisse et riche propriétaire, chez qui il avait été garçon vacher, dans son enfance, mais morts tous les deux, depuis plusieurs années. Tout cela lui paraissait fort étrange. Un prêtre, à lui inconnu, monta à l'autel, et, s'adressant aux assistants : il dit : « S'il y a parmi vous un vivant qui veuille me répondre la messe, je le prie de s'avancer ». Personne ne bougea ni ne dit mot. Le prêtre répéta les mêmes paroles, sans plus de succès ; puis, il les prononça une troisième fois, avec une grande tristesse. « Voilà ! Voilà ! » répondit alors Jean-sans-Peur, et il s'avança au pied de l'autel.

Le prêtre dit la messe, d'un bout à l'autre, et Jean fit les répons comme il avait l'habitude de le faire avec son curé.

Après l'*Ite missa est*, l'officiant dit en s'adressant à Jean : « Que la bénédiction de Dieu soit sur toi et sur les « tiens ! Depuis plus de cent ans, je viens ici, toutes les « nuits pour essayer de dire la messe, et je ne puis la dire, « faute de trouver un homme vivant pour me la répondre. « Dieu m'avait imposé cette pénitence, pour une messe re- « commandée et payée pour les âmes du purgatoire, et que « je n'ai jamais dite. Nous sommes ici trois cents âmes de « la paroisse, retenues en Purgatoire, et tu nous as toutes « délivrées, et nous allons à présent pouvoir entrer ensem- « ble au Paradis. Voici mon étole, que je te donne, et, pen- « dant que tu la posséderas, tu n'auras rien à craindre, ni « des vivants, ni des morts, ni de quoi que ce soit au mon- « de. Encore merci, et adieu jusqu'aux joies éternelles, où « nous nous retrouverons un jour ! »

Jean prit l'étole que lui tendait le prêtre, et aussitôt les cierges s'éteignirent sur l'autel, et l'église tout-à-l'heure pleine de fidèles, recueillis et silencieux, se vida comme par enchantement.

Tout cela lui paraissait bien étrange, et il resta convaincu de la vérité des histoires de revenants qu'il avait souvent entendu conter, aux veillées d'hiver, et auxquelles il n'ajoutait aucune fois, jusqu'alors.

Au point du jour, le sacristain vint sonner l'*Angelus*, et il put sortir, alors, et, en arrivant au presbytère, il alla tout droit à la chambre du curé, qui était encore au lit, et lui dit tranquillement :

— Voilà vos lunettes, M. le curé.

— Tu as donc passé la nuit dans l'église ?

— Vous le savez bien, M. le curé.

— Et tu n'as pas eu peur ?

— Non, je n'ai pas eu peur, et vous m'avez fourni l'occasion de faire une bonne action.

Comment cela ? Est-ce que tu as vu quelque chose d'extraordinaire.

— Oui, j'ai vu quelque chose d'extraordinaire.

— Quoi donc ? des revenants ? Mais tu ne crois pas aux revenants.

— J'y crois, à présent ; mais, je ne vous dirai pas ce que j'ai vu ; vous avez voulu me faire peur, me jouer un vilain tour, et je quitte votre service ; je veux voyager.

Et il partit aussitôt, malgré les efforts du curé pour le retenir, et n'oublia pas d'emporter l'étole (1).

La nuit le surprit dans une forêt, où il ne trouvait aucune habitation. Il aperçut un grand feu, dans une clairière, et marcha dans cette direction. Arrivé près du feu, au pied d'un grand chêne, il n'y trouva personne, ce qui l'étonna, mais des pierres étaient disposées autour, en guise de sièges. Il s'assit sur une de ces pierres et attendit.

— C'est, sans doute, un rendez-vous de brigands, se dit-il ; Nous verrons bien. Ayant entendu quelque bruit au-dessus de lui, il leva les yeux et aperçut les cadavres de deux pendus, qui se balançaient au vent et s'entrechoquaient, sur sa tête.

— Eh ! camarades, leur criait il, venez donc vous chauffer à ce bon feu et me tenir compagnie ; il me semble que vous ne devez pas être là à votre aise (2).

Et il les dépendit et les assis sur des pierres, autour du feu. Il les toucha de son étole, et ils se ranimèrent, et parlèrent ainsi : — « Nous sommes deux criminels, qui avons « fait tout le mal possible, pendant notre vie, et qui avons « fini par être justement pendus. Il y a longtemps que nous « étions ici, dans l'état où vous nous avez trouvés, et nous « devions y rester jusqu'à ce que quelqu'un eut fait pour « nous ce que vous avez fait : Mais, il reste encore quelque « chose à faire pour que nous soyons complètement sauvés « et que nous puissions entrer au Paradis ».

— Que reste t-il donc à faire ? demanda Jean ; parlez ; et, si je puis, je le ferai.

— Ensevelissez d'abord nos os en terre sainte, dans le cimetière de la paroisse ; puis, fouillez la terre du même cimetière, à l'angle du mur, à l'orient, et vous y trouverez un riche trésor, composé de croix, d'ostensoirs, de calices, de reliquaires d'or et d'argent, ornés de pierres précieuses, que nous avons volés dans différentes églises et cachés en cet endroit. Vous vendrez tout cela et en distribuerez l'argent aux pauvres, et alors seulement nous serons reçus dans le Paradis de Dieu.

— C'est bien, je le ferai, répondit Jean.

Et il le fit, en effet, après quoi, il continua sa route.

1. A partir d'ici, le récit s'égare dans des épisodes empruntés à d'autres fables, et qui n'ont pour but que de prouver l'intrépidité du héros et de démontrer la vertu de l'étole du prêtre mort, qui est un véritable talisman.

2. L'existence de ce feu n'est pas motivée ; c'est sans doute une défaillance de mémoire de ma conteuse.

Digitized by Google

Vers le coucher du soleil, il se trouva sous les murs d'un beau château. — Je vais demander à loger dans ce château, se dit-il. La porte était ouverte, et il pénétra dans la cour, sans rencontrer personne. Il entra dans le château, en parcourut tous les appartements et ne vit nul être vivant, ce qui lui parut étrange. Il se mit à une fenêtre, et aperçut, à quelque distance, une maison habitée. Il s'y rendit, et demanda à loger et à souper.

— Etes-vous peureux ? lui demanda le maître de la maison.

— Je ne sais pas ce que c'est que la peur, répondit-il, et je ne crains rien au monde.

— Eh ! bien, si vous voulez passer la nuit dans le château que voilà, et venir, demain matin, me dire ce que vous y aurez entendu et vu, je vous récompenserai bien.

— Très volontiers, répondit Jean.

Il soupa bien, puis, vers les dix heures, il se rendit au château abandonné.

Ce château avait appartenu à des seigneurs qui avaient commis tous les crimes imaginables, si bien que tout le monde les croyait damnés, et, depuis qu'ils étaient morts, on y entendait un tel vacarme, toutes les nuits, que l'on ne pouvait plus l'habiter, et l'on disait qu'il s'y tenait un sabat de diables, parmi lesquels se trouvaient les anciens seigneurs.

Jean se coucha dans un bon lit de plumes, qui était dans une des salles du rez-de-chaussée, et attendit. Vers minuit, il entendit du bruit dans la cheminée, et trois personnages d'un aspect étrange en descendirent. Ils allumèrent une chandelle, s'assirent à une table et se mirent à jouer aux cartes.

Bientôt ils s'accusèrent mutuellement de tricher, se disputèrent, et ce fut un beau vacarme ! Jean, qui ne dormait pas et ne s'était pas déshabillé, se leva doucement, s'avança vers eux et dit : — Voilà bien du bruit, camarades ! J'ai vu le coup, et je vais vous mettre d'accord.

Ils furent d'abord bien surpris, mais ils acceptèrent son arbitrage et lui proposèrent de prendre part à leur jeu.

— Volontiers, leur dit-il, mais ne trichons pas.

Mais ils trichaient toujours. Une carte étant tombée sous la table, Jean prit la chandelle, pour la chercher, et vit qu'ils avaient des pieds fourchus. Je m'en doutais bien, se dit-il,— ce sont des diables ! Voici le moment, ou jamais de faire usage de mon étole. Et il la tira de sa poche et la mit au cou des diables, qui poussèrent des cris épouvantables : — grâce ! grâce ! ôtez cela, et laissez-nous partir ! — Je ne l'ôterai et ne vous laisserai partir que lorsque vous m'aurez promis de ne plus venir inquiéter les habitants de ce château.

— Nous vous le promettons, nous n'y reviendrons plus.

— Vous pouvez partir, alors, mais ne revenez pas, autrement, vous ne seriez pas quitte à si bon compte.

Jean ôta alors l'étole du cou des diables, et ils s'en allèrent par où ils étaient venus, c'est-à-dire par la cheminée.

A partir de ce moment, on n'entendit plus de bruit dans le château hanté, et les propriétaires purent retourner l'habiter et y vivre tranquilles. Jean épousa la fille unique du seigneur, qui était très riche et très belle, et ils vécurent heureux ensemble; et quand ils moururent, l'étole fut placée dans leur tombe, et elle les aida encore à aller au Paradis.

Conté en breton par Marguerite Philippe, de Pluzunet, recueilli et traduit par F.-M. LUZEL.

Plouaret, 12 septembre 1887.

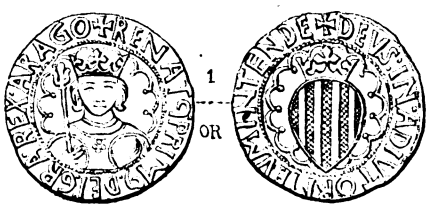

MONNAIE DU ROI RENÉ FRAPPÉE EN CATALOGNE

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Alphonse Lemerre. — *Histoire de la Révolution,* par Michelet, 7 vol., petite bibliothèque littéraire.

Librairie Hachette. — *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire* (la Vendée), par Henri Wallon, 1 vol. in-8. — *Manuel d'ancien français : la littérature française au moyen âge,* par Gaston Paris, 1 vol. in-18.

Librairie Quantin. — *Les élections et les cahiers de Paris en 1789,* par Ch.-L. Chassin, 2 vol. in-8. — *Les Misérables,* de Victor Hugo, édition populaire en 8 vol. in-18.

Librairie Hetzel. — *La Renaissance physique,* par Ph. Daryl, 1 vol. in-18.

Librairie académique Perrin. — *Les origines de la Révolution en Bretagne.* — 2 vol. in-18, par M. Barthélemy Pocquet.

Librairie Retaux-Bray. — *Évêché et ville de Kemper,* par A. du Chatellier, 1 vol. in-8.

C'était au printemps de 1852. Le coup d'Etat avait fait des loisirs à Michelet en lui enlevant sa chaire du Collège de France. Il songea à les occuper dans la solitude, loin de son cher Paris qu'on venait de museler. Comme il portait déjà dans l'âme l'histoire de la Révolution, Emile Souvestre lui conseilla d'aller étudier sur place à Nantes, la terrible guerre de Vendée et les noyades qui en avaient été la suite, et il lui donna une lettre de recommandation pour son beau-frère, M. Papotte, qui était alors chef d'institution dans cette ville.

« Ce fut très volontiers, a écrit Michelet dans la préface de l'*Oiseau*, que je me détachai, que je rompis avec toutes mes habitudes ; j'enfermai ma bibliothèque avec une joie amère, je mis sous clef mes livres, les compagnons de ma vie, qui avaient cru certainement me tenir pour toujours. J'allai tant que la terre me porta et ne m'arrêtai qu'à Nantes, non loin de la mer, sur une colline qui voit les eaux jaunes de Bretagne aller joindre, dans la Loire, les eaux grises de Vendée. »

Ce voyage, qui devait durer plus d'un an, n'était pas accompli si volontiers que Michelet voudrait nous le faire accroire. La vérité c'est qu'il était ruiné et qu'il s'agissait, comme l'a avoué depuis sa veuve dans les premières pages de *Ma jeunesse*, « de porter dignement l'indigence qui lui revenait si tard, après un demi-siècle de labeurs. Pour se garder de ce qu'elle a de dépressif dans les villes, sous le regard de tous, il prit le sage parti de se réfugier au fond d'une campagne, à cent lieues de Paris. »

Cette campagne, située au sommet d'un coteau qui domine la rivière de l'Erdre appartenait à un monsieur Pironneau. La maison, du style Louis XV, coiffée d'un toit en poivrière, se

Digitized by Google

composait de quatorze pièces, dont un beau salon meublé presque entièrement avec des meubles provenant de la vente du roi Louis-Philippe, une salle à manger, un cabinet de travail et quatre ou cinq chambres à coucher. C'est dire que nos réfugiés étaient au large.

Un beau jardin s'étendait devant la maison, un verger plutôt qu'un jardin, plein d'arbres fruitiers, de légumes et de plantes de mille espèces ; « toutes les herbes de la Saint-Jean et chaque herbe haute et forte. » Au fond de ce verger, « en perçant les vieilles charmilles et des allées de châtaigniers, on arrivait dans un coin de terrain argileux, stérile, d'où parmi des lauriers-thyms et autres arbres fort rudes, s'élançait un cèdre énorme, vraie cathédrale végétale, telle qu'un cyprès déjà très haut y était étouffé, perdu. Ce cèdre, au-dessous dépouillé et chauve, était vivant, vigoureux du côté de la lumière ; ses bras immenses, à trente pieds, commençaient à se vêtir de rares et piquantes feuilles ; puis s'épaississait la voûte ; la flèche devait atteindre environ à quatre-vingts pieds. On la voyait de trois lieues, des campagnes opposées des bords de la Sèvre-Nantaise et des bois de la Vendée. Notre asile, bas et tapi à côté de ce géant, n'en était pas moins signalé par lui dans un rayonnement immense, et peut-être lui devait-on son nom : la Haute-Forêt (1).

Ce lieu était admirablement choisi pour travailler et pour rêver.

Quand Michelet arriva à Nantes, la ville était plongée dans une tristesse morne qui tenait de la terreur. Le parti légitimiste, trompé une fois de plus dans ses espérances, s'était enfermé à double tour dans ses grandes maisons du cours Saint-Pierre. Le parti républicain n'existait plus. Non qu'il eût été dispersé par le coup d'Etat, l'empire avait fait une exception en sa faveur et ne l'avait persécuté dans aucun de ses membres. Pourquoi ? C'est encore une énigme. On s'était contenté de dresser à la préfecture une liste de vingt-sept suspects qu'on avait communiquée aux intéressés. De ce nombre étaient le docteur Guépin, Clémenceau, le père du député du Var, Ernest Ménard, le romancier du pays nantais, et Blanchard-Luminais, tous montagnards de la plus belle eau, mais dont l'honnêteté et la probité politique étaient à toute épreuve. M. Ernest Ménard, aux souvenirs duquel je faisais appel il y a quelques années, estimait que s'ils avaient été épargnés après le 2 décembre, c'est que l'empire voulait les garder sous sa main pour combattre à Nantes et dans l'Ouest l'influence alors considérable du parti légitimiste. Diviser pour régner ! Ce qui tendait à le laisser vivre, c'est que, seul de tous les journaux républicains français, le *National de l'Ouest*, que dirigeait le père Mangin, n'avait pas été supprimé. On l'avait seulement obligé de changer de titre. Il s'était appelé le *Phare de la Loire*, et voilà tout.

C'est dans ce milieu républicain que vécut Michelet durant son séjour à Nantes et qu'il s'inspira pour écrire la partie de son histoire de la Révolution qui touche à la guerre de Vendée. Il fréquentait beaucoup dans ses après-midi le docteur Guépin et M. Ernest Ménard, mais la plus grande partie de son temps se passait chez M. Dugast-Matifeux et Benjamin Fillon, deux républicains de vieille roche, aussi austères que profondément instruits, qui avaient amassé, à force de patience et de recherches, des documents d'un prix inestimable sur la période révolutionnaire dans la Loire-Inférieure et dans la Vendée.

Dix ans auparavant, en 1843, Bachelier, le terrible président révolutionnaire de Nantes, était mort, laissant dans ses papiers des milliers de pièces imprimées et manuscrites qu'il avait héritées d'un montagnard dantoniste nommé Goupilleau et c'était M. Dugast-Matifeux qui avait acheté le tout à vil prix.

Vous pensez quelle mine pour Michelet qui n'a jamais travaillé qu'aux sources ! Il me semble le voir feuilleter d'une main fiévreuse le dossier de Charette, la correspondance de Sapinaud, de Lescure, Bonchamps, Larochejacquelein, les bons de réquisition de l'armée catholique et royale ; les rapports de Carrier à la Convention, ses proclamations révolutionnaires, tous les papiers sanglants, enfin, de cette époque pleine d'épouvante... Quelle joie pour lui quand il mettait la main sur un document précieux, lui dont la conscience s'effarouchait d'un rien, qui avait horreur du doute et qui n'hésitait pas à jeter son travail au feu quand il s'apercevait de la plus petite erreur commise ! Il rentrait le soir à la Haute-Forêt plus allumé que d'habitude, et, sans prendre seulement la peine de s'asseoir, il arpentait le verger, la maison, en récitant à haute voix des morceaux de chapitre. Habitude qu'il avait gardée du temps qu'il professait au Collège de France, il pensait tout haut ce qu'il avait à écrire, de là sans doute le rythme de sa langue et la fougue un peu déclamatoire de son style.

Ah ! la page superbe que celle qu'il a consacrée à la guerre de Vendée, au siège de Nantes, à la dictature de Carrier ! Je ne lui ferai qu'un reproche c'est de ne pas avoir été assez sévère pour ce monstre. Michelet n'avait pénétré qu'une partie des causes de la guerre civile. S'il avait eu entre les mains les documents qui ont servi à M. Lallier pour écrire les *Noyades de Nantes* et à M. Wallon pour écrire l'*histoire du tribunal révolutionnaire*, il est probable qu'il eût été pour lui sans pitié. Je viens de lire le nouveau réquisitoire que M. Wallon vient de publier sous le titre : les *Représentants du peuple en mission et la justice révolutionaire dans les départements*. Je ne sais pas de lecture plus instructive et plus accablante pour la mémoire des représentants en général et de Carrier en particulier. Pour lui la Loire n'était qu'un torrent révolutionnaire, « la baignoire nationale » et il la trouvait trop petite. « Tu es plus heureux que moi, dit-il à Laignelot, qui partait pour Brest ; tu as un plus grand bassin et des bâtiments à ton service. » On ne sait pas au juste le nombre des noyades en Loire. Philippe-Tronjolly, dans le procès de Carrier, en compte vingt-trois. On n'en a pas la preuve, mais il y en eut sept au moins bien constatées. Une d'elles fut, dit-on, de huit cents sur deux bateaux, un autre de quatre cents et une de trois cents. Les calculs les plus modérés portent le nombre totale des victimes à mille sept cent soixante-dix-sept pour six noyades, à mille huit cent soixante-dix-sept pour sept. Le témoin Naudy rapporte, dans ce procès, qu'il entendit Lamberty dire à Carrier : « En voilà deux mille huit cents d'expédiés », et sur la demande d'explication du propos, Carrier répondit : « Quoi ! vous n'entendez pas que cela veut dire que j'en ai fait descendre deux mille huit cents dans la baignoire nationale. » Telle fut l'œuvre de ce monstre. Il s'était vanté de faire de Nantes un cimetière plutôt que de ne pas la régénérer à sa façon. Il

1. Sur le tronc de ce cèdre on a placé depuis une plaque pour rappeler le séjour de Michelet à la Haute-Forêt.

Digitized by Google

avait déjà accompli la moitié de sa promesse quand il fut rappelé par la Convention.

Un jour que j'en causais avec Mad. Michelet, elle me dit que Carrier lui faisait l'effet d'avoir eu le vertige de l'eau ! C'est possible, mais à la différence de ceux qui ont le vertige, bien loin de se jeter dans cette Loire qu'il devait rougir du sang de ses victimes, il trouvait plus simple d'y noyer « les brigands et les contre-révolutionnaires ! » Dieu nous préserve de ces hommes et de ce vertige !

—

C'est, j'imagine, pour prévenir le retour de la Terreur que de tous côtés on met tant de soins à instruire le procès de la Révolution française. Car on n'a pas fini de dépouiller toutes les archives, on n'a pas encore démêlé toutes les causes qui firent dévoyer le grand mouvement de 1789, et à ce point de vue je ne saurais trop louer notre compatriote Ch.-L. Chassin pour la façon dont il a rempli la tâche à lui confiée par le Conseil municipal de Paris. Les deux premiers volumes de la *Collection de documents relatifs à l'Histoire de Paris pendant la Révolution française* sont des plus curieux et contiennent une foule de matériaux dont les historiens, Michelet tout le premier, n'ont tiré aucun parti. Le premier volume traite de la *Convocation de Paris aux derniers Etats-généraux*; le second contient, coordonnés et commentés d'une façon très sûre et très impartiale, tous les documents manuscrits et imprimés qui subsistent sur les *Assemblées primaires* et les *Cahiers primitifs* de la ville et des faubourgs de Paris. Les élections ecclésiastiques y sont présentées pour la première fois en détail avec diverses pièces de la plus haute importance, comme le cahier des Jansénistes. Les élections de la noblesse, subdivisée en vingt départements sont données au complet. La reconstitution des élections du Tiers-Etat, rendue presque impossible par l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871, y est opérée pour trente-huit des soixante districts. On trouve encore dans ce précieux volume les mémoires des corporations ouvrières, les doléances pour les ouvriers hors des corporations et des renseignements inédits sur la question du pain. Bref, ce travail consciencieux fait le plus grand honneur à M. Chassin dont on connaît d'ailleurs les vastes connaissances et la méthode historique. Ses *Cahiers des curés* qu'il a publiés il y a quelques années étaient comme la préface des *Elections et des cahiers de Paris*.

—

M. Gaston Paris nous apporte aujourd'hui dans son petit volume sur la *Littérature française au moyen âge* (XIe-XIVe siècle), une étude bien intéressante sur les romans bretons qui suivirent la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie. Ces romans reposent, suivant lui, sur les récits des conteurs et des chanteurs gallois, qui n'ont nullement passé par le latin. « C'est par ces chanteurs et conteurs que les fictions celtiques, dépouillées en général du caractère national que la plupart d'entre elles avaient eu autrefois, pénétrèrent dans le monde roman. Les musiciens bretons sont très souvent mentionnés à cette époque comme parcourant les cours d'Angleterre, puis de France ; leur instrument ordinaire était la *rote*, sorte de petite harpe. Ils exécutaient des morceaux de musique qu'ils faisaient précéder d'une explication du sujet : c'était toujours une petite aventure romanesque ; les morceaux de musique et les récits furent également désignés en français par le nom de *lais* (*lais bretons*, *lais de Bretagne*), qui paraît emprunté à l'anglais *lag*. Bientôt les sujets les plus célèbre de ces lais furent racontés en français : nous en possédon une vingtaine en vers de huit syllabes; dans le nombre, une quinzaine au moins ont pour auteur une femme, Marie, qui, née en France, était venue s'établir en Angleterre, et ayant appris le breton ou au moins l'anglais, mit en vers aimables et simples, sous le règne d'Henri II, un certain nombre de ces doux récits. Ce sont des contes d'aventure et d'amour où figurent souvent des fées, des merveilles, des transformations ; on y parle plus d'une fois du pays de l'immortalité, de cette île d'Avalon où les fées conduisent et retiennent les héros ; on y mentionne Arthur, dont la cour est parfois le théâtre du récit, et aussi Tristan, dont nous allons parler. Ce sont en grande partie les débris d'une ancienne mythologie, d'ordinaire incomplète et presque méconnaissable ; les personnages des contes celtiques sont naturellement transformés en chevaliers ; il y règne en général un ton tendre et mélancolique, en même temps qu'une passion inconnue aux chansons de geste. Les plus célèbres ou les plus beaux des lais de Marie sont ceux de *Lanval* (un chevalier est aimé d'une fée, qui finit par l'emmener avec elle), d'Ywenec (c'est à peu près le conte de l'*Oiseau bleu*), de *Frêne* (apparenté à l'histoire de *Griselidis*), de *Bisclavret* (histoire de loup-garou), de *Tidorel* (amours d'une reine avec un mystérieux chevalier du lac), d'*Eliduc* (double amour d'un chevalier, résurrection d'une de ses deux amies et résignation de l'autre), de *Guinyamor* (séjour d'un chevalier au pays des fées, où trois cents ans lui passent comme trois jours), de *Triolet* (histoire du tueur de monstre auquel un rival déloyal veut enlever le prix de sa victoire, récit déjà connu dans l'épopée grecque), de *Milon* (combat d'un père contre son fils), etc. — Parmi les lais qui ne sont pas de Marie, mais dont quelques-uns sont plus anciens, nous citerons : *Graelent* (même sujet que *Lanval*), *Mélion* (sujet semblable à celui de *Bisclavret*), *Guiron* (perdu ; racontait la cruelle histoire d'un amant dont un mari jaloux, après l'avoir tué, fait manger le cœur à sa femme), etc... Plusieurs des romans bretons et des romans d'aventure postérieurs ne sont que des lais agrandis. »

UN BIBLIOPHILE.

P. S. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au numéro prochain le compte-rendu du bel ouvrage de M. Barthélemy Pocquet sur les *Origines de la Révolution en Bretagne*, de l'*Évêché et ville de Kemper* par A. du Chatellier, des *Misérables* et de la *Renaissance physique*.

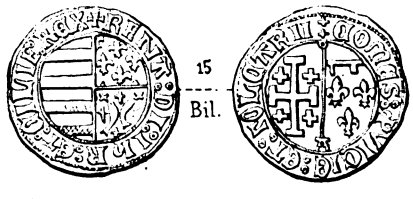

MONNAIE DU ROI RENÉ PRAPPÉE EN PROVENCE

Digitized by Google

LETTRES ET ARTS

—

La Bretagne à l'Académie française. — Dans sa séance du 15 novembre dernier, l'Académie française a décerné les prix de ses différents concours. Parmi les lauréats nous relevons un certain nombre de Bretons. Ainsi le prix Archon-Despérouses a été décerné à trois poètes dont M. Fréderic Plessis (de Brest) pour la *Lampe d'Argile*, et M. le Marquis de Pimodan a obtenu une mention honorable pour les *Soirs de défaites*.

Le prix Maillé-Latour-Landry a été décerné sans partage à M. Léon Séché qui, tout à la fois publiciste et poète, se recommandait particulièrement à l'attention de l'Académie et à ses encouragements, suivant l'expression de M. Camille Doucet, secretaire perpétuel de l'Académie française, rapporteur.

Le premier prix Montyon de 2000 francs a été décerné à Mlle Rault, née près de Saint-Brieuc.

M. Lecorgue, de Saint-Malo, en a reçu un de 1.500 fr. Des médailles de 1.000 fr. ont été attribuées à M. Lerondel, de Saint-Malo, et à Mlle Leray, de Cesson (Ille-et-Vilaine).

Mlle Michel, de Malesdroit (Morbihan), Marie Verne, de Lorient, Marie-Yvonne Le Cloarec, de Tréguier, ont eu chacune une médaille de 500 francs.

Des prix de 500 fr. ont encore été distribués à la veuve Le Clech, de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), à Feutren, Zélie, de Tonquédec (Côtes-du-Nord), à Mathurine Bihel, de Josselin.

—

La Bretagne et l'Anjou à l'académie des inscriptions et belles lettres. — Antiquités de la France. — L'Académie voulant récompenser par une distinction particulière les travaux de M. le duc de la Trémoille, ainsi que le judicieux et libéral emploi qu'il fait des magnifiques archives de sa maison, a décidé qu'il serait décerné une mention hors rang aux quatre volumes intitulés: *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne* (1488) ; *Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques* ; *Livres de comptes* (1395-1406), *Guy de la Trémoille et Marie de Sully ; Inventaire de François de la Trémoille* (1542) et *Comptes d'Anne de Laval.*

Une mention honorable est accordée à M. l'abbé Guillotin de Corson pour son ouvrage intitulé : *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.*

—

Le prix fondé par le baron Jobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, a été décerné pour une moitié à M. E. Cosneau pour son livre sur le *Connétable de Richemont, Arthur de Bretagne* (1393-1458).

—

Le château de Montmuran. — Nous avons dit dans notre dernier numéro que ce château historique venait d'être la proie des flammes. Nous sommes heureux d'annoncer que M. le Comte de la Villéon va faire restaurer immédiatement la partie détruite. Dans notre numéro du 15 décembre nous publierons deux vues de ce château dues au crayon de M. Emmanuel de la Villéon.

—

M. Bourgault-Ducoudray à Angers. — Dans notre dernier numéro nous avons constaté le grand succès obtenu par M. Bourgault-Ducoudray au concert de l'association artistique d'Angers. Voici en quels termes M. Jules Bordier, président de cette belle association parlait de l'*Enterrement d'Ophélie* (pièce pour orchestre) : « Inspiration charmante développée avec un art infini. Qui donc disait que Bourgault Ducoudray était simplement un savant ? Le musicien capable de batir l'orchestre de l'*Enterrement d'Ophélie*, aux sonorités si fines et si distinguées est incontestablement un compositeur de grand mérite. »

Et puisque nous sommes sur le chapitre de notre compatriote, disons qu'il a rouvert le 22 novembre au conservatoire son *Cours d'histoire générale de la musique* devant un public aussi nombreux que sympathique.

—

Les poètes bretons. — M. Olivier de Gourcuff doit publier prochainement chez Gautier, dans la *nouvelle bibliothèque populaire* un volume intitulé « les poètes bretons » pour faire pendant au poètes provençaux de Paul Mariéton.

—

La décoration de l'Hôtel de ville de Paris et les artistes bretons. — Parmi les artistes appelés par le conseil municipal à décorer l'intérieur du nouvel hôtel de ville figurent MM. Elie Delaunay, Luc-Olivier Merson et Lansyer.

M. Elie Delaunay est chargé du plafond de l'escalier d'honneur et de quinze compositions. Sujets : la *gloire de Paris*. Une somme de 85,000 francs sera affectée à cette décoration.

Dans le grand escalier des fêtes, M. Luc-Olivier Merson est chargé de 4 panneaux à 5,000 francs divers caissons et arcs doubleaux pour 31,000 francs.

M. Lansyer est chargé de la décoration d'un petit panneau dans un des salons du Préfet. Une somme de 5,000 francs sera affectée à ce travail.

—

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

A partir du 1er janvier, la *Revue* publiera un nobiliaire breton-angevin destiné à combler les lacunes regrettables du *Nobiliaire* de M. de Courcy.

Chaque notice de ce nobiliaire sera illustrée des armoiries de la famille et souvent de portraits. Ce travail sera réuni ensuite en volume comme celui de M. René Kerviler qui est en cours de publication, sous le titre : *Cent ans de représentation bretonne.*

La direction du **Nobiliaire breton-angevin** est confiée à M. le comte Régis de l'Estourbeillon, secrétaire de la rédaction de la *Revue historique de l'Ouest*, qui nous était tout désigné par son remarquable ouvrage sur les *Familles françaises à Jersey pendant la Révolution.*

Nous prions toutes les familles nobles de Bretagne et d'Anjou de vouloir bien adresser le plus tôt possible, au Directeur de la *Revue*, tous les renseignements de nature à faciliter le travail de notre collaborateur, M. le comte Régis de l'Estourbeillon.

—

AVIS A NOS LECTEURS

—

Dans notre prochain numéro nous terminerons le roman de M. René Huette et le 1er janvier nous en commencerons un autre de M. Francis Melvil intitulé : *Jean de Commana.*

M. Francis Melvil est l'auteur du roman paru il y a quelques années dans le *Temps* sous le titre: *Marcel Campagnac.*

A partir du 1er janvier la *Revue* publiera des lettres mensuelles d'Angers, Nantes, Rennes, Quimper, St-Brieuc et Vannes destinées à tenir nos lecteurs au courant des travaux littéraires et artistiques des six départements de Bretagne et d'Anjou.

La couverture du tome troisième sera adressée à nos abonnés avec le numéro du 15 décembre.

ARMOIRIES DU ROI RENÉ

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

4e ANNÉE. TOME IV — Nos 2 et 3 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JANVIER 1889

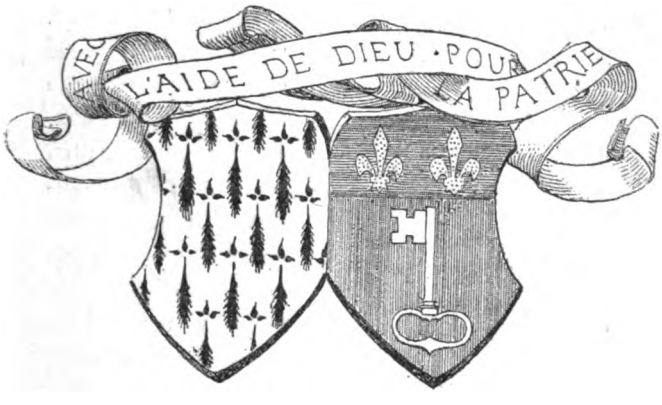

CHRONIQUE

L'éloge de Henri Martin par M. Jules Simon. — La religion des Druides. — M. Joseph Bertrand et M. Caro. — Les Bretons à l'Académie française. — M. Jules Simon à Rennes. — Les bacheliers d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. — Le dernier livre de M. Ernest Renan. — *Charles VIII en Italie.* — La *Loire* par Louis Barron. — Au gui l'an neuf!

Voici venue la trève des confiseurs et des libraires. C'est le moment de jeter un voile sur les tripatouillages politiques de l'année qui finit et de se mettre en règle avec les évènements littéraires, grands ou petits, qui ont marqué le commencement et le milieu de décembre.

J'ai d'abord à vous signaler la notice historique lue par M. Jules Simon sur la vie et les œuvres de M. Henri Martin dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. Un chef-d'œuvre que cet éloge où l'ironie aimable et légère côtoie d'une façon charmante la critique sérieuse des doctrines. Par exemple, je connais des Celtisants qui auront fait la grimace en entendant M. Jules Simon reprocher à M. Henri Martin son engouement des Druides. « Henri Martin, dit-il, était homme de parti, ce qui lui conciliait des sympathies d'un autre genre, moins sérieuses, mais plus nombreuses.... Il s'était engoué des Druides, un peu sur la parole de Jean Reynaud, et les recherches assez superficielles qu'il avait faites l'avaient confirmé dans la croyance que nous sommes plus redevables à nos ancêtres bretons qu'aux Romains et surtout au christianisme. Il se trompait, il exagérait, il attribuait aux Druides des doctrines arrêtées et profondes qui n'existaient que dans son imagination. Il y avait pourtant, au fond, une idée vraie, qui lui appartient et lui fait honneur. C'est la persistance, au sein de nos populations rurales, de l'élément gaulois, que n'ont pu étouffer ni la conquête romaine, ni la conquête franke. Rome ne supprimait pas les races vaincues; elle ne se les assimilait pas; elle les utilisait en les dominant. C'était aussi sa méthode économique; chez nous, elle s'est attachée à développer les richesses du sol par la création des grandes voies d'Agrippa, et les villes césariennes et augustales, dont Augustodunum (Autun) est le type. La Gaule resta gauloise en devenant romaine. Il aurait fallu féliciter Henri Martin de l'avoir si bien compris et si fortement établi. On ne voulut penser qu'à ses idées chimériques sur la religion des Druides et l'on s'en servit pour jeter le discrédit sur les premiers volumes de l'*Histoire de France*.... Henri Martin ne répondit pas aux critiques. Sa vie s'y serait consumée sans utilité. Il fit mieux; il tint compte, dans une nouvelle édition, de toutes les objections sérieuses. Ainsi, il a fini par reconnaître qu'il s'était en quelque sorte forgé une philosophie des Druides, très supérieure à la réalité; il a commencé à les étudier sur nouveaux frais; il s'est mis au courant de la science; il a fait des recherches, il en a provoqué d'autres. Il est allé de sa personne partout où on lui a signalé l'existence de monuments mégalithiques; il a recueilli et discuté les traditions et les légendes, et de cet ensemble de travaux, il a tiré deux choses: d'abord un volume d'études celtiques, très curieux, très intéressant par l'ardeur qu'il y déploie, attachant même par une crédulité naïve; en second lieu, une transformation heureuse des premiers volumes de son histoire qui, dans la troisième édition, ont perdu en grande partie le caractère chimérique qu'on leur avait justement reproché dans les deux éditions précédentes. »

Cette notice de M. Jules Simon sur Henri Martin a

Digitized by Google

obtenu un très grand succès sous la coupole de l'Institut, où elle avait attiré une foule considérable, et dans la presse qui l'a reproduite *in extenso* ou par fragments.

Quelques jours plus tard M. Joseph Bertrand, — encore un Breton — recevait à l'Académie le successeur de M. Caro et faisait à son tour l'éloge de son illustre compatriote. On sait que l'auteur de l'*Idée de Dieu* était de Josselin. Ou plutôt non, M. Caro était né à Poitiers, mais toute sa famille était originaire du Morbihan, et lui-même avait gardé pour la Bretagne un véritable amour filial. Il passait toutes ses vacances à Josselin; « longtemps nous dit M. le comte d'Haussonville, la vieille maison de famille, qui était un ancien couvent des Ursulines, a continué de réunir père, mère, frères, sœurs, dispersés aux hasards de la vie, et longtemps M. Caro s'est plu à venir dans ce pays où il aimait à goûter le charme et le repos du souvenir». Ce fut à Rennes, où il avait été envoyé après un court séjour à Alger, qu'il prépara sa thèse de doctorat sur le *Mysticisme au dix-huitième siècle*. Son père en quittant Poitiers avait été nommé professeur de philosophie à la faculté de Rennes, et c'est lui qui examina M. Jules Simon lorsqu'il se présenta au baccalauréat. L'auteur du *Devoir* vient même d'écrire à ce sujet dans le *Matin* une page très amusante et que je m'en voudrais de ne pas citer tout entière :

LA REINE ANNE
(Gravure extraite de l'*Expédition de Charles VIII en Italie*).

« L'examen de bachelier, que M. Lockroy veut faire disparaître, était devenu, écrit M. Jules Simon, une grosse affaire dans la vie d'un lycéen. Il se faisait en deux fois. Il durait, pour chaque fois, deux jours. Il n'en était pas ainsi quand j'ai été reçu bachelier. J'en veux raconter l'histoire, au risque de scandaliser les ministres opportunistes.

« C'était à Rennes, en 1831 ; il y a de cela la bagatelle de cinquante-sept ans. Une des rues les plus sales de la ville aboutissait à une porte cochère en mauvais état, au-dessus de laquelle un artiste inexpérimenté avait écrit en grosses lettres : *Collège royal.* On suivait, derrière cette porte, une allée irrégulière, boueuse, jonchée de paperasses déchirées, qui conduisait à une vieille maison délabrée et vulgaire. C'était le collège. On entrait de plain-pied dans le parloir, où trois messieurs revêtus de robes noires tombant en loques s'occupait languissamment de fabriquer des bacheliers. Il y avait le proviseur, M. Duffilhol, qui était médecin de son état; M. Caro, le professeur de philosophie, père du célèbre et brillant académicien, et un professeur de mathématiques dont le nom n'est pas resté dans ma mémoire. Le jour de ma réception, nous étions une douzaine de candidats dans la salle, venus de tous les coins du monde, de Brest, de Nantes, de Concarneau. Moi, je venais de Vannes. Il était deux heures de l'après-midi, et le bruit courait parmi

Digitized by Google

nous que nous serions tous examinés ce jour-là, parce que M. Caro voulait partir le soir pour Josselin. On m'appela l'un des premiers.

« Le candidat se tenait debout devant la table pendant tout l'examen. J'eus le bonheur de répondre passablement pour les mathématiques ; il ne s'agissait guère que de faire une division, nous n'avions pas d'autre tribut à payer aux sciences. M. Dufilhol me combla d'éloges pour un passage de Tacite que j'avais lu couramment et traduit à peu près. Restait la philosophie, pour laquelle je me croyais des grâces particulières. M. Caro m'interrogea sur l'association des idées, et me demanda si c'était une faculté. Je lui répondis que c'était une des lois de la mémoire. M. Monnier, mon professeur, ou, comme nous disions alors, mon régent de philosophie, m'avait conté cette histoire, que je répétai avec docilité. Non, c'était une faculté, d'après M. Caro. Il ne voulut pas en entendre davantage, et je compris qu'il disait à M. Dufilhol, en lui parlant à l'oreille, que je ne savais pas un mot de philosophie, et qu'il était à propos de me refuser pour faire un exemple.

« M. Dufilhol se récria vivement. Il faut vous dire que j'étais une manière de personnage. On avait fait concourir ensemble les élèves de tous les collèges de l'Académie, et justement j'avais eu le premier prix de philosophie. Mon exclusion déshonorerait le concours. M. Caro se leva de dépit et s'en alla. M. Dufilhol prononça les paroles sacramentelles : « Vous êtes reçu avec distinction. » Cela avait duré toute une demi-heure, en comptant l'altercation entre mes deux juges.

« J'étais entré là, à deux heures, comme simple citoyen, et j'en sortis, à trois heures et quart, avec le titre, le rang et les privilèges d'un bachelier. Je fus surpris de n'être pas regardé par les passants, mais je me souvins à temps qu'ils n'étaient pas avertis de ma nouvelle dignité. Je croyais de bonne foi que le monde m'appartenait, et, en effet, je fus nommé, un mois après, maître d'études sans traitement au collège de Rennes.

« Il y a loin de cet examen-là et des bacheliers de ce temps-là à ceux que M. Lockroy veut supprimer. Nous n'étions que des bacheliers pour rire ; mais je le dis tout net à M. Ferry, nous n'étions pas plus bêtes pour cela. »

LE MONT GERBIER DES JONCS.

M. Jules Simon en est la preuve vivante, M. Caro aussi, N'est-ce pas M. Caro qui, après avoir remporté au concours général le prix d'honneur de philosophie se vit refuser au baccalauréat comme un simple cancre ?

J'en aurai fini avec les académiciens bretons quand je vous aurai dit que M. Ernest Renan vient de publier le tome II de son *Histoire du Peuple d'Israël* (1).

Et maintenant je passe aux livres d'étrennes. Ils sont nombreux, cette année encore, et beaucoup sont de purs chefs-d'œuvre d'illustrations et de typographie, mais je ne suis point chargé d'en rendre compte, mon collaborateur qui signe modestement : « Un bibliophile », me reprocherait de marcher sur ses plates-bandes, et je n'aime pas à empiéter sur les attributions d'autrui. Je me contenterai donc de vous parler des deux volumes qui rentrent dans mon cadre en raison même de leurs sujets. Le premier a pour titre : l'*Expédition de Charles VIII en Italie*, histoire diplomatique et militaire, et pour auteur M. François Delaborde. Il a été publié chez Firmin-Didot sous la direction et avec le concours de M. Paul d'Albert de Luynes et de Chevreuse, duc de Chaulnes, enlevé prématurément aux lettres et aux arts dont il s'était fait le protecteur. C'est l'ouvrage le plus complet et le mieux fait qui ait encore paru sur le règne de Charles VIII. Comme le dit très bien l'auteur, presque tous les historiens se sont montrés sévères envers ce roi de France, et sévères jusqu'à l'injustice. A les en croire, l'expédition d'Italie n'aurait été que le résultat des chimériques ambitions du jeune roi, inspiré et poussé aux aventures par Ludovic Le More. Rien de plus contraire à la vérité. M. Delaborde, pendant qu'il était pensionnaire de l'école de Rome, passa la seconde année de son séjour dans cette ville à recueillir les matériaux d'une histoire des négociations diplomatiques entre Charles VIII et Ludovic Le More, antérieurs à cette expédition, et il est arrivé à prouver, documents en

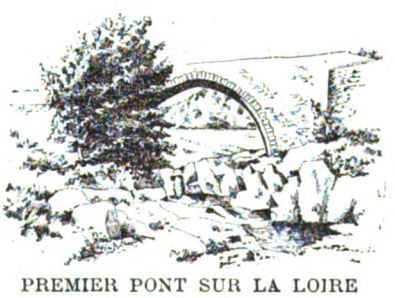

PREMIER PONT SUR LA LOIRE

1. Un vol. in-8, chez Calmann Lévy.

Digitized by Google

mains, que cette expédition était une nécessité, un besoin national. Il s'agit toujours de la lutte de la seconde maison d'Anjou pour la successions de Naples, lutte qui se termina par la perte définitive de ce royaume. Je signale aux amoureux du roi René le passage de ce livre qui a trait à son séjour à Naples et aux Bretons celui qui a trait au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne. Si la bonne duchesse semble avoir préféré Louis XII à Charles VIII, la faute en fut sans doute aux mœurs de celui-ci qui n'étaient pas d'une pureté irréprochable. Elle savait qu'il l'avait trompée sur les bords du Rhône avec quelques dames lyonnaises et qu'il n'était pas resté insensible aux beautés des Napolitaines. Car son penchant à la galanterie n'était un mystère pour personne, et la femme d'un des principaux seigneurs angevins, la duchesse de Melfi, en avait même tiré un parti qui fit scandale. Elle avait d'un premier mariage, une fille, Léonore de Marzani, aussi remarquable par ses charmes que par ses talents. Elle fut présentée au roi par sa mère. Elle montait à cheval avec une hardiesse toute virile : un jour, au *Poggio reale* elle étonna toute la cour par la grâce et l'adresse avec laquelle elle mania, non point une paisible haquenée mais un puissant coursier de Pouille. Rien ne plaisait plus au roi que ce genre de talent, auquel Galeaz de San Severino avait dû jadis la meilleure part de sa faveur. Eperdument épris, n'écoutant que sa passion, il la prit pour maîtresse.

L'autre livre dont j'ai à vous entretenir nous intéresse davantage encore, nous autres Angevins-Bretons, puisqu'il roule sur la *Loire* (1).

M. Louis Barron, qui s'est fait connaître par un volume fort intéressant sur les environs de Paris, s'est mis dans la tête de publier une série de livres illustrés sur les *Fleuves de France*. L'idée est excellente et si les volumes qu'il nous promet sur le Rhône la Seine et la Garonne valent celui de la Loire, il pourra se flatter d'avoir fait une œuvre aussi belle qu'utile. Ce n'est pas que ce premier volume nous donne une entière satis-

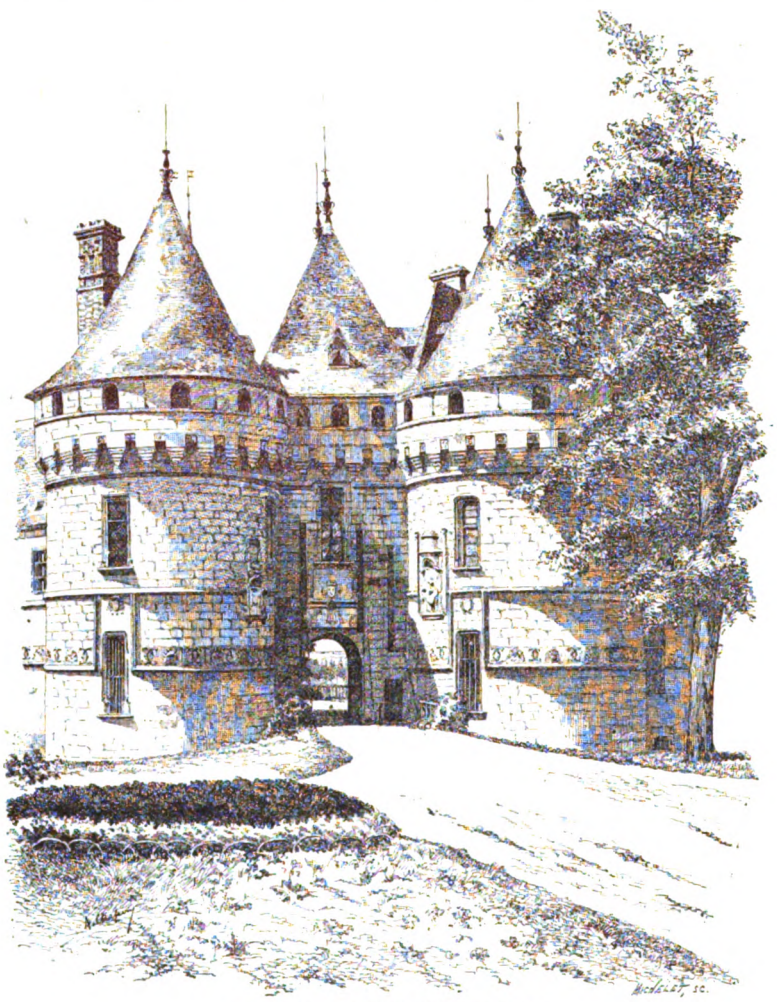

LE CHATEAU DE CHAUMONT.

1. Un vol. in-8, orné de 134 gravures par A. Chapon, prix 10 francs. H. Laurens, éditeur).

Digitized by Google

faction : il contient de ci de là des lacunes regrettables, et la basse Loire nous semble avoir été sacrifiée plus que de raison à la Loire de la Touraine. Mais tel qu'il est, il vous empoigne et se lit couramment comme un roman d'histoire ou d'aventures. Et c'est de l'histoire aussi qu'il vous parle, et quelle histoire plus attachante que celle qui se déroule à travers les siècles le long des bords enchantés de notre « Loyre gaulois » !

En feuilletant le livre de M. Barron, d'où sont extraites les gravures qui illustrent cet article, je me rappelais les lignes suivantes qui servent d'épilogue à l'*Angevine* de notre rédacteur en chef :

« Qui n'a pas vu les bords de la Loire, d'Angers à Nantes, n'a rien vu. Le Rhin est plus encaissé, plus sévère et dans son lit plein de ruines semble rouler le moyen-âge ; le Rhône, plus rapide, emprunte au voisinage des Alpes je ne sais quelle grandeur imposante ; mais tous les deux arrivent chez nous avec un accent étranger. La Loire est le fleuve français par excellence, elle traverse l'histoire et la géographie de la France, comme un agent de progrès et de civilisation. Qu'elle soit lente ou rapide, étroite ou large, riante ou sombre, elle réfléchit admirablement le caractère des pays qu'elle arrose.

« A sa source elle est heurtée, rocailleuse, elle se fâche contre la pierre, et ne pouvant vaincre les obstacles de la nature, elle les tourne ; mais bientôt elle se grossit de petits ruisseaux, se fait un lit plus large, ralentit sa course comme un conquérant qui concentre son armée ; elle ramasse sur sa route les eaux de l'Allier et de la Nièvre, pousse, en inclinant vers la gauche, jusqu'à Orléans, et là semble vouloir se diriger sur Paris ; mais elle a réfléchi qu'elle ferait concurrence à la Seine et que la France avait besoin d'un large fossé pour arrêter, à trente lieues de Paris, les invasions des barbares ; alors elle est descendue dans la Touraine avec le contingent du Cher. Après avoir traversé un pays de montagnes, le Forez et le Nivernais, elle a voulu se reposer dans le jardin de plaisance que les rois de France devaient choisir pour leur rendez-vous de chasse et d'amour ; puis l'Anjou lui a fait envie avec ses vignes ; elle s'est amusée à boire de son vin ; et maintenant qu'elle est arrivée à la fin de sa course, elle s'égare, décrit des courbes comme un homme ivre, s'attarde et enfin s'endort au milieu des îles verdoyantes, laissant aux marteaux des chantiers nantais le soin de la réveiller quand elle se jettera dans la mer. »

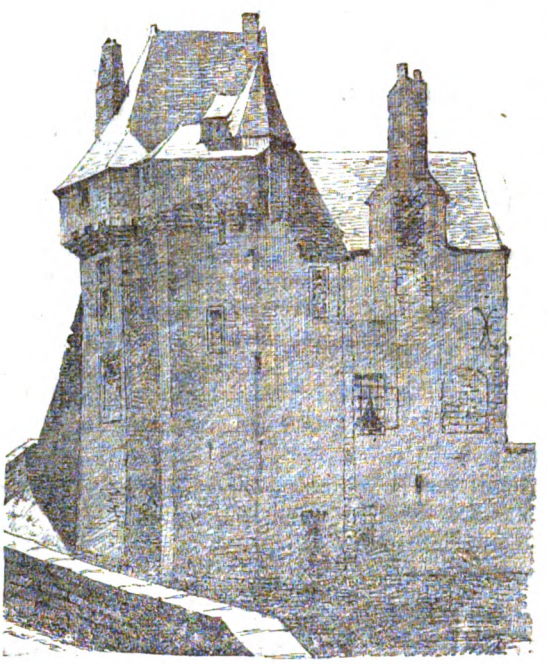

LE CHATEAU DES PONTS DE CÉ.

M. Louis Barron a eu la bonne fortune d'avoir pour collaborateur un dessinateur très distingué et qui manie la plume en maître. Nos lecteurs ont eu l'occasion d'admirer plusieurs fois les dessins et croquis de M. Chapon. C'est M. Chapon qui s'est chargé d'illustrer la *Loire* et il s'en est acquitté avec un rare bonheur, comme le prouvent les dessins que nous reproduisons ici. Naguère encore il habitait à Quimperlé, il vient de s'établir à Cernay, ce paradis des peintres. Après avoir étudié l'eau de la Loire et des jolies petites rivières bretonnes, il se réfugie dans les bois. Cette retraite ne peut qu'être favorable à son grâcieux talent. Je lui souhaite bonne chance.

Et vous, chers lecteurs, que vous souhaiterai-je pour le centenaire de cette année 1789 qui a laissé dans l'histoire une trace si profonde ? C'est un souhait devenu banal, je le sais, que celui qui tient dans ces quelques mots : Une bonne année, une bonne santé ! mais c'est encore le meilleur. La santé n'est-elle pas la première des richesses, et ne sommes-nus pas tous intéressés à ce que l'année qui vient soit pacifique, abondante et prospère ? Il y a cent ans la famine et la banqueroute étaient à nos portes. Grâce à Dieu, la famine n'est plus à craindre, mais la banqueroute commence à montrer le bout de son nez. Nos finances publiques sont dans un état lamentable et chaque jour ce sont des banques qui croulent et des sociétés financières qui sautent. L'épargne française est durement éprouvée depuis quelque temps. Souhaitons donc que l'année nouvelle mette fin à nos épreuves et à nos malheureuses discordes civiles, et saluons tous son aurore naissante avec le cri de nos ancêtres : *Au gui l'an neuf !*

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

Digitized by Google

PROMENADE D'HIVER

DE BOURG-DES-COMPTES A POLIGNÉ

(*Ille-et-Vilaine*)

Janvier est un dur mois au pays de Bretagne,
Les brouillards sont épais et le vent fait fureur;
La neige, bien souvent, recouvre la campagne
Quand le torrent mugit au pied de la montagne
Qu'effleure de son aile un héron voyageur.

Qu'importent les saisons? L'hiver même a son charme,
Avec ses noirs frimas ou son grand manteau blanc;
La goutte d'eau se change en diamant ou larme,
Le braconnier au bois, dissimule son arme,
Tout au fond d'un fossé, le geai détourne un gland.

Un dimanche matin, selon mon habitude,
Je parcourais à pied un chemin tortueux
Allant vers Poligné. Le temps était très rude
Et les lourds paysans, à la sombre attitude,
Avec leurs gros sabots cheminaient deux par deux.

D'un côté de la route une immense vallée
Que découpe un ruisseau, brillant filet d'argent.
Sur le bord des talus, comme une longue allée,
De gros châtaigniers gris. La mésange éveillée
Pour saisir un insecte aux branches se suspend.

A gauche du chemin se dresse un tertre aride,
Où de sombres ajoncs montrent quelques fleurs d'or
Au bout d'un fil soyeux une humble chrysalide
Que soutient un rameau s'agite dans le vide.
Rêvant du beau soleil que verse Messidor.

Au milieu d'un landier, on voit une chapelle
Vieille de trois cents ans. Elle fut autrefois
Le temple d'un grand fief que le vieillard appelle
Fief de *la Chalouzais*. Au printemps l'hirondelle
Colle un nid au clocher et perche sur la croix.

Le pâtre, en conduisant son troupeau sur la lande,
Voit courir un lapin que son chien a levé;
Il fait claquer son fouet pour prévenir sa bande
Qu'il est au rendez-vous. Chacun sait qu'une amende
Devra bientôt punir le dernier arrivé.

Sur la glace, à genoux, à deux pas d'un calvaire
Une femme gémit sa tête dans la main.
Un jeune enfant me dit: « De Georges, c'est la mère,
Sans pain et sans abri, plus rien que la misère;
Elle n'avait qu'un fils, il est mort au Tonkin! »

ADOLPHE ORAIN.

LES DERNIERS ÉTATS DE BRETAGNE

Les origines de la Révolution en Bretagne, par Barthélemy Pocquet avec une préface de M. Arthur de la Borderie, 2 vol. in-18 (Librairie académique Didier.) — *L'an 1789*, par Hippolyte Gautier, 1 vol. grand in-4° renfermant 650 gravures, 4 cartes de 1789 et des plans de Paris (Librairie Charles Delagrave).

Les États de Bretagne qui étaient convoqués tous les deux ans, devaient se réunir à l'automne de 1788, mais le Pouvoir les avait ajournés au lundi 29 décembre 1788, par suite de l'agitation qui régnait dans le pays.

Les trois ordres étaient fort inégalement représentés aux États. Le premier, celui du clergé, comprenait les évêques des neuf diocèses de la province, les abbés d'une cinquantaine d'abbayes, les chanoines délégués des chapitres des neuf églises cathédrales. Le bas clergé, les curés ou *recteurs* ne nommaient point de députés.

Tous les gentilshommes avaient le droit d'assister en personne aux États. Il suffisait d'être âgé de 25 ans accomplis, d'avoir des titres confirmés ou légalisés par les arrêts de maintenue et de ne pas exercer une profession lucrative ou servile. L'ordre de la noblesse ainsi formé ne comptait pas moins, dans les tenues de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, de six à sept cents membres.

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE ET LE DAUPHIN.

Les anoblis de fraîche date, si nombreux à cette époque, étaient exclus avec soin du second ordre : il arrivait souvent, au contraire, qu'ils représentaient le troisième. Ils se trouvaient alors placés dans une position fausse, entre le tiers qui les accusait de trahir ses intérêts, et les gentilshommes qui leur faisaient payer par d'humiliants dédains leurs titres achetés à beaux deniers comptants. Ainsi s'explique l'énergie avec laquelle le tiers repoussait les anoblis en 1788 et refusait de les choisir comme députés.

Le troisième ordre, ou tiers état, n'envoyait aux États que quarante-sept députés, choisis par quarante-deux communautés de villes de la province. Cette députation qui laissait en dehors le peuple des campagnes et ne représentait que les cités les plus importantes était ridiculement insuffisante.

Telle était la composition des États de Bretagne. Le 28 décembre 1788, le sire de la Mettrie, héraut des États de Bretagne, revêtu de la dalmatique traditionnelle semée d'hermines et portant au col la chaîne et la médaille d'or à l'effigie du roi, parcourut les carrefours de la ville de Rennes, en annonçan pour le lendemain l'ouverture des Etats.

Digitized by Google

Le lundi 29, dans l'après-midi, les présidents des ordres de l'église et de la noblesse se rendirent, précédés de la maréchaussée et suivis d'un nombreux cortège, à la salle des Etats. Le tiers y était déjà réuni. Jamais l'Assemblée n'avait été si nombreuse ; la noblesse ne comptait pas moins de neuf cents membres présents. L'ordre de l'église comprenait trente et un membres et l'ordre du tiers quarante-neuf y compris les agrégés.

Quand tous eurent pris leurs places, le procureur-général syndic du Boberil demanda que, selon l'usage, chaque ordre désignât une députation de six membres pour aller chercher les commissaires du roi. La députation nommée va prévenir ceux-ci, et à leur entrée dans la salle les reçoit au bas du théâtre.

PORTRAIT DE LE CHAPELIER, *député aux États-Généraux*.

Alors prend place sur le fauteuil élevé, resté vide sous le dais, Mgr le comte de Thiard, lieutenant-général, commandant en chef en Bretagne et premier commissaire du roi ; à ses côtés, sur des sièges moins hauts, MM. du Merdy de Catuélan, premier président du Parlement ; de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général ; Laz de Beaucours, avocat-général, commissaire du roi ; de la Tullaye, procureur-général de la Chambre des Comptes de Nantes ; Dufaure de Rochefort, intendant, et Viard de Mouillemuse, trésorier-général des finances de Bretagne.

Le comte de Thiard s'étant levé, présente les lettres qui accréditent les commissaires du roi, puis il ouvre les Etats par un discours très étudié, et rempli de compliments à l'adresse de tout le monde.

M. de Botherel fait alors un long compte-rendu des évènements et des troubles qui ont marqué les derniers mois, puis cette première séance est levée sans incident.

Le lendemain, 30 décembre, les Etats se rendirent en corps à l'église des Cordeliers pour y entendre la messe du Saint-Esprit et à neuf heures du matin la seconde séance fut ouverte.

Les commissaires du roi ayant pris leurs places, l'intendant Dufaure de Rochefort demande à l'Assemblée, au nom du roi, de voter un don gratuit de deux millions de livres pour les années 1789 et 1790. Ce don gratuit est voté à l'unanimité par les trois ordres. Puis M. du Boberil expose que la ferme de l'impôt sur les boissons, connue sous le nom de *Devoirs* expire le 1er janvier 1789 et qu'il est urgent d'ordonner, jusqu'à la nouvelle adjudication, une régie provisoire.

Après en avoir délibéré, les Etats décident à l'unanimité que la ferme des devoirs sera continuée pendant deux mois.

L'évêque de Rennes, président du clergé, propose alors : 1° de nommer la commission chargée de vérifier la liste des membres assistant à la tenue, 2° de proroger provisoirement les pouvoirs de la commission intermédiaire, en raison de la quantité d'affaires intéressant la province dont elle est chargée. La première proposition ne donne lieu à aucune protestation ; mais le président du tiers déclare, à la seconde, que son ordre a des demandes à présenter à l'Assemblée et qu'il désire en donner lecture. Les députés du tiers, ajoute-t-il, ne pourraient prendre part à aucune affaire des Etats, *parce qu'ils sont sans pouvoirs*, tant qu'on n'aura pas délibéré sur leurs demandes et qu'on n'y aura pas fait droit.

Les deux autres ordres répondent qu'ils ne refusent pas d'entendre MM. de l'ordre du tiers, mais qu'il est urgent avant tout d'assurer le service public suspendu, les pouvoirs des commissions intermédiaires cessant à l'ouverture des Etats, s'ils ne sont pas prolongés par une délibération expresse.

Le tiers persiste dans sa demande : alors l'évêque de Rennes Mgr Bareau de Girac, propose de renvoyer la discussion au lendemain.

Le mercredi 31 décembre, la séance s'ouvrit à l'heure accoutumée. Elle devait être en réalité la dernière des Etats de Bretagne. Dès le début, l'évêque de Rennes présente de nouveau sa proposition de continuer les pouvoirs des commissions intermédiaires. Le tiers refuse formellement. Mais le clergé se joint à la noblesse pour accepter la proposition qui passe à la faveur de la majorité. La question, en effet, n'était pas de celles sur lesquelles l'un des ordres pouvait opposer son *veto*. Cependant le tiers demande que son avis contraire soit inscrit au procès-verbal. Les deux autres ordres refusent. La séance commençait mal. L'évêque de Rennes propose ensuite à l'assemblée de « nommer, en vertu du règlement des Etats, la commission pour chiffrer et millésimer, par premier et dernier feuillet, la minute des délibérations de la présente tenue. » C'est une simple formalité, mais une formalité essentielle, car elle donne seule, avec la signature des présidents des trois ordres, le caractère authentique aux registres des procès-verbaux ; sans cela, ceux-ci n'ont aucune force probante ; par suite, les décisions des Etats ne peuvent être valablement constatées et ne sont plus légalement exécutoires.

D'après le règlement, le tiers état doit voter le premier. Le président prend les voix de ses collègues ; il annonce que, « persistant dans ses précédentes déclarations, son ordre le charge de déclarer qu'il ne peut prendre part à aucune délibération avant que les Etats aient entendu ses représentations. »

Le comte de Boisgelin, président de la noblesse, accepte, au nom de l'ordre, de nommer des commissaires, puis il prend la parole pour inviter le tiers à faire de même. Le tiers per-

Digitized by Google

siste dans son refus. L'évêque de Rennes veut tenter de nouvelles instances. Il promet au tiers qu'aussitôt après la nomination des commissaires, les Etats entendront la lecture de ses représentations. Promesse inutile, le tiers ne veut rien entendre.

Les commissaires du roi, instruits de ce qui se passaient, interviennent à leur tour, mais ils ne sont pas plus heureux que les présidents du clergé et de la noblesse. De guerre lasse, les deux ordres se décident à nommer leurs commissaires et la séance est levée à 4 heures du soir, au milieu de la plus vive agitation.

Le lendemain, qui était le premier jour de l'année, les Etats se réunirent quand même à neuf heures. Aussitôt M. du Boberil annonce qu'il est chargé de donner connaissance à l'assemblée d'une communication de MM. les commissaires du roi. Ils préviennent qu'ils vont faire partir un courrier pour informer Sa Majesté du refus de l'ordre du tiers d'obéir à l'injonction qui lui a été notifiée de la part du roi de nommer ses commissaires pour chiffrer et millésimer le registre de la présente tenue. Nouvel effort de l'évêque de Rennes pour amener le tiers à l'obéissance ; nouvel échec. Un gentilhomme fait observer que la délibération n'est pas consommée, puisque l'ordre du tiers n'a pas nommé ses commissaires, et que par suite on ne peut entendre la lecture de ses arrêtés. M. Borie, président du tiers, réplique que la délibération est consommée ou qu'elle ne l'est pas ; si elle l'est, le tiers demande la lecture de ses charges ; si elle ne l'est pas, il est décidé d'attendre le retour du courrier ainsi que les ordres du roi.

Devant cette décision inébranlable, les Etats n'avaient plus qu'à lever la séance. Ils se séparèrent à deux heures.

Jusqu'au 7 janvier, ils n'eurent plus de délibération ; ils se réunissaient seulement chaque jour pour la forme.

La veille, le bruit s'était répandu que les Etats allaient être prorogés. En effet, M. de Thiard venait de recevoir un arrêt du Conseil d'Etat du roi, en date du 3 janvier, qui suspendait la séance des Etats jusqu'au 3 février et renvoyait les députés du tiers dans leurs villes, à l'effet d'y recevoir des pouvoirs nouveaux.

Cette suspension faisait le jeu du tiers, mais elle rendit furieux les gentilshommes qui résolurent de ne pas tenir compte dudit arrêt et se partagèrent en groupe de cinquante pour rester en permanence jour et nuit dans la salle des Etats.

En même temps, ils lancèrent une protestation contre le *Résultat du Conseil* et l'acte d'autorité qui venait de leur être notifié. Ils affectaient de craindre que la Bretagne ne fût dépouillée de ses Etats. Les orateurs du clergé réunis à eux s'efforçaient d'entraîner les députés roturiers. Le chevalier de Guer — celui-là même qui, lors de la résistance au coup d'Etat de Brienne, avait été envoyé à Versailles avec MM. de Becdelièvre, de Trémargat, de Cami, de la Rouarie etc., pour porter au roi les protestations de la noblesse — proposa de prendre l'engagement de ne jamais siéger dans aucune assemblée qui remplacerait les Etats ou qui en changerait la forme ancienne : 972 gentilshommes y souscrivirent.

Aussitôt les étudiants ripostèrent et déclarèrent infâmes et traîtres à la patrie tous membres du Tiers Etat qui faibliraient. Et gravement la municipalité reçut cet arrêt le 19 janvier et en ordonna le dépôt au greffe.

Là-dessus le Parlement entre en lice et, prenant le parti de la noblesse, par arrêt des 7 et 8 janvier, fait défense à tous de former aucune assemblée illégale. Hélas ! tout le monde se moquait du Parlement et un matin on vit affiché dans les rues, au coin des carrefours et jusque sur la porte des juges le placard suivant : Arrêt du Conseil du Peuple

Qui casse et annule l'arrêt du Parlement de Bretagne des 7 et 8 janvier 1788.

L'arrêt du Parlement fut même brûlé en place publique. Dans la journée du dimanche 25 janvier et dans la nuit suivante, des billets manuscrits furent colportés dans le public par trois individus aux gages de la noblesse, invitant le peuple à se trouver le lundi à neuf heures du matin, au Champ Montmorin, pour affaires qui l'intéressaient beaucoup. En remettant ces billets aux artisans et surtout aux domestiques, porteurs de chaises, gens de livrée des gentilshommes et des magistrats, les émissaires insinuaient que le but était d'empêcher la noblesse de quitter la ville, d'obtenir une diminution du prix du pain. Cette manœuvre réussit. Le lendemain 25 janvier, entre neuf et dix heures, cinq cents personnes environ se trouvaient réunis au Champ Montmorin et, sur la proposition du concierge de la Commission intermédiaire de la navigation nommé Dominique Hélaudais, se portèrent vers le Palais en criant : *La constitution ! la constitution ! le pain à 24 sous !*

Les magistrats mandent les officiers de police et leur enjoignent d'abaisser le prix du pain de 3 à 2 sous la livre. Triomphants, les manifestants se répandent dans la ville. Les boutiques se ferment. Des jeunes gens surpris dans un café sont insultés, assaillis et fuient épouvantés, D'autres accourent en armes. La maréchaussée leur vient en aide. Ils se persuadent que la noblesse a voulu les faire massacrer et sur le champ ils députent un d'entre eux à Saint-Malo, un autre à Nantes pour y demander aux jeunes gens de ces villes les secours promis par leur acte de fédération.

Cette journée du 26 a reçu le nom de *Journée des Bricoles*, parce que la foule qui y prit part était composée, comme nous l'avons vu, de porteurs de chaises et de gens en livrée.

Le lendemain, nouveau combat. Les étudiants sont venus demander justice au grand prévôt de la maréchaussée. Des gentilshommes voyant cette conférence s'y mêlent. Une querelle s'engage, on en vient au mains, des coups de feu sont échangés, deux gentilshommes sont tués, un passant également, plusieurs sont blessés. On sonne le tocsin, on bat la générale. Le Parlement descend sur la place. Le comte de Thiard arrive pour calmer les combattants et parle affectueusement aux étudiants, qui se casernent dans l'école de droit en face des nobles casernés dans la salle des Etats.

Le 28 janvier, la jeunesse de Nantes voit arriver un délégué de la jeunesse de Rennes : « La Patrie est en danger, marchons pour la défendre ! » — Marchons, répondent les confédérés nantais. Et les voilà partis ! Ils sont 600 avec des charriots, des vivres, des officiers, un trésorier, un commissaire de guerre. Ils ont même un historiographe pour tenir leur journal de route. Ils font le trajet en trois jours et couchent à Nozai et à Bain. Les jeunes gens de Saint-Malo et de Saint-Servan partent de leur côté. Ils sont environ 250 portant un uniforme de volontaires-corsaires, chapeaux rond, vestes et culottes bleues,

Digitized by Google

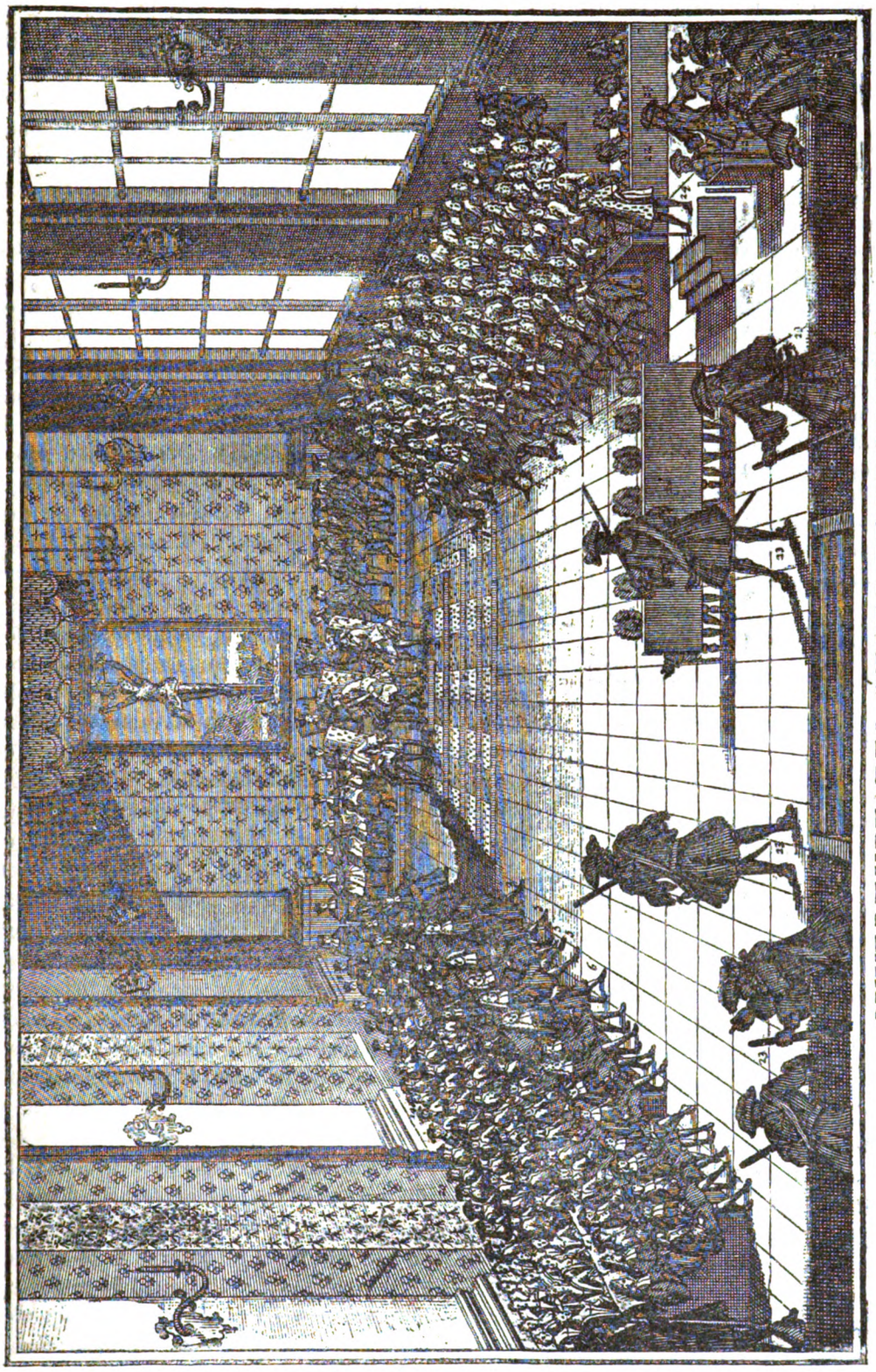

OUVERTURE DES ÉTATS DE BRETAGNE.

VUE DE L'ESTRADE APPELÉE « THÉATRE ».

La salle est tendue de tapisseries aux emblèmes alternant de France et de Bretagne (fleurs de lys et hermines). — Au fond, sous le dais, deux fauteuils : l'un pour le président du Clergé (n. 11), l'autre pour le président de la Noblesse (n. 15) ; à la droite du premier, les huit évêques (n. 12) ; à la gauche du second, les huit barons (n. 16). — Le long des fenêtres est l'amphithéâtre de la noblesse (n. 17). — En face, les gradins des abbés (n. 13), des députés de chapitres (n. 14), et, séparé d'eux par une boiserie recouverte de drap vert, le Tiers-État (n. 20), dont le président (n. 19) est assis sur un tabouret. — Sur une élévation de quatre marches recouvertes par le dais, trois fauteuils : celui du milieu pour le gouverneur (ou le commandant, qui supplée), premier commissaire du Roi (n. 1) : les deux autres, pour ses lieutenants généraux (n. 2). — Sur des bancs en travers de la salle et faisant face au fond, les généraux des finances (n. 10) ; divers officiers des États : le procureur général syndic, son substitut, le trésorier, le greffier, etc. (n. 22).

Autres indications : n. 3, présidents du Parlement ; n. 6, procureur général du Parlement ; nn. 4, 7, 8, 9, divers commissaires du conseil ; n. 21, tribune pour les dames ; n. 23, le grand prévôt et ses gardes ou maréchaussée ; n. 24, héraut en dalmatique semée d'hermines.

Cette gravure représente une tenue des États dans la première moitié du XVIIIe siècle ; mais la disposition du Théâtre n'a pas changé depuis lors jusqu'en 1789. On le dressait dans le réfectoire des pères Cordeliers, à Rennes.

Digitized by Google

hache d'abordage en bandoulière, mousquet au bras, pistolets à la ceinture, et se font suivre de 4 pièces de canon. Heureusement que M.de Thiard veille. Il arrête en route les Angevins et les Poitevins et ne permet aux Nantais de pénétrer dans la ville qu'après avoir déposé leurs armes hors des murs. Ils y restent huit jours au bout desquels, l'ordre paraissant rétabli, ils retournent à Nantes où on leur fit une véritable ovation. Dans l'intervalle M. de Thiard. craignant une nouvelle échauourée pour le 3 février, date à laquelle les Etats devaient reprendre leurs séances, avait fait défense à chacun des trois ordres de s'assembler dans la salle desdits Etats, jusqu'à ce que Sa Majesté eût fixé le moment où il lui plairait de les convoquer. Une longue discussion avait suivi cette notification. Puis on avait décidé. par 276 voix contre 73, de formuler une protestation, mais d'obtempérer, à cause de la fermentation générale des esprits. Après quoi les trois ordres, le clergé et la noblesse d'un côté, le tiers de l'autre, avaient voté les impôts abonnés, la continuation de la régie des devoirs et des pouvoirs des commissions intermédiaires pour 1789 seulement, et autorisé un emprunt de 4.060.600 liv. pour le rachat de 4 sous par livre sur la capitation pendant dix ans.

Ainsi se termina cette triste session. Quelque temps après avaient lieu les élections des députés aux Etats généraux. La vieille constitution bretonne avait vécu.

LE CENTENAIRE

DES DERNIERS ÉTATS DE BRETAGNE

29-30-31 DÉCEMBRE 1788.

Il y a cent ans, à pareille date, les Etats de Bretagne se réunissaient pour la dernière fois à Rennes, et, après trois jours de délibérations tumultueuses, après trois jours d'agitation et de querelles provoquées, entretenues par l'entêtement des uns et l'aveuglement des autres, se voyaient ajournés à un mois d'abord, indéfiniment ensuite.

Les événements auxquels donna lieu cette orageuse tenue ont été racontés vingt fois par des écrivains de tous les partis. Avant d'être analysés par M. Hippolyte Gautier dans le livre magnifique qui a pour titre : *L'an 1789*, M. Barthélemy Pocquet nous en avait fait un récit aussi complet qu'impartial dans ses *Origines de la Révolution en Bretagne* que l'Académie française a couronnés depuis, et M. Arthur de la Borderie en avait tiré toutes les conséquences dans la préface lumineuse qu'il a écrite pour cet ouvrage.

Je ne m'attarderai donc point à refaire ce qui a été si bien fait, mais après le résumé rapide qu'on vient de donner de ces événements aux lecteurs de la *Revue*, je dirai sans ambages, avec toute la franchise que le sujet comporte, la part de responsabilité qui, selon moi, incombe à chacun des trois ordres dans la fin lamentable de la vieille constitution bretonne.

Cette constitution datait de la duchesse Anne, c'est à-dire de la fin du XVe siècle. Comme toutes les choses humaines, elle n'était point parfaite. Elle faisait par exemple la part trop belle à la noblesse, mais telle qu'elle était, avec ses vices et ses défauts qui tenaient à sa base féodale, elle avait résisté à tous les assauts du pouvoir central, et pour la mettre en harmonie avec les idées nouvelles qui se faisaient jour de toutes parts, il ne fallait qu'un peu de bonne volonté et d'esprit politique. Mais la noblesse, de qui devait partir toute réforme puisqu'elle avait la direction des affaires du duché, la noblesse manquait de l'une et de l'autre. L'esprit nouveau ne l'avait pas encore visitée. Elle trouvait que tout était pour le mieux dans la vieille division des Etats de Bretagne en trois ordres délibérant et votant séparément ; il lui paraissait tout naturel qu'elle eût tous les privilèges honorifiques, pécuniaires et politiques, et que le tiers eût toutes les charges. C'est pour cela qu'elle se renfermait dans la constitution comme dans une place forte et qu'elle demeurait sourde à toutes les réclamations du tiers. Elle sentait que le jour où le tiers disposerait dans les Etats d'un nombre de voix égal au sien, elle perdrait la situation prépondérante qu'elle occupait dans le pays de temps immémorial, et comme elle tenait à la garder, elle disait des institutions politiques de la Bretagne ce que les Jésuites disaient des leurs : *Sint ut sunt aut non sint* ! « Elle était convaincue d'ailleurs, comme le fait remarquer M. Barthélemy Pocquet, que la campagne qui se préparait contre ses droits était la suite de celle qui avait été tentée au mois de mai contre ceux de la province. Pour elle, Necker n'était que le continuateur de Brienne, et, détail curieux, il semblait se servir des mêmes procédés. En mai 1788, le ministère avait expédié en Bretagne une foule d'agents secrets, avec la mission d'exciter le peuple contre le Parlement et la noblesse. Ils avaient médiocrement réussi. A l'avènement du ministère Necker, ces mêmes agents continuèrent leur propagande contre les privilégiés, et tout à coup ils virent leurs forces soudainement décuplées. En effet, le tiers, qui jusque-là paraissait allié à la noblesse, se retournait contre elle ; ils n'eurent donc qu'à seconder ce mouvement. Les agissements occultes de ces espions n'échappaient point aux gentilshommes ; ils se persuadaient facilement que le ministère travaillait à soulever le tiers contre leurs privilèges comme il avait essayé de soulever le peuple contre ceux du Parlement ; ils crurent qu'ils auraient cette fois encore, comme six mois auparavant, raison de ces attaques intéressées. »

Leurs illusions furent de courte durée. Au mois de mai, quand ils se révoltèrent contre les édits de Loménie de Brienne, ils avaient pour eux le clergé, le

Digitized by Google

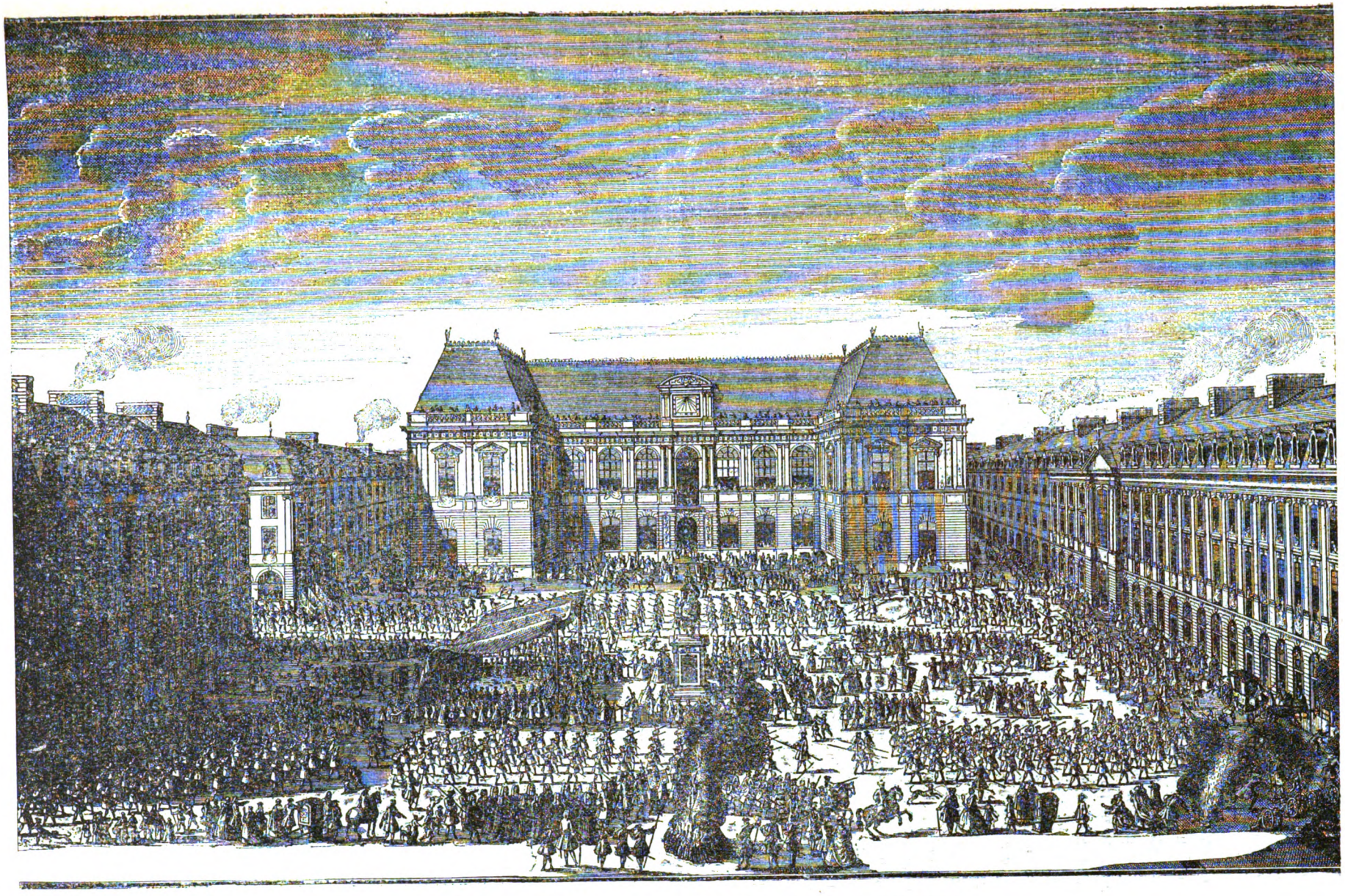

VUE DE LA NOUVELLE PLACE DU PALAIS, A RENNES.

CONSTRUITE SUR LES DESSINS DE MONSIEUR GABRIEL, PREMIER ARCHITECTE DU ROI

Représentation de la fête donnée le 6 juillet 1726 pour la dédicace de la statue équestre du roi Louis XIV, le corps de ville présent et les quinze compagnies de milices bourgeoises sous les armes.
A gauche, façades des maisons particulières ; au centre, le Palais de Justice ; à droite, le couvent de l'église des Cordeliers.
(*Gravure extraite de l'an 1789*).

Digitized by Google

tiers, le Parlement, la glèbe, toute la Bretagne ; au mois de décembre, ils étaient seuls. Je me trompe, ils parvinrent à gagner le Parlement à leur cause, mais ce fut pour le perdre avec eux.

Et cependant, disons-le tout de suite, la noblesse bretonne n'était pas arrogante et hautaine comme dans certaines provinces. Elle était fière et intraitable du moment qu'on touchait à ses privilèges ; elle avait ses têtes folles et ses enfants terribles, mais elle n'était pas dure à ceux qui la servaient. Tous les gentilshommes bretons ne menaient pas non plus la vie dorée des gens de cour ; il y avait parmi eux beaucoup d'*épées de fer*. On appelait de la sorte ceux qui vivaient de la vie des paysans. « Dans leurs anciennes gentilhommières, rien ne rappelait leur noblesse, sinon une vieille rapière suspendue au mur ou quelque parchemin jauni au fond d'une armoire. Ils ne se souvenaient de leur noblesse que le jour où il fallait verser leur sang pour le roi ou venir apporter aux États l'appui de leur rude énergie et leur entêtement breton. » Ces gentilshommes n'écrasaient pas les métairies comme les hobereaux du moyen âge, la preuve en est que lors du soulèvement de la Vendée, les paysans les mirent spontanément à leur tête.

Quel était donc le vent de folie qui s'était abattu sur la noblesse bretonne à la fin de l'année 1788 ?

Aux États particuliers du Dauphiné réunis le 1er décembre, le clergé et la noblesse n'avaient pas hésité à faire droit aux réclamations du tiers, dont les principales était le vote par tête et l'augmentation du nombre de ses députés. Pourquoi les gentilshommes bretons ne suivirent-ils pas son exemple ? Ils avaient peur de la bourgeoisie, soit ; les moyens dont on se servait pour peser sur leurs délibérations n'étaient pas d'une honnêteté irréprochable, d'accord ; mais en politique il faut, avant tout, considérer la fin, et leur intérêt même était de sacrifier leurs privilèges. D'autant qu'ils avaient perdu leur raison d'être, depuis que le service militaire, par suite de l'institution des armées permanentes, n'était plus la fonction exclusive de la noblesse. Mais ils ne surent rien prévoir et ne s'aperçurent de la révolution que lorsqu'elle fut consommée. Pour tout dire, ils manquaient d'hommes. M. de Boisgelin, qui avait été si admirable, au mois de mai, dans la lutte des Etats contre le pouvoir central, présidait la noblesse, mais n'avait aucune autorité sur elle. C'est lui qui disait ; « J'ai senti la nécessité d'inspirer à la noblesse une marche sage, modérée et uniforme, je n'ai pu y parvenir qu'en adoptant moi-même les idées du plus grand nombre. » Cela rappelle le mot : j'étais leur chef, je dus les suivre. Les nobles se laissaient conduire par quelques brouillons d'humeur batailleuse comme cet écervelé chevalier de Guer qui ne songeait qu'à discourir et qui, tout fier de jouer le rôle de la mouche du coche, au lieu de chercher à calmer les esprits, prenait plaisir à les irriter. N'est-ce pas son ami et son compagnon de chaîne à la Bastille (1), M. de Becdelièvre, qui, en pleine effervescence populaire, jetait son chapeau dans le parterre du théâtre et criait aux étudiants : « Que le plus hardi me le rapporte ? » N'est-ce pas aussi le marquis de Trémargat qui, entendant un jour un membre du tiers se plaindre des sommes énormes dépensées en pensions à la noblesse et pour l'hôtel de Kergus où l'on élevait les jeunes gentilshommes, s'écriait : Eh ! gens du tiers. n'avez-vous pas la maison de force et l'hôpital ?

On comprend qu'avec de pareils hommes toute entente était impossible et que le tiers qui se sentait appuyé, soutenu par le commissaire du roi, d'une part, et par l'opinion publique, de l'autre, ait tenu ferme dans ses revendications.

Elles n'étaient pas exagérées, d'ailleurs. Le comte de Thiard pouvait trouver sur le moment que le tiers demandait trop, mais il eut peut-être demandé moins si la noblesse avait montré plus d'empressement à le satisfaire. Sur les quarante-neuf membres dont il se composait, il y en avait près de la moitié qui étaient d'avis de se conformer aux conclusions du Mémoire des avocats, c'est-à-dire d'abandonner le vote par tête. Cela ne prouve pas que, n'étant rien jusque-là, ils avaient la prétention d'être tout dans l'avenir. Le mot de Sieyès n'avait pas encore été prononcé, mais, comme le disait Volney dans la *Sentinelle du peuple*, si la noblesse entendait les Etats comme ils étaient, le tiers les entendait comme ils devaient être.

Il demandait donc que les députés du tiers fussent égaux en nombre à ceux des deux autres ordres réunis, que le vote se fît par tête et non par ordre, et que tous les impôts fussent également répartis entre les trois ordres, notamment les fouages ordinaires et extraordinaires (2).

Ce *summum jus* du tiers état constituait-il pour la noblesse ce que les anciens appelaient le *summa injuria* ? Je ne le crois pas. Nous avons vu de quelle mino-

1. On a vu plus haut que M. de Guer avait été envoyé au mois de mai à Versailles avec quelques gentilshommes pour porter au roi les doléances de la noblesse. A leur arrivée, ces gentilshommes avaient été enfermés à la Bastille.

2. On appelait ainsi en Bretagne la *taille*, c'est-à-dire l'impôt foncier, réparti par *feux* ou familles. Les terres du clergé et de la noblesse étaient exemptes de fouage, impôt payé par le roturier en compensation du service militaire dû par le noble. Mais par suite d'affranchissements successifs, accordés ou vendus, le fouage qui, en 1392, était réparti entre 98,447 feux, ne l'était plus en 1788 qu'entre 32,444 : il montait en principal à 8 liv. 11 s. 9 d. par feu et produisait annuellement 280,000 liv. en chiffres ronds.
Les *fouages extraordinaires* avaient une origine très différente. C'était originairement un emprunt imposé à tous les contribuables aux fouages par les Etats, pour leur permettre d'équilibrer leurs budgets en déficit, sous l'expresse condition toutefois que les sommes avancées et les intérêts seraient remboursées aux prêteurs. Mais depuis 1643, date du dernier emprunt, cette condition avait été absolument négligée, et l'emprunt renouvelé et levé par les Etats à chaque session devint avec le temps une imposition permanente, sans avoir été établi par une loi formelle (Barthélemy Pocquet, tome II, p. 63).

Digitized by Google

MONUMENT ÉLÉVÉ A RENNES, AU CHAMP DE MONTMORIN.

POUR LA FÊTE PATRIOTIQUE DU 12 AOUT 1780, DONNEE A MM. LES MILITAIRES PAR LES CITOYENS

Cette estampe d'un monument qui fut un des principaux ornements, et, par son sujet, le plus intéressant de la Fête patriotique, plaira aux patriotes et aux amateurs. Elle rappellera un jour chers aux Rennois et le triomphe d'un roi qui a mérité l'amour des Français par les sacrifices qu'il a faits à leur bonheur. — Cette estampe se trouve chez Le Dinois, à Rennes, rue Royale ».

(Extrait des *Affiches* de Rennes, n, du 23 septembre 1789).

Gravure tirée de l'*An 1789*.

Digitized by Google

rité ridicule il disposait dans les États. Mais il avait derrière lui, pour le soutenir et au besoin pour lui forcer la main (car le peuple se méfiait des anoblis qui faisaient partie du tiers-ordre et le président Borie passait pour être enclin à la conciliation), il avait derrière lui tous les agrégés des villes de Bretagne que les communes et les paroisses avaient envoyés à Rennes pour y porter les vœux de leurs assemblées. Derrière ces délégués, qui étaient comme la réserve du tiers, il y avait les étudiants, les avocats, les journalistes : la jeunesse, le droit, la presse.

Les étudiants s'appelaient Guépin, Turquety, Moreau, le futur rival de Bonaparte, qu'on appelait déjà le « général du Parlement. » Ils formaient une corporation puissante et redoutable — si redoutable que les commissaires du roi Louis XV avaient voulu leur interdire l'entrée de la tribune du *théâtre* où se tenaient les Etats, et qu'ils durent céder devant leurs réclamations. Ils avaient leur prévôt, leurs statuts, leurs réunions périodiques, leurs privilèges. Ainsi, ils avaient droit à treize places gratuites au théâtre, et chaque actrice qui débutait devait faire au prévôt une visite de cérémonie dans la salle même de l'école de droit.

Les avocats s'appelaient Gerbier, Le Graverend, Potier de la Germondais, Gohier, Lanjuinais, Toullier, Le Chapelier.

Les journalistes se nommaient Mangourit, un ancien lieutenant criminel au baillage de Rennes, et Volney, l'auteur des *Ruines*.

Mangourit rédigeait le *Héraut de la nation*, feuille bizarre et qui avait comme un avant goût du *Père Duchêne*. Necker y était appelé le Joseph de la France. La *Sentinelle du peuple* que rédigeait Volney faisait songer aux *Provinciales*. non seulement par le style brillant et la logique vigoureuse, mais aussi par la façon mystérieuse dont elle était imprimée et répandue dans le public. Les *Provinciales* s'imprimaient en secret dans les commencements, et Pascal à qui l'on attribuait les fameuses lettres, se cachait sous le nom de M. Mons dans une auberge de la rue des Poirées, qui faisait face au collège des jésuites. Volney — car il n'y a pas à en douter, la *Sentinelle du peuple* est bien de lui. Chateaubriand l'affirme dans ses *Mémoires*, et il est presque certain qu'il avait été envoyé à Rennes par le ministère pour combattre la noblesse et le Parlement — Volney, dis-je, pour échapper à la vengeance de ses adversaires, était allé s'enfermer dans le château de Maurepas, qui était situé à un kilomètre de Rennes, et — détail piquant — appartenait à M. de Talhouët, président au Parlement. C'est là qu'il composait et imprimait son journal pendant la nuit. Le matin une laitière l'emportait dans son tablier et le déposait dans la boutique du libraire Vatar.

Tout cela nous rend le tableau, la physionomie de la ville de Rennes avant et pendant la tenue des Etats. Les avocats rédigeaient des mémoires sur les moyens d'entretenir l'union entre les différents ordres; les étudiants en droit remplissaient les cafés et étaient en correspondance suivie avec leurs camarades d'Angers, de Nantes, de St-Malo; les journalistes excitaient, ameutaient l'opinion contre la noblesse; libelles, chansons, brochures se croisaient dans l'air comme autant de décharges de mousquetterie; on ne voyait dans les rues que gentilshommes, députés du tiers, évêques et abbés; bref on se serait cru à Paris au temps de la Fronde.

Cette agitation, cette effervescence ne faisait qu'irriter les esprits. Le tiers n'en avait pas besoin pour obtenir gain de cause : il avait à son service deux moyens sûrs de forcer la main à la noblesse ou d'empêcher la tenue des Etats. C'était le refus de la chiffrature et celui de l'impôt. Le règlement des Etats était formel à cet égard : les trois ordres devaient s'entendre pour nommer une commission chargée de chiffrer et de millésimer par premier et dernier feuillet la minute des délibérations — et les impôts ne pouvaient être levés en Bretagne qu'autant qu'ils avaient été votés par les trois ordres.

De ces deux moyens d'obstruction, ce fut celui de la chiffrature auquel s'arrêta le Tiers. C'était, en effet, le plus simple et le premier que l'ordre du jour mettait à sa disposition. Il avait sur l'autre l'avantage énorme de ne pouvoir être interprété dans un sens hostile au roi. La noblesse et le clergé semblaient en avoir conscience et firent des prodiges d'éloquence et d'habileté pour amener le tiers à nommer avec eux la commission de chiffrature. Mais le tiers vit le piège. Comme il connaissait les mauvaises dispositions des deux premiers ordres à son égard, il ne voulait pas être acculé au refus de l'impôt, après avoir voté le don gratuit. Il résista. C'était son droit. Ce fut la grande faute de la noblesse et du clergé dans ces trois mémorables séances des 29, 30 et 31 décembre 1788. Le clergé sentait bien qu'on jouait gros jeu à ne pas vouloir entendre les réclamations du Tiers avant la nomination de la commission de chiffrature. S'il avait été le maître, il eût cédé; mais il était le prisonnier de la noblesse, tout en étant son complice; quand elle avait dit une chose il opinait du bonnet. Chose curieuse, dans cette question de chiffrature qui devait coûter si cher aux Etats de Bretagne, ce fut Necker qui exprima l'opinion la plus sensée. Il était hostile à la noblesse bretonne, mais il redoutait des troubles et des complications. Or voici ce qu'il écrivait à l'évêque de Rennes le 7 janvier 1789, huit jours après la suspension des Etats : « Les réflexions que

Digitized by Google

fait naître l'état présent des choses me conduisent à désirer de savoir quel inconvénient les deux premiers ordres ont vu à remettre la chiffrature des registres après la lecture des demandes du tiers. Il me semble que cette chiffrature, qui n'est qu'une affaire de forme, ne devait pas paraître tellement pressante qu'il ne fût pas permis de la remettre à quelques jours, dans un moment où le tiers marquait tant d'empressement à se faire entendre. Après la lecture de ses griefs dont on lui eût donné acte, les deux premiers ordres eussent fait leur réponse avec la modération à laquelle ils se montrent disposés, et peut-être les affaires eussent-elles reçu par cela seul une impulsion différente et plus heureuse que celle qu'on est forcé de leur donner. »

Admirez la fin de cette lettre. Le Pouvoir semble être intervenu à regret dans les affaires de Bretagne et le premier ministre en rejette la responsabilité sur les deux premiers ordres. C'est à peu de chose près le jugement de l'histoire. En supposant même que la noblesse eût raison à l'ouverture des Etats, sa conduite après leur suspension suffirait à la faire condamner. C'était, en effet, pure comédie de sa part que de se constituer en permanence, que de se barricader dans la salle des Etats comme dans une citadelle. Et l'on sait comment finit la comédie après la *Journée des Bricoles*. Qui sème le vent récolte la tempête, dit le proverbe. Dans les désordres qui marquèrent la fin du mois de janvier, le premier sang versé fut celui de la noblesse. L'aveuglement des gentilshommes précipita la ruine de la constitution qu'ils voulaient sauver à tout prix.

Il faut dire maintenant à leur décharge que les événements étaient plus forts qu'eux. Comme dans les drames antiques une sorte de fatalité pesait sur la noblesse. Quoi qu'elle fît pour conserver la prépondérance, son temps était fini, elle était perdue. La philosophie du XVIII[e] siècle, l'esprit de l'encyclopédie, l'ironie de Voltaire avaient ébranlé jusque dans sa base le vieil édifice de la monarchie absolue et des constitutions provinciales. La Révolution était dans l'air longtemps avant d'éclater à Versailles, et ce n'étaient pas seulement les privilèges de la noblesse qui allaient être emportés par le tourbillon populaire, c'était le trône, hélas ! inondé du sang de la famille royale.

LÉON SÉCHÉ.

L'AUBERGE BLANCHE

(LÉGENDE BRETONNE)

Il y avait autrefois sur la route de Ploërmel une auberge très fréquentée que l'on appelait « *l'Auberge Blanche* ». Ce surnom venait de ce que tout était blanc dans cette hôtellerie, depuis la façade peinte à la chaux vive ainsi que les murs de l'intérieur jusqu'aux rideaux de lits et de fenêtres.

L'aubergiste, Jean Toulpen, homme avenant et plein d'humeur joyeuse, était célèbre par sa façon d'accommoder un ragoût ; de plus, nul ne savait mieux que lui faire sauter les crêpes et fumer les andouilles. Aussi l'auberge était-elle toujours pleine, non de chasseurs amoureux, comme le dit la chanson, mais de gens avides de faire un bon repas.

Or, un soir, maître Toulpen fumait sa pipe sur le seuil de la porte, lorsqu'il entendit le galop d'un cheval. Bientôt apparut, au tournant de la route, un cavalier de haute stature. Le voyageur s'arrêta court devant l'auberge et maître Toulpen put voir que ce cavalier avait la mine d'un homme d'importance, et que sa bête, du plus pur sang, n'était point un cheval du pays.

Le voyageur mit pied à terre, et touchant légèrement du doigt le bord de son chapeau :

— Je voudrais, dit-il à l'aubergiste, un bon souper et une chambre pour moi seul, car je meurs de faim et de sommeil.

Maître Toulpen tira sa pipe de sa bouche, ôta son bonnet, et répondit :

— Que Dieu vous bénisse ! monsieur, pour l'honneur que vous faites à ma maison ; certes, vous aurez un bon souper, mais, hélas ! il n'y a plus de chambre. J'ai là-haut six muletiers du haut pays qui s'en retournent à Rennes, ils ont pris les six lits de *l'Auberge Blanche*.

— Par Dieu ! reprit l'étranger, je ne puis cependant coucher à la belle étoile. Les chiens trouvent bien un chenil, il n'est pas juste qu'un chrétien ne trouve pas un gîte par un temps pareil ! Pour l'amour de Dieu, mettez-moi dans un coin quelconque, à l'abri !

— Oh ! monsieur, dit maître Toulpen, vous me voyez bien désolé ; je ne puis mieux vous dire, mais l'auberge est pleine... à moins... à moins... ah !... il reste bien la chambre rouge... mais...

Et ce disant, l'aubergiste commença de trembler en se grattant la tête ; il semblait fort troublé.

— Eh ! qu'avez-vous donc ? dit le voyageur.

— Ah, voilà, monsieur, il y a la chambre *rouge*, mais... voyez-vous, il n'y a que deux voyageurs qui aient couché dans cette chambre, depuis que je suis à l'auberge ; et le lendemain, quand ils se levaient, leurs cheveux étaient tout blancs, de noirs qu'ils étaient la veille.

— Tiens, dit l'étranger, en regardant avec malice l'aubergiste, vous avez donc des revenants chez vous ?

— Oui, monsieur, murmura maître Toulpen en se signant, il y en a... il y en a.

— Bah ! dit le voyageur, à la grâce de Dieu et de la Vierge ! Je n'ai pas peur : donnez-moi la chambre *rouge* et faites un bon feu, car j'ai bien froid.

L'aubergiste se retira pour exécuter ces ordres, l'air profondément agité.

Digitized by Google

Quand il eut bien soupé, le voyageur souhaita bonne nuit à ses voisins de table et ceux-ci lui rendirent ses souhaits en lui disant : Merci, monsieur, Dieu vous protège ! Puis il alla se coucher, tandis que l'aubergiste et sa femme le regardaient monter, pleins d'effroi ; puis ils se mirent en prières, craignant un malheur.

L'étranger eut bientôt fait de reconnaître l'endroit où il devait se reposer.

C'était une immense chambre, peinte en rouge brique, avec de larges taches noires et luisantes comme des taches de sang mal séché. Au milieu, un lit bas et carré, également peint en rouge, avec des colonnes supportant des rideaux rouges. Pas d'autre meuble, un immense vide qui donnait froid aux os. Malgré le feu, on entendait le vent qui sifflait tristement dans la cheminée ; à travers la porte mal jointe, encore le vent qui gémissait le long des corridors, avec un bruit lugubre, semblable aux plaintes des âmes qui demandent des prières.

Le voyageur avant de se déshabiller, se mit à genoux près de son lit, et récita ses prières à voix basse, implorant Dieu et les saints de le tenir en leur sainte garde durant la nuit. Puis il se coucha sans crainte et ne tarda pas à s'endormir.

Or, voici que minuit sonnait à l'église d'un village éloigné, lorsque le voyageur se dressa soudain, réveillé par un bruit étrange. Puis il entendit les rideaux de son lit qui glissaient sur leurs gaules de fer et s'ouvraient tout grand à sa droite.

Il voulut s'élancer hors du lit mais ses pieds heurtèrent quelque chose de lourd en même temps qu'un froid aigu lui prenait la chair. Il recula épouvanté..... Près de lui se trouvait un cercueil, avec les quatre cierges aux quatre coins, par dessus un drap noir semé de larmes blanches.

Le voyageur fut saisi d'effroi ; ses dents claquaient, une sueur froide lui perlait au front ; il se rejeta de l'autre côté du lit et tenta de sauter à terre..... Aussitôt le cercueil passa de ce côté et lui barra le passage.

Vingt fois il essaya de sortir ainsi, et toujours le cercueil se plaça sous ses pieds, avec ses quatre grands cierges et son drap noir parsemé de larmes blanches.

Le pauvre voyageur, atterré, regardait fixement ce lugubre et sinistre spectacle, et ne savait à quel saint se vouer.

Puis, reprenant courage, il se mit à genoux sur son lit ; après une nouvelle prière à Dieu, il se signa trois fois et dit...

— Au nom du ciel, mort qui es-tu ? que veux-tu ?... De grâce laisse dormir en paix les vivants ! retourne en ton repos, que tu viennes de l'enfer ou du royaume des cieux..... Qui es-tu ?..... réponds..... c'est un chrétien qui te parle..... que veux-tu ?.....

Un soupir sortit alors du cercueil long et étouffé. Puis une voix sourde, entrecoupée de pénibles hoquets, prononça ces mots :

— Je suis l'âme d'un pauvre voyageur lâchement assassiné dans cette chambre par l'ancien maitre de l'auberge..... Hélas ! je n'eus pas le temps de me repentir..... Je suis mort en état de péché..... je brûle au purgatoire.....

La voix se tut, et un nonveau soupir d'angoisse termina ces paroles.

— Oh !... sainte Vierge ! murmura le voyageur.

Et plus haut, il reprit :

— Hélas ! je n'ai point le pouvoir de te délivrer, pauvre pécheur ; mais, par mes prières, peut-être..... parle, que veux-tu, que faut-il faire pour soulager ta pauvre âme en peine ?...—

La voix se fit entendre de nouveau du cercueil, plus forte cette fois, et dit avec un accent de véritable pitié.

— Il me faut des messes à Notre-Dame du Folgoat, par un prêtre en étole noire et blanche, et un pèlerinage à Notre-Dame de Rumengol..... Délivre-moi, mon frère, délivre-moi..... des messes et un pèlerinage !.....

Soudain les cierges s'éteignirent, le cercueil disparut ; les rideaux glissèrent de nouveaux sur leurs gaules de fer et se

PORTRAIT DE M. FILOLEAU (1)

refermèrent. Puis tout rentra dans le silence, le vent était tombé.

. . . . . .

Le lendemain, quand l'étranger descendit de sa chambre, il rencontra l'aubergiste, pâle comme un mort, qui le regardait avec effroi

— N'ayez crainte, mon ami, dit le voyageur ; vous voyez, je suis bien vivant et mes cheveux n'ont point blanchi.

Puis il lui raconta ce qui s'était passé durant la nuit.

— Ne vous inquiétez plus, dit il en partant, votre chambre *rouge* ne sera plus hantée, les voyageurs pourront y dormir en paix. Je suis messire de Rohan, de noble race ; par mes ancêtres, je jure de faire dire les messes et d'accomplir le pèlerinage !..... Demeurez donc en paix et grande tranquillité, et que Dieu vous garde !.....

. . . . . .

De ce jour, la chambre *rouge* perdit sa couleur sombre et son aspect sinistre ; elle devint blanche et gaie comme les autres. On n'y entendit plus que le vent à travers la porte toujours mal jointe, mais ses plaintes n'étaient plus lugubres.

(1) M. Gustave Filoleau est n'est à Angers, où il habite, le 1er décembre 1846. Elève de Rambandt et d'Albert Durer, car il n'eut d'autres maitres dans le présent que ceux du passé, il se passionna de bonne heure pour le moyen-âge, les tapisseries anciennes, les gravures et les bibelots. Cela ne l'empêche pas d'admirer J. P. Laurens, Lenepveu et surtout Luc-Olivier Merson dont il s'est inspiré dans l'illustration très réussie des *Noëls angevins* de l'abbé Grimault. M. Filoleau avait envoyé à l'exposition bretonne-angevine, où ils furent très remarqués le frontispice, la préface et sept *imaiges* des ces Noël.

Digitized by Google

On n'y vit plus qu'un beau lit bien blanc et un crucifix sur la cheminée..... Le voyageur avait tenu sa promesse, les vœux de messire de Rohan étaient exaucés.

PAUL RONARC'H.

Nous, les maîtres sans bataille,
Nous, les vainqueurs sans vaincus.

Voici les brebis qui bêlent,
Et les grands bœufs qui s'appellent,
Et l'étable qui reluit ;

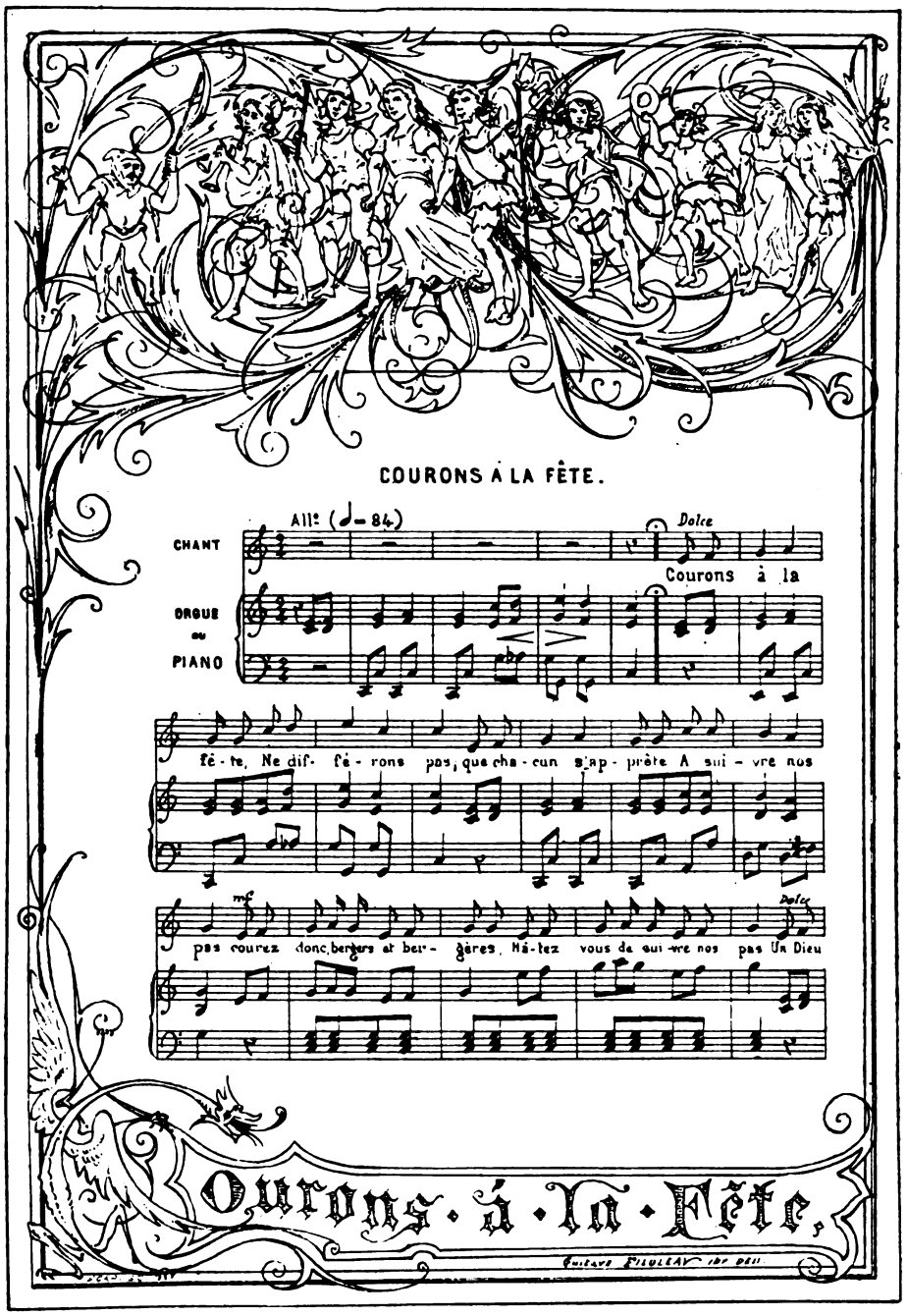

Encadrement artistique pour les Noëls angevins *de M. l'Abbé Guimault.*

NOËL

(*Vers à dire par un enfant*)

Noël ! O douce puissance !
Tout nous doit obéissance,
Au nom du petit Jésus :
C'est pour nous que l'on travaille,

Voici, dans le ciel qui brille,
L'étoile d'or qui scintille
Comme un soleil dans la nuit.

Et voici les trois rois mages,
Les vieux rois de nos images,
Qui préparent leurs présents.
Déjà, l'air que l'on respire

Digitized by Google

Est tout embaumé de myrrhe
Et tout parfumé d'encens.

Noël ! Noël ! joie et fête !
Tout, sur l'arbre qu'on apprête,
Aujourd'hui sera donné.
Souriant entre ses langes,
Rose du pays des anges,
Le petit Jésus est né.

On dit pourtant que, sur terre,
La vie est rude, âpre, austère.
Et que tout n'est pas Noël ;
Que le plaisir est un rêve,
Et que souvent il s'achève
Au fond du sombre réel.

Bon Jésus, sois notre exemple !
Dans la crèche et dans le temple,
Que notre sort soit le tien ;
Dans la mauvaise fortune
Et dans la peine importune,
Jésus, sois notre soutien !

Jésus, entends nos prières .
Rends-nous forts comme nos pères
Et durs contre les méchants ;
Reste, pour bénir ta race,
Pauvre bon Dieu que l'on chasse !
Le Dieu des petits enfants.

HENRI FINISTÈRE.

PIERRE LE HON

(*Suite*)

Ces messieurs s'étaient en effet présentés dans la journée et avaient accepté, au nom de leur client, toutes les conditions imposées. Le combat aurait lieu le lendemain matin au Bas-Meudon, à huit heures, chaque adversaire apporterait ses épées et l'on tirerait au sort.

« Cela vous convient-il, Pierre ? demanda l'avoué.

— « Parfaitement, et je vous remercie encore, mais je n'ai pas d'épées, nous allons, si vous le voulez bien, en acheter une paire.

« Êtes-vous bon tireur ? » demanda le commandant.

— « J'ai un peu tiré au régiment,—répondit Pierre, — mon poignet est solide, mais en somme je ne suis pas fort. »

— « Et votre adversaire ? »

— « Je ne le connais pas, je crois savoir pourtant que c'est un tireur redoutable. »

— « Quel homme est-ce, physiquement ?

— « De taille ordinaire, bien prise, adroit peut-être, mais peu robuste.

— « Nous aurions dû prendre le sabre », dit le commandant.

— « Ma foi, je n'y ai pas pensé. »

On se rendit chez un armurier et le commandant choisit les épées les plus lourdes, avec de larges coquilles emboîtant bien la main :

« Au moins, — dit-il, — si le sort vous favorise, voilà des armes qu'avec votre vigueur vous manierez comme une plume, mais qui fatigueront promptement le poignet de votre adversaire.

Les trois hommes se séparèrent ; Pierre rentra boulevard Rochechouart et s'informa de Virginie. Le médecin était venu en son absence et avait diagnostiqué une fièvre cérébrale ; la malade délirait toujours.

« Pauvre femme ! » dit Pierre, puis il s'occupa des enfants. Ceux-ci s'étaient endormis après l'avoir longtemps demandé ; il les baisa doucement au front :

« Chers anges qui seront peut-être orphelins demain ! »

Alors il télégraphia à sa sœur : « Viens vite, Virginie très mal » ; il sortit porter cette dépêche au prochain bureau, l'air lui fit du bien. Songeant alors qu'il n'avait rien mangé de la journée, Pierre entra dans un restaurant encore ouvert, dîna de bon appétit, et revint chez lui écrire deux lettres. L'une adressée à sa sœur, dans laquelle il lui racontait toute cette longue histoire, la priait, s'il était tué, de ne jamais abandonner les enfants, non plus que Virginie, si celle-ci échappait à la maladie qui la terrassait : « Emmène-les avec toi à Guérande, veille sur eux, ma chère sœurette, puisque je ne serai plus là pour les protéger ; pardonne à la pauvre femme un mal dont elle n'est pas responsable, et que je lui ai déjà pardonné. C'est la fatalité, vois-tu, j'étais trop heureux, cela ne pouvait durer. Je mourrai pourtant tranquille sur le sort de ces êtres chéris en sachant que tu ne les quitteras pas, que toujours tu seras leur ange tutélaire, leur guide sûr, leur solide appui. »

« Sœurette aimée ! — pensa-t-il en cachetant sa lettre, — quel chagrin je vais lui causer. »

La seconde lettre était adressée à Virginie : « Vivant, je n'aurais peut-être pas eu le courage de te revoir, mieux vaut donc que je sois tué, car je mourrai en t'aimant toujours. Tu n'as pas besoin de pardon, n'étant pas coupable. Aime bien ma sœur et les enfants... »

« Pas coupable ? Non, décidément, c'est une victime », dit-il tout haut, et il se jeta sur une chaise-longue.

« Je veux dormir, car j'ai besoin de sommeil, il faut être reposé pour demain. Qui sait ? » murmura t il en s'endormant.

XVI

Lorsque la voiture qui les avait amenés s'arrêta à l'orée du bois, Pierre et ses deux témoins en descen-

Digitized by Google

dirent et s'engagèrent dans une allée ombreuse s'allongeant toute droite sous une haute voûte de jeunes feuillages que perçaient ça et là les rayons d'un joyeux soleil de juin.

« Un beau temps pour en découdre, mon camarade », fit le vieux commandant, qui depuis le départ, affectait une gaîté dont certainement il n'était point rempli.

Pierre, très calme, triste, car la nuit de Virginie avait été fort mauvaise, sourit cependant à cette boutade de son vieil ami et chantonna :

Salut à mon dernier matin

lame de colichemarde, large au talon, se rétrécissant carrément et se terminant en un carrelet très effilé.

« Sacrebleu, quel coquin de sort ! » grommela le commandant.

Les combattants qui, pendant tout ce temps, s'étaient tenus éloignés, se rapprochèrent et enlevèrent leur redingote et leur gilet.

Pierre ôta sa chemise, et son torse d'athlète apparut souple et vigoureux.

« Soit, — fit l'autre, — quoique cela ne se fasse guère. »

Et il arracha sa fine chemise de soie.

PORTRAIT DE VARIN
Député aux Etats-Généraux.

— « Sacrebleu ! Le Hon, pas de mauvaise plaisanterie, défendez-vous, mon ami. »

— « Soyez tranquille, commandant, j'attaquerai.....

— « Pas trop, cependant, du calme Pierre, surtout si nous avons affaire à forte partie.

— « Oui, du calme, dit l'avoué, défiez vous de votre tempérament fougueux.... »

Pierre et ses deux amis débouchaient à un carrefour, en même temps que son adversaire, les témoins et un docteur, la trousse sous le bras.

Les sept hommes se saluèrent.

On se mit en quête d'un endroit convenable qui fut facilement trouvé, offrant toutes les conditions de sol et de lumière ; c'était une petite clairière au terrain ferme, très uni, et protégée contre les rayons du soleil par les grands arbres d'alentour.

Les quatre témoins procédèrent au tirage des armes; le sort désigna celles de l'adversaire, de fines épées, à

— « Monsieur, — lui dit le commandant, — on ne parle pas sur le terrain. »

Puis, prenant les épées par la lame, il les tendit aux deux jeunes gens, joignit les pointes, et faisant quelques pas en arrière :

« Allez, messieurs, et faites votre devoir. »

Le docteur, un peu à l'écart, finissait de déployer sur l'herbe sa trousse dont les aciers brillaient.

Les champions engagèrent le fer : Pierre tomba assez correctement en garde, le corps trop penché en avant, dans sa hâte d'attaquer. Un pli profond creusait son front, et ses yeux si doux, devenaient durs et brillaient d'un éclat inaccoutumé.

L'autre, fort pâle, la moustache relevée par un mauvais sourire, se tenait très loin, le bras presque tendu, la main basse....

Pierre fit un pas en avant, et se fendit sur un dégagé; le coup fut paré par un contre de quarte très serré que

Digitized by Google

suivit une riposte un peu courte,atteignant légèrement le jeune homme au-dessus du pectoral droit.

— « Arrêtez, commandèrent les témoins. »

Le docteur s'était approché et examinait la blessure peu profonde d'où coulait un mince filet de sang.

— « Ce n'est rien, messieurs, — dit Pierre, — une simple piqûre....

Le combat recommença.

A la première reprise, Le Hon fit un battement vigoureux, la lame fragile de son épée vola en éclats.

« Voilà qui n'est pas malheureux », pensa le commandant.

On prit les épées de Pierre.

Ce changement d'armes semblait contrarier aussi vivement l'adversaire qu'il rassurait le vieux commandant : très lourdes,mal équilibrées,les nouvelles épées, en effet, étaient peu faites pour son jeu léger et serré, et devenaient redoutables, au contraire, dans le poignet vigoureux de Le Hon, il le sentit fort bien et résolut d'en finir au plus vite. Jusque là il s'était contenté de parer les attaques furieuses de Pierre et de riposter ; il attaqua à son tour et se fendit à fond sur deux feintes et un doublé rapide. Pierre n'arriva pas à la parade, mais par une brusque retraite de corps,il évita le coup qui ne fit que l'effleurer et, laissant à peine le temps de se relever à son ennemi, il le chargea avec une vigueur extrême.Surpris par cette furieuse attaque, l'autre se mit à rompre en parant, mais Pierre, le fer engagé jusqu'à la garde,poussait toujours, chassant la lame par des froissements et des battements irrésistibles, et, sans souci de se découvrir, fonçait comme un sanglier. Il sentit une molle résistance, son épée venait de disparaître jusqu'à la garde dans la poitrine de son adversaire,mais, en même temps, la pointe de celui-ci lui trouait l'épaule.

Les témoins se hâtèrent.

Pierre restait debout,appuyé sur son épée sanglante; l'adversaire était évanoui. Penché sur lui, le docteur sondait la blessure, tandis que les deux témoins l'interrogeaient à voix basse sur l'état de leur client.

« Le poumon est traversé et la blessure me semble mortelle. »

Le Hon entendit :

« Tu es vengée,—murmura-t-il,—mais à présent ?»

Le commandant contenait mal sa joie, l'avoué n'essayait pas de retenir ses larmes :

« Ah, mon cher enfant, quel combat ! »

Cependant le docteur ayant appliqué un appareil sur la blessure du moribond,s'approchait de Pierre et bien qu'il s'en défendît, examinait ses trois coups d'épée : sur les oreillers, le front ruisselant de sueur et tout le corps violemment secoué par les spasmes et les sanglots.

« Elle est bien mal ? demanda Jeanne au docteur en le reconduisant.

— « Bien mal, en effet, mademoiselle, mais une réaction heureuse peut se produire... Et puis vous voilà et votre présence ici sera d'un grand secours ; je vous ai vue à l'œuvre lors de la dernière maladie de madame Le Hon, vous êtes une garde-malade modèle. »

Cette crise dura encore trente-six heures pendant lesquelles Jeanne ne quitta le lit de sa belle-sœur que pour se rendre quelquefois auprès de Pierre dont la blessure se cicatrisait rapidement.

Le délire fit enfin place à un état de grande prostration et le médecin reprit un peu d'espoir.

Un matin, Jeanne en s'éveillant dans le grand fauteuil où elle avait passé la nuit auprès de Virginie, aperçut celle-ci qui la regardait fixement, cherchant à reconnaître dans la pénombre de la chambre, cette femme assise à son chevet.

Un mouvement de mademoiselle Le Hon exposa son visage à la clarté du jour naissant et la malade la reconnut :

« Comment, vous ici, Jeanne? » demanda-t-elle.

— « Chut, ne parlez pas, oui, c'est moi qui suis venue vous soigner ; vous avez été bien malade ma pauvre amie, mais vous voilà hors de danger ; seulement il faut être sage... »

Cependant un travail semblait s'opérer dans l'esprit de Virginie, elle ne parlait pas, mais ses yeux restaient ouverts et on sentait, au plissement de son front, au froncement de ses sourcils,qu'elle cherchait à ressaisir des idées encore confuses et à les coordonner.

Tout à coup le voile se déchira, le jour se fit dans sa mémoire endormie, Virginie se leva sur le lit, poussa un grand cri :

« Pierre, où est Pierre : ah ! malheureuse, je me souviens maintenant : »

— Calmez-vous, Pierre est là, à côté, il dort encore, — lui dit Jeanne en s'efforçant de la recoucher, — il viendra vous voir tout à l'heure... »

— Non, vous mentez, je me rappelle, Pierre est mort..., tué par ce bandit ; dites-moi la vérité il est mort, n'est-ce pas? Je comprends tout, mort, c'es affreux !

Les cris de Virginie avaient réveillé Pierre dans la chambre voisine, il prêta l'oreille, entendit les appels de la pauvre femme, et, sans souci de déranger l'appareil de sa blessure, il se vêtit à la hâte et accourut.

« Vivant, vivant ! — dit Virginie en se penchant au devant de lui, — Tu t'es battu, pourtant. O je me rends compte de tout. Et il ne t'a pas tué, je ne rêve pas, tu es là, près de moi et tu ne me maudis pas. Mais alors? oui, c'est toi qui l'as tué, tu m'as vengée, mon

Digitized by Google

Pierre, le monstre est puni... Ah ! viens près de moi, plus près encore... M'aimes-tu toujours, Pierre ?

Elle lui avait jeté ses bras autour du cou, l'attirant sur sa poitrine, puis l'éloignant un peu pour le regarder, s'assurer qu'elle ne rêvait pas, elle riait et pleurait à la fois, et lui, la couvrait de baisers et de larmes !

XVII

Jeanne arriva le soir vers six heures ; elle fut reçue par la domestique qui la mit rapidement au courant des évènements : madame était toujours en proie au délire, quand à monsieur il dormait encore d'un sommeil à peine agité, ses blessures étaient peu dangereuses, mais l'état de madame alarmait le docteur.

« Que veux dire tout cela ? » pensa Jeanne en se rendant auprès de son frère. Pierre se réveillait :

« Ah ! c'est toi, sœurette, merci d'être venue, j'avais tant besoin de ta présence. Tiens, lis la lettre que je t'écrivais dans le cas où je ne serais pas revenu vivant de ce duel, elle t'apprendra tout. »

Jeanne rompit le cachet de cire et parcourut la longue épître :

« Mais c'es affreux, fit-elle, — que tu as dû souffrir, mon pauvre Pierre ! »

— « Et que faut-il faire maintenant ! » questionna anxieusement le jeune homme.

Mademoiselle Le Hon relut attentivement la lettre, et regardant son frère bien en face elle lui dit :

« Sauver ta femme, d'abord, pour oublier ensuite. »

Pierre tendit à sa sœur la lettre qu'il destinait à Virginie :

« Lis aussi celle-là, ce que je pensais en l'écrivant, je le pense toujours. »

— « Tu es bon et juste, Pierre, et tu seras encore heureux. »

— « Puisses-tu ne pas te tromper » murmura Pierre en reposant sa tête sur l'oreiller. Et de grosses larmes roulèrent lentement de ses yeux fermés.

Sa sœur l'embrassa sur le front.

« Pleure, lui dit-elle, les larmes soulagent. »

Et Jeanne se rendit près de sa belle-sœur.

Le docteur revint dans la soirée, il trouva l'état du blessé aussi satisfaisant que possible, mais celui de Virginie l'inquiétait toujours beaucoup : le délire n'avait pas cessé, il fallait à tout moment retenir la malade qui se dressait hagarde sur son lit et voulait en descendre pour empêcher Pierre d'aller se battre ; ou bien encore elle croyait le voir rapporter mort, avec un grand trou sanglant à la poitrine et, dans son horrible cauchemar, elle s'arrachait les cheveux, essayait de se frapper la tête contre le mur, et retombait épuisée le premier, au pectoral droit, était peu profond, le second, auquel il avait échappé comme par miracle, se réduisait à une simple éraflure au côté gauche, seule la blessure de l'épaule offrait une certaine gravité, l'épée ayant pénétré profondément. Après un premier pansement, Pierre s'éloigna avec ses deux témoins.

Ceux-ci le reconduisirent chez lui et mandèrent en toute hâte un médecin : Le Hon refusait de se coucher et son premier soin avait été de s'informer de Virginie toujours en proie à une fièvre dévorante, et des enfants qu'un voisin venait de sortir.

« Vengée, vengée, — murmurait-il toujours, — oui, mais pourrai-je oublier ? »

PORTRAIT DE GRLVEN TUAULT
Député aux Etats-Généraux.

Digitized by Google

Quand le docteur, — le même qui soignait Virginie, — arriva auprès de Pierre, celui-ci pris de fièvre s'était assoupi sur la chaise longue de son cabinet.

« Docteur, demanda-t-il en s'éveillant, il ne s'agit pas de moi mais de ma femme, ne me cachez pas la vérité ? »

— « La maladie suit son cours, c'est tout ce que je puis vous dire, mais parlons de vous et voyons ces blessures. »

Il défit les bandes, sonda la plaie de l'épaule ; l'épée avait pénétré dans les chairs sans léser aucun organe.

Sapristi, vous êtes chanceux, quelques lignes plus bas et le sommet du poumon était atteint. Enfin ce ne sera rien, mais quel enragé vous êtes, les deux autres coups d'épée ne vous suffisaient donc pas ?

— « Non, docteur, je voulais tuer mon adversaire ».

— « Et c'est lui qui, au contraire, vous a logé ce troisième coup dans l'épaule.

— « Pardon, docteur, je l'ai tué..... »

« Ah ! fit le médecin, dont la perspicacité mise en éveil, flairait un drame sombre.

« Dormez, je reviendrai ce soir pour madame et pour vous. »

— Voulez-vous que nous restions, Pierre ? » demandèrent les témoins.

— Merci, messieurs, et croyez à toute ma reconnaissance.

Et il s'assoupit de nouveau.

« Oui, je t'aime, — lui disait-il, — et je n'ai rien à te pardonner, chère victime. J'ai puni l'infâme et nous serons heureux comme autrefois. »

« Oh ! dis-le moi encore, que tu m'aimes et que tu me pardonneras. »

Tout à coup elle poussa un grand cri :

« Du sang, du sang ! »

Et elle se renversa évanouie.

L'appareil de Pierre s'était dérangé, la blessure de l'épaule en se remuant avait saigné et une tache rouge s'élargissait sur la chemise du jeune homme.

« Malédiction » s'écria-t-il.

Jeanne était accourue et cherchait à ranimer Virginie, les enfants réveillés, pleuraient dans leurs berceaux, et la servante s'habillant en toute hâte, allait, sur l'ordre de mademoiselle Le Hon, prévenir le médecin.

Quand il arriva, la malade n'avait pas repris connaissance ; il se fit conter les détails de la scène et déclara que l'émotion trop violente provoquée par la vue de la tache de sang, avait déterminé cette crise dont les conséquences pouvaient être funestes.

XVIII

Les craintes du médecin ne furent que trop justifiées ; Virginie mourut sans avoir repris connaissance, emportée par une congestion cérébrale.

Pierre anéanti par cette mort dont il se reprochait d'avoir été la cause déterminante, trouva néamoins les forces nécessaires pour conduire le deuil de celle qu'il avait tant aimée, soutenu par ses deux vieux amis, le commandant et l'avoué.

Quand ceux-ci le reconduisirent boulevard Rochechouart, Jeanne leur dit son intention de partir le soir même avec Pierre et les enfants pour Guérande ; là, seulement, pensait-elle, le jeune homme trouverait le calme et le repos dont il avait besoin.

Elle fut très approuvée.

Pierre, docile, se laissa emmener ; Berthe pleura beaucoup refusant de partir sans sa mère qu'elle demandait à chaque instant depuis le commencement de la maladie, mais les caresses de Jeanne parvinrent à la calmer et le train était à peine en marche qu'elle s'endormait, la tête appuyée sur les genoux de mademoiselle Le Hon qui tenait dans ses bras le petit Yves également endormi.

Pendant tout le voyage, Pierre ne sortit guère du mutisme complet dans lequel il était plongé depuis le moment ou le cerceuil de Virginie avait disparu dans la fosse béante du cimetière Montmartre ; de gros sanglots le secouaient par instants, et des larmes coulaient lentement sur ses joues pour aller se perdre dans sa moustache.

Jeanne, de temps en temps, lui pressait la main.

A Nantes, quand le train traversa la ville, le long de cette admirable ligne de quais bordant la Loire sur une longueur de trois kilomètres, la petite Berthe qui s'était réveillée, se pencha à la portière et manifesta bruyamment la joie que lui causait la vue des navires se balançant dans le port.

« Déjà Nantes ! » fit Pierre.

A Saint-Nazaire, l'air rendu plus vif par le voisinage de la mer sembla le ranimer, il prit Berthe sur ses genoux et lui montra les grands transatlantiques rangés côte à côte dans le bassin, et lorsque tout-à-coup, un peu avant Pornichet, l'océan apparut, tout bleu, sous le radieux soleil de juin, et si près de la voie ferrée qu'on aurait pu y lancer un caillou, il dit à l'enfant:

« La mer, Berthe, regarde la mer. »

— « La grande *l'eau* — *l'eau* ! — répondit la fillette extasiée, vois donc, tante Jeanne, vois donc petit Yves... »

Yves, indifférent, dormait toujours son calme sommeil.

Maintenant le train s'enfonçait dans les terres, traversant les jeunes bois de pins qui couvrent les dunes sous lesquelles est enseveli, comme un petit Pompéï,

Digitized by Google

NANTES. — VUE DE LA FOSSE A LA FIN DU DIX HUITIÈME SIÈCLE
(*Gravure extraite de l'an 1789*).

Digitized by Google

le vieux village d'Escoublac ; puis à gauche apparurent le marais salant, ressemblant à un vaste camp avec ses *mulons* d'une blancheur éclatante, Saillé et son clocher d'ardoise, les tours de Batz et du Croisic se dressant comme deux phares dans la plaine immense et, au-delà, la mer sans limites, d'azur et d'or par ce beau jour d'été.

De nouveau les terres labourées, les petits chemins bretons se creusant sous la voûte feuillue des chênes, les fermes coiffées de chaume et percées de portes en ogive, les premières maisons du faubourg St-Michel, enfin les tours en poivrière de la porte St-Michel, les vieilles courtines à machicoulis, au-dessus desquelles se profilent les pignons aigus des maisons et la flèche blanche de Saint-Aubin.

« Guérande, Guérande ! » cria le conducteur.

En sortant de la gare, le voyageur suit une avenue conduisant à la porte Vannetaise, la plus vieille de la vieille enceinte, fort curieuse avec sa baie ogivale du XIII^e^ siècle et ses deux tours ruinées, couvertes de végétations et qui baignent leurs pieds dans l'eau des fossés non comblés en cet endroit. C'est par cette porte que Pierre, Jeanne et les enfants entrèrent dans Guérande qu'ils traversèrent pour se rendre à leur logis situé de l'autre côté de la ville. Les gens qui les rencontraient saluaient, étonnés de voir mademoiselle Le Hon accompagnée de ce grand jeune homme et de ces deux enfants.

Personne ne reconnaissait Pierre, si changé depuis dix années.

Ils arrivèrent enfin devant un grand mur percé d'une baie à arc surbaissé dont la solide porte de chêne était garnie de gros clous à tête de diamants.

Jeanne souleva trois fois le lourd heurtoir en fer ciselé représentant deux dauphins se disputant une pomme.

Un bruit de sabots se fit entendre sur les pavés de la cour et la vieille Scolastique apparut dans l'entrebaillement de l'huis :

« Sainte vierge, — dit-elle, — mademoiselle, vous aussi, monsieur Pierre, et ces deux mignons !!!... »

Pierre donnant la main à Berthe, Jeanne portant Yves qui s'était réveillé, pénétrèrent dans la petite cour au fond de laquelle s'élevait l'ancienne demeure familiale, toute de granit et coiffée de hauts combles d'ardoises.

Le jeune homme contempla quelques instants le vieux logis et murmura :

« Je croyai pourtant bien y revenir avec elle... »

La servante venait d'ouvrir les volets de la salle basse et Pierre en y entrant, la revit telle qu'il l'avait quittée dix ans avant, avec ses grosses solives apparentes, son énorme cheminée en pierre, munie de landiers en fer forgé, la grande table, la crédence en chêne du temps de Louis XIII, au mur, deux gravures représentant des marines de Joseph Vernet : *la barque mise à flot et une tempête au clair de lune* : et dans l'embrasure de la haute fenêtre le fauteuil de jonc tressé, rappporté des grandes Indes par l'aïeul et dans lequel leur père avait coutume de s'assoupir après le repas du midi.

Toutes ces évocations du passé venant se mêler à la douleur présente impressionnèrent Pierre qui se laissa tomber sur le vieux fauteuil exotique et se mit à pleurer en silence.

Jeanne alors, s'approcha avec les deux enfants et déposant un long baiser sur le front de son frère, elle lui dit :

« Je serai leur mère et bien souvent nous parlerons de l'autre. Nous sommes encore trois pour t'aimer, Pierre, mais pleure, pleure bien, pauvre grand cœur meurtri, chaque larme qui tombe emporte avec elle un peu de la douleur qui nous la fait verser.

RENÉ HUETTE.

FIN.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*)

5. BIENVENU. *Samson-Marie*, né à Quimperlé le 25 février 1739, de François Bienvenu et de Marguerite *Touliou*, appartenait à une famille de cultivateurs aisés habitant le village de Ty-Bordeaux qui est encore la propriété des descendants du député. Reçu avocat au Parlement, il s'installa comme notaire à Quimperlé en 1771 et fut élu *député suppléant du Finistère* à l'Assemblée législative en 1791. Aux élections de 1792 il devint *administrateur du département* du Finistère et fut nommé *commissaire national* près le tribunal correctionnel de Quimperlé. Lorsque tous les administrateurs du Finistère furent décrétés d'arrestation l'année suivante pour avoir osé résister à la tyrannie de la Montagne, il dut à l'amitié de Cambry, président de l'administration du district de cette ville et très influent près de Jean-Bon St-André, d'échapper à la sinistre hécatombe de ses 26 collègues. Cambry fit valoir que Bienvenu avait sollicité de tous les fonctionnaires de Quimperlé en janvier 1793 des signatures d'adhésion à l'exécution de Louis XVI, que le club de la société populaire l'avait élu son président, etc., et il fut entendu qu'il ne serait pas condamné. On lui épargna même la longue et cruelle détention de ses collègues ; il vint se constituer prisonnier quelques jours seulement avant le jugement et fut acquitté.

M. Levot a remarqué, dans son histoire de *Brest sous la Terreur*, que sa signature se lit sur le registre du tribunal de Quimperlé quelques jours avant et quelques jours après le jugement de Brest. (A cette occasion il l'appelle par erreur *François Marie* au lieu de *Samson-Marie*). Bienvenu devint ensuite procureur général syndic de l'administration du district, dont

Digitized by Google

Cambry était resté président. M. du Châtellier a publié une lettre signée de lui en cette qualité en l'an III au moment de la descente de Quiberon. Puis il reprit ses fonctions de commissaire national près le tribunal de district et les conserva après la réorganisation des tribunaux sous le Consulat, devint *procureur impérial* en 1804 et mourut dans ce poste à Quimperlé le 30 juin 1807.

Sa fille unique avait épousé Pierre-Henri-Marie *Le Gallic du Rumel* dont les descendants habitent aujourd'hui le Morbihan. Je ne connais aucune notice sur Bienvenu, mais je signalerai des vers fort méchants que Théophile Laënnec lui décocha en 1795 et qui ont été publiés par M. du Châtellier dans le Bulletin de la *Société polymathique du Morbihan* pour 1884, p. 110,

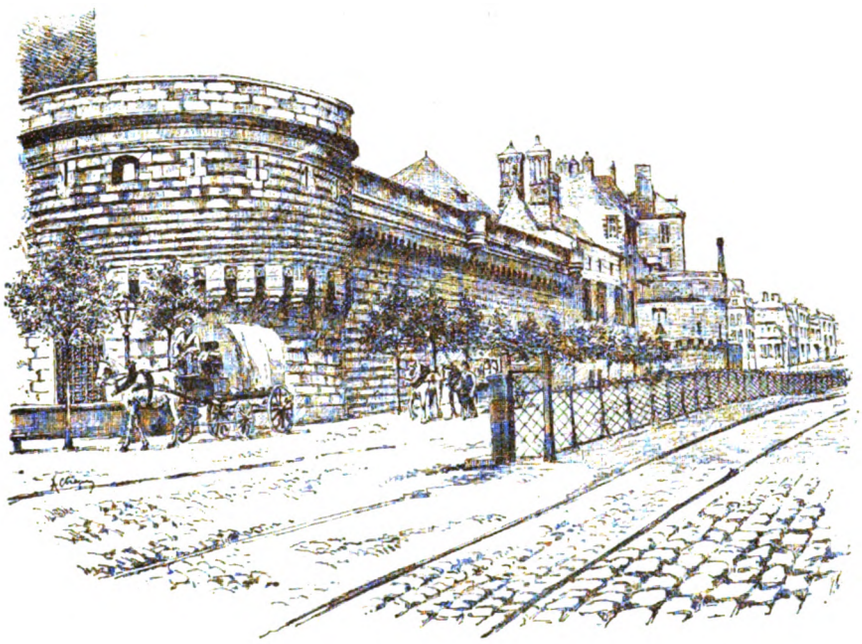

LE CHATEAU DE NANTES (CÔTÉ DU QUAI).

6. Blanchet, — nom de famille très répandu dans toute la région qui s'étend de St-Brieuc à Fougères est aussi celui d'un *député suppléant du département d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative au sujet de qui mes recherches ont été vaines jusqu'à présent. Je me bornerai à constater que l'*annuaire d'Ille-et-Vilaine* pour l'an XIII mentionne de ce nom un avoué, adjoint au maire de Redon, et deux maires de Châtillon-en-Vendelais, et de Fleurigné.

Je pense qu'il s'agit de l'avoué de Redon, et je prie mes lecteurs de vouloir bien me dire ce qu'ils savent sur cet obscur élu.

7. Bodinier, *Jean-Julien*, — ancien député suppléant de la sénéchaussée de Rennes aux Etats-Généraux, fut encore *député suppléant d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative, mais n'eut pas occasion de siéger. Voir la notice à sa première série.

8. Bohan, *Alain*, — né en 1750, au village de Perros, dans la commune de Hanvec, patrie de l'amiral Leissègues, se fit recevoir avocat au parlement, devint en 1790 juge au tribunal de district de Châteaulin, et fut élu en septembre 1791 *député du Finistère* à l'Assemblée législative, où tous ses efforts se concentrèrent sur l'abolition du domaine congéable. Membre du comité de féodalité, il rédigea en son nom un rapport qui fut imprimé par décret du 28 mai 1792, et qui eut pour résultat une véritable spoliation des propriétaires, car Tronchet et les jurisconsultes bretons de la Constituante avaient démontré que les droits du domaine congéable étaient étrangers au régime féodal. Elu *député du Finistère à la Convention* en septembre 1792, il vota d'abord l'*appel au peuple* dans le procès de Louis XVI ; puis terrorisé par la Montagne et par la Gironde, il vota *la mort*, sans phrases, dans le second appel ; et cédant enfin au cri de sa conscience, son troisième et dernier vote fut pour *le sursis*. Signataire de la protestation du 6 juin 1793 contre les journées des 31 mai et suivantes, il fut un des 73 députés mis en état d'arrestation et passa près d'un an dans les diverses prisons de Paris. Réintégré à la Convention longtemps après le 9 thermidor, il entra au *conseil des Cinq Cents* en septembre 1795, et en sortit en 1798, pour y rentrer en vertu d'une nouvelle élection le 6 germinal an VI. Il y multiplia les brochures pour empêcher l'abrogation de la loi de 92 qu'il avait jadis provoquée ; mais elle était tellement inique, qu'elle fut rapportée. Après le 18 brumaire, il disparut de la scène politique et vint se fixer comme avocat à Rennes, où d'après la *Biographie bretonne*, il serait mort de frayeur en juillet 1825, à l'annonce de la *seconde* Restauration. Il y a là une grave erreur. J'ai une copie de l'acte de décès de Bohan sous les yeux. Il est mort à Rennes le 26 février 1814, plus d'un mois par conséquent avant la capitulation de Paris et la *première* Restauration. Il est vrai que Laon avait été pris par les Russes, que le duc d'Angoulême avait lancé sa proclamation le 11 février et que le comte d'Artois était entré à Vesoul le 21 ; mais Napoléon venait de gagner les batailles de Montmirail et de Montereau et de reprendre Troyes. On peut donc douter de la mort de frayeur.

La *Biographie bretonne*, du reste, ne mentionne pas l'élection de Bohan à l'Assemblée législative ; et ce qui est plus ex-

Digitized by Google

traordinaire encore, c'est que la *Vie politique des députés* à la Convention, publiée en 1814, pendant la première Restauration, l'a oublié.

9. Bonestard de la Touche, *Jean-Jacques*, — né à Angers le 17 décembre 1730, et reçu docteur en médecine à Caen en 1767, fut, pendant plus de quarante ans, médecin de l'hôpital de Morlaix, où il organisa des cours d'accouchement. Il avait fait traduire en breton et imprimer en 1774 les instructions ministérielles en faveur des sages-femmes de la campagne. Président des commissaires envoyés à Lannion pour réprimer l'émeute en octobre 1789, il avait été en 1790 un des huit commissaires nommés par les cinq départements pour la liquidation des anciennes affaires de la province ; puis, secrétaire du bureau des élections générales à Quimper en juin 1790, il avait été élu administrateur du département du Finistère. Délégué par le département, en janvier 1791, pour procéder à l'arrestation de Mgr de la Marche, évêque de Léon, qui refusait de se démettre de son siège épiscopal supprimé par l'Assemblée sans le consentement de la cour de Rome, il fut élu en septembre *député du Finistère* à l'Assemblée législative où il fit ordonner la publicité des séances des corps administratifs. C'est aussi sur sa motion qu'on invita les tribunes à ne donner aucun signe d'approbation ou d'improbation dans la discussion sur le comité autrichien. Administrateur municipal en 1793, il était à la tête d'un des deux clubs rivaux de la ville de Morlaix ; et ce fut lui qui prononça les discours officiels en l'an II pour les fêtes de la raison et de l'être suprême ; M. du Châtellier a reproduit un autre de ses discours pour la fête du 30 ventôse an VII. Il figure encore comme exerçant à Morlaix en 1802 au *Dictionnaire des médecins français* publié en l'an X : et il mourut à Morlaix le 11 septembre 1810, à soixante-dix-neuf ans, avec le titre de maire de St-Martin-des-Champs.

Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

10. — Briand, *Pierre*, — fils d'un autre Pierre Briand, cultivateur au village de Kerjosse en Briec, est aussi qualifié cultivateur sur les procès-verbaux d'élection. Il devait être pourtant quelque peu homme de loi, car il était *juge de paix* à Briec, en 1791, lorsqu'il fut élu *député du Finistère* à l'Assemblée législative. Son rôle y fut absolument passif ; non seulement je ne rencontre aucune motion de sa part, mais je ne trouve son nom sur les les livres d'aucun comité. A son retour de l'Assemblée, il reprit ses fonctions et devint le but de plusieurs tentatives d'assassinat de la part d'une bande de chouans commandée par un chef qu'on appelait de Cornouailles. Comme il s'échappa plusieurs fois au moment où on croyait le tenir, on disait dans le pays qu'il devait son salut à des livres de magie. Cette tradition prouverait à elle seule que c'était un cultivateur lettré, puisqu'il avait des livres chez lui. Enfin un jour qu'il dînait tranquillement en famille dans sa maison de Kerjosse, on cerna l'habitation : il put s'enfuir précipitamment par une porte de derrière, mais on l'avait aperçu ; il reçut plusieurs coups de feu se jeta, blessé, dans l'Ode qui coulait près de sa maison et y fut achevé.

On a publié en 1819 des chansons bretonnes qui sont de son fils, appelé Pierre Briand comme lui. Un de ses frères était prêtre : le livre de M. Téphamy cite en effet plusieurs prêtres de ce nom en 1790. Une de ses sœurs vint habiter Quimper, où sa fille, Mme Guillou, vit encore tenant un petit commerce d'épicerie.

Je ne connais aucune notice sur Pierre Briand et je tiens la plupart des détails qui précèdent de M. Luzel.

11. — Cadiou de la Boissière, *François-Louis-Barthélémy*, — né à Tréguier en 1752, appartenait à une ancienne famille de Lannion et se rendit très populaire dans cette ville avant 1789, comme *alloué* et lieutenant-général de la juridiction royale (nous dirions aujourd'hui vice-président du tribunal civil), fonction à laquelle il avait été élevé en 1774, dès l'âge de vingt-deux ans et par dispense spéciale du roi, sur la résignation en sa faveur de Hyacinthe-François Coypé, le père du député de Lannion aux États Généraux. Ce fut lui qui organisa au mois d'octobre 1789 l'émeute dont M. du Chatellier a longuement raconté les péripéties dans son *Histoire de la révolution en Bretagne*, émeute qui avait pour but d'empêcher les commissaires de la ville et du port de Brest d'enlever les blés achetés par eux dans le pays, sous prétexte d'accaparement. Son rôle y fut très-peu correct et malgré la brochure intitulée ; *Le juge jugé sans être entendu*, qu'il publia peu après, sa réputation de magistrat, dut en souffrir au loin, mais non pas parmi ses compatriotes, puisqu'il fut élu peu après *juge* au tribunal de district. Il en était *président*, quand les électeurs départementaux le nommèrent en 1791 *député suppléant des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée Législative, en même temps que Rivoallan qui avait été son adversaire lors de l'émeute d'octobre. Il n'eut pas occasion d'y siéger et resta président du tribunal de Lannion. Il l'était encore en 1794 et cumulait avec ces fonctions celles de substitut de l'agent national du district, lorsqu'il fut arrêté avec les 12 membres du district, sur une dénonciation futile et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Brest qui, le 16 messidor an II (4 juillet 1794) le condamna aux fers. Fort heureux d'avoir sauvé sa tête, il sesta au bagne jusqu'en prairial an III et ne fut délivré que le 17 juin 1795 par Palasne de Champeaux muni des pleins pouvoirs de la Convention. Il publia aussitôt une adresse à la Convention nationale avec dénonciation en règle contre les jurés du tribunal révolutionnaire de Brest. Ce n'était pas la seule. Ceux-ci furent en effet décrétés d'arrestation. mais l'amnistie proclamée par la Convention en cédant la place au Directoire leur ouvrit avant le jugement, les portes de leur prison. Il mourut peu après le 23 floréal an IV.

Sa descendance est aujourd'hui représentée par un capitaine de vaisseau père d'une romancière de mérite qui signe ses œuvres du pseudonyme de Mme Maryan.

Je ne connais aucune notice sur Cadiou.

12. — Cavellier, *Blaise*, — né à Quimper le 22 février 1755, exerça d'abord des emplois inférieurs dans l'administration de la marine au port de Brest, et il était parvenu au poste de chef de bureau du contrôle, lorsqu'éclata la révolution dont il embrassa les principes avec ardeur. Nommé *secrétaire du conseil général de ville et sénéchaussée de Brest*, il prononça en cette qualité, le 27 février 1790, un discours sur le *choix des officiers municipaux* qui eut les honneurs de l'impression et lui donna une influence considérable sur le corps électoral. Elu *député du Finistère* à l'Assemblée législative, il s'y occupa surtout des affaires de la marine, déposa un projet de réorganisation administrative avec le remplacement des officiers émigrés ; et proposa de déclarer que le ministre Bertrand de Molleville avait perdu la confiance de la nation. N'ayant pas été élu député à la Convention, il

Digitized by Google

reprit son service à Brest dans l'administration de la marine et fit partie, en juillet 1793, du bataillon des Fédérés brestois qui vinrent à Caen se joindre à l'armée du Calvados. Si l'on en croit les mémoires de Pétion, qui le traite de « petit intrigant fort ambitieux » il y joua des rôles très-différents. *Très anti-maratiste* avant la défaite de Vernon, il déclama ensuite en pleine tribune contre tout ce qui s'était fait, « parla de couper des têtes, de faire tomber celle de Wimpfen, sollicita ses frères de choisir parmi eux un chef et fut d'avis qu'on rentrât dans ses foyers ». Cette conversion hâta son avancement dans la marine et le fit bientôt parvenir au grade de *commissaire-général*. Il servit dans cette qualité à Toulon, occupant ses loisirs à traduire le Tasse et rédigeant des mémoires pour les *Annales maritimes*. Admis à la retraite en 1820, il mourut à Toulon le 29 septembre 1831.

On a une courte notice sur lui dans la *Biographie bretonne* qui ne parle pas de son expédition à Caen.

13. — Codet, *Sylvain*, — né à Paris en août 1743, était fils d'un avocat au Conseil du roi, et vint s'établir comme avocat à Rennes et docteur agrégé aux facultés de droit. Un des 5 commissaires de la paroisse de St-Jean de Rennes, en janvier 1789, pour adhérer aux déclarations de l'hôtel-de-ville des 22 à 27 décembre 1788, il fit partie, après les élections aux États-Généraux du *bureau de correspondance* avec les députés pour le Tiers-État, et fut délégué avec Sevestre et Gohier, au mois de septembre pour présenter à l'Assemblée nationale une adresse contre le veto. Le bulletin de la correspondance de Rennes, contient de curieux détails sur cette délégation. Officier municipal de Rennes en 1790, il publia en 1791 une « adresse aux représentants de la nation française sur l'*Éducation française* », avec un projet de décret, et fut peu après élu *député d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative, où, si l'on en croit l'*Almanach critique* de 1792, il ne se fit remarquer que par des monosyllabes : ce qui ne l'empêcha point d'y lire le 30 janvier, au nom du comité de législation, un rapport sur la question des passeports et de justifier ce comité inculpé dans la discussion qui eut lieu à la suite. Après l'Assemblée, il redevint simple homme de loi, et fut nommé en l'an IV, *commissaire-national* près le tribunal civil de la Loire-Inférieure à Nantes, puis en 1800, lors de la réorganisation des tribunaux, *juge d'appel* à la cour de Rennes. Mis à la retraite en 1813, avec le titre de conseiller honoraire, il mourut à Rennes, le 22 octobre 1837, à quatre-vingt-quatorze ans, ne laissant aucun enfant de deux mariages successifs avec Marie-Bonne *Reliquet*, et Marguerite-Jeanne-Françoise *Nouvel*.

On n'a sur Codet que quelques lignes dans la *Biographie moderne*, de Breslau, (en 1806). Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

14. — Corbel du Squirio, *Vincent-Claude*, — appartenait à une famille de Baud, qui occupa dans cette ville les fonctions de sénéchal de plusieurs juridictions pendant presque tout le cours du XVIII[e] siècle. Né à Baud en 1750, il exerça lui-même cette charge, fut délégué à la seconde assemblée fédérative de Pontivy en février 1790, puis élu, à la fin de mai 1790, administrateur du département du Morbihan. Devenu peu après *juge* au tribunal de district de Pontivy, il fut élu, le 1[er] septembre 1791, cinquième *député du Morbihan* à l'Assemblée législative, où il fut membre du comité de législation, mais où il ne parla qu'une fois à la tribune pour combattre un projet sur la fixation de la contribution foncière. En revanche il écrivait beaucoup et l'on conserve à Pontivy 88 lettres adressées par lui depuis le 12 octobre 1791 à ses électeurs. Elles sont encore inédites et je ne puis en donner ici de longs extraits. Je me bornerai à constater qu'elles sont ardemment révolutionnaires ; que plusieurs se terminent par la formule : *ça ira ;* et qu'il y est beaucoup question « de la ligue infernale des Catilina tonsurés. »

(*A suivre*)

René Kerviler.

LETTRES DE NANTES

20 décembre 1888.

La Bretagne est en faveur, et Nantes est la grande ville de Bretagne. Il peut donc être intéressant de suivre le mouvement intellectuel à Nantes, et, avant de l'étudier en détail, de dire sur quels éléments il s'appuie, quels sont ses centres et ses représentants.

Il ne s'imprime pas de revue à Nantes, l'importante *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui succédait à la *Revue des provinces de l'Ouest*, ayant depuis deux ans émigré à Saint-Brieuc et la *Revue littéraire de Nantes* n'ayant eu qu'une durée éphémère (avril à décembre 1887). La *Revue historique de l'Ouest*, qui se classe aujourd'hui parmi les meilleurs périodiques, a conservé son siège social et son comité de direction à Nantes mais depuis près d'un an, on en a confié l'impression à M. Lafolye, de Vannes.

La presse politique quotidienne est représentée en ce mois de décembre 1888, par les journaux suivants : *Le Phare de la Loire, l'Union bretonne, l'Espérance du peuple, Le Progrès, Le Populaire. Le Korrigan* représente la presse littéraire. *Nantes Lyrique* s'occupe plus spécialement de théâtre et de musique.

Les *sociétés* sont nombreuses à Nantes. Celles qui méritent le nom de *sociétés savantes* qui ont leurs annales et leurs publications, sont la *Société Académique*, très ancienne, divisée en quatre sections trop peu nombreuses ; la *Société Archéologique*, fort bien administrée ; la jeune et florissante *Société des Bibliophiles Bretons*. Citons encore la *Société de Géographie*, récemment établie.

Des associations plus libres et plus joyeuses se sont formées dans le cours de ces dernieres années, musicales comme *le Lézard*, littéraires comme *le Grillon*, éclectiques comme *le Clou*. Elles se manifestent parfois autrement que par leurs dîners ou leurs réunions.

On ne sait dans quel ordre d'idée ranger la singulière *Société des Concerts Populaires* qui fait se rencontrer sur ses programmes Théresa et Beethoven, Gounod et Paulus. Quant à la *Société des Beaux-Arts*, si elle demeure fidèle à son but primitif, c'est en donnant un certain nombre de concerts annuels ; par ailleurs, elle est un simple cercle.

Nantes possède d'excellents musiciens, mais l'ensemble de l'orchestre de son théâtre n'est pas tout ce qu'on pourrait espé-

Digitized by Google

rer. Son Conservatoire de musique a formé quelques bons élèves.

Dans nos prochains articles nous verrons nos écrivains à l'œuvre (en province et particulièrement ici l'effort individuel, le travail de cabinet ont un bien autre intérêt que les manifestations extérieures du journalisme). Nos peintres, nos sculpteurs, nos musiciens qui n'ont pas tous été chercher gloire et fortune à Paris, réclameront aussi notre attention.

Les journaux quotidiens se piquent assez peu de littérature. Toutefois avec *les Souvenirs d'un vieux nantais*, qui viennent d'être réunis en volume, le *Phare de la Loire* a fait un retour vers l'époque brillante où il avait pour directeurs les Mangin, pour collaborateurs habituels Laurent Pichat et Edourd Garnier. L'*Union bretonne* ne nous donne guère à lire que le « premier Nantes » de M. Ernest Merson, une des meilleures plumes de la province, un journaliste éminent doublé d'un publiciste, — ce qui devient rare, et l'*Espérance du peuple*, ou la partie politique est soignée, un excellent critique musical signe du pseudonyme de « Lami » des chroniques très autorisées. Presque toute la rédaction du *Progrès* incombe à un journaliste de mérite et d'expérience, M. Safflet. La jeune *Union libérale*, organe officiel de la mairie conservatrice a quelques prétentions insuffisamment justifiées à la littérature. L'édition à un sou du *Phare de la Loire*, le *Petit Phare* a trouvé une concurrence redoutable dans le *Populaire*, journal très-bien renseigné et très répandu, où les comptes-rendus de théâtre sont faits avec conscience et talent par M. Er. Heil.

Nous avons dit qu'il ne s'imprime pas en ce moment de revue à Nantes. Un journal dont nous ne pourrions parler avec toute l'impartialité désirable, le *Korrigan*, fondé en mai 1887, a recueilli une partie de l'héritage littéraire et artistique laissé vacant par le départ de la *Revue de Bretagne*, par la disparition successive du *Foyer*, de *l'Album nantais*, de *l'Étoile nantaise*, de *Nantes artiste*, de *Nantes moderne*. Le *Satyre* de scandaleuse mémoire n'a pas été remplacé, le brave et vigilant *Réveil matin* n'a pas eu non plus de successeur, *Nantes lyrique* a déjà quatorze ans d'existence, il vient d'ajouter à son ancienne rédaction une excellente recrue, le conteur-poète Edouard d'Aubram ; il traite avec compétence les questions théâtrales mais il n'en sort guère. Depuis que M. P. Chauvet n'y écrit plus la *Gazette artistique*, organe de la société des concerts populaires, mérite qu'on dise d'elle ce que La Bruyère disait du *Mercure* (voir le premier chapitre des *Caractères*).

Parmi les littérateurs que Paris n'a pas pris et qui donnent, peu ou point de gages au journalisme nantais, il faut mettre hors pair l'éminent critique de Hugo et de Laprade, M. Edmond Biré, et nommer les poètes Joseph Rousse, Emile Grimaud, madame Riom, Alcide Leroux, Thomas Maisonneuve, Dominique Caillé, Hugues Rebell, Gaboriau, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LETTRES DE VANNES

Vannes, le 19 décembre 1888,

Il y a quelques années, il était de bon goût de considérer le Morbihan comme un pays sauvage où l'art, la littérature, la civilisation étaient choses inconnues, où bêtes et gens vivaient familièrement sous le même toit, où les routes ne présentaient qu'un immense échiquier de rochers et d'ornières, où la locomotive elle-même, abandonnant l'allure des trains rapides, pouvait à peine rivaliser de vitesse avec les antiques diligences de la rue du Bouloi.

Aujourd'hui, — nous sommes heureux de le reconnaître, — ces ridicules légendes ont en partie disparu. Les touristes ont appris à connaître les sentiers de nos landes égayées par les bruyères roses et par les grappes d'or des ajoncs en fleur. Ils admirent les côtes si capricieusement découpées du golfe du Morbihan, où, suivant le poète :

« On compte autant d'îlots qu'il est de jours dans l'an. »

Belle-Ile, la mer sauvage de Quiberon, la baie d'Étel les revoient chaque année. Les peintres campent à Palais, à Ploulamel, à Carnac, à Pontivy, à Rochefort, à Malestroit. Les archéologues viennent contempler les sculptures mystérieuses de Gavr'inis, les alignements de Kermario, Kerlescan, Kerzerho, le Menec ; et, consécration suprême, des tribus d'Anglais, aux favoris roux, et d'Anglaises, au voile vert, aux grandes dents et aux longs pieds, porteurs de Baedeker et munis de tickets de l'agence Cook, envahissent chaque année les hôtels de la rivière de Quimperlé à l'embouchure de la Vilaine.

Le Morbihan a ses penseurs, ses philosophes, ses orateurs, ses historiens, ses poètes, ses peintres et ses sculpteurs qui ont conquis de haute lutte leur place au soleil. Ce n'est pas le lieu d'en faire le dénombrement qui excéderait les limites de la *Revue*. Mais pouvons-nous oublier que le département, si complaisamment décrié par ceux qui ne le connaissent pas, comptait récemment encore deux de ses enfants à l'Académie française, Jules Simon, dont l'âge ne peut affaiblir ni la verve, ni l'éloquence, et Caro qui, pour se délasser de l'étude des problèmes philosophiques, se plaisait à revenir à Josselin, « dans ce pays où il aimait goûter le charme et le repos du souvenir? »

Pourtant, nous n'oserions dire que toutes les préventions ont disparu ; si demain M. Carnot, accroissant le nombre des colonies pénitentiaires, commuait les sept années de travaux forcés de Chambige en sept ans de résidence obligatoire sur les landes de Lanvaux, peut-être verrions-nous les amis de cet écrivain incompris protestant contre un tel supplice infligé au sympathique jeune homme dont le revolver eut une précision si fatale pour Mme Grille et une déviation si opportune pour son meurtrier. Il est vrai que les théories de ce partisan de « la belle mort » auraient peu de succès dans un pays où chacun, en général, se contente de rester pieusement fidèle aux traditions et aux croyances de ceux qui l'ont précédé dans la vie, et de consacrer son intelligence et son activité au culte du devoir, à la passion du travail.

∴

Le travail ! Ce seul mot résume le programme et le but de la Société littéraire fondée à Vannes en 1826, sous le nom de Société Polymathique et qui poursuit, sans interruption, ses curieuses études et ses intéressantes recherches depuis soixante-deux ans. Tout d'abord, ce n'était qu'une simple réunion de botanistes, voulant herboriser ensemble dans les environs de Vannes.

« L'uniformité des goûts, dit le premier secrétaire de la So-

Digitized by Google

ciété, le Dr Jean-Joseph Mauricet, les avait réunis, l'amitié ne tarda pas à cimenter leur union. » Puis, on songea à étendre le cercle des études : la philologie, les sciences, spécialement les sciences naturelles, et les arts y occupèrent le premier rang. Prêtres, médecins, magistrats, fonctionnaires, tous les membres fondateurs cherchaient dans ces travaux un délassement de leurs occupations journalières. Dès ses premières réunions, la Société songea à protéger les monuments mégalithiques menacés par le marteau des carriers. A la prière de l'abbé Mahé, qui venait de publier son *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, le comte de Chazelles, préfet du Morbihan, prit, le 6 février 1828, un arrêté ordonnant de dresser des procès-verbaux « contre tous les individus qui tenteraient de mutiler ou de s'emparer (*sic*) des monuments celtiques. » Nous ne savons si la mesure était absolument légale : ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle fut respectée, et que l'on essaya en vain d'obtenir une dérogation à ce sage arrêté, soit pour construire le monument élevé à la mémoire de Georges Cadoudal, soit pour transformer les menhirs en marches d'escalier du phare de Belle-Ile-en-Mer.

A diverses époques, des cours publics de minéralogie, d'entomologie, de botanique, furent faits par les membres de la Société polymathique. En 1866 et 1867, au moment de l'ouverture des cours d'adultes dans les écoles primaires, des conférences sur *les sources et les origines de l'histoire de Bretagne*, furent données par M. Lallemand, dont l'*Historique* nous a fourni de précieux détails pour cette étude. En même temps, un musée d'histoire naturelle, établi après quarante-cinq années de travaux ininterrompus par M. Taslé, puissamment secondé par le docteur Fouquet, Geoffroy d'Ault Dumesnil, Arrondeau et Griffilts, était ouvert au public. La Société polymathique organisait sa bibliothèque et y joignait, sur la proposition du Conseil général, les débris des riches bibliothèques de l'ancien collège des jésuites, des abbayes de Prières et de Saint-Gildas de Rhuys et des nombreuses communautés religieuses du département.

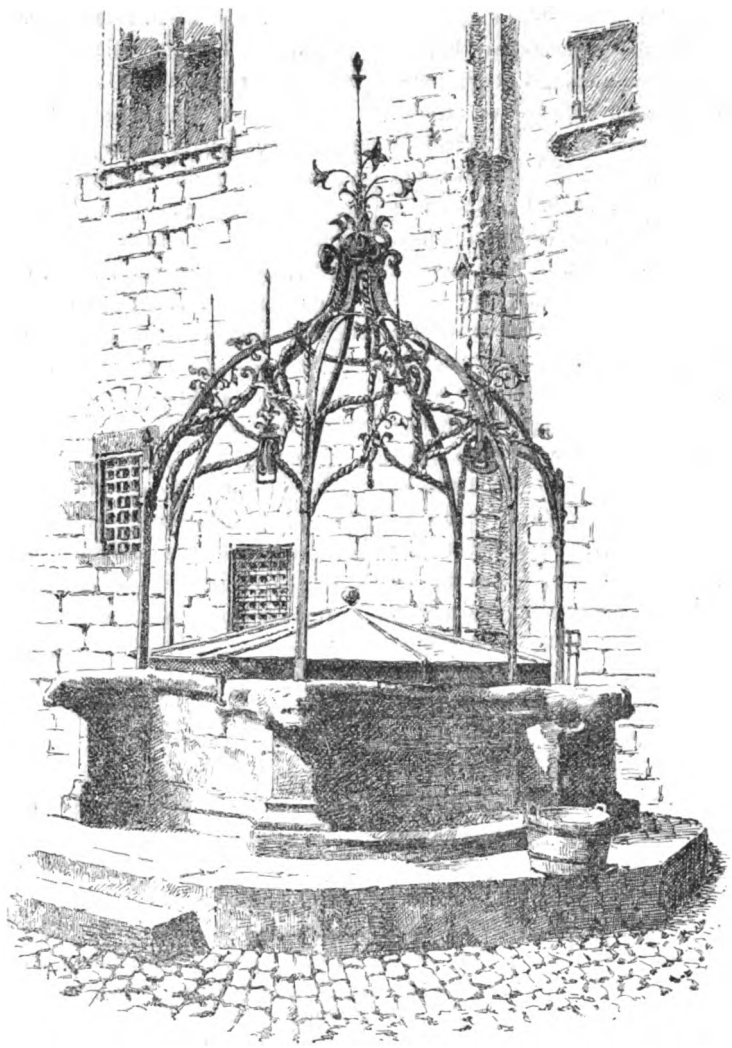

LE PUITS DE LA COUR DU CHATEAU DE NANTES.

La Société ne s'était pas contentée de solliciter le concours de l'administration pour sauvegarder les menhirs et les dolmens. Elle avait obtenu la nomination d'un commissaire conservateur des antiquités du Morbihan, et, — détail piquant qui a été oublié par la plupart des biographes, — ce fut le joyeux vaudevilliste Romieu, nommé sous l'Empire, directeur général des beaux-

Digitized by Google

arts et inspecteur général des bibliothèques de la couronne, qui fut désigné pour remplir ces fonctions. Il n'occupa ce poste que pendant quelques mois et n'eut pas de successeur. La création de l'emploi était cependant fort utile et aujourd'hui encore, nous serions heureux de voir ce poste rétabli pour éviter les déprédations qui sont commises, à l'heure même où des sacrifices importants sont consentis par l'Etat, en vue de compléter les achats déjà effectués.

Depuis trente-cinq ans, la Société polymathique a, à peu près, renoncé à la partie du programme qui comprenait la philologie et les sciences naturelles. L'archéologie, la littérature et l'histoire sont les principaux sujets sur lesquels son activité s'exerce. On lui doit un grand nombre de fouilles exécutées dans les établissements gallo-romains et dans les monuments mégalithiques du département, par MM. Than, Lallemand, de la Fruglaye, Galles, baron de Bonstetten, de Villemeureuil, Dr Mauricet, abbé Luco, abbé Le Mene, Gaillard, Dr de Closmadeuc, Fouquet, de Cussé, J. Miln, fondateur du musée de Carnac, etc., etc. On lui doit aussi la formation d'un musée archéologique d'une très grande richesse qui reçoit chaque année la visite de nombreux touristes, et la publication dans ses bulletins semestriels de remarquables études historiques et archéologiques. Nous citerons notamment les catalogues des musées dressés par MM. Taslé, d'Ault-Dumesnil, Arrondeau, Griffiths, comte de Limur, Le Mené, le *Dictionnaire topographique* et le *Répertoire archéologique* de Rosenzeveig, le *Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes*, par l'abbé Luco, les travaux de MM. le Dr Mauricet, Gaillard, Marot, Lallemand, Piederrière, Kersaho, Euzenot, Lavenot, Nicol, de Closmadeuc, du Châtellier, Halna du Fretay, René Galles, de Cussé, de Kerlinou, etc., etc. En ce moment, M. l'abbé Nicol y poursuit la publication de ses études sur les *Ecrivains du pays de Vannes*, et M. Guyot-Jomard y achève ses recherches sur la *Ville de Vannes et ses murs*, recueil de documents fort intéressants, mais dont la mise en œuvre est malheureusement assez négligée.

Nous nous ferons un devoir de faire connaître, au fur et à mesure de leur apparition, les travaux de cette association qui, dans sa longue carrière, a rendu tant de services à l'archéologie et à l'histoire : nous signalerons aussi les œuvres des travailleurs isolés qui, par le livre, la brochure, la revue ou le journal, apportent à ceux qui cherchent à substituer la vérité à la légende, leur contingent d'investigations, d'efforts et de savoir.

ALBERT MACÉ.

LETTRES DE SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc, le 18 décembre 1888.

Mon cher Directeur,

Vous désirez faire connaître le département des Côtes-du-Nord à vos lecteurs de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, et leur envoyer chaque mois l'écho du mouvement intellectuel qui se produit autour de nous en animant la vie locale de nos petites villes. Vous avouerai-je mon embarras ? Le département des Côtes-du-Nord offre à l'admiration des voyageurs les sites les plus pittoresques et les plus variés ; je connais peu d'excursions aussi intéressantes que celles de nos côtes depuis le cap Fréhel avec ses falaises de 200 pieds jusqu'aux grèves de Ploumanach et Tregastel avec leurs roches gigantesques en granit rouge et gris amoncelées jusqu'à un kilomètre dans l'intérieur des terres ; les ruines de Tonguedec, de la Hunaudaye, les gorges de Gouarec et l'abbaye de Bon-Repos ; les bords du canal de Nantes à Brest... et tant d'autres qu'il faudrait citer. Mais au point de vue littéraire et artistique peut être la Providence nous a-t-elle moins favorisés ; non pas que nous ne puissions, nous aussi, revendiquer nos grands hommes ; seulement il en est peu qui soient restés chez eux et qui n'aient pas été chercher la célébrité loin de leurs compatriotes.

St-Yves leur avait cependant donné le bon exemple en revenant édifier le pays de Tréguier par ses vertus ; mais vous trouverez peut-être que sa gloire, toute vivante qu'elle soit parmi nous, date désormais d'un peu loin ; et depuis lors vous voyez le jurisconsulte Douaren, Hamon le peintre de tant d'adorables idylles, Edouard de Beaumont, et parmi les vivants, Renan, H. du Cleuziou, le peintre Baader, les sculpteurs Durand et Ogée... presque tous, écrivains ou artistes, ont émigré et fait de Paris leur patrie d'adoption.

Il ne nous reste que l'orgueil d'applaudir de loin à leurs succès et à leurs mérites.

Quelques uns demeurent cependant attachés au sol natal qu'ils ne veulent pas quitter et c'est avec une légitime fierté que parmi eux, ses concitoyens peuvent citer le comte Achille du Clésieux, l'admirable poète des « *Nobles causes* » et le généreux fondateur des colonies de Saint-Ilan.

Il est d'ailleurs plus facile pour un écrivain que pour un artiste de ne pas quitter la province. Le livre pénètre partout, le mouvement littéraire peut se suivre de loin comme de près. Il n'en est pas de même des œuvres d'art. L'artiste ne peut guère se perfectionner et se faire connaître qu'au contact des autres artistes, et il en résulte que dans un département comme le nôtre, privé de toute grande ville et par là même de toutes ressources le mouvement artistique est pour ainsi dire insensible. Tout l'effort intellectuel se résume alors en études littéraires ou scientifiques.

Il me serait facile de vous citer bien des noms. Qu'il me suffise de vous dire que les derniers disparus S. Ropartz, Aulanier, Gaultier du Mottay, Geslin de Bourgogne, et Lamare ont laissé des imitateurs.

La société archéologique sous la présidence de M. l'abbé Daniel, notre futur évêque dit-on, continue le cours de ses intéressantes publications. Son dernier volume contenait une vie de St-Yves due à la plume du savant abbé France, curé de Lannion.

La société d'émulation des Côtes-du-Nord fondée par M. Geslin de Bourgogne, et si bien dirigée actuellement par son fils, le commandant J. Geslin de Bourgogne, termine en ce moment la publication d'un album des trésors archéologiques de l'Armorique, véritable œuvre d'art, dont chaque livraison avec planches en couleurs aura coûté de 15 à 1800 francs. Deux cent cinquante membres appartenant à tous les partis, (et Dieu sait cependant si la politique nous divise en province), se pressent avec leur famille dans la salle des fêtes de la mairie le jour du grand concert que la société offre tous les ans à ses abonnés. Les séances mensuelles sont moins suivies et cependant on y compte parfois jusqu'à 60 et 80 personnes. Chaque

Digitized by Google

année la société publie un volume de mémoires ; je vous signalerai celui de cette année dès qu'il aura paru.

Enfin, notre éminent organiste M. Ch. Collin a réussi à force de talent, de courage et de persévérance à grouper une société philharmonique qui vient de donner il y a quelques semaines sa 20e audition. Tout le monde a remarqué et apprécié l'excellente exécution des morceaux.

Vous le voyez, nous cherchons à ne point laisser s'affaiblir les bonnes traditions, et nous essayons de progresser.

Vous dirai-je en plus que nous avons un théâtre sans troupe, et un musée sans tableaux ou à peu près. C'est toujours un commencement ? n'est-il pas vrai ? et il faut encore s'en féliciter. Le premier nous permet d'applaudir parfois quelques bons artistes de passage ; le second nous a permis de recevoir et d'admirer quelques excellentes sculptures d'Ogé ; et chaque année l'administration municipale espère bien obtenir quelques tableaux du ministère des Beaux Arts.

Nous avons naturellement nos journaux de droite et de gauche, mais ils n'offrent pas d'autre intérêt que celui de la polémique courante et c'est vous dire qu'ils n'offrent pas grand attrait. Vous avez eu le bon esprit de bannir la politique de votre Revue. Laissons la donc de côté.

Au dernier moment j'apprends qu'une station de fiacres vient d'être installée à St-Brieuc ; la nouvelle va faire sensation dans notre ville.

L. Ollivier.

LES TAMBOURS DE LA RÉVOLUTION

(Gravure extraite du livre *Autour du drapeau*).

LETTRES ET ARTS

Un nouvel opéra-comique. — Les Menus-Plaisirs ont représenté ces jours derniers un opéra-comique en trois actes de notre compatriote M. F. Toulmouche. Le sujet de cette œuvre est emprunté à une légende de la presqu'île guérandaise, laquelle raconte qu'au bon vieux temps les jeunes filles avaient coutume de passer la nuit qui précédait leurs noces au château d'un seigneur voisin. De là le titre : *La Veillée des noces*. La musique de cet ouvrage est charmante et fait honneur au talent délicat de M. Toulmouche. C'est dommage que le livret ait été si nul. Il est pourtant d'un auteur connu, mais, comme dit le proverbe, les plus malins se trompent. La partition de la *Veillée des noces* est en vente chez l'éditeur Gregh.

—

Dernières publications. — M. Dominique Caillé vient de faire paraître à l'imprimerie de Paul Plédran, à Nantes, un petit volume de poésies fort grâcieuses. Titre : *Sous la tonnelle*.

M. André Joubert publie à Mamers, chez Fleury et Dangin : *les Prisons du Roi à Château-Gontier aux XVII^e et XVIII^e siècle*, d'après des documents inédits, et chez Germain et Grassin, rue St-Laud, à Angers : *Un recueil de plaidoyers inédits des avocats angevins aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro en même temps que de l'histoire de la *Baronnie de Craon* que nous avons annoncée précédemment.

— M. le vicomte Hipp. Le Gouvello publie chez Lafolye, à Vannes, la *Légende populaire de Keriolet* dans le pays d'Auray.

— M. G. Boisson vient de faire paraître à la librairie Victor Havard un volume de *Poèmes bretons*, tiré du Barzas-Breiz de M. de la Villemarqué, avec préface, par M. Jules Simon.

—

Une belle acquisition. — L'Etat vient d'acquérir et de

Digitized by Google

placer dans la salle de la cour Lefuel, au Louvre, le portrait de M. du Ronchaud, fondateur de l'école. Ce portrait d'une ressemblance parfaite, d'une physionomie subtile, qui a figuré au Salon de 1887 est l'œuvre de notre compatriote Mlle Joséphine Houssay.

—

Archéologie. — Une découverte qui intéressera les archéologues vient d'être faite dans les Mauges. Des laboureurs des communes de Neuvy et de Sainte-Christine, arrondissement de Cholet, ont fait connaître que leurs bœufs étaient tombés dans des excavations se creusant soudainement sous leurs pas. Des fouilles ont été exécutées en cet endroit, et l'on vient de trouver, à trois mètres de profondeur, une sorte de village souterrain, composé de galeries tortueuses et de tannières ou terriers, assez vastes pour l'habitation de l'homme, pourvues de bancs de terre, aérées par des cheminées percées dans la voûte. On y a recueillie des fragments de poterie noire et des haches de pierre polie.

—

La Parnasse breton contemporain. — Ce Parnasse publié par MM. Louis Tiercelin et Guy Ropartz, sera mis en vente en janvier prochain. Il contient un choix de poésies, presque toutes inédites, dont les auteurs sont nés en Bretagne ou issus de parents bretons. Voici les noms de ces écrivains, dont la réunion compose un véritable nobiliaire poétique de notre province.

Ch. Baude de Maurceley, F. Bazin, Ed. Beaufils, M. Béliard, H. Bernès, L. Berthaut, F. Blin, R. de Boistael, A. de la Borderie, D. Caillé, Y. Carnel, Cte de Clésieux, S. Collin, L. Daligaut, Jean Dasquine, A. Dayot, H. Droniou, H. Durand, B. d'Erm, H. Finistère, Mlle Z. Fleuriot, F. Fleuriot-Kérinou, J. Fleury, Gustave Geffroy, Francis Gahel, Mlle L. Giquel, O. de Gourcuff, R. de la Grasserie, E. Grimaud, F. Hémon, Mme S. Hüe, L. Jan, Alain Kerlewot, A. de Kerdrel, P. Kerlor, Léo Kermovan, R. Kerviler, C. Le Bras, A. Le Braz, Ch. Leconte de Lisle, Ch. Le Coz, F. Le Dorz, Ch. Le Goffic, F. Le Guyader, L. Le Lasseur de Ranzay, A. Lefranc, U. Lemonnier, E. Le Mouel, A. Leroux-Léon Levrault, G. Loire, Longuécamp, F.-M. Lufzel, Th. Maisonneuve, H. Mauger, J. Marbeu, L. Marsolleau, F. Melvil, Vte du Mesnil, E. Michelet, S. Millet, M. Nicol, A. Orain, J. Parker, Mme A. Penquer, L. Petit, E. Peyrefort, F. Plessis R. du Pontavice de Houssey, Quellien, H. Rebell, B. Robigou, J.-G. Ropartz, A. Rouault, J. Rousse, Ph. de Sauval, Léon Séché, Ch. Sinoir-Sylvane, Louis Tiercelin, Robert de de la Villehervé, Gaëtan de Wismes, Christian de Wismes.

Il est inutile de faire remarquer l'intérêt du livre qui réunit un aussi grand nombre de talents si divers et produit à la publicité les noms de plusieurs auteurs absolument inédits. C'est la première fois que sont ainsi groupés dans une anthologie les poëtes d'une province, et c'est une heureuse idée qu'ont eue MM. Louis Tiercelin et J.-G. Ropartz d'entreprendre cette publication, à la plus grande gloire de la Bretagne.

On peut souscrire dès à présent chez M. H. Caillière, éditeur à Rennes.

NÉCROLOGIE

—

Nous apprenons avec regrets la mort de M. Roux-Lavergne, maire de Lorient, décédé dimanche, 23 décembre, après une longue et douloureuse maladie. M. Roux-Lavergne n'était âgé que de 48 ans. Il était fils du capucin Roux qui fut député à la Constituante de 1848 et le collaborateur de Buchez. Comme homme politique, il s'était fait beaucoup d'adversaires dans son département; personnellement, c'était un homme charmant, d'abord agréable et de physionomie séduisante. C'était aussi un orateur. Tous ceux qui ont assisté en 1887 aux fêtes de Victor Massé ont gardé le souvenir de son éloquence aisée. Sa mort sera vivement ressentie dans le parti républicain du Morbihan.

AVIS A NOS LECTEURS

—

Dans notre numéro du 15 janvier, nous commencerons la publication de *Jean de Commana*, roman de M. Francis Melvil, et nous publierons des lettres inédites de M. Thiers, candidat à la députation dans la Loire-Inférieure, en 1869.

Dans notre numéro du 1er février, nous commencerons la publication du **Nobiliaire breton-angevin** par M. le Cte Régis de l'Estourbeillon.

BIBLIOGRAPHIE

de livres d'étrennes.

Librairies Hachette. — Firmin-Didot. — Hetzel. — Delagrave. — Quantin. — Le Vasseur. — Jouvet. — Mame. — Lemerre.

—

Maison Hachette. — Comme les années précédentes les publications du jour de l'an de cette grande librairie sont absolument remarquables. Il faut d'abord citer le *Journal des Fouilles, à Suse*, de Mad. Jane Dieulafoy, que l'Académie française a couronné; puis l'*Alsace*, par Charles Grad, député au Reichstag, ouvrage contenant 386 gravures; l'*Histoire des joyaux de la couronne de France*, par Germain Bapst, magnifique vol in-8° jesus; l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, par Eugène Müntz; les *Grands voyageurs de notre siècle*, par Meissas; les *Femmes dans l'histoire*, par Mad. de Witt, née Guizot; l'*Histoire des Grecs*, par M. Victor Duruy, Tome III et dernier de cette splendide publication qui fait le pendant de l'*Histoire des Romains*; le Tome XIV de la *Nouvelle Géographie universelle* de Reclus, consacré aux Océans et terres océaniques, et enfin le *Tour du Monde* et le *Journal de la Jeunesse*. Deux recueils périodiques qui n'ont pas d'égaux en France, surtout le premier. Le *Tour du Monde* vient d'entrer dans sa trentième année et forme 28 volumes qui contiennent 349 voyages, environ 15,500 gravures et 650 cartes ou plans. C'est toute une bibliothèque à laquelle M. Edouard Charton a attaché son nom. Ce qui distingue la librairie Hachette c'est la variété des ouvrages qu'elle édite : il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Aux enfants elle offre sa charmante bibliothèque des merveilles et sa bibliothèque rose; aux jeunes gens le *Journal de la Jeunesse* et les romans qui en sont tirés; aux artistes et aux amateurs les plus beaux livres qu'on puisse rêver sur l'art dans tous les pays du monde. Il manquait à sa collection une *Histoire de l'art pendant la Renaissance*. M. Eugène Müntz vient de l'entreprendre et de nous donner un premier volume sur l'Italie et les *Primitifs*. L'année prochaine, ce sera le tour de la France et vous devinez les merveilles artistiques que contiendra ce volume. Peut-être M. E. Müntz pourra-t-il nous donner des renseignements précis sur l'état-civil du grand imaigier de la Renaissance française, auquel la Bretagne, la Touraine et je ne sais quelle autre province revendiquent l'honneur d'avoir donné le jour. J'ai nommé le sculpteur de la duchesse Anne, Michel Columb.

—

Maison Firmin-Didot. — Les publications de la maison Firmin-Didot, pour la nouvelle année, sont presque exclusivement consacrées, comme d'habitude, à trois catégories de livres : 1° l'histoire; 2° l'art; 3° les voyages.

Digitized by Google

Dans la première catégorie, celle des livres historiques, cette librairie nous donne un des plus riches volumes de la collection : *L'Expedition de Charles VIII en Italie* (Histoire diplomatique et militaire) par M. H.-François Delaborde. Cet ouvrage, publié sous la direction et avec le concours de M. Paul d'Albert de Luynes duc de Chaulnes, est illustré de 3 photographies, de 2 chromolitographies, de 5 planches tirées à part et de 138 gravures dans le texte. Nous en parlons plus haut.

La *Guerre de Crimée*, par Gustave Marchal (26 gravures hors texte, par Quesnay de Beaurepaire). — Cet ouvrage, un des plus importants au point de vue de l'exposition des faits et des documents qui aient été publiés sur la guerre de Crimée, nous ramène à l'histoire moderne. On sait quelles ont été les graves conséquences de cette guerre, qui a été le point de départ de toutes les aberrations du second empire en fait de politique étrangère. L'auteur du volume, très digne d'attention sous le rapport documentaire, que nous avons sous les yeux, est favorable, en principe, à cette première guerre entreprise par l'homme qui avait dit : « L'empire, c'est la paix. » Mais ce n'est point ici le lieu d'engager avec lui une discussion à ce sujet ; il nous suffit, pour appeler l'attention sur son livre, de considérer qu'il est, avant tout, un véritable monument élevé à la gloire de l'armée française. Tout l'esprit de l'ouvrage est indiqué dans ces quelques lignes qui lui servent de préface : « Nous avons voulu exposer aux jeunes générations quelques-unes des pages de notre histoire militaire, leur montrer à l'œuvre une armée française, luttant contre des adversaires nombreux et doués d'une bravoure tenace, à une grande distance de la France, au milieu de difficultés de toute nature, de périls continuels, de privations incessantes... »

Ce sentiment de patriotisme qui a présidé à l'œuvre de M. Gustave Marchal en assure le succès en dehors même des incontestables qualités d'historien de l'auteur.

La *Télégraphie historique*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Alexis Belloc (ouvrage illustré de 76 gravures). — Ce volume, malgré son caractère scientifique, ne nous sort pas du domaine de l'histoire, et particulièrement de l'histoire militaire. La vulgarisation du télégraphe a eu, en effet, pour cause première des préoccupations d'ordre militaires. C'est au plus fort de l'invasion de 1792, alors que nos places du Nord était au pouvoir de l'ennemi et la patrie déclarée en danger que la Convention adopta la proposition de Claude Chappe, qui, au moyen du télégraphe aérien, permettait d'avoir des nouvelles de nos armées. Le télégraphe aérien est une invention absolument française, qui a eu la Révolution pour marraine. On sait quelles étonnantes transformations a subies l'invention de Chappe depuis l'application de l'électricité à la télégraphie. L'ouvrage de M. Alexis Belloc, dont la compétence professionnelle dans la matière est universellement reconnue, est consacré à l'historique de ces transformations et de tout ce qui se rattache, dans le passé comme dans le présent, à l'institution même du télégraphe. Etant donnée la place importante que les communications télégraphiques ont prises dans la vie sociale, il serait superflu d'insister sur l'intérêt que présente ce livre du savant inspecteur à la direction générale des postes et des télégraphes.

L'*Art étrusque*, par Jules Martha (illustré de 4 planches en couleurs et de 400 gravures dans le texte). — Avec ce livre, une des publications les plus remarquables de la librairie Firmin-Didot pour cette fin d'année, nous passons du domaine de l'histoire dans celui de l'art. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge, tant au point de vue artistique qu'au point de vue scientifique, d'un livre signé du nom de Jules Martha. Nul n'ignore la grande autorité de ce nom pour tout ce qui touche à l'art ancien. Le mérite de cet important travail de l'éminent critique a, d'ailleurs, été officiellement constaté. L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours le sujet suivant : « Etude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque ; origines de cet art ; influence qu'il a eue sur l'art romain. » C'est le mémoire présenté par M. Martha sur cette question qui a été couronné et qui, revu et complété par l'auteur, est devenu l'ouvrage publié par Firmin-Didot. Ce livre, comme nous l'avons indiqué plus haut, est illustré de nombreuses planches et gravures. Toutes ces illustrations ont été faites d'après les originaux et les documents les plus authentiques.

Terminons cette nomenclature sommaire des belles publications de la librairie Firmin-Didot en mentionnant l'ouvrage remarquable de M. l'abbé Vidieu sur *Saint Denys l'aréopagite*, évêque d'Athènes et de Paris, qu'un pieux et savant écrivain a appelé un colosse de gloire. Saint Denys est à peu près oublié depuis le XVII[e] siècle. « A cette époque, certains gallicans combattirent de parti pris et d'après un système préconçu, l'apostolicité de nos églises et surtout celle de Paris. On nia que saint Denys eût été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, on nia même qu'il fût le même que Denys l'aréopagite. » Mosheim et son traducteur disent que la confusion de saint Denys de Paris avec l'aéropagite a fait une impression si durable sur les esprits en France qu'on n'a jamais pu les en désabuser.

Toutefois, comme le dit M. l'abbé Vidieu, une réaction s'est opérée depuis cinquante ans, et un mouvement prononcé de retour aux traditions antiques s'est produit au sein de notre génération. M. l'abbé Vidieu a profité de ce mouvement pour établir d'une manière irréfutable que saint Denys fut bien envoyé par saint Clément dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile.

Cet ouvrage est illustré de plus de 200 gravures, dont une magnifique eau-forte représentant le martyre de saint Denys d'après la fresque de Bonnat qui décore le Panthéon.

—

Maison Hetzel. — La *Vie de collège en Angleterre*. — Les *Exilés de la terre*, par André Laurie. — On sait avec quelle ardeur patriotique M. André Laurie poursuit, depuis dix ans, une vigoureuse campagne en faveur de l'éducation physique pour les jeux scolaires. Le premier en date des livres consacrés à cette œuvre si méritoire, la *Vie de collège en Angleterre*, livre dont plus de vingt éditions n'ont pas épuisé le succès, a paru, en 1880, dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, une des plus intéressantes publications de la maison Hetzel. André Laurie y posait les premières bases de la réforme dont il s'est fait l'infatigable promoteur. Il y dénonçait l'insuffisance de la de la gymnastique classique, telle qu'on la pratique en nos écoles, la nécessité des lavages quotidiens à grande eau, l'importance morale, intellectuelle et physique des jeux en plein air, parmi lesquels il faisait figurer en première ligne notre vieille paume française.

« Je vous le dis avec chagrin, s'écrie un des personnages du livre, le pays de France ne se relèvera pas définitivement de ses désastres et ne reprendra point la place qui lui appartient en Europe, s'il n'accomplit dans ses jeux scolaires une réforme complète. » Cette même préoccupation de la force physique à donner aux jeunes générations se retrouve dans les lignes suivantes :

« Le conseil que je vous donnerai est celui-ci : « Ne perdez « jamais l'occasion de faire un effort pénible. » Voyez-vous un arbre ? Grimpez au sommet. Vous trouvez-vous devant un fossé ? Sautez-le. Rencontrez-vous une haie sur votre chemin ? Au lieu de la contourner, passez par-dessus. Un garçon plus âgé que vous vous attaque-t il ? Essayez de le battre. Voyez-vous passer une voiture sur la route ? Dites-vous : je la suivrai en courant, et tout aussi longtemps que votre souffle bien ménagé vous le permettra. Y a-t-il une caisse, un meuble, un lourd fardeau à soulever ? Donnez votre coup d'épaule. Ne méprisez aucune fatigue : il n'y en a pas d'inutile. Profitez de tous vos moments de loisir pour occuper vos muscles : ne les laissez inactifs qu'aux heures d'étude et de repos ; et après six mois de ce régime, vous m'en direz des nouvelles ! »

Ces vérités fécondes, M. André Laurie, après les avoir dites le premier ne s'est jamais lassé de les répéter sous vingt formes différentes et en sept ou huit livres successifs, tous tirés à des milliers d'exemplaires, tous lus avec avidité par la jeunesse scolaire et bientôt devenus classiques.

A côté de ces ouvrages relatifs à l'éducation physique de la jeunesse, M. André Laurie, marchant sur les traces de Jules Verne, a écrit cette année le curieux récit d'aventures extraordinaires, récit où l'on rencontre l'esprit scientifique et l'imagination la plus fantaisiste, que connaissent les lecteurs du *Temps* : les *Exilés de la terre* (*Selene company*), et qu'ils retrouveront avec plaisir en volume dans la collection Hetzel.

Pendant que M. André Laurie faisait dans son roman une incursion sur les terres de Jules Verne, celui-ci, de son côté, prenait pour texte de son dernier livre la vie de collège vue sous son aspect le plus attrayant, c'est-à-dire pendant la période des vacances. Seulement cette période est ici d'une longueur exceptionnelle, comme l'indique le titre de l'ouvrage : *Deux ans de vacances*. On pense bien que ces deux ans de vacances sont deux ans de grandes et émouvantes aventures pour nos éco-

Digitized by Google

liers. Effectivement les héros du livre sont tout simplement des Robinsons jetés par un tragique concours d'événements dans une île perdue et forcés de se conduire en homme, quoi qu'ils soient des enfants. On imagine aisément à quelle série de péripéties, tour à tour amusantes et terribles, et souvent instructives, peut donner lieu sous la plume de Jules Verne, une semblable donnée. Ce « nouveau voyage extraordinaire » n'aura certainement pas un moindre succès que tous ses aînés. De beaux dessins de Benett sont répandus à profusion dans ce volume.

Les *Contes de tous les pays*, par Th. Bentzon (dessins de Geoffroy). — Ce livre est un voyage à travers la littérature des deux mondes, spéciale à la jeunesse. On y trouve des écrits imités de l'anglais et de l'allemand, d'après Florence Montgommery, d'après H. Barnard, d'après Fanny Lablache, et Philippe, et Flint, et dix autres, par l'auteur le plus capable d'opérer une telle sélection et de bien rendre l'esprit, le génie propre du modèle, tout en le formant aux exigences du jeune lecteur français.

Les *Mimes de Salomon*, de Ridder-Haggard (dessins de Riou), sont aussi une très heureuse adaptation de l'anglais. On sait quel prodigieux succès a accueilli ce livre dans sa langue d'origine. Avec l'*Ile au Trésor*, de Stevenson, c'est peut-être le roman d'aventure le plus émouvant qui ait été écrit en anglais dans les vingt dernières années. Les lecteurs de tous les âges et de toutes les classes : hommes d'Etat, écoliers, femmes du monde, etc, l'ont lu avec un égal plaisir. On s'explique aisément cette vogue universelle, car la donnée du livre est véritablement dramatique, et elle est développée avec une réelle entente du métier. Il sera intéressant de voir si les mêmes causes produisent chez nous les mêmes effets que de l'autre côté du détroit, et si le succès de l'adaptation française approche de celui du texte anglais. Entre autres mérites, le livre possède celui d'être une étude exacte et d'après nature de la vie au désert dans l'Afrique centrale. Il paraît que l'auteur en a étudié sur place les moindres détails. S'il n'a pas, à proprement parler, découvert la mine du roi Salomon ou de la reine de Saba, il en a découvert une de ce qui a été signé de plus frais, de plus caractéristique. Il est résulté de ce travail un livre rare, tout imprégné d'une poésie à la fois vaporeuse et familière, écrit en quelque sorte hors du temps et de l'espace, fait de souvenirs lointains et de choses d'hier, et pourtant dominé d'un bout à l'autre par une véritable unité de sentiments. C'est très curieux, très digne d'être apprécié par tous les âges.

Les *Sciences de la vie des champs et des forêts aux Etats-Unis*, par E. van Bruyssel (compositions de Riou). — L'auteur de ce livre nous transporte dans les contrées les plus inexplorées de l'Amérique. Léger de bagage, le fusil en main, la gibecière au dos, il étudie pour ses jeunes lecteurs les gens et les bêtes qu'il rencontre sur son passage : et quand il arrive au dernier chapitre, il se trouve avoir fait un voyage des plus variés et des plus instructifs, non pas seulement à travers le nouveau continent, mais à travers les sciences naturelles.

A ces divers volumes il convient d'ajouter les deux tomes annuels du *Magasin d'éducation et de récréation*, ou tout est à lire par la famille entière, car il n'est pas un roman, pas une nouvelle, pas un paragraphe qui n'apporte une leçon morale, un exemple à suivre, une notion à retenir.

Dans un ordre plus modeste, si l'on ne considère que le prix, mais aussi relevé si l'on s'en tient à la qualité du texte et des illustrations, viennent deux petits volumes de la *Petite Bibliothèque blanche*. D'abord les *Douze*, par M. Bertin, dessin de Paul Destez.

Cet aimable livre est l'histoire humoristique, doucement émue et réellement amusante d'une famille composée de douze enfants et où l'auteur montre les transformations successives apportées par l'âge dans le physique et dans le moral de chacun d'eux. Mentionnons également l'histoire d'*Une bonne aiguille*, par H. Durand, précis très intéressant et fort bien accommodé des origines d'une aiguille à coudre, de la manière dont elle est fabriquée et des usages variés auxquels elle s'applique. Enfin, les petits bébés eux-mêmes ont leur contingent de nouveautés, sous la forme de quatre *Albums Stahl* qui viennent s'ajouter à une collection déjà si riche : *Une maison inhabitable*, par Kurner; l'*Homme à la Flûte*, de Luchet; les *Petits bergers* de Froelich et les *Petites tragédies* de Froment : les deux premiers en couleurs et les deux autres en noir, mais aussi comiques les uns que les autres.

Maison Ch. Delagrave. — *Les livres d'étrennes.* — Pour fixer le lecteur sur les publications que la librairie Delagrave met en vente chaque année à l'occasion des étrennes, il suffirait presque d'en donner les titres ; elle semble avoir pris à tâche non seulement de faire toujours bien, mais encore de faire toujours mieux : il n'est pas jusqu'aux plus petits ouvrages, ceux à bon marché pour les bébés qui commencent à lire où ne se reconnaissent les traditions de bon goût, d'élégance, de luxe auxquelles cette maison est depuis si longtemps fidèle.

Cette année surtout, le catalogue de la librairie Delagrave est particulièrement attrayant et nous y trouvons d'abord un ouvrage à signaler entre tous, d'une incontestable actualité : **l'An 1789**, par M. Hippolyte Gautier dont nous parlons plus haut.

La partie artistique proprement dite de cet ouvrage présente un intérêt sinon supérieur du moins égal à celui du texte même ; des bibliothèques, des musées, des collections publiques ou particulières M. Hippolyte Gautier a tiré et reproduit près de 700 pièces choisies parmi les plus caractéristiques et les plus propres à venir en aide au texte et à le compléter, scènes historiques, scènes populaires, émeutes, portraits, médaillons, emblèmes, allégories, caricatures, gravures satiriques, vues, modes, costumes, etc. Indépendamment des 100 planches tirées hors texte, bon nombre de celles qui se trouvent dans le texte forment page entière. Cet ensemble, est-il besoin de le dire forme une collection absolument unique. Au moment où va s'ouvrir le centenaire d'une époque aussi célèbre dans notre histoire il est inutile de faire ressortir l'intérêt que présente l'œuvre dont nous venons de parler. Aussi ne croyons-nous pas nous tromper en lui prédisant un succès hautement justifié.

Bien que ne s'adressant pas, en raison de sa nature même, à un public aussi étendu le volume de M. Jules Pellier *Le Langage équestre* sera certainement accueilli avec une faveur non moins marquée. Ainsi que son titre l'indique c'est essentiellement aux gens du monde qu'il est destiné, aux officiers montés de toutes armes, à toute personne s'occupant d'équitation ; il n'emprunte au dictionnaire que la disposition alphabétique nécessaire à un classement clair et bien ordonné. L'auteur appelle l'attention sur un grand nombre de locutions anciennes ou modernes, utiles et intéressantes dont beaucoup sont inconnues aux amateurs d'équitation ou qui ne laissent à l'esprit qu'une idée vague parce que leur signification et leur usage ne sont suffisamment précis ; la haute compétence de l'auteur en matière d'enseignement équestre donne à ses observations personnelles qu'il développe chemin faisant une portée considérable, et beaucoup de personnes verront avec raison dans ce volume un véritable manuel d'équitation, 130 reproductions de dessins, de gravures anciennes ou de photographies instantanées rendent plus claire et plus attrayante encore la lecture de ce luxueux ouvrage.

L'année dernière M. Gassies des Brulies publiait en vers modernes une adaptation très réussie de la célèbre farce de Maître Pathelin spirituellement illustrée de 16 planches en taille douce par M. Boutet de Monvel. Cette publication obtint auprès des amateurs et des lettrés un succès considérable. Aussi, M. Gassies des Brulies a-t-il songé à faire de la farce de Maître Pathelin le commencement d'une série qu'il continue cette année par la *Farce du Cuvier*, comédie du XVI^e^ siècle. Moins connue que la précédente, cette farce n'en est pas moins une des plus joyeuses et des plus délicates qu'ait produites la littérature de cette époque et l'adaptation que nous présentons au public en rend merveilleusement toutes les finesses et le côté satirique. Il est inutile d'insister sur le rôle que joue l'illustration dans une publication de cette nature ; c'est une véritable mise en scène que l'artiste doit réaliser par la physionomie des personnages, leur expression, leur allure, leur groupement, etc., et c'est à quoi M. Geoffroy a admirablement réussi dans dix compositions débordantes de verve et d'esprit.

A la collection du format grand in-8°, M. Emile Levasseur, membre de l'Institut a donné cette année : *Les Alpes et les grandes ascensions* : ce volume est tout à la fois pittoresque, puisqu'il renferme le récit de nombreuses et célèbres ascensions, et technique par la description du massif des Alpes, description dans laquelle M. Levasseur a apporté l'exactitude et la précision d'un savant. L'illustration est de deux natures, tantôt des reproductions, des sites et des paysages alpestres les plus ravissants, tantôt des cartes ou des coupes. L'ouvrage s'adresse donc indifféremment aux savants, aux géographes, aux touristes

Digitized by Google

et en général à tous ceux, et ils sont nombreux, qui aiment les voyages et la géographie pittoresque.

Une autre collection in-4°, toute pimpante, toute coquette, purement récréative, et destinée aux jeunes gens se présente avec trois ouvrages nouveaux; en voici les titres : *Contes pour endormir ma petite fille* par la princesse Cantacuzène Altieri avec illustrations de Ferdinandus, *Les quatre fils Aymon* par Pierre Duchateau avec illustrations de Sandoz, ouvrage qui, bien entendu, n'a que le titre de commun avec le célèbre roman de chevalerie et *Qui est-elle* par Marthe Bertin, amusante histoire très habilement conduite qui se déroule sur une des plages les plus fréquentées de l'Océan et pour laquelle Duplais-Destouches a crayonné de délicieux croquis maritimes. Cette collection semble d'ailleurs tout à fait privilegiée, et pour le prouver il nous suffira de citer parmi les ouvrages qui y ont antérieurement pris place, *La chasse aux lions*, dernier ouvrage d'Alfred Assolant avec dessins de Girardet, *Pharos* par Madame Piazzi avec dessin de Sandoz et les exhilarantes *Aventures de Trompette* que Boutet de Monvel a illustrées de non moins désopilants dessins.

—

Librairie Quantin. — *Histoire de l'Ecole Navale et des Institutions qui l'ont précédée*, par un ancien officier, avec Lettre-Préface du vice-amiral Jurien de la Gravière, de l'Académie française. Quarante compositions hors texte de Paul Jazet, gravées sur bois par Méaulle.

« C'est une pensée heureuse, — comme le dit excellemment le vice-amiral Jurien de la Gravière dans la lettre de félicitation qu'il adresse à l'auteur — c'est une pensée heureuse que d'avoir entrepris l'histoire des Institutions qui, depuis le temps de Richelieu et de Colbert, ont assuré le recrutement du corps d'officiers destiné à former la base de ce qui nous avait manqué jusqu'alors : une marine permanente ».

A l'heure actuelle, où tout ce qui touche à la marine a le don d'exciter le puissant intérêt du pays tout entier, c'est une œuvre saine et patriotique que de rappeler ce que fut l'Ecole Navale, cette héroïque pépinière d'amiraux, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a produit tant d'illustres hommes de mer.

Faire l'histoire des Institutions qui l'ont précédée, depuis les brillants et batailleurs gardes de la marine jusqu'aux jeunes élèves du collège d'Angoulême, suivre pas à pas, à travers les événements, la vie intime de chacune de ces institutions, tel a été le but de l'auteur qui a essayé d'exposer avec impartialité, dans la partie consacrée spécialement à l'Ecole navale actuelle, ce qu'elle a été autrefois et ce qu'elle est aujourd'hui.

La première partie de l'ouvrage, fruit de longues et patientes recherches, retrace, d'après les documents les plus authentiques, l'histoire des Gardes de l'Amiral de France, du Grand maître de la navigation, des Gardes de la marine, du Pavillon amiral et de l'Etendard Réal des galères, celle de l'Ecole royale de marine du Havre, des collèges maritimes de Vannes et d'Alais, des élèves et des aspirants de la marine, du collège d'Angoulême, se termine par l'histoire de l'Ecole navale actuelle et est complétée par la liste des officiers qui ont commandé, depuis deux siècles, à toute cette vaillante jeunesse.

La seconde partie traite uniquement du *Borda*. Mœurs, organisation intérieure, cadres, cours, traditions, vie à bord, méthodes d'enseignement, tout, jusqu'à la langue spéciale de l'Ecole est passé en revue.

NAPOLÉON A WAGRAM

(Gravure extraite du livre : *Autour du drapeau*).

Quarante dessins hors texte, œuvre de M. Paul Jazet, un de nos meilleurs peintres de marine, font passer sous les yeux du lecteur une série d'uniformes anciens et modernes, de vues intérieures du vaisseau, de scènes de la vie du *Borda*, qui jettent sur le texte un reflet brillant, en même temps qu'ils font de l'ouvrage, dû à la plume d'un écrivain dont les preuves ne sont plus à faire, un livre de très grand luxe, malgré la modicité de son prix.

La Babylone électrique, par A. Bleunard, docteur ès-sciences, professeur au lycée d'Angers. — Un volume in-4° de 320 pages, illustré de 125 dessins de Montader.

Le transport des forces à grande distance, au moyen de l'électricité, constitue un progrès scientifique dont les conséquences sont incalculables pour l'avenir. Grâce aux merveilleux travaux des savants, le principe est actuellement acquis, et si les applications n'en sont pas encore très nombreuses ni complètement entrées dans le domaine de la pratique, on peut cependant déjà prévoir quelle révolution économique et industrielle est en germe dans ces découvertes.

Dans la « *Babylone électrique* », M. Bleunard, docteur ès-sciences, professeur au lycée d'Angers, tout en restant dans les données les plus exactes, et en n'imaginant que des probabilités que l'on peut dès à présent considérer comme des certitudes, a évoqué les miracles que peut produire l'électricité, miracles qu'il a su rendre compréhensibles pour tous, mêmepour ceux dont la culture scientifique est rudimentaire.

Pour mieux montrer ce que peut la science humaine, aidée

Digitized by Google

du courage et de l'esprit d'entreprise, l'auteur a placé son action dans les contrées les plus dépourvues de ressources naturelles, dans ces plaines de la Mésopotamie qui furent le berceau des premières civilisations, mais qui, avec les ravages du temps, l'incurie des Arabes et les changements climatériques sont devenues d'immenses déserts de sable.

Le contraste même des moyens employés par la science moderne, avec les vestiges des civilisations disparues et la vie des nomades du désert, les développements historiques, géographiques, archéologiques forment, autour de l'action, un cadre pittoresque et varié, et très joliment illustré par Montader.

Cet ouvrage est loin d'être exclusivement scientifique et l'intérêt n'est pas uniquement concentré sur la reconstruction de Babylone: à travers les péripéties de la gigantesque entreprise, l'auteur a su placer un chaste roman d'amour que tous pourront lire, et qui, tout en prêtant à l'œuvre l'attrait d'une intrigue romanesque, lui laisse toutes les qualités d'un livre spécialement écrit pour la jeunesse.

François-François, par Monteil. — Un volume in-4° de 300 pages, illustré de 100 dessins par Loevy.

C'est l'histoire d'un jeune parisien qui, à l'âge de seize ans à peine, voit son père, professeur dans un lycée, frappé d'un cruel accident et mis dans l'impossibilité de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille. Le jeune homme comprend les nouveaux devoirs qui lui incombent : avec une noble témérité, il jure, malgré sa jeunesse, de s'expatrier et de ne revenir qu'au bout de quatre années après avoir conquis la fortune. Il va dans l'Amérique du Sud, pour le compte d'un négociant du Havre ; mais, à peine débarqué, son caractère entreprenant l'entraîne dans une série de périlleuses aventures dont il ne se tire que grâce à un courage et une ténacité à toute épreuve. Il finit par recevoir la récompense de tous ses efforts, car après avoir failli être dévoré par des Indiens antropophages, il peut leur échapper et revenir plus tard se venger de leurs cruautés, puis exploiter « La rivière d'or » qu'il a découverte pendant sa captivité. Habilement dirigée, l'exploitation de ce *placer* lui donne rapidement les moyens de retourner en France, en tenant la promesse, faite quatre ans auparavant, de conquérir la fortune.

Cette histoire si intéressante dans sa *simplicité*, est agrémentée de nombreux et jolis dessins qui en font un véritable beau livre.

—

Librairie Le Vasseur. — Cette librairie publie peu, mais quand elle entreprend une publication, on peut être sûr qu'elle ne laisse rien à désirer. Il y a quelques années elle nous avait donné l'*Art National*, étude en deux magnifiques volumes de l'histoire de l'art en France depuis les origines jusqu'à la Renaissance du XIIIe siècle, par notre compatriote Henri du Cleuzion ; cette année elle nous apporte un livre hors pair, et dont le titre seul suffirait à faire la fortune: *Autour du Drapeau 1789-1889 !* C'est l'histoire de l'armée française depuis cent ans. Et quelle histoire ! L'antiquité réunie, la Grèce et Rome n'en ont pas de pareils. Alexandre et César avaient des légions admirables, mais les armées de la Révolution et du premier empire étaient plus belles encore — et ce qui sera leur gloire éternelle, c'est qu'elles portèrent la liberté partout où elles allèrent. Mais il ne s'agit pas seulement des faits d'armes de la première république et du premier empire dans ce livre qui semble écrit avec la pointe d'une épée. Le général Thoumas, dont on connait les chroniques remarquables au *Temps*, a voulu raconter aussi les exploits de notre vaillante armée d'Afrique dont, comme le disait naguère le duc d'Aumale dans son article sur Cuvillier-Fleury, la tombe se trouve en Crimée. Il nous a conté aussi toute la campagne d'Italie, la douloureuse et terrible épopée de 1870 et jusqu'à l'expédition du Tonkin. Et cela d'une façon charmante et pittoresque, dans des anecdotes pour la plupart héroïques.

L'illustration de ce volume est à la hauteur du texte. Elle a été confiée au peintre militaire Sergent qui manie aussi bien le crayon comme le pinceau, et a su tirer du livre du général Thoumas le sujet de 200 dessins ou croquis à la plume. Ces dessins ont été tirés en couleur par la maison Gillot. Et l'ouvrage a été imprimé sur papier vélin par Motteroz. Comme vous le voyez rien n'y manque ; la librairie Le Vasseur n'a rien épargné pour en faire un des plus beaux livres d'étrennes de l'année 1889.

—

Librairie Jouvet et Cie. — Entre les publications charmantes de cette librairie, il faut nommer tout de suite les *Contes de la mer et des grèves*, par Jean de Nivelle. M. Charles Canivet n'est pas seulement le chroniqueur alerte, vigoureux et infatigable du journal le *Soleil*. C'est un poète délicat et un romancier de talent dont le seul défaut est d'être trop modeste. Je sais de lui des pages éparses qui sont de petits chefs-d'œuvre de grâce, d'humour et de sentiment. Mais Jean de Nivelle et Canivet n'ont pas le temps de se faire valoir. D'un bout de l'année à l'autre ils sont occupés à faire l'éloge des uns et des autres, le premier comme chroniqueur, le second comme critique. Et quand ils publient quelque chose, les bons petits camarades ne les paient pas toujours de retour. Qu'importe ? Une fois leur tâche terminée, Charles Canivet et Jean de Nivelle sont contents et disent : au petit bonheur ! Les *Contes de la mer et des grèves* nous transportent en Normanndie, pays de l'auteur. Je vous conseille de les lire: ils vous feront rêver, sourire et pleurer.

A côté du livre de Charles Canivet, figurent de *Paris à Paris* à travers les deux mondes, par Jules Gourdault, voyage des plus pittoresques, écrit par une plume expérimentée, et *Nos petits braves*, par Matthis, joli volume illustré de 46 compositions par l'auteur et que je recommande aux mères de famille. J'en dirai autant de *Nos petits amis*, par Albert Girard, pour lequel Ferdinandus, qui vient de mourir, a composé 48 dessins.

—

Maison Alphonse Lemerre. — Le moment n'est plus à l'imagerie banale et grossière. Il faut que les livres de *Jour de l'An* deviennent des choses de bon goût, tout à fait exquises. La maison Lemerre, dans ses différentes collections, offre au public ce que la librairie parisienne peut fournir de plus parfait.

Ce sont d'abord des volumes spécialement composés pour les étrennes et les cadeaux de fête, et où les plus habiles dessinateurs ont illustré les plus célèbres poètes et conteurs. *Bleuette*, de François Coppée, avec des fantaisies de Henri Pille ; *Contes en prose* ; *Poèmes et Récits*, du même poète aimé et populaire, avec des dessins de Myrbach fort admirés ; *Contes pour les Jeunes et les Vieux*, de ce charmant écrivain qui a nom André Theuret, accompagnés de quatre-vingts gravures de Reichan ; *Il était une fois...* et *En ce temps-là*, de Savinien Lapointe, illustrés tous les deux par Henri Pille ; *Contes de Paris et de Provence*, de Paul Arène, avec quatre-vingts dessins de Myrbach ; *Le Cheval bleu*, où le merveilleux conteur Pouvillon a trouvé, pour l'illustrer, tout un groupe d'artistes de grand talent. Voilà les chefs-d'œuvre que présente la maison Lemerre. Si l'on joint à ses livres, *Marie*, de Brizeux, avec des gravures de Henri, et l'*Alphabet*, conception ingénieuse du même dessinateur, on aura certainement le plus heureux choix pour les dons à faire à l'occasion de la nouvelle année. C'est la première fois que l'on met autant de soin dans le volume de Jour de l'An et qu'on le porte à un degré aussi marqué d'art et de bon goût.

Signalons aussi, en quatre volumes, l'*Anthologie des Poètes du dix-neuvième siècle*, avec des portraits. C'est, sous une belle reliure, un choix de ce que chaque poète, même vivant, a donné de meilleur et de plus caractéristique. Des notices d'écrivains distingués accompagnent les pièces de vers. Voilà un tableau complet de toute la poésie contemporaine, fort agréable et instructif pour les jeunes gens et même pour ceux qui ne le sont plus.

A côté de ces livres faits ou du moins reliés en des cadeaux de Jour de l'An, se présentent l'édition in-4° de Coppée, illustrée par Boilevin et Rossi, et celle d'A. de Musset. Ces splendides volumes, d'un grand luxe, forment des étrennes tout à fait exceptionnelles.

Je terminerai cette longue et rapide revue des livres d'étrennes en vous recommandant tout particulièrement les deux livres suivants publiés par la Maison Mame de Tours : les *Explorateurs de l'Afrique* par Paul Bory et la *Très sainte Bible à l'usage de l'enfance* par l'abbé P. Verger.

Un Bibliophile.

Le directeur-gérant : Léon SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

4e ANNÉE. TOME IV — N° 4 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JANVIER 1889

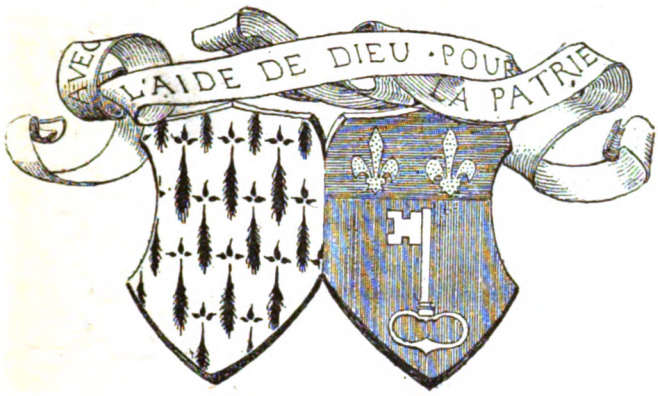

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

ZACHARIE ASTRUC

Il y a des hommes dont on pourrait dire avec le proverbe breton qu'ils sont nés à sept lieues de partout, tant leur tempérament « ondoyant et divers » contraste avec le caractère de leur pays d'origine. Zacharie Astruc est de ceux-là. A le voir dans son intérieur de l'avenue de Wagram, meublé de bahuts, de tableaux, de tapis, d'objets d'art espagnols, on le prendrait pour quelque fils d'Espagne, sans compter qu'il parle l'espagnol à merveille. Lors de l'Exposition bretonne-angevine, plus d'un fut étonné d'apprendre que l'auteur des aquarelles qui flamboyaient à l'entrée comme des vitraux d'église, était né à Angers (1). Ceux qui ne le connaissent pas s'imaginent qu'il est méridional.

Méridional, il l'est bien aussi par l'accent, par le nom — son père était Gascon — par la tournure de son esprit amoureux de la couleur, de l'étrange et du pittoresque, mais on n'aurait pas besoin de le gratter bien profondément pour trouver en lui du sang angevin, car il est Angevin de cœur et de naissance, cet homme à la parole caressante, à la bouche sensuelle, au regard doux et rêveur. Son grand-père maternel était d'origine saxonne. Il vint en France, comme auxiliaire de Napoléon Ier, à la suite de l'armée de Mayence et s'établit en Anjou. Sa mère était une Angevine du Bocage et parente des Tournerie et des Lambert qui ont faitsouche à Cholet.

(1) Zacharie Astruc est né en 1835.

Zacharie Astruc est donc par le sang aussi bien Angevin que Gascon, sinon davantage, s'il est vrai, comme le dit la Bible, que l'homme est avant tout le fils de la femme.

Par exemple Angers, qui est un des milieux les plus artistiques de la province, n'a exercé aucune influence sur lui. Il était encore enfant quand ses parents quittèrent les bords de la Maine pour rentrer au berceau de la famille paternelle, dans ce gros bourg de Puivert, bâti comme un nid d'aigle en pleines Corbières. Il n'a visité sa ville natale qu'une seule fois depuis, à la mort d'une parente ; ce fut pour lui l'occasion d'en rapporter une aquarelle fort jolie représentant une vue du port d'Angers.

C'est peut-être heureux, après tout, qu'il n'ait pas fait son éducation dans cette ville, car au lieu de croître en liberté, il eût grandi à l'ombre colossale du musée de David, et peut-être qu'il eût été emprisonné de bonne heure dans les vieilles formules classiques.

Maintenant si la nature angevine et l'art de David n'ont eu aucune prise sur l'âme d'Astruc, il a quand même hérité de sa mère des qualités distinctives de la race. Sous des apparences turbulentes, audacieuses, disons le mot méridionales, il cache un grand fonds de douceur, de piété et de timidité naïve. Il a aussi à un très haut degré la souplesse et la force de résistance qui sont la caractéristique du tempérament angevin.

Il croit en lui et se regarde dans son œuvre. Cette conscience exagérée de sa valeur propre lui a même joué plus d'un mauvais tour. Etant doué comme pas un, il s'imagina, à l'âge d'homme, qu'il n'avait qu'à vouloir pour être, comme Michel-Ange, poète, sculpteur et peintre. Il crut qu'il pouvait sans inconvénients courtiser toutes les muses. Il doit s'apercevoir à présent, que pour réussir en France, il faut savoir choisir un genre et s'y tenir. A quoi cela lui a-t-il servi de faire de la critique d'art fine, neuve et substantielle ; de découvrir le Japon avant Régamey, avant les Goncourt ; de passer du roman à la sculpture et de la sculpture à la peinture ? Cela lui a servi à dérouter le public qui par principe ou plutôt par préjugé se méfie des hommes à tout faire.

Digitized by Google

La peinture est comme un grand lac où la nature reflétée se regarde et s'admire

Bicêtaire — et continue.

Zacharie Astruc

PORTRAIT ET AUTOGRAPHE DE ZACHARIE ASTRUC

Et cependant dans les *14 stations du Salon* et dans le *Salon intime*, aujourd'hui introuvables (1), il a apporté des idées nouvelles ; il a été le premier à comprendre Courbet et Corot ; il a vengé Delacroix des insultes des philistins ; sa prose et sa poésie sont également originales ; et comme peintre et comme statuaire, il ne doit rien à personne, il est lui-même. Nous allons d'ailleurs l'envisager sous ses différents aspects en commençant par le poète. C'est comme poète qu'il est le moins connu, et à mon avis c'est par là qu'il est le plus curieux.

Sainte-Beuve disait un jour d'Alfred de Musset qu'il existe chez les trois quarts des hommes un poète mort jeune à qui l'homme survit. Cette boutade ne saurait être appliquée à Zacharie Astruc, car chez lui le poète a survécu à toutes les transformations de son talent. On le trouve partout, dans sa façon de concevoir les choses et de les rendre, dans la pensée et dans le style. On peut critiquer telle ou telle de ses œuvres, on ne peut, sans être injuste, leur refuser l'inspiration. Comment le poète naquit en lui, vous le saurez tout à l'heure quand je vous aurai dit qu'il passa son enfance dans les Pyrénées, à quelques lieues d'Andorre et de l'Espagne ; que tout jeune il fut envoyé à Toulouse pour y étudier et gagner sa vie ; qu'il perdit à dix-huit ans sa mère qu'il adorait, et qu'après avoir travaillé quelque temps à Paris, d'abord chez un marchand de peignes de la rue St-Denis, ensuite comme employé à la Monnaie, il se réveilla un beau matin sur le pavé de Lille où il se lia d'amitié avec le musicien et journaliste Louis Mulhem, avec les peintres Schoutetten et Salomé, avec Carolus Duran et le chansonnier Desrousseaux. Zacharie Astruc eut donc une enfance misérable ; mais il eut la chance, dans sa jeunesse besoigneuse, d'habiter deux villes riches d'enseignements et de souvenirs. Toulouse lui donna le sens de la lumière ; Lille lui révéla des trésors artistiques qu'il ne soupçonnait pas. C'est au musée de Lille qu'il rencontra pour la première fois Carolus Du-

1. 2 vol. chez Poulet-Malassis, 1859.

Digitized by Google

ran; c'est dans le commerce des peintres flamands qu'il se sentit touché de la grâce. Quand il était à Toulouse, son unique distraction, son seul plaisir était de se faire enseigner la guitare par l'incomparable guitariste Bosch. Du jour où il habita Lille, il laissa de côté la guitare pour s'essayer dans la critique littéraire et artistique. Ah! les bonnes soirées passées avec les camarades à la taverne devant le pichet de bière traditionnel! et comme Astruc était heureux de se voir imprimé tout vif dans l'*Écho du Nord*! Je l'entends d'ici discourir à perte de vue sur l'art, entre deux pasquilles lilloises de l'ami Desrousseaux! Il s'essayait, lui aussi, alors; il est connu aujourd'hui non seulement dans les Flandres, mais dans toute la France par sa chanson du *P'tit Quinquin*. Bientôt, car c'est le rêve de tous les débutants, Astruc voulut avoir une feuille à lui où il pourrait publier tout ce qui lui passerait par la tête, il fonda une petite revue, le *Mascarille*, qui n'eut malheureusement qu'une durée éphémère.

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

N'importe, il était désormais trempé pour la lutte, il avait un idéal à lui, des théories qui lui étaient propres; aussi, quand il rentra à Paris, en 1856, se jeta-t-il, tête baissée, dans la bataille. Cela commença d'abord dans un petit cénacle dont faisaient partie MM. Fantin-Latour, Alphonse Legros, Whistler, Mario Proth, Arthur Louvet, Guillaume Régamey et Carolus Duran, que sa ville natale venait d'envoyer à l'École des Beaux-Arts. Puis, comme les journaux politiques ne pouvaient accorder qu'une toute petite place à la critique militante, Astruc et ses camarades Louvet et Valéry Vernier fondèrent le QUART D'HEURE, *gazette des gens demi-sérieux*; c'était une revue bi-mensuelle ayant une couverture bleu de ciel avec une vignette représentant un cadran solaire, où une plume en guise de style projetait son ombre entre les années 1859 et 1860, remplaçant les heures.

Ici je donne la parole à M. Ernest Chesneau : « En 1859, un matin d'avril, par un clair soleil qui parait la grand'ville d'un sourire de printemps, je m'engageais dans une longue, longue allée, au numéro 40 de cette rue du Bac dont le ruisseau avait parfumé les souvenirs de Mme de Staël, escaladais les vingt-cinq marches d'un premier étage, tournais sur une indication un bouton de porte et entrais dans les bureaux du QUART D'HEURE, *Gazette des gens à demi-sérieux*. La veille, chez Castel, le libraire d'alors du passage de l'Opéra, attiré par l'aimable physionomie de ce petit in-12 à couverture bleue, j'avais feuilleté le volume, puis m'étais arrêté à le lire, et, finalement, ravi de tant de belle humeur, de bonne grâce, de jeunesse ardente, généreuse, de cette exquise intelligence de l'art, de cette fine mélancolie aussi qui s'échappaient de ces pages charmantes, intitulées : *Histoire funèbre de Faubert*, je venais — bien jeune moi-même, n'est-ce pas? — déposer mes dix-huit francs dans la caisse du QUART D'HEURE. Ma quittance en poche, je fus introduit dans la salle de rédaction: les trois rédacteurs étaient là, je n'en connaissais aucun. Je vis un bon grand géant alsacien à longue barbe, fumant sa cigarette et causant debout avec un autre bon géant du Nord qui fumait sa pipe; puis assis, étendu plutôt dans un grand fauteuil à dossier renversé, un jeune homme aux cheveux noirs rejetés en arrière, aux yeux bruns très doux et très fiers, à la barbe légère, fine, soyeuse et courte, s'élargissant en pointes frisées au menton. Un foulard bleu de ciel s'épanouissait au col, largement découvert; la main, très belle, main d'artiste, montrait une bague en vieil argent ciselé. J'allai tout droit à l'homme assis — qui ne se leva pas — et lui dis : « Vous êtes Zacharie Astruc! »

Le QUART D'HEURE dura six mois à peine et déménagea trois fois dans l'intervalle, comme pour indiquer au public qu'il connaissait le « quart d'heure de Rabelais ». Mais quelle vaillante campagne il mena contre la foule ignorante des moutons de Panurge! C'était en 1859, à l'exposition de Delacroix. On riait à se tordre devant l'*Ovide chez les Scythes*, le *Christ descendu au tombeau*.

Digitized by Google

la *Montée au Calvaire*, *Rébecca enlevée par le templier Bois-Guilbert*, les *Bords du fleuve Sébou*, le *Saint-Sébastien*, *Hamlet dans le cimetière*, de ce pauvre grand peintre Zacharie Astruc aiguisa sa plume et défendit Delacroix dans cette page enthousiaste, vigoureuse et émue :

« M. Delacroix est et restera la plus belle figure plastique et intellectuelle de l'art contemporain, en ce qui touche la peinture. Il est avec les vieux maîtres et participe à leur rayonnement. Deux fois grand, nous le voyons le frère des poètes, — le frère des peintres. Les inspirations les plus abstraites, qui marquent son intelligence, se sont toujours basées sur l'élément plastique, qui est sa force et sa science. Mais là où nous le voyons triompher par l'immense supériorité de son organisation, et dans le sens réaliste et toujours supérieur de la nature, — d'autres ont succombé pour jamais. C'est que ceux-là ont pris la plume avant de savoir tenir le pinceau, ont vu la nature par les livres, — et ont concentré leur palette dans leur cerveau avant de lui donner la dernière expression du monde visible où devait s'agiter son action. Le public peut les applaudir, ils ne vivent pas et seront repoussés éternellement du paradis des élus.

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

« Personne n'a plus vaillamment popularisé les idées littéraires — personne n'est resté plus peintre. Personne ne s'est plus ardemment attaqué à l'idée, — personne ne lui a mieux donné son développement physique. C'est assurément en peinture la plus audacieuse entreprise qui ait été tentée depuis des siècles. C'était un redoutable écueil, — il s'y est engagé bravement et s'y maintient fier, puissant, le sourire aux lèvres, toujours jeune, avec une gloire que rien ne peut troubler.

« Son génie est une mystérieuse énigme, c'est le phénomène le plus étrange de la couleur. On chercherait en vain dans le passé, un homme à lui comparer. Ce qu'il a créé de merveilleux mondes, de prismes, de rayons, d'effets étranges, de bizarres résonnances, de prestigieuses oppositions, ne peut se dire, — et encore moins s'analyser. C'est le magicien des visions, — c'est le sphinx de la palette. On ne peut le suivre dans sa facture, dans ses idées multiples, changeantes, inexpliquées, sorte d'éclairs jaillissant tout à coup dans l'œuvre et vous éblouissant ; — il vous échappe, il revient, s'éloigne encore, disparaît tout à fait, plus subtil qu'un atome, et reparaît simple, visible, dans une puissante matérialité. Il était esprit tout à l'heure, — vous le revoyez corps.

« J'ai parlé d'analyse, elle est en effet impossible vis-à-vis de lui. La description ne peut le définir, ni le faire comprendre. Comment des mots rendraient-ils la pompe, l'éclat, le prestige, la fluidité bizarre de ces gammes, où tout est caprice, rayonnement, curiosité, délicatesse subtile (ainsi le saint Sébastien). Il faut le voir, il faut l'entendre, — oui, l'entendre, car sa peinture semble faite de mots. Ce sont de splendides symphonies. C'est l'art allemand du son appliqué à la couleur, c'est la même combinaison savante des instruments, — profonde, curieuse, imprévue, active, enlacée, toujours vigoureuse, toujours pure, éminemment mélodique et émue.

« J'ai fait il y a quelques jours un rêve assez étrange. J'étais... n'importe où. Ce dont il me souvient, c'est que je venais de me coucher dans une prairie verte, sous un saule, — près d'un chemin poussiéreux — et que le ciel était pur. Une source coulait près de moi. — J'étais en train d'y tremper un morceau de pain très dur pour le ramollir, quand un petit nuage de poussière s'éleva à l'horizon — léger comme une fumée. Peu à peu il se rapprocha : je pus distinguer une troupe d'arabes aux longues robes blanches. C'étaient des musiciens, mais d'où venaient-ils avec leurs bizarres instruments de cristal ? — De cristal ? Oui — dans toutes les nuances possibles et bien singulières de forme. Ils s'approchèrent de moi, se mirent en rond, et me donnèrent l'aubade la plus fantastique dont le songe puisse régaler l'oreille humaine. Je sais que leur harmonie avait une telle douceur, que mes yeux s'emplirent de larmes.

« Qui êtes vous ? — m'écriai-je en me levant, que me voulez-vous, musiciens célestes ! Qui vous a donné ces instruments plus doux que des voix d'anges ? » Le plus vieux me regarda d'un air de pitié, haussa les

Digitized by Google

épaules et fit signe à ses compagnons de s'éloigner.

« Je voulus les suivre et je m'éveillai... »

« Ainsi de la peinture du maître ; c'est l'impression qu'il produit. Comme l'orchestre cristallin — il a des effets auxquels nul n'est habitué. Ces colorations ne paraissent avoir aucun rapport avec la palette ordinaire. ...Il fait l'effet des feuilles vertes après le gaz quand on a vu les autres peintures. C'est une harmonie incessante, des surprises exquises — des sourires, des charmes sans fin. Quelle mobilité de compréhension ! quelle facture nette, mordante, active, pleine de vie, d'esprit et de force ! Quel entrain viril et nerveux !...

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

On l'a assimilé aux Vénitiens. Cela n'est pas encore l'explication de son génie coloriste. Aucun Vénitien n'a son caprice, son étrangeté. Ils n'exprimèrent ni sa délicatesse poétique, ni son mystère, ni sa vibration. Titien, selon moi, pâlit un peu devant sa *Descente au tombeau*. Delacroix n'est pas un Vénitien, mais un Orientaliste. Il a le sens brillant et naïf des ingénieux effets que ces peuples composent en se jouant comme avec des rayons de soleil changeants. Tantôt tristes, tantôt follement joyeux, tantôt caressants et doux, violents et fantastiques. Souvenez-vous des vêtements, des sachets, des bourses, des étoffes, de mille détails de toilette et de l'ornementation orientale, de ses riches fantaisies si extraordinaires d'opposition, et vous aurez la clef véritable de cette organisation absolument étrangère à nos idées, à notre esprit, à nos goûts...

« La lutte n'est pas finie ; elle a encore recommencé cette année. Certes, s'il fut grand c'est à ce moment. il n'eut jamais pareille puissance. C'est le sentiment d'un enfant, la plus magistrale perfection. Quelques crudités un peu vives des années précédentes se sont maintenant fondues, adoucies. Tout s'enveloppe dans un admirable reflet qui donne à l'œil la pure et juste valeur des objets. Le public et un peu la critique n'en ont rien vu ; on l'a chicané sur de misérables détails qui sont l'apanage exclusif et la gloire de quelques honnêtes gens de talent. C'est toujours la question du vers mal frappé dans Corneille, ou de la plaisanterie équivoque dans Shakespeare, de la faute de français dans l'œuvre observée qui signale une nouvelle phase psychologique de l'âme, de la science dans Meyerbeer, de la bizarrerie dans Berlioz.

M. Delacroix a dit son dernier mot, mais il l'a dit « pour lui et ses amis ».

« O poète ! consolez-vous : Mozart, Gœthe, et tous ceux qui ont la passion de l'art vous font un cortège intellectuel ».

Zacharie Astruc avait vingt-quatre ans quand il écrivit cette maîtresse page. En la lisant Delacroix se sentit ému jusqu'aux larmes et remercia ce jeune homme de l'éloquent témoignage de sympathie qu'il venait de lui donner. Tel est le ton général de la critique des *14 stations du Salon*. N'avais-je pas raison de dire au commencement de cet article que Zacharie Astruc était poète ? Chargé de faire la préface de ce livre George Sand s'exprimait ainsi : « L'écrivain est artiste de la tête au pieds. Il juge avec son émotion propre, avec son imagination chaude, avec son appréciation personnelle qui ne redoute rien et personne, avec son ardeur et sa franchise d'intentions. » Je voudrais pouvoir vous citer encore quelques-unes des pages qu'il a consacrées à Courbet et à Corot, mais la place me manque. Qu'il vous suffise de connaître son jugement sur eux. « Delacroix-Corot-Courbet, disait-il à la fin de ses stations, l'avenir leur tient en réserve ses beaux livres enthousiastes. » Il ne savait pas dire si juste et que trente ans après on éleverait un monument magnifique au sublime auteur de la *Barque du Dante*.

Mais Zacharie Astruc n'est pas seulement un poète en prose, tout jeune encore le vers n'avait pas de secret pour lui ; voici une toute petite pièce que je cueille à la fin de son étude sur Courbet :

Ce flot m'attire et me sourit,
Me sourit comme une maîtresse ;
Et sa voix, puissante caresse,
A mon oreille retentit.

Digitized by Google

Partons bien vite, — le temps presse...
Océan, ton calme grandit !
Je viens te demander l'ivresse
Où le cœur mort se rajeunit...

Bel horizon, azur, mystère,
Salut ! salut, cœur solitaire,
O mer au baiser triomphant !

Mes yeux t'aiment ; je voulais vivre
Près de toi ; ta fraîcheur m'enivre :
Vieille berceuse, endors l'enfant.

Cela chante comme un prélude. Patience, vous allez assister maintenant à un véritable concert.

LÉON SÉCHÉ.

A suivre.

LAMENTO D'AMOUR

Rappelez-vous, c'était pendant une soirée ;
Vous étiez tout en bleu, je m'approchai de vous ;
Votre voix était douce et vos yeux étaient doux
Et de ce moment-là vous fûtes adorée.

Mais mon cœur se lamente en regrets superflus ;
Je vous aime toujours, et vous ne m'aimez plus.

Je fis des vers pour vous. Amoureux et poète,
En rythmes caressants je disais mon émoi.
« Je veux les lire, avez-vous dit ; donnez-les moi »

Mais mon cœur se lamente en regrets superflus.
Je vous aime toujours et vous ne m'aimez plus.

Un autre soir, rappelez-vous, à la fenêtre,
Nous regardions briller les étoiles aux cieux ;
Je ne vous disais rien et vous baissiez les yeux ;
Une molle tiédeur envahissait mon être.

Mais mon cœur se lamente en regrets superflus :
Je vous aime toujours et vous ne m'aimez plus.

Douces félicités ! nous n'en voulions pas d'autres,
Et pour que nous fussions heureux comme des fous,
C'était assez, sur le clavier, rappelez-vous,
Que mes doigts, en jouant, effleurassent les vôtres.

Mais mon cœur se lamente en regrets superflus :
Je vous aime toujours et vous ne m'aimez plus.

Louis TIERCELIN.

EFFET DE NEIGE

Comme elle s'en allait, par le petit chemin,
Un doux flocon de neige humide sur sa main
Tomba,

— C'était novembre où le ciel voit éclore
Mille nuages gris obscurcissant l'aurore —

Et le flocon jaloux, presque fâché ma foi !
Murmura :

« Blanche main, je suis plus blanc que toi. »

Celle-ci l'entendit avec indifférence,
Et le sang rose n'eut aucune transparence,
Pas un petit frisson dans les veines courut.
Lors le flocon de neige en son dépit mourut
Vaincu par tant d'éclat, de fraîcheur et de charme,

Et, de lui, ne laissa sur la main, qu'une larme.

LÉON GUILLET.

NOTES HISTORIQUES

M. THIERS CANDIDAT A CHATEAUBRIANT

AUX ÉLECTIONS DE 1869.

D'après sa correspondance inédite.

J'ai conté dans tous ses détails, au cours de mon étude sur M. Paul Eudel (1) l'histoire de la candidature malheureuse de Prévost-Paradol à Nantes, aux élections législatives de 1869.

Voici quelques lettres inédites de M. Thiers qui vont nous permettre d'écrire une page ignorée de sa vie politique. Il s'agit de sa candidature à la même époque dans l'arrondissement de Châteaubriant.

En 1868, M. Maximin Guérin (2), disciple et ami des derniers jours de Lamennais, avait souvent l'occasion de voir M. Thiers qui jouissait déjà d'une immense popularité. Un jour qu'ils causaient ensemble des affaires du temps, M. Thiers dit à M. Guérin : « Je ne suis pas républicain, mais j'entrevois des événements à la suite desquels la République sera le seul gouvernement possible en France, et ce jour-là, je la défendrai, comme si j'avais toute ma vie été enrôlé sous son drapeau. » Il devait tenir parole.

A quelque temps de là, M. Guérin lui demanda s'il n'accepterait pas une candidature en Bretagne, à Châteaubriant par exemple, contre le député officiel de cet arrondissement, qui était alors comme aujourd'hui M. le comte Ginoux-Defermon.

Voici quelle fut la réponse de M. Thiers :

« Paris, 15 décembre 1868,

« Mon cher monsieur Guérin,

« J'ai reçu vos deux lettres, et la dernière par les mains de votre ami, M. Brulon, (3) que j'ai eu le plus grand plaisir à

(1) Voir la *Revue*, t. II, pages 261 et suivantes.

(2) M. Maximin Guérin qui habite à la Noë, près Châteaubriant, ne s'est décidé à nous communiquer ces lettres de M. Thiers que sur nos instances réitérées. Il en possède d'autres qui sont plus importantes encore. Mais en raison des noms propres qui s'y trouvent mêlés, la famille de M. Thiers a prié M. Guérin d'en retarder la publication.

(3) M. Brulon était un avocat très distingué, qui, après d'heureux débuts à Châteaubriant, était allé s'établir avec sa famille à l'Ile Bourbon. A son retour en France vers la fin de l'empire, il vint habiter à Paris et fut présenté à M. Thiers qui le tenait en grande estime. Il mourut en 1869. J'ai sous les yeux la lettre de condoléances que M. Thiers adressait à M. Guérin, à la nouvelle de sa mort. La voici :

Digitized by Google

recevoir et à entendre. Tout ce que vous me dites est aussi encourageant que possible, surtout venant de deux hommes de sens, comme vous et M. Brulon. Je ne puis donc que vous confirmer l'adhésion que j'ai déjà donnée à vos vues et à vos projets électoraux.

Quoique très-fatigué, et désirant passer dans le repos et l'étude les dernières années de ma vie, je sens que je ne puis pas honorablement abandonner la tâche que j'ai entreprise, celle de rétablir et de développer autant qu'il dépend d'un individu, les libertés publiques. Ne le pouvant pas, je dois consentir à être porté dans plus d'un collège, soit pour être assuré de mon élection, soit pour avoir plus d'un collège, dont on disposerait après l'élection dans le plus grand intérêt de la cause libérale. J'accepte donc les offres que vous voulez bien me faire, sauf un dernier examen que nous ferons de la situation au moment où les élections seront définitivement annoncées. Veuillez donc vous mettre en rapport avec les personnages les plus influents des divers cantons sans donner encore trop d'éclat à vos démarches, pour que je reste libre jusqu'au dernier moment dans la résolution que j'aurai à prendre. Je suis à peu près décidé; cependant, si des difficultés imprévues venaient à surgir, il convient que vous restiez libre et moi aussi jusqu'au dernier moment.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que ma reconnaissance la plus vive vous est acquise pour le témoignage de confiance que vous donnez à mon caractère et à ma façon de penser, en vous donnant autant de peines que vous le faites pour assurer le succès de la candidature que vous m'avez offerte, je vous prie de dire à M. Brulon tout le plaisir que j'aurai à faire sa connaissance et tout celui que j'aurai à le conserver pour intermédiaire avec vous, car il nous en faudra un dans certains moments.

« Agréez l'assurance de mes sentiments les plus affectueux. »

« A. THIERS ».

M. Maximin Guérin se mit immédiatement en campagne. Il commença par s'assurer le concours du *Phare de la Loire* que dirigeait alors M. Evariste Mangin. Il vit les principaux chefs du parti républicain, le docteur Guépin, Waldeck-Rousseau. De ce côté-là tout le monde applaudit à la candidature de M. Thiers; restait à savoir si elle serait appuyée par les légitimistes. L'union libérale qui s'était faite entre bleus et blancs sur le nom de Lanjuinais n'était pas encore rompue; elle ne devait l'être publiquement qu'après la mort de ce député, lorsque Prévost-Paradol s'avisa de briguer son siège; cependant elle ne tenait plus qu'à un fil depuis que la question romaine avait été rouverte, et l'on parlait déjà dans l'arrondissement de Chateaubriant de la candidature légitimiste de M. de la Pervanchère. Il s'agissait de l'empêcher de se produire ou d'en tirer tous les avantages possibles, si elle venait à être posée.

La lettre suivante prouve que M. Thiers se rendait parfaitement compte des difficultés de la situation:

« Paris, 6 janvier 1869,

« Mon cher monsieur Guérin,

« Je vous remercie de toutes les peines que vous prenez pour mon élection et il serait à désirer qu'il y eût en France beaucoup d'hommes aussi zélés que vous pour la cause libérale. J'ai vu M. X..., et je l'ai remercié de l'obligeance qu'il avait mise à me remettre votre lettre. Lui et M. Brulon seront d'excellents correspondants.

« Votre démarche auprès du *Phare de la Loire* a été des mieux imaginée et des mieux faite, et a eu un excellent résultat. Quand vous en aurez l'occasion, remerciez M. Mangin. Au fond, sous des formes différentes, nous poursuivons le même but, celui de la liberté de notre pays.

« Un ami intime de l'évêque de Nantes va lui écrire. Il n'y aura pas de mal à lui faire parler par M. Waldeck-Rousseau. (1) Remerciez aussi ce dernier de ses bonnes dispositions pour moi.

« Quant à M. de la Pervanchère, s'il désire une lettre pour moi, donnez-la lui sans hésiter, je serai charmé de le voir. Faites-le lui savoir.

« Le plus important c'est la campagne. Dans les villes l'opinion fait tout. Dans les campagnes ce sont les tournées qui réussissent et qui peuvent les amener à penser à un candidat.

« Avez-vous dans votre pays organisé quelque chose de ce genre ? Il m'est arrivé déjà d'avoir toutes les villes à moi, et d'être battu dans les campagnes.

« Puisque vous êtes si actif et si zélé, soyez assez bon pour me dire vos idées à cet égard. Dans tous les cas, comptez sur toute ma gratitude et ma sincère amitié ».

« A. THIERS ».

M. Thiers avait raison de douter des campagnes; elles étaient dans l'arrondissement de Châteaubriant sous la coupe du clergé et du candidat officiel. M. de la Pervanchère avait seul quelque chance de les détacher de M. Ginoux-Defermon et de les entraîner après lui, parce qu'au fond le clergé était légitimiste, mais pour cela il lui fallait l'appui de l'évêché. Evidemment il croyait l'avoir, mais pendant qu'il négociait avec M. Thiers pour arriver à écarter la candidature officielle, l'empire négociait de son côté avec l'évêque de Nantes, lequel se laissait endoctriner. Il faut dire que Mgr Jaquemet n'avait plus depuis longtemps qu'un souffle de vie.

Quoi qu'il en soit, voici où en étaient les choses à la date du 11 février 1869. C'est encore une lettre de M. Thiers qui va nous renseigner à cet égard :

« Paris 11 février 1869.

« Mon cher monsieur Guérin.

« Je suis charmé d'apprendre que Mlle votre fille ne vous donne plus d'inquiétude, et qu'elle est en pleine convales-

Paris, 14 juin 1869.

« Mon cher monsieur Guérin,

« J'ai été si occupé et je suis encore si fatigué, que je n'ai pu vous répondre, et vous remercier de vos témoignages affectueux. Aujourd'hui encore je ne puis vous dire qu'un mot d'amitié et surtout de regret pour ce pauvre M. Brulon. Je ne le voyais plus, je ne savais à quoi attribuer sa disparition, et j'ai été saisi en apprenant le triste et douloureux motif de son absence. Soyez assez bon pour être mon interprète auprès de sa sœur et de lui exprimer mes sympathies pour sa juste douleur. Voilà donc ce qu'est la vie! Toujours agitée, toujours menacée! Je vous assure que j'en fais une cruelle expérience, et que les électeurs de Paris en se conduisant si bravement, quoique pris entre deux feux, m'ont imposé la continuation d'une terrible tâche. Mais quoi qu'il m'en coûte, je ne faillirai pas à mon devoir, dites-le bien à tous les sincères amis de la liberté.

« A vous de cœur.

« A THIERS. »

(1) M Waldeck-Rousseau était le père du député actuel.

Digitized by Google

cence. Je vous écris donc avec la confiance que vous aurez l'esprit plus libre, mais avec la précipitation à laquelle je suis condamné par mes occupations très nombreuses en ce moment.

« Vous savez ce qui m'est arrivé avec M. de la Pervanchère. Il est venu spontanément m'offrir toutes ses voix, avec promesse de déployer tout son zèle en ma faveur à la seule condition que si je n'optais pas pour Châteaubriant, je ne prendrais d'avance aucun engagement avec aucun autre candidat et que je laisserais les choses dans leur état présent. M. de la Pervanchère a voulu savoir si j'avais quelque engagement avec M. de Lareinty, ne me dissimulant pas qu'il n'entendait pas renoncer à la lutte si le collège débarrassé par mon élection du candidat officiel devenait vacant.

« J'ai vu clairement qu'après avoir longtemps refusé la députation, il était décidé maintenant à sa poursuite, ce qui est fort naturel et fort légitime de la part des représentants de tous les partis.

« Quelques jours après, M. de la Pervanchère m'a écrit pour m'annoncer qu'il désespérait de m'amener tous ses amis au premier tour de scrutin, que dès lors il me priait de consentir à ce qu'il se présentât non pas contrairement, mais parallèlement à moi, me promettant sur l'honneur de reporter toutes ses voix sur moi, si je n'avais pas été élu à Paris.

« J'ai bien vu que M. de la Pervanchère voulait, en se présentant dès le premier tour de scrutin, diriger d'avance les yeux sur lui, pour être le candidat préféré, dans le cas où élu ailleurs qu'à Châteaubriant, je ne pourrais pas légalement m'y présenter. Je ne doute pas du reste qu'il ne soit sincère en me promettant toutes ses voix au second tour de scrutin, si je n'ai pas été élu ailleurs.

« J'ai répondu à M. de la Pervanchère une lettre fort amicale, comme la sienne, en lui disant que je ne pouvais rien répondre sans consulter les amis qui étaient venus m'offrir la candidature et avaient ainsi pris l'initiative auprès de moi. J'ai ajouté que peut-être une entrevue avec vous rendrait les explications plus faciles et plus fructueuses. Il vient de me répondre qu'il désire beaucoup vous voir, et qu'il vous recevra avec le plus grand empressement.

« Cela étant, je crois que vous ferez bien de le voir, et de vous expliquer avec lui,

« Comme vous le dites très bien, il faut ne rien brusquer. M. de la Pervanchère désire évidemment que ma candidature serve à écarter le candidat officiel, après quoi la place sera plus facile à prendre, et il désire se mettre en avant dès le premier tour de scrutin afin d'avoir en sa faveur un commencement de possession. Il n'y a là rien que de très naturel, mais il est tout aussi naturel que de votre côté vous cherchiez à vous défendre. Voilà, selon moi, ce qu'il faut lui dire :

« M. Thiers n'a accepté la candidature que dans l'hypothèse du concours des trois nuances en sa faveur, car il ne veut pas et ne doit pas s'exposer à un échec. Si une des trois nuances se retire de lui, il se retirera probablement, et nous retomberons dans l'impossibilité de nous entendre et dans la discorde qui rend infaillible le succès du candidat ministériel. Ce qu'il y a de plus sage, c'est de profiter du nom de M. Thiers pour rendre la place vide, après quoi nous tâcherons de nous entendre, tout le monde ayant consenti à ne s'engager dans aucun sens. En un mot nous ne pouvons décider M. Thiers que par l'offre de l'accord des trois nuances en sa faveur, et nous ne pouvons vaincre au premier tour que par la candidature de M. Thiers.

« Si vous ne pouvez pas, par ce raisonnement que je crois invincible, ramener M. de la Pervanchère, il ne faut pas rompre, et il faut essayer de réussir par la négociation dont vous me parlez auprès du millionnaire si influent.

« Nous verrons enfin de compte ce qu'il faudra faire. Il y aurait peut-être une résolution à prendre, si on ne peut pas ramener M. de la Pervanchère ce serait d'exiger de nouveau sa parole de reporter toutes ses voix sur moi au second tour de scrutin, et d'essayer le premier tour de scrutin avec ses seules forces, mais pour ce cas il faut une conduite conciliante, car sans beaucoup d'accord on ne pourra pas réussir.

« Voyez donc M. de la Pervanchère et tachez de vous entendre avec lui ! Il m'a dit, quand je voudrais lui écrire, de lui adresser mes lettres à Nantes, rue du Lycée, 13.

« Quant à M. Oheix, il m'a fait dire qu'il renonçait à toute candidature en ma faveur, et que tout son zèle m'était acquis.

« Je vous fais tout savoir, et vous en savez autant que moi.

« Recevez mes sincères amitiés

« A. THIERS.

Mais il n'y avait plus rien à faire, du moment que l'évêché avait pris l'engagement de soutenir le candidat officiel. Aussi M. Thiers, qui ne voulait pas essuyer un échec renonça-t-il à la lutte. Voici en quels termes il fit part de sa détermination à M. Guérin.

« Paris 11 mai 1869.

« Mon cher monsieur Guérin,

« J'approuve tout à fait la détermination que vous croyez la plus sage, et je renonce à ma candidature à Châteaubriant. Le clergé est fait pour être trompé, puisqu'il accepte comme bons les engagements pris avec lui. Mais je ne saurais vous dire combien je suis touché et reconnaissant de tous les soins que vous avez pris pour ma candidature quoique définitivement abandonnée.

« Je vous prie de me considérer comme un ami, et de rester bien persuadé, que si jamais j'en avais l'occasion et les moyens, je serais heureux de vous prouver ma gratitude et mon amitié ».

« Tout à vous de cœur. »

« A. THIERS ».

Soyez assez bon pour communiquer cette résolution à MM. de La Pervanchère et Oheix, auxquels du reste je ne manquerai pas d'écrire.

Quelques jours après, les deux candidats officiels triomphaient à Châteaubriant et à Nantes, et Prévost-Paradol se consolait de son échec (1) en pensant *qu'après tout la France était réveillée et que la la fin des mauvais jours approchait* (2).

LÉON SÉCHÉ.

(1) On sait qu'il fut battu, comme M. de Lareinty son concurrent, par M. Gaudin.

(2) Lettre de Prévost-Paradol à M. Paul Eudel. Voir la *Revue*, tome II, p. 268.

Digitized by Google

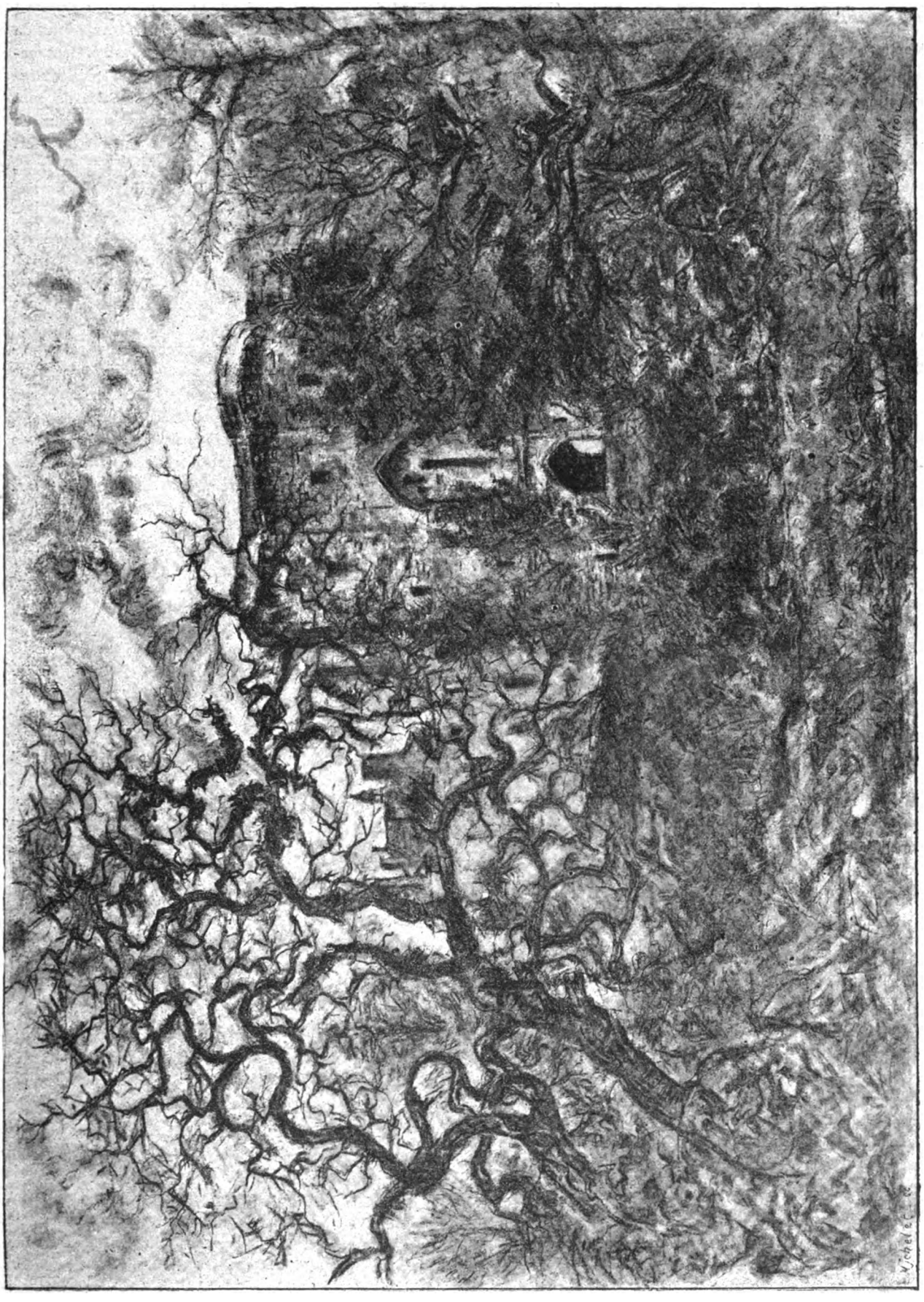

LE CHATEAU DE MONTMURAN (*Dessin de M. Emmanuel de M. de la Villéon*)

Digitized by Google

MONTMURAN APRÈS L'INCENDIE
DU 25 OCTOBRE 1888

Montmuran est sur une éminence dominant la vallée avec sa haute futaie, ses taillis percés ici et là d'un menhir et ses nombreux étangs. Il est placé sur un roc, ses fossés sont creusés dans le roc vif.

On distingue le château en trois plans: Façade ouest, le donjon, le bâtiment moderne du commencement du siècle et une tour du douzième. De la construction moderne, qui relie le donjon à cette tour, il ne reste que quelques pans de murs.

Le feu a épargné l'aile gauche, mais tous les appartements intérieurs du donjon ont été détruits, seul son imposant squelette subsiste flanqué de ses deux tours à créneaux, ornées de machicoulis en ogives, reliées entre elles par la frise et la herse. On devine sous un amas de ronces, émergeant des douves, les pilastres du pont-levis. Le style du donjon ne semble pas remonter bien au delà de l'invention du canon, on y découvre de tous côtés des meurtrières et embrasures pour canons et arquebuses ; il est surmonté d'une plate-forme d'où se découvre Tinténiac, Combourg, Dinan... places fortes avec lesquelles Montmuran communiquait par des souterrains dont une entrée se voit encore sous la salle des gardes dans laquelle on pénètre de suite après avoir franchi la poterne.

Cette salle est remarquable par sa dimension vraiment grandiose ; des deux côtés de la poterne qui, à l'intérieur, s'avance voûtée en plein cintre, deux petites portes ogivales s'ouvrent sur d'étroits et sombres corridors conduisant aux casemates placées sous le donjon. Çà et là aux endroits qui n'ont pas été ensevelis par les décombres se voit un pavé de larges pierres carrées dont le grain est plus fin que celles du pays; elles sont enduites de ciment sur les côtés. A l'extrémité opposée, une grande ouverture donnant accès sur la cour d'honneur; portail du plus pur roman. Dans un coin de mur, à l'est, un élégant escalier en spirale monte par dégrés en larges pierres de taille à la chapelle située au-dessus de la salle des gardes, elle en a les mêmes dimensions: 24 mètres de longueur sur 16 de largeur; la voûte qui l'en séparait s'est écroulée mais l'effondrement a laissé çà et là de grandes parties de maconnerie qui permettent de voir les matériaux qui ont servi à sa formation. Au-dessous d'une épaisse voûte en terre sont mêlés des morceaux de tuile et des cailloux de forme ronde oblongue placés sur quatre et cinq enduits superposés de ciment tout uni et, sous le tout, dominant la pièce intérieure de la maçonnerie à chaux et à sable. La toiture au dôme aigu s'est également effondrée. L'intérieur est curieux par le mélange de ses constructions: il est surtout remarquable par la rosace qui couronne la fenêtre du chœur style flamboyant du XV^e^ siècle. Dans les murailles couvertes d'un affreux enduit à la chaux on voit des petites fenêtres en ogive sottement condamnées par un encastrement de briques. Au dehors de puissants contreforts le soutiennent; vers l'est, elle est garnie d'une gracieuse dentelure de pignons. Ruines superbes, vibrantes encore du souvenir de Duguesclin (1)!

De la chapelle on se rend de plain-pied dans les appartements du donjon réduits à quelques pièces. Une grande salle circulaire dite chambre des pendus dont la voûte est encore toute parée de crochets soutenant des poulies; le jour n'y pénètre que par détroites embrasures envahies par le lierre, jour sépulcral bien fait pour évoquer de sinistres souvenirs. Au-dessus de cette chambre dans une pièce de dix pieds en carré, tout enduit de ciment, est une cheminée curieuse formée de deux canaux en tuiles. Ces canaux ont quinze pieds de haut, ils sont percés de trous carés, longs de trois à quatre pouces sur un de large. A la sortie on prend une espèce de canal voûté, fort étroit et bas, un pied et demi de large, deux pieds de haut, dans le milieu deux petits piliers de briques.

Au sud-ouest est une grosse tour du XIII^eme^ siècle, entièrement couverte de lierre s'appuyant à la chapelle, au dehors un étroit escalier de quarante marches disjointes couvertes de lichen et de mousse aboutit à une ouverture basse de forme ogivale, murée depuis fort longtemps et condamnée par suite de son mauvais état.

En outre de la chapelle, la façade est comprend cette partie du château qui, plus épargné de ce côté, laisse voir encore au centre une rupture dans la monotomie de la ligne droite, un surhaussement à angle aigu. Bâtisse n'offrant rien de curieux, à l'intérieur suite d'appartements sans style: la façade est une surface place où le regard ne s'accroche à rien d'intéressant.

La façade nord forme équerre sur le bâtiment moderne. Là s'est arrêté l'incendie.

Elle comprend deux tours jumelles sans machicoulis du XII^me^ siècle l'une au Midi, l'autre au Nord d'où son nom. La tour du midi, fort bien conservée, domine crânement les douves fières dans sa vétusté, elle est faite de pierres minces et longues superposées ; pas une pierre de taille n'entre dans sa construction; comme jours, une ou deux meurtrières, elle est surmontée d'une toiture convexe et pointue. La tour du Nord a été enclavée, on ne sait par quelle malheureuse idée d'un prétendu agrandissement, entre de hautes murailles enfermant en outre une chapelle moderne; un clocheton minuscule domine les toitures en trapèze renversé. De fort belles boiseries Louis XV couvrent entièrement les murs de la chapelle, l'autel est du même style. La tour du nord et la tour du midi communiquent entre elles par un vrai dédale d'appartements entre autres la chambre de Duguesclin fort vaste et d'une élévation ornée de multiples arceaux en plein cintre. Les fenêtres sont également du style roman. Une immense cheminée du XIV^e^ siècle est aussi très remarquable. Un peu partout d'étroits cachots, avec leur auge de pierre, leurs anneaux d'attache au mur et leur chaines aux serrures bizarres; ils ne sont éclairés que par une ouverture fuyant dans l'épaisseur du mur, 2 mètres 20, s'amincissant vers le jour.

On descend dans les souterrains par un couloir bas et sombre percé en différents endroits d'ouvertures cintrées de trois ou quatre mètres; on y pénètre en rampant, l'intérieur est convexe, tout au fond quatre énormes dalles creusées en forme de siège: cavités qui devaient servir de fours en temps de siège. Impossible de pénétrer bien avant dans les souterrains obstrués par les décombres.

De retour au grand jour on a peine à surmonter le sentiment de crainte qui vous a envahi, l'esprit demeure longtemps hanté de belliqueux souvenirs et de légendes effrayantes qu'évoque en vous Montmuran.

Le château de Montmuran fut bâti en 1036 par Donoald

(1) On sait que Duguesclin fut fait connétable à Montmurân, en 1356.

Digitized by Google

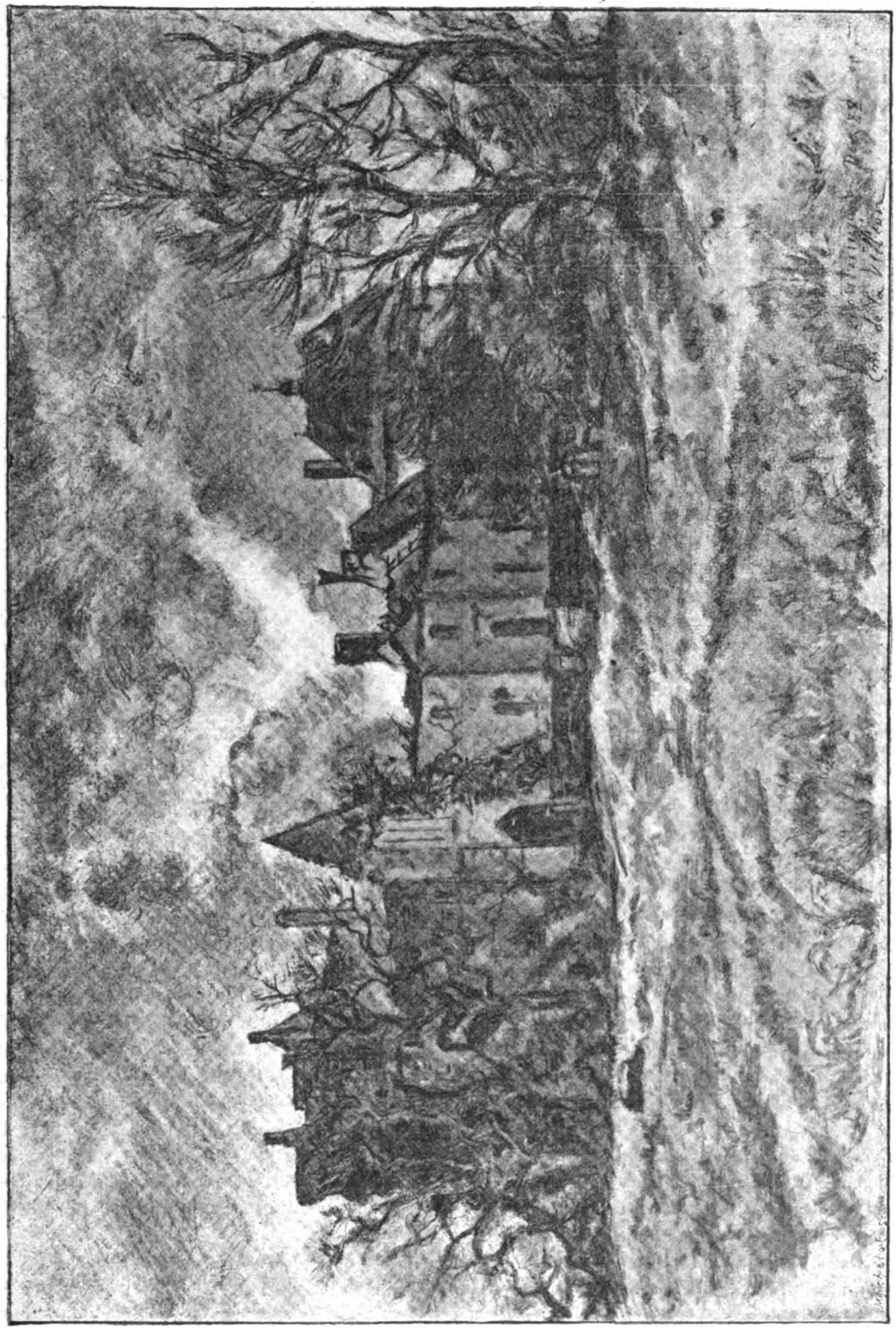

LE CHATEAU DE MONTMURAN APRÈS L'INCENDIE (*Dessin de M. Emmanuel de la Villéon*)

Digitized by Google

avec l'assentiment d'Adèle de Bretagne. En 1100, Conan Comte de Richemont assiégea et prit Montmuran. En 1356 Duguesclin en devint Seigneur par son mariage avec Jeanne de Laval, fille de la Dame de Montmuran. En 1558 ce château passa par les femmes au pouvoir de l'amiral de Coligny. En 1572, par héritage, à la famille de Montmuran et en 1807 par acquisition au Marquis de Bizien. Depuis le 14 septembre 1888 le Comte de la Villéon en est propriétaire.

EMMANUEL DE LA VILLÉON

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite)

L'auteur n'ayant pu corriger les articles de la précédente livraison, il y a lieu de donner ici quelques corrections et additions :

1° au n° 9, au lieu de BONESTARD, *lisez* BOUESTARD.

2° au n° 10. De nouveaux renseignements dus à M. Riou juge de paix à Riec permettent de compléter la notice de *Pierre* BRIAND. Il était né en 1749 à Plounevez-du-Faou et fut élu juge de paix de Riec, le 4 janvier 1791. Le 4 novembre 1792, il fit enregistrer à la municipalité de Riec, un diplôme délivré par la réunion des députés à l'Assemblée nationale et constatant qu'il avait remplit son mandat en *patriote incorruptible*. Le 3 janvier 1793, il était de nouveau élu *juge de paix*, mais par une faction dissidente, et une plainte fut adressée aux représentants en mission, le 26 ventôse an II, contre cette élection. Le 13 thermidor an IV il signe comme administrateur de la commune, et le 26 germinal an V, il est élu premier assesseur du juge de paix. Son acte de décès est daté du *18 brumaire an VIII*, jour du coup d'état de Bonaparte. Il avait été assassiné le 16.

Dans l'Ode, *lisez* : dans l'Odet.

3° au n° 11 : Coypé, *lisez* : Couppé.

Il sesta *lisez* : il resta.

Ceci dit, je reprends la série des notices en commençant par celle de CORBEL qui n'a pas été donnée en entier.

CORBEL DU SQUIRIO (*Suite*). Ce zèle fut récompensé par son élection à la *Convention* en septembre 1792. Il y vota contre l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI, et quand vint le moment de se prononcer sur la peine : « Je déclare, dit-il, que Louis convaincu d'attentats contre la sûreté de l'Etat, a mérité la mort ; mais, dans les circonstances où nous nous trouvons, comme c'est en hommes d'Etat que nous devons prononcer, et qu'une mesure de sûreté générale est préférable à une application rigoureuse de la loi, je demande que Louis et sa famille soient gardés au Temple ou dans toute autre ville, jusqu'à la paix.» Lorsque la mort fut votée, il se prononça contre le sursis, en sorte qu'il fut plus tard classé parmi les régicides. Puis il se modéra, et ayant signé la protestation contre les événements du 31 mai, il fut décrété d'arrestation avec les 73, et ne réussit pas à échapper aux prisons de Paris, comme le dit M. du Châtellier dans son *Histoire de la révolution en Bretagne*, car je lis son nom au bas de deux requêtes adressées à la Convention par les représentants détenus à la maison des Ecossais, en date du dernier jour des sans-culottides an II et du 13 vendémiaire an III. Après le 9 thermidor, on le trouve en mission dans les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan, participant aux négociations du traité de la Mabilais, et courant parfois de sérieux dangers, comme le 16 pluviôse an III, quand il fut cerné dans Baud et obligé de commander le feu comme un simple officier. Ce fut sans doute cet accident qui lui faisait écrire à Tallien au sujet des prisonniers faits à Quiberon : « Il serait trop long de se servir du rayon national, il faut que la fusillade en fasse raison... » Je ne veux pas qualifier une lettre qu'il adressait à Guezno le 6 thermidor sur le même objet. La loi du 28 prairial ayant rappelé

PORTRAIT DE POULAIN DE CORBION
Député aux Etats-Généraux (1)

tous les députés en mission, Corbel vint reprendre son siège et entra, après la constitution de l'an III, au *Conseil des Anciens*, d'où il sortit le 1er prairial an V. Je le perds ensuite de vue pendant quelque temps et le retrouve en 1811, *président du tribunal des douanes*, qui venait d'être créé à Lorient. Ce tribunal tint 102 séances jusqu'à sa dernière audience, datée du 14 avril 1814. Après la seconde restauration, Corbel fut exilé comme ayant signé l'acte additionnel, mais il fut amnistié quelques années après et mourut à Baud, le 19 janvier 1825, quinze jours après sa femme, à 76 ans. Il laissait un fils avocat à Lorient qui est mort à Baud sans postérité.

On n'a sur Corbel que quelques lignes dans la *Biographie moderne* de Breslau (en 1806) et dans la *Vie politique des députés à la Convention*, publiée en 1814. La *Biographie bretonne* l'a oublié. Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

15. — COUSTARD DE MASSY, *Anne-Pierre*, — né à Saint-Domingue en 1711, fut d'abord mousquetaire, et nous le trouvons à Nantes en 1784 chevalier de Saint-Louis et *lieutenant des maréchaux de France*, conquérant la popularité en montant en ballon sur le cours Saint-Pierre avec le célèbre Pilatre des Rosiers. Des poésies lui furent adressées à cette occasion.

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1888.

Digitized by Google

Nommé *colonel général* des volontaires nantais en 1789, il se jeta avec une grande ardeur dans le mouvement révolutionnaire, fut élu en 1790 membre de l'administration départementale de la Loire-Inférieure et prononça soit en cette qualité, soit comme colonel, soit au club, une foule de discours emphatiques et violents qui donnent à sa physionomie une expression fort originale et qui ont été publiés dans le *Journal de la Correspondance* de Nantes, dans les *Archives curieuses* de Verger et dans le recueil de Mellinet sur *La commune et la milice* de Nantes. Aucune fête patriotique ne pouvait plus se donner dans cette ville, aucune assemblée électorale ou cérémonie civique ne pouvait plus avoir lieu sans un discours de Coustard, animé du souffle du plus pur et du plus exalté jacobinisme ; parfois même, on en avait un second, de son fils Hercule, commandant des jeunes patriotes Nantais. Celui du 14 mars 1791, prononcé dans la cathédrale de Nantes pour l'élection de l'évêque Minée, est surtout caractéristique et l'on serait tenté de croire qu'il date de la Terreur. Elu *député de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée législative, Coustard tonna de plus belle contre les prêtres insermentés dont il vota la détention dans leurs départements respectifs et fut membre du comité militaire, au nom duquel il fit décréter, le 6 juin 1792, une fédération à Paris et la formation d'un camp de vingt mille hommes. Déjà partisan de la déchéance du roi, qu'il alla annoncer à l'armée du Nord, il fut élu *député à la Convention* en septembre 1792 ; et vota plus modérément, dans le procès de Louis XVI, pour l'appel au peuple, pour la déchéance et pour le sursis. Mais envoyé en mission dans la Loire-Inférieure le 30 avril 1793, il s'y fit le précurseur de Carrier, et dédoublant le tribunal révolutionnaire déjà établi par Fouché, décida, attendu qu'il eut été trop long de faire venir une seconde guillotine de Paris, que les condamnés seraient fusillés, comme s'ils avaient été jugés par commission militaire. La guillotine prit bientôt sur lui-même sa revanche : accusé d'avoir pris part aux arrêtés des corps administratifs du département contre les événements du 31 mai, il fut décrété d'accusation et réussit à se cacher pendant quelque temps ; puis, dénoncé et livré à Carrier, il fut envoyé par son ancien collègue au tribunal révolutionnaire de Paris et fut guillotiné le 7 novembre 1793 en même temps que le duc d'Orléans.

Je ne connais sur lui que quelques lignes dans la *Vie politique des députés à la Convention*, publiée en 1814 et dans la *Biographie nouvelle des contemporains*, d'Arnault et Jouy.

PORTRAIT DE RATIER
Député aux Etats-Généraux (1)

PORTRAIT DE PRUDHOMME
Député aux Etats-Généraux (1)

16. — Croizé des Essarts, *Charles-Nicolas*, — appartenait à une famille originaire de Saint-Jean-sur-Vilaine, dont les diverses branches portaient les noms de la *Fleuriais*, de la *Cocherie*, de *Villanfray*, etc., et dont plusieurs membres avaient habité Vitré. Etabli lui-même comme avocat dans cette ville, il devint en 1790 *président du tribunal de district* et montra dans ces fonctions assez de zèle patriotique pour être élu en 1791 *député de l'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative. Il ne s'y fit remarquer par aucune motion spéciale et se contenta d'être membre suppléant du comité des domaines ; mais il écrivait à ses électeurs des lettres fort enthousiastes, une entre autres qu'a mentionnée M. Paris Jallobert, au *Journal historique de Vitré*, dans laquelle il annonçait qu'il venait d'entendre, du comité de législation, un *superbe rapport* sur la loi relative aux naissances, aux morts et aux mariages. Après son retour de l'Assemblée législative, Croizé redevint président du tribunal de district, fit partie, comme notable, de la municipalité, et présida à son tour le comité de surveillance révolutionnaire. Après la prise et l'évacuation de Vitré, par une partie de l'armée vendéenne, il fut chargé, par le conseil général de la commune, en novembre 1793, de rédiger une adresse au comité de subsistance de la Convention pour exposer la situation alarmante du district et réclama des secours en grain, et fut

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1888.

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1888.

Digitized by Google

maintenu *notable* en floréal an II, lors de la première épuration des corps administratifs faite par les représentants en mission, puis en brumaire an III, à la nouvelle épuration thermidorienne. En 1800, lorsque le premier consul réorganisa les tribunaux, Croizé resta *président du tribunal de première instance*, et devint peu après conseiller d'arrondissement. Il mourut avec ces deux titres à Vitré le 27 mars 1804. Sa famille, qui s'éteint de nos jours, s'est fondue dans *Hue-Beaulieu* et *Hervouin*.

Le nom de Croizé n'existe dans aucun recueil bibliographique et cette notice a été rédigée à l'aide des renseignements épars dans le *Journal historique de Vitré*.

(*A suivre*). RENÉ KERVILER.

LETTRES DE VANNES

9 Janvier 1889.

La *Revue* a annoncé, dans son dernier numéro, la mort de M. Roux-Lavergne, avocat, maire de Lorient et conseiller général du 1er canton de la même ville. Né à Lorient, en 1840, M. Roux-Lavergne, inscrit au bureau de Rennes depuis sa sortie de l'Ecole de Droit, vint se fixer, à la fin de 1879, au château de Keraliguen en Caudan. Le 27 mai 1883, il fut élu conseiller général par 1.540 voix, en remplacement de M. Mathieu. Candidat aux élections législatives de 1885, il échoua ; mais il arriva en tête de la liste républicaine avec 35.797 suffrages. Il fut nommé conseiller municipal aux élections du 27 mars 1886, et fut choisi comme maire ; réélu conseiller général le 8 août 1886, conseiller municipal le 6 mai 1888, maire de Lorient le 20 mai, il était désigné comme chef de la liste républicaine pour les élections générales de 1889. Mais dès le moment, il était atteint de la maladie à laquelle il a succombé et ceux qui ont assisté aux fêtes de l'inauguration de la statue de Brizeux, savent que son état de souffrance ne lui permit pas de les présider.

Son père, Pierre-Céleste Roux-Lavergne, était originaire de Figeac (Lot). Collaborateur de Buchez pour la publication de *l'Histoire parlementaire de la Révolution française*, il se sépara de ce dernier, à la suite de graves dissentiments au point de vue religieux, passa de brillants examens et fut chargé de la chaire d'histoire à la Faculté des Lettres de Rennes. Le département d'Ille-et-Vilaine le nomma par 75.914 voix député à l'Assemblée Constituante de 1848. M. Roux-Lavergne revint à Rennes au moment de l'élection de la législative et reprit possession de sa chaire jusqu'en 1851. A ce moment, il entra dans la rédaction de l'*Univers*. Devenu veuf, il embrassa en 1855 l'état ecclésiastique et, après quelques années de professorat au séminaire de Nimes, il revint à Rennes où il est mort, il y a vingt ans environ, chanoine honoraire de la cathédrale et non capucin, comme on l'a imprimé par erreur.

Au temps déjà lointain où j'usais mes haut-de-chausses sur les bancs du collège, on racontait qu'un brave paysan, entrant dans la maison de M. Roux-Lavergne, avait trouvé un enfant jouant devant le foyer de la cuisine. C'est mon fils dit le chanoine à son hôte. Le paysan, se gratta la tête, tourna son chapeau entre ses doigts et finit par répondre : « Enfin, monsieur le chanoine, à tout péché miséricorde ! » L'anecdote est jolie, mais comme M. Roux-Lavergne avait déjà quinze ans quand son père se décida à entrer dans les ordres, elle est assez peu vraisemblable.

—

La *Revue* serait infidèle à ses traditions si elle n'accordait l'hospitalité à une protestation contre un acte de vandalisme. Les Chambres ont cru sauver les monuments mégalithiques de la Bretagne en votant la loi du 30 mars 1887 qui permet de les classer comme monuments historiques et de les exproprier ; malheureusement, l'article 3 exige pour qu'un arrêté de classement soit pris le consentement du propriétaire, et, en cas de refus, l'expropriation. A Sainte-Barbe, en Plouharnel, derrière le village où, en 1795, Lazare Hoche établit son quartier général pour bloquer la presqu'île de Quiberon, existaient des alignements comprenant une cinquantaine de menhirs, les uns debout, les autres renversés. Dès le mois d'août 1879, dans une lettre adressée à M. Félix Gaillard, de Plouharnel, l'un des plus actifs et des plus intelligents défenseurs de nos monuments, Henri Martin signalait l'importance et l'urgence de l'acquisition de ces alignements. En 1883, les quatre menhirs de tête furent acquis ; mais on hésita avant de poursuivre les achats, parce que le sol était cultivé et que le terrain labourable ne comprend qu'une faible partie de la superficie du village. Une solution qui sauvegardait tout en limitant les acquisitions aux menhirs et l'emplacement restreint qu'ils occupent, fut proposée par M. Gaillard : Après la mort de M. Henri Martin, elle fut écartée par la sous commission des monuments mégalittiques. Rien n'a été fait depuis ce moment. Aussi, au mois de février dernier, deux menhirs furent brisés. Récemment, les entrepreneurs des gares de la ligne d'Auray à Quiberon avait fait détruire huit menhirs sur quinze dans le premier alignement, un sur neuf dans le second. Ceux qui étaient déjà renversés ont été les premiers, convertis en moëllons. Ces faits ont été signalés par le *Petit Breton*, puis par M. Gaillard à la Société polymathique qui a ordonné une enquête et a formulé une protestation, à la suite du rapport de ses délégués. Peut-être se décidera-t-on à prendre des mesures pour éviter le retour de pareils actes. Mais, hélas ! les dégâts sont déjà irréparables et dans les cantons d'Auray, de Belz et de Quiberon, où les monuments mégalithiques sont si nombreux, nul ne semble connaître la loi qui a pour but leur conservation !

—

Il y a quelques jours, en classant une liasse de notes, j'ai retrouvé la copie d'une curieuse circulaire adressée le 9 germinal an IV, 29 mars 1796, par le ministre de la police générale au commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Morbihan.

« Je vous adresse, citoyen, plusieurs exemplaires d'une chanson patriotique dont la musique et les expressions sont faites pour réveiller dans le cœur de tous les français la haine des Rois, l'horreur du joug autrichien, le sentiment de l'honneur militaire, l'espérance du calme heureux qui doit suivre nos tempêtes politiques ; les paroles, si l'on en excepte quelques légers changemens, sont déjà connues ; mais l'amour de la patrie leur prêtera le charme de la nouveauté ; je vous invite donc à la faire chanter fréquemment dans tous les lieux publics et notamment sur les théâtres qui peuvent exister dans votre département.

« Salut et fraternité.

« MERLIN. »

Digitized by Google

Le commissaire Favrot, accusant réception de l'envoi, ne fut pas moins enthousiaste que le ministre. Il n'y a qu'un théâtre dans le département, celui de Lorient : il recevra les exemplaires. Mais, ajoute le commissaire, je regrette de n'en avoir pas un nombre suffisant d'exemplaires pour en envoyer au moins dans les différentes communes. Ce chant civique eût servi à embellir nos fêtes nationales, à ranimer l'esprit public, célébrer le courage de nos guerriers, inspirer l'amour de l'égalité et réveiller dans le cœur de tous les Français la haine des Rois » (19 *germinal an IV*, 8 *avril* 1796).

De son côté, La Potaire, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de Lorient, annonçait qu'il avait remis un exemplaire au théâtre où elle sera chantée avec enthousiasme. Lors des fêtes nationales je la rappelerai, vous pouvez en assurer le ministre (*lettre du 25 germinal an IV*, 14 *avril* 1796).

Et l'on a raillé les cantates !

ALBERT MACÉ.

LETTRES DE RENNES

Rennes, le 12 janvier 1889.

Mon cher Directeur,

Vous me demandez de vous renseigner sur le mouvement littéraire et artistique à Rennes. Un de mes amis à qui je faisais part de votre demande et de mon intention d'y répondre, souriait malicieusement à la pensée de me voir entreprendre cette besogne, en dépit du proverbe ; *où il n'y a rien, le roi perd ses droits.*

Je ne suis pas le Roi et je crois qu'il y a quelque chose ; voilà pourquoi j'essaierai n'en déplaise à mon ami, de vous envoyer quelque notes sur nos journaux, nos sociétés plus ou moins savantes, nos facultés, nos écoles de musique et des beaux-arts, nos concerts, notre théâtre ; je vous présenterai aussi nos savants, nos littérateurs, nos professeurs et nos artistes.

Vous serez surpris que pas une Revue ne s'imprime à Rennes, qui est, en dépit des prétentions Nantaises, la capitale et la première ville de Bretagne. Quand je dis *pas une*, j'exagère et je m'aperçois que j'allais oublier de mentionner les *Annales de Bretagne* publiées par la faculté des Lettres et qui en sont, paraît-il, à leur quatrième année d'existence. Existence bien calme, le bruit qu'elles font sur notre rive gauche, n'a guère encore traversé les quais. Cependant à dater de cette année, la Jeune Revue, un peu vieillotte, comme il convient à une personne savante, essaie de s'infuser du sang nouveau et, en acceptant des collaborations étrangères à l'Université, elle espère étendre sa notoriété et se recruter des sympathies, essai louable, et dont notre très savant compatriote, Arthur de la Borderie, paraît devoir être le principal protagoniste. Non pas que les savants fassent défaut à ces *Annales* ; il suffira de nommer parmi des écrivains l'éminent historien, M. A. Dupuy, le celtisant si distingué, M. Loth ; Messieurs Félix Robiou, Robert, Victor Basch, que je me borne à nommer aujourd'hui, devant les retrouver dans leurs chaires quand je ferai la revue des cours. Mais la science abuse trop souvent de la permission de n'être pas amusante.

Les journaux politiques, en revanche, sont assez nombreux. *Le Journal de Rennes*, d'abord ; royaliste de vieille date dont les excellents rédacteurs sont, Messieurs de la Bigne Villeneuve, Léon Philouze, B. Pocquet. C'est le plus ancien et le plus lu de nos journaux ; c'est le plus grave aussi, ce qui a permis à une autre feuille royaliste de croître à son abri et de prospérer. Je veux parler de l'*Eclaireur*, plus moderne dans ses allures et qui a des heures de grand succès et des jours de haute vente quand s'épanche la verve fine et mordante de son principal rédacteur M. Baume. Une vraie nature de journaliste, ce M. Baume et qui tout jeune encore a derrière lui de vrais triomphes dans cette carrière. Près de lui et de son frère M. Roussel est entré récemment dans le journal, et en est, je crois, le directeur politique, aujourd'hui,

Le *Journal d'Ille-et-Vilaine* vient de subir des crises qui ont amené sa métamorphose en *Dépêche Bretonne*. Journal bien informé, propriété de Messieurs Pinault et Récipon, deputés dirigé par un ancien chef de bureau à la préfecture, un lettré M. A. Orain, ayant pour rédacteur en chef M. Léon Guérard, professeur à la faculté de Droit. Républicain.

L'Avenir de Rennes a perdu son fondateur M. Bertrand Robidou. un littérateur distingué que nous retrouverons comme poète ; c'est *l'organe*, comme disent Messieurs les hommes politiques, de l'opinion opportuniste; il soutient ici les intérêts, un peu compromis, de MM. Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée et Durand.

Une guerre acharnée lui est faite par la rédaction du *Petit Rennais*, propriété de M. Le Bastard, ancien sénateur, et maire de Rennes, aujourd'hui boulangiste et qui brûle maintenant les collègues politiques qu'il adorait autrefois.

Je dois signaler encore, pour être complet, *Les Nouvelles Rennaises* et *Rennes artiste*, deux feuilles d'un intérêt tout local, dont la dernière est le journal programme des théâtres et des concerts, la première étant plus spécialement consacrée à la chronique amusante de la ville. Il faut nommer encore *Rennes sténographe*, l'organe de la société sténographique de Bretagne dont le directeur est le sympathique M. Ch. Véré ; *le Journal d'agriculture pratique, le journal de la Société d'agriculture, le Bulletin mensuel du syndicat agricole, le Bulletin de la Cour de Rennes, la Semaine religieuse et le St-Yves*, bulletins d'études et d'actions sociales des catholiques bretons : A bientôt, la suite de cette chronique, où nous tâcherons de surprendre ce fameux mouvement des lettres et des arts, dont nos confrères Louis Tiercelin et J. Guy Ropartz ne paraissent pas douter, eux, du moins, puisqu'ils ont entrepris, parce *Parnasse breton* qui va paraître incessamment, de compter les pulsations du vieux cœur poétique de la Bretagne. On parle beaucoup de leur livre, qui sera curieux à plus d'un titre et auquel nous souhaitons le meilleur succès.

JEAN DU FRESNE.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Baronnie de Craon, de 1382 à 1626 d'après les archives inédites du chartrier de Thouars (fonds Craon) par André Joubert, 1 vol. in 8° de 600 p. chez Lechevalier, quai des Grands-Augustins, Paris.

Heureuses les villes qui n'ont pas d'histoires ! La baronnie de Craon n'eut pas cette chance là. Située dans les marches angevines, entre le Maine et la Bretagne, elle eut le malheur d'être mêlée dès la quatorzième siècle aux grandes luttes de la couronne contre les ducs et barons, et de servir au onzième siècle de boulevard aux calvinistes. On disait d'elle au moyen-âge que si elle était prise d'emblée ou autrement ce serait un dommage irréparable et qu'il vaudroit mieux perdre au roy et au royaume ung million d'or »

Digitized by Google

Il était dans sa destinée d'être prise et reprise, comme la plupart des clefs de la France. Entrée dès 1382 dans l'illustre maison de la Trémoille par le mariage de Marie de Sully, elle en sortit une première fois en 1559 par l'acte de vente consenti du chef de Louis III de la Trémoille au profit de Françoise Rabou, femme d'Antoine d'Estrées, et y rentra par le rachat quelques années après. Menacée pendant la guerre de Cent ans d'être occupée par les Anglais, le connétable de Richemont y séjourna avec les Bretons; Anne de Bretagne la traversa avant d'épouser Charles VIII, quand elle se rendit de Rennes à Angers. La route qu'elle suivit porte encore le nom de chemin de la reine Anne, notamment le vieux chemin de Renazé près de la Trotterie. C'est de Craon que la Trémoille s'élança contre le Maréchal de Rieux qu'il défit à Saint Aubin-du-Cormier. Mais la partie la plus intéressante et aussi la plus tragique de l'histoire de cette baronnie est celle qui a trait à la Ligue.

J'ai dit que de bonne heure les huguenots l'avaient envahie et s'en étaient fait une sorte de rempart. Les calvinistes y tinrent durant longtemps des conciliabules secrets. Joachim de la Chesnaye, qui avait obtenu la conduite du Maine et de l'Anjou, et René de la Rouvraye, son compagnon, prirent part à la conjuration d'Amboise. Une partie de la noblesse angevine embrassa la cause de la Réforme. Angers fut prise, ses églises pillées, et la ville de Craon elle-même tomba aux mains des calvinistes en 1562. Maîtres de tout le pays, par la complicité des uns et la lâcheté des autres, les huguenots y commirent toutes sortes d'exactions. Après avoir profané les restes d'Anne de Laval et mis à sac l'abbaye de la Roë, ils furent attaqués à leur tour par un lieutenant de Montpensier et chassés de la ville de Craon; mais ils tinrent longtemps la campagne, malgré l'abjuration du calvinisme de Joachim de la Chesnaye et de Nicolas de la Rouvraye. Charles de Bourbon, chef de la Ligue, avait confié la garde de Craon à Le Cornu qui l'avait mis en état de défense. Quand Henri IV fut devenu roi de France il écrivit à Le Cornu pour l'amener à déposer les armes. Le gouverneur se soumit; les hostilités cessèrent, et lors de la publication de l'édit de Nantes les villes de Château-Gontier et Craon obtinrent d'avoir chacune un prêche protestant. Mais cela ne faisait pas l'affaire des Angevins qui avaient beaucoup à se plaindre des huguenots. Ils demandèrent au roi la démolition de la forteresse de Craon qui fut rasée par ordre du roy. Quelque temps après la baronnie était vendue à Louis d'Alvigny baron de Rochefort.

Tel est en raccourci le résumé des faits racontés par M. André Joubert dans son *Histoire de la baronnie de Craon* J'ai à peine besoin de dire que ce livre est fortement documenté et que les pièces justificatives y abondent: M. André Joubert est de ceux qui se méfient de l'imagination des historiens et n'avancent rien qu'ils ne puissent prouver. Ce qui m'étonne c'est qu'il puisse se retrouver au milieu de ce déluge de pièces qui n'offrent parfois qu'un intérêt très secondaire. M'est avis cependant qu'il pourrait alléger un tantinet son récit: il y gagnerait en rapidité et quelquefois en clarté. Pour écrire ce volume curieux à plus d'un titre, il a puisé à pleines mains dans les archives inédites du chartrier de Thouars, cette mine inépuisable, comme il le dit lui-même, et que l'obligeance bien connue de M. le duc de la Trémoille sait mettre à la disposition de tous les travailleurs. Il faut remercier M. André Joubert de son beau et consciencieux ouvrage, car il nous apporte sur la Baronnie de Craon à ces sujets des détails nouveaux qui ont piqué vivement ma curiosité. Je signalerai entre autres pages celles qui ont trait aux supplices en usage dans le pays au temps de la Réforme, à la vie privée, telle qu'on la pratiquait à cette époque, et aux funérailles d'Anne de Laval. Très intéressante aussi les recherches de M. André Joubert sur les opinions catholiques ou protestantes de la noblesse angevine. Bref, l'*Histoire de la baronnie de Craon* est un livre à lire et que je classe parmi les meilleurs que nous ait encore données l'auteur de tant de savantes notices sur les hommes du Haut-Maine et du Haut-Anjou.

L. S.

ERRATUM

Dans le dernier numéro de la *Revue* page 32, lire *de Carné* au lieu de *Cani*, parmi les gentilshommes enfermés à la Bastille avec MM. de Guer et de Becdelièvre.

LETTRES ET ARTS

Palmes académiques. — Ont été nommés à l'occasion du jour de l'an, officiers de l'instruction publique:

M. Frédéric Houssay, l'artiste distingué à qui nous devons la rénovation de la statuaire en cire polychrome. M. Frédéric Houssay est le frère de Mlle Joséphine Houssay.

M. Adrien Taponnier-Dubout, le valeureux directeur du Conservatoire de Rennes, qui est en même temps chef d'orchestre du théâtre et chef de la musique municipale de cette ville.

Officiers d'Académie:

MM. Luc-Olivier Merson; Ulrich du Pontavice, peintre et critique d'art; Gaugué, conservateur de la bibliothèque de Quimper.

—

La crise des concerts populaires d'Angers. — M. Jules Bordier, dont on connaît le dévouement à la cause des concerts populaires d'Angers, aujourd'hui célèbres dans le monde entier, nous écrit qu'il se voit obligé de renoncer à la lutte. Cette décision est déplorable, mais elle prouve une fois de plus combien il est difficile de faire de la décentralisation en province.

Depuis douze ans, dit M. Bordier, la population est restée indifférente — pour ne pas dire plus — au mouvement artistique qui s'est produit dans notre ville; si nos concerts ont pu briller à l'extérieur de l'éclat que vous savez, c'est grâce au désintéressement d'un groupe très restreint (trop restreint hélas!) d'amis dévoués qui ont bien voulu m'apporter leur appui dans l'œuvre que j'ai entreprise avec l'espoir de rendre quelque service à l'art musical de mon pays... Les courages les plus robustes finissent par s'émousser, en présence de l'indifférence *générale*... J'estime qu'il serait déraisonnable de continuer plus longtemps à essayer de défendre, *dans ces conditions*, la Province contre elle-même. — La *décentralisation*, je le reconnais maintenant... est une chose impraticable parce que personne n'est plus centralisateur que le Provincial... qui n'admet et ne comprend que ce qui porte l'étiquette parisienne.

Je demande humblement pardon à mes compatriotes d'avoir si longtemps essayé de les convaincre qu'ils étaient susceptibles de faire quelque chose par eux-mêmes. — Et pour leur prouver combien je me range à leur opinion, je leur déclare ici très franchement que mon plus grand désir est d'aller désormais dépenser dans la ville lumière, le *peu* dont je suis susceptible. »

Nous ne comprenons pas que le département et la ville d'Angers n'aient pas pris les mesures nécessaires pour empêcher la dislocation de la société des concerts populaires et le départ de M. Bordier. Il nous semble pourtant que la chose en valait la peine. Que leur en coûterait-il? Quelques billets de mille francs. C'est ici le cas de dire que la ville d'Angers est assez riche pour payer sa gloire.

—

Dernières publications. — Vient de paraître à la librairie Plihon et Hervé à Rennes le 6e fascicule du *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne* par René Kerviler.

Le directeur-gérant: F. SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

4e ANNÉE. TOME IV — N° 5 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er FÉVRIER 1889

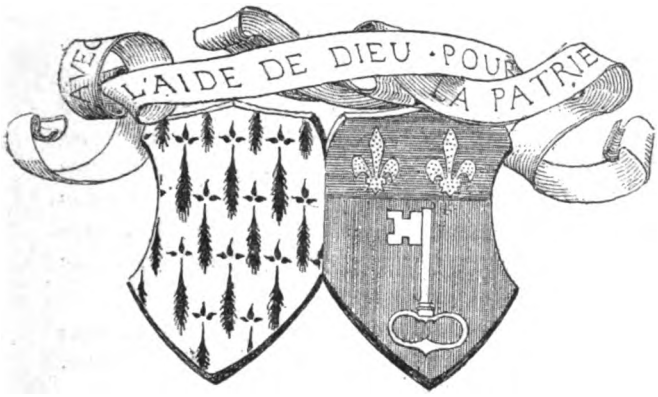

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

AVANT-PROPOS

—

De tout temps l'histoire nobiliaire a eu le privilège d'intéresser, de passionner même, les familles comme les individus. Depuis les temps reculés du Moyen-âge où Trouvères et Troubadours exaltaient les glorieux exploits des preux et chantaient leurs nobles alliances, jusqu'à nos temps modernes, pourtant si indifférents et si remplis d'insouciance, il n'est guère de famille qui n'ait cherché à soulevé le voile qui recouvrait la vie de ces ancêtres, pour recueillir dans leurs actions la part de gloire ou d'honorabilité qui constitue l'une des portions les plus précieuses de son patrimoine.

C'est que l'existence est faite tout entière de souvenirs et que si l homme éprouve sans cesse le besoin de s'élever de plus en plus, il est aussi forcément amené à rechercher dans les traditions léguées par les siens, la base de cette élévation et tout ce qui peut fournir à son ambition des points d'appui légitimes.

Ce sont là les raisons premières de la faveur constante avec laquelle les nombreux ouvrages connus sous le nom d'*Armoriaux* ou de *Nobiliaires*, ont toujours été accueillis, même lorsqu'ils ont été publiés, comme trop souvent, par des auteurs dépourvus de la compétence nécessaire pour de si graves et importants sujets, ou plus soucieux de donner libre cours à des flatteries de mauvais aloi que de consulter des sources originales.

Cédant aujourd'hui aux instances pressantes et réitérées qui nous ont été faites à cet égard, nous avons accepté de publier avec le concours de nombreux savants et héraldistes de Bretagne, dans la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, une série de *Notices* nobiliaires sur les familles de notre Province, destinées après leur réunion chaque année en volume, à former un vaste nobiliaire breton-angevin.

Après les travaux si remarquables des Toussaint de Saint-Luc, des Pol de Courcy, des Guérin de la Grasserie et de maints généalogistes, c'est peut-être un grand acte de témérité. Mais il ne saurait dans tous les cas entrer dans nos intentions de nous poser en correcteurs ou en rectificateurs de ceux-ci et notamment de M. de Courcy, notre très savant compatriote. Notre ambition est plus modeste, désireux seulement de mettre au jour un bon nombre de documents, qui en raison de leur séquestration dans maints dépôts d'archives ou de circonstances particulières, n'ont pu être connus de nos devanciers, nous n'osons aspirer qu'à être leurs continuateurs et à donner à chacune de nos familles nobles de Bretagne et d'Anjou, une idée exacte, un tableau d'ensemble, succinct, mais aussi juste que possible, de la situation de sa Maison à travers les siècles.

Suivant pour toutes un plan uniforme, nous ne nous attarderons pas à publier les gestes de chacun de leurs membres, ce qui demanderait plusieurs existences humaines; mais après avoir examiné l'*origine* de chacune d'elles, donné leurs *seigneuries*, leurs *armoiries* et *devises*, et signalé les *Réformations* où elles ont figuré, comme appartenant à la Noblesse, nous nous appliquerons surtout à faire connaître la suite de leurs *alliances*.

N'est-ce pas là en effet le lien de vie, la chaîne impérissable qui permet à chaque lignée, de reconnaître ses étapes à travers les âges et de remonter par chacun de ses anneaux à sa Naissance ou à l'origine de sa Notoriété ?

Ennemi irréconciliable de toute basse flatterie, nous considérerons comme le premier de nos devoirs, de ne jamais accueillir dans ce travail le moindre renseignement, que nous ne l'ayons préalablement vérifié aux sources.

Puissent toutes nos familles de Bretagne et d'Anjou, puissent tous ceux qu'intéressent nos souvenirs nationaux et nos traditions du passé, encourager nos efforts et nous seconder tout au moins de leur bienveillance

Digitized by Google

dans cette œuvre que nous n'avons entreprise, que pour la gloire des ancêtres et l'honneur de la Patrie bretonne !

Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

DU BAHUNO

Origine. — La très ancienne famille du Bahuno est originaire de l'évêché de Vannes, en la paroisse de Landevant, et a figuré aux rôles des réformations de la noblesse de 1448 à 1536. Par arrêt rendu en la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne, le 24 novembre 1668, Guillaume du Bahuno, seigneur de Demiville, et François du Bahuno, seigneur de Berrien, ont été déclarés nobles d'ancienne extraction. Elle remonte à Hervé du Bahuno qui se trouvait en Chypre avec l'armée des croisés au mois d'avril 1249. Elle a formé plusieurs branches, entre autres celles du *Liscoët*, de *Berrien* et de *Kerolain*.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries de la Demiville, paroisse de Landévant, — de Kerolain, en Lanvaudan, — du Bois de la Salle, en Péaule, — de Limoges, de Berrien, de Kerdisson, en Stival, — de Kermadehoa, en Kernevel, — du Liscoët, paroisse de Bocoho, — du Bois de la Roche, paroisse de Coadout.

Principales alliances. — La famille du Bahuno s'est alliée aux familles Lindet, Salarun (1426), de Clec'hunault (1443), de Gibon, de Coëtmeur (1475), de Coëtsal, Le Picart, Le Floch, de la Coudraye, de Lohéac, Sorel du Bois de la Salle, Rolland, du Liscoët, Le Borgne (1710), de Coëttogon, de Kernier (1750), de Cornulier (1793), Urvoy de Closmadeuc, de Kersauson, O'Morre, Dodun d'Herbault, etc., etc.

Armes : De sable au loup passant d'argent surmonté d'un croissant de même.

Devise : Plutôt rompre que ployer.

DE SAINT-PERN

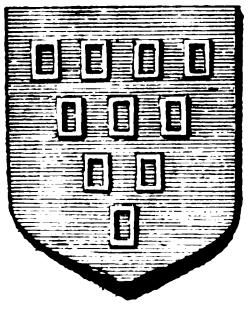

Origine. — La maison de Saint-Pern, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne, qui compte entre autres parmi ses membres : Hervé de Saint-Pern, croisé en 1248, et Bertrand Ier de Saint-Pern, parrain du connétable du Guesclin et défenseur de Rennes en 1357, est originaire de l'ancien diocèse de Saint-Malo. D'après certains auteurs (1), la famille de Saint-Pern remonterait au Ve siècle en la personne de Saint-Patern premier évêque de Vannes. « Une tradition, disent-ils, mentionnée dans toutes les anciennes chartes de Bretagne où il est question des Saint-Pern rapporte que cette maison originaire d'Irlande s'appelait autrefois *de Saint-Patern*, nom qu'elle imposa à la paroisse où elle vint se fixer près de Bécherel au diocèse de Saint-Malo. Sans regarder cette origine comme absolument impossible, il est plus sage de s'en tenir aux anciennes chartes du XIe siècle de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers qui nous fournissent sur cette famille les premiers documents absolument certains. D'après elles la maison de Saint-Pern, nommé primitivement *de Plouasne*, remonte à Guimarhoé *de Plouasne*, chevalier, qui de concert avec sa femme Rotrouce, fit don de l'église de Saint-Pern (tirée de l'immense paroisse de Plouasne) à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers vers l'année 1050, pour y fonder un prieuré. Ce fut sa descendance continuée par Ginguenou de Plouasne, époux de Péris, Guillaume de Plouasne, Brient et Bili de Plouasne qui prirent dans la suite le nom de *Saint-Pern*, du nom du prieuré que leur aïeul avait fondé (1). — D'ancienne extraction chevaleresque, elle a comparu à toutes les réformations de la noblesse de 1427 à 1513 dans les paroisses de Saint-Pern et Guenroc, évêché de Saint-Malo, de Pacé, Saint-Gilles et Saint-Aubin, évêché de Rennes, et a prouvé à celle de 1668, onze générations de noblesse.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries de Saint-Pern, de Ligouyer et de la Tour, paroisse de Saint-Pern, — de Champalaune en Pacé, — de Brondineuf en Sévignac, — de la Ville-Ernoul, de Couëllan en Guitté, — de Merdrignac, paroisse de ce nom, — Châtelain du Lattay en 1617 en Guenroc, — de Cohan en Saint-Gilles, — de la Bourgonnière, de la Rivière en Saint-Aubin-d'Aubigné, — de Bovrel en Saint-Guyomar, — de Lochrist en Trebrivan, — La Combaudière, près Ingrandes, etc.

Principales alliances. — La maison de Saint-Pern s'est alliée aux familles de la Moussaye (1220), de Mauny, Ruffier (1330), de Champalaune (1360), Milon (1390), d'Avaugour, de la Houssaye, de Lorgeril (1473), Le Roy (1512), de Freslon, Guinot, Garnier, André, Le Coutelier (1538), de la Marzelière (1543), de Bellouan (1558), de Forges (1587), du Parc de Locmaria (1588), Levesque (1598), Alleno de Saint-Alouarn, de France, de la Haye de Plouër, Bourré du Plessis, de Forsanz, de Saint-Gilles (1618), de la Noue (1630), de Chateaubriand (1651), de Gouvello (1666), d'Andigné (1683), de Botherel de Quintin (1683), Du Plessis de Grenedan, de la Ruée, de Kersauson, de la Lande de Calan, du Vergier de Kerhorlay, Hue de Montaigu, de Cornulier, de la Bourdonnaye de Liré, Glé de la Villechérel, de Derval (1715), Cherel, de Lolivier (1741), Le vicomte de la Houssaye (1765), Magon de la Marche (1772), de Longvilliers de Poincy (1784), de Caradeuc, de Boispean, de Cornulier, marquis de Châteaufremont (1788), du Han (1806), de Cornulier, de Vanssay (1815), Magon de la Gervaisais (1819), de Broc de la Tuvelière (1853), Espivent de la Villeboisnet, De Monti, de la Tuliaye, de Montaigu, de Boisnet, de Freslon, de Velard (1888), etc.

Armes : D'azur à dix billettes percées d'argent posées 4, 3, 2 et 1.

Devise : Fortiter paternus.

---

1. De Fourmont, *L'Ouest aux Croisades*. Tome II, p. 273. De Kersauson, *Généalogie de la maison de Kersauson*, p. 168.

1. A. de la Borderie, *Fondation du prieuré de Saint-Pern* dans la *Revue historique de l'Ouest*, 3e année, 2e livraison, *Documents*.

Digitized by Google

HENRY DE KERGOET

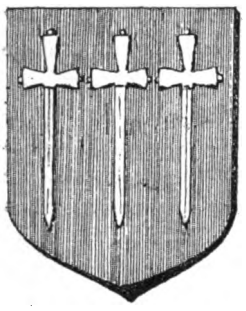

Origine. — La famille Henry de Kergoët, originaire de l'ancien diocèse de St-Brieuc, en la paroisse de Brehant-Loudéac, qui fait partie à présent du diocèse de Vannes, est d'ancienne extraction chevaleresque. Elle a comparu aux montres et réformations de 1427 à 1535 dans les paroisses de Brehant-Loudéac, évêché de Saint-Brieuc, et de Ploërmel, évêché de Saint-Malo. Maintenue également comme noble lors de la Réformation de 1669, époque à laquelle elle formait deux branches, celle des Henry du Quengo et de Kergoët, et celle des Henry de Bohal, la première fit preuve de dix générations de noblesse et la seconde de huit générations. Le premier auteur connu de cette famille est Hervé Henry qui prit la croix en 1248 et elle eut l'honneur de voir un de ses membres Louis Henry, seigneur du Quengo et de Vaurouel, contrôleur et argentier de la duchesse Ysabeau, femme de François Ier, duc de Bretagne, doté par elle, pour lui et les siens en 1443, de la fière devise du Duché : *Potius mori quam fœdari.*

Seigneuries. — La famille Henry a possédé les seigneuries de Launay, du Vaurouel et du Quengo, paroisse de Brehant-Loudéac, — de la Motte et du Bois-Helio, paroisse de Ploërmel, — de la Ville-Gicquel en Pleudihen, — de Kergoët, — de Coëtquentel, — de Vieillevigne et de la Noue, en Serent, — de Bohal, paroisse de ce nom.

Principales alliances. — La famille Henry s'est alliée aux familles Le Provost (1419), Le Voyer (1422), du Lou de la Motte, de l'Espinay, de Bohal, de Lambilly, du Boisjagu, du Quengo, de la Landelle, de Cahideuc, Le Sénéchal de Carcado, de Tremereuc, de la Feillée, du Guemadeuc, de la Haye-Lesnouan, des Dezerts, de Botherel de Quintin, du Guiny, de Kermel, de la Buharaye, de Tremaudan, du Parc, du Breil de Saint-Méloir, Le Moyne de Talhouët, de la Tousche-Portman, de Gueheneuc, de Coetuhan, Rolland, de la Villéon, de Beauchesne, Picaud, de Trepezec, de Préaudeau, Le rFotter de Kerilis, du Rocher, de la Boëssière-Lennuic, de Porcaro, Suasse de Kervégant, Le Monnier de Trebon, Gazeau des Boucheries, de Leissègues de Rozaven, Guyot de Salins (dans laquelle s'est fondue la famille de Henry de Kergoët vers le milieu de ce siècle), etc., etc.

Armes : De gueules à trois épées d'argent la pointe en bas.

Devise : *Potius mori quam fœdari.*

DE RONSERAY

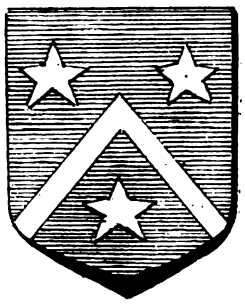

Origine. — La famille de Ronseray ou du Ronceray, l'une des plus anciennes de Bretagne, est originaire de la paroisse de Maure, ancien évêché de Saint-Malo, où elle a figuré à la Réformation de la noblesse de 1426. Elle remonte à Philippe de Ronseray qui, au commencement du XIVe siècle, vendit le Ronseray et la Rohullaye à messire Julien de Guillon.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres ou seigneuries de Ronseray et de la Rohullaye en Saint-Just, — de la Fosse-Gouffier en Saint Just, — de l'Abbaye-en-Varades, — de Palluel, — de Caillaben, par. d'Ercé-en-la-Mée, — de la Venquais, — de la Simonnière, etc., etc.

Principales alliances. — La maison de Ronseray s'est alliée aux familles Urvoy, Grandin, du Tertre, de Cornulier, du Rocher, Rouxel, Michiel de la Richardaye, Brossaud de Juigné, Le Lardeux de la Gastinière, du Breil de la Reaulté, Guerrier, Bonnet de Chambardet, Jullo, Gicqueau des Sorinières, Bureau de la Foresterie, Le Coq de la Martinière, Radoux, Viau de la Roche, Mondion, Budan des Roches, Colin, Gauvin de la Behinière, Raynaud de Barbarin, Bonnet, de la Sablière des Hayes, Gosset, Brame, de Bojano, etc., etc.

Armes : D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même posées 2 et 1.

DE LA ROCHE SAINT-ANDRE

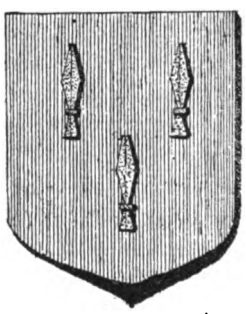

Origine. — La maison de la Roche Saint-André, d'ancienne extraction chevaleresque, est originaire de Bretagne et remonte à Juhel de la Roche qui souscrivit, vers 1070, la fondation du prieuré de Donges. Au cours des XIIe, XIIIe et XIVe siècle, ses membres figurent parmi les premiers chevaliers du pays,et Budes de la Roche est l'un des combattants de la quatrième croisade (1202-1204), tandis qu'un de ses descendants, Geoffroy de la Roche, est l'un des glorieux champions du combat des Trente en 1352 et qu'un autre Robert de la Roche était tué à Maupertuis le 17 septembre 1356, puis enterré dans l'église des Cordeliers de Poitiers. Cependant, la filiation suivie de la famille ne commence qu'avec Hémery de la Roche vers 1360 et, à partir de cette époque, nous trouvons presque constamment la famille dans les Marches communes de Poitou et de Bretagne et notamment en la commune de Saint-André-Treize-Voies, d'où elle a tiré la seconde partie de son nom, pour se distinguer des nombreuses autres familles de la Roche.

Par arrêt du 28 février 1669, la maison de la Roche Saint-André fut déclarée noble d'ancienne extraction chevaleresque par la Chambre de Réformation du ressort de Nantes devant laquelle elle avait prouvé neuf générations de noblesse.

Digitized by Google

Seigneuries. — La maison de la Roche Saint-André a possédé les terres et seigneuries de Saint-André-Treize-Voies, — de l'Espinay et de la Jasnière, paroisse du Bignon, — de Vouvantes, paroisse de Saint-Julien, — de la Desnerie et de la Verrière, en Saint-Donatien, près Nantes, — de la Rivière, en Abbaretz, — de la Noë-Briand, de la Salle, de l'Aubinière et de la Toucheblanche, en Frossay, — de la Brandaisière, en Sainte-Pazanne, — de la Forest, en Anjou, — des Ganunchères, paroisse de Treize-Septiers, — de Chambrette, de Mareil, paroisse de Sainte-Marie-de-Pornic.

Principales alliances. — La maison de la Roche Saint-André s'est alliée aux familles de Charbonneau (1295), Le Maignan (1360), de Marbœuf (1409), de Montmorency (1488), de la Boucherie (1545), de la Guibourgère (1551), d'Escoubleau de Sourdis (1663), de Charette (1673), de Gouffier (1699), de Marigny (1716), de l'Espinay (1717), de Mauclerc (1739), de Bessay (1732), de Fougères, Le Flô de Tremelo, de Gassion, de Goulard (1743), de Biré (1747), de Saint-Légier, du Chilleau (1750), de Régnon (1752), de Monti de Rezé (1769), de Pestivien (1774), de Robineau de la Chauvinière, Descorches de Sainte-Croix, de la Rochefoucauld-Bayers, de Badereau, Binet de Jasson, de Carcouët (1789), de Coutances (1790), du Chaffault (1796), de Terves (1799), de la Voyrie, de la Bajonnière, de Vay (1816), de Mieulle, de Suyrot, Pépin de Bellisle (1825), Richard de Castelnau (1828), de Couëtus (1831), de Vauguerin, Le Mercier de la Clémencière, Thobin de Saint-Aubin, de Lestrade, de la Roberie, de Blocquel de Croix de Wismes (1888), etc., etc.

Armes : De gueules à trois fres de lances émoussés d'or, *aliâs* : de gueules trois roquets d'or.

DE KERSAUSON

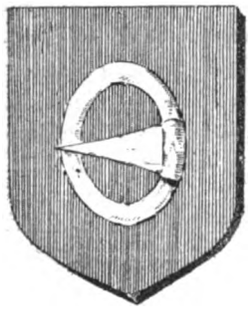

Origine. — La famille de Kersauson, venue en Armorique avec l'émigration bretonne d'Angleterre, est une des plus anciennes de Bretagne. Elle remonte par généalogie ininterompue à Pierre, sire de Kersauson, vivant au milieu du XI[e] siècle et a l'honneur de compter parmi ses membres Robert de Kersauson, écuyer à la VII[e] croisade et Guillaume de Kersauson, archevêque de Léon, contemporain et ami de St-Yves.

Au milieu du XIII[e] siècle, elle a encore l'honneur de prendre rang parmi les Bannerets de de Bretagne et fournit à maintes reprises des chevaliers, commandant à 50 et 100 hommes d'armes, des gouverneurs de places fortes, des chevaux-légers des sénéchaux, des Conseillers aux Grands jours de Bretagne des chevaliers de Saint-Jean de Jéruzalem et de Malte, cinq chevaliers de Saint-Michel, des pages des députés de la Noblesse, etc., etc., et de nos jours, des officiers généraux de terre et de mer, membres de la Ségion d'honneur et de nombreurs ordres étrangers, des économistes et des Littérateurs.

Les titres de *barons*, *comtes* et *marquis* ont été portés par les Kersauson depuis le VI[e] siècle.

Elle a comparu aux montres et réformation de la noblesse bretonne de 1427 à 1534 dans les paroisses de Guiclan, Saint-Thégonnec, Plouénan, Plounéour-Menez et Saint-Tregan, évêché de Léon.

Par arrêt des 28 janvier, 26 mars et 12 juin 1659 et du 25 février 1671. Les commissaires royaux les ont reconnus nobles et d'ancienne extraction chevaleresque.

Seigneuries. — Elle a possédé entre autres terres et seigneuries, celles de: Kernabat, Cambout et Kersaintgilly, paroisse de Guiclan, — Lanivinon et Penguern, en Saint-Thegonnec, — Carpont, en Plouénan, — Coatmerret, en Lanhouarneau, Mesperennez, en Plouider, — Rozarnou, en Dinéault, — Coëtbizien, Kernevez, en Plougoulm, — Coëtbihan, Kerjaouën, Le Gaspern, en Plougonven, — Coëtleguer et Brezal en Plounéventer, — Guenan, par. du Minihy-Léon, — du Gonaz, de Crec'hbiguet, de Kerguéreon, de Barac'h, de Saint-Georges et du Mesguen, en Plouescat, — de Larmor, du Pratmeur, des Roches, du Vieux-Châtel, de la Ferrière, en Buléon, — de Goasmelquin, en Plouagat-Guerrand, — du Vijar, en Guipavas, — de Kerjean, en Trebabu, — de Penhoat, en Saint-Fregan, — de Penandreff, en Plourin, — du Gollen, en Plouvorn, etc., etc.

Principales alliances. — La famille de Kersauson s'est alliée aux plus nobles maisons de Bretagne. Un grand nombre d'entre elles sont éteintes; quelques-unes subsistent encore. Ses principales alliances ont été avec les familles suivantes :

FAMILLES ÉTEINTES.

Arel de Kermarquer fondue dans *Budes*. — De Barac'h, fondue dans *Tournemine* et *Budes*. — De Begaignon, fondue dans *Le Rouge*, puis *Coëtlogon*. — De Bellingant, *éteinte*. — De Boiséon, fondue dans *La Bourdonnaye-Montluc* et *Hay de Bonteville*.— De Bouloy, fondue dans *Tournemine*. — De Bouteville, fondue dans *Goulaine*. — De Brezal, fondue dans *Kersauson*, *Tinteniac* et *Montbourcher*. — De Carnavalet ou Kernevenoy, fondue dans *Fleuriot*, puis *Acigné* et *Carné*. — Du Chastel, *éteinte*. — Du Chastel de Tremazan, fondue dans *Rieux* et *Kerlec'h*. — De Chomart de Kerdavy, fondue dans *Libault de la Chevasnerie* et *Kersauson de Penandreff*. — De Coëtleguer, fondue dans *Richard*, puis *Le Borgne*. — Courtois de Bourgneuf, *éteinte*. — Le Cozic de Kermellec, fondue dans *Talhouët-Bonamour*. — Damesme, fondue dans *Kermenguy*, *Rodellec* et de *Vincelles*. — Denis, *éteinte*. — De Cornouailles, fondue dans *Le Borgne de la Palud* et *Hersart de la Villemarqué*. — Du Drenec-Keroulas, fondue dans *Keroulas*. — Drillet de Lannigou, *éteinte*. — Le Dygouris, *éteinte*. — D'Estaing, *éteinte*. — De Gaspern, fondue dans *Kerloaguen*, puis *Carné*. Du Garo, fondue dans *d'Andigné*. — Girard de la Haye, *éteinte*. — De Goudelin, *éteinte*. — Gourio, *éteinte*. — Du Guemadeuc, fondue dans *Vignerot de Pontcourlais* et du *Quengo*. — De Guer de la Porte-Neuve, *éteinte*. — Guillotou de Keréver, fondue dans *Pluvié*. — Du Han, *éteinte*. — Le Jacobin de Keremprat, fondue dans *Butault*, laquelle s'est fondue depuis en *Durfort de Lorges*.— De Kerlean, fondue dans *Penhoadic*, du *Louet* et de *Kersauson*. — De Keranraiz, *éteinte*. — De Kergadiou, fondue dans du *Bois de la Maisonfort*. — De Kergoff, *éteinte*. De Kerguvelen, fondue dans *Le Jumeau* et *Le Borgne de la Tour*. — De Kerigny, fondue dans *Tyvarlen*, laquelle s'est fondue depuis dans *Rosmadec* et *Plœuc*. — De Kerimel, fondue dans *Penhoët*, *la Tousche-Limouzinière* et plus moderne du

Digitized by Google

Cosquer-Rosambo. — De Kernezne, fondue dans *Kerlozrec, Robiou* et *Keranflec'h.* — De Kerouzeré, fondue dans *Kerhoënt.* — De Lanroz, fondue dans *Cornouailles* et *Boisguelhenneuc.* — De Kersulgar, *éteinte.* — De la Lande de Lestremeur. — Du Loscoët (ne pas confondre avec Barbier), *éteinte.* — De Lesivy, fondue dans *Mescam,* laquelle s'est fondue depuis dans *Kerdrel* et *Huon.* — Le Levier, *éteinte.* — De Lezadevez, *éteinte.* — De Le Chant, *éteinte.* — Du Marhallac'h, fondue dans *Kersauson, La Grandière* et *Carné.* — Le Moënne de Launay, fondue dans *Le Métayer.* — Môl, fondue dans *Kersauson.* — De Montbourcher, fondue dans *Hay des Netumières.* — Le Ny, alliée aux *Tournemine, Kergournadec'h* et *Rosmadec.* — De Penhoadic, fondue dans *Penguern.* — De Penmarc'h, fondue dans *Le Vayer de Kerandantec.* Du Perrier, fondue dans *Laval.* — Pilguen, *éteinte.* — Pinard du Val, fondue dans *Lannion,* puis *Guer, Le Marans* et *Plœuc.* — Du Plessis de Keradennec, *éteinte.* — De Ploër, fondue dans la *Moussaye,* de *Gouyon* et *La Haye.* — De Pontplancoët, fondue dans du *Dresnay-Châteaufur, Quelen* et *Montigny.* — De Portzmoguer, fondue dans *Rodellec.* — Prigent, *éteinte.* — Du Quellenec, fondue dans

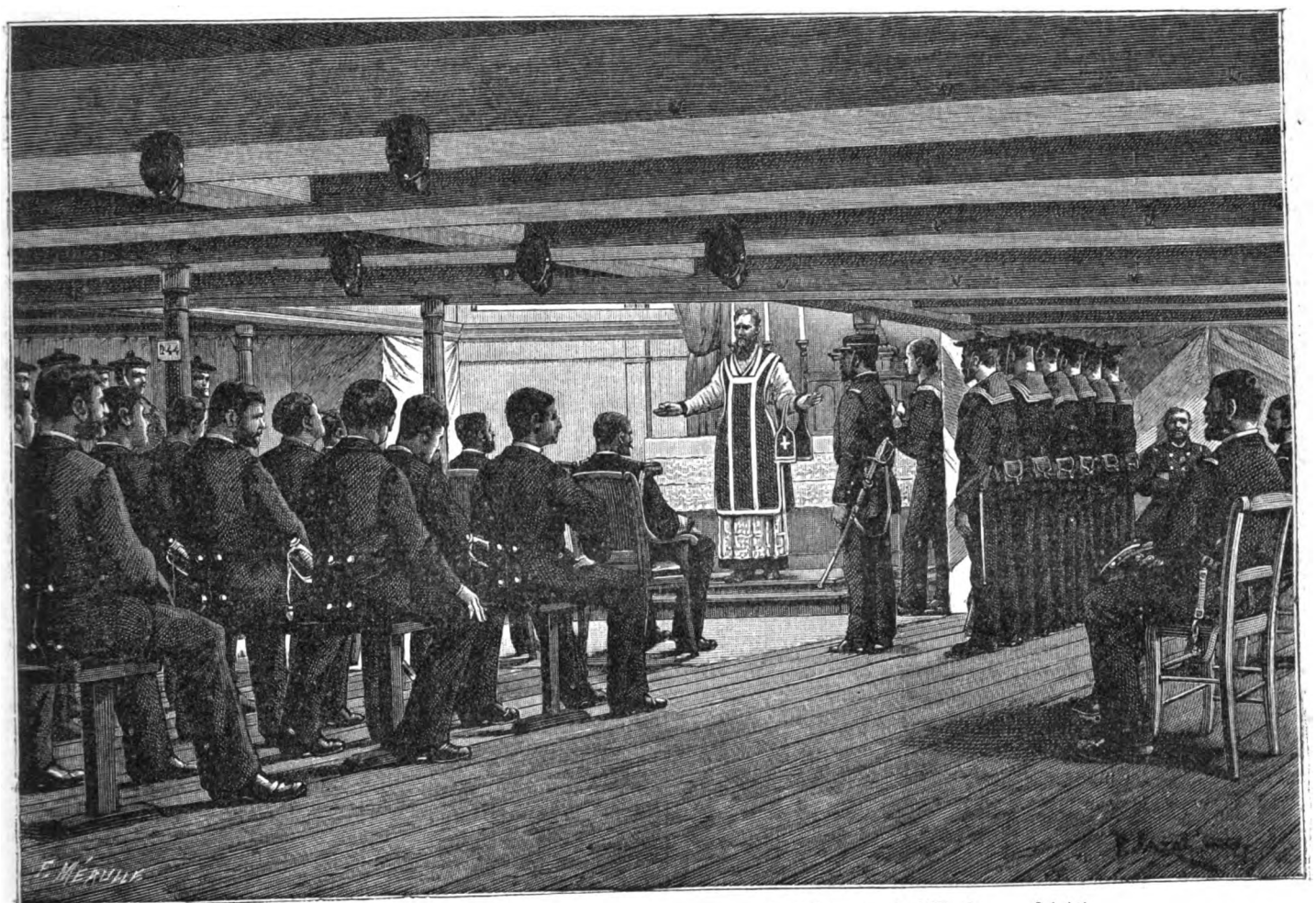

LA MESSE A BORD DU *BORDA* (*Gravure extraite de l'Histoire de l'Ecole navale*) (1)

Visdelou, puis de *Ligne d'Aremberg.* — Du Quenquis, fondue dans *Feydeau, Hersart, Autret* et *La Marche.* — De Renault, *éteinte.* — Rivoalen, fondue dans *Penmarc'h.* — De Roc'hmorvan, fondue dans *Rohan.* — De la Roche-Derrien, fondue dans *Gouyon-Matignon.* — De Rosmar, fondue dans *Budes, Saisy* et *Harscoët.* — De Saint-Georges, fondue dans *Kersauson.* — De Saint-Gouéznou, fondue dans *Plœuc.* — De Saint-Paul de Chasurel, *éteinte.* — Simon de Kerbringal, fondue dans *Tromenec* et *Silguy.* — Le Sénéchal, *éteinte.* — De Sansay, *éteinte.* — Torrec de Basse-Maison, *éteinte.* — De Touronce, fondue dans *Lesguern* et *Calloët.* — De Tremelan, *éteinte.* — De Tuomelin, fondue dans *Boiséon,* puis *Poulpiquet* et *Penmarc'h.* — De Villeneuve, *éteinte.*

FAMILLES EXISTANTES.

Audren de Kerdrel, de Boscals de Réals, de la Bourdonnaye, de Carné, de Cintré, du Coëtlosquet, de Coëtnempren, du Dresnay, du Fou, de Goësbriand, de Plœuc, Huon de Kermadec, d'Imecourt, de Kergorlay, de Kerhoënt, de Kerouartz, de Kersaintgilly, de Lantivy, du Laz, du Marhallac'h, de Mellon, de Montcuit, de Montbourcher, de Parcevaux, Le Bihan de Pennelé, de Penfeuntenyo, de Penguern, du Plessis-Quenquis, de Portzamparc, de Poulpiquet, de Rodellec du Portzic, de la

(1) Dans notre numéro du 15 décembre nous avons rendu compte de l'*Histoire de l'Ecole navale* par un ancien officier. Nous sommes heureux de reproduire aujourd'hui quelques-uns des dessins qui illustrent ce bel ouvrage. Ils sont dus au crayon de M. Paul Jazet, un de nos meilleurs peintres de marine.

Digitized by Google

Villegontier, Villiers de l'Isle-Adam, de Saisy, de Kerampuil, de Tuault, de Vincelles, de Blois, de Chomart, etc., etc.

Armes : De gueules au fermail d'argent.

Devise : Pred ew, pred aw. Kersaozon! Prêt, toujours prêt Kersauson.

Timbres ; Kersauson timbre ses armes d'une couronne de Marquis sur un heaume taré de face avec le collier de l'ordre du Roy.

Supports : Deux lions affrontés d'or.

(A suivre) Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

LA SOURCE

Elle jaillit sur la prairie
Limpide, fraîche, sentant bon,
Baignant le cresson plein de vie,
Le caressant pour qu'on l'envie,
La petite source sans fond.

Elle rit lorsque l'hiver pleure,
Sourit l'été sous le soleil,
Et goutte à goutte, d'heure en heure,
Croît dans son étroite demeure
Où la boit le rayon vermeil.

Le rayon boit et l'homme puise,
L'oiseau trempe en passant son bec,
Le moucheron souvent s'y grise,
La grenouille à verte chemise
Y mouille son linge trop sec.

La vache, cette bonne mère,
Vient lapper son flot le plus pur;
Brebis et chèvre familière
Y boivent suivant leur manière
L'eau sans couleur, verte ou d'azur.

La mousse épaisse l'environne
De son éponge de velours ;
Fleurs de printemps et fleurs d'automne
Lui renouvellent sa couronne ;
Petite source sourd toujours.

D'où viens-tu, source inépuisable,
Eau qui de la terre es le lait?
Quelle mamelle délectable
A travers l'argile et le sable
T'épanche, te filtre et te fait?

RAOUL DE LA GRASSERIE.

JEAN DE COMMANA

I

Tous ceux qui ont visité la Basse-Bretagne ont sans doute, entre Morlaix et Audierne, entendu parler du comte de Commana qui se fit pêcheur en la vingt-sixième année de son âge. Le récit qui va suivre est l'histoire fidèle et véridique de sa jeunesse, telle qu'on la raconte aux veillées d'hiver, ou dans les jours d'été sur les grèves, en attendant l'heure de la marée.

Jean de Commana avait environ vingt ans, lorsque mademoiselle de Molac entra au château de Coatdu en qualité de lectrice et demoiselle de compagnie de sa mère. Mais, quelque fastidieuses que de telles particularités puissent paraître à beaucoup de lecteurs, il est impossible de ne pas remonter plus haut, et de ne pas dire quelques mots de l'enfance de Jean, ainsi que de ses sentiments, impressions, habitudes et croyances avant l'époque de son premier amour et des changements profonds que cet amour amena dans sa vie.

La famille de Jean était originaire de la partie la moins connue de la Basse-Bretagne, celle qui s'étend entre Carhaix, Sizun et Châteauneuf-du-Faou, et où l'on peut dire que bat le cœur de l'Armorique. Ses ancêtres ont, assure-t-on, joué un certain rôle dans l'histoire de la province, mais la biographie de chacun d'eux repose moins sur des documents authentiques que sur des traditions légendaires, ce qui permet de la croire vraie à beaucoup d'égards, de grands érudits ayant démontré que les légendes sont encore ce qu'il y a de moins apocryphe dans les annales des peuples. Les Commana ont donc été vraisemblablement de hauts et puissants seigneurs, redoutables et redoutés, à l'époque des croisades. Deux ou trois siècles plus tard, leurs domaines s'étendaient encore, à l'ouest jusqu'à Rumengol, au nord jusqu'à Plounéour-Ménez, à l'est jusqu'à Huelgoat, au midi jusqu'à Pleyben. Ainsi l'affirment les traditions populaires. La chose certaine est qu'il y a, au nord des montagnes d'Arrée, un village qui porte le nom de Commana, et qu'au moment où Jean vint au monde, sa famille possédait encore au sud de la même chaîne, un petit manoir appelé Coatdu, le Bois-Noir, et entouré de terres assez étendues et assez nombreuses pour que l'ensemble pût passer dans le pays pour un domaine seigneurial.

Jean de Commana avait cinq ans lorsqu'il perdit son père ; son frère Philippe en avait trois à peine. Dans ses souvenirs, son père, le comte Jacques, était mort sans maladie. Jean était descendu, un matin, dans une salle assez obscure du rez-de-chaussée, et jouait avec un fusil que son père lui avait donné depuis peu, lorsque Mlle Catherine, sa bonne, entra lentement, le prit dans ses bras et lui dit d'une voix grave : « Mon petit Jean, votre pauvre papa va aller retrouver le bon Jésus. » Jean ne comprit pas ce que cela signifiait ; mais en voyant qu'elle avait les yeux rouges, il se mit à pleurer avec elle. Catherine le conduisit alors dans la chambre de son père et le fit s'agenouiller devant le lit. Jean n'avait jamais su si, en ce moment, son père respirait encore. Il se souvenait seulement que, dans un coin de la chambre, sa mère était en grande conversation avec le médecin, un monsieur vêtu de noir qui devait être un notaire, et le curé de Brasparts.

Le reste des cérémonies funèbres lui échappait complètement: il est probable que Catherine craignit qu'il ne fût péniblement impressionné, et le tint à l'écart. Lorsqu'il rejoignait le fil de ses souvenirs, il revoyait sa mère, très belle dans son grand deuil de veuve, et, près d'elle, le marquis de Kerankellec, toujours souriant et empressé. Jean croyait se rappeler que, quelque temps avant la mort de son père, le marquis avait cessé de venir au château pour y reparaître dès le jour des funérailles. C'était peut être une erreur de mémoire, mais ce qui était

Digitized by Google

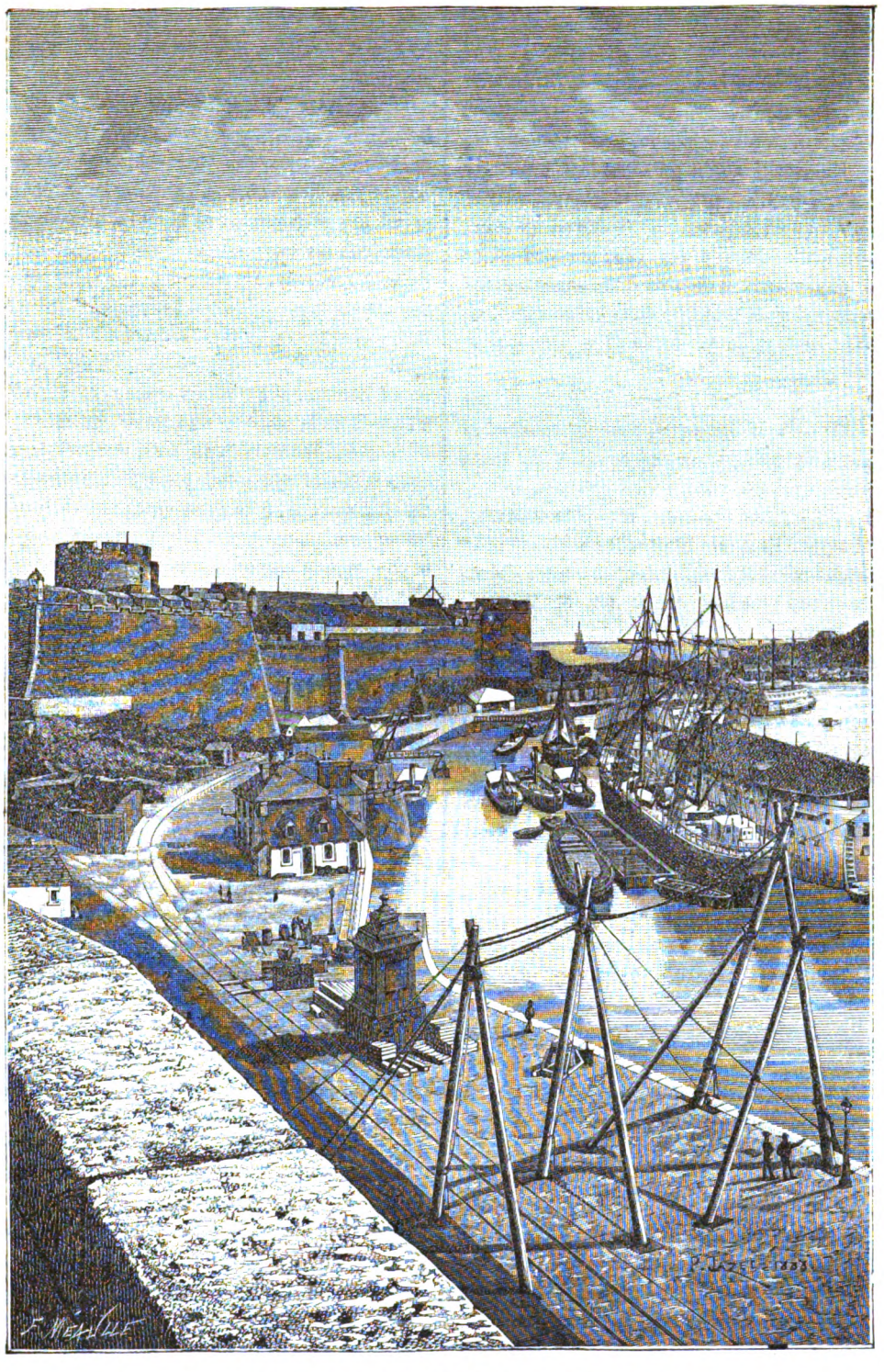

UN COIN DU PORT MILITAIRE DE BREST

réel, c'était l'antipathie que le marquis lui inspirait. Était-ce un éloignement irraisonné ? était-ce le résultat de phrases échangées devant lui par les domestiques ? Jean n'aurait pu le dire. Toujours est-il qu'il détestait le marquis, tandis que le petit Philippe l'adorait et était presque constamment sur ses genoux.

L'adulte revoit ses sensations d'enfant à travers son expérience, et saisit quelquefois, après de longues années, le sens mystérieux de lambeaux de conversations qu'il ne pouvait comprendre à l'époque où sa mémoire en prenait note involontairement. Ce phénomène est bien connu de tous ceux qui ont essayé de se rendre compte de leurs impressions d'enfance. Un jour Jean surprit un entretien discrètement échangé entre Mlle Catherine et M. Pierre, le valet de chambre. M. Pierre était beau parleur et prétendait avoir manqué sa vocation, la nature l'ayant prédestiné à la noble profession de médecin. Tous ses

Digitized by Google

loisirs se passaient à lire des traités plus ou moins antiques de médecine et de chirurgie, dont il raisonnait doctement avec les autres domestiques. Mais l'oreille qu'il convoitait le plus était celle de Mlle Catherine, celle-là justement qu'il lui était le plus difficile de se faire prêter.

« Monsieur le comte, disait-il ce jour là, avait toujours été d'une complexion délicate. Il aurait pu cependant prolonger ses jours en usant d'une hygiène prudente et scientifiquement déduite. Je me suis quelquefois permis de lui donner de sages conseils à cet égard, mais j'étais à ses yeux un bien mince personnage, et il a toujours fait fi de mes ordonnances. Aussi est-il tombé progressivement de l'anémie dans la bronchite, de la bronchite dans la phtisie et de la phtisie dans la consomption qui ne pardonne pas.

« Allons donc, » répondait Catherine — en jetant autour d'elle un regard rapide — « M. le comte, avec sa complexion délicate, aurait pu vivre soixante-quinze ans... Vous savez aussi bien que moi que c'est de chagrin qu'il est mort. »

Jean demeura immobile de saisissement. Son père était mort de chagrin ! Quel chagrin ? Peut-être se posa-il un instant cette question ; mais presque aussitôt après il songea à autre chose. Ce fut seulement beaucoup plus tard que le mot de Mlle Catherine revint à son souvenir.

On ne saurait dire que Jean fut positivement sensible à la perte de son père ; cependant cette perte creusa un vide dans son existence. Son père à la vérité, ne s'occupait pas beaucoup de lui, et Jean le voyait presque toujours silencieux et morne ! mais l'enfant se sentait aimé de ce père, tandis qu'il s'apercevait de la préférence exclusive que sa mère témoignait à son frère Philippe. La comtesse était de Nantes et elle avait environ quinze ans de moins que son mari. Le séjour de la Bretagne centrale lui avait d'abord semblé d'une mortelle tristesse, et le petit manoir de Coatdu, entre Loquelfret et Lannédern avait été pour elle un lieu d'exil. Elle avait essayé de se créer des relations suivies, mais ses efforts échouaient devant l'état des routes, alors impraticables une bonne partie de l'année. En outre ses voisins étaient presque tous d'humeur assez casanière. La comtesse dut donc se contenter de ses visiteurs ordinaires, le marquis de Kerankellec, — qui plus tard devint le commensal habituel de Coatdu, — le docteur Kerigous, maître Trévalan, notaire à Brasparts, et messire Lanzourougoën, curé de la même paroisse.

Aussi s'ennuyait-on ferme au château, et la comtesse aurait elle pris ses mesures pour le quitter et retourner à Nantes, si certaines circonstances ne l'eussent brouillée avec sa famille. Puis peu à peu le sentiment de la domination incontestée qu'elle exerçait autour d'elle, la réconcilia avec ce pays, qui d'abord lui avait semblé inhabitable. Ailleurs elle n'eût peut être pas échappé à certaines censures, tandis que de Brasparts à Huelgoat, tout se taisait et s'inclinait devant elle. C'étaient là des choses que Jean ne pouvait ni deviner ni savoir.

Ce qu'il ne savait que trop bien, c'est que sa mère le traitait avec une sévérité hautaine qui lui faisait froid à l'âme. La comtesse avait dû être fort belle et elle l'était encore ; mais sa beauté était de celles auxquelles on préfère certaines laideurs. Elle était grande, trop grande même, et un peu massive, avec des traits réguliers, d'abondants cheveux noirs, un nez aquilin et des yeux perçants. Il y avait à la fois, dans son front, sa bouche, son regard et son sourire, de l'obstination, de la dureté, de la sensualité, de la finesse et de la ruse. Elle était dévote, mais, comme sa personne, sa dévotion était rude et sans charme.

La comtesse punissait fréquemment son fils aîné et grondait beaucoup Catherine, qui, disait-elle, était déplorablement indulgente pour lui. Elle reprochait amèrement à Jean ce qu'elle appelait sa dissipation et sa paresse, et chaque fois qu'il ne savait pas parfaitement sa leçon de catéchisme, elle l'enfermait pour deux ou trois heures dans un petit caveau voûté et entièrement obscur. De six à dix ans Jean passa dans ce réduit de longues heures pendant lesquelles il put méditer à son aise sur la tristesse de la vie. Jean n'était pourtant pas si coupable qu'il en avait l'air et son ignorance n'était pas tout à fait le fruit de sa paresse. Il éprouvait réellement une difficulté immense à apprendre la leçon la plus facile. Sa mémoire était nulle, et son cerveau se troublait dès qu'il essayait de comprendre. Outre cette faiblesse qui allait jusqu'à l'infirmité, Jean était d'une timidité extrême, à ce point qu'au moindre reproche les larmes lui jaillissaient des yeux. L'idée qu'il allait comparaître devant la comtesse le glaçait littéralement de terreur, et il songeait à s'enfuir dès qu'il entendait le pas maternel retentir sur le carreau de la pièce voisine. Au fond il se croyait très pervers.

Comment ne l'aurait-il pas cru ? sa mère le lui affirmait sans cesse, le marquis le répétait après elle, et le docteur Kerigous faisait écho de sa voix prétentieuse et sèche. Le docteur était un petit homme fort désagréable à voir et non moins désagréable à entendre. Sa vue causait à Jean une horreur insurmontable. Il faut dire que, dès que l'enfant était là, le docteur n'ouvrait la bouche que pour lui reprocher ses innombrables défauts et lui prédire l'avenir le plus funeste. Kerigous était d'avis qu'on n'épargnât au jeune vaurien ni la captivité ni la verge, et blâmait très sérieusement la comtesse de la coupable faiblesse avec laquelle élevait son fils aîné.

Lorsque le docteur déployait ainsi son éloquence, le marquis hochait gravement la tête, comme si ladite tête eût été pleine de pensées austères et profondes. En réalité le marquis n'était pas un méchant homme ; mais il n'était pas bon non plus, la bonté ne pouvant pas exister sans une certaine élévation d'âme. Jeune, il avait été ce qu'on nomme un beau garçon. Grand, mince, doué d'une physionomie impertinente et d'une esprit de surface, il devait passer aux yeux des imbéciles pour un homme d'intelligence, de probité et de courage. Il avait été, suivant l'expression consacrée, un homme à succès ; mais cette vie « de succès » avait, quoique le marquis ne fût rien moins que généreux, mis facilement à sec une bourse qui n'avait jamais été très gonflée. Le marquis avait alors eu recours au jeu, et son heureuse chance au baccarat avait retardé sa chute ; mais enfin, après de nombreuses alternatives de gains et de revers, cette ressource lui avait manqué tout à coup. On ne savait pas exactement comment les choses s'étaient passés. Les uns racontaient que le marquis, ayant beaucoup perdu, s'était trouvé dans l'impossibilité d'acquitter sa dette ; d'autres affirmaient qu'un soir de mai, un commandant de dragons en garnison à Vannes lui avait reproché son bonheur au jeu d'une manière on ne peut plus soldatesque et incivile. Quoi qu'il en soit, le marquis, cédant aux coups de la destinée, avait pris le parti de fuir les ingrates cités du littoral, où s'étaient écoulées les brillantes années de sa

Digitized by Google

jeunesse, et d'aller chercher dans son pigeonnier de Brasparts un repos qu'il avait bien gagné.

Naturellement une de ses premières visites fut pour le manoir de Commana. On l'invita d'abord à dîner, puis à quelques parties de chasse. Enfin il manœuvra si bien qu'un jour, sans qu'on sût trop comment, son couvert se trouva mis à poste fixe.

Jean avait alors un an à peine. L'année suivante, le petit Philippe vint au monde, et, pendant quelques mois encore, le marquis resta l'hôte nécessaire de Coatdu. A cette époque il paraît que la santé du comte Jacques s'altéra sensiblement, et que son caractère s'aigrit à tel point qu'un matin le marquis dût boucler sa valise et retourner à son pigeonnier. Heureusement pour lui, son exil dura peu. Dès que le comte de Commana eut rendu le dernier soupir, le marquis rentra au manoir, et cette fois pour n'en plus sortir.

Alors la gourmandise devint son péché mignon, et sans nul doute son péché unique. Son physique s'en ressentit d'une façon cruelle. Le peu de distinction frelatée qui l'avait signalé aux regards des dames, s'évanouit et laissa briller dans tout son lustre la vulgarité sans bonhomie qui formait le fond de sa nature. Ses traits grossirent, sa taille s'épaissit, son nez devint rubicond et s'enrichit de quelques éminences qui rehaussaient peu le charme de sa physionomie. Enfin, à quarante et quelques années, le marquis était un homme sans âge, chauve, gros, gras, lourd, chez qui ne subsistait plus le moindre vestige d'élégance et de noblesse. Jamais décadence, fût-ce celle des Romains, ne fut plus irrémédiable et plus complète. Beaucoup de celles qu'il avait naguère « éloignées du sentier de la vertu », n'auraient pu revoir leur adorateur sans un sentiment profond d'amertume et de repentance.

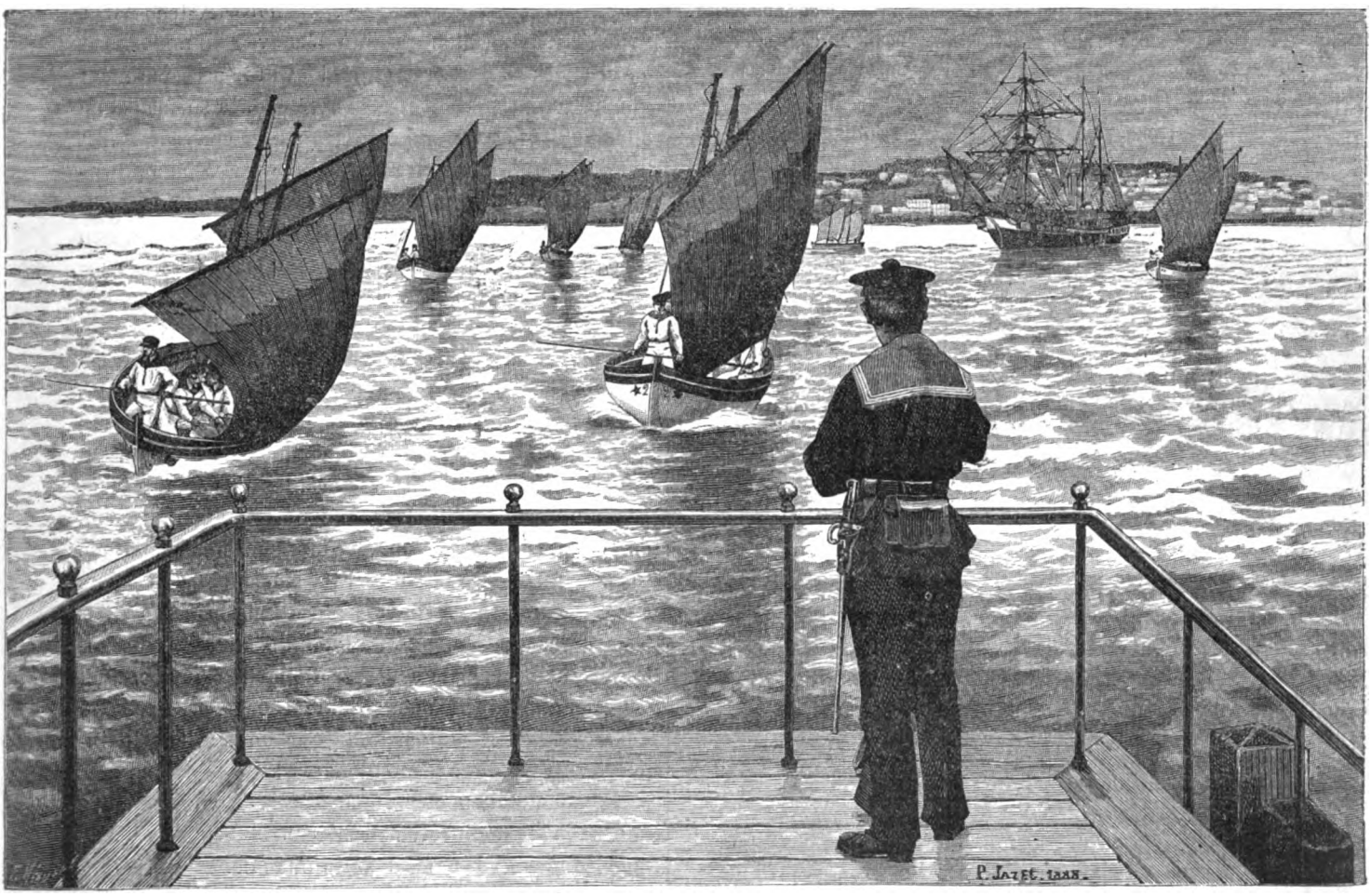

EN RADE DE BREST

Cependant l'héritier des Commana passait dans la captivité la majeure partie de ses journées. Sa situation ne s'améliora guère lorsqu'il eût fait sa première communion, parce qu'alors à l'étude du catéchisme succédèrent celles du latin et de la géographie, qu'un vieux prêtre retiré au village de Lannédern venait lui enseigner trois fois la semaine. L'abbé Le Guillou était un homme simple, pieux, sincère, d'une érudition médiocre, mais doué d'un grand bon sens. Jean n'apprit pas beaucoup de choses avec lui, mais la piété droite et vraie du vieux prêtre lui inspira une dévotion qui alla bientôt jusqu'au mysticisme. Les besoins de tendresse de l'enfant, refoulés en lui par la dureté ou l'indifférence de ses proches, se portèrent ver les saintes cohortes des bienheureux et des anges. Il passa des matinées entières assis dans un coin de sa chambre à rêver au monde inconnu de la Bible et de l'Evangile. Insensiblement ses visions devenaient distinctes, et il voyait se dessiner devant lui les oliviers

Digitized by Google

et palmiers de la Terre-Sainte, et la chaîne auguste du Liban et le palais de David debout sur la montagne sacrée. Il se figurait être un des pasteurs du vieux Jacob, emmenant ses troupeaux paître au loin dans les profondeurs des solitudes ; quelquefois il était le pauvre Joseph vendu par ses frères aux marchands ismaélites, qui, malgré ses supplications, l'entraînaient vers l'effrayante région des pyramides, aux bords du Nil mystérieux. Puis la scène changeait, des siècles s'écoulaient en quelques secondes, et Jean devenait l'un des enfants que le Sauveur laissait approcher de lui, Jean tombait à ses pieds et les embrassait avec une ferveur ineffable; et telle était la puissance de son illusion que des pleurs brûlants ruisselaient sur ses joues amaigries.

Mais l'excès même de son émotion rompait le charme, l'arrachait à son rêve, et lui rendait brusquement la conscience de la désolante et stérile réalité.

Francis MELVIL.

(*à suivre*)

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

ZACHARIE ASTRUC.

II

Les pays du soleil ont toujours attiré les âmes d'artistes. Si nous feuilletons les annales de la littérature française au XIXe siècle, nous remarquons dès les premières pages que la plupart de ses chefs-d'œuvre ont été conçus, enfantés dans la belle lumière du jour oriental. Ce sont les grands voyageurs comme Volney et Châteaubriand qui ont renouvelé l'art et la poésie de notre temps. Les *Ruines* avaient fait pleurer les beaux yeux de nos aïeules sur les malheurs de Palmyre. L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* nous apprit dans une langue divine le véritable chemin de la terre sainte.

Un peu plus tard, Lamartine revenait d'Italie avec les *Méditations* bientôt suivies des *Harmonies*, et Victor Hugo mettait l'Espagne à la mode avec les *Orientales*, *Hernani* et *Ruy Blas*. Pendant toute la période romantique, de 1830 à 1852, poètes, conteurs, romanciers vécurent aux frais de la patrie du Cid et sur le vieux fonds espagnol. Musset faisait des sonnets aux Andalouses ; Théophile Gautier allait demander aux hommes de Grenade et aux femmes de Séville des airs nouveaux, des poses nouvelles ; Dumas père, qui voyageait partout à cheval sur la fantaisie, s'amusait à porter à boire au Mançanarès ; bref, pendant vingt ans, il ne fut question dans la poésie française que d'hidalgos, d'alguazils et de toréadors. Comment s'étonner après cela qu'un jeune écrivain, épris de couleur et passionné de romantisme, comme Zacharie Astruc, se soit senti un jour attiré vers l'Espagne ! Le vent des Pyrénées ne lui avait-il pas apporté, dans son enfance, avec l'écho lointain des castagnettes et des mandolines, le parfum des myrtes et des orangers ? N'avait-il pas trouvé dans Toulouse et à Lille des souvenirs glorieux de la domination et de l'art espagnols ! Le Louvre ne lui avait-il pas chanté vingt fois la gloire de Murillo, de Ribéra, de Vélasquez ?

Un jour donc, après avoir jeté sa gourme dans toutes les feuilles parisiennes, après s'être essayé comme critique d'art, comme nouvelliste et comme romancier dans l'*Opinion nationale*, l'*Étendard*, le *Pays*, l'*Écho des Beaux-Arts*, le *Nain-Jaune*, en compagnie de littérateurs aujourd'hui célèbres, Zacharie Astruc partit pour l'Espagne, bien résolu à découvrir du nouveau et à s'écarter des sentiers battus. Il avait le pressentiment que les romantiques s'étaient arrêtés à la surface et ne nous avaient donné qu'une Espagne de convention. Et le fait est qu'il nous en a révélé une autre bien autrement vivante et bien autrement vraie dans ses *Alhambras*, son *romancero de l'Escorial*, son *Généralife* et son *Roman de Saint-François*. De ces quatre volumes un seul a paru, le *Romancero* (1). Les autres sont inédits, Zacharie Astruc n'ayant pu trouver depuis dix ans un éditeur. Voilà ce que c'est que de venir trop tard dans un monde trop vieux ! L'Espagne aujourd'hui est passée de mode. Les Velasquez et les Murillo sont devenus classiques et ne nous disent plus rien à l'âme. On nous a tellement rebattu les oreilles des beautés de l'Alhambra et de l'Alcazar, que nous ne voulons plus en entendre parler. Pour le moment nous sommes tout au Japon et à la Russie. La Russie, surtout, nous a apporté je ne sais quelles sensations brutales dans les drames puissants et mal bâtis de Tolstoï et de Dotoiewski. Les esprits névrosés de la fin du siècle ont soif de choses étranges, douloureuses et terribles. « C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. » Vive donc le monde slave !

Et cependant, poètes, mes frères, je vous réponds que dans les manuscrits de Zacharie Astruc il y a de quoi donner à vos âmes des frissons nouveaux. Ils roulent, il est vrai, sur l'Espagne, mais ce n'est point l'Espagne banale que vous connaissez de réputation. Lisez seulement la table des matières du *Généralife*, parcourez le livre des Méditations, de l'Histoire, de la Vie et des Songes, immédiatement vous quitterez vos sandales et vous entrerez pieds nus dans le temple à la suite de ce guide pieux. Car c'est un temple que l'Espagne de Zacharie Astruc, un temple plein de moines, de mendiants, de saints, de madones, de tombeaux ; et ce temple n'a plus de secrets ni de mystères pour lui ; il en a déchiré tous les voiles. Ecoutez, voici qu'il chante au seuil de l'atrium.

1. 1 vol. in-18, chez Charpentier.

Digitized by Google

ATRIUM

A MOI-MÊME

Comme toi, vieux statuaire Hernandez ; comme toi, pieux Frate, je n'ai voulu me mettre au travail qu'après ma prière à Celui—nature, esprit ou dieu—qui mène à leur fin les œuvres justes. Puisse la nature bénir ma pensée ; puisse ma pensée porter ses fruits. Ma tâche accomplie, je me sens heureux. Je vais bientôt saluer d'un dernier adieu mon véridique poème d'au delà des monts, pour en entreprendre un autre au milieu même de Paris. Le drame nous a touchés ; le deuil est sur nos fronts. Je dois me pénétrer des tristesses, des espérances de ma patrie ; décrire l'existence vécue, les réalités admirées, souffertes ou maudites — êtres et choses méprisés autant que glorifiés dans ce Paris qui semble nous retenir pour toujours. Il me plairait d'en retracer à la fois l'éclatante, la tragique et vulgaire image.

Je reviendrai te voir, Espagne, ma seconde amie, horizon bleu que le regard adore, harmonie si douce à nos oreilles. Ton peuple, entre tous, sut gagner mon cœur. Ce prodigieux passé d'une couleur si intense et d'une extraordinaire sève devient le plus tendre soulagement pour une intelligence lasse des vulgarités modernes. Le cadre à ma solitude, le voici. J'ai fait un choix délicieux. Je me vois assis dans un paysage riant, tranquille quoique peuplé — tout en vieux souvenirs — quelque nid mauresque sous des ombres tièdes, rafraîchi de brises aux arômes d'une pénétrante saveur, habité par un monde musical comme peut le souhaiter mon esprit. J'habite une maison dans pétrie le lait ; des nacres l'éclairent encore ; des arabesques la cisèlent. J'ai un vaste jardin intérieur coupé de bassins d'eau vive, planté de citroniers, d'orangers, entre les arcs dentelés que parent d'autres verdures et reposés eux-mêmes sur des colonnes minces faites au tour ainsi que des hautbois. C'est une guipure d'émail, un voile de mariée. Les frises sont entaillées de sentences prises au saint livre du Coran. Au loin, la guitare fredonne, les cloches carillonnent. Une femme drapée dans les dentelles, quelque rose attachée à ses cheveux lustrés, passe agitant sur sa bouche un éventail lilliputien. J'étudie Quevedo, Calderon, Tirso et mon adoré Cervantès, le soldat conteur père de cette Lucinde que tout homme devrait aimer. Ce nid sera-t-il Séville l'éclatante ? — Cordoue la grave ? — Cadix, baigneuse blanche ? — Murcie la gitana ? — Grenade, sultane blonde à présent captive dans un jardin enchanté ? — Elche abrité par une forêt de palmiers ? — Alicante avec ses femmes aux mantes égyptiennes ? — Carthagène dont le caractère fait songer aux mondes anciens ?...

Ou bien, portant plus haut mes pas : Madrid le voluptueux ? — Valence avec sa grâce attique, sur le bord de cette mer plus en soupirs qu'en subites colères qui vient mouiller aussi les pieds de ma patrie ? — Murviedro paré de son alcazar solitaire, demeure pour un dieu exilé ? — Tolède, l'impériale favorite, chère aux poètes, chère aux épées, palais et temple où j'ai tant souffert pour l'art ? — Ségovie, fleur du Guadarrama, montrant des reliques de grande histoire, — et sa tour digne d'être, ici-bas, l'unique lot d'un poète — le mien, certes, si l'Espagne pouvait être généreuse comme les sultans des légendes arabes ? — Mon choix prendra-t-il Valladolid qui ne peut énumérer ses grandeurs, centre ancien de civilisation et d'art ? — Salamanque, illustre au même degré par ses sciences et ses beautés architecturales ? — Burgos où retentit encore l'armure du Cid, où triomphe un monument donnant la grandiose mesure de l'idéal religieux ? — Alcala de Henares, berceau de l'astre Cervantès ? — Avila, tombeau grandiose, cellule colossale pour une Madeleine comme la Thérèse légendaire ?...

Je choisirai.

Le sort me garde en belle humeur pour ce jour — car dans mon Espagne — l'Espagne de rubis, de saphirs, d'or et d'améthistes, — je voudrais seulement apporter la joie de l'esprit et recommencer l'équipée du frais matin de ma vie, quand mes admirations sonnaient à travers les routes et les cœurs amis une si joyeuse fanfare. Ainsi mes poèmes se sont formés à la diable. Toute ma jeunesse y clame une symphonie que j'ai écrite avec passion, au lendemain de mes *Alhambras* déjà édifiés, de mon dramatique et vivant *Escorial*.

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'auteur de la *Prière à l'Acropole* ne dédaignerait pas de signer cette page. Il y a là un sens du divin qui dénote une nature d'élite et vous pénètre jusqu'aux os. Eh bien, le *Généralife* est plein de ces envolées puissantes. Je recommande tout particulièrement aux critiques d'art le morceau qui a pour titre : *Le grand alonso Berruguete*. Paul de St-Victor n'a rien fait de plus beau. C'est à mes yeux la perle du livre, et je suis heureux de pouvoir la mettre sous les yeux du lecteur :

LE GRAND ALONSO BERRUGUETE

Alonso Berruguete est grand par la seule envergure de son génie.

Le grand Berruguete a été près d'un quart de siècle le compagnon de travail de Michel-Ange, son collaborateur sacrifié.

Digitized by Google

Un jour, ayant déjà la barbe grisonnante, il va s'embarquer à Gênes et retourne dans sa patrie, dans la rude Castille. Le grand Berruguete, cet ouvrier d'une si énorme puissance statuaire, vrai génie shakespearien dont Tolède, Grenade, Valladolid, Burgos, proclament la gloire, n'a pas d'histoire, pas de statue, pas de nom, pas de biographie pompeuse. En revanche, l'historien perroquet n'oubliera même pas un général turc de la Renaissance ayant seulement canonné deux galères génoises — quelque auteur de lexique, généalogiste ou jésuite théologien — surtout un hérésiarque comme le remarquable Helvidius soutenant que la Vierge eut des enfants après Jésus-Christ.

Changeons cela au plus vite pour l'honneur du monde. Fixons le droit et la lumière. Les Français qui sont des précurseurs en justice de gloire ; les Allemands, ces fureteurs pédantesques dont le nez va partout — aussi bien que les Anglais, éclaireurs de la vie moderne, ne savent même pas que l'Espagne compte un statuaire capable de se mesurer avec les plus illustres, de les égaler, et de se mettre encore à leur tête.

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

Théophile Gautier, en écrivant son *Tra-los-montes*, regardait ailleurs, absorbé par les palettes romantiques : Mérimée apprenait son métier d'espada littéraire qui ne se livre pas ; Hugo essayait le pourpoint du grand Charles et la couronne césarienne devant une belle glace Louis XIII — défroque pour sa personnalité poétique ; Dumas amusait des balcons féminins ou cherchait un trait d'esprit contre un ruisseau sacrifié ; Musset embrassait les genoux de Lélia, rêvait d'une andalousie parisienne ; pas un ne demandait : « Où sont les Génies ? » Son excellence sir Layard, émérite collectionneur, mais trop occupé de joyaux, de beaux meubles mozarabes, n'a pas ouvert la bouche sur l'inspiré. Le bijoutier Davilliers ne l'a pas annoncé davantage, trop occupé sans doute de ses recherches. Quelqu'un pensera : « Ce nom de Berruguète est dur pour l'oreille. » Le légende populaire veut être séduite. Buonarotti ne valait pas mieux — aussi, l'a-t-on rejeté. Michel-Ange, à la bonne heure — voilà du céleste ? Alonso tout court eût bien mieux fait — et je m'étonne à bon droit que 1830 ait gardé le silence.

O statuaire ! que ne t'appelais-tu Lucifer !

Les érudits entassent de savantes compilations sur Canova, Thorwaldsen, Flaxman, et combien d'autres moins célèbres qui ne vont pas à la cheville de notre dédaigné ; mais là s'arrête leur vaillance.

Qu'avez-vous fait de votre encre, espagnols ? L'ingénieur Ribadaneira, le Didot espagnol, n'imprime-t-il plus à Pinto ou dans Argamasilla ? (1) Les lauriers seraient-ils tous flétris dans vos jardins de Valence et de Grenade ? L'âme intellectuelle agonise, sans doute.

Berruguete !...

Dire ce nom aux hommes de ma génération, c'est le crier au milieu des plaines de la Sologne. Il n'aura pas d'écho. Nos érudits d'art se grattent l'oreille — et moi, j'ai l'air d'un mystificateur. Criminelle ignorance ! O bon rat de bibliothèque — ô connaisseur d'individualités plus usées que les vieux sous, prends donc la liste connue, le calendrier des noms à la mode et retourne à tes invariables idoles. Tu vas me ressasser les histoires invalides. Par toi, chroniqueur d'art nourri de la substance imprimée, nous apprendrons pour la millième fois que Phidias a de la grandeur, Germain Pilon de la pensée, Puget de l'ampleur, Ghiberti de la science, Donatello de la grâce ; tu nous enseigneras, avec la plus naïve conviction que Raphaël eut en partage le plus pur sentiment de la beauté ; que Rembrandt a créé de merveilleuses eaux-fortes et quelques magiques toiles ; que Véronèse exprima la pompe vénitienne ; enfin, que Léonard trouva le sens du Beau dans la divinité du Réel. La Vie du Titien fera son entrée, ayant pour *clou* (expression moderne l'épisode du pinceau ramassé par l'empereur Charles. N'oublions, mes amis, ni la Grèce, ni Rome, pas même les Assyriens. Nous finirons sur une apothéose dédiée aux Beaux-Arts, pépinière de héros artistes, chacun sait cela. Les contemporains ont du génie à revendre et l'orgueil facile. L'avenir sera moins coulant. Bien que tardives, les réparations font toujours leur chemin. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Abandonne Berruguete, admirateur de gloires toutes faites. Ne touche pas à cet astre. Quelque Leverrier surgira qui nous indiquera sa vraie place. L'érudit voyageur français, ou autre, passe à Tolède, ne s'attache à rien, médit des viandes et du vin, regrette les succulentes cuisines françaises, peste contre l'huile, poursuit les éventails féminins, se plaint des mouches — et ne voit pas le héros d'art. Mais toi, gaillarde Espagne, ton rôle est de connaître ta famille. Dors-tu toujours ? As-tu donc oublié ta langue ? Ne sais-tu plus écrire un livre ? Apprends-donc quel diamant se trouve enfoui dans le plus misérable recoin. Le musée Royal se pare des Léoni, de morceaux grecs endormants et laisse au rebut les maîtres insignes que la patrie revendique.

Ailleurs que dans le chœur renommé de la cathédrale tolédane, un Berruguete coloie quelque rapsodie gothique, quelque vierge monstrueuse rapportée du Mexique, entre une lance chilienne et le dernier plumet de Montezuma.

Toi, lecteur, qui m'entends gronder et souris peut-être comme un homme d'esprit non encore initié ; toi, futur ami explorateur allant à la rencontre du maître et qui te répèteras ceci après l'avoir trouvé : « En vérité, les paroles du biographe étaient justes », tu n'as pas vu les grands tombeaux de Tolède — évêques, vierges, capitaines et saints ; l'*Adoration des Mages* à Valladolid ; le sépulcre de l'évêque de Palencia ; tant de *retables* fameux ; le monument de Juan de Roxas ; les médailles, les frises de Salamanque ; l'autel de Saint-Michel à Ventosa ; les sujets décoratifs, les ornements partout prodigués ; le chœur de la cathédrale, à Burgos ; les stalles à To-

1. Lieu de détention de Cervantès où a été mise au jour une édition du Don Quichotte.

Digitized by Google

lède — ces incomparables sièges sur lesquels viennent s'asseoir tant de générations de chanoines légèrement assoupis par le pois chiche et le bourdonnement du latin ?... Tu n'as pas vu ce chœur !... Imagine l'Ancien et le Nouveau Testament figuré dans un éblouissant poème d'albatre et de bois — les Prophètes, les Patriarches — de riants caprices où semble déjà sourire Corrège — des scènes caractérisées dans le sentiment des apparitions dantesques : ce saint Jean sublime, ce Job sur le fumier, qui lève ses bras au ciel et paraît sortir du cadre où l'enchaîne le statuaire, comme emporté par un véritable vertige de création ! Tu ne connais ni les palais élevés par sa main, ni les puissants décors jaillis de son ciseau !... Tous ces chefs-d'œuvre, dont mon souvenir est embrasé, tourbillonnent à l'instant devant mes yeux comme un vol de fleurs que prendrait une tourmente ; je reste sous l'impression d'un merveilleux songe. Tant de beautés sont pour toi lettre morte. Tu n'as rien vu ! Tu ignores un génie — le plus extraordinaire, le plus fécond de l'Espagne sculpturale.

Ah ! Berruguete ! l'ermite impérial de St-Just n'a pas toujours bien connu les hommes. Les Italiens l'ensorcelèrent ; Titien lui versa quelque philtre. Il ne sut pas ramasser ton ébauchoir pour lui donner tout son prix ; mais tu n'avais pas de flatteurs ; or, l'Espagne est indifférente à ses gloires pauvres. Cervantès peut bien montrer son bronze, devant les Cortès — après avoir manqué de pain sa vie durant. La statue, convertie en bons maravédis, n'eut pas déparé sa bourse. Le sculpteur, lui, a pu vivre. Que de travaux ! quelle puissance d'efforts ! un monde est sorti de cette main. Là bas, on semble dire : « Qu'importe !... »

Es-tu folle, Espagne ? La colère me prend. Je veux interpeler mon ami Castelar dont la parole remue les pierres, Raymond Madrazo, ce Terburg espagnol, — Rico, qui pourrait nous rendre Guardi, — mon aimable ami d'un jour, Domingo, véritable joaillier hollandais, — Villegas, le petit Velasquez de Séville — tant de gentilshommes madrilènes passionnés pour les arts — mon ami le comte Morphy — le duc de Sesto que toute la noblesse imite — le duc de Medina Cœli, favori de la fortune, — monarque lui-même — Sagasta toujours puissant, comme son flair dans les œuvres et les hommes, — Escrich, le romancier adorablement subtil et clairvoyant, — Tubino, historien d'art... Oui, je veux m'indigner contre eux. Je les interroge amèrement : « Que faites-vous de vos goûts, de votre histoire, de votre orgueil ; — que faites-vous de vos temples pour tenir un semblable soleil dans un vénérable coffre — espèce de cache-misère où les anciens preux coulaient du sable pour duper les Juifs confiants prêteurs sur gages autrefois comme aujourd'hui ?...

Hier, j'aurais pu dire au jeune roi Alphonse dès son enfance éprouvé celui-là par l'infortune et qui avait pour mission la sauvegarde des noblesses de sa patrie et non la servilité envers la banque politique allemande : « Sire, vous ne possédez donc plus d'argent dans votre bourse, plus de mortier dans Madrid, de maçons dans votre Castille ? Sire, entendez moi : n'avez-vous plus d'ordres à donner pour récompenser les génies et les poètes ? Sire Alphonse — et vous, grands, et vous artistes mes camarades, montrez à la fois plus de cœur et plus de raison. Soyez moins glacés, s'il vous plaît, à l'encontre d'un monarque qui n'a même pas un visible laurier pour couronne. Roi Alphonse, n'épargnez pas les largesses utiles : elles contribuent à l'histoire d'un nom : c'est là son intérêt, quelquefois sa splendeur. Qu'un monument spécial soit élevé à la pure gloire qui m'occupe. N'économisez que les fautes. Berruguete, en mendiant que la honte accable, les coudes percés, sa vieille capamise en lambeaux, riche seulement de la plus horrible indigence, fait le pied de grue à la porte de votre blanc palais pour obtenir un *ochavo* (1) du peuple — obole de considération qui lui est bien due. Ne fait-il pas luire sur votre patrie un rayonnement sans rival ? Donnez son vrai lustre et son jour à cette fortune jusqu'ici humiliée bien qu'elle appartienne au grand héritage espagnol. Berruguete sommeille du plus pesant sommeil de l'oubli. L'homme illustre n'est pas même un homme chez vous. C'est le silence — moins que rien : épave, atome, ordure — quelque chose d'innommé habitant la crinière épique attribut du lion espagnol. »

CROQUIS DE ZACHARIE ASTRUC

Pourquoi quittais-tu l'Italie, Castillan merveilleux ? Des trophées, des inscriptions pompeuses décoreraient ta tombe florentine. Tes images resplendiraient de tous les côtés. Ici, les photographies même sont ménagées. Tu peux embellir ta patrie de mille chefs-d'œuvre, passer les nuits et les jours au travail, rêver, espérer une gloire qui t'appartient : « *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean* » dit la chanson ; le jeune roi, la généreuse Isabelle autrefois reine, Castelar, ingénieux rossignol du bocage ibérique, charmeur, penseur, poète — Tubino, le lettré — Villamil qui aimait Tolède et les arts et qui n'aime plus que les tapis verts politiques — celui qui fut Salamanca, le pêcheur de perles picturales, impressario de ces grands ténors appelés Velasquez ou Murillo — Medina Cœli, roi des forêts nouvelles de la Castille — Sesto qui donne le ton aux mondains — tous mes amis déjà nommés, artistes, millionnaires, continueront à

(1) Infime monnaie de billion, venue du Maroc.

Digitized by Google

se promener vers la Puerta del Sol, dans le Retiro musical ou sur le tapis de sable du salon du Prado dont Teniers pourrait faire sa meilleure tentation de St Antoine. On les verra, comme à l'ordinaire, saluer les toreros, crier après les mules des courses, — jouir, en somme, de la belle vie espagnole le plus près possible des genoux de la femme aimée, sans plus songer à toi qu'au grand turc. C'est là tout.

« Allez avec Dieu », répond l'indifférence publique.

Assez mendié, Berruguete !

Qu'est-ce donc que la gloire pour subir patiemment les affronts de tant d'oublis, pour voir ainsi périr un monde, livrant aux dédains du plus injurieux silence un homme qui serait à lui seul le pôle d'intelligence d'un peuple moins favorisé ? Il n'y a donc plus de tête, plus de cœur, plus d'aumônes, plus rien sur la terre du Cid ? Les gens qui nous illustrent ne valent décidément pas quelques sacs de piastres. Voilà bien un suicide moral. Êtes-vous morts, amis castillans ? C'est la trompette d'un Français qui sonne une diane de souvenirs en faveur de vos capitaines ; me serai-je levé trop matin ? Vos fenêtres vont-elles s'ouvrir sous l'effort de mains prodigues ?

Attends, Berruguete, nous verrons bien. Castelar arrive — il est en voix !

Castelar parlera-t-il ?

Amis espagnols, Berruguète attend... Les statues vous manquent, sinon les marbres. Trop de saints chez vous, mes amis — trop d'anges et d'archanges, trop d'âmes du purgatoire en bel albâtre — pas assez d'hommes et de grands hommes portraiturés. Dans vos jardins, trop de mythologie affadissante — trop d'Hercules qui ne s'appellent pas Alonso. Calderon est oublié, sur ma parole ! Lope est oublié — et Cano — et Zarcillo !... Il ne fait pas bon avoir du génie dans l'Espagne couleur d'or. Goya patiente, avec le mépris aux lèvres ; Valdès Léal rage au fond de sa tombe et cherche à ses côtés son épée querelleuse défigurée par la rouille ; Quevedo ricane, en compagnie d'Alarcon, l'héroïque petit bossu ; le flamand Pedro Campaña, désespéré d'avoir laissé ses joyaux à Séville, grogne des « God verdom ! » sinistres à côté du sublime Montañes au regard méprisant, près de l'ascète Louis de Vargas qui ne daigne rien demander, lui, à son ingrate patrie ; Zarcillo soupire, comme Grégorio Hernandez, comme les deux Herreras, l'architecte et le peintre, comme Gallego, imaginer des rois catholiques. Zurbaran demeure silencieux. Il a tout mesuré, celui-là — historien de grandes pompes qui, toutes, aboutissent au ver.

Berruguete gronde — véritable lion. N'est-il pas le monarque de cette assemblée mise au rebut — le magistral artisan de ce chantier où tant d'ouvriers de l'intelligence, venus de tous les coins de l'Europe — se sont formés ?

« Roi Alphonse, aurai-je dit encore, dormez-vous ? est-ce une revue qui vous distrait ou quelque prière intéressée ? Laissez là les courtisans accapareurs d'heures — les soldats quémandeurs de dorures neuves ; n'oubliez ni le bien, ni la paix, ni le vrai, ni l'activité — mais, avant tout, la récompense aux esprits supérieurs, à ces humbles de fortune qui sont des rois comme vous. N'oubliez pas l'escorte qui doit servir de rayonnement à votre personnelle chronique. Les places sont vides, les carrefours déserts, les jardins dénudés, les façades sans relief. N'imitez pas ceux qui découronnèrent votre palais de ses rois de pierre. Les chefs de nation ont d'habitude du goût pour l'architecture. Bâtissez, seigneur Alphonse ; il en restera toujours quelque chose. Faites des sanctuaires pour les héros intellectuels de la patrie. Ensuite, je vous concéderai l'épée, les galons et les audiences aux courtisans solliciteurs. Le bronze n'est pas rare, les marbres ne demandent qu'à s'animer. Sire, ne percevez-vous plus d'impôts ? Êtes-vous un jeune homme pauvre ? La terre espagnole n'aurait-elle plus d'olives, plus de blé, plus de raisins ? Vendez vos lauriers roses, Sire, cela suffira. Est-elle en léthargie, notre Espagne chantante ? Vive Dieu ! son soufflet aux tudesques ne permet pas de le supposer. J'entends la musique des boléros dansés par ses petits pieds. Je vous propose une sérénade nouvelle, Sire... et c'est vous qui la donnerez. Nous irons sous la fenêtre de Lope, sous la fenêtre de Calderon... — Nous n'oublierons personne ; puis, nous arriverons à la porte de Berruguete, dans le palais dédié par vous à ces génies divers. »

« Ici, vous devenez orateur. »

« Vous parlerez au peuple ; vous annoncerez la bonne nouvelle :

« Poètes, la patrie songe enfin à vous. En votre honneur elle vient de fonder un asile mémorable. Frères aïeux, je montrerai votre solennel visage aux générations futures. »

« Et toi, Berruguete, sublime esprit, je te souhaite la plus éclatante résurrection. Je voudrais te révéler au monde dans ta splendide unité. On apprendra, du moins, ce que pouvait ton âme. Nous allons grouper les créations éparses de ton incomparable génie. Le temple Berruguete va s'élever, et j'inscris Zacharie Astruc, mon compagnon de chant, pour modeler la statue du grand homme qui parera le vestibule ! »

A qui parler, à cette heure ?...

Alphonse n'est plus — mais l'Espagne se lèvera, sans doute, pour ajouter un couplet à la nationale sérénade et faire triompher la juste cause de son héros sculpteur, de ses maîtres abandonnés à leur tombe.

Après cela, m'est avis qu'il n'y a plus qu'à tirer son chapeau, non-seulement devant Berruguete, mais encore devant l'écrivain qui vient de nous le révéler dans cette ode admirable.

(*A suivre*). LÉON SÉCHÉ.

LETTRES DE SAINT-BRIEUC

St-Brieuc s'amuse. — Depuis le 1er janvier les soirées se multiplient ; le théâtre joue *Mignon*, le *Chapeau de paille d'Italie*... ; des chœurs se sont formés pour chanter *Gallia* et les saisons d'Haydn à la première réunion de la Société d'Emulation et l'on organise pour le milieu de février un grand bal de bienfaisance à l'Hôtel de Ville.

Pour ne parler que de cette semaine voulez-vous connaître le carnet d'un mondain de notre ville.

Lundi. — Bal chez M. O...

Mardi. — Soirée de mariage chez Mme H... et répétition des chœurs de *Gallia*.

Mercredi. — Bal à Guingamp ; soirée intime chez Mme L... : *Le chapeau de paille d'Italie* au théâtre.

Jeudi. — Répétition des chœurs.

Vendredi. — Bal à Guingamp.

Digitized by Google

Samedi. — Bal chez M. R...
Dimanche. — Soirée chez M. B...
Lundi. — Bal chez M. L...

Fort heureusement toutes les semaines ne se ressemblent pas... car les danseurs n'en pourraient plus à la fin du carnaval.

Comme ouverture à toutes ces fêtes, la Société Philharmonique avait inauguré l'année par un fort joli concert dont le programme ne laissait rien à désirer. — On y a surtout applaudi le remarquable talent de M. Berthelot, un professeur de violon qui vient dit-on se fixer à St-Brieuc pour le plus grand profit des amateurs; et les *suites bretonnes* de M. Ch. Collin, admirablement rendues par l'orchestre et d'une mélodie si caractéristique, comme tous les chants de la Bretagne du même auteur.

*
* *

La musique et la danse n'ont pas été d'ailleurs les seules distractions. — La politique nous a passionnés pendant quelques jours lors de l'élection sénatoriale du 13 janvier qui s'est terminée par le triomphe du candidat conservateur; et les assises ont pendant une semaine attiré au Palais la même foule toujours avide des débats et des procès criminels. Entre temps, les délicats s'entretenaient d'une petite saynète en vers qui courait les salons et que nous devons à la plume toujours alerte et facile de M. Joubert, un poète qui a longtemps habité le Finistère et que nous avons le plaisir d'applaudir depuis plusieurs années. M. Joubert est devenu l'un des membres les plus actifs de la société d'Emulation. Il a publié de charmantes poésies l'année dernière qu'il a réunies en un volume trop modestement intitulé *Brins de pailles*, car ce sont de véritables perles. Le volume des mémoires de la Société d'Émulation qui vient de paraître contient deux de ses meilleures compositions : la *Croix d'Alsace* et le *Prix d'Excellence*; et prochainement il nous fera une conférence sur un autre poète du Finistère, Mme Penquer, dont vous avez rappelé il n'y a pas longtemps le talent à vos lecteurs de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.

*
* *

Pour compléter cette chronique, j'aurais voulu vous adresser la liste des publications parues dans les Côtes-du-Nord pendant l'année 1888; mais elle n'existait pas au dépôt légal de la préfecture. Le registre spécial que l'on tenait autrefois à cet égard, n'était plus au courant. Avec beaucoup d'amabilité le chef de cabinet du préfet m'a promis de le rétablir; et j'espère bien pouvoir vous donner ainsi dans ma première lettre le résumé du mouvement littéraire de notre département pendant l'année dernière. — Tout ce que je puis faire aujourd'hui c'est de vous citer les travaux publiés sous le patronage de la Société d'Emulation.

En voici l'énumération :

Le dernier exploit de Le Fontenelle, par J. Trévedy
Etude sur la politique dans l'art, Mgr Belouino.
Relations de fouilles archéologiques, J. Lemoine.
L'habit à boutons d'or, l'A propos, poésies de A. Joubert.
Le département du Finistère des temps préhistoriques à l'occupation romaine, P. du Chatellier.
Neuf ans de procès pour un conquérant, G. Fraboulet.
Les derniers seigneurs de Guémadeuc, J. Trévedy.
Correspondance des députés des Côtes-du-Nord aux Etats-Généraux et à l'Assemblée Constituante, D. Tempier.
La croix d'Alsace, le Prix d'Excellence, poésies, Joubert.
Les deux La Mennais, fragments inédits, A. du Bois de la Villerabel.
Excursions à Tralles et à Hiéropolis, Collin-Portjégoux.
Etude sur le peintre Valentin, L. Ollivier.

Si le mois de février et le mois de mars nous réservent autant de surprises littéraires et artistiques qu'on nous le promet, St-Brieuc deviendra décidément une petite grande ville.

L. OLLIVIER.

BIBLIOGRAPHIE

Ferdinand Fontès. — Poésies. Sonnets. Comédie. Poésies diverses. Poème. — *Paris*, Paul Ollendorf, 1888, petit in-8°, 156 p.

—

Voici un volume qui nous arrive de Paris, mais qui a été imprimé à Vannes, où son auteur, ancien fonctionnaire d'une grande administration, a pris sa retraite, il y a quelques années. Est-ce à dire qu'on y doit respirer le parfum des bruyères bretonnes? Non pas. Le fonctionnaire est, par essence, cosmopolite ; et M. Fontès, qui livre pour la première fois à l'impression ses vers de jeunesse et ses poésies d'âge mûr, les a composés sur des idées générales, sans chercher à leur donner cette saveur particulière de terroir qu'on reconnaît du premier coup chez certains poètes, en particulier chez les poètes bretons.

Partout où ma vie a passé,
Mes vers en gardent quelque trace,

dit-il dès le début de son livre : et l'auteur, en effet, nous entraîne à sa suite, sur tous les modes et sur tous les tons, au travers des plus diverses situations de la vie matérielle et des plus graves préoccupations de l'esprit : nous offrant ici de légers tableaux, (et même des tableaux légers), en sonnets, depuis l'œillade de l'amoureux jusqu'au banc de la cour d'assises ; là, une comédie de salon : puis un fragment de poème sur le doute ; des stances ; des chansons ; enfin un poème à la manière de Musset, intitulé *Le fils de Rolla*, d'une haute portée philosophique et morale.

M. Fontès est réellement poète. Non seulement il possède bien les secrets de la facture métrique, mais il sait aussi trouver l'expression heureuse, appropriée au sujet, et l'entourer, à l'occasion, d'images fortes et saisissantes :

Une tombe sans nom, voilà tout ce qui reste
De ce penseur ailé, dont le trajet humain
Fut un vol dirigé par un souffle céleste,
Comme si dans l'éther il cherchait son chemin.
.... Il comprit le devoir dans sa plus pure essence,
Se détournant du mal et s'attachant au bien,
Sans souci de la peine et de la récompense,
Et stoïque en cela presque autant que chrétien.
Rolla ne croyait pas, Maurice voulait croire ;
L'un chair et l'autre esprit.....

Cette citation suffit pour caractériser le vers de M. Fontès, qui coule de source, sonore et bien frappé. Cependant, je relèverai çà et là quelques négligences de style, comme *Trois mois avant* ; — *Tais-toi* ; *Monsieur Garnier qui vient!...* quelques rimes faibles, comme dans le sonnet du *Petit Savoyard*, quelques obscurités de phrase ou de pensée. Mais ce ne sont là que verdures et pastourelles, comme disait le cardinal de Retz. La forme est bonne et, avec très peu d'effort, elle sera excellente.

Digitized by Google

Et le fonds? Ecoutez ce sonnet, composé dans le rythme élégant des deux hémistiches de cinq pieds :

Ma vie a franchi le terme ordinaire.
Soixante ans et plus, c'est un joli poids.
D'un si long passé l'examen sommaire
Peut tenir pourtant en deux mots ou trois.

Ai-je fait du mal? Très peu je l'espère.
Ai-je fait du bien? Pas assez, je crois.
Avec ce bilan, j'ai de minces droits
A me faire ouvrir le seuil de Saint-Pierre.

Mais peut-être Dieu, visant mon carnet,
Y mettra « Reçu, car il fut, en somme,
Sinon sans faiblesse, au moins honnête homme. »

Si c'est par l'espoir qu'un vieillard renaît,
J'espère survivre à mon dernier somme
Et finir en Dieu mon dernier sonnet.

Ce sont là des sentiments fort louables, et l'on en trouvera beaucoup d'autres du même genre dans ce recueil : mais puisque l'auteur s'intitule lui-même vieillard, pourquoi n'a-t-il pas élagué impitoyablement certains sonnets, tels qu'*Obsession* et deux ou trois autres, qu'on lui pardonnerait à la grande rigueur, s'il avait vingt ans, et qui ne sont plus de saison, après la déclaration qu'il nous a bénévolement faite?...

Je lui reprocherai aussi quelques vers qui sonnent mal à des oreilles orthodoxes, en particulier au commencement du *Fils de Rolla*. Qu'il tienne compte de toutes ces observations et mes applaudissements à son second recueil seront sans réserve.

KERVILER.

LETTRES ET ARTS

Palmes académiques. — Nous apprenons avec un véritable plaisir que le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient d'accorder les palmes académiques à M. Mayeux, le sympathique secrétaire en chef de la mairie de Lorient, qui a été le véritable metteur en scène des fêtes de Victor Massé et de Brizeux.

Société des gens de lettres. — Notre collaborateur M. Maxime Audouin vient d'être reçu membre de la Société des gens de lettres et de publier à la librairie académique Perrin, sous le titre de *Jean* un fort joli petit livre dont M. Léon Séché a écrit la préface. Nous publierons cette préface dans notre prochain numéro.

Le Dîner nantais. — Mercredi dernier, au restaurant Julien, avait lieu le dîner annuel de l'association des anciens élèves du lycée de Nantes. Par suite de la maladie du président sortant M. Aubron, c'était notre confrère et ami M. Ch. L. Chassin qui présidait ce dîner auquel assistaient MM. Paul Eudel, Léon Guillet, Charpentier, Le Boterf, Gouin, Lenevé, Moride, le Dr Le Houx, Bilange, le colonel Georgin, Libaudière, Lallemand, etc. Au dessert de nombreux toasts ont été portés, à la suite desquels M. Chassin a été élu président pour l'année 1889, M. Charpentier vice-président, M. Georgin secrétaire, M. Moride secrétaire-adjoint et M. Le Boterf trésorier.

M. Dehoux qui va sans doute retourner à Haïti et qui était président de l'académie de médecine à Porto-Prince, a été nommé délégué de l'association dans les Antilles.

L'association des anciens élèves du lycée de Nantes est actuellement très prospère. Elle a pu distribuer quelques secours cette année et s'occuper de deux jeunes gens qui, ayant achevé leurs études à Nantes, sont venus à Paris pour se préparer l'un à l'école normale, l'autre à l'école de Saint-Cyr.

Nadia au Théâtre Royal de la Monnaie. — La première de *Nadia* a eu lieu ces jours derniers au théâtre de la Monnaie. L'opéra de M. Jules Bordier, exécuté avec la perfection dont ne se départit jamais la première scène de Belgique, a reçu du difficile public bruxellois un accueil très sympathique. L'ouverture, le duo d'amour et le rondo valse ont été les morceaux les plus appréciés. Les rôles étaient chantés par Mmes Pelosse, Legault, Walter, et MM. Gandubert et Rouhyer. L'orchestre était dirigé par M. Flon.

La Reine, le duc d'Aumale, MM. Gevaërt, Ysaye, Dumon, ainsi que l'élite du monde musical assistaient à cette représentation.

M. Gevaërt est monté sur la scène à la chute du rideau et a complimenté le compositeur présent à l'exécution.

Les concerts populaires d'Angers. — On lit dans le *Bulletin officiel* de l'association artistique des Concerts populaires d'Angers :

Lundi soir, 14 janvier, a eu lieu une réunion générale des membres fondateurs de l'Association artistique. En l'absence de M. Jules Bordier, retenu à Bruxelles, M. de Romain, vice-président, a donné lecture d'un rapport où le président expose la situation financière de la Société. Il résulte des chiffres qui sont communiqués que la campagne de 1888-89 se soldera par un déficit dont le total dépassera notablement le chiffre des garanties souscrites.

Cela étant, « voulez-vous, Messieurs, a dit M. de Romain, « tenter un dernier effort pour sauver l'œuvre à laquelle vous « avez sacrifié déjà plus de 100,000 fr. depuis douze années ; « ou bien voulez-vous la laisser s'effondrer au moment même « où ses anciens adversaires se taisent et ne discutent plus « ni son utilité ni son principe? Toute la question est là et « de la décision que vous allez prendre va dépendre le sort de « cette Société qui a rendu tant de services à l'art musical « français, fait la réputation artistique de notre ville et relevé « le théâtre auquel sa disparition portera forcément un coup « mortel. Il ne s'agit plus maintenant de chercher de demi-« mesures, mais de savoir si vous désirez constituer une So-« ciété régulière, avec son siège social, reconnue d'utilité pu-« blique, basée sur un budget en équilibre et non sur un dé-« ficit certain, comme il en a été jusqu'à ce jour. »

A l'unanimité, les membres présents décident de continuer l'œuvre ainsi réorganisée et, séance tenante, s'engagent à souscrire comme actions la même somme qu'ils avaient souscrite cette année comme garanties; plusieurs même la doublent. Toutefois, ce capital ne devant servir qu'à parer aux éventualités, c'est avec d'autres ressources qu'il faut tâcher d'équilibrer le budget de la campagne prochaine. Aussi les membres de l'Association font-ils appel et au concours de la municipalité qui doit plus que jamais s'intéresser à cette œuvre artistique et à tous les abonnés qu'ils invitent à souscrire dès aujourd'hui leur abonnement pour l'année 1889-90. C'est du reste sous la réserve expresse que l'Administration municipale accepterait les propositions qui vont lui être faites et que les abonnés s'empresseraient de répondre à leur appel, que les actionnaires consentent à faire de nouveaux sacrifices.

Personne ne se le dissimule. La crise que traverse l'Association est des plus graves : sa vie ou sa mort sont en jeu. Mais sachant que des villes voisines se disputent tout ou partie de notre admirable orchestre, qui donc, parmi nos concitoyens ayant quelque goût pour l'art, refusera de mettre un peu du sien? C'est pourquoi les sociétaires prient M. Jules Bordier, leur dévoué président, de reprendre courage, persuadés que toutes les bonnes volontés s'uniront à la sienne pour conserver à Angers une institution enviée et l'un de ses meilleurs titres de gloire.

Telles sont les résolutions qui ont été prises dans cette réunion dont le procès verbal détaillé sera lu et approuvé à la prochaine séance des actionnaires.

—

Il y a quelques jours un dîner réunissait au Grand Hôtel d'Angers un certain nombre de membres fondateurs et M. A. Gouzien, inspecteur des Beaux-Arts, M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. le Maire d'Angers, M. de Châtaux, rapporteur de la Commission des Beaux-Arts, etc., etc. Tous les convives ont été unanimes à déclarer que l'Association artistique ne *devait* pas périr. La sympathie des pouvoirs publics lui est acquise; toutefois cette sympathie serait inefficace si le Conseil municipal d'Angers ne lui accorde pas l'augmentation de subvention demandée, si les abonnés actuels ne s'engagent pas, dès maintenant, à conserver leurs places pour la campagne prochaine, si une société *responsable* n'est pas régulièrement formée, si... mais ne voyons pas les choses plus noires qu'elles ne sont.

Les amis de l'Association *doivent* tenter en sa faveur un sérieux et surtout un prompt effort... S'ils le veulent l'Association peut vivre dix ans... Si non, dans quelques jours elle ne sera plus.

Le directeur-gérant : F. SÉCHÉ.

Laval, Imp. et Stér. E. JAMIN, 41, Rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 6 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 15 FÉVRIER 1889

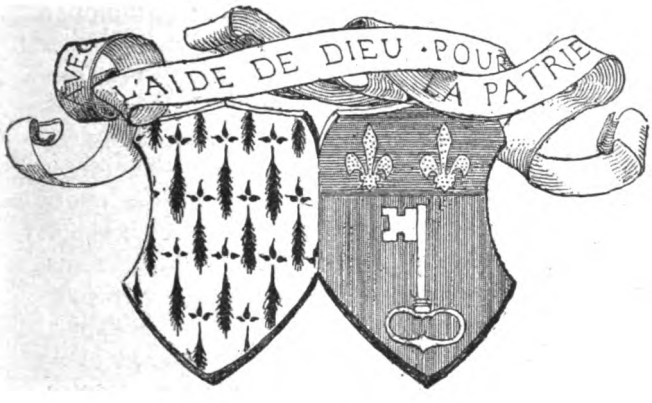

CHRONIQUE

—

L'hiver à Paris. — La neige. — La clôture de la chasse. — La vente des mimosas. — Le drame de Meyerling. — Grandeur et décadence de la Maison d'Autriche. — M. Jules Simon et la Bretagne. — Ses *Mémoires*, ses articles de journaux, ses conférences. — Une préface pour les *Poèmes bretons* de M. G. Boisson. — La force des croyances.

—

Victor Cousin, devenu vieux, disait à ses amis qu'il avait trouvé le moyen de supprimer l'hiver. Ce moyen était très simple et a fait fortune depuis. L'amoureux de la duchesse de Longueville prenait le train de Nice après la Toussaint et ne rentrait qu'à Pâques. Par malheur tous les Parisiens ne peuvent en faire autant. Un proverbe dit qu'il faut vivre avec son ennemi. Notre ennemi pour le moment c'est l'hiver. Non qu'il soit plus rigoureux que de raison, mais il est maussade, capricieux, fatigant Vous sortez de chez vous par un beau soleil clair ; une heure après la girouette a tourné et la neige tombe. Dimanche dernier, en deux tours d'horloge, il y en avait trente centimètres sur le sol. On se serait cru en Sibérie, le ciel et la terre avaient la même couleur et se confondaient dans l'avalanche. Et je songeais au paysage où Léon de Bellée nous montre des chevreuils errant sur la neige entre de grands arbres nus comme des squelettes. Pauvres petites bêtes, elles vont enfin vivre en sécurité dans les profondeurs mystérieuses des bois ! La chasse est fermée, c'est fini de sonner l'hallali du grand saint Hubert. Que ne peut-on fermer aussi la mauvaise saison par une loi ? Le mot de Cousin me revenait ces jours derniers à la mémoire en voyant rouler à pleines charettes les mimosas dans les rues. Elle est bien jolie, cette plante du Brésil naturalisée française, sa feuille longue, découpée en fines aiguilles a la légèreté de celle du fenouil, sa fleur moutonneuse ressemble à s'y méprendre à l'immortelle. Jamais je n'en avais vu autant que cette semaine.

Est-ce donc pour fêter le retour des bals de l'Opéra et de l'Hôtel-de-Ville que le mimosa nous est arrivé ainsi en abondance ? Peut-être, car les femmes, qui sont les grandes amies des fleurs, ont pris l'habitude de mettre des grappes de mimosa à leur corsage ; mais je croirais plutôt que c'était pour embaumer le souvenir douloureux du prince Rodolphe, car il était très populaire dans la haute société parisienne et très aimé aussi dans la presse du boulevard, qui n'a pas oublié l'accueil chaleureux fait par l'archiduc à ses représentants lors du Congrès, à Vienne, de l'Association littéraire internationale. Aurait-il, d'ailleurs, été notre ennemi, que sa mort tragique et mystérieuse nous aurait désarmés ! C'est le fond de notre caractère d'être sensible aux grandes infortunes. Pourquoi le drame de Meyerling ne nous aurait-il pas émus, quand nous avons été tout près de verser des larmes sur la mort de l'empereur Frédéric ? N'est-il pas triste de voir s'en aller à trente ans un homme en qui tout un peuple avait mis ses espérances ? Décidément les dieux sont durs pour la Maison d'Autriche. Il fut un temps où ses succès lui venaient de ses alliances (*Tu, felix, Austria, nube*) et où la politique française se faisait une sorte de point d'honneur de l'abaisser, de l'humilier devant l'Europe.

Nous pouvons abandonner maintenant cette partie de notre programme, le destin se charge de l'appliquer à notre place. Comptez seulement les coups qu'il lui a portés depuis trente ans. En 1854, la Maison d'Autriche perdait la Lombardie ; en 1866, on lui enlevait la Vénétie et tous les Etats du

Digitized by Google

Sud de l'ancienne Confédération germanique ; un an après, l'empereur Maximilien tombait sous les balles mexicaines dans les fossés de Queretaro. La voilà maintenant frappée dans son héritier direct. Il en est des maisons royales comme des autres. Elles ont leur commencement, leur milieu, leur fin. La Maison d'Habsbourg, la plus illustre après la Maison de France, semble toucher à son déclin. Quoi qu'elle fasse pour retrouver sa grandeur passée, elle est condamnée désormais à jouer les seconds rôles dans la politique européenne, depuis qu'elle s'est mise à la remorque de l'empereur allemand. Ce n'est pas la seule, d'ailleurs, qui soit éprouvée par les événements. La

PORTRAIT DE M. LE Cte DE CLERMONT-GALLERANDE[1].

Maison de Brandebourg, toute glorieuse et toute puissante qu'elle est, n'est pas exempte de deuils et de soucis. Regardez autour du trône du jeune empereur, vous verrez deux impératrices en larmes, et les deux hommes qui ont le plus contribué à la fondation de l'empire d'Allemagne, Bismarck et de Moltke, n'ont plus que quelques années à vivre. Qui peut dire ce qu'il adviendra, quand ils auront disparu de la scène de ce monde ? L'avenir n'est à personne, a dit Victor Hugo, et c'est un morceau de l'avenir qui vient de s'écrouler dans la petite maison de Meyerling.

Mais nous voici loin de la Bretagne, c'est M. Jules Simon qui va nous y ramener. Il vient d'écrire, en effet, dans la *Revue de famille* un nouveau chapitre de ses *Mémoires* qui est tout bonnement un petit chef-d'œuvre. Cela fait suite aux pages remarquables que nous avons publiées ici même, au mois de mai de l'année dernière, sous le titre : *Un normalien en 1833*[1]. Quel est ce Pierre Guérin qui a donné son nom à ce nouveau chapitre ? Est-ce un personnage réel, ou ne serait-ce pas plutôt un personnage de comédie, inventé tout exprès par M. Jules Simon pour lui donner la réplique dans les discussions embarrassantes et lui permettre de se raconter dans une sorte de sosie ? Je serais tenté de le croire. Mais n'importe : que ce Pierre Guérin ait existé en chair et en os ou qu'il soit purement imaginaire, il n'en sera pas moins une des principales figures des souvenirs de jeunesse de M. Jules Simon. Ces souvenirs sont attendus depuis longtemps en librairie. De tous côtés on sollicite M. Jules Simon de les écrire. Le *Figaro*, la *Revue des Deux Mondes* lui ont fait à ce sujet les offres les plus séduisantes : il hésite, il recule pour différentes raisons dont la plus plausible pourrait bien être le manque de temps. Car c'est un problème que la vie de notre illustre compatriote. Plus il vieillit en âge, plus il rajeunit d'esprit. Sa besogne d'un jour suffirait à remplir trois et quatre journées d'écrivain. Du matin au soir son cabinet est assiégé par des directeurs de revues et de journaux qui viennent lui demander de la copie. Quand les directeurs ont fini, les reporters, les auteurs et les solliciteurs recommencent. C'est un renseignement historique, une introduction à un livre de philosophie, une préface à un roman ou à un poème, une recommandation, que sais-je ? Comme il est très obligeant, on abuse de lui. C'est ainsi que sa vie se passe. Il dit en riant qu'il n'a jamais été si occupé que depuis qu'il n'est plus rien. Le mot est joli. C'est-à-dire qu'à l'heure présente, de tous les hommes de valeur qui ont un pied dans la politique M. Jules Simon est de beaucoup le plus en vue. Rien ne se fait plus sans lui. Non-seulement on le consulte à chaque instant dans les questions de politique intérieure ou extérieure, mais il n'y a pas de réunions un peu importantes, il n'y a pas d'œuvres de philanthropie qu'il ne soit invité à présider. Vous devinez pourquoi. Quand on préside il faut discourir, et la parole de M. Jules Simon est un charme. Le 3 février, il représentait l'Académie française à l'inauguration de la statue de Jean-Jacques Rousseau. Huit jours après, il faisait à la Sorbonne une conférence magnifique au profit de l'œuvre antiesclavagiste dont il est le président à Paris. Il y a quelques années, on lui aurait fait un crime de paraître en public avec le duc de Broglie, Mgr d'Hulst et Mgr Brincat. A présent on trouve cela tout naturel. On sent qu'il est au-dessus de tous les partis. Les républicains, de-

[1] M. le Comte de Clermont-Gallerande, élève de M. Barrias avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine trois tableaux dont *La Curée* qui furent très remarqués.

[1] Rappelons ici que le premier chapitre des Mémoires de M. Jules Simon a paru dans la *Revue de Bretagne et d'Anjou* du 15 avril 1886 sous le titre : le *Collège de Vannes en 1830*.

Digitized by Google

puis sa campagne contre le boulangisme, ne lui refusent plus connaissance. « Le vieux libéral s'est enfin réveillé » s'écriaient naguère les feuilles radicales. Cela prête à rire, mais les politiciens n'en font jamais d'autres. Quant aux conservateurs, ils lui pardonnent les dures vérités qu'il leur dit, la plume à la main, parce qu'ils le savent sincère et l'ennemi juré de tous les excès, de toutes les violences. Bref, il est tout désigné pour servir d'arbitre entre les partis, et j'ai comme idée qu'avant qu'il soit longtemps, les circonstances l'appelleront à jouer le même rôle que M. Thiers, en 1871.

La Curée, DESSIN DE M. LE C^te^ DE CLERMONT-GALLERANDE.

En attendant, c'est toujours la Bretagne qui a ses préférences. Il n'est heureux que lorsqu'il est avec des Bretons ou, ce qui est plus rare, quand il peut parler breton. Il écrivait récemment en tête des *Poèmes bretons*[1] tirés du *Barzaz-Breiz* par M. G. Boisson :

« J'ai eu mes jours d'ambition littéraire, où je rêvais d'être membre de l'Académie française. En politique, je n'ai jamais souhaité d'être ministre. Tous mes vœux auraient été d'être maire d'un village breton, au bord de la côte, avec une propriété grande comme la main, et d'y barbouiller du papier à mon aise, tout en faisant par mon administration dévouée et intelligente le bonheur de mes concitoyens. Du temps que je faisais ces rêves dorés, je me croyais né pour être un habile administrateur, parce que j'avais la présomption de la jeunesse. A présent que je suis vieux et que je me connais (on se connait toujours trop tard), j'hésiterais à accepter cette fortune, si elle m'était offerte. Je ne serais pas propre à bien gouverner une commune bretonne, parce que je l'aimerais trop. Je l'aimerais à ma manière, qui n'est pas la bonne.... Mon devoir aurait été d'éclairer et de moderniser mes administrés ; mon goût m'aurait entrainé au vieux costume, au vieux langage, aux vieilles légendes. Je suis très bon Français, je l'espère : Français par habitude, par raisonnement, par nécessité ; mais paysan breton par goût et par instinct. J'ai eu, au sortir de l'École Normale, quelques années d'infidélité. Même dans ce temps-là, quand je piochais ferme l'histoire de la philosophie, je m'absorbais avec délices dans le *sic et non* d'Abélard, qui est bien le plus ennuyeux, le plus aride et le plus vide des bouquins. Je faisais des pèlerinages à Saint-Gildas, pour y admirer les ruines de son abbaye qui n'existe pas. A présent, complètement revenu de mes erreurs parisiennes et philosophiques, je n'ai pas besoin pour aimer les Bretons qu'ils se déguisent en moines. Toutes mes vieilles passions me reviennent, et je ne sors jamais de l'Opéra, sans penser que je serais bien heureux d'entendre un

[1] Voir plus loin l'article bibliographique.

Digitized by Google

air de biniou..... Nous ne sommes pas, nous autres, gens de l'Armor et de Roscoff, les poètes des ménagements. Quand nous avons à peindre l'éloquente et généreuse abbesse du Paraclet, nous en faisons une goulle. Loïsa, sur ses bas, et Lez-Breiz avec sa tête dans sa main sont des gens de notre pays, qui ne sont pas faits pour plaire aux raffinés et aux civilisés.

« Nous traitons le ciel comme la terre. Sainte Anne de l'Armor se laisse fléchir par la promesse d'un cordon de cire blanche qui fera trois fois le tour de son église. Ceux qui voudraient voir ces cordons tout flambants n'ont qu'à faire le voyage d'Auray ; ils constateront par leurs yeux que la vieille Bretagne n'est pas morte, en dépit des écoles primaires. Je ne leur promets pas qu'ils trouveront la nuit sur leur chemin la bonne sainte Anne se promenant avec un bâton. Ils ne la trouveront ni en Anjou, ni en Vendée, c'est certain, mais ni vous, ni moi, monsieur, ne prendrons sur nous d'affirmer que cette remontre est impossible entre Vannes et Saint-Pol de Léon... Les Franks s'imaginent qu'ils connaissent la Bretagne quand ils ont visité Paramé et Saint-Malo. Il faut vivre avec nous, et comme nous, pour nous connaître ; il faut se réjouir et souffrir comme nous ; je dirais même qu'il faut croire comme nous. Il faut faire le pèlerinage de Sainte-Anne, pousser jusqu'à Audierne et la pointe du Raz, séjourner assez longtemps pour apprendre à peu près notre langue. On sera largement payé de ses peines.

'E ma Breh-Izel ur vro vad, er huellan marsé e vezé er bed. »

Il faut croire comme nous ! La force de M. Jules Simon, son principal ressort, est en effet dans sa croyance. Heureux ceux qui parviennent comme lui à soixante-quatorze ans et peuvent se rendre cette justice qu'ils sont restés fidèles à la foi de leur jeunesse !

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au 1er mars la suite de l'étude de M. Léon Séché sur M. Zacharie Astruc.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LA CHAPELLE DE BETHLÉEM[1]

A Madame Riom[2].

Bien souvent je me la rappelle
Dans son pli de coteaux boisés,
La vieille et rustique chapelle
Qui date du temps des Croisés !

Elle s'appuie, humble et petite,
Sur ces contreforts descellés,
Où des touffes de clématite
Brodent leurs festons étoilés.

Les grands chênes pleins de murmures,
Où ronflent les vents assoupis,
De leur ombre et de leurs ramures
Caressent ses pans décrépits.

Elle est seule au bord de la route
Qui rampe le long du talus ;
La chèvre errante y rôde et broute
Sur un seuil où l'on n'entre plus,

Çà et là, sur les pierres plates
De ces murs qu'effrite le temps,
Le regard découvre des dates
Vieilles de quatre fois cent ans.

A gauche, là, sous la corniche,
Au-dessus d'un bassin tari,
Derrière un treillis, dans sa niche,
Une humble madone sourit.

Et la pastoure qui fredonnne
Sa romance au bord du chemin,
En passant devant la madone,
Pour se signer lève la main.

Oui, toujours je me la rappelle,
Avec ses combles ardoisés,
L'antique et modeste chapelle
Qui date du temps des Croisés.

Elle a ses contes, ses légendes,
Touchants ou sombres tour à tour,
Comme le vieux menhir des landes
Et le grand Christ du carrefour.

Souvent la famille bretonne
Mêle son nom aux long récits
Que les anciens, les soirs d'automne
Font près de l'âtre aux murs noircis.

Et pourtant, à nul auditoire
Charmé, tremblant ou curieux,
Nul n'a raconté ton histoire,
Petit temple mystérieux.

Quel que soit ce qu'on imagine,
Au fond des brumes du passé
Le secret de ton origine
Se perd à jamais effacé.

Pourquoi cet autel solitaire
Au bord de ce profond ravin ?
Quelle est cette énigme, mystère
Que l'on cherche à sonder en vain ?

Quelle pensée ou quel caprice,
Déroutant l'esprit confondu,
Te suspendit, frêle édifice,
Au flanc de ce coteau perdu ?

[1] Petite chapelle située sur la rive gauche de la Loire, à quelques lieues de Nantes.

[2] M Louis Fréchette, le poète canadien, a passé l'été dernier au Pellerin, chez Madame Riom.

Digitized by Google

Ex-voto de reconnaissance,
Parles-tu d'enfant retrouvé,
De deuil cruel, de longue absence,
Ou de retour longtemps rêvé ?

Ton portique en pierre jaunâtre,
Qui l'a dessiné ? qui l'a fait ?
Foulons-nous ici le théâtre
De quelque tragique forfait ?

Mais, ô temple ! à te mieux connaître
Qu'importe qu'on soit impuissant,
Si ton aspect pieux fait naître
Un espoir au cœur du passant !

Que tes murs tapissés de mousse
Couvent leur éternel secret ;
Qu'importe, si ta vue est douce
Au pauvre voyageur distrait !

Paysage d'hiver, PAR M. LÉON DE BELLÉE.

Es-tu la tombe expiatoire
Où l'on vint pleurer à genoux
Quelque grand crime dont l'histoire
N'a pas retenti jusqu' à nous ?

Et ce nom de *Bethléem* même,
Que dit-il ? qui te l'a donné ?
Plus on sonde et plus le problème
Garde son silence obstiné !

Souvent fatigué de ma course,
Etranger égaré là-bas,
Au bord de ton antique source
J'aimais à suspendre mes pas.

Enivrement des solitudes !
Au seuil du vieux portail fermé,
L'aile des douces quiétudes
Rafraichissait mon front calmé.

Digitized by Google

Adieu, chagrins et pensers sombres !
Je sentais, ô ravissement !
Comme un essaim de chastes ombres
Penché sur mon isolement.

Et, quand vers la madone sainte
Mon regard montait plein d'émoi,
A ma lèvre expirait la plainte ;
L'espérance chantait en moi.

Car alors — ô les heures brèves ! —
A travers l'espace incertain.
Un rêve, le plus saint des rêves.
M'emportait au foyer lointain.

Charme sacré de la prière !
Le temps plus rapide coula...
Merci, consolant sanctuaire !
Oh ! merci pour ces moments-là !

Oui, souvent je me la rappelle,
Dans mes souvenirs apaisés,
La bonne petite chapelle
Qui date du temps des Croisés.

LOUIS FRÉCHETTE.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

LES SOUVENIRS HISTORIQUES

ET LES

HÉROS POPULAIRES EN BRETAGNE [1]

Les héros de l'histoire sont rarement ceux de la légende : si grand qu'ait été leur rôle, si prodigieuse qu'ait été leur fortune, les personnages historiques semblent ne survivre dans la mémoire du peuple que si celui-ci ajoute aux faits véritables de leur vie quelque circonstance merveilleuse : un épisode apocryphe, mais auquel se mêle un peu de surnaturel, fait plus pour conserver leur souvenir que les actes les plus authentiques et les plus héroïques de leur existence vraie.

Jeanne d'Arc n'a point de légende, au sens exact du mot : chez nous, en Bretagne, Duguesclin n'en a guère laissé davantage, ainsi qu'on le verra plus loin.

A vrai dire, les personnages auxquels le peuple accorde l'honneur de conserver leur souvenir en le poétisant, en le transformant, sont partout peu nombreux. La péninsule armoricaine, qui passe avec raison pour la terre classique de la tradition, sans faire tout à fait exception à cette règle, peut cependant offrir au chercheur patient quelques héros populaires, et des épisodes légendaires intéressants qui se rattachent à son histoire par un lien plus ou moins étroit. Mais les documents oraux sont difficiles à recueillir ; ce n'est pas sans peine que j'ai pu réunir les notes qui suivent : elles résultent d'une enquête que j'ai poursuivie pendant plusieurs années, et à laquelle j'ai apporté une certaine opiniâtreté. J'y ai joint, pour les compléter et les éclairer, des extraits empruntés à ceux qui, avant moi ou en même temps, ont exploré la Bretagne, en ayant soin de choisir les faits qui me paraissaient rapportés avec le plus de sincérité.

En 1886, j'avais pour répondre à l'une des parties du programme du Congrès archéologique de France, qui se tenait à Nantes, réuni une partie du document que je publie ici. Mais les termes même du programme, limitaient la monographie, à un petit nombre de personnages dont il s'agissait de déterminer la popularité. Au lieu de réimprimer simplement le travail qui a paru dans les *Mémoires du congrès archéologique de France* 1886 pp. 223, j'y ai fait d'importantes additions, et, dans l'espoir de provoquer de nouvelles recherches sur le trésor légendaire de la Bretagne, j'ai élargi le cadre primitif, en y ajoutant un certain nombre de héros traditionnels qui n'y figuraient pas tout d'abord, et en relatant les faits à base historique dont le peuple a gardé quelque mémoire.

Dans le centre et dans le midi de la France, le nom de César semble avoir encore quelque popularité ; il figure dans un certain nombre de proverbes et de comparaisons qui ont été recueillis. En Haute-Bretagne, je n'ai rien rencontré de semblable ; M. L.-F. Sauvé n'a pas été plus heureux en Basse-Bretagne ; seul, M. Luzel a recueilli à Pluzunet (Côtes-du-Nord) un conte intitulé « Payer le tribut à César, qui a été publié dans la *Revue des Traditions populaires* en 1887, n° 8 (août). » Mais, dans ce récit qui n'est nullement la légende de César, il faut voir un souvenir du verset de l'Évangile, plutôt que celui du conquérant des Gaules. Dans son intéressante brochure, *l'Isle-aux-Moines*, M. le Dr Mauricet raconte que, d'après les habitants du pays, Jules César aurait été transporté de Rome en Bretagne et enterré dans l'île où son corps repose dans un cercueil en or.

Malgré ces deux exemples, je crois que le peuple breton ignore, en général, le nom du général romain. Les camps de César, les ponts de César, les tables de César[1], ne prouvent pas sa popularité ; beaucoup

[1] Les lecteurs de la *Revue* qui auraient des additions ou des rectifications à faire à ce travail sont priés de les adresser à M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon.

[1] Je cite, pour mémoire, le passage suivant du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, p. 71. « M. de La Villemarqué constate combien la mémoire du roi Gradlon est restée populaire dans une partie de la Bretagne. On montre partout des ponts de César, ou l'on décore du nom pompeux de château du roi Gradlon, les murailles presque détruites de quelque vieux donjon féodal. »

Digitized by Google

de ces appellations sont modernes ; si le peuple les répète, c'est, qu'en général, il les tient des voyageurs du siècle dernier et de ceux de la Restauration, qui substituaient volontiers aux termes populaires, des appellations empruntées aux Romains ou aux Druides, personnages parfaitement inconnus aux paysans[1]. A côté de ces noms, le peuple en a d'autres, moins nobles, il est vrai, mais qui sont probablement plus anciens. On pourrait, au reste, en consultant les vieux titres, savoir quels étaient les noms usités aux siècles derniers : il y a de fortes probabilités pour que ce soient ceux où ne figurent pas les personnages historiques surtout ceux d'une époque aussi reculée.

A Pleudihen, commune de l'arrondissement de Dinan, on dit en parlant de quelqu'un qui se met en colère, « Il est comme un Pharamond. » Je ne crois pas que ce dicton ait la moindre connexité avec le fabuleux ancêtre des Mérovingiens qui, on ne sait au juste pourquoi, inaugure la série des rois de France.

En haute Bretagne on emploie assez fréquemment pour désigner quelqu'un qui a des pieds grands, le dicton : « Il a des pieds de Charlemagne », mais son ancienneté est loin d'être prouvée.

Dans le passage précédemment reproduit en note, M. de la Villemarqué parle de la popularité en Basse-Bretagne de Grallon ou Gradlon. Elle parait assez réelle. Sans parler des légendes relatives à la ville d'Is, dont le fond, sinon les détails, appartient certainement à la tradition, les habitants d'Audierne racontent, d'après Vérusmor, (p. 268) que sur le rocher de la Gauvrelle on voit souvent, sur une pointe aiguë, l'âme du roi d'Is et de sa fille, qui sous la forme de deux vieux corbeaux, viennent déplorer la destruction de leur cité royale.

On sait que la statue équestre de Gradlon s'élevait au-dessus du portail de la cathédrale de Quimper, et que jusqu'à la Révolution, on lui présentait, à certains jours, une coupe remplie de vin. Une ancienne image bretonne reproduite (très réduite) par Champfleury dans la préface de son *Histoire de l'imagerie populaire* p. XXV représente ce roi à demi-agenouillé et en prières.

Une autre complainte sur la destruction de la ville d'Is est l'un des chants que l'on entend le plus en Bretagne, mais si l'air, d'ailleurs d'une belle allure, est ancien, on sait, à n'en pas douter, que c'est un pastiche fait dans la première moitié de ce siècle.

Le souvenir des autres anciens souverains de la Bretagne semble avoir disparu presque entièrement. A Plélan, on m'a montré au village du Gué, un emplacement circulaire qui passe pour avoir été le palais du roi Salomon. De ce roi, lui-même, on ne raconte rien ; son nom seul parait avoir survécu.

En Haute-Bretagne, je n'ai jamais entendu parler de Merlin : cela ne veut pas dire que son souvenir y soit totalement oublié. M. Lejean, *Excursion dans le Poher*, l'entendit prononcer pour la première fois, dit-il, aux environs de Loudéac. D'après M. Bézier, *Monuments mégalithiques de l'Ille-et-Vilaine*, p. 234, les paysans continuent à appeler Tombeau de Merlin un dolmen ruiné, et une tradition populaire assure qu'il dort sous ces pierres en attendant sa mie Viviane. Il serait à désirer que cette légende fût recueillie avec soin, et que l'on s'inquiétât de son ancienneté.

M. Baron Dutaya, *Brocéliande*, p. 161, raconte qu'au Roz près du Quillio, il a vu le rocher de Merlin, le portail de sa grotte sauvage ; c'est là que l'enchanteur logeait dans une barrique.

« Un jour, disent les paysans, un être supérieur interrogea Merlin sur les intempéries de l'air, qui devaient rendre inhabitable cette horrible demeure.

— Comment fais-tu, Merlin, quand le vent d'ahaut bat le rocher ?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'abas.

— Et quand le vent vient d'abas ?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'ahaut.

— Et quand les quatre vents battront ?

— Je mettrai ma barrique à dens...

« Ce grand enchanteur posait ses pieds sur deux rochers séparés par un vallon, et buvait à l'étang du Roz_Or, il y avait plus de trois cents toises entre les trois sommets de ces angles si prodigieusement décrits.

« Ces traditions sont dans la mémoire de tous les paysans de la contrée, et encore, en ces derniers temps, dit-on, que quelques-uns auraient entendu le roulement d'une barrique le long des nuits. »

Dans ce dernier épisode, Merlin est un géant, analogue à Gargantua ; celui-ci est l'objet de nombreuses légendes dans les deux Bretagnes ; celles qui y ont été recueillies occupent 148 pages de ma monographie intitulée : *Gargantua dans les traditions populaires (Maisonneuve 1883)*, où j'ai reproduit diverses traditions sur les géants des deux Bretagnes et qui lui sont apparentés. L'épisode de la barrique se trouve dans une petite légende nivernaise ; Mathusalem y remplace Merlin (*Revue des traditions populaires*, 1886, n° 3).

On remarquera que Merlin se montre plein de sagacité quand il s'agit de se mettre à l'abri du vent ; en Basse-Bretagne, il parait, au contraire, passer pour une sorte *d'innocent*.

Sotoc'h eget Merlin a red en dour araog ar glao.

Plus sot que Merlin, qui se jette à l'eau pour éviter la pluie (SAUVÉ, *Lavarou-Koz*, n° 931).

L'auteur ajoute en note : « Dans le Bas-Léon, comparer quelqu'un à Merlin, constitue une grave injure. Le personnage auquel il est fait allusion, et qui ressemble d'une manière si frappante au Gribouille proverbial de nos provinces françaises, serait-il, par suite d'une dernière transformation, le même que le fameux enchanteur ? Je ne saurais rien affirmer sur ce point, toutes mes recherches pour retrouver ailleurs le nom de Merlin dans la mémoire du peuple breton étant demeurées infructueuses. »

[1] On lit dans l'édition moderne d'Ogée : A Locmariaker, le tumulus Manné er H'roulch (montagne de la fée), a été appelé faussement par quelques voyageurs, butte de César, nom ignoré dans le pays ; M. de Fréminville auteur de cette note, disait qu'il en était de même du nom de Table de César, faussement attribué au dolmen dit le Table des Marchands.

Digitized by Google

Quatre des pièces du *Barzaz-Breiz* sont relatives à Merlin ; dans l'une d'elles, p. 75, les Bretons l'appellent « *Merlin-fol*, Merlin le fou », expression qu'on peut rapprocher du dicton rapporté par M Sauvé..

M. Gabriel Milin a recueilli, de la bouche d'un journalier du port de Brest, un conte dont l'analyse se trouve p. 119 et suiv. de la *Bretagne poétique* : « Merlin, jeune homme d'un esprit entreprenant, fils d'une veuve qui n'a pas voulu se remarier, se met un jour en route pour aller à la recherche d'aventures. Il rencontre dans une cabane un solitaire qui le conduit, après l'avoir fait reposer, vers une fontaine au-dessus de laquelle s'élevait un pommier tout couvert de pommes d'or.

— Jeune homme, lui dit-il, monte sur cet arbre, et attends-y les événements.

A peine y est-il installé qu'arrive une belle jeune fille, c'est Viviane. Elle se baigne dans la fontaine. Merlin détache une pomme et la laisse tomber ; la jeune fille la ramasse et part. Le lendemain Merlin laisse tomber deux pommes que la jeune fille ramasse encore. Le troisième jour, il en abat trois ; la jeune fille, cette fois, lève la tête, l'invite à descendre, et, avec de douces paroles, l'engage à l'accompagner.

Merlin la suit, et ils arrivent chez les parents de la belle, sorte de géants, magiciens et anthropophages, qui veulent dévorer Merlin. Viviane le sauve. Son père, pour le faire périr, le charge d'un message auprès de son frère, monstre plus cruel que lui, trois fois plus grand, et qui a reçu l'avis de tuer le messager quand il se présentera. Viviane, qui est elle-même sorcière, a pénétré les projets de son père, et, la nuit venue, ils s'échappent, elle montée sur le mulet d'or du magicien, et Merlin sur le mulet d'argent. A partir de cet épisode, le conte rentre dans la donnée bien connue des héros poursuivis et qui, par des métamorphoses successives, échappent à leur persécuteur. Les variantes en sont innombrables : pour ne parler que de la Bretagne, j'en ai recueilli au moins une dizaine, et M. Luzel publiait tout dernièrement une étude intitulée : *Le Magicien et son valet*, dans laquelle il donne le texte ou l'analyse de plusieurs récits entendus en Basse-Bretagne.

Le conte de M. G. Milin ne prouve pas beaucoup en faveur de la popularité de Merlin : le nom de l'enchanteur et celui de Viviane ont pu être substitués par un conteur à celui de personnages anonymes ou dont les noms lui paraissaient trop vulgaires.

(A suivre.)

PAUL SÉBILLOT.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

Un autre sentiment domina son enfance. Ce fut l'amour plein de vénération qu'il éprouvait pour ses ancêtres.

La vieille Catherine possédait les anciennes traditions de la famille et prenait autant de joie à les transmettre à Jean, que lui à les recueillir dans la langue pittoresque et naïve du pays breton. Il y avait la belle histoire des deux Commana, Yves et Hoël, tués tous deux au premier siège de Jérusalem ; celle de Josselin de Commana mort de la peste en Egypte, aux côtés du bienheureux roi Louis ; celle de François de Commana, tué à la bataille de Cocherel, en couvrant de son corps le connétable Bertrand du Guesclin ; celle de Jacques de Commana, mort de vingt blessures reçues par devant à la très sanglante journée d'Azincourt ; enfin celle de l'arrière-grand-père de Jean, disparu au passage de la Loire, pendant la grande guerre de Vendée.

Mais surtout elle n'avait garde d'oublier — seulement elle ne la racontait que de jour et jamais le soir — la belle et merveilleuse histoire de Judicaël de Commana, qui eut le courage de se battre deux bonnes heures avec le diable, un matin que saint Michel était occupé ailleurs. La chose est tellement certaine qu'on montrait encore au dernier siècle l'épée du brave chevalier, dont la lame gigantesque s'était tout ébréchée à force de frapper sur la fourche de Satan.

Ce récit, quoique le plus glorieux pour l'honneur de la famille, n'était pas celui qui plaisait davantage à son dernier rejeton. L'histoire qu'il préférait et se faisait le plus souvent raconter, était celle de son homonyme, Jehan de Commana, qui partit avec le roi de France, Louis XII, pour les guerres d'Italie, laissant au pays une belle et amoureuse fiancée. Le chevalier comptait n'être absent qu'une ou deux années ; mais bien téméraire celui qui, le jour du départ, ose fixer la date du retour. Entre Naples et la Sicile, le bon chevalier rencontra un corsaire turc qui attaqua son vaisseau, le fit prisonnier, et l'emmena esclave chez les Maures d'Afrique, qui, comme nul ne l'ignore, adorent Vénus, Belzébuth et Mahomet. Il y resta quinze ans, accablé de maux et de douleurs sans nombre et pleurant de l'aube au soir sur sa cruelle destinée. Enfin, un jour, à travers mille périls, il parvint à s'enfuir et à regagner la France ; mais, quand il toucha le sol de la Bretagne, quand il revit ses étangs, ses montagnes et ses bruyères, vingt ans s'étaient écoulés depuis l'heure où il leur avait dit adieu. On le croyait mort depuis nombre d'an-

Digitized by Google

nées, ses frères s'étaient depuis longtemps partagé son bien, et c'était à peine si l'on se souvenait de lui. Seule, madame Anne, sa fiancée, était restée fidèle à sa mémoire ; seule, elle n'avait pas voulu croire à sa mort, et s'était obstinée à espérer contre toute espérance. En vain ses parents l'avaient pressée de se marier, en vain son confesseur lui avait conseillé de prendre le voile, elle avait également refusé de se consacrer à Dieu et de recevoir un autre fiancé. Dieu voulut sans doute la récompenser de sa constance et de son courage, car, dès

Le manoir renfermait encore quelques portraits de famille dont l'un reproduisait, avec une ressemblance que nul n'oserait garantir, les traits de Jehan de Commana. Ce portrait exerçait sur l'enfant une fascination étrange. Il y avait des fois où Jean s'imaginait avoir connu celui dont le portrait lui offrait l'image. Il le considérait comme un père, un protecteur, un ami ; il restait devant lui en contemplation des heures entières, et quelquefois il lui semblait apercevoir dans les yeux du héros une mystérieuse lumière, et un bon

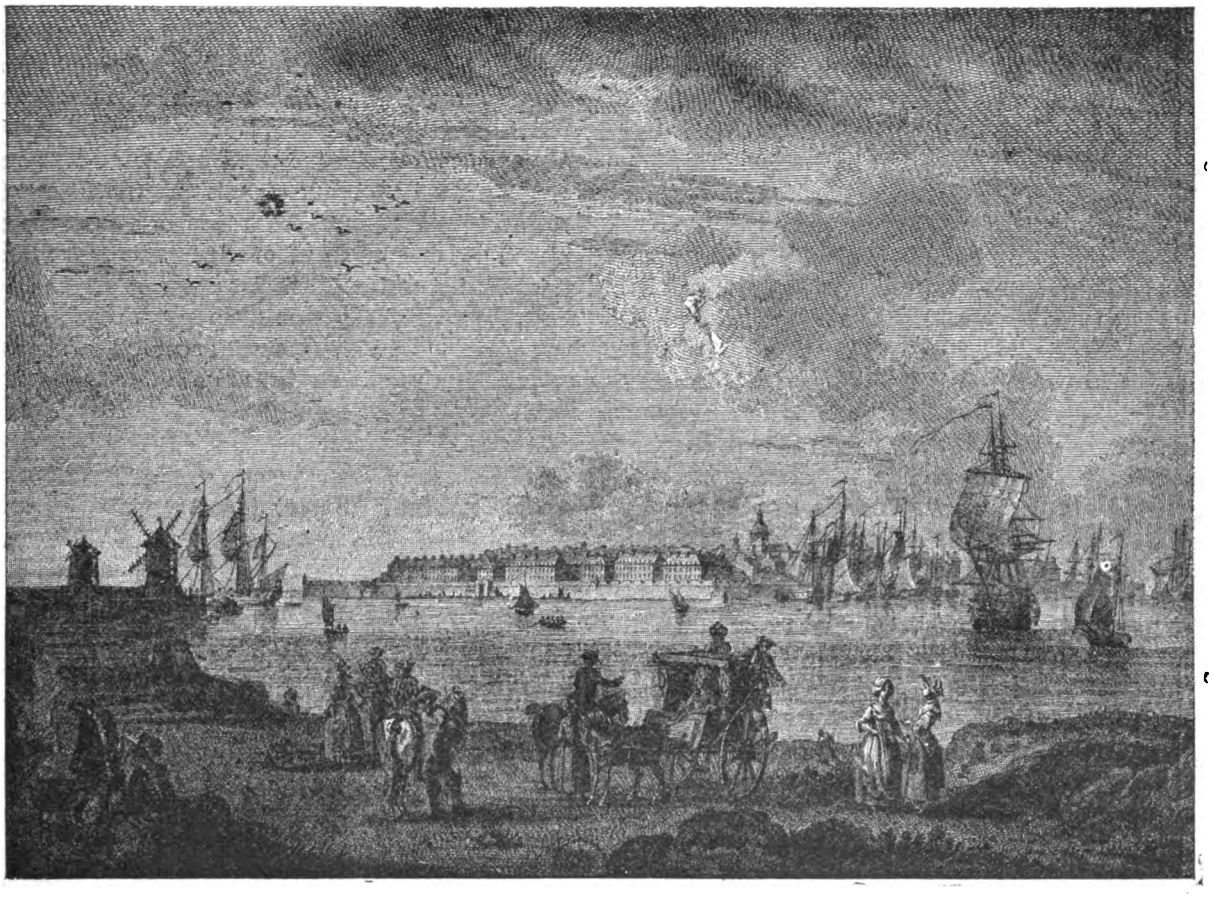

Vue de Saint-Malo, au XVIII^e siècle, prise de Saint-Servan.

que Jehan, oublié et méconnu, se présenta devant elle, sous les grossiers vêtements d'un pèlerin, elle le reconnut, avant d'avoir entendu le son de sa voix. Elle sentit que la Providence lui accordait enfin l'heure attendue depuis tant d'années, et, se levant toute tremblante, elle vint tomber, pleurante de joie, dans les bras du pèlerin transporté. Un mois plus tard ils étaient unis en présence de toute la noblesse de Bretagne, accourue pour fêter ce miracle de fidélité et d'amour. Dieu les paya largement de la perte de leurs belles années. Il leur accorda des fils nombreux, et une si heureuse vieillesse qu'ils purent, avant de mourir, célébrer ces noces d'or réservées à si peu de couples, même parmi ceux qui reçoivent la bénédiction nuptiale au seuil de la vingtième année.

sourire voltigeait sur ses lèvres pâles.

Tout cela était le songe, et il fallait toujours revenir à la triste et froide réalité. Une chose qui déplaisait extrêmement à la comtesse, et même au jeune Philippe, était de voir Jean rechercher la société de personnes qui n'étaient, selon eux, ni de son éducation ni de son rang. En ce qui concernait la première, Jean avait le sentiment de son ignorance profonde en toutes choses, et s'avouait que ses manières n'étaient guère supérieures à sa science. Quant à son rang, les traditions de sa famille lui apprenaient que ses ancêtres avaient toujours fréquenté les faibles, les opprimés et les pauvres. Il ne croyait donc pas déroger en acceptant de partager la soupe et le bouilli du médecin Kerilis.

Kerilis était officier de santé, fixé au bourg d'Huelgoat.

Digitized by Google

C'était un homme très simple, qui n'avait pas fait de profondes études, mais chez qui un grand bon sens et un instinct réel de la médecine suppléaient à ce qui pouvait lui manquer du côté de la théorie. Il possédait une clientèle étendue dont il prolongeait véritablement l'existence. Aussi était-il la bête noire de M. Kerigons, qui avait obtenu le grade de docteur à son dix-huitième examen, et connaissait à fond l'art d'abréger les maladies. Il n'était pas d'injures que le petit homme ne proférât contre l'honnête Kerilis, et c'était peut-être là l'un des motifs qui rendaient l'officier de santé aussi cher à Jean que le docteur lui était odieux.

Jean aimait donc Kerilis et les braves gens qu'on rencontrait chez lui ; il aimait tout ce qui contrastait avec l'intérieur formaliste et morose de Coatdu, où sa mère, son frère et le marquis s'habillaient pour eux-mêmes, avec autant de correction et de prétentieuse élégance que s'ils avaient dû recevoir à dîner toute la noblesse de Morlaix et de Quimper, et où Jean n'avait pour reposer ses yeux d'enfants que les laides mansardes ou méchantes figures du docteur Kerigons, de maître Frévalan et de messire Lanzonrongoën.

Les moindres événements marquent dans une vie monotone ; aussi Jean n'oublia-t-il jamais la date d'une petite escapade qui n'eût laissé aucune trace dans une existence plus mouvementée. Il avait alors seize ans, et c'était par un beau matin d'avril. Sorti de bonne heure pour aller prendre des nouvelles de son précepteur, qui depuis huit jours souffrait de sa goutte, il trouva justement chez le vieux prêtre M. Kerilis, que M. Le Guillon avait la sagesse de préférer au petit docteur Kerigons.

— Du courage, monsieur l'abbé, disait Kerilis en prenant congé de son malade. Dans huit jours, dix au plus tard, vous serez sur pied, et d'ici là vous avez vos livres pour vous occuper et vous distraire. La vie tranquille a du bon. Je le sais mieux qu'un autre, moi qui ai quitté la maison avant jour et qui n'y rentrerai que pour l'heure du souper.

— Vous avez une longue tournée à faire, dit Jean.

— Je crois bien ! D'ici, je vais à Brasparts ; de Brasparts à Bot-Cador pour un enfant qui a la fièvre. J'irai ensuite en voir un autre à Kerbruc. Enfin je rentrerai chez moi par Coat-Menn et le Cloître. Vous voyez que j'en ai pour toute la journée.

— Le beau voyage ! s'écria Jean.

Il y avait dans son accent tant de regret mêlé à tant de désir que Kerilis le regarda avec une sorte de pitié. Jean avait les larmes aux yeux.

— Tiens, pourquoi ne viendriez-vous pas avec moi ? dit Kerilis.

Jean devint instantanément écarlate.

— Oh ! monsieur Kerilis, dit-il, je n'oserais pas... J'aurais peur de vous gêner.

— Me gêner ? Mais bien au contraire, et je serai enchanté de vous avoir pour compagnon. C'est une affaire entendue ; vous dînerez avec moi n'importe où, vous souperez avec nous à Huelgoat, et, après souper, je vous reconduirai jusqu'au bas de votre avenue.

La tentation était trop forte. Jean se dit qu'au château on penserait que M. Le Guillon l'aurait gardé, et, fou de joie, il accepta l'invitation de Kerilis. Cinq minutes après tous deux roulaient sur la grande route.

La journée ne fut pour Jean qu'un long enchantement, d'autant plus qu'il connaissait à peine le pays, sa mère ne l'emmenant presque jamais en promenade. Ce jour-là il monta pour la première fois à la chapelle Saint-Michel, et du sommet le plus élevé de toute la Bretagne, il aperçut le Creizker de Saint-Pol, et les montagnes de Gour-rin, et la masse immense du Méné-Hom, et au-delà la ligne brillante de la mer. Sous ses pieds s'étendaient Jenn-Elez, les sinistres marais de Saint-Michel, océan figé de tourbe à peine recouverte de verdure, avec çà et là une touffe d'ajoncs ou de bruyères. Jean les regardait avec un effroi dont il ne cherchait pas à se défendre. A cette époque sa foi religieuse était encore ardente, et cette foi se composait en grande partie des croyances légendaires de ses montagnes. Catherine n'avait pas manqué de lui enseigner que les marais de Saint-Michel étaient l'asile des âmes en peine, et que, lorsqu'à la tombée de la nuit, un murmure vague et un peu étrange semblait sortir des roseaux, c'étaient les trépassés en souffrance qui récitaient leurs prières du soir.

Jean se rappelait aussi que, par une soirée lugubre de novembre — *Miz du*, le mois noir — Catherine et lui avaient rencontré sur la route, entre Coatdu et Lannédern, une espèce de mendiant vêtu de toile grisâtre, qui marchait lentement, un bâton à la main et un gros bissac sur l'épaule. Contrairement à la coutume, il ne souleva pas son chapeau et ne souhaita pas le bonsoir. Catherine se signa, ne dit pas un mot et entraîna Jean avec une rapidité inquiétante. Et Jean ne lui adressa aucune question, car il avait compris que le sinistre voyageur était un « conducteur d'âmes », un de ceux qui guettent les agonies, s'emparent de l'âme que la grâce n'a pas entièrement purifiée, et vont l'enfouir dans les marais de Jenn-Elez. C'était ainsi que Jean se figurait le Purgatoire. Quant à l'Enfer, Catherine lui avait appris qu'il est situé juste à douze cent cinquante lieues sous terre, profondeur plus que suffisante pour empêcher les réprouvés de revenir à la surface.

Après Saint-Michel, ils se dirigèrent par une montée fatigante vers Roc'h-Frévézel, et, comme ils en approchaient, Kérilis, qui aimait la belle littérature, récita, en les arrangeant un peu, quelques vers français que sa fillette Anna lui avait lus la veille au soir, et qu'il avait retenus parce que ces vers décrivaient un pays qui lui était familier et cher :

... Les montagnes d'Arré
Dressent sur le chemin leur dos morne et sacré,
Le dos de la Bretagne. Alors tout se déboise.
Lande courte, aucun bruit, des rocs semés d'ardoise,
Un lourd soleil d'aplomb sur un terrain pierreux.

— Est-ce que ce n'est pas tout à fait comme cela,

Digitized by Google

Monsieur Jean? disait le brave Kérilis, enchanté de sa citation. Et il lui faisait remarquer la vue encore très curieuse, quoiqu'on fût un peu moins haut qu'à Saint-Michel. — D'un côté les champs et les prairies fertiles du Léonais, de l'autre les bruyères desséchées et les rochers arides de la Cornouaille. Et pourtant le Léonard est mélancolique et grave, le Kernervote rieur et ami du plaisir. — Roc'h-Frévéjel, ajoutait Kérilis, marque, comme vous le voyez, le croisement de deux routes. Celle que nous quittons va de Morlaix à Quimper, celle que nous allons suivre mène de Landerneau à Carhaix.

Le paysage eût peut-être, en effet, mérité l'attention de Jean ; mais il ne voyait plus rien de ce qui était près de lui, les noms de villes que le vieux médecin venait de prononcer ayant évoqué en lui des visions soudaines. Il se demandait avec amertume quand il sortirait enfin des étroites limites où il était enfermé. Tout le monde voyageait : à lui seul on ne permettait pas l'excursion la plus prochaine. Philippe avait déjà visité avec sa mère Brest, Quimper, Morlaix, Nantes, Rennes, et l'on parlait déjà de le conduire à Paris, tandis que le pauvre Jean semblait condamné à ne jamais franchir les limites de son canton natal. A seize ans on croit encore que rien ne change, parce qu'on ne se sent pas vieillir.

Comme d'habitude un vent très âpre soufflait sur la crête dentelée de la chaîne, et Kérilis, craignant pour son cheval que la fatigue de la montée avait couvert d'une sueur abondante, se hâta de redescendre la route rapide et jaune qui conduit au village de La Feuillée. Pendant le reste du voyage, Jean et Kérilis gardèrent le silence, le vieux médecin songeant à ses malades, l'héritier des Commana s'abandonnant à sa tristesse.

Les réflexions ne prirent un tour moins mélancolique que lorsque, vers six heures, la voiture entra dans le bourg d'Huelgoat. M. Kérilis demeurait près de l'église. Sa maison était petite, propre et souriante, entourée de lilas en fleur. A peine le bruit de l'attelage eût-il annoncé les voyageurs que la porte du jardin s'ouvrit toute grande pour les recevoir. Jean sauta vivement à terre, et pendant que Kérilis emmenait à l'écurie sa bonne jument Gwennik, il présenta ses hommages à mademoiselle Anna.

Anna Kérilis avait quatorze ans à peine, mais elle était déjà presque jeune fille, et de la même taille que Jean, qui du reste était fort petit pour son âge. Ce soir-là elle portait une robe de mousseline blanche, garnie à la ceinture, au col et aux épaules de faveurs roses qui parurent à Jean d'un effet merveilleux. En somme elle était charmante avec ses grands yeux bleus, ses cheveux blonds tombant sur son dos, son sourire pur et candide et sa chaste taille d'enfant. Jean, qui la connaissait depuis longtemps déjà, crut la voir pour la première fois. C'est l'histoire de toutes les jeunes filles : une heure suffit quelquefois pour que la métamorphose semble s'accomplir. La veille on avait quitté une enfant : le lendemain on trouve une petite femme.

Comme cela devait être, Jean se crut aussitôt amoureux d'Anne. Il se troubla et perdit le peu de ressources que la nature lui avait départies. Il dit mille niaiseries et commit cent maladresses, mais personne ne parut s'en apercevoir. Il fut d'ailleurs sauvé par l'arrivée de M. Coatménez, ancien juge de paix du canton.

FRANCIS MELVIL.

(A suivre).

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

Au cours de l'intéressante excursion faite par les membres du Congrès de Nantes, le mardi 6 juillet 1886, au château de Goulaine et à Clisson, une première visite fut consacrée le matin, avant d'arriver à cette dernière ville, à l'ancien manoir de La Courbejollière, qui tint jadis un certain rang parmi les places fortes de second ordre de l'ancien comté Nantais. Sur les instances de nos confrères, nous crûmes devoir lui consacrer alors quelques pages qui parurent dans le compte-rendu du Congrès archéologique de France (session de 1886). Mais, ayant eu depuis, la bonne fortune de pouvoir étudier à loisir un certain nombre d'intéressants documents relatifs à ce curieux château, nous n'avons pu résister au désir de compléter notre étude et de faire ainsi mieux connaître par la publication d'importantes pièces justificatives, les épisodes très émouvants des guerres de la Ligue au pays de Clisson et de Montaigu.

Situé à un kilomètre du bourg de Sainte-Lumine de Clisson, La Courbejollière est actuellement la propriété de M. Sébastien de Boishéraud, dont nos archéologues reçurent le plus gracieux accueil et qui voulut lui-même leur faire les honneurs de son habitation.

Entouré d'une double ceinture d'eaux vives, ce château devait être jadis une position assez forte. On y accédait au sud-ouest par un étroit passage resserré entre les douves et d'épaisses murailles, et défendu par deux grosses tours. Après avoir franchi une première enceinte occupée par les bâtiments de servitude, on rencontrait un premier pont-levis, jeté sur des douves profondes et protégé par un fort bastion, qui permettait de pénétrer dans la cour du château proprement dit, situé en avant et un peu au nord-ouest d'un plat-site entouré d'eau de toutes parts, et dont l'arrière, actuellement occupé par des jardins, se terminait à l'est en forme de redan. Derrière ces bâtiments et à l'extrémité nord du château, un second pont-levis, partant du pied d'une tour, donnait accès sur deux langues de terre, complètement entourées d'eau, dont l'une couvrant toute la partie nord-ouest du château, se terminait par une forte redoute.

De tout cela, hélas ! à part les douves et quelques murailles, il ne reste, pour ainsi dire plus rien. Ce manoir, demeure seigneuriale de l'antique famille

Digitized by Google

Perrin de La Courbejollière, fut détruit à la fin du XVI[e] siècle, et le siège qu'il dut subir alors ne forme pas un des épisodes les moins intéressants des guerres de la Ligue dans nos contrées. Le Poitou, comme le comté Nantais, était, à cette époque, en proie à la plus profonde anarchie. Nantes appartenait à la Ligue ; mais Clisson et Montaigu étaient restés fidèles au Roi, et, tandis que les troupes du duc de Mercœur désolaient les campagnes par leurs fréquentes incursions, les capitaines huguenots savaient leur opposer dans maintes rencontres des compagnies avec lesquelles elles devaient compter.

Parmi ces derniers, l'un des plus vaillants était, sans contredit, Pierre Perrin, seigneur de La Courbejollière.

PORTRAIT DE M. GASTON LE MAINS[1].

Descendant d'Arthur Perrin, mentionné parmi les nobles de la paroisse de Sainte-Lumine de Clisson, lors des réformations de 1475 et de 1513[2], il était fils de messire René Perrin, seigneur de La Courbejollière et de La Vivancière, mort à la Rochelle des suites des blessures reçues par lui à la bataille de Bassac, où fut tué le prince de Condé, et de demoiselle Jeanne Jaillard, tous les deux fervents calvinistes[3]. Il avait épousé, le 15 janvier 1581, demoiselle Esther Mesnard, fille de haut et puissant seigneur François Mesnard et de demoiselle Jacquemine de Beauveau[4]. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il avait été nourri comme page en la Maison du Roi et était entré à son service, dès que son âge lui avait permis de porter les armes. Sa bravoure et son habileté n'avaient point tardé à lui mériter la confiance du monarque et de ses lieutenants. Successivement capitaine d'une compagnie de cheveau-légers, sous les ordres de M. le marquis de Bellisle, puis d'une compagnie d'arquebusiers à cheval sous l'autorité des princes de Conty et de La Trémoïlle et du sire d'Avaugour[5], il avait assisté au siège de Montmorillon, où un coup d'arquebusade le laissa grièvement blessé, puis au siège de Montaigu, prise et rasée par les ligueurs, le 16 mai 1587, à ceux de Beaupréau, Brissac, La Seguinière, et aux engagements de Vallet, Liré et Mouzillon[6] où, à la tête de sa compagnie, il avait complètement battu les gens du parti de l'Union[7]. Enfin, le 2 août 1588, chargé par le Roi du commandement de l'avant-garde de son armée, il avait réussi à défaire, *en sa présence,* au pont de Monnières[8], les troupes du régiment de Jarzay et avait reçu dans la mêlée douze coups de piques dans le corps, grâce auxquels il avait dû se faire traiter pendant un mois chez un de ses voisins, messire François de Baye, écuyer, seigneur de La Danière, en Monnières[9].

Un tel courage et une fidélité aussi inébranlable à servir le Roi qui l'affectionnait d'une manière toute spéciale et le regardait à juste titre comme l'un de ses meilleurs capitaines, n'étaient point faits pour lui attirer les sympathies des Ligueurs, qui vengèrent sur son château les défaites réitérées qu'il leur avait fait essuyer. — Guidées par un traître, nommé Gilles Robin, qui, en 1587, avait déjà livré la ville de Montaigu aux Ligueurs et causé sa ruine, et qui, dans cette nouvelle circonstance, ne craignit pas de cautionner l'artillerie possédée à Nantes par le duc de Mercœur, pour le décider à la laisser sortir de la ville[10], les troupes de ce dernier, sous les ordres du sieur de Goulaine, son lieutenant, vinrent, en 1591, assiéger La Courbejollière et la ruiner à coups de canon. — « Il est chose certaine et véritable, dit une enquête de 1603[11], que Monsieur de Goulaine, lieutenant et commandant en l'armée de Monseigneur le duc de Mercœur, vint assiéger, en l'année 1591, la Maison noble de La Courbejollière, où il avait fait mener du canon, *sur le cautionnement du sieur Gilles Robin* ; laquelle maison fust prise, ruinée, pillée

[1] M. G. Le Mains avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine deux toiles dont *En Mer*.

[2] Archives de la famille Goguet de Boishéraud. — *Induction à la Réformation de 1669 pour le sieur Perrin de La Courbejollière.* — Arthur Perrin, seigneur de La Courbejollière, avait marié, le 17 décembre 1517, sa fille, Jehanne Perrin de La Courbejollière, à Guillaume de Lisle, seigneur de La Cormeraye en Monnières. Le manoir ou château de La Cormeraye, vieux logis du XV[e] siècle, carrément entouré de douves, avait été donné à Julien de Lisle, père dudit Guillaume, par la duchesse Anne, et cette donation, datée du 5 avril 1489, était faite « en récompense des bons et agréables services rendus par Julien de Lisle, tant au feu duc François II, qu'à la duchesse. »

[3] Archives de la famille Goguet de Boishéraud. — *Enquête pour les enffans mineurs de deffunct Pierre Perrin, seigneur de La Courbejollière, deffendeurs, contre maître Gilles Robin, étudiant en l'Université de Paris, demandeur en payement d'une indemnité pour les temps de prinsons faictes au temps passé es prisons de La Courbejollière, par feu Gilles Robin, son père. 1603.*

[4] *Ibidem. Enquête de 1603.*

[5] Haut et puissant seigneur messire Charles d'Avaugour, seigneur de Saffré, Kergroays, Vay, Le Bois-Rouaud, etc., fils de messire René d'Avaugour, seigneur de Saffré et Kergroays, et de Renée de Plouër, marié à demoiselle Renée de La Chapelle, dame de Machecoul et de La Roche-Giffart, mort en 1613.

[6] *Vallet*, chef-lieu de canton (Loire-Inf.). 5,316 habitants. — Mouzillon, commune dudit canton, 1,542 habitants.

[7] *Ibidem. Enquête de 1603.*

[8] *Monnières*, commune du canton de Clisson (Loire-Inf.) 1, 076 habitants.

[9] *Ibidem. Enquête de 1603.*

[10] *Ibidem. Enquête de 1603.*

[11] Voir *suprà*, note 2.

Digitized by Google

et en partie brûlée ; et fust laissé dans ladicte maison pour parachever la ruine d'icelle, d'autant que ledict sieur Perrin de La Courbejollière estoit serviteur du roi, le capitaine des Mortiers, lequel y demeura huit jours et fist brusler plusieurs lecttres et enseignements trouvés en abattant un pan de muraille et longère de la basse-cour, et même les bleds et aultres meubles ; et, en oultre, il est notoirement véritable que ledict sieur de La Courbejollière, veyant ne povoir résister à l'armée dudict sieur de Goulaine, qui lors estoit près d'aller à l'assaut, fust contrainct de sortir en plein jour l'espée à la main, à la teste de son armée, ce qu'il fist avec sept ou huict soldatz, desquels il fust tué deux : un, appelé des Moulins, et ung aultre serviteur d'un chirurgien, nommé Maistre Pierre Beaupréau, qui lors traitait ledict Perrin d'un coup d'arquebusade qu'il reçut dans les reins au siège de Montmorillon ; et furent faicts prisonniers, le nommé la Plante, et ung aultre appelé Pierre Girard, lequel comme domestique dudict sieur de La Courbejollière, avoit une valise sur son cheval en laquelle il y avait quelques deniers et grande quantité de papiers ; lesquels deux prisonniers furent emmenez à Nantes par les soldatz de l'Union. »

Mais, la ruine de son château et ses nombreuses blessures ne devaient point empêcher messire Pierre Perrin de guerroyer encore. Echappé presque miraculeusement à la mort qui l'attendait dans ce siège, il se remit aussitôt en campagne, fit le siège de Tiffauges avec le sieur de Malicorne, gouverneur du Poitou[1], et fut tué en 1597, au siège de la Flocellière, lors de l'expédition dirigée contre cette place par l'armée du sieur de Parabelle, dont il faisait alors partie[1].

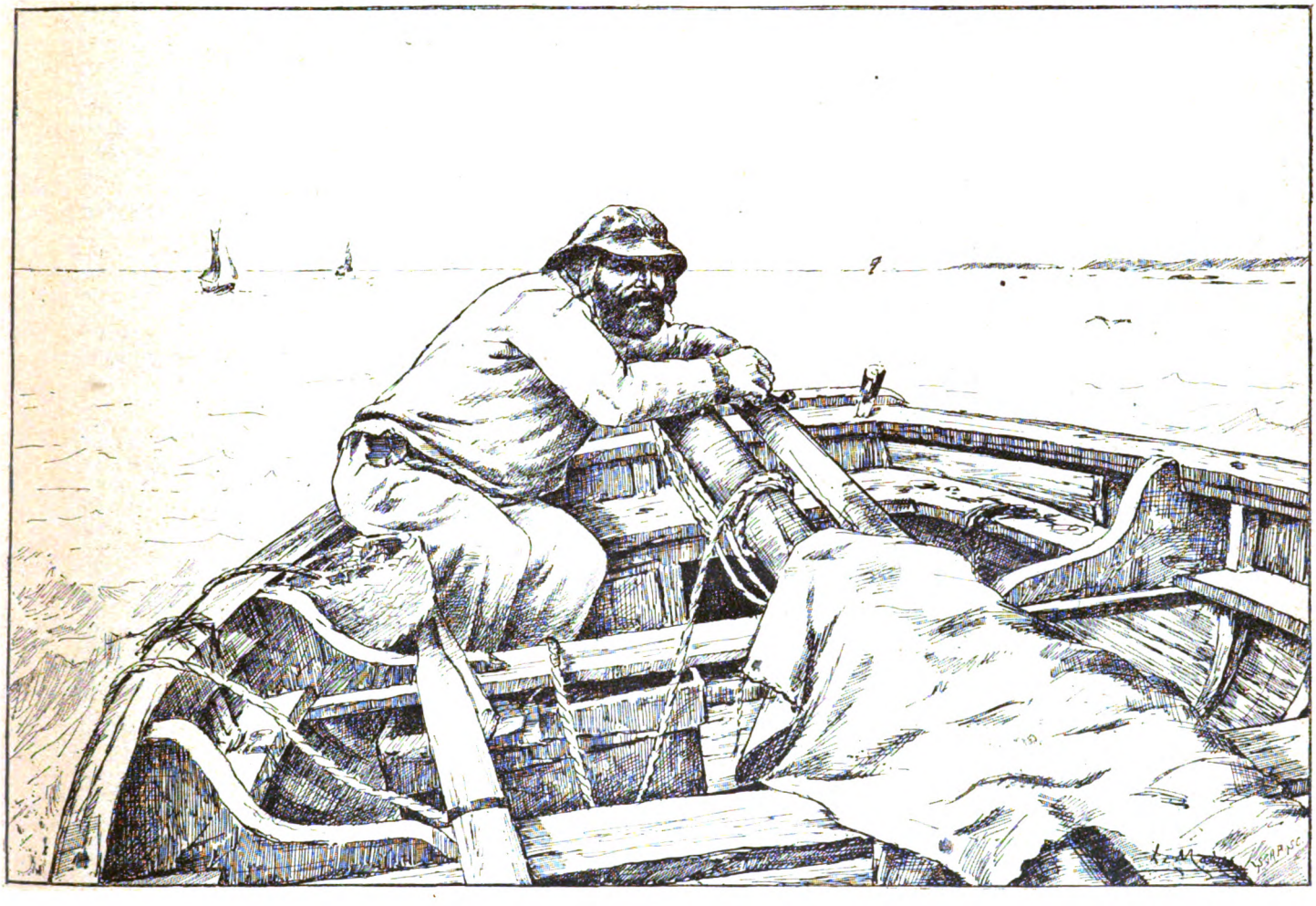

En mer, DESSIN DE M. GASTON LE MAINS, D'APRÈS SON TABLEAU.

Ainsi disparurent, à la fin du XVI[e] siècle, le manoir de La Courbejollière et son vaillant seigneur. Mais, nous nous trompons ; outre les ruines des anciennes fortifications, et le souvenir d'un valeureux guerrier, il reste encore quelque chose. Une curieuse cheminée de l'époque, échappée à la pioche et à l'incendie, vient nous révéler, aujourd'hui encore, les goûts artistiques des maitres de céans. Supportée par des colonnettes sculptées dans le granit, de fines moulures ornent

[1] Jean de Chourches, chevalier, seigneur de Malicorne, gouverneur du Poitou, marié à Renée Auvé, dame du Plessis-Bourré, en Anjou, veuve, en premières noces, de Magdelon de Brée, chevalier, seigneur de Perrault.

[1] *Ibidem. Enquête de 1603.*

Digitized by Google

toute sa partie supérieure et entourent de charmants médaillons avec portraits de l'époque, au milieu desquels se détache le glorieux écusson des Perrin de La Courbejollière : *D'argent au lion rampant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.* Nous croyons savoir que son heureux possesseur, M. S. de Boishéraud, si profondément artiste, a l'intention de restaurer d'une manière complète cet intéressant monument, légué par ses ancêtres; nous ne saurions trop l'y encourager.

R. DE L'ESTOURBEILLON.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Victor Havard. — *Poèmes bretons* tirés du *Barzas-Breiz*, préface par Jules Simon, 1 vol. in-18 par G. Boisson.

Librairie académique Perrin. — *Jean...* par Maxime Audouin, préface par Léon Séché, 1 vol. in-18. — *Cent ans de représentation bretonne*, 1re série, les États-Généraux et l'Assemblée constituante (1789-1791), 1 vol. in-8°, enrichi de reproductions de portraits du temps, par René Kerviler. — Prix : 4 fr.

Les *Barzas-Breiz* de M. de la Villemarqué sont une source inépuisable de poésie. Déjà M. Longuécand en avait tiré sa *Tour d'Armor*, et Mme Riom son *Merlin*. Voici que M. Boisson, directeur des postes à Dinan, vient d'en extraire toute une guirlande de poèmes d'une saveur particulière. Le volume s'ouvre par la légende de Lez-Breiz, divisée en sept chants. Elle est exquise, cette légende, et ceux qui la liront dans les vers harmonieux et faciles de M. Brisson, ne lui reprocheront pas de l'avoir embellie. Tout le monde ne comprend pas le breton comme M. Jules Simon. C'est un malheur, j'en conviens, mais c'est un malheur qui se répand chaque jour davantage et l'on ne peut pas empêcher les langues de mourir. Heureuses sont-elles encore quand elles trouvent des traducteurs et des interprètes de la force de M. Boisson. Je suis convaincu que M. de la Villemarqué aura lu les *Poèmes bretons* avec délices. Pour ma part, ils m'ont ravi, et je garde encore dans l'oreille la musique des stances de *Janik Skolan* de *Lez-Breiz*, d'*Héloïse et Abailard* et de la *Chanson de l'aire neuve*. Ecoutez, en voici quelques-unes :

Tous étaient allés fêter l'aire neuve
Et j'étais resté — quelle dure épreuve! —
Et j'étais resté seul à la maison.
Ma besogne fut alors bientôt faite.
Pouvais-je manquer si joyeuse fête?
Sonne, sonne encor! cloche de Nizon!
Sonne, cloche de Nizon!

Des jeunes garçons et des jeunes filles,
Tous gais compagnons et toutes gentilles,
On en rencontrait sur l'aire à foison!
Les ménétriers sonnaient avec rage.
Rien que de les voir ça vous encourage.
Sonne, sonne encor! cloche de Nizon!
Sonne, cloche de Nizon!

Mais ce soir je n'ai que des yeux pour elle.
Eveillée autant qu'une tourterelle,
A peine ses pieds touchent le gazon.
Ses yeux sont brillants comme la rosée
Sur l'épine blanche au matin posée.
Sonne, sonne encor! cloche de Nizon!
Sonne, cloche de Nizon!

. . . . . .

M. Boisson manie également bien les ternaires, — ce qui prouve qu'il est rompu au métier et qu'il sait occuper ses loisirs. Qui donc disait que l'administration et la poésie ne pouvaient faire bon ménage!...

M. Maxime Audouin vient de réunir sous le titre de *Jean* une douzaine de nouvelles qui ont paru, les unes dans le supplément du *Petit Journal* et de la *Lanterne*, les autres dans la *Revue*. La plus importante est celle qui a donné son nom au volume. Voici la préface que M. Léon Séché a écrite pour ce joli petit livre.

Vous n'attendez pas de moi, mon cher ami, que je fasse un éloge démesuré de votre livre et que je le présente au public comme un chef-d'œuvre. Je croirais vous manquer de respect en vous servant de barnum. Les talents sérieux comme le vôtre ont horreur du charlatanisme, et c'est faire œuvre de charlatan, que d'arrêter les passants devant un livre et de leur dire, comme autrefois le père « *La Réclame* » à la porte du *Nouveau Journal* : Ne partez pas sans le lire, il est plein de nouvelles.

Votre livre aussi est plein de nouvelles, mais d'un autre genre que celles qu'on débite couramment dans la littérature contemporaine. Il y en a de gaies, il y en a de tristes, il y en a d'humoristiques, toutes sont profondément honnêtes : c'est même par là que votre *Jean* me plait.

Je ne vous promets pas cependant qu'il s'enlèvera par mille comme les romans naturalistes. Qu'importe, d'ailleurs ? L'essentiel est qu'il fasse son petit bonhomme de chemin et que, sans scandaliser personne, il entre discrètement dans les familles.

Il viendra un jour, mon ami, et ce jour est plus près qu'on ne pense, où le public français rougira des livres malsains qu'on lui a donnés en pâture sous la République naturaliste. L'estomac le plus robuste se fatigue assez vite des viandes faisandées, et le palais brûlé par le piment et les épices, éprouve un réel plaisir au contact d'une nourriture rafraichissante. Il en est de même des jouissances intellectuelles. C'est ce qu'avait très bien compris M. Ludovic Halévy dont vous connaissez les péchés de jeunesse au théâtre. La réaction contre l'école de Médan a commencé de se faire sentir, à partir de l'*Abbé Constantin* ; elle s'est accentuée depuis dans des œuvres charmantes, et voilà que M. Zola lui-même, pour un motif ou pour un autre, vient d'accoucher d'un livre presque chaste. Souhaitons qu'il ait enfin trouvé son chemin de Damas et que ses élèves le suivent!

En attendant, nous pouvons nous rendre cette justice, nous autres Bretons, qu'aucun de nous n'a sacrifié au faux dieu du naturalisme et que nous avons gardé, sous l'avalanche des documents humains, nos belles qualités natives. On peut se battre les flancs autour de nous pour découvrir de nouvelles formules, nous demeurons, envers et contre tout, fidèles au génie de notre race. L'art pour l'art ne nous dit absolument rien, les longues descriptions nous ennuient, nous aimons la simplicité de la forme littéraire et nous mettons une sorte de coquetterie à rendre notre pensée dans un style limpide.

Votre livre continue la tradition et je vous en félicite, car bon sang ne ment point. Inutile de vous dire que le chapitre qui a mes préférences est celui de *Jean*. Vous l'aviez d'abord baptisé : le *Bâtard* mais réflexion faite, pour ne pas effaroucher le lecteur pudibond, vous lui avez donné le nom de votre héros. J'en aurais fait autant à votre place. Il y a des titres qui font la fortune d'un livre. Je ne vois pas ce que le *Bâtard*, aurait ajouté au succès du vôtre. D'abord il a déjà servi d'enseigne à une pièce de théâtre, et puis il sonne mal aux oreilles honnêtes. Prenons garde à nos étiquettes, elles ne font pas toujours passer la marchandise.

Votre *Jean* appartient donc à la grande famille des misérables qui entrent dans la vie par la porte de derrière et qui expient toute leur existence la faute maternelle. Son histoire est lamentable et bien faite pour inspirer la pitié. Il a pour mère une femme issue d'une famille noble qu'une faillite a ruinée du soir

Digitized by Google

au matin. Violée, puis abandonnée par l'homme qui l'avait demandée en mariage — avant la faillite, orpheline de père et de mère, Mlle d'Amblecourt se réfugie dans le travail et se dévoue tout entière à l'éducation de son fils. Pendant longtemps on la croit veuve dans le pays vendéen où elle est allée cacher sa honte. Comme elle porte un grand nom et qu'elle est très distinguée de sa personne, elle inspire confiance et réussit à se procurer des leçons. C'est avec cela qu'elle vit pendant de longues années. Elle a mis son fils au collège, il travaille bien, elle parait heureuse, quand tout à coup une circonstance inattendue vient dévoiler le mystère de sa vie : on lui a demandé l'extrait de naissance de Jean. Et voilà la pauvre femme obligée de quitter le Bocage où tout le monde lui a tourné le dos du jour au lendemain. Il a bien fallu qu'elle dise la vérité à son fils. Mais il aime trop sa mère pour avoir seulement la pensée de lui faire un reproche. N'est-elle pas déjà assez punie ? A partir de ce jour-là elle lui devient plus chère encore. Comme elle ne peut plus travailler, il prend son courage à deux mains et se fait pion. De pion il passe professeur après toutes sortes de misères et d'avanies noblement supportées. Enfin au moment où il va mettre le comble au bonheur de sa mère en épousant une jeune fille qu'il aime, le père de sa future, mal renseigné par un jaloux, s'imagine qu'il a affaire au fils d'une aventurière et signifie son congé en plein salon, devant toute la famille assemblée, à Madame d'Amblecourt qui, rouge de honte et suffoquée par la douleur, tombe comme une masse, frappée d'apoplexie.

Telle est l'histoire de *Jean*. Vous nous l'avez très bien contée et sans longueurs — ce qui est un charme de plus. La fin seule est peut-être un peu trop mélodramatique, vous auriez pu vous dispenser de faire intervenir au lit de mort de Madame d'Amblecourt l'homme fatal qui l'avait séduite et déshonorée. Mais, je vous comprends, vous avez voulu que le drame finit par une leçon et que le lecteur s'écriât, en fermant le livre : « Pauvre femme ! pauvre jeune homme ! quand donc autorisera-t-on la recherche de la paternité ? »

Le roman de Jean d'Amblecourt, n'est, en effet, qu'un plaidoyer en faveur des enfants naturels, et je reconnais que vous l'avez soutenu avec beaucoup d'éloquence. Vous auriez cause gagnée au Palais. Mais la recherche de la paternité n'est pas une question aussi simple qu'elle en a l'air ; elle est au contraire très compliquée et très complexe, et c'est pourquoi nous ne sommes pas près ne l'avoir résolue. Il y a belle lurette que Dumas fils l'a portée au théâtre et défendue la plume à la main A-t-elle fait un pas décisif sur le terrain juridique, depuis le *Fils naturel* ? Non. Les cours d'assises qui subissent l'influence des courants d'opinion ont bien acquitté des bâtards qui avaient mis le feu chez leurs pères ou les avaient envoyés dans l'autre monde, mais ces acquittements n'ont pas avancé d'une ligne les affaires de ces bâtards. Ils sont restés des sans-nom et sans-le-sou comme devant, et la recherche de la paternité continue à demeurer interdite. Pourquoi ? parce que le législateur a conscience que le jour où elle serait permise, les colonnes du foyer domestique s'écrouleraient. La loi sur le divorce les a déjà fortement ébranlées.

Hé, pardieu, je suis de votre avis, c'est une iniquité que cent ans après la Révolution française, les droits de la femme soient surbordonnés en tout et pour tout aux droits de l'homme, j'allais dire à son caprice. C'est une monstruosité qu'un homme ait le droit de faire un enfant à une fille honnête et de les planter là tous les deux, quand la satiété est venue. C'est une injustice révoltante que le fils naturel n'ait pas devant la loi militaire et la loi d'hérédité les mêmes droits que le fils légitime ; que, par exemple, quand il tire au sort, il ne soit pas traité sur le même pied que le fils de veuve, et qu'après la mort de sa mère, il ne puisse dire en fermant sa porte : Et maintenant tout est à moi !...

Oui tout cela est vexatoire, injuste, monstrueux. Oui tout cela blesse nos sentiments d'humanité, d'égalité. Mais le code est plein de ces injustices ; mais quand on pénètre, de sang froid, au fond des choses, quand on réfléchit aux conséquences qu'entrainerait la recherche de la paternité (je laisse de côté le chantage, je n'envisage ici que le cas de la fille-mère séduite et demeurée honnête) on s'aperçoit que le remède serait la plupart du temps pire que le mal.

Si l'homme qui a débauché la femme était toujours libre, s'il ne s'était pas construit un foyer avant ou après cette union de passage, s'il n'avait pas une femme et des enfants légitimes, la recherche de la paternité se comprendrait, s'imposerait. Mais il est bien rare que les séducteurs restent célibataires. Après avoir fait leurs preuves dans des amours irrégulières et fugitives, ils font une fin, comme ils disent, ils entrent en ménage. Les voilà mariés. Ils en ont gros sur la consience, je vous l'accorde, mais leurs femmes et leurs enfants légitimes ne sont pas responsables de leurs écarts de conduite, de leurs fautes de jeunesse. Pourquoi voulez-vous qu'ils en portent la peine! Jalouse comme le sont toutes les femmes aimantes, la femme mariée n'aurait plus d'estime ni d'amour pour son mari du jour où elle apprendrait qu'il en a aimé une autre et qu'il a un enfant naturel qui court les rues. La paix s'envolerait du ménage avec les illusions perdues, si bien que vous auriez fait deux malheureuses au lieu d'une. Est-ce là ce que vous voulez ?

Qu'on ne s'y trompe pas, la recherche de la paternité c'est une prime au divorce, c'est la ruine de la famille. J'ajouterai que c'est une ruine que ne saurait compenser aucun avantage, car je ne suppose pas que la loi puisse forcer un homme à donner son nom à un enfant naturel, encore moins à lui ouvrir toutes grandes les portes de sa famille légitime. L'enfant naturel sera donc toujours, quoi qu'on fasse, une sorte de paria. Ce n'est pas une raison, certes, pour refuser d'améliorer son sort dans la mesure du possible. Au contraire. Je suis d'avis qu'on lui accorde les mêmes bénéfices qu'au fils de veuve. Ces bénéfices ne coûtent rien à la société et sont de nature à désarmer la trop juste colère du bâtard. Dès lors que tarde-t-on à les consacrer par une loi réparatrice ? Le Sénat, sur la proposition de M. Berthelot, a consenti naguère, non sans se faire tirer l'oreille, à assimiler devant la conscription le fils naturel au fils de veuve, c'est-à-dire qu'à dater de la promulgation de la loi, il sera exempté lui aussi du service militaire en temps de paix. C'est à merveille, mais la loi n'est pas votée et fera plus d'une fois encore la navette entre la Chambre et le Sénat. Quand elle sera promulguée, il restera au Parlement à régulariser la situation de l'enfant naturel en matière d'héritage Après quoi le code n'aura plus rien à se reprocher.

Car en cela, comme en tout, il convient de ne pas tomber dans l'exagération. Tout n'est pas que malheur dans la vie du bâtard. Ce que la société ne fait pas pour lui, le hasard, ou, si vous aimez mieux la Providence se charge souvent de le faire et bien mieux que la société. De là sans doute le proverbe : Chance de bâtard ! Est-ce à dire que ce soit une chance d'être l'enfant de trente-six pères et d'une mère qui la plupart du temps n'a pour gagne-pain que ses dix doigts ? A Dieu ne plaise ! mais il est certain que l'histoire de France est pleine de bâtards qui ont occupé les plus hautes fonctions dans l'armée, dans la magistrature et dans le clergé. Oui, dans le clergé. Je ne voudrais pas faire ici de personnalité, mais chacun sait que Mgr Dupanloup était un enfant naturel et que ses lettres de bâtardise ne furent pas étrangères à son élévation à l'épiscopat. Loin de rougir de sa naissance irrégulière, l'évêque d'Orléans en tirait une sorte de fierté. Il avait pour sa mère un véritable culte, et l'avait installée chez lui quand il dirigeait le petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ceux qui l'ont connue disent qu'elle était l'âme et comme le bon ange de cette grande maison. Qu'en conclure ? tout simplement ceci : que la femme abandonnée puise dans son amour maternel une force extraordinaire et que, lorsqu'elle est honnête, pour se réhabiliter aux yeux du monde, elle fait des prodiges. J'en ai vu qui travaillaient nuit et jour pour payer la pension de leur fils et qui n'acceptèrent jamais un sou de personne. Elles avaient fauté par excès d'amour, il leur semblait qu'elles rachetaient leur faute en

Digitized by Google

se faisant les bourreaux de leur corps. Et il fallait voir comme elles passaient fières ? et dignes à côté de l'homme qui avait abusé d'elles ! On aurait juré qu'elles ne le connaissaient ni d'Eve ni d'Adam. Je me souviens qu'un jour un de ces séducteurs offrit à son ancienne maitresse de se charger de l'éducation de leur enfant, à la condition qu'elle n'aurait plus aucun droit sur lui. Cette femme n'était pourtant qu'une malheureuse ouvrière à la journée. Elle lui répondit : « Je ne sais pas qui vous êtes pour oser me faire une pareille proposition. Gardez-votre argent, je garde mon fils. »

Vous me direz peut-être que ce sont là des exceptions. Pas du tout, les faits que je vous cite ne sont pas si rares. Ils prouvent jusqu'à l'évidence que l'homme est avant tout le fils de la femme, comme dit la Bible et que le bâtard qui réussit doit les trois quarts de sa chance à sa mère.

Telles sont, mon cher ami, les réflexions que m'a suggérées la lecture de votre livre Croyez-moi, tant qu'il y aura de par le monde des Madame d'Amblecourt, la recherche de la paternité ne sera qu'un joli sujet de conversation.

LÉON SÉCHÉ.

Paris, ce 19 novembre 1888.

—

M. René Kerviler vient de publier la première série des très intéressantes notices qu'il donne depuis deux ans à la *Revue*, sous le titre : *Cent ans de représentation bretonne*. Ce fascicule, consacré aux députés des États Généraux et de l'Assemblée constituante, ne contient pas moins de 101 notices et de 40 portraits gravés. En voici la dédicace :

A
la plus grande gloire
de la Bretagne
je dédie
en fils dévoué
ces notices.

Le 2e fascicule consacré à la Législative paraitra vers la fin de l'année.

UN BIBLIOPHILE.

P.-S. — Dans le prochain numéro de la *Revue*, nous rendrons compte de *Lux et vita*, joli petit volume de sonnets du comte Achille du Clésieux vendu au profit des écoles libres et publié chez MM. Prudhomme, libraires de Saint-Brieuc.

LETTRES ET ART

—

Les Concerts populaires d'Angers. – Nous sommes heureux d'apprendre que, dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal d'Angers a voté une subvention de 8000 francs à l'Association artistique des concerts populaires.

Molière à Saumur. — On lit dans la dernière livraison de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux :*

La curieuse pièce administrative que nous publions peut se passer de commentaires. L'original nous a été gracieusement donné par M. Félix Delhasse, à qui nous tenons à en exprimer toute notre reconnaissance.

L. F.

N° 1898. — *Le Maire de la ville de Saumur à Mr Garnier, directeur des spectacles, à Saumur.*

Ce 6 septembre 1815.

Monsieur,

J'étais hier soir à la représentation que vous avez donnée de l'*Ecole des Femmes*, de Molière. Tout en rendant justice au mérite de cet auteur, je vous prie d'extraire pendant votre séjour dans cette ville, de votre répertoire les pièces soit de lui, soit d'autres, qui seraient dans le même style.

Vous ne devez pas être surpris, donnant des pièces semblables, de ne pas voir beaucoup de dames, puisque, dans ces cas-là, celles qui s'y trouvent voudraient ne pas y être.

J'ai l'honneur de vous saluer.

N. HY MAYAUD, *maire.*

Châteaubriand tonsuré. — Châteaubriand raconte, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, qu'il avait eu, dès sa première jeunesse, l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. En compulsant un registre de l'ancien évêché de Saint-Malo, M. le chanoine Guillotin de Corson y a trouvé par hasard les lettres de tonsure du grand écrivain. Voici la traduction qu'il en donne dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

Gabriel Courtois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo, etc. Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais, notre cher fils noble François-Auguste-René de Châteaubriand, fils de René-Auguste et de dame Apostoline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse, laïque de la ville et paroisse de Saint-Malo, procréé de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.

Donné à Saint-Malo sous notre seing et notre sceau et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur mil sept cent cent quatre-vingt-huit, le seizième jour de décembre.

Signé : † G., *évêque di Saint-Malo.*

Par mandement,
MET, *secrétaire.*

Le comte Thoinnet de la Turmelière. — L'ancien secrétaire particulier de M. le comte Thoinnet de la Turmelière vient de lui consacrer une très intéressante notice, éditée avec grand luxe par la maison Berger-Levrault, de Nancy. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

ERRATUM.

Dans notre livraison du 1er février, *Lettres de Saint-Brieuc*, lire : le *patriotisme dans l'art* au lieu de la *politique*, et *Hierapolis*, au lieu de *Hieropolis*.

Le gérant : RENÉ LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 7 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 1er MARS 1889

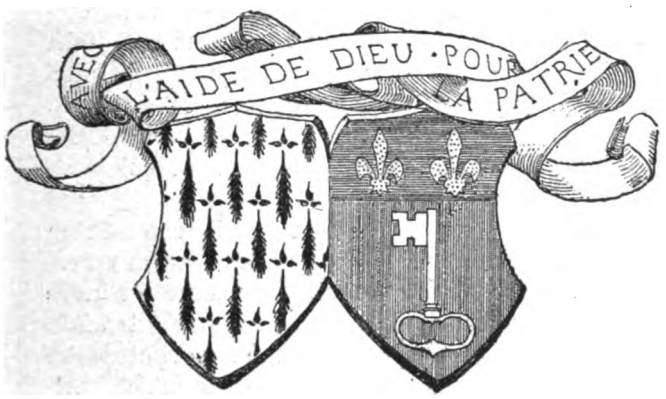

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

ZACHARIE ASTRUC[1]

Nous avons laissé Zacharie Astruc en admiration devant l'œuvre sculpturale de Berruguète. Nous le retrouvons dans la cathédrale de Tolède en train de copier le chef-d'œuvre d'Alonso Cano. Peut-être ce nom ne vous dit-il rien ; Alonso Cano est si peu connu dans notre pays de France[2]. Mais vous avez tous vu à la vitrine des mouleurs, dans les ateliers de peintres, chez les amateurs et les artistes, la statuette blanche ou polychrome représentant saint François d'Assise debout, le corps serré dans son froc rapiécé comme une lame dans son fourreau, les mains croisées dans les manches à la hauteur de la ceinture, la tête encapuchonnée, les yeux levés au ciel et comme en extase..... Eh bien, cette statuette du « Séraphique » est précisément le chef-d'œuvre d'Alonso Cano, et c'est Zacharie Astruc qui eut l'insigne honneur de la copier pour la première fois et de la révéler à la France.

Car notre statuaire angevin n'est pas de ces voyageurs qui s'en reviennent la tête farcie des merveilles qu'ils ont vues et disent à ceux qui les écoutent : Si vous n'y croyez pas, allez y voir ! Comme tout homme qui a la passion du beau, il était allé en Espagne pour y chercher des sensations nouvelles et pour les communiquer ensuite au public. Il savait que l'art espagnol avait eu dans Murillo son Raphaël, mais il ignorait qu'il avait eu aussi dans Alonso Cano son Michel-Ange. Du jour où le saint François d'Assise lui apparut, il se dit que c'était un crime de tenir enfermé un pareil chef-d'œuvre sous les quatorze serrures du trésor de la cathédrale de Tolède, et il n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu, des chanoines qui en ont la garde, la permission d'en faire une copie.

Je ne vous raconterai pas l'histoire de ses négociations à ce sujet, ce serait trop long, et je ne veux pas défloror son *Roman de saint François*. Mais vous aurez une idée des obstacles qu'il eut à surmonter quand je vous aurai dit que depuis dix ans personne, pas même la marquise de Bouillé, femme de notre ancien ambassadeur en Espagne, pas même l'Empereur du Brésil, n'avait été admis à voir la célèbre statue. Jusqu'en 1861, on pouvait l'admirer librement dans la grande sacristie, sur un autel de marbre, au bas du tableau du Greco, le *Jésus capturé*. Elle y était exposée à la dévotion des fidèles et des artistes. Mais à la suite d'un vol considérable commis sur le trésor de la cathédrale — un des plus riches de la chrétienté — le *saint François d'Assise* fut mis sous

[1] Voir la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

[2] Alonso Cano, né en 1601 à Grenade, mort en 1667, était peintre, sculpteur, architecte. Dans ces trois ordres d'idées, il a produit des ouvrages admirables.

Il débuta dans sa ville natale par un duel avec le peintre Sébastien Elano qu'il blessa grièvement et se sauva à Madrid où il fut présenté à Philippe IV par Velasquez qui a peint, d'après lui, un portrait célèbre.

C'est là que se place un drame unique en son genre. Il était marié. Il trouva un jour sa femme assassinée dans son lit. Accusé du crime, Alonso réussit cependant à prouver son innocence au moyen d'une mèche de cheveux roux trouvée dans la main crispée de la victime. Heureusement pour lui, Cano était brun, et les cheveux roux se rapportaient à la tête de son domestique.

Celui-ci prétendit avoir été poussé au meurtre. Cano, fut malgré ses hautes protections, saisi par le Saint-Office et mis à la torture ; il eut les jambes brisées.

Il était bon et charitable. Quand il n'avait pas d'argent dans ses poches, il donnait aux pauvres des dessins en leur indiquant les marchands qui les leur achèteraient. Chose curieuse, quoiqu'il eût passé presque toute sa vie dans les cloîtres et les cathédrales, lorsqu'il mourut il éloigna le crucifix, qu'on approchait de lui. Mais ce n'était point par irréligion : le crucifix était d'un travail trop grossier : « Remportez-le, dit-il, d'une voix éteinte, *j'ai mieux que cela dans la tête.*

Digitized by Google

verre et relégué dans un lieu impénétrable et sûr, au fond d'une sacristie bardée d'airain, dite Chapelle de la Tour.

Zacharie Astruc obtint l'autorisation de voir et de copier le chef-d'œuvre d'Alonso Cano, mais ce fut à la condition qu'il travaillerait sous les yeux de deux surveillants. L'un d'eux était un jeune prêtre du nom de Natalis Moraleda, auquel il a dédié une des pages les plus émues de son *Généralife* ; l'autre était le portier ordinaire du couvent.

« Heureux jours !.. s'écrie-t-il, dans leur rayonnement je confonds la pénétrante sensation des souffrances supportées, des inquiétudes sans nombre inséparables d'un difficile travail. Ils ont une auréole nouvelle sur le visage de cette Tolède monumentale toujours présente à mes yeux au sommet du plus grandiose horizon.

« Et quel silence là-bas, tout au fond de cette glorieuse sacristie! Mes outils faisaient peu de bruit, — la terre glaise n'est pas bruyante. — Mon gardien priait beaucoup; sa prière volait dans la salle, à peine saisissable comme un bourdonnement d'insecte. A peine, aussi, entendait-on, au dehors la voix de l'hiver; mais on était là profondément sous le charme d'une harmonie en quelque sorte céleste; quelque chose frémissait dans l'air de doux, de tendre — impression rythmée — l'effet rêvé et presque éthéré du *Divertissement hongrois* de Schubert qui n'est que le chant de l'idéal, une sorte de parole de l'âme. »

Comme l'indique ce fragment de livre, c'est pendant l'hiver (de 1872) que Zacharie Astruc fit sa copie. Deux ans après, en janvier 1874 elle fut exposée à Paris, chez Christofle, d'abord, ensuite au palais des Champs-Elysées. Je venais de faire un voyage en Italie, et je m'étais installé provisoirement à Nantes. J'entends encore l'écho lointain de l'enthousiasme qui éclata dans la presse parisienne lors de l'apparition du *Saint François*. Jamais concert d'éloges ne fut plus unanime, jamais artiste ne fut plus fêté, plus acclamé. Consultez la collection des articles parus alors sous la signature des écrivains les plus autorisés : on dirait, suivant l'expression de M. Armand Silvestre, les lettres de noblesse et de naturalisation tout ensemble de l'immortelle statue d'Alonso Cano. « C'est grand et naïf à vous rendre catholique », s'écriait Dumas fils. « C'est deux fois un chef-d'œuvre, écrivait M. Barbey d'Aurevilly, car ce chef-d'œuvre de la copie s'ajoute au chef-d'œuvre du modèle. Cano est le Michel-Ange de l'Espagne et M. Zacharie Astruc a recommencé le tour de force de Sigalon. On se rappelle cette fameuse copie du *Jugement dernier* qui suivra dans l'immortalité son modèle... Eh bien! on ne parlera pas non plus de Cano, désormais, sans parler de la copie de Zacharie Astruc. » M. Edouard Drumont disait de son côté dans le *Bien Public* : « La statue d'Alonso Cano est la dernière œuvre de la sculpture chrétienne par la date, et c'en est peut-être la première par le mérite. C'est l'effort prodigieux d'une école artistique qui va disparaître et qui se résume dans un chef-d'œuvre impérissable. Au moyen-âge, les Papes avaient ordonné de cacher une merveilleuse statue grecque si parfaite et si belle, si admirable par la pureté des formes, que les Romains allaient l'embrasser en cachette. Il semble que la statue d'Alonso Cano soit elle aussi une manifestation suprême d'une beauté différente. La statue mystérieuse de Rome, qu'on voilait comme une Isis, symbolisait à elle seule l'art païen et le révélait à ceux qui ne s'en doutaient même pas. Il ne resterait au monde que le *saint François d'Assise* d'Alonso Cano qu'on comprendrait la sainteté et qu'on retrouverait l'art chrétien. »

Il est certain qu'on ne peut regarder cette statue sans se sentir envahi par un grand sentiment religieux. Nulle parole humaine ne saurait rendre l'impression que donne ce visage émacié, transfiguré en quelque sorte par une lumière surnaturelle. Nul langage ne saurait décrire cette bouche entr'ouverte par l'extase, traduire l'expression de ces yeux élevés vers le ciel, qui aperçoivent les régions d'au-delà, et qui, à n'en pas douter, contemplent quelque vision que nous ne distinguons pas.... On se trouve en présence d'un corps que l'âme n'habite plus que par intervalles, et dont il ne reste plus que ce qu'il faut pour que cet homme ne soit pas un ange.

La légende de saint François a inspiré bien des artistes ; M. Luc-Olivier Merson, par exemple, qui possède à un si rare degré l'art de poétiser les choses du passé, nous a représenté, dans une toile charmante, celui que l'Eglise a nommé le Séraphique prêchant le loup d'Agubbio. Mais aucun peintre ou sculpteur n'est parvenu comme Alonso Cano à nous donner le sentiment du divin.

Une telle œuvre aurait dû faire la fortune de celui qui l'a traduite et popularisée. Mais Zacharie Astruc, cela soit dit à son honneur, n'a pas le sens de l'argent, et ce sont les frélons qui ont mangé une fois encore le miel de cette abeille. En quittant l'Espagne, notre statuaire écrivait à son ami Natalis Moraleda qu'il allait se perdre de nouveau dans le va-et-vient des hommes, « foire compacte où sa *politesse naturelle et sa bonne foi le laissent toujours dupé.* » Cela prouve qu'il se connaît et qu'il n'a jamais travaillé que pour la gloire. Que voulez-vous? on ne peut pas tout avoir en ce monde : heureux ceux qui ont des ailes pour s'élever au-dessus des matérialités de la vie! C'est généralement le lot des poètes, et si je vous ai dit que chez Zacharie Astruc le poète avait survécu à toutes les transformations de son esprit universel. Comme les grands artistes espagnols

Digitized by Google

qu'il a célébrés, la plume ou l'ébauchoir à la main, il a touché à tout et n'en est pas plus riche. Ses amis, ses camarades de jeunesse, sont arrivés aux honneurs et à la fortune, lui n'est arrivé à rien. J'en ai honte quand je regarde son bagage d'écrivain, de peintre et de sculpteur. Car il est cela tour à tour, je devrais dire tout ensemble.

Poète, vous le connaîtrez à fond quand il aura publié ses *Alhambras* et son *Collier d'hirondelles*[1].

Ecrivain, je vous conseille pour le juger, de lire ses *14 stations au Salon*, son *Romancero de l'Escorial* et son dernier né *les Dieux en voyage*.

Peintre, il n'est personne qui n'ait admiré au Palais de l'Industrie ou à l'Exposition bretonne-angevine, ses aquarelles de fleurs si vivantes, si fraîches, si neuves.

[1] Voici, à titre d'échantillon, deux romances tirées des *Alhambras*.

ROMANCE MAURE
DE FATMÉ.

I

Tous les oiseaux réunis
Dorment dans leurs nids,
Moi seul je veille
Dans le jardin, clos en bas
De myrtes et de lilas
Riante merveille.

II

J'entends courir au bassin,
Ruche ou fol essaim
La source d'eau vive ;
Comme elle je voudrais fuir,
Et je ne sais que languir,
Colombe craintive.

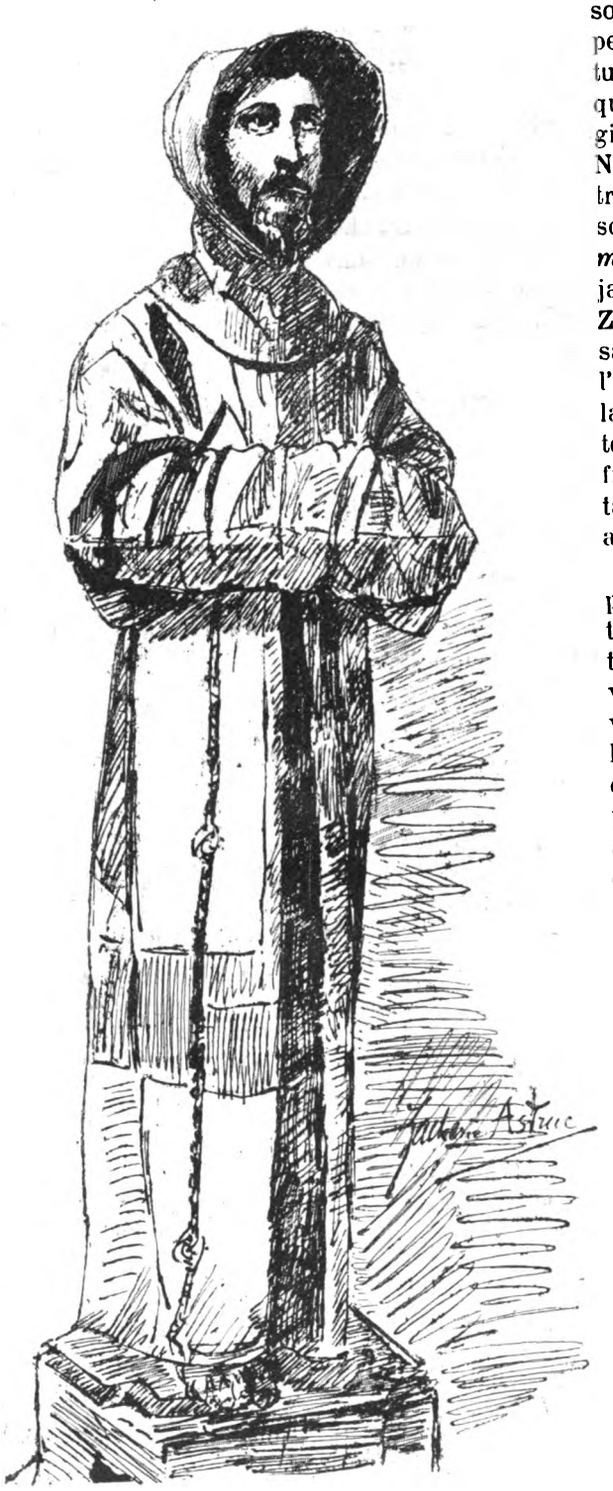

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
Statue d'Alonzo Cano
Croquis de Zacharie Astruc

Sculpteur, il a brisé les vieux moules et ne s'est préoccupé que d'une chose : pétrir en quelque sorte l'âme moderne. On peut critiquer sa sculpture, on ne peut nier qu'elle soit parlante, originale et personnelle. N'est-ce pas une pure trouvaille que l'idée de son *petit marchand de masques* qui décore le jardin du Luxembourg ? Zacharie Astruc me disait naguère qu'il avait l'intention de continuer la série des masques contemporains et de les offrir ensuite à sa ville natale pour faire pendant aux médaillons de David.

Voilà une pensée pieuse et qui devrait attirer au généreux sculpteur les faveurs de la ville d'Angers. Mieux vaut tard que jamais, dit le proverbe. Si elle n'a encore rien fait pour lui, peut-être serait-elle bien aise de saisir l'occasion de lui être agréable. En ce cas je me permettrai de lui signaler une œuvre d'Astruc qu'elle pourrait avoir à bon compte. Il y a deux ou trois ans l'Etat achetait au Salon sa belle

III

Sur mon laurier favori,
Un oiseau chéri,
Le rossignol chante :
Je le croyais endormi,
De ma peine il est ami,
Sa voix est touchante.

IV

L'air fraîchit... Comptons encor
Les grains d'ambre et d'or
De mon collier rare...
Pas un seul bruit de bouquet,
Pas un seul soupir coquet,
Pas une guitare...

Digitized by Google

statue de *Hamlet*, qui n'est autre que le portrait de Mounet-Sully.

Depuis lors, cette statue est reléguée dans les magasins, et c'est en vain que Zacharie Astruc demande pour elle les honneurs du marbre. Le ministère des Beaux-Arts répond qu'il n'a pas d'argent. Pourquoi la ville d'Angers n'offrirait elle pas de prendre la moitié des frais à sa charge ? Je crois savoir que l'Etat accepterait volontiers cette proposition et qu'il se déferait avec plaisir de cet *Hamlet* original au profit du théâtre d'Angers. Certes, il y serait bien dans son cadre, et je vois d'ici les belles Angevines sourire, à l'entrée du vestibule, au héros shakespearien qui les regarderait passer derrière son éventail entr'ouvert !

LÉON SÉCHÉ.

V

Le vieux calife est jaloux :
Si mes yeux sont doux
Il est implacable...
Dieu soit loué ! — je crois voir
Mon amour, l'esclave noir,
L'eunuque adorable !...

LA MANTILLE D'ÉCUME

ROMANCE EN MER

Au déclin du jour, les gais matelots
Chantent dans les airs l'idylle marine,
La figure aimée est tombée aux flots...
Assis près du bord, seul je la devine.

Fantôme adoré, tu me suis partout,
Cette fois, hélas ! noyé dans les larmes
Pour te voir flotter, je me mets debout,
Plein du sentiment cruel de tes charmes.

Es-tu le reproche ou le souvenir ?...
Calme ta douleur, amante fidèle,
L'écume d'argent, voile sans ternir
L'image aujourd'hui plaintive et plus belle.

La mantille irise ou souille ce front.
Que tant de baisers couronnaient naguères
Ouvre-moi tes bras : — l'abime profond
Portera nos cœurs aux rives dernières.

LE ROI HARALD HARFAGARD

Dans les profondeurs de l'abime
Habite Harald Harfagard ;
Le vieux pirate se ranime,
Au feu d'un magique regard,
Dans les profondeurs de l'abime.

Une belle fée, une ondine
Retient captif le roi Normand ;
Sur son front pâle elle s'incline,
Et les ans coulent doucement
Avec la belle fée Ondine.

Cédant à de magiques charmes,
Il ne peut vivre ni mourir ;
Depuis deux cents ans, sous ses armes,
Est là le valeureux martyr,
Cédant à de magiques charmes.

Sur le sein de l'enchanteresse,
Repose la tête du roi ;
Il puise dans ses yeux l'ivresse
Et doucement subit sa loi,
Sur le sein de l'enchanteresse.

Sa chevelure, jadis blonde.
Ses cheveux d'or sont gris d'argent ;
Elle brille au soleil, sous l'onde,
Et flotte au gré du flot changeant,
Sa chevelure, jadis blonde,

Sous sa peau ridée et jaunie,
On voit ses pommettes saillir,
Et sa prunelle s'est ternie :
Il n'a pas cessé de vieillir,
Sous sa peau ridée et jaunie.

Parfois, il s'arrache à son rêve,
A son heureux rêve d'amour ;
C'est lorsqu'un bruit connu s'élève
Et vient à lui, dans ce séjour :
Alors il s'arrache à son rêve,

Au palais de cristal, qui tremble,
Quand plus fort mugissent les flots,
Et que sur sa tête il lui semble
Ouir des chants de matelots,
Au palais de cristal, qui tremble.

Parfois, dans la brise qui passe,
Un cri guerrier, quelque vieux chant
Vient jusqu'à lui : sous sa cuirasse,
Son cœur bondit, en l'entendant,
Parfois, dans la brise qui passe.

Il étend les bras, dans son rêve,
Tressaille de contentement ;
Il redevient libre, il se lève....
Et puis, s'affaissant lourdement,
Il étend les bras dans son rêve.

Digitized by Google

Parfois, dans des chants héroïques,
Des marins, voguant au hasard,
Célèbrent les exploits épiques
Du vieux roi Harald Harfagard,
Parfois, dans des chants héroïques.

Alors, le roi gémit et pleure,
Et sous les flots, s'émeut son cœur...
La Fée, au fond de sa demeure,
Le retient d'un baiser vainqueur....
Alors, le roi gémit et pleure !

F.-M. LUZEL

(Imité de Henri Heine.)

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

LES SOUVENIRS HISTORIQUES

ET LES

HÉROS POPULAIRES EN BRETAGNE

D'après Pradère, la *Bretagne poétique*, p. 90 : Adam de l'Ile disait en son temps : « Allez en Bretagne, osez dire qu'Arthur est mort et les enfants vous lapideront. » Je crois qu'aujourd'hui il serait moins dangereux de mettre en doute l'existence du héros breton. Pourtant il jouit encore de quelque popularité : il la doit au grand retentissement de l'épopée dont il était le héros; des fragments de poëmes où il figure sont encore chantés, à ce qu'on assure. Deux personnages historiques bretons ont porté le même nom, le jeune Arthur de Bretagne que Jean sans Terre assassina, et le duc Arthur (Richemont), le connétable de France, qui partage avec Jeanne d'Arc l'honneur d'avoir chassé les Anglais de France : il est possible que le héros légendaire doive en partie la conservation de son souvenir à ces deux princes, dont les aventures, lamentables ou héroïques, ont dû faire impression sur l'esprit du peuple.

M. Guillotin de Corson, *Récits historiques*, p. 55, assure que le souvenir du prince Arthur et de sa mère Constance est resté populaire dans le pays de Teillay, où la duchesse se réfugia, et, s'il en faut croire Paul Féval, le *Loup blanc*, p. 87, éd. de Vresse, on chanterait encore près de la forêt de Rennes, la complainte de Constance attendant le retour de son fils.

Aux environs de Bécherel et de Dinan, on dit en proverbe d'un homme solide, « qu'il est fort comme un Arthur. » Ici Arthur est synonyme d'Hercule. On nomme « Chasse Arthu', » ou « Chasse Arthur », le bruit que font dans les airs les migrations des oiseaux voyageurs SÉBILLOT, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 346). Cette chasse fantastique est l'objet des mêmes superstitions que les nombreux parallèles que l'on trouve sous différents noms, en France et à l'étranger.

En Basse-Bretagne (O. PRADÈRE, p 91), lorsque la nuit le paysan entend à travers les forêts le son lointain du cor et les aboiements des chiens, cela prédit le beau temps, dit-il, car « voilà la chasse d'Arthur qui passe. »

M. de La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 49, dit que, toutes les fois qu'une guerre se prépare, on voit en signe avant-coureur, l'armée d'Arthur défiler à l'aube du jour, au sommet des Montagnes-Noires.

Arthur parait, au reste, être demeuré beaucoup plus populaire en pays bretonnant qu'en pays français : vers 1830, la Marche d'Arthur (*Barzaz-Breiz*, p. 49), s'y chantait encore, d'après M. de la Villemarqué, qui recueillit de la bouche d'un ancien chouan le chant héroïque dont les paroles et la musique figurent dans le *Barzaz-Breiz*.

Au commencement de ce siècle, Cambry, (éd. Fréminville, p. 153) disait que la tradition conservait à Huelgoat le souvenir de l'énorme château d'Artus, et que l'on croyait que ses ruines recélaient des trésors gardés par des démons. Fréminville ajoute en note « qu'on pourrait peut-être le rattacher, d'après le nom qu'il porte, à quelques souvenirs du célèbre roi Artus », et il fait observer, avec raison, « que, dans les temps anciens, beaucoup de rois ou chefs bretons ont porté le nom d'Artus, et qu'il est à peu près impossible de spécifier lequel de tous ces chefs l'a fait imposer au fort d'Huelgoat.» En Haute-Bretagne, je ne connais aucun château, aucun mégalithe auquel le peuple breton rattache le nom d'Arthur. Il serait intéressant de faire aujourd'hui, en Basse-Bretagne, sans autre préoccupation que celle de constater ce qui existe à l'heure actuelle, une enquête sérieuse sur la popularité du héros des Gallois et des Bretons : pour la mener à bien, ce ne serait pas trop du concours de toutes les Sociétés savantes des départements où la langue bretonne est encore en usage.

Je n'ai jamais entendu le nom de Roland. Une tradition locale, qui a été constatée par MM. Ducrest de Villeneuve et l'abbé Bucheron, appelle Saut-Rolland, deux groupes de rochers non loin du bourg de Dompierre, entre lesquels coule la rivière de Cantache. « Rolland aurait un jour franchi, avec son cheval, l'intervalle de 100 mètres qui sépare ces deux roches, et cela à plusieurs reprises. Une première fois, ce fut pour le *bon Dieu*, et un bond de son coursier le lança sur la rive opposée. Une seconde fois, ce fut pour *bonne Vierge*, et un effort du généreux palefroi le reporta à l'endroit d'où il était parti. Enfin, il essaya de sauter une troisième fois pour *sa dame*, mais ce fut pour son malheur. L'infortuné Rolland et son coursier tombèrent au fond du précipice, et périrent dans leur chute. « On voit encore, gravés sur la pierre, les trous d'un fer à cheval, qui viennent à l'appui de cette légende. Mais ils ne représentent que la moitié de sa forme ; l'on observe judicieusement que c'est là que le pied du che-

Digitized by Google

val de Rolland glissa lorsqu'il sauta pour sa fatale maîtresse. » (MAUPILLÉ, *Mém. de la Soc. archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p. 239-40.) D'après Danjou de La Garenne, ibid. 1861, p. 40, il y aurait lieu de faire des réserves sur les épisodes romanesques, dont MM. Bucheron et Ducrest de Villeneuve l'ont embellie. Ces traits, d'ailleurs, se retrouvent dans plusieurs légendes non bretonnes.

Quelques traditions se rapportent aux Croisades, et racontent le retour miraculeux de certains seigneurs : le sire de Garo, celui de Béléan, qui enfermés dans un coffre et jetés à la mer par les infidèles se retrouvent le lendemain sur la côte auprès de leur château. (FOUQUET, *Légendes du Morbihan :* le sire du Garo ; DU LAURENS DE LA BARRE, *Les veillées de l'Armor*, la chapelle de Béléan).

Les Templiers, sous le nom de moines rouges, — le rouge couleur diabolique, indique non la couleur de leur habit, mais le sentiment que le peuple nourrissait à leur égard — passent pour avoir été de grands bâtisseurs.

La tour de Montbran, qui n'est pas éloignée du village du Temple en Pléboulle, a été construite par les moines rouges ; c'est toujours à l'ordre célèbre des Templiers que les paysans rapportent l'origine de nos monuments (HABASQUE, *Notions historiques*, t. III, p. 100). Dans le Morbihan, des chapelles à Belz, à Plœmel, à Radenac, à Férel, le château de Saint-Aignan, etc., ont été construits par eux. A Camors on montre les vestiges de leur habitation, de même à Baden. (ROSENZWEIG, *Répertoire archéologique du Morbihan*, p. 19, 24, 159, 79, 205, 43, 232).

On raconte aux environs de Moncontour que tous les châteaux, très nombreux, qu'ils possédaient, s'écroulèrent en une seule nuit. C'est une traduction populaire d'un fait historique, les Templiers furent arrêtés le même jour par ordre de Philippe le Bel. (SÉBILLOT, dans l'*Archivio.)* ; à la Baussaine, près Bécherel, on assure qu'ils furent exterminés en une seule nuit.

Dans ses *Légendes Bretonnes*, p. 261, d'Amezeuil assure qu'aux environs de Locmariaquer subsiste le souvenir d'Abélard ; si on demande à un paysan de la raconter, il l'habille à sa façon, et le présente comme un diable ou un ange, suivant qu'il est libéral ou ultramontain.

Il serait intéressant de constater cette popularité qui, jusqu'à preuve contraire, me semble être de la même provenance que les tables de César et les autels des druides. Une pièce du *Barzaz-Breiz*, p. 154, a pour titre : « Héloise et Abailard. » Héloise n'est plus la jeune fille lettrée et avide de science que nous connaissons, elle est devenue une sorcière qui se plait à faire le mal. Je ne sais si on trouverait encore des traces de la légende rapportée par dom Calmet : On dit qu'après la mort du fameux Abelard, qui avait été enterré au Monastère du Paraclet, l'abbesse Eloïse son épouse étant aussi décédée, et ayant demandé d'être enterrée dans le même tombeau, Abelard à son approche étendit les bras et la reçut dans son sein, *elevatis brachiis illam recepit, et ita eam amplexatus brachia sua strinxit. (Chron. Turon. In operibus Abelardi p. 1195).* La chronique dont ce fait est tiré l'avait apparemment apprise de quelque bruit populaire. *(Dissertation sur les Revenants*, p. 133). Sans faire complètement défaut, les souvenirs des luttes entre les Bretons et leurs voisins, Anglais ou Normands, sont assez confus.

A Moronval, près Saint-Aubin-du-Cormier, les Bretons attendaient les Normands qui furent d'abord vainqueurs ; mais les Bretons ayant reçu des renforts, firent un tel massacre de leurs ennemis que l'étang de la Rousselière en prit son nom ; il était tout rouge du sang des Normands. (SÉBILLOT. *Trad.* t. II, p. 367).

On attribue aux Anglais qui parurent en Bretagne à l'époque de la guerre de Cent ans, et en occupèrent même quelques parties, les sillons, restes d'anciens défrichements, qui se voient encore sur certaines pentes, aujourd'hui incultes, du Mené ; quelquefois la duchesse de Rohan est substituée aux Anglais. A ceux-ci on fait aussi remonter l'origine de plusieurs châteaux et de quelques églises, (cf. Rosenzweig, *Répertoire archéologique* passim).

D'après les *Bulletins de la Société archéologique du Finistère*, 885, p. 186, Charles de Blois serait populaire en Cornouaille et à Guimgamp.

Vers 1868, on découvrit au petit séminaire de Dinan une fresque en assez bon état, qui représentait un personnage en costume civil du XV^e^ siècle ; il se tenait au milieu d'une plaine terminée par un bouquet d'arbres ; au-dessus de lui une figure décharnée, évidemment la Mort, brandissait un dard, et une banderole flottant en l'air portait une inscription analogue à celle qu'on trouve dans les représentations iconographiques de la Mort. Dans un coin, des diables entrainaient un personnage dans les enfers. Cette fresque a été détruite. Elle était digne d'être conservée, car elle était, même au point de vue purement esthétique, très intéressante. Le prêtre qui me la fit voir m'assura que le seigneur qui y figurait était Charles de Blois, et que, d'après une légende, dont je ne lui demandai pas la source, Jean de Montfort étant venu aux Cordeliers de Dinan, avait frappé le personnage du milieu (Charles de Blois), d'un coup de lance ou d'épée, qui fit aussitôt jaillir du sang. Ce n'était évidemment qu'une légende, et encore matériellement apocryphe, la fresque était postérieure d'un siècle et demi au moins, à Jean de Montfort.

Le combat des Trente ne parait pas avoir laissé de traces dans la mémoire populaire, non plus que le connétable Duguesclin, « le bon breton », comme on l'appelait encore au XV^e^ siècle.

Je crois que dans ce pays de Bretagne dont il fut une des gloires, on trouverait bon nombre de paysans auxquels son nom même est inconnu. J'ai, quant à moi, fait d'assez nombreuses tentatives pour essayer de constater si le peuple se rappelait quelqu'un de ses hauts faits : le résultat a toujours été négatif. Je ne puis,

Digitized by Google

en effet, citer que pour mémoire la déposition d'un paysan qui m'a dit que Duguesclin était un général du temps de la Révolution, et qu'il avait battu les Anglais.

Dans l'argument de la « Filleule de Dugesclin », M. de la Villemarqué assure que le peuple du pays de Tréguier a conservé le souvenir de ses exploits chevaleresques et qu'il redit encore les vieux chants où on le montre détruisant les châteaux anglais ; deux de ces chants, publiées dans le *Barzaz-Breiz*, sont particulièrement répandus ; l'un a pour sujet la ruine du château de Trogoff, l'autre celle du château de Pestivien.

Une chanson qui raconte la prise d'un château par Duguesclin déguisé en meunier a été publiée par *Mélusine* (janvier 1889) ; M. Gaidoz l'a fait suivre d'une note dans laquelle il émet des doutes, très justifiés selon nous, sur l'origine de cette chanson, qui aurait été fabriquée, avec des emprunts aux chansons populaires, par un maître d'école ou par un lettré.

Je ne crois pas que le peuple de Dinan et des environs ait gardé la mémoire de Tiphaine Raguenel, la femme de Duguesclin, bien faite pourtant pour rester légendaire, en raison de sa beauté, et aussi parce qu'elle fut regardée en son temps comme étant d'une nature suspecte ; les uns disaient que c'était un démon (De Chesnel. *Dict. des superst. col. 1006).*

Un des chants du *Barzaz-Breiz* a pour titre Jeanne-la-Flamme ; c'est le surnom populaire que, d'après M. de la Villemarqué, le peuple donne à Jeanne de Montfort.

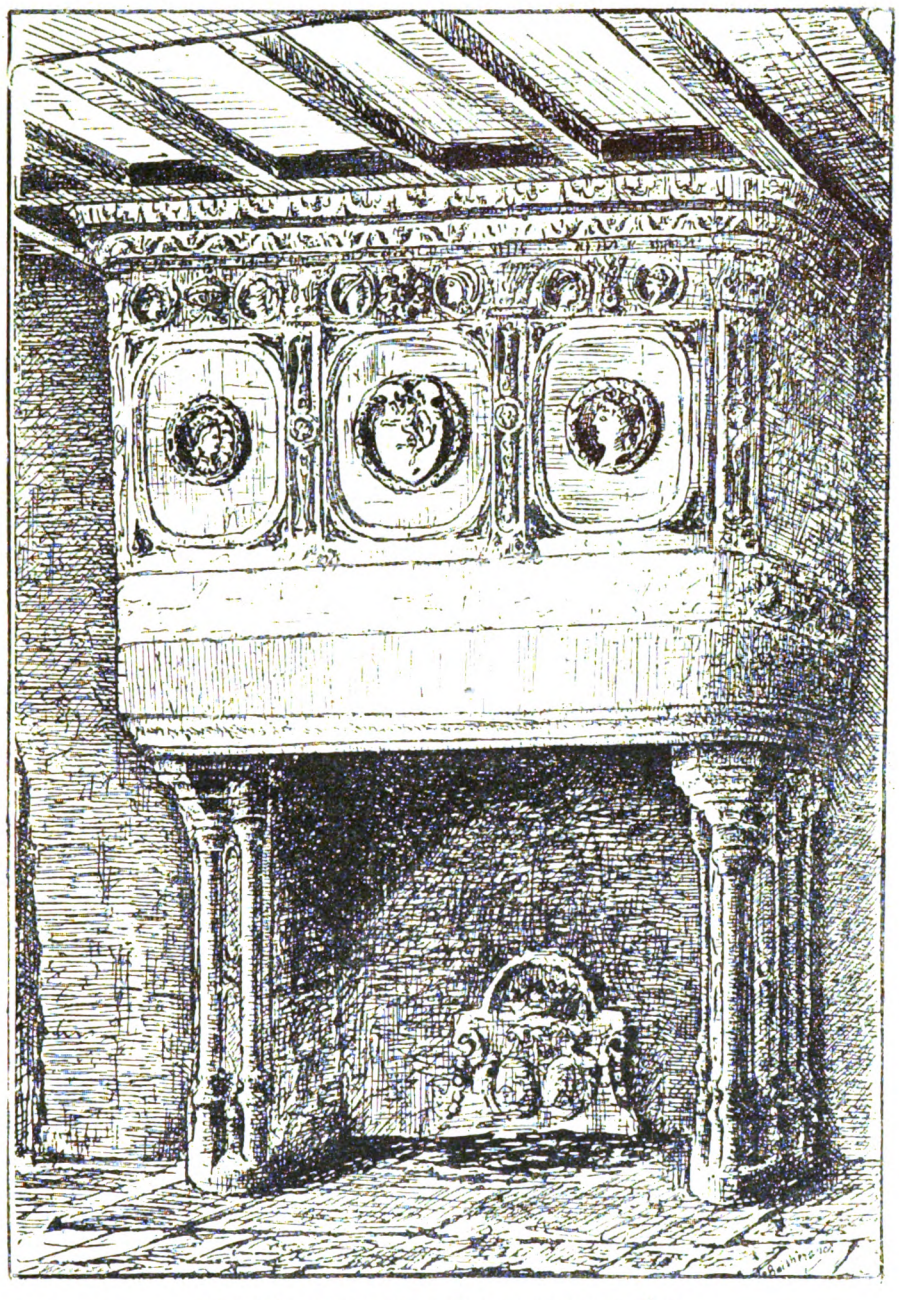

CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

(A suivre).

Paul Sébillot.

Digitized by Google

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

DE GOURCUFF.

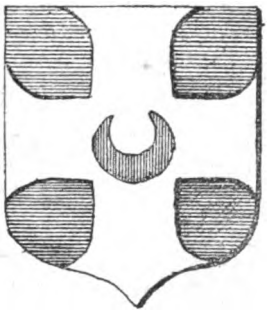

Origine. — La maison de Gourcuff ou Gourcun, originaire de la paroisse de Plovan, évêché de Cornouailles, remonte à Guillaume de Gourcuff croisé avec le duc Pierre de Dreux en 1218[1].

On distingue parmi ses membres, Jehan de Gourcuff, archer en brigandine dans une montre de 1481 ; — Jean, arquebusier à cheval dans une montre de 1563, où il figure parmi les nobles de Plovan ; — Louis, gentilhomme de la chambre du roi, et chevalier de Saint-Michel en 1646 ; — Jean-François, lieutenant du roi, pour la ville de Quimper en 1705 ; — Jean-François, page de Louis XV en 1722 ; — Louis-Corentin, grand-chantre de la cathédrale de Quimper ; — Vincent Corentin, maitre des Novices à l'abbaye de Prières ; — François-Corentin, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis ; — Jean-Anne-Corentin, seigneur de Kerdanet, l'un des gentilshommes signataires de l'adresse de la Noblesse bretonne au roi en 1788 : — Auguste-Casimir, qui au retour de l'émigration fonda en 1819, la première compagnie française d'assurances[2]. Charles-Henri, élève de l'école Polytechnique, ingénieur de l'administration des tabacs.

La maison de Gourcuff a figuré aux montres et réformations de la Noblesse de 1426 à 1562 dans les paroisses de Plovan, Plomeur, Ponteroix et Kerfeunteun, évêché de Cornouailles, et par arrêt du 9 janvier 1669. elle a été déclarée noble d'ancienne extraction, ayant prouvé sept générations de noblesse.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries de Tremenec, en la paroisse de Plovan ; — Kervennec en Plomeur ; — Kerbiguet, en Kerfeunteun, — Penanguet, Kerourc'hant, Penarpont, Kergalan, Kerdanet et Mescosquer, en Poullan, évêché de Cornouailles ; — de Saint Spé et de Keromnès, en Locquenolé ; — de Kerien, de Meroz et Treburnet, en Plouigneau, évêché de Léon.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles : de Tyvarlen (1481), Autret de Lezoualc'h (1512), de la Coudraye (1524), Penhoat, de Mescosquer (1536), du Menez (1596), de Kerourfil, de la Saudraye (1592), Madieu du Moguermeur, de Plœuc (1639), Ferrière de la Motte-Rogon (1646), Simon de Kerbringal, du Cleuziou de Saint-Spé, Bogon de la Bretellière, de Lesquen (1658), du Haffont de Lestrediagat (1669), de Peyron, Euzenou de Kersalaün (1703), des Hayeux, de Talhouët de Brignac (1753), Audren de Kerdrel (1776), de Coëtnempren de Kersaint (1817), du Bois-Berthelot, Fidière des Prinveaux (1848), de Villèle, de Lestanville, de Pons, Potier de Courcy, de Faymoreau (1880), de Dreux-Brézé (1887), etc. etc.

Armoiries: D'azur à la croix pattée d'argent, chargée d'un croissant de gueules en abyme.

Devise : Plus faire que dire.

[1] Galeries du Musée de Versailles — de Fourmont : *L'Ouest aux Croisades*.

[2] Assurances générales.

DU BOIS DE LA VILLERABEL

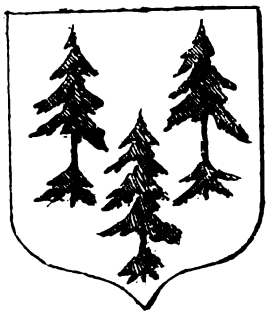

Origine. — La famille du Bois de la Villerabel est issue en lignage et ramage de la Maison du Bois-Jagu, d'ancienne extraction chevaleresque, originaire de la paroisse de Mauron en l'évêché de Saint-Malo et qui remonte par actes généalogiques à Pierre ou Payen du Bois-Jagu, croisé en 1142. (Voir art. *Bois-Jagu*). Elle a figuré par suite aux montres et réformations de 1426 à 1535, dans les paroisses de Mauron et Néant et a été déclarée d'extraction noble par arrêts de maintenue au Conseil en 1696-1697 et sentence de l'Intendance en 1647.

Seigneuries. — Elle a possédé depuis sa séparation de la souche à la fin du seizième siècle, les terres et seigneuries du Bois, en la paroisse de la Chapelle sous Ploërmel. — du Bosjouan, en Saint-Carreuc. — de la Villerabel et de Beusmé en Yffiniac. — de la Roche-Bagot, des Haultchamp, de la Morandais, en Ploufragan. — de Saint-Renan, en Moncontour. — de Penroz, en Corlay. — de Toulbrunoët en Ménéac. — de Saint-Sevrin, de Beaumanoir de la Motte du Bois, aux évêchés de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol et Cornouailles.

Principales alliances. — La famille du Bois de la Villerabel s'est alliée aux : Le Vicomte de la Villevollette (XVI[e] s.) Langlois de la Boize (1644), Le Pappe de la Villerabel (1688), d'Argaray, d'Houhien, Daniel de Kervegan, Penroz, du Faur de Pibrac (XVIII[e] s.), du Chalonge, Rolland de Saint-Péran, de Tregouët (XVIII[e] s.), de Sanguinet, du Couëdic, Haouisée de la Villeaucomte (XIX[e] s.), Pichon de Longueville, de Kersauson (1871), etc, etc.

Armoiries : D'argent à trois *(alias :* à cinq) pins arrachés de sinople.

Devise : Toujours vert, Bois-Jagu.

Titre : Cette famille a été honorée du titre de *Comte*, par le roi Louis XVI.

Digitized by Google

THEBAULT DE KERBERNARD

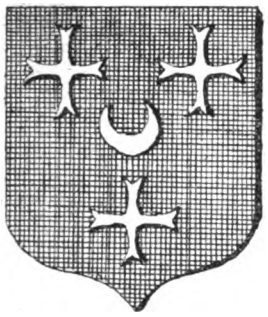

Origine. — La famille Thebault de Kerbernard parait originaire de l'évêché de Vannes et on la trouve au XV^e^ siècle, possessionnée dans les diverses paroisses situées à l'embouchure de la Vilaine, sur les limites des évêchés de Vannes et de Nantes. Elle figure parmi les nobles de la paroisse d'Ambon dans une montre de 1479, et compte parmi ses membres un chevalier de Saint-Lazare en 1719, écuyer du duc d'Orléans en 1723, père d'un maréchal de camp en 1781, commandeur de Saint-Lazare. A la Réformation de 1670, elle fut déclarée noble d'extraction avec huit générations, et quelques années plus tard, en 1723, maintenue au Conseil, au ressort de Vannes.

Seigneuries — Elle a possédé les terres et seigneuries de Kerbernard et Kerollivier en Assérac ; — du Vaujour en Surzur ; — de la Sauvagère en Nivillac ; — de Penhoët en Noyal-Muzillac ; — de la Grée-Harlet en Carentoir ; — de Langle en Missillac ; — des Longrais, paroisse de Lanfains ; — de Bagnorel, etc., etc.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles ; de Brenansquer (XV^e^ s.) de Sécillon (1459), du Boishamon (1460), du Parc (1479), du Dreseuc, Le Rouxeau (1509, André du Crevy, Mahé (XVI^e^ s.) Guihart de la Sauvagère, de Muzillac, Rado du Matz, etc.

Armoiries : De sable au croissant d'or accompagné de trois croix ancrées d'argent.

DU DRESEUC.

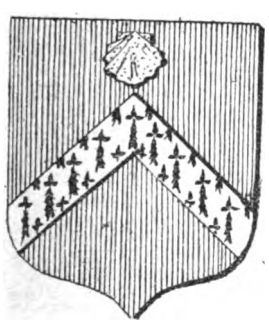

Origine. — La famille du Dreseuc, d'antiquité chevaleresque, tire son origine de la terre de ce nom en la paroisse de Saint-Aubin de Guérande et remonte à Jehan du Dreseuc, l'un des signataires du traité de Guérande en 1381.

Fondue en 1580, dans la famille *Le Pennec*, puis dans la famille de *Sesmaisons*, elle a figuré à la réformation de 1426, ès paroisses de Saint-Aubin de Guérande et Nivillac au diocèse de Nantes. — Elle compte parmi ses membres : Guillaume du Dreseuc, seigneur dudit lieu en 1400. — Jamet du Dreseuc, seigneur de Levrisar, en Guenrouët, en 1468 ; — Poncet du Dreseuc, seigneur de Lesnerac, châtelain d'Escoublac en 1575.

Seigneuries. — La famille du Dreseuc a possédé les terres et seigneuries du Dreseuc et de Keregreden en Saint-Aubin de Guérande ; — du Couëdic, en Nivillac ; — de Levrisar, en Guenrouët ; — de la Villefougeray, en Nozay ; — de la Haye de Maure en Assérac ; — de Kerlozo en Saint-Molf ; de Lesnérac et d'Escoublac en ladite paroisse, au diocèse de Nantes.

Principales Alliances. — Elle s'est alliée aux familles de Deno Larloc, Le Comte, Thebault, de Lesnerac (XV^e^ s), du Vergier, de l'Hospital (XVI^e^), de la Noüe, (XVI^e^ s.), de Robien, de Kerpoisson, Lambert, Madec (1594) Pennec (1580) Lesné du Pontblanc (1619), etc.

Amoiries : De gueules au chevron d'hermines, surmonté d'une coquille d'or[1], *aliàs* : De gueules à trois lionceaux d'argent.

DE SCEAULX.

Origine. — La famille de Sceaulx d'antiquité chevaleresque, est originaire de Normandie en la paroisse de Céaux, au diocèse d'Avranches, d'où elle a tiré son nom, et remonte à Hugues et Arnaud de Sceaulx, cités en 1146 dans une donation à l'abbaye de la trappe de Séez. Venue en Bretagne, au pays de Fougères, à la suite des guerres du XIII^e^ siècle, comme les du Vauborel et plusieurs autres familles de Basse-Normandie, elle ne tarda pas à y occuper une situation considérable parmi la noblesse de ce pays et à y contracter de belles alliances. Merry de Sceaulx, seigneur de Frontigné, figure à la réformation de 1513 parmi les nobles de la paroisse de Saint-Brice en Coglès, évêché de Rennes et à la réformation de 1669, elle fut déclarée noble d'ancienne extraction après avoir prouvé six générations. Elle s'est éteinte en la personne du regretté M. Arnaud de Sceaulx le dernier de ses représentants directs, mort le 20 juillet 1888 au château de Kermat, près Hennebont.

Seigneuries. — La famille de Sceaulx, venue vers 1380 en Bretagne, y a possédé les terres et seigneuries de Longueraye, et de la Bigaudière, en la paroisse de Saint-Jean en Coglez. — de Frontigné et du Champinel en Saint-Brice, — de la Bouverie, et de la Ville-Bermont en Saint-Etienne-en-Coglès.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles de Longueray (XIV^e^ s.), de Boizart (1407), de la Haye (1459), Gérard, (XV^e^ s.), Tuffin de la Bigaudière (1478), de Sévigné (XV^e^ s), de la Fontaine (1508), de Vaux (XVI^e^ s.), de la Haye de Champinel (1548), Le Vayer, Godefroy de Poilley (XVI^e^ s.), de Busnel (1640), de Kercourtel, Millet, Le Gommeriel (XVII^e^ s.), de Lourme (1664), de Camprond (1676), Mazuré de la Banariais (XVII^e^ s.), Martin de la Surlaye (1684), de Clinchamps, de Gueheneuc de Saint-Leger (XVII^e^ s.), Portays, Frain de la Villegontier (1730), Duynes de Boismandé (1732), Le Grand de Saint-

[1] Bibl. Nat *Armorial général.*

Digitized by Google

Trey (1743), Tuffin de la Bouërie (1756), Dilard de la Villetanet (XVII[e] s.), Gadillon, Loaysel (1795), Tuffin de Sesmaisons (22 messidor, an V), Briant de Kervagatz (1830), Colas de la Baromais (1839), de Mauduit, Moigno, de la Goublaye de Nantois (XIX[e] s.),etc. etc.

Armoiries : D'or à trois bandes d'azur avec un channe ou grand pot antique d'argent brochant sur le tout.

(A suivre.) R. DE L'ESTOURBEILLON.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

C'était une curieuse figure que celle de ce vieux magistrat de campagne, fils de paysan, ayant vieilli dans son village, et s'étant instruit tout seul. M. Coatménez possédait un genre d'érudition qui n'existe plus depuis la facilité des communications et la création de nombreuses écoles. A l'époque de la jeunesse du juge de paix, on rencontrait fréquemment des gens très respectables et non moins respectés qui, ayant fait eux-mêmes leur éducation dans des livres dépareillés et vieux d'un ou deux siècles, semblaient les survivants d'un monde disparu. Leurs discours offraient d'étranges disparates, et des notions raisonnables y figuraient à côté de doctrines bizarres qui aujourd'hui feraient sourire le plus ignorant des écoliers.

Par exemple, M. Coatménez, outre sa grammaire et son code civil, connaissait sur le bout du doigt les préfectures et les sous-préfectures de ses quatre-vingt-six départements ; mais par malheur, il avait appris le reste de sa géographie dans le « Traité de M. Robbe, dédié à Mgr le duc du Maine et publié en 1695 chez Antoine Dézallier, rue Saint-Jacques, à la couronne d'or, avec privilège du Roy. » Il en résultait que M. Coatménez ne doutait pas que le royaume le plus important de l'Asie ne fût la grande Tartarie, contrée sur laquelle, disait-il, nous n'avions que des renseignements mensongers ou très vagues, à cela près de la certitude que la ville capitale se nomme Muonchen, que quelques-uns ont prise à tort pour Cambalu. Il était également convaincu que, vu le manque d'eau, la chaleur et les bêtes féroces, on devait renoncer à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et se contenter de savoir que la partie centrale était occupée par une immense contrée nommée Ethiopie. Ses connaissances en cosmographie étaient analogues et s'arrêtaient en 1807, après la découverte d'Uranus et de ce qu'il appelait « les quatre nouvelles planètes. » En littérature il ignorait absolument le mouvement romantique et avait accoutumé de dire que la France possédait cinq grands poètes tragiques : Corneille, Racine, Voltaire, Marmontel et M. Saurin. Enfin, comme les « causes intéressantes et célèbres recueillies par M. Guyot de Pitaval » composaient depuis longtemps sa lecture favorite, il était persuadé que les funestes aventures formant la matière de ces vingt volumes ne s'étaient nullement effacées de la mémoire des hommes, et que dans les salons parisiens, on s'entretenait encore de Martin Guerre, de la marquise de Ganges et de la célèbre cause de Saint-Géran.

Cela n'empêchait pas M. Coatménez d'être un homme prodigieux, de bon conseil, d'une grande rectitude de jugement, et dont Jean put regretter plus tard de ne pas avoir eu toujours les avis à sa disposition. Mais ce qui faisait concevoir à l'héritier des Commana une profonde admiration mêlée de respect pour l'ancien juge de paix, c'étaient justement ces étonnants récits tirés des *Causes célèbres* que M. Coatménez était toujours prêt à recommencer pour lui. Ce soir-là, avant de se mettre à table, son vieil ami eut le temps de raconter la merveilleuse histoire du chevalier de la Pivardière, le bigame, que sa première femme fut faussement accusée d'avoir fait assassiner. Jean prenait tant d'intérêt à ce récit que quoique son appétit de seize ans dût être fortement aiguisé par l'air de la montagne, il se montra désolé quand on vint annoncer que le souper était servi, et M. Coatménez fut obligé de lui promettre d'achever après le repas l'histoire incroyable du trop inconstant chevalier.

Le souper cependant ne fut pas sans charme. Anna raconta tous les plaisirs qu'elle avait eus à Brest pendant un petit séjour qu'elle venait d'y faire chez une de ses tantes mariée à un boulanger de la rue de Siam. Entre autres joies, on l'avait menée deux fois au spectacle, et elle avait vu jouer *Robert le Diable* et *Le Chevalier de Maison-Rouge*. Jean était tout oreilles et absolument bouleversé. Il y avait donc au monde des gens qui pouvaient aller tous les soirs au spectacle. C'était pour lui l'apogée du bonheur humain.

Aussitôt après souper, sur la demande de M. Coatménez, qui oubliait sa promesse, Anna se mit au piano et chanta, d'une voix peu exercée, mais juste et pure, trois ou quatre vieilles romances qui composaient son répertoire, trouvées dans d'anciens journaux de mode, et en conséquence aussi démodées que possible. Et pourtant, au bout de quinze ou vingt ans, Jean ne pouvait encore se rappeler sans émotion ces pauvres vers et cette musique plus pauvre encore. Mais ce jour-là, comme si elle eût tenu à faire entièrement oublier le chevalier de la Pivardière, Anna ajouta à ses romances un *sône* bas-breton, que nous n'aurions pas osé traduire, mais dont une version presque littérale se chante en Haute-Bretagne, sur le même air, sous la forme naïve que voici :

Il est un petit chemin
Qui conduit à mon village,
Il est un petit chemin
Où l'on se tient par la main.

Qui conduit à mon village
Tout caché sous le feuillage ;
Sur le bord est un buisson
Où l'oiseau dit sa chanson.

Digitized by Google

Sur le bord est un buisson
Où croit la fleur de pervenche:
Sur le bord est un buisson
Où chantent merle et pinson,

Où croit la fleur de pervenche
Que le Roi de sa main blanche
M'offrait aux jours de printemps,
Lorsque que nous étions contents,

M'offrait au jour de printemps
Quand tout riait sous la mousse,
M'offrait aux jours de printemps
Qui n'ont pas duré longtemps,

Quand tout riait sur la mousse
Le Roi m'appelait sa douce ;
Si j'avais été la fleur,
Il m'aurait mise à son cœur,

Si j'avais été la fleur,
Il ne m'aurait pas quittée,
Si j'avais été la fleur
Je n'aurais pas de douleur.

Il ne m'aurait pas quittée,
Et j'aurais été portée
En France où le bien aimé
Passe l'hiver enfermé.

En France où le bien aimé
Songe au toit de la tourelle,
En France où le bien aimé
Songe aux jours du mois de mai.

Songe au toit de la tourelle
Où voltige l'hirondelle ;
Voici le cinquième mois
Et la verdure est aux bois.

Voici le cinquième mois,
Hélas, pauvre cœur en peine,
Voici le cinquième mois ;
Ce n'est plus comme autrefois.

Hélas, pauvre cœur en peine,
Le Roi danse avec la Reine,
Douze mois sont révolus,
Le Roi ne reviendra plus.

Anna disait ce dernier vers très simplement mais avec une expression mélancolique et touchante. En l'écoutant Jean avait tout oublié, même l'accueil sévère qui sans doute l'attendait au manoir. Kerilis fut enfin forcé de l'arracher de son rêve et de lui rappeler l'heure avancée. Il avait emprunté le cheval d'un voisin, le char à bancs était attelé, et l'instant de partir était venu. Il fallait que Jean dit adieu à la charmante chanteuse. Anna lui tendit amicalement la main, et cette familiarité cordiale à laquelle il n'était pas accoutumé, lui inonda l'âme de joie. Malgré son chagrin de quitter ses bons amis, il partit heureux de sa journée, et bien éloigné de penser qu'il allait être plusieurs années sans les revoir et sans connaitre la fin de l'histoire du chevalier de la Pivardière.

FRANCIS MELVIL.

(A suivre.)

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

(Suite[1]).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

CORRESPONDANCE

DU SEIGNEUR DE LA COURBEJOLLIÈRE

I

A Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur de la Courbejollière, je vous envoye ce laquais pour me rapporter de vos nouvelles. Je vous prie guérissés vous le plus promptement possible que pourrés. Si Châtelerost était plus près, je vous eusse été voir ; assurés vous de mon amitié et si vous avés affaire de quelque chose, employés moi librement et vous me trouverés.

Votre fidèle et veritable amy.

LA TRÉMOILLE[1].

II

A Monsieur.

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur de la Courbejollière ayant entendu que vous êtes malade, je donne charge à ce porteur que j'envoie à Goulaine, de passer chés vous pour m'apporter à son retour de vos nouvelles et aussi pour nous avertir que j'ai céans un médecin fort honnête et bien entendu, duquel si vous désirés avoir l'adraise et que vous veuilliés vous faire transporter ici ou à Moulchamp[2], selon qu'il vous sera commode, il vous assistera comme je crois à votre contentement. Je vous offrirais de vous l'envoyer ches vous, sinon qu'il traite mon jeune fils qui est malade. Si vous voulés vous aider de lui, il faudrait s'il vous plaît, que ce fut entre ci et la fin de cette semaine parce que dans ce temps-là il veut faire un voyage à la Rochelle. De ma part, je serais fort aise d'avoir moyen de vous faire donner quelque soulagement. Comme étant que me trouverai toujours en tous endroits où vous me voudrés employer.

Votre entièrement bonne et bien affectionnée amie.

CATHERINE DE PARTHENAY[3].

..... *Septembre 1588.*

[1] Très haut et très puissant Claude, duc de la Trémoille et de Thouars, pair de France, prince de Talmont, comte de Guyenne et de Taillebourg, (1566-1604). D'abord compagnon du prince de Condé (1585-1586), il était devenu bientôt l'un des plus fidèles partisans d'Henri de Navarre et combattit à ses côtés à Coutras en 1587.

..... *Septembre 1586.*

[2] *Mouchamps*. Commune du canton des Herbiers, arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée). 2878 habitants.

[3] Catherine de Parthenay (1554-1631) mariée en premières noces à Charles du Quellenec, baron du Pont, massacré lors de la Saint-Barthélemy le 24 août 1572, et en secondes noces en 1575 à René II, vicomte de Rohan. Aux deux sièges de la Rochelle en 1573 et 1628, elle en soutint les habitants avec une énergie sans égale et les encouragea constamment à la résistance. Femme de lettres et d'une rare intelligence, on cite souvent son *Apologie au roi Henri IV*, écrite en 1596 et une tragédie d'elle, intitulée : *Judith et Holopherne*.

Digitized by Google

III

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur de la Courbejollière, m'étant rendue en le pays de Béarn avec mes enfans en bonne santé, Dieu mercy, et sans avoir fait aucune mauvaise rencontre, j'ai bien voulu vous en avertir, me promettant pour l'Etat que de faire votre bonne volonté que vous en serès bien aize, qui me fait vous écrire la présente par ce laquais que je vous dépêche par de là, par lequel je m'attendais de vous pouvoir mander le temps de mon retour, mais je n'en suis pas encore bien résolue. J'espère toutefois qu'il sera en bref, Dieu aydant, et duquel je vous avertirai par la première commodité. Cependant je vous prierai de me conserver toujours votre bonne volonté et faire en récompense Etat de la mienne, comme d'une de vos

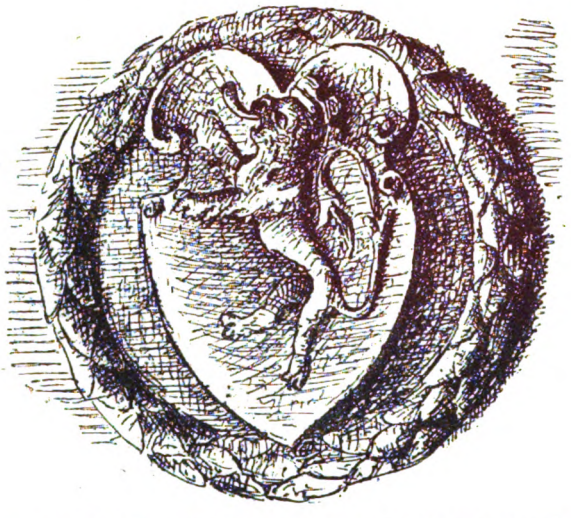

DÉTAIL DE LA CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

meilleures amies dont je vous rendrai le témoignage en tous endroits où j'aurai moyen de m'employer en chose que vous puisse servir, d'aussi bon cœur que vous sauriès le faire. J'espère de vous mander bientôt quelques résolutions de mon retour, mais il m'est impossible pour encore, et ne vous écris cette lettre que pour vous faire ressouvenir de moi.

Votre affectionnée et meilleure amie
à vous servir.

CATHERINE DE PARTHENAY.

IV

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur je suis bien mary que vous ne vous êtes pas trouvé ici comme je vous en avais prié ; vous auriez contribué de votre bon avis aux résolutions qui ont été prises pour le service du Roy et le repos et conservation du pays, et sur l'ordre qui a été établi, vous aviez été nommé pour être un de ceux qui auront le principal soin et charge pour l'exécution de ce qui a été résolu ; à quoi je vous prie vous employer à bon escient et témoigner au besoin au Roi et à la Patrie, votre bonne affection et m'assurant que n'y voudrès manquer, je vous donnerai assurance d'être toujours Monsieur.

Votre humble amy à vous servir.

NAVALLIÈRE.

A la Chèze[1], *ce. ... May 1595.*

V

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur pour ce que ma mère vous écrit amplement du voyage de Madame en France et le désir qu'elle a, qu'arrivant en Saintonge, il vienne au devant d'elle quelques honnêtes troupes en laquelle mon frère et moi, puissions paraître et montrer à son Altesse que nous avons des amis, je ne vous en ferai long discours ; mais seulement outre la requête qu'elle vous en fait, je vous en suppliray de rechef particulièrement de ma part, comme de chose que vous savés que nous désirons infiniment et dont nous vous serons beaucoup obligés. Comme pour mon égard, je me revencheray en tous endroits où j'aurai moyen de vous servir, vous priant d'en faire état de me tenir cependant pour

Votre obéissant et meilleur amy

HENRY DE ROHAN[2].

Vous m'excuserés, s'il vous plaît, si je ne vous écris demain, ce que je n'ai loisir de faire, parce que nous sommes par pays.

..... *1596.*

VI

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière

Monsieur Meslier nous a été envoyé, qui n'arriva que hier au soir; cela est occasion que plus tôt vous n'avés eu de mes nouvelles. Je vous dirai donc que Monsieur de Mercœur n'ayant envoyé les députés à la dernière assemblée assignée, il a confirmé ceux du Roi en la première résolution de se préparer à se défendre des incursions que nous pourrions recevoir de ce côté là et de se servir de vous et de votre maison, si vous continués en l'opinion que vous nous avez donnés; mais ayant à présent l'assurance de M. le comte de Chemilly[3] et de sa place que nous n'avions point estimé, qu'il sera nécessaire de lui donner des hommes pour incomoder Tiffauges[4], et de prendre de chacune compagnie quelqu'un pour cela affin de ne perdre une telle commodité, ce sera le moins de celles qu'on veut lui donner, qu'il sera possible. Monsieur de Schombert[5] m'a envoyé une promesse pour vous donner que le Roi vous dédommagera des pertes que vous pourriés recevoir en votre maison pour son service. Monsieur d'Avaugour envoya

[1] *La Chèze.* — La Chaise-le-Vicomte, chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée). 2445 habitants.

[2] Henri Ier, duc de Rohan, fils de René II, vicomte de Rohan, né en 1579 au château de Blain, en Bretagne, mort en 1638, fut élevé par sa mère Catherine de Parthenay, dans le protestantisme. Il épousa la fille de Sully, fut créé duc et pair par HenriIV en 1603 et devint colonel général des Suisses en 1605. Après la mort d'Henri IV, il devint le chef du parti calviniste, soutint plusieurs guerres contre les armées de Louis XIII et ne se soumit qu'à la pacification d'Alais en 1629. En 1632 et 1635, il fut envoyé deux fois par Richelieu dans la Valteline pour défendre les Lignes-Grises contre l'Autriche ; tombé ensuite en disgrâce, il alla rejoindre en Allemagne Bernard de Saxe-Weimar et reçut une blessure mortelle à la bataille de Rhinfeld en 1638. De ses neuf enfants, une seule fille, Marguerite de Rohan, lui survécut, et épousa en 1645, Henri de Chabot, d'où descendent les Rohan-Chabot. Outre le *Parfait Capitaine*, on a de lui : *Mémoires sur les choses arrivées en France depuis la mort de Henri-le-Grand* ; — *De l'intérêt des princes et des Etats de la chrétienté* ; — *Mémoires sur la guerre de la Valteline.*

[3] Le comte de Chemilly. — Il s'agit ici sans doute, de Guy de Scepeaux, comte de Chemillé, en Anjou.

[4] *Tiffauges.* Commune du canton de Mortagne, arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée). 1200 habitants.

[5] Gaspard de Schomberg, né en Saxe en 1540, mort en 1599. D'abord commandant d'une bande de reîtres au début des guerres de Religion en France, il devint ensuite colonel-général des Bandes-Noires, servit fidèlement Henri IV, négocia avec Mercœur la soumission de la Bretagne et prépara avec de Thou les bases de l'Edit de Nantes.

Digitized by Google

un gentilhomme à Tours, qui dit à Monsieur de Schombert qu'il estimait que son maître s'accommoderait bien avec vous pour son service. J'ai fait venir ici un des Trésors de France pour faire avancer le payement des compagnies. Je pense qu'il sera prêt le douze ou quinzième de ce mois et si nos hommes sont sur pied, j'enverrai des commissaires pour la montre et le payement. Mandés-moi donc de vos bonnes nouvelles, et croyés que je serai à jamais.

Votre compagnon et assuré ami

Fontenay, le 1er octobre 1596. MALICORNE.

VII

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur mon compagnon, je vous ai beaucoup d'obligation de la peine que vous avés pris de me donner l'avis que vous avés fait des procédures des ennemis et vous en remercie très affectueusement. Je suis bien marry de la perte de Mirrebeau[1], pour l'incommodité et ruine que cela aporte au pays et sujets du roy ; je ferai suivant que vous me mandés, si bien veiller à ma sureté et sur cette place que lesdits ennemis n'y pouront rien entreprendre qu'à leur honte et confusion. J'attends de jour en jour la continuation de la trève pour six mois pour le moins Monsieur de Schomber m'en a donné presque assurance. Si nous l'avons, j'en avertirai incontinent la province et vous servirai de très bon cœur, désirant vous faire connaître ce que je suis.

Votre compagnon et plus affectionné amy à vous servir,

MALICORNE.

Fontenay, le 1er avril 1597.

(A suivre). R. DE L'ESTOURBEILLON.

DÉTAILS DE LA CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

2e SÉRIE

(Suite).

17. DELAIZIRE, *François*, — directeur des forges du Vaublanc, fut élu, en 1790, maire de la commune de Plémet et administrateur des Côtes-du-Nord ; puis en septembre 1791, *député des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée législative, où il fit partie du comité du commerce. Un forgeron, s'écriait *l'Almanach critique*, celui-là au moins va nous forger des lois ! Je n'en connais pas de son initiative et les *tables du Moniteur* sont muettes sur son nom. Je sais seulement qu'à son retour de l'Assemblée, il fut de nouveau élu *maire de Plémet*, et donna sa démission en l'an II, vers la fin de la grande Terreur. Etait-ce parce qu'on voulait exiger de lui des mesures contraires à sa conscience ? j'aime à le croire. J'ignore ce qu'il est ensuite devenu.

18. DERRIEN, *Jean-Baptiste*, — était un simple laboureur des environs de Rostrenen. Ce nom de famille est très répandu en Basse-Bretagne ; c'est un ancien prénom qui est entré dans la composition du nom de lieu *La Roche-Derrien*, et qu'on a occasion de rencontrer souvent à l'époque de la Révolution, car deux de ses titulaires, cultivateurs aussi, furent membres du département du Finistère en 1790 et l'un d'eux périt tragiquement à Brest dans la sanglante hécatombe de juin 1794 ; un autre fut imprimeur à Quimper et son fils était ingénieur fort prisé par Napoléon. Notre Jean-Baptiste avait-il quelque parenté avec un de ces Derrien, je ne sais : tout ce que j'ai pu découvrir c'est qu'il fut élu membre du district de Rostrenen en 1790, et l'année suivante, *député des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée législative où il fut membre suppléant du comité d'agriculture. Ces illustres députés, disait *l'Almanach critique* de lui et de quelques autres de ses collègues, « sont surtout fameux dans leurs districts, car il n'y a qu'eux qui savent lire, et c'est tout ce qu'eux-mêmes savent faire. » Je suis d'autant plus fâché de ne pas rencontrer d'autre appréciation contemporaine sur Derrien, que celle-ci est tout à fait injuste. Notre député était assurément un homme modeste, car il ne se fit remarquer par aucune motion à l'Assemblée, mais il n'était pas sans valeur, puisque je le trouve membre

[1] *Mirrebeau*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Poitiers (Vienne), 2645 habitants.

Digitized by Google

du conseil général des Côtes-du-Nord en l'an VII, lors de la reconstitution des autorités départementales.

19. DIGAULTRAY, *Jean-Baptiste*, — appartenait à une ancienne famille de Quintin qui portait, d'après l'armorial de 1696, « *de sinople à la tête de léopard d'argent en chef et deux ancres de même en pointe* » et qui a fourni des maires de Quintin avant la Révolution. Un *Digaultray des Landes*, figure au nombre des six associés de l'évêché de Saint-Brieuc pour la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Bretagne en 1757. D'autres portaient les titres de *Kerloué*. de *Seignaux*, du *Quartier*. Né à Quintin le 24 novembre 1763, Jean-Baptiste venait de se faire recevoir avocat au parlement lorsqu'éclata la Révolution. Son père avait été député aux Etats de Bretagne pour la dernière session tenue à Rennes, en février 1789, et devint président du tribunal de district de Saint-Brieuc en 1793 ; lui, fut élu membre du Directoire du district de Saint-Brieuc en 1790, et malgré sa jeunesse *député des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée législative en 1791. Les *Tables du Moniteur* ne font connaitre aucune motion particulière de ce silencieux qui se contenta de faire partie du comité de l'examen des comptes ; mais il sut plaire aux électeurs, puisqu'en l'an VI, le même département l'envoya siéger au *Conseil des Anciens* où il ne fit pas davantage parler de lui ; mais dans l'intervalle, il avait été l'un des membres les plus ardents du club ou société populaire de Quintin, et je connais de lui certaine lettre datée de 1794, en pleine Terreur, dans laquelle il demande à Saint-Malo l'envoi de la *Sainte guillotine*, pour désaristocratiser la région. Il se calma plus tard.

Maire de Quintin en l'an IV, il figure en 1802, avec le titre d'homme de loi sur la liste des *enfants de la loge Vertu triomphante* à Saint-Brieuc, avec l'annotation $S._{*}^{*}$ $P._{*}^{*}$ $R._{*}^{*}$ $C._{*}^{*}$ ce qui signifie Souverain-Prince-Rose-Croix : un des plus hauts grades. Je le retrouve ensuite en 1813 sur la liste des 500 plus forts contribuables des Côtes-du-Nord : mais il n'occupa plus de fonctions politiques, et mourut à Quintin le 2 décembre 1834, après avoir imité son ami, le conventionnel Fleury, dans sa conversion et transformé son château de Saint-Quihoué, en Plaintel, en hôpital dirigé par les sœurs de la Sagesse, dont il fit don aux orphelins de Plaintel, Quintin, Le Foil et Saint-Brandan.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Digaultray, sauf 3 lignes à la *Biographie moderne* de Breslau en 1806.

20. DUBOUEIX *Michel*, — né à Clisson, le 21 décembre 1742, de Guy-Mathurin et Françoise-Elisabeth Forget, fit ses études classiques au collège de l'Oratoire à Nantes, et fut reçu *docteur en médecine* à Paris en 1765. Il s'établit médecin à Clisson et travailla beaucoup, car il devint en 1775 membre correspondant de la Société royale de médecine et prit part à plusieurs concours ouverts par cette société, qui lui décerna en 1784, une médaille d'or pour une *Topographie médicale de Clisson* publiée plus tard, en 1868, dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*. On a aussi de lui des *Recherches sur la rage* datées de 1781 et plusieurs autres mémoires, qui lui valurent le titre de médecin (honoraire) de Monsieur, frère du roi. Nourri de la lecture des écrits philosophiques de la fin du XVIII[e] siècle, il se lança, en 1789, dans le mouvement révolutionnaire, fut élu le 21 avril 1790, *membre du département de la Loire-Inférieure* pour le district de Clisson, et prononça, le 10 mai, dans l'assemblée électorale du district qu'il présidait en vertu d'une délégation des commissaires du roi pour l'organisation départementale, un long et enthousiaste discours qui a été conservé par le journal de la *Correspondance de Nantes*. On y retrouve tout le répertoire de la phraséologie ampoulée du temps : le souffle impur du vampire insatiable engendré par l'affreux despotisme, les satrapes oppresseurs, la stupide ignorance, la superstition imbécile, les suppôts hideux du trône où siége ce monstre, et autres clichés de même style, encadrant l'apothéose des historiens philosophes, en particulier de l'abbé Raynal. Il n'en fallait pas davantage pour s'imposer alors aux électeurs ; et l'année suivante, Duboueix, devenu maire de Clisson et trésorier du district fut élu second *député suppléant de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée législative. Il n'eut pas occasion d'y siéger, et resta *maire de Clisson*, fonctions qu'il occupait encore lors de la prise de la ville par les Vendéens le 16 mars 1793. Il réussit à sauver la caisse du district et se réfugia à Nantes où il reprit l'exercice de de la médecine, et succomba le 7 nivôse an II (27 décembre 1793), atteint par l'épidémie qui régnait à l'entrepôt.

M. Dugast-Matifeux a publié une bonne notice sur Duboucix dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*, 1868, p. 95 à 130.

(A suivre)

RENÉ KERVILER.

LETTRE DE NANTES

Nantes, 23 février 1889.

Malgré ses jolis tramways à air comprimé et la grande vogue de ses concours hippiques, Nantes ne passe pas pour une ville de progrès. C'est une opinion injuste et fausse, au moins en ce qui concerne le théâtre. Depuis plusieurs années la scène nantaise tient la tête de la décentralisation lyrique. Nous y avons eu, pour la première fois en France, l'*Hérodiade*, de Massenet, le *Méphistophélès* d'Arrigo Boito, pour la première fois au monde, *Diane de Spaar* d'Adolphe David (paroles d'Armand Silvestre), *Hamlet* de notre compatriote Aristide Hignard. Cette dernière œuvre, jouée sous la direction Paravey, le 21 avril 1888, serre le drame de Shakespeare avec une bien autre fidélité

Digitized by Google

que la pâle imitation d'Ambroise Thomas ; elle a dû une partie de son très honorable succès au beau livret de Pierre de Garal, cet autre méconnu nantais qui a signé du pseudonyme d'Eliacin Greeves plusieurs volumes de vers d'une grâce attique et d'une saveur bretonne. Le directeur actuel du théâtre Graslin, le jeune et entreprenant M. Poitevin, tient à se montrer l'égal de son habile prédécesseur ; *Sigurd*, l'opéra mérovingien de M. Reyer, monté par lui avec un grand luxe de mise en scène, a eu près de vingt représentations ; j'espère une vogue moins bruyante peut-être, mais de meilleur aloi pour l'admirable *Roi d'Ys* de M. Lalo, œuvre pleine de souffle et débordante de mélodie, qui va retrouver ici son succès de Rennes et d'Angers. Patriotisme compris, je préfère les Celtes de M. Lalo aux Germains de M. Reyer.

La Société des Concerts Populaires, qui doit nous tenir en réserve quelque Paulus de derrière les fagots, a perdu l'occasion de nous faire entendre M. Bourgault-Ducoudray quand il vint à Angers donner un concert-conférence, théorie et pratique mêlées. Chacun sait que M. Bourgaul-Ducoudray est une illustration nantaise ; d'autres musiciens, aussi originaires de Nantes, M. Serpette, M. Toulmouche, se sont fait connaître à Paris. Parmi les exécutants, que nous avons conservés, citons M. Jules Jiédeleu, un virtuose éminent, et M. Alphonse Weingartner, autre émule de Paganini, l'organiste, M. Bartet, d'excellents professeurs de piano ou de chant, MM. Dolmetsch, Cartier, Legrand, Vétil, Marie, Mme Maréchal, Mlle Cabanne. N'oublions pas un amateur, Mme S. Bonjour, qui, hier aux Beaux-Arts, tenait brillamment sa partie auprès du pianiste Delaborde, le professeur du Conservatoire de Paris.

En vous entretenant de musique et de violons, je descendrais jusqu'aux bals et aux soirées, plus nombreux et plus brillants que jamais. Dansons-nous sur un volcan, comme en 1789 ? Je doute que jeunes gens et jeunes filles qui vont poser, le samedi gras, au bal de bienfaisance du théâtre, une splendide couronne sur l'autel de Terpsichore, se posent souvent cette question.

Et le carnaval des rues ? Je vous en parlerai la prochaine fois. Chaque année, les pessimistes assurent qu'il est mort et enterré, et chaque année, il reparait, agitant d'une main vive les grelots de la folie. S'ils ne voyaient plus de masques, si leur ville perdait, pendant les jours gras, cette physionomie unique qui la fait ressembler à Venise et à Nice, bien des Nantais se diraient que la fin du monde est proche.

Je voulais vous présenter nos peintres, nos sculpteurs, les Charles Le Roux, les Le Bourg, les Chantron, les Jousset, les Serenne, et bien d'autres qui, formés en bataillon serré, comblent par de nouvelles recrues les vides de l'absence ou de la mort. Je n'ai plus le temps ni la place de m'acquitter de cet aimable devoir. Tout ce monde là est chez soi, fort occupé des envois au prochain Salon. Je me reprocherais toutefois de ne pas signaler l'envoi de Berteaux, le chef incontesté de l'école de peinture nantaise, il s'agit de l'Assassinat, par les Chouans, de l'évêque constitutionnel Audrein, sur la route de Quimper à Briec, le 21 novembre 1800 ; c'est un nouvel et sinistre *effet de nuit*, à mettre à côté, sans doute au-dessus de la *Jeanne d'Arc* et du *Hoche* du même auteur.

Plusieurs livres écrits par des Nantais, ou édités à Nantes, mériteraient une mention. Il y a une jolie plaquette de vers de M. Dominique Caillé, des chansons de MM. Coinquet et de Pennart, il y a *l'Iconographie bretonne* de M. le marquis de Granges de Surgères, vaste et utile répertoire ; il y a le dernier *Hôtel Drouot* de M. Paul Eudel, nullement inférieur à ses aînés ; il y a une *Histoire anecdotique de Nantes*, de M. de Trémaudan, qui remplace par des *éphémérides nantaises*, la bonhomie narquoise des *Souvenirs du vieux Nantais* de la rue Scribe. Il y a encore — mais c'est déjà du réchauffé — l'*Art à Nantes* de M. Maillard, (d'Ancenis), sorte de répertoire des écrivains et des artistes, voire même des architectes, auquel il me permettra de faire le reproche d'avoir laissé dans une ombre discrète MM. Biré, Boucard, Caillé et *tutti quanti*. Boileau a eu ses victimes. M. Maillard a ses oubliés, on m'a assuré que ceux-ci ne s'en portaient pas plus mal.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LETTRE DE SAINT-BRIEUC

—

Saint-Brieuc, le 28 février.

La Revue de Bretagne et d'Anjou annonçait il y a quinze jours la publication de nouvelles poésies de M. le comte A. du Clézieux parues dans un charmant petit volume intitulé : « Lux et vita. » Je ne veux pas empiéter sur le domaine de votre collaborateur « *un bibliophile* » et je lui laisse le soin de rendre compte de ces véritables chants de foi, d'espérance et de charité, rythmés en sonnets merveilleusement ciselés. Chose étrange ? Cette fois encore les étrangers sauront mieux apprécier que ses compatriotes, cette manifestation du talent de M. du Clézieux Depuis si longtemps que nous devrions lui témoigner notre légitime fierté en ne perdant pas une occasion de lui exprimer nos sentiments d'admiration, la beauté de ses œuvres n'est suffisamment connue dans notre département que de quelques privilégiés, amis des lettres et des arts. Qu'il en serait autrement dans le Midi par exemple où la moindre gloire locale est l'objet de tant de flatteries et d'enthousiasmes sonores ! Mais il semble vraiment que la monotonie de notre ciel toujours gris ait déteint sur notre caractère et comprimé l'élan de nos âmes sous une couche profonde d'une indifférence lourde comme du plomb. D'autres que M. du Clézieux ont ressenti les inconvénients de cette disposition d'esprit malheureusement trop générale dans les Côtes-du-Nord ; et leurs noms me venaient à la mémoire en lisant l'autre jour cette pensée de M. Barbey d'Aurevilly : La plus belle destinée : avoir du génie et être obscur.

Digitized by Google

Le talent, voire même le simple mérite, ont aussi de ces jouissances amères.

Mais d'autres régions que la notre méritent sans doute les mêmes critiques. Ne nous montrons donc pas trop sévère. Il vaut mieux signaler les succès de ceux qui s'efforcent de provoquer et de faciliter parmi nous toutes les productions de l'esprit. A ce titre, notre sympathique Président de la Société d'Emulation mérite tous nos remerciments car la soirée littéraire et musicale que la Société a offert à ses abonnés, au commencement du mois de février, a été pour les organisateurs un véritable triomphe ; le *chœur du printemps* et surtout celui de *Gallia* sous l'habile direction de M. Lecuyer de Villermay ont été couverts d'applaudissements et M. Joubert a tenu l'auditoire sous le charme de son élégante parole, en nous donnant son intéressante conférence sur la vie et les œuvres de M^me^ Penquer, dont vous avez déjà entretenu vos lecteurs.

En dehors de cette réunion, l'intérêt public a été vivement surexcité par les discussions qu'ont soulevées dans la presse locale l'étude de questions municipales actuellement à l'ordre du jour. Un de nos excellents édiles que les lauriers de M. Mesureur empêchaient de dormir, a voulu débaptiser presque toutes les rues de la ville, et tous les jours, les journaux ont enregistré les protestations des habitants des quartiers atteints. Puis, la question des eaux de la ville a fourni à deux ingénieurs distingués l'occasion d'écrire de véritables études sous la forme d'articles de journaux fort remarqués, si bien qu'à l'heure actuelle, nos malheureux conseillers municipaux ne savent trop à quel parti s'arrêter. Il se passera sans doute de longs mois que nous ne puissions boire de bonne eau. — Ce sera une excuse pour les buveurs de cidre.

L. OLLIVIER.

LETTRES ET ART

Les Bretons à Paris. — M. Yves Guyot, le nouveau Ministre des travaux publics, est né à Dinan, le 6 septembre 1843. Son père, mort, il y a peut-être une vingtaine d'années, fit longtemps partie du Conseil de préfecture d'Ille-et-Vilaine ; sa mère, née Daubès, habite le manoir du Bordage, en la commune d'Ercé-sous-Liffré. M. Yves Guyot est le beau-frère de notre ami et collaborateur Paul Sébillot qu'il a pris pour chef de cabinet.

M. le Ministre de l'Instruction publique vient également de choisir comme chef de cabinet notre collaborateur M. Félix Hémon, l'érudit et distingué professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la belle conférence que M. Félix Hémon fit l'été dernier sur les poètes bretons pendant l'Exposition bretonne-angevine.

La Statue de Brizeux. — Le Ministre de l'instruction publique vient d'accorder à la ville de Quimper une subvention de 2000 francs pour lui permettre d'acheter le modèle en plâtre de la statue de Brizeux qui a été inaugurée l'été dernier à Lorient. Ce modèle sera placé au musée de Quimper.

D'autre part nous lisons dans l'*Avenir du Morbihan* que dans une des dernières séances du conseil municipal de Lorient, le maire de cette ville a donné lecture d'une lettre de M. Ary Renan, secrétaire du comité de Brizeux, demandant que le Conseil fasse droit aux réclamations du praticien de M. Pierre Ogé, auquel il reste dû une somme assez ronde. M. Ary Renan voudrait avec raison que cette affaire depuis trop longtemps en litige fût réglée le plus tôt possible. Il y va, en effet, de la dignité du Comité et de la ville de Lorient. M. Renan indique un moyen : ce serait de mettre aux frais de la ville et le piédestal de la statue et la plaque apposée sur la maison du poète. Il propose aussi d'affecter le reliquat de la soirée théâtrale, s'élevant à 450 fr. ainsi que les frais de transport de la statue (312 fr.) au règlement de la note du praticien.

Pour ce qui est des 450 fr. M. Renan invoque la promesse faite par M. Roux-Lavergne, quelque temps avant sa mort, que cette somme serait versée au praticien.

M. le maire dit que si la parole de M. Roux-Lavergne a été engagée, le Conseil aura à cœur de la dégager. Quant aux autres combinaisons proposées par l'honorable M. Renan, la commission des finances en décidera.

Disons à ce propos que la ville de Pontivy, avait pris à sa charge les frais du piédestal et de transport de la statue du docteur Guépin et que le règlement de comptes n'a donné lieu à aucune discussion ni avec la municipalité — qui pourtant est moins riche que celle de Lorient — ni avec le fondeur. Ajoutons que pour obtenir les 2000 fr. alloués à la ville de Quimper, MM. Jules Simon et Renan ont fait valoir au ministère des Beaux-Arts qu'une subvention avait été précédemment accordée à la ville de Pontivy pour acheter le modèle en plâtre de la statue de Guépin.

L'association des élèves de l'école des Beaux-arts de Rennes. On lit dans la *Dépêche bretonne* :

Les élèves et les anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes viennent de fonder entre eux une *Association artistique*. Son but est de grouper ses adhérents autour d'une même idée : l'*Art*, de créer des concours avec prix et expositions.

Une délégation de l'Association présentée par M. Lenoir, l'excellent directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, s'est rendue mardi dernier à la Préfecture et à la Mairie et a offert la présidence d'honneur à M. de Brancion et à M. Le Bastard, qui ont bien voulu témoigner avec bienveillance l'intérêt qu'ils portent à la jeune Société.

Voici la composition du bureau :

MM. De Brancion, préfet d'Ille-et-Vilaine; Le Bastard, maire de Rennes, présidents d'honneur ; Lenoir, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, vice-président d'honneur: Laclote, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, président ; DesPrez de la Ville-Thual vice-président ; L. Esquieu, Saget, secrétaires ; F. Jérôme, secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts, trésorier.

Les conditions d'admission dans l'Association et des extraits des statuts seront publiés ultérieurement.

La Société des Bibliophiles bretons. — La Société des Bibliophiles bretons, qui a aujourd'hui pour bulletin mensuel la *Revue de Bretagne et de Vendée* va entreprendre la publication d'un choix de *Légendes et poésies populaires de la Basse et de la Haute Bretagne*. Ces volumes seront illustrés par des artistes bretons ; la direction littéraire en a été confiée à MM. Louis Tiercelin, Henri Finistère, et Olivier de Gourcuff.

Dans la séance du 19 février 1889, la société a nommé un bureau d'honneur ainsi composé :

Présidents. — Monseigneur le duc d'Aumale. MM. le général Mellinet ; le baron Jérôme Pichon.

Vice-présidents. — MM. le V^te^ Hersart de la Villemarqué. de l'Institut ; René Kerviler ; le duc de la Trémoïlle ; le marquis de Villoutreys.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre article bibliographique.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 8 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 MARS 1889

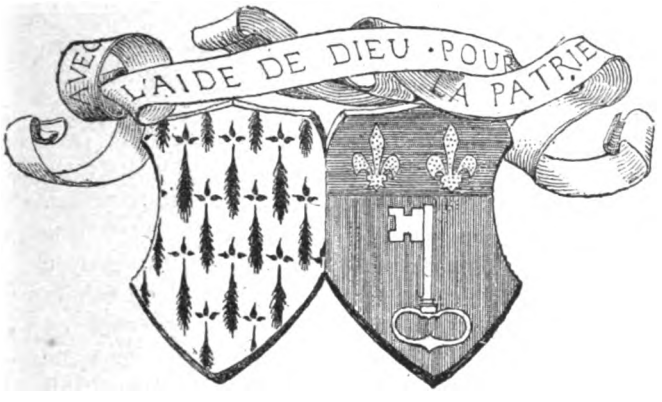

PIERRE GUÉRIN

Un de mes élèves que j'ai le plus aimés, est Pierre Guérin. Je lui trouvais, quand il était à l'École normale, toutes les qualités. Il avait beaucoup de talent et d'esprit; il travaillait vigoureusement; c'était un beau garçon, à faire tourner la tête des filles, et avec cela d'une sagesse exemplaire. Un de ses grands mérites à mes yeux était d'être toujours de belle humeur.

J'étais son professeur de philosophie, mais nous étions du même âge. Vapereau lui donne même six mois de plus. Cela tient à ce que j'étais entré à l'école à dix-sept ans, et qu'il y entra à vingt-deux. Il fut un des premiers élèves de l'Ecole d'Athènes. Quand il en revint, il aurait pu aisément trouver un emploi à Paris. Mais, à notre grand étonnement, il demanda la chaire de rhétorique du collège de Rennes.

C'est qu'il était amoureux, mon ami Pierre. Il avait vingt-huit ans. Depuis plusieurs années, il était fiancé avec une jeune fille dont il était follement épris, et qui, de son côté, l'adorait. On ne pouvait s'empêcher de dire, en les voyant, qu'ils avaient eu l'un et l'autre, le jour de leurs fiançailles, un jour de bonheur. On ferait, j'en suis sûr, un joli petit livre avec leur correspondance, pendant que Pierre était à Athènes et à Rome. De retour dans son pays, il pensa que, même sous les brumes de la Bretagne et dans les vieilles rues de Rennes, il retrouverait le beau ciel de la Grèce et tous les enchantements de l'art en regardant les yeux de sa maîtresse. Son mariage eut lieu au mois de novembre, pour ne pas perdre de temps. Je fus un de ses témoins dans cet heureux jour. Ils me firent promettre d'aller les voir aux vacances prochaines. Je n'y manquai pas.

J'avais alors de la famille en Bretagne un peu partout, et je regardais Pierre et sa femme comme faisant partie de ma famille. La petite s'était avisée, par câlinerie, de m'appeler « mon oncle. » Je devais ce titre vénérable à ma qualité de professeur de son mari, car je n'étais guère pour elle qu'un frère aîné. Ils avaient deux chambrettes sous les toits, dans une belle maison de la place du Palais. Lucile y entretenait une propreté admirable, et avait réussi à les rendre élégantes avec quelques lambeaux d'étoffes claires rapportées d'Orient par son mari, et les photographies des principaux monuments d'Athènes. Ils m'apprirent qu'ils vivaient comme des sauvages, c'est-à-dire qu'ils ne voyaient personne, parce qu'ils se suffisaient l'un à l'autre. Ils passaient leurs soirées d'hiver à travailler et à bavarder; Lucile tapait joliment sur son petit piano, pas assez pour se permettre des morceaux de bravoure, ce dont je félicitai son mari, assez pourtant pour accompagner des airs favoris, qu'elle chantait d'une voix très douce, très juste et un peu tremblotante. L'été, ils faisaient après dîner de longues promenades dans les environs de Rennes qui sont charmants. Pierre s'était fait une petite bibliothèque de deux ou trois cents volumes très habilement choisis. Il s'était mis dans la tête d'apprendre le grec à sa femme, qui de son côté lui apprenait l'anglais. A les en croire, chacun d'eux avait lieu de se glorifier des progrès de son élève. Il leur vint en deux ans deux bébés, un garçon et une fille. Avec l'amour et la jeunesse, que pouvaient-ils désirer de plus?

Quand je revins, à la fin de 1845, pour être le parrain de Juliette, je crus pourtant voir un peu de tristesse dans les yeux de son père. Lucile aussi, quand elle ne s'observait pas, semblait en proie à la mélancolie. Je les interrogeai, ce n'était

Digitized by Google

rien. Je les pris à part; Pierre me répondit par des plaisanteries; je vis que Lucile était émue, je la pressai, et elle m'avoua que Pierre semblait dégoûté de son état, qu'il n'allait plus au collège que malgré lui, qu'il faisait mal sa classe, et qu'il avait des ennuis avec son proviseur. Je fus bien soulagé en l'entendant. Je me moquais d'elle, et je lui dis que je verrais le proviseur, et que je saurais à quoi m'en tenir.

Je tins ma promesse; mais je trouvai le proviseur plus sérieusement préoccupé que je ne m'y attendais. « Votre ami, me dit-il, a beaucoup d'esprit et de connaissances, mais il n'a jamais été un professeur. Il est par lui-même si aimable que nous avons tous mis du nôtre pour lui épargner des ennuis, mais la situation empire de

PORTRAIT DE M. MAURICE CHABAS

jour en jour, au point de n'être plus tolérable. Il n'est même plus exact aux heures de classe, ce qui, comme vous savez, est sans exemple dans l'Université. Il ne corrige plus les devoirs. Il récite ses leçons, comme un mauvais élève récite un pensum. Voulez-vous entrer dans sa classe? me dit-il. Vous entendez d'ici le bruit qu'on y fait. Cela devient scandaleux. Je serai obligé d'avertir les inspecteurs généraux. Conseillez-lui, cher monsieur, de demander un congé. Il n'y a pour lui que ce moyen de salut. »

Je confessai Pierre après cette conversation. « Eh bien! oui, me dit-il, après s'être défendu quelque temps, le métier que je fais m'est odieux. Mes confrères sont des cuistres, mes élèves de jeunes idiots qui ne pensent qu'à être bacheliers, et ne lisent Corneille qu'autant qu'il le faut pour répondre aux examinateurs. Nous sommes idiots nous-mêmes avec nos examens et nos chinoiseries. Tout cela me répugne et m'ennuie. J'aimerais mieux être commis de bureau, percepteur, conducteur de travaux. Je m'ennuierais ferme, mais on ne me parlerait pas de sacerdoce, de services rendus au pays, de dévouement à l'humanité. Mes chers poètes eux-mêmes ont perdu toutes leurs grâces depuis que je suis obligé de les ouvrir chaque année à la même page, de les accompagner des mêmes commentaires et de les entendre ânoner de la même façon. » Il m'en dit comme cela pendant toute une heure. J'étais comme le supérieur d'un couvent de moines à qui un novice vient déclarer qu'il n'a plus la vocation et qu'il veut aller voir le monde d'un peu plus près.

Il y avait pourtant une différence notable : c'est que le supérieur en question tremble pour l'âme de son néophyte, et que je ne tremblais encore que pour la bourse de mon camarade. Ma première pensée fut qu'il avait été saisi par quelque passion violente pour le théâtre, pour le barreau, ou pour la politique. Non: il ne sentait rien que le profond dégoût du métier. Il continuerait à tourner la meule, et même il essaierait de mieux faire. Il en sentait la nécessité; il espérait en avoir la force. Je sus par Lucile, avec qui j'eus une triste et longue conversation, qu'il ne travaillait même plus chez lui. Il n'ouvrait plus un livre. Il s'ennuyait, il bâillait, il l'embrassait. Ce n'était plus le même homme, toujours en joie, causant, travaillant, remplissant la maison de son bruit. Il se traînait à présent comme un malade. « Qu'est-ce que c'est? » me disait Lucile en me dévisageant de tous ses yeux. Elle croyait à quelque maladie mystérieuse; mais c'est l'âme seule qui était malade.

— Voyons, dis-je à Pierre, en le quittant. Vous avez trente ans. Votre famille n'a d'autre ressource que votre travail. Si vous perdez votre place, vous êtes tous réduits à la misère. Cela mérite pourtant un effort. C'est une question de devoir, une question d'honneur.

Je ferai cet effort, me dit-il d'un air découragé. Oui, oui, ajouta-t-il en se redressant, en s'échauffant, je le ferai. Ma pauvre Lucile!

— Il est trop tard, ajoutai-je, pour changer de carrière; mais vous pouvez changer de situation tout en restant dans l'Université. Faites-vous recevoir docteur; nous trouverons bien quelque part un camarade qui vous donnera sa suppléance dans une Faculté.

Il me remercia avec chaleur d'avoir eu cette pensée. « En effet, me dit-il, on peut poursuivre une étude dans un cours public. Ce n'est pas tous les ans le même programme. On peut y rencontrer de loin en loin un auditeur qui comprenne. » Il se frappa le front : « J'ai mon sujet! Avant un an, on verra! » — Envoyez-moi votre thèse quand elle sera faite, lui dis-je; je la porterai moi-même à M. Le Clerc. » Je me promettais de

Digitized by Google

ne la remettre qu'après l'avoir lue la plume à la main.

J'avais mis cette idée du doctorat en avant, parce que je pensais qu'il fallait à tout prix le réveiller, le faire travailler. Au fond, je n'en espérais pas grand chose. Le cher garçon, qui était étincelant dans la conversation (avant cette crise), était tout embarrassé et tout décontenancé dès qu'il fallait faire une exposition suivie. Il écrivait bien, causait à merveille, et parlait mal. Je m'étourdis pour

PORTRAIT DE M. G. PAR MAURICE CHABAS[1] *(voir la Chronique, page 129).*

l'heure sur ce détail, et je me dis : « S'il travaille pendant six mois il est guéri. »

Tout sembla d'abord me donner raison. Lucile m'écrivit que la gaîté revenait, que la classe allait mieux, qu'il la faisait sans goût, mais avec soin ; que le proviseur était frappé du changement ; qu'elle avait eu avec lui une entrevue ; qu'il lui avait dit, pour la première fois, des paroles encourageantes. « Quelle bonne inspiration vous avez eue, mon oncle ! » disait la pauvre enfant, qui croyait le mal vaincu. Pour moi, j'étais loin d'avoir la même confiance.

J'ai toujours cru qu'il y a des maladies de l'âme, comme des maladies du corps. Il est très difficile d'en établir le diagnostic. Elles portent sur des phénomènes d'une extrême délicatesse ; on ne peut les faire naître à volonté pour les soumettre à l'observation ; on est obligé, la plupart du temps, de les étudier sur soi-même, et ils se produisent toujours avec des phénomènes connexes, dont il faut les distinguer et dont on ne peut pas les séparer. Je voyais, en observant Pierre Guérin, qu'il cessait de travailler, et qu'il cessait même, à certains moments, de gouverner sa pensée ; mais je ne savais pas si cette inertie provenait d'une affection anormale de la sensibilité, ou de l'anéantissement progressif de la faculté de vouloir. Ce dernier cas aurait été très redoutable ; car la volonté est l'essence de la vie, et comme elle ne produit qu'un phénomène toujours le même, à savoir la volition, avec des différences de degré dans l'effort, il me semblait impossible de la faire renaître si elle était atrophiée. S'il ne s'agissait au contraire que d'une perversion de la sensibilité, j'entrevoyais deux remèdes : ou triompher d'une déplaisance toute locale, ou lui céder, et employer

[1] Ce portrait a figuré à l'Exposition bretonne-angevine.

Digitized by Google

la volonté à d'autres usages que ceux qu'elle repoussait si ouvertement.

J'avais eu, par le conseil que j'avais donné à Pierre, un premier succès. Il travaillait à sa thèse; donc il voulait travailler, il voulait penser. Il n'était pas absent de chez lui. Sa volonté subsistait : c'était un grand point. D'autre part, le dégoût que lui inspiraient ses fonctions, ses anciennes études, et la plupart des actes qui constituaient la vie commune, était si persistant, l'effort qu'il était obligé de faire pour ne pas s'abandonner au découragement absolu, était si pénible, qu'il y avait évidemment de ce côté-là un mal profond, et peut-être incurable.

Je connaissais le docteur Aussant, directeur de l'École de médecine et médecin du collège royal. C'était un praticien consommé, qui avait à mes yeux le grand avantage de considérer la psychologie comme une partie essentielle de la médecine. Je le priai, en partant, de surveiller mon ami sans en avoir l'air, et il s'associa d'autant plus à mes sollicitudes, que le cas était intéressant à étudier au point de vue médical. Il constata, au début, deux symptômes favorables : d'abord le malade travaillait à un ouvrage qui paraissait lui plaire, et secondement, en dehors de ce travail, il se contraignait à remplir ses devoirs d'une façon à peu près complète.

« Nous sommes sur la voie d'une guérison, » m'écrivait-il. Mais il ne tarda pas à devenir alarmiste : « Il n'y a pas de ralentissement dans le travail de la thèse, m'écrivait-il plus tard, mais ce travail devient de plus en plus absorbant. Ce n'est plus du dégoût que lui inspire la besogne courante, c'est de la haine. Il tient des propos, il mène une conduite que je regarde comme les prodromes de la folie. » J'avais parfois des scrupules; cela n'est peut-être, pensais-je, qu'un défaut de caractère, et nous n'avons pas le droit, sous prétexte de médiation, de le soumettre à une sorte d'espionnage. » Mais M. Aussant me répondait : « C'est une maladie! » Enfin, je copie ces paroles dans une lettre écrite par lui en juin 1847 : « Je n'ose plus souhaiter, comme autrefois, une grande commotion de douleur ou de colère, car un accès de folie furieuse est positivement à craindre. »

Cette lettre m'effraya d'autant plus, que je redoutais le moment où la thèse serait présentée. Il pouvait y avoir là une déception très amère, dont je ne pouvais prévoir les suites. J'avais cessé, dans mes lettres, de lui parler de cette grosse affaire, parce que mes questions paraissaient l'importuner; mais quand cette nouvelle inquiétude me saisit, je n'y tins plus, et je lui demandai carrément si sa thèse avançait. Il me répondit : « Elle est chez le doyen. »

Ainsi, il m'avait tenu en dehors jusqu'au bout. Je courus chez M. Le Clerc. C'était, sous un aspect bourru, le plus bienveillant des hommes. Il occupait à la Sorbonne un appartement encombré de livres. Il fallait monter deux étages par une sorte d'escalier de service. Il ouvrait la porte lui-même, et vous disait de vous asseoir si vous trouviez une chaise libre. Ce n'était pas facile, car il y avait des bouquins partout. Je lui parlai de Pierre Guérin. « Ah! vous le connaissez! me dit-il. C'est un fou. » Je fus atterré de ce début. J'avais espéré que le doyen me chargerait officiellement de la lecture de la thèse, et je me proposais, s'il y avait des extravagances, d'amener l'auteur à la recommencer ou à l'améliorer d'après mes conseils. Et le doyen l'avait lue! Lue et condamnée, sans doute, puisqu'il traitait si sévèrement l'auteur. « Condamnée, n'en doutez pas. Je la lui ai même renvoyée. » Allons, tout est perdu, pensai-je en moi-même. « Et pourrais-je savoir quel était le sujet? — C'est un mémoire sur Forbonnais. — Un sujet intéressant, si je ne me trompe. — Sans doute, dit le doyen, de l'air d'un homme qui reprochait à ce Forbonnais de n'avoir pas écrit en latin. Il y a peu de détails biographiques, ajouta-t-il : rien de nouveau. Forbonnais n'est qu'un prétexte pour développer la théorie de l'impôt sur le revenu... » L'impôt sur le revenu en Sorbonne! et en 1847! Il ne me restait qu'à me retirer. Je devais ressembler à un condamné qui vient d'entendre sa sentence. « Conseillez-lui de faire bien sa classe et de ne plus songer à écrire, » me dit le doyen avec bonté.

(A suivre). JULES SIMON.

DÉSESPÉRANCE

Sonnet imité de l'anglais.

Nous avons échangé de suprêmes adieux,
Je ne presserai plus votre main adorée,
Ma plainte est sans écho, ma prière ignorée
Se perdra, loin de vous, en pleurs silencieux.

Quand le brûlant soleil de juin l'a dévorée,
La terre jette un cri d'angoisse vers les cieux,
Implorant un peu d'eau, nectar délicieux :
Telle est mon âme, aride, anxieuse, égarée.

Je suis comme un aveugle, errant dans un manoir :
Une voix, qu'il entend, dit les charmes du soir,
L'enchantement profond d'une ancienne peinture,

La mer, le clair avril, ou la blanche maison
Assise au bord d'un lac, et l'Art, et la Nature :
Lui se heurte, sans vue, aux murs de sa prison.

9 Février 1889. OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

LES ÉTOILES ÉTEINTES

A mon ami Alphonse Poirier

Il est dans le ciel pur des Étoiles éteintes
Dont les rayons dorés charment encor les yeux ;
Ayant mis trois mille ans à parcourir les cieux,
Ces astres du passé font — illusions saintes !
Sous leurs vives clartés frémir les cœurs joyeux ;
Il est dans le ciel pur des Étoiles éteintes !

Au ciel de Poésie il est des Astres morts
Dont le vivant éclat charme la vue et l'âme ;
Ils étaient inconnus lorsqu'ils étaient de flamme,
Mais éteints aujourd'hui, nous laissant un remords,
Par leurs fraîches beautés ils font taire le blâme.
Au ciel de Poésie il est des Astres morts !

D. CAILLÉ.

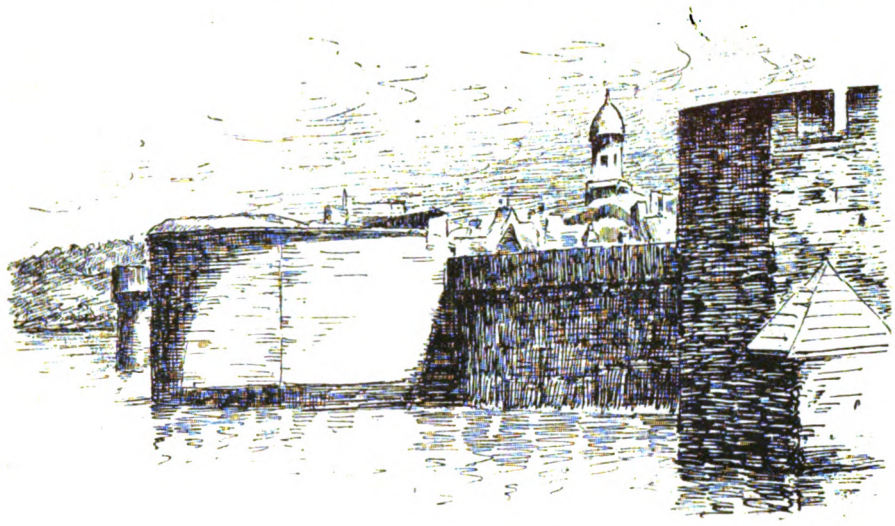

LE VIEUX CONCARNEAU EN 1885. — *Croquis de M. Clémansin du Maine.*

CHRONIQUE

Cabales et dîners schismatiques. — Entre Bretons de Paris. — L'Association bretonne-angevine. — La *Revue* et la jeune école. — MM. Maurice Chabas et Clémansin du Maine. — Le peintre de Concarneau. — La « ville close » de Guillou.

Au dernier *dîner celtique*, M. Ernest Renan avec faisait sa bonhomie habituelle, le procès des « dîners schismatiques » qui tendent à se multiplier à Paris entre les gens de la même province. L'illustre écrivain a raison. En s'éparpillant comme ils le font, sous l'empire de la rancune et de la jalousie, nos compatriotes — j'entends parler de ceux qui ont du talent et qui ont besoin d'être poussés — n'arriveront à rien. Mais il faut croire que la concentration est aussi difficile en matière de littérature et d'art qu'en matière politique, puisque du haut en bas de l'échelle sociale chacun tire la couverture de son côté.

Le Directeur de cette *Revue* était parvenu, à force de travail et de persévérance, à grouper la plupart des Bretons et des Angevins de Paris sous une même bannière. Il les avait menés une première fois à la bataille, et la presse parisienne avait été unanime à reconnaître l'importance de leur effort commun. L'Association bretonne-angevine avait fait faire un pas considérable à la décentralisation artistique ; il n'y avait qu'à se serrer les coudes de plus près, pour obtenir des résultats meilleurs encore. Mais cela ne pouvait convenir aux ratés et aux impuissants qui ne savent que semer le trouble et le désordre partout où ils réussissent à se faufiler. Il s'est donc trouvé une demi-douzaine d'écrivains et d'artistes incompris pour faire un schisme et aller planter leur pavillon en face. Qu'ils sachent bien que nous n'en sommes pas jaloux. L'Association bretonne-angevine n'a rien à perdre à la concurrence plus ou moins loyale qui lui est faite. Elle avait dans son sein des éléments de discorde ; elle les a rejetés, ce ne sont point les langues de vipère qui l'empêcheront de continuer sa marche en avant. Elle connaît la fable du serpent et la lime. En attendant nos amis ne sauraient trop se tenir en garde contre la propagande dissolvante des ratés en question. Que les jeunes gens surtout ne se laissent pas circonvenir. Il y va de leurs intérêts, car ils savent que la *Revue* leur est entièrement dévouée, et qu'elle est toujours heureuse d'encourager les jeunes talents.

Ainsi, nous nous empressons d'enregistrer le succès que vient de remporter M. Maurice Chabas, au concours ouvert à l'Hôtel-de-Ville, pour la décoration de la mairie du XIVe arrondissement de Paris.

M. Maurice Chabas avait pour concurrents des artistes de valeur et dont quelques-uns sont très

Digitized by Google

honorablement connus. Nous citerons entre autres : MM. Flameng, Jobbé-Duval, Brantot et Fournier, ces deux derniers anciens prix de Rome. Son projet de décoration n'en a pas moins été primé. Il se compose de trois esquisses représentant les *Fiancés*, la *Famille*, et le *Repas nuptial*. Ceux qui connaissent le tempéramment du jeune peintre nantais ne seront pas surpris de son succès. Il avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine un portrait (celui-là même que nous reproduisons dans le corps de ce N°) et deux ou trois études tout à fait réussies. M. Chabas n'est pas le seul d'ailleurs qui donne de brillantes promesses. Il y a dans la nouvelle école nantaise une demi-douzaine

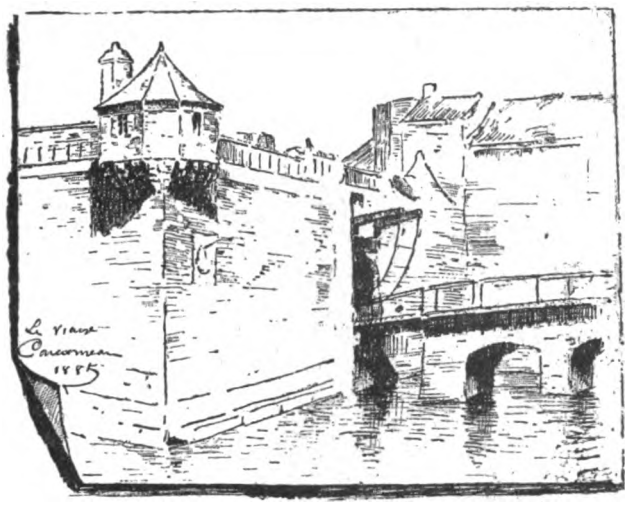

LE VIEUX CONCARNEAU EN 1885.

Croquis de M. Clémansin du Maine.

d'artistes qui marchent dignement sur les traces des Delaunay, des Luminais, des Toulmouche et des Merson. Je serais bien étonné si Maufra, Jousset, Dezaunay, Emerand de la Rochette et Clémansin du Maine ne se faisaient bientôt une belle place dans l'art contemporain.

Regardez les jolis croquis à la plume que nous donne aujourd'hui Clémansin du Maine ! Je suis sûr que l'ami Guillou, le peintre attitré de Concarneau, va être content de retrouver, dans ces croquis lestement enlevés, la fière silhouette de sa « ville close. » En voilà un qui connaît son pays natal et la grande mer bretonne qui fut sa première nourrice ! Les couchers de soleil et les retours de la pêche n'ont plus de secret pour lui. Il pourrait les peindre les yeux fermés, tant il les a observés de fois de son œil riant et qui voit si juste ! Mais Guillou se méfie de sa mémoire et ne travaille que d'après nature. Il a beau savoir son Concarneau par cœur, il dit qu'il l'apprend tous les jours, et M. Antonin Mercié me contait récemment qu'il envoyait au salon de cette année un véritable chef-d'œuvre. Je le crois sur parole.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

LES SOUVENIRS HISTORIQUES

ET LES

HÉROS POPULAIRES EN BRETAGNE

(Suite).

Gilles de Bretagne n'est pas complètement oublié : aux environs du château de Guildo et de celui de la Hardouinaye, quelques paysans m'ont parlé de certains épisodes de sa vie, du morceau de pain noir donné par une mendiante à travers les barreaux de sa prison, des matelas entre lesquels on l'étouffa. Il est fort possible qu'ils les aient entendus de la bouche des touristes qui viennent visiter les ruines. On m'a aussi parlé, assez vaguement, de l'adjuration adressée par Gilles à son père, et rapportée en ces termes dans la préface de la nouvelle édition d'Ogée : Comme le duc François passait au Mont Saint-Michel, il rencontra sur la grève le cordelier qui avait confessé son frère. Ce moine s'approcha et demanda à lui parler en particulier. Le duc fit éloigner tout le monde pour lui donner la liberté de s'expliquer. Je suis chargé, lui dit le religieux, de la part de monseigneur Gilles, de vous citer à comparaître en quarante jours, au jugement de Dieu, pour lui faire raison du traitement indigne que vous avez exercé contre lui. Il lui nomma même le jour de sa mort et le quitta. Le duc fut effrayé de ses paroles ; il se rendit à son château près Vannes ; là son imagination, vivement frappée de l'arrêt prononcé par le cordelier, et sa conscience troublée altérèrent en peu de jours sa santé. Il tomba malade et mourut le 19 juillet 1450. D'après Vérusmor, p. 66, qui a peut-être pris au sérieux la scène romantique racontée par Habasque, la veuve de Gilles apparaîtrait au Guildo. Cet endroit est d'ailleurs hanté ; une pointe voisine du château se nomme le Château parlant, et l'on assure que des barques venaient naguère encore transporter d'une rive à l'autre les cadavres des morts.

Je n'ai jamais entendu parler de Gilles de Retz, je n'ai, au reste, habité que des pays assez éloignés du lieu où il se livra à ses cruelles orgies. Il me paraît vraisemblable que son souvenir, avec des détails diaboliques, se sera conservé sur la rive gauche de la Loire, dans l'ancien duché de Retz. Il y a là une enquête que les savants Nantais pourraient faire et qui probablement donnerait quelques légendes curieuses. L'abbé Lecanu, qui est assez souvent sujet à caution, prétend que le peuple de Nantes et de Retz parle encore proverbialement des empocheurs de Gilles de Retz, qui, à la chute du jour, parcouraient les rues des villes, et enveloppaient les enfants dans un grand sac. (*Histoire de Satan* p. 297).

Aucun héros légendaire n'a une popularité égale à celle de la duchesse Anne, qui termine la liste des souverains de la Bretagne indépendante, et qui est aussi,

Digitized by Google

par ordre chronologique, le dernier des personnages auxquels le peuple ait donné une place importante dans ses traditions. Sa beauté, son double titre de duchesse et de reine, épouse de deux rois, sa mort arrivée lorsqu'elle était encore jeune et belle, ont, sans doute, aussi contribué à sauver de l'oubli son souvenir. Il est possible que son nom lui-même y ait aidé : elle avait pour patronne sainte Anne, qui a été, avant elle et depuis, l'objet d'un culte quasi-national en Bretagne : la popularité de la sainte aura peut-être rejailli sur la duchesse : qui sait si celle-ci n'a pas été aussi pour quelque chose dans le culte que les Bretons ont conservé pour la mère de la Vierge ?

D'après la légende, Anne de Bretagne aurait été grande bâtisseuse : à Dinan, on lui a fait honneur de la construction d'un beau donjon, antérieur à elle de près d'un siècle, et l'on y montre encore son fauteuil de pierre. Habasque assure qu'aux environs de La Roche-Suhard, le peuple croit qu'elle a bâti et possédé le château de ce nom, dont les ruines seules subsistent aujourd'hui ; il lui rapporte, ajoute-t-il, l'origine de presque tous les monuments gothiques de la Bretagne (*Notions historiques* t. I. p. 421). On peut remarquer que non loin de La Roche-Suhard se trouve une chapelle dédiée à sainte Anne : de là vient peut-être la tradition qui rattache au château le nom de la reine-duchesse.

Elle a aussi laissé son nom à plusieurs voies romaines et à quelques grandes routes, à l'amélioration desquelles elle contribua peut-être. Près de Dinan, on retrouve son souvenir, défiguré dans celui de rue aux Anes, au-delà du pont de Léhon, qui, au dire des gens du pays, fut ouverte par la duchesse. Ogée rapporte à ce sujet l'anecdote suivante dont il ne cite pas la source. On prétend que la voiture de la reine Anne ayant eu peine à franchir la côte de la rue Anne, les habitants dételèrent les mules et la traînèrent. La reine, arrivée au sommet, voulut, dit-on, anoblir tous ceux qui lui avaient donné une telle preuve d'affection et se plut à donner son nom à cette voie. D'après Guillotin de Corson, *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p. 299, la voie romaine qui traverse le canton de Fougeray porte indifféremment les noms de chemin de la duchesse Anne et de chemin de la Royne ; le même recueil assure, t. IV, p. 213, que la voie qui traverse Pléchâtel est connue sous le nom de Chemin de la Royne ; qu'à Langon, le chemin de la Royne est aussi appelé chemin de la duchesse Anne, *ibid.*, t. XII, p. 6. A la Noé-Blanche (Guillotin de Corson, *Récits*, p. 178), on attribue aussi à la reine Anne la construction d'une voie romaine ; et l'on dit qu'à la vue d'une pie morte, elle interrompit les travaux[1].

S'il en fallait croire deux traditions recueillies en des lieux assez éloignés l'un de l'autre, la reine Anne aurait assisté à des batailles[2]. Après la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, elle voulut s'échapper par le souterrain du château ; elle fit ferrer ses chevaux à rebours, de sorte que ceux qui la poursuivaient faisaient fausse route. Elle fut vendue par son valet, qui paya cher sa trahison, puisqu'on le tua quelque temps après (Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne* t. I. p. 349). M. Léo Desaivre a cité, p. 12 de sa *Mythologie locale* une légende populaire, dit-il, à Blain (Loire-Inférieure) ; d'après elle, la duchesse s'était cachée dans le corps d'un cheval pour échapper aux « Anglais ». Les pies décelèrent sa retraite en dépeçant le cadavre du cheval, et Dieu, pour les punir, les chassa à tout jamais de la forêt de Gâvre.

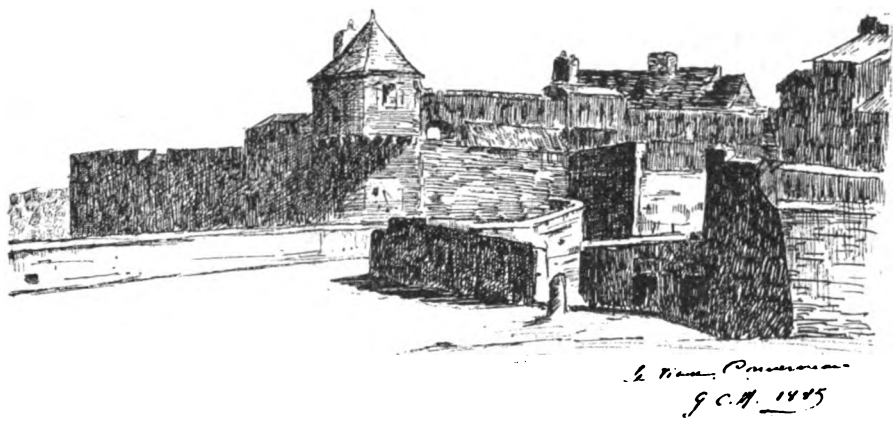

Le vieux Concarneau en 1885. — *Croquis de M. Clémansin du Maine.*

Guillotin de Corson, *Récits historiques* p. 125. dit que les habitants du Vieux-Bourg en Saint-Just ont conservé le souvenir d'un couvent dont il ne reste aucune trace, et ils prétendent que la reine Anne y venait parfois faire des retraites.

Près de Saint-Aubin-du-Cormier, on montre la Butte à Moqué, sur laquelle la duchesse et ses dames d'hon-

[1] Sur cette légende très populaire en divers pays de Bretagne, cf. Guillotin de Corson, p. 177, et Sébillot : *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 86, et t. II, p. 202.

[2] Belleforest rapporte un prodige qui précéda l'entrée en Bretagne de l'armée royale. « Un pareil événement estonna les Bretons et ceux de leur ligue en l'an 1484..., car il fut veu en l'air un combat si furieux entre les geais et les pies, que la terre estoit couverte des corps outrez de ces oyseaulx, par l'espace de plus de 2 lieues de terre, s'estant là assemblées les cõpagnies legeres et escadrons plumeux et ce en un lieu appelé Sainct Aubin auquel mesme lieu fut livrée cette mémorable bataille présagée par ce combat d'oyseaulx. (*Dix histoires prodigieuses*. Paris 1581. p. 225).

Digitized by Google

neur allaient se reposer autrefois (SÉBILLOT, *Trad.*, t. II, p. 349). Lorsque la duchesse se rendait à Rennes, elle faisait, dit-on, halte au manoir de la Praye, non loin de Fougeray (*Société arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p, 299).

Je n'ai pas eu connaissance qu'on ait recueilli d'autres légendes sur la reine Anne ; il est problable, pourtant que ces fragments ne sont pas les seuls auxquels on ait rattaché son nom.

Je n'ai relevé aucun dicton populaire relatif à la duchesse.

Les Celtisants de Paris chantent à leurs banquets mensuels une chanson qui, à Paris et à Rennes, est connue sous le nom de « les Sabots de la reine Anne ». Le fond en est populaire, et l'on en trouve des versions en Vendée, en Poitou, et fort loin de Bretagne, en Lorraine, dans le pays de Liège, en Champagne, en Gascogne, etc., et on en constate l'existence dès la fin du XVI[e] siècle[1]. Mais, dans toutes ces versions, dont plusieurs ne diffèrent que par quelques mots de celle qui nous occupe, l'héroïne de la chanson est anonyme. A quelle époque remonte le remaniement qui a fait intervenir Anne de Bretagne ? C'est ce qui serait peut-être malaisé de déterminer : il est pourtant probable que la chanson n'a pris sa forme actuelle qu'à une date assez récente : l'*arrangeur*, en tout cas, était un homme d'esprit[2]. Mais ce joli pastiche n'ajoute rien à la popularité de la reine Anne : les fragments que j'ai rapportés en exprimant l'opinion qu'en cherchant bien on en trouverait d'autres, suffisent pour montrer que le souvenir de la dernière duchesse de Bretagne n'a pas été oublié par le peuple qui, à tort ou à raison, l'a regardée comme le dernier représentant de la nationalité bretonne.

PAUL SÉBILLOT.

(A suivre.)

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite.)

FOURNIER DE BELLEVUE

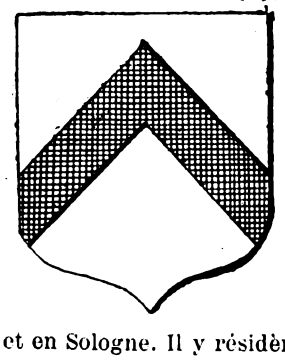

Origine. — La très ancienne famille Fournier de Bellevue est originaire du Berry en la paroisse de la Ferté-Imbault. Dès le début du XIII[e] siècle, on trouve ses assendants dans ce pays où ils étaient traités et considérés comme nobles de noblesse militaire et seigneurs de nombreux fiefs en Berry et en Sologne. Il y résidèrent jusque vers le milieu du XVII[e] siècle, — A cette époque plusieurs membres de la famille allèrent s'établir à Saint-Domingue où ils acquirent bientôt une position et une fortune considérables. Ils habitaient la partie ouest de l'île et y possédaient les plantations et mornes de Limbé, de Limonade et de Bellevue, Chassés et dépossédés dans les Antilles, ruinés et traqués en France par la Révolution, les seuls survivants de ces crises sanglantes vinrent s'établir en Bretagne au commencement du siècle; le comte René de Bellevue à Saint-Coulomb près Cancale; le marquis de Bellevue et son frère Jean-Jacques, à Dinan.

La famille Fournier de Bellevue, qui remonte à Messire Hugues Fournier, chevalier, s[r] de la Noüe, près la Ferté-Imbault en Berry, vivant en 1270, s'est divisée en quatre branches dont trois sont à présent éteintes, les Fournier de Bellevue, subsistent seuls aujourd'hui.

Ces quatre branches sont

1° La branche de *Boismarmin*, éteinte en 1773.

2° La branche de *Varennes* dont le dernier représentant fut guillotiné en 1793.

3° La branche de *Bellevue* encore existante et subdivisée en trois familles ; Le *marquis* de Bellevue en Anjou ; Le *comte* de Bellevue à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) et le *vicomte* de Bellevue à Vannes (Morbihan).

4° La branche de la *Chapelle* dont le dernier représentant fut aussi guillotiné pendant la Révolution.

Seigneuries. — La famille Fournier a possédé en Berry et en Sologne, les seigneuries de la Noüe, La Lande, Villary, La Pinaudière, Montifaut, Les Varennes, Boismarmin, Les Cloux, etc.

Principales alliances ; — Ses diverses branches ont contracté les alliances suivantes :

Branche *directe* : Avec les familles de Fontboutière (XV[e] s.), François de la Cloutière, d'Arcemalle de l'Ecluse (XV[e] s.), d'Orléans de Béré (XV[e] s.), de Foyal d'Herbault 1576), de Roquemaure (1557), d'Escotière (1572), de Tigny, Gavin de la Chapelle (1599), de Malleret de Boismarmin (1604).

Branche de *Boismarmin* ; de Malleret de Boismarmin (1604), d'Arnaud des Plaisers (1651), de Boislinard (1643), de Mareuil, de Barville de Boislandry (1683(de Boislinard des Cheseaux (1720), de Goyon de Saint-Plantaire, de Savary d'Anthenaise (1752), de Fermey (1774).

Branche de *Varennes* : d'Estuard (1659), Le Fevre (1695), Bourdas (1738) Fournier de Bellevue (1739) Richard de Saint-Julien, de Lys (1760), le Gentil de Rosmorduc (1750), Thomas de la Ville-ès-Nouvaux, des Sables de Castellane (1745).

Branche de *Bellevue* : Dugas (1732), Fournier de Varennes, (1739), Ferron de la Ferronnays, de la Courcière (1773) Pierres de la Tousche (1798), de la Tour du Breuil, Thomas de Portbarré, de Courcy, Auxcousteaux (1845), — de Maisonneuve (1800) de la Fruglaye, Gohin de Montreuil (1830) Besnier, Moaysan de la Villerouët (1852), Regnault de Bouttemont (1883) ; — David de Lastour, Le Poitevin de la Villenoul, Le Mesnager,

[1] Sur les retouches faites à cette chanson, Cf. une note de M. Orain, *Revue de Bretagne et d'Anjou* (t. I, 1886, p, 320-1).

[2] La *Revue des Traditions populaires*, t. II, 1887, n° 6, a publié une importante étude de M. J. Tiersot sur versions du XIV[e] siècle de cette chanson.

Digitized by Google

Besnier, de Gouvello ; — Huchet de Cintré, Hème. Branche de la *Chapelle* : Dureau (1755), de l'Hospital, de Montholon, de Chaylus.

Armoiries : De sable au chevron d'argent.

Devise : Ne furori !

DU BOISHAMON.

Origine. — La famille du Boishamon originaire de St-Ouen-la-Chapelle au diocèse de Saint-Malo, nous apparait pour la première fois au XIV^e^ siècle en l'année 1371 où Pierre du Boishamon dépose à Angers dans une « Enquête pour la canonisation de Charles de Blois. » — D'après M. de Courcy[1], cette famille nommée primitivement *Grattemy*, aurait pris lettres vers le milieu du XV^e^ siècle pour garder le nom de *du Boishamon*. Cette assertion semble erronée, étant donné : 1° que la famille du Boishamon nous apparait avec son nom de *du Boishamon*, dès l'année 1371 ; 2° que la famille Grattemy, citée aux réformations de 1426, 1449, 1513, seulement, comme « se disant noble et possédant quantités de maisons et héritaiges et 10 journaux de terre de rotures qu'elle veut affranchir[2] » en la paroisse de Saint-Méen, comparait en outre à la réformation de ladite paroisse sous le nom de *Grattemy*, en cette année 1513, époque bien postérieure à celle (1460) où, d'après M. de Courcy, elle aurait changé de nom ; 3° qu'à cette réformation de 1513, la famille du Boishamon comparait avec son nom de *du Boishamon*, tandis que la famille Grattemy y figure toujours avec son nom de *Grattemy*.

Elle a comparu aux montres et réformations de la Noblesse de 1427 à 1513 dans les paroisses de Saint-Onen-la-Chapelle et Saint-Méen au diocèse de Saint-Malo et a été déclarée noble d'ancienne extraction lors de la réformation de 1668 avec huit générations.

Elle compte parmi ses membres Henri-Marie du Boishamon, lieutenant-colonel des Armées royales de Bretagne dans la division de Vitré en 1796, chevalier de de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et du Lys.

Seigneuries. — La famille du Boishamon a possédé les terres et seigneuries du Boishamon en la paroisse de Saint-Onen-la-Chapelle ; — de la Bouvrie, du Dilly, en Plumaudan ; — du Bois-Boulay, paroisse du Bois-Gervily ; — du Bois-Denatz et du Plessis en Maure — de la Lande-Josse en Montauban.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles du Pargaz, Foulques, de Tallguern (1447), Thebault (1460) des Salles (1470), de Roumoulin (1540) Colibert (1550), d'Andigné de la Châsse (1565), du Boisbaudry (1623), Huchet de Bedoyère (1652), de la Haye de Poillevé (1882), de Couaridouc (1679), Jourdain de Coutances, Henry de la Riolais (1753), de Tregomain, de Bedée de la Bouëtardaye (1810), de l'Advocat (1842), Poullain du Reposoir, de Farcy, de Pioger (1837), de Boishamon (1817), de Lesguern (1874), de Terves (1880) etc, etc.

Armoiries : D'argent au léopard de sable, mi-passant, mi-rampant, armé et lampassé de gueules. — Couronne de Marquis.

[1] *Armorial de Bretagne*, Tome I, p. 86.
[2] *Evesché de Saint-Malo. Anciennes réformations. Par. de Saint-Onen et Saint-Méen, 1426, 1449, 1513.*

DU BOIS-JAGU.

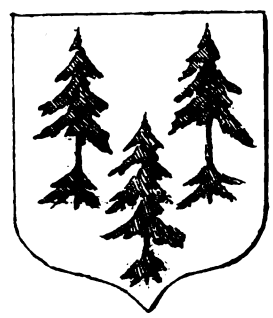

Origine. — La très vieille maison du Bois-Jagu tire son origine de la terre de ce nom en la paroisse de Mauron, évêché de Saint-Malo, où se voit encore la Motte féodale du X^e^ siècle, sur laquelle s'élevait le donjon de cette seigneurie « signalée et de grande antiquité » (Aveu de 1676), et remonte à Pierre ou Payen du Bois-Jagu, croisé en 1248[1]. Après avoir joué un rôle important à la cour des Ducs de Bretagne[2] et comparu aux montres et réformations de la Noblesse de 1426 à 1535, dans les paroisses de Mauron, de Néant et de la Chapelle sous Ploërmel, cette famille s'est divisée en plusieurs branches dont les principales sont : 1° La branche ainée *du Bois-Jagu*, éteinte au commencement du XVII^e^ siècle dans la maison de Brehand ; — 2° La branche du *Bois-Hellio*, éteinte à la fin du XVI^e^ siècle ; — 3° La branche du *Bois-Denais*, divisée en deux rameaux vers la fin du XVI^e^ siècle, dont le premier s'est éteint, et dont le second a donné lignage et ramage aux du *Bois de la Villerabel*[3].

Seigneuries. — La maison du Bois-Jagu a possédé les seigneuries du Bois-Jagu, en la paroisse Mauron : — du Bouexic en Néant ; — du Bois-Denais et du Bois-Hellio, en la Chapelle sous Ploërmel, etc. etc.

Principales Alliances. — Elle s'est alliée aux familles ; de la Soraye vers 1400, de Lambilly (1475) de Couëtus (X V^e^ s.), Troussier de la Gabelière et du Pont-Ménard (1477), de Nevet (1510), Picaut de Morfouace vers 1530, Henry de Kergoët (XVI^e^ s.), Gervais, de Guehenneuc, Avril, Le vicomte de la Villevolette, de Maigné de la Jouhardaye (XVI^e^ s.). de Bréhant-Glécoët, etc.

Armoiries ; D'argent à trois pins de sinople.

Devise : Toujours vert, Bois-Jagu.

[1] De Fourmont. *L'Ouest aux Croisades.*
[2] Ibidem. Tome II, p. 151.
[3] Voir : Notice *du Bois de la Villerabel.* (N° du 1^er^ Mars de la *Revue*).

Digitized by Google

DE KERVARIN

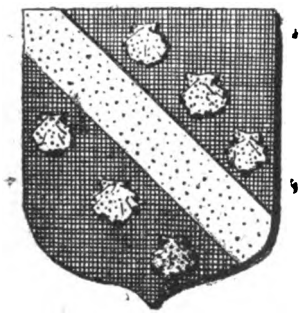

Origine. — La maison de Kervarin, (et non *Calvarin*)[1], est l'une de ces vieilles familles chevaleresques de Bretagne, depuis longtemps disparues au milieu des guerres incessantes du moyen-âge. Tirant son origine de la terre de ce nom, (*nunc :* Cavardin), en la paroisse d'Avessac, au diocèse de Nantes et sur le territoire de St-Nicolas de Redon, sa feillette, elle tenait au moyen-âge, et en particulier à la fin du XIV[e] siècle, une situation considérable. C'est ainsi que nous trouvons à la date du 31 octobre 1382, une Commission de Bonabés de Rochefort, évêque de Nantes, de Guillaume de Rochefort, chevalier, et de Guyon de Rochefort, escuyer, à Henri des Courtilz, chanoine de Notre-Dame de Nantes, pour aller toucher en leur nom la somme de « 1000 franz d'or que leur doibt et a promiz prêter Jehan de Kaervarin et Alliette de Luzanger, sa femme » ; — que, quelques années après, Jamet de la Muce, héritier de Jahan de la Muce, son frère et de Marquize de Kervarin, compagne de celui-ci, solde en 1416 à ladite Aliette de Luzanger, veuve de Jehan de Kervarin, la somme de 450 franz d'or ; et que le 12 mays 1438, on voit noble dame Marie de Kervarin, veuve de Jehan de Saint Gilles, payer à Guillaume de la Muce la somme de 75 escus d'or, et le 12 mars 1444, ladite Dame, lui solder encore la somme de 120 escus d'or qu'elle lui devait pour la dot de sa fille Alliette de Saint Gilles[2].

Fondue dès le début du XV[e] siècle, dans l'illustre maison de Saint-Gilles, elle ne put figurer aux réformations de la Noblesse de 1427 et années suivantes, qu'avec celle-ci, ès paroisses de Blain et Prinquiau.

Seigneuries. — La maison de Kervarin a possédé les seigneuries de Kervarin (*nunc :* Cavardin) en Avessac ; — du Pordor en Blain ; — de Coislin, en Prinquiau et de Beaulieu en Guérande, au diocèse de Nantes.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles de Luzanger (Juveigneur de Derval), vers 1364, de la Muce (1395), de Saint-Gilles 1402), etc., etc.

Armoiries : De sable à la bande d'or cotoyée de six coquilles de même.

[1] P. de Courcy. Armorial de Bretagne. Tome I, p. 152.

[2] Archives du dép. de la Loire-Inf. — Titre du Pordor, série E.

DE SÉCILLON

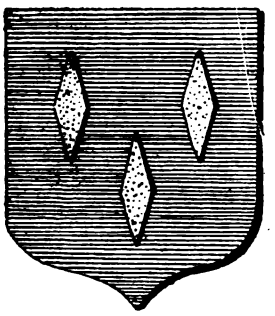

Origine. — La maison de Sécillon est originaire de la paroisse d'Avessac, au diocèse de Nantes, où, dès le XIV[e] siècle, elle possédait la seigneurie de la Tousche. Etablie peu après au diocèse de Vannes, en la paroisse de Tréal, où elle possédait une autre seigneurie du même nom, elle y figura à la réformation de 1426, et, lors de la réformation de 1669, elle comparut au ressort de Guérande et fut déclarée noble d'ancienne extraction avec huit générations.

Elle remonte à messire Guillaume de Sécillon, fils de Raoul, marié en 1389 à Jeanne de la Bouëre, et compte parmi ses membres : Guillaume, Pierre et Jean de Sécillon armés pour le recouvrement de la personne du duc en 1420 ; — Jean, connestable de Dinan en 1457 ; — Pierre, reçu chevalier de Malte en 1625, gouverneur de la place de Bourc en l'île de Malte, mort commpndant des galères de l'ordre ; — Louis, capitaine au régiment du Roi-Infanterie sous Louis XV ; — un page du Roi en 1742 ; — un page du comte d'Artois en 1777 ; Patrice, chevalier de Malte en 1779, commandeur de Faugaret en Assérac ; — le chevalier de Sécillon, chef de division dans l'armée royale et catholique de Bretagne pendant la Révolution, interné au fort de Ham en 1807 comme soupçonné de conspiration contre l'Empire ; — un officier supérieur d'artillerie au XIX[e] siècle.

Seigneuries. — La maison de Sécillon a possédé les terres et seigneuries de la Tousche en Avessac ; — la Tousche en Tréal ; — du Cosquer, de Kerfur, de Villeneuve, de la Porte, (La Porte-Calon), de Colveuc, Trevaly en Saint-Aubin-de-Guérande ; — de Tremeleuc en Saint-Lyphard ; — du Billio, en Saint-André-des-Eaux ; — de Kerscoul, en Assérac ; — de la Milassière, en la paroisse du Clion.

Principales alliances. — Elle s'est alliée par les hommes aux familles : De la Bouëre (1389) ; de Coescat (Coscat) au (XV[e] siècle) ; Thebault de Kerbernard (1459) ; Guillou de la Lardays vers (1490) ; de Kerguizec vers (1495) ; Blanchet de la Garrelays (1516) ; Gaultier de Trovray (1540) ; de Kerpoisson (1563) ; de la Rochère (1593) ; Yvicquel (1596) ; Pechart (1629) ; de Boisorhant (1605) ; Jego (1630) ; de Guemadeuc (1640) ; du Bot du Grégo (1654) et (1660) ; Dozaneau (1689) ; le Guennec au (XVII[e] siècle) ; de Serrent (1698) ; Picaud (1698) ; du Beisit (1705) ; Charpentier (1724) ; de Derval (1727) ; Martin de Beaulieu (1732) ; de Champlais (1735) ; de Kermen (1756) ; de Champeaux (1764) ; Calvé de Boroulé ; Herisson de Beauvoir (1797) ; de Kerpoisson (1804) ; de la Fruglaye (1872).

Par les femmes, aux familles : de Lusanger, de Bodéan, du Rocher, Michiels de La Thébaudais, Chaurais de Caléon, du Houx, Jouan de Kercassier, du Matz, de

Digitized by Google

Couéssin, du Guiny, Mourault de la Sauvagère, de Sol de Grizolles, Grandin de Mansigny, de Mascarène de Rivière, Rado du Matz, etc....

Armoiries : D'azur à trois fusées d'or, posées 2 et 1.

(A suivre.) C^te^ RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

Jean avait eu raison de ne pas s'attendre à une réception triomphale. Lorsqu'il entra au salon, la comtesse faisait un whist avec Philippe, le marquis et le docteur. Au premier regard qu'elle jeta sur Jean, il comprit qu'elle savait tout.

D'où venez-vous, monsieur, dit-elle de sa voix la plus sévère ?

Jean — il faut l'avouer enrougissant, — fut fortement tenté de déguiser la vérité. Du moins il essaya de balbutier une réponse inintelligible. Mais la comtesse l'arrêta dès le second mot.

— Assez, dit-elle ; n'ajoutez pas le mensonge à vos autres mauvaises actions. Ce serait du reste inutile. Je sais tout. Malgré mes défenses réitérées vous avez encore passé la journée avec M. Kerilis.

Il est probable qu'un domestique, envoyé du côté de Lannédern avait aperçu Jean dans le char à bancs du médecin. Son délit éclatait à tous les yeux, et sa seule ressource était une confession sincère et repentante. Il ne se repentait pas, mais il avoua tout sans aucun déguisement.

— C'est inouï ! dit la comtesse. Il y a chez vous une bassesse de goûts et de sentiments réellement inconcevable. Quel plaisir pouvez-vous prendre dans la société de ces gens-là ?

Jean protestait intérieurement contre ces paroles méprisantes et sa conscience se soulevait contre l'injuste condamnation prononcée par sa mère ; mais il ne trouvait pas un mot à répondre.

— Avez-vous entendu ce que je vous demande ? dit la comtesse. Voulez-vous me dire quel plaisir vous trouvez dans la compagnie de ces gens-là ?

— Mais, ma mère, balbutia Jean, M. Kerilis est un homme...

— Assez, monsieur, interrompit la comtesse. Ce n'est pas vous qui m'enseignerez ce que valent les gens, quelles sont leur éducation et leurs manières, et quel rang ils occupent dans la société. En tout cas je suis votre mère, vous êtes sous ma garde, et c'est à moi de choisir les personnes que vous devez voir. Voici donc ce que j'ai décidé : vous allez me jurer de ne jamais retourner chez les Kerilis ou autres gens de la même sorte, ou bien dès demain vous partirez pour Dinan où vous serez pensionnaire chez les pères Cordeliers jusqu'à l'époque de votre majorité.

A cette menace qui lui parut terrible — une véritable sentence d'excommunication — Jean sentit s'évanouir tous ses désirs de voyage et éclata en sanglots. Telle était la faiblesse de son caractère que malgré la sévérité hautaine avec laquelle il était élevé, l'idée de quitter les choses et les êtres qui lui étaient familiers pour aller vivre au milieu d'inconnus, lui causait une terreur indicible et brisait en lui toute velléité de résistance. Il promit tout ce qu'on voulut, et on l'envoya coucher tout en larmes.

Cependant il ne sortit pas assez vite du salon pour ne pas entendre la voix sèche et agaçante du docteur proférant quelque phrase injurieuse à l'adresse des pauvres Kerilis, accompagnée d'un rire insolent et bête. C'en était trop et Jean se retourna à moitié, avec la tentation d'exprimer d'un mot à l'insulteur tout son mépris et toute sa haine. Mais il sentit, sans les voir, que les yeux de la comtesse étaient restés fixés sur lui, et se révolter contre elle était au-dessus de son courage. Il gagna donc sa chambre à tâtons, en pleurant amèrement, moitié sur son malheur, moitié sur cette pusillanimité dont il avait conscience et qu'il désespérait de dominer jamais,

Il y avait pourtant des heures où Jean se demandait s'il pouvait avoir raison contre tout le monde et s'il n'était pas en vérité aussi pervers qu'on le lui répétait sans cesse. Il avait parfois des velléités de repentir, et, de bonne foi, il aurait donné beaucoup pour croire que la sévérité de sa mère était justifiée par sa mauvaise conduite. Mais l'instinct de la justice était trop puissant chez lui pour ne pas lui démontrer son innocence, et Jean ne pouvait parvenir à étouffer sa voix. En dépit de tous ses efforts le pauvre enfant était contraint de s'avouer qu'il était victime de la moins excusable, de la plus odieuse des tyrannies. Il était forcé de reconnaître en frissonnant cette vérité affreuse : une mère qui n'aimait pas son enfant.

Ce que Jean ne pouvait savoir, c'est qu'une mère n'aime jamais l'enfant de l'homme qu'elle a méprisé ou haï ; encore moins celui de l'homme qu'elle a cruellement offensé.

Le lendemain Jean apprit que beaucoup de changements allaient se produire. Ce fut Catherine qui les lui annonça. D'abord son frère Philippe allait achever ses études au collège de Vannes. C'était un grand sacrifice que s'imposait la comtesse, mais elle croyait devoir l'accomplir dans l'intérêt de son fils. Elle avait du reste loué à un quart de lieue de Vannes une maison où, pour ne pas se séparer entièrement de Philippe, elle irait chaque trimestre passer une ou deux semaines. Pendant ses absences Jean serait confié à la garde du marquis. Catherine elle-même allait quitter Coatdu, où elle n'avait plus d'emploi, et se retirer chez des parents qu'elle avait à Morlaix. Cette nouvelle acheva de désoler Jean, quoiqu'il dût avoir conservé peu de sympathie pour son ancienne bonne, depuis qu'il s'était aperçu qu'elle allait régulièrement rapporter à la comtesse tous les petits secrets que Jean lui confiait dans l'innocence de son cœur.

Le sort de Jean lui-même allait changer. Il avait été décidé qu'à la place de M. Le Guillou, jugé trop indulgent et retenu trop souvent chez lui par ses infirmités,

Digitized by Google

M. Lanzourougoën deviendrait son précepteur. On l'enverrait chercher en voiture deux fois la semaine, il passerait une partie de l'après-midi avec son élève, dinerait au château, et le soir serait reconduit à son presbytère. Cela durerait jusqu'à ce que Jean eût atteint ses dix-huit ans, âge auquel son éducation serait censée finie. Quant aux promenades, il n'en ferait plus que sous la surveillance du marquis, ou d'un vieux domestique nommé François qui était bien l'un des plus grands hypocrites et des plus méchants drôles que Jean ait connus de sa vie.

Tout s'accomplit comme cela avait été annoncé. Moins de huit jours après l'escapade de Jean, la comtesse partait pour Vannes avec Philippe, et Catherine faisait ses adieux à son ancien nourrisson qui avait la faiblesse

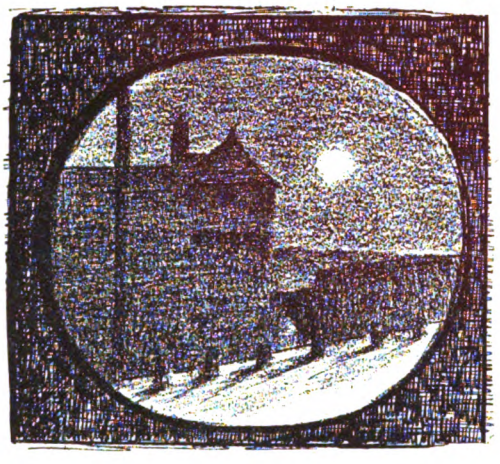

LE VIEUX CONCARNEAU *(Croquisde M. Clémansin du Maine)*

de pleurer en la quittant. Le même jour, M. Lanzourongoën commençait ses leçons et Jean ne tardait pas à s'apercevoir que la science de son nouveau maitre était des plus bornées. M. Lanzourougoën eut du reste la sagesse de ne pas exiger de Jean des devoirs qu'il eût été fort en peine de corriger, de sorte que lui et son élève s'arrangèrent beaucoup mieux qu'on ne l'aurait prévu.

Ainsi commencèrent pour Jean les années les plus tristes et les plus stériles de sa vie. Plus tard elles lui parurent avoir duré des siècles. Grâce aux absences fréquentes de la comtesse, l'existence des habitants du château de vint encore plus monotone. Il faut ajouter que, lorsque sa mère était à Coatdu, Jean ne la voyait qu'aux heures des repas, et il était rare qu'elle lui adressât la parole. Jean passait donc presque tout son temps enfermé dans sa chambre, tantôt dormant, tantôt rêvant, tantôt regardant les nuages gris qui flottaient au-dessus de la chaine d'Arrée, tantôt parcourant pour la vingtième fois, sans essayer de les comprendre, quelques livres idiots qui composaient sa bibliothèque. Il sortait rarement, préférant renoncer aux promenades plutôt que subir l'humiliante surveillance de François. Il est vrai que, si Jean avait été plus dégourdi, il aurait deviné que, moyennant un mince pourboire, il pouvait recouvrer sa liberté et se débarrasser du drôle; mais, outre que de tels soupçons ne se présentaient pas à son esprit affaibli et timide, il ne possédait même pas la petite pièce de monnaie qui lui aurait été nécessaire. Il n'eût donc jamais respiré le grand air s'il n'avait été, deux ou trois fois la semaine, forcé d'accompagner au jardin, ou dans le voisinage immédiat du château, le marquis, auquel le docteur Kerigous avait, sous peine d'apoplexie, prescrit des promenades hygiéniques, et qui, crainte de s'ennuyer, emmenait Jean avec lui. Cette société ne lui était pourtant pas d'un grand secours, car jamais Jean ne lui disait un seul mot; mais le marquis avait quelqu'un à qui raconter ses viellles histoires, et ce bonheur paraissait lui suffire.

Le temps s'écoulait cependant, et Jean finit avec lenteur par atteindre sa vingtième année. Ce fut alors seulement que ses surveillants se relâchèrent un peu de leur rigueur.

— Je crois, lui dit un soir la comtesse, que vous devenez plus raisonnable et qu'on pourra bientôt vous livrer à vous-même. Je m'abuse peut-être, mais enfin je le crois. J'espère même que bientôt vous reconnaîtrez que, si parfois je vous ai paru un peu sévère, je n'ai jamais eu en vue que votre bien moral et physique. Il m'en a coûté beaucoup de vous affliger, mais, si j'avais agi autrement, j'aurais manqué à tous mes devoirs. Vous êtes né faible de corps et d'esprit, et cette faiblesse me commandait de vous donner une éducation différente de celle des autres jeunes gens de votre rang. Votre débilité physique est incontestable et m'a causé de cruelles inquiétudes. Sans mes soins et ceux du docteur Kerigous, envers qui vous vous êtes si souvent montré ingrat, vous n'auriez pas dépassé les années de l'enfance. Encore aujourd'hui votre santé réclame des ménagements extrêmes, et si nous ne veillions attentivement sur vous, si je vous laissais libre de vous livrer à tous vos écarts d'imagination, je ne répondrais pas de votre vie. Vous êtes resté très chétif. à vingt ans passés, vous en paraissez dix-sept ans à peine, et votre frère, de deux ans plus jeune que vous, est plus grand de toute la tête. Pour la faiblesse de votre esprit, elle a toujours été pour moi la source de cruels chagrins. Dès votre petite enfance vous avez manifesté pour l'étude une antipathie si étrange que je ne sais pas encore si c'est à une incorrigible paresse ou à une incapacité sans égale que je dois attribuer l'ignorance dans laquelle vous êtes resté plongé. Les craintes que m'inspirait votre santé m'ayant toujours empêché de vous mettre au collège, je vous ai donné moi-même d'excellents professeurs dont vous avez lassé la patience. Voilà ce que j'ai fait pour vous, sans avoir, je le crains, recueilli beaucoup de reconnaissance. Mais, je dois vous le dire, ce qui en vous m'a toujours causé le plus de peine a été l'étonnante perversité de vos inclinations et de vos goûts. Au lieu de vous plaire dans la société des personnes honorables parmi lesquelles vous avez été élevé, vous leur avez toujours préféré la fréquentation de paysans et de gens vulgaires qui ne pouvaient qu'exercer sur vous la plus pernicieuse influence. Certainement un chrétien ne doit mépriser personne, puisque notre religion nous enseigne que

Digitized by Google

nous sommes tous frères ; mais chacun doit vivre avec les personnes de son éducation et de son rang, et lorsqu'un gentilhomme comme vous va passer toutes ses heures de loisir chez des artisans et des petits bourgeois, il expose également et sa réputation et celle des gens imprudents ou trop avisés qui consentent à le recevoir. Rappelez-vous donc enfin qui vous êtes et quel rang vous devez occuper dans le monde. Si, comme je veux l'espérer, vous êtes revenu à de meilleurs sentiments, ne craignez pas de les montrer, et tâchez de faire oublier à moi, à votre frère et à tous nos amis les trop longs chagrins que vous nous avez causés.

Comme d'usage, Jean ne répondit pas un mot à ce touchant et éloquent discours, dont la conclusion fut qu'on lui accorderait une liberté relative, à condition qu'il resterait fidèle à son vieil engagement de ne retourner ni chez les Kerilis, ni chez M. Coatménez. Jean acquiesça de la tête à tout ce qu'on exigeait. Tout ressort était brisé en lui, et à force de ne plus parler à personne, il était devenu à moitié sauvage. Aborder quelqu'un sur une route était au-dessus de ses forces et de son courage, et pendant longtemps il garda l'habitude de se jeter du côté opposé, dès qu'il voyait un être humain venir à sa rencontre. Les femmes, loin de lui inspirer le moindre attrait, l'effrayaient encore plus que les hommes. Privé de santé et de vigueur, son corps était amolli et énervé comme son âme. Dans sa longue captivité il avait perdu jusqu'à la faculté de désirer et de vouloir. Il ne chercha pas une seule fois à revoir, Anna non par respect pour sa promesse, mais parce que tout lui était devenu indifférent et qu'il aurait eu peur d'elle comme des autres. Un jour, il lui arriva d'apercevoir de très loin une voiture qu'il crut reconnaître pour celle de Kerilis, et aussitôt, saisi d'épouvante, il prit son élan, franchit le talus de la route, et se réfugia dans un taillis.

(La suite prochainement).

LETTRES DE VANNES

—

7 mars 1889.

J'aurais voulu vous donner quelques détails sur les fêtes du Carnaval à Vannes ; mais, où il n'y a rien, le chroniqueur perd ses droits. A peine ai-je rencontré une dizaine d'individus, raides comme des croque-morts et dont les loques, aux nuances criardes, avaient sans doute la prétention de ressusciter la vieille gaieté française. Quatre d'entr'eux s'étaient installés dans une victoria empruntée sans doute au Musée préhistorique; un cheval efflanqué trainait ce véhicule sonnant sur le pavé comme le camion d'un marchand de ferraille. Les autres allaient mélancoliquement à pied, deux à deux, comme les canards et les gendarmes. Et... c'était tout !

Les bals, les fameux bals officiels qui remplaçaient pour les jeunes filles la traditionnelle soirée de présentation à l'ancien Opéra-Comique, ont cessé d'exister à Vannes depuis six ou sept ans. Quant au théâtre, c'est un véritable épouvantail. Figurez-vous une antique construction, lourde et maussade, où le Présidial tenait ses audiences, il y a trois siècles, où, à la suite de la révolte du Papier timbré, le Parlement exilé à Vannes installa sa grand-chambre de 1675 à 1690. C'est dans ce vénérable édifice que se donnent les manifestations de l'art dramatique et musical. Les fauteuils d'orchestre sont remplacés par des rangées de banquettes, à dossiers droits comme les sièges du premier Empire, rembourrées avec des noyaux de pêche. Les portes ferment difficilement; un lustre composé de deux douzaines de quinquets éclaire imparfaitement la salle. On obtient des effets de nuit en faisant lever par un machiniste circulant librement sur la scène une planche isolant les quinquets de la rampe ; il y a quelques années, la toiture était délabrée et quand il pleuvait dans la rue, les

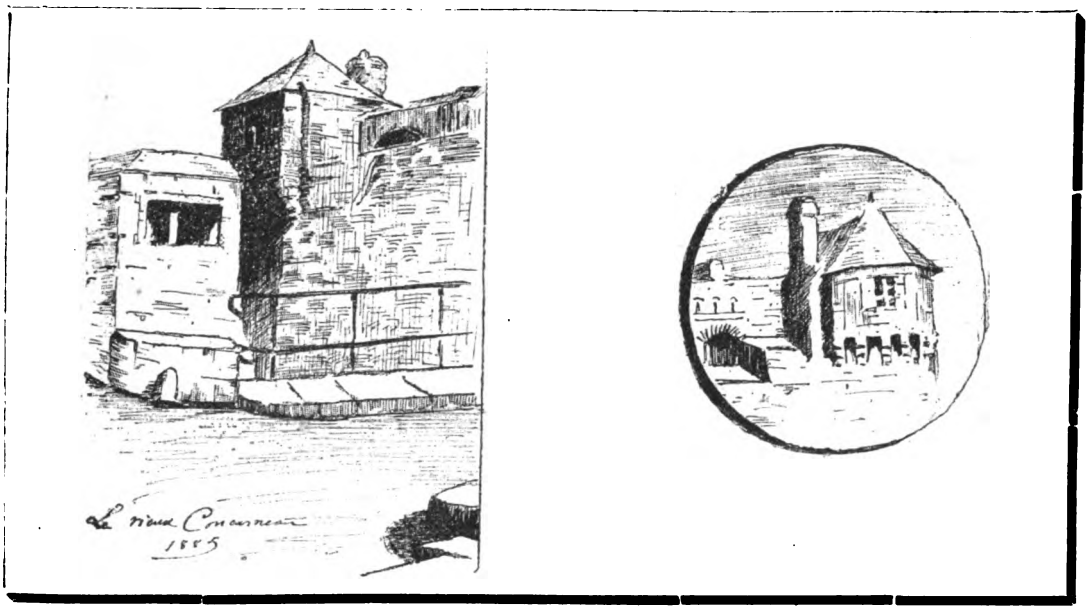

LE VIEUX CONCARNEAU. — *Croquis de M. Clémansin du Maine.*

Digitized by Google

acteurs étaient inondés. Comme décors, un salon en pierres de taille, un salon plume-de-bécasse, une mansarde et une forêt où des écureuils grignottent des pommes de pin. Les courants d'air circulent sans obstacles et nul n'ose se débarrasser de son pardessus. Pourtant, les vieux dilettanti se souviennent d'avoir applaudi dans cette affreuse baraque Mme Cruvelli, femme du baron Vigier, député de Vannes sous Louis-Philippe. Pour ma part, j'ai eu le plaisir d'y entendre Mmes Marie Sasse, Jeanne Granier, Devoyod dans le *Monde où l'on s'ennuie*, M. Marais, dans l'*Assommoir*, etc., etc. Chacun déclare que la construction d'un théâtre s'impose ; mais nul n'ignore que la caisse municipale, épuisée par l'Hôtel de Ville et le collège, est vide, et qu'un directeur courrait le risque de déposer son bilan après le premier trimestre. Seules, les troupes de passage ont quelques chances d'y réussir quand leurs visites ne sont pas trop fréquentes. Jouant chaque soir la même pièce, connaissant imperturbablement leurs rôles et leurs gestes, elles obtiennent toujours les applaudissements que leur doivent des auditeurs satisfaits, qui d'ailleurs reconnaissent l'utilité de cet exercice bruyant pour éviter la congélation.

***

Je me reprocherais d'empiéter sur le domaine des bibliographes de la *Revue Illustrée* ; mais je crois pouvoir, sans être accusé de faire une incursion coupable sur des terrains gardés, signaler aux chercheurs un intéressant travail de M. J. Trevedy, ancien président du tribunal civil de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère. Depuis longtemps, on avait signalé dans la région du Rhin et de la Sarre des sculptures mystérieuses représentant un cavalier dont le cheval, se cabrant, appuie les sabots sur les épaules d'un géant rampant ; ce géant est *anguipède*, c'est-à-dire que ses cuisses se continuent en serpents et se terminent habituellement par des têtes de serpents. Avant 1886, on en connaissait 41 ainsi répartis : 19 sur les deux versants des Vosges, notamment à Merten, près de Metz, à Hommert (Meurthe) et Portieux (Vosges) ; une vingtaine dans les vallées du Rhin et de ses affluents ; un à Cussy, entre Autun et Beaune ; un à la Jonchère, en Auvergne.

Or, en 1836 M. Trevedy découvre un groupe de ce genre à Guélen, en Briec, à neuf kilomètres de Quimper ; M. Roussin, membre de la Société archéologique du Finistère, lui signale un second groupe près de l'ancienne abbaye royale de Kerlot en Plomelin ; un troisième est retrouvé, sur les indications de M. Luzel, archiviste du Finistère, près du village de Saint-Mathieu, commune de Plouaret (Côtes-du-Nord). Ces trois groupes sont mutilés ; mais tous présentent les mêmes caractères, la même disposition générale ; ils sont tous situés aux abords de voies romaines. Ils sont taillés dans le granit du pays.

Quelles sont l'origine et la signification de ces groupes ? A Guélen, le souvenir d'une redevance féodale qui de temps immémorial était déposée sur la croupe du cheval a fait donner au groupe le nom du *Chevalier*. A Kerlot, on veut y voir saint Georges terrassant le dragon de la Cappadoce. A Saint-Mathieu, le cavalier n'est autre que saint Mathieu et si vous témoignez quelque surprise, on vous répond comme on l'a répondu à M. Trevedy : « Eh ! ne savez-vous pas, comme » tout le monde, que saint Mathieu, avant de suivre le » Seigneur, était commis à cheval des contributions » indirectes ? »

M. Prost se demandait si ces groupes ne représentaient pas la victoire du bien, du juste sur le mal personnifié par l'anguipède. Après la découverte des groupes bretons, il semble disposé à y voir une image allégorique du triomphe des armées romaines. Mais, dans les groupes bretons, M. Trevedy a remarqué que l'anguipède loin de subir la conversion à droite, caractère constaté dans tous les groupes, l'impose au cheval soustrait à l'action du cavalier. M. Voulot qui a examiné trente-sept groupes, plus ou moins complets, y voit un mythe solaire « dont la caractéristique est justement le détour sur la droite. » Le cavalier serait le Soleil, et l'anguipède amphibie représenterait la Terre et l'Eau.

Je me garderai bien de prendre parti pour telle ou telle hypothèse : il me suffit de les signaler et de me joindre à M. Trevedy pour faire appel aux archéologues, aux prêtres, aux chasseurs, à tous ceux qui visitent les points reculés par devoir ou par plaisir et pour les convier à rechercher dans tout l'Ouest s'il n'existe pas quelques vestiges de semblables sculptures, pouvant servir de sujets d'études, de termes de comparaisons, pouvant permettre peut-être d'arracher au cavalier mystérieux le secret de son nom. ALBERT MACÉ.

LETTRES DE RENNES

Je dois vous signaler tout d'abord une représentation de gala donnée sur notre théâtre et dont la presse a dû déjà vous porter les échos. Cette fête a eu lieu le 28 février et vous en comprendrez le succès ; le spectacle se composait du *Voyage de Noces*, drame en quatre actes et en vers de notre concitoyen, M. Louis Tiercelin et du *Seigneur Pandolfo*, opéra comique en un acte de G. Canoby, inspecteur des Beaux-Arts.

Le Voyage de Noces, si brillamment interprété à l'Odéon en 1881, fut, comme vous vous le rappelez, l'occasion d'un grand succès pour le poète, dont cette pièce était le début au théâtre, et pour la principale interprète, Mlle Tessandier, dont le rôle de Stefana mit en lumière des qualités qu'on ne lui connaissait pas jusque là. Le succès à Rennes a été très grand, et notre compatriote a pu, cette fois, faire mentir le proverbe, en passant prophète dans son pays. L'interprétation a été de tout point excellente et les vers de notre poète n'ont pas souffert cette torture infligée à la poésie par trop d'acteurs, même parisiens. Mme Lioux dans le rôle de Stefana, et

Digitized by Google

Mlle Alix dans celui d'Hélène, ont fait preuve d'un réel talent.

La passion de la première et le charme de la seconde resteront longtemps dans le souvenir de nos *habitués*, qui *le* sont peu à des soirées de ce haut goût littéraire.

Mme Boursier, (Carlino), M. Clergue (Jean), M. Pernet (Guiseppe), et la petite Pernet (Domenica), complétaient cet excellent ensemble. Palmes, couronnes, bouquets, bravos, rappels ont été prodigués aux artistes L'auteur a eu le bon goût de se dérober à l'ovation finale que le public réclamait à grands cris et n'a laissé saluer que son nom, quand le rideau est tombé pour la troisième fois à la fin de la pièce.

La soirée se terminait par la première audition du *seigneur Pandolfo* dont le livret est d'Ernest d'Hervilly. Dans quelle heure d'oubli le spirituel poète a-t-il pu commettre cette bouffonnerie ratée, sans sujet, sans situations, presque sans esprit même. Dans quelle heure d'oubli plus grand, cet excellent musicien, M. Canoby, a-t-il pu se laisser aller à traduire en musique un tel poème ? Il y a dans l'œuvre de M. Canoby plus de talent que dans bien des partitions en 5 actes. *L'ouverture* ne serait pas déplacée en tête d'un drame lyrique. Il est impossible d'écrire avec plus de soin et de conscience ; cela fourmille de détails exquis, de sonorités piquantes, de développements ingénieux ; il y a un *trio* tout à fait remarquable, une *sérénade* d'une poésie pénétrante, des *couplets à boire* étincelants. Le musicien a fait son devoir et plus que son devoir... Pourquoi le librettiste n'avait-il pas fait tout le sien ? Tous les amateurs de belle musique ont fait fête à M. Canoby et l'ont applaudi vigoureusement, quand il a paru sur la scène au milieu des interprètes de sa pièce. On aurait pu y trainer aussi M. Tapponnier, le chef d'orchestre, qui a conduit l'exécution du *Seigneur Pandolfo* avec un zèle et un soin qui n'ont échappé à personne.

On avait annoncé d'abord avec la pièce de M. Louis Tiercelin un opéra comique d'un compositeur Rennais, J. Guy Ropartz : *Le Diable Couturier*. Mais notre concitoyen a le malheur, tout en étant un musicien de premier ordre, de n'être pas inspecteur des Beaux-Arts. Son opéra comique dont on dit beaucoup de bien, a dû céder la place au dernier moment à l'opéra comique de l'inspecteur de notre Conservatoire. Nous sommes heureux d'avoir entendu l'œuvre de M. Canoby qui est un maitre et pour qui le théâtre s'ouvre tardivement ; (Rennes aura devancé Paris !) mais nous comptions qu'on ne nous aurait pas privés pour cela des débuts à la scène de notre jeune concitoyen qui a droit à non moins de sympathie. Ce procédé nous a blessés profondément et ceux qui président à nos destinées musicales, tout en faisant un sort, chaque année à quelque œuvre d'un inspecteur des Beaux-Arts, devraient songer un peu à nos artistes bretons ; cela ferait honneur à leur bon goût et à leur désintéressement.

Les écrivains sont plus heureux que les compositeurs. Ils n'ont pas besoin d'être fonctionnaires des Beaux-Arts pour trouver l'éditeur sympathique. Tel est le cas de notre compatriote, M. Robert du Pontavice de Heussey, dont la maison Quantin vient de publier une magistrale étude sur la vie et les œuvres de Ch. Dickens. Ce volume a pour titre : *L'Inimitable Boz* (1). Il est impossible de trouver un livre d'une lecture plus attrayante. Tous ceux qui ne connaissent Dickens que par l'étude de M. Taine, liront avec grand plaisir et grand profit cette biographie si émouvante du grand romancier anglais. Je défie le lecteur le plus rebelle, de ne pas se laisser gagner par cette sympathie que M. de Pontavice éprouve pour son auteur, et qui déborde dans toutes les pages de ce livre. Cette prédilection pour l'ami des pauvres, des humbles et des déshérités, se comprend d'ailleurs, (en dehors de l'admiration purement artistique,) chez le fils du poète philanthrope dont les œuvres (2), trop peu connues en Bretagne, sont comme un long cri d'amour vers le bien, une ardente aspiration vers le progrès, et dont la vie fut entrainée par la générosité de ses rêves vers les utopies démocratiques et sociales. M. Robert du Pontavice a les mêmes élans que son père vers tout ce qui est faible, la même sympathie pour ceux qui souffrent, et la noblesse de son caractère se lit entre chaque ligne de son nouveau livre.

Je ne puis que vous signaler en terminant, l'apparition aux vitres de Caillière, notre éditeur Rennais, *des premiers exemplaires* de ce *Parnasse Breton* (3) dont on parle depuis plusieurs mois. C'est un superbe volume contenant des poésies de 96 Bretons, et je serais très surpris, si la presse et le public n'accueillaient pas avec la plus grande sympathie ce livre si intéressant, au frontispice duquel rayonnent deux mots attirants ; Bretagne et Poésie.

Je vous en parlerai en détail dans ma prochaine chronique.

JEAN DU FRESNE.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE CHARPENTIER. — *L'hôtel Drouot et la curiosité*, par Paul Eudel, préface par M. Edmond Bonnaffé. — 1 vol. in-18, prix, 3 fr.

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT. — *Le comte Ch. Thoinnet de la Turmelière*. 1 vol. grand in-8°.

LIBRAIRIE L. ET R. PRUDHOMME, éditeurs à Saint-Brieuc. — *Lux et Vita*, poésies par le comte Achille du Clésieux, 1 vol. in-12.

Voici un nouveau volume sur l'hôtel Drouot. C'est le huitième de la série et j'espère bien que ce n'est pas le dernier. Les livres de Paul Eudel sur la curiosité ressemblent à ces pièces de théâtre où les tableaux succèdent aux tableaux avec un intérêt qui augmente toujours. Il a beau nous dire tous les ans qu'on ne l'y reprendra plus, il revient quand même à *son* Hôtel

(1) Un maitre du roman contemporain. L'inimitable Boz, étude historique et anecdotique sur la vie et l'œuvre de Ch. Dickens, par Robert du Pontavice de Heussey. 1 vol. in-8° Maison Quantin, Paris.

(2) Œuvres complètes (Poésies) du comte du Pontavice de Heussey. Paris, maison Quantin, 2 vol. in-8°.

(3) *Le Parnasse Breton contemporain* publié par Louis Tiercelin et J. Guy Ropartz, Paris, chez Lemerre, et Rennes, chez Caillière. Un vol. in-8° sur papier vélin. Prix : 6 francs.

Digitized by Google

dont il s'est constitué l'historiographe et qu'il connait mieux que personne. C'est qu'aussi bien la mine est inépuisable et que Paul Eudel est un de ces fureteurs qui trouvent à manger et à boire où d'autres mourraient de faim. Quand le document de la brocante lui fait défaut, il se rejette sur le personnel de la curiosité, si nombreux, si varié, si pittoresque ! Vous vous souvenez que l'année dernière il nous avait promenés dans les ateliers des peintres à la mode, après nous avoir décrit les palettes célèbres. Cette année, il nous donne sur l'origine des collections et sur les collectionneurs renommés des renseignements extrêmement précieux. Les notices qu'il a consacrées à M. Albert Goupil, au baron de Lacretelle, à S. Goldschmidt, sont de véritables biographies ; celle de Charles Pillet est un petit chef-d'œuvre. Elle est si intéressante en elle-même et si triste aussi la vie de ce commissaire-priseur qui durant des années tint le marteau de toutes les grandes ventes ! Un de mes confrères demandait l'autre jour comment un homme qui avait remué tant de millions avait pu se ruiner si rapidement. M. Paul Eudel pourrait lui donner, s'il le voulait, le secret de cette ruine aussi complète que stupéfiante. S'il ne l'a pas fait, c'est peut-être qu'il lui aurait fallu déchirer certains voiles qu'il vaut mieux ne pas soulever. M. Charles Gillet ne fut pas seulement un mauvais spéculateur, il fut aussi un prêteur trop obligeant. Il eut dans le monde des marchands une confiance que quelques-uns ne méritaient pas ; il fut obligé de payer pour eux. Et voilà comment cet homme que tout le monde croyait riche se vit réduit pour vivre, à la fin de sa vie, à écrire des articles sur la curiosité dans le *Journal des Débats*. Je ne serais pas étonné que ses revers de fortune aient hâté sa mort. Après avoir vendu les épaves de tant de naufrages, il ne put voir le sien d'un œil stoïque ; son navire englouti, il se jeta à la mer. Je ne connais pas de fin plus douloureuse. Le jour où Paul Eudel voudra nous raconter les drames de l'hôtel Drouot, il n'aura qu'à laisser parler sa mémoire, car la curiosité, elle aussi, a son martyrologe. En attendant félicitons-le de la façon dont il conduit son travail, et aussi de l'heureux choix qu'il fait de ses préfaciers. Claretie, Monselet, Octave Uzanne, Armand Sylvestre, Bergerat ont écrit des pages charmantes en tête de chacun de ses volumes. La préface de M. Edmond Bonnaffé ne le cède en rien à celle de ces devanciers. Je crois même qu'elle leur est supérieure.

La *Revue* annonçait dans un de ses derniers numéros la belle notice que M. le comte A. Wodzinski, vient de publier sur M. Thoinnet de la Turmelière. Je ne veux pas la laisser passer sans rendre un dernier hommage à cet homme charmant qui fut un homme d'esprit et un homme de bien. Né à Ancenis le 23 octobre 1824, M. Thoinnet de la Turmelière a représenté pendant près de trente ans sa ville natale à la Chambre des députés ; on peut dire qu'il vécut pour elle, car les services qu'il a rendus à ses compatriotes sont incalculables. Je connais de lui des actes de générosité qui sont invraisemblables. Il disait quelquefois qu'il avait toutes les peines du monde à joindre les deux bouts ; ceux qui le fréquentaient n'en étaient pas surpris. Il donnait, en effet, sans compter et sans se demander s'il serait payé de reconnaissance ou d'ingratitude. Il avait pour ceux qu'il secourait des attentions, des délicatesses de femme et de mère. Non-seulement sa main gauche ignorait ce que sa main droite donnait, mais il paraissait l'obligé de ceux qu'il obligeait. C'était en un mot un cœur d'or. J'ai dit plus haut qu'il était homme d'esprit. Il avait à un rare degré l'esprit d'à propos si utile dans le commerce des hommes. Il aimait les bons mots, la bonne chère, les bonnes figures et les bonnes histoires. Son plaisir était de déjeûner en tête à tête avec un joyeux compagnon. Il prenait la vie par son bon côté et trouvait qu'elle valait l'argent du voyage. Il appartenait à la race devenue trop rare des gais et francs Gaulois pour qui mieux est de rire que de larmes écrire. On riait, rien qu'à le voir rire, tant il riait de bon cœur. Il lui arriva plusieurs fois de gagner à la Chambre des causes difficiles avec sa parole aimable et sa bonne humeur communicative. J'ai à peine besoin de dire que sa mort fut un véritable deuil pour ses amis et pour le pays qu'il représentait. Tout l'arrondissement d'Ancenis assistait à ses funérailles. Il repose aujourd'hui dans la chapelle du château de la Turmelière, au sommet du coteau du « Petit Lyré. » Que la terre angevine lui soit légère !

Pour finir cette rapide causerie, voici un sonnet que je cueille dans le joli petit volume du comte Achille du Clésieux : *Lux et Vita.*

Ma vie, à son déclin, ne veut plus qu'une tâche,
C'est d'enflammer les cœurs de votre amour, mon Dieu,
Déjà je vois mon corps porté dans le saint lieu,
Tandis que de mes jours le tissu se relâche.

Suis-je donc indiscret ? Ne serais-je qu'un lâche,
Un importun à qui le siècle a dit adieu ?
Non ! du char de la mort je veux briser l'essieu,
D'un coup d'aigle d'aiglon que rien d'ici n'attache.

Mon œil s'élance au ciel et ravit sa clarté !
Il lui faut le soleil de son éternité,
Mon âme à ces hauteurs, sent Dieu plus haut encore.

Dans ces déserts des cieux, elle avance toujours,
Franchit ces ateliers où s'ébauchent les jours,
Et découvre partout une nouvelle aurore.

Tout le volume est dans ce ton et de cette note. M. le comte du Clésieux est un poète catholique qui se rattache par sa tournure d'esprit, par sa croyance, à Edouard Turquety et Hippolyte de la Morvonnais. Chez lui la pensée est toujours haute, l'inspiration toujours pure, et son vers harmonieux et sonore ne trahit ni l'une ni l'autre. Ajoutons que *Lux et Vita* a été honoré d'un bref du Pape et se vend au profit des écoles libres.

UN BIBLIOPHILE.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 9 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 1er AVRIL 1889

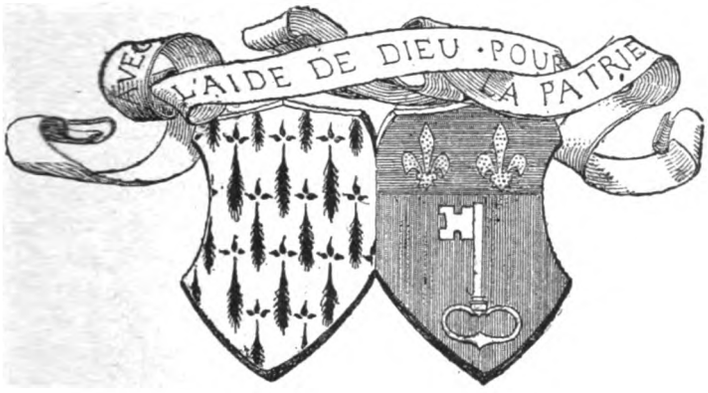

PIERRE GUÉRIN

(Suite).

Je fis le voyage de Rennes pour savoir où on en était. C'était alors, et pour moi surtout, une grosse affaire. Ils vinrent me recevoir au bureau de la diligence. Je les déterminai, non sans peine, à dîner avec moi à la *Corne de cerf*, où je descendis. Pierre n'avait plus l'air languissant que je lui avais vu à ma précédente visite. Il était fiévreux et agité. Je lui dis que j'irais le voir le lendemain. Il tira alors un paquet du fond de ses poches : « Tenez, dit-il, lisez cela avant de venir. Vous m'en direz votre avis. »

C'était sa thèse. Je la lus tout d'une haleine. Je trouvai le doyen sévère, non dans sa décision, qui s'imposait ; mais dans son jugement. C'était presque un acte de folie d'avoir voulu discuter l'impôt sur le revenu en pleine Sorbonne. J'aurais voulu voir mon bon Damiron aux prises avec un pareil morceau ! et entendre les éclats de la colère de Cousin ! Mais cela dit, je trouvais à ce travail des mérites de diverses sortes. Le style était bon, sans éclat et sans prétention ; le plan était bien conçu ; les développements se succédaient avec clarté et méthode. Le procès aux anciens impôts et au mode de recouvrement des impôts sous l'ancien régime était fait avec une force et surtout une compétence qui me surprirent. Point de déclamations ; des faits seulement, mais accablants. La partie faible était le remède proposé. Il imaginait un dénombrement exact des revenus, qui ne serait, disait-il, ni plus choquant ni plus difficile que le cadastre. Il décidait tout par des règles générales, et ne laissait rien au libre arbitre des répartiteurs. En revanche, il ouvrait toutes les serrures, et mettaient à nu tous les mystères. La fameuse forteresse de la vie privée était démolie ; on vivrait désormais sur la voie publique. Cet impôt sur le revenu était aussi un impôt progressif. Nul pour les ouvriers, qui cessaient de concourir aux charges de l'Etat, il était accablant pour les patrons, et équivalait presque à une expropriation pour les riches. Qui s'en serait douté ? Ce professeur de rhétorique était un socialiste et un démocrate très redoutable. Il n'attendit pas ma visite, et me trouva encore dans mon lit, avec son manuscrit à côté de moi. Je parlai avec sincérité. Il m'écouta avec calme. Je l'en félicitai. Il me répondit : « Votre jugement me fait plaisir. J'étais sûr de votre réprobation pour les idées ; mais je craignais une critique sévère pour le style et la façon. Ainsi mon livre a du bon... Je vais le publier. »

Je n'avais prévu rien de semblable. Je vis sur-le-champ cette pauvre famille dans la plus complète misère, et mon ami transformé en chef de secte, traqué par la police, poussé peut-être à d'autres insanités. Je passai avec lui et Lucile une journée terrible. Lucile pleurait silencieusement, et me serrait la main quand je parlais des enfants. Je le pris de haut avec lui vers la fin. Je lui dis qu'il était un mauvais père. Il ne se fâcha pas. « C'est le commencement disait-il. C'est mon martyr qui commence ; mais je ne déserterai pas la vérité. » Je sortis avec violence. Mais je le retrouvai à la diligence comme je partais, aussi doux pour elle et pour moi, mais aussi obstiné. Il me dit, au milieu des larmes de sa femme, que sa décision

Digitized by Google

était irrévocable ; qu'il avait trouvé un imprimeur. « Il se ruinera ! m'écriai-je . — Non, répondit-il. Je lui ai souscrit des billets. Il ne perdra rien, quoi qu'il arrive. » Des billets ! et il n'avait rien, pas même sa place. J'eus une sorte de soulagement quand la diligence s'ébranla, car cette scène m'oppressait. Je me penchai pour les voir encore au moment où la route faisait un détour. Lucile sanglotait sur l'épaule de son mari Il avait l'air sombre, mais résigné. Il aperçut mon mouvement et m'envoya un baiser. Je me rejetai vivement en arrière.

J'étais servi à souhait ! Il était évidemment guéri de son anémie mentale, mais pour tomber dans un accès de folie furieuse. Qu'allaient-ils devenir ? J'en avais parlé un instant avec Lucile, pendant qu'il était retenu au collège. Elle avait dit le mot de toutes les femmes : « Je travaillerai ! A quoi, malheureuse ! Elle n'était même pas bonne à être servante.

On n'eut pas besoin de le destituer. La révolution de Février eut lieu au moment où sa brochure allait paraître. Il donna sa démission, et se porta candidat dans l'Ille-et-Vilaine. La brochure lui servit de profession de foi. Les paysans bretons ne savaient pas ce qu'il leur voulait avec ce Forbonnais; mais quand on leur dit qu'il proposait un impôt nouveau et qu'il menaçait la propriété, ils comprirent fort bien, et se disposèrent à le recevoir à coups de fourche. Il parcourut à pied plusieurs villages où on lui jeta des pierres. Il ne fut pas plus heureux à Rennes. On alla l'écouter par curiosité. On le siffla à outrance. La police fut obligée de le protéger. C'était le temps où l'évêque, Mgr Saint-Marc, dictait leur choix aux électeurs du département. Toute sa liste, composée de légitimistes et de catholiques, passa à une très forte majorité ; les libéraux réunirent quelques centaines de voix. Quatorze enfants perdus avaient voté pour Guérin, en dérision du suffrage universel. Le séjour de Rennes lui devenait impossible. Il fit ce que font tous ceux qui ne savent plus que faire : il vint à Paris.

Il y arriva le 14 mai 1848, la veille d'une insurrection. J'étais dans la cour des Messageries Laffite pour les recevoir. J'eus le cœur serré quand je les vis descendre de l'impériale en portant dans leurs bras les deux enfants. Lucile se jeta à mon cou. On leur remit une malle. — C'est tout votre bagage ? — C'était tout. J'avais fait venir un fiacre. Pierre me dit en chemin que ses créanciers avaient eu la générosité de ne pas saisir ses meubles, et qu'il les faisait venir par le roulage. « Je n'ai gardé, dit-il, que le strict nécessaire. »

Je craignais l'impression que leur ferait la triste chambre que je leur avais retenue, avec ses murailles sans papier, sa fenêtre unique sur une cour humide et obscure, et les odeurs auxquelles ces sortes de logements sont condamnés par un déplorable système de construction. Je vis que chacun d'eux ne pensait qu'à faire bonne contenance pour ne pas affliger l'autre. Mon ami Pierre, au milieu de ses folies, était resté le meilleur des maris, aimant sa femme comme au premier jour, et ne souffrant de la position qu'il s'était faite, qu'à cause d'elle. Je le savais, et je le voyais, et c'était ma grande espérance de guérison et de salut. Il y avait dans la chambre deux lits de fer, six chaises de paille et une mauvaise table. Je fus surpris en entrant de voir un rideau de percale à la fenêtre ; mais je vis presque aussitôt sur la table un pain, quelques bouteilles, une grande pièce de bœuf, et je compris que ma jeune femme (j'étais marié depuis un an) avait passé par là tandis que j'allais aux Messageries. Elle ne connaissait pas mes amis, et ne les connut que beaucoup plus tard, Guérin ayant expressément déclaré que sa femme ne verrait personne tant qu'ils seraient dans cet état de misère complète.

Nous sortîmes lui et moi pour un moment, car il n'y avait pas d'autre moyen de laisser Mme Guérin seule avec ses enfants que de se tenir sur l'escalier noir, ou de sortir dans la rue. J'offris à Guérin ce que j'avais d'argent. Ce n'était pas gros. J'étais alors député, et je n'avais pour toute fortune que mes 25 francs et une petite rente appartenant à ma femme. Il refusa avec fermeté. « Je serai peut-être obligé d'en venir là, me dit-il ; mais j'attendrai la dernière extrémité. J'ai du pain pour deux mois. Je suis guéri, me dit-il avec un sourire triste. (Il le croyait, et je partageais sa croyance). Je donnerai des leçons si vous pouvez m'en trouver, je tiendrai des écritures, je serai copiste, homme de peine, ce qu'il faudra. Ce sera bien difficile ? — Oui, lui dis-je ; Paris est encombré de gens qui viennent de perdre leur fortune ou leur emploi. — Mais vous pourrez me faire entrer aux ateliers nationaux ? Je traînerai la brouette, dit-il, en s'efforçant de pousser un éclat de rire. — Je ne sais ce que je pourrai, mais je chercherai de tous les côtés. J'ai déjà fait quelques démarches... »

Je me demandai, en les quittant, quelles allaient être leurs pensées dans ce taudis ; s'ils dormiraient la nuit sur ces grabats ; si Lucile, qui allait faire la besogne d'une servante pour quatre personnes ne

Digitized by Google

succomberait pas à tant de fatigue. La petite fille était pâlotte et tout alanguie. C'était peut-être la fatigue de la route ; peut-être la nouveauté de la situation, et les privations qui se faisaient déjà sentir. Si elle allait tomber malade !

Une seule chose me ranimait : c'était l'état d'esprit dans lequel j'avais trouvé Pierre. Le bon sens et la volonté semblaient revenus. Ce point était capital. Mais à quelles difficultés nous allions nous heurter, c'est ce que pourront seuls comprendre ceux qui ont vécu à cette époque où tout était remis en question. Quatre-vingt-treize venait de faire irruption tout-à-coup dans une société uniquement occupée d'affaires et de plaisirs, et qui se croyait à jamais débarrassée des révolutions. On n'avait pas trouvé d'autre moyen, pour parer au plus pressé, que de charger vingt mille hommes de traîner sur des brouettes une quantité de terre prise à la droite du Champ-de-Mars, et de la déposer à la gauche ; sauf à la prendre ensuite à la gauche pour la rapporter à la droite où on l'avait prise. On leur donnait pour cela trente sous par jour. « Que vais-je faire de lui ? » me disais-je en me hâtant de retourner à la Chambre. J'avais eu les mêmes affres quatre ans auparavant, pour Lebris ; mais Lebris n'était pas marié, tandis qu'ici !..... Et puis, en 1844, il y avait une société, un gouvernement, un lendemain. La catastrophe de mes amis, coïncidant avec ce cataclysme général, rendait leur situation inextricable.

Saisset, à qui je confiai mes inquiétudes, me dit tout en m'offrant ce qu'il avait d'argent : « On trouve toujours le moyen de vivre. » C'est la maxime avec laquelle se rassurent tous ceux qui ont le parti pris de ne pas y regarder. Je passais mes nuits à le chercher, ce moyen de vivre, et les journées à essuyer des refus de tous les côtés.

JULES SIMON.

(*A suivre*).

Dessin (étude) de M. CLÉMANSIN DU MAINE.

L'AMOUR PÊCHE A LA LIGNE

Un soir d'été, Jean pêchait sans malice,
Dans l'onde bleue il jetait l'hameçon,
Rien ne mordait ; on dit que c'est l'indice
Qu'on fait vigile au pays du poisson.

Pendant ce temps, auprès, sur l'autre rive,
Une fillette avait porté ses pas ;
Elle pêchait, pleine d'ardeur fort vive,
Des barbillons qui ne paraissaient pas.

Les deux pêcheurs qui se trouvaient en face
Avaient vingt ans, c'est tout dire en deux mots.
En pareil cas que voulez-vous qu'on fasse
Quand le poisson se cache au sein des flots ?

Digitized by Google

Se regarder!..... Sa tâche bien remplie,
Un dieu faisait sa sieste dans les joncs ;
Tendre pêcheur et bergère jolie
Sont vite épris, lorsque nous y songeons!

Au fond de l'onde, en brouillant chaque ligne,
Au bout des fils, le malin attacha
Deux cœurs. — Voilà comment, par une chance insigne,
Ce fut l'amour qu'à la ligne on pêcha.

Mon conte est court, c'est son seul avantage.
Tout s'est passé de correcte façon :
Entendez-vous les cloches du village?
La pêche est faite, on mange le poisson.

A. JOUBERT.

PORTRAIT DE M. CLÉMANSIN DU MAINE

ÉPITRE A UN AMI

SUR SON DÉPART POUR L'ITALIE

Mon pays sera mes amours
Toujours!
CHATEAUBRIAND.

Qu'entends-je autour de moi? Pareil à l'hirondelle
Qui part chercher ailleurs une saison plus belle
Tu veux aussi, dit-on, de notre cher pays
T'éloigner six longs mois... Quel deuil pour tes amis!
Malgré la solitude où ton départ me laisse,
Je ne vais point nourrir d'égoïste tristesse,
Et crois bien que j'adresse aux Dieux du voyageur
Pour qu'ils veillent sur toi, tous les vœux de mon cœur.
Va! sois heureux...(autant qu'en ce monde on peut l'être).
L'esprit de l'homme est vaste et bâti pour connaitre,
Il faut que de bonne heure il s'ouvre un horizon
D'étude et de travail, (ainsi veut la raison).
Replié sur soi-même il s'émousse, s'épuise,
Comme un tranchant souillé qu'aucune main n'aiguise
Et qui perd jour par jour sa trempe et sa valeur ;
La routine est la rouille implacable du cœur!
Toi, tu vas au contraire, ô trop heureuse abeille,
Butiner chaque jour de merveille en merveille
En amant éclairé du touchant et du beau,
Comme tu vas glaner en ce pays nouveau!
Jouis de ton bonheur... Ami, je le partage,
Jouïs-en pleinement, comme on fait à notre âge,
Pourvu qu'à ton retour tu ne me dises pas :
« Qu'est la Bretagne auprès de ce qu'on voit là-bas? »
Je sais, noble pays... je sais, belle Italie,
Que ton ciel est d'azur, ta campagne fleurie
Et ton sol à ce point pétri d'heur et d'amour
Qu'une année elle-même y semble à peine un jour!
Je sais que Rome est belle et Venise charmante,
Que ton sein a porté Métastase et le Dante,
Que Lamartine y vint aimer Graziella
Delavigne y chanter. Oui! Je sais tout cela...
Aussi je te salue, ô merveilleuse terre!
Mais le cœur d'un Breton bat d'abord pour sa mère
Et malgré tant d'éclat, moi je préfère encor
Aux rives de l'Arno mon vieux pays d'Arvor!
Aux chants passionnés de tes riants rivages,
Le murmure imposant de nos grèves sauvages ;
A l'or, aux doux parfums de tes champs d'orangers,
La fleur de neige éclose au fond de nos vergers,
A ton joyeux Milan, à Florence rêveuse,
Aux splendides palais de ta Naple amoureuse
A tous tes monuments, à tes plus gais séjours,
Pardonne au cœur d'un fils, s'il préfère toujours
Nos hameaux de Bretagne à la tour frêle et blanche,
Nos landes, où le cœur dans l'infini s'épanche,
Aux mille et doux accents de cette immense voix
Que l'on entend chez nous rouler au fond des bois ;
Le manoir des aïeux à la douve profonde,
Dont un pont-levis clôt la double porte ronde,
Ilot fait de main d'homme et de hauts murs flanqué
Qu'un rival a souvent, mais en vain, attaqué;
Nos grands étangs herbeux endormis sous les saules,
Nos vieux ponts de granit aux robustes épaules
Que le meunier gaillard foule deux fois le jour
Au trot de sa monture en chantonnant d'amour ;
Les légendes d'Armor au coin de l'âtre apprises,
Nos carrefours déserts et leurs grandes croix grises
Qui virent maintes fois passer l'homme de Dieu
En tête de ses gars qu'il conduisait au feu!
Puis, cachés tout au fond de la forêt prochaine,
La fontaine et son saint, la Vierge en son vieux chêne
Que de pieux enfants entretiennent de fleurs
Bien fraîches et pourtant moins fraiches que leurs cœurs!
— Mais je sais dès longtemps tout ce qu'on doit attendre
O mon ami, du tien si loyal et si tendre.
Que de fois n'ai-je pas, quand nous allions tous deux
Promener par nos champs, pu lire dans tes yeux
Ta sainte émotion, signe éloquent d'une âme
Que le sublime amour du sol natal enflamme?

Digitized by Google

Je te connais... pardon! Je sais que de là-bas
En fier Breton parti, Breton tu reviendras.
Et solides amis qu'un noble amour enchaîne,
Comme dans le passé, l'on nous verra tous deux,
Par notre beau pays de granit et de chêne,
Sacrifier encore à notre cher Brizeux!

V^te^ HENRI DE TOURNEMINES.

Saint-Brieuc.

Dessin (étude) de M. CLÉMANSIN DU MAINE

PROFILS D'ARTISTES

M. CLÉMANSIN DU MAINE

Nous avons publié dans le dernier N° de la *Revue* une série de croquis du vieux Concarneau dus à la plume de M. Clémansin du Maine. Aujourd'hui, pour achever de faire connaître le jeune artiste à nos lecteurs, nous reproduisons trois de ses études au crayon et à la sanguine, accompagnées de son portrait. C'est le moment de lui consacrer quelques lignes de biographie.

M. Georges Clémansin du Maine est né à Nantes en 1853. Il a donc trente-six ans à peine. Il descend, comme vous le dira un peu plus tard M. Régis de l'Estourbeillon, d'une vieille famille irlandaise qui vint se fixer en Bretagne à la fin du XVII^e^ siècle, et dont le nom s'écrivait alors *Clémancey sieur du Meyne*. Un de ses ancêtres fut receveur des devoirs de la province de Bretagne sous Louis XV, et un autre, lieutenant des vaisseaux du roi, sous Louis XVI. Son grand-père était commissaire de marine de 1^re^ classe à Nantes, son père, M. Victor Clémansin du Maine, s'engagea bravement en 1870, à la suite de nos premiers revers. Il avait alors cinquante ans. Sa belle conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Rien d'étonnant que notre jeune peintre ait quelque chose de militaire dans la physionomie et dans la tournure. Lui aussi, il aurait probable-

Digitized by Google

ment porté l'épée si dans un voyage qu'il fit en Italie, au sortir du collège, il ne s'était pris d'un bel amour pour l'art. A son retour il montrait à M. Elie Delaunay les nombreux croquis que lui avait inspirés le pays de Raphaël, et notre grand artiste nantais le prit comme élève. Je dois ajouter que M. Clémansin du Maine a passé également par l'atelier de M. Puvis de Chavannes. Il ne pouvait pas avoir de meilleurs maîtres. Aussi sa peinture se ressent-elle de leur enseignement. M. Elie Delaunay lui a appris à respecter les principes du dessin, à ne les sacrifier en aucun cas aux exigences de la couleur. M. Puvis de Chavannes semble lui avoir révélé le secret de son charme poétique. La peinture de M. Clémansin du Maine est recherchée sans être précieuse. A l'Exposition bretonne-angevine, il avait envoyé un profil de femme sur fond bleu, qui attirait tous les regards. La *nymphe surprise* et ses *Baigneuses* qu'il exposa ces dernières années au Salon sont également deux œuvres très distinguées[1]. Ceux qui le suivent voient avec plaisir se dégager sa personnalité dans chacune de ses toiles nouvelles. Bref, c'est un de nos jeunes peintres d'avenir, et nul plus que moi ne sera heureux de son succès, puisque l'éclat en rejaillira sur sa ville natale. L. S.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

LES SOUVENIRS HISTORIQUES

ET LES

HÉROS POPULAIRES EN BRETAGNE

(Suite).

On a recueilli en Haute-Bretagne deux chansons qui ont trait à la captivité de François Ier, celle dont nous reproduisons les paroles d'après la *Revue des Traditions populaires* T. III, p. 420 a été recueillie par Châteaubriand, dont M. de la Villemarqué la tenait ; la voici :

Quand le roi départit de France,
Vive le roi!
A la male heure il départit.
Vive Louis!
A la male heure il départit. (*bis*)

Il départit jour de dimanche,
Vive le roi!
Et jour de lundi il fut pris.
Vive Louis!
Et jour de lundi il fut pris. (*bis*)

— Retire-toi, grand roi de France,
Vive le roi!
Retire-toi, ou tu es pris,
Vive Louis!
Retire-toi ou tu es pris. (*bis*)

— Je ne suis pas le roi de France,
Vive le roi,
Vous ne savez pas qui je suis.
Vive Louis!
Vous ne savez pas qui je suis. (*bis*)

Je suis un pauvre gentilhomme
Vive le roi;
Qui va de pays en pays;
Vive Louis!
Qui va de pays en pays. (*bis*).

Et demandant la caristade,
Vive le roi!
Un petit morceau de pain bis.
Vive Louis!
Un petit morceau de pain bis. (*bis*)

— Le soldat qui bien le regarde,
Vive le roi!
Sourit aux paroles qu'il dit,
Vive Louis!
Sourit aux paroles qu'il dit. (*bis*)

A mis la main sous sa cuirasse,
Vive le roi!
Découvre les trois fleurs de lys,
Vive Louis!
Découvre les trois fleurs de lys. (*bis*)

V'la qu'on le prend, v'la qu'on l'emmène.
Vive le roi!
Tout droit au château de Madrid,
Vive Louis!
Tout droit au château de Madrid. (*bis*)

V'la qu'on le met dans une chambre,
Vive le roi!
Où on ne voyait jour ni nuit,
Vive Louis!
Où on ne voyait jour ni nuit. (*bis*)

Que par un' petite fenêtre,
Vive le roi!
Qui était au pied de son lit,
Vive Louis!
Qui était au pied de son lit. (*bis*)

A regardé par la fenêtre.
Vive le roi!
A vu un postillon venir,
Vive Louis!
A vu un postillon venir. (*bis*)

— Beau postillon qui portes lettre,
Vive le roi!
Que dit-on du roi dans Paris?
Vive Louis!
Que dit-on du roi dans Paris? (*bis*)

— S'il est mort y aura grand' guerre ;
Vive le roi!
S'il est pris y aura encor pis,
Vive Louis!
S'il est pris y aura encor pis. (*bis*)

— Beau postillon qui portes lettre.
Vive le roi!
Retourne-t-en vite à Paris,
Vive Louis!
Retourne-t-en vite à Paris. (*bis*)

[1] Si j'ouvre l'*Art à Nantes* au XIXe siècle, par M. Emile Maillard, je vois que M. Clémansin du Maine a exposé aux différents Salons : *Portrait de Mad. V... C. D.* (1879). — *Portrait de Mad. la Vicomtesse de L...* (1881). — *La Nymphe du ruisseau surprise par un chevalier* (1882) *Charmeuse* (1884). — *après le bain* (1885). — *Fantaisie ; Panneau décoratif ; Portrait de M. le Vicomte de V. M...* (1886)

Digitized by Google

Va-t-en dire à mes gentilshommes.
Vive le roi !
Qu'ils viennent vite ici me qu'ri,
Vive Louis !
Qu'ils viennent vite ici me qu'ri. (*bis*)

S'il manque de l'argent en France,
Vive le roi !
On en trouv'ra à Saint-Denis.
Vive Louis !
On en trouv'ra à Saint-Denis. (*bis*)

Que l'on fonde croix et lanternes
Vive le roi !
Jusqu'aux dorures du lambris.
Vive Louis !
Jusqu'aux dorures du lambris. (*bis*)

Une autre version que publiera prochainement la *Revue des Traditions populaires* a été envoyée de Moncontour.

De nos jours, les paysans se rappellent, sans beaucoup de précision, les guerres de religion. A Landéan est un menhir dit : Pierre des Huguenots. Les habitants de la Chapelle-Chaussée et d'Ercé près Liffré portent encore le sobriquet de « huguenots ».

Suivant les pays, le mauvais rôle est attribué aux ligueurs ou aux huguenots : en Haute-Bretagne, tout au moins sur le versant de la Manche, ces derniers sont assez doucement traités par la tradition ; il n'en est pas de même des ligueurs.

PORTRAIT DE CHARETTE
(Collection Parenteau.)

A Matignon, on accusait les Fondebonds ou les ligueurs, gentilshommes pillards et cruels dont le château a disparu, d'avoir commis beaucoup de méfaits, entre autres d'avoir, pour se divertir, éventré une femme de Saint-Cast. L'endroit où ils égorgeaient leurs victimes s'appelle encore Allée des soupirs. (SÉBILLOT, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 577).

La tradition locale a conservé le souvenir du pillage de Marigné par une troupe venue de Fougères et appartenant au parti de Mercœur ; mais, contrairement à l'histoire, elle dit que le sieur de Marigné, à l'aide de ses domestiques et de ses vassaux, repoussa les assaillants. (*Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XII, p. 288 et s.).

J'ai publié dans l'*Archivio per le tradizioni popolaori* de Palerme 1888, une légende que j'ai entendue dans mon enfance, vers 1850, aux environs de Matignon, et d'après laquelle des ligueurs enlevaient des enfants et égorgeaient des fermiers. Dans le pays du cap Fréhel, on connaissait encore, il y a une vingtaine d'années « les demoiselles de Saint-Laurent » ; c'était le nom, conservé par la tradition, qu'on donnait aux soldats du chef des ligueurs d'Avaugour Saint-Laurent.

Il y a aussi des légendes qu'on pourrait appeler antihuguenotes : presque toutes celles de ce genre que je connais ont un côté surnaturel.

L'ancien château de Ruffay était habité par un huguenot qui, un soir, assassina le recteur de Saint-Donan et porta le cadavre derrière le presbytère. Depuis cette époque, on peut voir chaque nuit un corbillard couvert de draperies de deuil se diriger vers Saint-Brieuc, au galop de quatre chevaux noirs, sans conducteur visible. (B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 61).

Aux environs de la forêt de Teillay, erre l'âme damnée du sire de Coetenfao. On le voit sous toutes les formes, parfois même il sert de monture au diable. (*Châteaubriant*).

Le château de la Saudraie près Saint-Glen, qui m'appartient actuellement, avait pour seigneur au temps de la ligue un huguenot, M. Doudart de la Saudraie, qui jusqu'à ces derniers temps, hantait le jardin et une des chambres. Sa sœur était devenue, sous le nom de la Doudart, une sorte de fantôme qui se tenait la nuit aux abords d'un chemin creux au bout de l'avenue, endroit où s'élevait une chapelle, détruite vers 1820, et qui montait sur le dos des passants attardés. Ce n'est que tout récemment qu'on m'a conté cette légende, connue pourtant de tous les anciens ; les paysans me l'avaient cachée, pensant que j'étais peut-être parent de la demoiselle qui « revenait », et l'on ne m'en a parlé qu'après que j'ai fait donner au chemin où elle avait l'habitude de se montrer, assez de largeur et d'air pour en éloigner les revenants.

De tous les personnages qui jouèrent un rôle dans les guerres de religion, le seul qui paraisse avoir laissé un souvenir de quelque importance est La Fontenelle, qui fut un monstre[1]. On m'a assuré qu'à Douarnenez une ruelle porte son nom.

M. de la Villemarqué dans l'argument du chant intitulé La Fontenelle, dit que Fontenelle est le héros de mille chansons populaires : (*Barzaz-Breiz*, p. 287). Suivant M. Eugène Bonnemère, *Histoire des Paysans*, t. II, p. 94. les paysans bretons appellent les loups *tud-bleis*, hommes-loups, refusant de voir en eux autre chose que des soldats de Fontenelle qui reviennent mordre leur dernier coup de dent. M. Trévédy, dans un mémoire récent publié par la *Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, 1885, p. 5, constatait aussi la popularité de La Fontenelle ; son nom, dit-il, est dans la bouche des paysans du Finistère, une sanglante injure. Il n'y a pas longtemps j'entendais sur la place de Quimper deux paysans se disputant en français, et l'un disait à l'autre, tu es pire que La Fontenelle. Dans les Côtes-du-Nord, à Corlay, que La Fontenelle a occupé pendant

[1] Il faut pourtant faire une exception pour les Aubrais, qui est connu tout au moins dans le pays de Plouha, et dont on montre les os de la tête aux visiteurs de la chapelle de Kermaria.

Digitized by Google

près d'un an (1594), les mères font de lui un épouvantail à l'usage des enfants désobéissants, et, sous le nom de Mme La Fontenelle, il est monté au rang de Croquemitaine.

La chanson suivante, qui a un caractère satirique, paraît se rapporter au duc de Vendôme, qui fut gouverneur de Bretagne en 1617. Je l'ai recueillie aux environs de Moncontour en 1880.

CHARETTE EN TRIOMPHATEUR
(*Collection Parenteau*)[1].

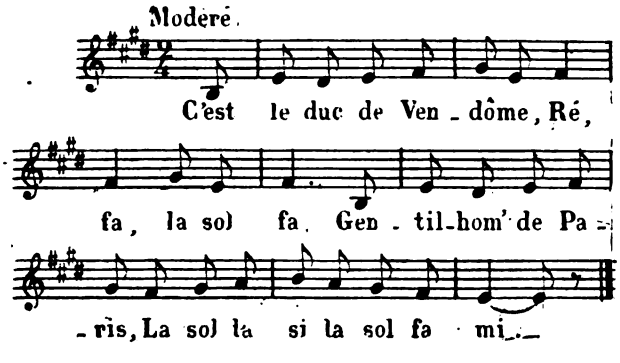

[1] Ces trois portraits de Charette m'ont été communiqués par M. Pitre de Lisle du Dreneuc, conservateur du musée archéologique de Nantes, auquel ils appartiennent. L. S.

C'est le duc de Vendôme,
Ré fa la sol fa,
Gentilhomme de Paris,
La sol la si la sol fa mi.

S'en va conduire des dames,
Ré fa la sol fa,
Jusqu'auprès de Nancy
La sol la si la sol fa mi.

Quand il fut sur ses landes,
Ré fa la sol fa,
Il entendit du bruit :
La sol la si la sol fa mi.

Où vont donc ces gendarmes ?
Ré fa la sol fa,
Au milieu de la nuit ?
La sol la si la sol fa mi.

Ce n' sont point des gendarmes,
Ré fa la sol fa,
Ce sont des ennemis.
La sol la si la sol fa mi.

Va t'en dire à ma mère,
Ré fa la sol fa,
Que Vendôme il est pris,
La sol la si la sol fa mi.

Allez dire à ma nourrice,
Ré fa la sol fa,
Qu'é n'verra plus son fils.
La sol la si la sol fa mi.

Il n'est peut-être pas une nation qui ait une histoire maritime plus glorieuse que la Bretagne, et le « rocher de Saint-Malo, — que l'on voit sur l'eau », a joué jadis un rôle presque égal à celui des Républiques de l'Adriatique et de la Méditerrannée. Saint-Malo était à vrai dire une République qui avait son pavillon spécial, bleu avec une croix blanche et une hermine au franc-quartier. C'est de ce port que partit Jacques Cartier pour découvrir la Nouvelle-France ; le malouin Jocet, deux cents ans avant Bisson, se fit sauter pour ne pas céder aux Espagnols qui, supérieurs en nombre, avaient envahi son bord. On trouvera dans l'ouvrage de Cunat, *Saint-Malo illustré par ses marins*, bien d'autres faits qui semblent tenir de la légende, et les exploits de Duguay-Trouin et de Surcouf qui appartiennent à l'histoire générale, sembleraient de nature à être retenus par le peuple.

Lorsque je commençai mon exploration légendaire en Haute-Bretagne, j'eus soin d'interroger à leur sujet les marins. Né presque dans le voisinage de Saint-Malo, ayant habité à diverses reprises plusieurs villages maritimes, j'étais assez bien placé pour recueillir quelque chose sur ces héros : je constatai que leur nom était à peu près ignoré à quelques kilomètres de leur ville natale. J'ai connu des petits-fils de matelots de Surcouf auxquels le nom même de ce glorieux aventurier était à peu près inconnu.

Duguay-Trouin fut pourtant populaire de son temps ; ses matelots le chansonnèrent. Dans les Mémoires publiés sous son nom, on lit qu'en une certaine occasion, les équipages le taxèrent de peu de zèle dans leurs chansons de matelots, mais, ajoute-t-il,

Digitized by Google

ils en ont fait depuis un si grand nombre d'autres à ma louange, qu'ils ont réparé et au-delà cette légère injustice (éd. Mortier, p. 39). Naguère encore on connaissait à Saint-Malo le commencement de celle qui fut composée à l'occasion de la prise de Rio-Janeiro. D'après le *Vieux Corsaire*, vers 1845, les mamans endormaient encore leurs enfants en leur chantant cette chanson dont il cite deux couplets :

Monsieur Duguay t'envoyé
Un tambour de l'*Achille*
Pour demander à ces braves guerriers
S'ils veulent capituler.

Les dames du château
S'sont mis à la fenêtre
— Monsieur Duguay, apaisez vos canons (*bis*)
Avec vous je composerez.

Il exprimait le désir d'avoir la chanson complète ; je l'ai reproduite dans la *Revue des Traditions populaires* en formulant le même vœu ; jusqu'à présent ni lui ni moi n'avons pu obtenir les couplets qui manquent.

Sous le règne de Louis XV, les Anglais envahirent à plusieurs reprises la Bretagne ; en 1746, ils se présentèrent devant Lorient, assez faiblement défendu ; mais ils en abandonnèrent précipitamment le siège : suivant la légende lorientaise, la Vierge leur était apparue au milieu d'un nimbe de lumière et les avait frappés d'épouvante. (*Le Conteur breton*, t. II, p. 100).

En 1758, lors d'une nouvelle tentative d'invasion, la Vierge ne se montra pas moins favorable aux défenseurs du pays. Sa statue, qui est dans la chapelle du Temple en Pléboulle, suait tellement que deux hommes étaient occupés à l'essuyer. Indignée contre les envahisseurs, elle fit déborder le ruisseau qui baigne les murs de cette chapelle et les arrêta. Suivant des souvenirs qui n'ont pas encore entièrement disparu, à Matignon les Anglais pillèrent tout, mirent le cidre à courir, et éventrèrent les couettes pour en disperser la plume. (SÉBILLOT. *Traditions*, t. I, p. 360-70).

Une chanson populaire bretonne : Biron ha d'Estin (Byron et d'Estaing) est relative à la guerre d'Amérique, de même que deux chansons en français sur la prise de la Grenade publiées par G. Milin. (*Légendes bretonnes*, la Tour de plomb de Quimper, 36 p. in-8°). La chanson du Pilote (*Barzaz-Breiz*, n° 4) a pour sujet le combat de la *Surveillante* contre le *Québec* en 1780.

C'est à la même période que paraît remonter la chanson des Corsaires :

Le trente-un du mois d'août.

qui est très connue, et dont j'ai reproduit une énergique et réaliste variante avec la musique au tome 1er des *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, p. 371 et suiv.

A Saint-Cast, on m'a parlé, mais sans détails, des exploits d'un corsaire appelé le *Périllon*, que commandait un capitaine appelé Besnard. (*Trad.*, t. 1, p. 370). Ce corsaire dont le nom ne m'est pas autrement connu, avait laissé autant de souvenirs que Surcouf ; on raconte sur la côte que les matelots d'un des équipages de ce célèbre corsaire se faisaient tatouer sur le front ces mots :

Terreur de la Mer.

Les pontons, dont le souvenir a été exécré pendant un demi-siècle, sur toute la côte bretonne, étaient l'objet

CHARETTE MARCHANT AU SUPPLICE.
(*Collection Parenteau*).

de quelques récits, que j'ai rapportés au t. I, p. 374-5 de mes *Traditions*.

Dans la Revue des *Traditions populaires*, mois de février et d'avril, j'ai assez longuement parlé des souvenirs révolutionnaires, principalement en Bretagne. Quelques chefs de la Vendée ou de la Chouannerie sont restés populaires.

Boishardy, qui tenait la campagne aux environs de Moncontour, était, disent les paysans de ce canton, un assez bon homme, qui n'était pas mauvais à l'égard des pauvres gens. Lui et sa femme couchaient habituellement dans un grand chêne. Un jour que Boishardy se trouvait dans une ferme, elle fut cernée par les bleus républicains qui étaient à sa recherche. Il y avait là trois femmes qui avaient chacune un enfant à la mamelle. Elle dirent à Boishardy de se coucher en travers sur le foyer, et toutes les trois s'assirent sur l'espèce d'estrade en pierre qu'on voit encore dans beaucoup de fermes — c'est au fond de cette estrade pavée qu'est

Digitized by Google

l'âtre ; — elles le cachèrent ainsi, et donnèrent à têter à leurs enfants. Les bleus ne les dérangèrent pas, et Boishardy leur échappa encore cette fois.

Charette est le seul de tous les généraux de la Vendée que le peuple n'ait pas oublié et dont il ait orné la vie de quelques détails légendaires. Son nom est associé à deux chansons que Bujeaud a recueillies en Vendée et dont voici les premiers vers.

La Vendée pour défense
De sa division
Le soutien de la France
De toutes les nations,
Il se nomme Charette,
Vive son cœur !
Chantons à pleine tête
Gloire et honneur !

La ville de Montaigu, grand Dieu qu'elle est belle,
Elle est si belle et parfaite en beauté
Que monsieur Charette veut la gagner.
Charette a-t-envoyé son tambour par la ville
Monsieur Charet' m'a t'envoyé ici.
C'est pour dire de vous donner à lui[1].

Il est aussi devenu un terme de comparaison populaire. Actuellement en Haute-Bretagne, on dit de quelqu'un qui est très attaché aux idées légitimistes : « Il est chouan comme Charette. » On rencontre à une époque contemporaine du général vendéen un similaire de ce dicton. D'après une notice placée au-dessous d'une estampe de Duplessix-Bertaut, qui représente Charette marchant au supplice, quand on voulait désigner quelqu'un comme mauvais citoyen, c'était une expression assez générale que de dire : « Il est patriote comme Charette. »

Aux environs d'Ancenis, il a laissé la réputation d'un vert galant, très entreprenant avec les filles et les femmes, brave, audacieux à la guerre, mais aussi très brutal. Sur les bords de la Loire, on dit en proverbe : « Hardi comme Charette, » et aussi « Gaillard comme Charette. » Toutefois, de même que Boishardy il n'était pas dur envers les pauvres gens.

Suivant une légende du pays Nantais qui m'est communiquée par M. Léon Séché, à la suite de son entrée triomphale à Nantes, Charette alla consulter une diseuse de bonne aventure qui demeurait place Viarmes. Cette femme *vit* dans du marc de café que le chef vendéen serait fusillé place Viarmes, non loin de l'endroit où Cathelineau avait été blessé à mort.

PAUL SÉBILLOT.

CONTES FACÉTIEUX DES BORDS DE LA VILAINE

Saint Courre-en-Bruyère, Saint Tire-au-Joug et Saint Bélant.

Au temps jadis, vivait dans une petite bourgade située sur les bords de la Vilaine, un brave homme de curé qui était toujours à court d'argent, parce qu'il donnait beaucoup aux pauvres.

Les notables de la paroisse vinrent un jour le trouver à son presbytère, et lui dire : « M. le recteur, (c'est ainsi qu'on appelle les curés chez nous), les lieux de pèlerinages sont une cause de richesse pour les pays où ils se trouvent, et nous avons songé que si nous possédions des reliques de saints en renom, nous pourrions attirer chez nous de nombreux étrangers qui nous apporteraient leur argent. »

— Bien pensé, mes amis, répondit le curé ; mais les reliques de saints sont rares et coûtent cher.

— Nous nous en doutions, M. le recteur, aussi avons-nous fait une collecte qui a réussi au-delà de toute espérance. Nous vous apportons le montant de cette quête en vous priant de faire les diligences nécessaires pour nous procurer, au plus vite, les reliques que nous désirons. Nous annoncerons leur arrivée avec pompe ainsi que la cérémonie à laquelle elles donneront lieu et les brillantes fêtes qui suivront.

Le bon curé prit le magot avec la ferme résolution de se mettre en campagne pour découvrir les saintes reliques. Mais il ne tarda pas à avoir besoin d'argent pour ses pauvres. Bientôt, hélas ! le produit de la quête fut englouti !

Des mois et des mois s'écoulèrent, et tous les jours les bonnes gens disaient à leur pasteur : « Eh bien ! M. le recteur, aurons-nous bientôt nos reliques ? »

— Oui, mes enfants, je suis en pourparlers avec des moines qui doivent me les procurer, et j'espère qu'ils me les apporteront prochainement.

Malgré cela les reliques n'arrivaient point, et les ouailles du curé commençaient à murmurer.

Ne pouvant plus différer davantage, le pauvre pasteur qui se voyait dans l'impossibilité de rendre l'argent qu'il avait reçu annonça à ses paroissiens que les reliques tant désirées étaient arrivées, et fixa au dimanche suivant la date de la cérémonie.

Les braves gens ne se possédaient pas de joie, et colportèrent la grande nouvelle dans tout le pays.

Le curé, pour se tirer d'embarras, prit des os de lièvre, de bœuf et de mouton, les fit bouillir, nettoyer, blanchir, les entoura de bandelettes et, finalement, les plaça, séparément, dans trois vieux reliquaires qu'il avait pu se procurer d'un colporteur, en échange de calices et de ciboires hors de service.

Au jour dit, les cloches sonnent à toute volée, les femmes parées de leurs plus belles toilettes, les hommes en habits de fêtes arrivent en foule à l'église, se pressent, se heurtent, pour approcher de l'autel sur lequel sont déposés les trois reliquaires.

La messe d'action de grâces est célébrée, l'église retentit de chants d'allégresse, puis enfin le curé monte en chaire et s'exprime ainsi :

« Mes chers frères, j'ai sans doute bien tardé à vous procurer les reliques que vous attendiez avec tant d'impatience ; mais c'est qu'aussi je voulais avoir, pour notre paroisse, les restes des plus saints martyrs de la

[1] Chansons populaires de l'Ouest, p. 96, III.

Digitized by Google

foi chrétienne, de ceux-là qui, ayant le plus souffert ici-bas, sont à même, là-haut, de nous attirer les célestes bénédictions de Dieu.

« J'y suis arrivé, non sans peine, mes chers frères, et les reliques sacrées que vous avez sous les yeux sont celles que j'ai cru devoir choisir.

« Le premier reliquaire renferme un fragment de tibia du bienheureux saint Courre-en-Bruyère. Toute sa vie, mes frères, ce saint a été en butte aux méchancetés des hommes. Il a été chassé et pourchassé partout où il est allé. Bien que réfugié au milieu des champs et des bois où il ne vivait que de légumes et de racines sauvages, il a été traqué de buisson en buisson comme une bête fauve. Toute son existence n'a été qu'un long supplice, et il est mort lâchement fusillé. Priez-le donc souvent, mes frères, car ce fut un grand saint!

« Le second reliquaire contient les restes immortels du bienheureux saint Tire-au-Joug.

« Celui-ci mes frères, fut la bonté même, la mansuétude incarnée. Il n'est pas de service qu'il n'ait rendu au genre humain. Aidant le laboureur, dès l'aube matinale, à creuser le sillon large et profond qui devait contenir les richesses de la vie, il a travaillé jour et nuit comme un pauvre mercenaire. En récompense de ces durs labeurs il a été battu, fouetté, aiguillonné jusqu'au sang et enfin cruellement assommé! Honorez, honorez, mes frères, ses restes vénérés que vous devez être fiers de posséder.

« Dans le dernier des reliquaires sont les côtes du bienheureux saint Bêlant. Oh! celui-là, mes frères, invoquez-le souvent et vous en serez récompensés. Doux comme l'agneau du Sauveur, il a toute sa vie pratiqué le symbole de la charité chrétienne, il s'est dépouillé de tout ce qu'il possédait pour vêtir les hommes et les préserver de la froidure. Et vous croyez sans doute, mes frères, qu'ils ont été reconnaissants envers lui du bien qu'il leur a fait. Erreur! Oh! ingratitude humaine! ils l'ont traîné au supplice comme un vil scélérat, ils l'ont conduit à la boucherie, et là il a été ignominieusement égorgé!

« Oh! mes chers frères, bénissons Dieu, remercions-le d'avoir permis que nous fussions sous la protection de pareils saints, et chantez avec moi les cantiques les plus beaux. »

Après cette allocution le digne pasteur descendit de la chaire, acheva la cérémonie au milieu de la joie la plus complète, et depuis ce temps on célèbre tous les ans, à pareille époque, les fêtes des trois illustres martyrs saint Courre-en-Bruyère, saint Tire-au-Joug et saint Bêlant.

ADOLPHE ORAIN.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

Vers le mois de mars de cette même année, la comtesse partit presque subitement pour Morlaix, une de ses amies fixée dans cette ville donnant, dit-elle à Jean, un bal où Philippe ferait son entrée dans le monde. Jean ne remarqua même pas ce qu'il y avait d'injurieux pour lui à le proscrire d'une société où il avait autant de droits à pénétrer que son jeune frère. Il ne ressentit que le bonheur d'être absolument libre pendant quelques jours, et, lorsque la semaine suivante, au moment où il descendait pour le repas du matin, il entendit le roulement d'une voiture suivi d'une certaine agitation dans les escaliers et les corridors, ce fut avec une émotion pénible qu'il comprit que sa mère et son frère étaient de retour au château.

Mais lorsqu'il entra au salon, il aperçut, outre les membres de la famille et les domestiques chargés de bagages, une jeune fille élégamment vêtue, qui, en ce moment même, sortait du salon avec la femme de chambre. Jean tressaillit de surprise, la présence d'une étrangère à Coatdu étant de ces événements si extraordinaires qu'on en vient à les déclarer impossibles. Il ne manifesta pourtant aucune curiosité indiscrète, et, dans la conversation assez décousue qui s'établit, aucune allusion ne fut faite à la nouvelle arrivée. On ne parla que des incidents du voyage, de la magnificence du bal, et des succès que Philippe y avait obtenus près des femmes et des hommes de tout âge. Ce fut seulement une heure plus tard que reparut l'étrangère, et, comme Jean se levait en lui adressant un salut non moins embarrassé que profond, la comtesse crut devoir la lui présenter.

— Mademoiselle de Molac, dit-elle, qui a bien voulu accepter près de moi les modestes fonctions de lectrice et de demoiselle de compagnie. Mon amie la marquise de Kerangoët m'a fait d'elle le plus grand éloge, et, quoique je ne connaisse mademoiselle que depuis deux jours, je suis déjà certaine que cet éloge est complètement mérité.

Jean salua encore en rougissant. Le salut que lui rendit mademoiselle de Molac n'avait rien de trop humble ni de trop hardi. Ses manières étaient celles d'une jeune fille du meilleur monde que des revers de fortune forcent d'accepter une situation dépendante. Pendant le déjeuner elle parla très peu, et seulement quand la comtesse ou Philippe lui adressait la parole. Son accent et le son de sa voix étaient doux et pleins de convenance. Rien en elle ne sentait l'affectation ou la recherche. Jean lui jeta deux ou trois regards très rapides et s'avoua qu'il la trouvait extrêmement belle.

Presque à son insu il fut sur le point de rompre avec ses habitudes de sauvage, et, après déjeuner, de passer au salon avec les autres. Mais, après un premier mouvement pour les suivre, il s'arrêta tout court, dans la

Digitized by Google

crainte qu'on ne se demandât la cause de ce changement de conduite.

Il remonta donc dans sa chambre et prit un de ses livres habituels; mais, à peine en eût-il lu dix lignes qu'il le jeta loin de lui et tomba dans une méditation profonde. Pour la première fois de sa vie, il se demanda s'il ne devait pas être honteux de son ignorance et s'il était véritablement incapable d'apprendre ce que tout le monde doit savoir. Le résultat de son examen de conscience fut d'aller chercher, dans un grenier voisin de sa chambre, quelques volumes de science, d'histoire et de voyages empilés dans la poussière et recouverts de toiles d'araignées. Il essaya de lire quelques pages d'une vieille hiistoire de France que son dernier percepteur lui avait procurée, et s'épuisa en stériles efforts pour s'intéresser à sa lecture. Mais c'était en vain qu'il tâchait de fixer son attention et d'éveiller sa mémoire assoupie. Il y avait réellement dans sa tête quelque chose qui ne voulait pas fonctionner.

Il lui fallut donc renoncer à ce travail fatigant et inutile. Au bout d'un quart d'heure il alluma une cigarette et se mit à rêver. Peu à peu ses rêveries prirent une forme distincte, et dans la forme blanchâtre de la cigarette se dessina une figure de jeune fille, qui n'était pas Anna Kerilis. L'après-midi se passa ainsi, et ce fut seulement lorsqu'approcha l'heure du dîner, que Jean crut pouvoir se permettre de descendre au salon.

Mademoiselle de Molac n'y était pas, mais on parlait d'elle et la comtesse était en train de raconter au docteur Kerigons et au notaire Trévalan comment elle s'était décidée à faire l'acquisition d'une demoiselle de compagnie.

— Je ne rajeunis pas, disait-elle, et vos dénégations bienveillantes ne peuvent m'empêcher de sentir le poids des années. Ma vue, qui n'a jamais été très solide, se fatigue vite, et cependant je ne saurais me passer de lecture. En outre j'adore la musique, — non pas la mienne, mais celle des autres, quand elle est très bonne, — et enfin, puisqu'il faut tout dire, j'éprouve le besoin d'avoir quelqu'un de jeune auprès de moi pour égayer mes vieux jours. J'avais donc prié la marquise de Kerangoët, qui voit beaucoup de monde, de me chercher une jeune personne qui voulût bien venir habiter ce château et se consacrer entièrement à moi Oh! vous savez, ce que je demandais n'était pas extrêmement facile à trouver. J'entendais que la jeune personne ne fût ni une enfant à élever, ni une femme au caractère trop formé pour se plier à mes habitudes; qu'elle fût de bonne famille, et de réputation irréprochable — naturellement. J'exigeais qu'elle eût un ton parfait et des manières accomplies; je voulais qu'elle lût parfaitement, c'est-à-dire qu'elle fût intelligente, instruite, qu'elle aimât la lecture et pût lire longtemps sans se fatiguer. Je désirais qu'elle jouât du piano, non comme une virtuose, mais, chose plus rare et plus difficile, de manière à pouvoir déchiffrer à livre ouvert une partition ou une sonate. Enfin, pour terminer, je voulais absolument qu'elle fût gracieuse et jolie. Je ne suis pas de ces vieilles femmes qui s'entourent de jeunes laiderons pour se procurer des repoussoirs; je confesse que j'ai toujours aimé la beauté, et je ne saurais souffrir d'avoir toujours devant les yeux une vilaine figure. Vous voyez, messieurs, combien j'étais exigeante : eh bien! je crois avoir trouvé en mademoiselle de Molac tout ce que je pouvais souhaiter. Fille d'un officier de marine mort au service, possédant un nom honorable et une éducation excellente, âgée de vingt ans, infatigable lectrice, délicieuse musicienne, parfaite de ton, de manières et de langage, bonne, affectueuse, résignée à sa condition modeste, douée enfin de toutes les qualités intellectuelles et morales, et jolie comme un ange, mademoiselle Antoinette de Molac réalise et dépasse mes espérances les plus ambitieuses. Vous allez d'ailleurs en juger vous-mêmes, et je ne vous demande qu'une chose, Messieurs, c'est de ne pas la trouver trop charmante et de ne pas devenir tous amoureux d'elle.

Ce dernier trait fit d'autant plus rire qu'il était moins attendu. Quant à la personne qui en était l'objet, il est peut-être convenable, dans l'intérêt de la vérité, de rétablir immédiatement sa biographie réelle. Il nous faut donc avouer que mademoiselle de Molac s'appelait de son vrai nom Antoinette Verger. Vingt-trois ou vingt-quatre ans auparavant, elle était née à Brest, et pouvait d'autant plus facilement se dire fille d'un officier de marine que personne n'était en droit de la contredire sur ce point, le nom de son père étant toujours resté dans le domaine des choses inconnaissables. Verger était le nom de sa mère et celui sous lequel elle était inscrite sur les registres officiels; mais, comme son enfance s'était écoulée au hameau de Molac, dans la banlieue de Brest, elle avait de bonne heure substitué ce second nom au premier, sans doute comme plus euphonique. Orpheline à neuf ou dix ans et recueillie par des voisins charitables, Antoinette était la meilleure élève d'une petite école de religieuses lorsque sa fortune la mit sur la route d'une vieille dame veuve, qui n'avait jamais eu d'enfant et se mourait du désir d'en posséder un en toute propriété. Un jour, en visitant l'école, elle remarqua la petite fille, s'éprit de sa gentillesse et finalement l'emmena chez elle. Antoinette était très intelligente, et apprenait avec une merveilleuse facilité. On lui donna de bons maîtres et elle sut profiter de leurs leçons. Quelques années se passèrent ainsi, au bout desquelles la protectrice d'Antoinette mourut subitement sans avoir pris aucune disposition en faveur de sa protégée. La fortune de la vieille dame fut entièrement partagée entre ses neveux et nièces, sa maison fut vendue, et Antoinette, âgée de dix-sept ans et belle comme une déesse, se trouva sur le pavé. Ici nous devons confesser qu'il se rencontrait une lacune de deux ou trois ans dans les annales de sa vie. Il semble vraisemblable qu'elle voyagea et séjourna successivement à Paris, dans l'est et le midi de la France; peut-être même passa-t-elle à l'étranger. Mais toutes les circonstances de cette période sont restées ensevelies

Digitized by Google

sous une brume impénétrable. Enfin on la retrouve professeur de piano dans un pensionnat de Quimperlé, et édifiant la communauté par sa réserve, son courage et son exemplaire piété. On la citait à toutes les jeunes filles comme le modèle de toutes les vertus. Ce fut là que la marquise de Kerangoët, qui avait eu deux nièces dans le pensionnat, la vit, subit la séduction irrésistible qu'Antoinette exerçait autour d'elle, et se promit d'ensayer de lui procurer une existence moins absorbante et moins pénible. Antoinette n'ignora pas que la vie qu'on menait Coatdu, n'avait rien de précisément folâtre ; mais après s'être procuré des renseignements précis sur la situation matérielle et sociale de la famille, elle accepta la situation qui lui était offerte.

FRANCIS MELVIL.

(A suivre).

DESSIN *(étude)* de M. CLÉMANSIN DU MAINE

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

21. — DUFREXOU, *Jean-Pierre*, — né à Saint-Nazaire le 4 septembre 1749, était l'ainé des fils de noble homme Jean Dufrexou, sieur de la Maillardière (1695-1761), médecin à Saint-Nazaire, et d'Elisabeth *Rolland*, et petit-fils de Jean Dufrexou, maitre-chirurgien qui mourut en 1729 à Saint-Nazaire, à 62 ans, ayant eu 15 enfants d'Elisabeth *Flachot*. Son frère cadet, René-Jean-Baptiste, né en 1750, se fit médecin, comme son père et son grand-père, et les soins séculaires qu'ils avaient donnés tous les trois à la population Saint-Nazairienne furent évidemment l'origine des nombreuses élections qui favorisèrent les deux frères pendant la première période de

Digitized by Google

la Révolution. Jean-Pierre était avocat : il remplissait souvent les fonctions du sénéchal Chaillon qui résidait habituellement à Nantes. En 1789, il fut élu délégué pour l'assemblée générale de la sénéchaussée de Guérande, devint secrétaire, au mois d'août, du Comité de permanence, dont le recteur, Sébastien Bureau, était président, et le 3 février 1790, il fut élu *maire de Saint-Nazaire*. C'était le premier magistrat investi de ce titre. Mais au mois de mai, ayant été élu membre de l'administration du département, il donna sa démission de maire et fut remplacé par le recteur, dont le vicaire devint en même temps procureur de la commune à la place de Lorieux, nommé membre du district de Guérande. Cela caractérise bien l'esprit de la population Nazairienne à cette époque. En 1791, Dufrexou fut élu *député de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée législative, et son frère, le médecin, alla le remplacer à l'administration centrale du département, dont il devint même président. Il ne faut pas les confondre tous les deux, car le médecin s'y distingua par son ardeur révolutionnaire, surtout contre les prêtres insermentés, et je ne rencontre pas pareil zèle chez l'avocat, qui ne se fit remarquer à l'Assemblée que par son silence et se contenta d'être membre suppléant du comité de marine. Législateur, ennuyeux disait de lui l'*Almanach critique* de 1792. Ce qui ne l'empêcha pas d'être élu de nouveau, dès son retour en décembre, maire de Saint-Nazaire; et lorsque le premier Consul réorganisa les tribunaux en 1800, il fut nommé *président du tribunal* de première instance de Savenay. Il est mort le 30 juillet 1806 à Saint-Nazaire, où son nom n'est plus depuis longtemps porté.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Dufrexou.

* — Du Petit Bois — voy. Pinot.

22. — Duval, *Charles-François-Marie*, — né à Rennes le 22 février 1750, avocat à la Guerche, et juge au tribunal de district de cette ville en 1790, fut élu en 1791 *député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative*, et demanda le 23 février 1792 que l'Assemblée déclarat le ministre Bertrand de Molleville déchu de sa confiance. Puis ayant provoqué, le 30 avril, une loi sur la manière de juger les étrangers en France, il prit une grande part aux événements du 10 août, dont il publia une apologie, dans le journal *Le Républicain*, et fut élu en septembre *député d'Ille-et-Vilaine à la Convention*. Il y siégea du côté de la Montagne, vota la mort du roi, sans appel ni sursis, concourut aux tristes journées du 31 mai et suivantes, dénonça Gilbert le suppléant de Lanjuinais, devint secrétaire puis président du club des Jacobins au plus fort de la Terreur, et fut chargé par ce club de la rédaction du *Journal des hommes libres*, organe d'une exaltation et d'une violence extrêmes qu'on a appelé *Journal des tigres*, ou encore ailleurs *Moniteur de l'athéisme*, et qui, supprimé à diverses reprises et sans cesse renaissant sous différents noms, tels que le *Persévérant républicain*, le *Journal des Francs*, la *Tribune nationale*, la *Lumière*, le *Consolateur*, l'*Ennemi des oppresseurs de tous les temps*, etc., fit, avec les mêmes rédacteurs, une opposition acharnée à tous les gouvernements qui se succédèrent jusqu'en l'an VIII.

Après le 9 thermidor, Duval hasarda timidement une observation contre Robespierre, publia une espèce d'apologie de cette révolution et je le trouve en brumaire an II, membre du comité de législation, avec Merlin de Douai, Cambacérès, Fabre d'Eglantine, Treilhard, etc., du comité des inspecteurs de la salle et du comité d'instruction publique. Passé au *Conseil des Cinq Cents*, en 1796, comme faisant partie des députés conservés, il accusa Merlin de Thionville de concussion ; et le Directoire, pour se débarrasser de lui, le nomma consul à Latakie, en Turquie, lorsqu'il sortit du conseil en 1798 : mais il refusa ce poste et accepta peu après une mission à Londres pour l'échange des prisonniers. Sous l'Empire, Français de Nantes, son ancien collègue à la Législative (voy. ci-dessous) devenu directeur général des droits réunis, le musela en lui donnant une place de chef de bureau, et Duval composa des vers en l'honneur de son Mécène. Exilé comme régicide en 1816, il se retira à Huy, près de Liège, où il mourut au mois d'août 1829.

M. Levot a donné une bonne notice sur lui dans la *Biographie bretonne*.

(A suivre). René Kerviler.

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

(Suite).

VIII

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur mon compagnon, vous m'avez toujours tant rendu de témoignages de votre bonne volonté, que la reconnaissance m'en est fort particulière reccommandation et je chercherai toutes les occasions pour me revancher des honnêtes offres que vous me faites tant par vos lettres que par ce gentilhomme, duquel j'ai appris particulièrement le fait de la Maison de la Belottière[1], de laquelle je suis bien aise que vous vous soyés emparé, de peur qu'étant dénuée comme elle était, les ennemis ne s'en emparassent. Je vous envoie ma commission pour la garde d'Ycelle, si la noblesse du Bas-Poitou, m'eut assisté en mon dernier voyage, le Roi eut été bien servi et le pays et pauvre peuple délivré des misères, ennuis et incommodités qu'il souffre à mon très grand regret. Monsieur de Schombert est allé trouver les députés de Monseigneur de Mercœur à Angers et a emmené avec lui MM. de la Rairie, du Bally et Mellier pour traiter de la continuation de la Trève. Je vous enverrai avis de ce que j'en apprendrai. Je vous prie cependant de me conserver toujours votre bonne volonté et croyès que je serai à jamais.

Votre bien affectionné compagnon
et assuré ami à vous obéir.

Malicorne.

Fontenay, 3 avril 1597.

[1] *La Belottière*, terre située en la paroisse de Saint-Père-en-Retz, au Comté Nantais.

Digitized by Google

IX

A Monsieur

Monsieur de la Courbejollière,

Monsieur mon compagnon, encore que j'eusse sceu par Monsieur du Rocher, la retraite des ennemis de devant L'Huillière à leur grande honte et confusion et beaucoup de pertes de leurs hommes, si est ce que je ne l'avais pas si particulièrement appris, comme j'ai fait par celle que vous m'avés écrit, dont je vous remercie bien affectueusement et suis bien aize que vous soyés l'auteur de cette honteuse déroute ; je désirerais fort qu'un chacun fut accompagné d'une telle volonté et vigilance et affection et en fit paraître en effet tel que vous. Les ennemis n'auraient pas si beau temps et n'apporteraient pas tant d'ennuis au pays. Je vous prie de continuer, et vous assure que je désire que suivant la commission que je vous ai ci-devant accordée, que vous gardiés et conserviés la maison de la Belottière contre les entreprises et desseins des ennemis, sans que le sieur de la Brosse, ny aucun autre vous trouble. Je me repose donc sur vous et sur votre vigilance, reconnaissant l'intérêt que vous y avés, je vous prie donc d'y avoir l'œil ; et croyés que quand je pourrai vous servir, vous me trouverés toujours.

Votre compagnon et plus affectionné ami à vous obéir,

MALICORNE.

Partenay, 18 avril 1597.

X

A Monsieur de la Courbejollière.

Monsieur, je vous envoie exprès ce soldat de mes gardes, avec celle-ci, pour vous prier comme je fais affectueusement de ne faillir sitôt l'avoir reçue, de monter à cheval et me venir en la plus grande diligence que pourrès trouver affin qu'au plus tard vous soyés jeudy ici. C'est affaire si nécessaire pour le service du Roi, que je désire vous mander et conjure que vous n'y fassiés faulte quelque chose particulière qui vous puisse retenir, attendant donc que j'aye ce bien de vous voir, croyés que je serai toute ma vie

Votre bien assuré et affectionné amy à vous servir

MALICORNE.

A Fontenay, novembre 1597.

II

NOMS DES DÉPOSANTS

A L'ENQUÊTE DE 1603

NOMS DES DÉPOSANTS.

A l'Enquête de 1603 faicte pour les enffans mineurs de deffunt Pierre Perrin, seigneur de la Courbejollière, deffendeurs, contre Maître Gilles Robin, étudiant en l'Université de Paris, demandeur en jugement d'une indemnité pour les temps de prinsons faictes au temps passé ès prisons de la Courbejollière par feu Gilles Robin, son père.

1° Maître AMAURY FREMILLON, procureur fiscal en la Baronnie de Montaigu, demeurant au château de la Guyonnière, dite paroisse.

2° Maître GEORGES LE GRELIER, maître chirurgien, demeurant en la ville de Clisson, âgé de 38 ans

3° CHARLES FILLETEAU, marchand, demeurant au faubourg de Saint-Jacques, près Clisson, âgé de 40 ans.

4° Dame RENÉE LE FEBVRE, épouse de Charles Freteau, marchand, demeurant au faubourg de Clisson, âgée de 35 ans.

5° ANDRÉ GRELLIER, maître sellier, demeurant en la ville de Clisson, âgé de 42 ans.

6° JULIEN BOUTIN, charpentier, demeurant au bourg de Sainte-Lumine de Clisson, âgé de 35 ans.

7° Maître PIERRE GIRARD, demeurant en la Maison noble de Fontfroide, paroisse de Vallet, âgé de 56 ans.

8° ANDRÉ DOUHAULT, tissier en toile, demeurant en la paroisse de Sainte-Lumine, âgé de 60 ans.

9° FRANÇOIS DE BAYE, écuyer, seigneur de la Dannière, paroisse de Monnières, y demeurant, âgé de 65 ans.

10° Missire de HAUBOYER, prêtre, recteur de Monnières, y demeurant, âgé de 42 ans.

11° PIERRE DE LAUNAY, sergent royal en Bretagne, demeurant au village de la Rochette, en Monnières, âgé de 50 ans.

12° FRANÇOIS BOUCAUD, écuyer, seigneur de la Haye, demeurant audit lieu, paroisse de Saint-Herblain, âgé de 27 ans.

13° HONORAT DE FRISQUE, écuyer, seigneur de la Sénardière, y demeurant, paroisse de Gorges, âgé de 20 ans.

14° MARTIN VILAINE, laboureur, demeurant au village de la Trérolière, paroisse de Saint-Hilaire du Bois, âgé de 55 ans.

15° Missire ROLLAND BENOIST, prêtre, prieur de l'église Saint-Louis, desservie en l'église collégiale de Clisson, demeurant au lieu noble de Loiselinière, paroisse de Gorges, âgé de 40 ans.

16° JEHAN CHASTELIER, laboureur à bœufs, demeurant au Mortier-Boissaud, paroisse de Sainte-Lumine de Clisson, âgé de 68 ans.

Comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Je viens de lire, je dirai presque de dévorer, le charmant et instructif petit volume de M. Camille Viré. On a beaucoup, longuement, scientifiquement et économiquement écrit *sur la France du nord africain* mais, rien de ce que j'ai lu ne me semble comparable à la synthèse pittoresque et attrayante dont M. Viré vient d'enrichir la petite bibliothèque populaire.

Le passé, le présent, l'avenir de l'Algérie, questions sociales, religieuses, agricoles tout a trouvé place dans cette synthèse, où les problèmes les plus importants sont traités avec autant de simplicité que de clairvoyance.

Je tiens cependant à réfuter le passage suivant de cet excellent ouvrage de vulgarisation :

« .... Et entre les populations Algériennes et les Français, la différence n'est pas plus grande que chez les Français mêmes, entre les Bretons et les Corses au jour de leur réunion à la Mère patrie. Les uns et les autres sont cependant très Français. Même aujourd'hui le paysan breton, *catholique fervent*, est *intellectuellement* tout aussi loin du *Libre penseur parisien* que le kabyle..... »

Digitized by Google

Un ancien ministre de l'Instruction publique, M. Berthelot, s'est déjà fait relever vertement, à la tribune du parlement, pour une comparaison de ce genre entre les paysans bretons et les populations rurales d'Outre-Rhin.

S'il prenait un jour l'idée à M. Viré d'appliquer le talent et la perspicacité, dont il a fait preuve pour l'Algérie, à l'étude de nos districts ruraux de Basse-Bretagne il regretterait certainement les lignes qui précèdent.

Les populations bretonnes ont fait leurs preuves dans une lutte victorieuse contre les difficultés d'un sol ingrat et stérile. Nos landes défrichées, nos dunes fertilisées, nos espèces chevaline et bovine si perfectionnées, si appréciées en France et à l'étranger font assez l'éloge des aptitudes et de l'opiniâtreté de notre race.

Les collèges de Brest, de Lesneven, de Saint-Brieuc, de Tréguier, de Vannes, de Pont-Croix sont remplis de fils de paysans, et nombre de rudes cultivateurs du Léon et des Cornouailles sont des hommes ayant fait leurs humanités, auprès desquels, les libres-penseurs Parisiens en question, feraient peut-être, *intellectuellement*, assez triste figure.

Les officiers qui ont commandé, dans les expéditions lointaines, nos vaisseaux et nos troupes pourraient dire si la verve étourdissante du gavroche Parisien ne recouvre pas plus d'ignorance que la gaucherie du paysan breton?

Il est incontestable que le voyou de Paris ne croit à rien, — est-ce là l'indice de sa supériorité écrasante sur le paysan breton ?

Quelles que soient nos opinions religieuses, nous autres Bretons, nous n'admettrons jamais que cette vieille foi de nos pères, résistante comme le granit des menhirs, soit une tare pour notre race. Ces paysans qui, aux jours de *Pardon*, jettent aux échos de la Lande leurs vieux cantiques celtiques n'ont rien à envier aux populations des faubourgs de la *Ville-Lumière*.

Le *Libre penseur parisien* a ses idolâtries politiques, ses clubs et ses fétiches. Divinités pour divinités, mieux valent les nôtres, Saint-Eloi, Saint-Yves, Saint-Corentin, Sainte-Anne, statues de bois, madones de pierre qui, sous les dentelles de granit des vieux monuments nationaux, nous parlent ce muet langage des siècles écoulés, infiniment plus poétique et plus substantiel que celui des ambitieux politiques qui prêchent « *pro domo* » dans les chapelles de la libre-pensée parisienne.

LIONEL RADIGUET.

LETTRES ET ARTS

La Société archéologique du Finistère. — On lit dans le journal « *le Finistère* : »

Il y a quelques mois, la Société archéologique du Finistère s'était mise en instance pour obtenir d'être déclarée d'utilité publique.

Le conseil d'Etat, saisi de la question, a émis un avis favorable, sur le rapport d'un de ses membres, M. de Salverte.

En conséquence, M. le ministre de l'Instruction publique vient de soumettre à la signature du Président de la République un décret déclaratif d'utilité publique en faveur de la société.

Le décret a été signé lundi dernier, 18 mars.

Entre autres effets de la déclaration d'utilité publique, la Société archéologique aura désormais capacité pour recevoir et acquérir. Il lui sera donc permis de s'enrichir de dons et de legs, en enrichissant par contre-coup le musée départemental auquel elle a rendu de si éminents services depuis sa fondation.

Le trésor de saint Pabu. — « M. Paul du Chatellier vient d'ajouter un complément merveilleux à sa collection déjà si riche. Il a acheté tout le trésor de Saint-Pabu, trouvé il y a quelques jours, dans une carrière appartenant au Maire de cette commune, plus de dix mille monnaies toutes de bronze, de Constantin, Constance, Licinius, Maximien, etc. et deux vases fragmentés, le tout pesant 111 livres. »

Monuments mégalithiques. — L'*Avenir de Bretagne*, de Lorient, signale la prochaine disparition des menhirs, cromlechs et dolmens qui se trouvent dans la commune de Guidel.

Les maçons de ce pays s'imaginent que ces pierres ont été placées là pour leur servir de moëllons. Ils les brisent et se servent de leurs débris pour construire les murs des fermes.

Une carte, indiquant les endroits où se trouvent ces monuments, ne pourrait-elle, dit notre confrère, être distribuée aux différentes brigades de gendarmerie qui seraient chargés de faire respecter ces vestiges des anciens âges destinés, sous peu, à disparaître, si l'on n'y met bon ordre.

La cathédrale de Nantes. — On lit dans le *Progrès* de la Loire Inférieure :

« M. le préfet a visité, hier vendredi, le chantier de la cathédrale, pour s'assurer de l'état d'avancement des travaux de reconstruction des quatre piliers du bras de croix, et des dispositions qui vont être prises en vue de donner à ces travaux une activité nouvelle et d'occuper un plus grand nombre d'ouvriers.

« Déjà l'un des piliers est entièrement terminé, et comme, grâce au concours de l'Etat, du diocèse et du département, on dispose des ressources nécessaires pour faire la reprise simultanée des trois autres, dont l'un est même déjà entrepris, on peut entrevoir, dès maintenant, que le travail de reconstruction des piliers du transept est assuré de manière à pouvoir être terminé au mois d'août 1890.

« Les travaux restant à faire ensuite, pour livrer l'édifice au culte, pourront être achevés dans le courant de l'année 1891.

« Une curieuse et très intéressante découverte a été faite par M. l'architecte Legendre qui a retrouvé, à peu près intacte, un magnifique chapiteau en granit avec traces de peintures très visibles, qui a certainement appartenu à l'église Saint-Félix, inaugurée en 560. »

Et la crypte, que devient-elle ? on n'en parle pas.

Le concours de la Pomme — La Société littéraire, la *Pomme* (Bretons-Normands), met cette année au concours les sujets suivants :

1° Léonce Petit, étude en prose ; 2° Chenedollé étude en prose ; 3° les Fées de Pirou (légende normande). poésie ; 4° Jeanne Duguesclin à Pontorson, poésie ; 5° Carnac, poésie ; 6° histoire de l'industrie du chanvre et du lin dans les deux provinces de Bretagne et de Normandie.

Les œuvres présentées au concours ne devront pas être signées, mais porter suivant l'usage, une devise qui sera reproduite dans une lettre envoyée sous pli cacheté et portant le nom de l'auteur.

Elles devront être transmises à M. Raoul Fournier, archiviste de la *Pomme*, 41, rue des Ecoles, à Paris, avant le 1er juillet.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 10 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 15 AVRIL 1889

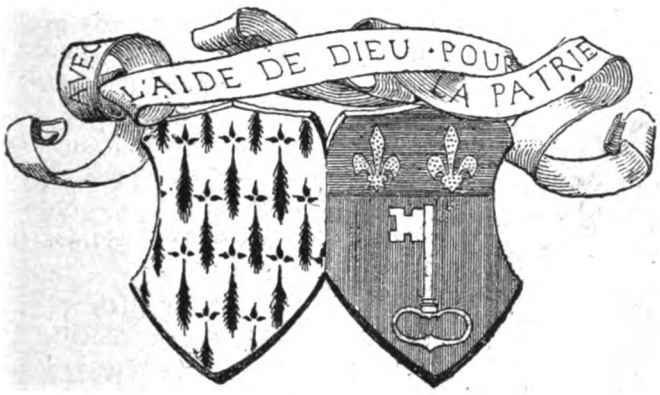

ROSE ÉPOUDRY[1]

PRÉFACE

La voilà cette histoire d'amour que l'on m'a demandée tant de fois dans mon entourage et que j'ai hésité si longtemps à écrire.

Sera-t-elle goûtée du public ? Je n'y compte qu'à moitié, tellement elle diffère, et comme fond et comme forme, des romans naturalistes qui sont en vogue aujourd'hui.

Peut-être cependant, à cause de sa simplicité et de son parfum de terroir, plaira-t-elle aux âmes neuves qui croient encore au sentiment, à l'idéal, dans l'art et la nature.

C'est pour elles que je l'ai écrite, non certes qu'elle soit incapable de les troubler, je ne voudrais pas donner Rose Époudry comme un modèle d'innocence et de pureté, mais il ne faut pas se montrer trop sévère pour les péchés de jeunesse, et Rose avait l'excuse de ses seize ans, de son éducation, de son amour. Que celui qui n'a pas aimé lui jette la pierre !

Quant à moi qui ai été élevé dans le milieu même que j'ai décrit, je puis me rendre ce témoignage qu'en faisant le récit de la chute de Rose, je n'ai pas eu la moindre intention de sacrifier au faux dieu du jour.

J'ai conté cette histoire, telle qu'elle s'est passée. Pendant qu'elle était en cours de publication dans la *Revue* j'ai reçu de tous les côtés des lettres de femmes me priant en grâce de ne pas faire mourir mon héroïne, de ne pas l'envoyer au couvent.

C'étaient pourtant les deux solutions les plus dramatiques qui s'offraient à moi, si j'avais voulu finir mon livre par un coup de théâtre. Mais comme je ne faisais pas œuvre de romancier, comme je voulais respecter jusqu'au bout la vérité du fait historique, — au lieu d'ensevelir Rose dans un couvent ou dans la tombe, — je l'ai mariée purement et simplement avec l'ami d'enfance qui l'avait compromise et déshonorée. Et il s'est trouvé que toutes mes correspondantes ont battu des mains. Ce qui prouve qu'aux yeux de la femme l'amour a seul le pouvoir de fermer les plaies de l'amour.

J'ai dit que je n'avais rien inventé. Mes héros, en effet, ne sont pas sortis de mon imagination. Ils ont vécu et vivent encore. Je suis du pays qui les a vus naître. J'ai bu pendant vingt ans de la même eau qu'eux. Enfant j'ai répondu la messe au bon vieux curé qui célébra leurs noces. J'ai connu la maison du père Époudry, son figuier, son petit jardin. Je me suis assis cent fois sur la margelle du puits où Rose fit la conquête de Raoul, et pas plus tard qu'aux vendanges dernières il me disait que leur lune de miel était encore à son premier quartier.

Cependant le père Époudry, suivant de près M. Tijou, est allé rejoindre sa bonne femme au cimetière. Mais la tante est toujours gaillarde, et c'est elle qui berce — avec quel bonheur, inutile de le dire ! — les deux beaux enfants que sa nièce lui a donnés.

Raoul ne pense plus à Paris : il a renoncé à ses rêves de gloire, et pour se mirer tout à son aise dans les yeux de Rose, il est allé cacher ses amours dans un nid de verdure, à deux pas de la ville.

J'en connais un autre qui voudrait bien pouvoir en faire autant. Chaque année, quand je vais m'éventer la tête dans l'air salubre du pays natal,

[1] *Rose Epoudry*, par M. Léon Séché, sera mise en vente dans la huitaine, à la libraire académique, Perrin.

Digitized by Google

je ne puis m'empêcher de jeter un regard d'envie à certaine petite maison blanche qui est plantée dans les vignes, au penchant du coteau de Juigné. Il me semble qu'elle est à moi, tant je la désire, et que, par sa fenêtre ouverte, encadrée de chevrefeuille, elle me fait signe d'entrer. C'est là que nos deux amoureux oublient le monde. Et pourtant Dieu sait que dans ma prime jeunesse cette petite maison m'inspira plus d'une fois de la pitié avec son toit d'ardoise couvert de graminées, ses murs décrépits et sa porte mal close. J'étais difficile alors, je lui trouvais l'air misérable. A présent que j'ai touché le néant des choses humaines et que je me suis meurtri les pieds aux cailloux de la grand'route, je n'en demanderais pas davantage pour me reposer et finir mes jours. J'aurais là deux ou trois boisselées de muscadet, de beaux arbres, de bons fruits, et pour horizon les collines de la Loire, depuis Saint-Florent jusqu'à Champtoceaux. Quel spectacle, quelle tranquillité, quel silence !

PORTRAIT DE ROSE ÉPOUDRY.

On peut médire tant qu'on voudra de la vie de province, c'est encore celle qui convient le mieux à la santé du corps et de l'âme. Dans l'atmosphère sereine où le corps se meut, le cœur ne connaît guère les grands orages, et l'esprit, plus dispos, plus vigoureux, plus souple, garde sans effort l'harmonieux équilibre de toutes ses facultés. C'est pour cela sans doute que les âmes blessées cherchent dans la solitude un remède contre la douleur.

Toutes les œuvres fortes, et qui comptent dans le domaine de la pensée, ont été caressées, digérées, mûries en quelque coin de la province. Paris n'est bon que pour consacrer les réputations et pour donner de la gloire. Mais la gloire ne fait pas toujours le bonheur ; pour les uns ce n'est souvent qu'un long tourment, pour les autres qu'une couronne d'épines. Et puis la vie humaine ne tient pas toute dans une auréole. A côté des joies bruyantes de la vie publique, il y a les joies paisibles de la famille et du foyer. Ce sont même les plus douces et les plus durables, mais pour les savourer dans leur plénitude, encore faut-il habiter loin du bruit. Paris est un tourbillon, un enfer. On a beau vouloir y vivre à l'écart, on est emporté malgré soi par le train de la vie, — véritable course folle d'une machine lancée à toute vapeur N'est-on pas obligé de subir partout les conditions du milieu social où l'on se trouve ? Qu'est-ce que l'intérieur, le *home* parisien ? Un campement superposé, une chambre d'auberge. Aujourd'hui vous êtes ici, après demain vous êtes là. On déménage à Paris trois et quatre fois l'an sans jamais y avoir ses aises. Le moyen, avec un tel régime, de faire la part de l'âme ? Quand on est absorbé par le souci des besoins matériels, on n'a guère le temps de songer aux choses d'en haut. Les anciens avaient dans leur demeure une place réservée au culte des dieux lares. Les Parisiens sont logés trop à l'étroit pour se permettre un pareil culte. C'est à peine s'ils ont gardé celui des ancêtres. On ne vit pas avec les morts dit le proverbe. Pour montrer qu'ils n'oublient pas tout à fait les leurs, ils leur portent chaque année, à la Toussaint, une couronne de perles ou d'immortelles, laissant à la rosée du ciel le soin de rafraîchir le buis de leurs tombes.

En province, au contraire, je ne parle pas des grands centres qui sont bâtis à l'image de Paris, je parle des campagnes et des petites villes de l'Ouest, l'esprit et le corps ont une égale part de la vie quotidienne. Le travail remplit la première moitié du jour, la seconde est employée au repos et à la prière. Et le dimanche est toujours là pour vous délasser des fatigues de la semaine. A-t-on besoin de conseils ou de paroles de consolation, on n'a qu'à frapper à la porte du presbytère : le curé ne refuse jamais d'ouvrir. Comme médecin du corps et de l'âme, il a des onguents pour tous les maux, des baumes pour toutes les blessures. Ce n'est pas le hasard ou la fantaisie qui a groupé tous les feux du village autour de l'église, c'est la piété, c'est la douceur de vivre et mourir à son ombre. N'est-ce pas là que tout commence et que tout finit ? N'est-ce pas le coq du clocher et le cadran de la vieille horloge qui indiquent le temps et l'heure aux gens de la paroisse ? N'est-ce pas au son de l'angélus que tout le monde se lève et se couche ? Heureux ceux qui vivent de cette vie tranquille ! ils ont non-seulement la paix de l'esprit, ils ont aussi la paix du cœur.

En Bretagne, chaque famille a sa maison, grande ou petite, où le moindre objet suspendu à la muraille, un tableau, une vierge, un crucifix, rappelle le souvenir des ancêtres ; et il faut voir comme les traditions se transmettent de père en fils. Les parents peuvent mourir, ils savent qu'ils ne seront point oubliés. On croirait manquer à leur

Digitized by Google

mémoire en ne les associant pas à ses joies et à ses peines. Entre les vivants et les morts il y a comme une chaîne d'amour invisible, la distance est si courte qui sépare le bourg du cimetière !

Vous allez me dire que cette vie est bien monotone et que le tableau qui précède manque de gaieté. Je n'en disconviens pas. La vie de province engendre souvent l'ennui, mais il faut déclarer à sa louange qu'elle n'amène jamais le dégoût. On n'y connait pas, comme à Paris, les gens à double face, les courtisans et les faux bonshommes. Impossible de mentir à sa condition et de faire des dupes. Les maisons sont de verre et n'ont rien de caché ; tout le monde y lit comme dans un livre. Point n'est besoin d'aller consulter les hypothèques ou le notaire pour savoir ce que le voisin possède à l'ombre ou au soleil : il est bien rare que la terre change de mains et que les pauvres deviennent riches. A quelque degré, d'ailleurs, qu'on soit de l'échelle sociale, on place l'honneur à cent coudées au-dessus de l'argent. Aussi voyez quels beaux caractères et comme sur les marges de l'histoire de France se détachent en relief les figures sévères, grandioses, héroïques ! La vie provinciale, faite de courage, de patience, d'économie, est la vie française par excellence. C'est elle qui de tout temps a trempé les âmes d'élite, la noblesse de robe et d'épée, les grands écrivains et les grands poètes.

Pourquoi faut-il que sous l'influence des mœurs parisiennes les habitants des villes et des campagnes n'aspirent qu'à changer de condition, à sortir de leur rang ?

Autrefois, avant les chemins de fer, l'horizon de la vie ne dépassait pas les limites du ciel natal. On vivait, on mourait dans le coin de terre que vous avaient départi les hasards de la naissance. Tant mieux pour ceux qui étaient nés le long de la côte ou dans les plis du vallon. Tant pis pour ceux qui n'avaient devant les yeux que le désert de la lande. On ne s'inquiétait pas de savoir ce qu'il y avait derrière le rideau bleu que le soleil couchant empourprait chaque soir. Le besoin de connaître et d'approfondir n'enfiévrait pas encore les âmes. Il n'y avait que les privilégiés qui mangeaient du fruit de l'arbre de la science. Les jeunes gens ne rougissaient pas du métier de leurs pères. Quand ils avaient dix-huit ans, les plus hardis d'entre eux s'en allaient faire leur tour de France pour apprendre tous les secrets de leur art, et après avoir vu Reims en Champagne, Tours en Touraine, Aix en Provence, ils revenaient au pays pour s'y installer et y mourir. Pendant ce temps-là les femmes vaquaient tout le jour aux travaux du

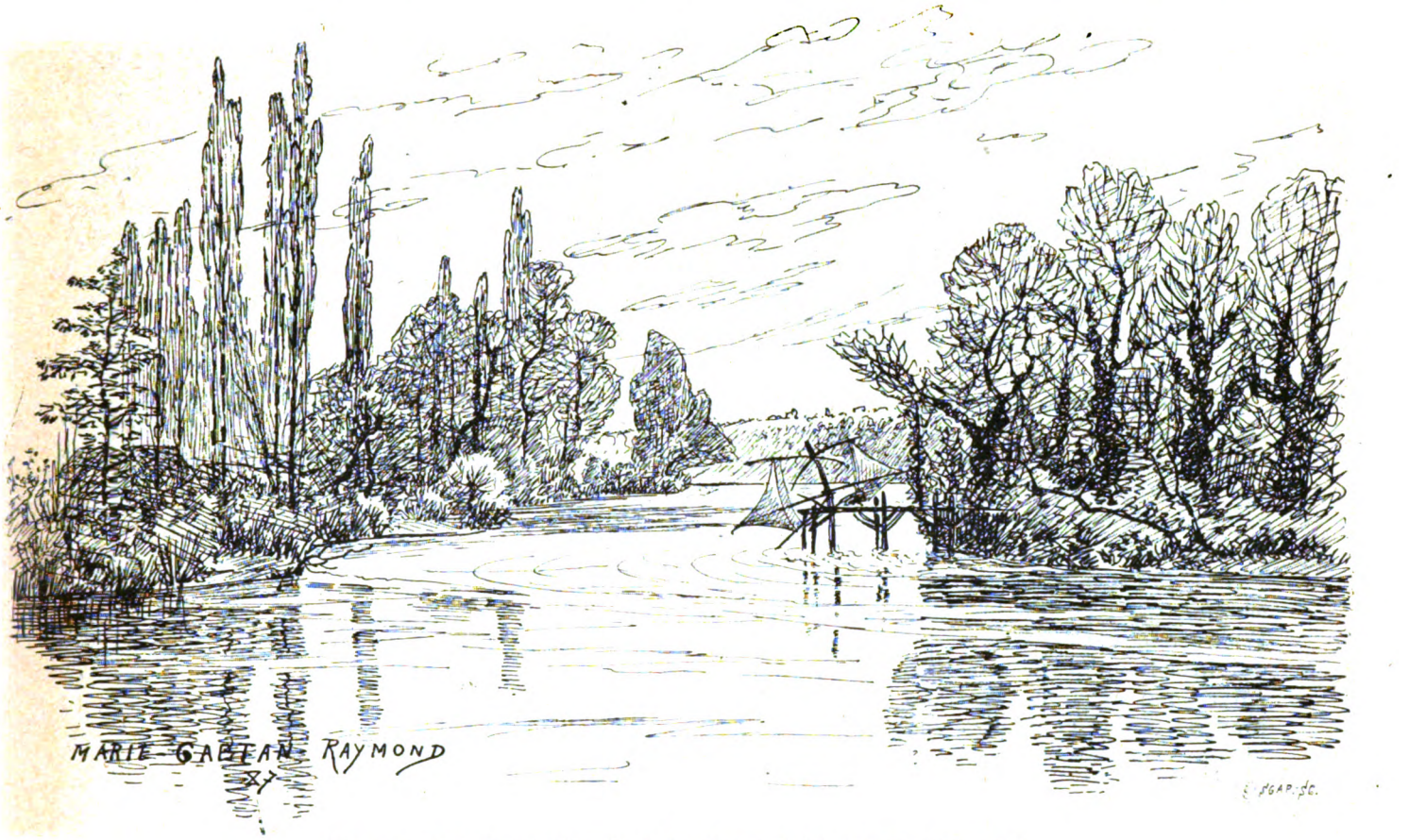

UN COIN DE LA LOIRE (*Dessin à la plume de* M. GASTON RAYMOND).

Digitized by Google

ménage et filaient leurs quenouilles à la veillée. C'était le beau temps des contes et des légendes. Les croyances religieuses, mêlées de superstitions, étaient entières : le doute ne les avait pas encore entamées. On croyait aux lutins, aux sorciers, à toutes les diableries comme on croyait à la Vierge à sainte Anne, à l'enfant Jésus. Cela faisait partie de l'héritage paternel.

Hélas ! le vent du siècle a soufflé sur la lampe évangélique que les générations se passaient de main en main. Non-seulement les croyances s'en vont, mais la famille a rompu avec les habitudes qui faisaient sa force et son honneur. Les enfants ne veulent plus manger le pain noir dont se nourrissaient leurs parents, ils ont honte de leur pauvreté, de leur misère. Le fils du laboureur abandonne la charrue, et le fils du maçon et du charpentier la truelle et l'équerre. Tous veulent voir du pays, tous veulent s'enrichir. La curiosité des plus humbles s'est éveillée au contact des Parisiens qui viennent chaque été respirer l'air pur de l'Océan. Et voilà pourquoi tant de gens qui ne connaissent pas Merlin s'en vont sur les ailes « du dragon rouge » et pourquoi l'on rencontre à Paris tant de coiffes bretonnes.

Mais le mal du pays est plus fort que la passion la plus robuste. Un jour vient — et il n'est pas long à venir — où, pareilles aux oiseaux de mer qui gagnent la côte à l'approche de l'orage, les coiffes blanches reprennent le chemin du pays, pour ne plus le quitter.

Ah ! que la mère Époudry avait raison de tenir sa fille en garde contre les séductions de la fortune! Rose a réussi, c'est vrai, mais que les jeunes filles qui liront son histoire n'aillent pas s'aviser de suivre son exemple ! La fin a beau justifier les moyens, il y a, en amour comme en politique, des victoires qui coûtent trop cher. La victoire de Rose est de celles-là.

LÉON SÉCHÉ.

Paris, 3 avril 1889.

AUX POÈTES DE LA FOI

Laissant les vieux clichés mondains ou bucoliques,
Les rimes de boudoir et les chants d'atelier,
Devant le tabernacle, heureux qui va lier
Sa gerbe de beaux vers purs et mélancoliques !

Comme vous, comme vous, chers rêveurs catholiques,
Que ne puis-je, du Christ courageux chevalier,
Voir aussi, voir toujours mon hymne familier,
Fleurir suavement dans l'air des basiliques?

Ah ! je n'étais pas né pour l'incrédulité !
Impérissable, hélas ! en mon âme est resté
Le chaste et si troublant parfum des fleurs mystiques :

Et je n'ai qu'à vous lire, ô chantres de la Foi,
Pour sentir aussitôt, battant de l'aile en moi,
Tout un céleste essaim, prières et cantiques !

GASTON DE LA SOURCE.

PIERRE GUÉRIN[1]

(Suite).

J'eus bien d'autres affaires en tête le lendemain. C'était le 15 mai. La Chambre fut, en quelque sorte, prise d'assaut par les faubourgs. Tous les députés furent chassés ou s'enfuirent. A un moment, nous n'étions pas plus de vingt dans la salle, sur neuf cents. La foule venait par toutes les portes, grimpait aux fenêtres, glissait le long des colonnes qui supportaient les galeries.

Les uns venaient individuellement ; c'étaient de simples curieux, ou de ces amateurs de désordre qui accourent partout où il y a un péril ou un spectacle. La plupart venaient par bandes, en poussant des cris et en chantant la *Marseillaise*. Ils portaient des drapeaux et des écriteaux : « Vive la sociale! Vive la Pologne ! A bas les riches ! L'assemblée est dissoute ! » Les meneurs étaient furieux et semblaient prêts à tout renverser ; la foule derrière eux se livrait à la joie ineffable de se moquer des députés et des sergents de ville à leur barbe. C'étaient plutôt des gamins de Paris que des insurgés. On eût dit qu'ils n'étaient là que pour leur plaisir. Ils imitaient les cris des animaux, chantaient des refrains orduriers ou grotesques et faisaient penser à une descente de la Courtille. Je n'ai jamais vu un pareil entassement d'êtres humains, ni une foule aussi bruyante et aussi désordonnée. C'était un fourmillement et un étouffement général. Le président Buchez avait disparu ; Corbon, qui l'assistait comme vice-président, avait été culbuté. Un pompier, le casque en tête, était debout sur le bureau du président et agitait une loque rouge. Le pauvre Armand Barbès, un halluciné, criait du haut de la tribune : « Frappons un impôt d'un milliard sur les riches ! » Je vis tout-à-coup à côté de moi un représentant du peuple, couvert d'une blouse

[1] Voir la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

Digitized by Google

neuve et la tête coiffée d'une casquette (la mode du bonnet rouge n'était pas encore revenue.) C'était un collègue de députation, et mon proche parent par alliance. J'étais avec lui, de longue date, dans des rapports d'intimité. « Tu vois, me dit-il, en rougissant, j'ai pris le costume de mes opinions ! — Tu n'es qu'un lâche, lui répondis-je. Tu vas quitter immédiatement cette défroque ou je te dénonce à Françoise. » Cétait sa femme, dont il avait, fort heureusement, une peur horrible. Cette scène grotesque me rappela vivement Pierre Guérin. Je m'attendais presque à le voir parmi les envahissants.

Il était resté paisiblement chez lui, où je le trouvai en train d'écrire. « Pendant que vous me chercherez des leçons, j'essaierai de faire des articles. En voici un que j'écris pour démontrer que la monnaie métallique est elle-même une monnaie fiduciaire. Tant qu'on n'en viendra pas à l'échange des produits utiles, les marchés ne seront que le résultat d'une convention arbitraire. » Ce titre et ce sujet me firent froncer les sourcils. « Non, me dit-il. C'est une discussion historique et scientifique. Il n'y a plus d'accès à craindre. » Je m'assurai, par une longue conversation, que l'esprit avait repris son équilibre. Il me parut même incliner vers les idées conservatrices, comme un pendule, qui ne fait que traverser le milieu, et va incessamment de droite à gauche.

Le 15 mai avait été le début d'une crise violente qui aboutit aux journées de Juin. Je le vis pendant ces six semaines toutes les fois que cela me fut possible. Il jugeait l'insurrection comme moi, plus sévèrement que moi. Son passé, pourtant si voisin, ne l'embarrassait pas. Il est certain qu'il l'avait oublié. Il y a deux sortes de gens que leur passé n'embarrasse pas : les fourbes et les illuminés. Mon ami Pierre était revenu à sa nature, qui était d'être un illuminé. Seulement, sa flamme, qui avait brûlé pour détruire, brûlait maintenant pour conserver. Il n'y avait pas d'autre changement. Il demanda un fusil à la mairie, et fut incorporé dans la légion de son quartier. Il resta au feu pendant les trois journées de Juin. Lucile, penchée à sa fenêtre, dévorait des yeux les convois de blessés, et croyait qu'elle ne reverrait jamais son mari.

Au milieu de ces tristesses, je n'oubliais pas le mot de Pierre Guérin le jour de son arrivée à Paris : « Nous avons du pain pour deux mois. » Je n'avais cessé de lui chercher des leçons, et il n'avait cessé de travailler à son article. Je réussis mieux que lui, car je lui trouvai trois leçons, tandis que son manuscrit lui fut renvoyé par Buloz sans un mot d'explication. Je passai à la *Revue*, pour savoir s'il y avait lieu de tenter un autre essai. « Un économiste ! » me dit le patron, avec un accent qui signifiait : « N'en parlons plus. » Il tolérait Michel Chevalier et Louis Reybaud parce qu'ils avaient de l'esprit ; mais Guérin, qui n'en manquait pas, avait un tel respect pour la *Revue des Deux Mondes*, qu'il s'était attaché à être profond, et n'avait réussi qu'à être ennuyeux.

Nous eûmes quelques mois de tranquillité relative. Guérin donnait régulièrement ses leçons. Il avait changé sa chambre d'ouvrier pour une chambre d'étudiant, qui était moins triste sans être plus confortable. Lucile avait pris une femme de ménage. Il était temps. Non-seulement ses forces s'épuisaient dans cette besogne ; mais j'étais obligé de convenir qu'elle perdait à vue d'œil la distinction de ses manières. Il n'y a que dans les romans qu'une héroïne triomphe des injustices du sort, et garde des airs de reine en faisant le ménage et la cuisine. Elle se contenait devant moi ; mais je devinai à quelques signes qu'il y avait dans le tête-à-tête des moments difficiles. Ces légers nuages disparurent, quand elle put reprendre quelque chose de ses habitudes, et envisager l'avenir avec moins de terreur. L'adversité avait été pour lui une bonne école. Il avait côtoyé deux abîmes. Il savait désormais vouloir. Il ne connaissait plus ni les défaillances ni les emportements. Seulement, il sentait cruellement ce que sa position avait de précaire. Non-seulement il était déchu par sa propre faute ; mais il avait entraîné les siens dans sa déchéance. Lui qui avait tant dédaigné le métier de professeur dans un collège royal, il était réduit à préparer de mauvais élèves pour le baccalauréat. Il ne criait plus, comme autrefois, contre sa destinée ; mais plus il se contenait, plus il souffrait. Je me demandais si ses forces ne le trahiraient pas, si ses élèves ne le quitteraient pas, s'il en trouverait d'autres. Je fis une démarche auprès de M. Le Sieur pour le faire rentrer dans l'Université, mais je vis qu'il n'y avait pas de grâce à espérer de ce côté. D'ailleurs aurait-il voulu rentrer dans une condition inférieure ; reprendre l'ancienne servitude ?

Il ne se découragea pas après son échec à la *Revue des Deux Mondes* ; ou du moins il fit comme s'il n'était pas découragé. Il courut les journaux, dans l'espoir que son titre d'agrégé et de normalien le ferait accueillir. Mais tous les directeurs étaient occupés à réduire leur personnel ; il fut

Digitized by Google

éconduit de tous les côtés. Il écrivit une nouvelle qu'il me montra. Je la lus avec étonnement. Était-ce bien lui ? Il n'avait plus même de style. On sentait partout l'effort et la lassitude.

La carrière de l'enseignement et celle des lettres lui étant fermées, je me rejetai sur un emploi de secrétaire. S'il savait se plier à ce métier, il y serait évidemment très propre, parce qu'avec un esprit cultivé, il était accoutumé aux recherches. Je lui fis accepter cette idée, et je me mis aussitôt en quête. Lucile se livrait à cette espérance avec ardeur. « Nous aurions un fixe, » disait-elle. Elle m'expliquait déjà qu'elle mesurerait ses dépenses sur le revenu régulier, et que le produit des leçons ou des articles servirait à des améliorations ; qu'elle aurait une réserve pour l'imprévu, pour les maladies.

La recherche fut longue, et mêlée de bien des déceptions. Je crus par deux fois avoir trouvé une situation. Il se présenta et ne put être agréé. L'un le trouvait trop qualifié pour être secrétaire. « Un élève de l'École normale, disait-il ! Je n'oserais pas lui dicter une lettre. » L'autre fut avec moi plus mystérieux. Je devinai qu'il y avait du Forbonnais dans cette affaire. Je le menai chez Philippe Le Bas, qui le chargea d'un article pour l'*Univers pittoresque*. Il le fit sur-le-champ et très bien, mais la rémunération était dérisoire. Nous pensâmes qu'il y avait ainsi à Paris un certain nombre d'entrepreneurs de copie, qui pourraient lui donner de l'ouvrage avec des conditions moins désastreuses. On le présenta à l'abbé Mignot, qui ne parlait de rien moins que de lui faire faire un volume à raison de cinq centimes la ligne. Il se récria. L'abbé lui dit qu'il avait des collaborateurs à ce prix-là tant qu'il en voulait, et de plus huppés que lui. Il lui montra une liste, dont le souvenir hanta pendant longtemps la pensée de Guérin et la mienne. C'est un genre de misère sur lequel les romanciers n'ont pas apitoyé le public. Un bohème m'assura qu'il vivait en écrivant des sermons. « Les curés demandent du nouveau à leurs prédicateurs de carême, me dit-il. On est lassé de la prose de l'abbé Poule. On me donne un texte, avec la division en trois points, et je développe cela comme une amplification de rhétorique. — Vos sermons, lui dis-je, doivent fourmiller d'hérésies. — Pas autant que vous croyez. Je me tiens dans les généralités de la morale. D'ailleurs mon travail est revu, corrigé, expurgé. On m'assure que j'ai fait plus d'une conversion. » D'autres mettaient discrètement en vente des discours sur l'ensemble du budget, ou sur le budget particulier d'un ministère. Celui qui inventa la suppression des octrois fit fortune. Il démontra d'abord de plusieurs façons la nécessité de les supprimer ; et il expliqua ensuite de quelle manière on pouvait s'en passer et les remplacer. Cela lui fit un fonds de magasin dont cinq ou six députés tirèrent profit pour se rendre célèbres. Il y avait aussi les faiseurs de harangues officielles pour l'ouverture d'un comice, ou pour la remise d'un drapeau, ou pour l'ouverture d'une mairie. Je ne crus pas tout ce qu'on me disait ; mais j'acquis quelque érudition sur les coulisses de l'éloquence. Pierre souriait mélancoliquement quand je lui faisais part de mes découvertes, et me disait en haussant les épaules : « Trouvez-moi des leçons ; » à peu près comme il aurait dit : « Ramenez-moi aux galères. »

Je me rappelai à propos sa thèse sur Forbonnais. Elle était absurde comme thèse proposée à la Sorbonne, et il l'avait rendue plus absurde encore pour la transformer en machine de guerre contre l'ordre social. Mais l'idée d'un impôt unique n'est pas absurde en soi ; au contraire. C'est une idée juste, mais impraticable. L'absurdité est de ne pas tenir compte des difficultés de l'application. Je pensai aussi à l'article si dédaigneusement rejeté par Buloz. Il était évident que, quand Guérin suivait sa pente naturelle, il allait vers les idées économiques. Pourquoi ne trouverait-il pas un économiste ayant besoin d'un humble collaborateur pour faire les recherches et préparer les matériaux ? Je me mis à chercher de ce côté-là.

(A suivre.) JULES SIMON.

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

HÉRISSON DE BEAUVOIR.

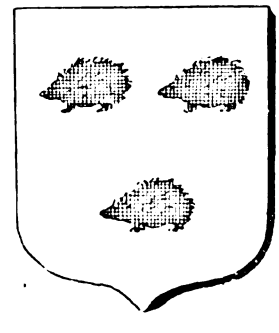

Origine. — La famille Hérisson de Beauvoir, remonte au XIV^e^ s. en la personne de Jehan Hérisson, père de Bertrand Hérisson, vivant en 1427 et marié à Philippote Ruffier. Ils habitaient alors les seigneuries de la Ville-Hellouin et du Roz en Landujan et Médréac au diocèse de Saint-Malo, d'où ils sont sortis. Ils figurèrent aux montres et réformations de 1448 à 1513 dans les paroisses de Landujan et de Médréac ;

Digitized by Google

puis la famille Hérisson fut admise aux Etats de 1768 et maintenue comme noble d'extraction par arrêt rendu en 1789, avec onze générations. Elle compte parmi ses membres :

Messire René Hérisson, gentilhomme de la vénerie du Roi en 1683, — un secrétaire du Roi près la chancellerie de Metz en 1701. — Un volontaire tué au combat de Saint-Cast en 1758, — Messire Georges-Claude Hérisson de Beauvoir, capitaine au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Rumain, décédé à Jersey le 25 octobre 1796.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries : de la Ville-Hellouin et du Roz, paroisse de Médréac, — du Vaulion, de la Motte-Jean et de Beauvoir, paroisse de Plourhan ; — de la Ville-Henry, paroisse de Plourin, évêché de Tréguier; — du Rumain et de la Ville-Roux, au diocèse de Saint-Malo.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances, *par les hommes*, avec les familles : Ruffier de Vauruffier vers 1419, de Parthenay, le Gal (1478), de Guitté vers 1518, de Beaumont, Gicquel (1560), d'Espinay (1566), Gravé (1598), Jonchée (1625), Belin de Beru, le Gris (1685), Rouxel de Lescouët (1722), de Kerangal, du Chastellier (1769), Tréouret de Kerstrat (1790), de Kerhoent, de Kersauson (1858), etc. — *Par les femmes*, avec les familles : de la Porte de la Houssaye, de la Morinière-Montauban, de la Motte, du Désert, de Castellan (1723), de Talhouët-Sévérac, de Bréhand, de la Goublaye de Ménorval (1784), de Sautereau (1796), de Sécillon de Kerfur (1797), Huchet de Tréguil (1800). etc, etc.

Armoiries : D'argent à trois hérissons de sable posés deux et un.

CYBOUAULT.

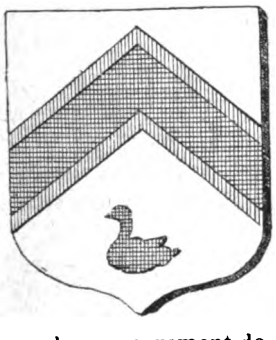

Origine. — La très ancienne famille Cybouault, originaire de la paroisse de Silz (*nunc* ; Sixt) dans l'ancien diocèse de Vannes et à présent située au diocèse de Rennes (Ille-et-Vilaine) remonte au XIV^e^ siècle et compte parmi ses membres Geoffroy, Jean, Hervé et Guillaume Cybouault armés pour le recouvrement de la personne du Duc en 1420. Ce dernier était châtelain de la Vesquerie en Arthon au diocèse de Nantes en 1417. — Possessionnée depuis cette époque en diverses paroisses des diocèses de Nantes et de Vannes, elle a figuré aux réformations et montres de 1427 et 1513 parmi les nobles de la paroisse de Sixt et s'est éteinte vers le milieu du XVII^e^ siècle, peu de temps avant la réformation de 1669 où elle n'a pas figuré. La branche ainée, dite : *de la Châteigneraye* s'était fondue vers 1580 dans la maison de Porcaro ; la branche *du Pinieuc* se fondit en 1650 dans la maison du Bouëxic.

Seigneuries. — Elle a successivement possédé les terres et seigneuries des Noës, de Tregaret et de la Châteigneraye, paroisse de Sixt, — du Pinieuc en Limerzel, — de Brignan en Pontchâteau, — de Bogat en Guérande, — de la Vesquerie, en Arthon, — de Coëtbic et de la Touchelays, en Savenay, — de Crevy en Saint-Lyphard, — de la Helardière, en Donges, de la Villefregon en Bouvron.

Principales Alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles d'Audibon, de Saint-Gilles (1517), Michiel du Deffais (1554), de Boisorhant vers 1563, de Couëdro (1568), de Porcaro (1580), de la Piguelaye (1595), Le Botteuc vers 1609, Le Charpentier de Kercongar (1627), du Vergier de Saint-Denac, de Jacquelot (XVII^e^ s.), de Muzillac du Bouëxic (1650), etc., etc.

Armoiries : D'argent au chevron de sable bordé de gueules, accompagné en pointe d'une merlette de sable.

DENOUAL.

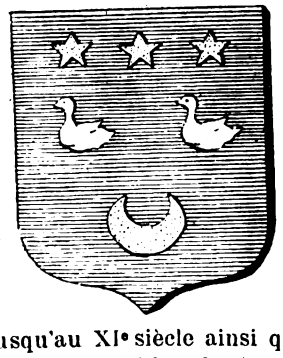

Origine. — Le nom de *Denoual, Denoal* ou *Donoal* est fort ancien en Bretagne. On le trouve répandu, surtout depuis le XV^e^ siècle dans tout le territoire des environs de Bécherel, comme aussi dans l'archidiocèse de Dinan et dans la région nord de l'ancien diocèse de Saint-Malo ; mais il remonte jusqu'au XI^e^ siècle ainsi qu'il est facile de le constater en compulsant les chartes, titres et documents de cette époque. C'est particulièrement dans les paroisses de Tinténiac, de Saint-Brieuc-des-Iffs, des Iffs, de la Baussaine, de Cardroc, de Longaulnay, de Bécherel et de Plouasne, que se montre dès l'origine, que se multiplie ensuite, que devient enfin la dénomination spéciale et la propriété privative d'une race féconde en rejetons, ce vieux nom de *Donoal* que tous les actes français depuis la fin du XIV^e^ siècle, orthographient *Denoal* ou *Denoual* dans leurs traductions du latin *Donoalus, Donoaldus*. — Dès le XI^e^ siècle, on trouve le nom de Denoal cité dans diverses chartes relatives à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, notamment en 1032, 1068, 1077, 1115, 1130, 1152, etc[1]. Nos vieux chroniqueurs, comme le P. Albert le Grand, du Paz, etc, s'accordent à désigner comme fondateur du château de Montmuran près Tinténiac, *Donoal*, l'un des principaux vassaux de la princesse Adèle, première abbesse du monastère de Saint-Georges de Rennes, fondé par elle et son frère Alain III. — C'est ce Donoal qu'on a considéré généralement comme la souche de l'antique race des sires de Tinténiac; mais il ne nous paraît pas inadmissible que l'origine de la famille *Denoual*, ne se rattache également et peut-être à de meilleurs titres au premier seigneur de Montmuran. Le fait seul de son existence immémoriale, de la propagation et du constant séjour de ses divers rameaux dans le pays environnant et à l'ombre

[1] *Cart. de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes.*

Digitized by Google

même, pour ainsi dire, du château construit par l'auteur présumé d'une race qui a perpétué son nom à travers les siècles, nous paraît un argument des plus sérieux. — Quoiqu'il en soit, si la plupart de ses membres ont figuré avec honneur dans les montres de chevalerie dès le XIV^e^ et XV^e^ siècle[1], ce n'est qu'à partir de 1400, que l'on peut établir d'une manière certaine la filiation de cette famille, souvent mentionnée antérieurement et après cette date. — De plus, bien que déboutée à la réformation de 1668, au ressort de Hédé, la famille Denoual appartient sans nul doute à la vieille noblesse bretonne. En 1745, et en 1749, du reste, puis en 1750 et 1753, Olivier et Jean-Baptiste Denoual de la Billiays se pourvurent devant la Cour du Parlement de Bretagne pouren obtenir un arrêt de maintenue, et confirmation de noblesse et en 1749, le Roi leur octroya des lettres patentes à cet effet[2]. Par ailleurs, Napoléon I^er^ accorda le 15 juin 1808 à M. Jean-François-Marie Denoual de la Houssaye, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, des lettres patentes qui lui conféraient avec la noblesse, le titre de Chevalier de l'Empire[3].

Seigneuries. — La famille Denoual a possédé entre terres et seigneuries, celles de la Billiays et Lambaul, en la paroisse des Iffs ; — le Plessis, le Gravier, en la Baussaine ; — le Plessix, en Langaulnay ; — la Rivaudaye, la Rabière, la Bécossaye, la Talmachère, la Roudraye en Saint-Brieuc-des-Iffs ; — Les Guihardières en Bazouges-sous-Hédé ; la Riffaudière en Tinténiac ; — la Houssaye, la Ville-Guimont, la Haye, Bois-Guillant, La Saulnaye, Bourgneuf, Galardon, les Mesnils, etc., etc.

Principales alliances. — Remontant, comme le constate un aveu de 1435, à Perrot Denoual, seigneur de la Billiays[4], dont le petit-fils Jehan I^er^ Denoual, écuyer, seigneur de la Billiays, épousa vers 1446 Jehanne Le Fillieux, elle s'est divisée à partir des deux fils de ce dernier ; Jehan II, seigneur de la Billiays, marié à Marie-Thérèse d'Arlanc et Guillaume, seigneur de Lambaul et du Plessis, marié à Perrine Le Fillieux, en deux branches[5].

1° Branche de la *Billiays*, alliée aux familles d'Arlanc vers 1469, Le Roux de Liffau (1531), Guezille de la Motte (XVI^e^ s.), de l'Estourbeillon vers 1557, de Lestang vers 1560, Robiou de la Falèze vers 1579, Tuffin de la Rouërie (1607), Chauchart du Mottay, Rabasté (XVII^e^ s.), Baliczon (1662), Couvert de la Ville-Guimont (1703), de la Moussaye de Lorgeril (XVII^e^ s.), Boullault (1766), Dupuy, Lhôtellier, Durand, Carouge (XIX^e^ s.), Symon (1833), Denoual de la Ville-Guimont vers 1862, Carouge vers 1867, Hervoche du Quilliou (6 juillet 1874) ; — Rameau de la *Ville-Guimont*, allié aux familles : Denoual de la Billiays vers 1734, de Gouyon de Vaucouleurs (1810), Le Maistre, Denoual, de la Billiays, Gasnier (XIX^e^ s.), etc.

2° Branche du *Plessix* et de la *Houssaye*, alliée aux familles : Le Fillieuxvers 1476, Brehault, Halna du Plessis, de Trémaudan (XVI^e^ s.), Le Saige (1513), de Trémaudan (28 janvier 1594), Jonchée (1620), Besnard (1641), Brunet de la Chaussonnière (XVII^e^ s.), Boutier (1643), de la Haye-Lesnouan, Regnault de la Freslonnière, Rouyer de la Rivière (XVII^e^ s.), Lezot (1660), Aubry, du Frost des Chapelles (XVII^e^ s.), Le Corvaisier (1677), Brunet de la Chaussonnière, de Trémaudan du Pezron vers 1718, de Ferron du Quengo (1728), Couppé de la Fougerais (1743), Bidard de la Morinaye (1783) ; — Rameau de la *Houssaye*, allié aux familles : du Bois (1749), Bidard de la Morinaye (1777), Le Bouteiller des Blérons (XIX^e^ s.), de la Bigne-Villeneuve (1809), etc.

Armoiries. — D'azur à deux merlettes d'argent posées en fasce, accompagnées en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même.

DE GOUYON DE COYPEL.

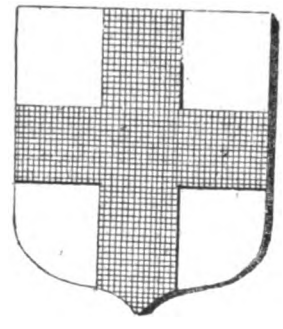

Origine. — La terre et seigneurie de Coypel, située en la paroisse de Renac, ancien diocèse de Vannes (*nunc* : Ille-et-Vilaine) est le berceau de cette famille de Gouyon, qu'il ne faut pas confondre avec les autres familles de Gouyon, originaires du diocèse de Saint-Brieuc. Remontant au XIV^e^ siècle, en la personnne d'Olivier Gouyon, archer dans une montre reçue à la Guerche en 1356, elle compte également parmi ses membres, Jean de Gouyon, seigneur de Coypel, qui reçut en 1474 une gratification du duc de Bretagne pour payer sa rançon au cours de la guerre avec les Français.

Aux réformations et montres de 1427 à 1536 elle figurait parmi les nobles des paroisses de Renac et Bains, évêché de Vannes ; à la réformation de 1669 elle fut également maintenue comme noble d'ancienne extraction avec six générations.

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries de Coypel, paroisse de Renac, des Isliers, en Bains, de la Villemorel, en Cournon.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances : *Par les hommes* avec les familles : de Vitré (1403) Gouro de Pommerit (1533), de Callac (1586), Macé de la Bourdinière (1596) de Noyal (1598), Peschart de la Bothelieraye (1609), du Fossé (1633), Le Net (1648), Rado de Cournon (1688), Le Mintier de Lehélec (1702), Foucher de Carheil (1738), Kerven de Kersulec (1790), de Quélen (1827), de Kerouartz (1832), de Blois (1838), de la Fruglaye (1862). — *Par les femmes*, avec les familles de Sérent (1398), de la Bigotaye (XVI^e^ s.), du Beysit (1563), Le Tillon de Trevaly, de Semne de la Ferrière (1600), du Bot du Grégo (1630), de

[1] V. dom Lobineau et dom Morice : *Preuves de l'histoire de Bretagne*.

[2] *Archives de la famille Denoual de la Billiays*.

[3] *Ibidem*.

[4] *Ibidem*. Aveu rendu par *Jehan Denoual* en 1435 pour le *Fief-ès-Denouaulx*.

[5] *Ibidem*. Testament de noble escuyer *Jehan Denoual*, seigneur de la *Billiaye* en 1477.

Digitized by Google

la Villéon (1720), de Carheil (1725), Yvicquel de Lescly (1740), du Chesne du Tay (1820), de Guerrif (1833), de Blois (1835), Raison du Cleuziou (1856), de la Fosse de Lorial du Quengo (1862), de Tonquédec (1866), de la Cropte de Chanterac (1872), de Laigue (1889).

Armoiries. — D'argent à la croix pleine de sable.

Devise. — Crux mihi spes et honor.

DE FOREST.

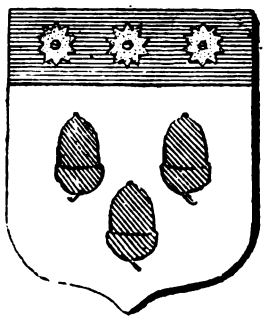

Origine. — Originaire de la province de Bourgogne, la maison de Forest (et non *de la Forest*[1]) était jusqu'au XVI[e] siècle, une des plus illustres de ce pays. Elle était en si bonne renommée auprès de la Cour de France, qu'à l'époque des guerres de la Ligue, Henri IV, obligé pour ainsi dire de reconquérir son royaume, province par province, et comptant Messieurs de Forest parmi ses plus braves capitaines, leur faisait l'honneur de leur écrire très familièrement, « les supplyant de se trouver auprès de lui avec leurs amis et le plus de cavaliers possible, pour le secourir, les priant de croire qu'il leur feroit paroitre en toute occasion, la récompense des services qu'ils lui rendroient et les assurant de l'intention de demeurer toujours leur très affectionné et certain ami[2]. »

Messire Charles de Forest qui se trouvait dans l'armée envoyée en Bretagne par le Roi en 1596, sous la conduite du duc de Brissac épousa en 1597, Marguerite Avril, héritière de Tregouët en Béganne et se fixa dans ce pays. Sa postérité demeura dès lors en Bretagne. — Daniel, son fils, épousa en 1630 Claude de la Haye de Cavaro ; — René, son fils, marié en 1659 à Péronnelle Fournié, comparut en 1669 à la réformation de la noblesse parmi les nobles de l'évêché de Vannes et fut déclaré noble d'ancienne extraction avec neuf générations. — Marin-Jacques de Forest étant décédé en 1680 sans enfant, cette maison de Forest s'éteignit avec lui en Bretagne et sa succession passa à son cousin-germain Charles de Champeaux, fils de Jean de Champeaux et de Louise de Forest.

Messire Jean de Forest, frère aîné de Charles, ci-dessus cité, faisait aussi partie en 1596 de l'armée commandée par le duc de Brissac : il épousa également en 1597 Anne Avril, sœur cadette de Marguerite et retourna en Bourgogne. Jeanne de Forest, sa fille et seule héritière épousa Guillaume de la Rivière, sieur du Bois-Saint-Guyon[3].

[1] P. de Courcy. *Armorial de Bretagne.* Tom I, p. 314.
[2] *Archives du château de Trégouët*, en Béganne (Morbihan).
[3] *Ibidem.*

Seigneuries. — La maison de Forest a possédé les terres et seigneuries de Bouyer, de Thaux, de Boissenaye, de Boutissan, de la Forest d'Ardaux, d'Angeliers et de Belleville en Bourgogne, de Tregouët, paroisse de Béganne, en Bretagne.

Principales alliances — Elle s'est alliée aux familles de la Bussure, de la Porte (1570) en Bourgogne ; Avril de Tregouët (1597), de la Haye de Cavaro (1630), de la Rivière, de Champeaux (1656), Fournié (1659).

Armoiries. — D'argent à trois glands de sinople, au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.

DENO DE LARLOC.

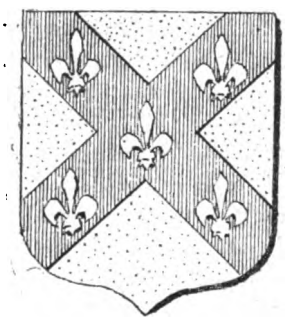

Origine. — La famille Deno, originaire de la paroisse de Saint-André-des-Eaux, près Guérande au diocèse de Nantes, remonte aux débuts du XV[e] siècle. A cette époque, elle comptait parmi les familles chevaleresques et figura à la réformation de 1426 parmi les nobles de la paroisse de Guérande. La très vieille famille de Larloc, en la paroisse de Saint-André-des-Eaux s'étant fondue en elle par le mariage de la dernière héritière de son nom, les Deno, prirent désormais le nom de *Deno de Larloc* à partir de cet événement qui eut lieu vers 1510. — Elle figura parmi les membres de la noblesse du diocèse de Nantes en 1669, comme noble d'ancienne extraction après avoir fait preuves de neuf générations.

Seigneuries. — La famille Deno a possédé les seigneuries de Larloc en Saint-André-des-Eaux, — de Quélen, en Guérande, — de la Hunaudière en Avessac, — des Fosses, en Saffré, — du Pasty, de la Drouillaye, en Saint-Vincent-des-Landes, — de Kerprenest.

Principales alliances. — Elle s'est alliée : *par les hommes* : aux famille d'Arzal vers 1445, Lucas de Kersallo vers 1470, Maubec, de Baye, Goheau (XVI[e] s.), de Kerpoisson (1578), de l'Estourbeillon (1592), de Saint-Martin (1598), Gouffier (1608), Jouan de Kercassier (1610), Mouraud du Rocher (1640), Gouëre, (1646), de Lanjamet (XVII[e] s.) etc. etc. — *Par les femmes*, aux familles ; du Dreseuc vers 1440, Calon de la Villejames vers 1470, Bougrenet de la Rouaudière (1505), Thonet (1529), Le Bouteiller (1528), Le Guennec (1617), de France (1629), du Harel, du Matz vers 1660, etc. etc.

Armoiries. — D'or au sautoir de gueules, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

(A suivre).

Comte Régis de l'Estourbeillon.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain N° la suite de notre roman Jean de Commana.

Digitized by Google

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

23.. — ELIE, *Jean-Marie-Antoine*, — né à Rennes le 4 septembre 1747, appartenant à une famille qui a fourni un grand nombre de magistrats aux petites villes du pays de Josselin pendant tout le cours du XVIII[e] siècle, était fils de Jacques-Louis-Elie de la Primaudaie, maire et député de Josselin à plusieurs sessions des Etats de Bretagne de 1741 à 1764, à qui l'on doit les *Observations sur le comté de Porhoët et son usement.* Avocat à Josselin et député à la seconde assemblée de Pontivy en février 1790, il fut bientôt après élu membre du Conseil du district de Josselin et du conseil général du département. Il était devenu vice-président du district, lorsqu'il fut élu le 1[er] septembre 1791, 4[e] *député du Morbihan* à l'Assemblée législative. Il y fit si peu de bruit que les Tables du Moniteur ne citent pas son nom. « On prétend, disait l'*Almanach critique* de 1792, en jouant sur les mots, que M. Elie avait prophétisé la Révolution. Ce qu'on peut assurer c'est que ce prophète n'est pas un grand législateur... » Il revint à Josselin après la dissolution de l'Assemblée, et je l'y trouve, en l'an IV, *commissaire du Directoire exécutif* près l'administration municipale, faisant fonctions de commissaire des guerres, et adressant, le 30 floréal, au citoyen Petiet, ministre de la guerre, une curieuse requête pour obtenir qu'on fixe le costume officiel de sa fonction. « Le costume de ces commissaires doit être simple, dit-il; plusieurs ne sont riches que de leurs vertus.... ils pourraient porter le chapeau retapé à l'ordinaire, avec un panache aux trois couleurs nationales par tranches horizontales, et une petite écharpe tricolore en bourdaloue, dont la frange, bleue, rouge ou blanche, serait pendante à la cornière du côté de la cocarde nationale... » Elie eut bientôt son panache et son écharpe. En 1800, il devint *juge d'appel* à la Cour de Rennes, et fut nommé, par décret du 12 floréal an VIII, vice-président du tribunal d'appel, puis par un autre décret du 14 avril 1811, *conseiller à la Cour impériale* de Rennes. Maintenu lors de la réorganisation de la Cour royale par ordonnance du 3 janvier 1816, il mourut à Rennes, dans ces fonctions, le 26 septembre 1819.

Un de ses descendants a publié de nombreux travaux sur le commerce et la navigation de la France au moyen-âge avec la Mer Noire, l'Algérie et la Tripolitaine.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Elie.

24. — FABRE, *Joseph-Marie*, — était avocat à Guer, avant la Révolution. Député agrégé de Malestroit à la session du Tiers-Etat de Bretagne le 14 février 1789, il devint en 1790 juge au tribunal de district de Ploërmel et administrateur du département du Morbihan. Bientôt *président du tribunal*, vérificateur des pouvoirs pour Ploërmel à l'assemblée électorale législative de 1791, et scrutateur des votes, il fut élu, le 31 août, *3[e] député du Morbihan à l'Assemblée législative* et ne s'y fit remarquer par aucune motion spéciale. Ayant repris ses fonctions après la dissolution de l'Assemblée, il fut incarcéré comme fédéraliste pendant la Terreur, et remonta encore une fois sur son siège après le 9 thermidor. Elu, le 28 germinal an VII, *président du tribunal criminel* du Morbihan, en remplacement de Perret de la Lande qui siégeait au Conseil des Cinq-Cents, il devint en 1800, comme son collègue Elie dont nous venons de parler, *juge d'appel* à la Cour de Rennes, puis conseiller impérial en 1811, et fut admis à la retraite à la suite de sa démission au second retour des Bourbons, en janvier 1815. Je ne sais où ni quand il est mort, et je suppose qu'il devait avoir un degré de parenté assez rapproché avec le général Fabre, baron de l'Empire, né à Vannes en 1774, qui fut député du Morbihan en 1819 et mourut à Laval en 1858.

Je ne connais aucune notice sur ce législateur.

(A suivre). RENÉ KERVILER.

L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE DE NANTES

Le 31 mars dernier, en présence d'une assistance nombreuse et choisie, a eu lieu à Nantes sous la présidence de M. Lechat, ancien maire de cette ville, la distribution des prix de l'Association polytechnique nantaise.

Nous publions avec un véritable plaisir le beau discours prononcé dans cette circonstance par M. Lechat[1].

CHERS ÉLÈVES

L'œuvre de M. Leloup, l'Association polytechnique nantaise, après avoir déploré la fermeture de ses cours de 1887, a été heureuse de les pouvoir ouvrir de nouveau, ceux des jeunes gens à la fin de 1888, ceux des jeunes filles au commencement de 1889. Et c'est avec bonheur que nous avons retrouvé, après cette année d'interruption, le même dévouement chez les maitres, le même zèle chez les élèves. Que les uns et les autres en reçoivent tous nos compliments.

Vous ne supposez pas, et personne ici ne suppose qu'il me vienne à la pensée de profiter de la circonstance pour me répandre en critiques amères contre ceux qui ont eu la mauvaise fortune d'interrompre notre exis-

[1] Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Lechat professa pendant quelques années au lycée de Nantes. Il dirige actuellement la première maison de conserves de cette ville. Nommé maire de Nantes dans des circonstances difficiles, il remplit ces fonctions à la satisfaction générale et emporta dans sa retraite volontaire les regrets de tous les bons citoyens. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le beau discours qu'il prononça l'été dernier à Pontivy, à l'inauguration de la statue du docteur Guépin. L. S.

Digitized by Google

tence. Je n'en ferai rien ; mais je tiens à remercier, sans réticences et sans ambages, ceux par qui la vie nous a été rendue. En agissant ainsi qu'ils ont fait, ils ont accompli un acte de justice ; c'est un acte de justice que j'accomplis en leur exprimant ma sincère gratitude.

Tels vous nous avez vus autrefois, mes chers amis, tels vous nous voyez aujourd'hui : désireux d'assortir nos programmes à vos besoins ; soucieux de vos progrès, fiers de vos succès, satisfaits des avantages qui en peuvent sortir pour vous, pour les vôtres, et surtout pour notre cher pays, qu'il ne faut jamais oublier ; prompts à profiter de l'occasion fournie par nos réunions annuelles, pour traiter devant vous quelque intéressante question de littérature, d'histoire ou de morale, par exemple, pour vous indiquer à quel genre de lectures vous devez donner la préférence ou à quelles conditions vos lectures seront fructueuses ; pour vous prémunir contre cette tendance, qui porte tant d'esprits à dédaigner les siècles passés, parce qu'ils étaient en retard sur le nôtre, comme si le siècle présent ne devait pas à son tour devenir un siècle passé et se trouver en retard sur le siècle futur ; pour vous recommander le respect des opinions même les plus contraires aux vôtres, pourvu qu'elles aient leur racine dans la conscience et ne procèdent pas des misérables calculs de l'intérêt et de l'ambition ; pour vous avertir de juger vos semblables non sur leurs paroles, mais sur leurs actes, et de vous méfier surtout des diseurs de flatteries et des faiseurs de promesses ; enfin pour diriger votre conduite dans les voies de la droiture et de l'honnêteté, en vous inspirant la haine du mensonge et le mépris de ceux qui l'exploitent.

Aujourd'hui, mes chers amis, plus d'un sujet se présente à mon esprit. Mais, soyez rassurés : je n'en traiterai qu'un ; je ne prétexterai pas le silence d'une année pour allonger du double mon discours.

A une époque comme la nôtre, où un siècle touche à sa fin et où se célèbre un grand anniversaire, c'est un mouvement instinctif qui porte l'esprit à regarder en arrière, à passer en revue les faits accomplis, à les étudier en eux-mêmes, à les comparer entre eux ; et parmi les comparaisons qu'évoque cet examen du passé, je n'en connais pas de plus saisissante que celles des conquêtes guerrières qui ont inauguré ce siècle avec les conquêtes scientifiques qui marquent sa fin.

Certes, c'est un spectacle grandiose qu'offre l'histoire du premier Empire ; comment ne pas être saisi d'admiration en présence de tant de génie, d'une si prodigieuse activité, de cette succession si rapide de signalées victoires ? Comment ne pas suivre avec étonnement et fierté cette course des armées françaises à travers l'Europe subjuguée ?

Et pourtant, qu'est-il sorti, en réalité, de cette brillante épopée, si tôt et si tristement interrompue ?

Une éphémère satisfaction de l'orgueil national, imposant silence tout d'abord aux expressions de douleur, aux lamentations de ceux qui avaient acheté de quelque deuil cruel ces succès éclatants ; puis, à leur tour, les plaintes, les lamentations dominant les cris de triomphe et finissant par les étouffer.

On dit bien, et d'illustres écrivains ont dit, pour glorifier cette période, que les idées françaises s'étaient répandues dans toute l'Europe à la suite de nos armées ; qu'à défaut de la conquête matérielle qui nous échappait, une conquête morale s'était accomplie.

Etrange illusion, je crois bien, mes chers amis ! Ce que bien plutôt nos armées ont laissé derrière elles, quelque nobles sentiments qui les animassent, c'est une injuste haine du nom français ; c'est une idée fausse du caractère national ; c'est la croyance que nous sommes un peuple étourdi, prêt à bouleverser le monde par caprice, à faire la guerre par passe-temps, à s'approprier sans scrupule ce qui est à autrui. Ce qui a germé sous leurs pas, c'est un sauvage désir de vengeance qui n'a fait que croître jusqu'au moment, que nous connaissons trop bien, où il s'est assouvi.

Les guerres qui ont suivi ont-elles eu des résultats différents ? Non, mes chers amis, ni celles que nous avons faites, ni celles que nous avons subies.

Quelques lambeaux de territoire, quelques milliers de citoyens violemment arrachés à l'ennemi terrassé, une partie de sa richesse qu'on lui ravit, sont-ils, même pour le vainqueur définitif, si tant est qu'il y ait jamais un vainqueur définitif, une compensation à des maux éprouvés et des risques encourus ?

Je sais bien que l'histoire offre des exemples frappants de luttes violentes qui n'ont laissé, au cœur des adversaires, aucun sentiment de rancune ; qu'on a vu des ennemis de la veille, amis le lendemain, se tendre des mains encore noircies par la poudre.

Mais qu'est-ce là autre chose qu'une exception !

Ne parle-t-on pas de pays où une femme se considère d'autant plus aimée de son mari que celui-ci la bat davantage ?

Gardons-nous, mes amis, de confondre dans cette réprobation, dont nous frappons l'esprit de conquête, ces guerres justes et honorables, dans lesquelles l'avenir, ô jeunes gens, vous réserve peut-être un rôle, qui ont pour objet la défense de l'honneur et de l'existence nationale menacés : gardons-nous, dans le ressentiment que nous inspirent les velléités ambitieuses d'un seul, de refuser un juste tribut d'hommages à ces valeureuses armées qu'animaient à un si haut degré, et le culte de la discipline et le respect du drapeau, et l'amour de la patrie.

Ici se présente sur mes lèvres une remarque, que je ne puis retenir, bien qu'elle soit, ou plutôt parce qu'elle est une allusion au présent.

A quelles époques les velléités conquérantes ont-elles attiré sur la France de si déplorables catastrophes ? N'est-ce pas aux époques où la dictature s'est implantée sur notre sol ? La dictature a beau dire : « Je suis la paix. » Non, elle est la guerre, et ne saurait être qu'elle. Ils sont amers, bien amers, croyez-moi, les fruits de la dictature. Puissions-nous, les ayant goûtés par deux fois, ne pas en avoir oublié la saveur !

Digitized by Google

Tournons, maintenant, nos regards sur les conquêtes scientifiques de ce siècle. Quel autre et plus doux spectacle !

La victoire, il est vrai, n'a plus là le même éclat, ne produit plus les mêmes éblouissements.

La mise en scène est plus modeste. C'est d'ordinaire dans la retraite silencieuse du savant, quelquefois dans le réduit le plus modeste, que se livrent ces combats de l'esprit et de la volonté contre la nature qui résiste et se défend, combats qui ont leurs péripéties dramatiques, leurs alternatives de succès et de revers, d'espoir et de défaillance, que le public ne voit pas, ne soupçonne pas même, jusqu'au jour où le but est atteint. Mais la

PORTRAIT DE M. OLIVIER DUCHEMIN[1]

victoire gagnée, le triomphe ne suit pas toujours immédiatement. Que de fois l'idée nouvelle est accueillie, à sa venue, par le doute, par l'incrédulité, par le mauvais vouloir de la routine et des intérêts contrariés.

Passez en revue les grandes découvertes de ce siècle, et vous verrez que telle a été l'histoire de presque toutes.

Mais aussi, quand ces premiers nuages se dissipent, quand la vérité se manifeste et s'impose, quel sentiment d'aise et de bien-être pour l'humanité ! Là, point de champs de bataille souillés de sang humain ; point de plaintes et de lamentations dont le triste écho nous parvienne ; point de deuils ; point d'accroissements pour les uns qui consistent en empiétements sur les autres ; mais un accroissement de domaine pour l'humanité tout entière ; point de colère, point de rancunes, point de soucis pour l'avenir ; mais un bon espoir et une noble émulation : quel saisissant contraste, mes amis !

Chaque siècle a eu ses découvertes, qui ont fait l'orgueil des âges où elle se produisaient. Mais nous pouvons bien dire que jamais, dans un même nombre d'années, ne se sont pressées tant et de si grandes acquisitions.

Je ne vous les énumérerai pas : vous les connaissez comme moi.

Il y a, mes chers amis, une pensée qui n'est pas exempte de quelque amertume, qui se présente parfois à l'esprit des vieillards : c'est qu'ils ne seront pas initiés aux progrès dont ils pressentent la venue. On a beau penser qu'on ne sortira de ce monde que pour entrer dans un monde meilleur, on ne saurait tout à fait s'affranchir de ce regret. Et vraiment je ne sais si jamais génération a eu plus de raisons de l'éprouver, que celle qui finit avec ce siècle.

Chacun ne sent-il pas que la science est à la veille d'accomplir une multitude de grandes et précieuses conquêtes ? A supposer même que rien ne vienne surprendre l'humanité qui soit absolument, et de toutes pièces, nouveau et imprévu, n'y a-t-il pas en perspective une multitude de progrès qui ne seront autre chose que le développement des acquisitions accomplies, que le produit normal de l'ensemencement déjà fait ?

Qui n'est certain que l'astronomie ne tardera pas à nous donner des aperçus moins hypothétiques, sur les conditions d'existence des mondes qui nous entourent ; qui n'attend de la chimie de nouvelles et complètes synthèses, où l'on trouvera, non plus une falsification, mais une reproduction de la réalité ; qui n'est convaincu que l'électricité, dont les récentes applications sont pourtant déjà si nombreuses, si merveilleuses, n'en soit encore qu'à ses débuts ! Qui, en présence des grandes découvertes de Pasteur, n'entrevoit déjà leurs conséquences nécessaires : tout ce monde d'infiniment petits, méthodiquement classés, suivant leur nature et leur rôle ; la médecine, ne définissant plus les maladies par leurs effets visibles, mais par leurs causes reconnues ; l'hygiène, cette science qui n'existe encore que de nom, prenant une existence de fait, et devant bientôt, dans l'éducation des filles, remplacer avec avantage la géométrie et l'algèbre ! Qui n'entrevoit tout cela ?

Ces conquêtes physiques, mes chers amis, quelque grandes qu'elles soient, quelque préférables qu'elles me paraissent, et c'est ma conclusion, aux conquêtes guerrières, ne sont pas les seules pourtant qu'il faille appeler de nos vœux.

Il y a dans l'ordre moral des progrès à réaliser, non moins utiles, non moins enviables. Croyez-vous, par exemple, que ce serait un résultat indifférent que celui qui consisterait à unir en un seul et solide faisceau tous les éléments à cette heure si tristement divisés de la société française ? Ce serait là assurément une grande œuvre, et qui n'exige ni l'intervention d'un génie puissant, ni l'application de procédés dont la nature ne nous

[1] M. Olivier Duchemin est un de nos plus jeunes peintres angevins. Elève de M. Armand Beauvais, il avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine, trois charmantes petites toiles dont la *Matinée de novembre* que nous reproduisons ci-contre. — C'est M. Olivier Duchemin qui s'est chargé de dessiner les écussons de notre NOBILIAIRE. On peut dire qu'il manie aussi bien la plume que le pinceau. L. S.

Digitized by Google

a pas encore livré le secret. Tous, tant que nous sommes, nous avons le pouvoir, comme le devoir d'y travailler ; tous nous avons sous la main les moyens d'action qui s'appellent des noms bien connus de bons sens, justice, volonté, désintéressement, patriotisme.

Puissiez-vous, mes chers élèves, jeunes gens et jeunes filles, prendre place parmi les artisans d'une telle œuvre ! C'est mon vœu, c'est celui de tous vos amis présents à cette fête.

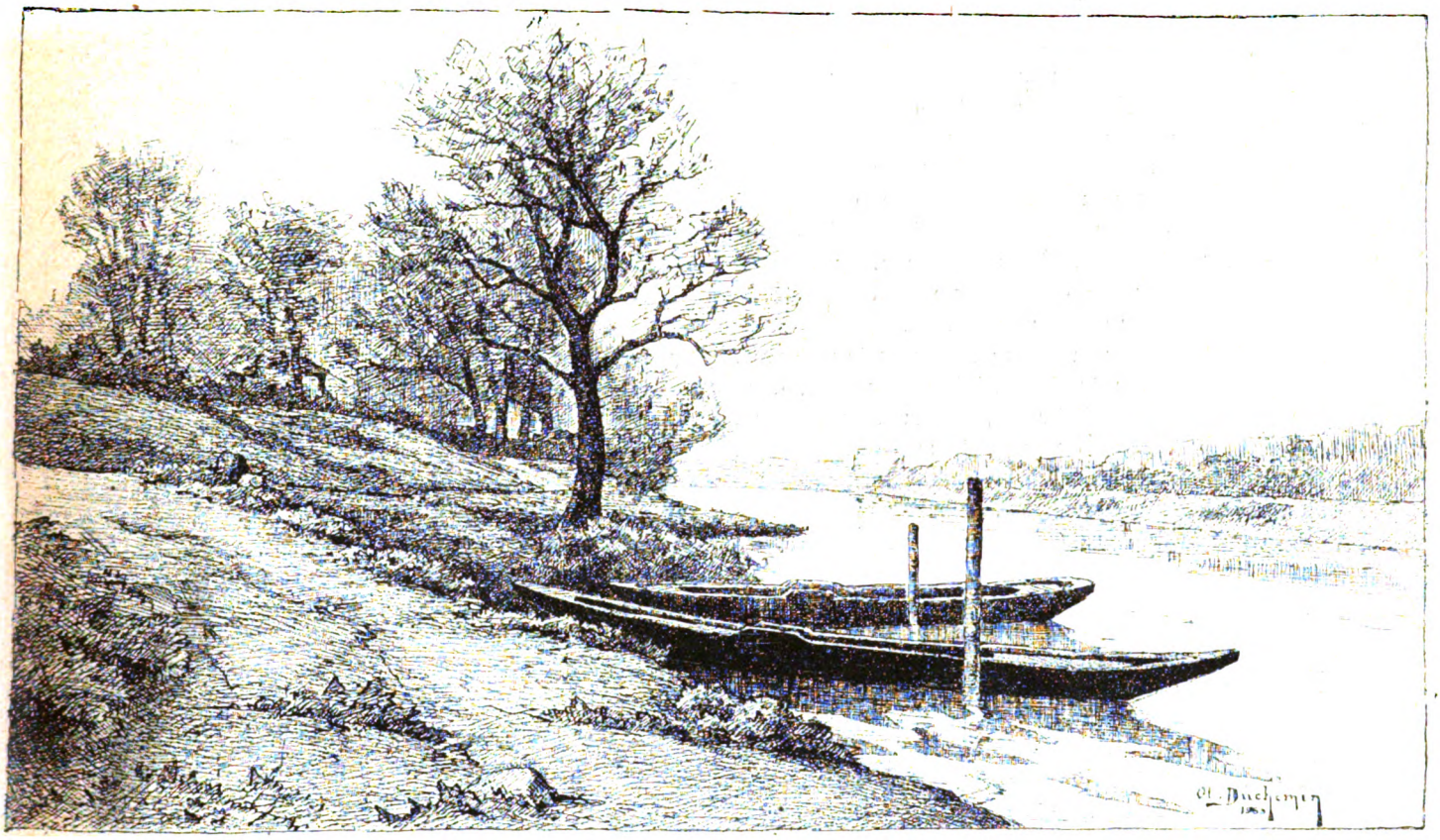

MATINÉE DE NOVEMBRE (*Dessin de* M. OLIVIER DUCHEMIN.)

LETTRES DE NANTES

30 mars 1889.

J'ai attendu que le jeudi de la mi-carême fût passé, pour vous donner une vue d'ensemble du carnaval nantais. Il y a quelques années, il plut à verse, pendant toute la journée du mardi gras, et la municipalité offrit un dédommagement aux masques, en les autorisant à sortir l'après-midi de la mi-carême. Le pli a été pris tout de suite et chaque année voit à présent un prolongement du carnaval. Le sénateur-maire, M. Guibourd, n'a pas trouvé cette mode de son goût ; il n'a pas rendu l'arrêté de ses prédécesseurs réglementant la promenade des masques ce jour-là, il s'est fait longtemps tirer l'oreille, et, s'il a fini par *tolérer* la chose, c'est au nom du principe de liberté dont il entend ne jamais se départir. Les Nantais ont-ils été influencés à leur insu, par la résistance de leur maire ? Toujours est-il que malgré un temps superbe, la mi-carême a manqué d'entrain : un très petit nombre de jolis travestissements tranchait sur les oripeaux fanés des gamins, une voiture isolée passait de loin en loin, beaucoup de fenêtres du boulevard Delorme étaient vides. Les cafés regorgeaient le soir, comme toujours, quelques costumes féminins avaient du succès, mais le bal masqué du théâtre, mal éclairé, peu fréquenté, avait une vraie mine de carême, les croque-morts semblaient y dominer.

Le mardi gras, par contre, avait été brillant, il couronnait une des plus belles séries de fêtes que les Nantais aient connue. Signe des temps. On a remarqué que les travestissements choisis et coûteux étaient de plus en plus clairsemés ; ils étaient rentrés chez le costumier parisien, ou n'étaient pas sortis de leur armoire depuis certain bal costumé, dont on a mené grand bruit.

La décadence du carnaval nantais est une chose avérée ; depuis que le chemin de fer l'a exilé du quai de la Fosse il n'a pas retrouvé son ancienne splendeur ;

Digitized by Google

où est le temps où sur le boulevard Delorme même, les voitures se suivaient au pas en file pressée, où nos bals masqués rivalisaient avec ceux de l'Opéra? Malgré tout, et quoiqu'il perde, d'année en année, son vernis d'élégance, le carnaval des rues ne disparaitra jamais d'une ville qui est un de ses derniers asiles et qui déjà, au moyen-âge, encourait, pour ce fait, les anathèmes d'un concile.

Le concours hippique est l'autre grande passion nantaise, il a cette année fâcheusement coïncidé avec le carnaval, à peine le mardi gras avait-il cessé d'agiter ses grelots que la pluie, l'horrible pluie de l'Ouest, s'est mise à tomber à verse et a tenu fidèle compagnie au concours pendant toute la semaine. Il fallait du courage aux cavaliers pour s'aventurer, sauter les obstacles sur cet hippodrome transformé en marais et du courage aussi aux dames pour venir les applaudir abritées sous leurs parapluies, parquées dans les tribunes d'où l'eau ruisselait. Mais il n'y a pas eu d'*échec* dans cette partie entre cavaliers et dames; tous et toutes ont bien payé de leurs personnes, les habits rouges des gentlemen, les dolmans bleus des officiers de cavalerie ne trouvent pas de cruelles dans le beau sexe de notre ville.

Le théâtre n'est pas en faveur depuis quelque temps. La reprise de *l'Etoile du Nord* a été malheureuse, deux nouveautés, de genres différents, le beau drame lyrique, *Le Roi d'Ys*, l'amusant vaudeville musical, *Surcouf*, n'ont pas su, malgré les sujets bretons et une interprétation généralement convenable, ramener le public. On va redonner en fin de saison *Hérodiade* qui fut jouée à Nantes, il y a cinq ans pour la première fois en France. M. Poterin le jeune directeur, qui continuera d'exploiter l'an prochain les salles Graslin et de la Renaissance trouvera-t-il dans *Hérodiade*, un pendant au succès de *Sigurd* et la récompense de ses efforts, il faut le lui souhaiter. Il y aura pour remplacer en 1889-90, l'excellent M. Buziau un chef d'orchestre, Ragnaud, que j'ai eu l'occasion d'apprécier l'été dernier au Casino de Saint-Malo. Il y a de nombreux concerts sans rien de très saillant. Nos sociétés littéraires et musicales *grillonnent* à l'envi, nos artistes les plus aimés MM. Chantron, Serenne, Dezaunay, Maufra (j'ai déjà cité M. Berteaux,) ont fait au Salon des envois dont je vous dirai des nouvelles.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LETTRES DE SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc le 29 mars 1889.

Le mois de mars pourrait s'appeler à Saint-Brieuc le mois des concerts. L'exemple donné par la Société d'Émulation depuis plus de vingt ans a trouvé d'autant plus facilement des imitateurs que le concert annuel qu'elle offre à ses abonnés est un des éléments de sa prospérité. Toutes les autres sociétés, philharmonique, chorale et autres ont naturellement pensé qu'en employant les mêmes moyens elles obtiendraient les mêmes succès; chacune a pris le parti de donner son *grand concert de bienfaisance*, — avec *le concours d'artistes étrangers*. — avec *une quête pour les pauvres*..... et pour que l'imitation soit complète, le mois de mars que s'était toujours réservé la Société d'Emulation est devenu le mois de tout le monde. Personne ne se plaint du reste de cette abondance de biens. Les trois concerts que nous ont donnés la Société Philharmonique, la Société Chorale, et le Cercle de l'excellent abbé Guillo-Lohan ont été fort intéressants, très appréciés du nombreux public qui s'y était rendu, et nous ont permis d'applaudir à outrance la virtuosité de M. Ch. Collin dans sa fantaisie sur la Traviata; M. Berthelot, notre remarquable professeur de violon; M. Servain dans sa délicieuse sérénade du roi d'Ys, qu'il a dû répéter tellement il avait enthousiasmé la salle; enfin et par dessus tout Madame Henry-Maurens qui habitait autrefois Saint-Brieuc quand elle s'appelait Mlle Inès Durand et qui avait bien voulu revenir parmi nous pour apporter à la Société Chorale le concours de son merveilleux talent.

***

Il semble d'ailleurs que depuis quelque temps chacun s'efforce à Saint-Brieuc de s'engager dans la voie du progrès. Je vous ai parlé de l'animation de notre ville cet hiver; voici que nous avons des concerts qui évoquent le souvenir lointain de ceux du Trocadéro; nos édiles parlent toujours de modifier les noms de nos rues comme à Paris. Il a fallu que nous suivions également l'exemple des grandes cités qui se peuplent de statues. Celle de Duguesclin que les enfants criblaient de coups de pierres a semblé trop antique; nous allons avoir celle de Poulain-Corbion, en bronze, sur la place de la Préfecture. La vie de ce modeste représentant du peuple pendant la Révolution, ne mérite aucune mention spéciale, mais il est mort courageusement, et la légende locale, racontée dernièrement encore par un de nos spirituels compatriotes, Armand Dayot, en a fait un véritable héros. En l'an VIII, Poulain-*de*-Corbion qui ne signait plus que Poulain-Corbion était procureur de la Commune à Saint-Brieuc, ou plutôt pour employer le langage du temps à *Port*-Brieuc. Plus de 300 chouans, dont le plus grand crime était de ne point penser comme leurs adversaires politiques, étaient renfermés dans la prison de la ville. Leurs partisans voulurent les délivrer et une expédition fut dirigée sur Port-Brieuc. Parmi les prisonniers qui furent ainsi sauvés se trouvait notamment un malheureux qui avait été condamné à mort la veille par le tribunal révolutionnaire et qui allait être exécuté à 7 heures du matin. Sa délivrance arrivait à point; il s'appelait Yves Hamon et nous a laissé pour illustrer son nom le peintre Hamon, de Plouha, l'une de nos plus grandes gloires locales.

Le salut des uns ne put naturellement s'opérer sans la défaite des autres.

Poulain-Corbion réveillé par le bruit s'était bravement élancé hors de chez lui, au milieu d'une nuit tellement

Digitized by Google

obscure qu'on n'y voyait point à deux pas. Il eut le malheur de tomber sur un parti de chouans, et mourut percé de coups... Est-il vrai que les chouans aient voulu le faire crier « vive le Roi » et que pour rester fidèle à sa foi politique, il ait répondu à leurs sommations par le cri de « vive la République ? » — Sans avoir à garantir l'authenticité de pareils détails que chacun a pu raconter à sa guise, il est incontestable qu'en mourant pour l'accomplissement de son devoir, Poulain-Corbion a mérité que le respect dû à sa mémoire l'emportât sur tous les autres souvenirs qu'il a pu laisser. Mais à ce moment, combien de victimes dont l'héroïsme obscur a surpassé l'injustice du sort qui les frappait! Le courage avec lequel sont morts tous ceux qui se sont associés de près ou de loin aux mesures qui les atteignaient peut-il donc faire que nous les oubliions, et ne serait-il pas préférable de laisser le temps affaiblir le souvenir de tant de discordes et de malheurs publics. Pourquoi réveiller tous ces ennemis que la mort a réconciliés ? Ne vaut-il pas mieux qu'ils dorment en paix et que la triste expérience du passé serve du moins à nous réconcilier les uns avec les autres ?

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans l'histoire de cette statue, c'est que personne, au début, ne voulait en entendre parler ! la pétition qu'Armand Dayot avait adressée au Conseil municipal avait été repoussée à la presqu'unanimité.

Quinze jours après, le conseil revenait sur sa décision sur de nouvelles instances de notre compatriote. Il est vrai qu'il offrait le bronze au nom de l'Etat, la statue au nom du sculpteur, et ne demandait au conseil qu'une somme de 1500 fr. pour le transport de la statue et le socle ; de sorte qu'il était difficile de refuser.

C'est au talent d'un artiste de Saint-Brieuc, M. P. Ogé, que nous devrons la statue de notre ancien représentant, et nous ne doutons pas qu'en dehors de toute opinion politique, cette nouvelle œuvre ne soit pour lui l'occasion d'un nouveau succès.

***

Le regret de voir les idées de conciliation et d'impartialité, toujours sacrifiées aux rancunes des partis et aux entraînements de majorités trop souvent aveugles, a précisément conduit un écrivain de notre département à publier une série d'études sur les réformes que devraient subir le suffrage universel et le régime parlementaire pour consacrer le respect de la représentation proportionnelle de toutes les opinions. Après avoir indiqué le moyen qui lui paraissait le plus rationnel pour arriver à ce but si désirable, il a, depuis plusieurs années, sous le pseudonyme de Severin de la Chapelle, étudié avec le sentiment passionné d'une justice égale pour tous, tous les systèmes de représentation proportionnelle qui ont été imaginés jusqu'ici et dont quelques-uns ont été appliqués à l'étranger. Ce n'est guère que depuis 1883 qu'en France il s'est fondé un comité d'études sous la présidence de Georges Picot, pour la publication des débats des assemblées législatives sur cette question; mais à l'étranger, il existe depuis plus de 40 ans un courant d'idées particulièrement intéressant à observer pour l'application du principe de la représentation proportionnelle. Comme un corrollaire de ses travaux précédents. M. Severin de la Chapelle vient de publier un essai d'une réforme parlementaire qu'il résume ainsi à la fin de son étude : Dans les assemblées politiques, les votes définitifs et publics ne devraient pas être individuels et par tête, mais collectifs et par bureaux égaux entr'eux ; — Les bureaux devraient être constitués non par tirage au sort, mais par le choix personnel des députés ; — un bureau général nommé par les bureaux simples, composé des personnalités les plus éminentes de l'assemblée aurait, à part les fonctions d'administration intérieure et de police de l'assemblée, un vote collectif comme les bureaux simples ; en cas de partage, sa voix serait prépondérante.

Arriverons-nous en France à concevoir la nécessité de respecter l'opinion de nos adversaires et à en tenir compte ? Il est possible que la voie tracée par M. Severin de la Chapelle soit un jour suivie. Nos hommes politiques s'y seraient déjà engagés depuis longtemps s'ils avaient su se rappeler cette parole du sage : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

L. OLLIVIER.

LETTRES ET ARTS

Hommage à Bisson. — La municipalité de Lorient vient de poser sur la façade sud du soubassement de la colonne Bisson une plaque commémorative en marbre noir dont voici le texte :

A BISSON, Hippolyte-Magloire.

Enseigne de vaisseau, né le 3 Février 1796
Mort en vue de Stampalie en Grèce, le 4 novembre 1827

Commandant le « Panayoti » pris aux Grecs et voyant Son bâtiment sur le point de tomber au pouvoir des Pirates qui en couvraient déjà le pont, notre héros, Blessé, veille au salut des braves qui lui restent, et au Mépris de sa vie, met le feu aux poudres, le navire en Sautant fit périr le héros et les brigands. Un autre breton le Pilote TRÉMENTIN survit pour apprendre au monde L'immortalité de BISSON.

On se rappelle que l'année dernière, dans un banquet de l'Association bretonne angevine, M. Jules Simon avait exprimé le regret qu'aucun monument, qu'aucun nom de rue ne rappelât à Lorient, sa ville natale, le fait d'armes du pilote Trémentin qui avait survécu à l'héroïque enseigne de vaisseau. Le vœu de l'illustre écrivain est maintenant exaucé.

Les métarmophoses d'un Montmorency. — Nos lecteurs ne sont pas sans avoir entendu parler de la fameuse statue du connétable Anne de Montmorency offerte par le Ministère des Beaux-Arts au Musée de Rennes où elle est encore, comme étant celle de Duguesclin. M. de la Borderie vient de publier à ce sujet une brochure extrêmement piquante et qui contient avec pièces à l'appui l'historique de ce *don* qui demeurera légendaire. Nous prendrons texte de cette brochure pour montrer dans un prochain article avec quelle légèreté se traitent les affaires des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Dernières publications historiques. — *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793-1832) par M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne, 2 vol. in-8°, accompagnés d'une table générale et de la carte du théâtre de la guerre, librairie Plon et Nourrit. — *Le général F.-G. Marceau, sa vie, sa correspondance* d'après des documents inédits par Hippolyte Maze, sénateur, 1 vol, in-8° chez H.-E. Martin, éditeur 14, rue de l'Abbaye. — *Lettres et documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure en l'an III* publiés et annotés par André Joubert, 1 brochure chez Eugène Lafolye à Vannes. — *Recherches sur l'administration municipale de Rennes* au temps de Henri IV par Henri Carré, 1 vol. in-8° chez Quantin.

Nous rendrons compte de ces ouvrages dans un de nos plus prochains numéros.

Les fleurs de l'âme. — Sous ce titre, M. l'abbé Marbeuf, professeur au collège d'Ancenis, vient de réunir en volume les poésies délicates qu'il a publiées dans la *Semaine des Familles*.

NÉCROLOGIE

M. Jobbé-Duval.

Le peintre Jobbé-Duval (Armand-Marie-Félix), connu par des œuvres importantes d'art historique et religieux est mort le 2 avril à Paris, des suites d'une hémorrhagie cérébrale.

Il appartenait à une vieille famille de Carhaix et était né dans cette ville le 15 juillet 1821.

Venu à Paris en 1829, il entra dans l'atelier de Paul Delaroche, obtint plusieurs médailles à l'École des Beaux-Arts et débuta au Salon en 1841.

Parmi ses principales œuvres, nous citerons : le portrait de Théophile Gautier (1842 ; la *Moisson* (1848). Au musée du Mans : le *Jeune malade*, pour le ministère de l'intérieur ; *Saint François commence à Thonon la conversion des protestants ; saint François apporte des secours à des malheureux réduits à la misère par la chute d'avalanches*, peintures à la cire destinées à l'église de Saint-Louis-en-l'Ile (1864) ; *les Mystères de Bacchus* 1873, grande frise décorative qui a reparu à l'Exposition universelle de 1878 ; *Nature morte* (1879), etc.

M. Jobbé-Duval a exécuté, en dehors des Salons, un grand nombre de portraits, quatre sujets pour la chapelle de Saint-Charles-Borromée, à Saint-Séverin, de Paris, figurant les *Vertus théologales* ; deux médaillons : l'Agriculture et le Commerce, l'Industrie et l'Art, pour le tribunal de commerce de la Seine. Il a décoré la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Lyon. M. Jobbé-Duval fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1861.

Adjoint au maire du 15e arrondissement, du 7 septembre 1870 au 26 mars 1871, il fut élu membre du conseil municipal de Paris le 23 juin 1873, pour le quartier de Necker, et réélu en 1874 et janvier 1878. Candidat dans le même arrondissement aux élections générales du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il n'obtint que 998 voix sur 11, 266 votants et se désista au scrutin de ballottage.

Il fut réélu conseiller municipal aux élections de 1881 et 1884, mais ne se représenta pas en 1887 et fut nommé directeur de l'école municipale de dessin de la rue Sainte-Elisabeth. Dans une de ses dernières séances le conseil municipal a voté une somme de 2000 francs pour lui acheter dans le cimetière Montparnasse une concession à perpétuité.

M. Chevreul.

M. Chevreul n'aura pas longtemps survécu à son fils. Depuis quelques jours, son état de faiblesse s'était beaucoup aggravé. Il ne prenait plus de nourriture et il s'est éteint sans souffrance, à l'âge de cent deux ans, sept mois et huit jours. Né à Angers, le 31 août 1786, M. Chevreul fit ses études à l'École centrale de cette ville. A son arrivée à Paris, à l'âge de dix-sept ans, il entra dans la fabrique de produits chimiques de Vauquelin, dont il dirigea bientôt le laboratoire. En 1810, ce dernier le choisit pour préparateur de son cours au Muséum d'histoire naturelle Trois ans après, il occupait la chaire de chimie au lycée Charlemagne. Quelques années plus tard, M. Chevreul fut nommé directeur des teintures et professeur de chimie spéciale à la manufacture de tapis des Gobelins. Son esprit, naturellement porté vers l'étude philosophique des phénomènes naturels, trouva là un vaste champ. C'est dans cette partie de sa vie que M. Chevreul a formulé les lois relatives aux couleurs. Ses expériences et ses observations à ce sujet sont relatées dans un mémoire remontant à 1829 et qu'il a intitulé ainsi : *Sur la loi du contraste simultané des couleurs et sur l'amortissement des objets coloriés, considéré d'après cette loi dans ses rapports avec la peinture.*

La science doit à M. Chevreul une quantité de découvertes de détail qu'il nous serait impossible d'énumérer. Aussi nous bornerons-nous à citer ses importants travaux sur les corps gras et les matières colorantes. Les *Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale*, dont le retentissement fut considérable, ont paru en 1823. Ce travail a ouvert, on le sait, à la chimie organique et à diverses industries qui en dépendent une voie féconde. M. Chevreul y développait ses idées sur l'assimilation des corps gras aux éthers. Il donnait la première théorie exacte de la saponification. Cette théorie a conduit plus tard M. Chevreul à la découverte des bougies stéariques, qui lui valut, en 1852, le prix de 12,000 francs, fondé, au profit de la Société d'encouragement, par le marquis d'Argenteuil.

En 1830, il avait succédé à son maître Vauquelin, à la chaire du Muséum. Il a été nommé, depuis, membre de la Société royale de Londres, président de la Société d'agriculture et, en 1864, directeur du Muséum.

Outre un très grand nombre de mémoires insérés dans les recueils scientifiques et de communications faites à l'Académie, on lui doit encore d'importantes études sur l'*Histoire de la Chimie*, publiées par le *Journal des savants ;* les *Considérations générales sur la Chimie organique et ses applications ;* les *Couleurs et leurs applications aux arts industriels à l'aide des cercles chromatiques ; Lettres à M. Villemain, sur la méthode en général ; Histoire des connaissances chimiques ; D'une erreur de raisonnement* ; *Phénomènes de la vieillesse*, etc., etc.

M. Chevreul était membre de l'Académie des sciences depuis 1826. Il y avait remplacé Proust. Sa nomination comme grand-croix de la Légion d'honneur remonte à 1875. S'il a été remplacé comme directeur du Muséum, il a occupé jusqu'à ses derniers jours les fonctions de professeur dans cet établissement, mais, depuis plusieurs années, son cours était, en réalité, fait par un suppléant.

Rappelons en terminant que la *Revue de Bretagne et d'Anjou* lui a consacré, lors de son centenaire, une longue étude qui a été reproduite par beaucoup de journaux français et étrangers.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 11 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 1er MAI 1889

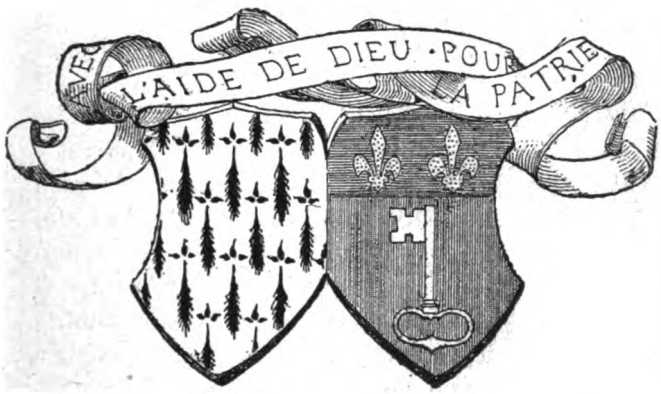

PIERRE GUÉRIN[1]

(Suite).

Louis Reybaud, que je connaissais intimement, était à cette époque plutôt romancier qu'économiste. C'est le succès d'une œuvre plaisante, ***Jérôme Paturot,*** qui le lança dans ce que Cousin appelait « la littérature ennuyeuse ». Il me dit qu'il n'avait pas de secrétaire, et ne se souciait pas d'en avoir. Je pensai à Michel Chevalier, par qui j'aurais dû commencer, et je résolus de lui faire lire la thèse et l'article. J'y trouvais des traces de talent, et j'espérais un peu que Michel, qui était un esprit sagace et sans préjugés, en recevrait la même impression. Il me dit d'abord qu'il avait un secrétaire dont il était content, non pas un collaborateur, mais un manœuvre, qu'il chargeait de copier des textes, de vérifier des calculs et de courir après des documents. Il prit pourtant ma brochure et mon manuscrit, en me promettant de les lire, et de voir « ce qu'on pourrait tirer de mon bonhomme ».

Il n'en fallut pas plus à Lucile pour se persuader que son mari allait monter au rang de secrétaire d'un homme illustre. Elle voulut passer avec nous devant la maison de Michel, et dit à Pierre : « C'est là que tu travailleras. » Je la grondai de ses extravagances; mais il se trouva qu'elle avait raison. « Je vais essayer de votre Pierre Guérin, me dit Michel Chevalier. Il a de l'esprit, il n'est pas routinier; j'en tirerai peut-être parti. Mais je ne le prends qu'à l'essai, je ne lui donnerai que 200 francs par mois, et je le ferai travailler ferme. »

Huit jours après, l'accord était fait, et Guérin se mettait à courir les bibliothèques et les directions générales d'après les indications de son nouveau patron. Il faisait des résumés; il y ajoutait ses propres idées. Michel lisait, discutait. Évidemment, il se croyait en présence d'un homme. Guérin nous contait cela le soir, quand nous prenions l'un et l'autre un quart d'heure de répit après un rude labeur. Lucile me disait qu'il faisait cette besogne avec entrain. Il y trouvait évidemment la satisfaction de ses goûts. Ce n'était pas comme les romans qu'il s'était contraint à écrire. Je jouissais de ce premier résultat, qui était de bon augure pour l'avenir. Je m'en étonnais en même temps. Quoi ! l'économie politique allait-elle faire un miracle ?

Je savais que Henri Martin s'était fait historien contre le vœu de son père, qui le destinait au notariat. Mais c'était l'histoire, une étude attachante entre toutes. Je savais aussi qu'on avait voulu faire de Scribe un avoué, et qu'il avait quitté la procédure pour le théâtre ; mais c'était le théâtre; et c'était Scribe.

Je ne crois pas qu'il se soit jamais dit, avant tout succès : « Je passerai ma vie à écrire des pièces. » Un sujet l'avait tenté ; il s'était mis à écrire, comme une jeune fille se met à danser au son dela musique. L'œuvre une fois faite, il avait eu du plaisir à la lire ; les compliments étaient venus, et le bonheur, toujours si grand à vingt ans, de voir de près cette autre vie, qui représente celle-ci, sans la copier, ces autres hommes qui sont plus gais que nous, et ces femmes plus adorables que les nôtres, dans les rôles qu'on leur

[1] Voir la *Revue* des 15 mars, 1er avril et 15 avril.

Digitized by Google

fait jouer, et plus perverses aussi, et par cela même plus attrayantes.

La plupart des auteurs dramatiques sont entrés dans leur profession par la fenêtre. Les familles ne veulent pas, et elles ont raison, parce que le succès est toujours douteux, et le péril moral toujours certain. (Labiche, pardonnez-moi ; Meilhac et Ludovic Halévy, pardonnez-moi.) Je ne connais guère que M. Desvalières, petit-fils de M. Legouvé, qui ait embrassé la carrière dramatique de propos délibéré, comme d'autres embrassent la carrière du notariat ou du professorat ; et notez que celui-là n'est pas seulement petit-fils de M. Legouvé ; il est en outre arrière-petit-fils de M. Legouvé. Il n'entre pas dans la maison : il y est né, et il y reste. Hasard ou préméditation, coup de tête de jeune homme ou volonté raisonnée et mûrie, je comprends tout pour le théâtre, qui a pour lui toutes les séductions ; je comprends même qu'on se passionne pour l'histoire, pour la poésie, pour la philosophie. Mais pour l'économie politique je ne comprends plus. (Léon Say, pardonnez-moi ; Levasseur, Leroy-Beaulieu, pardonnez-moi.)

Notez bien que je comprends à merveille qu'on s'adonne à cette branche utile et intéressante de la science philosophique, et qu'on la préfère à toutes les autres. Mais ici, il ne s'agissait pas d'une simple préférence, ou même d'un attrait dominant, d'une propension naturelle. Pierre Guérin était si complètement et si exclusivement entraîné vers l'économie politique, qu'il s'était dégoûté de tout le reste. S'il avait pris sa classe en horreur, s'il avait échoué dans le roman, dans la politique, c'est qu'il était né pour donner son avis sur la question du bimétallisme. Cette découverte que je faisais sur la tournure d'esprit de mon camarade, élargissait mes horizons sur la science, encore contestée en ce temps-là, de la richesse des nations. Je donnai quelque temps à Michel Chevalier et à Pierre Guérin pour se connaître ; ce n'est qu'au bout de trois ou quatre mois que je voulus savoir d'eux-mêmes comment j'avais réussi.

Je trouvai Guérin très diplomate. S'il était content de son patron ? Très content. Si le métier lui plaisait ? Naturellement. S'il espérait y réussir ? Il fut visible qu'il l'espérait, et même qu'il n'en doutait pas. Michel Chevalier, qui avait encore plus d'esprit que de science, fut plus expansif. « C'est une perle que vous avez trouvée, mon cher. Je ne puis pas en faire un secrétaire, fi donc ! Il travaille avec moi au livre que je prépare : *la Révolution sociale par la révolution industrielle*. Il le signera avec moi. Mon Dieu, oui ! ajouta-t-il en riant avec bonhomie, je l'associe à ma gloire et à mes bénéfices. » Le livre ne parut que deux ans plus tard ; mais alors Pierre Guérin était connu. Que dis-je ! il était célèbre et sur le point d'être illustre. De Mars (le factotum et le souffre-douleur de Buloz) était sans cesse chez lui pour lui demander de nouveaux articles. Son autorité était invoquée par les écrivains français et les écrivains étrangers. On ne voyait plus que son nom au bas des pages, Il faisait un feuilleton de quinzaine, qui alternait dans les *Débats* avec ceux d'Hippolyte Rigault. Quand il lui arrivait de vouloir faire une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Mignet lui trouvait toujours une place. Il disait aux autres : « Nous avons un mémoire de Pierre Guérin. » Villermé et Dupin lui disaient : « Vous serez des nôtres. » Je lui faisais mon compliment sur cette conversion de la fortune, qui, après tant de revers, s'était décidée à le combler de bienfaits ; il trouvait cela naturel : « Il me semble, disait-il, que je suis rentré chez moi. »

Je lui dois cette justice, et j'ai grand plaisir à la lui rendre, qu'il resta toujours aimable et obligeant pour ses anciens amis. Il n'était pas modeste ; mais il avait ce genre d'amour-propre qui ménage celui des autres. Ménager n'est pas assez dire : il le comprenait, le cajolait, et ce qui est plus positif, lui venait en aide dans l'occasion. Il n'a jamais eu pour moi que de bons procédés, et même, si je m'y étais prêté, il m'aurait rendu service.

J'avais fait mon coup de tête après le coup d'Etat de 1851. En ouvrant mon cours à la Sorbonne devant plus de deux mille personnes, venues là un peu parce que c'était moi, et que j'avais à cette époque un nombreux auditoire ; beaucoup aussi parce que c'était la première fois, depuis le 2 décembre, qu'une voix indépendante s'élèverait dans Paris, j'avais prononcé ces paroles : « Je vous dois une leçon de morale : je vous donne à la fois la leçon et l'exemple. La loi vient d'être violée par celui qui avait charge de la défendre. Il nous appelle demain à ratifier son crime par nos votes. N'y eût-il dans les urnes qu'un seul bulletin de protestation, je le revendique : il viendra de moi. »

Les acclamations éclatèrent et se prolongèrent longtemps. On applaudissait jusqu'au milieu de la cour, où on ne m'avait pas entendu. Quand je pus obtenir un peu de silence : « Jeunes gens qui m'applaudissez, m'écriai-je, vos applaudissements équivalent à des serments. J'en prends acte au nom du pays. Si jamais vous vous associez

Digitized by Google

PORTRAIT DE M. DÉSIRÉ NISARD, *par* Mlle HOUSSAY.

Digitized by Google

au crime en acceptant des places ou des faveurs, souvenez-vous que vous êtes des parjures, » Je fus bien étonné de pouvoir rentrer chez moi, et plus étonné encore de m'y retrouver le lendemian. J'appris qu'on s'était occupé de moi dans le conseil des ministres. Mon ancien ami, M. Fourtoul, devenu ministre de l'instruction publique, avait demandé qu'on m'expédiât sans délai pour la Belgique, et le prince avait dit : « Contentez-vous de le révoquer. »

Je ne pouvais pas recourir à mon métier de journaliste, puisque tous les journaux de l'opposition étaient supprimés. Je cherchai des leçons pour moi, après en avoir si souvent cherché pour les autres. Ce n'était pas chose facile, tous mes amis étant en prison ou en exil. Ce fut notre tour, à ma femme et à moi, de nous passer de domestiques et de réduire nos dépenses au plus strict nécessaire. Je reçus deux ou trois fois, dans ces jours néfastes, la carte de Pierre Guérin. J'avais recommandé à mon concierge de ne pas le laisser monter. Il monta cependant. J'apprends peut-être aux jeunes gens qu'une visite faite à un proscrit de l'intérieur, était, à cette date, un acte de vertu civile. Il ne fut pas découragé de mon accueil. Il m'offrit sa bourse, son crédit. Il avait du crédit à offrir! Michel l'avait présenté à la nouvelle cour. Il était maître des requêtes. Il ne tarda pas à être conseiller d'Etat et membre de l'Institut. Il voulut m'expliquer qu'il était plus républicain que jamais, et que le seul moyen de sauver la République était de se résigner à faire l'Empire. Mais je ne le laissai pas continuer et je le priai de rompre toute relation avec moi. Je ne le revis qu'au Corps législatif, après 1863. Excepté le tort de s'être allié au coup d'État, je n'avais rien à lui reprocher. Il avait toujours conseillé les mesures les plus libérales. Il ne s'était pas transformé en valet, comme quelques-uns de ceux qui avaient quitté en même temps que lui la carmagnole pour un habit chamarré. Son talent avait grandi. Il passait pour un des plus sages conseillers de l'Empire. Il était certainement un des plus honnêtes. Il ne voulut pas rentrer dans la politique après Sedan, et se consacra exclusivement aux grands travaux qui ont illustré son nom, et contribué à la gloire de la France.

Je vous ai conté cette très véridique histoire comme un argument en faveur de ma thèse favorite, qu'il faut que chacun soit à sa place.

JULES SIMON

DONNEZ !

Riches ! La neige tombe et la terre est glacée.
Oh ! vous dont l'espérance éclaire la pensée,
Dont le front brille radieux.
Songez que voici l'heure, hélas ! où la misère
Vient, fantôme implacable au visage sévère,
Heurter au seuil du malheureux !

Tous n'ont point part égale aux biens de cette terre
Vous avez des palais, le pauvre une chaumière
Lorsque vous chantez, il a faim !...
Et quand d'enfants vermeils la grâce vous enchante
Lui n'a que les appels d'une bouche brûlante
Qui vient lui demander du pain !

Son regard est terni, sa paupière est humide.
Il dit, sur vos bijoux fixant un œil avide :
« Quoi ! tant d'or pour si peu !
« Pour ce riche la terre est-elle assez prodigue ! »
« Tandis qu'au malheureux tout est honte et fatigue. »
Et cet homme a douté de Dieu !

Vous fuyez des faubourgs les misères obscures
Car leur souffle pourrait ou ternir vos parures
Ou froisser votre goût.
Non ! Non ! Vous n'aimez pas voir les pauvres en face,
Et lorsque à vos côtés quelque mendiant passe,
On vous voit détourner la tête avec dégoût !

. . . . . .

C'est à vous cependant d'aider celui qui pleure,
De faire à l'orphelin place en votre demeure,
De rechercher, de secourir
Le vieillard abattu, la fille délaissée
Que la main d'une mère, hélas ! n'a pas bercée,
Qu'un lait tari ne peut nourrir.

Oh ! par pitié pour eux, par pitié pour vous-mêmes !
Ne fermez pas vos cœurs à ces plaintes suprêmes,
Riches, faites la charité.
L'infortuné qui souffre au fond de sa chaumière
A besoin de votre or... mais vous.. de sa prière.
Dieu fit ainsi l'égalité !

Songez que vos trésors sont aussi méprisables,
Aussi peu devant Dieu que tous ces grains de sables
Entassés par la vague au bord des Océans !
Fortunes et grandeurs sont de vains artifices
Qui croûleront bientôt comme ces édifices
Ecrasés sous le poids redoutable des ans.

Donnez ! Car viendra l'heure où misère et fortune
Doivent comme deux sœurs faire route commune,
Où Rois et mendiants suivent même chemin !
Donnez ! afin d'avoir une douce agonie
Afin de voir un pauvre aidé dans cette vie
Vous reconnaître au Ciel et vous tendre la main !

Saint-Brieuc, 2 avril 1889.

Vicomte H. DE TOURNEMINES.

Digitized by Google

SONIC AR C'HAWEL

Cousk azé, ma mabic bihan.
Élic gwenn, gant hi vleo melon,
Cousk azé en kornic ann tân,
Tat è dad da Lannuon.
Cousk azé, ma mabic bihan.

Cousk azé buan, ma c'halon.
Ewit préna did eùn oanic,
Da dad 'zo ét da Lannuon,
Eùn oanic gwenn hag eûn estic.
Cousk azé bùan, ma c'halon.

Cousk azé 'n'es liennou gwenn,
Hag a weli, dre da hùnvré,
Oanigou ann ef uz da benn,
O peùri bars ar gliz-beuré.
Cousk azé 'n'es liennou gwenn.

Cousk azé, ma laouenanic.
Ann oanigou è ar stered,
En prajou ann ef ken coantic,
O redec, o c'hoari bepred
Cousk azé, ma laouenanic.

Cousk azé, élic bleo melenn.
Al loar ez ê ar messaër
Euz ar bleizi 'wit ho difenn :
Sel, mabic, pebeuz da brâd caer !
Cousk azé, élic bleo melenn !

Cousk azé, roue he vammic !
Me bréno did eùn oan bihan,
'N hi c'houzoùk eur brizillonic,
Eur brizillon arc'hant gant-han.
Coust azé, roue he vammic !

Cousk azé, prim, ma surzunel.
Med mar begia an oanic 'vad,
'Teuio d'hen kerc'hadt d'he gawel
Eur bleiz dù ha droue eüz ar c'hoad.
Couak azé prim, ma surzunel.

Cousk azé, cousk, ma rozennic.
Kerz cuit, bleiz dù distro d'ar c'hoad,
Rag n'as bô ket ma c'halonic,
Ma mab bihan, glaz he lagad.
Cousk azé, cousk, ma rozennic.

Kousk azé, ma mabic bihan,
Coantoc'h eget mab eur roue,
Cousk, ma oanic gwenn, cousk buhan ;
Evel en baradoz Doué,
Cousk azé, ma mabic bihan !

F.-M. An Uc'hel.

CHANT DU BERCEAU

Dors là, ô mon petit enfant. — Petit ange blanc, à cheveux blonds, — dors là, au coin du feu, — ton père est allé à Lannion. — Dors là, ô mon petit enfant.

Dors là vite, mon cœur. — Pour t'acheter un petit agneau, — ton père est allé à Lannion, — un petit agneau blanc et un rossignol. — Dors là, vite, mon cœur.

Dors là, dans tes linceuls blancs, — et tu verras, pendant ton sommeil, — les petits agneaux du ciel, au-dessus de ta tête, — qui paissent dans la rosée du matin. — Dors là, dans tes linceuls blancs.

PORTRAIT DE Mlle HOUSSAY.

Dors là, mon petit roitelet. — Les petits agneaux sont les étoiles, — dans les prairies du ciel si gentils, — courant et folâtrant toujours. — Dors là mon petit roitelet.

Dors là, petit ange aux blonds cheveux. — La lune est le berger — qui les défend contre les loups. — Vois, mon enfant, la belle prairie ! — Dors là, petit ange aux blonds cheveux.

Dors là roi de sa petite mère. — Je t'achèterai un petit agneau, — avec un grelot à son cou, — oui, un petit grelot d'argent. — Dors là, roi de sa petite mère.

Dors là, vite, ma tourterelle. — Mais, si le petit agneau bêle, — viendra le prendre, dans son berceau — un loup noir et méchant, du bois. — Dors là vite, ma tourterelle.

Dors là, dors, ma petite rose. — Vas t'en, loup noir, retourne au bois, — car tu n'auras pas mon petit cœur, — mon petit enfant à l'œil bleu. — Dors là, dors, ma petite rose.

Dors là, ô mon petit enfant, — bien plus beau que le fils d'un roi ; — dors, mon petit agneau blanc, dors vite ; — comme dans le paradis de Dieu, — dors là, ô mon petit enfant.

F.-M. Luzel

Digitized by Google

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

—

Mlle JOSÉPHINE HOUSSAY

Je ne sais rien de plus touchant ni de plus suavement artistique que la vie de Mlle Houssay et de son frère. On dirait qu'ils se sont pénétrés de l'esprit de Maurice et Eugénie de Guérin, et que Mlle Houssay a fait vœu de continuer la pieuse légende de la sœur de Jocelyn et de Henriette Renan, qui a inspiré une si jolie page à Sainte-Beuve.

Ces deux âmes ne se sont jamais quittées. On ne les a jamais vues l'une sans l'autre. M. Frédéric Houssay doit avoir une cinquantaine d'années, sa sœur en a quarante-deux[1] : il n'y a jamais eu entre eux le plus petit nuage, et pourtant ils ont traversé dans leur jeunesse des jours singulièrement difficiles. Mais la fée qui présida à leur naissance leur avait dit : « Vous ne vous séparerez jamais, vous vivrez toute votre vie l'un de l'autre et l'un pour l'autre » ; et ils ont fait ainsi. Chaque jour, depuis un temps déjà long, Mlle Houssay va faire son cours à l'école supérieure de dessin de la rue de Jouy ; à la même heure son frère prend le chemin du musée du Louvre. Leur journée finie, il se retrouvent dans leur petit atelier du quai des Grands-Augustins. Je dis *leur*, car ils s'occupent d'art tous les deux. Pendant que Mlle Houssay tient le pinceau, son frère manie l'ébauchoir. C'est lui qui a renouvelé l'art charmant de la statuaire en cire polychrome que pratiqua si bien la Renaissance, et c'est lui aussi qui a dirigé et formé sa sœur. On ne saura jamais ce que ces deux âmes se doivent l'une à l'autre. Parmi les nombreux amis qu'ils comptent dans le monde des lettres et des arts — de ce nombre sont MM. Henner, Kaempfen, Lafenestre, de Lauzières-Thémines, Hébert etc. — je n'en connais que deux qui auraient pu nous le dire. C'est M. Désiré Nisard et M. de Ronchaud. Par malheur ils ont emporté leur secret dans la tombe. M. Nisard était plus qu'un ami, c'était le confident et le familier de la maison. Quand il avait une minute à perdre, il montait les quatre étages de Mlle Houssay et venait « tailler une bavette » dans son atelier. Et quelle bavette ! Je ne sache pas qu'il y ait eu de notre temps un causeur plus fin, plus abondant, plus agréable. Quand il était en voyage, une de ses distractions était d'écrire à « son cher petit peintre. » J'ai lu de lui des billets exquis dont j'aurais bien voulu vous donner la primeur, mais celle à qui ils étaient adressés s'y est refusée par modestie. Tout ce que je puis vous dire c'est qu'un des derniers billets de M. Nisard a été pour Mlle Houssay. Je crois que c'est M. Jules Simon qui a reçu le dernier. Je le vois encore, il fallait une loupe pour le lire, il était indéchiffrable. M. Jules Simon et M. Désiré Nisard s'étaient connus à l'École Normale. Quoiqu'ils fussent d'opinions différentes, la politique n'avait pas réussi à les désunir, ils étaient demeurés les meilleurs amis du monde.

M. de Ronchaud, lui, était un ami d'un autre genre. Artiste jusqu'au bout des ongles, ayant connu Mlle Houssay par son frère, il prenait plaisir à la suivre dans ses manifestations périodiques, à la voir s'élever et grandir d'année en année.

Quand elle était en peine d'un sujet, il lui en cherchait un, dans les classiques naturellement. M. de Ronchaud adorait l'antiquité, il la connaissait à merveille, tous ses livres sont comme imprégnés d'atticisme. Il dirigeait donc Mlle Houssay de ce côté. C'est lui, je crois, qui lui donna l'idée de la *dispute de Minerve et d'Arachné* qu'elle exposa au Salon de 1886. Vous devez vous souvenir de ce tableau. De l'avis des critiques les plus autorisés, il fit date dans la carrière artistique de notre compatriote. « Le sujet — j'emprunte cette page à M. de Ronchaud lui-même, qui la publia dans *l'Artiste* du mois de mai 1886 — le sujet est tiré des *Métamorphoses* d'Ovide. Le poète romain nous montre les deux rivales, la déesse grecque et l'ouvrière lydienne, en lutte pour la fabrication d'une tapisserie. « Toutes deux se hâtent; la robe repliée autour du sein, elles font mouvoir leurs mains savantes. » Ovide décrit ensuite les sujets représentés sur le châle brodé par Athéné, la victoire de la déesse sur Poseidon est figurée dans une grande scène centrale ; de petits sujets représentant des victoires des dieux sont brodés au quatre coins; et le tout est encadré par une bordure d'olivier : Arachné divise sa tapisserie en compartiments ; les faiblesses amoureuses des dieux ont fourni les motifs de ces compositions, et une guirlande de lierre entrelacée de fleurs forme la bordure du châle.

« En transportant cette scène sur la toile, Mlle Houssay l'a naturellement simplifiée. Sans doute, à ses yeux l'intérêt d'une telle représentation était moins l'ardeur de la lutte qui, pour une des rivales, doit se terminer tragiquement, que dans la peinture de deux figures féminines, l'une pleine de fierté divine, l'autre humaine et toute gracieuse. C'est la beauté des formes, la grâce ou la noblesse des attitudes qui devaient faire le charme de la composition. C'est ainsi que l'artiste l'a comprise, et c'est ainsi qu'elle l'a exécutée. Dans le tableau retracé par le poète, c'est le mouvement qui domine ; il brille par la vie et par la richesse des détails ; dans l'œuvre du peintre, la lutte est plus calme extérieurement et ce qui règne, c'est la simplicité, l'harmonie. »

Quand je vous disais que le style de M. de Ronchaud était comme imprégné du sentiment de l'antiquité !...

Mlle Houssay nous a laissé de lui un portrait d'une ressemblance étonnante. On peut l'admirer aujourd'hui dans une des salles de l'École du Louvre où M. Kaempfen a voulu qu'il fût exposé pour perpétuer le souvenir de son savant prédécesseur. Du reste Mlle Houssay est une excellente portraitiste. Pour se rendre compte des

[1] Mlle Joséphine Houssay est née à Nantes le 25 décembre 1846.

Digitized by Google

qualités qu'elle déploie, comme telle, il suffit d'avoir vu ses portraits de M. Nisard et de S. M. l'Impératrice du Brésil que nous reproduisons aujourd'hui. Impossible de rendre avec plus de vérité et plus de distinction ces deux physionomies si vivantes et si fines.

merciant, un charmant petit bracelet qu'elle portait habituellement à son bras.

L'œuvre de Mlle Houssay est déjà considérable. M. Emile Maillard qui l'a cataloguée dans son livre sur l'*Art à Nantes au XIX siècle* nous donne la nomen-

PORTRAIT DE S. M. L'IMPÉRATRICE DU BRÉSIL, *d'après le tableau de* Mlle HOUSSAY.

Il y a quelque vingt ans, M. Frédéric Houssay s'en alla tenter la fortune au Brésil. Il n'y gagna que la nostalgie de la France et s'en revint plus pauvre qu'il n'était parti. Je me trompe, il resta au Brésil assez de temps pour conquérir l'amitié de l'empereur dom Pedro. Et voilà pourquoi à son dernier voyage à Paris, l'impératrice du Brésil fit à Mlle Houssay l'insigne honneur de poser chez elle. J'ajouterai qu'elle fut si contente de son portrait, qu'elle offrit à l'artiste en la re-

clature complète de ses tableaux exposés depuis vingt ans au Palais de l'Industrie[1]. Mais ce qu'il ne nous dit pas,

[1] Mlle Houssay a exposé au Salon : *Portrait de Mlle X.* (1868) ; — *Diane, indécision* (1869) ; — *Portrait de ma mère* (1870). — *Portrait de Sully Prudhomme* (1873). *Portrait de Mlle A. B.* (1875) ; — *Mélancolie* ; *portraits à l'aquarelle de Mlle Juliette M.* et de *Mme Raoul de N.* (1876) ; — *Primavera* ; les *Roses*, (1877). — Portrait de M. Michel Bouquet ; *portrait de Mlle Lory d'U.* dessins (1877) ; *portrait du comte P. de S.*

Digitized by Google

ce qu'il ne pouvait pas nous dire, c'est la quantité de dessins et d'études au crayon qui dorment dans les cartons de notre amie. Or Mlle Houssay dessine comme un ange.

Elle a envoyé au Salon de cette année un très joli portrait qu'elle a baptisé : *Le premier sourire* et qui est tout bonnement un chef-d'œuvre. Ce tableau-là vaut une médaille et j'espère que la commission des récompenses sera de mon avis. Tant d'artistes l'ont obtenue qui ne vont pas à la cheville de Mlle Houssay !

LÉON SÉCHÉ.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

Il est difficile d'admettre que la comtesse ne sût absolument rien des détails que nous venons de rapporter, mais elle jugea à propos de feindre de les ignorer, restant ainsi fidèle à cette maxime très répandue dans son monde, que sauver les apparences et dissimuler ses petites faiblesses est rendre un hommage indirect aux vertus qu'on juge trop difficile d'acquérir. Quoique vivant dans la solitude, la comtesse avait soigneusement conservé le respect des dogmes sur lesquels sont fondées les sociétés humaines, et son plus grand grief contre son fils Jean était, comme on le sait, la complète indifférence qu'il témoignait à l'égard des opinions reçues. Philippe au contraire, était déjà à dix-huit ans homme du monde jusqu'au bout des ongles. Rien qu'à la manière dont il nouait sa cravate, on pouvait juger qu'il avait été élevé dans les bons principes, et qu'il appartenait à la grande association maçonique des « gens comme il faut, » c'est-à-dire de ces quelques milliers d'hommes, les mêmes partout, qui, grâce à leur demi-intelligence, à leurs demi-talents, à leur demi-religion, à leur demi-morale et à leur médiocrité audacieuse et triomphante, s'emparent de toutes les situations et de toutes les places, et finissent par se figurer qu'eux seuls comptent, qu'eux seuls existent, et qu'ils sont à eux seuls l'unique personnification de la patrie.

Philippe était donc ce qu'on appelle un jeune homme accompli. Il était beau garçon, mettait dans ses moindres paroles cet esprit superficiel dont se contentent les indulgents et les imbéciles, souriait à tout propos en montrant des dents charmantes, tenait bien sa place au milieu des hommes, plaisait à toutes les femmes, s'habillait à la dernière mode, et manifestait autant de sentiments religieux que notre temps en permet à un homme de goût qui ne veut passer ni pour dévot ni pour libre-penseur, Philippe était de ces hommes sages dont la carrière est toute tracée dès l'adolescence, et qui, après un excellent mariage dont naissent deux enfants, et une longue existence non moins correcte qu'inutile, quittent ce bas-monde sans avoir jamais violé un seul article du code social, — à la fois plus strict et plus large que l'autre — et laissent après eux une de ces réputations toutes négatives dont quelques rares esprits indépendants réussissent seuls à ne pas être dupes.

Mademoiselle Antoinette ne reparut qu'au moment où l'on allait se mettre à table, et Jean put s'assurer que ni le médecin ni le notaire n'avaient la moindre velléité de la trouver au-dessous du portrait flatteur que la comtesse avait tracé d'elle, et que la châtelaine de Coatdu, en les priant de ne pas devenir amoureux de sa protégée, ne croyait pas si bien dire. Antoinette était de celles qui mettent en train les vieux comme les jeunes, et recueillent les hommages de tous, même des hommes réputés graves et chez qui l'admiration, portée à ce degré, confine au ridicule et au grotesque. La présence de la comtesse suffisait à peine à empêcher les trois bonshommes — le marquis compris — de témoigner trop ouvertement à la belle fille la sympathie brûlante qu'elle leur inspirait. Philippe seul conservait avec elle des manières irréprochables, la traitant avec une politesse élégante, où l'observateur le plus attentif ne serait pas parvenu à découvrir la plus fugitive nuance d'un sentiment interdit.

Quant à Jean, il ne comptait pas. Et pourtant, à partir de ce jour, sa vie fut changée, non dans les formes extérieures, mais dans sa réalité secrète et profonde. Il lui semblait qu'une étoile bienfaisante s'était allumée tout à coup dans l'obscurité de plomb qui pesait sur son adolescence. L'ennui qui l'avait si longtemps oppressé, s'était dissipé en une heure, et Jean sentait qu'il allait désormais prendre intérêt à la vie. Il ne voyait guère Antoinette qu'aux heures des repas, jamais les yeux de la jeune fille ne se fixaient sur les siens, et jamais elle ne lui adressait la parole ; mais le souvenir de l'heure écoulée près d'elle et la certitude de la revoir bientôt suffisaient à remplir de joie les heures qu'il passait seul dans sa chambre triste et fanée. Coatdu lui-même semblait subir comme ses hôtes la délicieuse influence de la grâce, de la beauté, de la jeunesse. En même temps que les repas devenaient plus animés, les rires plus fréquents, les conversations plus vives et plus modernes, les pierres des vieilles murailles paraissaient se réchauffer et prendre des tons moins pâles aux rayons du soleil d'été, et le soleil lui-même avait l'air de souhaiter la bienvenue à la charmeuse qui venait d'entrer en triomphatrice dans la sombre enceinte du petit manoir.

(1878) ; — *portraits de M. Macé et de M. Buffon* (1879) : — *portrait de Mme Ch. B.... la prière* (1880) ; — *portrait de Mme veuve H., pastel* ; *portrait de Mlle X.* aquarelle, même Salon. *Méditation* (1881). — *Jeunesse*, aquarelle, même Salon ; *Portrait de M. Nisard* (1882) — *Portrait de Mlle Rousseil*, rôle de Marie Stuart (1883) ; Portrait de Mlle Valentine T. *Chercheuse d'images* (1884). — la dispute d'*Arachné et de Minerve Athéné* (1886). *Portrait* de M. P. de R. ; *portrait de Mlle Anna D.* pastel (1887) ; portrait de Mlle J. L. pastel (1888).

Digitized by Google

V

Ce bonheur suffisait à Jean, et pour le moment il n'en désirait pas d'autre. Voir Antoinette, l'entendre, effleurer sa robe était tout pour lui. Il ne souhaitait pas d'autres félicités. La comtesse avait peut-être raison de le considérer comme un être faible, maladif, encore attardé dans les sentiers de l'enfance.

Une seule pensée troublait ce bonheur tranquille. La comtesse avait annoncé qu'elle irait avec Philippe passer une partie de l'hiver dans une station thermale du midi. Naturellement Antoinette serait du voyage. Que deviendrait le pauvre Jean pendant ces mois d'absence? A la pensée de retomber dans sa nuit il éprouvait une terreur si grande que, pour y échapper, il s'efforçait de croire que quelque événement inattendu, extraordinaire, viendrait bouleverser les projets de la comtesse. Il se disait que l'hiver était encore bien éloigné, et qu'en peu de temps il arrive mille choses imprévues.

Deux mois environ s'étaient écoulés depuis l'entrée d'Antoinette à Coatdu. Une après-midi de mai Jean était seul dans sa chambre; sa mère était allée à Huelgoat avec le marquis et Philippe, et Jean était convaincu qu'Antoinette les avait accompagnés. Tout-à-coup un irrésistible désir le prit de lire, ou plutôt de tenir en ses mains et sous ses yeux un livre qui appartenait à Antoinette, et qu'au salon, la veille au soir, après en avoir lu quelques fragments à la comtesse, elle avait posé sur une table près du piano. Comme il se croyait sûr de ne rencontrer personne, il descendit rapidement l'escalier, et en vingt secondes fut dans le salon.

Mais le livre n'était plus sur la table, et ce fut vainement que Jean promena ses regards sur les meubles voisins. Tout désappointé de son échec, il allait se retirer quand une voix très douce prononça ces mots tout près de lui :

— Vous cherchez quelque chose, monsieur?

Jean fit un bon de surprise, et il ne faudrait pas affirmer qu'il ne jeta pas un cri. Mademoiselle de Molac venait de se lever derrière le piano, qui jusqu'à ce mo-

PORTRAIT DE Mlle ALICE G'., PAR Mlle HOUSSAY.

1 Ce portrait a figuré à l'Exposition bretonne-angevine.

Digitized by Google

ment l'avait dérobée aux regards du jeune homme. Elle était si près de lui que la main de Jean toucha un instant sa robe. Il fit un pas en arrière.

— Je vous demande mille pardons, mademoiselle, dit-il très troublé. J'étais loin de vous croire ici, j'étais persuadé que vous étiez sortie avec ma mère.

— Madame la comtesse désire entendre un nocturne de Chopin, que j'ai déchiffré hier devant elle, et, pour me donner le temps d'étudier un peu, elle a bien voulu me dispenser de cette promenade... Mais vous semblez chercher quelque chose, monsieur ? Si je pouvais vous fournir quelque indication...

Jean la remercia en murmurant une phrase inintelligible. Il parla d'un journal que, dit-il, il se le rappelait maintenant, le marquis avait emporté dans sa chambre. Après cette réponse, la logique aurait voulu qu'il se retirât, mais il n'en fit rien, et resta debout devant Antoinette, désirant parler et ne trouvant pas un mot à dire. On eût pu penser que la jeune fille éprouvait le même désir et le même embarras. Tout-à-coup, par une de ces intuitions familières à certaines femmes, elle devina le motif qui avait amené Jean au salon.

— Ne serait-ce pas plutôt ce livre ? dit-elle en souriant, et en montrant le petit volume enfoui sous des feuilles de musique. Vous serait-il agréable de l'emporter pour le lire ?

— Je ne me permettrais pas, mademoiselle...

— Pourquoi donc ? dit-elle vivement.

Puis avec un sourire triste :

— A moins que pourtant...

Elle s'interrompit encore. Et puis, comme si elle eût fait un grand effort sur elle-même :

— Dites-moi franchement, monsieur, puisque l'occasion se présente : est-ce que vous avez été fâché que je sois venue au château ?

— Moi, mademoiselle ! Je serais un bien étrange personnage si la vue d'une personne comme vous...

— Oh ! dit-elle en secouant la tête avec mélancolie, pas de compliments, je vous en prie. Il vaut mieux tout me dire avec franchise. J'ai réellement craint que ma présence ici ne vous fût pas agréable.

— J'ignore, mademoiselle, ce qui dans ma conduite a pu vous inspirer une pensée si contraire à mes véritables sentiments. Si je vous ai offensée en quelque chose, mes torts ont été bien involontaires, et je ne demande qu'à les réparer.

Oh ! vous, des torts à mon égard ! dit-elle ; je serais bien hardie d'avoir eu cette pensée. Non, mais j'ai cru sentir que vous n'approuviez pas l'introduction d'une étrangère dans votre solitude. Certainement vous n'étiez obligé ni de me regarder ni de me parler, mais il m'a paru — j'ai peut-être tort de vous parler ainsi — mais enfin il m'a paru que vous mettiez quelque affectation à ne jamais m'adresser la parole et à détourner vos regards des miens... Mon Dieu, monsieur, ne protestez pas; je trouve cela très naturel. Quand une famille a pris l'habitude de vivre loin du monde, dans une intimité absolue et dans un intérieur absolument fermé, je comprends fort bien qu'on éprouve une certaine gêne à y voir pénétrer une étrangère. Je le conçois très bien, je vous assure. Mais concevez-vous aussi, monsieur, combien j'ai dû être heureuse de rencontrer votre mère, et combien il m'eût été difficile de refuser la situation qu'elle voulait bien m'offrir. J'avais une vie si triste et si dure dans ce couvent de Quimperlé ! L'idée que j'allais entrer dans une famille où je ne serais plus considérée comme une machine, comme une chose, m'a remplie d'une joie que je renonce à vous peindre. Il m'a semblé que le ciel s'ouvrait pour moi.

— Puiqu'il en est ainsi, mademoiselle, tout ce que je puis vous dire, c'est que, de mon côté, il m'a semblé, quand vous êtes entrée ici, que vous apportiez dans ce vieux et sombre château un rayon d'espérance et de joie. Vous en êtes en ce moment toute la vie et toute la jeunesse. Si je n'ai pas su vous faire comprendre toute l'admiration que vous m'inspirez, ne vous en prenez, je vous prie, qu'à ma mauvaise mine et à ma triste nature. J'ai un caractère peu expansif, et je crains toujours, surtout avec les personnes dont je souhaiterais d'obtenir l'estime, je crains toujours de paraître importun — ou indiscret.

Elle rougit et parut troublée.

— Vous importun ! dit-elle. Quelle singulière idée ! Et pourquoi ce manque d'expansion ?... Mais pardonnez-moi, monsieur, ; c'est moi qui, à coup sûr, vais devenir indiscrète.

— Non, non, s'écria Jean. Continuez, je vous en prie. Il y a si peu de personnes à qui je puisse parler à cœur ouvert.

— Que c'est singulier ! dit-elle à voix basse, et comme se parlant à elle-même. Et pourtant j'aurais dû m'en apercevoir, et comprendre. — Et, d'une voix plus haute, et regardant le jeune homme bien en face : Vous n'êtes pas heureux, dit-elle.

Jean secoua tristement la tête.

— Alors c'est comme moi, reprit-elle. Pensez donc, monsieur que, jusqu'à seize ans, j'ai été la plus fêtée des jeunes filles, j'étais aimée, choyée. adulée... Puis tout-à-coup, rien ! la nuit, l'isolement, l'affreux combat de la vie !... Oh ! je vous assure que plus d'une fois j'ai eu la tentation de mourir ! Dieu ne l'a pas voulu. Enfin j'ai compris que le bonheur n'est pas le but de l'existence, et que nous devons en ce monde souffrir et lutter jusqu'au bout. Voilà, pourquoi, monsieur, si vous n'êtes pas heureux, vous avez tort de manquer de confiance, car personne plus que moi, — pardonnez-moi ma hardiesse — personne plus que moi ne saurait compatir à vos peines.

Elle craignit peut-être d'en avoir trop dit, d'autant plus que tout en parlant elle s'était rapprochée de Jean au point que ses vêtements effleuraient ceux du jeune homme, dont le cerveau se laissait peu à peu envahir par une sorte d'ivresse. Antoinette rencontra son regard, parut très confuse et recula de deux ou trois pas. Au même instant la voix du marquis gourmandant un

Digitized by Google

domestique, retentit au bas de l'escalier. Elle posa un doigt sur ses lèvres.

Jean du geste et du regard sembla l'assurer de sa discrétion et de son silence.

— Merci, lui dit-il tout bas, et à bientôt.

Et il lui tendit la main. Elle sembla surprise, un peu troublée, presque offensée. Enfin elle posa timidement ses doigts effilés sur ceux du jeune homme, et les retira aussitôt qu'elle eût senti son étreinte. Puis elle se remit lentement au piano et recommença de jouer tandis que Jean quittait sans bruit le salon, la tête en feu, le cœur palpitant, le ciel dans l'âme.

Quand il se retrouva seul dans sa chambre, il pensa défaillir sous l'excès de son émotion. Antoinette lui avait parlé; elle lui avait confié ses peines. Comme lui elle était malheureuse. Il y avait donc près de lui un être qui pouvait le comprendre et à qui il oserait dire toutes ses pensées. Tout ce monde d'instincts, de sentiments, d'idées comprimées si longtemps, allait donc pouvoir passer de son âme dans une autre âme. Et ce n'était rien encore. Il pouvait donc être aimé! Aimé, lui! Etait-ce bien possible? Antoinette était-elle absolument sincère? Ne se pouvait-il pas qu'elle se jouât de sa naïveté d'enfant?... Mais non, cela n'était pas et ne pouvait pas être. La confiance qu'inspirait Antoinette n'était certainement pas trompeuse. Est-ce qu'on ne lisait pas clairement dans ses yeux tout ce qui se passait au fond de son âme?

Jean aurait donné dix ans de sa vie pour oser redescendre au salon et se mêler à l'insipide bavardage que le marquis avait dû entamer avec la jeune fille; mais cela eût été un fait si extraordinaire que le marquis n'eût pas manqué de le remarquer, peut-être à voix haute. Il lui fallut donc comprimer ses désirs et rester loin d'Antoinette jusqu'au soir. Au diner et après le diner au salon, il ne put cependant se défendre de se joindre deux ou trois fois à la conversation et de parler une fois à Antoinette. La comtesse s'en aperçut, et lui lança un regard étonné et un peu moqueur qui le rendit silencieux.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans que Jean pût retrouver Antoinette seule. Devant les membres de la famille il gardait avec elle une extrême réserve, et si, par impossible, il lui adressait un mot, elle lui répondait avec une politesse beaucoup plus grave que celle qui présidait à ses relations avec Philippe et le marquis. Peu à peu cependant ses manières arrivèrent à se modifier, et Jean et elle finirent par ne plus paraitre absolument étrangers. Cela se composait d'ailleurs de nuances presque insensibles, car avec tout le monde et en toutes circonstances, elle était ce que doit être une jeune fille placée dans une situation délicate. Quand par exemple le marquis et le docteur Kergons se permettaient avec elle certaines plaisanteries un peu familières, elle ne paraissait ni les remarquer ni en être offensée, et elle continuait à traiter les deux personnages avec la même déférence souriante et correcte que s'ils eussent été irréprochables de ton et de manières.

Cependant Jean en vint à se demander si leur entretien en tête-à-tête n'avait pas été un délicieux rêve. Il lui semblait que, ne fût-ce que par un regard furtif, Antoinette aurait pu lui affirmer qu'elle était bien véritablement pour lui l'amie qu'elle avait paru lui promettre. Mais aucun signe, même le plus imperceptible, ne venait lui attester qu'il n'avait pas été le jouet d'une illusion ou d'une raillerie. Cela était d'autant plus extraordinaire qu'avec Philippe, sans jamais manquer aux plus strictes convenances elle était ce qu'on peut appeler « bonne enfant, » et ne fuyait par les occasions de rire ou de plaisanter avec lui. Rires et plaisanteries avaient du reste, un caractère presque enfantin, qui

PORTRAIT DE M. FRANÇOIS, DE NANTES.

leur aurait fait trouver grâce aux yeux de la rigide douairière.

Un soir, après le diner, la comtesse eut la fantaisie de se mettre au piano, — ce qu'elle n'avait pas fait depuis dix ans, — et commença à jouer une valse. Là dessus le marquis, qui se piquait d'avoir été beau danseur, eut l'idée un peu bizarre d'inviter à danser la nièce du docteur, mademoiselle Elysabeth de Kergrun, timide fleur de trente-six printemps, qui venait très rarement au château, mais que, ce jour là, la comtesse, sans trop savoir pourquoi, avait invitée avec son oncle. Le seul mérite que la demoiselle pût avoir aux yeux du marquis, qui n'admirait d'ordinaire que les beautés de quinze ans, était une opulence de charmes vraiment extraordinaire, et il est à penser que cette richesse était en effet le motif de cette invitation inattendue. Mademoiselle Elysabeth refusa d'abord en minaudant et en jouant de la prunelle, mais elle finit par se rendre, et le marquis, s'efforçant de l'entourer de ses bras, l'entraina dans un voluptueux tourbillon.

FRANCIS MELVIL.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

—

DE BÉDÉE.

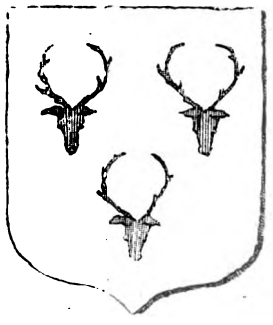

Origine. — La maison de Bédée, très ancienne en Bretagne, tire probablement son origine de la paroisse de ce nom; mais c'est en la paroisse de Ruca, au diocèse de Saint-Brieuc qu'on la trouve mentionnée pour la première fois. Elle remonte à Jehan de Bédée, marié vers 1370 à Catherine de la Guerrande et compte parmi ses membres : Gilles de Bédée, qui commandait pour Henri IV en 1596 le château de Guébriant et fut tué dans une embuscade par les Ligueurs ; — deux volontaires au combat de Saint-Cast en 1758 ; — Marie-Antoine-Benigne de Bédée, comte de la Bouëtardaye, baron de Plancoët, reçu page du Roi le 17 septembre 1744 ; — Louis de Bédée, chevalier de Lescouët, garde du corps du comte d'Artois, mort à Jersey le 14 mars 1804 ; — plusieurs chevaliers de Saint-Louis, etc, etc.

Elle a comparu aux réformations de la noblesse de 1449 à 1513 dans la paroisse de Ruca, évêché de Saint-Brieuc et à celle de 1669 en la même paroisse, où plusieurs de ses membres furent déclarés nobles d'ancienne extraction après avoir prouvé huit générations de noblesse.

Seigneuries. — La maison de Bédée a successivement possédé les terres et seigneuries de Bédée, paroisse de ce nom ; — de Malaunay en Ploubalay ; — de la Bouëtardaye, du Clos, de la Motte-au-Marais en Bourseul ; — du Clos-Renault, de la Noë et des Aulnays en Ruca ; — de la Mettrie-Martin, du Boisriou en Pluduno ; — du Boisbérard en Saint-Cast ; — de Lescouët, par. d'Andel ; — de Kersaint, de Beauchêne, de Belleville en Pledran ; — du Mollant en Pléboulle ; — de la Libertais, de Mieuxvault, de la Villenéant en Langueux ; — du Sauldraye, des Touches, des Forges, en Saint-Potan ; — du Moulin-Tizon, en Landujan ; — de Folleville, de la Ville-Ginguelain, en Cesson ; — de Launay, de Kermois, de la Villegalon, de Chedeville ; de Plancoët dont elle possédait à la fin du XVIII[e] siècle le châtellier et la baronnie.

Principales Alliances. — La maison de Bédée a formé différentes branches. La branche *aînée*, s'est alliée aux familles de la Guerrande vers 1370, de la Fontaine 1420), du Clos, le Corgne, Moysan du Fresche (1550), Bocquien de la Ville-Bellanger, de Lesmeleuc (1627), de la Chapelle, du Boisbérard, de Gouyon de Vaurouault (1666 de Chappedelaine.

La branche du *Clos-Rouault*, aux familles : de la Planche (1500), de Lesquen, Bérard, de Gouyon, Bouan (1630), de Lescouble, de Becdelièvre du Boisbasset.

La branche du *Moulin-Tizon*, aux familles : le Roy dela Trochardaye, Rogon, de Lorgeril, Brunet du Moulin-Tizon, Baudré, du Boishamon, du Halgouët.

La branche de la *Bouëtardaye*, aux familles : Chopin (1580), Martin, Maupetit (1620), Bocquien des Salles, Gouëon (1640), Langlois, de Gouyon (1695), du Disquay (1669), de Langourla, Prévost, de Begaignon (1693), de Forsanz, de la Planche du Parc-Poullic (1694), de Ravenel du Boisteilleul (1720), Auffray de la Ville-Aubry, de Ginguené (1756), Moreau, de Châteaubriant (1753), Guillemot de Vauvert (1760), de Saint-Ours (1777), de Francheville de Trelan (1785), Sery de la Falloize, de Kerraoul, Locquet de Châteaudacy, Hecquet de Ranville, de Larchantel (1799), du Boishamon (1810), de Cheffontaines, de la Moussaye, Arondel de Hayes (XIX[e] siècle), etc., etc.

Armoiries : D'argent à trois rencontres de cerf de gueules.

Devise : Tost prest Bédée !

GUILLOTOU DE KEREVER.

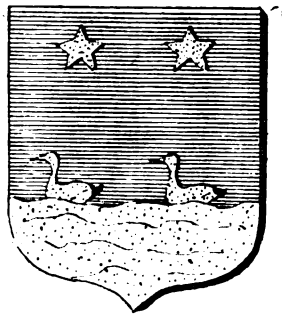

Origine. — Sortie de la paroisse de Plouzévédé dans l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon, la famille Guillotou de Kerévér est essentiellement bretonne. Elle remonte à Allain Guillotou qui rendit hommage au vicomte de Rohan en 1396, et compte parmi ses membres Gilles Guillotou capitaine de la milice de Saint-Melaine de Morlaix en 1674, plusieurs jurats et maires de Morlaix depuis 1703, et un gentilhomme de la Vénerie en 1745.

Seigneuries. — Elle a successivement possédé les terres ou seigneuries de Trovern, de Launay, de Kerduff, en Plouzévédé, de Kerévor en Plouénan — de Crec'hgrizien, en Plougoulm — de Saint-Germain, en Saint-Martin des Champs, — de Kerozac'h en Ploujean, — de Kervézec en Garlan, — de Kermabon en Plougaznou, — de Kerguillotou en Nizon.

Principales Alliances. — Elle s'est alliée aux familles Prigent de Kervezec vers 1642, Rolland du Roscoat (1667), de la Haye de Plouër (1690), Landais de Châteaubily, de

Digitized by Google

Kergroaz de Kermorvan, (1722), de Gourcun de Kerven. Thomas de la Lande, de Gourcun de Kéromnés (XVIII[e] s.) Le Gualés de Lanzéon (1764), du Trévou de Bréfeillac, Le Lay de Kermabain, Callays de Lespoul, de Trogoff, Noël de Kergré, de Cillart, de Kersauson du Vieux-Chastel, Le Gac de Lansalut, Gilart de Larchantel, de Kermenguy du Rozlan, Imhoff de Fontenelle, Le Gentil de Rosmorduc, de Bremoy, de Goësbriant, de Roquefeuil, Le Borgne du Boisriou, de Lorgeril, etc, etc.

Armoiries. — D'azur à deux goëlands d'or nageant sur une rivière de même, mouvante de la pointe, *àlias* : accompagnés en chef de deux étoiles aussi d'or.

Devise : Franc, que trop !

DE LA FRUGLAYE.

Origine. — Issue d'antiquité chevaleresque, la famille de la Fruglaye est originaire de la paroisse de Plurien, évêché de Saint-Brieuc, où elle résidait dès le commencement du XIV[e] siècle. D'après M. de Courcy, elle compte parmi ses membres : Etienne de la Fruglaye, vivant en 1330, aïeul de Perrot, curateur de Pierre de Tremereuc en 1399, et époux de Guillemette de Saint-Meloir ; Rolland, fils des précédents, vivant en 1435 et marié à Perrine de Broons ; M[gr] de la Fruglaye, mort évêque de Tréguier en 1745, un page de Louis XV en 1749, un abbé du monastère de Prières, au diocèse de Vannes en 1766 ; une fille à Saint-Cyr en 1789 ; puis nous trouvons : Messire Paul-Emile de la Fruglaye de Kervers, né à Quimper le 12 mars 1766, d'abord officier de dragons, émigré à Jersey en 1791, colonel de la Légion du Finistère en 1815, plusieurs fois député de ce département, créé chevalier de Saint-Louis, puis comte et pair de France en 1825, mort au château de Keranroux près Morlaix en 1849.

Mentionnée parmi les familles nobles des paroisses de Plurien et de Quintenic, évêché de Saint-Brieuc, aux réformations de 1423 à 1535 elle fut également maintenue comme noble d'ancienne extraction lors de la Réformation de 1669 avec dix générations, puis plus tard par arrêt du Parlement rendu en 1773.

La famille de la Fruglaye a formé plusieurs branches à travers les âges. La branche *aînée* de cette maison s'est fondue vers 1410 dans la famille de la Chapelle. — La branche de la Hazays s'est fondue au XVI[e] siècle dans la famille de la Guerrande. — La branche de *Kervers* dans la famille de Loz de Goazfroment. — La branche de *Lanfosso* est devenue dès lors branche ainée depuis le milieu de ce siècle (1849).

Seigneuries. — La famille de la Fruglaye a possédé les terres et seigneuries de la Ville-Aubaud, de la Hazays, du Boishignau, de la Ville-Rambault, du Chesnebay et du Perrin, paroisse de Plurien, — de Kerahuiz en Bocqueho, — de Lambert en Yffiniac, — de Kervers, en Saint-Martin-des-Prez, — de Lanfosso en Plouguenast, de la Vallée en Quintenic, — de Kermorvan en Quimerc'h, — de Kerobezan en Landrevarzec, — de Kerseac'h et de Pontgirouard, en Carfantain.

Principales alliances. — Elle s'est alliée : *Par les hommes* : aux familles de Châteaubily vers 1290, de Saint-Meloir (1405), de la Chapelle (1490), de Broons (1440), Pelouësel (1480), de la Guerrande (1500), Roussel (1513), de la Goublaye (1528), Hingant (1557), de Saint-Gilles (1613), de Mur (1613), de Pasmon (1638), du Breil (1640), de Froment (1645), du Gourlay (1646), Le Gentil de Quenelern (1690), Le Pappe de Kermorvan (1700), de la Roue (1720), Môl de Kergus (1729), de Caradeuc (1730), de la Villéon de la Villaudren (1754), de Caradeuc de la Chalotais (1761), Ponceau de Richebourg (1770), de Lys (1801), de Loz de Goazfroment, (1802), de la Bonninière de Beaumont (1834), de la Touche-Limouzinière (1837), d'Andigné (1873). — *Par les femmes*, aux familles : de Rogon (1420), des Cognetz (1445), de la Houssaye (1470), de la Planche (1475), Pinel (1500), Mouëzan (1538), Thomas (1552), de Kerémar (1640), Pinczon (1664), Tanguy (1660), Le Cardinal de Kernier (1783), de Boissard (1800), du Rocher du Quengo (1800), Nompère de Champagny (1827), de Kergariou (1827), du Bois de Saint-Gondran (1829), Fournier de Bellevue (1842), Le Borgne de la Tour (1859), Gouyon de Coypel (1862), de Sécillon (1872).

Armoiries. — D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Devise. — Os et ungues sanguine madent.

DE KERPOISSON.

Origine. — En la paroisse de Saint-André-des-Eaux, au diocèse de Nantes, sur les confins de la presqu'ile guérandaise, si fertile au moyen-âge en vaillants chevaliers, prospérait dès le XIV[e] siècle le vieux manoir de Kerpoisson, d'où est sortie la très ancienne famille de ce nom. Comptant parmi ses membres, noble écuyer Guillaume de Kerpoisson, l'un des seigneurs ligués contre le duc en 1487 ; — Pierre de Kerpoisson, châtelain de Kerloza en Saint-Molf en 1586 ; — nobles dames Aliénor de Kerpoisson, épouse d'Isaac de Rohan-Pouldu et Louise de Kerpoisson, épouse de Messire Pierre Bonnier, seigneur de Launay, gouverneur de Guérande, deux des plus grandes dames du comté Nantais au XVII[e] siècle ; — un chevalier de Malte en 1653, elle a figuré à la réformation de 1453 parmi les familles nobles de la paroisse de Saint-

Digitized by Google

André-des-Eaux et a été maintenue comme noble d'ancienne extraction lors de la réformation de 1668.

Seigneuries. — La famille de Kerpoisson a possédé les terres et seigneuries de Kerpoisson, de Kerfrezou, d'Ust, de Kerversault, de la Ville-au-Blays, de Saint-André-sous-Châteauloup, en Saint-André-des-Eaux ; — de Trévénégat, de Kerrobert, de Ranlieuc, de Toufflec et du Bois-Savary, en Guérande ; — de Kerallan en Escoublac ; — de Kerloza, en Saint-Molf ; — de Langlermine en Pont-château ; — de Kercabuz, et du Bois-Nozay en Saint-Lyphard, etc.

Principales alliances. — Elle a contracté des alliances ; *par les hommes* : Avec les familles : du Dreseuc vers 1380, du Chastel vers 1437, Gauguet (1460), de Lénérac vers 1462, de Kerdréan vers 1490, Rogon vers 1490, de la Haye vers 1516, Gaultier (1578,) de Kercabuz (1591), Quelo (1619), de Goësbriant (1620), Leliépvre (1656), Charpentier de Lennevoz, (1686), de la Porte, du Matz (XVII[e] s.), Thomas (1736), Calvé de Loulloc (1738), Douvelle (XVIII[e] s.), Le Forestier du Joncheray, du Couëdic du Cosquer, de Kersaintgilly (XIX[e] s.), etc. ; — *par les femmes* : Avec les familles : d'Arzal, de la Bouëxière de Brantonnec (1597),(XV[e] s.), de Larloc (1491), Gillet (1486), Savary Borguet (XVI[e] s.), de Sécillon (1563), Deno (1578), Dozaneau vers 1585, du Harel, Cotrel de Langlermine vers 1640, Le Trezle (1613), Rouaud de Treguelvers 1617, de Brohan-Pouldu (1639)[1], Gouëre, de la Haye du Quenhoët (XVII[e] s.), Bonnier de Launay vers 1678, de la Houssaye (1656), Guilloré, du Bouays (XVIII[e] s.), de Sécillon (1804), etc.

Armoiries : D'or au lion de gueules, la queue passée entre les jambes et remontant.

Comte Régis de l'Estourbeillon.

(A suivre).

LE PONT DE SAINT-CADO

(LÉGENDE BRETONNE)

Sur le bord de la rivière d'Etel se trouve le gros village de Saint-Cado qui tire son nom de celui d'un saint personnage, fils d'un roi de Clamorgan, en Irlande, venu en Armorique avec quelques autres religieux, vers le VI[e] siècle, pour se consacrer entièrement à Dieu.

Il habitait, dit Albert-le-Grand, une petite île que l'on nomme aujourd'hui Enez-Cadvod, dans la paroisse de Belz. Cette île était infestée de serpents, mais le saint, par ses prières, parvint à les détruire, et depuis on n'en rencontra plus un seul. Aussi fut-il de la part des fidèles de Bretagne l'objet d'une grande vénération et d'un culte profond.

Tous les dons et événements heureux arrivaient par la grâce de saint Cado, l'on ne jurait que par lui, les entreprises aventureuses étaient placées sous sa protection, les vœux ne s'adressaient qu'à lui.

Bientôt accoururent de toutes parts des bandes de pèlerins curieux de visiter le saint et avides d'obtenir son intercession. Mais la passe d'Enez-Cadvod était dangereuse ; le courant, très violent, portait au large, la mer était généralement houleuse ; souvent les pèlerins montés sur de pauvres barques, furent entraînés sur les roches de la pointe de l'île et engloutis dans les flots malgré les vœux ardents et les ferventes supplications qu'ils adressaient au saint pour qu'il les préservât de la mort.

Saint Cado était douloureusement ému de ces accidents dont il était témoin sans pouvoir les conjurer. Tout ce que son zèle lui permettait d'accomplir, était d'ensevelir pieusement les nombreux cadavres qui venaient échouer, au bout de plusieurs jours, dans l'unique baie d'Enez-Cadvod, comme l'on voit encore aujourd'hui les courants du passage de Sein jeter les cadavres des naufragés au fond de cette baie au nom si lugubre et malheureusement si justifié de « Baie des Trépassés ».

Un soir d'été songeait tristement saint Cado, assis sur le sable de la baie. Le matin de ce jour il avait enseveli plus de dix cadavres de pèlerins et il interrogeait les flots du regard pour savoir s'ils n'allaient pas lui apporter d'autres victimes pendant la nuit. Le ciel était parsemé d'étoiles brillantes, pour l'instant la mer était calme, et le clair de lune permettait de distinguer nettement le rivage opposé et d'en suivre les moindres sinuosités.

Le saint embrassait d'un coup d'œil le bras de mer qui le séparait du continent et se demandait s'il n'existait pas un moyen de communication plus commode que de pauvres barques peu solides. Il savait que par un fond de vingt-cinq brasses il n'était pas possible d'établir une digue; d'ailleurs la marée eût détruit pierre à pierre son ouvrage. Que faire? construire un pont? mais le chenal mesurait 300 pieds de largeur !

— Le diable seul serait capable d'un pareil travail ! se dit-il tout-à-coup.

A peine eût-il prononcé ces paroles qu'une ombre se détacha sur la mer, noire et gigantesque. Elle se dirigeait vers l'île et semblait danser à plaisir sur les flots qu'elle effleurait à peine. Quand elle ne fût plus qu'à dix pas elle prit soudain la forme d'un colosse humain, armé de griffes puissantes et de deux cornes fourchues.

— Que le Ciel me protège ! s'écria le saint, voici Satan !

— Moi-même, répondit l'apparition. A quoi songes-tu donc aussi tristement, bon moine. Vas-tu mourir de faim ou de tristesse ? les joyeux pèlerins de Belz n'ap-

[1] Comme le prouvent plusieurs des alliances ci-dessus, contractées par la famille de Kerpoisson aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, cette maison ne s'est point fondue au XVII[e] siècle dans la maison de Rohan-Pouldu, comme l'indique M. P. de Courcy, dans son *Armorial de Bretagne*. (Tome II, p. 47).

Digitized by Google

portent-ils plus leur obole, ou n'es-tu plus en faveur près des belles nonnes d'Armorique?

— Ne raille point ces pauvres âmes, dit le saint, car plusieurs d'entre elles ont quitté la terre après une affreuse agonie. Je n'ai souci de boire ni de manger, et ne prête point attention aux charmes de nos saintes religieuses mes sœurs. Mais le chagrin m'absorbe, car j'ai le cœur brisé de douleur à force d'ensevelir un aussi grand nombre de ces dignes pélerins qui viennent rompre la monotonie de ma solitude et m'apporter leurs dévotions. Je voudrais leur épargner les dangers de la traversée, mais comment établir un pont de 300 pieds! Toi seul, messire Satan, en es capable.

— Oh, oh! bon moine, nous avons donc besoin de l'enfer? reprit Satan. Ma foi, je veux bien traiter avec le ciel, aussi bien, ai-je besoin de lui.

« Ecoute; je vais passer le reste de la nuit à construire ce pont. J'y mets une condition, une seule, et la voici :

« J'ai besoin d'une âme; il y a cinq ans est mort le sacristain de Belz; ce chenapan de bedeau, durant sa vie, avala plus d'eau-de-vie que d'hosties, il devait m'appartenir. Mais il va finir son purgatoire et le ciel le réclame; grand bien lui fasse! Quant à moi, il faut que je le remplace : donne-moi la première âme qui passera sur ce pont.

— Soit, dit le saint, elle t'appartiendra.

— C'est bien, reprit Satan; retire-toi, bon moine, dors en bon repos et ne m'oublie pas dans tes prières. Ah? ah? ah !... le pont du diable qui mène au Ciel !... le pont du diable !... ah! ah! ah!.

Et, ricanant de plus belle, Satan s'éloigna; bientôt son ombre disparut dans la brume qui s'élevait à la marée montante.

Malgré les bons souhaits du diable, la nuit de saint Cado ne fut pas calme. Il ne dormit point, mais songea beaucoup à l'expédient qu'il venait d'employer. Sa conscience était fort tourmentée : certes, c'était une bonne action que de faciliter aux pèlerins l'accès de son île; il en préservait ainsi plusieurs d'une mort certaine. Mais à quel prix! N'était-ce point un crime que de livrer au démon une âme sans doute fort innocente? Vingt fois, saint Cado fut sur le point de rompre son pacte.

— Hélas, dit-il, il est trop tard? Satan ne m'écouterait plus, il ne reviendra que quand le pont sera construit. Il est trop tard! Hélas! Dieu m'est témoin de mes bonnes intentions; mieux vaut la perte d'un seul que la mort de cent pèlerins!

Il en était là de ses réflexions quand le jour se leva. Un miaulement plaintif se fit entendre et le moine aperçut son chat, seul compagnon de ses veilles, qui n'avait jamais voulu le quitter. Saint Cado le caressa, et, tandis que sa main passait et repassait sur le poil soyeux de la bête, une idée lui vint qui le réjouit fort.

— Par ma foi, dit-il, Dieu me vient en aide! voici mon premier visiteur de ce jour, c'est lui qui doit tomber entre les griffes de Satan. Aussi bien l'enfer donne-t-il une âme aux bêtes! Ah! Ah! messire Satan, voici ton affaire; cela vaut bien l'âme du défunt sacristain; l'âme de ce pauvre animal est encore plus loin du ciel!

Et ce disant, saint Cado prit son chat et le cacha dans sa robe.

Il était temps; Satan arriva soudain, annonçant que le pont était achevé; puis il alla se placer à l'autre extrémité, afin d'être à portée de saisir la proie qui lui avait été promise.

Arrivé près du pont saint Cado y lança son chat, et se mit à sa poursuite en lui jetant de temps en temps quelques cailloux. L'animal affolé commença par faire des bonds désordonnés et semblait vouloir se jeter à la mer pour échapper aux coups. Mais ces bêtes ont peur de l'eau, et bientôt le pauvre chat prit sa course de toute la vitesse de ses pattes, toujours poursuivi par le saint, jusqu'à qu'il eût atteint l'autre rive où le diable était en sentinelle.

Satan, voyant de quelle façon il avait été joué, entra dans une grande fureur. A grands coups de pieds, il commença de faire voler les pierres, faisant tous ses efforts pour détruire son ouvrage. De son côté, saint Cado se précipita sur lui pour le retenir, et la lutte s'engagea. Mais soudain le pied du moine glissa, laissant sur le rocher une empreinte ineffaçable; et le saint tomba dans les flots, tandis que le pont s'écroulait avec un fracas terrible.

. . . . . .

. . . . . .

L'empreinte laissée sur le rocher présente à peu près la forme d'un pied d'une grandeur plus qu'humaine; on l'appelle encore : « *la glissade de saint Cado.* » Elle est restée l'objet d'une grande vénération pour les pèlerins et les habitants du village. Ils l'ont fait recouvrir d'une grille de fer, au-dessus de laquelle s'élève un calvaire de granit.

PAUL RONARC'H.

Paris 1888.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

—

25 — FRANÇOIS, *Antoine*, dit *François de Nantes*, — né à Beaurepaire (Isère), le 17 janvier 1756 et fils d'un notaire, fut d'abord commis d'un de ses parents, Adine, qui était directeur des douanes à Nantes, et lui succéda dans ces fonctions vers 1785. C'était un beau parleur, très épris de rhétorique et tellement affecté dans son langage qu'on l'avait appelé, à la suite d'un discours sur une question d'impôt, l'*Anacréon de la Fiscalité*. Aussi fut-il en 1790 l'un des principaux orateurs du club des Amis de la Constitution fondé à Nantes en affiliation avec celui des Jacobins. Sur sa proposition, ce club offrit le 23 août

Digitized by Google

aux Anglais résidant dans cette ville une fête restée célèbre dans les annales Nantaises, et il fut délégué avec le peintre Bougon pour aller porter à la Société des amis de la Révolution à Londres, une bannière fédérative « gage de la paix universelle et du bonheur du monde. » Mellinet et du Châtellier ont publié les lettres que les deux délégués écrivirent au club pendant leur voyage. Ce sont des monuments de sensiblerie amphigourique. Neuf mois plus tard, le 23 avril 1791, notre orateur, devenu officier municipal, était admis avec Gilbert de Beaufranchet à la barre de l'Assemblée Nationale pour faire valoir les droits de la commune de Nantes qui, privée de ses octrois, avait essayé sans succès de vendre ses domaines et demandait l'autorisation d'un prêt hypothécaire. Son discours, indigeste pathos, asssura son élection le 28 août 1791, comme *député de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée Législative. Là, il se donna libre carrière : protestant contre les motions frivoles et s'écriant comme jadis Démosthènes : « Athéniens, vous jouez aux osselets et Philippe est à vos portes. Eh ! Messieurs, le vrai Philippe, c'est l'anarchie »; demandant, le 6 avril 1793, que les ci-devant fermiers généraux fussent tenus de rendre compte de l'emploi des fonds de retraite ; tonnant avec violence, le 26, contre les troubles suscités par le fanatisme et réclamant, avec d'ironiques plaisanteries, la déportation contre les prêtres fidèles à l'orthodoxie. Ce jour là on aurait pu l'appeler l'*Anacréon de l'exil*. Puis il attaqua les auteurs des crimes d'Avignon, accusa les commissaires de forfaiture, occupa le fauteuil le 18 juin, pour demander des lettres de naturalisation en faveur du jeuner Piestley, et fit décréter, le 10 avril, le partage des biens communaux à l'exception des bois...Mais ce fut un feu de paille. Français s'éclipsa complètement pendant la Terreur, occupant ses loisirs à étudier l'agriculture dans les Alpes françaises près de son berceau natal ; et il ne reparut sur la scène politique qu'en 1798, époque à laquelle il fut élu *député de l'Isère aux Cinq-Cents*. Secrétaire de cette Assemblée, il dénonça les projets des royalistes du midi et défendit la liberté de la presse dans un curieux discours où il appelait les journaux libres, « les reverbères de l'ordre social. » Sous le Consulat, Lucien Bonaparte qui avait été son ami aux Cinq-Cents, lui confia d'abord la direction des hôpitaux, puis en février 1800, la *préfecture de la Charente-Inférieure*. Le 25 août il fut nommé *conseiller d'Etat* à la section de l'Intérieur, et le 25 août 1804 il devint *directeur général des droits réunis*. Dans ces fonctions, il se fit le protecteur des écrivains et des artistes, et peu s'en fallut qu'on ne le surnommât le Mécène du XIXe siècle. Oubliant ses anathènes de 1792 contre la noblesse et les esclaves décorés, il accepta la croix de la légion d'honneur et le titre de *Comte de l'Empire*. Nommé conseiller d'Etat par Louis XVIII en 1814, puis de nouveau par Napoléon en 1815, il ne fut pas maintenu par la seconde Restauration, et fut élu *député de l'Isère* en 1818. Il vota constamment avec le centre gauche, et se retira en 1822 dans une de ses propriétés de Seine-et-Marne pour s'y occuper d'agriculture, et publier sous le voile de l'anonyme deux ouvrages assez spirituels intitulés : *Le manuscrit* et les *Fadaises de M. Jérôme*. En 1831, Louis Philippe l'appela à la *Chambre des pairs* ; et cinq ans après, le vieux législateur mourut à Paris, le 10 mars 1836, dans sa quatre-vingt-unième année.

On a de bonnes notices sur Français, par Espinasse aux *Fastes de la Légion d'honneur*, par Camille Mellinet aux *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*, et une série de *quatre études* par le docteur Bally.

RENÉ KERVILER.

(A suivre)

LETTRES ET ARTS

Rose Epoudry. — Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier n°, le roman de M. Léon Séché vient de paraitre à la librairie académique Perrin, 35 quai des Grands-Augustins. Outre de remarquables illustrations, il contient les locutions et proverbes de la Bretagne Angevine. Le prix du volume in-18 ordinaire est de 3 fr. 50.

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos abonnés, l'éditeur a fait tirer de cet ouvrage.

200 exemplaires sur papier vélin, format grand in-8° au prix de..... 6
40 exemplaires sur Wathmann 10
10 id. sur japon à..... 15

La plupart de ces exemplaires de luxe sont déjà vendus. Nous engageons donc nos lecteurs qui voudraient en posséder un à nous envoyer leur souscription sans retard.

Châteaux et églises de Bretagne et d'Anjou. — Nous préparons en ce moment pour faire pendant à notre *Nobiliaire* une série de monographies sur les châteaux et églises de Bretagne et d'Anjou qui présentent quelque intérêt au point de vue historique ou archéologique. Nous prions les recteurs des paroisses et les propriétaires des châteaux de nous envoyer le plus tôt possible un dessin ou la photographie de leurs églises et de leurs châteaux.

Le monument de Paul Baudry. — On a inauguré dimanche dernier, sans tambour ni trompette, le monument élevé par souscription à Paul Baudry à l'entrée du musée de la Roche-sur-Yon. Ce monument est dû au statuaire Marqueste, Le ministère de l'Instruction publique y a contribué pour la somme de 5000 francs.

Une statue à Chevreul. — Sur la proposition de M. de Maillé, ancien député, ancien maire, le conseil municipal d'Angers vient de décider d'ouvrir une souscription nationales pour élever une statue à Chevreul sur une des places de cette ville.

Hommes et singes. — Sous ce titre notre collaborateur, M. Raoul de la Grasserie, vient de publier chez Léon Vanier, à Paris, un volume de poésies. Nous en rendrons compte prochainement.

Le prix Gobert. — L'Académie française vient de décerner le second prix Gobert à M. Edmond Biré, de Nantes, pour son livre intitulé *Paris en 1793*.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 12 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 15 MAI 1889

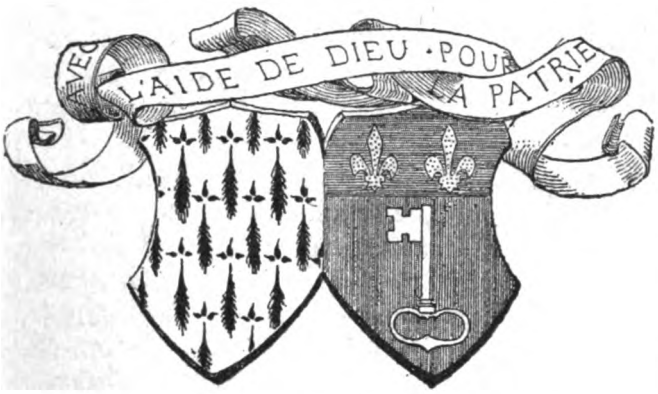

LA BRETAGNE ET L'ANJOU

Au Salon de 1889.

PREMIER ARTICLE

En vérité, je vous le dis, nos artistes de Bretagne et d'Anjou sont au-dessous de leur réputation, au-dessous d'eux-mêmes au Salon de 1889. Est-ce indifférence ou lassitude ? Je ne sais, mais il est certain qu'ils n'exposent cette année que des œuvres très ordinaires, à quelques exceptions près, et c'est humiliant, parole d'honneur, de voir que la Bretagne, qui reste la grande inspiratrice des peintres, n'est représentée d'une façon tout à fait remarquable que par les *Bretonnes au Pardon* de M. Dagnan-Bouveret et quelques belles pages de la Chouannerie signées de noms étrangers.

Les jeunes qui nous avaient donné de sérieuses promesses brillent par leur absence ou se sont contentés de donner signe de vie. Alleaume n'a qu'un petit portrait de femme, — il est vrai qu'il est charmant : Chabas, tout entier à la décoration des Mairies, n'a pas eu le temps de mettre la dernière main au *Matin à Tunis,* qu'il expose. Albert Durand dont on se rappelle les jolies études à l'Exposition bretonne-angevine, a mis tout son talent délicat dans *Délaissée,* mais il aurait pu envoyer quelque chose de plus sérieux. Clémansin du Maine et Emerand de la Rochette se reposent. Dezaunay paraît s'être moqué du public avec sa *Fin de bal masqué*. Le seul tableau de Maufra, *Bateau chargé de foin montant la Loire avec le flot, fin août*, est loin de valoir les *Marais salants* du même ; Jousset garde, en l'accentuant davantage encore, sa note grise qui me paraît exagérée. Serenne se soutient dans le beau portrait de Madame Champury, la jeune femme de notre confrère du *Phare de la Loire*. Quant à Chantron, je n'aime pas beaucoup son *Andromède*, et son *Joueur d'orgue* m'ennuie. Pourquoi cet artiste si bien doué ne s'en tient-il pas aux fleurs qu'il peint à merveille et à la note claire dont il avait fait un si bel usage dans sa *Diane* couchée que j'ai vue l'année dernière à la salle Petit ? Les obscuristes perdent chaque jour du terrain dans le domaine de l'art. Ceux-là qui voyaient tout noir et peignaient de même, comme Roll et Jean-Paul Laurens, pour ne citer que ceux-là, se sont mis à blanchir leur palette, et nous y avons gagné trois ou quatre toiles magnifiques. C'est cette note claire et gaie qui fait le grand charme des tableaux de Guillou. Il y a des gens à qui la mer n'est jamais apparue que couleur d'encre ou de bitume. Le peintre de Concarneau adore les beaux soleils couchants qui font les vagues roses. Vous vous rappelez son *Retour du pardon de Fouesnant* qui eut tant de succès au Salon de 1887 ? Eh bien, sa petite toile de cette année : *Avant l'embarquement*, est du même style. Impossible de concevoir idylle plus fraîche. Une barque est amarrée à la jetée de Concarneau dont la vague silhouette se dessine au loin. Tout-à-l'heure cette barque prendra la mer, et voici justement le pêcheur qui doit la monter· C'est un beau gars, un fort luron, et qui doit chercher une femme par là, car il s'arrête devant une jeune fille qui tricote, adossée au parapet, et il faut voir de quel œil il la regarde. Elle non plus ne serait pas fâchée, je pense, d'avoir ce gars-là pour mari, car son sourire dit bien des choses. J'aime moins la

Digitized by Google

Pêcheuse de goëmons, bien qu'elle soit peut-être plus solidement peinte. Il y a tant d'esprit dans *Avant l'embarquement !* C'est du Guillou tout pur.

Auguste Bellet aussi a mis plus de blanc sur sa palette et je ne sache pas qu'il ait à s'en plaindre. Pendant longtemps j'ai cru qu'il s'était résigné à jouer les doublures de Pelez et autres broyeurs de noir. Il paraît qu'il a senti qu'il faisait fausse route. Je lui en fais tous mes compliments. Ses deux portraits d'enfant et de femme sont à mon avis les meilleurs qu'il nous ait donnés.

Très réussies, *l'Orne près Ranville*, de Léon de Bellée, et sa *Hutte de Charbonniers* dans la forêt de Compiègne.

De Corbineau je n'ai que du bien à dire. Tout ce qu'il fait porte la marque de son esprit qui est très fin. Rien d'amusant comme son *Déjeuner sommaire*. C'est une véritable fable de La Fontaine, pleine de trait et de bonhomie narquoise. Corbineau ne devrait faire que des tableaux de chevalet et de la peinture de genre : il a tout ce qu'il faut pour y réussir, son *Farniente* en témoigne. Meslé y a trouvé sa voie et s'y tient au grand plaisir de ceux qui le suivent. Ses deux toiles, *A la fenêtre* et *A la cuisine* sont tout bonnement ravissantes. A noter de même l'*Anniversaire* de M. Auguste Nicolas, et la *Flânerie sentimentale* de M. Mignon. Baader n'expose que des *Fleurs mortes*, et elles sont loin de valoir comme coloration, comme vérité, les *Pavots* et les *Chrysanthèmes* de Nobillet. En voilà un qui manie la fleur en maître. Au Salon de 1888, il avait eu une mention honorable, cette année on devrait lui donner une médaille.

Les paysagistes sont nombreux. Nous avons de Baillet : *Le moulin Gemin à Segré*, et *A contre-jour*, dans les chardons — deux bonnes choses ; de Jobbé-Duval : *Les bords de l'Oise* ; de Joubert : *Le Scorff* et *La vallée Saint-Jean*, deux motifs très heureux, très frais, très poétiques ; du maître Charles Le Roux : *Le chemin dans les bois aux Soulliers*, et *l'Hiver aux Soulliers*. Les Soulliers sont dans les Deux-Sèvres, et c'est là que M. Charles Le Roux passe une partie de l'année. Ce petit coin de terre lui devra sa réputation. Il y a longtemps que notre grand paysagiste nous avait donné quelque chose d'aussi beau que cela. De Cabrié, nous avons : *Sous bois, à Pessac, près Bordeaux* ; *En automne, sous bois, à Parentis-en-Born* (Landes). Je me demande pourquoi les Bretons vont chercher des motifs dans la Gironde et dans les Landes, quand il y en a à foison et d'incomparables chez eux. Ce n'est pas mon cher et grand ami Yan Dargent qui commettrait une pareille erreur. La Bretagne a fait son éducation et lui a donné la célébrité ; il est demeuré fidèle à la Bretagne. Regardez-moi ses *Bords du Scorff au moulin du Peou-en-Galligomard* et sa *Falaise dans l'anse de Dinan — pointe de Crozon* (Finistère), et dites-moi s'il est possible de mieux rendre la nature bretonne. Je l'ai dit vingt fois ici et ailleurs : il y a un véritable poète dans Yan Dargent, et s'il met tant de charme dans ses tableaux c'est qu'il *voit* avec les yeux de l'âme plus encore qu'avec les yeux du corps. Je signale en passant aux lecteurs de la *Revue* la belle étude que M. Hanciau vient de consacrer au maître solitaire de Créac'h Ardré.

De Boucher, je citerai *Au printemps* et *Le mont Aiven* (forêt de Fontainebleau) ; de Lutscher : *Le chemin d'Avrillé en hiver* ; de Penguern — un débutant, si je ne me trompe : *Les bords de l'Ellée, l'après-midi* ; mais de tous nos jeunes paysagistes, celui qui promet le plus et qui vient de s'affirmer de la façon la plus éclatante, c'est Marie-Gaëtan Raymond. Son *Lever de lune sur un étang* est une petite merveille. Aussi a-t-il été acheté par la Société des amis des arts, laquelle n'acquiert jamais de camelote.

Je ne ferai point de compliments à M. Lansyer tout ce qui sort de son atelier porte l'estampille de son très grand talent. Son *Belvédère du Petit Trianon* et *le Rocher et la Rivière dans le parc du Petit Trianon* peuvent être comptées parmi ses meilleures toiles.

Glaize expose *La fin des beaux jours*, et *Un jour de printemps à Echelles*, deux tableaux qui marquent un progrès dans la manière de ce peintre.

En fait de tableaux de marine je ne vois guère que le Sénéchal de Kerdréoret : *Le calme, rentrée des pêcheurs de sardines, à Port-Louis*, et *le Formidable dans le port de guerre, à Lorient*, qui sont dignes de ce peintre, le M. Maufra, déjà nommé, et le Hublin : *Pêcheurs attendant la marée* ; *côtes du Pouldu* (*Finistère*).

Beauquesne reste toujours notre unique peintre militaire. Mais il gagne d'année en année, et, travailleur comme il l'est, je ne désespère pas de le voir prendre dans ce genre la place qu'il mérite. Son combat de *Beaune-la-Rolande* est encore, à mon avis, la meilleur page qu'il ait signée. « A la tête de quelques lanciers du 3e de marche, le capitaine Brugère (qui n'est autre que le général de ce nom) s'empare d'une pièce prussienne

Digitized by Google

(décembre 1870). » Il faut voir la mise en scène de ce coup de théâtre. A gauche, noyé dans la fumée du combat, est le village de Beaune-la-Rolande. Au centre la batterie ennemie par-dessus laquelle s'enlève le cheval du capitaine Brugère, entouré de ses cavaliers. Au premier plan des hommes et des chevaux morts. Tout cela brossé vigoureusement et comme à la pointe d'une épée.

Il a déjà été parlé du beau tableau de Mlle Houssay : *Premiers sourires*. Je me contenterai de le saluer au passage. Jamais le beau vers de Virgile ne fut mieux interprété :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

J'arrive maintenant aux portraitistes. A tout seigneur tout d'honneur. Commençons par M. Elie Delaunay. Sur un fond rouge tirant sur le noir se détache la figure de M. E. D. Tête fine, moustache légère, le pouce de la main droite enfoncé dans le gilet; un cigare allumé à la main gauche; le ruban rouge à la boutonnière d'une jacquette noire... Bonjour, Monsieur le gentleman, vous pouvez nous regarder de vos grands yeux clairs, il n'y a qu'une voix au Salon sur votre compte, tout le monde dit que vous êtes beau garçon et que votre portraitiste a gravé vos traits dans une toile immortelle. Ce n'est pas moi qui y contredirai. Au tour de Toulmouche, à présent. Son portrait de la duchesse de R... est admirable. Quelle est cette duchesse, habillée de blanc, les bras et la poitrine nus, qui s'avance si gentiment et avec un si gracieux sourire dans ce petit salon Louis XV ? Les curieux n'ont qu'à regarder au haut de la toile à gauche. Là se trouve accroché, dans un demi-jour indiscret, le portrait du cardinal de Richelieu. Vous savez maintenant le nom de la jolie duchesse blonde. Il n'y a que Toulmouche pour savoir peindre en pied les grandes dames et les figures d'artistes (rappelez-vous les portraits de Mmes Caron et Devoyod) dans ce format commode, élégant, intime.

La Moissonneuse par DEZAUNAY.

A côté de ce portrait voici la *toilette* du même peintre. Une jeune mondaine est en train de rire à sa charmante image dans la psyché de sa chambre. Elle est blonde, et belle à ravir; de son bras droit rose et blanc et fait au tour, elle relève dans un mouvement fort gracieux, les flots de sa chevelure dorée. Sous son peignoir bleu à ramages, sa chemisette blanche de fine batiste, laisse deviner les trésors de son corsage. C'est du pur dix-huitième siècle avec quelque chose de moins précieux et de plus honnête. On en mangerait, disait un vieux monsieur devant moi. Pas dégoûté, le vieux monsieur !

Je m'arrête et, comme dans les feuilletons du *Petit Journal*, je renvoie la suite au prochain numéro. Vous me permettez seulement de vous

Digitized by Google

signaler le joli bouquet de *Fleurs d'automne*, de Mme Toulmouche, tout en regrettant que les employés préposés au placement des tableaux aient jugé à propos de le percher au troisième ciel. Il y a tant de croutes à la cimaise qu'on aurait pu se montrer un peu plus galant envers Mme Toulmouche.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

PORTRAIT DE M. DEZAUNAY.

LE COMBAT DE CORBILO

C'est la nuit, et César s'avance vers la côte,
Et l'on entend soudain retentir les clairons ;
Sur le sable mouvant passent les escadrons
Avec la lance haute.

Aux clartés de la lune, on voit sur un dolmen
Le druide agiter sa hache ; de colère
Il frémit, et sa bouche entonne un chant de guerre
En criant : Terr he benn !

Terr he benn ! — Mille voix qui font vibrer la nue,
Répètent le bardit du poète inspiré :
Un prisonnier est là, haletant, effaré
Et la poitrine nue.

Qu'il meure ! ce Romain, hurle un peuple ameuté ·
Qu'il meure et que sa mort soit pour nous une fête !
Qu'elle proclame au loin, ô César, ta défaite
Et notre liberté !

Des larmes, ô jeune homme, ont mouillé ta paupière ;
Tu pleures ! — Le druide approche, et menaçant,
Lève son bras : la tête a roulé dans le sang
Sous la hache de pierre.

Et le prêtre saisit d'une sauvage main
Le cœur de la victime, et tandis qu'il palpite,
Il le montre, en disant : C'est ici la limite
De l'empire romain !

Le goëland lamente une lugubre plainte,
La vague fait mugir le récif qu'elle bat :
Femmes, vieillards, enfants, tout s'élance au combat
Pour la liberté sainte.

On lutte : mais bientôt un long cri de douleur
Vient troubler les échos de la vieille Armorique ;
César triomphe, dit une voix fatidique ;
Malheur à nous ! malheur !

....

Seul, un barde chantait un hymne d'allégresse :
« Mon Arvor, mon Arvor ! espère en l'avenir :
Je vois, dans le lointain, je vois sur un menhir
Une croix qui se dresse ! »

JEHAN MARBEUF.

LE PONT BRISÉ

Nous nous trouvions un soir en rentrant au village,
A l'heure où le couchant reluit d'un ton rosé,
Auprès d'un pont de bois par l'orage brisé ;
Nous nous disions comment traverser ce barrage ?

Jusque-là, près de toi je n'avais rien osé,
Plus on aime les gens moins on a de courage ;
Quand j'eus entre les bras mon doux fardeau posé,
J'entrai dans l'eau jusqu'au genou, pas davantage.

Qu'avons-nous dit pendant que nous traversions l'eau ?
Rien dont ait pu jaser un indiscret ruisseau,
Rien dont ait pu rougir une colombe émue.

Ton corps d'enfant serré contre moi par la peur,
Se sentait loin de l'onde et plus près de mon cœur ;
Le pont était brisé, la glace était rompue.

A. JOUBERT.

LE JOUEUR DE MUSETTE

LÉGENDE BRETONNE

Quelqu'un a-t-il entendu un joueur de musette aussi habile que Riwal, le malheureux fiancé d'Anna ? Les oiseaux des forêts se taisaient pour l'écouter, les vagues de la mer se brisaient plus doucement afin que l'écho pût répéter ses suaves mélodies. Il charmait même les

Digitized by Google

animaux ssuvages, qui, devant lui, oubliaient leur férocité naturelle.

Chose remarquable, quand Riwal chantait, sa voix était encore plus douce que le son de sa musette. Il aimait à redire *Neb a Wele Jeff*, la touchante élégie des deux sœurs.

Aussi son nom était célèbre dans tout le pays de Tréguier et au-delà ; chaque fois qu'il y avait un pardon, un mariage, une fête quelconque, Riwal y était le premier invité. Nul mieux que lui ne savait faire danser sur l'air des refrains préférés.

Et les jeunes Bretonnes tournaient à chaque instant leurs yeux brillants vers le joueur de musette. Celui-ci n'avait de regards que pour les joues roses d'Anna, la fille de Mériadec.

Il souriait tristement à la jeune enfant, et malgré lui les larmes coulaient de ses paupières. Car il avait demandé la main d'Anna et Mériadec avait répondu qu'il ne lui donnerait pas sa fille, parce qu'il était sans bien et que son talent ne pouvait en tenir lieu. Cependant Riwal aimait Anna et Anna aimait Riwal.

Ce refus causait le désespoir du pauvre musicien. Pourquoi n'avait-il pas de richesses ? pourquoi...

Il réfléchit un jour qu'il était courageux, que son art qui ne lui rapportait rien au village, ferait peut-être sa fortune ailleurs. Dès lors, il décida de s'en aller au loin et de revenir lorsqu'il aurait assez d'argent pour obtenir la main d'Anna.

Quand la jeune fille apprit le projet de Riwal, elle pleura beaucoup ; le jeune homme lui dit :

— Au nom de Dieu, ma chère fiancée, ne pleurez pas. Mon voyage ne durera pas longtemps. Je reviendrai riche, vous serez mon épouse et nous vivrons heureux comme deux tourterelles grises dans le même nid.

— Je serai bien triste de ne plus vous voir, répondit Anna. Qui nous fera danser la *Grue* aussi bien que vous ? Qui viendra, le soir, chanter au coin de notre foyer ?

— Vous serez consolée en pensant que le jour de nos fiançailles approche.

— Dans les pays que vous allez visiter, vous rencontrerez des jeunes filles plus jolies que moi ; et si leurs yeux se tournent vers vous en souriant, vous oublierez bien vite la fille de Mériadec.

— Anna, ne pensez pas que je ne vous oublie jamais. Je verrai peut-être les filles du roi, mais je suis sûr de n'en pas trouver une qui soit aussi belle que vous.

Riwal partit.

Il marcha pendant trois jours, au bout desquels il parvint à une grande forêt. Ne sachant pas s'il devait continuer à avancer devant lui, prendre d'un côté ou de l'autre, il s'arrêta sur la lisière. Les arbres étaient épais et sortaient de broussailles impénétrables ; un seul sentier était tracé au milieu du fourré, mais Riwal quoique muni de sa précieuse musette n'osait s'y engager. Il s'était assis au bord d'un ruisseau et attendait, quand il vit venir un vieillard qui venait paître neuf moutons.

— Père vénérable, lui dit-il, pourriez-vous me dire quelle est cette forêt ?

— C'est la forêt de Brocéliande, répondit le berger.

— Est-il dangereux de la traverser ?

— Non, si vous n'avez pas peur des enchantements. Vous connaissez l'histoire de Kénon et de Kaï. Où voulez-vous donc aller que vous me faites cette question.

Riwal raconta son projet au pâtre.

— Si vous cherchez la fortune, répondit celui-ci, j'ai entendu dire que de l'autre côté de Brocéliande, il y a

PORTRAIT DE M. GLAIZE.

des hommes qui ont de l'or sur leurs vêtements. Je ne suis jamais allé aussi loin, mais je sais que, sans sortir de la forêt, vous trouverez des châteaux habités par de riches et puissants seigneurs.

Le fiancé d'Anna remercia le vieillard et s'engagea au milieu du bois épais. Le jour disparaissait et le rossignol de nuit chantait d'une voix douce dans les grands arbres.

Il crut l'entendre qui disait :

Heureux les jeunes hommes courageux qui entreprennent de périlleux et lointains voyages pour obtenir la main de leur promise !

Heureux les jeunes hommes qui ont le bonheur d'être aimés d'une jeune fille aux joues roses ! »

Le souvenir de la fille de Mériadec emplissait le cœur dde Riwal et lui donnait du courage.

....

Pendant trois ans, Riwal parcourut les régions les plus enchantées, allant de château en château, excitant partout l'admiration. C'était surtout aux dames que plaisait sa charmante mélodie. Plusieurs voulurent le retenir ; il eut les plus doux regards des riches demoiselles, il n'aurait dépendu que de lui de devenir un grand seigneur. Toutes ces séductions n'avaient point de prise sur son âme ; il ne voyait que le but unique de sa vie : Anna.

Digitized by Google

Et sa fortune augmentait, il sentait chaque jour approcher le moment si ardemment désiré du retour.

— Maintenant que je suis riche, se disait-il, je vais rentrer au pays. Aussitôt arrivé, j'irai à Mériadec et je lui montrerai l'or que j'ai amassé... Chère Anna ! depuis trois ans qu'elle m'attend, combien elle doit trouver les jours longs et tristes ! Quel bonheur pour elle de me revoir fidèle, ayant triomphé de tous les obstacles ! Elle m'aimera encore davantage... si c'est possible.

Ce fut un matin de printemps que le voyageur pénétra dans le village. Les cloches sonnaient à toute volée comme pour célébrer son arrivée. L'air était parfumé, le ciel bleu, les oiseaux chantaient dans les arbres en fleurs ; Riwal s'enivrait de tout cela, son cœur était gonflé de bonheur. Au moment où il passait près de l'église, il vit une grande foule assemblée devant la porte. Il demanda ce qui pouvait exciter ainsi la curiosité.

— C'est Cadarn qui se marie, lui répondit-on.

— Avec qui ? demanda Riwal.

— Avec la fille de Mériadec.

— Avec Anna ? interrogea le jeune homme.

— Oui.

Riwal resta un instant comme pétrifié, puis, tout-à-coup, s'enfuit en courant.

Ce soir-là, Cadarn, le plus riche cultivateur du diocèse de Tréguier, était bien heureux et plus d'un le regardait avec un œil d'envie. On dansait sous la grange. Les jeunes filles parlaient bas entre elles

— Pauvre Anna, disait l'une, son mari est riche et pourtant je n'en voudrais pas. Il l'épouse parce qu'elle est belle, mais il ne l'aime point.

— Qu'est devenu Riwal ? disait un autre, il doit être mort. Ah ? s'il revenait, il serait capable de mourir de chagrin.

Au même moment, entra un homme que personne ne reconnut. Il était pâle et défait, ses yeux étaient rouges, il avait pleuré ; il tenait une musette à la main. Il fit appeler le maître de la maison et sollicita l'autorisation de faire danser pendant le reste de la soirée ; il était pauvre, disait-il, et avait besoin d'argent. Cadarn fit droit à sa demande, le musicien monta sur un tonneau et la ronde se forma pour danser la *Grue*.

Aux premières notes qui sortirent de l'instrument, Anna surprise se tourna vers l'étranger; aussitôt elle pâlit et se mit à trembler de tous ses membres. C'était Riwal qui venait mendier à la noce de Cadarn et rappeler à la jeune épousée ses promesses d'autrefois.

Cette apparition fut pour elle comme un coup de foudre. Mais la danse se poursuivait, la musette jetait dans l'air de joyeux refrains, les appréhensions d'Anna disparurent, sa physionomie reprit son expression de gaité.

La *Grue* dura longtemps ; chacun disait que, depuis Riwal, il n'y avait pas eu dans le pays un joueur de musette aussi remarquable.

Après un court repos, le sonneur fit signe qu'il allait chanter ; chacun se tut et il entonna la *Prédiction de Gwenc'hlan* :

« Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

» Quand j'étais jeune, je chantais ; devenu vieux, je chante encore.

» Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis chagrin pourtant. »

Riwal regarda Anna qui détourna les yeux.

« Si j'ai la tête baissée, si je suis chagrin, ce n'est pas sans motif. »

Riwal fixa de nouveau la jeune fille qui frémit.

« Ce n'est pas que j'aie peur ; je n'ai pas peur d'être tué ;

» Ce n'est pas que j'aie peur ; assez longtemps j'ai vécu. »

Le chanteur appuyait sur chaque parole. Anna tâchait de se dissimuler parmi ses compagnes, mais le regard de son fiancé la suivait partout.

« Peu importe ce qui arrivera ; ce qui doit être sera.

» Il faut que tous meurent trois fois, avant de se reposer enfin. »

Riwal s'arrêta et reprit sa musette, il allait encore faire danser une fois avant de se retirer. Jamais ni avant ni depuis, l'oreille n'a ouï de mélodies pareilles; au lieu de se mettre en branle, tous, jeunes hommes et jeunes filles l'écoutèrent dans le plus grand silence. Mais il voulut qu'on dansât et reprit un des refrains avec lesquels il avait accompagné la *Grue* tout-à-l'heure. Bientôt, emportés par l'élan, les couples formèrent leurs figures bizarres.

A l'heure de minuit, la fille d'honneur vint annoncer aux époux que la chambre nuptiale les attendait. Ils quittèrent la danse sans l'interrompre. Au moment précis où Anna franchissait le seuil, le chant de la musette s'arrêta subitement. Les assistants se retournèrent et virent Riwal affaissé sur son siège, sans mouvement. On s'approcha de lui : il était mort ! et, au milieu du silence général, on entendit au courtil la voix du rossignol de nuit qui murmurait les strophes de *Neb a Wele Jeff* :

« Heureux ceux qui meurent au printemps ;

» Comme la rose quitte la branche du rosier, la jeunesse quitte la vie.

» Heureux ceux qui meurent au printemps et que l'on couvre de fleurs nouvelles !

François Depasse.

Digitized by Google

IL ÉTAIT UNE DAME TARTINE

CHANT POPULAIRE D'ANJOU[1]
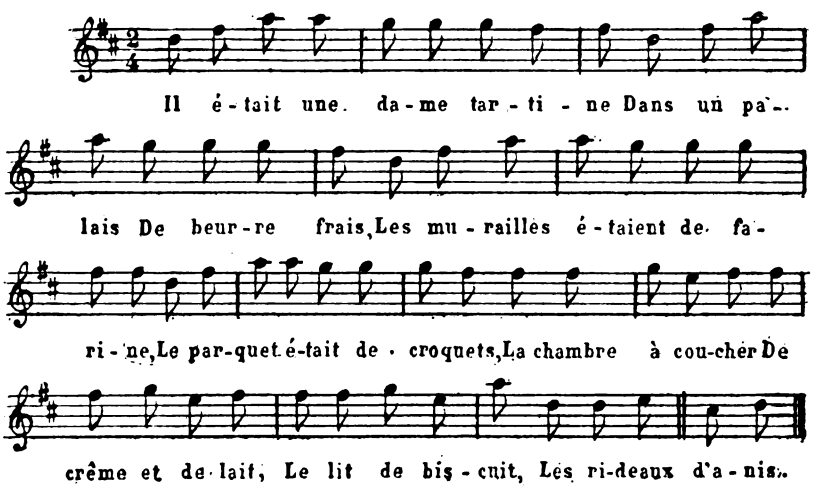
Elle épousa M. de Gimblette,
Coiffé d'un beau fromage blanc,
Son chapeau était de galette,
Son habit de vol au vent.
Culotte en nougat,
Gilet de chocolat,
Bas de caramel,
Et souliers de miel.

Leur fille la belle Charlotte,
Avait un nez de massepain,
Des belles dents de compote,
Des oreilles de craquelin.
Je la vois garnir,
Sa robe de plaisirs,
Avec un rouleau
De pâte d'abricot.

Le beau prince limonade,
Bien frisé veut faire sa cour,
Ses cheveux de marmelade,
Ornés de pommes cuites au four.
Son royal bandeau,
De petits gâteaux,
Et de raisins secs,
Portait au respect.

On frémit en voyant sa garde,
De câpres et de cornichons,
Armée de fusils de moutarde,
Et de sabres de pelures d'oignons.

Sur un trône de brioches,
Charlotte et le roi vont s'asseoir,
Les bonbons sortent de leurs poches.
Depuis le matin jusqu'au soir.

Voici que la fée Carabosse,
Jalouse et de mauvaise humeur,
Renversa d'un coup de sa bosse,
Le palais sucré du bonheur.
Pour le rebâtir,
Donnez à loisir,
Donnez bons parents,
Du sucre aux enfants.

VICOMTE DE COLLEVILLE.

[1] Chanson extraite de la *Tradition*, publiée à Paris sous la direction de M. Henri Carnoy.

Cette chanson est très populaire entre Angers et Nantes M. Léon Séché l'a mise dans la bouche de Janvret, le cordonnier de la rue de Charrost qui joue un si vilain rôle dans *Rose Epoudry*.

Digitized by Google

JEAN DE COMMANA

(Suite).

Il fallait réellement que le marquis fût, comme il le prétendait, le premier valseur de son temps pour diriger à son gré dans l'espace la masse énorme dont il serrait une partie contre sa poitrine et sous laquelle ployaient les antiques planchers de Coatdu. Tout le monde riait un peu, et Jean presque autant que les autres, lorsque la demoiselle, sans s'offenser ni s'étonner de la gaieté générale, se tourna vers les assistants en disant d'une voix formidable et avec un terrible accent bas-breton qui donnait du prix à ses moindres paroles :

— Ce que je voudrais bien savoir, c'est comment sont

PORTRAIT DE M. LUTSCHER

faits les jeunes gens de nos jours ! Nous voilà, M. le marquis et moi qui donnons l'exemple, et ni M. Jean ni M. Philippe n'ont l'idée d'inviter mademoiselle de Molac, qui j'en suis sûre, grille sur sa chaise de l'envie de faire comme moi.

Avant qu'elle eût fini sa phrase, Jean était debout devant Antoinette. C'était de sa part un trait de hardiesse tout à fait extraordinaire, et il est certain que s'il eût eu le temps de la réflexion, il serait resté à sa place. Ajoutons que le pauvre garçon, n'ayant presque jamais dansé, et encore très rarement, qu'à des noces de campagne, ne pouvait raisonnablement avoir les mêmes prétentions que le marquis. Mais la pensée de tenir Antoinette dans ses bras triompha de sa timidité et lui fit oublier le reste du monde. Il s'inclina donc devant Antoinette en balbutiant sa requête.

Mais au même instant Philippe s'était élancé à ses côtés, en sorte que tous les deux parlèrent presque simultanément.

— J'étais le premier, mademoiselle, dit Jean tremblant d'émotion :

— Pardon, dit Philippe en riant : si vous avez commencé avant moi, j'ai fini avant vous. J'en appelle à l'équité de mademoiselle.

En disant cela il offrait son bras comme s'il n'eût pas eu le moindre doute d'être préféré.

Antoinette avait l'air très embarrassé, et refusa d'abord très positivement d'accepter l'un ou l'autre. Ce petit débat attira l'attention de la comtesse, qui éleva la voix sans cesser de jouer sa valse.

— Pourquoi ne voulez-vous pas danser, ma chère Antoinette ? dit-elle. C'est de votre âge, et je crois qu'en refusant vous feriez beaucoup de peine à Philippe.

Antoinette rougit. Elle hésita un instant, regarda Jean avec un singulier sourire puis, baissant les yeux, se leva lestement et accepta le bras que Philippe lui présentait. Jean s'inclina sans prononcer une parole, et regagna sa place, la honte et le désespoir au cœur.

Ainsi sa malheureuse destinée le poursuivrait partout et toujours. Antoinette elle-même lui préférait son frère plus jeune que lui, contre qui il ne réclamait aucun droit d'ainesse, mais avec qui il demandait à être traité en égal, tandis que, par une monstrueuse injustice, tout le monde le traitait en inférieur. Quel motif avait pu pousser Antoinette à lui faire cette injure ? lui préférait-elle son frère, ou bien n'avait-elle agi ainsi que pour flatter les préférences de la comtesse ? Dans ce dernier cas, elle serait odieusement lâche et ne mériterait ni regret, ni colère, dans le premier c'était l'anéantissement de ses éphémères espérances et de ses illusions d'une heure. Aussi pendant qu'Antoinette tournoyait dans les bras de Philippe, ployée, abandonnée, adorable, sa tête penchée sur l'épaule de son valseur, ses cheveux à demi dénoués voltigeant avec une grâce indéfinissable sur son cou et ses épaules, Jean se demandait s'il devrait toujours souffrir de n'être compté pour rien, et s'il n'était pas coupable envers lui-même d'avoir laissé s'établir cette habitude, maintenant érigée en principe, de traiter Philippe en chef de famille. Et dévoré de rage et de jalousie, il s'avouait qu'il est bien difficile de regagner les positions depuis longtemps perdues, et le fardeau qui l'écrasait lui semblait trop lourd pour être jamais soulevé.

La valse finie, la comtesse quitta le piano, et Antoinette alla s'y asseoir, malgré les instances de Philippe. La comtesse voulut bien appuyer la demande de son fils mais Antoinette se déclara fatiguée et se mit à jouer le morceau favori de la comtesse. Dès les premiers accords le marquis tomba dans le plus paisible sommeil. Quant à Jean, il se serait immédiatement retiré, s'il n'eût craint que ce prompt départ ne trahit son ressentiment et ne flattât l'orgueil de la perfide, en lui prouvant le prix qu'il attachait à ses moindres faveurs. Cependant, lorsqu'Antoinette eût fermé le piano, elle affecta, contrairement à ses habitudes, de se rapprocher de lui, de s'adresser à lui, enfin elle essaya visiblement de le forcer à se joindre à la conversation qui s'était établie. Mais

Digitized by Google

Jean avait pris un journal qu'il feignait de parcourir et il ne répondit à Antoinette que par de dédaigneux monosyllabes, en prenant un air de distraction profonde et de suprême indifférence. La comtesse en fit la remarque. — Jean, dit-elle en riant, est encore plus aimable que de coutume.

Jean ne sembla même pas avoir entendu ce sarcasme, et il continua sans broncher la lecture de son journal vieux d'une semaine. Et, quand on se sépara, il ne répondit au bonsoir, murmuré à demi voix, d'Antoinette que par un salut glacé.

Mais la nuit entière s'envola sans lui apporter un instant de sommeil.

VI

Le lendemain, vers sept heures, Jean était comme d'habitude, seul dans sa chambre, essayant de se calmer, de rassembler ses idées et de comprendre ce qu'il se contraignait à lire. Depuis une heure il s'acharnait en vain sur une page de Racine, lorsqu'il tressaillit au bruit d'un coup très léger frappé à sa porte.

La comtesse était allée à Brasport rendre une visite ; Philippe et le marquis faisaient des armes dans une salle basse : ce ne pouvait donc être qu'un domestique. Il était d'ailleurs prodigieusement rare que personne vint troubler la solitude du reclus.

— Entrez, dit-il sans lever la tête.

La porte s'ouvrit très doucement et Jean entendit sur le seuil le frou-frou d'une robe. De quelle commission la femme de chambre pouvait-elle être chargée pour lui ?

— Qu'y a-t-il, Marguerite, dit-il, toujours sans se déranger.

Personne ne répondit. Jean se retourna brusquement, et bondit sur ses pieds en apercevant Antoinette.

— Mademoiselle ! s'écria-t-il, frappé de stupeur.

Antoinette était pâle, et peut-être tremblait-elle un peu. Pourtant elle souriait, et s'avança d'un pas dans l'intérieur de la chambre.

— Ma visite vous surprend sans doute, dit-elle d'une voix légèrement voilée ; mais depuis hier j'avais besoin de vous voir. Je suis sûre que vous êtes fâché contre moi.

Jean avait eu le temps de se remettre à demi.

— Fâché contre vous, mademoiselle, répondit-il du ton de surprise le plus naturel qu'il pût prendre.

— Oui, monsieur Jean, à cause de la valse que j'ai dansée avec votre frère.

Monsieur Jean ! Avec quelle exquise douceur elle prononça ces deux mots ! Mais le jeune homme avait été trop offensé pour désarmer si vite.

— La valse ? dit-il ; mon Dieu, mademoiselle, je vous avoue que j'ai trouvé votre conduite toute naturelle. Après la réflexion de mademoiselle de Kergrun, il était convenable à mon frère et à moi de vous inviter à danser Vous avez préféré mon frère, c'était tout simple, et il n'y a là rien dont j'aie le droit de vous en vouloir.

Il avait beau faire, Antoinette sentait la fausseté de son accent au fond duquel se trahissaient son ressentiment et sa colère. Elle se sentit assurée de son pouvoir et répondit avec des yeux presque humides de larmes :

— Non, monsieur Jean, ce n'est pas tout simple, et, si j'avais été libre, c'est... ce n'est pas votre frère que j'aurais choisi.

— En vérité, mademoiselle !

En dépit de lui-même Jean se laissait toucher, envahi par une délicieuse faiblesse. Antoinette s'en aperçut.

— Oui, monsieur Jean, ce n'eût pas été lui, je vous l'affirme. Mais que vouliez-vous que je fisse ? J'étais là sous des regards pleins de malice, d'hostilité peut-être. Vous choisir eut été une sorte de coup d'éclat... Et vous devriez comprendre enfin que, plus je le désirais, moins il m'était possible de le faire.

Cette fois ses yeux ne se contentèrent pas de rester humides, et Jean vit deux grosses larmes ruisseler lentement le long de ses joues, deux larmes qu'au prix de son sang il aurait voulu essuyer avec ses lèvres. S'il n'osa pas aller jusque là, il ne se sentit pas non plus la force de dissimuler davantage.

— Eh bien, c'est vrai, dit-il, je l'avoue, vous m'avez fait beaucoup de peine. Mais ce que vous venez de me dire me console de tout ce que j'ai souffert.

— Moi aussi, dit-elle, j'ai été très malheureuse, et il m'a été impossible de m'endormir. Vous devriez pourtant être raisonnable, monsieur Jean, et comprendre quelle est la tristesse de ma situation...

Sa voix se couvrit en prononçant ces derniers mots. Au même instant Jean la vit tressaillir comme si elle eût entendu un pas dans l'escalier. Il s'élançait déjà vers la porte, qui était restée entr'ouverte ; mais elle l'arrêta.

— Ne craignez rien, dit-elle ; personne ne peut venir. Le marquis et votre frère sont sortis pour une longue promenade, et les domestiques sont, comme d'habitude, à l'autre extrémité du château. Du reste, ajouta-t-elle en rougissant un peu, j'ai fermé en dedans la petite porte en bas des degrés.

La chambre de Jean était en effet une espèce de mansarde à laquelle on accédait par cinq ou six marches qui se détachaient de l'escalier principal. Au point de jonction une porte étroite et basse se fermait au verrou du côté de Jean et lui permettait ainsi d'être complètement chez lui, d'autant plus que, si l'on y frappait avec insistance, ou qu'on menaçât de forcer cette barrière assez fragile, il avait la ressource d'une évasion par les greniers, avec lesquels il était en communication grâce à une porte qui fermait également de son côté. Antoinette et lui étaient donc enfermés ensemble, et cela par le fait de la belle visiteuse. C'était la première fois que Jean se trouvait dans une situation pareille, et, en l'apercevant, tout son sang afflua à son cerveau avec une telle violence qu'il se crut près de défaillir.

(A suivre.) FRANCIS MELVIL.

Digitized by Google

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

—

26 — GAULTIER (L'abbé *Jean-Baptiste*), — né à Saint-Malo en 1738, mort à Dinan le 18 messidor an X, avait été élu *député suppléant du clergé de Saint-Malo* aux Etats-Généraux de 1789. Il fut élu en 1791, *député suppléant des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée législative. — Voyez sa notice ci-dessus à la série des Etats-Généraux.

27. — GILLET, *Pierre-Mathurin*, — était avocat à Rochefort-en-terre avant la Révolution. J'ignore le lieu et la date de sa naissance, et je souhaiterais qu'il ne fût pas breton, car il manqua complètement de cou-

PORTRAIT DE M. NICOLAS

rage et de franchise en des circonstances fort graves. Député de Rochefort à la première assemblée fédérative de Pontivy en janvier 1790, il fut élu, le 25 mai, membre de l'administration centrale du département du Morbihan, puis le 5 septembre 1791 *second député suppléant du Morbihan* à l'Assemblée législative, et le 12 septembre, procureur-général-syndic du département, à la place de Le Malliaud, élu député titulaire. Il prit une part active en cette qualité à toutes les mesures de persécution prises en 1792 contre les prêtres orthodoxes et lors des élections de septembre qui eurent lieu à Auray pour la Convention, il fut élu septième *député du Morbihan* après ballottage avec Corbel, Lequinio et Audrein. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention perpétuelle sauf à l'étranger en bannissement si les circonstances le permettaient. Puis il fut envoyé en mission dans l'Ouest avec Merlin, Sevestre et Cavaignac C'est ici que son rôle devient peu honorable. Les proconsuls furent reçus plus que froidement par la ville de Nantes : Baco et Sottin leur résistèrent et quand ils partirent à la fin de mai pour Lorient, ils avaient résolu de se venger. Là, ils se laissèrent aller à signer une proclamation contre les événements du 31 mai : et pour sauver leur tête ensuite, ils se firent plus montagnards que la montagne elle-même : Or, en juin, Merlin et Gillet se trouvaient à Nantes au moment de l'attaque des Vendéens qui offrirent la capitulation la vie sauve à condition qu'on leur remit les deux représentants. Ceux-ci firent preuve, devant cette proposition, de la plus grande lâcheté. Ils voulurent même fuir ; et Dufeu fut bligé de couper les rênes des chevaux de leur voiture déjà attelée, et de leur dire devant la foule au moment où ils allaient y monter : citoyens, c'est par vos ordres. Puis au lieu de se mettre à la tête des troupes, ils restèrent enfermés pendant qu'on se battait. Baco et Beysser, qui sauvèrent la ville par leur indomptable énergie, leur laissèrent trop voir leurs sentiments de dégoût ; et quand le siège fut levé, Gille destitua Beysser, qui fut bientôt traduit devant le tribunal révolutionnaire, calomnia Baco et les Nantais ; et fit envoyer Carrier à Nantes pour punir cette ville d'avoir été témoin de sa lâcheté et de l'avoir dénoncé à la Convention comme traitre à la patrie. Je ne connais rien de plus triste pour la mémoire d'un homme, que le récit fait par Mellinet, sur pièces officielles, de tous ces incidents. Nantes paya sa fermeté par la guillotine et les noyades, et Gilles continua à suivre la campagne de l'armée Vendéenne, nommant et destituant les généraux avec la plus extrême désinvolture ; pour lui, pas de milieu entre la victoire et la trahison. Sa lettre sur les opérations de Canclaux en un monument étrange d'infatuation personnelle. Un peu plus tard il signait avec Méaulle et Carrier, cette proclamation du 27 octobre 1793 aux colonnes infernales qui les félicitait d'avoir *mis tout à feu et à sang* sur le territoire de cette malheureuse contrée.

Envoyé en mission en 1794 près des armées de la Moselle et de Sambre et Meuse, il inonda le *Moniteur* de ses bulletins de victoires : puis, membre du comité du Salut public, il fut chargé de la direction de la force armée et des mesures de sûreté de Paris au 3e prairial an III. Peu après, envoyé de nouveau en mission dans le Nord, il mourut à l'armée de Jourdan en octobre 1795.

Il n'y a sur Gillet que quelques lignes dans la *Petite biographie conventionnelle*, dans la *vie politique de tous les députés à la Convention* et dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*, d'Arnault.

28. — GLAIS DE BIZOIN, *Olivier*, né à Saint-Thélo 1712, fils de François Glais de La Ville-au-Pré, négociant en toiles à Saint-Thélo près Uzel, appartenait à une famille fort riche, alliée aux Le Deist de Botidoux, aux Digaultray, aux Botmiliau, etc., qui possédait une grande partie des seigneuries de Saint-Thélo et de Merléac, car ses divers représentants au XVIIIe siècles ont porté les titres de l'*Abbaye, de Bizoin*, de la *Ville-Blanche*, de la *Ville-au-Prê*, etc, toutes situées dans ces parages : elle portait pour armoiries : « d'azur à une gerbe de blé d'or ».

Digitized by Google

Propriétaire-agriculteur et négociant à Bizoin en Merléac, Olivier fût l'un des électeurs du canton d'Uzel pour la formation du département des Côtes-du-Nord en 1790 et élu en 1791 *député des Côtes-du-Nord* à *l'Assemblée législative*, où il fit partie du comité du commerce. Son rôle y fut absolument passif, mais il vota avec la majorité et je signalerai de lui une curieuse lettre autographe datée du 16 août 1792, qui a été mentionnée au catalogue de la vente du comte de B.... en 1887 et dans laquelle, après avoir donné des détails sur l'arrestation des Chevaliers du poignard et sur le combat des Suisses au 10 août, il annonce que le roi et sa famille sont venus à l'assemblée et ajoute : « Ils en ont entendu de drôles ». Ce fut bientôt à lui d'en entendre de même. Elu membre *du district de Loudéac* à son retour de l'Assemblée, en novembre 1792, il donna asile dans sa maison de Bizoin aux Girondins en fuite en juillet 1793 (Voir ma notice sur le Deist de Botidoux) et fut pour cela incarcéré à Loudéac pendant la Terreur. Délivré par le 9 thermidor, il n'occupa plus de fonctions publiques et il mourut à Bizoin le 14 floréal an IX (1801) à 59 ans.

Son fils unique, François-Julien, qu'il avait eu de Louise-Mathurine *Digaultray* (fille de François-Julien Digaultray des Landes, maire de Quintin, voir ci-dessus la notice Digaultray), fut le père du célèbre Alexandre Glais-Bizoin, député des Côtes-du-Nord pendant un quart de siècle et membre du gouvernement de la défense nationale en 1870, mort sans enfants, en sorte que le nom n'est plus porté. Bizoin et la tour de Cesson sont aujourd'hui la propriété de M. Ollitrault Dureste, maire de Merléac, fils d'une sœur d'Alexandre.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Glais de Bizoin.

RENÉ KERVILER.

(A suivre)

LETTRES DE RENNES

LE PARNASSE BRETON CONTEMPORAIN[1].

Voici un ouvrage qui n'a besoin d'aucune recommandation pour se présenter au public. Son titre seul suffit à attirer l'attention de ceux qui aiment la poésie et les noms des deux poètes-éditeurs sont les meilleurs garanties dont puisse être munie une anthologie. *Le Parnasse Breton* parait, en effet, par les soins de Louis Tiercelin, l'auteur aimé de *l'Oasis*, des *Asphodèles*, des *Anniversaires*, et de J. Guy Ropartz, un tout jeune que se disputent la poésie et la musique et qui, pour plaire à l'une et ne pas froisser l'autre, a écrit des poèmes nommés *Adagiettos*. Aussi pouvons-nous dès maintenant assurer à ce beau volume, près de tous, bon accueil et grand succès.

[1] *Le Parnasse breton contemporain*, publié par Louis Tiercelin et J. Guy Ropartz. Un beau volume grand in-8° sur papier vélin, chez Caillière, éditeur, à Rennes. Prix 6 fr.

Ce que nous écrivons ici n'est donc pas dans le but unique de souligner l'apparition d'un livre dont l'intérêt ne saurait être contesté : nous voulons tout d'abord rendre un hommage bien mérité aux deux hommes qui ont pris l'initiative de cette publication, puis tout en esquissant la physionomie des principaux élus du Parnasse, en signaler quelques-unes des poésies, non pas prises au hasard, mais celles qui nous semblent le plus « *témoigner de la persistance chez nous de l'Idéalisme, ce trait caractéristique de la race Bretonne.* »

La Bretagne n'est pas restée étrangère au grand mouvement littéraire qui s'est opéré dans ces dernières années; notre province est peut-être même parmi les plus

PORTRAIT DE M. RAYMOND

avancées, elle a vu chez elle de jour en jour grossir le nombre des enthousiastes, et de tous côtés les chants des landes ont retenti.

De temps en temps en effet, à de trop rares intervalles encore pour ceux qui sont à l'affut des publications de ce genre — on a vu surgir recueils ou plaquettes portant le nom d'un poète qui fait son apparition : les Revues se sont multipliées, témoignant des efforts constants d'une jeunesse pour lutter contre le prosaïsme qui l'étouffe, et elles nous ont révélé des talents naissants, qui demain grandiront pour s'épanouir bientôt dans une plus large sphère.

Mais aussi que d'inconnus qu'un excès de modestie ou de timidité retient à l'écart et dérobe au succès.

Dans les bois, sous les dômes de verdure pendant la belle saison, sous le fin treillis des branches effeuillées pendant l'hiver, dans les vallées profondes et souriantes où serpentent les ruisseaux, en face de la mer, sur le sable doré ou sur les falaises de granit, sur la lande où fleurit la bruyère, au pied des menhirs, n'est-il pas autant de sites enchanteurs où peut s'éveiller l'inspiration du rêveur ? Chaque village n'est-il pas une solitude où l'on prie, où l'on chante ? Chaque clocher n'abrite-t-il

Digitized by Google

pas un sanctuaire, un lieu de pèlerinage où viennent s'agenouiller

Les laboureurs de flots, les laboureurs de terre
(A. *Le Braz ; En mai*)

Tout près de la chapelle Bretonne, n'est-il pas toujours un barde pour chanter les cantiques des saints Patrons?

Et tous ces hommes inspirés dont l'âme vibre au moindre souffle, tous ces bardes sacrés, ces chanteurs d'épopées, tous ces poëtes en un mot, ne pourrait-on aller les chercher jusque dans leur retraite ? ne pourrait-on les retirer de l'isolement qui nous les ravit et les conduire les uns vers les autres pour les faire se connaître et s'unir? Et quel avantage ne trouverait-on pas à ce rapprochement?

PORTRAIT DE M. DU PONTAVICE.

Voilà ce que se sont dit MM. Tiercelin et Ropartz, lorsque l'idée leur vint de faire appel à tous nos poëtes bretons. Je lis, en effet, dans la préface de Louis Tiercelin.

« Nous avons espéré que de cette réunion fortuite l'union naîtrait entre ces passionnés du même art, qu'en apprenant à connaître les autres chacun se jugerait mieux, qu'en groupant les poëtes sous la bannière de Bretagne, plus de sympathie irait vers eux et que l'effort de plusieurs pour intéresser la critique et le public, serait plus fructueux que des tentatives isolées. Nous avons cru ainsi, faisant œuvre de bons Bretons, nouer un lien solide, favoriser un mouvement utile, provoquer des jugements sincères et profitables et par là déterminer un progrès. »

Oui, faire progresser l'Art poétique en Bretagne voilà quel a été le but de MM. Tiercelin et Ropartz, et y avait-il pour y arriver d'autres moyens plus sûrs que ceux qu'ils ont employé ? D'une part, aller vers les auteurs inconnus tremblant de rester à jamais ignorés, les mettre en relations avec le public qui souvent n'est pas d'un abord facile, n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour les encourager ? D'autre part, n'est-ce pas la meilleure façon d'intéresser les amateurs de poésie que de leur mettre sous les yeux les œuvres de compatriotes?

N'est-ce pas aussi inviter les autres pionners à suivre l'exemple de notre Bretagne ? Mais, dans mon orgueil de Breton, qu'il me soit permis de douter que le résultat obtenu chez les autres puisse être aussi brillant que celui auquel ont abouti les éditeurs du *Parnasse Breton*.

Le nombre des élus de ce recueil est en effet de 90.

Plus est le mot, dit M. Tiercelin, *car le nombre des envois a été considérable et nous avons dû choisir.*

Tous nés en Bretagne ou issus de parents Bretons. C'est à ce dernier titre que nous avons la bonne fortune de pouvoir ranger parmi nos poëtes notre maître, Leconte de l'Isle qui, né à l'île Bourbon, se rattache à notre province par les origines dinannaises de sa famille.

C'est en effet à Leconte de Lisle qu'on a réservé la première place dans ce volume. De même qu'au-dessus de la porte d'entrée d'un édifice on inscrit en lettres d'or le nom d'un homme illustre que l'on veut donner comme modèle, ainsi sur le fronton du *Parnasse Breton*, ce musée poétique de la Bretagne, on a gravé le nom de celui qui a été, selon les expressions de M. Tiercelin, *pour toute la génération poétique actuelle le vrai seigneur et le seul maître* (Revue Littéraire de Nantes).

JEAN DU FRESNE.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY. — *Notes et souvenirs* par Ludovic Halévy, 1 vol. in-18. — *Balthazar*, nouvelles, par Anatole France, 1 vol. in-18! LIBRAIRIE TRESSE. — *Le chant du siècle* à-propos en un acte en vers, par Emile Blémont, 1 vol. in-18. —

M. Ludovic Halévy n'est pas prodigue de sa prose. Comme tous les esprits délicats et difficiles, il ne publie un volume que de loin en loin, aussi ce volume est-il toujours bien accueilli du public. Celui qu'il nous livre aujourd'hui n'est pas un roman, ni un recueil de nouvelles, ce sont des notes et souvenirs — et quels souvenirs ! Il y a quelques années, il nous donnait des notes sur *l'Invasion*, nous avons maintenant ses notes sur la Commune. Oh! ne craignez rien : elles ne sont point mélodramatiques, elles sont plutôt gaies, si la gaieté est permise en un pareil sujet. Vous savez que dans tous les drames de Shakespeare il y a une partie comique. M. Ludovic Halévy s'est aperçu qu'on avait négligé cette partie-là dans le drame sanglant de la Commune, et il s'est mis à l'écrire sous la dictée de sa mémoire. Il avait eu la bonne fortune — j'en parle au point de vue du métier — d'assister en curieux aux interrogatoires qui avaient lieu à Versailles dans le cabinet d'un commissaire de police, et il avait noté, après chaque audience, les bons mots et les reparties pittoresques des prisonniers communards, hommes, femmes, enfants. Ai-je besoin de dire que, sous sa plume, reparties et bons mots prennent un relief, un intérêt, un charme extraordinaires. C'est le propre des écrivains de théâtre de savoir mettre en

Digitized by Google

valeur la moindre chose qui les frappe. Mais M. Ludovic Halévy ne s'est pas contenté dans ce petit livre de noter ses souvenirs de la Commune ; comme pour nous faire avaler cette pilule toujours amère, il les a fait suivre d'impressions et de portraits de théâtre on ne peut plus

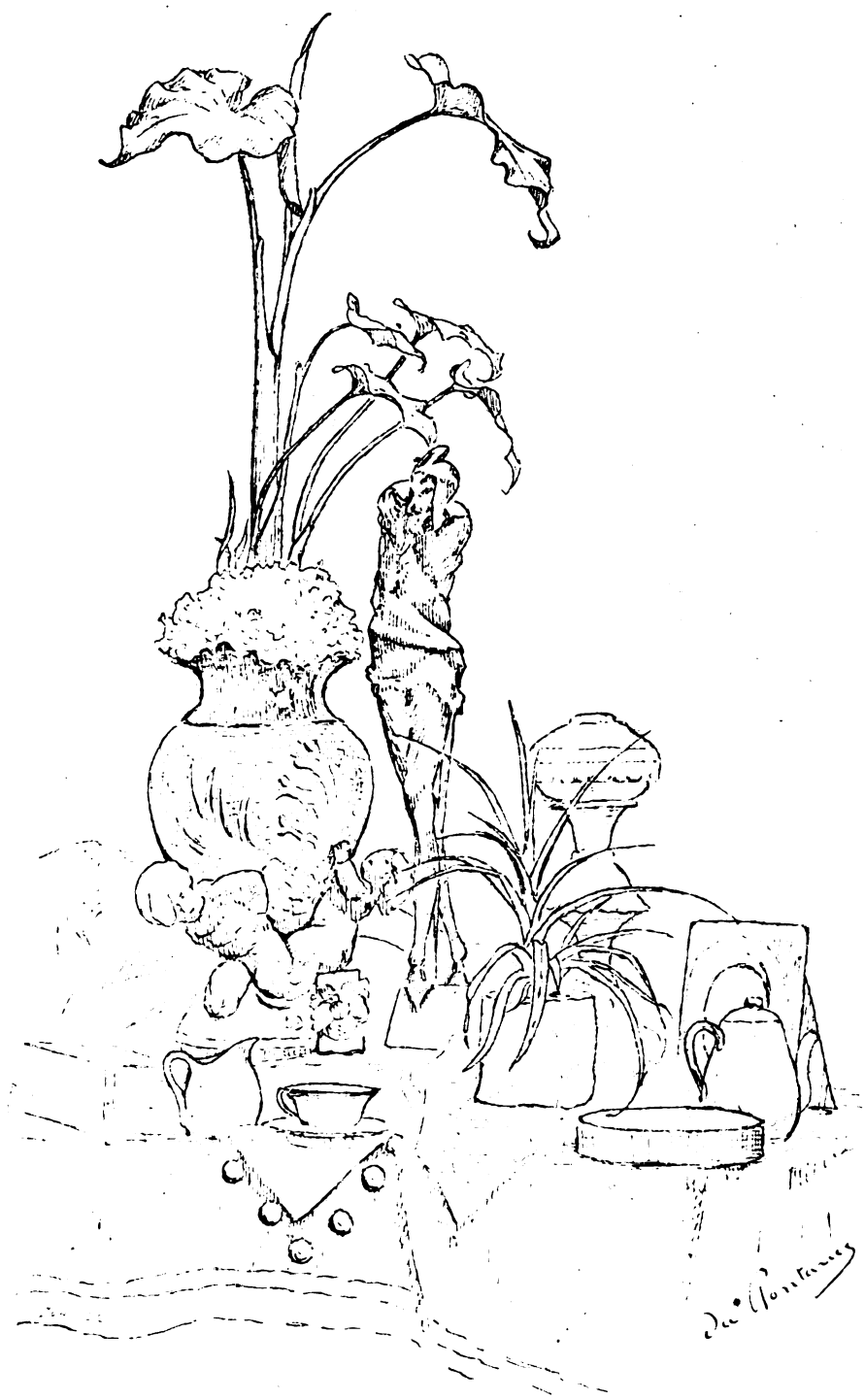

Nature morte de M. Ulrich du Pontavice.

piquants. Et cela dans la langue claire, aimable et sans prétention qui est la sienne. Bref ces *Notes et Souvenirs* sont à lire d'un bout à l'autre.

Balthazar, par M. Anatole France est un petit volume de nouvelles dont la plus importante n'a pas plus d'une dizaine de pages. Mais chacune d'elles est un pur bijou de style. De tous les écrivains qui ont traversé le Parnasse je n'en connais pas un qui sache autant de choses et qui les présente avec autant d'art que M. Anatole France. Sa *Vie littéraire* du *Temps* est l'œuvre d'un dilettante et d'un philosophe qui a touché le fond de tout mais qui n'est pas revenu de tout. Il a au contraire des principes bien arrêtés en matière de littérature et de religion, et rien n'est plus intéressant que de l'entendre causer d'exégèse, de naturalisme ou de symbolisme. Au premier abord, on croirait entendre M. Renan ; sa phrase a la caresse musicale de celle de l'illustre académicien, et son tour d'esprit a quelque chose du sien.

Mais cette ressemblance est toute de surface. On n'a

Digitized by Google

qu'à suivre M. Anatole France pour s'apercevoir qu'il a su échapper au scepticisme aimable mais quelque peu dissolvant de l'auteur de *Marc-Aurele* et de la *Prière à l'Acropole*. Lisez *Balthazar*, il y a des contes et des paraboles qui vous rempliront de joie, pourvu que vous sachiez savourer le miel de l'Hymette.

Le Chant du siècle d'Emile Blémont est un à propos en un acte qui a été représenté pour la première fois à la Comédie française, le 6 mai de cette année, autrement dit le jour de l'ouverture de l'Exposition. Ce n'est qu'un dialogue entre la France et la Poésie, mais un dialogue exquis où le poète a su faire entrer dans des vers remarquables, l'histoire de la littérature du dix-neuvième siècle, depuis Châteaubriand qui « rêve dans l'aube en pleurs et la sanglante aurore », jusqu'à Victor Hugo qui rayonne,

..... Le front ceint de lauriers toujours verts
Ainsi que Charlemagne au milieu de ses Pairs.

Je regrette de ne pouvoir vous donner un fragment de ce beau *Chant du siècle*, mais la place me manque. Qu'il vous suffise de savoir qu'il a été interprêté d'une façon ravissante par Mme Dudlay (la Poésie) et par Mme Brandès (la France).

LÉON SÉCHÉ.

ROSE ÉPOUDRY & LA PRESSE

Un article de Madame Napoléon PEYRAT. — La tradition populaire du sabot. — Articles de MM. André JOUBERT et Maxime AUDOUIN. — Une lettre de Madame Augustus CRAVEN.

Voici deux volumes qu'on m'apporte : l'un est un roman dont la préface a été publiée intégralement dans le dernier numéro de la *Paix Sociale*, *Rose Epoudry*[1] ; l'autre un recueil poétique. Voyons d'abord le roman. Il parait que c'est une histoire dont les héros vivent encore. Il est vrai que le fond de certaines vies ressemble quelquefois au fond immuable des romans. Veuillot a remarqué jadis qu'il s'agissait invariablement de savoir si Colombine épouserait Arlequin qu'elle aime, malgré les manœuvres de Léandre, son autre soupirant, et les refus de Cassandre, son tuteur jaloux. Ici nous avons Colombine sous le nom de Rose ; Arlequin est un étudiant en droit ; Léandre manque, et Cassandre est un père pour de bon qui se fait beaucoup prier pour consentir au déclassement de son fils Raoul par son mariage avec la fille de son jardinier. Tout père hésiterait à sa place, malgré le charme de la jeune Bretonne. Un suicide manqué arrange les choses.

Et maintenant, époux heureux
Ils sont encore plus amoureux.

Telle était la fin d'une chansonnette célèbre vers 1850 sinon le dénouement ordinaire des amours qui ont eu leur pleine floraison quelques mois trop tôt. Certes je suis prête à toutes les miséricordes pour la chute de Rose. Je reconnais qu'elle ne pouvait pas trouver d'avocat plus habile que M. Léon Séché ; mais enfin elle n'a pas été savamment séduite, celle-là ; elle a sacrifié ses parents et a couru se jeter dans la gueule même du loup. Elle aimait ce loup et elle n'avait que seize ans. Sans doute ce sont deux circonstances atténuantes ; mais, mais... je demande au ciel de me préserver d'une aussi ravissante belle-fille, et si j'avais une « *coiffe blanche* » à mon service, je mettrais prudemment sous clé *Rose Epoudry*. Il est juste de rappeler que dans la préface de son idylle, M. Séché a reconnu que « les âmes neuves » pourraient en être troublées, et déclaré qu'il ne donnait pas son héroïne « pour un modèle d'innocence et de pureté ». A la bonne heure. Le livre est d'ailleurs fort attachant et d'un style aussi facile qu'élégant ; point de longueurs inutiles ni de descriptions fastidieuses. La lecture est rendue encore plus attrayante par les illustrations spirituelles et fines de M. Léofanti. L'expression est toujours chaste, au rebours des procédés naturalistes.

Il y a là enfin un parfum d'honnêteté dans les goûts qui fait songer à cette bonne odeur de lavande des armoires à linge de province, cette province si justement appréciée par l'auteur et qu'il a peinte avec amour dans quelques pages qui valent les paysages bretons et angevins les mieux réussis.

Le recueil poétique de M. Léon Séché a le plus joli titre du monde : il est intitulé : *la Chanson de la vie*[1]. Trouver un titre qui fasse penser, ce n'est pas chose aisée ! Eh bien, c'est par le rêve que j'ai préparé ma lecture.

La Chanson de la vie ! mais elle ne peut débuter que par des mélodies dans le mode *majeur* le plus éclatant. Longs espoirs, projets radieux, fanfares joyeuses, amour aux horizons infinis.

Puis le clairon sonne : l'on entend des marches guerrières, tout le fracas terrible des batailles, et l'hallali funèbre de la faucheuse aux yeux caves qui erre parmi les combattants. Le décor change ; voici des scènes villageoises, de doux ressouvenirs du pays natal, des sources qui jasent sous les longues herbes, des oiseaux qui se racontent leurs affaires dans les feuillages naissants. Enfin le ton se fait grave : on s'occupe de politique élevée et sincère, de liberté vraie, des songes d'aujourd'hui, en un mot, qui se réaliseront demain ou après-demain, L'orgue à la voix puissante domine les autres voix : la prière, le regard au-delà réclament l'attention. On passe insensiblement du majeur au mineur et la chanson de la vie se termine par des strophes qui ressemblent à des sanglots, traversés par un cri de triomphe, un éclair qui déchire la sombre nuée. Telle est une symphonie de Schumann, dont j'ai oublié le numéro d'ordre, et qui est remarquable avant tout par le manque d'unité dans l'inspiration. Tel est aussi, à peu près, le recueil de M. Léon Séché, qui répond tout à fait à son titre, et qui d'ailleurs nous est présenté, couronné par la belle main d'une fort grande dame qui certainement voudra patronner également *Rose Epoudry*, afin d'affirmer la sûreté de son goût une fois de plus. Cette haute et puissante princesse, c'est l'Académie française. A une telle couronne je n'ai rien à ajouter, sinon mon regret de n'avoir pas assez de place pour des citations dont les lecteurs de la *Paix Sociale* auraient été fort heureux.

Mme NAPOLÉON PEYRAT.

Extrait de l'*Union de l'Ouest*, d'Angers, du 4 mai.

C'est une touchante histoire d'amour, que nous conte notre éminent compatriote et ami, M. Léon Séché, lauréat de l'Académie française, dans le pimpant et coquet volume, orné de charmants dessins de M. Léofanti, qui nous arrive avec le gai soleil du printemps. Ces jolies pages, embaumées d'un souffle de délicate poésie, diffé-

[1] Paris, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, prix 3 fr. 50. (Voir le n° du 1er Mai, pour les exemplaires de luxe).

[1] Paris, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

Digitized by Google

rent et « comme fond et comme forme, des romans natu-« ralistes, qui sont en vogue aujourd'hui, » ainsi que le dit l'auteur lui-même, dans son élégante *Préface*. Il ajoute qu'il n'a « pas eu la moindre intention de sacrifier au faux dieu du jour, en racontant la chute de Rose Epoudry. Il a écrit cette histoire telle qu'elle s'est passée. Il n'a pas inventé son récit, car les héros ont vécu et vivent encore ».

Pour composer un roman vraiment intéressant, M. Léon Séché n'a eu qu'à parer des grâces de son style et des richesses de sa féconde imagination cet émouvant épisode de la vie réelle, dont la simplicité et le parfum de terroir plairont « aux âmes neuves qui croient encore au sentiment, à l'idéal dans l'art et la nature. » Les Angevins, qui ont déjà apprécié, dans la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, tout le mérite littéraire de cet attrayant ouvrage, seront heureux de le relire sous sa forme nouvelle, si séduisante et si artistique. La souplesse du talent de l'auteur lui permet de retracer tour à tour des scènes dramatiques, des descriptions pittoresques, des tableaux de mœurs vivement brossés, des analyses hardies et des études approfondies des mille secrets du cœur humain.

On sent qu'il a gardé l'amour du pays natal, dans ce Paris, qui est, selon ses propres expressions, « un tourbillon, un enfer ». Il se souvient des beaux arbres, des bons fruits, des maisons blanches plantées dans les vignes, du coq rouillé du clocher et de la vieille horloge, des collines de la Loire, qui, depuis Saint-Florent jusqu'à Champtoceaux, découpent leurs molles ondulations sur le grand ciel bleu « que le soleil couchant empourprait, chaque soir. »

Il a compris que la vie de province est encore « celle qui convient le mieux à la santé du corps et de l'âme, » et il en a vanté les douceurs en termes excellents. L'auteur de la *Chanson de la vie*, qui a déjà célébré le *Petit Lyré de Joachim du Bellay*, a conservé le culte de son berceau, de son Ancenis, qui porte le nom le plus harmonieux de la Loire, jadis forteresse féodale à l'aspect austère, aujourd'hui cité riante et fleurie. L'existence paisible de cet heureux coin de terre est mise en lumière par l'écrivain, qui peint les joies paisibles de la famille et du foyer, trop souvent méprisées des enfants prodigues et des esprits aventureux. Ses accents ont le don de séduire le lecteur peu habitué, hélas! aujourd'hui, à entendre un langage franc, loyal et généreux.

M. Léon Séché a eu l'ingénieuse idée de terminer son volume par une liste fort curieuse des *Locutions et Proverbes du pays Breton-Angevin*. Il a soigneusement glané, ça et là, les expressions caractéristiques du vieux langage, qui ont une tournure originale et une physionomie spéciale. Puis il a récolté, chemin faisant, une ample gerbe de proverbes et de dictons encore en usage dans nos campagnes, qui témoignent de la sagacité pénétrante et de la philosophie naïve de l'esprit populaire. Les remarques sur le temps complètent ce bouquet champêtre, dont nos lecteurs aimeront à respirer les agrestes et fortifiantes senteurs.

ANDRÉ JOUBERT.

Extrait du *Figaro* du 8 juin :

Voici une curieuse et poétique tradition populaire que je cueille dans *Rose Epoudry*, le nouveau roman que M. Léon Séché publie chez Perrin.

Cela se passe au bord de la Loire, entre Angers et Nantes. Quand une personne se noie et que les recherches faites pour découvrir son corps sont demeurées sans résultat, on prend un sabot de travail au milieu duquel on plante un cierge bénit qu'on allume. Le sabot est déposé à la place même où la personne s'est noyée et on le suit dans une barque jusqu'à ce qu'il s'arrête. « Quelquefois, dit M. Léon Séché, il hésite, il tournoie, il s'enfonce comme le bouchon d'une ligne quand le poisson mord ; on dirait que quelque chose l'attire, puis il repart et fait souvent une lieue tout d'une traite. Enfin il ne bouge plus. Le cierge a fini de brûler. C'est là. »

Il parait que cette pratique pieuse a réussi maintes fois à faire découvrir les noyés.

PHILIPPE GILLE.

Cette tradition est en train de faire le tour de la presse. L'*Echo de Paris*, la *France*, le *Gil-Blas*, le *Rappel*, l'*Italie* l'ont déjà reproduite.

Extrait du *Progrès de Nantes* du 11 mai.

Comme on va jaser, dans un certain monde, sur le livre que publie M. Léon Séché! Il est devenu de mode, aujourd'hui, d'observer la vie à travers des verres noircis, et, sous prétexte de psychologie, de fouiller et de farfouiller dans tous les replis du cœur humain transformé en un viscère malpropre dont on s'acharne à compter les ulcérations. La plume est devenue un scapel, le roman un procès-verbal de dissection, et notre pauvre littérature française une école de pédanterie germanique et de détrempage moral. Ah ! que nous savons gré à M. Léon Séché, avec sa crânerie de Breton et sa belle humeur angevine, d'avoir rompu en visière avec les formules et les procédés du jour, et de nous donner, écrite dans cettte prose ferme, franche, sonnant clair qui est la sienne, une gracieuce idylle toute parfumée d'amour!

Rose et Raoul, l'un fils de M. Tijou, riche bourgeois d'Ancenis, l'autre fille d'un brave jardinier, le père Epoudry, ont été élevés ensemble. Enfants, ils ont joué au petit mari et à la petite femme, ils ont célébré la messe, ils ont tressé des couronnes et des guirlandes à la Vierge, comme « de petits saints, » à l'édification de toutes les bonnes femmes du pays. Mais, leurs communions faites, l'heure de la séparation a sonné pour eux. Tandis que Rose est mise par sa marraine, tante romanesque, chez les Ursulines, avec les demoiselles de la ville, Raoul part pour le collège, puis pour l'école de droit, d'où il revient en vacances au bout d'un an. Il semblerait avoir oublié son amie d'enfance, mais il n'en est rien : invité à une noce en qualité de garçon d'honneur, il choisit Rose pour « cavalière ; » — et voici que les souvenirs aidant, commence leur doux roman d'amour.

La vieille folle de tante s'est mis en tête de faire épouser sa nièce au fils de M. Tijou, ses projets ambitieux ne trouvent que trop d'accueil auprès de Rose, et lorsque Raoul repart pour Paris, il emporte avec lui le cœur de la fillette. Les jeunes gens échangent des lettres, brodant des variations personnelles sur le thème de *Graziella*, jusqu'au jour où Rose, apprenant que son ami est malade et seul à Paris, s'en va l'y rejoindre pour le soigner et le consoler. Ce qui s'en suit on le devine. Mais hélas, courte est la lune de miel! Rose se voit délaissée pour une ancienne maitresse et apprend que sa mère est morte de chagrin. Elle s'en retourne à Ancenis, non sans jeter en partant un regard d'adieu à son nid d'amour — j'ai trouvé ce passage exquis — C'est alors que M. Léon Séché fait preuve d'un véritable courage : pour rester « dans l' train », il devait faire mourir son héroïne ou l'envoyer au couvent. Mais, au grand plaisir de ses lectrices, il adresse aux pontifes du pessimisme un formidable pied de nez et l'idylle, après avoir effleuré le drame, se termine en idylle, par un mariage, tout bonnement, et l'on ferme le livre, reposé et rafraichi.

Je n'ai pu qu'indiquer le sujet de cette simple histoire si touchante dans sa naiveté ; l'auteur l'a encadrée dans des paysages brossés d'une main sobre et vigoureuse. Tel celui-ci, par exemple : « Il était quatre heures du matin. Le petit jour se levait rose et pur sur un ciel d'une pâleur exquise. La pluie qui était tombée la veille avait lavé les feuilles des arbres et le gazon brûlé des

Digitized by Google

prairies, et les eaux de la Loire coulaient grises et nonchalantes entre deux larges bancs de sable, sous une gaze de brume qui s'envolait comme de la fumée à mesure que le jour montait. » Je voudrais citer en entier le premier chapitre, un morceau achevé, où M Léon Séché qui s'est fait décidément le poète et le romancier de la Loire — a mis tout son ardent amour pour la Bretagne angevine. Nul avant lui n'avait exploité la mine des traditions et des légendes de ce pays qu'il a rendues populaires dans un livre depuis longtemps épuisé[1]. M. Léon Séché a ce que j'appellerai le don de la vie. Il ne peint que ce qu'il voit, mais il peint; ses personnages ne sont pas des bonshommes de carton. La tante Rose, M. Tijou, surtout le père Janvret, et ce vieux curé de campagne vénérable et tolérant, M. Léon Séché les a connus, il a causé avec eux, il leur a serré la main. Il les fait mouvoir dans leur milieu déterminé; il nous les montre aussi avec leurs manies, leurs superstitions. Lui-même a vu lancer à la recherche des noyés le sabot au milieu duquel on plante un cierge allumé; lui-même a jeté dans le foyer, pour conjurer la foudre, les brindilles du romarin bénit à Pâques-Fleuries, et il a assisté certainement à la veillée mortuaire qu'il nous décrit avec une émotion contenue, très impressionnante chez ce mâle écrivain.

L'étroite morale bourgeoise ne trouvera point son compte dans ce livre; il est moral par sa franchise, par l'expression de virilité saine qui s'en dégage et qui retrempe des mièvreries pleurnicheuses et de la démasculinisation de cette fin de siècle.

Quant à la préface dans laquelle, avec une éloquence élevée et entrainante, M. Léon Séché nous peint les pures joies de la vie de province, c'est, de l'avis de tous, une maitresse page et qui fait le plus grand honneur — et comme homme et comme écrivain — à son auteur.

MAXIME AUDOUIN.

Nous publierons dans nos prochains numéros les articles qui continueront d'être consacrés à *Rose Epoudry*. En attendant voici la lettre que Madame Augustus Craven, l'auteur du *Récit d'une sœur*, écrivait ces jours derniers à notre Directeur, pour lui accuser réception de son livre :

Monsieur,

Je suis très touchée de la sympathie que vous voulez bien me témoigner en m'adressant votre gracieux récit, et je vous félicite du talent avec lequel vous avez su peindre une héroïne qui, bien qu'elle ne soit pas sans reproche, est cependant si loin de ressembler à celles que tant d'écrivains présentent aujourd'hui sans scrupule au public !

La vôtre du moins a le grand mérite de savoir (tout en s'en écartant) ce que veut dire le mot de VERTU et mieux encore ce que signifie celui de *repentir*. Ce sont là des choses devenues rares dans la littérature actuelle et qui n'en sont que plus précieuses.

Veuillez donc agréer avec tous les remerciements que je vous dois, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LA FERRONNAYS A. CRAVEN.

LETTRES ET ARTS

Le chevalier de Langle. — On attend dans quelques jours, à Brest, le transport de l'Etat le *Calédonien*, qui rapporte ce qui reste de la dépouille mortelle du chevalier de Langle, le compagnon de Lapérouse, tué, au siècle dernier, aux îles Samoa.

L'inhumation aura lieu, en grande solennité, dans un des caveaux de l'église Saint-Louis de Brest, suivant accord intervenu avec le contre-amiral en retraite Fleuriot de Langle, petit-fils du commandant de l'*Astrolabe*.

La plaque commémorative portera l'inscription suivante :

Ici reposent les restes
du chevalier Paul-Antoine-Marie de
Fleuriot de Langle,
capitaine des vaisseaux du Roi,
Chevalier de l'ordre royal et militaire
de Saint-Louis,
chevalier de l'ordre de Cincinnatus
des Etats-Unis,
membre de l'Académie royale de marine
de Brest,
commandant la frégate l'*Astrolabe*, dans
l'expédition de voyages de découverte
aux ordres de l'illustre de Lapérouse,
tué le 11 décembre 1787.
par les insulaires des iles de Samoa.

(Ses restes furent retrouvés au bout d'un siècle par les soins de Mgr Vidal, alors missionnaire en ces iles, et rapatriés par les ordres de S. E. le vice-amiral Krantz ministre de la marine. Ses petits-enfants lui érigèrent ce tombeau en 1889).

Ajoutons qu'on n'a retrouvé qu'un fragment de la tête du chevalier de Langle. Embarqué à bord du croiseur le *Fabert*, commandé par le capitaine de frégate Bénier, et déposé a Nouméa, il a été transféré sur le *Calédonien* à son passage en Nouvelle-Calédonie.

M. André Joubert. — Dans le dernier numéro de la *Célébrité contemporaine* M. A. de Martonne, le savant archiviste de la Mayenne, a publié une notice bio-bibliographique complète sur notre collaborateur et ami M. André Joubert, lequel vient de publier à Angers, chez Germain et Grassin, une étude intéressante sur les *Etudiants allemands de l'académie protestante de Saumur et leur maitre de danse* (1625-1642)

l'Institution Livet. — Nous avons eu vingt fois l'occasion de parler de cette belle Institution nantaise qui ne fait que prospérer, en dépit de la concurrence et des difficultés qu'on ne cesse de lui créer. Nous apprenons aujourd'hui que pour montrer les progrès accomplis par ses élèves dans le domaine de l'éducation physique, M. Livet se propose de donner à Nantes une fête de gymnastique où figureront 350 exécutants. Ce sera la première fête scolaire donnée en public par une seule école. M. Livet a reçu de ce fait des encouragements de tous les côtés. Le Président de la République, les ministres de l'instruction publique et de la guerre lui ont envoyé des dons et des médailles d'argent et de bronze.

M. Jules Simon. — Notre illustre compatriote vient d'adresser une lettre de bienvenue et d'encouragement à M. de Santa-Anna Néry, ancien condisciple de M. Léon Séché, qui vient de fonder en collaboration avec M. Fernand Xau un journal intitulé l'*Amérique*.

Jeudi prochain, au Vaudeville, conférence de M. Jules Simon sur l'*Œuvre nationale* des *hôpitaux marins* (enfants scrofuleux et rachitiques).

[1] *Contes et figures de mon pays*, 1 vol. in-18.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 13 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 1er JUIN 1880

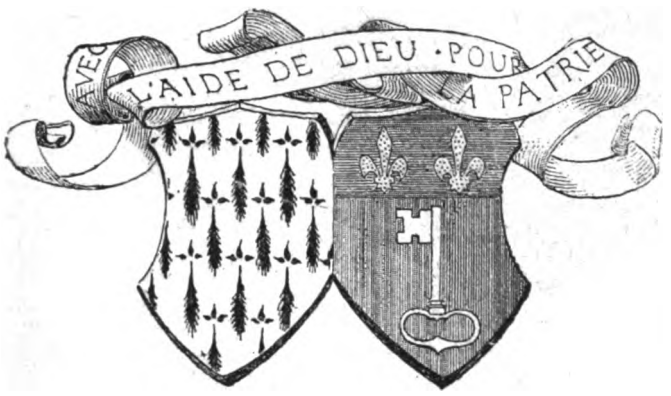

UNE STATUE A LE SAGE

Appel à la Bretagne.

Fidèle à ses traditions, à son programme qui consiste à honorer nos gloires bretonnes dans le présent et dans le passé, la *Revue* ouvre aujourd'hui une souscription pour élever un monument à Alain-René Le Sage, l'immortel auteur de *Gil-Blas*, de *Turcaret* et du *Diable boiteux*.

— Il est donc Breton? me demandait hier un des premiers écrivains de ce temps.

— S'il est Breton! m'écriai-je; il l'est jusqu'aux moëlles. Il est Breton par le sang, par le lieu d'origine, par l'esprit et le caractère.

Né à Sarzeau[1], tout près de Vannes, dans une maison qui existe encore[2], son grand-père paternel exerçait auprès du tribunal de la sénéchaussée de Rhuys les fonctions de sergent général et d'armes en Bretagne; son père était notaire et greffier de la Cour royale de Rhuys, et sa mère était issue, elle aussi, d'une famille attachée à ladite Cour.

Orphelin à quatorze ans, ayant perdu son patrimoine par la faute de ses tuteur et curateur, il fit ses études au collège de Vannes que dirigeaient alors les Révérends Pères Jésuites. A l'âge de vingt ans, il entra dans les fermes du roi, mais bientôt son esprit aventureux le conduisit à Paris où, après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions d'avocat au Parlement, il s'adonna tout entier aux lettres.

Le voilà parti! suivez-le dans la carrière ingrate qu'il vient d'embrasser, vous lui trouverez du commencement à la fin, dans la bonne et la mauvaise fortune, toutes les qualités de la race bretonne. Il est fier, têtu, plein d'esprit et d'initiative, et par-dessus tout désintéressé.

C'est une erreur de croire que le tempérament breton soit fait uniquement de mélancolie. Il a sa gaieté, comme un autre, une gaieté particulière, qui ne pétille pas, si vous voulez, qui n'éclate pas en fusées comme celle du méridional, mais une gaieté communicative, où l'ironie douce est mêlée à la bonne humeur. Il suffit d'avoir vécu en Bretagne, parmi les gens du peuple pour savoir qu'ils ont la langue bien pendue, qu'ils saisissent très vite le côté ridicule des hommes et des choses et qu'ils chansonnent volontiers ceux qui les ennuient. Ils ont l'air tristes au repos, leurs yeux sont noyés d'une mélancolie songeuse, mais qu'ils aient l'occasion de s'animer, vous les verrez immédiatement changer de figure. Est-il un pays où l'on danse plus qu'en Bretagne? Si quelqu'un doutait encore de l'esprit des Bretons, je

[1] Alain-René Le Sage naquit à Sarzeau le 8 mai 1668. Il fut ondoyé le lendemain et baptisé le 13 décembre de la même née. Il mourut à Boulogne le 17 novembre 1747. Voici l'inscription qui fut gravée sur sa tombe :

Sous ce tombeau gît Le Sage, abattu
Par le ciseau de la Parque importune;
S'il ne fut pas ami de la fortune,
Il fut toujours ami de la vertu.

La meilleure notice biographique qui existe sur Le Sage, la plus complète tout au moins, a paru sous la signature de Henri Guesdon dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* (1876). L. S.

[2] Cette maison dont nous publions aujourd'hui la gravure, appartient à M. Langlois, maire actuel de Sarzeau. La Société polymathique du Morbihan y a fait poser, il y a quelques années, une plaque commémorative.

Digitized by Google

lui conseillerais de lire les poésies de Desforges-Maillard et de Mouselet, les romans de Jules Verne, les *Dialogues philosophiques* de M. Ernest Renan et les articles du *Matin* de M. Jules Simon. Il me semble que voilà un assez joli bouquet d'artifice.

Dire que Le Sage avait de l'esprit c'est donc enfoncer une porte ouverte. Toute son œuvre en est comme baignée. Il avait l'esprit de son style, un esprit naturel, exempt de recherche, ingénieux, fertile en ressources, satirique et toujours personnel. La vie de *Gil Blas* est un peu la sienne. S'il n'a pas erré comme lui et rempli les fonctions les plus opposées et les plus diverses, il a mis le pied dans tous les milieux, il a fréquenté chez la plupart des gens qu'il met en scène. Il a beau dire au lecteur « qu'il aurait tort d'appliquer les portraits qui sont dans son livre », il n'est pas malaisé de mettre des noms propres sur les masques de ses personnages. Enfin s'il a chanté de la façon comique que l'on sait les chanoines espagnols et la bonne vie qui était la leur, ce n'était pas seulement de souvenir et pour montrer qu'il avait lu Boileau. Il connaissait à fond le clergé de son temps, ayant été élevé par les Jésuites et n'ayant jamais cessé de voir leur monde. N'est-ce pas d'ailleurs une ironie de la destinée que cet homme qui se moquait si agréablement des chanoines ait eu un fils chanoine de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer et soit mort chez lui, dans une petite maison étroite et modeste[1].

La maison natale de LE SAGE *à Sarzeau.*

[1] La maison où mourut Le Sage se voit encore dans la haute ville de Boulogne. Le Sage avait eu quatre enfants, trois fils et une fille, de son mariage avec Marie-Elisabeth Huyard. L'aîné, sous le nom de Mont-Ménil, se fit comédien malgré son père et mourut subitement à 48 ans après avoir obtenu de grands succès. Le second embrassa la carrière ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de Boulogne. Le troisième prit le nom de Pitténec et suivit son frère au théâtre. Quant à la fille, elle ne quitta point ses parents. Après leur avoir fermé les yeux, elle demeura avec son frère le chanoine jusqu'à sa mort et se retira ensuite à l'hôpital de Boulogne où elle mourut.

Digitized by Google

J'ai dit que Le Sage était fier. Il avait, en effet, la fierté de son pays d'origine, une fierté sans morgue ni hauteur, basée simplement sur la conscience de sa force, sur l'indépendance de son caractère, et aussi sur son désintéressement. Celui qui n'a pas d'ambition n'a pas besoin de courber l'échine. Le Sage porta la tête haute dans toutes les circonstances de sa vie, même les plus douloureuses. Vous connaissez sa belle réponse à la duchesse de Bouillon. La duchesse qui « tenait un bureau d'esprit », avait prié Le Sage de vouloir bien se rendre chez elle pour y faire lecture de son *Turcaret*, et Le Sage avait accepté. Par malheur il avait au jour convenu un procès qu'il perdit. Retenu au Palais plus longtemps qu'il n'aurait voulu, il arriva en retard chez la duchesse qui lui reprocha avec amertume d'avoir fait perdre deux heures à la compagnie.

— Madame, lui répondit-il, je vous ai fait perdre deux heures : il est juste de vous les faire regagner; je n'aurai point l'honneur de vous lire ma pièce.

En vain s'efforça-t-on de le retenir, il sortit et ne remit plus jamais les pieds dans cet hôtel.

Comme témoignage de son désintéressement je me bornerai à rappeler sa conduite envers les financiers de l'époque. Quand il fit jouer sa comédie de *Turcaret* qui mettait à nu toutes leurs turpitudes, ils lui offrirent cent mille livres pour la retirer du théâtre. Le Sage repoussa cette offre avec indignation. Je me demande pourquoi la Comédie Française ne reprend pas ce joli chef-d'œuvre : m'est avis que les financiers de nos jours sont les dignes fils de ceux du dix-huitième siècle.

Portrait De Le Sage, *par* Devera.

Parlerai-je à présent de l'esprit d'initiative de Le Sage ? C'est peut-être par là qu'il est le plus breton. Ne criez pas au paradoxe, je défie qu'on me contredise. Les Bretons, je le sais, sont très attachés à leurs traditions, à leurs coutumes, à

Digitized by Google

leurs croyances. Ils n'en sont pas moins les plus hardis du monde sur terre et sur mer et dans le domaine de la métaphysique. En voulez-vous des exemples ? Je ne remonterai pas au déluge, mais seulement au douzième siècle. Qui donc révolutionna à cette époque la scolastique et la théologie si ce n'est Abailard ? Eh bien ! Abailard était un enfant de la Bretagne. Plus près de nous, au lendemain de la Révolution française — laquelle, soit dit en passant, eut son commencement en Bretagne — qui donc fut le père du romantisme et débarrassa la langue des vieux oripeaux de la mythologie ? C'est Châteaubriand, un Breton de Saint-Malo.

A côté de lui, quelques années plus tard, n'est-ce pas un de ses compatriotes, le fier et sauvage abbé de Lamennais qui renouvelait l'apologétique chrétienne, greffait un rameau d'or sur le tronc foudroyé de l'ancienne Eglise de France et marquait du sceau de son génie la philosophie religieuse de son temps ?

Eh bien ! c'est Le Sage qui, au dix-huitième siècle, fut le véritable inventeur du roman français. C'est lui qui dans l'histoire de *Gil Blas* a montré la route de l'Espagne aux romantiques, à Théophile Gautier, à Musset, à Victor Hugo ; et, comme le dit Walter Scott dans la *Biographie des Romanciers célèbres* « de tous ceux qui connaissent ce charmant ouvrage, et qui aiment à se rappeler le temps où ils l'ont dévoré pour la première fois, il est peu de lecteurs qui ne reviennent de temps en temps à ce livre immortel avec toute l'ardeur de la vive émotion qu'éveille le souvenir d'un premier amour. »

C'est pourquoi la *Revue* ouvre aujourd'hui une souscription pour lui élever un monument. Il n'est jamais trop tard quand il s'agit de rendre hommage à ses grands hommes. Où sera placé ce monument ? J'étais d'avis de prime-abord de l'ériger à Sarzeau, la ville natale de Le Sage. Mais on m'a fait observer que, vu l'éloignement de Sarzeau et son peu d'importance, il valait mieux dresser cette statue à Vannes où Le Sage avait fait ses études, et je me suis rendu à cette observation. C'est donc à Vannes que nous érigerons ce monument de gloire.

Dans un prochain numéro nous publierons la liste des membres du comité. Ce comité sera formé, en dehors de tout esprit de parti, afin qu'aucune adhésion ne nous fasse défaut. Je veux que nos cinq départements y soient largement représentés et je fais appel dès aujourd'hui au patriotisme de tous les Bretons. LÉON SÉCHÉ.

PEN-BRON

—

Il existe aux confins de l'antique Bretagne
Où l'étranger accourt dans la belle saison,
Sur le sable des mers, au fond de la campagne,
Près du port du Croisic, une blanche maison.

Ce n'est pas un palais célèbre par ses fêtes
Et mirant sa splendeur dans les océans bleus,
Un palais abritant les plus illustres têtes,
Renfermant des trésors en nombre fabuleux ;

Ou l'un de ces châteaux des rives de la Loire,
Merveille d'élégance altière et de beauté,
Un de ces grands châteaux tout couronnés de gloire
Et qui sont restés fiers malgré leur vétusté.

C'est bien plus qu'un palais ce modeste édifice,
C'est bien plus qu'un château par un prince habité,
C'est plus que tout cela, bien plus, c'est un hospice
Où de petits enfants recouvrent la santé.

La santé, ce présent qu'on demande sans cesse
Pour ses meilleurs amis et ses parents, à Dieu.
La santé qui nous rend la force et l'allégresse,
Des enfants maladifs la trouvent en ce lieu.

Ces enfants maladifs et faibles ont pour vivre
Besoin de respirer le grand air de Pen-Bron.
Ah ! donnez donc, pour eux, l'or, l'argent et le cuivre
Car, si vous ne venez à leur aide, ils mourront.

Ils mourront sous le mal ténébreux qui les mine
Et qui les fait pencher vers le tombeau béant ;
S'ils ne viennent tremper leurs reins et leur poitrine
Dans le flot salutaire et pur de l'océan.

C'est l'océan altier qui blanchit la falaise,
Qui donne la vigueur à ces enfants perclus ;
Sans bornes, comme lui, la Charité française,
Comme lui cependant n'a jamais de reflux.

Surtout lorsqu'il s'agit de secourir l'enfance
En proie à la douleur, à la débilité,
D'arracher au trépas des êtres sans défense,
Sacrés par leur faiblesse et par leur pauvreté.

Car ces êtres chétifs en ouvrant la paupière
Aux rayons du soleil qui pour tous doit briller,
Toujours ont droit d'avoir leur place à la lumière,
Qu'ils soient les fils d'un prince ou d'un simple ouvrier.

Vous comprendrez, j'en ai dans le cœur l'assurance,
Que ces petits enfants dont la vie est un jeu,
N'ont comme ceux des grands qu'une mère : la France,
N'ont dans le ciel d'azur qu'un père unique : Dieu.

Digitized by Google

Vous en aurez pitié dans votre âme attendrie,
Vous donnerez pour eux sans compter, je le sais,
Vous voudrez conserver ses fils à la Patrie,
Et sauver de la mort tous ces petits Français ;

Et vous accomplirez une œuvre méritoire,
Surpassant en grandeur un combat triomphant,
Car jamais à mes yeux la plus belle victoire
Ne vaudra le salut trois fois saint d'un enfant ;

Car je trouve plus beau qu'une gloire éphémère
Et que de longs amas de cadavres humains,
De sauver un enfant, de le rendre à sa mère
Et de le voir guéri joindre pour nous les mains.

Ces sentiments pieux nous les avons dans l'âme,
Ils s'y trouvaient hier, ils y sont aujourd'hui ;
Ce n'est jamais en vain qu'en Bretagne on réclame
Pour l'humble, pour le pauvre et le faible un appui.

Si du monde on chassait cette vertu céleste,
La Charité, que nous poètes nous chantons,
Elle aurait un refuge assuré, je l'atteste,
Dans le cœur des Français, dans le cœur des Bretons.

D. Caillé.

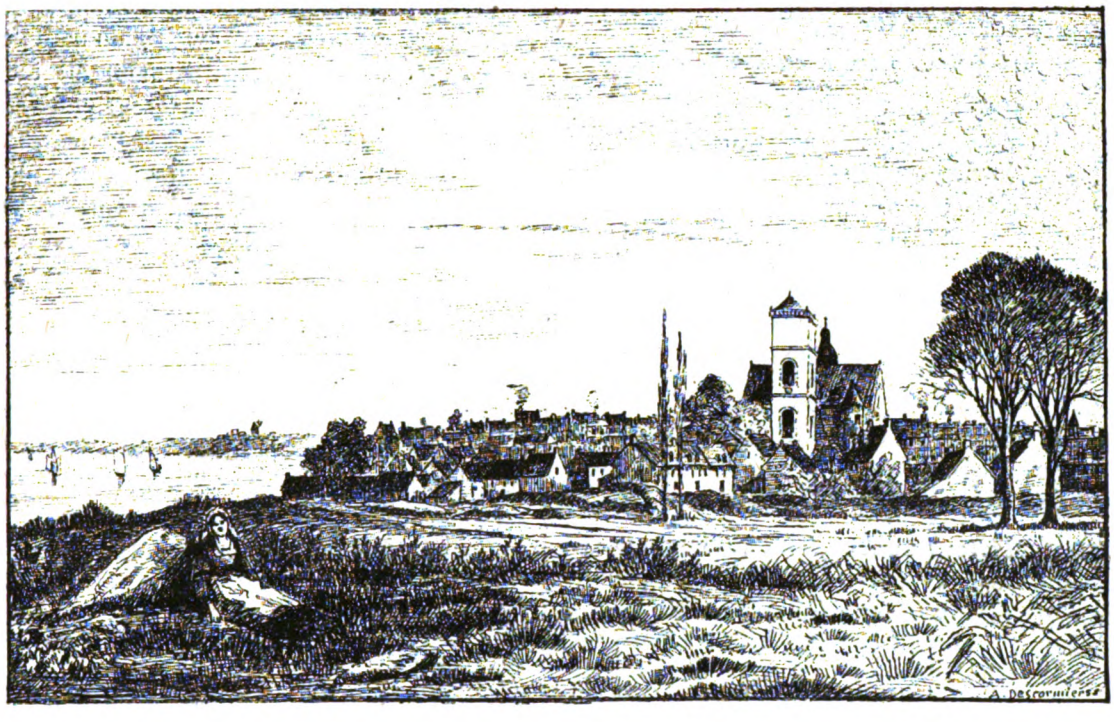

Vue de Sarzeau.

LE ROI D'YVETOT

AUX CONQUÉRANTS

I.

O le bon souverain ! O le joyeux empire !
Jamais, sous ce doux maître, un sujet ne pâtit,
Sans pressurer son peuple il savait se suffire ;
L'abondance était grande et le budget petit.

Il trônait, couronné d'un bonnet de futaine :
D'un pas grave il marchait parmi les laboureurs :
Yvetot l'adorait. Sur ce chanceux domaine
Ses mains ne répandaient que farine et que fleurs.

L'enfant sur ses genoux montait à l'escalade ;
Les mamans lui riaient du seuil de la maison,
Et je dis qu'il valait mieux qu'un sire maussade
Gâtant et brouillant tout pour se donner un nom.

II.

Un jour des brocanteurs aux lourdes houppelandes,
Des vivandiers flairant un gras et sûr profit,
Des lansquenets perdus dans les herbes normandes
D'un pays trop heureux vinrent chauffer l'esprit :

Debout, dit l'un ! quittons la courge et la laitue ;
L'âge a plissé ton front, les ans marqué ton dos
Et tu n'as en vainqueur mené que la charrue,
Tu n'as su ni forcer ni conquérir un clos.

Marche et prends ! Il te faut ta part de renommée.
Des gaillards bien plantés se trouveront bientôt
Qui te composeront une gentille armée ;
Nous lèverons caserne au milieu d'Yvetot.

Digitized by Google

Les mousquets reluiront, dégagés de la rouille,
Les gens de Quillebœuf te tiendront en respect :
A de petits voisins nous irons chanter pouille
Tu pourras au royaume annexer Caudebec !

Tu pourras en vainqueur monter jusqu'à Pontoise !
Et tu seras classé parmi les conquérants,
Et tu verras sous toi couler la Seine et l'Oise :
Agramant et César t'admettront dans leurs rangs.

III

Pendant qu'il discourait la campagne était belle.
L'oiseau dans l'air chantait. Les grands bœufs nonchalants
Des prés, sans se hâter, broutaient l'herbe nouvelle :
Sous la neige des fleurs les pommiers étaient blancs.

Le bon roi de côté mit son casque de laine,
Il se gratta le front : mon Dieu que d'embarras !
Pourquoi ? Pour effrayer comme un Croquemitaine ! —
Ma foi non ! Je retiens la paix dans mes Etats.

Mon Louvre au toit de chaume où s'épanche le rire
De pampre orne ses murs et j'en suis glorieux;
Quand un hôte y survient je mets ma poule à cuire
Et nous vidons ensemble un cruchon de vin vieux.

Autour de ce palais je me passe de garde ;
Mon Vulcain forge un soc ou cercle des tonneaux,
J'ai pour armée un Suisse avec sa hallebarde :
Je fais à l'arbalète une guerre aux moineaux.

J'épargne à mes sujets l'assaut et ses merveilles ;
Ils sont petits archers mais fermiers accomplis,
Et, privés du plaisir de couper des oreilles,
Ils vivront dans leurs champs et mourront dans leurs lits.

Or, messieurs, écoutez et gravez ma parole :
Quand le monde atteindra l'âge de la raison
Les défricheurs de champs seront au Capitole,
Les brûleurs de cités seront à Charenton.

F. Longuécand.

LA BRETAGNE ET L'ANJOU

Au Salon de 1889

—

DEUXIÈME ARTICLE

Peintres et sculpteurs. — Les métamorphoses d'un Montmorency.

Dans mon premier article sur le Salon j'ai eu l'air de commettre un oubli en passant sous silence le très beau tableau de M. Luminais. La vérité c'est que je réservais *Chez une Choriste* comme morceau de résistance de mon second article. Je n'ai plus grand chose à dire, en effet, de Messieurs les peintres. Quand j'aurai mentionné tout particulièrement la *Diane* de Madame Marie Cazin, qui est une très belle toile, la *Hutte de Sabotiers* et *En Maraude* de M. Narcisse Chaillou, l'*Octogénaire* de M. Douillard, les *Feuilles d'Automne* de Le Bihan, l'*Ile des Luysettes*, près Saint-Mathurin-sur-Loire, de M. Tancrède Abraham, le *Pot-au-Feu* de M. Moizan, *Mon Homme* de Vail et *Psyché devant Vénus* de Picou, je crois que je pourrai tirer l'échelle, et le mot est à sa place ici, car pour voir et juger les trois quarts de ces toiles, il faudrait vraiment l'échelle roulante des vernisseurs. C'est fâcheux que le Salon n'ait pas deux ou trois étages de plus !... On pourrait alors descendre sur la cimaise toutes les grandes toiles et fourrer toutes les petites dans les frises. Car c'est de la sorte qu'on procède déjà. Ainsi, le grand morceau décoratif de M. Joseph Aubert : *Dernière bénédiction de Saint-Claude aux Bisontins* est en bonne et belle place, tandis que tels tableaux de chevalet que je ne veux pas nommer, mais qui demandent à être vus de près, sont accrochés au plafond. Notez que je n'ai pas de mal à dire de la toile de M. Joseph Aubert. Cette peinture à la cire est d'un homme qui connaît son métier. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux jusqu'ici, mais il a fait plus mal aussi, et si l'exécution est sèche, la composition est bonne. M. Joseph Aubert est un malin. Il s'est dit que pour être bien placé au Salon il fallait faire grand et il fait grand. Avis aux camarades qui rêvent de la cimaise.

Je disais donc que *Chez la Choriste* de M. Luminais serait mon morceau de résistance. Il est certain que depuis les *Enervés de Jumièges* que nous retrouverons au Palais des Beaux-Arts de l'Exposition universelle, notre illustre compatriote n'avait rien fait d'aussi puissant. J'entendais dire à tout le monde qu'il était fini, que ses Gaulois l'avaient tué, et voilà qu'il se réveille et se renouvelle d'une façon saisissante, car c'est un renouveau réel que cette toile de Luminais. Admirez-moi cette femme du peuple aux traits fatigués, aux chairs pâles et maladives, qui prend sa leçon de chant tout en faisant la toilette de son bébé. Elle n'a pas le temps, la pauvre, d'aller répéter au théâtre, et son professeur, c'est ainsi du moins que je comprends la scène, s'est donné la peine de monter jusque chez elle. Et il faut voir avec quelle conscience il donne sa répétition ! Penché sur son violon, les cheveux en saule pleureur, il accompagne la choriste qui ne perd pas une note de ce qu'il lui chante. Et malgré soi, en regardant

Digitized by Google

cette toile largement brossée et dans des tons clairs, on se prend de pitié pour cette femme du peuple qui gagne si misérablement sa vie. Encore une fois cette maîtresse page marque un renouveau, digne d'attention, dans la manière de M. Luminais.

Comme toujours les aquarellistes et les pastellistes sont très nombreux. Mais les choses remarquables sont assez rares. Je citerai en première ligne le très beau *Portrait de Mlle Mathilde Morse*, au pastel, par Mlle Houssay: les *Roses* et les *Chrysanthèmes* de Mlle Marie Adrien; les huit aquarelles de Tancrède Abraham et particulièrement ses vues de Clisson et de Saint-Mathurin-sur-Loire; le *Portrait des enfants de Mad. la princesse C...*, par Mlle Elisa Hiard qui est un de nos meilleurs peintres sur porcelaine; une fort jolie gouache de Mlle Jeanne Le Bourdonnec, représentant des boules-de-neige et de l'aubépine, et un portrait à l'aquarelle, de M. Ulrich du Pontavice, qui est une charmante chose.

Inutile de vanter les *Anémones en caisse* et la *Gerbe de pavots géants* (aquarelles) de M. Zacharie Astruc. Tout le monde les a déjà admirées à l'Exposition bretonne-angevine, et chacun sait que le sculpteur angevin fait la fleur comme personne. Il y a deux choses, selon moi, dans lesquelles Zacharie Astruc devrait se renfermer, c'est la fleur, en peinture, et le masque, en sculpture. Impossible de pousser plus loin la vie que ce maître artiste dans ces deux genres-là. Il a déjà été parlé ici[1] du *Petit marchand de masques* qui décore le Jardin du Luxembourg. Les *portraits-masques* qui figurent cette année au Palais de l'Industrie continuent dignement la série et font grand honneur au talent d'Astruc. Quant à son *Perce-neige*, c'est tout un poème de grâce aimable et de sentiment poétique.

Les portraits dominent au salon de sculpture comme au salon de peinture. Si cela continue on ne verra bientôt plus que des bustes dans le jardin. Je citerai parmi les meilleurs ceux de M. Jules Simon par M. Léofanti; de M. le docteur Teillais, par M. Le Bourg; de Mme Elodie La Villette, par M. Nayel, qui excelle dans les petits groupes en terre cuite et s'est contenté cette année d'envoyer son buste et celui de l'artiste que je viens de nommer. A signaler encore le buste, bronze, de M. André Alexandre, par M. Pierre Ogé; ceux de MM. Quinton, Dolivet, Durand, Talhuet, Chemelier, André et Casini. Outre le buste en bronze de M. C. P., Mlle Amélie Casini expose une statuette de *Botteleur* qui est un bijou. Vous vous souvenez de son *Angelus* qui lui valut une mention honorable, il y a deux ou trois ans, et les compliments de M. le Président de la République à l'Exposition bretonne-angevine. Il y a dans son *Botteleur*, le même sentiment, le même charme et quelque chose d'indéfinissable que possède seul la femme bien douée

Parmi les statues, je ne vois guère à signaler que la *Captive* et le *Jeune Romain* de M. Saulo; l'*Ange du Souvenir* de M. Ludovic Durand, et l'*Improvisateur* de M. Thubert.

Et c'est tout. Ah! non, j'ai à vous dire quelques mots d'un vieil artiste bien digne d'intérêt et qui expose cette année encore, quoiqu'il ait été naguère cruellement éprouvé par la maladie, un buste de *Druide* et le buste en bronze de *M. Rossignol*. J'ai nommé M. Pierre Gourdel. Ce n'est pas tout à fait le premier venu. Fils de ses œuvres, il s'est élevé d'année en année au premier rang de nos sculpteurs bretons à force de travail, de patience et aussi de talent, car il a un talent très personnel. Il n'y a qu'à regarder pour s'en convaincre les bustes de *Merlin l'Enchanteur*, *Duguesclin*, *d'Argentré*, *Gerbier*, *Poullain-Duparc*, *La Tour d'Auvergne*, *le général Lariboisière*, *Hippolyte Lucas*, etc., qui sont au Musée de Rennes. Toutes ces figures sont très vivantes et témoignent du savoir et des dons de l'artiste. M. Pierre Gourdel n'a pas seulement la passion de son art, il a au plus haut degré l'amour de son pays natal. C'est dans cet amour qu'il a puisé la force et le courage dont il a donné tant de preuves dans sa lutte pour l'existence. C'est le patriotisme local qui lui a inspiré la majeure partie de ses travaux. Il me disait naguère encore dans un langage véritablement touchant qu'il serait heureux de terminer sa carrière par un grand ouvrage en l'honneur de la Bretagne. La ville de Rennes dont il a été le pensionnaire à ses débuts devrait bien lui fournir les moyens de s'illustrer dans une œuvre capitale. Est-elle en peine d'un sujet! Je me permettrai de lui en désigner un qui rallierait tous les suffrages. Depuis longtemps il est question de restaurer le tombeau de Duguesclin à Châteauneuf-de-Randon. C'est déjà assez malheureux que les cendres du héros breton reposent si loin de la terre natale. La ville de Rennes qui a dépensé tant d'argent dans ces dernières années se doit à elle-même de lui élever un monument digne de lui et digne d'elle. Je ne comprends même pas que l'idée de ce monument ne lui soit pas venue à la suite des

[1] Voir l'étude de M. Léon Séché sur Zacharie Astruc.

Digitized by Google

démêlés qu'elle a eus naguère avec la direction des Beaux-Arts à propos de la statue du connétable Anne de Montmorency. Elle avait là une occasion superbe de faire éclater aux yeux de tous les âneries de cette direction et de se laver du reproche qu'en faisait à son Maire et à son conseil d'avoir voulu *déclericaliser* une statue du connétable de Montmorency en la débaptisant pour en faire un Duguesclin.

STATUE DE DUGUESCLIN

De Bridan fils, aujourd'hui dans la cour d'honneur de Palais de Versailles.

Mais j'y songe : les lecteurs de la *Revue* ne sont pas tous au courant de cette histoire héroï-comique. Je vais la leur conter aussi brièvement que possible d'après le récit très amusant et très fidèle qu'en a fait M. Arthur de la Borderie dans la *Métamorphose d'un Montmorency*.

Au mois d'octobre 1886 un arrêté ministériel attribuait au Musée de Rennes une statue ainsi désignée : « *Duguesclin, statue plâtre, provenant des réserves du Louvre.* »

A peine était-elle arrivée à Rennes, que M. Decombe, conservateur du Musée archéologique, s'aperçut, aux armes tracées sur la cotte de maille dont elle était couverte, que le Duguesclin en question n'était autre qu'Anne de Montmorency. La statue portait, en effet, une couronne ducale sur son casque, le collier de l'ordre de Saint-Michel, les insignes de la Jarretière toutes choses que n'avait jamais eues Duguesclin, et, une cotte de mailles armée d'une croix cantonnée de seize alérions[1]. Impossible de s'y méprendre : il y avait eu erreur dans l'expédition. Immédiatement avis en fut donné à la direction des Beaux-Arts qui répondit que cette œuvre était le modèle en plâtre, à moitié grandeur, de la statue de Duguesclin en marbre, haute de 4 mètres, exécutée par Bridan fils (Pierre-Charles) pour la décoration du Pont de la Concorde, et actuellement placée dans la cour d'honneur du palais de Versailles. La direction des Beaux-Arts ajoutait que ce modèle en plâtre « avait été exposé au Salon de 1817 sous le n° 800. »

Or il n'y avait pas un mot de vrai dans tout cela. Nous venons de voir que cette statue de Duguesclin était purement et simplement celle du connétable de Montmorency. Au lieu de se rendre à l'évidence, au reçu de la photographie que le Musée de Rennes lui avait fait parvenir, la direction des Beaux-Arts qui a la prétention d'être infaillible, s'entêta dans son erreur et commit impair sur impair.

Elle commença par déclarer qu'il y avait là une « méprise apparente » ! que les alérions gravés sur la tunique faisaient *bien songer aux Montmorency*, mais que ni Clarac, ni Gavard, ni les gravures fort nombreuses, conservées au Cabinet des estampes dans les portefeuilles qui constituent l'iconographie des Montmorency n'avaient permis de nommer avec certitude le personnage représenté. « Le style de l'ouvrage qui nous occupe autorise à en rechercher la date entre 1830 et 1850 ; tous les catalogues des Salons ouverts durant cette période ont été compulsés sans résultat ; pas une statue de Montmorency n'a été exposée entre 1830 et 1850. Il y aurait donc *inconvénient* à cataloguer la statue sous le nom de Anne de Montmorency. C'est mettre trop de précision là *où le doute subsiste*. Il sera *plus sage* de

[1] Les armoiries de Duguesclin sont d'argent, à l'aigle éployée (à deux têtes) de sable, membrée et becquée de gueules.

Digitized by Google

l'enregistrer jusqu'à nouvel ordre sous la mention *vague* de GUERRIER DU XVI[e] SIÈCLE. »

On croit rêver en lisant cela. Ainsi voilà une administration qui a sous les yeux un Montmorency et qui propose de le cataloguer sous la mention vague de guerrier du XVI[e] siècle, pour ne pas se compromettre! Mais puisque cette statue, selon vous, était le modèle de celle qui était à Versailles, pourquoi ne consultiez-vous pas le catalogue de ce Musée? En comparant la photographie du plâtre de Rennes avec les quatre morceaux de sculpture figurant sur ce catalogue au nom d'Anne de Montmorency, vous auriez été fixé de suite. Vous auriez vu que la statue de Rennes avait une ressemblance parfaite avec celle qui est inscrite au catalogue sous le n° 1928 et qui est de Pradier.

Cependant, sur les instances de la Société archéologique de Rennes, la direction des Beaux-Arts qui continuait son enquête avait fini par consulter le catalogue du Musée de Versailles. Vous croyez peut-être qu'elle va y trouver la preuve de ses tâtonnements, de son ignorance; Ah! bien, oui. Soit guignon, soit mauvaise volonté, elle commet une nouvelle gaffe. Nous avons dit que la statue de Montmorency figurait au catalogue sous le n° 1928. Au lieu de s'arrêter à ce n°, la direction des Beaux-Arts poussa jusqu'au n° 1929. En sorte qu'elle répondit au Maire de Rennes le 13 août 1887 : « Cette statue (le plâtre du Musée de Rennes) n'est pas celle d'Anne de Montmorency. Elle représente *François de Lorraine, duc de Guise.* Elle est d'Auguste Barre. Le plâtre original, obtenu à l'aide du modèle que vous possédez, est au Musée de Versailles dans l'escalier 97, connu sous le nom d'escalier de Constantine. Vous trouverez cette œuvre inscrite sous le n° 1929 du catalogue. »

Nouvelle surprise de la Société archéologique de Rennes qui, pour en avoir le cœur net et confondre la direction des Beaux-Arts, demanda au conservateur du Musée de Versailles la photographie du n° 1929. Cette photographie ne se fit pas attendre, mais entre la statue inscrite sous ledit n° et celle de Rennes il n'y avait aucune ressemblance, aucun rapport. Le plâtre de Rennes a la tête coiffée d'un casque sommé d'une couronne ducale ; le duc de Guise de Versailles a la tête nue et le cou pris dans une collerette tuyautée.

Et voilà où avait abouti l'enquête de la direction des Beaux-Arts ! !

Depuis lors il a été impossible de lui faire avouer toutes ses méprises. Vainement le conservateur du Musée de Versailles écrivit au maire de Rennes que la statue du connétable Anne de Montmorency dont il était en possession était bien celle qui figurait au catalogue Soulié sous le n° 1928 et qu'elle était de Pradier. Pour la direction des Beaux-Arts le plâtre de Rennes est toujours FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE, et je crains bien qu'il ne porte longtemps encore cette inscription fausse. Car vous savez qu'on n'a pas le droit

ANNE DE MONTMORENCY, CONNÉTABLE DE FRANCE

Plâtre déposé par l'Etat au Musée de Rennes.

de changer le nom d'une statue appartenant à l'Etat et déposée dans un Musée. En sorte que les étrangers qui visitent le Musée de Rennes doivent se dire — ceux-là du moins qui connaissent les armoiries de Montmorency : Quels ânes que ces Bretons ! Ils confondent la maison de Lorraine avec la maison de Montmorency !

Eh bien ! non, il ne faut pas que nous portions

Digitized by Google

la peine des âneries de la direction des Beaux-Arts et, à la place de la municipalité de Rennes, je suivrais le conseil que lui donne M. Arthur de la Borderie, je mettrais au-dessus ou au-dessous de cette malencontreuse statue un écriteau ainsi conçu :

« *Le plâtre que voici appartient à l'Etat qui s'obstine à le baptiser duc de Guise. A Rennes, nous le tenons pour la statue du connétable de Montmorency, pareille à celle du Musée de Versailles, œuvre de Pra tier, portée sous le n° 1928 du catalogue de ce Musée.* »

De cette façon les responsabilités de chacun seraient bien établies et si l'on riait, ce ne serait pas de nous.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

PREMIÈRE NUIT

A Madame E. D.

La diligence attendait : par la portière l'abbé Ravaudier, de ses bras de gorille, nous faisait des signaux d'appel désespérés. Il m'agriffa, me déposa en face de lui sur la banquette comme un paquet, et tandis que le conducteur casait ma malle sous la bâche, maman tout essoufflée me refaisait pour la centième fois depuis l'avant-veille l'inventaire de ma malle et ses suprêmes recommandations.

— Sois travailleur et soumis, mon petit Charles, les boursiers doivent aux autres le bon exemple, et je n'ai que toi sur qui compter pour mes vieux jours, tâche de contenter Monsieur le principal et les professeurs... tes chaussettes sont dans le coin à gauche, autour du pot de confitures de groseilles, tes mouchoirs à l'autre bout, n'oublie pas que le chocolat est au fond. Ecris-moi souvent, souvent, et dès ton arrivée, et bien long !... Ah ! tu auras soin de déballer le plus tôt possible tes chemises repassées, qui sont tout en dessus n'est-ce pas ?

— Oui, m'man.

— Monsieur l'abbé, vous le recommanderez au principal.

— Oui, chère dame.

— L'enfant est très délicat, il prend froid aisément, il ne faut pas qu'il s'échauffe, bon ! j'oubliais de vous donner l'argent de ses semaines. Tâche de ménager, hein ?

— Oui m'man...

— Eh ! là-bas !... Est-on prêts ? cria le conducteur.

Alors, elle se jeta à corps perdu dans la portière, saisit ma tête à deux mains, et me mangea de baisers, pleurant, pleurant, malgré ses belles résolutions d'être forte pour me laisser tout mon courage.

— Adieu, chéri, adieu ! tu m'é-cri-ras ?

La voiture était déjà loin, qu'à travers un brouillard de larmes j'apercevais encore un petit point blanc qui s'agitait désespérément — là-bas — et finit par disparaître.

Vis-à-vis de moi, l'abbé Ravaudier me regardait de ses bons yeux un peu troubles, et faisait une laide grimace pour cacher son émotion.

C'était lui qui m'avait commencé le latin, et qui, ses affaires l'appelant à X... se chargeait de me remettre ès-mains de mon principal.

Le brave abbé avait un grand corps, sec comme une trique et qui n'en finissait plus, des mains énormes, des pieds idem, enfin un nez immense planté dans une figure osseuse, que la petite vérole avait trouée ainsi qu'une écumoire. Mal vu de son curé qui ne lui pardonnait pas sa popularité dans le pays, mais adoré des gamins auxquels il faisait le catéchisme, il n'avait que deux tout petits défauts — scandale des dévotes — il fumait la pipe, et ne pouvait dire deux mots sans les assaisonner d'un diminutif de juron, *pristi* !

— Pristi ! Charles, il faut être raisonnable — me dit-il d'une voix chevrotante — on va te prendre là-bas pour une fille, pristi !

A bout de consolations, il chercha dans sa cervelle et crut trouver un puissant dérivatif à mon chagrin.

— Voyons, repassons un peu notre grammaire latine, car, pristi, je ne voudrais pas qu'on te prit au collège pour une mazette.. répète-moi, un peu, la règle du *que retranché* ?

Et, tandis que, d'une façon impeccable, j'énumérais la règle demandée, il « en allumait une », suivant son expression, s'entourait d'un épais nuage de fumée, et recouvrait sa sérénité.

— Exemple ?

— je crois que vous pleurez, tournez : je crois vous pleurer, *credo te flere*.

Il frotta l'une contre l'autre ses mains osseuses, qui rendirent un bruit de castagnettes.

— Pristi ! je crois que tu vas les enfoncer tous ! Maintenant, la règle de *sui, sibi, se* ?...

Bref, jusqu'à X.., de règle en règle, il me fit repasser toute ma syntaxe, usant la peau de ses mains à se les frotter de jubilation, fumant comme un sapeur, et lâchant des chapelets de *pristi*. — Pour moi, j'en avais presque oublié maman !

Mais mon gros chagrin me reprit quand je franchis le seuil du collège.

Il faisait nuit déjà, le vent d'ouest nous soufflait au visage une brume glacée, et le collège, — ancien couvent de moines affecté à ce service — dressait dans le ciel noir sa haute et maussade façade de granit lépreux. Brrou !... que là-dedans, derrière ces grands murs sombres, on devait se sentir isolé et malheureux !

La concierge, abritant de sa main sa chandelle, nous conduisit à travers un dédale de cours boueuses et de couloirs humides à l'appartement du principal.

L'abbé faisait *brum, brum* ! pour se donner une contenance tandis que la concierge frappait à la porte ; — moi, mon cœur battait. Quel ogre mangeur de chair

Digitized by Google

humaine, quel pédagogue à tête de loup, armé d'un martinet, allait surgir de derrière cette porte ?

— Entrez, dit une voix claire.

Nous entrâmes, l'abbé en tête, moi me serrant derrière lui. Nous étions dans la salle à manger du principal ; un feu de bûches flambait dans l'âtre, près duquel une jeune femme emmaillotait un bébé ; sur la table, la lumière d'une lampe à huile faisait étinceler sur la nappe blanche la vaisselle, les verreries et l'argenterie. Dans la tiède atmosphère une appétissante odeur de potage flottait, et je me sentis déjà réconforté en me trouvant dans ce milieu familial.

— Pardon, pristi ! pardon ! — murmura l'abbé, qui n'y était plus du tout — pristi, je croyais...

La jeune femme m'avait aperçu

— Ah ! c'est notre petit boursier que vous nous amenez là, Monsieur le Curé !

— Oui, Madame.. pristi.. peut-être.. évidemment..

— Vous désirez parler à mon mari ?

Sur un signe affirmatif de l'abbé, elle prit son bébé, se leva, et nous conduisit à une porte à l'autre bout de chambre. Deux petits coups légers, puis.

— André ? voici le boursier.

Le principal parut.

C'était un homme tout jeune, trente ans à peine, cheveux ras en brosse, belle barbe noire, l'œil doux. Il fumait sa pipe. Il nous fit asseoir près du feu, reprit, sur l'invitation expresse de l'abbé, sa pipe qu'il avait mise de côté, et quand il m'eut caressé les joues, je fus définitivement rassuré, — l'abbé aussi.

Brave abbé ! Je le revois encore, ses grands genoux pointus perçant presque sa soutane, ses grands bras ramenés sur ses cuisses dans la pose familière aux sphinx égyptiens, son grand nez au profil grotesquement recourbé, me recommandant avec une sollicitude maternelle et un luxe de détails interminable, moi, ma science grammaticale et mon trousseau.

— L'enfant est studieux, soumis — pristi ! il ne manquerait plus que cela qu'il ne le serait pas ? — mais c'est délicat, ça demande des soins, des ménagements ; il faudra veiller à ce qu'il ne coure pas trop, car il se refroidit facilement ; il a quatre gilets de flanelle — est-ce quatre ? — pristi, oui, quatre. le chocolat est dessous, tout au fond de la malle, et les mouchoirs dans le coin à gauche.. non, à droite, pristi ! — Ce sont les chaussettes qui sont à gauche autour du pot de confitures de groseilles — N'oublie pas, pristi, de déballer dès demain tes chemises repassées qui sont tout en dessus....

— Est-il avancé ?

— Pristi ? je crois bien ! — pas une faute dans une dictée de trente lignes.. et son catéchisme !.. quant au latin, pristi ! — l'abbé rayonnait — il ne bronche pas sur la syntaxe.. Dis voir un peu la règle de *interest tuâ unius ?*

Je dis la règle de *interest tuâ unius.*

Bravo, pristi ! Et les gallicismes !.. Traduis moi : A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade

— *Vix advenit, quum in morbum incidit.*

— Pristi, pristi ! clama l'abbé, en se frottant les mains avec un redoublement d'énergie.. hein ! vous voyez ? ça marchera, pristi !.. Allons, petit, il se fait tard, adieu !

J'eus la tentative de m'accrocher à sa soutane, envahi par un désespoir immense à l'idée de le voir s'en aller, me laisser seul avec des inconnus. Il s'aperçut de ma faiblesse.

— Pristi, Charles, sois un homme, pristi !.. brum, brum !.. adieu !

Je vis une grosse larme couler lentement d'un bout à l'autre de son grand nez, et il partit... La durée d'une minute, j'entendis le fracas de ses pieds, battant les dalles du couloir — puis une porte se ferma — et plus rien ! — J'étais seul !

. . . . . .

J'avais mangé à la table de famille, avec le principal, sa femme et le bébé, qui m'avait adopté, et m'avait témoigné sa sympathie en me fourrant ses doigts dans le nez — cher bébé ! — puis, on m'avait couché dans une belle chambre bleue, servant de dortoir provisoire, car — je l'appris le lendemain — j'étais le premier, l'unique interne du collège de X... Mais, ni les attentions délicates de ces braves gens, ni leurs bonnes paroles, ni la belle chambre bleue, ne pouvaient me faire oublier maman, ma pauvre maman qui, là-bas, seule comme moi, pleurait de son côté dans la maison vide ; et puis il me manquait quelque chose, le baiser du soir avant de s'endormir, le baiser maternel qui peuple les rideaux d'anges et de rêves roses.

Blotti dans le creux de mon lit, la tête enfoncée sous les draps, je revivais toute ma vie passée, je revoyais la place de l'église où l'abbé, soutane retroussée, jouait aux barres avec nous — quel gamin que cet abbé ! — en attendant le catéchisme ; mon jardin, ou plus exactement le carré abandonné à mes soins, où, avec l'éclectisme de mon âge, je cultivais pêle-mêle des carottes et des reines-marguerites, le grand figuier sous les racines duquel je m'étais ménagé une grotte et où je jouais à Robinson Crusoé ; — et surtout ma chambrette, mon lit blanc où maman me bordait chaque soir après avoir allumé la veilleuse... Ah ! que j'avais donc mon cœur gros !

Tout-à-coup la porte s'ouvrit, je vis une lumière, et je fermai les yeux.

Le principal et sa femme entrèrent à pas de loup, vinrent à mon lit, et se mirent à chuchoter.

— Il dort — disait le principal à sa femme, qui se pencha sur moi.

— Oui, il dort... est-il joli ! pauvre enfant, il a pleuré... séparé si jeune de sa mère ! nous aurons bien soin de lui, dis ?...

Elle me borda comme faisait maman, tapota mon oreiller, et je sentais sa douce haleine frôler mes cheveux.

Puis, vivement, obéissant à cet instinct de consolation qui est inné en la femme, elle appuya ses lèvres sur mon

Digitized by Google

front et partit sur la pointe du pied après m'avoir couvé d'un long regard maternel...

Et tout mon gros chagrin se fondit ; et il se fit en moi un apaisement, et, comme là-bas, dans ma chambrette blanche, mes paupières se fermèrent peu à peu, l'alcôve se peupla d'anges et de rêves roses, — je m'endormis...

. . . . . .

Bien des années se sont écoulées depuis cette première nuit passée au collège de X... mais j'en garde le souvenir toujours présent. — Ah ! la chère femme ! — il me suffit de fermer les yeux pour éprouver encore l'impression ineffable de son baiser de bienvenue...

10 janvier 1889.

MAXIME AUDOUIN

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

—

DE CHAMPLAIS

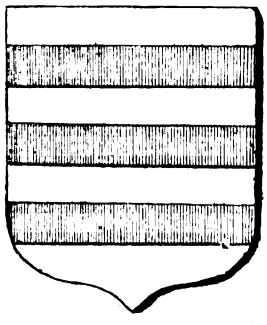

Origine. — La maison de Champlais et primitivement de *Champelais,* jusqu'à Jean de Champlais, marié à Marie de Longueil[1] en 1611, tire son origine de race royale si l'on en croit divers armoriaux. D'après le Père de Varennes, elle serait issue de Florus, roi de Hongrie, père de saint Martin et de Falasius, sénateur romain, son prédécesseur[2]. D'après le *Cæsar Armorial*[3] : Champlais sortirait également de saint Martin et de Florus, roi de Hongrie. Le très curieux *Livre d'Heures*[3] de la famille de Champlais, publié en 1883 par M. le comte de Bastard d'Estang, dans la *Revue historique et Archéologique du Maine,* les fait remonter à un preux chevalier qui aurait reçu en apanage, la terre de Champlais d'un duc de Bretagne, contemporain de Dagobert. Un partage de famille, intervenu entre trois membres de la maison de Champlais, le 5 mars 1497, atteste, ce qui est plus exact, que cette famille « illustre et ancienne est venue originairement de Bretagne, et a esté establie en plusieurs charges et emplois honorables, comme il parait par plusieurs baulx et anciens titres qui sont encore dans la maison des seigneurs de la Masserie (du nom de Champlais), demeurant dans le pays du Maine depuis un très long temps[4]. »

C'est, en effet, dans cette dernière province que nous la trouverons établie au XIV^e^ siècle où messire Georges de Champlais, seigneur de la Masserie, épousa en 1370, demoiselle Péronnelle de Montourtier et où elle a presque constamment demeuré après y avoir formé à la fin du XV^e^ siècle les 2 branches de la *Masserie* et de *Courcelles*, tandis qu'un autre de ses membres, Colas de Champlais, seigneur de *la Bourdillière*, allait donner naissance en Anjou à une autre branche de la famille, qui se propagea ensuite jusqu'en Poitou[2].

Occupant un des premiers rangs parmi la noblesse du Maine, elle eut l'honneur de compter parmi ses membres : Jehan de Champlais, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Retz, passée en revue à Brignoles en mars 1574 ; — Gabriel de Champlais, reçu chevalier de Malte en 1581 ; — frère Charles de Champlais, moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, au monastère de Saint-Calais, de 1597 à 1611 ; — Mathurin de Champlais, tué au service de l'Empereur d'Allemagne à l'âge de 24 ans en 1607 ; Françoise de Champlais, religieuse de Fontevrault en 1610 ; — Jehan de Champlais, capitaine de cent hommes d'armes sous le sieur de Senner, mort le 26 avril 1616 ; — Marquize de Champlais, religieuse au monastère de Saint-Sulpice près Rennes ; — François de Champlais, époux de Marie du Boschet, dame du Plessis-Quinio en Assérac, lieutenant des gardes de M. le marquis de Lavardin lieutenant général au gouvernement de Haute et Basse-Bretagne ; — Guillaume de Champlais, capitaine dans le régiment de cavalerie de Condé, l'un des gentilshommes de S. A. S. Monseigneur le Duc, chevalier de Saint-Lazare en 1724 ; — Louis de Champlais, créé *baron* puis *marquis de Courcelles*, en mai 1667, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant commandant l'artillerie à l'armée d'Italie, lieutenant général pour Sa Majesté au gouvernement de la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Beaujolais et Forez né en 1603, mort en 1659 ; — Camille de Champlais, seigneur de Courcelles, reçu chevalier de Malte en 1656. Françoise de Champlais, reçue à Saint-Cyr en 1686 ; — Un abbé de Saint-Méen en 1675 ; — Un abbé de Saint-Jacques de Montfort de 1725 à 1786[4], etc., etc.

Seigneuries : Elle a possédé les terres et seigneuries de : La Masserie, Vandœuvre, le Broussin, La Brunetière, le Portau, Le Plessier, la Cucassière, la Huardière en la paroisse de Fay — Courcelles, La Bourdillière, Le Plessis-Foucquet et la Lucassière, au Maine ; — Le Plessis-Quinio, en Assérac, au diocèse de Nantes, etc[3].

[1] Bibl. nationale. Cahier bleu. *Champlais*, n° 1718. *Nouveau d'Hozier. Contrat de mariage.*

[2] B. P. Marc-Gilbert d. Varennes. *Le roi d'armes*, etc.

[3] Bibl. nat. *Pièces originales*, vol. 664. *Dossier Champlais*, N° 15545, p. 35.

[4] *Un livre d'heures de la maison de Champlais*, par le comte de Bastard d'Estang, publié dans la *Revue hist. et Arch. du Maine*, tome XXIV, année 1888, 2^e^ semestre, d'après l'*Original* existant dans les *Archives du château de Dobert*, au Maine.

[1] *Un livre d'heures de la famille de Champlais*, etc ; — *Archives du château de Kerfur* près Guérande ; — P. de Courcy, *Arm. de Bretagne* ; — *Revue historique de l'Ouest*. An. 1888.

[2] Ibidem, p. 3.

[3] Ibidem, p. 19.

[4] Ibidem.

Digitized by Google

Principales alliances : La maison de Champlais a contracté alliances avec les familles : de Montourtier (1370), de Rouillon (3 mai 1403), de Falays du Coudray (XV^e s.) de Souvré (XV^e s.) de Maillé (1458), Drouet du Hallay (1475) de Poillé de Courcelles (1480), Briant de Brez (30 septembre 1506), du Puy-Jourdain (1513), Cailleau de Laubinière (XVI s.), de la Houdinière (26 janvier 1536), de la Chevrière (21 janvier 1563), de Beaumont (1563), Amariton XVI^e s.), de la Fontaine (XVI^e s.), d'Andigné (30 novembre 1573), de Longueil (9 janvier (1611), de Montbourcher du Bordage (1602), Girard de la Jonchère (XVII^e s.), de Bastard de la Paragère (17 juillet 1636) de Neufville de Villeroy (12 mars 1640), de Justinien (22 août 1657), Rousseau de Paradis XVII^e s.) de Dieuxivois (11 mai 1664), de Lenoncourt (1666), de Fruge de la Massonnière (21 juillet 1673), du Boschet du Plessis-Quinio (18 décembre 1695), de Sécillon (1735[1]) etc., etc

Armoiries : D'argent à trois fasces de gueules, *aliàs* : D'argent à trois fasces de gueules, surmontées de trois aigles éployées, à deux têtes de sable.

DE MARBRÉ DU FRESNE.

Origine. — Vers la fin du XIV^e siècle, si tourmenté par les guerres et les incursions de toutes sortes, occasionnées par les compétitions de Jean de Monfort et de Charles de Blois au duché de Bretagne, s'élevait au pays de Coglez, dans l'ancien diocèse de Rennes, le vieux donjon de *Marbré*, possédé par la famille de ce nom[2]. Elle tenait un rang honorable parmi la noblesse de la baronnie de Fougères et Jamet de Marbré[3] figure parmi les écuyers de ce pays dans une montre de 1380.

Aux réformations de 1427 à 1513, elle est mentionnée parmi les familles nobles des paroisses de Saint-Jean-en-Coglez, de Vezin et de Mordelles, au diocèse de Rennes et lors de la réformation de 1668, elle fut reconnue noble d'ancienne extraction avec neuf générations[4].

Seigneuries : Elle a possédé les terres et seigneuries de Marbré en Saint-Jean-en-Coglez ; — du Bas-Vezin, en Vezin ; — de la Haye, en Mordelles ; du Fresne, de Couëdro, etc.

Principales alliances. Elle a contracté alliances avec les familles ; de Lourme (1403), Le Maistre, de Cadaran (1440), du Pont (XV^e s.) ; de Montauban (1478), Giffart de la Roche (XV^e s.) du Vivier, Le Pennec vers 1526, Gaultier, Jouan (1618), de Champeaux (1657), Le Tresle (XVII^e s.) de la Piguelays (XVII^e s.)[1] etc. etc.

Armoiries : D'argent à l'aigle éployée de sable. (Sceau de 1403)

[1] Cf. note 3, p. 216.

[2] Arch. dép. de la Loire-Inf. *Titres de la Chambre des Comptes*, série B. *Baronnie de Fougères. Aveux.*

[3] Dom. Lob. *Preuves de l'Hist. de Bretagne.* — P. de Courcy, *Arm. de Bretagne* p. 135.

[4] Bibl. de Rennes. *Mss. de la Réformation de 1668-1671.*

DE MARBRÉ DE TRENON.

Origine. — Sortie de la paroisse de Saint-Jean-en-Coglez, comme la famille de *Marbré du Fresne*, la famille de *Marbré de Trenon* n'est qu'un puissant rameau de celle-ci, qui vint s'établir sur les confins du diocèse de Nantes, ès paroisses de Guémené-Penfao et Beslé, par suite de l'alliance d'un de ses membres avec une héritière de la noble maison de Juzet[2].

Pierre de Marbré, seigneur du Bas-Vezin, vivant en 1403, avait épousé Hilaire de Lourme, dont il eut deux fils : Arthur, marié à Georgette du Pont, qui continua la branche ainée et Jehan marié vers 1451 à noble demoiselle Perrine de Juzet, qui devint l'auteur des seigneurs de Trenon, dont nous nous occupons ici[3].

Digne fille de son ainée, la famille de Marbré de Trenon marcha sur les traces de ses ancêtres. En 1544, elle fut appelée à l'arrière-ban de la noblesse de Nantes, en la personne d'Olivier de Marbré, marié à Georgine de Juzet[4] en 1543, et fut déclarée noble d'ancienne extraction lors de la réformation de 1668, avec huit générations[5]. En contractant alliance comme son grand-père dans l'antique maison de Juzet, Olivier de Marbré avait épousé dans la personne de Georgine de Juzet, la dernière héritière de ce nom[6], et prit dès lors les armes de cette famille : *d'azur à la croix d'argent*, qu'il chargea de *cinq aiglettes de gueules*, en souvenir de la souche dont il était sorti.

Seigneuries : — La famille de Marbré de Trenon a possédé les terres et seigneuries de la Cour de la Brousse en Fégréac ; — de Mallarit et du Breil, en Plessé ; — de Trenon et du Tertre en Beslé ; du Bois-Noazy en Saint-Lyphard, du Boisvert, en Saint-Aubin-des-Châteaux ; — de Friguel, de Launay et du Brossay, en Guémené-Penfao ; - du Vigneau et de la Mercerays, en Avessac ; — de Meaudu, en Massérac, — du Badouan,

[1] Ibidem.

[2] V. P. de Courcy. — *Arm. de Bretagne* et *Reg. par. de Beslé et Guémené-Penfao.*

[3] Ibidem.

[4] *Registres paroissiaux de Beslé.*

[5] Bibl. de Rennes, *Mss. de la Réformation.*

[6] *Registres par. de Beslé.*

Digitized by Google

en Donges; du Vaudoré, de la Fontaine, du Ponthouët, etc.[1].

Principales alliances : — Elle s'est alliée aux familles : de Juzet (1451). Jubier (1497), du Ronseray vers 1516, Guiho de la Brousse (1509), de Juzet (1543), de Saint-Martin de Kerpondarmes (1544), de Poulpiquet du Halgouët, de Vassault de Martimont (1557), du Boishalbran, de Friguel (1561), Guihart de la Rohullaye (1568), du Boays (1576), de Sorin (1597), de Trelan (1600), de Tayart du Tertre (1604), Le Grand de la Liraye (1606), de la Chevière du Pontlouët (1607), Maubec de la Gaudinays (1625), de Jousselin (1653) Dollier (1634), de Roche de la Mercerays, (1637), de L'Espinay du Bodouan (1641), Michiel de Vaudoré (18 juillet 1656), du Bouëxic (1660), etc. — Elle s'est éteinte à la fin du XVII[e] siècle en la personne de Messire Jean-Pierre de Marbré fils, né le 17 juin 1666, de Messire Gabriel de Marbré, seigneur de Trenon en Beslé, au diocèse de Nantes et de demoiselle Jacquette du Bouëxic, sa compagne[2].

Armoiries : — D'azur à la croix d'argent chargée de cinq aiglettes de gueules.

DE TREMAUDAN.

Origine. — Issue d'antiquité chevaleresque, la famille de Tremaudan est originaire de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc en la paroisse de Plestan, où se dressait aux XIV[e] et XV[e] siècle, le vieux manoir de Tremaudan qui lui a donné son nom. A cette époque vivaient Pasquier et Jehan de Tremaudan[3], escuyer de la compagnie de Messire Guillaume de la Goublaye, qui fut passée en revue à Saint-Cloud, le 13 novembre 1415. Trois ans plus tard, Messire Jehan de Tremaudan guerroyait encore[4] et on le voit figurer dans une montre reçue à Bourges en 1418.

Après avoir figuré aux réformations et montres de 1423 à 1469, parmi les nobles des paroisses de Plenée-Jugon, la Malhoure et Maroué, évêché de Saint-Brieuc, la famille de Tremaudan fut encore maintenue comme noble d'ancienne extraction à la réformation de 1670 avec six générations[5].

Seigneuries : Elle a possédé les terres et seigneuries de Tremaudan en Plestan, de Corbehault, de la Deviais de la Chapelle, en Plenée-Jugon, du Moulin, du Tertre, paroisse de la Malhoure, de la Saudraye, paroisse de Maroué, ès évêchés de Dol et Saint-Brieuc.

Principales alliances : La famille de Tremaudan s'est alliée aux familles : Graffart vers 1408, Gilet (146.), Geffrost du Lorrain (1469), Hingant (XVI[e] s.), de la Vigne (1531), Henry de Kergoët (XVI[e] s.), Denoual de la Houssaye (XVI[e] s.), Agaisse de Corbehault (XVI[e] s.), Losséat, Denoual du Plessix (28 janvier 1594), de la Bouexière de la Villetanet (1633), de Launay du Tertre (1636), Roussel (juillet 1642), de Saint-Meloir (XVII[e] s.), Grignon, de la Motte (15 janvier 1688), Denoual du Plessix (1618), Humphry (9 février 1743), des Nos de la Hautière (1754), de la Souallaye (novembre 1804), Charil des Mazures (XIX[e] s.), Le Breton (XIX[e] s.) ,etc[1]. etc ,

Armoiries : De gueules au lévrier passant d'argent, colleté de même, accompagné en pointe d'une molette aussi d'argent.

Comte Régis de l'Estourbeillon.

(A suivre)

[1] *Reg. par. de Beslé.*
[2] *Reg. par. de Guémené-Penfao, Beslé, Donges et Avessac.*
[3] Dom Lobineau. *Preuves de l'Histoire de Bretagne.* Tome II, col. 905.
[4] Dom Morice. *Preuves de l'Histoire de Bretagne.* Tome II, col. 911 et 963.
[5] Bibl. de la ville de Rennes. *Réformations de la Noblesse* des XV[e], XVI[e] et XVII[e] s.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

Antoinette restait maitresse d'elle-même, comme si elle eût eu l'habitude de ces circonstances périlleuses. Après avoir empêché Jean de fermer entièrement la porte de la chambre, elle prit une chaise tout en ayant l'air de ne pas s'apercevoir de ce qu'elle faisait; Jean resta debout devant elle. Puis feignant de toujours suivre son idée !

— Vous ne savez pas, monsieur Jean, dit-elle d'une voix altérée, ce que c'est que la dépendance, surtout lorsque jusqu'à seize ans, on a été heureuse et libre ; que dis-je, libre ! habituée à faire toutes ses volontés, à voir chacun s'empresser à vous servir ! Vous ne savez pas ce qu'il y a de cruel à savoir que chacune de nos actions est épiée et impitoyablement jugée, et à penser qu'on a constamment près de soi quelqu'un qui est en droit de nous infliger un blâme sévère !

Elle pouvait continuer ; Jean ne l'écoutait plus. Il n'avait plus qu'une pensée, c'est qu'il était seul avec Antoinette, qui était venue de son plein gré le trouver dans cette chambre, où nul ne pouvait soupçonner sa présence, où personne ne pouvait pénétrer sans qu'il le permit. Avant qu'elle eût fini de parler, il aurait voulu se jeter à ses pieds, lui jurer qu'il l'adorait, lui offrir tout son sang et toute sa vie, baiser le bas de sa robe, enfin se livrer à toutes les extravagances dont les hommes sont coutumiers en de tels moments.

Mais Antoinette, en possession de ce calme qui ne

[1] P. de Courcy. *Arch de Bretagne ; — Réformations de la Noblesse ;— Anciens registres paroissiaux* des paroisses de *Saint-Brieuc-des-Iffs, Les Iffs, La Malhoure, Maroué,* etc.

Digitized by Google

l'abandonnait jamais qu'en apparence, surveillait Jean de ses beaux grands yeux limpides, et, comme un duelliste expérimenté calculait jusqu'où elle pouvait laisser avancer son adversaire, et jusqu'où elle devait s'avancer elle-même. Elle lui montra une chaise et le pria doucement de s'asseoir.

Ne vous agitez pas, monsieur Jean, dit-elle, et causons comme de vieux amis. Je ne vous ai rien caché de mes pensées : dites-moi à votre tour pourquoi vous n'êtes pas heureux ?

Jean obéit à son geste et s'assit près d'elle ; mais il ne se sentait pas disposé à lui raconter sa vie. Se plaindre n'avait jamais été dans ses goûts, et jamais il ne s'était senti moins disposé à le faire.

— Je suis très heureux maintenant, répondit-il, puisque vous êtes mon amie.....

Il lui prit timidement la main Elle rougit et se leva, sans retirer toutefois cette petite main que Jean pressait dans la sienne. Il se leva aussi, et tous deux se trouvèrent très près l'un de l'autre. Leurs visages se touchaient presque. Elle détourna les yeux avec une confusion qui pouvait être sincère, car dans le cœur d'une femme il y a de bien singuliers détours et les plus hardies, après être en quelque sorte venues s'offrir, s'effarouchent, reculent et se débattent contre le dénouement attendu. Antoinette fit un pas pour s'éloigner du jeune homme ; mais il la retint et se rapprocha d'elle plus près, plus près encore. Cette fois elle ne chercha plus à s'éloigner.

— Monsieur Jean, dit-elle cependant tout bas, avec un accent de confusion et de surprise...

Le soir venait. Le soleil, près de l'horizon, lançait sur le papier usé et terni de la chambre des rayons dorés, dont le reflet baignait d'une lueur chaude le charmant visage d'Antoinette, coloré par l'émotion qui semblait la gagner en dépit de sa volonté et de ses résolutions de sagesse. De ses cheveux, de ses vêtements, de toute sa personne se dégageait un parfum qui donnait à Jean une sorte de vertige, car, comme toutes les organisations très nerveuses, il subissait l'action des parfums avec une intensité effrayante. La tête littéralement lui tournait. Tout-à-coup il passa un de ses bras autour de la taille de la jeune fille.

— Chère Antoinette ! murmura-t-il.

— Et ses lèvres effleurèrent les cheveux dénoués. Antoinette tressaillit et ses traits exprimèrent une crainte mêlée de tendresse ; mais elle n'essaya pas de fuir un second baiser qui, cette fois, fut quelque chose de plus qu'un effleurement rapide.

— Par grâce, monsieur ! dit-elle d'une voix éteinte. Le silence était profond autour d'eux. Jean n'entendait que les battements de son cœur.

— Je vous aime, murmura-t-il : m'aimez-vous ?

Pour toute réponse, elle pressa la main de Jean et se serra contre lui. Jean ne pouvait lire dans ses yeux, mais tout porte à croire que pendant un moment, Antoinette faiblit, et faillit être victime de ses combinaisons trop habiles. Sur des pentes aussi glissantes, bien présomtueuse est celle qui prétend fixer d'avance le point exact où elle s'arrêtera. Jean enlaçait Antoinette avec ivresse et la sentait trembler contre lui, lorsque, par bonheur des coups secs et précipités furent frappés à la porte de l'escalier. Antoinette s'arracha des bras de Jean qui ne chercha pas à la retenir, et tous les deux restèrent en face l'un de l'autre, muets, immobiles, retenant leur haleine...

Les coups retentirent de nouveau.

— Jean, dit une voix sévère, ouvrez-moi, s'il vous plaît. Quelle singulière idée de vous enfermer ainsi ?

C'était la voix de la comtesse, Jean fit signe à Antoinette de ne pas s'effrayer et de le suivre. En une seconde il lui eut ouvert la porte des greniers, où elle disparut légère et rapide, sans que le moindre bruit pût la trahir. A l'extrémité des greniers, remplis d'une quantité de vieilleries innommées, se trouvait un escalier de service par lequel il était facile à Antoinette de regagner sa chambre sans être vue de personne. La porte refermée sur elle, Jean descendit ouvrir à sa mère.

— Quelle est cette nouvelle bizarrerie ? dit la comtesse. Il va maintenant falloir faire le siège de votre appartement !

Jean ne répondit rien. C'était, on le sait, son habitude invariable en ces sortes de circonstances.

— Mais dites-moi donc, insista la comtesse, quelle est cette étrangeté nouvelle ?

— Je regrette de vous avoir fait attendre, dit enfin Jean d'un ton très froid. Je crois que je m'étais endormi un instant.

La comtesse haussa les épaules. — Mon pauvre Jean, dit-elle, quand donc serez-vous comme tout le monde !... Enfin, montons chez vous ; j'ai à vous parler.

Jean la suivit, un peu anxieux de ce qu'elle voulait lui dire. Puis, quand elle fut dans sa chambre, il craignit qu'elle ne s'aperçût du parfum délicat qu'Antoinette y avait laissé, et, sous prétexte de chasser une prétendue odeur de tabac, il ouvrit rapidement la fenêtre. Mais la comtesse n'aurait sans doute rien observé, car elle était sous l'empire de préoccupations assez sérieuses.

— Voici ce dont il s'agit, dit-elle à Jean d'un ton qui n'admettait pas de réplique : je viens en rentrant de trouver ces trois ou quatre feuilles de papier timbré que m'envoie mon notaire, et sur lesquelles il réclame votre signature, avec prière de lui retourner le tout d'urgence. Veuillez donc signer aux endroits que je vais vous indiquer.

Jean aurait signé et parafé en vingt autres endroits, tant il était joyeux d'en être quitte à si bon marché. L'idée ne lui vint pas que si, pour la première fois de sa vie, on lui demandait sa signature, c'est qu'il avait vingt-et-un ans depuis quelques jours. Jean était compté pour si peu de chose qu'il avait fini par se compter pour rien et par oublier jusqu'à la date de

Digitized by Google

sa naissance. C'est seulement beaucoup plus tard qu'il comprit quelle corrélation fâcheuse pour ses intérêts existait entre le chiffre de son âge et les signatures que d'ailleurs, il n'aurait en aucun cas, osé refuser à sa mère.

Dès qu'il eut terminé, la comtesse, qui n'avait pas voulu s'asseoir se saisit des actes notariés, qu'il n'avait même pas parcouru des yeux, et sortit en lui disant :

— Et désormais, je vous prie, ne vous barricadez pas comme un insensé. Nous ne sommes pas en guerre, mon pauvre Jean.

Jean, sans répondre, la reconduisit jusqu'au bas des degrés, et d'un bond remonta dans sa chambre. Puis son premier mouvement fut de rouvrir la petite porte des greniers dans le fol espoir qu'Antoinette était restée derrière cette porte. Mais, comme il aurait dû s'y attendre, la bien-aimée n'y était plus.

Alors Jean s'assit et laissa tomber sa tête dans ses mains. Son cerveau bouillonnait comme la mer sous l'action des effluves d'orage ; c'était un tumulte à anéantir ce qui lui restait encore de raison. Après l'isolement de toute sa vie, l'indifférence presque hostile que lui avaient toujours témoignée ceux à qui il devait être le plus cher, qu'on imagine ce qu'il devait éprouver en pensant qu'il était aimé. Une femme l'aimait, lui ! et quelle femme ? un ange de grâce, d'esprit, d'intelligence et de beauté ! C'était lui qu'elle avait choisi, lui, humble, ignorant, laid, chétif, dédaigné de tous ! N'était-ce pas le renouvellement de la trop invraisemblable histoire du berger et de la déesse ?

Et pourtant ce n'était pas un rêve. Là, tout-à-l'heure à cette même place, il la tenait dans ses bras, et elle lui avouait presque qu'elle l'aimait, et elle se livrait à ses baisers. A cette pensée le vertige le prenait et les objets tournoyaient devant ses yeux. Et alors il éprouvait un irrésistible désir de recommencer la scène qui venait d'être si brusquement interrompue, de tenir encore Antoinette dans ses bras, de lui répéter qu'il l'aimait, d'entendre ou de deviner ses aveux, de couvrir de baisers ses cheveux et sa tête détournée, de la sentir ployer et s'abandonner en son étreinte... Là encore le vertige le prenait et un nuage voilait le reste de sa pensée. Et alors le présent lui échappait et il devançait d'un bond la fuite rapide des heures. Il s'élançait vers l'avenir, l'avenir qui lui appartenait maintenant. Car désormais sa vie était transformée, et tout lui apparaissait sous un nouveau jour. Un mot résumait tout : Antoinette et lui allaient pour jamais être l'un et l'autre ; l'un à l'autre non pour la vie, mais pour l'éternité. Ils allaient partir, quitter le château, s'enfuir loin de la Bretagne, chercher une terre où nul n'aurait le droit de les séparer. Il se sentait fort, hardi, plein de vigueur et de courage. L'enfant débile de la veille avait disparu. En une heure l'amour avait fait de lui un homme, et il se jurait de le prouver à ceux qui prétendaient le retenir dans une éternelle servitude.

Ainsi s'écoulèrent dans une fièvre ardente les deux dernières heures du jour. L'accès ne se calma qu'en retrouvant celle qui avait causé ce délire. Quand, à l'heure du dîner, Jean vit Antoinette calme et souriante s'asseoir à sa place accoutumée, son sang se refroidit tout d'un coup, et un respect plein de tendresse le saisit en contemplant cette physionomie chaste et sereine, image d'une âme que sans doute aucune pensée mauvaise n'avait jamais effleurée.

Cependant cette journée si remplie pour lui de joie secrète devait se clore sous une impression sinistre. On sait qu'entre Antoinette et Philippe existaient des relations amicales qui ne dégénéraient jamais en camaraderie familière. Jamais par exemple ni en s'abordant, ni en se quittant, ils ne se serraient la main. Les habitudes anglaises n'avaient pas pénétré à Coatdu, et la comtesse n'eût pas trouvé bon que ses fils échangeassent avec sa demoiselle de compagnie autre chose qu'un salut accompagné d'un sourire. C'est pour cela que la pression des doigts d'Antoinette avait semblé à Jean une faveur si grande, qu'il frissonnait encore au souvenir de ce que maintenant presque toutes les jeunes filles considèrent comme une formalité banale, et accordent au premier venu. Or il arriva ce soir-là qu'à l'instant où tout le monde se séparait, et où la comtesse répondait avec majesté au bonsoir cérémonieux du marquis, Philippe et Antoinette, à qui Jean tournait le dos, ne se crurent observés de personne. Quelle ne fut donc pas la stupeur de Jean lorsque dans une grande glace placée près du piano, il vit tout-à-coup leurs mains se chercher, se joindre et se serrer d'une manière tellement significative que nul doute n'était possible sur la valeur de cette étreinte ! Un nuage passa sur les yeux de Jean et il fut près de défaillir. Quand il recouvra la vue, Philippe avait déjà repris cette expression demi-polie demi-railleuse qui semblait être un masque appliqué sur son visage, et Antoinette lui rendait son salut d'un air presque aussi digne et grave que si elle eût rencontré le jeune homme pour la première fois de sa vie.

(A suivre.)

FRANCIS MELVIL.

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

NOMS DES DÉPOSANTS

A L'ENQUÊTE DE 1603

(Suite).

17° JEHAN MONNIER, cordonnier, demeurant en la ville de Clisson, âgé de 60 ans.

18° JEHAN DUGAST, laboureur à bœufs, demeurant à la Grande Menguionnière, paroisse de Saint-Hilaire du Bois, âgé de 48 ans.

19° JEHAN DE GOYON, écuyer, seigneur de Vilinoret, demeurant à la maison noble de la Gagnolière, paroisse de Gorges, âgé de 38 ans.

20° JACQUES DE LISLE, écuyer, seigneur de la Cormerays, y demeurant paroisse de Monnières, âgé de 28 ans.

Digitized by Google

21e Françoise GEAY, veuve de deffunct Pierre BRUNET demeurant à maison de la Vilardant, paroisse de Sainte-Lumine, âgée de 60 ans.

22e Pierre CHESNARD, marchand, demeurant au bourg de Sainte-Lumine, âgé de 40 ans.

23e Jehan BOUTIN, sabotier, demeurant au bourg de Sainte-Lumine, âgé de 60 ans.

24e Fançoise ARNAUD, femme de Jérôme LEVÊQUE, laboureur, demeurant au bourg de Sainte-Lumine, âgée de 45 ans.

25e François MACÉ, notaire de la ville de Clisson, et y demeurant, âgé de 40 ans.

26e François de MORTERNE, marchand, demeurant au faubourg de la Trinité de Clisson, âgé de 33 ans.

27e Pierre MOREAU, marchand, demeurant au village de Malarre, paroisse de Remouillé, âgé de 52 ans.

28e Jacques MOREAU, domestique de Monsieur de Villevêque, demeurant à l'Ardraire, paroisse de Remouillé, âgéde 63 ans.

29e Baptiste de BUOR, écuyer, seigneur de la Lande-Buor, et y demeurant, âgé de 50 ans.

30e Jehan CHAUVELIN, maréchal, demeurant au bourg de Saint-Hilaire de Loulay, âgé de 69 ans.

31e Guillaume GUÉRIN, maréchal, demeurant au bourg de Saint-Hilaire de Loulay, âgé de 70 ans.

32e Jehan DOUBLET, sergent de la baronnie de Montaigu, âgé de 50 ans.

33e Jacques THIBEAUDEAU, licencié ès-droits, juge et sénéchal de la baronnie de Montaigu et y demeurant, âgé de 48 ans.

34e Thomas SANDERT, licencié ès-loix, juge et sénéchal de Beaurepaire, et y demeurant, âgé de 35 ans.

35e Haut et puissant Daniel de PIERRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, seigneur de Puygreffier et y demeurant, âgé de 35 ans.

36e Claude de PIERRE, seigneur du Plessis, demeurant au Puygreffier, âgé de 28 ans.

37e Jehan CHIRON, écuyer, seigneur des Barres, prévost de Messieurs les maréchaux de France en la sénéchaussée de Saumur, en Anjou, et y demeurant, âgé de 30 ans.

38e Très haut et très puissant seigneur. Claude, duc de la TRÉMOUILLE et de Thouars, pair de France, prince de Talmont, comte de Guyenne et de Taillebourg, âgé de 37 ans.

39e Pierre LAMBERT, écuyer, sieur de la Bronquetière et y demeurant en la paroisse d'Argenton-l'Eglise, étant de présent dans la ville de Thouars, âgé de 28 ans.

40e Jacques du PAYEN, écuyer, seigneur de Précourt, demeurant en la ville de Thouars, âgé de 48 ans.

41e René VAYER, serviteur, demeurant en la paroisse noble de Fontfroide, paroisse de Vallet, âgé de 30 ans.

42e Ysaac de FIESQUE, écuyer, seigneur de Fontaine, et de Fontfroide, paroisse de Vallet et y demeurant.

Les tous convoqués à la requeste de Messire François de REGNON, écuyer, seigneur de la Gautronnière, curateur des enffans mineurs du feu sieur Pierre Perrin de La Courbejollière et de demoiselle Esther Mesnard, son épouse.

ÉPISODES DES GUERRES DE LA LIGUE

AU PAYS DE CLISSON ET MONTAIGU

1re Déposition à l'Enquête de 1603[1].

Maître Amaury Fremillon, procureur fiscal en la baronnie de Montaigu, demeurant au château de la Guyonnière, paroisse dudit lieu, âgé de quarante-huit ans ou environ, témoin produit, reçu et fait jurer de dire et de poser vérité sur les faits prêts à prononcer par François de Regnon, écuyer, sieur de la Gautronnière[1] au nom et comme curateur des enfans myneurs de défunct Pierre Perrin, écuyer, seigneur de la Courbejollière, et de demoiselle Esther Mesnard, sa femme, deffendeur, contre Gilles Robin, soit-disant écolier en l'Université de Paris, cessionnaire de Me Gilles Robin, son père, demandeur, dit bien connaitre les parties contenantes au présent procès, de vue et de fréquentation seulement, depuis vingt ans en deça ou environ et particulièrement lesdits Robin, père et fils, en la ville de Montaigu, par plusieurs fois, et le défunct Pierre Perrin, sieur de la Courbejollière, pour l'avoir vu en cette ville de Clisson et autres lieux faisant la guerre pour le service du Roy.

Ouï, enquis et examiné sur le premier article desdicts faits et autres, dépose : avoir toujours connu ledict sieur de la Courbejollière, comme aussi ses père et mère[2] et oncle, pour être de la religion prétendue réformée dès son jeune âge et particulièrement depuis quarante ans en çà et avoir vu comme son dit père, le sieur de la Vivancière[3], son oncle, frère aîné dudit feu sieur de la Courbejollière, et lui depuis, avoir porté les armes chacun en leur temps, pour le service de ceux de la religion dont ils faisaient tous profession. — Même avoir vu ledit sieur de la Courbejollière, dernier décédé, avec le Roi, à présent régnant, lorsqu'il chargea le régiment du sieur de Jarzay, chose qu'il croit être advenue en l'année mil cinq cent quatre-vingt-huit, près le bourg de Monnières, distant d'une lieue de la Ville de Clisson, à laquelle charge, le Roi avait donné la pointe à commander audict défunct sieur de la Cour bejollière qui avait fidellement combattu ; qu'il était retourné de ladite charge blessé de douze coups de pique dans le corps et dans les cuisses, que le Roi l'avait fait conduire en la maison du sieur de la Janière[4], auquel il avait recommandé de le faire bien traiter ; — et depuis, lui avoir vu faire la guerre à ceux du parti de la Ligue : comme aussi de l'avoir vu en l'armée du Roy conduite par le sieur de Rochepot[5], en Anjou environ en l'année mille cinq cens quatre-vingt-dix, tant au siège de Montrevault qu'à celui de Beaupréau et de Brissac, et l'avoit vu depuis en une autre armée pour le Roi, conduite par le seigneur de Malicorne, gouverneur du Poitou et le sieur de la Boulaye, pour prendre la séguinière et autres places en Bas-Poitou qui étaient rebelles au Roy et l'avoir encore vu depuis, en une autre armée, conduite par le sieur de Parabelle pour reprendre le château de la Flocellière, auquel siège ledit seigneur de la Courbejollière, fut tué d'un coup d'arquebuse en faisant les approches. Et quelque temps auparavant, ledit sieur de la Courbejollière aurait été blessé d'un coup d'arquebuse dans le corps au siège de Montmorillon où était la suite de Monseigneur de la Trémoille ; et l'aurait vu en plusieurs autres lieux faisant la guerre pour le service du Roy, même l'aurait vu du temps qu'il portait la cornette de la compagnie de gendarmes de defunct Monsieur le marquis de Bellisle, lorsqu'il était pour le service du Roi.

Dit aussi être bien mémoratif qu'environ les années

[1] Extraits de l'enquête de 1603.

[1] La *Gautronnière*, terre située en la paroisse de la Chapelle-Hulin, passa au milieu du 17e siècle entre les mains de la famille de Complude.

[2] Ecuyer René *Perrin*, seigneur de la *Marnière*, marié en avril 1562, à Jeanne *Maillard*, fille de Jean Perrin et de Jacquette de Mermande, sieur et dame de la Courbejollière.

[3] Ecuyer Jehan *Perrin*, sieur de la *Vivancière*, mort sans alliance.

[4] La *Janière* terre située paroisse de Monnières, ayant appartenu en 1430 à Guillaume Gohaud, de 1434 à 1608 à la famille de Baye, acquise à cette époque par Jacques Barrin, seigneur de la Garissonnière et unie en 1644 à la Coiguardière, pour former un comte en sa faveur.

[5] Antoine de *Silly*, comte *de la Rochepot*, baron de Montmirail, damoiseau de Commerçy, gouverneur pour le Roi en Anjou, chevalier de ses ordres, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, ambassadeur en Espagne, était le second fils de Louis de Silly, seigneur de la Roche-Guyon et d'Anne de Laval, dame d'Arquiguy et de la Rochepot. Veuf en premières noces, de Marie de Launoy, dame de Folleville et de Paillard, souveraine de Commercy, il épousa en 1592, Jeanne de Cossé, fille d'Artus de Cossé, maréchal de France. Il fut l'un des plus vaillants capitaines de la fin du XVIe siècle.

Digitized by Google

mil cinq cens quatre-vingt-huit et neuf, ledict Gilles Robin, père était retiré en la ville de Nantes pour la sûreté de sa personne, laquelle ville, tenait pour le parti de la Ligue, mais ne savoir si ledict Gilles Robin avait quelque intelligence avec le defunct seigneur de Mercœur, et bien lui ressouvenir qu'on l'année quatre vingt-neuf, ledit Robin était venu au pays et fut fait prisonnier par ceux de la Ligue et même à Machecoul où il fut déclaré de mauvaise prise et renvoyé sans rançon suivant le commun bruit du pays, d'autant qu'il s'était retiré en la ville de Nantes et avait ouï dire par communs bruits et non autrement, que ledit Robin avait prêté quelque consentement à la prise et ruine de la ville et château de Montaigu laquelle fut surprise par les gens de guerre dudit sieur de Mercœur et aussi que toutes les maisons de ladite ville furent minées, hormis celle dudit Robin qui aurait été la conserver, et dit aussi avoir ouï dire que ledit Robin se serait aidé des grilles et chaines des ponts dudit château et ville de Montaigu qu'il aurait fait accommoder par les maréchaux de Saint-Hilaire de Lonlay, pour bâtir et ferrer sa maison de la Pannerie,

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE.
Statue du Musée de Versailles.
(Voir l'article sur le Salon).

Aussi dépose que ledict Robin ne faisait point démonstration de vouloir poursuivre la répétition de sa rançon, si ce n'est depuis que son dit fils, réfugié en la ville de Paris, pour raison de certain crime et l'assassinat dont était poursuivi par le Prevôt de Poitou, et étant audit Paris, il aurait intenté cette action, sans qu'auparavant il fut parlé d'icelle, soit du vivant dudit sieur de la Courbejollière, soit du vivant de sa femme, hors depuis un an ou deux en ça environ, combien qu'il y eut dix ou douze ans passées qu'il aurait été prisonnier. Et est ce qu'il a dit savoir du contenu desdits faits, sur iceux par nous, bien et dûment enquis et lecture a lui faite de sa déposition, y a persisté et soussigné. FREMILLON

(A suivre.) R. DE L'ESTOURBEILLON.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE[1]

(Suite).

29. — GOHIER, *Louis-Jérôme*, — bien que né à Samblançay en Touraine, le 17 février 1746, appartenait à une ancienne famille bretonne qui avait compté plusieurs notaires à Rennes de 1648 à 1715. Ayant fait ses études classiques au collège des Jésuites de Tours, il se fit recevoir avocat au parlement de Bretagne et prit inscription au barreau de Rennes où il se fit remarquer par des pièces spirituelles et satiriques, telles que le *Couronnement d'un roi*, représenté à Rennes le 28 janvier 1773. Sa plaidoirie pour le comte Desgrées du Lou, contre le duc de Duras, mit le sceau à sa réputation et assura son avenir. Aussi le parlement lui confia-t-il bientôt le soin de défendre la liberté des élections des députés qu'il envoyait à la Cour; et lorsque Brienne entreprit d'établir la cour plénière sur les débris des parlements, Gohier fut chargé de rédiger le mémoire des protestations de la Bretagne. Ce fut encore à lui qu'on dût le mémoire pour l'exemption des fouages extraordinaires en 1789. Un des six députés en Cour, nommés par le Tiers-État de Bretagne le 3 février, il signa et présenta au roi, le mémoire de protestation du 5 avril contre les imputations de l'ordre de la noblesse; et n'ayant pas été, malgré ces démarches, élu député aux Etats-Généraux, il fit partie de la Cour supérieure provisoire qui remplaçait le parlement déclaré déchu. Elu *député d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative en 1791, il fit partie du comité de législation, et monta souvent à la tribune pour prononcer des discours ou lire des rapports contre les prêtres réfractaires et contre les émigrés, pour presser la suppression des droits féodaux, pour demander d'enlever aux ministres du culte la rédaction des actes d'état-civil, et pour dénoncer les projets de contre-révolution. Son dernier acte à cette législature, fut son *Rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile*, lu dans la séance du 16 septembre 1792, et imprimé par ordre de l'Assemblée pour être envoyé à l'armée et aux 83 départements. Non réélu à la Convention, il accepta, de Garat, les fonctions de secrétaire général du ministère de la Justice, et le 14 mars 1793, lorsque Garat passa de la Justice à l'Intérieur, il fut élu *ministre de la Justice*, et témoigna sa reconnaissance à la Convention par un zèle révolutionnaire à toute épreuve, jusqu'à

[1] De nouveaux renseignements sur *Gillet*, dont la notice a été donnée précédemment, m'apprennent qu'il naquit à Broons, le 28 juin 1762, et qu'il mourut, non pas à l'armée de Jourdan, comme le disent tous les recueils, mais à Paris le 14 brumaire an IV.

Digitized by Google

exécuter, contrairement à la loi, des arrestations de nuit. En juillet. il écrivait à Quimper pour qu'on livrât, pieds et poings liés, les Girondins en fuite, au tribunal révolutionnaire de Paris. Les mémoires de son ancien collègue Hua sont fort durs à son égard : et ceux de Mme Rolland ne le ménagent pas davantage.

En l'an II, il demandait « le brûlement de 77 registres contenant des édits et règlements des anciennes chancelleries et des titres de ces hommes dévorés du désir de devenir grands ». Il cessa ses fonctions le 1er floréal an II quand les ministres furent remplacés par des commissions exécutives, et devint en l'an IV, *président du tribunal criminel de la Seine*, et en fructidor an V juge au tribunal de cassation et candidat au Directoire, mais il ne devint *membre du Directoire exécutif* qu'en prairial an VII, en remplacement de Treilhard. Ce ne fut pas pour longtemps car le 18 brumaire approchait. Gohier était *président du Directoire* à cette époque : consigné au Luxembourg par Moreau, il recouvra sa liberté le 20 brumaire et se retira à Antony, mais il accepta de Bonaparte, en l'an X, le poste de *Consul général de France à Amsterdam*. Il y resta jusqu'à la réunion de la Hollande à la France, refusa le même poste aux Etats-Unis et se retira définitivement à Eaubonne dans la vallée de Montmorency, où il mourut le 29 mai 1830, après avoir publié les *Mémoires* « d'un vétéran irréprochable de la Révolution. »

On a des notices sur Gohier dans tous les recueils de biographies générales, mais M. Levot ne l'a pas admis dans la *Biographie bretonne*. Son portrait a été plusieurs fois lithographié et gravé.

(A suivre.) RENÉ KERVILER.

BIBLIOGRAPHIE

Sous un titre un peu bizarre, *Hommes et Singes*[1], M. Raoul de la Grasserie vient de publier un volume de vers très intéressant, et qui témoigne chez son auteur d'une variété d'inspiration et d'une somme de connaissances trop rares chez beaucoup de poètes. C'est que M. de la Grasserie n'est pas seulement un littérateur distingué, c'est un savant juriste et aussi un linguiste des plus érudits.

Le livre est dédié à Sully-Prudhomme, pour lequel le poète avoue un culte secret, dans un fier sonnet qui sert de préface. Puis, nous ayant fait savoir celui qu'il reconnait pour maitre, M. de la Grasserie, dans une pièce d'un rythme curieux, en stances de six vers sur deux rimes, (le sixième vers étant la répétition du premier), nous apprend de quel *style* il a écrit ses poésies :

Il est ciselé, mais dur,
Le vers où j'ai mis mon âme ;
Le fer se forge en la flamme,
Ou trempe souvent sa lame ;
Il souffre pour qu'il soit pur,
Le vers où j'ai mis mon âme.
.....
Il se tourmente, enfermé
Dans une maison étroite ;
Son allure est roide et droite
Et sa strophe maladroite.
La tristesse l'a semé
Dans une maison étroite.
.....

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre ce jugement du poète sur ses vers. S'ils sont durs quelquefois, (et ici l'auteur a indiqué lui-même très justement le reproche que la critique pourrait lui faire),

Gohier

Gohier

c'est sans doute par une inexpérience de métier que le temps corrigera, c'est aussi par le très louable souci de la solidité et de la ciselure. *Ciselés* et *solides*, ces deux qualités que le poète accorde à ses vers et que nous lui reconnaissons bien volontiers, sont le rachat de quelques strophes tourmentées, de quelques inversions pénibles sur lesquelles il serait puéril d'insister trop longuement.

Il n'en est pas de même de nombreuses *Variantes* signalées à la fin du volume et qui paraissent émaner d'un remords tardif de l'auteur, dont nous avouerons humblement ne pas comprendre toutes les angoisses. Ces variantes évidemment sont destinées à satisfaire ceux qui pensent que la rime doit exister surtout pour les yeux ; elles nous paraissent presque toutes superflues, à nous qui estimons que la rime doit satisfaire l'oreille avant tout.

Dans la pièce intitulée *Leperdit*, et qui prouve le culte

[1] *1 Vol in-18, chez Vanier, Paris, quai Saint-Michel.*

Digitized by Google

de l'auteur pour les pures gloires de sa ville, je relève les vers suivants :

C'est un tailleur, un petit homme,
D'humble métier, de cœur hardi,
Un juste d'Athène ou de Rome ;
C'est un Breton, c'est Leperdit...

M. de la Grasserie dans ses *Variantes* nous propose de remplacer le second vers, qui dit bien ce qu'il doit dire et le dit clairement, mais à la rime duquel il manque une lettre pour les yeux, par celui-ci :

D'humble métier et d'humble nid

qui ne signifie plus rien et qui, selon moi, ne rime plus du tout à mon oreille : la consonne d'appui étant autrement utile à la sonorité de la rime qu'une lettre finale qui n'y peut rien ajouter. Si j'étais M. de la Grasserie, je supprimerais presque toutes ces variantes, qui ont de plus le tort de constater des hésitations de facture dont le public ne doit pas recevoir l'aveu.

Il est toujours difficile de donner dans un compte-rendu succint une impression suffisante et juste d'un volume. Cette difficulté est plus grande encore pour le livre de M. de la Grasserie qui n'a pas classé, comme cela se fait quelquefois, sous des sous-titres, les pièces d'une même famille. Je vois, en effet, à la suite et pêle-mêle, des poésies d'ordre aussi différent que celles-ci : *Les anthropoïdes*, *Le manœuvre*, *A Musset*, *Le sanglier*, *les Iles du Bailliage de Guernesey*....

L'anthropologie ! M. de la Grasserie me paraît n'en ignorer aucun des *coins et des racoins*, comme disait un avocat de Rennes plus célèbre par l'abondance que par la distinction de sa parole... Je note, en effet, plus loin *l'homme préhistorique* et surtout le *Poème de la vie*, composé de dix pièces dont quelques-unes sont vraiment curieuses et révèlent chez M de la Grasserie un biologue et un philosophe très avertis, mais un peu bien audacieux quelquefois.

Voici ce que nous chante l'*Ovule*.

Je suis l'œuf mystérieux,
L'œuf impatient d'éclore,
Incertain de son aurore
Qui se cache à tous les yeux.
....
Mais de l'être au devenir
Toute la nature pousse,
Me détache sans secousse :
Malgré moi je vais mûrir.

Et puis l'*ovule* demande grâce ; il a peur de la vie. Cependant il est né ; voici l'*Embryon*. Lui aussi voudrait ne pas aller plus loin et s'anéantir avant de continuer l'être sous la forme humaine. Cela vaudrait mieux, pense-t-il.

Jamais je n'aurai le tourment d'esprit,
Lorsque je mourrai, je mourrai sans reste ;
L'immortalité, ce cadeau funeste,
N'est pas faite au moins pour le plus petit.

On pourrait trouver excessive peut-être la fiction poétique par laquelle on nous exprime la pensée de l'embryon qui ne pense pas et qui a peur de penser.

Vaine prière, d'ailleurs... La vie se poursuit et s'accentue :

La vie ! hourrah ! voici la vie !

C'est *Bébé* qui chante à son tour... Puis vient l'*Enfant*. La pièce suivante a pour titre *Joujou* ; la sixième est le chant du *Bachelier*.

Epelant la syllabe morte
Depuis près de quinze cents ans
Que les pédants ont sur la porte
Mis pour paraître plus savants...

Ici le grammairien me paraît en défaut. Il pardonnera la gaminerie d'un humble poète qui n'est pas fâché de prendre un maître linguiste en rupture d'accord. Les Bacheliers y chercheront comme moi une excuse ; où les savants se trompent, les ignorants doivent être pardonnés... Pauvres bacheliers, devant qui M. de la Grasserie s'apitoie.

La société les regarde
De son air grave et protecteur
Tâter la serrure que garde
Au dedans un verrou moqueur.

Après l'âge du baccalauréat, c'est l'âge de *l'amour*.

Ce n'est qu'une fois que la main la cueille,
La fleur inconnue, au moment précis
Où tous les rameaux se sont mis en feuille,
Où tous les boutons sont nés réussis.

Et après l'amour, *l'ambition* ; puis *la richesse*. La richesse, un problème dont le poète sonde les mystères avec une âpreté qui remue, avec une sincérité qui trouble, et à travers lesquelles on sent passer dans ses vers un accent d'ironique éloquence.

Tout de suite à table, à table...
J'ai perdu des coups de dents,
Mais mangeons double, que diable !
Que le vin est délectable
Et qu'on est bien là dedans !

Enfin vient *le Repos*, le repos dans la mort, la mort très douce, suivant le poète et qui ne sera suivie d'aucun malheur !

Tu peux mourir sans regret...

C'est sur cette parole consolante que se termine le poème de la vie.

Ce qui te sauve du diable
C'est que l'homme est misérable
Encor plus qu'il n'est méchant.

Le diable, M. de la Grasserie n'y croit guère, m'est avis ; et je comprends qu'il rassure le mourant, puisqu'il est aussi tranquille lui-même... Qu'il nous permette quelques regrets cependant, ne fut-ce qu'un regret de l'art, dont l'éternel repos nous arrachera les douces joies à jamais. Cette mort qui dans le poème de M. de la Grasserie nous murmure :

Sois confiant, suis mes pas...

cette mort ne nous dit rien qui vaille ! rien qui vaille,

Digitized by Google

du moins, le plaisir de lire de beaux vers... et d'en faire, M. de la Grasserie ne nous contredira pas.

J'aurais encore bien des choses à noter, mais la place m'est mesurée. Je signalerai seulement, parmi beaucoup d'autres poésies toutes intéressantes, une suite de sonnets bretons, qui sont parmi les bonnes pièces du volume. Il me faudrait une très longue étude pour dire au lecteur tout ce que je pense de ce volume et en donner les raisons. J'ai voulu, du moins, le signaler comme l'œuvre très vivante, très personnelle, très originale d'un de nos plus distingués compatriotes.

Je ne suis pas absolument d'accord avec l'auteur ni sur le fond, ni même sur la forme de son œuvre, mais je n'en méconnais pas la valeur et je signale avec grand plaisir le premier livre de vers de ce savant, de ce magistrat à qui il a plu, au milieu d'occupations très graves et de travaux très sérieux, de faire cette aimable incursion dans le domaine de la poésie.

LOUIS TIERCELIN.

se dégage un parfum bienfaisant qui repose de toute cette littérature délétère dont les peintures, sous prétexte de naturalisme, abaissent le lecteur jusqu'aux objets les plus abjects. Nous sommes loin de ce document humain qui ne se complait que dans la description d'exceptions morbides, où le cynisme des auteurs n'a d'égal peut-être que leur impuissance à déterminer d'une façon sérieuse la caractéristique morale des faits qu'ils étalent. *Rose Epoudry* n'est qu'une idylle ou, si vous aimez mieux, une histoire d'amour sans la dépravation et la dose énorme de sensualisme animal auxquels le roman contemporain nous a habitués ; le développement de deux passions écloses dans des natures simples qui ont l'honnêteté de ne pas raffiner sur leurs sensations et de ne pas se draper dans le sombre oripeau psychologique ; natures vraies et franches, aimant mieux croire à la poésie qui s'épanche en leurs cœurs que de se complaire à ces substilités immorales, que tout esprit finit par enfanter, quand il s'écoute trop. Le roman même ne saurait se raconter, — tout le charme est dans le récit — et les péripéties à travers lesquelles Rose et Raoul voient leur amour s'acheminer, anodines en elles-mêmes, ne valent que par le reflet de sincère vérité qui les colore. Il se trouve même cette fois que

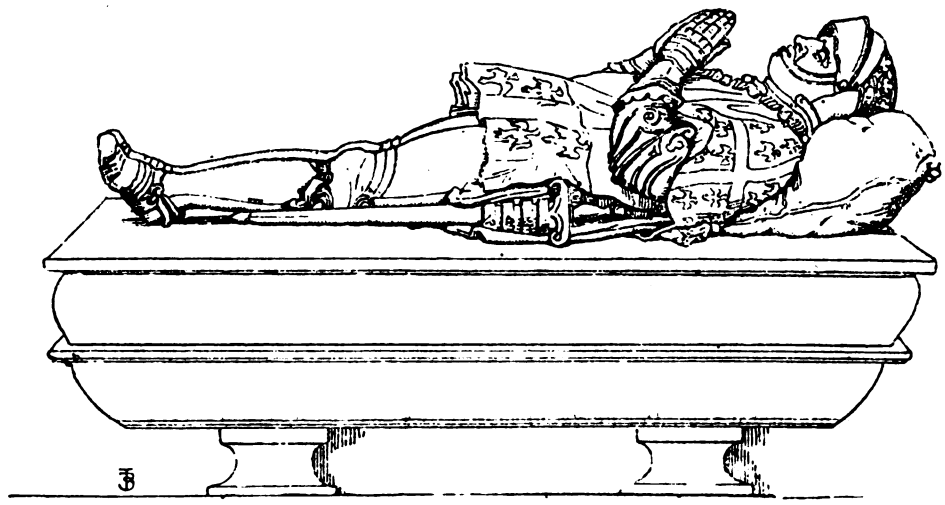

TOMBEAU DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY, par Barthélemy PRIEUR (Musée du Louvre.)
(Voir l'article sur le Salon).

ROSE ÉPOUDRY & LA PRESSE[1]

Extrait de la *Revue de l'Indépendant littéraire* du 15 mai :

> Plus que le marbre dur, me plaist l'ardoise fine.
> Plus mon Loyre gaulois, que le Tybre latin,
> Plus mon petit Lyré, que le Mont Palatin
> Et plus que l'air marin, la douleur angevine.

Ce sont les vers qui nous venaient à la mémoire en lisant le livre de M. Léon Séché et nous ne saurions mieux faire l'éloge de son roman qu'en disant qu'il est en quelque sorte le commentaire attendri, tout rempli d'une saveur pénétrante, simple et naïve de ces quatre vers de Joachim du Bellay, son illustre compatriote, dont il s'est fait, il y a quelques années, l'intéressant biographe.

De ces pages tout imprégnées de l'amour du sol natal, de la vie tranquille et sans orages de la province, il le vraisemblable est réellement le vrai — deux frères jumeaux qui ne s'accordent cependant pas toujours — l'auteur nous dit, en effet, dans son intéressante préface, qu'il a connu, qu'il connait encore le héros de son roman. M. Léon Séché n'a donc eu qu'à condenser en une forme littéraire le petit drame humain qu'il avait vu se dérouler sous ses yeux, l'encadrer dans sa chère Bretagne-angevine où il s'était réellement accompli ; accentuer çà et là quelques profils, comme ceux sans doute de la mère et de la tante de Rose, tous deux bien dessinés dans leurs caractères différents ; puis à répandre sur le tout le charme d'un style des plus purs, la délicatesse de touche que comportait le sujet. C'est ce en quoi il a parfaitement réussi. AD. LAMBERT.

Extrait du *Korrigan* (Nantes) du 11 mai :

Une description d'Ancenis, où l'on sent, sous le talent consciencieux d'un élève de Balzac, le patriotisme local d'un fils de Brizeux, commence le roman de *Rose Epoudry* ; un recueil de locutions et proverbes du pays breton-angevin termine le livre, que nous recommandait déjà le nom de son auteur, notre laborieux confrère, M. Léon Séché. Dans l'intervalle tient l'histoire de Rose, la paysanne au cœur vaillant, qui trouve, dans la religion, un remède aux blessures de son âme et, dans le mariage avec le fils de son maître, la réparation et la récompense. Cette Graziella des rives de la Loire — elle

[1] Rappelons à nos lecteurs que *Rose Epoudry* est en vente à la librairie académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins au prix de 3. 50 et que nous avons fait tirer spécialement pour eux un certain nombre d'exemplaires de luxe au prix de 6 fr. sur papier vélin, de 10 fr. sur papier Wathmann et de 15 fr. sur Japon.

Digitized by Google

nous rappelait, avant même d'y avoir appris l'amour, l'idylle lamartinienne et son héroïne — ne meurt pas d'*un cœur brisé*, comme une anglaise sentimentale! Elle se raidit contre le malheur, et voilà pourquoi le bonheur pose enfin la couronne d'épousée sur ce front, trop pur pour avoir cessé d'être chaste.

Il y a des coins de Paris et surtout de Bretagne très bien observés, des silhouettes de personnages très bien tracées dans *Rose Epoudry*. Le volume est orné de dessins tout le long du texte, à l'instar de ceux de la collection Guillaume, et ces dessins sont dus à un artiste breton, plein d'originalité, M. Léofanti. M. Léon Séché, qui a augmenté son ouvrage d'une solide et judicieuse préface, a voulu le dédier aux collaborateurs de la *Revue* où il fut d'abord publié. Nous ne saurions trop le remercier de nous avoir compris dans un catalogue où figurent, à côté de nos plus chers amis bretons, trois de nos illustres : Jules Simon, Arthur de la Borderie, René Kerviler.

O. DE G.

Extrait de la Revue : la *Tradition*, dirigée par MM. Henry Carnoy et Emile Blémont.

Le très sympathique poète des bords fleuris qu'arrose la Loire, l'éminent directeur de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, Léon Séché, vient de publier à la Librairie académique (Perrin et Cie) un roman, illustré de nombreux et pittoresques dessins, qui se recommande d'une façon particulière à tous les traditionnistes français et étrangers.

Dans cette histoire d'amour, qu'il intitule *Rose Époudry*, il a mis la fleur antique et toujours rajeunie de ce délicieux pays, chanté jadis par Du Bellay, de ce pays merveilleux aujourd'hui baptisé « la Bretagne-Angevine ». Proverbes et dictons, coutumes et légendes, paysages et physionomies, tout y est, tout y respire, tout y prend la vie et l'âme, sous l'évocation du jeune maître. Voici une des nombreuses traditions qu'il a recueillies, chemin faisant, entre Nantes et Angers :

Quand une personne se noie et que les recherches faites pour découvrir son corps sont demeurées sans résultat, on prend un sabot de travail au milieu duquel on plante un cierge bénit qu'on allume. Le sabot est déposé à la même place où la personne s'est noyée et on le suit dans une barque jusqu'à ce qu'il s'arrête. « Quelquefois, dit M. Léon Séché, il hésite, il tournoie, il s'enfonce comme le bouchon d'une ligne quand le poisson mord ; on dirait que quelque chose l'attire, puis il repart et fait souvent une lieue tout d'une traite. Enfin il ne bouge plus. Le cierge a fini de brûler. C'est là. »

Il paraît que cette pratique pieuse a réussi maintes fois à faire découvrir les noyés.

La Tradition est heureuse de présenter ses meilleures félicitations au jeune et sympathique romancier de *Rose Epoudry*.

EMILE BLÉMONT.

Extrait du journal le *Soleil* du 24 mai.

La librairie académique Perrin vient de mettre en vente un roman de notre confrère Léon Séché, *Rose Epoudry*, étude très intéressante de jeune fille, écrite par un artiste sollicité par tous les souvenirs du sol natal. Je crois que l'art est fait de tous ces souvenirs-là, et *Rose Epoudry* ne me donne pas tort. C'est à la fois simple et attachant, comme tout ce qui est sincère, et cela prouve une fois de plus que si l'imagination est qualité grande, elle doit céder le pas au cœur, source éternelle des meilleures et des plus douces inspirations.

CHARLES CANIVET.

Extrait de la *Liberté* du 28 mai :

. . . Nous voici donc avec un roman (*La Chèvre d'or* de Paul Arène), on ne peut plus honnête et qui, malgré cela, n'en est pas moins attachant. La tendance est à signaler, d'autant plus qu'elle est partagée par *M. Léon Séché* qui, lui aussi, vient de publier *Rose Epoudry*, autre roman qui exalte les saines amours et qui place le bonheur où il est, c'est-à-dire dans la vie calme et la paix de conscience. *Rose Epoudry* est aussi un éloge de la vie de province, et M. Léon Séché, dans une préface, insiste lui-même sur ce point avec une sincère éloquence.

« On peut médire tant qu'on voudra de cette vie, dit-il, c'est encore celle qui convient le mieux à la santé du corps et de l'âme. Dans l'atmosphère sereine où le corps se meut, le cœur ne connaît guère les orages, et l'esprit, plus dispos, plus vigoureux, plus souple, suit sans effort l'harmonieux équilibre de toutes ses facultés. C'est pour cela sans doute que les âmes blessées cherchent dans la solitude un remède contre la douleur. »

Que les provinciaux comprennent donc un bonheur qu'a, dans le temps, vanté déjà un grand poète latin.

Comte DE MOLÈNES.

LETTRES ET ARTS

—

Un hommage à M. Jules Simon.

Pour témoigner leur estime et leur admiration à M. Jules Simon et à sa longue et noble carrière, quelques amis, quelques collègues de l'éminent académicien ont confié à M. Chaplain, le sculpteur bien connu, le soin d'exécuter une médaille. Cette médaille achevée, — ce petit comité a eu la généreuse idée de convier à un grand dîner presque toute l'élite artistique et scientifique de la France et, devant cette assemblée unique, d'offrir solennellement au maître la médaille du sculpteur Chaplain. A ce projet, on le conçoit aisément, tous les amis de M. Jules Simon — et ils sont nombreux — se sont empressés d'adhérer. De sorte qu'hier soir, à l'hôtel Continental, il n'y avait pas moins de cent cinquante convives autour de l'éminent académicien. On ne saurait dire que toute l'aristocratie intellectuelle a pris part à ce dîner ; mais, en revanche, tous ceux qui s'y trouvaient portent des noms célèbres à l'Académie française, à l'Institut, au Sénat, à la Chambre des députés, au barreau, dans la presse et dans la grande industrie elle-même. Il faudrait citer ces cent cinquante noms : cela n'est guère possible. Bornons-nous à dire que M. Barthélemy Saint-Hilaire présidait, ayant, à sa droite M. Jules Simon et le duc d'Aumale à sa gauche ; en face se trouvait M. Bouillier, de l'Institut, ayant à ses côtés MM. Chaplain et Bardoux, sénateur.

Au dessert, M. Barthélemy Saint-Hilaire a déclaré que c'était une fête de famille qu'on entendait célébrer. Puis, après avoir annoncé que M. Chaplain allait remettre à M. Jules Simon la médaille qu'il avait exécutée, il a fait du héros de cette fête, un chaleureux éloge auquel les convives, par leurs applaudissements, se sont unanimement associés. « Vous avez préparé, plus efficacement que personne, lui a-t-il dit, l'avènement du beau jour où la sagesse sera rentrée enfin dans les conseils de notre nation. Votre part sera grande dans ce triomphe qui devra clore le cycle désastreux de nos incessantes révolutions. Nous saluons en vous, a ajouté l'orateur, un des apôtres les plus persévérants de cet évangile républicain et conservateur, de cette bonne nouvelle, qui, malgré nos efforts patriotiques, se fera peut-être attendre encore longtemps. »

M. Chaplain s'est levé ensuite et, très ému, s'est jeté dans les bras de M. Jules Simon, qu'il a embrassé en lui remettant sa belle médaille. Cette médaille est fort belle. Sur la face, admirablement expressive et ressemblante la figure vue de profil de M. Jules Simon ; au revers, une femme revêtue d'un peplum antique dont le visage, par une délicate attention de l'artiste, reproduit les traits de la belle fille de l'illustre académicien, Mme Gustave Simon, et en exergue les trois mots qui résument la vie du Maître et qu'il a pris pour titre d'un de ses plus beaux livres : *Dieu, patrie, liberté.*

Digitized by Google

Nous en donnerons le fac-simile dans le N° de la Revue du 15 juin.

M Bouillier, de l'Institut, a pris ensuite la parole. Il a constaté que, « de tous ceux qui de notre temps ont occupé la scène politique, nul n'a moins varié que M. Jules Simon, toujours fidèle au grand principe de la liberté pour tous, toujours respectueux pour les croyances religieuses, ennemi déclaré de tout s les persécutions et de tous les ostracismes ». L'orateur a terminé son discours par ces mots :

Vous avez dédaigné la mauvaise popularité, celle qui passe du jour au lendemain; voici que la bonne, par une juste récompense, vient vous chercher; elle vous entoure déjà comme d'une auréole; elle demeurera attachée à jamais au nom de Jules Simon.

M. Bardoux a prononcé ensuite une fort belle allocution au début de laquelle s'adressant à M. Jules Simon, il s'est écrié : « Vous avez une personnalité si complexe et des dons si variés, que, lorsqu'il s'agit de vous, on est embarrassé sur le choix des louanges. » Et, en effet, il s'est borné à parler de l'orateur, qui sait se faire écouter, qui possède mieux qu'aucun autre le secret d'émquvoir et de convaincre. « Comme vous savez dire! s'est-il écrié. Comme votre voix, faible et terne au début, s'enfle, grandit et entre dans l'oreille, tantôt insidieuse et caressante, tantôt éclatante, lorsque l'inspiration ou l'indignation vous possède! »

M. Bardoux a terminé en parlant avec émotion de la fidélité de M. Jules Simon à ses convictions : « Soyez loué, lui a-t-il dit, pour la dignité et l'honneur de votre vie! Soyez loué pour n'être pas seulement le plus rare et le plus charmant esprit, une supérieure intelligence, mais aussi pour n'avoir jamais séparé votre amour obstiné de la liberté de votre ardent amour de la France! »

M. Jules Simon s'est levé ensuite. Il était si ému, au milieu des applaudissements qui le saluaient, que, le silence rétabli, sa voix se faisait à peine entendre. Voici, non son discours, car ce n'était pas à proprement dire un discours, que l'éminent académicien pouvait faire en cette circonstance, mais, du moins, les quelques phrases qu'il a prononcées :

Je vous remercie tous et bien profondément, mes jeunes et mes vieux amis, et je dis : mes vieux amis, car j'en vois autour de moi qui sont mes amis depuis plus de soixante ans. C'est un grand bonheur pour moi de les voir à mon côté. J'étais embarrassé tout-à-l'heure en les écoutant; je le suis encore un peu en leur répondant, et vous pouvez le comprendre, puisque vous les avez entendus. Meissonier me disait il y a un instant: « Si vous êtes ému, nous vous le pardonnerons. » Et je lui répondais : « Si je ne l'étais pas, vous ne me le pardonneriez pas. » (Applaudissements.) Et, en effet, c'est avec une bien grande émotion que je vous remercie, que je vous remercie beaucoup, et rien ne manquerait à ma joie si je n'étais obligé de protester. Bouillier m'a donné tout-à-l'heure des mérites qui appartiennent à d'autres.

Je ne peux pas entendre dire, par exemple, que j'ai fondé l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. J'ai fait pour elle ce que n'importe lequel d'entre vous aurait pu faire. Les fondateurs m'ont demandé de faire une conférence; je l'ai faite et n'ai pas eu d'autre mérite que de les louer, et si j'ai été applaudi, c'est parce que j'ai dit ce qu'ils étaient. De même, mon cher Bardoux, je n'ai pas fait ce que vous dites au Sénat. J'ai seulement — et ce sera notre gloire avec Bardoux — défendu, comme je le ferai tant qu'il me restera un souffle de vie, ces trois mots que Chaplain a mis comme devise sur la médaille que vous m'avez offerte: Dieu, Patrie, Liberté. Et c'est ma consolation, maintenant que j'ai soixante quatorze ans, de penser que j'ai toujours essayé de défendre ces trois grandes causes.. (Applaudissements.) Vous sentez bien que celui qu'il faut que je remercie, c'est Chaplain, d'abord de la médaille qu'il vient de m'offrir et où il a dû triompher de la nature (on rit), et aussi de celle qu'il donna à l'Institut et qui était bien la plus belle chose qu'on pût faire, un vrai chef-d'œuvre. Je me souviens avec joie que, lorsque je fus chargé par l'Académie de la remettre au duc d'Aumale, en approchant de Bruxelles, les Belges entraient de force dans notre wagon. Les Belges ont quelque chose de commun avec nous, c'est d'aimer le modèle (Applaudissements), et aussi d'aimer les grands talents et par conséquent le vôtre, mon cher Chaplain. Merci donc, et je regrette de ne pas pouvoir vous remercier autant que je le voudrais, vous et tous mes amis, pour l'honneur que vous me faites.

C'est un honneur tellement disproportionné avec mon mérite de voir tant de grands esprits, des écrivains, des avocats, des artistes, autour d'un homme tel que moi, que je suis obligé de me taire et que je préfère accepter leur amitié que la discuter. Merci à tous et du plus profond de mon cœur. On disait tout-à-l'heure que c'était là une des dernières scènes de ma vie. J'aurai pu faire comme cet empereur qui voulait savoir ce qu'on dirait de lui après sa mort.

Je sais maintenant, non pas ce qu'après moi dira mon pays, mais ce que diront mes amis, qui me sont plus chers que le monde entier. (Plusieurs salves d'applaudissements).

C'est par ces mots que s'est terminée cette touchante et bien rare cérémonie. Les convives se sont ensuite dispersés dans les salons voisins où le café était servi. Ils se sont séparés quelques instants plus tard.

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

de l'institution Livet.

On nous écrit de Nantes :

Cette fête de gymnastique que la *Revue* avait annoncée dans son dernier numéro a réussi au-delà de toute espérance et il faut en féliciter chaleureusement M. Livet qui en cela comme en tout a fait preuve d'initiative.

C'est, en effet, la première fois qu'une grande école — et nous sommes heureux de constater en passant qu'il s'agit ici d'une école professionnelle libre — s'inspirant des doctrines professées si éloquemment par M. Jules Simon, ait démontré dans une fête publique que l'éducation physique peut être menée parallèlement et à l'avantage de la jeunesse avec l'éducation intellectuelle et morale.

Comme l'écrivait au lendemain de cette fête, un rédacteur du *Progrès de Nantes et de la Loire-Inférieure*, l'institution Livet qui s'était déjà mise, par la variété et l'excellence de son enseignement, autant que par ses succès croissants, à la tête des établissements professionnels de France, vient de se révéler publiquement sous un jour nouveau, et Nantes peut être fier et heureux de posséder une semblable institution, grâce au génie éducateur et persévérant du fondateur, si vaillamment et si intelligemment secondé par son fils. Tous deux aussi peuvent être heureux et fiers de leur œuvre.

Nous n'entreprendrons point de faire la liste de toutes les notabilités de la ville qui avaient tenu à témoigner, par leur présence, de l'intérêt qu'elles portent à la belle jeunesse qui a manœuvré sous leurs yeux.

Le général en chef du XI[e] corps d'armée, accompagné de son chef d'état-major, avait voulu venir passer là quelques instants pour raffermir ses espérances dans l'avenir de la patrie. Le général de cavalerie Le Guern; l'intendant militaire du XI[e] corps; M. Glaize, préfet de

Digitized by Google

la Loire-Inférieure, assisté de M. Cothereau, secrétaire général, de M. Bouchardon, chef de cabinet, de MM. Dupont et Rombaud, conseillers de préfecture; M. Le Romain, premier adjoint au maire de Nantes, absent; M. Giraud, procureur de la République et son premier substitut, M. Martin; M. Benoist, inspecteur d'académie et M. Portejoie, inspecteur primaire; M. Jacomet, directeur des postes et télégraphes; M. Mirande, président du tribunal; MM. Lanoë, de Cornulier, Labbé, conseillers généraux; M. Gautté, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats; M. Catta, conseiller municipal; M. Gouzé, commandant des sapeurs-pompiers et ses officiers en tenue; M. Fargues, ministre protestant; M. Puibaraud, président de la Société de gymnastique la *Nantaise*; M. Allard, sous-préfet d'Ancenis; MM. Riom, ancien président du tribunal de commerce, Renaud, Dealnoë, etc., etc.: enfin nombre de membres de toutes les administrations et de l'enseignement.

Plusieurs de ces notables, MM. Riom, Puibaraud, Delanoë, par exemple, se rappelaient le temps où ils étaient, eux aussi, dans les rangs alors beaucoup moins nombreux de l'institution.

Malheureusement les tribunes, quoique vastes, ne pouvaient contenir qu'une faible partie de cette nombreuse et brillante assistance. Les craintes de mauvais temps avaient peut-être fait douter d'un succès aussi complet. On peut évaluer à six mille environ le nombre des personnes que renfermait l'enceinte payante. Une foule d'autres stationnaient dans la rue du Lycée et aux abords du cours.

C'est devant ce public sympathique qu'arrivaient, en huit sections, à deux heures, dans le plus bel ordre, tambours, clairons et musique en tête, bannière, drapeau et fanions déployés, les 350 élèves qui devaient prendre part aux exercices de gymnastique, 150 des élèves des classes inférieures ayant été éliminés, à cause de leur jeune âge.

A ce moment, les internes de l'école portaient l'uniforme de l'institution; les externes avaient déjà revêtu le veston bleu, la culotte et la casquette de toile blanche, costume qu'allaient prendre à leur tour les premiers, après une marche intéressante exécutée au son d'une fanfare de fifres et de tambours, idée très originale.

Bientôt donc tous les exécutants reparaissent sous un costume uniforme et de circonstance, formant des pelotons distincts commandés par des moniteurs et ayant chacun un guidon distinctif.

En peu d'instants la colonne formée devant les tribunes prenait ses distances pour les exercices, s'étendant presque d'un bout à l'autre du cours. Au centre étaient placés les plus grands, les tailles diminuant insensiblement vers les deux extrémités.

A la voix de M. Montavy, chef de gymnastique de l'institution, tout ce joli bataillon blanc et bleu commençait une série de mouvements d'ensemble qu'un coup de sifflet interrompait tout-à-coup, laissant parfois 700 bras tendus dans la même direction, 350 corps infléchis de la même façon et devenus un instant immobiles comme autant de statues. Un autre coup de sifflet remettait tout en mouvement.

Celui qui n'a pas vu ce spectacle ne peut avoir une idée de l'effet saisissant qu'il produit.

Le concours de gymnastique aux agrès a moins vivement intéressé les spectateurs et, vu le nombre des concurrents, s'est forcément prolongé. Cependant un certain nombre d'entre eux nous ont paru d'une force remarquable dans les exercices des boucles, des barres horizontales, de la barre fixe, des trapèzes volants surtout, aussi bien que dans les sauts en longueur et en hauteur au tremplin.

Ensuite sont venus les exercices de section avec mouvements spéciaux. Les exercices de boxe et de canne ont été tout particulièrement et très justement applaudis.

Les vélocipédistes se sont disposés à leur tour à montrer leur talent. La première section, malgré une culbute successive et générale au second tournant, s'est remise bravement en marche et a fourni une très belle course. La seconde section ne s'en est pas moins bien tirée.

Après ces courses, les élèves ayant été appelés au vestiaire, derrière les tribunes, le public crut la fête terminée, car il était déjà cinq heures et demie. Les tribunes se vidèrent donc prématurément, et la foule avait envahi tout le champ d'exercices, quand on essaya les courses à pied.

On fut ainsi obligé de remettre la distribution des prix aux concurrents victorieux, cérémonie qui n'eût pas manqué d'intéresser le public. M. Livet avait reçu, le matin même, un vase de Sèvres offert par M. le président de la République. D'autres prix, accordés par le ministre de la guerre, devaient être distribués.

Il fallut en prendre son parti. Le clairon donna le signal du ralliement, et bientôt défilèrent dans l'ordre le plus parfait les vaillants Livétiens, qui traversèrent de nouveau la ville au milieu d'une sorte d'ovation de la foule, massée sur leur passage. On arriva ainsi à l'établissement sous les rayons brillants du soleil, qui s'était décidé à se mettre de la partie. Là, le vénérable M. Livet père, tout ému du succès de la journée, fit connaître les résultats du concours.

Pendant toute la durée de cette belle fête, l'excellente musique municipale, sous la direction de M. Bernier, a fait entendre une série de morceaux de son répertoire.

C. D.

Prix Monthyon. — L'Académie française vient d'accorder sur le prix Monthyon : 1500 francs à M. René Bazin pour *Une tache d'encre*; 1000 francs à Madame Wattier d'Amboyse pour *Le Littoral de la France* et 1000 fr. à M. Paul Perret pour *Après le crime*.

La récompense du Salon. — Le jury de peinture a décerné une médaille de 3me classe à M. Joubert (de Quimper) pour ses tableaux : *Le Scorff*, et *la vallée Saint-Jean*, (Finistère)

Le jury de sculpture a décerné une médaille de 3e classe à M. Saulo (d'Angers) auteur de la *Captive* et du *Jeune Romain*.

AVIS AUX INSTITEURS

La Direction de la *Revue* vient de décider, dans le but de la propager parmi le personnel si intéressant de l'enseignement, de faire à tous les instituteurs laïques et ecclésiastiques une réduction de 50 % sur le prix de l'abonnement annuel. A dater d'aujourd'hui, la *Revue* leur sera donc laissée au prix de 6 francs. Nous espérons qu'il nous tiendront compte du sacrifice et qu'ils s'empresseront de s'abonner à notre publication.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 14 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 JUIN 1889

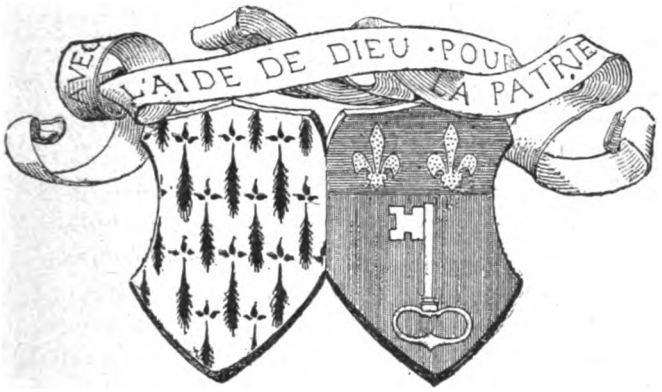

CHRONIQUE

—

Tout à la joie. — Louis de Frotté et les insurrections normandes. — L'orthographe des sans-culotte. — Marceau, d'après sa correspondance inédite. — Comme quoi les guerres civiles ne donnent pas la gloire. — Le *Péril social* par le comte de la Barre de Nanteuil. — La politique et le progrès. — Témoignage de M. Jules Simon.

Tout à la joie!. . C'est le mot d'ordre des patriotes du jour. Il paraît que tous les Français qui se respectent ne doivent penser pour le moment qu'à s'amuser. Nous verrons plus tard à payer les violons. Et l'on illumine, et l'on dîne, et l'on danse! Cependant les partis que rien ne désarme, ni la tour Eiffel, ni les fontaines lumineuses du Champ-de-Mars, continuent comme de plus belle à se battre à coups de discours, de brochures et d'articles. Les discours et les articles passent, mais les livres restent, bons ou mauvais. Il m'en est tombé sur ma table une véritable pluie depuis un mois. Il y en a de lourds, il y en a de minces ; il y en a d'intéressants, il y en a d'ennuyeux. Voulez-vous que je les déballe? C'est M. de la Sicotière, l'érudit sénateur de l'Orne, qui a commencé. Trois volumes in-8°, s'il vous plaît, et sur un sujet qui sans être précisément d'actualité ne cesse depuis quatre-vingts ans de passionner les esprits. Il s'agit de *Louis de Frotté* et des *insurrections normandes*[1], autrement dit de la guerre des géants. Il n'était pourtant pas grand ce Louis de Frotté, si je m'en rapporte à ses portraits. Dans celui que M. de la Sicotière a mis en tête de son ouvrage il ressemble moins à un géant qu'à un singe habillé, avec sa petite taille et sa grosse tête coiffée d'un chapeau qui rappelle celui des maréchaux du premier empire. Mais il ne faut pas toujours juger les hommes d'après leurs portraits. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Louis de Frotté était un homme d'un esprit très cultivé, très entreprenant, et qu'il entendait admirablement la guerre. Il n'avait pas la grandeur d'âme de Bonchamps et de La Rochejacquelein, mais il ne le cédait à Charette ni pour la hardiesse, ni pour la ruse, ni pour les coups de main. Il finit comme lui, d'ailleurs, avec cette différence pourtant qu'il ne fut pas pris les armes à la main. On sait que de Frotté fut saisi, jugé et fusillé le jour même où, muni d'un sauf-conduit, il venait faire sa soumission. A cette époque-là on avait assez peu de souci des lois humaines. Quand on tenait son ennemi, on l'envoyait à la guillotine ou on le fusillait. De la sorte on en était débarrassé tout de suite. C'est ainsi du moins que se comportaient les montagnards et les sans-culotte. Comme ils n'avaient, en général, aucune culture, je parle de ceux qui faisaient la terreur en province, ils n'étaient retenus par aucun préjugé. En toute chose ils ne considéraient que la fin, et la fin pour eux c'était la destruction de tous les aristocrates et le salut de la République une et indivisible. « Un républicain ne démande point le stille, » disait un caporal fourrier des canonniers d'Ancenis, dont M. André Joubert a publié tout récemment une lettre très curieuse[2]. Les républicains de ce temps-là ne respectaient pas plus les opinions d'autrui que la grammaire et l'orthographe. Il est

[1] 3 volumes in-8° chez Plon et Cie, rue Garancière.

[2] *Lettres et documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure en l'an III.*

Digitized by Google

vrai qu'à la fin du dix-huitième siècle l'orthographe n'était pas encore fixée. Il suffit pour s'en convaincre de lire les lettres de Beaumarchais, de Napoléon et de Marceau. Justement, M. Hippolyte Maze vient de publier tout un volume de lettres inédites du jeune général républicain[1]. Toutes ne sont pas d'un intérêt palpitant, mais elles sont présentées au public dans une introduction remarquable, et dans le nombre il y en a quelques-unes qui sont de véritables pages d'histoire. Celles-là ont trait à la guerre de Vendée, à la déroute de l'armée catholique, à son extermination sous les murs de Savenay. La légende qui fait de Marceau un héros de vaillance, de générosité, de mansuétude, ne souffre en rien de cette publication. Au contraire. Tel nous l'avons vu sur les autres champs de bataille, tel nous le retrouvons en Vendée, à Cholet, au Mans, à Laval, dans toutes les rencontres. Si tous les généraux qui eurent la douloureuse mission d'écraser l'armée vendéenne avaient été animés des mêmes sentiments, nous n'aurions pas eu à déplorer tant de massacres inutiles, et le plus terrible de tous, — celui de Quiberon. J'ajouterai que la pacification des esprits serait aujourd'hui un fait accompli, tandis que le fossé qui sépare la République de la Monarchie semble se creuser chaque jour davantage. Bonchamps disait que les guerres civiles ne donnent point la gloire. Les partis devraient méditer cette leçon. « La Révolution est condamnée s'il est prouvé qu'au bout de cent ans elle est encore à recommencer, à chercher sa voie, à se débattre sans cesse dans les conspirations et l'anarchie. » Ces paroles que prononçait naguère M. Renan à l'Académie française servent d'épigraphe à une brochure que le comte de la Barre de Nanteuil vient de publier sous le titre : *Le péril social*[2]. Je ne suivrai pas l'auteur sur le terrain politique où il nous appelle. Cela me conduirait trop loin, et je ne saurais oublier que la *Revue* n'a aucune couleur. Mais je suis d'accord avec le comte de la Barre de Nanteuil quand il dit : « La France, l'aînée des nations révolutionnées, sera la première à renaître ou à périr. Il ne tient qu'à nous que la première partie de cette prédiction de M. de Bonald se réalise, et non la seconde. Notre sort est entre nos mains. Devant nous deux chemins sont ouverts :

« L'un, celui des réformes sociales fécondes, conduit au salut, à la victoire, à la vie. L'autre, celui des vaines discussions politiques qu'on pourrait appeler la politique du piétinement sur place, mène droit au péril, à la défaite, à la mort.

» Il n'est que temps de faire appel au patriotisme éclairé de tous, de couper court aux divisions qui rappellent les vaines discussions de l'empire bysantin. Une grande nation comme la France a mieux à faire, en ce monde, qu'à être l'enjeu de continuelles parties électorales. »

La preuve en est qu'à l'heure actuelle elle étonne le monde par les merveilles qu'elle a accumulées sur le Champ-de-Mars. Si les politiciens l'agitent, on peut bien dire que c'est le travail et le progrès qui la mènent. Admirez plutôt ce qu'elle a accompli depuis cent ans dans le domaine industriel et scientifique:

« Je suis un homme, s'écriait naguère M. Jules Simon, qui la première fois qu'il a été candidat politique a été obligé de monter dans une charrette conduite par des bœufs pour aller dans la plupart des cantons de son arrondissement. C'est dans mon pays, la basse Bretagne, où il n'y avait pas d'autre moyen de locomotion que d'aller en charrette traînée par des bœufs, ou aller soi-même sur une *bique*, comme nous appelons nos petits chevaux. J'y allais bien quand il n'y avait pas de neige, mais dans le cas contraire, j'allais en charrette. Dans ce même pays il y a à présent un chemin de fer, et à la place de l'écurie où je remisais mes bœufs, il y a une gare, et au lieu de dix ou douze heures qu'on mettait à aller d'un bout de la circonscription à l'autre, on y va en une demi-heure. Ce pays-là était si éloigné de Paris qu'une fois je mis six jours à venir de Brest, et à présent, on part aujourd'hui et on y déjeûne demain. Qu'est-ce que c'est que cette découverte? C'est une victoire contre le temps. Nous avons triomphé de toutes les forces accumulées autour de nous, et que nous regardions comme nos ennemies. Les savants, du fond de leurs laboratoires, ont trouvé le moyen de transformer ces ennemis en auxiliaires. Nous avons dit longtemps : « Quelle grande conquête pour l'humanité que d'avoir dompté le cheval ! » Mais combien y a-t-il de chevaux attelés à chacune de nos locomotives! Vous pouvez par cela juger des progrès que nous faisons dans le monde de l'utile. »

Restons sur ces belles paroles et sans faire chorus avec les optimistes qui crient en ce moment : « Tout à la joie », sachons reconnaître que la politique, si mauvaise fût-elle, n'a jamais empêché la France de marcher en avant.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

[1] *Marceau, sa vie, son œuvre*, d'après sa correspondance inédite, 1 vol. in-8° chez Charavay.

[2] 1 vol. chez Plon.

Digitized by Google

FIGURES BRETONNES & ANGEVINES

—

YAN ' DARGENT[1]

Edouard Yan' D'argent est né le 15 octobre 1824, dans le département du Finistère, à Saint-Servais, petit bourg d'aspect original, situé entre Landerneau et Landivisiau. Son enfance s'écoula à Plouaret, dans le pays de Tréguier (Côtes-du-Nord), c'est-à-dire au berceau des traditions et des légendes bretonnes. A la mort de sa mère, son père s'étant remarié, l'enfant fut confié par son grand-père maternel, ancien marin retraité, à l'un de ses oncles nommé Thomas, vieux chouan, maître d'école à Plouaret, qui lui donna les premières leçons élémentaires en compagnie de son condisciple M. F.-M. Luzel, qui était resté son ami. A l'âge de douze ans, l'écolier fut placé au collège de Saint-Pol-de-Léon, où il termina ses études.

Quand vint le moment de choisir une carrière, son grand-père voulut faire de son petit-fils un marin, mais Yan' Dargent ne se sentit pas destiné au rôle de navigateur : il s'adonna alors principalement aux mathématiques et au dessin. Après de brillants examens, il fut admis dans l'administration des ponts et chaussées, puis il passa dans le service des chemins de fer. En 1846, il était à Troyes, comme inspecteur des travaux à la construction du chemin de fer de Monte-

PORTRAIT DE YAN ' DARGENT.

reau, lorsqu'un professeur du collège du nom de Schitz, éveilla chez le jeune fonctionnaire la première étincelle de sa vocation : ils allaient tous deux, épris de la nature, dessinant ensemble dans la campagne. C'est alors qu'il se fit connaître de quelques amis comme dessinateur habile.

Bientôt, sur les instances réitérées de M. Furne, fils de l'éditeur, qui avait deviné son talent, Yan' Dargent quitta définitivement l'administration. Vers 1850, il vint se fixer à Paris, où se fait la consécration de tous les talents et, se sentant irrésistiblement appelé, il affronta la périlleuse

[1] Les pages suivantes sont empruntées à une brochure que M. G. Hanciau vient de publier à la librairie des Imprimeries réunies sous le titre : *Yan' Dargent, peintre et dessinateur breton, sa vie et ses œuvres.*

Digitized by Google

carrière de l'art sans passer par aucun atelier. Il conquit rapidement sa place comme dessinateur d'illustration, à côté de Gustave Doré, avec des qualités de sentiment, de grâce et de variété dans l'invention et la composition qui manquaient à son heureux émule.

Dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé, nous ne pourrions donner à notre étude tous les développements nécessaires. Il faut donc abréger et nous borner à de rapides et brèves indications.

L'œuvre de Yan' Dargent, comme dessinateur, est immense, et nous ne pouvons en esquisser sommairement qu'un aperçu très incomplet.

Outre des milliers de dessins qu'il a publiés dans le *Magasin pittoresque*, la *France illustrée*, dont il a été longtemps le collaborateur infatigable, l'artiste breton a fourni de nombreux dessins sur bois à un grand nombre de publications, revues et journaux artistiques, parmi lesquels nous rappelons notamment le *Tour du Monde*, journal des voyages publiés sous la direction d'Edouard Charton (Hachette et Cie); la *Chasse illustrée* (Firmin Didot et Cie); l'*Exposition universelle illustrée de 1867* (Ducuing); le *Korrigan* journal artistique et d'extraction bretonne, etc.

Ce dessinateur infatigable compte une production extraordinairement abondante et ininterrompue, il a illustré une foule de livres publiés chez les principaux éditeurs et qui sont aujourd'hui entre toutes les mains[1].

***

S'élevant toujours dans le domaine de l'art, Yan' Dargent se livra bientôt à la peinture et se fit remarquer d'abord par ses paysages exposés aux Salons annuels, où il obtint, dès ses premiers débuts, un rang distingué parmi les maîtres. Ces paysages, pleins de sentiment et dont les sujets sont presque toujours empruntés à la Bretagne, respirent tous dans leur pureté d'hermine ce parfum âpre et pénétrant qui s'exhale de la terre de granit, toute parée d'ajoncs et de genêts d'or. A son indépendance, à la puissante originalité de son caractère autant qu'à son amour profond du sol natal, il doit d'être véritablement novateur. Yan' Dargent, dans l'école moderne de peinture française, représente seul le *côté fantastique* et la *légende bretonne*. C'est en ce genre qu'il s'est révélé, du premier coup, comme un puissant initiateur.

Yan' Dargent, quoi qu'il fasse, est resté ***Bepred Breizad*** (toujours Breton). C'est l'artiste de notre temps qui a le mieux aimé, le mieux compris, le mieux traduit la Bretagne. Il s'est constamment inspiré des traditions qui l'ont bercé. On voit, en effet, en étudiant de près toutes ses productions, que sa pensée n'a jamais quitté les grèves natales, et, s'il s'en éloigne parfois, son âme en garde comme une perpétuelle nostalgie.

C'est en 1851 qu'il débuta dans la peinture, par deux tableaux : *le Retour* et *les Baigneuses*. Il n'a cessé d'exposer qu'en 1877, lorsqu'il fut mis hors concours[1].

[1] Citons entre autres les *Contes bleus*, d'Edouard Laboulaye, *Les Contes de Perrault*, *Les Contes danois d'Andersen*, *La Divine Comédie*, *Fabiola*, *Christophe Colomb*, *et la Vie des Saints* par Mgr Paul Guérin.

[1] Voici la nomenclature de ses principaux ouvrages :

Exposition de 1852. — *Au bord de la mer*; souvenir de Bretagne.

Exposition de 1853. — *Les dénicheurs d'aigles* ; paysans bas-bretons.

Le Chariot ; bords de la mer, environs de *Saint-Pol-de-Léon* (Finistère).

Exposition de 1855. — *Derniers Rayons* ; souvenir de Bretagne.

Exposition de 1857. — *Bords de la mer à Lokireck* (Côtes-du-Nord).

Sauvetage à Guisseny (Finistère).

Expositions de 1859. — *Saint Houardon*, un des premiers apôtres du christianisme en Bretagne, patron de l'église paroissiale de Landerneau (Finistère) ; ce tableau est aujourd'hui dans ladite église.

Le Gué ; peinture.

Exposition de 1861. — *Les Lavandières de la nuit* ; œuvre bizarre, inspirée par une légende bretonne qu'Émile Souvestre a publiée dans son volume, *le Foyer breton*. Les arbres qui parlent dans la légende, Yan'Dargent les rendit plus parlants encore, et, dans ces troncs noueux, l'œil trouve nous ne savons quels êtres que l'on croit voir dans une vision au crépuscule, dans les prairies. Les lavandières, blanches comme les péris, mènent un branle diabolique et enlèvent dans leurs bras le pauvre ivrogne de la ballade.

Les Pilleurs de mer à Guisseny (Finistère).

(*Ces deux derniers tableaux ont été acquis par le duc de Hamilton*).

Pâtre des plaines de Kerlouan, Menhir (Finistère).

Souvenir de collège ; environs de *Saint-Pol-de-Léon* (Finistère).

Exposition de 1863. — *Les Vapeurs* ; ce tableau est un résumé des qualités de l'auteur.

Un soir dans la lande ; souvenir de Bretagne.

La Famille du Pêcheur (côtes du Finistère).

Exposition de 1864. — *La vache récalcitrante* ; effet de crépuscule dans les landes de Kerlouan (Finistère).

Idylle bretonne.

La Mort du dernier barde ; complainte populaire du quinzième siècle. Dessin au fusain,

Le Feu follet des cimetières ; autre dessin au fusain.

Digitized by Google

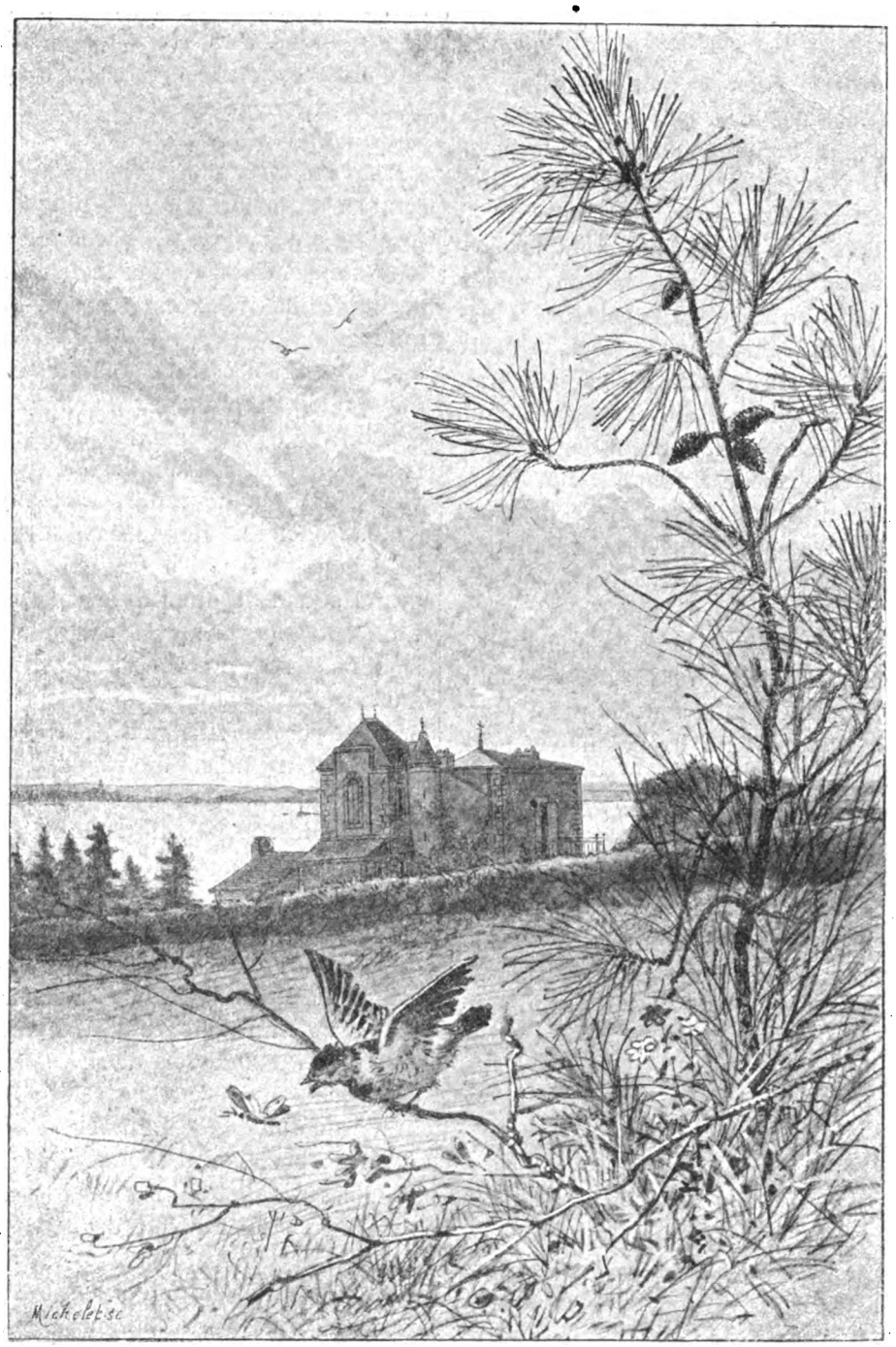

VUE DU CASTEL DE CRÉAC'H-ANDRÉ, EN SAINT-POL-DE-LÉON.

(Habitation de M. Yan' Dargent.)

Exposition de 1865. — *Mort du dernier barde breton*[1] tableau d'une réelle beauté fantastique, au fond duquel passe la Fortune, suivie d'un cortège allégorique de peintres, de poètes, etc. (*actuellement au musée de Brest*).

Exposition de 1866. — *Souvenir d'enfance*; paysage breton. *Le Menhir* ; légende du barde Gwenclan.

Exposition de 1868. — *La Roche-Maurice* ; effet de soir. *Kloareck en vacances.*

[1] F.-Luzel *Ballades.*

Exposition de 1869. — *Le Petit Poucet.*

Promenade sur l'Eure à Tachainville, près Chartres.

Exposition de 1870, — *L'Intempérance* et *le Travail* (*ces deux tableaux ont été acquis par l'État pour les musées de Rennes et de Quimper*).

Fragments de la décoration de la chapelle obituaire de l'église de Saint-Servais ; aquarelle.

Exposition de 1872. — *Chanson de Laouïc*, ravissante idylle bretonne. — Le sujet représente un jeune pâtre qui, juché sur la tête trop souvent émondée d'un vieux saule aux

Digitized by Google

***

Comme on peut le voir par l'énumération de son œuvre, Yan' Dargent a prouvé, depuis de longues années, qu'il joint aux qualités spéciales du peintre, celles d'un maître du crayon, maître ingénieux, alerte et plein de savoir.

Tout en traitant plus particulièrement le paysage, l'artiste se livrait sans relâche à des études sérieuses dans le but d'arriver à la peinture d'histoire sacrée. La guerre de 1870 et le siège de Paris l'avaient surpris en Bretagne. Il céda alors au vœu du curé de sa ville natale et peignit, dans la chapelle obituaire de l'église Saint-Servais, sur le grand côté de la chapelle *l'Aumône et la Prière délivrent l'âme*, sujets traités en trois tableaux accostés de deux anges et dont les personnages sont de grandeur nature. Sur la paroi latérale méridionale de la même chapelle, dont il a composé jusqu'aux vitraux, l'artiste traita de nouveau la vieille légende *le Mort et le Vif*, si populaire au moyen âge, mais en la renouvelant au point de vue de l'art moderne. En exécutant ces peintures, le peintre avait un motif personnel d'inspiration, car c'est dans cette chapelle, où l'appelait un prêtre intelligent et ami de l'art, que reposaient les cendres de sa mère. Aussi l'artiste fut-il rarement mieux inspiré.

A la même époque, Yan' Dargent fut chargé de peindre à Morlaix, dans la chapelle de saint Joseph, les *Douze Apôtres*, accompagnés de deux anges admirateurs, composition de quatorze figures plus grandes que nature. Dans la tribune, il représenta *le Repos en Égypte* et *l'Enfance de Jésus*, et, dans le bas de la chapelle, *la Présentation au Temple*.

Ces peintures furent les premiers essais dans la voie nouvelle où l'artiste n'avait pas craint de s'engager. C'est alors que Mgr Sergent, évêque de Quimper, jeta les yeux sur lui pour lui confier la décoration générale des principales chapelles de sa cathédrale.

C'est un art bien difficile, de nos jours, que celui de la décoration des monuments religieux d'architecture ogivale, parce que l'on a depuis longtemps remplacé par la fantaisie la tradition des lois inflexibles, mais sûres, qui servaient de guides aux imagiers du moyen âge. A cette époque où le peintre était souvent sculpteur, quelquefois architecte, il n'oubliait jamais que son œuvre, si importante qu'elle fût, n'était dans l'harmonie de l'ensemble qu'une note qu'il devait s'efforcer de rendre aussi juste que possible. Soucieux des règles de la perspective, sans laquelle il n'y a pas d'harmonie, il prenait grand soin de donner à ses figures des proportions en rapport avec la partie du monument où s'exerçait son pinceau. S'il avait, par exemple, à décorer une chapelle de dimensions restreintes, éclairée par des vitraux à petits sujets, il se gardait bien d'y faire figurer des personnages de grandeur réelle. Quant à l'idéal qu'il recherchait, au point de vue esthétique, il était exclusivement chrétien et dégagé de toute préoccupation terrestre.

En présence des imperfections et des lacunes que présente en France l'enseignement de l'art religieux et en l'absence d'une haute tradition acceptée, on est heureux, comme Mgr Sergent, de pouvoir confier la décoration générale de la cathédrale à un artiste tel que Yan' Dargent, qui, à défaut des conditions d'érudition archéologique spéciale qui ne sont écrites nulle part, réunissait au moins, deux qualités indispensables pour l'exécution de ce vaste programme, d'une importance égale toutes deux : 1° cette souplesse d'invention et cette science de composition dont il avait fait preuve dans cinquante volumes illustrés consacrés par le succès ; 2° la foi robuste d'un chrétien sincère et convaincu. C'est à la réunion de ces qualités que nous devons la décoration remarquable à tant de titres, dont nous allons essayer de donner une idée et qui reste jusqu'ici comme l'effort capital de la carrière de Yan' Dargent.

« La cathédrale de Quimper[1], classée au rang « des monuments historiques, est considérée

profils fantastiques, garde ses vaches dans une position pleine de désinvolture et de naturel : « Il chante », a dit un de nos plus brillants critiques : « Il chante à gorge déployée, une chanson sans air. » — C'est dans cet article, spirituellement touché, que nous trouvons analysé en peu de mots le talent de Yan' Dargent, toujours simple dans la traduction de sa pensée, et dont la partie esthétique se marie si bien avec ses procédés matériels.

Exposition de 1873. — *Les pins de Santec* (Finistère).
Le sentier aux ramiers à Brézal (Finistère).
Exposition de 1874. — *Saint Roch dans la solitude, Korn-boud* : environs de *Saint-Pol-de-Léon* (Finistère)
Exposition de 1875. — *Sentier près de Telgruc* (Finistère.)
Falaise à Goullien (pointe du Raz).
Conversion extatique de saint Corentin et de saint Primel.
Exposition de 1876. — *Bords du Scorff au Sac' h* (Finistère).
Falaise à Morgat (Finistère).

[1] Nous empruntons ces détails à une étude intéressante publiée par M. Henri d'Escamps dans l'*Univers* du 2 septembre 1878 (*Décoration de la cathédrale de Quimper*).

Digitized by Google

« à juste titre comme l'édifice religieux le plus « intéressant de l'ancienne Bretagne. Fondée « par Bertrand de Rosmadec au commencement « du quinzième siècle (24 juillet 1424), sur l'em- « l'emplacement du palais du roi Grallon, selon « la légende d'Albert le Grand, cette œuvre ar- « chitecturale ne s'éleva que lentement et de « siècle en siècle, comme tous les monuments « religieux de cette époque. Les flèches, incen- « diées en 1613, n'avaient jamais été relevées, « lorsque, en 1854, Mgr « Graveran imagina, « pour les recons- « truire, de demander « à ses fidèles *un sou* « *par an et pendant* « *cinq ans*. Ce fut l'œu- « vre qu'on appela le « *sou de Saint-Coren-* « *tin*. Cet appel pro- « duisit une somme « de plus de cent cin- « quante mille francs « et donna à l'habile « architecte, M. Bigot, « l'occasion d'élever « ces deux flèches cé- « lèbres, si élégantes, « et qui font tant d'hon- « neur à son savoir, « couronnement im- « posant de cette ma- « gnifique cathédrale.

« Mgr Sergent, pour- « suivant l'œuvre de « son prédécesseur, « eut l'heureuse inspi- « ration de faire exé- « cuter la décoration « générale de la cathé- « drale bretonne à un « seul artiste, Breton « lui-même. C'était as- « surer à l'œuvre ce caractère d'unité qui est re- « gardé comme une condition première de réussite.

« C'était une tâche formidable que d'assumer « la responsabilité de peindre à la cire, et à « l'huile, sur le mur même, neuf chapelles princi- « pales, sans compter les pendentifs, les impostes, « les retombées de voûtes. Yan' Dargent accepta « cette lourde responsabilité, et après un travail « assidu de plusieurs années, oubliant tout pour se consacrer à ce grand labeur, acceptant chrétienne- « ment, pour prix de son temps et de son talent, « la modeste rétribution du peintre, homme de « de foi du moyen âge, il a mené seul son œuvre « à bien sans aide ni concours d'aucune sorte. « Tous les personnages ont été dessinés d'après « des études directes sur les types bretons. Outre « ces dessins, l'artiste a fait poser ses modèles « et les a peints d'après nature, sur les échafau- « dages même de ses chapelles.

« Beaucoup de personnes se sont imaginé « qu'on pouvait se ré- « veiller tout-à-coup « un pinceau à la « main et se mettre « sans préparation en « présence d'une œu- « vre aussi considé- « rable et aussi héris- « sée de difficultés. « Ceux-là seuls, qui « sont étrangers à la « pratique des arts du « dessin, peuvent se « faire une aussi é- « trange illusion. C'est « après un noviciat de « plus de vingt ans « dont les *livrets du* « *Salon* portent le té- « moignage que Yan' « Dargent a pu aborder « enfin la peinture « d'histoire. »

SAINT-MARC
(Décoration de la chapelle de saint Joseph à Morlaix).

Les qualités que nous trouvons chez le paysagiste, nous les voyons grandir et s'élever encore chez le peintre d'histoire religieuse, et, dans l'un comme dans l'autre cas, le maître montre qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Yan' Dargent n'a pas voulu de succès faciles; les circonstances l'ont amené à ce but, qu'il a sans doute rêvé et auquel de longs travaux et des études sérieuses ont dû seuls le si bien préparer. A l'approche de la grande œuvre, il parut comme transfiguré. Il s'y prépara, à l'instar d'un Fra-Angelico, avec le respect religieux d'un prêtre qui va monter à l'autel.

(A suivre). G. HANCIAU.

Digitized by Google

AUX JOURS QUI NE SONT PLUS

Il m'est donc interdit, jours jadis adorés,
De vous revivre,
Avec le souvenir de vos soirs empourprés,
Dont je m'enivre.
Je vais, sans que mon cœur trouve où se reposer,
Sans paix ni trêve ;
Ce serait, si l'Espoir me donnait son baiser,
Un trop beau rêve !
Ma vie est un esquif, sur l'Océan sauvage :
Il fend le flot,
Chaque instant qui s'écoule éloigne du rivage
Le frêle ilot,
La terre n'est bientôt plus qu'un point dans l'espace,
La mer bruit,
Le brouillard s'épaissit et le soleil s'efface,
Partout, la nuit !

25 mars 1889.

OLIVIER DE GOURCUFF.

JOUR D'ÉTÉ

Il fait beau, le soleil s'avance vers l'été ;
Tous les petits oiseaux volent en liberté ;
Dans le jardin touffu règne la rose thé,
Une rose moussue exhale à son côté
Le capiteux parfum, l'odeur de la beauté ;
Le lys s'élève aux cieux blanc de virginité,
Montrant son pollen d'or en sa naïveté ;
Partout éclate aux yeux la pleine puberté ;
La fleur à robe blanche, à collet très monté,
Sent s'ouvrir en son sein l'étroite chasteté,
Le suc du sol brûlant par sa tige est porté,
Et plein de son amour l'oiseau l'a raconté,
Le moucheron lui-même à son tour l'a chanté,
La brise de son aile en passant l'a jeté,
Le rayon a changé l'amour en volupté,
La rosée a fraichi de sa sérénité
Le désir trop ardent de la fécondité.
Les petits au gazon ont plus d'humilité ;
La pâquerette blanche où l'amour est conté
A le regard plus doux, plus tendre en vérité,
Et rit au bouton d'or qui l'a bien mérité.
Le pissenlit amer a plus de dureté,
Agrostide et vulpin tremblent à volonté,
Ils font petit ménage et sont pleins de bonté,
Le sol qui les nourrit de près ils l'ont tété ;
Elles ont bien poussé ces fleurs de pauvreté ;
Le brin d'herbe au-dessous monte plein de santé,
L'insecte en son fin bout grimpe et reste enchanté.
Ce n'est pas au jardin comme dans la cité,
Le grand pour le plus humble ouvre sa charité,
Le petit vit à l'ombre avec sa dignité,
L'arbre étend son feuillage et cache la clarté
Trop vive et la chaleur de la maturité,
Pour la fleur délicate au joli teint teinté,
Pour la feuille trop tendre en sa gracilité ;
L'arbuste étend sa main sur le sol habité ;
Et chacun par chacun doucement abrité
S'étale en pleine joie en la sécurité
Que donnent la nature et le beau ciel d'été.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

LE VIEUX SAINT-MARTIN-DU-CORMIER

Quel souffle d'orgueil traversa toute la commune de Saint-Martin-du-Cormier, le dimanche de juillet 1856, où tombée sur les paroissiens massés à la porte de l'église, la nouvelle se répandit, colportée dans le bourg de maison en maison, puis éparpillée par la campagne de ferme en ferme et de hutte en hutte, que Monsieur Alexandre Beaupoil du Cerisier avait été nommé conseiller général pour tout le canton de Loiret-la-Lande !..

Dire, pourtant ! s'écriaient les bonnes gens, que Saint-Martin est quasiment la plus petite des quatorzes communes du canton de Loiret-la-Lande, et que c'est chez elle qu'on est venu chercher le grand homme qui doit les diriger toutes !...

Ils pouvaient maintenant dormir sur leurs deux oreilles à Saint-Martin... Sans souci de la grêle qui battait quelquefois leur grain, l'été, avant qu'il fût dans l'aire, ni de la Martine qui débordait tous les hivers, envahissait le bas bourg, pourrissait les pieds des meubles dans les maisons et soulevait les tonneaux de cidre dans les celliers... Oui !, ils pouvaient maintenant dormir sur les deux oreilles, à Saint-Martin ! . Les gas pouvaient tirer au sort de gaieté de cœur..., ils ne partiraient plus au régiment... : ils seraient tous fils aînés de veuve, ou soutiens de famille, désormais !...

Monsieur Alexandre Beaupoil du Cerisier conseiller général, pour tout le canton de Loiret-la-Lande !...

Les onze conseillers municipaux de Saint-Martin, ses collaborateurs muets mais dévoués, s'en crurent grandis, et il n'y eut pas dans toute la commune, un seul homme, une seule femme... que dis-je !. pas un vieillard non en enfance, ni un enfant ayant atteint l'âge de raison qui n'en ressentit quelque fierté !..

Il y eut de pauvres vieilles, ridées, amaigries et courbaturées, d'âge, de travail et de maigre chère, qui en eurent des larmes de contentement aux yeux. Dans leur enthousiasme neuf elles crurent toutes leurs misères finies

Digitized by Google

SAINT-ROCH. — MIRACLE DU PAIN (Décoration de la cathédrale de Quimper).

Digitized by Google

et tous leurs maux passés se trouvèrent soudain cicatrisés par l'espérance de meilleurs jours. Le soir, après les vêpres, elles se rangèrent devant le perron du nouveau conseiller général, et jusqu'à la nuit tombée, elles attendirent, leurs tabliers grand tendus, bonnes âmes patientes du bon Dieu, la pluie d'or qui devait les mettre à l'abri du besoin, et leur adoucir les dernières étapes de la vie...

PREMIÈRE PARTIE

JEAN BEAUPOIL

I

La famille des Beaupoil ne remontait pas aux Croisades... tant s'en faut!..., on peut même dire que Monsieur Alexandre Beaupoil du Cerisier, maire de la commune de Saint-Martin-du-Cormier, et conseiller général pour tout le canton de Loiret-la-Lande, était le premier bourgeois de sa race. Qui, à Saint-Martin-du-Cormier, ayant atteint la trentaine, ne se rappelait pas Jean Beaupoil, en terre depuis quinze ans !... le petit père Jean Beaupoil (prononcez Bâoupouâl ; car il avait eu beau s'enrichir, on l'avait connu si pauvre et de si menue souche, qu'on n'avait pu se faire la langue à bourgeoiser son nom et à l'appeler, Bopouë, comme on appelait aujourd'hui Monsieur son fils !... Qui, dis-je, ayant atteint la trentaine, ne se rappelait pas Jean Beaupoil, le père de Monsieur le Maire !..., le petit père Jean Beaupoil, avec sa peau de bique au poil jaune, pelée par endroits jusqu'au cuir, et ses deux sabots en cœur de fouteau, ferrés de caboches pour ne point glisser l'hiver, et cerclés de rognures de fer blanc, pour ne point se fendre l'été, au soleil... Personne ne sut jamais où il se les procurait, les rognures de fer-blanc ; car il n'y avait point de ferblantier dans les environs... Ce que l'on savait à coup sûr, c'est qu'il ne les achetait pas, et quant aux caboches, les mauvaises langues disaient que sa jument pécharde que le maréchal ferrait à forfait à l'année, était bien plus dure aux clous que les autres chevaux de la paroisse.

Oui ! tout le monde à Saint-Martin se le remémorait ce petit bonhomme à l'air malingre, à mine fûtée, aux cheveux plats et luisants, collés par devant en maigres faisceaux sur son front et sur ses tempes, et qui, par derrière, allaient se marier en mèches pointues au poil roussi de sa bique. Quand le dimanche, à la messe, il lissait sa chevelure de sa main calleuse, elle n'était pas plus chiche de fleurettes aux reflets de nacre, qu'un pêcher de ses pétales après une nuit blanche d'avril.

Il était en terre depuis quinze ans, et il ne se passait pas une veillée à Saint-Martin-du-Cormier, sans qu'à quelque coin de feu, on ne le tirât de sa fosse dans le cimetière pour le rhabiller des pieds à la tête, et pour le faire marcher et causer comme de son vivant. La paille de ses sabots qu'il ne changeait qu'aux fêtes carillonnées..., ses guêtres de grosse toile bise, raides de crasse, qui frôlaient le bois quand il marchait, et le polissaient avec un grincement de cornes..., son petit bonnet de laine bleu passé, au reflet jaune, à la touffe usée, drapée et vernie comme un bout de ligneul.,. ; tout, jusqu'à sa façon de trottiner le long des chemins au bord des ornières, ses deux mains frileuses nichées au chaud à travers la fente de sa chemise sous ses deux aisselles... tout dis-je, était resté légendaire...

Tout Crésus qu'il était, il n'avait jamais mis de bas et de souliers qu'une seule fois, dans sa longue vie de quatre-vingts ans..., le jour du mariage de Monsieur son fils, maire actuel de Saint-Martin-du-Cormier et conseiller général pour tout le canton de Loiret-la-Lande, avec Mademoiselle Véronique Pignon, la fille du gros marchand d'hommes... Encore qu'il eût la peau noire et rugueuse comme de l'écorce de sapin, c'est tout au plus s'il endurait auparavant les bandelettes de vieux linge dont il s'entortillait les pieds quand il se coupait ou s'écorchait... Aussi le contact de la laine lui avait-il donné des frissons à l'en rendre blême.... et les deux prisons de cuir qui lui étreignaient et lui immobilisaient les pieds comme des étaux, en lui engourdissant les orteils, l'avaient-elles mis au supplice pendant toute la cérémonie du mariage... Avant de se mettre à table, il s'était rebiffé contre ses deux geôliers, et avait déclaré net, qu'il ne pourrait avaler une bouchée, tant les maudites chaussures lui agaçaient les gencives... « Sûr! glapit-il, que je me suis assez trainé comme ça, aujourd'hui, en clochant d'un pied sur l'autre comme une pauvre vache empêtrée... » et au grand soulagement des invités pauvres qui craignaient que le repas de noce ne fût ajourné, et au grand ahurissement de sa bru, qui était dédaigneuse, Jean Beaupoil s'était délassé de ses tortures sur une bonne couche de paille fraiche, qui, prodiguée en l'honneur de la circonstance filtrait par les fentes de ses sabots comme par les fissures d'une grange trop pleine, et rayonnait en longs brins jaunes autour de ses deux chevilles...

Ce n'est pas étonnant que Jean Beaupoil aimât la paille... il était né dessus... sa mère, une chercheuse de pain estropiée, aux traits tordus et hébétés par le haut mal, l'avait conçu d'un taupier en ribote sur le foin d'une grange, et l'avait mis au monde au cœur de l'hiver dans un coin chaud d'étable, pendant que dehors le vent mugissait, et qu'il tombait de la neige fondue. Tout à côté, les grands bœufs inquiets reniflaient l'air et brumaient des naseaux à chaque gémissement de la mendiante... Parfois, pris d'une terreur folle, ils se dressaient debout avec un grand bruit de corne de leurs pieds emmêlés... ils s'écartaient en sursaut jusqu'au bout de leur attache, et, étranglés par l'effort, l'œil agrandi et farouche, ils s'arcboutaient frémissants, sur leurs quatre jambes.... Dehors, le chien de garde fourrait son museau sous la porte, grattait et glapissait... puis, à

Digitized by Google

chaque raffale de vent, il se redressait, et comme aux prises avec un ennemi invisible, tournait sur lui-même en hurlant...

Emmailloté de guenilles, le petit fut niché le lendemain dans la poche de derrière du bissac de la pauvresse et fit contrepoids aux morceaux de pain de seigle et aux galettes de blé noir dont la charité emplissait la poche de devant. Dieu sait ce que sa petite tête bleuie de froid, et ses vagissements, grêles et perçants comme le chevrotement d'un biquet, inspirèrent de compassion !...

Il n'a point demandé à naitre, le pauvre innocent! disaient les ménagères les yeux mouillés, et elles ne furent chiches ni du lait fumant de leurs vaches, ni d'un air de feu de leur cheminée...; elles lui donnèrent jusqu'à du linge blanchi et assoupli par l'usure et la lessive... du linge qu'elles conservaient comme de l'or au fond de leurs armoires pour les plaies et les coupures..., oui ! elles lui donnèrent de ce linge précieux pour envelopper son petit corps endolori par la toile rude et rapiécée du bissac.

A trois ans, il trottinait derrière sa mère le long des sentiers comme un poulain ; il glissait entre les barreaux des échaliers comme un écureuil, et le soir venu, il se blottissait comme un rat dans le foin des granges pour dormir. Il avait cinq ans, quand sa mère en traversant la Martine, le ruisseau de Saint-Martin-du-Cormier, sur un tronc d'aulne, fut prise d'une attaque de son mal... Il était trop petit pour lui porter secours ; et personne n'entendit ses cris..., cinq minutes après, la chercheuse de pain dormait le grand sommeil, sous l'eau, redevenue limpide. Ses traits, transfigurés dans le repos de la mort, avaient dépouillé leur laideur ; un sourire triste et doux avait soudain succédé aux soubresauts et aux contractions de la souffrance comme les lueurs dorées d'une aube sereine à une nuit d'orage.

L'enfant, maintenant seul au monde, secoué un instant par le chagrin comme une branche de saule par le vent, trépigna, se roula dans l'herbe, tant il pleurait fort ; puis avec l'oublieuse insouciance de son âge, il alla, ses petites joues gluantes et vernies de larmes séchées, manger, avec de gros hoquets, des mûres dans la haie voisine.

(*A suivre*).

A. Boisramé de Rochebarrier.

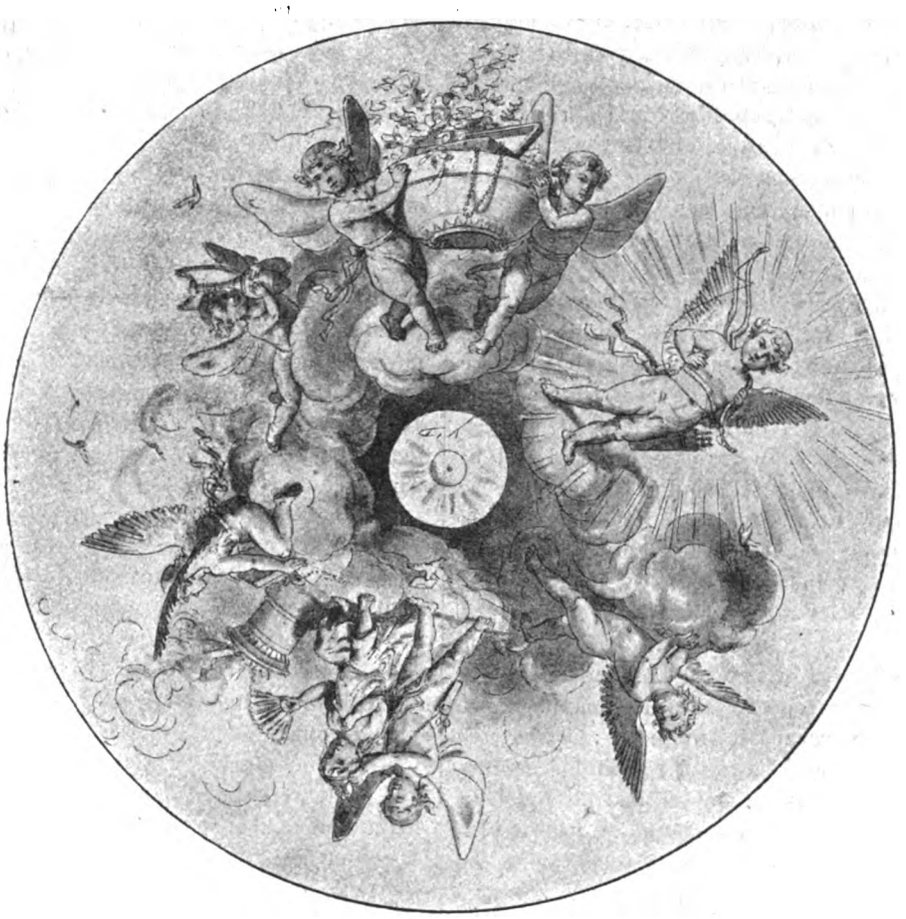

L'Amour en conquête (*Décoration du plafond de l'hôtel Guernisac, à Morlaix.*)

Digitized by Google

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

VII

Le lendemain, après une nuit cent fois plus agitée que ne l'avait été la précédente, Jean écrivit à Antoinette un billet conçu en ces termes :

« Il faut absolument que je vous parle. Aussitôt après déjeûner mon frère et le marquis partiront pour Huelgoat. Pour moi, je redescendrai au salon, juste au moment où ma mère ira s'habiller pour sa promenade quotidienne. Feignez de l'imiter, quittez le salon, puis revenez sur vos pas et accordez-moi quelques minutes d'entretien. Je serais horriblement malheureux, je deviendrais fou, si vous me refusiez l'explication que je réclame. »

Jean plia ce billet de manière à ce qu'il devint à peu près imperceptible, et, lorsqu'on fut réuni pour le déjeûner, il attendit une occasion favorable pour le faire tenir à Antoinette. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Le déjeûner étant en retard, la comtesse pria Antoinette de se mettre au piano, et celle-ci s'étant levée pour obéir, Jean feignit de vouloir l'aider à enlever des partitions placées sur l'instrument et trouva ainsi moyen de lui remettre facilement le billet. Tout d'abord elle ne sembla pas deviner de quoi il s'agissait, et ce fut seulement à la fixité du regard de Jean qu'elle comprit qu'elle devait garder le silence et lire à la dérobée le papier qu'il venait de lui glisser dans la main.

Jean retourna s'asseoir en face du piano. En ce moment personne ne regardait Antoinette : la comtesse travaillait à un ouvrage de tapisserie ; Philippe feuilletait un volume de l'*Illustration* ; le marquis, debout devant la fenêtre, examinait la direction du vent et pronostiquait une belle journée. Antoinette put donc, en arrangeant sa musique, déplier le billet et le lire sans difficulté. Jean n'apercevait que le haut de son visage, mais c'était assez pour deviner ses impressions. Il vit ses sourcils se froncer comme si elle eût été violemment contrariée ; puis, se soulevant légèrement sur son siège comme pour mieux assujettir la partition sur le pupitre du piano, elle lui fit de la tête un signe négatif. Puis, avant que Jean eût répondu du regard, elle commença un morceau qu'elle joua avec la sûreté d'exécution qui lui était habituelle.

Pourtant un observateur très attentif aurait senti, sous la précision irréprochable de son jeu, certains tressaillements nerveux qui trahissaient une agitation intérieure. Jean fut seul à s'en apercevoir. Pendant le déjeûner, il surprit encore, en la regardant à la dérobée, d'imperceptibles, mais irrécusables symptômes de mécontentement et d'inquiétude. Dès qu'on se leva de table, Philippe et le marquis partirent pour leur excursion projetée. Jean offrit alors le bras à sa mère et passa au salon avec elle et Antoinette.

Il était midi. En général mademoiselle de Molac faisait à la comtesse une heure de lecture ; puis celle-ci allait s'habiller, et, lorsque le temps était convenable, sortait vers deux heures pour une promenade à pied dans les environs du château. Ce jour-là les choses se passèrent comme d'habitude. Dès qu'Antoinette eût commencé sa lecture, Jean remonta dans sa chambre, et compta les minutes, les yeux fixés sur le cadran de sa montre. Au bout de trois quarts d'heure il craignit que la séance de lecture ne fût plus courte que de coutume, et redescendit au salon. Bien lui prit de s'être hâté, car la comtesse se levait déjà pour aller à sa toilette. Jean feignit de chercher un livre sur les meubles et dans la musique, guettant l'instant propice et décidé à tout pour rester seul avec Antoinette.

Celle-ci était sur ses gardes, et elle essaya de sortir immédiatement après la comtesse ; mais Jean, qui avait prévu cette tactique, n'hésita pas à la déjouer.

— Mademoiselle Antoinette, dit-il à haute voix, au moment où elle allait passer le seuil du salon.

Antoinette fut forcée de s'arrêter, et Jean continua, du même ton de voix indifférent et ferme :

— Oserais-je vous demander de me confier pour cet après-midi la partition dont vous nous avez chanté des fragments hier soir ? Je serais heureux d'en relire les paroles.

La comtesse s'était éloignée. Jean saisit le bras d'Antoinette et l'obligea de rentrer au salon. Elle lut sans doute dans ses yeux qu'il n'était pas absolument maître de lui, et jugea prudent de ne pas résister. Jean l'entraina vers le piano après avoir refermé la porte.

— Vous êtes fou, dit-elle à voix basse; vous êtes fou, ou vous voulez me perdre. Que vous ai-je fait ? Que me voulez-vous ?

— Répondez-moi, dit Jean d'une voix encore plus basse que celle d'Antoinette : que signifie cette poignée de main donnée hier soir à mon frère?

— Une poignée de main ?... Je ne comprends pas. Qu'est-ce que cela veut dit ?

— Hier au soir, en le quittant. Je vous ai aperçue dans la glace.

— Vous avez aperçu quoi ?... Oh ! mais laissez-moi aller, je vous en prie. Votre mère va se douter de quelque chose.

— De quoi se douterait-elle ? Elle ignore complètement que vous êtes encore ici ; elle vous croit remontée dans votre chambre.

— Raison de plus pour que je me hâte. Il m'est impossible de rester ici plus longtemps. Laissez-moi aller, je vous en supplie. J'aime encore mieux que vous m'écriviez ce que vous avez à me dire, et je vous répondrai, si vous me jurez de brûler ma réponse aussitôt que vous l'aurez lue.

— Je vous le jure, dit Jean.

— Eh bien alors, écrivez-moi pendant notre promenade. Mais je vous en supplie, soyez prudent. Rappelez-vous que vous pouvez me perdre. Ne me punissez pas de la confiance que j'ai mise en vous...

Digitized by Google

Elle se dégagea et disparut sans que le bruit de ses pas pût parvenir à l'oreille la plus délicate. Jean n'osa pas la retenir et, dès qu'elle se fût éloignée, il regagna sa chambre et se mit à l'œuvre. Inutile de dire qu'il gâta une douzaine au moins de feuilles de papier avant de réussir à écrire une lettre qui lui parût convenable. Ce fut seulement avec une peine infinie qu'il termina une épître dont il n'était guère satisfait, mais à laquelle il dut se tenir, sous peine de s'exposer à n'avoir rien d'achevé pour le retour d'Antoinette. Dans ce chef-d'œuvre, dont le beau désordre n'était certes pas un effet de l'art, Jean rapprochait la poignée de main de la veille de l'aventure de la valse, exprimait mille inquiétudes poignantes, et réclamait une explication franche et entière, prêt, disait-il, à tout pardonner, sauf la trahison et le mensonge.

Il ne disait certainement pas la vérité, car, à la seule pensée de renoncer à cet amour qui était devenu le but unique de sa vie, son cerveau bouillonnait encore comme s'il eût été sur le point d'éclater, et il sentait la folie près de l'envahir. Mais il ne voulait ni ne pouvait rester dans l'incertitude, et il était résolu à arracher à Antoinette une confession sans réserve.

Pour commencer, il réussit à lui glisser sa lettre au moment où l'on se mettait à table. Le lendemain matin, après une troisième nuit d'insomnie et de délire, il trouva, dans un livre resté sur la table du salon et qu'il avait indiqué du regard à Antoinette, une feuille de papier très mince pliée en quatre, dont il dévora le contenu, son cœur battant à coups si précipités que sa respiration en était suspendue. La lettre d'Antoinette disait ceci :

« J'ai beau faire, il m'est impossible de comprendre. Une poignée de main est devenue chose si banale que je ne puis tenir registre de celles qu'on peut me donner. En admettant que vous ayez bien vu, — ce dont je doute — c'est alors qu'une main m'a été tendue, que je l'ai prise machinalement et avec distraction, comme elle m'était offerte. Je vous le répète, ce que je ne puis comprendre, c'est l'importance que vous attachez à un incident dont je n'ai gardé aucun souvenir. Vos soupçons sont injustes, je dirai plus, blessants pour moi, car qui me forçait à vous parler comme je l'ai fait? Vous me croyez tout simplement capable d'une abominable duplicité. Si j'étais ce que vous me soupçonnez d'être, je ne mériterais que votre dédain et celui de tous les cœurs honnêtes. Soyez donc raisonnable et ayez confiance. Tout ce que j'ai dit est vrai et je n'en retranche pas une syllabe. Rappelez-vous, du reste, que ce chiffon est bon à brûler. »

Par surcroît de précaution, l'écriture de ce billet peu compromettant était déguisée avec beaucoup d'art, de sorte qu'il eût été impossible d'en découvrir l'auteur, s'il était venu à tomber dans des mains indiscrètes. Tel qu'il était, Jean le considéra comme une lettre d'amour,

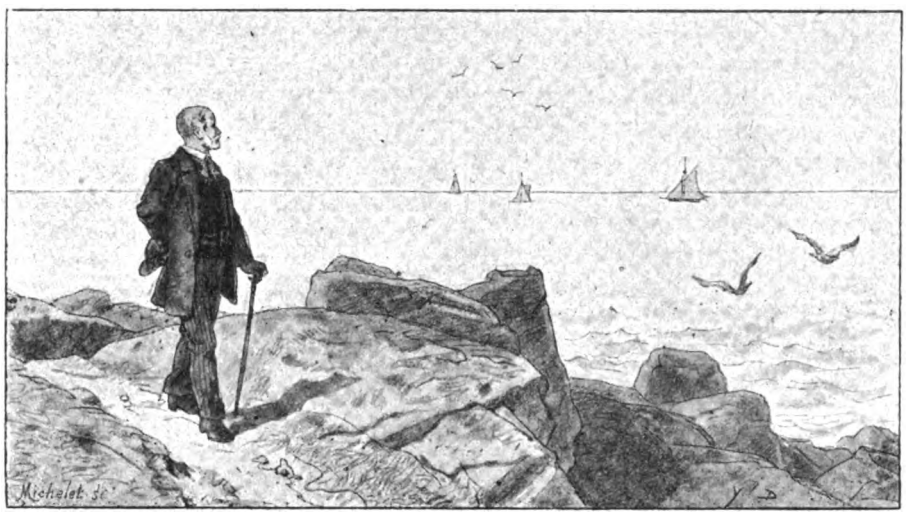

M. YAN' DARGENT AU BORD DE LA MER.

Il le lut et le relut vingt fois et le couvrit de baisers avant de se résoudre à tenir son serment. Enfin, avec un inexprimable serrement de cœur, il l'approcha de la flamme d'une bougie. Le papier prit feu, brûla une seconde, et de ce qui venait de remplir l'âme de Jean de bonheur et d'espérance, il ne lui resta qu'une pincée de cendres.

On rira sans doute de la simplicité du pauvre garçon. Qu'un billet aussi prudemment contourné dont la contexture n'aurait dû que le confirmer dans ses soupçons, eût instantanément dissipé ses alarmes et l'eût rendu à la vie, c'est en effet le comble de l'invraisemblance — pour les indifférents et les sages. Mais Jean n'était ni l'un ni l'autre. Il ne vit, au contraire, dans la rédaction savante du billet que le résultat de la dépendance et de la contrainte, et il sentit redoubler sa pitié et son amour pour celle que la pauvreté contraignait à courber le front sous le joug de l'esclavage. Une lettre remplie de protestations brûlantes et d'aveux sans réserve l'eût moins ému et lui eût paru moins touchante. Ceux qui persisteraient à rire de lui n'auraient jamais aimé — ou n'auraient jamais eu vingt ans.

Mais dès le lendemain la lutte recommença. Il est dans

Digitized by Google

la nature de l'amour de tendre sans cesse à son but, et il cesserait d'être l'amour, s'il pouvait un seul instant se contenter de ce qu'il possède et cesser de vouloir étendre ses conquêtes. Jean ne pouvait désormais se tenir pour satisfait de voir chaque jour Antoinette et d'échanger avec elle à la dérobée un regard d'intelligence ou une pression de mains furtive. Le souvenir du tête-à-tête dans sa chambre, si vite interrompu par l'arrivée de sa mère, le poursuivait sans cesse, et sa pensée unique était de trouver moyen de le renouveler. Il écrivit plusieurs lettres suppliantes qu'Antoinette laissa sans réponse. Elles étaient pourtant profondément respectueuses, et nous pouvons affirmer, du reste, qu'en implorant ce nouveau rendez-vous, Jean n'avait aucune arrière-pensée. Ces pensées, disons-le à l'honneur de la jeunesse, viennent rarement aux gens de vingt ans, à moins que leur nature ne soit foncièrement mauvaise. Pour l'instant, Jean ne songeait vraiment pas à autre chose qu'à causer librement avec Antoinette, à écouter ses confidences, à lui répéter qu'elle était désormais le seul amour et l'unique but de sa vie. Il eût repoussé toute autre pensée comme un crime. Son amour était d'autant plus pur qu'il était plus exalté. Il croyait d'ailleurs Antoinette absolument irréprochable. S'il avait eu d'elle une autre opinion, elle lui eût sans doute tout d'abord inspiré plus de crainte que de désir.

(*A suivre.*) FRANCIS MELVIL.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

—

30. — GUILLO DU BODAN, *Barthélemy-Ange-Xavier*, — né à Vannes le 3 décembre 1753, appartenait à une ancienne famille qui portait, d'après l'Armorial de 1696, « d'or à la fasce d'azur, chargée d'une canette d'argent, becquée d'or. » Son père avait été maire de Vannes de 1748 à 1752, dix fois député aux Etats de Bretagne et subdélégué de l'Intendance. Lui, simplement fermier des dîmes de l'évêque de Vannes, fut officier municipal en 1789, puis *maire* en 1791. L'un des fondateurs du club des Amis de la Constitution, dont l'idée fut apportée par les Lorientais venus pour combattre l'émeute de février, il fut élu, le 6 septembre 1791, troisième *député suppléant du Morbihan* à l'Assemblée législative : mais il n'eut pas occasion d'y siéger. Le 20 novembre 1792, le district d'Hennebont le nomma administrateur du département, et comme membre du Comité de surveillance en 1793, il eut deux fois occasion de marcher à la tête de la force armée pour repousser les émeutes : ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré au Petit-Couvent par Prieur de la Marne, au mois d'octobre 1793, avec tous les membres des administrations vannetaises suspectées de modérantisme et de fédéralisme. Il signa le mémoire justificatif dans lequel tous ces infortunés vantaient, pour sauver leurs têtes, leur zèle révolutionnaire ; mais il ne fut délivré que par le 9 Thermidor après neuf mois de captivité. Président de la Société populaire en floréal an III, il n'occupa point de fonctions administratives pendant quelques années, et les actes de naissance de plusieurs de ses enfants à cette époque l'appellent négociant : puis il fut élu, le 26 germinal an VI, *accusateur public* près le tribunal criminel du Morbihan, et devint en l'an VIII *conseiller de préfecture*, fonctions qu'il occupa pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire. Il mourut à Vannes, âgé de 89 ans, le 2 mars 1842, et son acte de décès le qualifie « ancien magistrat, membre de la Commission administrative des hospices. »

Son fils, François-Marie, né à Vannes, le 20 pluviôse an II, fut procureur général à Rennes et député du Morbihan à l'Assemblée constituante de 1848 ; son petit-fils est actuellement député du Morbihan depuis 1871. Cette notice est la première qui soit publiée sur du Bodan.

31. — GUILLOIS, *Philippe*, — dont j'ignore le lieu de naissance, était neveu de Gervais Guillois, qui fut au moins pendant 35 ans, de 1733 à 1768, entrepreneur des travaux de la Compagnie des Indes à Lorient et qui a construit un grand nombre des monuments et des maisons de cette ville. Le nom de l'oncle et du neveu se trouvent en particulier inscrits sur la plaque de fondation de l'Eglise, et par une delibération en date du 15 juin 1763, la municipalité donna le nom de Guillois à la rue située entre celles de Lusançay et du Faoudic. Toutes les trois ont changé de nom : la rue Guillois est aujourd'hui la rue Littéraire, entre la rue de la Mairie et la rue de l'Hôpital. Philippe était ingénieur des bâtiments civils de la marine : en 1778 la municipalité le nomma en même temps *ingénieur de la ville*, et en 1782 il dressa un plan d'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville pour le service de l'amirauté et de la juridiction consulaire. Un des douze commissaires pour la rédaction du cahier des doléances à présenter aux électeurs de la sénéchaussée d'Hennebont en 1789, il fut élu le 12 avril, un des 18 électeurs de Lorient délégués à cette assemblée, et devint le 7 mai membre du bureau de correspondance avec le député De la Ville-Leroulx. Commissaire général de la légion des jeunes citoyens, le 17 juillet, premier président du club des Amis de la Constitution, le 1er octobre 1790, il fit décider que les membres du club ne seraient plus qualifiés de Monsieur, devint *procureur de la commune* lors de l'émeute du 24 juillet 1791, et fut élu, le 3 septembre, *député du Morbihan* à l'Assemblée législative, où il fit partie du Comité de la Dette publique ; puis je perds ses traces, et ne sais ni où, ni quand il est mort.

Je ne connais aucune notice sur Guillois.

32. — INIZAN, *Olivier*, — né au Coadic, en Sizun, en 1729, cultivateur et expert à Sizun, était membre du directoire de district de Landerneau lorsqu'il fut élu en

Digitized by Google

septembre 1791, *député du Finistère* à l'Assemblée législative où il fit partie du comité du commerce. (Dans sa liste des comités, l'*Almanach royal* de 1792 défigure son nom, et l'appelle à tort *Juissant*). La seule motion que je rencontre de lui date de la séance du 26 novembre 1791. Il proposa de faire une traduction de l'acte constitutionnel en bas-breton, ainsi que du code rural et des lois qui pouvaient le plus intéresser les habitants des campagnes. « Il est sans doute très utile, disait le *Journal de la correspondance de Nantes* en rendant compte de cette proposition, de favoriser la traduction de la constitution dans toutes les langues et même dans tous les patois qui peuvent exister en France. Mais il ne serait pas moins utile de chercher à détruire cette différence de langage. Le despotisme à qui tout était égal, pourvu que les impôts produisissent beaucoup, ne s'est jamais occupé de cet objet plus important qu'on ne pense. Les hommes qui parlent la langue de leurs pères sont rarement en état de s'apercevoir du désavantage qui résulte pour eux de ce que cette langue n'est pas celle de la très grande majorité de la nation ; mais dans un pays libre, c'est un devoir pour la puissance publique de faire cesser cette cause d'inégalité... En attendant, il faut prendre garde que des traductions infidèles n'altèrent le sens des décrets, car cette ruse aristocratique a déjà été employée... » J'imagine que cette dernière remarque n'était pas à l'adresse directe d'Inizan, qui traversa tranquillement la période révolutionnaire et mourut à Sizun le 20 brumaire an IX, à soixante-et-onze ans, veuf de Marie Abgrall.

Je ne connais aucune notice sur Inizan.

(A suivre.) RENÉ KERVILER.

ROSE ÉPOUDRY & LA PRESSE

(Suite).

On lit dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 juin 1889 :

Dans le joli roman que M. Léon Séché vient de publier sous le titre de *Rose Epoudry* à la librairie Perrin, il y a un chapitre très curieux intitulé : *la chapelle du P. Lafleur*. Je pense qu'il s'agit du P. Hyacinthe. Cependant je serais bien aise de savoir si le morceau de sermon qui s'y trouve reproduit a paru dans un livre quelconque du célèbre prédicateur. On me dit que les conférences du P. Hyacinthe sur la *Famille*, conférences qu'il fit à Notre-Dame, n'ont jamais été recueillies. Il me semble pourtant qu'il y eut procès à cet égard entre le P. Hyacinthe et un éditeur qui s'était permis de publier un compte-rendu analytique infidèle. D'autre part, je crois reconnaitre le style large et coloré de l'ancien carme dans les passages que donne M. Léon Séché. Les passages seraient-ils apocryphes et d'invention pure? Je serais bien reconnaissant aux lecteurs de l'*Intermédiaire* de me renseigner là-dessus. » « R. D'ATH. »

Nous reproduirons dans notre prochain numéro les réponses qui seront faites à cette question.

On lit dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin :

Le fond même est peu de chose dans cette histoire ou plutôt dans cette anecdote. Les personnages y sont dessinés d'un crayon qui ne manque pas de finesse. Le récit a de l'aisance et un certain charme. L'auteur a peint avec agrément les mœurs d'une petite ville d'Anjou. Il a encadré cette action dans des paysages dont il a bien fait sentir le caractère particulier. On retrouve dans les dialogues quelque chose du tour et des locutions qui donnent au parler de cette vallée de la Loire ce je ne sais quoi qui avertit le voyageur qu'il est dans la plus anciennement civilisée et dans la plus française de toutes les provinces de France.

On lit dans le *Matin* du 11 juin :

« *Rose Epoudry* par M. Léon Séché est une histoire simple, et touchante dans sa naïveté. Entremêlée d'élégantes photogravures, l'éditeur lui a donné un fort joli cadre. »

On lit dans la *Chronique de Fougères* dirigée par M. François Depasse, à la date du 25 mai :

« Chaque fois que paraît un ouvrage spécialement appelé à plaire à notre public, nous considérons comme un devoir de le signaler à son attention. Tel est le cas de *Rose Epoudry* (1), de notre distingué confrère, M. Léon Séché, directeur de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*.

Le mot roman paraît bien exagéré pour qualifier cette touchante histoire d'amour, racontée avec une franche simplicité qui repose. L'auteur n'a cherché aucun effet, il écrit couramment en suivant le fil de sa pensée, ou plutôt de ses souvenirs, car on sent que les meilleures pages de l'ouvrage sinon toutes ont été vécues.

Et, grâce à cette absence de recherche, M. Léon Séché, qui est un poète, arrive à une intensité d'émotion très grande. C'est aussi un délicat, et, même dans ses fautes, son héroïne reste sympathique parce qu'elle reste honnête dans l'acceptation vraie du mot. *Rose Epoudry* est un bon livre, sincère avant tout, dont l'auteur ne cherche aucune réhabitation paradoxale, il se contente de montrer combien d'excuses a souvent la femme qui tombe et qu'il est toujours possible de retrouver l'honneur dans le devoir.

Nous ne voulons pas analyser ce volume intéressant, dont les héros vivent au village et ont des mœurs et des traditions qui se rapprochent beaucoup de celles de notre région. Ceux qui le liront y trouveront un grand charme. La majeure partie de l'action se passe à Ancenis, c'est-à-dire pas loin de nous.

M. Léon Séché a joint à son ouvrage un petit vocabulaire des locutions et proverbes du pays breton-angevin, où l'on rencontre bon nombre d'expressions populaires d'un usage constant à Fougères et aux environs. Il y a là encore un réel attrait pour nos lecteurs.

« *Rose Epoudry* est précédée d'une préface extrêmement remarquable de l'auteur, dont nous détachons deux ou trois passages :

« On peut médire tant qu'on voudra de la vie de province, c'est encore celle qui convient le mieux à la santé du corps et de l'âme ..

« Toutes les œuvres fortes et qui comptent dans le domaine de la pensée, ont été caressées, digérées, mûries en quelque coin de la province. Paris n'est bon que pour consacrer les réputations et pour donner la gloire. Mais la gloire ne fait pas toujours le bonheur ; pour les uns ce n'est souvent qu'un long tourment, pour les autres qu'une couronne d'épines. Et puis, la vie humaine ne tient pas toute dans une auréole. A côté des joies bruyantes de la vie publique, il y a les joies paisibles de la famille et du foyer. Ce sont même les plus douces et les plus durables, mais pour les savourer dans leur plénitude, encore faut-il habiter loin du bruit. »

Plus loin :

« ... Non-seulement les croyances s'en vont, mais la famille a rompu avec les habitudes qui faisaient sa force et son honneur.

« Les enfants ne veulent plus manger le pain noir dont se nourrissaient leurs parents, ils ont honte de leur pauvreté, de leur misère. Le fils du laboureur abandonne la charrue et et le fils du maçon et du charpentier la truelle et l'équerre. Tous veulent voir du pays, tous veulent s'enrichir...

Digitized by Google

Et cette pensée, pour finir :

« La fin a beau justifier les moyens, il y a, en amour comme en politique, des victoires qui coûtent trop cher. »

Langage d'un honnête homme, d'un romancier philosophe qui aime son pays. Il fait honneur à M. Léon Séché.

« Lisez donc *Rose Epoudry*, vous surtout qui cherchez les émotions délicates, les impressions sincères.

LETTRES ET ARTS

—

Société des amis des arts d'Angers. — La ville d'Angers, si riche en artistes excellents, ne pouvait rester étrangère à l'œuvre de décentralisation artistique que d'autres villes bien moins importantes poursuivent avec tant de succès. En orgnisant à Angers des expositions annuelles de peinturé, de sculpture et d'architecture ; de dessins, gravures et aquarelles ; d'art rétrospectif, d'art décoratif et industriel, la Société des Amis des Arts d'Angers ne se propose pas seulement de procurer aux personnes de goût ces jouissances élevées qu'elles recherchent ; elle espère surtout développer et épurer l'amour du beau, en montrant les œuvres d'arts, elle rendra plus vif et plus général le désir d'en voir et d'en avoir. Elle fera pour les arts du dessin ce que l'association artistique a fait pour la musique.

La Société est constituée comme suit :

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Le préfet et le maire d'Angers.
M. Lenepveu, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Ecole Française de Rome.
Max-Richard.
Le Vte de Ruillé.

Bureau :

Président, M. G. Cormeray. — *Vice-Présidents*, M. le comte de Romain ; M. L. A. Tessier. — *Trésorier*, M. Martet. — *Secrétaires*, M. J. Luchini ; M. Edmond Goblot. — *Commissaires*, M. Aivas, architecte ; M. Charon, statuaire ; M. Lutscher, artiste peintre.

Comité :

M. le Dr Bahuaud. — M. Bessonneau. — M. Beucher. — M. Guillaume Bodinier. — M. Jules Bordier. — M. Joseph Boutton. — M. de Chateau. — M. G. de Chemellier. — M. Deperrière. — M. Gennevraye — M. René Goblot. — M. Dr Guichard fils. — M. Huault-Dupuy. — M. André Joubert. — M. Anatole Leroy. — M. Dr Mareau. — M. Megnen. — M. Michel. — M. Prieur.

Le prix de la souscription est fixée à la somme de 12 francs par an.

Voici les principaux articles des statuts de la société.

ART. 1er. — Il est fondé une société dite : **Société des Amis des Arts.**

La Société des Amis des Arts formée dans un but de décentralisation artistique a pour objet le développement en Anjou des Arts du Dessin et l'étude de toutes les questions qui s'y rapportent.

Elle se propose de réunir tous ceux qui aiment et cultivent les Beaux-Arts dans une pensée commune d'émulation généreuse et d'assistance réciproque, elle organisera des expositions artistiques.

ART. 2. — Le siège social de la Société des Amis des Arts est à l'ancienne Cour d'Appel, place des Halles.

ART. 3. — La Société étant fondée dans un but exclusivement artistique, toute discussion politique ou religieuse est rigoureusement interdite.

ART. 4. — La Société s'efforcera de lier et entretenir de bonnes relations avec les autres sociétés poursuivant le même but, mais, elle répudie toute ingérence étrangère

ART. 5. — La Société se compose de membres **titulaires** et de membres **correspondants**. Les dames y sont admises.

ART. 6. — Sont membres **titulaires** ceux qui auront donné leur adhésion avant la première réunion générale ordinaire ou auront été admis suivant les formes prescrites aux articles 17 et 19.

Sont membres **correspondants** ceux qui n'habitant pas le département de Maine-et-Loire auront été admis suivant les formes prescrites aux mêmes articles.

Les membres **correspondants** peuvent assister aux séances, mais ils n'ont que voix consultative.

ART. 7. — Prendront le titre de membres **fondateurs**, les membres titulaires qui auront donné leur adhésion avant la première réunion générale ordinaire, et ceux qui verseront une cotisation de 200 francs, conformément à l'art. 19. Ce titre pourra, en outre, être conféré pour services exceptionnels.

M. Dauban. — M. Dauban vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite comme conservateur du musée d'Angers.

M. Jules Bordier. — Au concert Guilmant donné jeudi dernier au Trocadéro, on a exécuté devant une salle comble et avec un très grand succès une méditation sur le 7e prélude de Bach de M. Jules Bordier. Puisque nous parlons du sympathique directeur de la Société des concerts populaires d'Angers, disons qu'il travaille en ce moment à un opéra en 4 actes tiré de *Rose Epoudry*.

La chanson de la Vie. — La deuxième édition de la *Chanson de la Vie* par M. Léon Séché sera mise en vente le 20 juin à la librairie académique Perrin. Cette édition est ornée d'un portrait de l'auteur par M. Ludovic Alleaume.

La statue de Le Sage. — Nous publierons dans notre prochain numéro la liste des membres du comité de la souscription ouverte par la *Revue* pour élever à Vannes un monument à Le Sage, et nous donnerons le fac-simile du projet de ce monument. Disons dès aujourd'hui que ce projet est de M. Monnier, architecte diocésain du Morbihan et commissaire-voyer de la ville de Paris, — et que c'est M. Emerand de la Rochette, le distingué sculpteur breton, qui s'est chargé de l'exécution.

La statue de Beaurepaire. — Le 14 juillet on inaugurera, à Angers, sur le piédestal préparé par David d'Angers, la statue du commandant Beaurepaire, l'héroïque défenseur de Verdun en 1792.

Le Conseil municipal vient, à cet effet, de voter les fonds nécessaires à la construction du socle sur lequel doit être placée cette statue.

—

Avis aux instituteurs.

Nous rappelons aux instituteurs primaires laïques et congréganistes que pour leur permettre de s'abonner à la *Revue*, nous leur accordons une réduction de 50 0/0 sur le prix de l'abonnement annuel : c'est-à-dire que nous leur laissons la *Revue* à 6 fr. au lieu de 12.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 15 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 1er JUILLET 1889

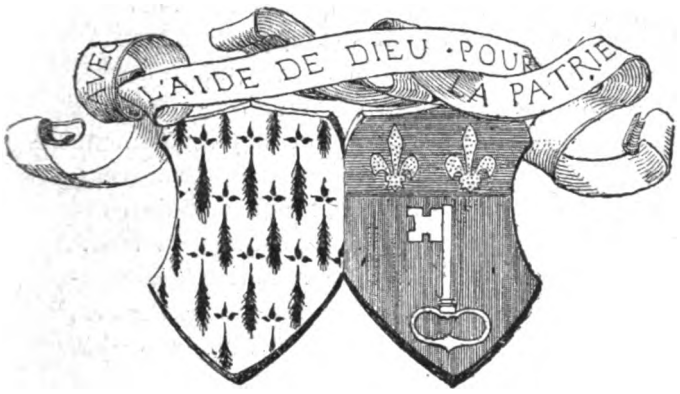

SOUSCRIPTION

Pour élever à Vannes un monument à LE SAGE.

COMITÉ DE PATRONAGE

Présidents d'honneur.

MM. le MAIRE de VANNES, le PRÉFET DU MORBIHAN, JULES SIMON et ERNEST RENAN, membres de l'Académie française.

Président.

M. LÉON SÉCHÉ, directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou.*

Secrétaire.

M. OLIVIER DUCHEMIN, artiste peintre.

Trésorier.

M. DERVIEUX, maire de Bagneux, à Arcueil.

Membres du comité de patronage.

MM. ALEXANDRE DUMAS, LUDOVIC HALÉVY, JULES CLARETIE, membres de l'Académie française.

Loire-Inférieure.

MM. JULES VERNE, LOUIS DAVYL, PAUL EUDEL, Ch.-L. CHASSIN, JOSEPH ROUSSE, OLIVIER de GOURCUFF, hommes de lettres, CH. LECHAT, ancien maire de Nantes.

Ille-et-Vilaine

MM. ARTHUR de la BORDERIE, LOUIS TIERCELIN, AD. ORAIN FRANCIS MELVIL, LONGUÈCAND, BERTRAND ROBIDOU, hommes de lettres.

Côtes-du-Nord.

MM. PAUL SÉBILLOT, chef de cabinet du Ministre des travaux publics, HENRY de TRÉMAUDAN, rédacteur en chef de l'*Indépendance bretonne* à Saint-Brieuc, LIONEL-RADIGUET, ancien chancelier à Canton, Dr PAUL AUBRY.

Morbihan.

MM. RENÉ KERVILER, ingénieur en chef à St-Nazaire, ALBERT MACÉ, rédacteur en chef du *Petit Breton*, MICHEL ANEZO, rédacteur à la *France*, FRÉDÉRIC GUÉRIN, conseiller à la cour de cassation.

Finistère.

MM. FÉLIX HÉMON, chef de cabinet du Ministre de l'Instruction publique, de KERJÉGU, conseiller général du Finistère, YAN D'ARGENT et ALFRED GUILLOU, artistes peintres.

Sculpteur.

M. ÉMERAND DE LA ROCHETTE.

Architecte.

M. ED. MONNIER, architecte-diocésain du Morbihan, commissaire-voyer de la ville de Paris.

Nous publierons dans notre numéro du 15 juillet la première liste des souscripteurs.

Nous faisons donc appel au patriotisme des abonnés et lecteurs de la *Revue* et les prions de nous envoyer le plus tôt possible leur souscription, si modeste soit-elle.

Digitized by Google

LES VAUDEVILLES DE LE SAGE

Du train où il va, avec l'heureuse initiative dont il ne cesse de donner des preuves, M. Léon Séché peuplera bientôt la Bretagne des statues de ses grands hommes. Le Morbihan, département privilégié, lui doit, pour une bonne part, les images en marbre de Victor Massé et de Brizeux, les deux Athéniens des bords du Blavet, sans parler de la figure en bronze du docteur Guépin, le sage de Pontivy; et voici que déjà il acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance morbihannaise en demandant une statue pour Alain-René Le Sage, l'auteur de *Gil Blas* et le père du roman moderne. M. Léon Séché n'est pas au bout de ses peines : les quatre autres subdivisions de l'ancienne province de Bretagne, jalouses de l'heureux Morbihan, sont capables de lui jeter leurs illustres dans les jambes ou à la tête ; la Loire-Inférieure notamment, qu'il a de bonnes raisons pour aimer, lui tient en réserve Abailard, qu'il faut venger des gauloiseries bêtes, et La Noue Bras-de-Fer, et la plaintive Elisa Mercœur, et pourquoi pas le charmant Monselet? Mais la question est aujourd'hui toute... lesagienne ; l'excellent projet de M. Léon Séché, en rappelant l'attention sur un de nos plus parfaits écrivains, montrera aux Parisiens du dix-neuvième siècle que les Bretons du dix-huitième, sottement ridiculisés par Voltaire, ne manquaient pas d'esprit et que *Gil Blas*, avant de servir d'enseigne au plus boulevardier de nos journaux, a été le titre du meilleur de nos romans. Il est bon que la statuomanie profite aussi à la littérature et qu'elle nous permette de placer un Balzac, un Le Sage en regard des caméléons de la politique. On peut être tranquille : la postérité reconnaîtra les siens.

C'est un grand plaisir de parler de Le Sage : sur lui, comme sur Molière — à qui il est de très peu inférieur — tout a été dit, tout est à redire. Mais le sujet est si vaste qu'on ne sait par où l'aborder. Parlera-t-on de l'immortel *Gil Blas*, cette peinture achevée, ni flattée ni poussée au noir, de la philosophie pratique de l'existence, de l'*éducation* nullement *sentimentale* de l'homme destiné à vivre en société ? refera-t-on l'éloge de *Turcaret*, la satire classique des fortunes édifiées sur les ruines d'autrui, qui ne réussit pas, à une reprise récente, sans doute parce que l'auteur (il l'avoue malicieusement dans la *critique* de sa pièce) « s'est avisé mal à propos de rendre le vice haïssable » ? Se rabattra-t-on sur les œuvres moindres, toujours pleines de sel et de sens, *Crispin rival de son maître*, cet acte étincelant de verve, avec son type de valet d'intrigue, *empereur des fourbes*, comme Mascarille en personne, sur *le Diable boiteux*, cette revue moqueuse des maisons parisiennes, transportées par Asmodée à Madrid, *Guzman d'Alfarache*, *Estevanille Gonzalez*, *le Bachelier de Salamanque*, imitations ou pastiches de livres espagnols, vingt autres ouvrages ou opuscules de la *Valise trouvée* au *Mélange amusant de saillies d'esprit* des *Lettres d'Aristénète*, qui nous font connaître les courtisanes grecques, aux *Aventures du chevalier de Beauchêne*, qui nous introduisent en pleine flibuste ? Après avoir loué l'invention facile, l'ordonnance agréable de tous ces récits, le dessin sobre et net des caractères — qualités qui ne se sont retrouvées, au même degré, que chez Alexandre Dumas, premier du nom — il faudrait encore faire la part du style, vêtement parfait de l'idée, que ne surchargent aucun ornement inutile, aucun oripeau étranger. Mais c'est une étude complète sur Le Sage que l'on ferait ainsi, on s'exposerait à une redoutable comparaison avec Walter-Scott, Villemain, Sainte-Beuve, MM. Patin et Francisque Sarcey. Mon ambition est infiniment plus modeste ; je voulais d'abord la restreindre, puisqu'il s'agira de fixer les traits du père de *Gil Blas*, à l'examen des portraits qui nous restent du grand Breton. Nous n'avons, en réalité, qu'un seul portrait authentique contemporain de Le Sage, peint par Guélard dans les dernières années de la vie de son illustre modèle : celui de Largillière, dont la perte est à jamais regrettable, a probablement disparu dans l'incendie du théâtre de l'Odéon, sous la Restauration. C'est donc d'après Guélard qu'ont été faites toutes les gravures placées en tête des éditions, notamment la belle estampe de Devéria que M. Léon Séché a reproduite[1]. Pour terminer cette petite dissertation iconologique, je signalerai au directeur de la *Revue* et au futur statuaire une planche peu connue de Boilly, gravée par le fils de l'artiste : elle représente Le Sage vieux, assis sur un tertre, en pleine campagne, et venant sans doute, selon la tradition, réchauffer au soleil des environs de Boulogne son cerveau fatigué par l'effort de la production. Quel joli pendant une statue inspirée par cette gravure ferait au Brizeux jeune de M. Pierre Ogé !

Sainte-Beuve, dans un de ces *lundis* où il jugeait nos écrivains en dernier ressort, a dit un mot des petites pièces que Le Sage composa pour le théâtre de la Foire, et indiqué, chemin faisant, l'article qu'il y aurait à faire sur Le Sage, considéré comme père de notre vaudeville, précurseur des Pils, des Désaugiers, des Labiche. Il ne m'appartient certes

[1] Voir le n° 13 de la *Revue*.

Digitized by Google

pas d'écrire cet article, de relever, pour ainsi parler, le gant jeté par l'éminent critique ; si j'ai assemblé quelques notes sur les vaudevilles, ou *opéras-comiques* de l'auteur de *Turcaret*, c'est dans le but unique de montrer un côté presque inconnu de l'œuvre de Le Sage, et l'inépuisable souplesse de son talent.

On sait dans quel état Le Sage trouva, en 1712, les spectacles forains de Paris. A la fin du siècle précédent, des comédiens avaient pris la place des marionnettes qui divertissaient le peuple, à l'époque des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, mais ils avaient excité, par leurs succès, l'animosité de leurs confrères du Théâtre Français, on leur avait interdit les scènes dialoguées, et ils devaient se contenter de faire parler un seul acteur, pendant que les autres s'exprimaient par des signes. Pour faciliter au public l'intelligence des gestes, ils avaient inventé des écriteaux sur lesquels on imprimait ce que le jeu des acteurs ne pouvait rendre. Au moment où Le Sage, irrité contre les comédiens français qui ne voulaient pas jouer sa jolie pièce, *la Tontine*, reçue depuis quatre ans, se retourna vers le théâtre de la Foire et vint le défrayer de sa verve, on faisait descendre du cintre ces écriteaux, portant le nom du personnage et le couplet qu'il aurait dû chanter.

PORTRAIT DE LE SAGE, PAR BOILLY.

Un peu plus tard, une convention avec le directeur de l'Opéra permit aux directeurs du théâtre de la Foire d'introduire définitivement la musique et le chant dans leurs spectacles : de là le nom d'*opéra-comique*, que prirent, pour la première fois, certaines pièces de Le Sage, parce qu'elles étaient toutes en chant. Il faut avouer que le théâtre actuel de l'Opéra-Comique, quand il joue le *Roi d'Is* ou *Esclamonde*, est loin de cette origine.

De 1712 à 1738, Le Sage fit représenter aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent plus de

Digitized by Google

cent pièces, opéras-comiques, divertissements, parodies, prologues, qu'il avait composés soit seul, soit en collaboration avec Fuselier et d'Orneval. Ces pièces, toujours bien accueillies par un public nombreux, ont été imprimées pour la plupart dans les éditions en dix et en quatre volumes du *Théâtre de la Foire* ; une vingtaine existent seulement en manuscrit et ont passé de la bibliothèque de Pont-de-Veyle dans celle de M. de Soleines, pour se disperser à la vente de celle-ci. Ce qui est imprimé peut consoler de la perte du reste.

On pourrait appeler *arlequinades* toutes les pièces du théâtre de la Foire, Arlequin y joue le principal rôle, en est comme la cheville ouvrière. Marmontel a fait de cet Arlequin, importé d'Italie sur la scène française vers la fin du XVII[e] siècle, un juste et charmant portrait : « Son caractère « est un mélange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, « de bêtise et de grâce ; c'est une espèce d'homme « ébauché, un grand enfant, qui a des lueurs de « raison et d'intelligence, et dont toutes les mé« prises et les maladresses ont quelque chose de « piquant. Le vrai modèle de son jeu est la « souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune « chat, avec une écorce de grossièreté qui rend « son action plus plaisante ; son rôle est celui d'un « valet patient, fidèle, crédule, gourmand, tou« jours amoureux, toujours dans l'embarras, ou « pour son maître, ou pour lui-même, qui s'af« flige, qui se console avec la facilité d'un enfant, « et dont la douleur est aussi amusante que la « joie. » L'Arlequin de Le Sage a tous les traits de ce type, moins la naïveté et la crédulité ; l'écrivain l'a plutôt façonné, en lui laissant ses allures gracieuses, sur le modèle de *Crispin rival de son maître*, de son compère Labranche, ou de ce Frontin, à qui reste le dernier mot de *Turcaret*.

C'est un personnage bien complexe — ondoyant et divers — que cet Arlequin. Son origine d'abord ? Il ne la renie pas, il est venu d'Italie, comme les Médicis.

> Vous demandez le nom de ma patrie ?
> Je vais parler avec sincérité,
> C'est à Bergame, hélas ! en Italie,
> Qu'une tripière en ses flancs m'a porté...

Mais l'humilité n'est pas toujours son fait, et il lui arrive ailleurs de s'écrier : « Il faut que je « sois engendré d'un petit-maître et d'une infante « de coulisse. » Voilà deux catégories de gens qu'il connaît fort bien ; il présente à son ami Mezzetin une fille d'opéra qui a de la pudeur, mais il s'empresse d'ajouter qu'elle est « actrice de l'Opéra du Congo ; » quant aux petits-maîtres, un chevalier du *monde renversé* les lui vantant comme discrets, il a tôt fait de répliquer :

> En France, c'est tout le contraire,
> Un petit-maître aime à parler,
> S'il cherche une galante affaire,
> Ce n'est que pour la révéler.

Ce *monde renversé*, une des plus jolies pièces de Le Sage (elle se passe dans le *royaume de Merlin*), va nous montrer quel fond, de philosophie pratique Arlequin a acquis dans ses voyages « à « Constantinople, Chaillot, la Chine et Passy. »

ARLEQUIN. — A ce que je vois, monsieur le philosophe, tout est extraordinaire ici. Je vais parier que les marchands y sont scrupuleux, les juges incorruptibles et les petits-colets ennemis de la bagatelle.

LE PHILOSOPHE. — Sans doute.

ARLEQUIN

> Mais, dites-nous, chez les notaires,
> L'argent est-il en sûreté ?

LE PHILOSOPHE

> Ils sont tous gens de probité,
> Comme les commissaires...

ARLEQUIN. — Avez-vous de bons comédiens ?

LE PHILOSOPHE. — D'excellents. Ils donnent souvent des nouveautés, et toutes leurs nouveautés réussissent.

ARLEQUIN — Vivent-ils bien ensemble ?

LE PHILOSOPHE. — On ne peut pas mieux.

ARLEQUIN. — De quelle manière en usent-ils avec les auteurs ?

LE PHILOSOPHE. — Il les regardent comme leurs maîtres.

ARLEQUIN. — Jarnicoton ! sont-ce là des comédiens ?

On voit le ton de fin persiflage. Veut-on maintenant connaître quelques-unes des multiples transformations du sieur Arlequin ? Il consent à tout, même à revêtir la souquenille de bohémien, ce qui est « une véritable étiquette de fripon, l'épouvantail des voyageurs et l'aimant de la maréchaussée » *(La force de l'amour)*. Mais voyez-le en seigneur du bel air *(La ceinture de Vénus)*, criant : « page ! un fauteuil, Tourangeau ! ma râpe, Picart ! « ma pipe », et soufflant de la fumée de tabac au visage du poète qui vient lui réciter des vers. Observez-le sous la mantille de *la Senora Picara*, duègne espagnole (*L'obstacle favorable*), ou écoutez comme il s'y prend, sous *(La tête noire)* les ajustement d'une fille laide, pour éloigner les épouseurs.

LE PEINTRE. — (*à part*) Voici, sans doute, la personne en question.

Digitized by Google

ARLEQUIN. — (*à part*) Autre coureur de lingots.

LE PEINTRE. — Elle n'est, parbleu, pas mal faite.

ARLEQUIN. — A qui en voulez-vous, monsieur ?

LE PEINTRE. — A mademoiselle Argentine.

ARLEQUIN. — C'est moi. Qui êtes-vous ?

LE PEINTRE. — Je suis un peintre qui a plus d'habileté que de bonheur.

ARLEQUIN. — Cela veut dire, en bon français, que vous êtes gueux.

LE PEINTRE. — C'est la vérité.. Mais laissez-moi, je vous en conjure, voir ces traits dont je me suis fait une si charmante idée.

ARLEQUIN. — (*d'un air attendri*) — Hélas !

LE PEINTRE. — Vous soupirez !

ARLEQUIN. — Ah ! petit fripon ! Pourquoi vous ai-je vu ?

LE PEINTRE. — Qu'entends-je ? Serais-je assez heureux pour...

ARLEQUIN. — (*à demi-voix*). — Paix. Taisez-vous. Voyez si quelqu'un ne serait point aux écoutes.

LE PEINTRE. — (*Après avoir regardé de tous côtés*). Je ne vois personne. Mon ange, décidez de mon sort.

ARLEQUIN. — Je vous aime, mon mignard. La confidence que je vais vous faire ne vous permettra pas d'en douter. Je suis belle, en effet, et plus belle même que vous ne vous l'imaginez.

LE PEINTRE (*transporté, lui baisant la main.*) — J'en étais persuadé. Cette menotte me le promettait bien.

ARLEQUIN. — Monsieur Jérôme, mon oncle, qui, par des vues de tuteur, me fait passer dans le monde pour une créature effroyable, me défend d'ôter mon voile, sous peine d'être battue comme plâtre.

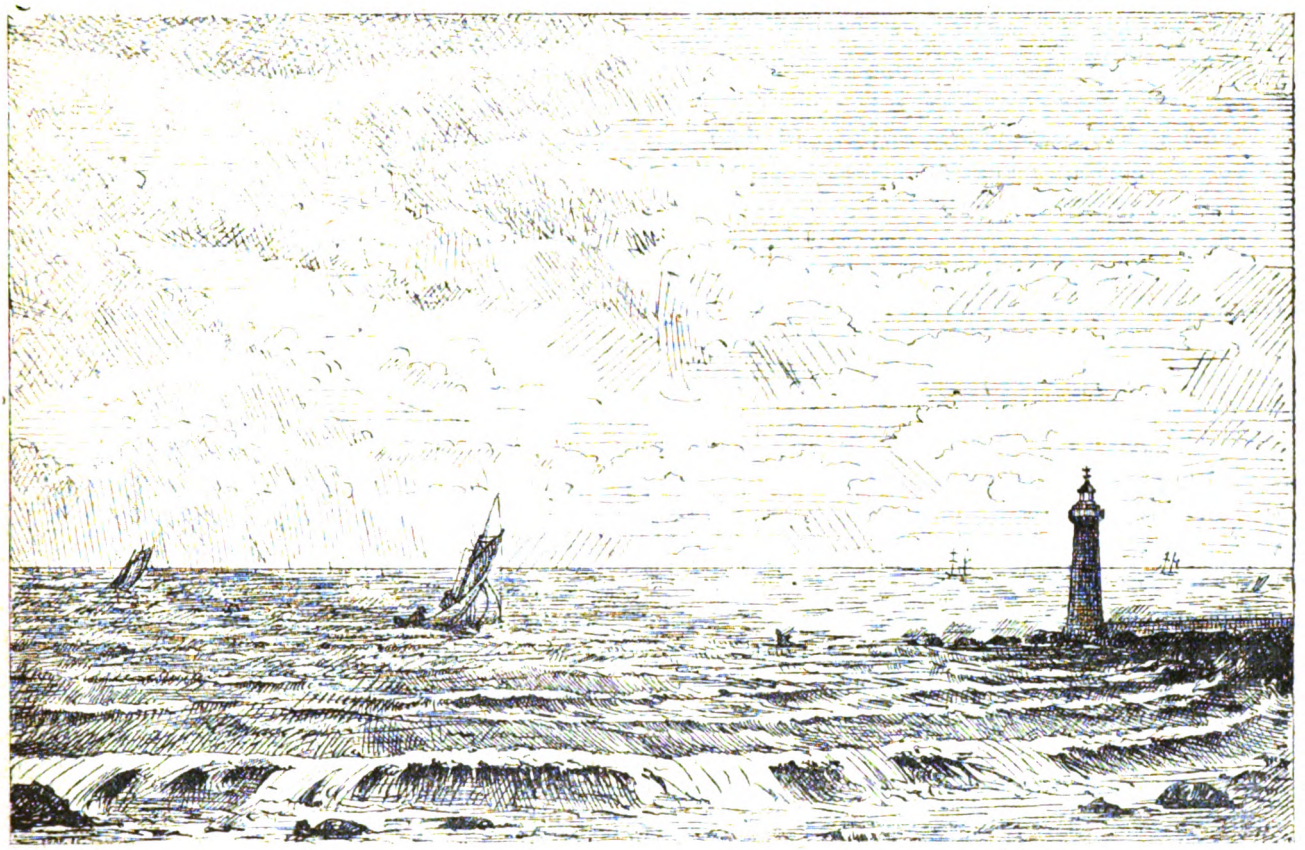

POINTE DE MARÉE A L'EMBOUCHURE DE LA LOIRE.

LE PEINTRE. — Le méchant homme !

ARLEQUIN. — Mais quand je devrais recevoir autant de coups de bâton qu'une bourrique de Montmartre, je vais satisfaire votre curiosité.

LE PEINTRE. — Que d'attraits vont s'offrir à mes yeux !

ARLEQUIN. — Je vais vous montrer un modèle qui vous servira pour peindre Vénus (*Il lève son voile.*)

LE PEINTRE (*effrayé et s'enfuyant.*) — Miséricorde ! C'est plutôt un modèle pour peindre en laid les furies de l'enfer.

Après des scènes de ce genre, Arlequin n'est-il pas un peu en droit de dire, « comme dans les

Digitized by Google

Amours déguisés ? » « J'ai été deux ans garçon « dans un café, où l'on ne crachait que phœbus. « Là, les génies de la grande espèce ont fait sortir « mon esprit de sa coquille, et je puis dire qu'en « les écoutant, j'ai perçu les émolumens de mon « attention. »

Arlequin n'est pas le seul personnage spirituel de ces bluettes que Le Sage écrivait en se jouant ; tous les types qui défilent sous nos yeux, et la liste en est longue, depuis Mademoiselle Raffinot la précieuse, jusqu'à l'apothicaire Bolus, le procureur Pied-de-Mouche, M. Blaise Prud'homme, le notaire (pends-toi Henri Monnier !) jusqu'aux personnifications aristophanesques des chênes de la *Forêt de Dodone* et des heures blanches et noires, tout ce monde s'exprime avec la verve et dans la langue de *Gil Blas*, compose une galerie de malins, de fripons et de dupes rappelant celle de l'immortel roman.

La fée *doyenne*, de la *Foire des fées*, est une fine mouche qui se divertit fort des fantoches humains qui viennent la consulter. Elle tire les vers du nez à M. Plaidanville, tout Normand de Falaise qu'il est, quand le chevalier d'Adonisac l'aborde avec force compliments ; « Ce garçon « débute par des civilités « — dit-elle en a parte » « — il fera des demandes exorbitantes. » Voici venir Mademoiselle de Kerlutin, bretonne, qui parle de ses épreuves et de sa fidélité. « Vous « êtes une amante fidèle ! de quel pays venez-« vous ? interroge la fée — De Basse-Bretagne, je « suis de Quimper-Corentin », larmoie la pauvrette et la fée de lui faire la leçon avec un sérieux superbe.

« Apprenez, mademoiselle de Quimper-Corentin, « qu'un amant est un chien gourmand, qui vient « vous flatter pour avoir un morceau que vous « tenez. L'a-t-il attrapé ? il court encore. » Quand la petite bretonne a avoué qu'elle avait la main leste et promis de traiter son volage d'officier de marine comme ce pauvre chevalier de Kerbenais qu'elle a roué de coups jusqu'à la fin de sa vie, survient un autre original, M. Million, un agioteur, victime du système de Law, qui l'avait d'abord enrichi (nous sommes en 1722).

LA FÉE. — Qui êtes-vous, mon ami ?

M. MILLION. — Je ne suis plus ce que j'étais et cependant j'ai toujours été ce que je suis.

LA FÉE. — Expliquez-moi cette énigme.

M. MILLION. — J'étais riche, je ne le suis plus, et j'ai pourtant, dans ma fortune, conservé le caractère de ma profession.

LA FÉE. — Quelle était votre profession !

M. MILLION. — Un poète, à ma place, vous dirait effrontément qu'il était du métier du soleil, puisque j'avais, comme lui, un char à conduire.

LA FÉE. — Vous étiez fiacre ?

M. MILLION. — A votre service. Et Million est mon nom.

LA FÉE. — C'est-à-dire que vous êtes un champignon de la rue Quincampoix.

M. MILLION. — O l'heureux temps que vous me rappelez ! Alors on désertait tous les quartiers de Paris pour se rendre dans cette rue célèbre. Les procureurs quittaient le Châtelet, et la veuve et l'orphelin étaient tranquilles ; les médecins abandonnaient les malades, et les malades guérissaient; les poètes négligeaient l'opéra, et l'opéra ne s'en trouvait que mieux.

La fée fait chorus ; Million parle des magasins que vidaient les nouveaux riches, des châteaux dont ils s'emparaient, des *beautés vagabondes* qu'ils enlevaient au public, finalement, des millions que lui ont ôté certaines gens qui ont voulu savoir d'où ils lui venaient. Au bout du fossé la culbute ! Tout cela est conté avec une aimable bonhomie. Je ne fermerai pas cette pièce, une des perles du recueil, sans citer cette définition que la fée fait du quartier de l'Opéra, à Paris. « C'est une « île de Cythère. Il y a là une colonie de fées « bâtardes qui font des métamorphoses aussi « promptement que nous. Elles changent la serge « en velours, la bergame en haute-lice et les dia-« mans du Temple en diamans fins. » Un contemporain, Meusnier de Querlon, nous apprend, dans son *Code Lyrique*, que les étoiles du foyer de la danse au XVIII[e] siècle auraient rendu des points, comme coquinerie et vénalité, aux petites Cardinal de M. Ludovic Halévy.

Je me suis complu à extraire quelques scènes de deux ou trois pièces de cet amusant *Théâtre de la Foire*. Combien d'autres ai-je laissées de côté, qu'il ne serait pas permis d'omettre dans une étude sérieuse ! Ce sont les *Eaux de Merlin*, satire des remèdes à double tranchant, dont le prologue se déroule en pleine forêt des Ardennes comme *As you like it* de Shakespeare ; ce sont les *Mariages de Canada*, tableau haut en couleurs de l'émigration française au Canada, pendant la première moitié du XVIII[e] siècle, et des unions plus ou moins *libres* qui se bâclaient dans ce *Gretna Green* du nouveau monde ; c'est *la Querelle des théâtres*, comédie française et comédie italienne, opéra et foire, qui se termine naturellement par la victoire des forains ; ce sont vingt autres petites comédies où l'esprit pétille, mais leur

Digitized by Google

énumération lasserait la patience du lecteur et la diffusion qui en résulterait est le défaut le plus opposé au talent si net de Le Sage.

Ce fragment sur *Le Sage inconnu* n'aurait-il ajouté qu'un modeste fleuron à la couronne de l'auteur de *Gil Blas*, en montrant que le Palais-Royal et le Vaudeville lui ont aussi de réelles obligations, que j'aurais atteint mon but. Ce sera ma pierre à sa statue.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LA SÉRÉNADE

— Quelle musique me réveille ?
Quels sons mélodieux et doux !
Et qui donc à cette heure veille ?
O mère, mère, entendez-vous ?

— Hélas ! mon pauvre enfant malade,
Je ne vois rien, je n'entends rien,
Musiciens ni sérénade...
Dors, cela te fera du bien.

— Ces chants ne sont pas de la terre,
Car je vois les anges de Dieu,
Qui me tendent les bras, ma mère...
Ma mère, bonne nuit, adieu !...

L'enfant meurt.

F.-M. LUZEL.

Imité de Ludwig Uhland.

LE TOMBEAU DE BONCHAMPS

Cinq mille prisonniers sont là, gisant par terre,
Les habits en lambeaux, le corps ensanglanté ;
Leur visage poudreux que la souffrance altère,
Garde encor du combat la fière majesté.
C'en est fait ! l'ennemi que trahit la fortune,
Dans la lutte où sa main tente un suprême effort,
Pour se débarrasser d'une foule importune,
Sur ce troupeau sans nom lance un arrêt de mort.

Plus d'espoir ! le pardon, d'où pourrait-il descendre
Sur ces fils de Brutus commandés par Kléber ?
De la Vendée ils ont fait un monceau de cendre,
Ils ont tout ravagé sous le tranchant du fer.
D'un lugubre incendie on voit monter la flamme,
De cadavres hideux les chemins sont jonchés :
Ils ont, malgré les pleurs du vieillard, de la femme,
Egorgé les enfants à leur mère arrachés.

Dieu va leur pardonner !.... Hélas ! à Dieu lui-même
Ils n'osent plus penser sans frémir de terreur ;
Leur bouche sur le Christ a vomi le blasphème,
Ils ont contre l'Eglise épuisé leur fureur.
Ce temple d'où jadis montait la voix du prêtre,
Comme un juge se dresse à leurs yeux stupéfaits,
Et le Dieu devant qui bientôt ils vont paraître,
Ne peut que se venger de leurs nombreux forfaits !

A genoux, condamnés, voici l'heure dernière !
On entend sur la place un bruit soudain de pas ;
La mort déjà, la mort voile votre paupière :
Elle va vous plonger dans la nuit du trépas !
A ce fatal destin il faut qu'on s'abandonne !
L'ami presse un ami pour la dernière fois...
Quand, parmi les soupirs, tout à coup une voix
Dit : « Grâce aux prisonniers ! c'est Bonchamps qui l'ordonne ! »

Les échos, à ce cri, tressaillent de bonheur :
Il retentit au loin sur les bords de la Loire,
Et ce fleuve, autrefois témoin de tant de gloire,
Voit devant ce haut fait pâlir l'antique honneur.
Tout Français oubliant les haines, le massacre,
Avec Bonchamps dit : Grâce ! ici près de l'autel,
Et ce cri généreux qu'un chef-d'œuvre consacre
Désormais dans l'histoire est deux fois immortel !

JEHAN MARBEUF.

FIGURES BRETONNES & ANGEVINES

YAN ' DARGENT

(Suite et fin.)

La cathédrale de Quimper offrait un véritable champ pour une décoration générale, avec ses bas côtés contournant la nef et le chœur, et le grand nombre de ses chapelles qui n'avaient jamais été peintes. Ces chapelles, comme nous l'avons dit, sont au nombre de neuf et comportent chacune deux parois à orner, indépendamment de deux autres chapelles secondaires ne comprenant chacune qu'une seule paroi, ce qui élève à vingt le nombre des murailles livrées au pinceau de l'artiste. Ces grandes pages de notre

Digitized by Google

histoire religieuse ne mesurent pas, en moyenne, moins de quatre ou cinq mètres de haut sur deux ou trois de large.

La donnée des tableaux n'était pas neuve et ces sujets, cent fois traités par les grands maîtres, présentaient dans leur conception nouvelle des difficultés immenses. Le maître cependant a su s'élever à la hauteur de sa mission à la fois poétique et historique.

L'étendue de cette notice où l'espace nous est mesuré ne nous permet pas de faire une description complète et d'analyser une à une les vingt compositions qui composent l'ensemble de cette grande œuvre. Les plus remarquables sont *le ravissement de saint Corentin* conçu et rendu dans des formes toutes nouvelles, *le Martyre de saint Frédéric*, *Saint Roch guérissant les pestiférés*, *la Vie intérieure de saint Joseph et de la sainte Vierge*, *Saint Paul prêchant devant l'Aréopage*. Nous nous bornerons à énumérer les tableaux qui se trouvent dans chaque chapelle, en nous résignant à ne donner qu'une faible idée des principales parmi ces compositions.

La *chapelle de saint Pierre* représente les deux grands événements qui ont laissé trace dans la vie du premier des apôtres : au-dessous de de l'autel, en guise de rétable, *le Christ remettant les clefs de son église à saint Pierre* en présence des autres apôtres, et plus haut, dans le tympan de l'arcade, *le Reniement de saint Pierre* ; le saint est assis seul, dans une attitude de réflexion et de repentir bien rendue. Les figures sont au nombre de quatorze. Dans un des groupes du premier tableau, on aperçoit au premier rang parmi les personnages, l'apôtre saint Thomas, sous les traits rajeunis, mais très ressemblants et très réussis, de Mgr Sergent, hommage de respectueuse reconnaissance rendu à l'éminent prélat par le peintre, qui a pensé que ce visage, bien que ne relevant pas de la tradition sous le rapport de la ressemblance historique, demeurerait là comme un souvenir personnel éternellement attaché à la cathédrale de Quimper.

Dans la *chapelle de saint Frédéric*, le peintre avait à représenter saint Frédéric, faisant ses remontrances au roi Louis le Débonnaire, et la mort si pathétique de ce saint, assassiné sur les marches de l'autel et priant, au moment d'expirer, pour ses deux bourreaux, dont l'un guette dans le fond du tableau, tandis que l'autre s'enfuit au dernier plan. L'auteur de cette composition pathétique semble s'être inspiré du célèbre tableau du Titien, *le Martyre de saint Pierre de Vérone*, si malheureusement incendié de nos jours.

La *chapelle de saint Roch* offre comme les précédentes deux tableaux. Sur la paroi de gauche, *saint Roch*, à la porte de son ermitage, rend grâces à Dieu pour la nourriture que lui apporte tous les jours son chien. Le fond est une forêt dont les arbres appartiennent à des études faites à Brézal, aux environs mêmes des lieux qui virent naître Yan' Dargent.

Ce tableau est, croyons-nous, celui qui charme le plus. Le paysage, magistralement traité, montre le talent du maître en ce genre.

Sur la paroi de droite, le sujet s'agrandit : on aperçoit, au fond, une rue en perspective dans une ville du moyen âge, *Plaisance*, sans doute, encombrée d'une population affolée par la peste. Au premier plan et sur les marches d'une église, saint Roch élève son crucifix vers les cieux, pour implorer la miséricorde divine sur un peuple malheureux.

Dans ce sujet, presque tous les personnages sont des portraits, et l'on y admire une grande vérité dans les attitudes, et aussi une grande harmonie dans la couleur. Tous ces personnages, fort bien groupés, respirent la foi la plus profonde ; il n'y a pas un de leurs gestes, pas un de leurs attributs où l'on ne trouve un lien qui les rattache à l'action principale.

Dans les raccourcis des personnages du premier plan, le peintre s'est aidé des ressources d'une science très étudiée, pour triompher de difficultés de plus d'un genre.

Nous voici à la *chapelle de saint Corentin*. Ici, le paysagiste retrouve ses droits dans le tableau de gauche. C'est l'entrée de l'ermitage du Névet, à l'endroit même où la source, dont parle la légende d'Albert le Grand, vient de jaillir, pour étancher la soif de *saint Corentin* et de son disciple *saint Primel*. Les deux saints sont assis au premier plan sous un gros hêtre, au tronc noueux, aux puissantes ramures ; au fond, la baie de Douarnenez et les montagnes de Crozon.

Cette scène est comprise avec une naïveté de sentiment qui rappelle sans archaïsme la simplicité des vieux maîtres. Tout est remarquable dans ce tableau : mystère et beauté du site, recueillement de saint Corentin et reconnaisance de saint Primel. Et, si, après avoir admiré l'unité qui règne dans l'ensemble de la composition, nous passons aux détails, notre regard ne peut pas s'en détacher.

En face, à droite, est ce curieux *Ravissement de saint Corentin*, qui se distingue des assomptions

Digitized by Google

n'est-ce pas, en définitive, ici-bas, ce qui ressemble le plus à l'infini ?

C'est là, près des flots, qu'il travaille toujours seul, les verrous bien tirés dans sa profonde et douce retraite. C'est dans cette contrée pittoresque que le maître a voulu fixer son existence, au fond de cette Bretagne, où il a reçu le jour.

C'est là qu'il a vécu, bercé de poétiques rêveries que viennent nuancer ses souvenirs d'enfance. Ces souvenirs se révèlent continuellement dans ses compositions hardies, lorsqu'il nous peint ces falaises, ces grottes, ces paysages austères et ces mâles figures qui nous arrivent tous en ligne droite du pays de Tréguier, de l'évêché de Quimper ou de la presqu'île de Crozon ; hommes et choses dont l'œil de l'enfant avait gardé l'éternelle vision...

Oh ! adorables et trop lointaines journées !... Ne lui reprochons pas ces retours continuels aux impressions primitives, ces joies sereines, goûtées du pays natal et ces scènes naïves et enfantines qu'il dessine avec tant d'amour. Le meilleur de la vie n'est-il pas là ? A mesure que le corps penche vers la tombe, les pensées se reportent vers le berceau avec une sorte d'obstination mélancolique et douce.

A l'âge où l'esprit devient paresseux et la main gauche, Yan'Dargent a tout l'enthousiasme d'un néophyte et jamais son pinceau ne fut plus ferme. Sa vie n'a été occupée que d'une seule passion, celle de l'art. Ce chaste amour sans déception l'a conservé jeune. Son regard brille de tout l'éclat d'un œil de vingt-cinq ans. Il a la physionomie ouverte et large. Il est petit et trapu, de cette race de paysans à demi marins, qui du matin au soir, avec de longs bâtons ferrés, franchissent, en sautant, les falaises. Sa façon de s'habiller est naturellement soumise à son caractère fantasque, obstinément rebelle à tous les caprices de la mode. Sa conduite dans la vie exagère la fantaisie et dépasse le paradoxe. Les choses les plus simples le gênent à l'infini et jamais il ne sut se plier aux nécessités sociales ou domestiques. Lorsque vous êtes du nombre de ses amis, c'est à la vie, à la mort ; sa main secoue la vôtre avec une vigueur qui ne sent en rien son sexagénaire.

Yan'Dargent fournira — nous l'espérons — une longue carrière ; car, chose étrange, il fait chaque jour des progrès, et ce maître, arrivé, apprend encore. Au déclin d'une vie absorbée par tant de travaux divers, l'artiste ne s'arrête pas, il marche en avant, il marche toujours ; il travaille sans relâche, il expose, il affronte à chaque occasion les discussions du public et les arrêts de la critique, sans dévier de la route qu'il s'est tracée. Nature forte, originale, obstinée, on a pu remarquer que les succès et les déceptions (il y a des vicissitudes dans une existence d'artiste) le stimulaient également.

On peut dire que la carrière de Yan' Dargent, telle que nous venons de l'esquisser, peut se résumer ainsi : il a débuté par le dessin d'illustrations ; puis, il a conquis dans la peinture de paysage une place distinguée et personnelle, et, enfin, il a abordé, avec un succès fort honorable, la peinture d'histoire religieuse. C'est là une vie aussi glorieuse qu'il la pouvait souhaiter et il peut, aujourd'hui, revendiquer avec un orgueil légitime ce titre cher à sa double foi de Celte et de chrétien, le titre de *peintre breton et de peintre d'histoire sacrée*.

G. Hanciau.

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

DE CHAMPEAUX.

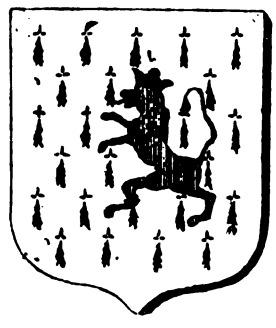

Origine : — La maison de Champeaux (et : non *des Champeaux*[1]), tire son origine de la terre de ce nom en la paroisse d'Auvernéau diocèse de Nantes où dès le XV^e^ siècle elle comptait parmi les premières familles nobles du pays. — Au XVI^e^ siècle, Messire François de Champeaux, archer dans la Garde du roi François I^er^, perdit un bras à la bataille de Pavie en 1524, en défendant la personne de ce prince ; — Guy de Champeaux périt d'un coup de mousquet au siège d'Abbeville en 1568 ; — Jean de Champeaux servit le roi Charles IX, dans les armées commandées par le roi Henri III, son frère, alors duc d'Anjou ; et Messire Charles de Champeaux eut l'honneur d'être admis parmi les chevaliers bretons de Saint-Michel en 1658[2]. Ayant figuré aux réformations de 1447 à 1478 dans les paroisses d'Auverné et de Moisdon, au diocèse de Nantes, elle fut de nouveau maintenue comme noble lors de la réformation de 1668 avec six générations.

[1] P de Courcy, *Arm. de Bretagne*, p, 171.

[2] Archives des châteaux de *Kerfur* en Guérande et *Trégouët* en Béganne.

Digitized by Google

Seigneuries. — Elle a possédé les terres et seigneuries de Champeaux, en Auverné; — de la Clerissaye, en Moisdon; — du Greix, en Corsept; — du Plessis-Grimaud, des Bretesches de la Muce, en Saint-Viaud; du Drouillay, en Saint-Mars de Contais; de Malnoë, en Cheix; — de l'Hopitau, en Saint-Cyr-en-Retz; de l'Abbaye-Blanche, en Bourgneuf; — de Trégouët, en Beganne[1].

Principales alliances. — La maison de Champeaux a contracté alliances; *Par les hommes*, avec les familles: Meschinot de la Clavelière (1460), de la Barre, de Lespine (1487), de la Cousture (1529), Gabart de la Maillardière (septembre 1554), Guischard de la Porte (XVI[e] s.), de Charette (1628), de la Motte, de Buor de la Maronnière (XVII[e] s.), des Champsneufs, de la Bourdonnaye de Bratz (XVII[e] s.), de Forest (1656), de Trevelec (1689), le Mezec (1736), Stuart vers 1770; — *Par les femmes*, avec les familles: du Houssaye de la Clerissaye (XVI[e] s.), Guihart de Meaudu (1548), de la Brunetière, d'Escoubleau, Bonfilz de la Ville-au-Feubure, de Benazé, de Marbré du Fresne (1657), de Goyon de Vaudurant (1711), du Bot de Talhouët, (1728), de Kermeno (1731), de Sécillon (1764), etc. etc[2].

Armoiries : — D'hermines au lion de gueules, armé et couronné de sable.

Devise : *Diex le volt.*

DE CHALUS

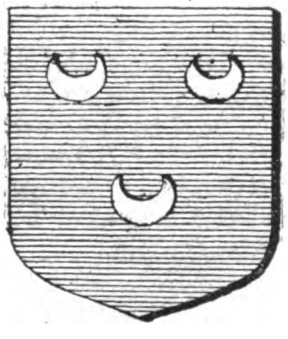

Origines. — Un arrêt de la Cour des Aydes, rendu à Paris le 20 décembre 1754, mentionne comme auteur de cette maison, Guillaume de Chalus, *paroissien* d'*Alexain*, qui, le 8 juillet 1096, « s'étant présenté devant les commissaires du roi au pays de Touraine, lui demandant finances pour tous les acquêts nobles ou acquêts de personnes nobles qu'il tenait et possédait, leur répondit « qu'il n'était tenu de payer aucune finance au roi, *parce qu'il était noble et descendait de noble lignée*[3], ce pourquoi il fut absous. » Cette antique origine se lie presque intimement à l'histoire de la France, car ce fut, on se le rappelle, au siège du château de Chalus que périt Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Maintenue à la Cour des Aydes en 1754, la maison de Chalus le fut également au Parlement de Bretagne. Par suite de sa renommée, les diverses branches de cette puissante maison se répandirent bientôt sur tout le territoire, notamment en Auvergne, en Limousin, au Maine et en Bretagne, dont la seule branche doit nous occuper spécialement ici. — Ne comptant plus ses illustrations, cette famille a eu l'honneur de voir figurer parmi ses membres; Guillaume de Chalus, prieur d'Auvergne, qui sur l'ordre de Roger de Pins, Grand-Maître des chevaliers de Malte, présida à la Cour du Pape en 1353, une Assise desdits chevaliers[4]; — Robert de Chalus, Dauphin d'Auvergne, tué à la bataille d'Azincourt; — Pierre de Chalus, l'un des plus vaillants capitaines des XV[e] et XVI[e] siècles, inhumé le 7 janvier 1631, en l'église du Bourgneuf-la-Forêt au Maine, dont le vicaire rima pour lui l'acte de décès suivant :

« Ci-gist la gloire des soldats
« Que la mort cruelle et felonne,
« N'ayant esgard à sa personne,
« Nous a ravy de ces lieux bas.
« Soubs ceste pierre fut enclos
« Le septième jour de Janus
« Le corps de Pierre de Chalus
« Terrassé par Atropos.
« Par charité aurès mémoire
« De dire un *Pater* et *Ave*
« Afin que Dieu par sa bonté
« L'âme colloque en sa gloire. »[5]

Le général comte René-Augustin de Chalus, ancien major général des armées de Bretagne et Vendée, mort à Nantes en 1845. — Le comte Arthur de Chalus, blessé à Castelfidardo et mort à Osimo (Italie), etc. etc.

Seigneuries. — On cite parmi les terres et seigneuries de cette maison le domaine de Chalus, le comté Fresnay, les terres de la Benihardière, des Hayes, de la Poupardière, de la Bourgonnière, et de la Baconnière au Maine, de Villepierre, en Bretagne, etc, etc.

Principales alliances. Elle s'est alliée aux familles : Le Porc de Pordic[3] vers 1464; de la Mégaudais (XV[e] s.); de Vassé (XV[e] s.) de Loré, de la Jaille, Chouët de Sourches (XV[e] s.), Le Prestre, de Galard de Béarn, de Roumoullin, Godé, de la Durandière (XVI[e] s.), de Maussion (1601), de Froger (10 avril 1624), Le Bourdais de la Bourgonnière (23 novembre 1659), de l'Isle (26 juillet 1683), Trotteminard, Heliguen, de Tredern, de Lorgeril (XVIII[e] s.), de Courson de Kernescop (1803), Bedel, de la Barre de Nanteuil, Le Bastard de Mesmeur, Raymond du Doré (XIX[e] s.) etc.

Armoiries : D'azur à trois croissants d'argent.

[1] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss de la Réformation.* — E. du Cornulier. *Dictionnaire des terres du Comté Nantais.*

[2] Bibl. de la ville de Rennes, *Mss. de la Réformation.* — Archives du château de *Trégouët*, en Beganne et du château de *Kerfur*, en Guérande. — Anciens registres paroissiaux de *Guérande*, de *Beslé*, de *Vertou*, de *Beganne*, de *Saint-Viaud*, de *Saint-Cyr-en-Retz*, etc etc.

[3] *Jugement du Tribunal de Saint-Brieuc.* — 24 décembre 1860.

[4] *Archives de la maison de Chalus.*

[5] *Ibidem*, et Reg. par. *de Bourgneuf-la-Forêt.* (Maine).

[3] *Archives de Fresnay.* — Aveu rendu par Guillaume de Chalus en 1472.

Digitized by Google

ordinaires par une sorte de verve de coloris et de dessin d'un caractère particulier. Le saint est enlevé au ciel par des anges, sa physionomie exprime l'extase ; au bas, la ville de Quimper, vue du côté de la rivière, et au fond, les tours de la cathédrale. Le paysage, traité en grisaille, est d'un effet on ne peut plus heureux.

C'est là, selon nous, au point de vue de la couleur surtout, le chef-d'œuvre du maître. En effet, sur ces gammes grises, mais doucement colorées, se détachent les figures du premier plan, dont elles doublent la valeur. Peu d'artistes possèdent mieux que Yan' Dargent cet art de trouver la couleur et ses contrastes, à l'aide duquel il obtient des résultats exquis, dans des tonalités si difficiles à combiner pour le plaisir des yeux.

Ici, comme ailleurs, le peintre n'a pas voulu se souvenir ; il a gardé sa personnalité originale, jusque dans ce nuage, sur lequel saint Corentin est posé, et qui est loin du type floconneux des assomptions ordinaires.

Les bas côtés de la nef sont consacrés à des tableaux d'importance secondaire par rapport à l'ensemble, mais néanmoins pleins de grâce et de sensibilité.

La *chapelle de la Nativité de Notre-Seigneur* nous représente l'enfant Jésus, qui vient de naître, sur les genoux de sa mère en adoration ; saint Joseph est prosterné. Tout autour, des anges forment un cortège céleste. L'autre tableau est *l'Adoration des Mages* : l'enfant Jésus est assis sur les genoux de la Vierge ; les mages, suivis d'un nombreux personnel portant les présents, sont en adoration. Cette scène est éclairée par l'étoile miraculeuse.

La *chapelle de sainte Anne* nous montre l'éducation de la sainte Vierge et sainte Anne visitant la sainte Famille à Bethléem.

Les deux tableaux de la *chapelle de saint Joseph* ont pour sujet : la fuite en Égypte et la mort de saint Joseph.

La *chapelle de saint Jean-Baptiste* avec le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la prédication de saint Jean-Baptiste au désert.

Dans la *chapelle de saint Paul* le premier tableau représente la *scène du chemin de Damas*. Saint Paul est renversé de cheval, lorsque le Christ lui apparaît soudain et lui dit : « Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? » La suite du saint est au deuxième plan.

Le second tableau de cette chapelle est le *Prêche de saint Paul devant l'Aréopage à Athènes*. Nombreux auditoire dans une tribune d'architecture grecque.

Dans la *chapelle du Père Maunoir*, le P. Maunoir obtenant le don de la langue bretonne. Le R. P. est en prière devant l'autel de la Vierge lorsqu'un ange lui apparaît soudain, qui touche ses lèvres de la main droite, tandis que de la gauche il lui indique les pays à évangéliser.

Enfin, dans la *chapelle de Michel le Nobletz*, le missionnaire tenant dans ses mains une tête de mort, prêche une foule de fidèles bretons, tous en costumes de Quimper,

Telle est cette remarquable décoration de la cathédrale de Quimper que Mgr Sergent a commandée, en 1871, peu de temps avant sa mort, sans avoir pu apercevoir la terre promise et que Mgr Nouvel, son successeur, a pu mener à bonne fin.

Bien que Yan' Dargent soit connu depuis longtemps dans le monde des arts, — sans parler de ses illustrations ni de son œuvre des Expositions annuelles qu'il va maintenant poursuivre sans relâche et où il a trouvé un rang si distingué parmi les maîtres, nous croyons que dès à présent ses importants travaux de la cathédrale de Quimper, d'une si grande originalité et qui lui ont valu la croix de la Légion d'honneur, l'ont classé parmi les maîtres de la peinture religieuse.

Nous pensons aussi que cette couleur qui lui est personnelle et dont les parties les plus sombres pourraient servir de clairs, même à bien des peintres, ne fera, avec le temps, que gagner en vigueur et en harmonie et que ces tableaux ne resteront pas l'unique chef-d'œuvre du maître, mais l'une des œuvres capitales de sa vie, inspirée par la majesté même du monument qu'il a été chargé de décorer.

« Nous ne voudrions pas, a dit M. d'Escamps[1], « donner à nos éloges, au sujet de cette immense « décoration, plus de portée qu'ils n'en ont et la « modestie de l'artiste se refuserait elle-même à « accepter ces louanges dans des termes absolus. « Mais, cependant, pour être équitable, nous de- « vons reconnaître qu'il y a là un effort pitto- « resque considérable qu'il n'est pas donné à tout « le monde de tenter et de mener à bien. Nous « pouvons, en toute sincérité, louer le sentiment « élevé dont s'est inspiré Yan' Dargent, et les « qualités d'invention, de composition et de colo- « ris, la rare fécondité d'imagination dont il a fait « preuve dans la réalisation figurée de ce grand

[1] Etude précitée dans l'*Univers*, par M. Henry d'Escamps (*Décoration de la cathédrale de Quimper*).

Digitized by Google

« poème de la légende sacrée des Bretons. L'artiste « a réussi, par ses seules forces, en dehors des « influences d'académie et des partis pris d'école « et sans recherche vaine d'un archaïsme de con- « vention, à créer une œuvre spontanée, vivante, « originale, qui lui fait le plus grand honneur. »

En ce qui touche l'exécution matérielle, le peintre a eu, il faut le reconnaître, à lutter contre d'immenses difficultés ; des reflets ou plutôt des glacis d'un jaune intense, provenant de la lumière du vitrail, l'ont mis dans la nécessité de transiger avec cette lumière, qui sans cesse désaccordait son travail, mais dont son habileté a fini par triompher.

Depuis cette vaste entreprise, Yan'Dargent

TOUJOURS BRETON, *croquis de* YAN' DARGENT

a été appelé à peindre dans l'église de Ploudalmézeau, près Brest, *le Purgatoire*, dans la chapelle des Trépassés, et *la Descente de croix*, dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N'oublions pas de mentionner enfin *la Visitation de la sainte Vierge* et *Jésus chez Marthe et Marie*, deux belles et imposantes compositions exécutées pour la chapelle des dames de la Visitation de Nantes, et tout dernièrement encore le remarquable portrait *de feu Monseigneur Nouvel*, évêque de Quimper. En ce moment, nous apercevons sur les chevalets du maître les études préparatoires d'un grand tableau ; *la Mort de saint Joseph* pour l'église des Carmes à Brest.

Ce sont là les œuvres à la fois naïves et savantes d'un artiste profondément convaincu.

Nous connaissons peu d'artistes plus féconds, d'un talent plus varié, d'une imagination plus vivement préoccupée de surprendre la nature sous tous ses aspects. Paysagiste et peintre de portraits, il est encore animalier à ses heures : il quitte un dessin travaillé comme une miniature et fini comme une gravure pour jeter sur la toile une idée tout à coup jaillissante. Par moments, il s'essaye à l'aquarelle ou au fusain. C'est un travailleur consciencieux qui s'efforce de trouver le progrès et qui, sans cesse, se cherche lui-même.

En fanatique de sa chère Bretagne, Yan'Dargent n'a jamais possédé qu'un pied-à-terre à Paris. Il fait partie des rares peintres qui n'ont pu s'y construire un atelier — une forge à eux : à ces enthousiastes de la nature, il faut l'éclairage du plein air et les tentures du ciel bleu.

Yan' Dargent habite le plus souvent son petit castel de *Créac'h-André*, élevé par lui sur la falaise, à l'endroit même où, étant écolier à Saint-Pol-de-Léon, il venait en promenade le jeudi et le dimanche.

Son vaste atelier n'a rien de bien caractéristique. Nul luxe, nulle coquetterie d'arrangement. Les toiles se succèdent sur son chevalet. Sur tous les murs, dans tous les coins, des peintures et des études, la plupart sans encadrement, accrochées çà et là, des toiles, des cartons, une profusion de production ! Et parmi tous ces tableaux des souvenirs de Bretagne : *le Petit Corneur* (appel du soir), *la Petite Roscovite*, *souvenir de collège*, et tant d'autres où la rêverie du maître se complaît.

Sur la côte pittoresque en vue de sa maison, on découvre une multitude d'îlots que Yan'Dargent explore dans la belle saison et où il se distrait par la pêche en pleine mer. Dès l'aube, il est sur pied : il boit une écuelle de lait frais (jamais de vin, ni de cidre, non pas même de cidre, bien qu'il soit énergiquement Breton !) et il s'en va à la recherche de quelque site nouveau dans les îlots où il aborde, tantôt en hardi marin, sur une frêle embarcation, parfois à la nage, car malgré son âge c'est un intrépide nageur, et nous l'avons vu plus d'une fois, par une mer grosse, sauter de son *podoscaphe* pour bondir sur la crête des vagues.

Devant sa maison s'étend un grand tertre hanté par les lapins et les lièvres. Parfois, l'artiste se met à l'affût et, de sa porte même, il se livre souvent au plaisir de la chasse, après avoir goûté les agréments de la pêche ; c'est la vie rurale et maritime à la fois.

Les habitants du pays connaissent, saluent et respectent cette figure de Celte inébranlable, qui préfère au macadam du boulevard les falaises de Créac'h-André ou les grottes de Morgat. Yan' Dargent ne se plaît qu'au bord de la mer. La mer

Digitized by Google

CALON

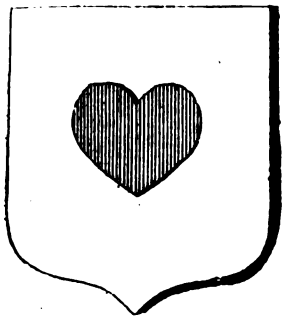

Origine. — Originaire de la paroisse de Saint-Gwénolé de Batz, au diocèse de Nantes, où elle figura comme noble à la réformation de 1513, la famille Calon joua au XV^e^ siècle un rôle considérable et plusieurs de ses membres furent au nombre des familiers de nos ducs de Bretagne. Le 14 février 1471, messire Jehan Calon, sg^r^ de la Villejames est l'un des nobles assemblés à Guérande pour députer à Rome contre l'évêque de Nantes à l'instigation du duc[1]; — Le 19 avril 1485 le duc François II envoie un mandement à Guillaume Callon, sg^r^ de la Villejames et à Geffroy de la Noë pour leur enjoindre d'assembler et faire venir à la Fosse de Nantes 1300 bons corps de navires[2]. — L'un des plus vaillants guerroyeurs de son temps, Guillaume Calon était l'année suivante (1486), capitaine général des gens de Guérande et du Croisic, venus vers le duc en son ost tant à Vannes qu'à Nantes et recevait comme tel 1924 l. 10 s. de gages[3]. — En 1487, nous le voyons rassembler 300 bons combattants à Guérande pour voler au secours du duc et recevoir en don, les biens meubles de François de l'Hospital, Guillaume de Tregus, Jehan Calon et Jehan de Castellan, confisqués par suite de leur rebellion[4]. — Après avoir pris vaillamment la défense de son souverain, il eut la douleur de porter son deuil et le 9 septembre 1488, il reçoit à son béguin, 4 aunes 1/2 de noir pour ses robes et chaperons[5]. — La reine Anne ne témoigna pas une moindre confiance à ce bon serviteur; de 1488 à 1491, il figure parmi les 100 hommes d'armés de sa maison, et de 1490 à 1517, il remplit avec honneur les charges de capitaine des Francs-Archers de Nantes et de vice-amiral de Bretagne[6]. — François Calon, son fils, devint conseiller aux Grands-Jours en 1540, et Président du Parlement de Bretagne en 1556.

Seigneuries. La famille Calon a possédé les terres et seigneuries de la Villejames, de la Porte-Calon, de Villeneuve de Leschet, de Luzidic, du Puy-Bourichet, de Kerhillier en Guérande; de Talhouët en Pluneret; de Meslay, de la Plesse.

Principales alliances. Elle a contracté des alliances, *par les hommes* avec les familles : de la Pommeraye, Deno de Larloc vers 1470, Gillet de la Ville-Bessac (XV^e^ siècle), Blanchet de la Garrelaye (1505) de Kercabuz, etc.; — *par les femmes*, avec les familles : Le Moël, de la Bouëxière de Brantonnet, de Condest, de la Touche de Kerolland (XVI^e^ siècle), de Chalopin, de Charette (1624[1]), etc.

Armoiries : D'argent au cœur de gueules[2].

LE CARDINAL DE KERNIER.

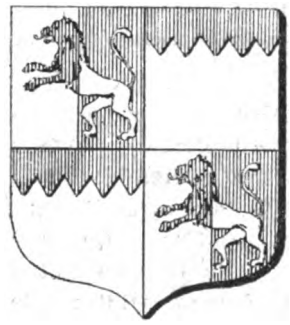

Origine. — La maison Le Cardinal de Kernier est très-ancienne en Bretagne. Guillaume Le Borgne, cadet de la maison d'Avaugour, croisé en 1248, épousa Plézou de la Roche-Suhart, vicomtesse de Plourhan. Son fils Guillaume reçut pour sa part la terre de Kernier, proche St-Brieuc, dont il prit le surnom, gardé par ses descendants jusqu'en 1454. — Guillaume Le Cardinal, seigneur de Crempellay et du Cardinal, originaire de Guérande, fils d'Eon et d'Isabelle de Berrien, ayant épousé en 1451, Marguerite Le Borgne, dernière dame de Kernier, veuve de Philippe de Rohan, baron de Montauban, écartela ses armes avec celles des d'Avaugour et garda le nom de Kernier[3].

Guillemot Le Cardinal, seigneur de Crempellay, rendit hommage au vicomte de Rohan[4] le 13 juillet 1393.

La filiation non interrompue commence à Eon, époux d'Isabelle de Berrien en 1380. Cette famille a figuré aux réformations de la noblesse de 1426 et 1548, dans les paroisses de Guipel, év. de Rennes; de Plouvara, év. de St-Brieuc, de Neuillac et Plomelin, év. de Cornouailles. Par arrêt du 21 août 1669 elle a été déclarée noble d'ancienne extraction.

Elle a produit : Guillaume, sénéchal de Gouello en 1450. — Eon, archer en brigandine, dans une montre de 1479. — Pierre, procureur de Cornouailles en 1530. — Lancelot, capitaine des paroisses de Plouvara et Cohignac en 1572. — Guillaume, capitaine de 50 arquebusiers à cheval le 3 février 1594. — Charles, capitaine de 50 chevau-légers. — Une chanoinesse de St-Pierre de Metz en 1670. — François, comte de Kernier, lieutenant des maréchaux de France en 1696. — Louis, marquis de Kernier, mousquetaire du roi Louis XVI, maistre de camp, marié en 1783 à Rose de la Fruglaye, petite-fille du marquis de la Châlotais, le célèbre procureur général du Parlement de Bretagne. — Jacques, marquis de Kernier, officier supérieur d'artillerie, chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur.

[1] Dom Lobineau. *Preuves de l'Histoire de Bretagne.* Tome II. col. 1330, 1331.
[2] Ibidem, col. 1409.
[3] Ibidem, col. 1472
[4] Ibidem, col. 1476.
[5] Ibidem, col. 1504.
[6] Ibidem, col. 1508, 1533.
[7] Archives du château de *Kerfur*. — G P. de Courcy, *Arm. de Bretagne*, t. I, p. 152.

[1] Archives des châteaux de *Kerfur*, *Villeneure* et la *Porte-Calon*, en Guérande. — Registres paroissiaux de *Guérande*, *Le Croisic* et *Saint-Etienne-de-Montluc* (Loire-Inférieure).
[2] Au-dessus d'une fenêtre de la *Porte-Calon*, contemporaine de la résidence de cette famille, en ce manoir, se voit encore taillé dans la pierre un écusson avec un cœur au centre de l'écu. Que si l'on se souvient que *Calon* en breton, veut dire *Cœur*, on ne peut contester que ces armes parlantes ne soient celles de la famille de ce nom, à laquelle M. P. de Courcy, dans son *Armorial de Bretagne*, n'en avait point attribué.
[3] *Archives de la Famille* et P. de Courcy. *Arm. de Bretagne.*
[4] Dom Morice. *Preuves de l'Hist. de Bretagne.*

Digitized by Google

Sans lettres patentes de concession de titres, les rejetons de cette maison portent depuis plus de deux siècles dans les actes publics et brevets royaux les titres de comte et marquis de Kernier et de vicomte de Coatelan.

Seigneuries : Elle a possédé les terres et seigneuries de Cardinal, de Crempellay, de Kernier, de Kerglas, Coatelan, Kerdourh, Kériou, Rieux, Kergos, du Boismainguy, etc. ; les châtellenies de Lesdroualen et de Plouguernével.

Principales alliances : Elle s'est alliée aux maisons de Berrien. — Avaugour (1454) ; — de Mordelles (XV^e^ s.) ; — de Coëttrieux (1525) ; — Laurence de Kerglas (1560) ; — Conen de Précréhant (17 février 1631) — de Bréhant (1634) ; — du Coskaër de Rosambo (1657) ; — Quemper de Lanascol (1682) ; — du Bahuno du Liscouët (juillet 1750) ; — du Bourblanc ; — de la Fruglaye (1783) ; — de Boissard (1802) ; — Le Gonidec de Traissan (1828) — Hay des Nétumières (1861), etc., etc.

Armoiries : Ecartelé aux 1^er^ et 4^e^ coupé d'argent et de gueules, au lion de l'un dans l'autre, qui est : *Le Cardinal*, ancien ; aux 2^e^ et 3^e^ d'argent au chef endenché de gueules à 5 pointes, qui est : *Avaugour-Kernier*.

Devise : L'âme et l'honneur.

DOZANNEAU.

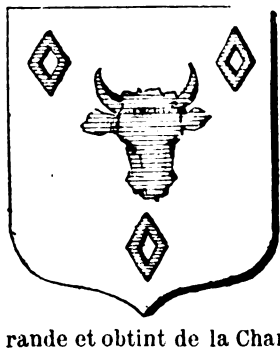

Origine. — La famille Dozanneau (et non d'*Ozanneaux*), comme l'écrit M. P. de Courcy[1]) est originaire du Poitou, qu'elle quitta, au XV^e^ siècle pour venir s'établir en Bretagne. Ruinée pendant les guerres de Religion, ayant perdu tous ses titres et papiers, elle se fixa d'abord aux environs de Guérande et obtint de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1651, un arrêt qui la maintint dans sa noblesse, après enquête dressée *ad hoc* par le procureur du Roi à Guérande[2]. N'ayant pu, et pour cause, montrer ses titres à la réformation de 1670, elle fut déboutée alors par les commissaires enquêteurs[3], devant lesquels elle ne s'était pas présentée, se contentant de l'arrêt rendu en sa faveur en 1651.

Seigneuries. — La famille Dozanneau a possédé les terres et seigneuries de la Vergne, en Saint-Mesmin ; Larlohaguais, en Peillac ; — La Gaudinaye, en Langon ; — Tremeleuc, en Guérande, etc.

Principales alliances : Elle a contracté alliances avec les familles Le Jay vers 1525, de Frontebœuf (1553), de Kerpoisson vers 1585, de la Louayrie (XVII^e^ s.), Le Floc'h (1601), Lefebvre de Cruballay vers 1656, de Sécillon (1689)[4], etc, etc.

Armoiries : D'argent à la tête de taureau d'azur, accompagnée de trois macles de même[5].

[1] P. de Courcy, *Arm. de Bretagne*, Tome II. p. 226.
[2] Archives du château de *Kerfur*, près Guérande, Tome II.
[3] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne*, Tome II. p. 226.

DU FOU DE KERDANIEL.

Origine. — La famille du Fou de Kerdaniel, originaire de Bretagne en la paroisse de Mûr, évêché de Cornouaille, est issue d'antiquité chevaleresque, et nous la trouvons dès le XV^e^ siècle en possession de la baronnie de Pylemil et des terres de la Roche-Guézennec et Locmaria, aux pieds des collines du Ménez. De 1426 à 1562, nous la voyons figurer dans les montres et réformations de la noblesse de la paroisse de Mûr et à la réformation de 1669, elle fut reconnue noble et d'ancienne extraction chevaleresque avec huit générations[1]. La Restauration voulant reconnaître ses services lui conféra le titre de *comte* en 1817[2].

Elle compte parmi ses membres : Jacques du Fou, seigneur de Logan, lieutenant d'une compagnie de 60 hommes de pied, tenant garnison en l'île de Douarnenez en 1614 et années précédentes, pour le service de Sa Majesté, sous le commandement de messire Jacques, baron de Nevet[3] ; messire Pierre-Charles du Fou de Kerdaniel, lieutenant au Régiment de Picardie en 1788 ; Florimond-Bonaventure du Fou de Kerdaniel, lieutenant des vaisseaux du Roi, mort à Jersey le 23 août 1795 ; — Jérôme Bonaventure du Fou de Kerdaniel, chevalier, seigneur du Boishardouin, père des deux précédents, gouverneur de Pontivy en 1775[4], etc.

Seigneuries. Elle a possédé les terres et seigneuries de Pylemil, la Roche-Guezennec et Locmaria, par. de Mûr ; — La châtellenie de Noyen sur Sarthe au Maine ; — Les terres de Nervois, de Bezidel, en Cléguérec ; — de la Villeneuve, de la Moinerie, en Allineuc ; — du Logan, du Boishardouin, de Beauchesne, de la Porte, de Launay, de Kerdaniel, etc.

Principales alliances : Elle a contracté des alliances avec les maisons : de Montfort, Le Foullon (XIV^e^ s.), de la Houssaye vers 1422, de Kersalaün (1481), de Rohan

[1] Anc. Reg. par. de *Guérande, Piriac, Langon.* — Arch. du chât. de *Kerfur.*
[2] D'après *d'anciens couverts d'argent* possédés encore de nos jours par M. le Marquis de Sécillon de Kerfur.
[3] Bibliothèque de la ville de Rennes, *Mss. de la Réformation.*
[4] P. de Courcy. *Nob. de Bretagne*, — Archives de la famille du Fou.
[5] G. de Carné. *Les Chevaliers bretons de Saint-Michel*, page 214.
[6] Registres paroissiaux de *Saint-Hélier de Jersey.*

Digitized by Google

(1498), Le Parisy, de Launay (XV[e] s.), de la Tour, Le Marigon, de Leslé, de Kerlagaden, de la Porte de Vezins, vers 1558, de Maillé, de Kerveno (1584), de l'Hospital, de Mehérenc, Guinemant (XVI[e] s.), de Kermellec, Le Gascoing, Daniel (1611), Tanguy, de Trécesson, Le Flô de Tremelô (XVII[e] s.), Le Nepveu de la Villevalio (décembre 1643), de la Fosse (1694), de Lantivy (1741), Henry de Beauchamps (10 février 1757), de Tollenard (1762), Louvart de Pontigny (16 mai 1768), Le Vavasseur (1794), Jogues de Domerville (1800), Marion du Rozay (1829), Mourin d'Arfeuille (1832), de Contades-Gizeux, de la Tullaye, de Montécler, de Pluvié (1861), Le Corgne de Bonabry (1861), Audren de Kerdrel (1887)[1] etc.

Armoiries : D'azur à l'aigle éployée d'or.

Devise : Dieu, l'Honneur.

(A suivre) Comte Régis de l'Estourbeillon.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

Plusieurs jours s'étaient donc écoulés ainsi : instantes prières de la part de Jean, silence obstiné de la part d'Antoinette. Enfin, un matin, après nombre de tentatives infructueuses, il réussit à la surprendre dans un long corridor obscur qui faisait presque le tour du château et conduisait à la chambre de la jeune fille. Cette fois il faudrait bien qu'elle lui répondit. Mais, dès les premiers mots, Antoinette parut très effrayée et le supplia de la laisser rentrer chez elle. Malheureusement le corridor était assez étroit et Jean lui barrait le passage.

Non, restez, dit le jeune homme ; restez et écoutez-moi un instant, je vous assure que vous ne courez aucun risque. Personne ne peut venir, je vous le certifie. Écoutez-moi.

Et, tout en continuant à lui fermer la route, il lui dit tout ce qu'il avait sur le cœur : qu'il ne pouvait continuer à vivre comme il vivait, à ne la voir et à ne lui parler qu'en public, sans jamais obtenir d'elle un moment d'entretien affectueux et intime. Il lui rappela qu'elle lui avait promis d'être son amie, et lui reprocha de l'avoir trompé et d'avoir fait naître en lui de fausses espérances. Il dit enfin tout ce qu'on dit à vingt ans, lorsqu'on est à la fois très amoureux et très innocent, très hardi et très timide. Il déraisonna ainsi près d'un quart d'heure. C'était tout ensemble extravagant et charmant à entendre. Antoinette paraissait fort agitée et très perplexe.

— Mais mon Dieu que voulez-vous donc? s'écria-t-elle. Vous pouvez me voir, et en effet vous me voyez tous les jours. Vous êtes libre de me parler partout, au jardin, au salon, à table. Que voulez-vous de plus ? Est-ce ma faute si vous détestez le monde et même la société de votre famille, si vous remontez dans votre chambre aussitôt que les repas sont terminés ?

— Je ne tiens pas à vous voir ainsi.

— Vous êtes du dernier galant.

— Ne faites pas d'esprit avec moi, je vous en prie. Vous comprenez parfaitement ce que je veux dire. C'est seule que je veux vous voir.

— Seule ! Mais c'est impossible, vous le savez bien.

— Pardon, c'est très possible, du moment où vous y consentirez.

— Du moment où j'y consentirai !... Mais où ? quand? comment ?

Alors Jean lui exposa le plan audacieux qu'il avait conçu. Qu'on se rappelle, pour excuser son oubli des convenances, qu'il avait grandi loin du monde, dans la solitude profonde de Coatdu. Dans son désir fou de se ménager des tête-à-tête avec son irréprochable adorée, il avait découvert une petite pièce assez propre, ornée de divers ustensiles de chasse et de pêche, meublée d'une table, d'un escalier et de deux chaises, et contiguë à une partie de ces greniers par lesquels Antoinette s'était évadée le jour de la visite qu'elle lui avait faite. De cette pièce partait un escalier étroit et raide qui venait aboutir à l'extrémité du corridor où Jean et Antoinette se trouvaient en ce moment, et à deux pas de la chambre de la jeune fille, Jean considérait comme une chose toute simple que le soir, quand chacun serait retiré chez soi, Antoinette vint passer quelques instants avec lui dans ce lieu de plaisance. En recevant à bout portant cette proposition incongrue, l'innocente demoiselle de compagnie rougit jusqu'au blanc des yeux.

— Ainsi, dit-elle, d'une voix altérée et tremblante, j'irais la nuit, quand tout dort au château, m'enfermer là haut avec vous... Décidément, mon ami, vous ne songez pas à ce que vous me proposez !

Mais au contraire Jean y songeait, et il trouvait cela tout naturel. Il avait mis dans sa tête que, dès le soir même, Antoinette viendrait inaugurer sa salle de conférences. Les refus persistants de la jeune fille l'exaspérèrent au point qu'il ne savait plus ce qu'il disait, qu'il l'accusa de l'avoir trompé et de trahir toutes ses promesses. Mais elle demeura inébranlable en ce qui concernait les rendez-vous de nuit.

— Non, dit-elle, c'est impossible, cela ne sera jamais; jamais, je vous l'affirme ! J'aimerais mieux quitter à l'instant le château que d'exposer ma réputation à ce point. J'aimerais encore mieux, de temps à autre, m'entretenir avec vous en plein jour, dans un endroit ou dans l'autre, même chez vous, si vous l'exigiez...

— Mais dans le jour vous ne quittez pas ma mère.

— Eh bien, je tâcherai, j'essayerai, je trouverai moyen... Mais, je vous en supplie, soyez sage, et ne me demandez pas des choses impossibles, des choses qui m'humilient et me font monter la rougeur au front. Je vous le répète, si vous deviez continuer à me persécuter

[1] Archives départementales des Côtes-du-Nord et du Morbihan. — Registres paroissiaux de *Saint-Hélier de Jersey* et *Archives de la famille du Fou.*

Digitized by Google

ainsi, j'aimerais mieux quitter ce château ce soir même, dussé-je mourir de chagrin et ne jamais vous revoir de ma vie.

A ces derniers mots sa voix se brisa, et une larme brilla sous sa paupière. Jean se sentit ému et n'eut pas la force d'exiger rien de plus précis que la promesse vague qu'Antoinette voulait bien lui faire. Cependant il essaya d'obtenir une date prochaine.

— Quand viendrez-vous? dit-il. Demain? Aujourd'hui?

— Aussitôt que je pourrai. Mais je vous en supplie, laissez-moi rentrer. Songez à ce que j'éprouverais si nous étions surpris dans ce corridor !

Elle tâchâ de passer ; il la retint encore.

— Mais c'est bien promis. Demain n'est-ce pas ?

— Oui, si je le puis... On vient ! laissez-moi !

Il essaya de mettre un baiser sur sa main qu'il pressait dans les siennes ; mais elle se dégagea d'un mouvement brusque et disparut.

Jean resta quelques instants immobile, un peu étonné de cette fuite soudaine et de la force nerveuse dont Antoinette avait fait preuve pour lui échapper. Enfin la satisfaction d'avoir obtenu la promesse d'un premier rendez-vous, l'emporta sur les autres sentiments qui agitaient son cœur. Il regagna sa chambre, et la trouva bien humble pour la divinité qui, bientôt sans doute, daignerait y apparaitre.

Ainsi se passa encore pour lui le reste du jour. Le dîner et la soirée ne furent marqués par aucun incident ; mais quand chacun se fut retiré chez soi, et que Jean, seul dans sa chambre sans lumière, eut entendu s'éteindre les derniers bruits du château, il se sentit saisi d'une sorte de fièvre qui, jusque là, lui avait été inconnue. Il ne put se décider à gagner son lit, et il ouvrit la fenêtre dans l'espoir que l'air de la nuit calmerait l'agitation de ses nerfs.

On était à la fin de juin ; la nuit était tiède et sereine, le ciel étincelait d'étoiles et une brise très douce apportait le parfum des fleurs endormies. Onze heures sonnèrent à une église éloignée, et un oiseau, réveillé par la vibration lointaine fit entendre un soupir craintif. Tout à coup l'idée vint à Jean que le refus d'Antoinette n'avait peut-être été qu'une feinte. Jean se formait des femmes en général et d'Antoinette en particulier une opinion telle qu'il jugea très possible que la pure jeune fille eût éprouvé quelque pudeur à lui accorder en face l'objet de sa requête, et qu'en ce moment même elle l'attendit à la place qu'il lui avait indiquée. Un frisson lui passa à la racine des cheveux, et, comme à la vue d'un précipice, il sentit littéralement ses genoux fléchir sous lui. Si pourtant Antoinette étaient venue au rendez-vous et ne l'y avait pas trouvé !...

Il n'avait pas une seconde à perdre. Il franchit les degrés qui conduisaient au grenier, ouvrit avec une précaution extrême la porte déjetée et grinçante, et s'engagea à tâtons dans l'espèce de labyrinthe que formaient sous la pente rapide des toits, les débris de toute sorte etde toute provenance qui y étaient entassés. Aucune lumière ne parvenait jusqu'à lui, car les greniers de Coatdu n'étaient éclairés que par des jours étroits et rares, pratiqués dans la toiture. Enfin, après avoir failli dix fois jeter par terre des piles de mannequins pleins de bouteilles vides et de vaisselle ébréchée, il parvint à la petite pièce dont il avait rêvé follement de faire le temple de ses innocentes amours. Ce sanctuaire était éclairé par une large fenêtre, et Jean se laissait envahir par le séduisant espoir qu'en entrant il allait distinguer l'ombre d'Antoinette se dessinant sur le fond blanchâtre de la croisée. Il ouvrit la porte le cœur frémissant ; mais, comme on doit le penser, le cabinet était vide.

Jean éprouva un désappointement aussi violent que si Antoinette lui avait solennellement juré de venir à son rendez-vous, et il fut sur le point de la maudire, comme si, après leur conversation de l'après-dîner, sa présence au lieu indiqué eût été le fait le plus ordinaire. L'accès de fièvre dont Jean avait été saisi dans sa chambre, le reprit avec une nouvelle violence. Secoué de frissons convulsifs, baigné d'une sueur glacée, il était arrivé à cet état de délire où l'instinct domine en maitre et où la raison fait naufrage.

(A suivre) FRANCIS MELVIL.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

33. — JAN DU BIGNON, (*François-Marie*), — né à Redon le 5 juillet 1754, était fils de noble homme François-René Jan, sieur du Bignon, ancien maire de cette ville et de Marguerite Beuscher. S'étant fait recevoir avocat au Parlement, il plaida d'abord à Rennes où il se lia avec Lanjuinais, Bigot de Préameneu et Le Chapelier ; puis il se fixa à Redon en y épousant, le 13 octobre 1789, Anne-Marie-Julienne Molié, et peu après il fut élu *maire* de la ville, où il sut par sa fermeté maintenir l'ordre dans des circonstances difficiles et être utile à tous sans distinction d'opinions. Il était si charitable qu'on l'appelait le père des pauvres. Les registres des délibérations de l'abbaye de Saint-Sauveur m'apprennent que le 23 juillet 1790 on présenta « cérémonialement » la cocarde nationale à son premier-né ; que le 7 août, la commune refusa sa démission de la mairie et que le 26 janvier on demanda sa nomination comme commissaire du roi. Elu en septembre *député suppléant d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative, il n'eut pas occasion d'y siéger et reprit ses fonctions de maire le 8 août 1792 : mais il fut élu peu après *député d'Ille-et-Vilaine à la Convention*, où il siégea parmi les plus modérés. Dubignon est un des rares députés que la *Petite Biographie conventionnelle* comprend dans la liste « de ceux qui eurent le courage, malgré les menaces des Montagnards, d'émettre librement leur opi-

Digitized by Google

nion modérée. » Elle ne cite guère avec lui pour la Bretagne, que Lanjuinais et Le Hardy. Lanjuinais n'échappa que par miracle à la proscription et Le Hardy porta sa tête sur l'échafaud. Dubignon fut plus heureux. Bien qu'il eut voté dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple et pour la détention jusqu'à nouvel ordre, il ne fut pas inquiété après le 31 mai et je le trouve en l'an III demandant le maintien des dispositions rétroactives contenues dans les lois relatives aux successions. Passé au *Conseil des Cinq-Cents* en 1795, il donna sa démission en février 1797, fut réélu le 6 germinal an VI (mars 1798), et termina sa carrière législative au 18 brumaire. On a de lui de cette époque, une opinion sur la taxe des sels dans laquelle il exprime énergiquement les sentiments philanthropiques qui le caractérisaient. C'est aussi vers ce temps, en l'an VII et en l'an IX, qu'il publia à Rennes deux recueils de *Fables en vers*, et une traduction aussi en vers des *Odes d'Horace* qui ont donné lieu à une curieuse méprise de Quérard. Il les avait ainsi signées sur le titre *Jan (Du Bignon), de Redon*, et Quérard dans les *Supercheries littéraires*, a pris cela pour un pseudonyme. Les fables de *Jean Du Bignon*, dit-il, ont été publiées sous le nom de *Jan*. Et voilà comment un nom de famille très réel a été pris pour le masque d'un prénom Notre conventionnel fabuliste est mort à Redon le 30 novembre 1817, laissant un fils qui a été longtemps maire d'Avessac où il est mort en 1867. Le nom n'est plus porté. La dernière petite-fille de Jan Du Bignon a épousé M. Potiron de Boisfleury qui habite en Plessé dans l'arrondissement de Saint-Nazaire.

On a dans la *Biographie bretonne* une notice sur Jean du Bignon, mais elle ne donne pas la date de sa mort.

René Kerviler.

(A suivre.)

LETTRES DE RENNES

—

LE PARNASSE BRETON CONTEMPORAIN.

—

Dans l'article écrit récemment sur le *Parnasse breton contemporain*, je me bornais à certaines considérations générales sur la nature du recueil. D'une part, indiquer le but que Louis Tiercelin et J.-Guy Ropartz se sont proposé en se faisant les promoteurs d'une telle publication, d'autre part, faire connaitre le succès légitime de leur entreprise en montrant combien le résultat obtenu avait dépassé les espérances les plus favorables, telle fut en effet la première de mes pensées ; mais, parcourir l'ouvrage tout entier, examiner chacun des talents qui s'y trouvent groupés sous la bannière de Bretagne et chercher dans cet ensemble le trait caractéristique de la poésie en notre pays, voilà ce qui intéresse le plus la critique.

Ce qui, disais-je, m'a frappé davantage à la lecture de nos poètes, c'est l'élévation de leurs sentiments.

D'une nature douce et mélancolique, les Bretons ont toujours été portés vers ce qui est grand et beau, mais de cette grandeur, de cette beauté supérieures qui les font songer à une puissance invisible et les transportent dans des sphères plus hautes, bien loin de la réalité. Tout ce qui est inconnu, tout ce qui se dérobe aux poursuites de la pensée pour se perdre dans l'infini a toujours

Portrait de Le Quinio.

eu pour eux un attrait irrésistible, aussi, se détachent-ils volontiers des choses qui les environnent, des mille et mille préocupations de la vie pratique pour s'abandonner à une délicieuse rêverie qui leur rend l'existence meilleure en les berçant d'un charme indicible.

On conçoit donc aisément que nos poètes ne s'arrêtent pas à des banalités. L'idéal, ce monde de visions que la puissance de l'imagination fait entrevoir, les a toujours séduits. Ils en nourrissent leurs pensées, en entretiennent leurs désirs. C'est en un mot dans cet harmonieux ensemble de rêves irréalisables que la plupart d'entre eux vont chercher leurs jouissances et puiser leurs inspirations.

E. Beaufils, que ses amis nomment déjà le sonneur de cloches tristes, est un jeune homme de vingt ans. Ceux qui ne le connaissent que par ses vers auront peine à le croire, tant on y sent de tristesse et de dégoût de la vie. Chacune de ses poésies est, en effet, comme une élégie funèbre qui nous met la mort dans l'âme. C'est que Beaufils, plus que tout autre, a l'imagination vive. Ses nobles aspirations l'élèvent constamment en des régions sereines où nous ne pouvons vivre. C'est là une obsession qui le tourmente et le condamne à de perpétuelles désillusions. De plus la sensibilité exquise

Digitized by Google

dont il est doué, grandit ses douleurs et lui crée des souffrances. Le moindre contact suffit à blesser cette âme délicate et impressionnable au suprême degré. De là, ces accents de désespoir.

Fantôme de bonheur, sans trêve poursuivi,
Combien t'ont pu saisir? Combien l'ont assouvi,
Ce désir lancinant d'un idéal qui leurre?

Oh! quand le marbre noir pèsera sur nos fronts,
Seigneur, est-ce le jour où nous les étreindrons,
Ces bonheurs des lointains paradis que je pleure?

On dit que la musique possède le secret de « conter à chacun le drame de son cœur. » Voilà sans doute pourquoi le simple son des cloches éveille chez mon ami tout un monde de tristes souvenirs : illusions mortes, bonheurs envolés, tout revit dans sa mémoire, et alors il s'écrie :

Cloches des vieilles tours, cloches crépusculaires,
Pleurez votre souffrance en vos robes fêlées,
Et vos gémissements aux calmes envolées
Berceront nos dédains, nos mépris, nos colères.

Cloches, cloches du soir, cloches mélancoliques,
Vous évoquez l'effroi d'enténèbrements proches:
Le chœur des trépassés, ô cloches, pauvres cloches,
Se lamente parmi vos frissons métalliques!

.....

Vous sonnez de longs glas aux lassés de la vie,
A ceux qui n'ont d'espoir que dans la tombe seule,
Et qui clament la mort, rêvant qu'on enlinceule
D'un éternel repos leur âme inassouvie.

Ces strophes, d'une beauté incontestable, sont d'un effet magique, lues à haute voix. Le vers qui s'allonge avec ampleur, se cadence facilement : de plus la rime féminine lui donne la longue sonorité d'un glas. Ce rythme régulier produit une harmonie imitative dont l'oreille s'accommode.

Dans chacune des pièces de M. Beaufils, c'est la même tristesse. Dans *Spes*, l'espoir d'une vie future vient relever le courage abattu.

Dans le vol large et blond des rythmes éperdus.,
Le poëte meurtri va calmer sa souffrance
Et puiser du courage à la vieille espérance
De retrouver là-haut tous les Edens perdus.

Mais dans *Premier Soir* la désespérance semble encore éclater : d'un bout à l'autre on entend des plaintes étouffées à grand peine : le dernier vers est un long sanglot :

O les pleurs! les premiers pleurs de l'humanité!

Ici c'est un poëte qui s'apitoie sur le genre humain tout entier. Ils sont ainsi, les poëtes : rêvant pour tous une existence meilleure, ils voudraient, nouveaux dieux, retirer leurs frères de l'abime où ils sont descendus, racheter toutes leurs douleurs et toutes leurs souffrances. Mais non, pauvres martyrs, on ne vous écoute pas! On se contente de hausser les épaules, et l'on vous traite de fous.

Ils sont fous, disent-ils en leur dédain moqueur.

.....

.....

Ces poëtes! Hugo! Dante! Virgile! Homère!

.....

Oui, les voilà, ces fous sacrés dont la démence,
Jetant aux quatre vents du ciel son Verbe immense,
A le suprême orgueil de tutoyer les dieux,

Ceux qui, fuyant la terre, où l'ombre tend ses toiles,
Dans l'éternel azur du rêve radieux,
Ont eu le front fêlé par le choc des étoiles.

Quelle puissance n'a pas trouvée Frédéric Blin pour flétrir ces profanes, ces rieurs qui dans leur insouciance veulent une vie unie et droite, sans émotions, parce que chez eux l'âme et le cœur font défaut!

Jamais, *Paradis perdu* sont autont de sonnets où le poète a des larmes pour les rêves de ses jeunes années. Ecoutez ces deux tercets d'écroulements :

Rêveurs toujours hantés d'une impossible envie,
Nous jetons dans le vide éternel de la vie
Ces lamentables cris à jamais sans écho!

Et leur clameur fait choir du haut de l'âme sombre,
Comme les effrayants clairons de Jéricho
Tous les espoirs divins qui s'écroulent dans l'ombre.

Il reste un espoir à D. Caillé, c'est la vie future que Dieu nous a promise. C'est après avoir longtemps envisagé cette éternité de bonheur à laquelle nous aspirons qu'il s'écrie :

Depuis, les yeux tournés vers la voûte céleste,
Le cœur plein de dégoût pour ce monde funeste,
Je demande au Seigneur de me faire mourir.

La mort, idée sublime environnée d'un mystère épais que ne peuvent percer nos intelligences, doit naturellement éveiller l'imagination des poètes. Mais précisément parce que l'au-delà c'est l'indescriptible, presque l'inconnu, et que nous ne l'envisageons que par nos faibles moyens, chacun l'entrevoit sous un aspect divers. Pour les uns, c'est la fin d'un rêve, c'est une secousse qui nous rappelle à la poignante réalité; pour d'autres, c'est un terme à de longues souffrances, c'est le commencement du bonheur; pour les uns, c'est l'obscurité, pour d'autres, la lumière.

Ainsi, M. H. Droniou, pour qui l'idéal du bonheur serait de vivre éternellement dans un jardin fleuri, un vrai paradis terrestre,

(Un vaste et noble parc, enclos de toutes parts
D'une longue muraille aux pans garnis de lierre,
Dont l'œil poursuit au loin la courbe irrégulière,
A travers le réseau des feuillages épars.)

où l'amour viendrait apporter tous ses charmes,

(C'est là qu'il eut fait bon de vivre et d'être aimé! — Ar Baradoz)

ne peut considérer la mort sans une certaine terreur, terreur bien naturelle, il le faut le dire, et que la géné-

Digitized by Google

ralité partage. Après avoir dépeint la morne tristesse d'un *Paysaye Arabe*, il termine ainsi

Telle et plus uniforme en ses aspects divers,
.....
La vie humaine étend son désert monotone.
.....
.....
Et braves et poltrons, voici que tous ont peur,
Car inondant soudain de son ombre agrandie
Les lointains que l'espoir doucement incendie,
Surgit devant ces cœurs où tout un monde bout,
La mort, fantôme noir à l'horizon debout.

M. d'Erm, au contraire, tend les bras à ce fantôme en lui jetant un cri d'enthousiasme

Salut dernier refuge, ô mort, ô délivrance !

Et Mlle Z. Fleuriot dans une pièce pleine de foi et de résignation chrétienne, écrit ces vers touchants :

O triste humanité! chante ta délivrance
Et souris en tombant dans les bras de la mort.

Mais tomber sur un champ de bataille, alors qu'on a vingt ans, qu'on est heureux de vivre, et que l'avenir nous apparait plein de riantes séductions, ce n'est plus une délivrance, mais bien la récompense d'un sacrifice, car c'est le triomphe, la gloire et l'on peut dire, avec Madame Louise d'Isole :

Un glas sonne, et pourtant, c'est une apothéose,
Il est mort à vingt ans, pour la France, à Formose,

M. Ludovic Jân n'est ni un névrosé, ni un désespéré. Chez lui, la passion de l'idéal produit une plus saine influence. Quand il laisse errer son rêve au ciel de la chimère, ses souffrances semblent s'effacer devant l'enthousiasme toujours croissant : de cette mélancolie, il lui reste une douce émotion. Ses élans d'enthousiasme, cette émotion bienfaisante, il nous les communique en ses vers. Ce qui fait la beauté de cette poésie, c'en est la simplicité : des sentiments sublimes traduits dans une forme sans affectation, le vrai langage du cœur, voilà ce qui peut caractériser M. Jan. Et n'est-ce pas le comble de l'art de donner l'exacte expression à la pensée ? Dans le *Poëte Paysan*, c'est un simple d'esprit, un habitant des campagnes, qui s'arrête en extase devant les charmes secrets de la nature, méditation profonde en sa simplicité. On retrouve bien en ces accents la naïve inconscience du génie qui s'ignore.

Moi, d'ailleurs, j'aime à voir la splendeur du soleil :
Sans comprendre jamais, j'ai senti quelque chose
Dans l'aube blanchissante et le couchant vermeil.
Quelque part, à mon âme émue, une voix cause.

Comme de la pièce précedente, il se dégage du *Logeur du Bon Dieu*, un parfum de mélancolie qui fait couler des larmes. Quoi de plus touchant que la vie de cet artiste inconnu, qui, dans la puissance de son génie,

Donna l'aile à la pierre et le souffle au granit?

N'ayant d'attaches pour aucun pays, pour aucune terre, il va droit devant lui, cherchant partout ce qui peut le rapprocher de la Beauté suprême, et du Ciel, son vrai pays.

Quand on lui parlait d'art il regardait les cieux.
.....
C'est encore et toujours l'infini qu'il a peint.

Ce dernier sentiment, pour être mis dans le cœur d'ignorants, n'en est pas moins personnel à M. Jan. C'est lui qui s'est dépeint dans ces caractères sublimes. Disons que la modestie de l'homme rend encore plus appréciables les qualités du poète.

Souvent je me suis dit : la gloire, à quoi sert-elle ?
Ce n'est pas le bonheur qu'ont trouvé ses élus,
Car les mieux couronnés ne s'éveilleront plus
Sur les genoux d'airain de la froide immortelle.

JEAN DU CHÊSNE.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite du Vieux St-Aubin-du-Cormier.

LETTRES ET ARTS

Les achats de l'Etat au Salon. — Voici la liste des ouvrages de nos compatriotes qui ont été achetés au Salon par le ministre des Beaux-Arts :

Peinture : Baillet : *Le Moulin Genin à Segré*. — Alfred Guillou : *Pêcheuse de goëmons*. — Joubert : *Vallée de Saint-Jean, Finistère*.

Aquarelle. — Zacharie Astruc : *Anémones*.

Sculpture. — Frédéric Houssay : *Néréide*.

Décoration de la Mairie du XIVe arrondissement à Paris. — Le jury du concours pour la décoration picturale de la mairie du 14e arrondissement a rendu, il y a quelques jours, son jugement au second degré.

Le prix d'exécution a été attribué au projet de M. Maurice Chabas, le jeune peintre nantais dont nous avions tout récemment fait présager le succès.

Un souvenir historique. — Mgr Richard, archevêque de Paris, récemment élevé à la dignité du cardinalat, vient de recevoir de l'évêque de Nantes et du chapitre de la cathédrale, la croix pastorale de Mgr Affre, tué sur les barricades en juin 1848. Cette croix avait été donnée par le mourant à son vicaire général, M. Jacquemet, depuis évêque de Nantes. On sait aussi que Mgr Richard remplit jusqu'à la mort de Mgr Jacquemet les fonctions de vicaire général du diocèse de Nantes.

Le duel conventionnel dans les institutions celtiques. — Lorsqu'une querelle, une action judiciaire traînaient en longueur, il arrivait parfois chez les Celtes, si l'on s'en rapporte à la coutume inscrite dans le vieux droit irlandais, que les adversaires acceptaient d'un commun accord d'en venir aux mains, soit seuls, soit avec le concours de leurs parents et de leurs amis, en renonçant de part et d'autre à la composition due légalement pour le meurtre à la famille du défunt. M. d'Arbois de Jubainville pense avoir retrouvé la même coutume chez les Celtibères d'Espagne dans une circonstance restée fameuse. Les Celtibériens furent longtemps les alliés des Romains, et c'est avec leur appui qu'ils finirent par abattre la puissance des Carthaginois.

Scipion l'Africain, voulant honorer la mémoire de son père, décida de célébrer en Espagne de grands jeux funéraires. On y vit paraître, à titre de gladiateurs,

Digitized by Google

deux troupes ayant chacune à leur tête des rois du pays qui se disputaient l'un à l'autre la possession de leurs États. Un des princes fut tué dans la lutte ; nous connaissons le nom du meurtrier ou plutôt du vainqueur, Carpis. Il y a dans ce fait, ajoute M. d'Arbois de Jubainville, l'indice de la persistance chez les Celtibériens de l'usage du duel conventionnel celtique, d'où provient sans doute le duel judiciaire du moyen âge.

Concours littéraire de Rennes. — Le Comité rappelle aux littérateurs de Bretagne et de Normandie que le délai de 6 mois, fixé par le règlement pour l'envoi des manuscrits, expire le 1er septembre prochain.

Jury du Concours.

PRÉSIDENT HONORAIRE : M. Alexandre Dumas, de l'Académie Française.

PRÉSIDENT EFFECTIF : M. Adolphe Orain, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie.

RAPPORTEURS :

Section de poésie.

MM. Léon Berthaut, professeur, rédacteur en chef des « *Abeilles normandes* » :
Corgeron, secrétaire-général de l'Académie de l'Yonne et du Centre de la France ;
Millet, professeur au lycée de Lorient.

Section de prose.

MM. Adolphe Orain ;
Philipot, officier d'Académie, inspecteur primaire.

Section de sténographie.

M. Ch. Vérel, administrateur de la Société sténographique de Bretagne.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur, médailles de vermeil, d'argent et de bronze.

M. le Président de la République a bien voulu faire parvenir à l'administration du Concours une fort jolie statuette : « *la belle Provençale* », provenant de la Manufacture nationale de Sèvres, pour être offerte, en son nom, au lauréat principal.

D'autres récompenses importantes ont été mises à la disposition du Comité, notamment par M. Alexandre Dumas ; nous en publierons prochainement la liste complète.

Le programme du Concours sera transmis, franco et par courrier, jusqu'au 15 août, à toute personne qui en fera la demande à M. Ch. Vérel, rue de la Cochardière, 7, Rennes.

L'ASSOCIATION AMICALE

Des anciens Élèves de l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc.

Les anciens élèves de l'école Saint-Charles ont tenu à Saint-Brieuc, il y a quelque temps, la première assemblée générale de leur association amicale. Le collège Saint-François-Xavier de Vannes et l'école Saint-Charles ont joué un grand rôle dans l'éducation des générations actuelles de Bretons.

Dirigée tour à tour par les PP. de Sainte-Croix, par le clergé diocésain, par les Dominicains et par les Marianites, l'école Saint-Charles a toujours été un établissement libéral. On peut dire que tous les partis et les opinions se trouvent représentés sur la liste des adhérents à l'association qui vient de se fonder.

Le vice-président fondateur, M. Cl. de Kermoal, a rappelé à l'assemblée les services rendus à l'École par un excellent poète breton, le comte Achile du Clésieux, les noms des anciens élèves morts au champ d'honneur, Merlin, de Saint-Jouan, Le Pommelec, A. Guilho-Lohan, A. du Clésieux, de la Ville-Ernault, Mathonnet, du Cleuziou.

M. de Kermoal a ensuite parlé des vivants et félicité l'assemblée de pouvoir inscrire dans son bureau d'honneur, auprès des noms de hauts dignitaires ecclésiastiques, celui d'un membre éminent de l'Institut, ancien élève et ancien professeur de l'École, M. l'abbé Duchesne. En parcourant la liste déjà fort longue des membres de l'association on y trouve tous les noms connus de Bretagne comme les de Baciocchi, du Bois de la Villerabel, du Breuil de Pontbriand, Raison du Cleuziou, de la Gâtinais, de Kermoal, de Gestas, Geslin de Bourgogne, de Kerever, de Lorgeril, de Lucinge-Francigny, de la Noue, Poulain de Corbion, de Saint-Jouan, de Villeféron. L'école Saint-Charles est dignement représentée dans toutes les professions par ses anciens élèves : dans le clergé elle compte Mgr Belouino, évêque d'Hiéropolis, le T. R. P. Bernard, abbé de la Trappe de Thymadeuc, les abbés Duchesne, Petit, Blanchet, du Bois de la Villerabel, Corseul, Macé, etc., etc. ; dans l'armée MM. François Aubry, R. de la Villerabel, Droniou, E. Geslin de Bourgogne, Le Bret, Marcel, du Créhu etc. ; dans les carrières scientifiques, MM. Lionel Radiguet, syndic honoraire de l'École Nationale des Langues Orientales, ancien 1er interprète au Consulat de Canton et Ch. de la Roncière de l'École des Chartes, les docteurs Paul Aubry, ancien missionnaire scientifique, lauréat de l'Academie, du Bois Saint-Sévérin, Pilven, Louis Froger etc. Les noms d'avocats distingués MM. Poulain de Corbion, Léon Aubry, Julien Collin et bien d'autres prouvent que l'élite de la société bretonne ne se désintéresse dans aucune des branches de l'activité humaine et que les anciens élèves de Saint-Charles restent fidèles à la devise de l'École : *Religioni et patriæ floreant* !

Fleuriot de Langle.

Le 25 juin a eu lieu la translation des restes du capitaine de vaisseau Fleuriot de Langle, le compagnon de La Pérouse, tué pendant la mémorable campagne de l'*Astrolabe* et de la *Boussole* à l'île Maouna (Océanie). Les restes de ce grand navigateur, amenés à Nouméa par le capitaine de frégate Bénier, commandant le *Fabert*, avaient été embarqués à bord du transport de l'Etat le *Calédonien*, arrivé récemment à Brest.

Après la cérémonie, présidée par l'évêque de Quimper les restes ont été déposés dans un caveau spécial, derrière le chœur, à gauche du grand autel et faisant pendant au tombeau de du Couédic.

Ce caveau porte, sur une plaque de marbre, l'inscription suivante :

Ici reposent les restes du chevalier
Paul-Antoine-Marie de FLEURIOT de LANGLE,
capitaine des vaisseaux du roi,
chevalier de l'ordre royal et militaire
de Saint-Louis,
chevalier de l'ordre de Cincinnatus, des Etats-Unis,
membre de l'Académie royale de marine de Brest,
commandant la frégate l' « *Astrolabe* »
dans l'expédition des voyages de découverte
aux ordres de l'illustre DE LAPÉROUSE,
tué le 11 décembre 1787
par les insulaires des îles de Samoa.
Ses restes furent retrouvés au bout d'un siècle
par les soins de Monseigneur VIDAL,
alors missionnaire en ces îles,
et rapatriés par les ordres de S. E. le vice-amiral
KRANTZ, *ministre de la marine.*
Ses petits-enfants lui érigèrent ce tombeau en 1889.

BIBLIOGRAPHIE

M. le Cte Achille du Clésieux vient de publier à la librairie Prudhomme à Saint-Brieuc un nouveau recueil de poésies intitulé : le *Tocsin*. Ces poésies, comme presque toutes leurs ainées, sont inspirées du plus pur sentiment catholique et se recommandent tout particulièrement aux âmes pour qui l'idéal en ce monde est renfermé dans ces deux mots *Dieu et le Roi* ou bien encore : Le *trône et l'autel*.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 16 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 15 JUILLET 1889

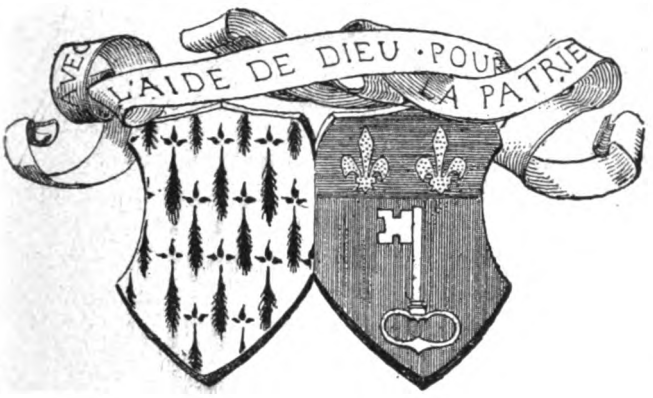

CHRONIQUE

De la décentralisation. — Un retour aux idées provinciales. — La province à Paris. — Les écrivains du terroir. — Les fêtes du félibrige à Sceaux. — Le dîner des Sociétés littéraires et artistiques des provinciaux de Paris. — Le tour de France de M. Jules Simon. — La préface de *Rose Epoudry*. — Le discours de M. Renan au Congrès des sociétés savantes. — La vie rurale et maritime.

Le vent tournerait-il à la décentralisation ? La chose, de prime abord, semble paradoxale par ce temps d'exposition à outrance où le monde entier afflue à Paris. Mais il n'est pas rare que les grands spectacles détournent l'esprit du but qu'ils poursuivent, et pour ma part, je le dis franchement, si quelque chose pouvait me dégoûter à tout jamais de la centralisation poussée à ses extrêmes limites, c'est précisément le scandale que nous donnait dans ces derniers jours notre triste Chambre des députés. Croyez-vous, par exemple, que cette Chambre à fin de bail se serait comportée de la sorte si au lieu d'être en tout la souveraine maîtresse, elle n'avait eu que les pouvoirs d'une assemblée chargée seulement de voter le budget? Il faudra bien que nous revenions un jour ou l'autre à ces petits parlements de province qui furent si florissants jadis, si nous ne voulons pas que le sang et la vie se retirent tout à fait des membres du corps social et se portent entièrement à la tête, au risque de la faire éclater. Paris est devenu trop absorbant, trop tyrannique. On disait de Bonaparte qu'il aspirait l'air vital de toute la France. On en peut dire autant de Paris. Et c'est évidemment pour protester contre cette absorption mortelle que les sociétés provinciales se multiplient et prennent tant d'importance à Paris, en matière d'art et de lettres. Chaque province y a maintenant son groupe, son dîner mensuel, sinon son organe. On éprouve le besoin de se rapprocher, de s'entraider, de causer tout au moins du coin de terre où l'on a vu le jour. Et voyez quelle éclosion de fleurs provinciales dans la littérature contemporaine! Cladel s'est fait le chantre du Quercy; Paul Arène et Mariéton, de la Provence; Gabriel Vicaire, de la Bresse; André Theuriet, du Poitou et de la Lorraine; Lucien Paté, de la Bourgogne, Charles Canivet, de la Normandie; Léo Trézenik, du Perche; Gabriel Marc de l'Auvergne; Léon Séché de la Bretagne angevine, etc. etc. Nous avons gagné à ce renouveau des œuvres d'une telle saveur que ceux-là mêmes qui sont nés sur le bitume parisien éprouvent le besoin de s'en inspirer, de s'y rafraîchir. Il y a mieux : l'antagonisme qui existait jusqu'en ces derniers temps entre les différentes provinces est en train de s'effacer, de disparaître. Ce n'est pas sans une surprise mêlée de joie que nous avons vu dimanche dernier M. Jules Simon, qui est un Breton pur sang, présider à Sceaux les fêtes du félibrige provençal. Quelques jours après, c'est encore à notre illustre compatriote que revenait l'honneur de présider le dîner de toutes les sociétés provinciales qui se sont fondées à Paris, et je vous réponds que c'était un très curieux spectacle de voir manger à la même table les Auvergnats et les Bretons, les Provençaux et les Normands, sous l'œil épanoui du président actuel de la *Pomme*. Il était écrit que M. Jules Simon connaîtrait tous les

Digitized by Google

déboires et toutes les joies de la vie publique. Il y a quelques années tout le monde se demandait d'où il était, personne ne se doutait qu'il fût Breton. La *Revue* peut se flatter de l'avoir fait connaître comme tel. Depuis lors toutes les provinces se l'arrachent pour présider leurs fêtes, si bien qu'à soixante-quinze ans il est en train de faire son tour de France. Il est vrai qu'il est plus jeune que jamais.

Tout cela prouve, comme je le disais tout-à-l'heure, qu'il y a en France un sérieux retour de l'esprit public vers les idées et la vie provinciales. Au lendemain de l'apparition de *Rose Epoudry*, il m'était doux d'entendre M. Ernest Renan célébrer à son tour devant le congrès des Sociétés savantes la force et le charme de la vie de province, et montrer par des exemples tirés de sa propre jeunesse qu'on pouvait travailler tout aussi bien en province qu'à Paris, une fois qu'on avait reçu l'initiation et qu'on était maître de son instrument. C'est une erreur de croire, en effet, que Paris soit indispensable à l'ouvrier de l'art et de la pensée. « Une des nécessités de l'érudition, d'après M. Ernest Renan, est un local vaste, commode, où l'on n'ait à craindre ni les déménagements ni les dérangements. Les sciences philologiques, comme les sciences physiques ont besoin de laboratoires garnis de nombreuses tables pour empêcher les travaux d'être confondus, se prêtant à ces arrangements personnels de bibliothèque qui sont la moitié du travail scientifique. L'amour de la vérité d'ailleurs rend solitaire ; la province a la solitude, le repos, la liberté. J'y ajouterai l'agrément et le sourire de la nature. Pour ces austères travaux, il faut le calme et la joie de l'esprit, le loisir, la pleine possession de soi-même. Une jolie maison dans les faubourgs d'une grande ville, une longue salle de travail garnie de livres, tapissée extérieurement de roses du Bengale ; un jardin aux allées étroites où l'on peut se distraire un moment avec les fleurs de la conversation de ces livres, rien de tout cela n'est inutile pour cette santé de l'âme nécessaire aux travaux de l'esprit. A moins d'être millionnaire, ayez donc cela à Paris, à un quatrième étage, dans des maisons banales, construites par des architectes qui pas une fois ne se sont posé l'hypothèse d'un locataire lettré. Nos bibliothèques où nous aimerions tant à nous promener dans la variété de nos livres et de nos pensées, sont des cabinets noirs, des greniers où les livres s'entassent, sans produire la moindre lumière. Paris a le Collège de France : cela suffit pour m'y attacher. Mais, certes, si le Collège de France était comme une abbaye du temps de saint Bernard, perdue au fond des bois, avec de longues avenues de peupliers, des chênaies, des ruisseaux, des rochers, un cloître pour se promener en temps de pluie, de longues files de pièces inutiles où viendraient se déposer sur de longues tables les inscriptions nouvelles, les moulages, les estampages nouveaux, on y attendrait la mort plus doucement, et la production scientifique de l'établissement serait supérieure à ce qu'elle est, car la solitude est bonne inspiratrice, et les travaux valent en proportion du calme avec lequel on les fait. »

Ainsi parlait M. Ernest Renan au congrès des Sociétés savantes. Pendant qu'il débitait son discours je songeais à Victor de Laprade qui avait passé les trois quarts de sa vie à Lyon et à M. Octave Feuillet qui vit retiré dans sa ville natale de Saint-Lô, ce qui ne l'empêche pas de nous donner de loin en loin quelque nouveau chef-d'œuvre. D'ailleurs c'est enfoncer une porte ouverte que de soutenir que la vie provinciale est bonne aux écrivains et aux artistes. Est-ce que la plupart de nos peintres ne courent pas une partie de l'année en quête de motifs et de sujets nouveaux ? Et croyez-vous, par exemple, que M. Pierre Ogé qui vient de remporter à l'Exposition universelle une troisième médaille n'aurait pas fait sa *Virginie* ou son *Brizeux* aussi bien en Bretagne qu'à Paris ? Croyez-vous que l'ami Taluet, dont je ne vois plus grand'chose entre parenthèses, n'aurait pas fait à Angers, sous l'influence directe de David, une Charlotte Corday aussi bonne sinon meilleure que celle qu'il a faite à Paris ?... Paris, comme le dit M. Léon Séché dans sa préface de *Rose Epoudry*, n'est bon que pour consacrer les réputations et pour donner la gloire. Aussi les artistes et surtout les gens de lettres se sauvent-ils, dès qu'il fait beau, à la campagne ou au bord de la mer. Cette année ils se sont attardés davantage dans la capitale à cause des merveilles de l'Exposition, mais vienne le mois d'août, vous les verrez prendre leur vol vers toutes les plages de l'Océan, à Pornic, au Pouliguen, au Croisic, à Douarnenez, à Dinard, à Saint-Malo, partout où l'on respire à l'aise, partout où l'on peut être seul et travailler en repos. Vive la vie provinciale, vous dis-je, non pas la vie des petites villes telle que nous l'a si joliment décrite M. Harry Alis, l'auteur de la *Reine Soleil* et de *Quelques fous*, ou encore M. Léo Trézenik dans son *Abbé Coqueluche*, mais la vie rurale, la vie maritime, parmi les pêcheurs et les paysans.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

Digitized by Google

LA FÊTE-DIEU A NANTES

—

PANTOUM

—

C'était hier la Fête-Dieu
Les balcons envoyaient des roses
Le soleil brillait au ciel bleu
Et les fronts n'étaient plus moroses :

Les balcons envoyaient les roses,
Les cœurs fermés s'ouvraient un peu,
Et les fronts n'étaient plus moroses,
Les encensoirs étaient en feu ;

Les cœurs fermés s'ouvraient un peu,
Les lèvres ne restaient pas closes,
Les encensoirs étaient en feu
Dans l'éclat des apothéoses.

Les lèvres ne restaient pas closes,
Des hymnes montaient en tout lieu
Dans l'éclat des apothéoses ;
C'était hier la Fête-Dieu.

D. CAILLÉ.

4 juin 1888.

C'EST C'QUE MON CŒUR AIME[1]

Chanson populaire d'Ille-et-Vilaine.

—

C'est la fille d'un pauvre homme,
C'est c' que mon cœur aime,
Qu'est mariée bien richement,
C'est c' que mon cœur aime tant !

Quand Madam' *va-t-a* la messe,
C'est c' que mon cœur aime,
Trois laquais vont la suivant
C'est c' que mon cœur aime tant !

Le premier porte son livre,
C'est c' que mon cœur aime,
Et l'autre, ses beaux gants blancs,
C'est c' que mon cœur aime tant !

Le troisièm' port' un' baguette,
C'est c' que mon cœur aime,
Pour faire ranger les *paisans*,
C'est c' que mon cœur aime tant !

— Rangez-vous de la canaille,
C'est c' que mon cœur aime,
Que Madam' entre à son banc,
C'est c' que mon cœur aime tant !

[1] Cette chanson a paru ces jours derniers dans la *Dépêche bretonne*.

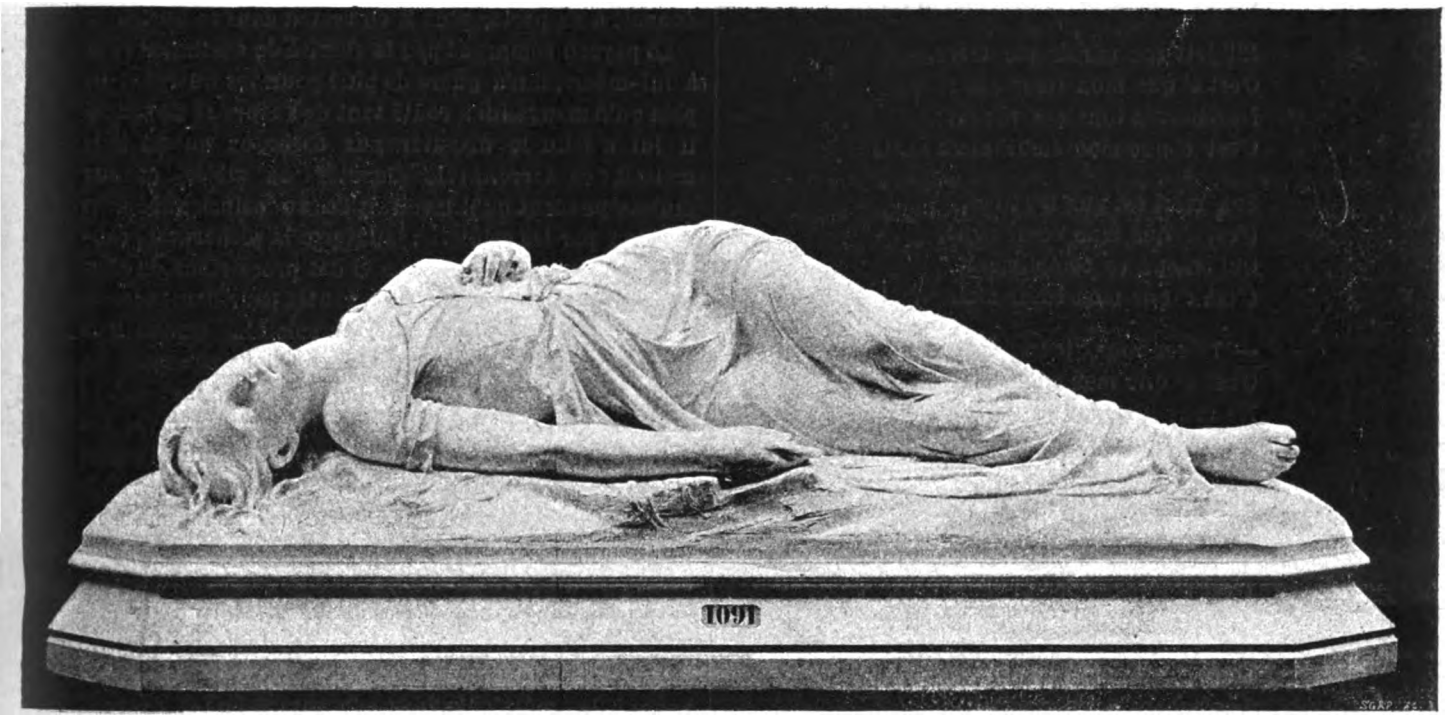

MORT DE VIRGINIE *(Groupe en terre cuite de* M. PIERRE OGÉE.*)*

Digitized by Google

Quand Madam' rentre à sa chambre,
C'est c' que mon cœur aime,
Elle appell' son garçon Jean,
C'est c' que mon cœur aime tant !

— Dites-moi si je suis belle,
C'est c' que mon cœur aime,
Ou si mon miroir me ment ?
C'est c' que mon cœur aime tant !

Vous *êt's* un p' tit peu brunette,
C'est c' que mon cœur aime,
Mais cela vous *avient* tant,
C'est c' que mon cœur aime tant !

Ell' jett' son miroir par terre,
C'est c' que mon cœur aime,
Maudissant tous ses parents,
C'est c' que mon cœur aime tant !

Son mari est aux fenêtres,
C'est c' que mon cœur aime,
Qui entend ce compliment,
C'est c' que mon cœur aime tant !

— Taisez-vous, petite sotte,
C'est c' que mon cœur aime,
Ne vous *glorifiez* pas tant,
C'est c' que mon cœur aime tant !

Quand j' vous pris en mariage,
C'est c' que mon cœur aime,
V' n'aviez pas cinq sous vaillant,
C'est c' que mon cœur aime tant,

A présent robe sur robe,
C'est c' que mon cœur aime,
Les rubans *en parvolant*,
C'est c' que mon cœur aime tant !

V' n'aviez qu'un petit *justin* rouge
C'est c' que mon cœur aime,
Et qu'un p'tit cotillon blanc,
C'est c' que mon cœur aime tant !

J. B.-G.

LE VIEUX SAINT-MARTIN-DU-CORMIER

(Suite).

Le métayer et la métayère du Grand-Cerisier qui l'avaient tenu sur les fonts parce que le hasard avait voulu que la mendiante vint à terme dans leur étable, se dirent qu'ils étaient chrétiens, et que leur titre de parrain et de marraine leur imposait des devoirs.

— On ne chauffera pas plus souvent le four, dit la femme, car la bouche des pauvres ne brûle point le pain, et le bon Dieu qui a nourri tant de monde sur la montagne avec sept pains d'orge, bénira nos miches et les fera durer !... Nous lui ferons une petite couchette dans un coin de l'étable, et sa douce haleine d'orphelin sera saine au bétail, et empêchera nos vaches d'avorter ou de tarir...

Il gardera toujours bien les brebis ! en attendant qu'il soit d'âge à garder les vaches !... dit l'homme plus positif, et d'un désintéressement moins évangélique que sa ménagère. Pour rien au monde, il n'eût voulu railler sa femme de sa naïve et pieuse croyance, que le pain donné aux pauvres était comme de la semence jetée dans la bonne terre... ; mais pour lui, un morceau de pain était un morceau de pain, et moins il en donnait à sa porte, plus il en restait dans sa huche.

Le paysan comprend peu la charité de sentiment ; dur à lui-même, il n'a guère de pitié pour les autres... Le pain qu'il mange lui a coûté tant de sueurs et de soucis. Il lui a fallu le disputer aux corbeaux quand il le mettait en terre... ; le disputer au gibier et aux mulots pendant qu'il levait. Il l'a vu, emprisonné dans le sillon par les gelées... ; jauni par la sécheresse, couché par les pluies... ; il a suivi des processions, le cœur serré, égrenant son chapelet, tantôt pour demander de l'eau, tantôt pour demander du soleil !... Quand il l'a dans son grenier, bien sec et bien sonnant, la dîme et la glane arrivent... Le curé avec son sac... ; le sacristain avec son boisseau ; le chantre avec son chaudron ; le fossoyeur avec son chapeau, l'enfant de chœur avec une écuelle... ; puis viennent l'affranchisseur, le maréchal, le bourrelier, le charron, le preneur de taupes..., tous défilent devant le monceau, chacun avec sa mesure traditionnelle, qu'il faut remplir jusqu'au bord.... Outre ça, les rats en grignotent..., la meule du meunier a les dents creuses !.... Aussi, quand il sort enfin du four en grands tourteaux roux, à la croûte chaude et odorante, il en est avare.... Comme il tousse et crache et dodeline de la tête pour ne point entendre, quand le dimanche au prône, on vient lui dire de donner son pain sans le peser pour sauver son âme !.... et quand il voit sa ménagère, plus docile, de son couteau bien affilé, en couper de grands quignons pour mettre dans le bissac des mendiants, il détourne la tête et le cœur lui saigne, comme si on enlevait des lambeaux de sa propre chair !.... Ah ! qu'il est heureux au fond, quand son chien-loup, au poil hérissé, court sus à une bande de trainards avant qu'elle arrive à sa porte, et l'éparpille effarée, en faisant voler les fonds de culottes !.... En voilà toujours quelques-uns de transis pour un bout de temps, se dit-il, en riant sous cape... Il rappelle son chien d'une voix rude.... il le gronde.... il le menace... ; mais dans son cœur, il le bénit, et en cachette, il le caresse ..

Ni le métayer, ni la métayère du Grand-Cerisier n'eurent à se repentir d'avoir recueilli leur petit filleul. Il s'établit à poste fixe dans l'étable, parmi le bétail, n'allant à la maison de la ferme que juste le temps qu'il lui fallait pour happer son écuellée de soupe fumante, ou sa bouillie de gruau, nageant dans le lait,

Digitized by Google

qu'il revenait vite manger dans son lieu favori. Il se faufilait entre les jambes des juments patientes, passait sous le ventre des grands bœufs rêveurs, pour aller retirer quelque poulain écervelé d'entre les cornes dodelinantes des vaches..... C'est lui qui faisait téter les veaux, et qui les arrachait ensuite du pis maternel, quand, après avoir tari leur biberon, dépités et inassouvis, ils donnaient de trop furieux coups de tête dans le ventre de la mère.... Ce n'était pas un jeu que cette

débonnaire de l'écurie, et aidé du chien-loup qui aboyait aux jarrets des retardataires, — ce fut lui qui mena tout le bétail du Grand-Cerisier aux champs. Le soir, quand il ramenait son troupeau à la métairie, il s'arrêtait en route à la mare et sifflait comme un loriot, pendant que moutons, chevaux et bêtes à corne s'abreuvaient. De sorte que, après avoir accepté leur petit filleul comme une charge et par charité chrétienne, les gens du Grand-Cerisier ne s'en seraient pas séparés

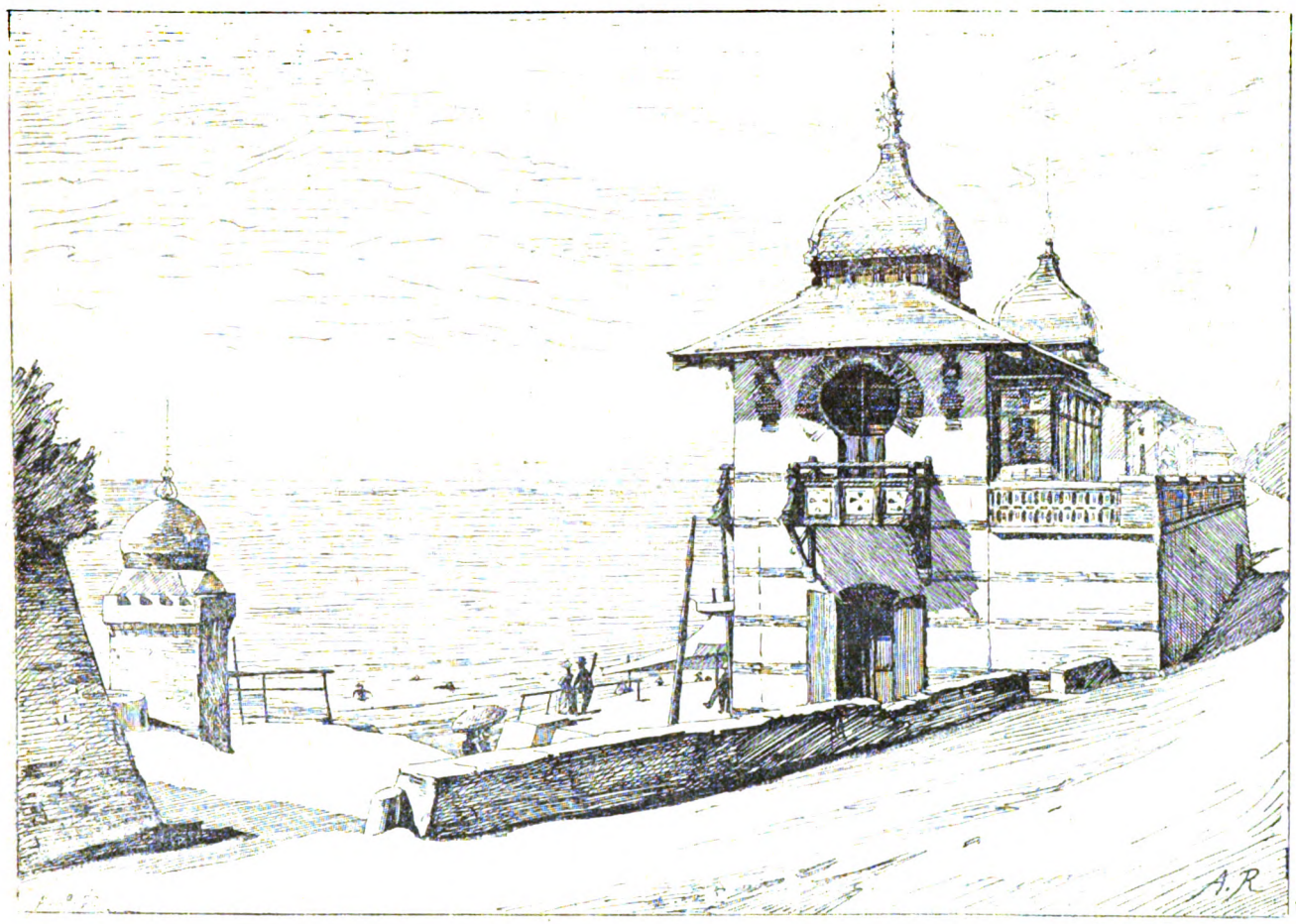

La Plage de la Noveillard, a Pornic *(Dessin de* M. Roussin.*)*

lutte d'un enfant de cinq ans et d'un veau de huit jours qui, le museau encore tout neigeux de mousse de lait, se débattait comme un petit gourmand frustré qu'il était pour n'être pas remis à l'attache... ; un moment entraînant son geôlier tout autour de l'étable dans une course bondissante et vertigineuse.. ; puis, s'arrêtant court, et se campant rétif, sur ses quatre pattes écartées, cent fois plus irritant dans sa passivité têtue que dans ses bonds, ses reculs et ses écarts pour recouvrer sa liberté....

Le métayer ne tarda pas à mettre à profit l'activité et l'intelligence de son jeune filleul. Il lui tressa un fouet en écorce de saule, chargea de cailloux les culasses des barrières, pour qu'elles fussent plus légères à ouvrir et à fermer, — et désormais, ce fut lui, le petit Jean Beaupoil, qui, monté sur la Bleue, la jument la plus

pour bien gros d'argent, tant il leur était utile. Pendant la faucherie et la moisson, quand tous les bras de la métairie étaient occupés à faucher et à faner le foin dans les prés, ou à scier et à enjaveler le seigle et le froment dans les champs, c'est lui qui portait les cruchées de cidre et le manger aux travailleurs. L'automne, quand on cueillait les châtaignes, c'est lui qui, léger comme un écureuil, grimpait le long des rameaux lisses et glissants, pour aller jusqu'à la cime des hauts marronniers secouer les bogues fichées au fin bout des branches que les gauleurs ne pouvaient atteindre.

Quand Jean Beaupoil eut six ans, le chien-loup qui avait tant glapi, tant aboyé et tant tourné sur lui-même à la porte de l'étable, la nuit de sa naissance, mourut de vieillesse. Avec sa peau séchée au soleil, on

Digitized by Google

lui fit un petit vêtement chaud et poilu pour l'hiver dont il fut plus fier qu'un roi d'un manteau de zibeline. Il ne le mettait que le dimanche pour aller à la messe, tant il avait peur de l'user, aussi, quand une ronce grincheuse l'agrifait au passage et se cramponnait au poil frisé de sa bique avec toute la tenacité de ses cinquante piquants, il démêlait et débrouillait avec bien plus de patience que s'il se fût agi de ses propres cheveux.

A quinze ans, Jean Beaupoil possédait dix livres en petits sous, amassés un à un, rangés en dix piles de même hauteur dans un coin secret de sa couchette. Il se crut riche et tourmenté par l'idée que tant d'argent restait improductif, il le noua un beau matin dans un morceau de toile et l'emporta à une foire où il accompagnait son maître. Avec la permission du métayer, tout ébahi d'une passion si précoce pour la brocante, il acheta deux moutons pour son propre compte qu'il ramena le soir au Grand-Cerisier avec ceux de son parrain.

Comme toutes les paroisses de ce temps-là, Saint-Martin-du-Cormier était alors sillonnée de grands chemins, où, en dehors des ornières bourbeuses creusées par les roues des charrettes, s'étendaient des espaces ouverts, où verdissait chaque année une herbe fine et drue — herbe qui, sans cesse broutée et piétinée par le bétail qui allait et venait, restait au ras du sol à l'état de gazon. Jean Beaupoil qui n'avait pas de prairies à lui, et qui ne voulait pas que ses brebis fussent à charge à son maître, se mit à accaparer en tapinois un de ces grands chemins. Il en ferma les angles les plus prononcés de baguettes de saule —, clôtures sèches et frêles en apparence, que le premier grand vent devait abattre, que les premières grosses pluies devaient emporter, et qui, comme par miracle, se transformèrent en quelques années en haies hautes et touffues qui légitimèrent en quelque sorte ses usurpations. Les pauvres eux-mêmes, si jaloux les uns des autres, si envieux, à Saint-Martin-du-Cormier comme partout ailleurs, de ceux des leurs qui échappent petit à petit à la misère par de petites industries entre chien et loup, ne crièrent pas cette fois-ci « au voleur ! » Ils aimèrent mieux faire des gorges chaudes des saulaies au gâs « Touchebique » comme ils avaient surnommé Beaupoil à cause de son commerce de brebis et comme le ridicule est plutôt un abri qu'un obstacle sur le chemin de la fortune, Jean Beaupoil laissa les plaisanteries aller leur train, et multiplia ses saulaies...

A vingt ans, Jean Beaupoil montra pour la première fois qu'il avait plus de tête que de cœur ; car, se sentant indispensable à son maître, le vieux métayer qui l'avait recueilli, nourri et élevé, il lui mit le marché au poing ou de le prendre comme associé dans le commerce du bétail, ou de lui donner son compte. Le métayer du Grand-Cerisier qui trouvait qu'il y avait plus de profit et moins de mal à brocanter sur les bêtes à cornes et sur les moutons qu'à charruer consciencieusement son champ et à ramasser la feuille sèche, l'hiver, le long des haies, eut bien garde de se séparer d'un si précieux auxiliaire si fin connaisseur en bétail et si madré en marchés... Si bien que Jean Beaupoil dit Touchebique, le bâtard de la mendiante estropiée, se trouva à vingt ans l'associé d'un des plus riches métayers de la paroisse de Saint-Martin-du-Cormier.

L'association dura cinq ans, avec des tiraillements et des fâcheries. Le métayer du Grand-Cerisier se faisait vieillot, et aimait l'auberge et la bonne chère... Il se mettait de temps en temps en ribote et faisait quelquefois de mauvais marchés. Jean Beaupoil, lui, ne dépensait jamais un sou. Il se contentait du quignon de pain bis, de l'œuf dur et de la fiole de lait qu'il emportait le matin de la ferme quand il allait aux foires. Il avait tout cela serré dans une panetière en toile qu'il se bouclait à la ceinture, et vers midi, quand la faim le prenait, il s'asseyait sur l'herbe, étalait ses provisions près de lui et, les deux pieds au fond d'un fossé, il mangeait d'aussi bon appétit qu'assis sur un tabouret de jonc et les deux coudes sur une table d'auberge. Sa passion de l'économie le rendit ingénieux. Comme la coutume du pays voulait qu'il ne se conclût point de marché sans débattre un pichet de cidre ou un setier d'eau-de-vie, Jean Beaupoil pour se débarrasser de cet impôt coûteux, feignit d'être sujet aux crampes d'estomac. En plein champ de foire, et au beau milieu d'un marché, il courait s'appuyer contre un arbre ou contre le timon d'une charrette et là, devant tous les paysans, il s'étreignait le corps de ses deux bras, se tordait et se lamentait, en simulant d'atroces souffrances. Puis, au bout d'un instant, il tirait sa fiole de sa panetière, avalait une gorgée de lait et se disait soulagé. Tout le monde s'apitoyait sur ce pauvre Jean Beaupoil, un si fin marchand qui se mourait à petit feu d'un cancer à l'estomac. La coutume fléchit en sa faveur, et il put désormais acheter et vendre sans être obligé de payer le tribut, — persuadé qu'on était, que s'il ne payait pas à boire, ce n'était pas par ladrerie, oh ! non ! ; mais parce qu'un coup de cidre ou une goutte d'eau-de-vie pouvait le tuer sur place....

Il ne tarda pas à morigéner le vieux métayer, et à lui mener la vie dure. Quand ils revenaient tous deux le soir de la foire, le bonhomme à califourchon sur sa jument, les deux jambes ballantes, le visage vermeil de bonne chère, regardant la lune, qui là-haut dans le ciel lui semblait le reflet décoloré de sa propre face épanouie de bonne humeur...., et lui, Jean Beaupoil, à pied, touchant devant lui les vaches et les moutons, les joues blêmes à force d'être sobre, ses yeux convoiteux tournés vers la terre..., on sentait que ces deux natures n'étaient pas faites pour s'entendre.

Tant que Jean Beaupoil avait été dépendant, le faible du métayer pour la chopine, et ses petites indulgences de table ne lui déplaisaient pas, tant s'en faut... Il lui fallait un maître qui perdit de temps en temps la boussole, pour mettre en relief ses qualités à lui... pour favoriser ses visées et lui permettre d'imposer un jour ses qualités « d'homme nécessaire. » Mais maintenant

Digitized by Google

que Jean Beaupoil avait atteint son but..., maintenant qu'il était l'associé et l'égal du métayer du Grand-Cerisier; maintenant que leurs intérêts étaient en commun, il eût voulu que son ancien maître changeât ses vieilles habitudes comme il changeait ses hardes de la semaine, le dimanche pour aller à la messe. Mais on ne sèvre pas un bonhomme de soixante ans comme on sèvre un veau de trois semaines, et malgré l'association le métayer continua à aller à l'auberge couronner de vieux cidre chacun de ses marchés, trouvant doux l'hiver de se sécher les jambes et de s'apparesser devant un bon feu.

Jean Beaupoil, lui, restait dehors, battait le champ de foire, clapotait dans la boue liquide, délayée par les pieds des bœufs et le sabot des chevaux, faisant le souffreteux dans sa bique qui fumait au soleil après chaque averse. Il marchandait, bataillait, frappait dans les mains, tendait la sienne, partait, revenait, se démenait comme s'il allait user son dernier souffle, tout en grignotant des miettes de croûte et d'œuf dur qu'il pinçait au fond de sa panetière en toile, tirait de temps en temps sa fiole de lait et avalait une ou deux gorgées rapides quand il engouait. Parfois il se prenait à regarder l'auberge où son associé se chauffait à son aise et dépensait les profits, et son visage glabre verdissait d'une rage sourde, rage qu'il contenait et concentrait toute la journée et qui éclatait le soir sur la route, au premier franc rire, à la première joyeuse boutade du vieux métayer.

C'est beau, la gaieté, s'écriait-il, quand c'est un autre qui la paye ! — et comme pris de fureur, il courait au milieu du troupeau donner un grand coup sonore de son bâton de mélier sur l'échine d'une vache maigre. Tenez, il y a plus de cinq écus à manger sur cette bête-là, sans compter le temps que vous avez perdu, et le cidre que vous avez payé pour l'acheter !... C'est bien la peine de se tuer le corps de mal, pour qu'un autre ait tout le plaisir et boive le profit... Et un beau jour que le métayer du Grand-Cerisier s'était encore plus séché les jambes que de coutume devant un bon feu d'auberge, il s'endormit le soir sur sa jument et glissa tout doucement de sa selle sur le bord du chemin. Jean Beaupoil ne s'arrêta pas pour le relever et continua seul sa route. Le lendemain matin, quand le bonhomme arriva à la ferme au petitjour tout boiteux, transi et courbaturé de son somme en plein air, il y eut une altercation violente, des reproches mutuels. L'association qui clochait depuis longtemps fut rompue pour tout de bon, et Jean Beaupoil, emportant sa part d'argent, et emmenant sa part de bétail, quitta le Grand-Cerisier, taciturne et farouche, sans une parole d'adieu à son parrain, sans un mot ému de remerciment à sa marraine.

Il alla tout à côté, au Petit-Cerisier, terre de lande et d'un maigre rapport, mais comme il comptait trafiquer et brocanter et non faire du labour, c'était tout ce qu'il lui fallait. Il trafiqua et brocanta, en effet, gagna de l'argent par vingt moyens honnêtes et malhonnêtes et quand la Révolution arriva et que prêtres et nobles s'envolèrent au loin, laissant derrière eux de beaux biens et de riches domaines, Jean Beaupoil avait un boisseau d'écus au fond de son coffre et pas un scrupule dans l'âme.

Seul de tous les habitants de Saint-Martin-du-Cormier il mit enchère sur ce qu'on appelait « le bien de Nation » disputant pied à pied, pouce à pouce, les fermes, les moulins, les taillis à cinq ou six personnages à l'œil cave, à la bouche torse, à mine de croquemorts, surgis on ne sait d'où !... dont les écus ternes sentaient le rance et la sueur des autres... les croisés de la bourgeoisie...

Tout fut bon pour Jean Beaupoil, — biens de clergé, biens de noblesse... Il acheta trois métairies, le Petit-Cerisier, où il était, le Grand-Cerisier où il avait été élevé, et la Chataignée. Il acheta aussi le presbytère, et comme personne ne voulait de l'église, il fit baisser la mise à prix et il l'eut pour cent sous, après être parti et revenu plusieurs fois pendant le marché et s'être débattu comme s'il se fût agi d'une vache poitrinaire.

Oui ! Cent sous ! une grande église en pierre, carrelée en tuiles, couverte en ardoises, et surmontée d'un clocher si haut et si pointu que la tête des couvreurs du pays leur tournait quand ils essayaient de grimper le long de ses écailles bleues et qu'il fallait qu'un couvreur étranger vint tout les ans de très loin le réparer.

Cent sous ! une charpente compliquée, enchevêtrée, où cent chênes équarris s'arcboutaient, se soutenaient, s'emmortaisaient, tendant un dos sur lequel des milliers d'ardoises étaient alignées.

Cent sous ! des toises de bonne pierre qu'il fallut des mois de charrois pour réunir, et des années de maçonnage pour édifier... Cent sous ! la grande église de Saint-Martin-du-Cormier ! adjugée à Jean Beaupoil !...

Il y eut dans toute la paroisse de Saint-Martin-du-Cormier un cri de réprobation contre Jean Beaupoil quand on sut qu'il avait acheté l'église. Le bruit partant on ne sait d'où, courant aux quatre coins de Saint-Martin comme des traînées de poudre, s'était répandu qu'il l'avait achetée pour y mettre ses vaches.

— On l'a baptisé dedans par charité, la vipère de Touchebique ? s'écriait-on,.. on... on aurait mieux fait de le noyer dans la mare du Grand-Cerisier, comme un chaton galeux qu'il était...

Pendant tout un grand mois Jean Beaupoil dut se barricader au Petit-Cerisier, ne mettant le nez dehors que la nuit, tant l'indignation contre lui était grande. Les enfants s'attroupaient et le cherchaient pour lui jeter des pierres. Les femmes voulaient lui arracher les yeux, lui lancer de la boue au visage... Les hommes le guettaient le soir à la brune pour le rouer à coups de bâtons hors de la commune comme un loup-garou... On parlait de mettre le feu à sa maison du Petit-Cerisier, et de le roussir dedans comme un hérisson dans un trou de haie...

Pour la première fois de sa vie, Jean Beaupoil eut peur à sa peau pour de bon, et tout têtu et mystérieux qu'il fût en affaires, il lui fallut capituler et se faire bon

Digitized by Google

apôtre. Il fit demander quelques-uns des principaux métayers de la paroisse et à travers une fenêtre grillée qui le protégeait contre leur rancune en attendant que son éloquence l'eût fait absoudre, il leur expliqua que, s'il avait acheté l'église, c'était pour l'empêcher de tomber entre les mains de la bande noire de la ville, qui l'aurait profanée et démolie.... Dieu, merci !... il savait ce qu'il devait à la paroisse qui l'avait recueilli et élevé... lui, pauvre orphelin chétif et abandonné, l'église et le presbytère, il les entretiendrait à ses frais, et il les rendrait le jour où un vrai prêtre rentrerait à Saint-Martin-du-Cormier, sans demander un liard de dédommagement en argent. A ces mots, la colère des paysans se fondit comme de la neige nouvelle au soleil, et de noir comme un bouc qu'il était, Jean Beaupoil devint tout-à-coup, comme touché d'une baguette magique, blanc comme un agneau nouveau-né !... On lui pardonna les trois métairies de biens de noblesse qu'il avait achetées ; on lui pardonna les familles qu'il avait ruinées et mises sur la paille en leur avançant de l'argent à usure, et en le leur réclamant sans crier gare à la fin de l'hiver — faisant estimer leurs vaches pour se payer et les emmenant, alors qu'amaigries et creusées par un long jeûne, elles avaient perdu la moitié de leur valeur. Oui ? on lui pardonna jusqu'à son ingratitude envers son parrain et sa marraine, qu'il avait chassés du Grand-Cerisier dès qu'il en était devenu propriétaire disant bien haut partout qu'il ne voulait pas de coureurs de foires et de piliers d'auberge dans ses terres..., mais des laboureurs.

Jean Beaupoil mit à profit les quelques années d'effarement qui suivirent, et pendant que quatorze armées « d'héroïques va-nu-pieds défendaient la République aux frontières », lui, il fut chouan avec les chouans et bleu avec les bleus, achetant les vaches des uns pour les revendre aux autres. On eût dit que tout ce gigantesque panorama de rois emprisonnés et guillotinés, de nobles dépouillés et vagabonds, de croix abattues et brisées, de prêtres proscrits, traqués et fusillés, ne se déroulait que pour faire de Jean Beaupoil, de la paroisse de Saint-Martin-du-Cormier, usurier sordide, rusé, rancunier, ingrat, sans une seule grandeur dans l'âme et sans une vertu au cœur, un propriétaire foncier !...

Il fit rebâtir à neuf ses trois métairies, changea sa maison du Petit-Cerisier en logis en l'exhaussant d'un étage, et cela, avec un luxe de pierres de taille d'une provenance au moins louche, vu qu'il n'y avait à Saint-Martin, ni carrière de granit, ni tailleurs de pierre. Quand en 1802, « un vrai prêtre » comme il appelait ceux qui n'étaient pas assermentés, sortit tout écloppé de douleurs de sa cachette dans les bois, et rentra à Saint-Martin, son visage long et hâve encadré de barbe blanche, Jean Beaupoil tint parole. Il rendit l'église et le presbytère, (ce dernier rogné de ses douze arpents de terre et de la moitié de son potager,) sans demander un sou d'indemnité en argent. Mais comme il était brocanteur dans l'âme, et qu'il était prêt à marchander avec le bon Dieu aussi bien qu'avec le diable, il commença par sous-entendre : 1° qu'il serait exempt de la glane et du pain bénit ; 2° qu'on ne lui présenterait jamais le plat d'étain aux quêtes faites le dimanche et les jours de fêtes à l'église, soit pour les fidèles trépassés, soit pour le séminaire, soit pour l'évêché : voire même, pour notre Saint-Père le Pape.... Puis il débattit, cette fois tout haut et par écrit : 1° une stalle à vie durant dans le chœur, à gauche de l'autel, et transmissible à ses descendants, (dans le cas où il viendrait à se marier et à avoir des enfants) de fils aîné en fils aîné, jusqu'à extinction de souche mâle ; 2° une messe par semaine à perpétuité pour lui et sa famille ; 3° l'herbe et les fruits du cimetière pendant dix années consécutives en dehors de l'année courante ; 4° une plaque en marbre blanc, commémorative de son don, placée en dedans de l'église, en face de sa stalle, achetée, rivée, soudée et gravée aux frais de la fabrique et portant l'inscription suivante :

« Jean Beaupoil, orphelin de cette paroisse, a acheté
« cette église, l'a entretenue de ses deniers, l'a sauvegar-
« dée au péril de sa fortune et de sa vie, de toute profa-
« nation et souillure pendant la tourmente révolution-
« naire, et l'a remise ensuite, ainsi que le presbytère,
« entre les mains de Messire Jehan Cornouiller, curé
« de Saint-Martin-du-Cormier, pour servir à l'exercice
« du culte catholique, apostolique et romain. »

Jean Beaupoil osait se vanter sur du marbre de l'avoir entretenue... la pauvre église.... ; ses fenêtres n'avaient plus une vitre. Ses encadrements en pierres de granit étaient édentés comme des râteliers d'octogénaire. Le clocher pelé de ses ardoises et le toit avec ses chevrons nus faisaient songer à quelque gigantesque carcasse de bête antédiluvienne, exhumée du sable et séchant lentement au soleil. Mais il y eut alors à Saint-Martin-du-Cormier comme partout ailleurs une floraison de foi merveilleuse. Tout le monde aida de son or ou de ses mains à la restauration de l'église. On déterra les cloches enfouies au fond d'une carrière voisine ; on les hissa à force de bras dans le clocher, et cinq mois après la rentrée de « Messire Jehan Cornouiller, au presbytère de Saint-Martin-du-Cormier, Jean Beaupoil put assister à la messe dans sa stalle de chœur à gauche de l'autel, ses deux sabots sur du carreau neuf, et la tête protégée de la pluie, du soleil et du vent par un toit neuf et des vitres neuves. S'il eut quelquefois des remords en face de cette plaque de marbre blanc, qui louait son courage, son désintéressement, sa générosité et ses vertus, et condamnait les excès des autres, ce fut de ne pas avoir prévu cet épanouissement d'esprit de sacrifice, et de ne pas avoir exploité les excès des autres, cette mine à matériaux de toute sorte, alors qu'elle était sa propriété et qu'il la tenait entre ses griffes !

DU BOISRAMÉ DE ROCHEBARRIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

—

BUTAULT DE MARZAN.

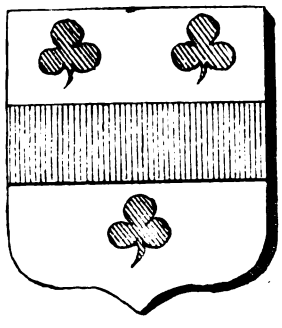

Origine. — C'est en la paroisse de Merdrignac, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, dont elle parait originaire, qu'habitait dès le début du XV[e] siècle, la famille Butault. A cette époque Perrot Butault comparut à la réformation de 1429 et fut reconnu noble malgré les habitants de cette paroisse qui lui en contestaient la qualité. Elle figura également aux réformations de 1479 à 1513 dans ladite paroisse[1]. Devenue au cours du XVI[e] siècle, possesseur de l'importante seigneurie de Marzan, paroisse de ce nom, au diocèse de Vannes[2], elle en garda désormais le nom et fut déclarée noble d'extraction à la réformation de 1669 avec huit générations. Elle compte parmi ses membres : Gilles, et Jacques-Julien Butault de Marzan, conseillers au Parlement de Bretagne au XVII[e] et au XVIII[e] siècles et Messire Joseph Butault de Marzan, dit : l'*Abbé de la Chateigneraye*, vicaire général et chanoine du diocèse de Vannes (1692-1717[3]).

Seigneuries. — La famille Butault de Marzan a possédé les terres et seigneuries des Landes, paroisse de Merdrignac ; — de Marzan, paroisse dudit nom, de la Châteigneraye, de Treguhel, d'Ermeix, de Botmelas, des Billais, en Avessac ; — du Beysit, en Silz ; — du Plessis-Quettier ; — de la Vallée ; — de Keremprat, paroisse du Minihy-Léon.

Principales alliances[4]. — Elle s'est alliée aux familles Rouxel (1550), de Quillivala (XV[e] s.), de Carheil (XVI[e] s.) de la Châteigneraye (XVI[e] s.), le Long du Dreneuc (1615), Mehaud de Langoët (1617), Le Cazdre vers 1723, Le Butault de Marzan (1729) Voyer des Aulnays, (XVII[e] s,) Gabart de la Maillardière (1640), Le Jacobin de Keremprat (XVII[e] s,) de la Haye de Silz (2 septembre 1664), Le Vicomte de la Houssaye (XVII[e] s.), de Rieux (6 juillet 1713) Le Jacobin de Keremprat (30 juillet 1713), Butault de Marzan (1729), de Durfort de Lorges, dans laquelle elle s'est fondue en 1737.

Armoiries : D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de sinople.

[1] Bibliothèque de la ville de Rennes. *Mss. des Réformations de 1437-1513.*

[2] *Archives de la châtellenie de Marzan.*

[3] *Archives du château du Pordor en Avessac.* Nunc, *Série E.* aux *Archives départementales de la Loire-Inférieure.*

[4] *Ibidem* et Anc. reg. par. *d'Avessac, Silz, Fégréac et Plessé.*

DE CROCELAYE.

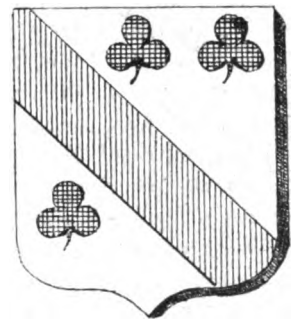

Origine. — C'est en la paroisse de Fay au diocèse de Nantes vers le milieu du XV[e] siècle que nous apparait la famille de Crocelaye pour la première fois. Son nom ne se rencontre point dans les réformations des XV[e] et XVI[e] siècles, elle tint cependant toujours un rang distingué parmi l'ancienne noblesse du comté Nantais et fut reconnue d'extraction noble lors de la réformation de 1669 avec huit générations[1]. On compte parmi ses membres : Messire Derrien de Crocelaye (*Crocelez*), escuyez de la montre de Jehan Derrien, reçue à Marigny le 28 décembre 1419[2] ; Messire René de Crocelaye, seigneur de la Violaye, chevalier de Malte en 1611 ; N. de Crocelaye, Grand-Maitre des eaux et forêts de Bretagne en 1661 et un page du Roi en 1700[3].

Seigneuries : La famille de Crocelaye a possédé les terres et seigneuries de la Violaye, la Briançais et le Chastel, paroisse de Fay ; — de Méaudu, paroisse de Masserac ; — de la Gracinais, paroisse de Blain.

Principales alliances : Elle s'est alliée aux familles de Lescouble (1440), André de Villefrégon (XV[e] s), de Boisorhant (XV[e] s.), Hubert de la Vesquerie (XVI[e] s.), Gaultier de Trovray, de Maigné vers 1566, Le Lou du Breil (XVI[e] s.), Michel du Plessis-Renard (1571), de Saint-Ouen, Le Coutelier de Penhoët (XVI[e] s.), de Bruc (XVII[e] s.), Guihart de Meauduc vers 1609, Boniface (1613), de Bitault, Guillet de Lisle (XVII[e] s.). Chevillard vers 1692, et enfin Berthou de Kerversio dans laquelle elle s'est fondue par le mariage célébré en la paroisse de Toussaints de la ville de Rennes le 16 avril 1714, de demoiselle Renée-Thérèse de Crocelaye, dernière héritière du nom, fille de feu Messire Henry de Crocelaye, chevalier, seigneur de la Violaye et de dame Gillonne Chevillard, son épouse, avec Messire Jacques Berthou, seigneur de Kerverzio, conseiller originaire au Parlement de Bretagne, né le 26 mars 1684, fils de Jean-Olivier Berthou, seigneur de Kerverzio et de demoiselle Françoise Allain de Lancelin[4].

Armoiries : D'argent à la bande de gueules, accompagnée de trois trèfles de sable.

[1] P. de Courcy, *Armorial de Bretagne.* T. I, p. 248.

[2] Bibl. nat. *Mss. de la Gal. Clerembault, vol. 10, p. 2981.*

[3] *Ibidem* et Reg. par. *de Bouvron.*

[4] Anc. reg. par. de *Fay, Bouvron, Guémené, Fégréac, Haute-Goulaine,* etc. et Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. de la Réformation.*

Digitized by Google

DE SORIN

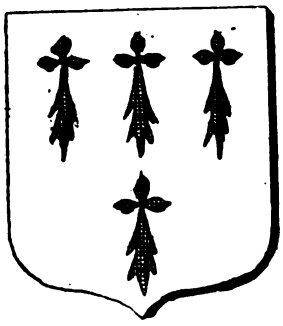

Origine. — La famille de Sorin est originaire de la paroisse de Jans, au diocèse de Nantes, où dès le XIVe siècle elle possédait la terre et seigneurie de Trenoust. Elle figure parmi les nobles des paroisses de Jans et de Nozay aux montres et réformations de 1427 à 1454. Elle portait alors pour armoiries : *d'hermines à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles d'azur.*

Au XVIe siècle, nous la trouvons en la paroisse d'Avessac, au diocèse de Nantes, où elle séjourna pendant près d'un siècle, jusqu'à ce qu'elle vint se fixer près de Châteaubriant par suite d'une alliance avec la famille Proust de la Ferrière vers 1656, puis en la paroisse de Thouaré à la fin du XVIIe siècle. — M. P. de Courcy[1] regarde les de Sorin de Saint-Jean de Béré et de Thouaré, comme une famille distincte des de Sorin de Jans et de Nozay, se basant sans doute sur la différence des armoiries, qui sont pour les premiers : *D'argent à quatre mouchetures d'hermines*, et sur ce qu'ils furent déboutés à la réformation de 1668. Les anciens registres paroissiaux[2] nous donnent la preuve du contraire et la famille de Sorin dût simplement changer ses armes au XVIe siècle. Par ailleurs, si elle a été déboutée de ses prétentions à la noblesse en 1668, nous estimons cependant qu'on peut la regarder comme noble ; car du moment qu'elle a été reconnue comme telle au XVe siècle (1427-1454), *a fortiori*, devait-elle l'être deux siècles plus tard en 1668 et postérieurement, alors que nous la voyons se gouverner toujours noblement par ses charges et ses alliances.

Cette famille qui remonte à Robert de Sorin, trésorier et receveur général du duc en 1404, compte encore parmi ses membres : Robin, homme d'armes de la Compagnie du duc de Lescun en 1464 ; Jean, conseiller garde-scel au Présidial de Nantes en 1669 ; François-Joseph, conseiller du Roy, maitre ordinaire en la Chambre des Comptes en 1691.

Seigneuries. — La famille de Sorin a possédé les terres et seigneuries de Trenoust en Jans, — de la Touche en Nozay, — du Saut-au-Chevreuil et de Sutz, en Avessac, — de la Ferrière, en Saint-Jean de Beré, — de la Mennaye, en Soudan, — de la Hillière en Thouaré.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles Le Bigot, de Marbré de Trenon vers 1581, de Lourne (1596), Le Mignot du Boisgourdel, (1632), de Ville (1635), Proust de la Ferrière (1656), Amyot, de Réguier, de Guerry de Boishamon. (3 juillet 1685).

Armoiries : D'argent à quatre mouchetures d'hermines. (*Arm.* 1696).

[1] *Archives des châteaux de Kerfur* et de *Coëtcuc* et Anc. reg. par. *du Croisic*.

[2] *Armorial de Bretagne*. Tome II, p. 412-413.

[3] Anc. reg. par. *d'Avessac, Jans, Saint-Jean de Béré, Thouaré, Soudan.*

DE PENANDREFF.

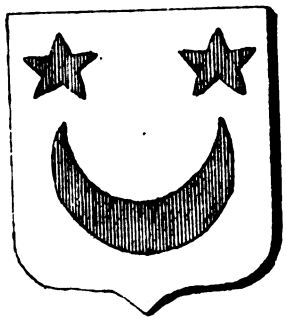

Origine. — C'est de l'ancien diocèse de Léon, en la paroisse de Plourin, qu'est originaire la très ancienne famille de Penandreff, qui y possédait dès le début du XVe siècle le manoir de ce nom. Yvon de Penandreff, marié à Marguerite de Coëtquelven, y habitait en 1400 et nous la voyons figurer aux montres et réformations de 1427 à 1534 parmi les nobles des paroisses de Plourin et de Plouarzel, en l'évêché de Léon. Ayant prouvé dix générations de noblesse à la réformation de 1669, elle fut de nouveau à cette époque déclarée issue d'ancienne extraction chevaleresque[1].

Seigneuries : La famille de Penandreff a possédé les terres et seigneuries de Penandreff en Plourin ; — de Kermadoez, en Plouarzel, au diocèse de Léon ; — de Keranstret, de la Bouëxière et de Quistinic, paroisse de Briec ; — de la Kermahonet, paroisse de Cuzon, évêché de Cornouailles.

Principales alliances : La branche aînée de la famille de Penandreff s'étant fondue au XVe siècle dans la maison de Kerangarz dont la branche aînée, devenue héritière du manoir de Penandreff, devait plus tard à son tour se fondre dans la maison de Kersauson, par le mariage, à la fin du XVIe siècle, de Guillaume IV de Kersauson avec Marie de Kerangarz, fille de Henri de Kerangarz et de Françoise du Val de Kermeur[2], la branche cadette dite : *de Kermahonet*, qui continua la filiation, prit alliance avec les familles de Coëtquelven vers 1396, du Drenec (janvier 1431) de Portzmoguer (1504), de Kermeno (XVIe siècle), de Kerlec'h (février 1507), de Kerdaniel (octobre 1549), de Kerriec (XVIe siècle), de Kerbleizec (février 1635), Saliou de Chefdubois (1654)[3] et de Penfeunteniou dans laquelle elle s'est fondue à la fin du XVIIe siècle.

Armoiries : D'argent au croissant de gueules, surmonté de deux étoiles de même.

Devise : Qu'aucun querelleur n'y entre.

[1] P. de Courcy, *Armorial de Bretagne*, Tome II, p. 242.

[2] J. de Kersauson, *Généalogie de la maison de Kersauson*, p. 45.

[3] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. de la Réformation.*

Digitized by Google

LE TREZLE.

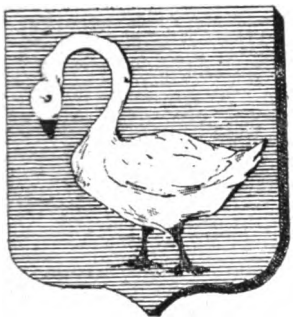

Origine. — Sur les limites de l'ancien comté Nantais, en la paroisse d'Herbignac, existait dès le XV[e] siècle le vieux manoir de Kerrolland, habité déjà depuis longtemps par une famille de vaillants hommes de guerre, les *Le Trezle*. Alliés aux meilleures familles du pays ils étaient tenus en haute estime à la Cour des ducs de Bretagne et le duc François II voulut reconnaître leurs services en franchissant, en 1486, la terre de Kerrolland en faveur de Messire Pierre Le Trezle, seigneur dudit lieu, époux de Jeanne de Muzillac[1]. — Aux réformations de 1428 à 1453, cette famille figura parmi les nobles de la paroisse d'Herbignac et fut maintenue d'ancienne extraction à la réformation de 1669 avec sept générations[2]. Un de ses membres fut page de Louis XV en 1757.

Seigneuries. La famille Le Trezle a possédé les terres et seigneuries de Kerolland en Herbignac; — de Brenoguen et de Kerbernard en Asserac.

Principales alliances. Elle a contracté alliances, *par les hommes*,, avec les familles de Muzillac (1453), Gouère vers 1479, Sorel du Bois de la Motte (XV[e] s.) Goulard (XV[e] s.), De Besné, (XVI[e] s.) de la Haye de la Boucelaye. (1570), de Kerpoisson (XVI[e] s.), de Forges de la Ville-Janvier (XVII[e] s.), de Kerpoisson (1613), de Trevelec (1627), de la Bouëxière de Brantonnet vers 1643, de la Bourdonnaye de Coëtion (1661), de Carné (1671), de Kercabuz (1748); — *par les femmes*, avec les familles ; Corno de la Ville-Alys vers 1555, de Marbré du Fresne (XVII[e] s.), Chanu de Limur (1630), de Couëssin (1644), Aubin de Rochelaudo (6 février 1655), de Kercabuz (1585), Martin de Châteaulou (XVII[e] s.), de Rohan-Pouldu (1683), de Mascarène de Rivière dans laquelle elle s'est fondue en 1781. etc. etc[3].

Armoiries ; D'azur au cygne d'argent membré et becqué de sable.

(A suivre) Comte Régis de l'Estourbeillon.

[1] P. de Courcy. *Armorial de Bretagne*. Tome II, p. 454.

[2] *Ibidem* et Bibl. de Nantes, *Mss. de la Réformation*.

[3] Anc. reg. par. de *Guérande, Herbignac, Guémené-Penfao, Saint-Molf, Piriac, Allaire*.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

Sans savoir au juste où il voulait aller Jean ouvrit la porte qui donnait sur l'escalier et descendit quelques marches. On se souvient que cet escalier aboutissait à l'extrémité du corridor où se trouvait située la chambre d'Antoinette. Il se prolongeait ensuite jusqu'au rez-de-chaussée et se terminait à une petite porte ouvrant sur le jardin. Jean descendit donc quelques marches, puis quelques autres encore, et ne s'arrêta qu'au milieu de l'escalier, à une place où il aurait aperçu la porte d'Antoinette si le jour eût été aussi éclatant que l'obscurité était profonde. Perdu dans les ténèbres, l'héritier des Commana s'abandonna à des pensées qu'il n'aurait certes pas osé concevoir à la clarté du soleil. La nuit a de ces audaces. Antoinette n'était plus la divinité de l'idéal, l'ange des chastes rêveries. Elle se transformait et devenait femme. Jean crut la voir se lever dans l'ombre, belle à perdre les saints et lui tendant les bras. A cette vision trop ardente il eut honte de son ivresse ; il rougit de lui-même et éprouva un remords déchirant, comme s'il eût commis un sacrilège. Dans son honnêteté candide il se reprocha ses pensées coupables, et même sa présence à cette heure de la nuit, à quelques pas de la porte de sa bien-aimée. Il se dit que, si Antoinette pouvait le voir en ce moment, ou soupçonner seulement cette profanation impie, aucun repentir ne lui obtiendrait son pardon. Son devoir impérieux était de regagner immédiatement sa chambre, en prenant envers lui-même l'engagement inviolable de ne jamais retomber dans le même égarement.

Déjà Jean tâtait le mur pour remonter avec prudence, quand il entendit, à l'étage inférieur, la porte du jardin s'ouvrir et se refermer très doucement, et la première partie de l'escalier craquer sous des pas furtifs. Puis le bruit insaisissable d'un baiser parvint à ses oreilles, et, pendant que la porte d'Antoinette se fermait lentement, quelqu'un s'éloigna en suivant le corridor, et presque aussitôt à ces sons à peine perceptibles succéda le silence imposant de la nuit.

VIII

La journée suivante s'écoula tranquille et sans le moindre incident notable, si ce n'est peut-être qu'avant le dîner, le marquis eut avec la comtesse un long entretien en tête-à-tête, dans un boudoir voisin du salon. Ce n'était pas dans leurs habitudes ; mais personne n'y prit garde parce qu'on savait que la comtesse était en ce moment préoccupée de certains arrangements de famille tels que celui qui avait rendu nécessaire la signature de son fils aîné. Jean apprit plus tard à ses dépens qu'il était fort intéressé dans ces affaires, mais

Digitized by Google

alors il ne s'en souciait nullement, et les autres encore moins que lui, si c'est possible.

Pendant cette éternelle journée, Jean réussit à ne pas se trahir, et nul, sauf une seule personne, ne soupçonna les combats qui se livraient en lui. Il paraissait calme, content, souriant même. La comtesse alla jusqu'à remarquer qu'il avait l'air beaucoup moins sinistre que de coutume.

Antoinette seule ne fut probablement pas dupe de cette prétendue gaieté A deux ou trois reprises elle s'approcha de lui pour lui adresser un regard ou une parole rapide; Jean ne repoussa ni n'accueillit ses avances, et Antoinette finit sans doute par attribuer l'étran-

PORTRAIT DE M. TALUET.

geté de sa physionomie au mécontentement qu'il éprouvait de n'avoir pas été exaucé dans sa demande de rendez-vous.

Le soir vint, et l'on se sépara d'assez bonne heure. Peu de temps après, tout dans le château dormait ou semblait dormir. Quand les derniers bruissements se furent éteints, Jean laissa encore s'écouler une heure, puis son cœur battant à coups précipités, il reprit à tâtons le chemin de la nuit précédente. Cette fois il le connaissait mieux, et évita les obstacles dont sa route était semée. Enfin il parvint au petit cabinet où il avait, à une date qui lui semblait déjà horriblement lointaine, caressé le fol espoir d'attirer Antoinette. Mais cette fois lorsqu'il voulut y pénétrer, il trouva la porte fermée en dedans.

Jean resta frappé de stupeur, éprouvant à la fois au moral et au physique la sensation douloureuse de l'homme arrêté dans son élan par un obstacle imprévu. D'ordinaire cette porte était ouverte, ou, pour mieux dire, elle l'avait toujours été, et Jean n'avait même jamais remarqué qu'il y eût vu une clé à la serrure. A qui donc l'idée avait-elle pu venir d'interrompre toute communication entre le cabinet et les greniers, et peut-être la chambre du jeune homme! Etait-ce un hasard, un ressouvenir? une précaution trop longtemps négligée? Jean pouvait se perdre en conjectures.

Après plusieurs essais définitivement infructueux, il se décida à retourner sur ses pas. Incapable de demeurer dans l'incertitude, résolu à tout braver pour éclaircir ses doutes, il retraversa les greniers, passa devant sa chambre, descendit les sept ou huit degrés qui conduisaient au grand escalier et en quelques instants, se trouva au premier étage. Alors il s'arrêta une ou deux minutes, tâchant, mais en vain, d'étouffer les battements de son cœur, qui sautait dans sa poitrine. Ensuite il se remit en marche, s'appuyant au mur et évitant de faire crier le plancher.

Jean était à l'extrémité sud de ce long corridor qui, au nord, aboutissait à l'escalier de service terminé par la porte du jardin. Ce corridor suivait tout d'abord la direction de la façade, passait devant la chambre de Philippe, celle du marquis, et, un peu plus loin, devant celle de la comtesse. Là, il faisait un coude, se dirigeait le long du mur du pignon et tournait brusquement une seconde fois. C'est dans cette troisième partie que se trouvait la chambre d'Antoinette, et c'est là que Jean, une trentaine d'heures auparavant, avait eu avec elle le débat que nous avons rapporté.

Jean dépassa la porte de Philippe et il allait dépasser celle du marquis, lorsque juste en ce moment, il entendit des pas dans la chambre du vieux gentilhomme et il eut sensation que cette porte allait s'ouvrir. Heureusement pour lui qu'entre les deux chambres il y avait une petite pièce, que Philippe appelait son cabinet de travail, sans doute parce qu'il y fumait plusieurs heures chaque jour; heureusement encore pour Jean que la porte de ce fumoir était entr'ouverte et qu'il eut le temps de se glisser dans l'intérieur. Mais il n'eut que bien juste le temps, car, à peine y était-il blotti que le marquis, qu'on eût dû croire endormi depuis deux heures, sortait de chez lui, vêtu comme il l'avait été au dîner, sauf que, pour se garantir de la fraîcheur de la nuit, il s'était jeté sur les épaules une magnifique robe de chambre écarlate qui lui donnait l'aspect d'un prince de l'Eglise en grand cérémonial. Dans ce pompeux appareil, il marcha gravement jusqu'à la porte de Philippe, tourna le bouton de la serrure, pénétra dans la chambre, l'inspecta en quelques secondes, sans doute à la clarté des étoiles, en ressortit avec moins de précautions qu'il n'y était entré, et rentra chez lui en hochant la tête

Sa porte resta entrebaillée, la lampe étant placée de telle sorte qu'aucune ligne de lumière tracée sur le mur d'en face ne trahit le piège. Mais Jean se sentit certain que la porte n'était pas fermée et que le marquis était en embuscade. Il était donc impossible au jeune homme de faire un mouvement sans être découvert. Le seul parti qu'il eût à prendre était de rester immobile et d'attendre les événements. Un fauteuil se trouva tout près de lui, et il fut heureux de s'y asseoir, car il était à bout de forces, épuisé d'émotion, et de cette lassitude qui nous saisit parfois dans les grandes crises morales. Il resta dans l'obscurité, frissonnant.

Digitized by Google

les yeux grands ouverts, et retenant son haleine.

Deux heures s'écoulèrent ainsi, deux heures pendant lesquelles Jean souffrit plus que beaucoup d'hommes ne souffrent pendant tout le cours d'une longue vie. Il tremblait comme s'il eût été pris d'un violent accès de fièvre, et, par instants, ce tremblement devenait si terrible que Jean était obligé de se cramponner aux bras du fauteuil et de serrer énergiquement les mâchoires de crainte que le claquement de ses dents ne vint à déceler sa présence. De temps à autre il entendait sur le tapis de la pièce voisine les pas lourds du marquis dont l'impatience et le besoin de sommeil trouvaient sans doute la nuit d'une mortelle longueur...

Tout-à-coup, un léger bruit retentit dans le corridor, du côté de la chambre de la comtesse. Quelqu'un se glissait le long du mur avec des précautions infinies. Jean oublia toute prudence, et se dressa, effaré, hagard, frémissant de la tête aux pieds dans l'attente de ce qui allait suivre. Ce ne fut pas long. Au moment où la personne qui se faufilait dans le corridor atteignait la porte du marquis, cette porte s'ouvrit brusquement, et Jean surprit quelque chose comme une exclamation étouffée, puis la voix du marquis s'éleva avec une certaine importance : « Veuillez entrer, monsieur, disait-elle. J'ai à vous parler de choses graves. »

Jean ne perdit pas un mot du dialogue qui suivit, quoique les deux interlocuteurs, qui du reste étaient fort calmes, eussent soin de ne pas hausser la voix. Mais le mur qui séparait le fumoir de la chambre du marquis, était une mince cloison de briques, ce fumoir ayant été pris récemment sur la chambre, pièce trop grande, comme l'étaient d'ailleurs presque toutes les chambres du château.

— D'où venez-vous, monsieur ? disait le marquis d'un ton qu'il s'efforçait de rendre sévère.

CHARLOTTE CORDAY, *statue en plâtre par* M. TALUET *(voir la Chronique).*

Si, à la place de Jean, le fumoir eût enfermé un indifférent ou un simple curieux, et si ce curieux avait pu, grâce à quelque fente, devenir le spectateur indiscret de la scène qui se jouait dans la pièce voisine, il aurait sans doute comprimé de fortes envies de rire, les intonations dramatiques du marquis étant singulièrement rehaussées tant par les airs pénétrés qu'il s'efforçait de donner à son visage, que par le majestueux costume dont il était affublé.

Quant à Philippe, — puisque Jean ne pouvait pas douter que ce ne fût son frère, — il restait, dans cette situation désagréable, homme du monde comme il l'était toujours, froid, poli, un peu railleur, mais en somme conservant à l'égard du marquis cette déférence cérémonieuse dont il ne se départait jamais avec lui, dans quelque circonstance que ce pût être.

— D'où venez-vous, monsieur ? répétait celui-ci.

Digitized by Google

— Pardon, monsieur, répondait Philippe, malgré le respect que j'ai pour vous, je ne me crois pas tenu de répondre à cette question.

— Vous ne vous y croyez pas tenu, monsieur? Eh bien, s'il en est ainsi, c'est moi qui vais me charger de la réponse comme je me suis chargé de la demande. Vous venez d'explorer le jardin en compagnie de made...

— Silence, monsieur, je vous en prie! Vous êtes gentilhomme comme moi, et vous savez qu'il est des paroles qui ne doivent pas sortir de la bouche d'un gentilhomme.

— Soit, monsieur. Aucun nom ne sera prononcé, et nous ne parlerons que de vous. Veuillez vous asseoir, je vous prie.

— Je vous remercie, monsieur, mais je ne vois pas la nécessité de prolonger un entretien pénible pour nous deux...

— La nécessité, c'est que madame votre mère m'a confié le soin de vous adresser quelques observations dont il n'eût pas été séant qu'elle se chargeât elle-même. Je serai aussi bref que possible ; cependant je vous prie une seconde fois de vouloir bien prendre un siège... Vous pensez bien que je ne vais pas vous faire un sermon. Ma jeunesse — je dois l'avouer — n'a pas été assez exempte d'erreurs et de faiblesses pour que j'aie le droit de me montrer impitoyable pour celles des jeunes gens d'aujourd'hui. Il m'est pourtant permis de vous faire observer qu'il est certaines bornes qu'on ne doit pas franchir. Ainsi je crois m'être toujours montré très indulgent pour les escapades que vous avez pu vous permettre au dehors, et je continuerai à fermer les yeux sur des fredaines de ce genre. Mais la demeure d'une mère doit être sacrée pour tout homme qui se respecte. C'est là une maxime que je regrette de voir oubliée par vous....

— Pardon ! interrompit le jeune homme avec un peu de hauteur, je n'ai rien oublié de ce que je dois à ma propre dignité et à celle de ma mère. J'avoue que les apparences sont contre moi, mais...

— Cela suffit, monsieur. En pareille matière les apparences sont tout. Quand on les a pour soi, quand personne ne peut soupçonner nos fautes, c'est absolument comme si nous ne les avions pas commises. — Il est bien entendu que je réserve les droits de la religion et de la haute morale. — Mais, selon les lois du monde, des fautes du genre de celle dont vous paraissez être coupable, deviennent sans excuse du moment où elles sont découvertes... Je ne vous demande pas votre confession ; au contraire je me refuse formellement à l'entendre. Ce que je sais et ce que vous ne sauriez nier, c'est que vous errez de nuit dans les jardins, escaliers et corridors, et qu'évidemment ce n'est pas pour rendre visite à votre frère, ni pour porter des ordres à François ou au jardinier. Conséquemment vos promenades nocturnes rentrent dans la catégorie des démarches équivoques. Cela dure, paraît-il, depuis quelque temps. Votre mère s'en est aperçue, m'a entretenu de ses soupçons, et finalement m'a chargé de les éclaircir. C'est maintenant une chose faite, et, étant donné l'intérêt que je vous porte, je ne me plaindrai pas des trois ou quatre heures d'ennui et de fatigue que vous m'avez fait passer. Allez donc vous mettre au lit et dormez sur les deux oreilles. Le reste me regarde.

Philippe se leva ; puis, après un moment d'hésitation ;

— J'espère, monsieur, dit-il, qu'aucune mesure violente ne sera prise contre une personne que, comme vous venez de le dire, les apparences peuvent accuser, mais qui, je vous l'affirme, est absolument irréprochable.

— Rassurez-vous, monsieur : rien de violent ne sera fait, et tout s'accomplira avec infiniment de calme et de convenance. Regagnez donc votre chambre, et livrez-vous aux douceurs du sommeil. Je crois que vous devez en avoir besoin.

En prononçant cette dernière phrase le marquis prit un accent goguenard où reparaissait le mauvais sujet d'autrefois. Philippe ne répondit rien. Il sembla satisfait de la réponse du marquis, le salua cérémonieusement et rentra chez lui, où il ne tarda pas, en effet, à s'endormir, comme s'endorment les gens dont la conscience est tranquille.

Ce qui, pendant ce dialogue, s'était passé dans l'âme de Jean, est plus facile à imaginer qu'à décrire. C'était bien la ruine complète, l'écroulement formidable après quoi rien ne reste debout. Il n'a jamais su comment il était remonté dans sa chambre. Pendant plusieurs heures il perdit presque conscience de lui-même. Ce fut seulement quand les premières lueurs livides de l'aube éclairèrent tristement les figures cent fois répétées de la vieille tapisserie, que Jean se demanda comment il n'était plus à la place où il avait surpris cet épouvantable dialogue dont il eût voulu pouvoir, au prix de tout son sang, effacer le souvenir. Mais chaque mot en était gravé dans sa mémoire, net, implacable. Tout était fini, fini à jamais. Un souffle de mort avait tout balayé, amours, illusions, espérances. L'idole avait glissé de son piédestal, et, statue vulgaire et impure, s'était brisée en mille fragments épars.

Cependant Jean pensa qu'il avait un grand devoir à accomplir, et qu'il fallait agir sans perdre une minute. Il baigna d'eau froide son front brûlant, répara le désordre de ses habits et descendit trouver son frère.

(*A suivre*). FRANCIS MELVIL.

ROSE ÉPOUDRY & LA PRESSE[1]

(Suite).

On lit dans la *Dépêche bretonne* du 2 juillet :

Le roman que M. Léon Séché, le vaillant directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, a fait paraître il y a quelques mois et que ce journal annonçait à ses lecteurs, conquiert partout en Bretagne des sympathies à son auteur ; il obtient un succès que nous sommes heureux de constater.

[1] 1 volume in-18 orné de nombreux dessins chez Emile Perrin, 35 quai des Grands-Augustins, Paris.

Digitized by Google

Ces sympathies et ce succès sont dus non-seulement au réveil de la vie littéraire dans notre province, mais encore à l'intérêt que prend le lecteur à cette œuvre, dont le principal mérite est d'être surtout un fidèle tableau de la vie provinciale.

Ce n'est point, en effet, par une affabulation compliquée que se distingue ce roman. C'est une simple histoire d'amour dont M. Léon Séché paraît avoir été le confident ou le témoin, et qu'il a racontée simplement avec l'unique souci d'être le narrateur fidèle de ce petit drame et le peintre exact du joli décor qui encadre l'action.

Rose Epoudry est la fille d'un jardinier d'Ancenis, très-pieuse, mais qu'une tante, tante Rose, sa marraine, pousse malheureusement au romanesque et à la coquetterie. Non loin de la maison des Epoudry est la maison des Tijou ; le père, un bourgeois fainéant de petite ville, et le fils, un jeune sot, étudiant en droit, à Paris Pendant les noces d'un brigadier de gendarmerie de leurs amis, les deux jeunes gens, cavalier et cavalière, coquettent un peu trop peut-être, et voilà l'amour dans ces deux cœurs. Dans le cœur de Rose surtout, qui, après quelque six mois de correspondance, perd la tête, quand Raoul ne lui écrit plus, et un beau soir, prend le train pour Paris.

A Paris, les deux amoureux mènent la vie d'étudiant et d'étudiante, Rose toujours très-éprise, Raoul toujours un peu léger, mais se laissant aimer... Puis, au milieu d'une crise de jalousie de la jeune fille, une dépêche lui apporte la nouvelle d'une grave maladie de sa mère. Rose part et arrive trop tard ; c'est à la morte qu'elle demande pardon... Ce pardon, la famille finit par l'accorder à la sollicitation du curé ; bientôt après Raoul revient au pays et obtient de son père un consentement à son mariage avec Rose. M. Léon Séché a pensé avec Shakespeare que tout est bien qui finit bien, et il nous apprend, dans la préface de son roman, que le ménage est très-heureux à la campage et que les mariés ont beaucoup d'enfants.

Très-curieuse cette préface, qui est une sorte de dithyrambe à la louange de la vie de province par un Parisien malgré lui, et notre amour-propre ne doit pas être peu flatté de nous entendre dire que « *toutes les œuvres fortes et qui comptent dans le domaine de la pensée ont été caressées, digérées, mûries en quelque coin de la province.* » En province, l'esprit est sain et le corps sain ; on travaille et on prie ; et si on y connait l'ennui, on y est à l'abri du dégoût... Nous ne pouvons que nous associer à ce délicat éloge de la vie en province ; remercions M. Léon Séché d'affirmer si courageusement son opinion, qui n'a peut-être pas le consentement général de ces provinciaux de Paris pour qui le monde commence à la Madeleine et finit à la Bastille.

Cet amour de la vie de province éclaire d'ailleurs tout le roman et, si nous avons quelques restrictions à faire sur certains épisodes (comme celui de l'Eglise française du Père Hyacinthe, le Père Lafleur de M. Léon Séché) et sur certains caractères (celui de M. Tijou, entre autres, un père de morale passablement leste), nous n'avons que des éloges pour la fraîche saveur du récit, pour la simplicité de l'action, pour l'exacte peinture du milieu, pour la vérité des détails.

Tout cela mérite d'être applaudi sans réserves.

Un vocabulaire des *locutions et proverbes du pays breton-angevin* termine le volume et vient donner comme une consécration scientifique à cette œuvre éclatante de couleur locale.

Il faut louer aussi les très-fines illustrations de M. Léofanti, dans la manière des Rossi et des Myrbach de la collection Guillaume.

LOUIS TIARGELIN.

—

On lit dans le *Semeur* publié à Paris sous la direction de M. Charles Fuster :

Le nouveau roman de M. Léon Séché : *Rose Epoudry*, vient de paraître à la librairie Académique.

Le contenant d'abord : un joli volume, avec dessins de Léofanti, impression nette et bon papier.

Le contenu : une histoire rustique, un roman angevin, tendre, triste, émouvant. Il « finit bien », et ce ne sera pas son moindre titre à l'affectueuse reconnaissance du lecteur.

Disons encore qu'après le roman lui-même, M. Léon Séché a placé quelques « locutions et proverbes du pays breton-angevin. »

Voilà un livre qui aura son succès auprès des lettrés.

—

Nous avons reproduit dans notre numéro du 15 mai une note parue dans l'*Intermédiaire* relativement aux fragments de sermon que M. Léon Séché a mis dans la bouche du P. Lafleur. En attendant que les lecteurs de l'*Intermédiaire* y répondent, voici une page très intéressante que nous envoie à ce sujet madame Napoléon Peyrat :

M. R d'Ath demande si c'est à M. Léon Séché qu'on doit les pages de *Rose Epoudry* sur une prédication supposée du P. Lafleur, un pseudonyme qui lui paraît cacher le P. Hyacinthe. Certes si tout était là imagination et composition de romancier, il y aurait lieu de regretter que M. Léon Séché n'eût pas eu plus tôt la révélation de ses aptitudes pour la chaire chrétienne.

Mais ceux qui avaient en 1866 le goût des prédications éloquentes n'ont pas pu perdre le souvenir de celles que leur offrait alors la chaire de Notre-Dame de Paris; ils doivent posséder pour la plupart le livre *la Famille* qui les a reproduites d'après la *Semaine religieuse* Là se retrouvent les paroles émues, vibrantes, palpitantes du moderne Lamartine de la chaire catholique, le P. Hyacinthe. Aujourd'hui, dans la même chaire, le syllogisme seul est roi; or on sait si jamais cette forme d'argumentation a connu le chemin du cœur! En 1866 on se croyait à l'aurore des temps nouveaux. Le P. Gratry vivait « dans la cité dont tous les habitants s'aimaient », le P. Hyacinthe semblait prêcher ce que le doux oratorien appelait « le catholicisme compris » ; les protestants accouraient l'entendre, surpris et charmés par ce carme qui connaissait la Bible et la citait comme Adolphe Monod, leur grand orateur.

On entrevoyait dans une ombre lumineuse des groupes errants qui se rapprochaient un peu hésitants d'abord, puis se confondaient dans un embrassement fraternel avec le cri de joie inespéré d'êtres séparés par une tempête et qui se retrouvent sur le rivage. On disait · C'est le troupeau unique annoncé par le bon berger, Jésus-Christ, qui se forme. A lui l'avenir ! Le monde vaincu ne résistera pas à cette preuve souveraine de la puissance divine.

Hélas ! l'aurore était un crépuscule... Ces choses, ceux qui les ont suivies avec l'intérêt passionné que portent certaines âmes à l'avancement du règne de Dieu dans l'humanité, n'en peuvent évoquer la mémoire sans un profond attendrissement, et je ne me sens pas, pour ma part, le goût et le courage de narrations stériles pouvant se transformer rapidement en récriminations plus stériles encore, injustes peut-être. J'aime mieux regarder en avant qu'en arrière. Rien ne se perd, c'est un axiome de la science dont la foi s'empare et qu'elle transporte sur son terrain Notre rêve du passé, c'est la réalité de l'avenir. L'aurore n'était pas un crépuscule; c'était l'aurore merveilleux des régions polaires aidant à vivre pendant les longues nuits glacées L'humanité, d'ailleurs, est jeune sur la terre. Elle y est, me disait en riant un penseur chrétien, dans l'état d'un enfant qui fait ses premières dents. Et il aimait à ajouter : si dans un ouvrage bien fait la préface est toujours

Digitized by Google

beaucoup plus courte que le livre proprement dit, on est en droit de supposer que dix-huit siècles de christianisme, précédés d'une si longue préparation, seront suivis de plusieurs milliers de siècles.

Tous les germes endormis se réveilleront donc un jour. Le prédicateur qui en a semé beaucoup en 1866 n'en doute pas, j'en suis certaine.

Mme Napoléon Peyrat.

LETTRES ET ARTS

Souscription pour élever à Vannes un monument à Le SAGE.

PREMIÈRE LISTE.

	La *Revue de Bretagne et d'Anjou*.....	100
MM.	Alexandre Dumas.....	100
	René Kerviler.....	10
	Joseph Rousse.....	30
	Paul Eudel.....	10
	De Kerjégu.....	100
	Frédéric Guérin.....	20
	Olivier de Gourcuff.....	10
	Emile Maillard, ancien maire d'Ancenis...	10
	Dr Paul Aubry.....	10
	Olivier Duchemin.....	10
	Henri de Trémaudan.....	10
	Henri de Tournemines.....	5
	Michel Anezo.....	10
	Le Priol, à Chantenay.....	5
	Un instituteur.....	3
	Un abonné de la *Revue*.....	5
	id.	5
	id.	6
	Un instituteur.....	4
	id.	5
	Milon à Guingamp.....	3
	X... de Quimper.....	20
	Un abonné de la *Revue*.....	10
	Total de la 1re liste.....	501

La 2e liste paraîtra dans le n° du 1er août. Nous prions instamment tous nos abonnés et lecteurs de nous envoyer leur souscription, quelle qu'elle soit. Qu'ils n'oublient pas que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

—

Légion d'honneur. — A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, notre ami et collaborateur M. Paul Sébillot a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Tous ceux qui connaissent ses beaux ouvrages et l'influence qu'il a exercée dans la littérature contemporaine au point de vue du *folk-lore* ou des traditions populaires, applaudiront à la distinction dont M. Paul Sébillot vient d'être l'objet.

—

Artistes bretons et angevins, récompensés à l'Exposition universelle.

Ont obtenu la *médaille d'honneur*.

MM. Elie Delaunay et Jules Dupré, de Nantes.

Médaille de 1re classe.

MM. Luminais, Luc-Olivier Merson et James Tissot, de Nantes.

Médaille de 2e classe.

MM. Toulmouche, de Nantes ; M. Alfred Guillou, de Concarneau.

Médaille de 3e classe.

MM. Joseph Aubert, de Nantes ; Joubert, de Quimper ; Le Sénéchal de Kerdréoret, de Nantes ; Baillet, de Brest.

SCULPTURE.

Médaille de 3e classe.

M. Pierre Ogé, de Saint-Brieuc.

Mention honorable.

M. Zacharie Astruc, d'Angers ; Le Bourg, de Nantes.

—

Dons aux Musées de Rennes. — Les Musées de Rennes viennent de recevoir de Madame Blaize, veuve de l'ancien préfet d'Ille-et-Vilaine en 1870, et de Madame Saunin, sa fille, un magnifique buste en marbre de Lamennais par David d'Angers et un dessin original du même maître dédié par lui à Lamennais et représentant le Christ écrivant sur la terre, avec son sang, les mots : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

—

Le centenaire de la Fédération à Pontivy. — La ville de Pontivy vient d'inscrire à son budget de 1890 une somme de 1000 fr. pour l'organisation d'une fête commémorative du centenaire de la Fédération des provinces de Bretagne et d'Anjou, qui tint ses assises en janvier et février 1790 à Pontivy et d'où sortit l'idée de la grande Fédération du 14 juillet au Champ-de-Mars, à Paris. Une commission spéciale a été chargée d'étudier les moyens de célébrer avec le plus d'éclat possible cette date mémorable dans les annales de Pontivy.

—

Biblographie : M. Adrien Maillard vient de publier chez M. Bauvaître, 1 vol. de poésies sous le titre : *Le long du chemin.*

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 17 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 1er AOUT 1889

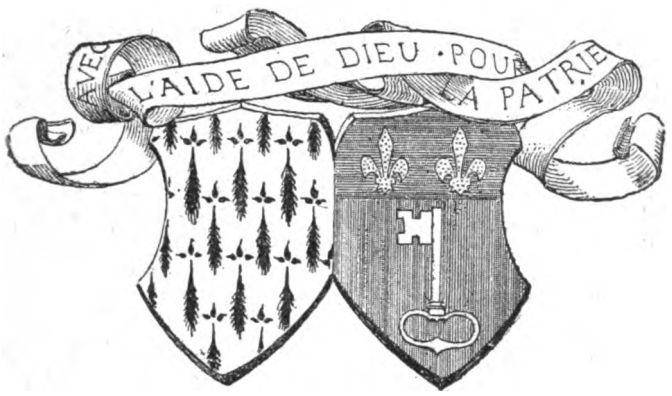

LES RESTES DE LA TOUR-D'AUVERGNE

Le *Temps* du 26 juillet publiait la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai lu dans un journal du matin, il y a quelques jours, que les envoyés du gouvernement chargés de la translation des cendres de La Tour-d'Auvergne allaient se trouver dans l'impossibilité de les reconnaître, attendu que le tombeau qui les renferme contient plusieurs corps.

Voulez-vous me permettre de vous communiquer les renseignements que je reçois à cet égard de M. le maire de Carhaix, la ville natale du premier grenadier de France ?

Il m'a semblé que ces renseignements étaient de nature à faciliter la tâche des mandataires du gouvernement, en supposant qu'on les ait tenus dans l'ignorance des faits que voici :

C'était en 1837. Le modeste monument élevé près de Neubourg à La Tour-d'Auvergne par l'armée de Moreau, son compatriote, était tombé dans un tel état de délabrement, que le roi de Bavière donna l'ordre de le restaurer.

Le tombeau fut ouvert le 3 août 1837 en présence de quelques notables de Neubourg, dont M. Louis Kraemer, architecte du gouvernement bavarois, et M. le docteur Lommel, secrétaire des archives du royaume de Bavière, lesquels constatèrent la présence des ossements de La Tour-d'Auvergne, à côté de ceux de Forty, chef de la 46e demi-brigade d'infanterie, et de deux soldats, tués le même jour que leur illustre camarade (le 8 messidor an VIII, 27 juin 1800).

La fosse, creusée dans un terrain rocailleux, n'avait que trois pieds de profondeur, six pieds quatre pouces de longueur, sur cinq pieds et demi de largeur. On y avait déposé les quatre cadavres sans cercueil et sans autre vêtement qu'une chemise, le brigadier Forty et les deux soldats, la tête tournée vers le sud, La Tour d'Auvergne en sens inverse, la tête au nord, à la droite de Forty, à la gauche des deux soldats et sur une couche de terre plus élevée, placé comme s'il commandait ses hommes[1].

Les commissaires bavarois trouvèrent les ossements des quatre soldats dans un bon état de conservation. Les restes de La Tour-d'Auvergne se distinguaient par un crâne plus délicatement conformé et par des cheveux bien conservés, réunis en queue.

Du consentement de ses collègues, M. le docteur Lommel recueillit une boucle de cheveux, une dent, une épingle en argent et deux boutons qui faisaient partie de la dépouille mortelle du premier grenadier, et ces reliques, enfermées dans un écrin en forme de cercueil, furent déposées à la librairie Treuttel et Wurtz, de Strasbourg, pour être adressées par une voie officielle à la municipalité de Carhaix.

J'ai sous les yeux la lettre écrite par le docteur Lommel au préfet du Bas-Rhin au sujet de ces reliques, et celle du préfet au maire de Carhaix pour lui annoncer cet envoi. La première est datée du 20 novembre 1840 ; la seconde, du 25 du même mois.

J'ai à peine besoin de dire que la ville de Carhaix garde religieusement les reliques de son grand homme. Tous ceux qui ont visité cette petit cité bretonne à laquelle La Tour-d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises*, attribue faussement une origine romaine (*Ker Aétius*, au lieu de *Ker-Ahez*) se sont arrêtés devant la statue de bronze du premier grenadier. Comme pour rappeler au voyageur en quelle estime le tenait l'organisateur de la victoire, on a gravé sur son piédestal quelques maximes tirées des ouvrages du grand Carnot.

Pour en revenir au monument de Neubourg, la lettre du docteur Lommel nous apprend qu'il fut reconstruit en 1837 sur le plan du mausolée primitif. C'est un catafalque en pierre portant, sur sa façade septentrionale, l'inscription suivante : « A la mémoire de La Tour-d'Auvergne, premier » grenadier de France, tué le 8 messidor an VIII de l'ère » républicaine (27 juin 1800). » Et sur le côté méridional : « A la mémoire de Forty, chef de la 46e demi-brigade d'in- » fanterie française, tué le 8 messidor an VIII de l'ère ré- » publicaine. »

[1] Une dépêche nous a appris depuis qu'on avait trouvé le corps de La Tour-d'Auvergne dans la position indiquée ci-dessus.

Digitized by Google

L'inscription est fondue en caractères d'airain. Quelques arbres entourent le monument qui s'élève sur une hauteur pittoresque.

Tels sont, monsieur le directenr, les renseignements que je suis heureux de vous communiquer sur les restes de La Tour-d'Avergne.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉON SÉCHÉ,

Directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.

Paris, le 24 juillet 1889.

Les lecteurs de la *Revue* trouveront plus loin l'extrait de baptême du premier grenadier de la République. J'ajouterai qu'en dehors des reliques dont il est fait mention dans la lettre ci-dessus, il nous reste de La Tour-d'Auvergne une foule de documents écrits, tant imprimés qu'autographes, car le soldat chez lui était doublé d'un savant et d'un philologue. Il connaissait admirablement sa langue maternelle le celtique, et dans ses *Origines gauloises* il a fait quelques découvertes qui ont profité aux celtisants de notre époque. Peu importe après cela qu'il ait commis une foule d'erreurs et qu'il ait attribué par endroits une origine romaine à des choses d'origine celtique. La philologie était encore dans les langes à la fin du dix-huitième siècle, et puis il ne faut jamais demander aux hommes plus qu'il ne peuvent donner. C'est déjà passablement extraordinaire que La Tour-d'Auvergne ait trouvé le temps, entre ses nombreuses campagnes, de faire les recherches philologiques qui l'ont classé parmi nos celtologues, et de taquiner de loin en loin la muse[1]. J'ai dit que sur le piédestal de sa statue, on avait gravé quelques sentences empruntées à Carnot. Le grand-père du président actuel de la République française avait un véritable culte pour LaTour-d'Auvergne, et l'on peut voir au Musée de la Révolution qui est installé dans la salle des Etats aux Tuileries la lettre originale que Malo Corret lui adressait de Passy, le 8 floréal an VIII (28 avril 1800) pour le remercier de lui avoir annoncé que le premier Consul lui avait décerné un sabre d'honneur et le titre de premier grenadier.

« .... Dans ces sentiments, écrit La Tour-d'Auvergne, je supplie le premier Consul de ne m'accorder pour le moment d'autre distinction que celle qui me mettrait à portée de justifier sous ses ieux le titre honorable du plus ancien des grenadiers de l'armée française, en me permettant de rejoindre mes braves frères d'armes en cette seule qualité. Telle est mon unique ambition. Je m'estimerais heureux que le premier Consul l'envisageât du même œil et avec la même bonté dont il a toujours regardé le dévouement des Français à la cause de la liberté, celui du soldat comme celui du général. »

Cette lettre documentaire est la propriété de M. Sadi-Carnot qui l'a obligeamment mise à la disposition des organisateurs du Musée de la Révolution avec différents souvenirs ayant appartenu à son aïeul.

Tel fut l'homme à qui le Parlement a décidé de rendre les suprêmes hon-

LE PANTHÉON

(D'après une vignette du dix-huitième siècle.)

[1] Il a quelques années M. Louis Hémon lisait au *Dîner Celtique* les vers suivants, restés inédits, du premier grenadier de la République.

Kanaouen newez.
Eur plac'h iaouank ha disprijus
Plac'h a ugent vloas ho spen.
A c'hori gant mabic Venus
Heb e nom roeï d'he lezen;
Hirio m'ar eo avanturus,
Varc'hoas a vo paket souden

Digitized by Google

neurs du Panthéon. MM. du Pontavice de Heussey s'étaient d'abord opposés à la translalation de ses cendres, sous prétexte « que pour un héros modeste comme La Tour-d'Auvergne il n'y a pas de sépulture qui soit préférable au champ de bataille sur lequel il tomba et où reposent à côté de lui ceux qu'il anima de son exemple. » Ils se sont ravisés depuis et ont accepté l'offre que leur faisait le gouvernement d'accompagner les restes du héros breton à partir de la frontière. Je ne puis que les en féliciter. Il ne faut jamais fourrer la politique où elle n'a que faire, et l'on disait partout déjà que MM. Du Pontavice de Heussey obéissent à des sentiments d'ordre politique, et qu'ils ne feraient aucune opposition à la translation des cendres de leur aïeul, si cet honneur lui était rendu par le gouvernement de leurs préférences, c'est-à-dire par la monarchie.

Nous vivons malheureusement à une époque où la politique envahit tout et travestit les meilleures intentions. Quand il fut question de transporter au Panthéon les restes du pacificateur de la Vendée, un de ses petits-neveux se leva, disant que ce serait faire injure à Hoche que de déposer ses cendres à côté de celles de Carnot qui avait, en sa qualité de membre du comité de Salut public, signé son arrestation comme suspect. Allez donc raisonner avec des gens qui se butent ainsi sur un point d'histoire ! Est-ce que les erreurs des uns et des autres ne disparaissent pas, aux yeux de la postérité, dans le rayonnement de leur gloire. Quel est l'homme public de la Révolution qui n'ait quelque chose à se reprocher. Si dans les temps de crise il est plus difficile de discerner son devoir que de le faire, m'est avis qu'on doit montrer quelque indulgence envers ceux qui jouèrent un rôle en vue durant les mauvais jours de la Terreur. Hoche lui-même ne fut pas exempt de reproche dans sa glorieuse campagne de l'Ouest. Il n'avait, par exemple, qu'un mot à dire pour éviter le massacre de Quiberon. Cela n'empêche pas qu'il pacifia la Vendée et que c'est encore aujourd'hui son plus beau titre de gloire.

LÉON SÉCHÉ.

PORTRAIT DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

Extrait de baptême de La Tour-d'Auvergne.— « Théophile Malo né le 23 décembre 1743 fils légitime de noble maître Ollivier-Louis Corret avocat à la cour, sénéchal de Trébrivan et de dame Jeanne Lucresse Salaun, son épouse a été baptisé le 25 dudit mois par le soussigné recteur, parrain et marraine ont été les M. Maître Théophile Mathurin Huchet sieur de Dangeville, Conseiller avocat du Roy au siège présidial de Quimper et demoiselle Vincente Le Roux, dame de Kervasdoué sous-signés.

Signé : Vincente Jeanne Le Roux, Huchet Dangeville, de Thilbaut, notaire Bronnec de Botsey Ladugentil Pourcelet de Beauverger Pourcelet, Armelle Pourcelet, Beauverger Pourcelet subordé, Botsey Guezno, Pécourt, Trévéret Pourcelet adt, Corret et L. J. Veller Reur de Plouguer et de Carhaix.

Klevet-hi o goul dioum-ni
Dre he comziou innoçant,
Penoas a teu c'hoant dimizi
D'anu dredern eus merc'het iaouanc.
N'er c'homprenan ket, emez hi ?
Credit-ze, neb a n'eus c'hoant...,

(Une fille jeune et méprisante — fille de vingt ans et au-delà — s'amuse avec le jeune fils de Vénus — sans se soumettre à sa loi ; aujourd'hui si elle est aventureuse, — demain elle sera surprise (emballée) soudain.

Ecoutez-la nous demander — par ses paroles innocentes — comment vient l'envie de se marier — au tiers des jeunes filles : — « Je ne les comprends pas, dit-elle. » — Croira cela, celui qui voudra...)

CIEL DE BRETAGNE

Ciel de Bretagne est tout rempli de brume,
D'épais brouillards habitent sur sa mer,
De noirs rochers couverts de blanche écume
Pour se chauffer en vain montent dans l'air :
Point de soleil, seul le phare s'allume.
C'est le climat le plus triste, dit-on,
Sombre province au clair pays de France,
Mais nos regards ont pris le même ton,
L'azur ardent serait une souffrance,
Le ciel meilleur est le ciel du Breton.

Digitized by Google

L'aquilon frappe, et dur comme l'enclume
Le sol résiste avec son granit fier,
L'oiseau jamais ne sèche bien sa plume,
Le blé noir pousse au lieu du blé trop cher,
Et le deuil semble un éternel costume ;
L'arme est encor le poing ou le bâton,
Longtemps régna la profonde ignorance ;
La lande est bonne au plus pour le mouton :
Mais notre cœur y garde l'espérance ;
Le ciel meilleur est le ciel du Breton.

Le doux printemps chez nous n'a pas coutume :
Un peu d'automne et puis toujours l'hiver !
L'étranger, même en saluant, s'enrhume ;
D'argent ou bois on fit notre cuiller,
Par métal faux une tache se hume.
La bure, hélas ! monte jusqu'au menton,
Femme, de vierge a toujours l'apparence,
C'est une fleur qui demeure en bouton,
S'ouvrant parfois plus vive qu'on ne pense.
Le ciel meilleur est le ciel du Breton.

ENVOI.

Vous qui cherchez jusqu'à Nice ou Menton,
Un coin de terre, et de terre de France,
Où du bonheur se cache le canton,
Venez chez nous vers le Raz ou la Rance :
Le ciel meilleur est le ciel du Breton,

RAOUL DE LA GRASSERIE.

LA DEMOISELLE

Quelle es-tu donc, Mignonne à la robe éclatante,
Des rayons et des fleurs trop heureuse habitante ?
« Je suis l'image du bonheur,
« Comme de son aile effleurant toute chose
« Il est capricieux et jamais ne se pose
« Qu'un instant sur le cœur ! »

LE MONDE

Le monde n'est-il pas cet insecte qui luit
Des plus riches couleurs à l'aide de la nuit,
Comme un joyau tombé dans l'herbe des prairies ?
Tant que vous n'avez point sondé ses théories,
Epilogué ses traits, amené le vrai jour
Sur les grands mots de foi, de concorde et d'amour,
D'une admiration trop aisée à comprendre
Vous sentez tout votre être en sa candeur s'éprendre,
Votre cœur est charmé, votre œil est ébloui.
Brille la Vérité... tout s'est évanoui !

Vte H. DE TOURNEMINES.

FIGURES BRETONNES & ANGEVINES

PROFIL D'ARTISTES

JEAN-LOUIS HAMON

M. Henri du Cleuziou, l'auteur de l'*Art national* paru il y a quelques années à la librairie Le Vasseur, a publié dans le temps une étude extrêmement intéressante sur Jean-Louis Hamon. J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue* me sauraient gré de leur en servir aujourd'hui une analyse agrémentée de notes personnelles. Les quelques tableaux de ce peintre aimable qui figurent à l'Exposition universelle y brillent d'un tel éclat parmi les envois de ceux de son époque, que c'est presque de l'actualité que de s'occuper de lui, quinze ans après sa mort.

Jean-Louis Hamon est né le 5 mai 1821 à Saint-Loup, près de Plouha, Côtes-du-Nord. Son père était douanier, et c'est dans une petite chaumière que vivait toute la famille du modeste garde-côte.

Tout jeune, Hamon vint habiter avec sa famille la petite ville de Lannion. C'est là qu'il commença ses études littéraires. Après avoir passé quelque temps dans l'Institution fondée par Jean-Marie Lamennais, il se consacra sans retour au culte de l'art et partit pour Paris. Le département lui alloua 500 francs par an. Il entra dans l'atelier de Paul Delaroche et pour manger du pain, se mit à peindre des chemins de croix et des sujets religieux qu'on lui payait 2 francs la pièce. C'est alors qu'il fit cet étrange cadre qui se trouve au musée de Marseille *Tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Lorque Gleyre reprit l'atelier de Paul Delaroche, Jean-Louis trouva dans ce nouveau maître un ami qui le guida dans la voie que lui traçait son talent naturel. Il entra, grâce à lui, à la manufacture de Sèvres où il se lia avec Froment et où il composa, après quelques essais, l'ornementation de deux grands vases qui ont décoré les appartements de deux souverains. Le premier représente la *Ronde de tous les âges de la vie*. Enfant, vieillards, jeunes filles, amoureux, savants et sorciers se tiennent par la main et chantent tristement.

Ramenez, ramenez donc
Vos moutons à la maison.

Sur le second vase il avait peint les *Mois d'au-*

Digitized by Google

tonne et les *Mois du printemps*, six femmes d'une indescriptible langueur. Les premières, voilées de gaze sombre, portant le deuil de la nature, fuyaient avec les hirondelles. Six autres s'épanouissaient au milieu des fleurs et tendaient leur poitrine ouverte aux douces caresses du premier soleil.

Le peintre des chemins de croix avait désormais sa place faite au soleil. *Ma sœur n'y est pas* fut exposée l'année suivante aux Menus-Plaisirs. Hamon cherchait beaucoup ses titres ; on lui en donnait vingt, il n'en était jamais satisfait.

Un jour, un maître en l'art d'écrire vint à son

La Tour-d'Auvergne pendant le Combat *(d'après une lithographie.)*

En 1852, il exposait la *Comédie humaine* qui a figuré longtemps au Luxembourg se trouve je ne sais où maintenant — probablement dans les caves du Louvre. Cette toile eut un immense succès. Mélange ravissant de costumes modernes et de vêtements antiques, on y sentait une ironie amère qui n'avait rien de déplacé pour l'époque.

atelier, tenant par la main deux ravissants petits chérubins, presque les frères des gracieux bambins créés par l'imagination du peintre. Au grand plaisir de Hamon, les enfants imitaient les gestes qu'ils voyaient si bien reproduits dans le cadre. — Que dit-elle ? fit-il en caressant la blonde tête de la petite fille de l'auteur en renom. — Ce qu'elle

Digitized by Google

dit, répéta l'espiègle, eh bien : « Elle n'y est pas, ma sœur, voilà ; elle n'y est pas. » Hamon avait trouvé son titre, il rayonnait. A l'Exposition universelle de 1855, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Avec la *Comédie humaine* et *Ma sœur n'y est pas*, il avait envoyé : l'*Amour et son troupeau* ; — *Ce n'est pas moi*, idylle ; — *Les orphelins* ; — *Une gardeuse d'enfants* ; — et *l'Affiche romaine*.

Il peignait les enfants, comme un vrai maître, il saisissait à l'improviste des attitudes d'une grâce incomparable. On le surnomma la *Mère gigogne* : il en fut blessé jusqu'au fond de l'âme.

Trop doux pour répondre par une méchanceté, mais railleur à sa manière, c'est alors qu'il composa toutes ces fantaisies que ses camarades seuls pourraient expliquer aujourd'hui et qui avaient parfois une pointe de malice assez finement aiguisée. Le *Ricochet*, *Enseignement mutuel*, la *Boutique à quatre sous*, le *Papillon enchaîné*, la *Cantharide esclave*, la *Femme aux bouquets*, les *Devideuses*, l'*Espérance*, la *Charité* du pavillon des internes, à l'hospice de la rue Jacob, la *Femme à la boule*, sautant à la corde sur la sphère du monde, au café de Fleurus, etc, etc, tout cela date de cette époque. On l'accusa de ne produire que des rébus, mais ceux qui le pratiquaient, qui le connaissaient eurent bientôt fait de deviner son arrière-pensée et ses plus secrètes intentions.

Il venait de faire son *Amour en visites*. Un caricaturiste reproduisant ce tableau dans sa revue du Salon écrivit au bas ce titre grotesque : il y a quelqu'un ».

Ce fut le dernier coup pour cette nature d'une délicatesse presque féminine. Il tomba dans un découragement complet. Sur ses chevalets se trouvaient alors en préparation : *Tutelle*, la *Volière* et l'*Escamoteur*. Il les acheva silencieusement. Son *Quart d'heure de Rabelais* qu'il exposa au Salon de 1861 et qui figure aujourd'hui au Musée de Nantes, passa presque inaperçu, à côté de la *Bataille de Solferino*, de M. Yvon, de l'*Empereur à cheval*, de Meissonier, du *Prince Napoléon* de Flandrin. L'indifférence de la foule rendit Hamon malade. Découragé, troublé, doutant de lui, il était près d'abandonner à tout jamais la peinture quand une femme lui tendit la main et le releva. C'était sa sœur. Mlle Hamon fut en quelque sorte l'ange gardien de son frère. « Partons pour Rome » lui dit-elle un jour. Jean-Louis fit ses malles et tomba un beau matin dans une mansarde de la Via du Mont d'Oro. Il était sauvé. Quelques années après, il envoyait à Paris l'*Aurore*, cette vision éthérée d'une femme idéale, qui touchant à peine du bout de ses pieds blancs les tiges d'acanthe qui lui servent de support, hume à longs traits la céleste rosée dans le calice d'une fleur. En 1865 Hamon visita Naples et se fixa à Capri d'où il n'envoya guère que ses *Muses à Pompéi*. Mais il avait la nostalgie de la France. Un de ses amis lui ayant cédé un petit coin de terre à Saint-Raphaël, il y fit construire une villa qu'il décora lui-même et vint définitivement y planter sa tente. Puis, en 1872, il conçut le plan de son *Triste rivage*, souvenir du Dante et de Shakespeare, où la tendre Ophélie, reçue par l'Amour aux bords du fleuve sombre, est consolée par lui.

Exposée en 1873, sa toile fut vivement appréciée par tous ses vrais amis de Paris. On y retrouvait l'auteur des *Orphelins* avec ses tristesses d'autrefois, agrandies de je ne sais quoi de plus mâle, de plus ferme, de plus grandiose.

A peine installé à Saint-Raphaël, il jeta sur la toile sa dernière conception, *Une Fortune* venant frapper à la porte d'un peintre et ne trouvant plus que son cadavre. Triste présage ! quelques mois après, il mourait, dans sa chère petite maison, le 24 mai 1874, à l'âge de cinquante-trois ans.

M. Auguste Toulmouche qui fut un de ses amis les plus intimes possède de lui quelques ravissantes études qu'il garde précieusement, entre autres un très curieux portrait qu'il avait envoyé à l'exposition bretonne-angevine.

Disons en terminant que Mlle Hamon a fait poser une plaque commémorative sur la chaumière de Plouha où son frère est né.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

DE COUEDRO.

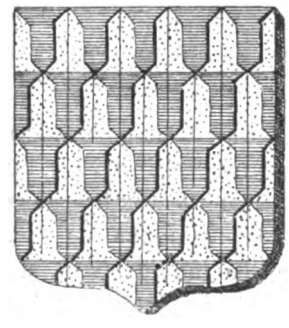

Origine. — La très ancienne famille *de Couëdro*, ramage de la maison de Rochefort, (qu'il ne faut pas confondre avec la famille *de Couëdor*, originaire dudit lieu, en la paroisse de Carentoir, évêché de Vannes), n'est point mentionnée dans l'*Armorial de Bretagne* de M. P. de Courcy. Possessionnée dès le XVe siècle dans les paroisses de Roche-

Digitized by Google

fort, Questembert et Limerzel son pays d'origine, au diocèse de Vannes[1], elle a figuré dans ces paroisses aux montres et réformations de 1427 à 1453. Eteinte à la fin du XVI[e] siècle, elle n'a point comparu à la réformation de 1667.

Seigneuries : La famille de Couëdro a possédé les terres et seigneuries de Fescal et du Pinieuc en Limerzel ; — du Huelfau en Elven ; — du Theil, paroisse d'Allaire ; — de Bissin, en Guérande ; — Tregaret, en Silz ; — La Villefrégon, en Bouvron, etc.

Principales alliances : Elle a contracté alliances, *par les hommes*, avec les familles de la Haye (1415), du Huelfau (XV[e] s.), De la Forest de Kermen (XV[e] s.), du Beysit (1498), de Condest (1540), du Breil de Quistinic (XV[e] s.) ; — *par les femmes*, avec les familles : de Carné (XV[e] s.), de Besné (XVI[e] s.) de Beaubois (1522), de Talhouët de Kerédren (XVI[e] s.), Cybouault de Tregaret (1568), de Kermeno 1589), de Broël (XVI[e] s.), de Gouyon (XVI[e] s.), de Begasson (XVI[e] s.)[2].

Armoiries : Vairé d'or et d'azur, comme *Rochefort*.

DU LINDREUC

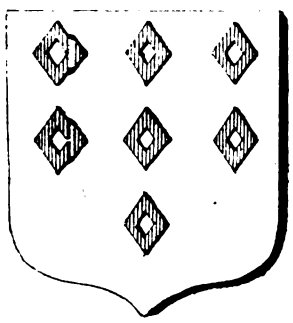

Origine. — La très ancienne famille du Lindreuc (ou plus anciennement du *Landereuc*), tire son origine de la terre de ce nom en la paroisse de Noyal-Pontivy, évêché de Vannes, où nous la voyons figurer aux montres et réformations de 1448 à 1481 parmi les premières maisons nobles du pays[3]. Dès le siècle précédent les vicomtes de Rohan avaient en grande estime la maison du Lindreuc et l'un de ses membres, Perret du Lindreuc, se vit compris dans le testament de Jean, vicomte de Rohan[4] en 1395. — Au XV[e] siècle, elle fut non moins considérée à la Cour des ducs de Bretagne. Au premier de l'an 1434, Jehan du Lindreuc recevait pour ses étrennes de magnifiques présents du duc Jean V dont il était encore écuyer[5] en 1436 ; — Chrestien et Eon du Lindreuc, prêtaient serment de fidélité au duc entre les nobles de Rohan, et Porhoët[6] en 1477 ; — Jehan du Lindreuc figurait parmi les hommes d'armes de la maison du vicomte de Rohan en 1477.

[1] *Archives départ. du Morbihan.*

[2] Anc. reg. par. *de Caden, Limerzel, Bouvron, Guérande, Saint-Molf, Saint-Nazaire; Archives du chât. de Kerfur,* près Guérande : — De Fourmont : *L'Ouest aux Croisades.* Tome II.

[3] Bibl. de la ville de Rennes, *Mss. de la Réformation.*

[4] P. de Courcy, *Arm. de Bretagne.* p. 104.

[5] Dom Lobineau, *Preuves de l'Hist. de Bretagne.* Tome II. col. 1035 et 1054.

[6] Ibidem, col. 1378.

Seigneuries : Elle a possédé les terres et seigneuries : du Lindreuc ou Landereuc en Noyal-Pontivy, de Portmarzin et de Tréveday, paroisse de Guérande.

Principales alliances : Les alliances de cette très ancienne famille sont demeurées presque toutes inconnues. On sait seulement qu'elle contracta au XV[e] siècle une alliance avec la famille de Toutenoultre et haut et puissant seigneur Louis d'Avaugour, sg[r] de Kergrois, Vay et Saffré était marié en 1536 à Jeanne du Lindreuc[1]. Il est fort probable qu'elle dut avoir des alliances ou tout au moins des liens de parenté avec les familles de *Becmeur*, de *Launay*, de la *Noë* et du *Quelenec* qui habitant le même pays et portant les mêmes armes, paraissent avoir la même origine.

Armoiries : D'argent à sept macles de gueules.

DE MAURAC.

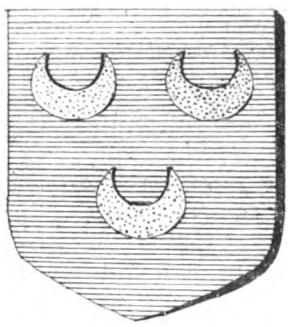

Origine. — La maison de Maurac appartenait à cette vieille chevalerie bretonne qui donna sans compter son sang et ses veilles pendant les guerres du moyen-âge, Elle avait pris son nom d'un domaine du territoire de Guérande qui, lui aussi, a disparu aujourd'hui, mais se retrouve encore dans la dénomination des villages des *Haut* et *Bas-Mora*, situés ensemble à une lieue de Guérande et dont les appartenances devaient jadis former la terre de Maurac. Au XIV[e] siècle, les de Maurac étaient chevaliers de renom ; ils possédaient dans le chœur de l'église des Jacobins de Guérande, un enfeu prohibitif en arcade du côté de l'Evangile et leurs pierres tombales portaient les armes ci-dessous, ainsi qu'il en est fait mention dans un aveu rendu par la seigneurie de Colveuc au XVII[e] siècle[2]. C'est donc par erreur que M. de Courcy[3] donne les armes de la maison de Maurac à la maison de Moréac. Elles sont fort distinctes l'une de l'autre. — L'histoire a retenu le nom d'Alain de Maurac qui fut l'un des seigneurs chargés d'aller quérir Jeanne de Navarre, sous la conduite de Pierre de Lesnérac[4] en 1386 ; et de Jacques de Maurac, parrain au Croisic, au baptême de Jacques de Kermeno, en 1515.

Seigneuries : On ne connait comme possessions de

[1] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne.* — G. de Carné. *Les Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 447. — *Archives du château de Saffré.*

[2] *Archives de la seigneurie de Colveuc.*

[3] *Armorial de Bretagne.* Tome II, p. 193.

[4] Dom Lobineau, *Preuves de l'Histoire de Bretagne.* Tome II, Col. 661.

Digitized by Google

cette famille que les terres de Maurac et de Colveuc, au diocèse de Nantes.

Principales alliances : Elle s'est alliée aux familles de la Boucxière vers 1450 ; Gaultier de Trovray vers 1540 ; de Boisorhant vers 1540 ; du Masle, dans laquelle elle s'est fondue, en 1556, etc[1].

Armoiries : D'azur à trois croissants d'or.

C[te] Régis de l'Estourbeillon.

(A suivre).

JEAN DE COMMANA

(Suite).

—

IX

Nonchalamment étendu dans un fauteuil, Philippe fumait un excellent cigare avec le calme que procure une parfaite satisfaction de soi-même. Il parut cependant un peu étonné de voir son frère descendre au salon avant le coup de cloche du déjeuner.

— Philippe, dit Jean d'une voix tremblante, j'ai à vous parler d'une chose grave.

Philippe, tout-à-fait surpris, regarda son frère, et s'aperçut que le visage de Jean n'avait pas une expression ordinaire.

— D'une chose grave ? dit-il : cela me parait drôle. Enfin parlez, mon cher. Je vous écoute.

— Je viens vous demander ce que vous comptez faire à l'égard de...

Jean s'interrompit, ne pouvant prendre sur lui de prononcer le nom d'Antoinette.

— A l'égard de qui ? demanda Philippe, en s'entourant d'un nuage de fumée.

— A l'égard... de mademoiselle de Molac.

Philippe fronça imperceptiblement le sourcil. Puis se remettant tout de suite, et paraissant tomber des nues :

— Je ne comprends pas du tout ce que voulez dire, répondit-il.

— Je vous demande pardon, vous comprenez fort bien. J'ajoute qu'il est absolument inutile de jouer l'étonnement avec moi. Je sais tout.

— Vous savez tout ? Quel est ce style solennel ? Eh bien, mon cher, si vous savez tout, vous êtes beaucoup plus avancé que moi, qui ne sais rien, et je vous serais très obligé de m'expliquer de quoi il s'agit.

— J'aurais attendu de vous plus de franchise, dit Jean. Enfin, puisque vous me forcez à dire des choses que j'aurais voulu ensevelir dans le silence, vous avez gravement compromis mademoiselle de Molac, et je viens vous demander quelle réparation vous comptez lui offrir.

— J'ai gravement compromis mademoiselle de Molac, moi ! Ah ça, qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire que, la nuit dernière encore, ou plutôt ce matin à deux heures, vous étiez près d'elle, et que...

Philippe se leva.

— Ecoutez-moi Jean, dit-il : si vous saviez un peu ce que c'est que la vie, je vous forcerais à rétracter vos paroles car vous venez de porter contre une personne à qui vous devez du respect, une accusation déshonorante. Et en effet, si l'on prenait votre langage au pied de la lettre vous insinueriez tout simplement que je serais...

— Que vous êtes l'amant de mademoiselle de Molac, c'est vrai.

— C'est absolument faux, répliqua Philippe avec plus de hauteur encore que de colère, et je vous prie, mon cher, de mesurer la portée de vos expressions. Je ne suis rien, absolument rien à M[lle] de Molac, entendez-vous, et je vous dis, moi, qu'il est indigne d'un gentilhomme de porter contre une femme sans défense, une accusation aussi déshonorante. — En outre, ajouta-t-il en se rasseyant et en recommençant à fumer tranquillement son cigare, quand la chose serait aussi vraie qu'elle est fausse, je me demande où vous voudriez en venir. Est-ce que, par hasard, vous seriez le fondé de pouvoir de la personne dont vous parlez de façon si légère ?

— Je ne suis le fondé de pouvoirs que de ma conscience, et, comme je crains que vous ne soyez sur le bord d'une mauvaise action, je crois de mon devoir de faire tout mon possible pour vous en détourner.

— Vous êtes bien bon.

— Je ne suis pas meilleur qu'un autre, mais je mourrais cent fois avant de faire tort à qui que ce fût ; et c'est pour cela qu'étant donné votre situation, je vous dis que vous n'avez qu'un parti à prendre.

— Lequel, s'il vous plait ?

— Je ne m'explique pas votre question. Il me semble que, lorsqu'on a eu le malheur de compromettre une honnête fille, on n'a qu'un moyen de réparer sa faute : l'épouser.

Cette fois c'en était trop, et Philippe eut peine à garder son sang-froid.

— L'épouser ! dit-il en jetant son cigare... En vérité. vous êtes encore plus extraordinaire que je ne le pensais ! On tombe de son haut en vous entendant, mon cher.

— Je pourrais vous en dire autant. répondit Jean, qui avait grand peine à rester maitre de lui-même.

— On dit tout ce qu'on veut. Reste à savoir ce que penseraient de vous et de moi les gens de bon sens qui assisteraient à notre conversation. Je pourrais me contenter de lever les épaules et de vous renvoyer à vos affaires, mais, comme je ne vous crois pas entièrement responsable de vos excentricités de langage, je vous ferai simplement observer que, de deux choses l'une : ou, — ce qui est vrai — je ne suis rien à mademoiselle de Molac et ne lui dois en conséquence aucunees pèce de réparation ; ou bien — ce qui n'est pas — mademoiselle de Molac aurait manqué à ses devoirs, et il me serait interdit de lui offrir ma main.

Digitized by Google

— Pourquoi cela, puisque vous seriez son complice ?

— Pourquoi cela ?... Ah ! non, voyez-vous, j'y renonce. On est obligé avec vous de vous expliquer des choses que personne au monde n'ignore. Vous devriez pourtant savoir à votre âge qu'on n'épouse pas une fille avec qui...

Il s'interrompit brusquement. La comtessee venait d'entrer.

— Il me semble, dit-elle, que vous parlez bien haut. De quoi s'agit-il donc ?

viner de quoi parlaient ses deux fils, et elle jugea à propos de trancher immédiatement la question.

— Mademoiselle de Molac, dit-elle d'un ton péremptoire, va partir cette après-midi pour Quimper.

Jean devint presque livide.

— Vous me permettrez, continua la comtesse de ne pas m'étendre sur un sujet pénible. Je suis certainement convaincue que mademoiselle de Molac n'a jamais oublié ce qu'elle me devait ni ce qu'elle se devait à elle-même, et qu'en tout cas il n'y a rien dont j'aie le droit

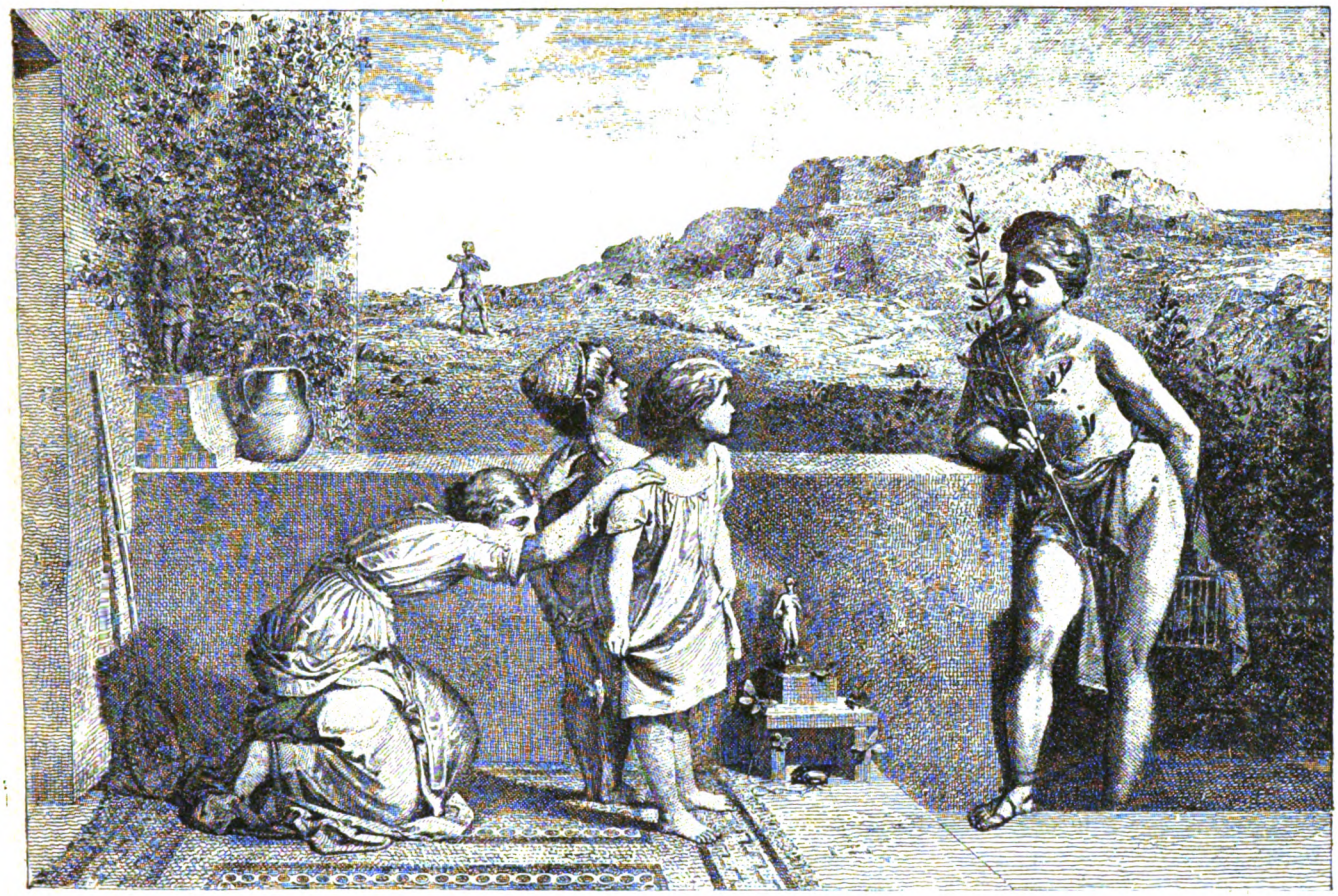

MA SŒUR N'Y EST PAS, *d'après le tableau de* J. L. HAMON

— Demandez-leà Jean, ma mère, dit Philippe. Je sais trop ce que je vous dois pour continuer cette discussion devant vous.

Ce disant, il toisa Jean d'un air de pitié méprisante et sortit du salon.

— Quelle est cette discussion, Jean ? demanda la comtesse.

En présence de sa mère Jean avait senti tout son courage s'évanouir. La tâche qu'il venait d'accomplir était déjà bien au-dessus de ses forces. La réaction devait se produire et le laisser retomber sous le joug de sa faiblesse.

— Nous parlions de mademoiselle de Molac, ma mère, balbutia-t-il en inclinant la tête.

La comtesse était trop perspicace pour ne pas de-

d'être gravement offensée. Mais enfin elle a été imprudente, et elle a laissé l'un de mes fils la traiter un peu trop en égale, lui témoigner des sentiments plus amicaux qu'il ne saurait en exister entre lui et la lectrice de sa mère. Je ne fais de reproches à personne, mais je mets un terme immédiat à une situation que je ne saurais tolérer sans compromettre ma dignité et le repos de ma conscience. Je m'étais trompée sur le compte de mademoiselle de Molac en ce qu'elle est trop jeune, et peut-être un peu trop coquette pour vivre dans notre intérieur ; mais je me crois si sûre de n'avoir aucun reproche grave à lui faire que je lui donnerai si elle le désire, une lettre de recommandation pour une de nos parentes qui cherche, m'a-t-on dit, une gouvernante pour la plus jeune de ses filles.

Digitized by Google

— Ainsi vous la chassez, dit Jean d'une voix sourde.

La comtesse eut un geste d'impatience.

— Je ne la chasse pas, dit-elle d'une voix sèche, mais je ne saurais la garder une nuit de plus sous mon toit. En voilà du reste bien assez sur ce sujet, et je ne m'explique pas votre insistance. J'ajouterai même, sans savoir positivement ce que vous disiez à votre frère, qu'une telle question n'aurait jamais due être abordée par vous. Votre ignorance du monde et de la vie est la seule excuse que vous puissiez invoquer, et vous ne possèderiez même plus cette excuse si vous persistiez à vous occuper davantage de choses qui vous doivent rester absolument étrangères.

Cela fut dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Jean dont les forces étaient à bout, se sentit incapable d'insister. Au même moment le marquis et Philippe rentrèrent au salon, et l'on annonça que le déjeûner était servi. On passa dans la salle à manger et l'on se mit à table. La place d'Antoinette resta vide.

— Mademoiselle de Molac est un peu souffrante et m'a demandé la permission de déjeûner dans sa chambre, dit négligemment la comtesse au marquis.

Celui-ci s'inclina sans paraître attacher la moindre importance à cet incident, et l'on parla d'autre chose. Le déjeûner fut particulièrement gai. Jean, dont personne ne sembla remarquer la pâleur et l'indignation muette, trouva féroce la bonne humeur de sa mère et de son frère. Tous les deux lui firent erreur et il se dit qu'entre eux et lui tout était fini désormais.

Aussitôt après le déjeûner Jean alla s'enfermer dans sa chambre, et y attendit, anxieux et immobile, l'instant où Antoinette quitterait le château, résolu qu'il était maintenant à ne pas la laisser partir sans lui dire un dernier adieu. « Elle partira cette après-midi, » avait dit la comtesse ; mais Jean ignorait l'heure exacte du départ. La journée s'écoula, longue, lente, douloureuse, éternelle. Ce fut seulement vers six heures qu'une hideuse voiture de louage, qu'un domestique était allé chercher à Brasparts, monta lentement l'avenue. Jean l'aperçut de sa fenêtre et se hâta de descendre.

A mesure que le soir approchait, le ciel se couvrait de nuage. Bientôt la pluie se mit à tomber, et avec tant de violence, que l'averse, fouettant les vitres couvrait tous les bruits du château. Jean put ainsi, sans être entendu de personne, se glisser dans le vestibule. Du reste personne ne s'occupait ni de lui, ni de celle qui allait partir. Philippe et le marquis faisaient gaiement une partie de billard à l'autre extrémite du château ; la comtesse s'était retirée dans sa chambre.

Jean était depuis cinq minutes environ dans le vestibule quand le conducteur parut, chargé d'une lourde malle dont aucun domestique ne partageait le fardeau. La valetaille même de Coatdu semblait repousser et flétrir la malheureuse proscrite. Quand la malle fut placée sur la voiture, le conducteur retraversa le vestibule et remonta l'escalier. Jean comprit que l'instant douloureux approchait. En effet trois ou quatre minutes ne s'étaient pas écoulées que l'homme reparut portant une valise ; Antoinette le suivait, enveloppée d'un long manteau, et le visage couvert d'un épais voile. Elle semblait chanceler et marcher comme dans un rêve. Jean sentit son cœur près d'éclater en apercevant dans cet état d'humiliation et de détresse celle qui, la veille encore, était si brillante, si fière, si admirée. Le vestibule était obscur, et Antoinette si absorbée dans son désespoir et sa honte, qu'elle passait tout près de Jean sans le voir. Il sortit de l'ombre et se plaça devant elle. En l'apercevant elle eut peur sans doute qu'il ne vint lui reprocher sa trahison, et elle recula avec un geste effrayé. Mais il la rassura à l'instant même en lui tendant la main. Elle prit cette main qui tremblait et la serra dans les siennes.

— Merci, dit-elle d'une voix étouffée.

Et il sembla à Jean qu'elle sanglotait sous son voile. Il aurait voulu lui dire qu'il lui pardonnait, mais la force lui manqua et sa voix s'étrangla dans sa gorge. Il regarda Antoinette avec une pitié pleine d'angoisse qui la fit détourner la tête, comme si elle n'eût pu supporter son regard. Elle lui serra encore la main, et, déchue, accablée, écrasée, marcha lentement vers la porte. Sur le seuil elle se retourna à demi vers Jean pétrifié, et dit d'une voix à peine entendue: — Adieu !

Ce fut tout. Une seconde après elle avait disparu; le conducteur l'avait aidée à monter dans la voiture, et le cheval efflanqué trottait dans l'avenue, sous des torrents de pluie, parmi des flaques d'eau qui l'éclaboussaient jusqu'au poitrail. La nature, comme les hommes, semblait se montrer impitoyable pour l'infortunée.

Ce fut sans doute ce qui porta à Jean le dernier coup. Sa tête se perdit, et, à peine la voiture avait-elle tourné à l'extrémité de l'avenue qu'il s'élançait à sa poursuite.

Le temps était affreux. La pluie cinglait les yeux de Jean, et, en quelques minutes, elle eut transpercé ses minces vêtements. Mais peu lui importent la pluie et l'orage. Un cataclysme ne l'aurait pas arrêté. Inconscient de tout ce qui n'était pas le désastre de sa vie, il marchait à très grands pas, espérant revoir à quelque tournant de route la voiture qui emportait la seule personne qu'il eût jamais véritablement et profondément aimée, la seule dont il se fût cru aimé. Chose triste à avouer, la trahison d'Antoinette n'avait pas détruit son amour. La fragilité la lui rendait plus désirable. Innocente, il ne l'eût pas plus regrettée ; coupable, elle l'attirait davantage.

Il marcha longtemps, mais il ne revit pas la voiture. A l'entrée de Lannédern, il tourna brusquement sur ses pas, effrayé de voir des visages humains ; puis il prit à gauche et gravit un des plateaux qui dominent les marais de Saint-Michel. La nuit était venue, mais la pluie avait cessé, et la lune avait dissipé les nuages. Bientôt le ciel fut entièrement découvert, et le paysage désolé fut baigné d'une lumière sereine. Jean marchait toujours sans savoir où il allait. Il n'avait qu'une idée distincte : ne pas retourner au château. Du reste son cer-

Digitized by Google

veau, bouleversé par les émotions, ne fonctionnait plus d'une manière normale. Tourner le dos à Coatdu, qui lui faisait horreur et lui semblait un lieu maudit, voilà tout ce que lui dictait son instinct. Tout le reste était nuit ou vision tragique.

Peu à peu il s'aperçut cependant qu'il n'était pas seul. Son compagnon de route était un homme de taille assez haute, portant le costume ordinaire des paysans de la Cornouaille. Comment, à quelle heure et à quel endroit de la route, il s'était mis à marcher aux côtés de Jean, c'est ce que celui-ci n'aurait pu dire. Pourtant, lorsqu'il remarqua la présence de l'inconnu, il ne s'étonna pas outre mesure. De telles rencontres nocturnes sont assez fréquentes à la campagne, et les gens de cœur n'ont pas coutume de voir un ennemi dans le compagnon que Dieu leur envoie.

En ce moment tous deux étaient depuis longtemps sortis des marécages. La route qu'ils suivaient était bordée de chênes, et dominait une vaste plaine couverte de fougères pâles que le clair de lune argentait faiblement. A leur gauche les montagnes bleuâtres se dessinaient dans la brume. L'air était frais et chargé des saines odeurs des bois de sapins et des prairies.

— Une belle nuit pour marcher, dit l'inconnu d'un ton de bonne humeur.

Son accent était ferme et rassurant ; sa voix pleine et sonore. Jean le regarda, mais ne put distinguer ses traits qu'ombrageait un chapeau à larges bords. Tout ce qu'il vit d'un coup d'œil rapide fut que l'inconnu portait haut la tête, et qu'il y avait dans toute sa personne quelque chose d'imposant et de fier. Il pouvait cependant être le premier paysan venu. La Bretagne n'est pas encore loin du temps où les seigneurs, l'épée au côté, labouraient eux-mêmes leur terre. L'agriculture y confond les classes ; ou plutôt il n'y a pas de classes et tout paysan y est gentilhomme.

— Une belle nuit pour marcher, répéta l'inconnu. Vous allez loin, monsieur !

— Très loin, dit Jean. Et vous ?

— Moi ? dit l'inconnu d'un ton singulier : c'est selon ce qu'on entend par les mots.

Jean ne comprit pas, mais il ne jugea pas à propos de demander d'explication. Cependant il ne laissa pas tomber l'entretien.

— Vous connaissez bien le pays, dit-il.

— Passablement, dit l'inconnu.

— Vous en êtes sans doute.

— J'en suis en effet... Ou pour mieux dire, j'en ai été — il y a longtemps.

Jean ne put s'empêcher de penser que son compagnon avait une certaine étrangeté de ton et de langage ; mais il était trop profondément malheureux pour s'inquiéter de quoi que ce pût être.

— Je vous connais, reprit l'inconnu. Vous êtes M. Jean de Commana.

— Vous ne vous trompez pas, dit Jean ; mais moi, il ne me semble pas avoir le plaisir de vous connaître.

L'inconnu secoua la tête.

— Vous me connaissez plus que vous ne croyez, dit-il avec une sorte de rire silencieux. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Vous allez loin, me dites-vous ; vous craignez sans doute la chaleur du jour, que vous marchez de nuit ?

— Cela doit d'autant moins vous surprendre, répondit Jean, que, si je ne me trompe, vous faites exactement la même chose.

— Moi, c'est différent, dit l'inconnu ; il m'est impossible de voyager de jour. Mais à votre âge, on trouve généralement plus gai de faire route au grand soleil.

— Les jeunes gens ne sont pas toujours gais.

— Ils n'ont pourtant aucun motif sérieux de ne pas l'être, dit l'inconnu avec une certaine emphase.

— La grande gaieté ne va pas sans beaucoup d'égoïsme. Pour être parfaitement heureux il faudrait pouvoir oublier combien de malheureux remplissent le monde.

— Tant de gens ne sont malheureux que par leur faute.

— Il n'en sont pas moins à plaindre.

— Je vous demande pardon, dit l'inconnu. Je plains sincèrement ceux qui sont malheureux par la volonté de Dieu ou la faute de leurs pères ; mais je ne plains pas ceux qui pourraient être heureux et ne savent pas l'être.

Comment l'entendez-vous ? dit Jean.

— J'entends que beaucoup sont malheureux uniquement par faiblesse. A ceux-là je conseillerais de relever la tête et de prouver qu'ils sont hommes.

— Par faiblesse, dites-vous ? Et pourtant si ceux qui nous oppriment étaient ceux-là mêmes à qui la loi divine nous commande d'obéir, où serait le remède selon vous ?

— Toute autorité, même la plus légitime, a des bornes. Dieu ne nous demande jamais le sacrifice de notre dignité, et il est certains de nos droits auxquels nous ne pouvons renoncer sans crime.

Ces derniers mots furent prononcés avec une énergie singulière. Jean très ému regarda son étrange interlocuteur.

— C'est à moi que s'adressent vos paroles, dit-il. Vous connaissez ma vie, je le sens, j'en suis sûr. Qui êtes-vous donc pour lire ainsi dans mon âme ?

L'inconnu garda le silence et continua sa route. En ce moment, devant les voyageurs s'allongeait un grand mur blanc, au-dessus duquel se balançaient mélancoliquement au clair de lune des têtes de peupliers et de cyprès. A sa droite Jean aperçut une porte assez large surmontée d'une croix de fer. Quoique cette porte semblât fermée, c'était vers elle que se dirigeait l'inconnu. Lorsqu'il n'en fut plus qu'à deux ou trois pas il s'arrêta et, se retournant lentement vers le jeune homme stupéfait :

— Je vous ai dit que vous me connaissez, dit-il : regardez-moi.

Il ôta son chapeau et se plaça de façon que ses traits fussent en pleine lumière. Jean le regarda avec un singulier frémissement. Le voyageur était un homme d'une

Digitized by Google

cinquantaine d'années, à ne considérer que l'expression de son visage ; mais, si l'on examinait certains détails il pouvait être ou beaucoup plus jeune ou beaucoup plus âgé. Sa physionomie était empreinte d'une énergie calme et sereine, reflet de ces âmes d'autant plus douces qu'elles sont inébranlables.

— Me reconnaissez-vous maintenant ? dit-il.

Et il tendit la main au jeune homme comme pour l'attirer vers lui. Jean prit cette main et la sentit glacée. Au même moment il lui sembla qu'un voile étendu sur sa mémoire se déchirait subitement, et une clarté soudaine se fit en lui. Mais, avant qu'il eût poussé un cri, l'inconnu avait lâché sa main, lui avait jeté un dernier regard, et, replaçant son chapeau sur sa tête, s'était avancé vers la porte close, qui parut s'entr'ouvrir et se fermer sur lui. Jean se trouvait seul sur la route déserte ; un tremblement convulsif secoua tous ses membres, et la voix lui revint tout-à-coup.

— Jehan de Commana ! cria-t-il éperdu.

Et il tomba à la renverse.

(A suivre). FRANCIS MELVIL.

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

(Suite).

FIDÉLITÉ

DU SEIGNEUR DE LA COURBEJOLLIÈRE

2e Déposition.

Georges LE GRÉLIER, maître chirurgien, demeurant en la ville de Clisson, âgé de trente-huit ans ou environ, témoin produit, reçu et fait jurer de dire et déposer vérité comme il est contenu ès présent procès-verbal :—Dit bien connaître les parties contendantes au présent procès, de vue seulement, et pour les avoir traitées pendant leurs maladies ; être de son état chirurgien, mais n'être ni parent, fermier, ni domestique d'aucuns d'iceulx. Ouï, enquis et examiné sur le premier et second article desdits faits dépose être chose toute notoire au pays, que le défunt sieur de la Courbejollière, père des mineurs était de la religion prétendue réformée et en avait toujours été ; bien scavoir qu'il a toujours porté les armes pour le roi, faisant la guerre ordinairement contre ceux de la Ligue et particulièrement contre ceux de la ville de Nantes et même, avoir été présent lorsque ledit deffunt était au siège de Beaupréau où il avait une compagnie de chevaux-légers, et de ce lieu, l'aurait vu transporter au siège de Montrevault où ceux de la Ligue étaient et lequel château ayant été pris par Monseigneur de la Rochepot, qui lors commandait ladite armée, aurait donné le gouvernement d'icelui audit sieur de la Courbejollière pour faire la guerre aux ennemis du Roy et aurait toujours continué à porter les armes pour son service et même y aurait été tué au siège de la Flocellière, comme il est notoire au pays.

Et pour montrer qu'il ne fut jamais de la Ligue, le sieur de Goulaine, lieutenant ou cornette de Monseigneur de Mercœur, aurait assiégé ladite maison de la Courbejollière, laquelle aurait été ruinée à coups de canons et pillée et aurait été contraint ledict sieur de la Courbejollière, de sortir de sadite maison avec deux ou trois de ses gens seulement, à la tête de la dite armée, par le moyen de ce se serait sauvé de leurs mains, fors le nommé Girard l'un d'yceux, lequel fut pris prisonnier, ayant les titres et enseignemens dudit sieur ensemble, ses deniers qui lui furent pris et ôtés.

Aussi dit le déposant, qu'allant et venant à la Courbejollière pour le traiter d'un coup d'arquebusade qu'il reçut au siège de Montmorillon pour le service du Roi, dit aussi lui avoir vu recevoir des Lettres qu'il disoit venir de la part de Monseigneur le duc de Mercœur ; par lesquelles ledit seigneur lui faisait offre de 2000 escus pour se rendre de son parti, et en outre lui promectait de lui entretenir une compagnie de chevaux legers et une d'arquebusiers à cheval, et le savoir pour lui avoir communiqué lesdictes lettres et lui avoir entendu dire alors, ces mots : « *Ventre saint gris, je ne serai jamais que le serviteur du Roy.* »

Davantage, dit avoir vu le sieur de la Pannerie, père du demandeur, au commencement de la guerre, retiré en la ville de Clisson, laquelle était en l'obeissance du Roy, où ayant quelque temps demeuré, se serait retiré en la ville de Nantes en laquelle il aurait été à pieds assisté de deux hommes dont l'un d'iceulx était d'avant et l'autre derrière, comme le déposant dit l'avoir entendu dire sous la Halle dudit Clisson en présence de plusieurs personnes ; mais ne savoir s'il y aurait longuement demeuré, ne le pouvoir déposer, ni semblablement savoir s'il servait d'espion audit seigneur de Mercœur, ny à autre chef du parti. Et étant enquis sur le cinquième et sixième article desdicts faits, dépose avoir ouï dire par bruit commun que le sieur de la Pannerie, père du demandeur, au présent procès aurait été pris prisonnier et mené à la Courbejollière pendant les derniers troubles et n'être particulièrement mémoratif du tems et aurait aussi ouï dire audit Robin qu'il aurait payé rançon et depuis ladite capture faite dudit Robin avoir aussi ouï dire en les Halles de Clisson, tant aux soldats que habitants de ladite ville que ledit sieur de la Pannerie avait cautionné le canon qui sortit de la ville de Nantes pour assiéger ladite maison de la Courbejollière ; et même que pour lors il y avait des soldats prisonniers de la Ligue en la ville de Clisson auxquels le déposant avoir ouï dire, que c'était le sieur de la Pannerie et quelques autres qui avaient cautionné le canon et que autrement, mon dit seigneur de Mercœur n'aurait point laissé si librement sortir son canon de la ville de Nantes.

Et c'est tout ce qu'il a dit scavoir desdits faits, après en avoir été pa nous duement enquis. — Et lecture à lui faite de sa déposition y a persisté et soussigné.

G. LE GRELIER.

SIÈGE DE LA COURBEJOLLIÈRE

TRAHISON DU SIEUR GILLES ROBIN

7e Déposition.

Maître Pierre GIRARD, demeurant à présent en la maison noble de Fontfroide, paroisse de Vallet, âgé de 56 ans ou environ, témoin produit, reçu et fait jurer de dire et déposer vérité, dit : avoir connu, hanté et fréquenté en la maison noble de la Courbejollière et y avoir été domestique volontaire par le temps et l'espace de six à sept ans, ayant la charge de négotier et manier toutes les affaires de ladite maison : auquel lieu, il aurait continué de demeurer jusqu'au décès dudit sieur de la Courbejollière, et ycelui être advenu ensuite au service de dame Esther Menard, son épouse ; et connaître François de Regnon, écuyer, sieur de la Gautronnière depuis un an en deçà qu'il a été pourvu de la tutelle et curatelle des enffans mineurs du feu sieur de la Courbejollière, en la ville de Nantes ; et pour le regard desdits Robin, père et fils, en avoir connaissance et particulièrement dudit Robin père, pour l'avoir vu demeurer en la ville de Montaigu, étant

Digitized by Google

greffier d'ycelle par l'espace de 20 années, et ledit Robin, fils, demandeur au présent procès depuis quinze ou vingt ans en çà, exerçant le greffe de ladite ville de Montaigu, pour et au nom de son père par quelques années ; desquels dit Robin, il n'est parent, allié, ny domestique. — Ouï, enquis et examiné sur lesdits faits dudit deffendeur, dépose :

Avoir mémoire que dès son jeune âge il aurait vu les deffunts père et mère du deffunt sieur de la Courbejollière pour avoir toujours été de la religion prétendue réformée et porté les armes pour le service du Roi et particulièrement dit, ledit sieur de la Courbejollière, père, avoir assisté à la bataille de Bassac où aurait été tué Mgr le prince de Condé, père du dernier décédé, où ledit deffunt sieur de la Courbejollière aurait été blessé, et se serait retiré en la ville de la Rochelle pour se faire panser ; de laquelle blessure il serait décédé ; et depuis son décès advenu, ayant laissé des enffans en bas-âge, ayant son fils aîné atteint l'âge de seize ou dix-sept ans, aurait continué de porter les armes pour Sa Majesté, comme il est notoire à un chacun ; premièrement pour avoir vu ledit deffunt Pierre Perrin, sieur de la Courbejollière, dernier mort, à la défaite du régiment de Jarzay où le Roi à présent régnant était au bourg de Monnières, en Bretagne, auquel ledit sieur de la Courbejollière fut porté par terre par des piques, son cheval tué, tombant sur lui, blessé de sept ou huit coups de piques, tant aux cuisses qu'autres endroits de son corps ; et par le commandement de Sa Majesté, fut porté ordre et commandé au capitaine Saint-Martin, qu'il eut à le retirer, ce qu'il aurait fait ; et après par le commandement exprès du Roy, fut mené et conduit en une maison noble appelée la Janière ; auquel sieur de la Janière aurait enjoint de le bien et fidellement faire traiter ou autrement qu'il en répondrait ; — Et étant guéri, le sieur de la Colombière, gouverneur pour le Roi en la ville et château de Montaigu avec sa compagnie, serait allé quérir ledit sieur de la Courbejollière et l'aurait amené en ladite ville, pour y faire la guerre, comme il avait accoutumé, jusqu'à ce qu'elle fut assiégée par M. de Mercœur et prise et rasée par lui. Au même temps se retira alors le sieur de la Courbejollière en sa maison, en laquelle il demeura, jusqu'à ce qu'elle fut assiégée par M. de Goulaine, lieutenant de monseigneur le duc de Mercœur, laquelle fut battue à coups de canon, pillée, à demi rasée et brûlée et tous les titres d'ycelle emportés. Et dit le déposant, qu'il était dans ladite maison avec ledit sieur, lui neuvième, lesquels sortirent à la tête d'ycelle armée, à deux heures après midi environ ; desquels furent tués le nommé

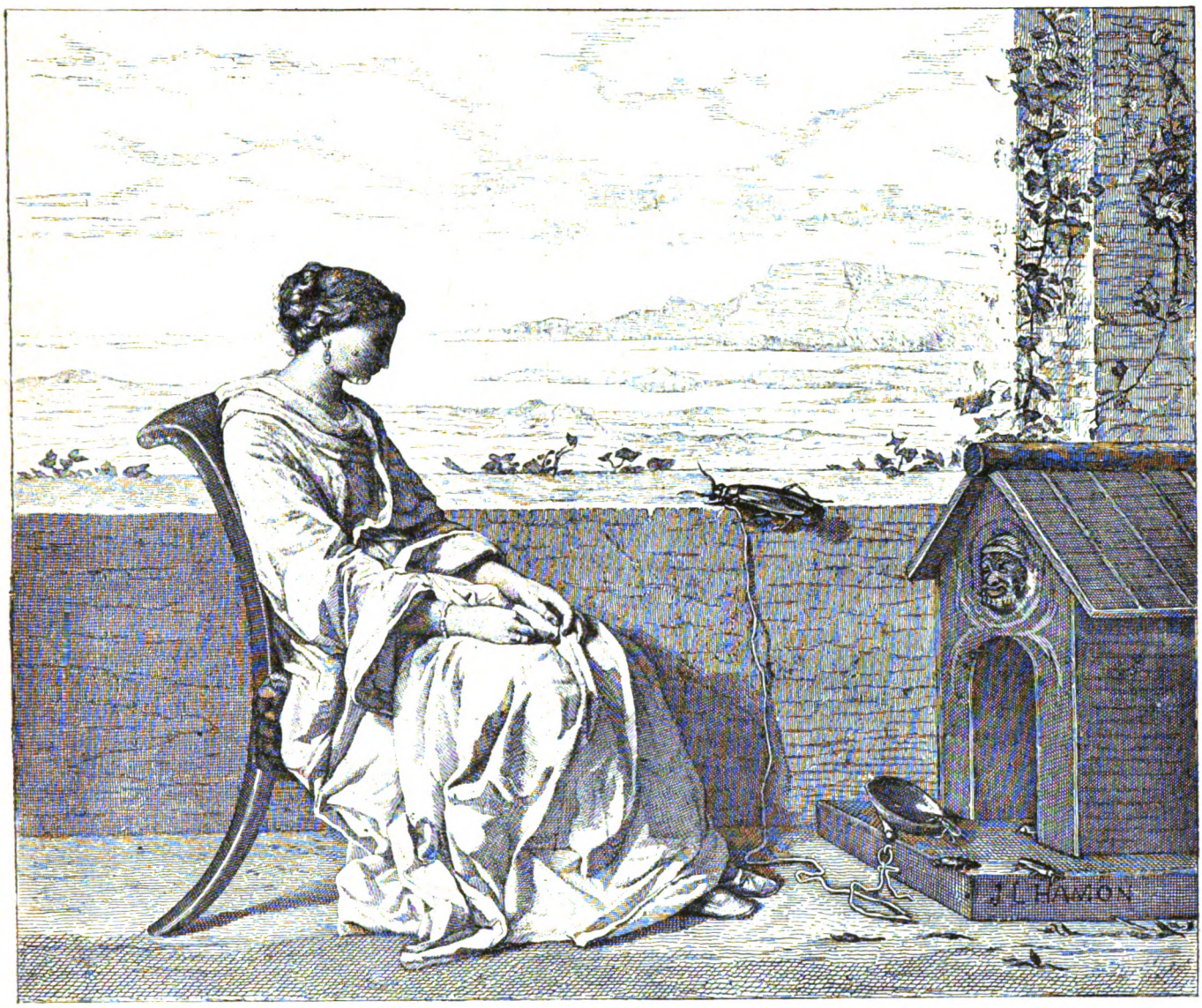

La Cantharide Esclave, *d'après le tableau de* J. L. Hamon.

Digitized by Google

Desmoulins et un serviteur d'un chirurgien, nommé maître Pierre Baupreau qui traitait ledit sieur de la Courbejollière d'un coup d'arquebusade qu'il reçut allant à l'assaut de Montmorillon par le commandement de monseigneur le prince de Conty.

Et dit en outre le déposant, que sortant de ladite maison avec ledit sieur de la Courbejollière, il fut blessé d'une arquebusade dans une cuisse et fait prisonnier par les capitaines de Mauléon, Grennerie et de Belligny, lesquels l'emmenèrent à Nantes tout blessé qu'il était et lui prirent douze ou quinze cent écus, ensemble les commissions et jugement des prises qu'étaient faites en ladite maison peyant l'édit de guerre et ycelui fut détenu prisonnier dix jours entiers, déclaré de prise et taxé à six vingt écus, lesquels il paya.

Et dit en outre le déposant avoir toujours reconnu le dit sieur de la Courbejollière être vrai serviteur du Roi et avoir été mandé plusieurs et diverses fois par messeigneurs de Rohan, de La Trémoille, de la Rochepot, le marquis de Bellisle, de Malicorne et messieurs de Parabelle et de la Boulaye, aux sièges de la Montmorillon, Rochefort, la Séguinière, Tiffauges, Vieuxfranc, et autres plusieurs rencontres, et en continuant le service du roi fut tué au siège de la Flocellière ; et savoir lesdites choses pour avoir vu et assisté en plusieurs endroits ledit sieur de la Courbejollière.

Dit en outre le déposant savoir que ledit Robin père du demandeur au présent procès se retira en la ville de Nantes où il aurait demeuré deux ou trois mois, en la maison d'un nommé Chéderein, marchand drapier, son beau frère, laquelle ville pour lors était de la Ligue et rebelle à Sa Majesté ; et le savoir pour l'y avoir vu et en outre, être le bruit commun que ledit Robin était un des plèges du canon qui fut amené par le sieur de Goulaine devant la maison de la Courbejollière et l'avoir ouï dire aux capitaines qui l'ammenèrent prisonnier. — Et avoir ouï aussi dire que ce fut ledit Robin qui avait donné avis à ceux de Nantes de surprendre la ville et le château de Montaigu laquelle avait été prise, ruinée, démolie, rasée et même tous les logis de ladite ville jetés par terre et la plus grande partie d'yceux brûlés et découverts hors les logis dudit Robin le père, qui fut conservé comme il se verrait encore à présent ; et même avoir vu après la ruine de Montaigu des chaînes de fer chez un maréchal nommé Julien Chauvin l'aîné, du bourg de Saint-Hilaire de Loulay, où lors ycelui déposant demeurait et demanda audit Chauvin qui lui avait taillé ces chaînes, lequel lui fit alors réponse que c'était les chaînes du château de Montaigu que lui avait envoyé ledit Robin, par un sien métayer nommé Jean Tessier, pour ycelle rompre et faire des ferrures pour sa maison de la Pannerie que lors faisait bâtir.

Dit en outre avoir toujours connu ledit Robin père comme étant de la Ligue et être connu comme tel par tous ceux du pays.

Et est ce qu'il dit savoir des dits faits ; et lecture à lui faite de sa déposition y a persisté et s'est soussigné.

P. GIRARD.

(A suivre.) Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

LETTRE DE SAINT-BRIEUC

NOS ARTISTES

Saint-Brieuc, le 21 juillet 1889.

L'un de nos meilleurs artistes des Côtes-du-Nord, M. Pierre Ogé vient d'obtenir une troisième médaille à l'Exposition universelle de Paris. Depuis quinze ans ses envois au Salon n'ont cessé d'être remarqués et il y a longtemps qu'il méritait la récompense qui vient de lui être décernée. Dès 1884, les critiques les plus autorisés appréciaient ainsi le talent de notre compatriote qui venait pour la première fois d'exposer sa poétique Virginie :

« Parmi les œuvres les plus délicates exposées cette année, « nous avons remarqué la Virginie de M. Ogé. La jeune « héroïne vient d'expirer et la vague l'a rejetée sur la grève. « Le corps jeune et souple est modelé avec vigueur ; le « vêtement mouillé est collé au corps qu'il dessine sous ses « plis très fins. La tête rejetée en arrière a bien cette ex- « pression calme et sereine décrite par Bernardin de Saint- « Pierre..... il est vraiment regrettable que le jury n'ait pu « disposer que de 20 médailles en tout. L'œuvre de M. Ogé « méritait une médaille. Il est évident que le Jury en lui « décernant une mention de 3e médaille a voulu marquer ses « regrets de ne pouvoir lui rendre pleine justice. »

Cette fois satisfaction est enfin donnée au mérite de l'artiste distingué qui depuis 1884 n'a fait qu'affirmer son talent en offrant à l'admiration de tous : le *Baptême gaulois* (1885) *Rosine* (1886) *le Roi des mers* (1887) *la Bretagne* et *Briseux* (1888).

Il n'avait au Salon de cette année qu'un buste de M. A. Alexandre ; mais il faut se rappeler qu'il avait à exécuter la statue de Poulain-Corbion. Prochainement les habitants de Saint-Brieuc pourront apprécier cette nouvelle œuvre de leur concitoyen. Beaucoup regretteront le caractère politique d'une apothéose que personne ne trouvait justifiée quand il en fut question pour la première fois. Mais heureusement pour M. Ogé, l'art a ce privilège de laisser en dehors de toutes les querelles le talent de ceux qui lui consacrent tous leurs efforts et toutes leurs pensées, et c'est à ce point de vue seul que voudront sans doute se placer pour apprécier la nouvelle statue de l'artiste tous ceux qui l'accompagnent de leurs sympathies dans la voie qu'il s'est si largement tracée. S'il ne s'est inspiré que d'une légende, si les clefs qu'il a dû mettre dans les mains du Procureur de la commune de Saint-Brieuc n'ont jamais existé, qu'importe au point de vue de l'art s'il n'en a pas moins bien rendu l'énergie et le dévouement enthousiaste du héros quel qu'il soit qu'il a voulu représenter luttant jusqu'à la mort et jetant le cri suprême de ses ardentes convictions.

Hélas ! avec lui, il ne reste plus guère que L. Baader, Ludovic Durand, P. Quibé et Mlle Casini pour représenter notre département dans les différentes expositions artistiques.

Depuis 30 ans Baader n'a pas une seule fois manqué au rendez-vous du Salon ; il est hors concours comme Ludovic Durand depuis 1874 ; et certes le mérite de l'un et de l'autre est loin d'avoir été apprécié comme il aurait dû l'être. Plus d'un artiste qui leur est inférieur a remporté des succès qu'ils n'ont pas obtenus. Mais si le petit nombre de nos artistes se trouve ainsi racheté par leur talent il n'en est pas moins vrai que notre département est relativement pauvre auprès des départements voisins ; et il serait à souhaiter que dans la nouvelle génération qui s'élève se découvrissent quelques talents pour remplacer ceux de nos artistes disparus tels que Hamon, Ed. de Beaumont et Kostein, les plus remarquables de ceux que nous avons perdus.

Digitized by Google

Peut-être trouvera-t-on quelqu'intérêt à cet égard à consulter la liste des artistes que le département a produits et qui ont figuré aux expositions de Paris depuis le commencement du siècle.

La voici, aussi complète que possible, avec l'indication des villes d'origines,

I — Peintres.

François Marie Le Guillou, né à Lannion en 1812 ; décédé ; Edouard Jean-Marie Hostein, né à Pléhédel 1804. méd. 3e cl. 1853 ; méd. 2e classe 1837 ; 1er classe 1841 ; chevalier de la Légion d'honneur 1846 ; hors concours ; actuellement décédé.

Jean-Louis Hamon, né à Plouha le 5 mai 1821 méd. 3e classe 1853 . 2e cl. 1855 ; chevalier de la Légion d'honneur 1855 ; méd. 2e clas. à l'Exposition universelle de 1867 : décédé le 24 mai 1874.

Alphonse Le Hénaff, — peintre religieux ; né à Guingamp ; décédé ; — auteur de fresques considérables notamment à Nantes et à Rennes.

Poilpot né à Saint-Brieuc.

De Lafollie né à Guingamp — a cessé d'exposer depuis 1880.

Joseph Gouezou, né à Saint-Brieuc. — décédé — mention honorable.

Léonce Petit, peintre et caricaturiste, né à Dinan, décédé, Sa biographie est le sujet du concours de la Pomme pour cette année.

Emile Brison, né à Dinan, médaille de 3e classe en 1835, décédé.

Charles-François-Edouard de Beaumont, né à Lannion méd. 1870 ; 2e classe 1873 ; chevalier de la Légion d'honneur 1877, hors concours ; décédé le 15 janvier 1879 en léguant au musée de Cluny une admirable collection d'épées estimées plus d'un million. — Alexandre Dumas, son ami et son exécuteur testamentaire rappela sur sa tombe sa vie toute entière consacrée aux arts et aux lettres.

Louis Grimaux, né à Lamballe en 1810, peintre religieux, décédé à Paris le 25 mars 1879, son œuvre principal est un chemin de croix qu'il avait peint pour la cathédrale de Bayonne et qui lui a été payé 30000 francs.

Guernion, peintre né à Lamballe aujourd'hui décédé.

Pierre Rouxin, né à Plouguenast 1820 ; mort à Paris 1844 à l'hôpital de la Charité ;

Louis-Marie Baader, né à Locminé méd. 1886. méd. 3e classe 1875, hors concours.

Jean Even, né à Dinan.

Charles Jean Félix Ogé, né à Saint-Brieuc ; Paul Sébillot, né à Matignon, peintre en même temps qu'homme de lettres.

A. Lemoine, né à Matignon.

II — Sculpteurs.

Charles Ogé, père, né à Saint-Brieuc, décédé.

Ludovic Durand, né à Saint-Brieuc, méd. 2e classe 1872 ; hors concours,

Pierre Ogé, né à Saint-Brieuc, mention honorable ; méd. 3e classe à l'exposition universelle de 1887.

Paul Quibé, né à Saint-Brieuc ; mention honorable ;

Alphonse Ogé, né à Saint-Brieuc.

Mlle Amélie Casini, née à Dinan de parents italiens ;

Ernest Casini, né à Dinan de parents italiens.

Hernot et Le Merre, tous deux actuellement domiciliés à Lannion et qui dans l'art religieux et local méritent incontestablement d'occuper une place à part comme les dignes successeurs de nos anciens « maitres sculpteurs et tailleurs d'images. »

III — Gravure, dessins et aquarelles.

Jules Jouannis, né à Saint-Brieuc, graveur ; décédé

François Hoffman, né à Plancoët, aquarelliste, Théophile-Jean-Marie Mahéo, né à Dinan, actuellement à Morlaix. — dessins et aquarelles — Madame Augustine Corduan gravure sur bois, née à Saint-Brieuc.

M. Briend, né à Matignon. — miniatures et eaux-fortes.

Mlle la Coursonnais, née à Saint-Brieuc, gravure.

Félix Olivier né à Guingamp — dessins et aquarelles.

Salün né à Louannec et Faudacy né à Tréguier.

Au Salon de cette année le département n'était représenté que par L. Baadu, Mahéo, Hoffmann, Amélie et Ernest Casini, Ludesse Durand, Paul Guibé, Pierre Ogé es Augustin Corduan ; encore faut-il ajouter qu'aucun de cet artistes n'avait exposé une de ces œuvres maitresses qui attirent les regards de la foule, provoquent les honneurs de la critique. Mentionnons seulement le joli tableau de Baader intitulé *Fleurs mortes*, le *Botteleur*, statuette platre de Mlle Casini et l'*Ange du souvenir*, marbre pour un tombeau, de M. L. Durand. Le catalogue ne signale autrement que des bustes ou des médaillons.

Nous sommes loin des temps où Théophile Gautier et Edmond About attristaient sous le poids de leurs sarcasmes le peintre idéaliste et délicat de *Ma sœur n'y est pas* et *des Orphelins* — Hamon avait assez d'esprit pour leur répondre et les rieurs n'auraient peut-être pas été du côté de l'auteur de l'homme à l'oreille cassée. Aujourd'hui les plaisanteries du critique sont tombées dans l'oubli et les tableaux du peintre n'en sont pas moins restés des modèles de grâce de finesse artistique. Demain, il faut l'espérer, ce seront de nouvelles célébrités dont les succès viendront s'ajouter à ceux des artistes qui nous restent et rejailliront sur leur pays natal.

L. Ollivier.

ROSE ÉPOUDRY & LA PRESSE'

(Suite).

On lit dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux du 25 juillet.*

Rose Epoudry. — Un de mes amis me communique la lettre suivante que vient de lui écrire le P. Hyacinthe,

Digitized by Google

au sujet du sermon sur la *Famille*, publié par M. Léon Séché dans son roman de *Rose Epoudry*.

27, boulevadr d'Inkermann, parc de Neuilly près

Paris, le 14 juin 1889.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir appelé mon attention sur la note parue dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* à l'occasion du touchant épisode de *Rose Epoudry*, à la chapelle de la rue d'Arras. Mieux que personne je peux affirmer que la prédication entendue par cette gracieuse héroïne est très authentique. La seule part de fantaisie consiste en ce que M. Léon Séché transporte cette conférence de la grande chaire de Notre-Dame dans une chaire plus modeste mais non moins chrétienne.

Les conférences sur la *Famille* et celles qui les ont suivies sur la *Société civile dans ses rapports avec le christianisme*, ont paru par fragments reliés en forme de compte-rendu dans la *Semaine religieuse* du temps, puis en volume à part, chez Joseph Albanel. Je n'ai jamais eu à ce sujet ni à aucun autre de procès avec mon éditeur.

Je me propose de publier très prochainement une nouvelle édition de ces conférences depuis longtemps épuisées et souvent redemandées.

Je compte sur vous, monsieur, pour donner en mon nom ces éclaicissements à l'*Intermédiaire* et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments dévoués.

HYACINTHE LOYSON.

M. Léon Séché a donc tiré les passages cités dans son livre de la brochure parue chez Joseph Albanel, libraire, 15, rue de Tournon, en 1868, sous le titre ; *la Famille*, compte-rendu des conférences de Notre-Dame, par le R. P. Hyacinthe, carme déchaussé.

Ces conférences n'existent pas in-extenso. Quand le P. Hyacinthe prêchait à Notre-Dame, il n'avait pas de sténographe. Or, il n'a jamais écrit ses sermons. Tout au plus jette-il quelques notes sur le papier pour lui servir de points de repère.

La brochure parue chez Joseph Albanel est absolument introuvable et vaut 30 fr. chez les bouquinistes.

PAUL EUDEL.

LETTRES ET ARTS

Souscription pour élever à Vannes un monument à Le SAGE.

2e LISTE

M. Paul Sébillot	10 fr.
Jules Claretie	50
Lionel Radiguet	10
Pierre Loti	10
Lechat	50
Ludovic Halévy	20
Maxime Audouin	5
La Société des Bibliophiles bretons	100
Montant de la 1re liste	501
Total à ce jour	756

L'épée de la Tour d'Auvergne. — M. Raqueni secrétaire du comité de la Ligue franco-italienne vient d'adresser au président du Conseil municipal de Paris une lettre demandant que l'épée de La Tour d'Auvergne, laquelle est en la possession du Conseil, soit placée le 4 août prochain sur le cercueil contenant les cendres du premier grenadier de France, M. Raqueni rappelle que cette épée a été remise au conseil par le général Canzio, gendre de Garibaldi, qui l'avait reçue, après la campagne des Mille, des mains de M. Kersausie descendant de la Tour d'Auvergne.

Hommage de Carhaix à la Tour d'Auvergne. — A l'occasion du transfert des cendres de la Tour d'Auvergne au Panthéon, M. Nédellec, conseiller général et maire de Carhaix, vient d'envoyer à Paris une délégation pour représenter à la cérémonie la ville natale du premier grenadier de France. Une belle couronne sera offerte par la municipalité à son illustre compatriote.

Bibliographie : M. F. Longuécand vient de publier chez Bazouge, libraire à Dinan, une petite plaquette sur la *Question des assurances*. C'est une jolie pièce de poésie en forme de dialogue inspirée de l'ode d'Horace où le poète de Tibur évoque mélancoliquement l'image de la mort.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 18 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 AOUT 1889

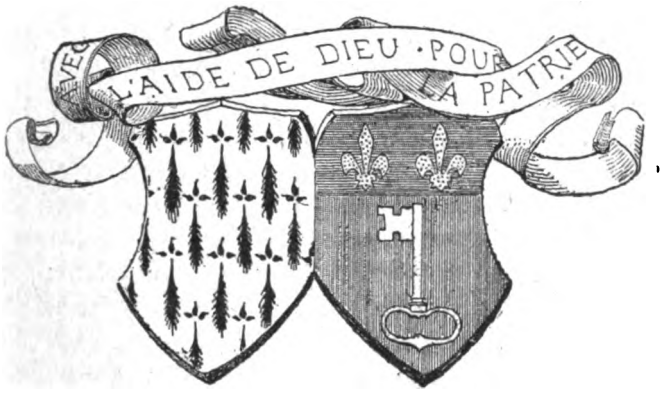

LETTRES DE LA CÔTE

Carolles par Sartilly (Manche)
Chalet des Egremonts.

I

A Pierre Loti,

Je suis venu passer l'été dans la baie du Mont-Saint-Michel, à l'extrémité de la côte normande. Le village où le hasard m'a conduit n'a pas d'histoire. Je n'oserais pas dire qu'il en est plus heureux, mais tel qu'il est, avec ses hautes falaises qui le protègent contre le vent de mer, et ses quarante à cinquante feux ramassés dans le pli d'un vallon plein d'ombre autour d'une petite église, il a l'air assez content de son sort. En tant que commune, Carolles ne doit pas avoir cent ans d'existence. Comme station de bains de mer, il date d'une vingtaine d'années seulement. Ce sont deux ou trois paysagistes qui l'ont découvert, un beau jour. Inutile de dire qu'on y trouve des endroits charmants et que la côte est très amusante. Depuis lors, on a bâti des châlets tout le long de la route qui mène à la plage, si bien qu'en passant dans ce pays, moitié campagne et moitié falaises, on est pris d'une envie folle d'y planter sa tente.

Il n'a qu'un tout petit défaut pour les gens d'affaires qui voudraient aller et venir entre Paris et Carolles, c'est d'être éloigné de quatre à cinq lieues du chemin de fer, mais pour ceux qui comme moi viennent se reposer dans le travail, cela lui donne un charme de plus. D'abord Carolles est traversé par la route d'Avranches à Granville, route des plus agréables puisqu'elle longe la mer ; ensuite, toute la journée, on entend les grelots des voitures qui font la correspondance entre ces deux villes, et ce bruit joyeux vous ramène par la pensée au beau temps des diligences. Je suis sûr que c'est par ce côté pittoresque que fut séduit Théophile Gautier quand il vint, il y a quelque vingt ans, faire une cure dans ce petit village. J'habite précisément la même maison que lui, mais il n'y a point laissé sa palette, et je voudrais bien l'avoir pour vous peindre ce pays sous ses vraies couleurs.

Vous le dirai-je? ce qui me plaît par-dessus tout, ce n'est ni la plage où le sable mouvant est mêlé de galets, ni les hautes falaises coupées çà et là de gorges verdoyantes ; ce n'est pas non plus la vue de la mer, bien qu'à marée haute elle soit fort belle. Non, c'est que, tout en étant en terre normande, j'ai la Bretagne devant les yeux et pour ainsi dire sous la main. Voyez-vous ce rocher qui s'avance dans la mer à quelques brasses de la côte? C'est Cancale. Derrière je devine Saint-Malo. Si je fais le tour de la baie qui se dessine en fer à cheval vis-à-vis Carolles, j'aperçois le Mont-Dol et au-dessous et au-dessus quantité de villages bretons dont les toits miroitent comme des plaques d'argent au soleil. Cette vue-là me réjouit le cœur et les yeux, mais je n'ai pas besoin de regarder si loin pour voir la Bretagne. Je n'ai qu'à marcher par les sentiers qui sillonnent les falaises et les champs de blé qui entourent ma maison, pour sentir toutes les bonnes odeurs de la flore bretonne. La fougère aux feuilles ornementales, la bruyère et l'ajonc foisonnent, en effet, dans le pays, et sans sortir de mon petit domaine, j'ai deux grands diables de genêts en fleurs qui montent la garde à ma porte.

Digitized by Google

Voilà ce qui me plaît par dessus tout dans ce village.

Vous parlerai-je à présent des excursions qu'on peut faire aux alentours ! En pareille matière on n'a vraiment que l'embarras du choix. Je laisse de côté la promenade à Granville : elle est trop connue pour que je m'y attarde. Granville est admirablement situé sur un rocher à pic d'où l'on découvre les îles Chausey. Vu de Carolles, il a l'air d'une sentinelle qu'on aurait placée au bout d'un promontoire. Sentinelle, il l'est bien aussi, car toutes les hauteurs de Granville sont couronnées de casernes et de batteries d'artillerie, et le vent du large nous apporte de loin en loin, et par bouffées, les *ra* et les *fla* de l'école des tambours. Je plaindrais la flotte ennemie qui voudrait s'emparer de Granville. La ville neuve est propre et coquette, les femmes sont avenantes et jolies, le port est charmant, mais pour bien le juger, il faudrait qu'il fût rempli de barques, de bricks et de goëlettes, et toute la flottille granvillaise est partie en ce moment pour la pêche à la morue. Le port de Granville est donc mort. Quant à la plage, j'ai éprouvé en la voyant une véritable déception. Elle est grande comme une cuvette et sale comme un peigne de matelot, pleine de galets, de boue et de goëmon.

Pour avoir du beau sable comme il y en a sur toutes les plages de Bretagne, il faut descendre de Granville à Saint-Pair ou à Jullouville. — Deux petites stations de création récente, où les arbres, par malheur, sont trop rares ! Je ne voudrais pas séjourner à Saint-Pair par un été très chaud. On y doit cuire dans son jus. A Jullouville, les baigneurs ont encore la ressource d'aller prendre le frais au bord de la mare de Bouillon. Cette mare est une curiosité du pays. Autrefois, quand la mer montait jusqu'au pied du coteau qui la domine, elle était alimentée par la marée. A présent ce sont des sources d'eau douce et l'eau du ciel qui l'alimentent. Et rien n'est plus joli que le petit village de Bouillon mirant ses maisons couvertes de chaume dans l'eau claire de cet étang. Non loin de là se trouve le menhir de Vaumoisson. Les monuments mégalithiques ne sont pas communs dans ces parages. Je me reporte par la pensée au temps des Druides, et je les vois promener leur théorie mystique dans le cirque des coteaux au fond desquels dort la mare de Bouillon.

Mais la merveille de ce pays, celle qui n'a pas sa pareille au monde, c'est le Mont-Saint-Michel. J'ai commencé d'en faire le tour par les falaises de la baie, pour le voir sous tous ses aspects. Car il change de figure à chaque tournant de côte, à chaque heure du jour, selon les nuages qui courent dans le ciel. C'est comme un Protée gigantesque. La première fois qu'il m'est apparu, c'était à mi-côte d'une falaise abrupte, entre Carolles et Saint-Jean-le-Thomas. Je montais un petit chemin taillé dans le roc pour les troupeaux, ayant des ajoncs jusqu'au ventre, quand tout-à-coup, avant d'apercevoir la ligne de l'horizon, je vois se dresser une masse noire au-dessus de la falaise.

— Ah ! m'écriai-je, voilà le fort Saint-Ange !

Je me croyais, en effet, transporté dans la campagne romaine et je cherchais malgré moi et comme de souvenir la coupole de Saint-Pierre. Mais ce n'était qu'une illusion d'optique qui dura une minute. Déjà je pouvais mesurer le monstre de la tête aux pieds, et je ne songeais plus à Rome. J'ai dit un monstre. A la distance et de la hauteur où je le voyais, le Mont-Saint-Michel avait positivement l'aspect d'un monstre que l'Océan aurait vomi dans une tempête. La mer était basse à cette heure, et, à gauche, entre la côte et lui, ce n'était qu'une immense plaine de sable de couleur blanchâtre. A droite, la mer couvrait le reste de la baie, et les vagues bondissantes avaient l'air du troupeau de Neptune gardé par son fils.

Pour voir le Mont-Saint-Michel de plus près, je descendis vers la grève de Saint-Jean-le-Thomas, par la route d'Avranches. A partir de ce moment je le perdis de vue, mais un spectacle d'un nouveau genre m'était réservé le long de cette route. J'avais maintenant devant moi une petite Suisse admirable où les collines succédaient aux collines et les gorges aux vallons, et cela couvert de bois d'un vert intense, avec des villages perdus dans le feuillage ou dégringolant la pente des coteaux. J'ai fait bien des routes dans ma vie, je ne crois pas en avoir suivi de plus pittoresque que celle de Carolles à Saint-Jean-le-Thomas. Taillée en pleine roche, elle contourne la falaise sur une longueur de cinq à six kilomètres, ayant comme bordure, à droite, des haies énormes, à gauche une chaîne de collines de plus de cent mètres de haut que le chêne-vert tapisse du haut en bas. Quand on a marché ainsi pendant une heure, la côte s'évase tout-à-coup, la bordure de droite rentre en terre, et l'on se trouve en présence d'un entonnoir de verdure d'où émergent les toits d'ardoise d'une centaine de maison éparses. C'est Saint-Jean-le-Thomas. Ah ! le joli petit village, et quelle admirable vue sur la mer ! Voici d'abord la grève, la grève immense

Digitized by Google

couleur de cendre, puis le rocher de Tombelaine, aplati, couché dans le sable, et par dessus, tout là-bas, bien loin, la tête dans les nuages, le géant du Mont-Saint-Michel. Justement le nuage noir qui le noyait d'ombre vient de s'ouvrir en deux, et les rayons du soleil filtrant à travers l'éclairent d'un jour pâle, comme ferait une projection électrique. J'entre dans une cabane en planches construite au bord de la route et je contemple le paysage qui se déroule sous nos yeux. C'est donc ici, dans cette baie pleine de sable et que tout à l'heure la mer inondera de son flux irrité, c'est

A Saint-Jean-le-Thomas, au pied d'une colline,
Village souriant au bord des flots posé,
Imprégné des senteurs de la brise marine,
Qui rêve nonchalant par les flots caressé,

Il ferait bon venir, dans une humble chaumine,
Achever quelque rêve au printemps commencé,
Et respirer l'air pur plein de l'odeur saline
Du varech, par la mer au rivage laissé.

Dans cet endroit charmant comme on respire à l'aise !
Il fait si bon le soir, sur la haute falaise
Que mai joyeux remplit de genêts aux fleurs d'or !

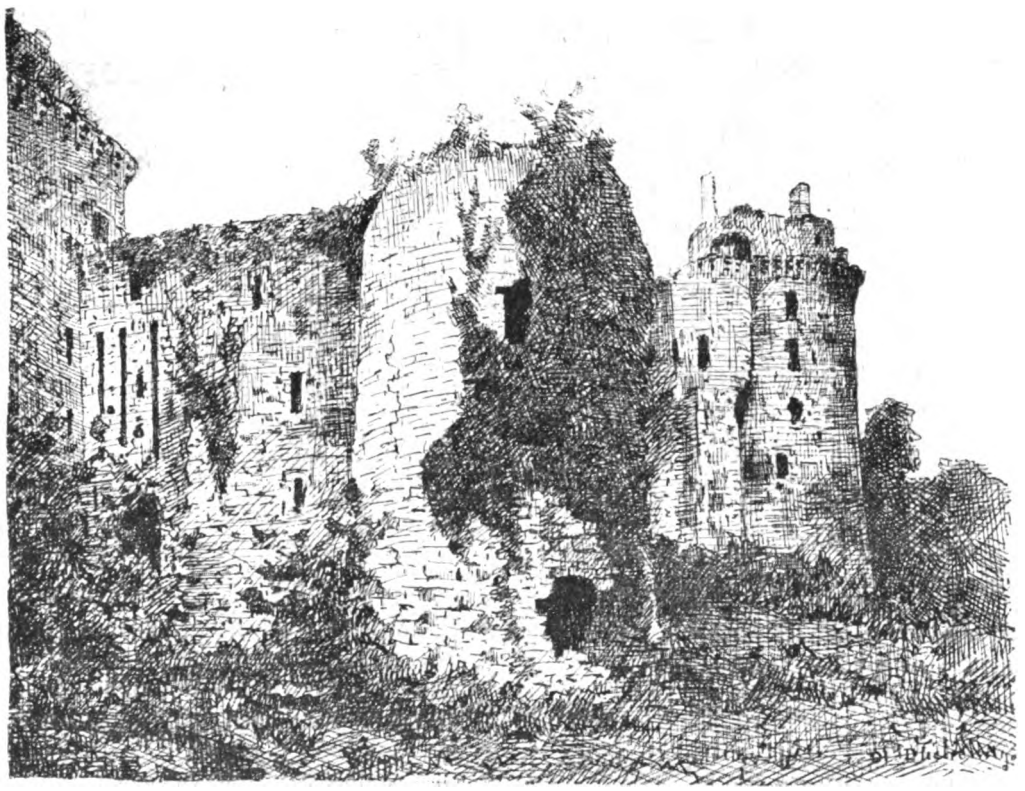

FAÇADE DU CHATEAU DE LA HUNAUDAYE, *dessin de* M. OLIVIER DUCHEMIN.

donc ici que fut la forêt de Brocéliande et que prophétisa l'enchanteur Merlin !.... La légende est-elle vraie ? n'importe. Ce qu'il y a de sûr c'est que tous les ans des pêcheurs déterrent dans la grève des troncs d'arbres entiers, de gros chênes ; qu'une forêt quelconque a été engloutie et que le Mont-Saint-Michel, seul témoin de ce cataclysme, garde le silence comme un sphinx dans le désert....

Tout en méditant je fais le tour de ma cabane. Les planches disjointes sont couvertes d'inscriptions et de figures. Je regarde et voici ce que je lis, sur un panneau, écrit au crayon :

Hic mihi ridet angulus terræ præter omnes
(HORACE).

Et pendant que Zéphyr murmure sa romance
Le vieux Mont-Saint-Michel, dans cette grève immense,
Géant semble garder Tombelaine qui dort.

Celui qui a écrit ce sonnet n'a point donné son nom. Peut-être a-t-il bien fait. Il y a des vers qui gagnent à rester anonymes. Ceux-là sont de ce nombre, je le crois du moins, car après les avoir copiés je les récitai machinalement en revenant à Carolles... Allons, je n'ai pas perdu mon temps depuis que je suis ici : j'ai fait connaissance avec le Mont-Saint-Michel, et j'ai peut-être découvert un poète !...

Ce 10 août 1889.

LÉON SÉCHÉ.

Digitized by Google

LE COLLIER D'AMBRE

Dans un pauvre village, aux confins de la Meuse.
Le vent mugit, il vient à l'oreille un bruit sourd,
Une horde s'approche, elle est victorieuse,
L'angoisse étreint les cœurs comme sous un poids lourd.

Tous les gens du pays effarés, les yeux mornes,
Sont là muets, l'oreille au guet, à tout moment
Des bruits montent du fleuve au loin servant de bornes
Entre le camp français et le camp allemand.

Une humble femme habite en ce petit village,
Remplissant je ne sais quel modeste métier,
Mais elle a pour trésor lui venant d'héritage,
Un collier qui n'a pas d'égal au monde entier.

Comment se trouvait-il venu dans la famille
Avec ses grains dorés aussi gros que des noix ?
Un tel trésor n'est pas dot d'une pauvre fille,
Ses aïeux l'avaient fait, de leurs mains, autrefois.

Entendez-vous, s'écrie avec terreur la foule ?
Les voilà ! Ce sont eux. Soudain un cliquetis
De ferraille s'élève, il grossit, monte et roule ;
Dans le haut du clocher les peureux sont blottis.

C'était un escadron de uhlans. — Ils descendent
Sur la place du bourg. — La femme eut à loger
Le chef et deux soldats. — Durement ils demandent
Pour eux et leurs chevaux de quoi boire et manger.

Ils ne devaient rester que deux heures à peine,
Puis reprendre leur route après avoir jugé
Un enfant, le matin, arrêté dans la plaine,
Saisi porteur d'un pli dont il était chargé.

Ce beau garçon avait l'énergie à la face,
Avec de grands yeux bleus résignés à leur sort.
Au milieu des soldats il est là, sur la place,
Attendant, fier, l'instant où doit venir la mort.

Une femme s'élance en pleurant, c'est sa mère.
Qu'offres-tu, dit le chef, pour rançon de ses jours ?
Je n'ai que ce collier, relique sainte et chère ;
Répond-elle, et je dois le conserver toujours.

Mais le vieux chef murmure : une tête rebelle
Ne saurait, jamais, trop chèrement se payer,
Je serai généreux, tu donneras, ma belle,
Seulement, deux des grains de ton riche collier.

Ils furent arrachés ! — Un jour, notre patrie,
Afin de nous sauver a déchiré ses flancs,
Elle saigne toujours, sa poitrine meurtrie
A la marque des trous qu'y firent les uhlans.

Mère, à ton beau collier il manque deux provinces ;
Si l'ennemi laissa le surplus à ton cou,
Il en a détaché deux perles pour ses princes
Et nous en conservons, depuis, un chagrin fou.

Nous saurons te les rendre ! Et, si l'on te démembre,
Ces perles qu'on t'arrache, espère les revoir,
Tes fils se souviendront qu'à ton beau collier d'ambre
Il reste un endroit vide à côté du fermoir !

A. JOUBERT.

LA HUNAUDAYE ET SES BARONS

ÉTUDE HISTORIQUE
SUR LES
Dernières Juridictions seigneuriales.

AVANT-PROPOS

LA FORÊT

La forêt de la Hunaudaye. — Une chasse au sanglier en 1355. — Un évêque dévalisé en 1384. — Arrestation de la reine Anne par les gardes de la forêt. — Le Vaumordant. — Saint-Aubin-des-Bois. — L'histoire de la Hunaudaye n'appartient pas seulement aux annales locales ; elle appartient aussi à l'histoire de France.

A lire les *Guides du voyageur en Bretagne*, « la HUNAUDAYE, forteresse dont les ruines couvrent une superficie de 60 ares, fut bâtie en 1378 par Pierre de Tournemine. Elle avait la forme d'un pentagone irrégulier, flanqué d'une tour cylindrique à chaque angle Ses débris sont envahis par les lierres et les ronces[1]. »

Et c'est tout ! Il est vrai, ajoute-t-on, que « la forêt qui l'entoure est peuplée de sangliers et de chevreuils, » mais le touriste ne se déplace guère pour voir un gibier qui s'enfuit à la moindre alerte et, à l'humble peinture que M. Joanne fait du château, on se demande s'il vaut seulement une visite, sans parler du coup de pinceau.

C'est donc tout un feuillet d'histoire que nous entendons révéler, en exhumant un véritable monument dont les ruines, squelette appréciable quoi qu'on en dise, vont revêtir leur vie seigneuriale grâce à nos évocations du temps passé.

Les bois de la Hunaudaye s'étendent entre Lamballe et Plancoët sur une superficie de plus de deux mille hectares. Cette forêt s'est appelée d'abord *Lanmur*, au treizième siècle, et nous la voyons ainsi désignée dans un acte transactionnel, passé entre Pierre Mauclerc et *Olivier de Tournemine* qui, en 1214, et du consentement d'Alix, héritière de Bretagne, reçut en échange de

[1] A. Joanne. — *Itinéraire général de la France.* — Bretagne, p. 406 et 407. Paris, Hachette 1880.

Digitized by Google

biens maternels, plusieurs paroisses auxquelles le duc ajouta la possession de la forêt de Lamballe, autrement dite *de Lan-mur*. »

Selon du Fail, elle aurait été connue jadis sous le nom de *Forêt Noire*.

Enfin, depuis plusieurs siècles, depuis deux siècles au moins, elle s'appelle la Forêt *de la Hunaudaye*.

La fraîcheur de ses ombrages sert, l'été, d'abri aux chevaux et aux vaches des riverains, qui s'y repaissent tout à leur aise. Ces animaux voguent en liberté, une clochette au col, broutant l'herbe que les feuilles mortes engraissent de leurs couches fécondantes, et, le soir quand les bestiaux se rassemblent, le son de toutes ces clochettes est le seul bruit qui vienne, avec celui de quelque *Angelus* lointain, rompre le silence des solitudes de la forêt.

Si par hasard, le flair des chevaux, qui ne les trompe pas, vient à leur signaler le loup, l'instinct les réunit. Se groupant de façon à ne présenter que la ruade à l'ennemi, ils sont rarement surpris et ne succombent guère que lorsqu'ils sont isolés.

C'est encore, et toujours la lutte en ces bois, mais on n'y dévalise plus, et les malfaiteurs que l'on y rencontre ne sont plus que des loups : ce n'est pas nous, au moins, qui en sommes les victimes. Sous ce rapport, Paris la nuit est loin de valoir la Hunaudaye.

Il n'en a pas été toujours ainsi.

En 1355, une chasse au sanglier est donnée, à la Hunaudaye, en l'honneur de messire Eder de Beaumanoir. Eder, tout entier au plaisir de suivre la meute qui vient de lancer un solitaire, tombe, lâchement assassiné.

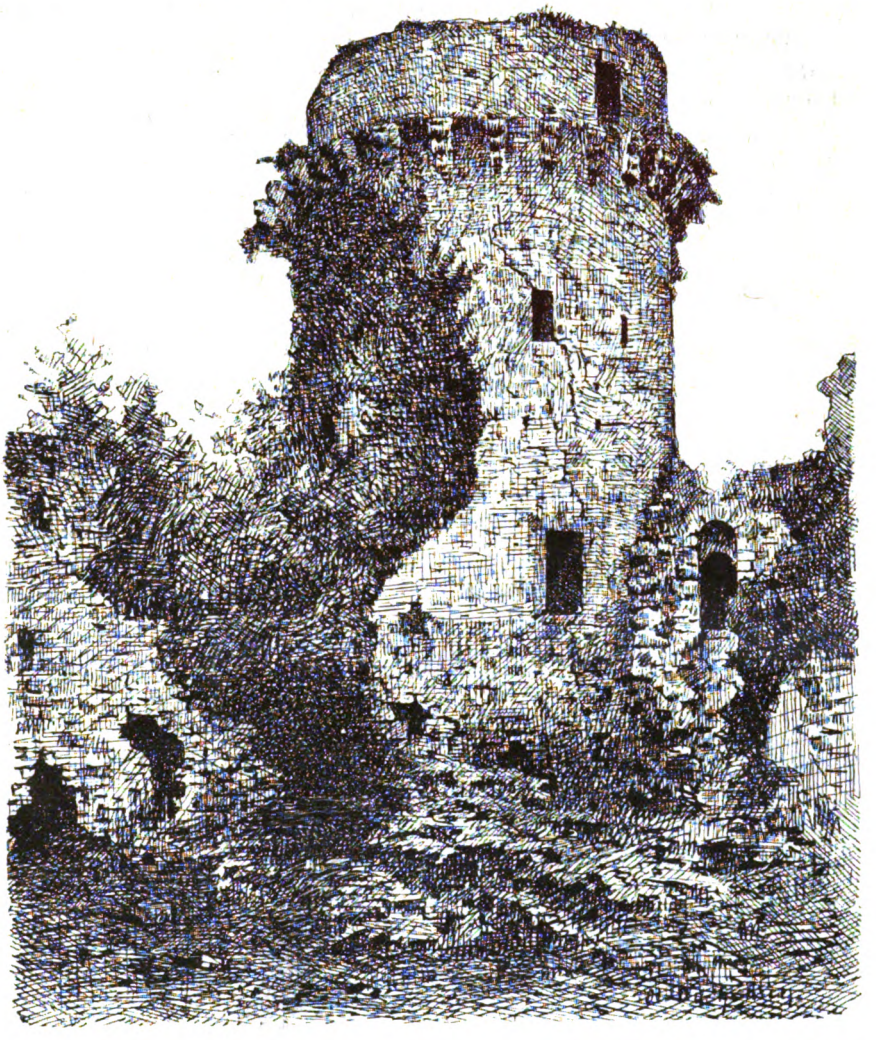

GROSSE TOUR DU CHATEAU DE LA HUNAUDAYE, *dessin* DE M. OLIVIER DUCHEMIN.

En 1384, un évêque de Saint-Brieuc est dévalisé en traversant la forêt.

Au temps où la reine Anne la traversa, la souveraine ne put elle-même se soustraire aux procédés de son « amé et féal cousyn », le sire de Tournemine qui mit le comble à la galanterie en faisant arrêter sa suzeraine « qu'il venoit de festoyer. »

L'histoire de cette province est malheureusement pleine des exemples de ces hospitalités loyalement ac-

Digitized by Google

ceptées et transformées par les « féaux » en traquenards, comme à l'Hermine et à Champtoceaux.

Revenant donc du château où « elle fust bien festoyée, Anne fut prinse prisonnière par les gardes des boys du dict Messire et baron, *car il dict avoir ce privilège que quelque personne passant par les dicts boys, sans son congé ou licence, est à sa volonté de le confisquer corps et biens*[1]. »

» Toutefois, le *dict baron fut-il grâcieux à la dicte dame, en lui donnant sa rançon*[2]. »

Il est vrai que la reine Anne chevauchait à la tête de ses grands seigneurs à travers la forêt, et que si elle ne se fût prêtée de bonne grâce à l'impertinent caprice de son vassal, les *gardes des boys* du très-haut et puissant messire eussent fait piteuse contenance au moindre signe de la souveraine de France et de Bretagne.

Non loin du château de la Hunaudaye dont les ruines sont en Plédéliac, tandis que le Vaumordant est en Pléven, ce manoir, encore habitable et habité, servait de rendez-vous de chasse aux sires de la Hunaudaye. C'était le *Meyerling* de la baronnie, mais en plus petit, et sans que le moindre drame ait ensanglanté les pages de son histoire.

Il a toujours ses trois étangs et ses taillis que le sanglier visite à ses heures.

Sa façade n'a de remarquable que la porte d'entrée, ogivale, avec son cordon de granit finement ciselé. A l'intérieur, son escalier en pierres de taille et ses superbes cheminées où flambent, l'hiver, de véritables troncs d'arbres, rappellent la Renaissance et l'existence facile d'autrefois.

Sur la route qui mène de Pléven à Lamballe, à quelques kilomètres plus loin, et toujours dans la forêt, on aperçoit comme des logements de grande ferme. C'est ce qui reste de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, fondée en 1137 par Geoffroy Botherel, comte de Penthièvre et de Lamballe.

Protégée au siècle suivant par Guillaume Pinchon (Saint-Guillaume), évêque de Saint-Brieuc qui obtint de Pierre Mauclerc une charte en sa faveur, elle échappa aux guerres de la Ligue non sans trouver dans les représailles de la garnison de la Hunaudaye dont elle ne relevait pas, étant de Penthièvre, des soudards sans pitié pour leur table et leur cave.

Il y avait encore, à la Révolution, cinq moines à Saint-Aubin. Un seul se sauva en sautant par la fenêtre.

On ne voit plus aujourd'hui du monastère qu'un corps de logis servant de magasin de bois et de logement de garde.

Le cartulaire de Saint-Aubin, aux archives départementales[3], est intéressant sans doute par ses précieux renseignements, mais il ne touche à l'histoire de la Hunaudaye que d'une façon incidente; aussi n'en parlons-nous qu'à cause de son voisinage et de sa situation au milieu de la forêt.

C'est par le château que nous allons commencer. Ses sires et ses barons n'ont pas eu seulement leur place marquée dans les Annales bretonnes; ils ont pris souvent leur part glorieuse aux fastes de la France. Ce n'est donc pas seulement une page d'intérêt local, mais une feuille largement ouverte aux documents généraux.

Les fiefs, avec leurs juridictions dont l'importance diminue de jour en jour, à mesure que la Révolution se prépare, n'ont plus le dramatique intérêt des pendaisons du seigneur haut justicier, mais quel que soit notre regret de ne plus émouvoir au sombre récit des exécutions, c'est à peine si nous entrevoyons dans le vague indéfini de l'horizon du passé, la potence et la corde.

Le roman de la Hunaudaye ne demande sa vie, déjà si mouvementée par elle-même, qu'à la véracité des faits : dans les peintures féodales, on a, selon nous, souvent trop forcé les teintes qui sont aux nuances de l'imagination ce que le cauchemar est au rêve.

CHAPITRE I

LE CHATEAU DE LA HUNAUDAYE

La Hunaudaye en 1785. — Sa description par son dernier habitant. — La ville de la Hunaudaye. — La garnison du château. — Droit de guet et de garde. — La visite de la reine Anne, avant son arrestation dans la forêt. — Réception et discours de bienvenue. — Les hommes aux peaux de loup et la biche enchaînée. — Le festin. — Le souterrain et sa légende. — La Fée et la pie Margot devant l'histoire. — La Hugnaudaye.

A la fin du siècle dernier, la vieille forteresse féodale mesurait encore la hauteur de ses épaisses murailles avec les chênes séculaires de la forêt. Elle inspirait le respect dû à la majesté de l'âge, après avoir fait régner la terreur. C'est qu'il avait grand air, ce château, avec ses ponts-levis, ses tours et ses remparts crénelés, et n'étaient les sombres souvenirs que le temps ne parvient pas à faire oublier aussi longtemps que les témoins sont là, la présence même du château au milieu de sa forêt, si elle ne rappelait plus l'insulte faite à la plus populaire des reines, restait comme un témoignage accablant, quoique dans le lointain, de la légende de l'assassinat des Beaumanoir et sans doute aussi de « ribauderies ». On se souvenait à Lamballe, de ces « *violements* de femmes », sous la Ligue, lorsque les partis de Royalistes parmi lesquels le baron de la Hunaudaye brillait au premier rang, las de piller les moines de Saint-Aubin, se donnaient le plaisir voluptueux et facile de visiter les faubourgs sans défense, bien qu'au pied des fortifications de la place assiégée. Les haines

[1] Journal d'Ollivier de la Roche, chapelain du sire de la Hunaudaye.

[2] Id.

[3] Préfecture des Côtes-du-Nord.

Digitized by Google

du peuple, qui souffre sans pouvoir se défendre, peuvent perdre en notion précise de la cause du mal éprouvé, mais, latentes pendant une période plus ou moins longue, elles renaissent tout-à-coup, frappent trop souvent à l'aveugle, avec le besoin inné chez l'homme de même que chez l'enfant de se venger sur quelqu'un ou quelque chose, comme l'enfant frappe de colère la pierre sur laquelle il est tombé. A la Révolution, la Hunaudaye ne représentait pas seulement la forteresse féodale, le joug si exécré du seigneur, mais un infâme repaire de crimes, de brigandages et de méfaits impunis.

On la brûla. En octobre 1793, le district de Lamballe l'ayant condamnée, les manants y mirent le feu à l'aide des vieilles tapisseries du château.

Si, jusqu'à un certain point, cette exécution n'était que juste, on ne prenait pas garde que le système révolutionnaire de purification par le feu était l'anéantissement en quelques heures de spécimens curieux des travaux d'un autre âge. Les murailles, muets témoins d'événements dont elles sont irresponsables, étaient déjà debout quand Anne de Bretagne vint « festoyer » chez son « féal cousin : » pourquoi les avoir incendiées et avoir sacrifié le château historique aux rancunes accumulées contre le château maudit?

En 1785, un savant éclairé qui a même aidé dom Morice, l'historien de Bretagne, de ses notes et de ses précieux documents, M. Minet de la Villepaye, avocat au Parlement de Rennes, habitait encore la Hunaudaye. Il était l'ami et le conseiller intime du comte de Rieux, héritier des seigneurs de cette baronnie, dont il avait la gérance générale.

C'est de ce château qu'il dirigeait les affaires de ce petit royaume, comprenant, en outre de la Hunaudaye, Plancoët, Montafilant, et toute la juridiction du Chemin-Chaussé, avec ses juges, ses procureurs fiscaux, ses greffiers et ses notaires.

Voici, écrite de la main du dernier habitant du château incendié, la description de ce qu'il était avant de devenir la proie des flammes[1] :

« La Hunaudaye est un château composé de cinq tours grosses et moyennes qui forment un pentagone avec des bâtiments appliqués aux gros murs par le dedans de la cour. Il est situé aux confins du diocèse de Saint-Brieuc, du côté du levant, dans la paroisse de Plédéliac, à sept lieues de Saint-Brieuc, trois petites de Lamballe, deux de Plancoët, une et demie de Jugon, et cinq de Dinan.

« Ce château n'est que d'une moyenne antiquité, puisqu'il est prouvé qu'il n'existait point encore en 1214. Il paraît avoir été commencé incontinent après cette époque, mais tout prouve qu'il ne fut pas l'ouvrage d'un seul siècle. En voici l'origine :

« M. de Sainte-Foix historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, a la preuve que Roland de Rieux, qui vivait en 1140, avait épousé (1140) Adelie de Penthièvre, princesse d'une singulière beauté. (Mémoire imprimé pour le comte de Rieux contre la maison de Rohan).

« Il est très certain que Tournemine, père ou ayeul d'Olivier, passa d'Angleterre en Armorique avec une suite digne d'un grand personnage. (*Je l'ai communiqué à dom Morice qui l'a employé dans ses* PREUVES). Il épousa Adelie, princesse de la maison de Penthièvre dont il eut postérité.

« L'endroit où est situé le château de la Hunaudaye était alors place nuë, un marécage. Je ne devinerais pas quelle a pu être l'origine de son nom (car son fondateur n'avait point nom *Hunaud*, ni aucun de ses descendants), si je ne voyais qu'un hameau qui n'en est qu'à une bonne portée de fusil à balle[1], aujourd'hui nommé le village Saint-Jean, à cause d'une chapelle sous l'invocation du saint qui y subsiste d'ancienneté, ne s'appelait encore il n'y a pas deux cents ans, *la Ville de la Hunaudaye*.

Il s'y tenait tous les ans plusieurs foires. Il y avait marché tous les lundis, auditoire et audience les mêmes jours. Il paraît que la chapelle était jadis succursale, et la grande quantité d'ossements qui se sont trouvés jusques sous ses murailles, en la réédifiant, en serait la preuve. Bref, selon les apparences, l'état où ce lieu était alors porta le nouveau seigneur à en donner le nom au château qu'il fit commencer.

« Ce château étoit redoutable avant l'usage du canon. Il l'étoit encore au temps de la Ligue, où il tenoit pour le Roi, et où il eut toujours une compagnie de deux cents hommes à pied qui faisoit tête à la garnison de Lamballe qui tenoit pour le duc de Mercœur. Les détachements se cherchaient et se rencontraient journellement, ce qui faisoit perdre beaucoup de sang, sans que cela aboutit à rien. Enfin ils en vinrent à se respecter et firent un traité en forme de trève, par lequel il fut dit que chacun garderoit sa place sans se guerroyer : ce qui fut exécuté. »

Ajoutons que chacune des cinq grosses tours avait un escalier de granit. La tour du Midi, la plus remarquable, contient un escalier Renaissance d'un travail délicat, et ce qui reste du château de la Hunaudaye vaut encore, au point de vue architectural et historique, la peine qu'on en prenne souci. Les démolisseurs en quête de matériaux ont plus fait, pour la destruction de ces murailles qui atteignent près de trois mètres d'épaisseur, que les flammes sur des œuvres de cette solidité.

(A suivre).

C^te^ PAUL DE CHALUS.

[1] Archives de la maison Urvoy de Closmadeuc.

[1] Ce n'était pas celle des fusils Lebel.

Digitized by Google

LE VIEUX SAINT-MARTIN-DU-CORMIER

(Suite).

II

Il y avait à Saint-Martin-du-Cormier une grande vieille maison qui avait été bâtie en même temps que l'église et qu'on appelait « la Maison du Bourg. » Celui qui l'habitait, M. Gendry, portait le nom et descendait de celui qui l'avait fait construire. Bourgeois campagnard, il tenait le milieu entre le seigneur de la paroisse et le paysan. Trop fier pour labourer son propre héritage et trop pauvre pour ne rien faire, d'un bout de l'année à l'autre, il chassait pour soulager le charnier. Il partait de grand matin avec ses deux griffons maigres, et battait champs et chemins jusqu'à la brune, tuant quand il pouvait les lièvres au gîte, à coups de crosse, pour ménager sa poudre. Il avait une nombreuse famille de fils et de filles. Ses fils, bien dentés, turbulents et oisifs, grandissaient, attendant avec impatience que le fusil tombât des mains paternelles pour se le disputer. Ses filles, douces, patientes et résignées, filaient toute la journée, attendant des époux qui fussent bourgeois et chasseurs comme leur père.

Jean Baupoil qui avait alors cinquante ans sonnés, songea tout à coup à se marier. Il voulut se marier, mais sans faire de cour, sans roucouler aux pieds d'une belle, sans se plier aux mille simagrées qui précèdent généralement un mariage. Habitué à marchander des vaches pour de l'argent, il ne savait point câliner pour avoir une femme pour rien. Ce qu'il voulait, c'était une fille belle ou laide, jeune ou mûre, mais de bonne maison, qui se laissât conduire brusquement à la mairie et à l'autel, et qui lui donnât ensuite un rejeton à qui laisser son bien et transmettre sa stalle dans le chœur de l'église. Il se sentait si malpropre, malgré ses trois métairies et son logis du Petit-Cerisier, que, pour la première fois de sa vie, il songea plutôt à se décrasser qu'à brocanter, et préféra l'honneur à l'argent.

Or, un jour que M. Gendry, le propriétaire de la grande vieille maison du Bourg, traversait tout fourbu la cour du Petit-Cerisier, le fusil en bandoulière, et suivi de ses deux griffons maigres qui tiraient la langue, Jean Beaupoil, dans un élan mystérieux d'hospitalité, les pria d'entrer tous trois dans son logis pour se rafraîchir. Il fit tirer de l'eau fraîche au puits pour les deux chiens, et il alla lui-même au cellier tenailler le fausset de son meilleur tonneau. Et pendant que les deux griffons maigres lappaient l'eau de la seille, tout en suivant d'un œil, dans un effort qui leur déchaussait la prunelle et leur vrillait la moustache, tous les mouvements de la vieille servante qui leur avait apporté à boire, dans l'espérance qu'elle leur apporterait aussi à manger, les deux hommes attablés en face l'un de l'autre dégustaient une cruchée de cidre. M. Gendry buvait dans le verre d'honneur, un verre à pied, guilloché et dentelé, au cristal trouble, à reflets verdâtres, armé d'arrêtes, tranchantes comme des lames de couteau, et Jean Beaupoil dans son petit pot de terre à anse, vernissé de violet. « A la santé de Mme Gendry, de vos trois demoiselles et de toute votre famille ! M. Gendry ! » fit Jean Beaupoil, en choquant de son petit pot de terre à anse, vernissé de violet, le verre à pied, dentelé et guilloché, aux reflets verdâtres et aux arrêtes tranchantes de M. Gendry... Vous avez une belle famille, M. Gendry, continua Jean Beaupoil après avoir bu et remis son pot sur la table, mais ce doit être bien coûteux d'entretien et de nourriture ! !... ; moi, qui vis tout seul au Petit-Cerisier comme un loup, avec mes trois métairies autour de moi...., je ne mange pas le quart de ce que j'ai.... Nenni !..., à qui donc que je laisserai tout ça ? Ça me fait mal au cœur de penser que je m'en irai sous terre un jour ou l'autre, sans personne à qui laisser mon bien !... ; de si beau bien, si net, et d'un si bon rapport !... Il y avait tant d'attendrissement dans la voix de Jean Beaupoil, que M. Gendry qui avait les yeux baissés sur la table, n'osa pas les lever sur son hôte, de peur que les traits de l'usurier tordus et enlaidis par son émotion ne lui inspirassent du dégoût, plutôt que la commisération. La Chataignée est si bonne pour le grain, poursuivit le bonhomme, et le Grand-Cerisier si chanceux pour les bêtes !... En vérité, M. Gendry, je renoncerais bien tout de suite à ma vie de vieux gâs, si vous me donniez une de vos demoiselles...

M. Gendry devint blême à cette proposition de Jean Beaupoil, sa voix s'éteignit dans son gosier, les mots de mépris lui manquèrent, et comme il était vif comme la poudre, il abaissa le canon de son fusil sur le marchand de vaches qui eut bien juste le temps de se blottir sous la table pour ne point avoir la tête enlevée. Les grains de plomb allèrent cribler la muraille en face, défigurèrent une image de sainteté, et jonchèrent la huche de débris de chaux et de mortier.

— C'est donc pour tendre un guet-apens à mon honneur, Jean Beaupoil, que tu m'invites à entrer chez toi ! C'est donc toi, le bâtard d'une mendiante estropiée, qui voudrait épouser une demoiselle de vieille famille !... Tu as du bien, Jean Beaupoil, mais du bien pour lequel tu crèveras comme un chien dans ce monde-ci, pour brûler éternellement dans l'autre !... et après avoir fouillé inutilement dans toutes ses poches en quête de monnaie à jeter à la face de Jean Beaupoil pour le payer de son cidre, M. Gendry quitta le Petit-Cerisier furieux de l'audace et de l'effronterie de cet acheteur d'églises, et surrexcité par son coup de fusil sur le gibier défendu.

— Le temps des coups de fusil sur le monde est passé. M. Gendry !, lui cria Jean Beaupoil de sa porte ; ça se paye cher au jour d'aujourd'hui... Cette dernière phrase de Jean Beaupoil était grosse de menace, et elle hanta tout le long de la route la tête de M. Gendry. Quand sa colère et son orgueil froissé se furent refroidis, la terreur des conséquences de sa vivacité lui secoua les jambes de telle sorte, qu'il dut s'asseoir quatre

Digitized by Google

ou cinq fois sur le revers du chemin pendant la demi-lieue qu'il avait encore à faire pour arriver chez lui. Il mit en entrant son fusil au ratelier, en dedans du manteau de la large cheminée de la vieille maison du bourg ; puis il se coucha sans dire mot. Mais il eut beau fermer les yeux, le sommeil ne vint point. Il y avait comme un bruit grinçant de rouages d'horloge dans son cerveau, et comme des battements d'ailes de chauves-souris sous ses deux paupières. Sa plume, si douce de coutume à ses membres lassés, se pelotonnait sous lui. Les draps de fil se froissaient et se plissaient avec des arrêtes qui lui meurtrissaient le corps. Il avait beau étendre de la main son oreille sur l'oreiller, elle se repliait et se racornisait avec des élancements douloureux. Au bout de deux heures de cette insomnie qui l'affolait, il n'y tint plus. Il se dressa tout d'une pièce sur son séant comme s'il fût sorti en sursaut d'un cauchemar, et il appela sa femme au chevet de son lit. Les trois filles se rangèrent anxieuses et les mains jointes derrière leur mère, et les cinq grands frères s'alignèrent avides, le cou tendu, derrière leurs trois sœurs.

— Notre maison est menacée d'un grand malheur ! commença M. Gendry, et pour la première fois, depuis trois cents ans qu'elle est bâtie, la honte va y entrer tout en grand par la porte. Jean Beaupoil m'a demandé une de mes filles en mariage ;... j'ai tiré dessus !... Cette nuit, les gendarmes vont peut-être venir m'arracher de mon lit et m'emmener en prison...

A ces mots, les cinq grands frères, plus sensibles à l'injure faite à leur maison qu'au châtiment qui menaçait leur père, coururent au manteau de la cheminée décrocher le fusil. Ils se le disputèrent et se l'arrachèrent... trépignant d'impatience, dansant de rage... Aucun d'eux ne voulant céder à un autre, l'honneur d'aller fusiller Jean Beaupoil dans son logis du Petit-Cerisier, comme un lapin dans sa garenne. La pauvre mère, toute tremblante et éplorée qu'elle était, eut encore la présence d'esprit de fermer à double tour les deux portes de la maison et d'enlever les clefs des serrures pour empêcher un second et peut-être un plus grand malheur.

Des trois filles, les deux aînées, Mademoiselle Victoire et Mademoiselle Sophie semblaient trouver juste que Jean Beaupoil payât de sa vie tant d'impudence ; mais la plus jeune, Mademoiselle Adélaïde, pour sauver son père de la prison et du déshonneur, se dévoua comme dans les contes de fée, pour épouser la bête.

— « Père, dit-elle, nous vivons ici sans joie ; nos « frères grandissent inactifs sans argent pour s'établir ; « mes sœurs vieillissent sans trouver d'époux, parce « qu'elles sont pauvres... et tous les ans les hommes « d'usure enlèvent des lambeaux de notre patrimoine... « Aujourd'hui la pauvreté nous retient ensemble ; de- « main la misère nous dispersera !... Père, laissez-moi « épouser Jean Beaupoil... ce sacrifice ne me coûte « guère ;... je n'ai pas rêvé d'être reine,... je n'ai pas « rêvé qu'un prince Charmant viendrait un jour s'é- « prendre de ma jeunesse et m'enleverait à mes « fuseaux ;... mais j'ai rêvé que je conserverais à vos « cheveux blancs le toit de nos pères,... j'ai rêvé que je « vous verrais sourire aux côtés de notre mère, au coin « de votre feu, racontant vos chasses passées et vos « prouesses d'autrefois... sans que jamais le souci du « pain et du gîte du lendemain vint assombrir votre « front... » La jeune fille se tût. Sa voix adoucie comme un chant d'oiseau par l'amertume qui lui étreignait la gorge, s'éteignit dans un gazouillement, et elle détourna la tête pour que la flamme du foyer ne trahit pas les larmes qui emplissaient ses yeux et glissaient luisantes et pressées sur ses joues.

Ce dévouement porta à M. Gendry un plus rude coup que les paroles les plus cruelles ; il courba son front et se prit à sangloter comme si son cœur allait se briser. Les cinq grands frères se récrièrent. Ils coururent une seconde fois décrocher le fusil et ils se le disputèrent avec le même acharnement que la première fois, sans qu'aucun d'eux réussit à s'en emparer. Ils se ruèrent en groupe, tantôt contre une porte, tantôt contre l'autre, et au bout d'un instant de heurts, de piétinements et de lutte, le fusil se retrouva au ratelier, et les cinq frères étaient assis en rond, taciturnes et songeurs devant la cheminée.

Les gendarmes ne vinrent point tirer M. Gendry de son lit pour l'emmener en prison et le dimanche suivant Jean Beaupoil vint passer la veillée et manger des châtaignes à la vieille maison du Bourg. Les cinq grands frères le tracassèrent et le bousculèrent à l'envi. Ils lui jouèrent quelques grosses farces de campagne qu'il endura avec une patience et une bonne humeur à toute épreuve. L'un lui retira son escabeau de dessous lui quand il voulut s'asseoir. Une autre lui laissa tomber, comme par mégarde, un tison allumé sur sa bique ; on lui versa du cidre bouillant dans le cou ; on lui ferma en plaisantant les doigts sur une poignée de châtaignes enflammées jusqu'à ce qu'il bêlât miséricorde..... Et, enfin, pendant qu'il s'en retournait seul dans la nuit vers son logis du Petit-Cerisier, ils coururent à la traverse prendre les devants... ; ils se postèrent des deux côtés du chemin, enveloppés dans des draps de lit comme des revenants dans leurs suaires... ; puis, ils lui donnèrent la chasse avec des miaulements, des aboiements, des hurlements, trainant la chaine du puits, qu'ils avaient déroulée de son treuil, sur les cailloux du chemin creux, avec un grand vacarme de ferraille. Mais Jean Beaupoil était têtu et il tint bon. Il revint le dimanche suivant à la maison du Bourg, cette fois accompagné du notaire, manger le lièvre des fiançailles. Il reconnut à Mlle Adelaïde Gendry, sa fiancée, la métairie du Grand-Cerisier, comme droit de jeunesse ; il avança mille écus, sans intérêts, aux deux sœurs, Mlle Victoire et Mlle Sophie (persuadé qu'il était qu'elles resteraient filles), pour monter une boutique de draps, d'indiennes et de mercerie. Il prêta mille autres écus, mais ceux-là avec intérêts et remboursables à échéance stipulée, aux

Digitized by Google

cinq grands frères, pour faire le commerce de fil et de toiles... Bref, le paysan Jean Beaupoil fut une béquille providentielle pour cette grande vieille maison du Bourg qui s'affaissait à l'âge de trois cents ans sous le poids de sa gueuserie...

La noce fut triste comme un enterrement. Jean Beaupoil se maria en bique, les pieds nus dans ses deux sabots en cœur de fouteau, caparaçonnés de leurs guêtres de toile, et noircies pour la circonstance avec de la fumée de paille. La mariée, svelte comme un roseau, blanche comme un des cierges de l'église, portait une mince robe d'indienne ; pas une fleur ; pas un bijou comme parure... M. Gendry qui sentait qu'il dérogeait, et qui était humilié de son rôle avait laissé croître sa barbe en signe de deuil, pour conduire sa fille à l'autel. On ne tira point de coups de fusils de réjouissance... ; seules, les deux cloches de Saint-Martin-du-Cormier sonnèrent à toute volée, non que cette union fût regardée d'un œil sympathique par les bonnes gens de la paroisse..., mais parce que Jean Beaupoil était un bienfaiteur de l'église.

Les cinq grands frères assistèrent à la messe du mariage dans leurs hardes de tous les jours. Ils se poussèrent et se bousculèrent à l'entrée de l'église ; ils se serrèrent à s'étouffer dans un des bancs, d'où ils troublèrent la cérémonie par leurs chuchotements et leurs rires nerveux, décochant force plaisanteries à l'adresse de leur nouveau beau-frère. L'un jura que sa barbe était de huit jours ; un autre voulut parier qu'il ne s'était ni décrassé ni peigné pour la messe; un troisième proposa de vendre la peau de ses mains à un menuisier pour râper le bois ; un quatrième prétendit qu'il avait autant de corne sous la plante des pieds qu'un bœuf de labour de sept ans... Toute la journée, les auberges de Saint-Martin retentirent de leurs cris, de leur vacarme et de leur orgie... Le soir, hébétés par l'ivresse et féroces de la blessure faite à leur orgueil de caste, ils quittèrent la table de noce avant les mariés, et envahissant comme des forcenés la chambre nuptiale, ils bousculèrent les meubles, arrachèrent la couette du lit et jonchèrent les draps de poignées de sel gris et de crin coupé.

A. Boisramé de Rochebarrier.

(A suivre.)

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

34. — Lebreton *(Roch-Pierre-François)*, — né à Fougères le 11 décembre 1749, était avocat dans cette ville au moment de la Révolution. Elu procureur-général-syndic du district de Fougères en 1790 et *député d'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative en 1791, il ne s'y fit pas remarquer spécialement et fut membre du comité des contributions publiques. Elu *député d'Ille-et-Vilaine à la Convention* en septembre 1792, il se lia avec les Girondins, vota dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple, pour la réclusion à perpétuité, et par peur de la Montagne, contre le sursis : puis il signa la protestation du 6 juin 1793 contre les événements du 31 mai et fut compris dans le décret d'arrestation du 3 octobre avec les 75 protestataires. La *Biographie bretonne* dit qu'en conséquence il fut obligé de se tenir caché tant que dura la Terreur. La vérité est qu'il fut bel et bien arrêté ; qu'il passa une année entière en prison ; et qu'il n'en sortit que cinq mois après le 9 thermidor ; car je trouve son nom, avec celui de Corbel, parmi les 8 signataires de la requête « des représentants du peuple détenus à la maison d'arrêt des Ecossais, à leurs collègues siégeant à la Convention nationale », datée du dernier jour des sans-culotides de l'an II, c'est-à-dire du 20 septembre 1794 ; et au bas de la brochure datée de la maison des Ecossais le 13 vendémiaire an III, intitulée : « Cambon plaidant la cause de ses 73 collègues détenus, ou la vérité sur les événements du 31 mai. » Réintégré dans la Convention le 13 frimaire an III seulement, c'est-à-dire au commencement de décembre 1794, il continua de siéger à droite et demanda sans succès, en voyant les faux républicains s'enrichir à la faveur des malheurs publics, qu'on obligeât tous les députés à rendre compte de leur fortune. Il fut chargé, en fructidor an III, du rapport fait au nom du comité des transports, postes et messageries (Imp. nat. in-8°, conservé à la bibliothèque de Nantes, n° 9566). — Passé au *Conseil des Cinq-Cents* avec les deux tiers conventionnels, il fut secrétaire de cette assemblée en 1797 et l'on a de lui plusieurs discours et opinions, conservés à la bibliothèque de Rennes : Sur la poste aux chevaux (2 germinal an IV), sur la suppression des listes de candidats (24 pluviôse an VI) et sur la résolution du 14 floréal relative aux messageries (19 thermidor et 28 messidor an V). Sorti du conseil en 1798, il vécut fort retiré à Paris où il mourut vers 1808, laissant un fils, mort célibataire en 1846.

On a une notice sur Lebreton dans la *Biographie bretonne*. La *Biographie universelle* de Michaud l'a confondu à tort avec le prieur de Redon, député à l'Assemblée constituante.

35. — Le Coz, *Claude*, — né au Rodou-Glass, en Plounevez-Porzay, le 22 décembre 1740, était fils d'un tisserand, fut élève du collège des jésuites de Quimper, y devint professeur après leur dispersion, et remplaça Bérardier, comme *directeur du Collège*, lorsque celui-ci fut appelé à Paris. Ayant pris grande part, bien qu'il fût prêtre, au mouvement révolutionnaire en 1789, il fut élu en 1790 *procureur syndic du district* de Quimper et publia un grand nombre d'opuscules en faveur de la Constitution civile du clergé pour démontrer qu'elle n'était pas schismatique et qu'on pouvait rester catholique romain malgré le Pape. Ces écrits qui furent répandus à profusion par les administrations départe-

Digitized by Google

mentales des cinq départements bretons et qui occasionnèrent de violentes polémiques dans les deux sens, attirèrent sur Le Coz l'attention toute particulière des électeurs d'Ille-et-Vilaine qui, sur le refus de Mgr Barreau de Girac de prêter serment à la Constitution civile, l'élurent le 1791, *évêque métropolitain d'Ille-et-Vilaine*. Il se fit sacrer à Paris par Talleyrand, le 10 avril 1791, fut installé le 16 et organisa dans son département le culte schismatique officiel. Elu au mois d'août, *député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative*, il y parla le 19 octobre en faveur du célibat ecclésiastique, qualifia le 14 novembre, de code d'athéisme le discours d'Isnard contre les prêtres insermentés, et demanda le 5 février 1792 la suppression des associations de religieux séculiers, en particulier celles de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare, qu'il accusa d'avoir transformé les séminaires en repaires de l'aristocratie religieuse : mais le 6 avril, effrayé de la marche rapide des destructions qui s'accumulaient, il s'opposa à la suppression des congrégations enseignantes et spécialement à celle des doctrinaires. En même temps il rédigeait le mémoire des évêques constitutionnels, connu sous le nom d'*Accord des vrais principes de l'Eglise*, etc., contre l'*Exposition des principes* publiée par les prélats orthodoxes. Après le 10 août il s'opposa en vain à la suspension du Roi, et revint à Rennes où il fut nommé membre de l'administration départementale. Pendant la Terreur, il résista énergiquement à Carrier et ne consentit jamais à transiger sur le mariage des prêtres. Aussi fut-il incarcéré au Mont Saint-Michel, avec les insermentés, et courut-il de grands dangers lorsque l'armée vendéenne vint mettre le siège devant Granville. Délivré par le 9 thermidor, il écrivait le 17 juin 1796 au ministre de la justice Bénésech qu'il avait acquis la certitude, par un heureux hasard, que Robespierre n'avait voulu dévaster les temples et molester les prêtres assermentés (qu'il entrait dans ses vues de tous immoler), que dans l'intention de mettre à leur place les insermentés!... Président du concile constitutionnel, dit national, réuni à Notre-Dame de Paris en 1797, il tint à Rennes en 1799 un synode dont il publia les statuts, présida le second concile de Paris en 1801, et s'étant soumis au Concordat en 1802, il donna sa démission de l'évêché de Rennes et fut nommé *archevêque de Besançon*, puis chevalier et officier de la Légion d'honneur et *Comte de l'Empire* : mais il resta toujours attaché à ses idées anti-romaines, gouverna son diocèse d'après ses anciens principes de prélat constitutionnel, n'exigea point de rétractations et se permit de faire encore l'apologie de la constitution civile. Aussi la Restauration l'effraya-t-elle beaucoup, et pendant les Cent-Jours, il se donna tant de mal pour faire de la propagande napoléonienne dans son diocèse, qu'il mourut d'une fluxion de poitrine à Villevieux (Jura), le 3 mai 1815.

On a sur lui une bonne notice par M. Levot dans la *Biographie bretonne*.

René Kerviler.

(A suivre.)

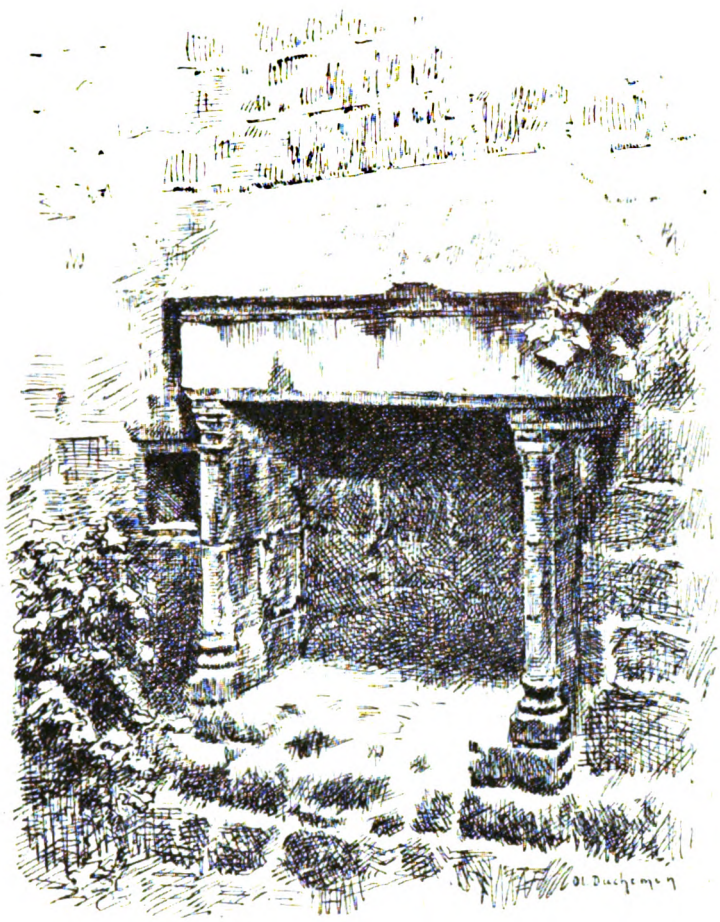

Cheminée du chateau de La Hunaudaye.

LETTRES DE RENNES

LE PARNASSE BRETON CONTEMPORAIN

La passion de la gloire, ce n'est pas là, me semble-t-il, le sentiment prédominant dans le cœur des Bretons. La soif d'idéal qui les dévore provoque rarement chez eux l'ambition des grandeurs et de la renommée.

Certes, je ne veux pas médire de ceux qui songent à toujours surpasser les autres. Chercher à atteindre par la force de son talent, par l'élan de son génie, les sommets les plus élevés de la célébrité, vouloir planer

Digitized by Google

au-dessus de tous, et s'imposer à tous, c'est là un noble but qu'il est permis de viser, un désir très fier qu'on flatte volontiers et particulièrement chez les jeunes gens.

Mais très souvent, ces visées, ces désirs ne sont que témérité et présomption, d'autres fois les prétentions de cette nature entrainent des dédains et des bassesses. Que de fois n'a-t-on pas vu des hommes de génie eux-mêmes pour parvenir à la gloire se livrer à des exagérations regrettables ?

Chez nous, de pareils excès ne sont pas fréquents. Passion déréglée des triomphes, amour immodéré des honneurs, égoïsme et vanité, arrogance des mépris, les Bretons n'ont guère souci de tout cela. Leurs aspirations sont plus modestes et ne tendent qu'à la réalisation de plaisirs moins universels. Aux poètes, il est des jouissances particulières, ignorées qu'elles sont du vulgaire : ceux de notre pays se contentent de celles-là dont ils font leur patrimoine et leur unique richesse.

Et pourtant à quelle célébrité ne pourraient pas prétendre certains d'entre eux ? On a pu déjà en juger par les extraits cités dans un précédent article. Pour grandir sa conviction, il suffit de parcourir les auteurs qu'il me reste à signaler.

Qu'on lise par exemple les beaux vers de M. Anatole Le Braz et particulièrement la pièce *En mai* que je regrette de ne pouvoir mettre tout entière sous les yeux du lecteur. Dans un article écrit sur l'Idéalisme en poésie, cette page d'inspiration si élevée et si bretonne, avec *Ophélie*, de Marsolleau et au *Pays du Rêve* de Tiercelin, dont bientôt je caractériserai la beauté, eût pu, eût dû même figurer à la première place. Le rang qu'elle occupe ici lui est assigné par l'ordre alphabétique suivi dans notre Anthologie et que j'ai tenu absolument à respecter.

Des c'oches ont tinté dans le calme du soir...
O mon pays, pays d'Arvor, si doux à voir,
Terre en qui l'on sent vivre une âme presque humaine,
Quel est ce souvenir qui vers toi me ramène ?
Chez nous, le mois de mai c'est le mois de Marie.
La cloche tinte !... On aime ailleurs ; chez nous, on prie.
O laboureurs de flots, ô laboureurs de terre,
Ce Dieu qui parle en nous, c'est l'âme héréditaire,
Dont le souffle tenace et le frisson vainqueur,
Du cœur des Celtes morts nous passe dans le cœur.
Et, tandis qu'en son vol le virginal cantique,
Emporte nos *Ave* vers la stella mystique,
Une autre étoile en nous scintille, et sa clarté
Fait de votre âme douce un firmament d'été.
Lampe de l'Idéal, pâle et triste lumière,
Que notre vieille race alluma la première,
Qu'elle abrita, tremblante encore, de ses mains,
Et suspendit dans l'ombre au fond du cœur humain.

Ce sont là des idées absolument neuves, exprimées avec rigueur et en même temps avec sensibilité. La fin de la pièce n'est pas moins remarquable.

.....
Veillez que toujours brille et jamais ne se voile
L'astre aimé des aïeux, la triste et pâle étoile !
Afin qu'au jour venu quand ils auront compris
Qu'un monde sans chimère est un monde sans prix,
Ceux qui, pour rebâtir plus robuste et meilleure
La vie, en ont chassé le rêve comme un leurre,
Viennent désabusés rallumer à tâtons
Le divin flambeau d'âme au foyer des Bretons !

On peut rarement trouver des sentiments plus élevés et les traduire avec plus de souffle et de puissance Ces vers sont jetés avec une fierté qui provoque l'enthousiasme, mais s'il y a de la fierté, ce n'est toutefois.

Que la fierté permise à tout homme de foi

Léon Séché.

C'est cette même fierté puisée en le cœur du pays, en le cœur des ancêtres qui a dicté à M. Le Goff, les vigoureuses strophes ; *Mon nom*, dont voici la première.

Mon nom, en bas breton, veut dire *Forgeron* :
Quelqu'un de mes aïeux sans doute, un gars solide,
Les bras nus, la poitrine aussi nue et le front
Noir de sueur, forgeait de son marteau rapide,
Le fer, ce dur métal que la flamme assouplit.

La dernière renferme un trait peut-être un peu audacieux, mais qui produit un merveilleux effet.

Oui, crois-m'en, Forgeron, source de notre sang,
Dont la main, tour à tour et levée et baissée,
Façonna le métal de son marteau puissant,
Un petit-fils travaille ; il forge la pensée.

Un bon forgeron de la pensée, c'est M. Louis Marsolleau, une nature d'élite qui ne se contente pas, comme on a pu le voir, d'écrire en vers une histoire touchante qui peut intéresser et plaire, pas plus que de faire de la description exacte et minutieuse. Ce ne sont là que des études de forme, d'aucuns disent même des essais qui parfois dénotent un talent incontestable ; mais, à coup sûr, ce n'est pas la vraie poésie. Disséquer le cœur humain, y cueillir des sentiments sublimes, et présenter des pensées délicates, supérieures, profondes et surtout vraies, dans une forme parfaite, émaillée d'idées fraiches et de comparaisons nouvelles c'est là, me semble-t-il, unir talent et génie, c'est être à la fois, et forgeron et ciseleur.

Pour le penseur profond qui connait le cœur de l'homme parce qu'il aime à en sonder les replis secrets, les quelques vers qui ont pour titre *Ophélie* sont l'analyse *exacte* des *impressions* qui s'y poursuivent. A de certains moments nous ressentons en nous quelque chose d'indéfinissable, comme un tourbillon de rêves, où s'entrecroisent tous les nobles sentiments, amour, désirs de gloire et de volupté : ce sont là comme des

Digitized by Google

effluves d'idéal. Et nous restons longtemps en proie à la fièvre, essayant, mais en vain, de calmer notre imagination qui va à la dérive et de retenir notre pauvre cœur qui bat. Mais soudain il se produit une secousse dans tout notre être : l'âme voit qu'elle est empoisonnée, ses aspirations s'arrêtent devant une barrière infranchissable : le délire tombe, les rêves sont finis, le verre est brisé : on croit qu'on en mourra.

Quelquefois, désir de gloire, amour de femme,
On sent en soi passer un rêve, au fil de l'âme.
Un beau rêve, aurore en fleur, joyeux et fort.
On s'aperçoit quand on y touche, qu'il est mort.
Romarins déchiquetés, roses broyées
Espoirs finis, baisers perdus, amours noyées.

⁂

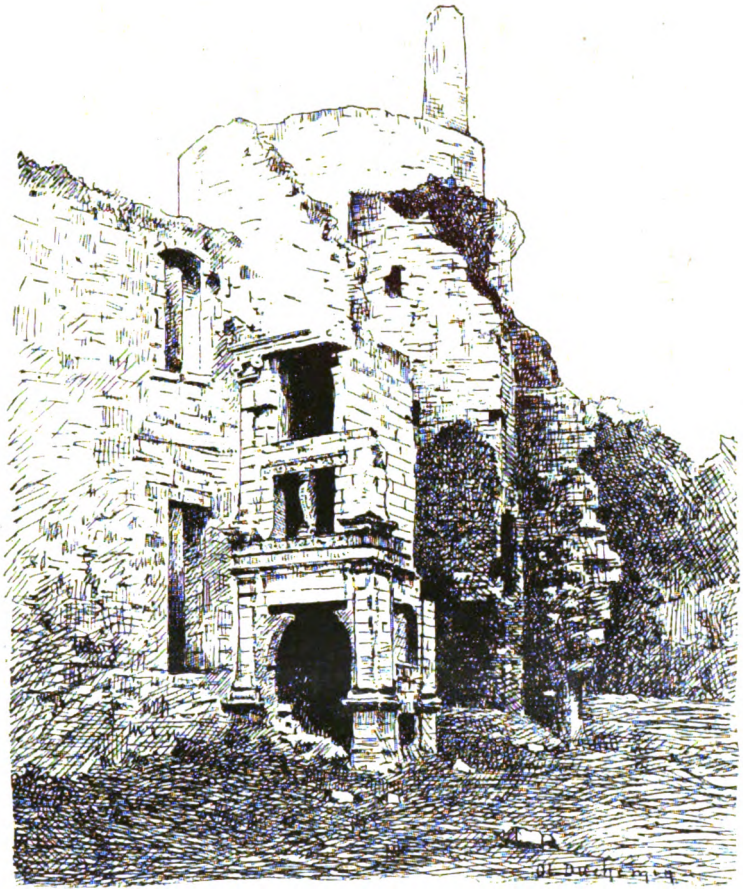

VUE INTÉRIEURE DU CHATEAU DE LA HUNAUDAYE.

Ophélie, avec des fleurs, bercée au flot,
S'en va très pâle et trépassée au fil de l'eau.
Renversée, et ses cheveux traînant sur l'onde,
Ses froids yeux bleus perdus au ciel, fragile et blonde.
Elle va, la bouche ouverte, laissant voir
Ses blanches dents. Le fleuve lent semble un miroir.

⁂

C'est l'aurore. Un frais frisson court dans les branches,
Les nénuphars ouvrent sur l'eau leurs splendeurs blanches,
Sur les bords s'éveillent clairs les chants d'oiseaux.
La brise penche, à son passage, les roseaux.
Ophélie, avec des fleurs, au flot levée,
Au fil de l'eau s'en va très pâle et trépassée.
Romarins déchiquetés, bouquets broyés;
Espoirs finis, baisers perdus, amours noyés.

Ophélie, avec des fleurs, bercée au flot.
Là-bas, bien loin, s'en est allée, au fil de l'eau.....

C'est l'existence tout entière qui vibre en cette courte pièce. J'ai vu un de mes amis — un poète, il faut le dire, — verser des larmes en lisant ces beaux vers.

M. Peyrefort, l'auteur des *Visions*, a plus que tout autre le don des impressions vives; voilà pourquoi la vue d'un *Faucheur*, de *Carriers*, éveille chez lui une multitude d'idées. Un rien donne des ailes à sa pensée et de même qu'un prisme colore tous les objets, son imagination surexcitée trace sous ses regards éblouis un amas de merveilles que la réalité décevante pourrait en un instant effondrer.

Je voudrais rester longtemps sous le charme des pages écrites par M. du Pontavice. En *Cornouaille* est un paysage, mais c'est une toile *idéale* où le talent d'exé-

Digitized by Google

cution a su s'harmoniser avec la noblesse de l'Idée. J'aime particulièrement l'attendrissement du poète en face de la grande et belle nature, le tableau saisissant de cette intimité qui croit tous les jours entre l'artiste et son œuvre, et le deuil des oiseaux, des fleurs et des arbres s'unissant pour pleurer leur ami.

La même pensée a inspiré à M. Hugues Rebell (Georges Grassal) une pièce écrite en tercets : *Le Sacre de l'Artiste*. Avec beaucoup d'exagération dans la forme, ce poëte tresse des couronnes à celui

Qui lit dans l'horizon ou pleure un souvenir.

Un véritable artiste, dans toute l'acception du terme, c'est J. Guy Ropartz. De bonne heure, il s'est consacré à l'art : séduit par les charmes de la poésie et de la musique, il a voué à ces deux beautés, tout son amour et toute sa vie. Aujourd'hui

Enveloppé dans l'art comme dans un linceul.

il me semble faire partie de cette phalange sacrée d'hommes privilégiés que rien n'émeut des choses d'ici-bas, et qui, n'accordant nulle attention aux misères de la vie pratique, s'affranchissant de toute entrave terrestre pour envisager les choses à un point de vue supérieur, ont tout l'air de ne jamais souffrir et de posséder le bonheur.

J'avais cru jadis que Ropartz était amoureux. Les sérénades des *Adagiettos*, *Boutade* et *Vers pour Elle* du Parnasse Breton pourraient en donner l'assurance. Mais je me suis aperçu que chez lui l'amour n'était qu'un procédé d'artiste. S'amouracher d'une fillette, le temps de lui dédier quelques vers, est le jeu de ce solitaire si l'on en juge par un sonnet qu'il adresse au *Poëte*.

N'alanguis pas ton âme à de vaines chimères,
Mais, courbant ton vouloir sous des efforts puissants,
Chasse la décevante illusion des sens ;
Car les rêves d'amour, vois-tu, sont éphémères.

Lorsque tu vois, pendus au sein fécond des mères.
Les enfants aux grands yeux d'azur si caressants,
Tu les voudrais à toi peut-être et tu ressens,
De vivre délaissé, les tristesses amères.

Mais si le Ciel t'a fait poëte, tu dois seul
Parcourir les sentiers où le rêve te mène,
Enveloppé dans l'art comme dans un linceul ;

Reste libre de toute affection humaine
Et quand la mort viendra, les anges fixeront
Le diadème lourd des mages à ton front.

Etes-vous dans le vrai, mon cher ami ? Je ne le crois pas. C'est parfois un danger de mettre l'état au-dessus de tout. Pour créer des ouvrages comme pour juger ceux des autres, il n'est pas bon de prendre comme principe et comme point de départ la toute-puissance de ce dieu. On en arrive à conclure dans son enthousiasme que toute œuvre de mérite est un chef-d'œuvre, que tout ce qui est habilement fait est beau et bon.

Outre les funestes influences que de telles théories peuvent avoir sur le vulgaire, il est de graves périls pour l'artiste lui-même. A côté des facultés qui s'émoussent et se développent, il est celles qu'on néglige de cultiver et qui s'affaiblissent nécessairement. N'est-il pas vrai qu'excès d'imagination détruit tout jugement ? Je sais qu'en se plaçant à un point de vue si élevé, on éprouve des jouissances à nulle autre pareilles. La vie que l'on se fait ainsi est même pleine de bonheur : elle est sans déceptions puisque, se désintéressant de toutes les choses d'ici-bas, on s'est habitué à ne chercher de satisfactions que dans le culte de l'art; elle est sans fiel, sans amertume, puisque l'âme, désormais fermée à toutes les émotions, est devenue inaccessible à la souffrance.

Mais une existence sans secousse, est-ce bien l'idéal pour un poëte? N'est-il pas de sa nature ou mieux de son essence de partager toutes les angoisses, de subir toutes les épreuves et d'en garder au cœur une très profonde tristesse. C'est même ce qui fait sa grandeur. Il n'a d'autre supériorité sur le reste des hommes que de sentir plus profondément, de penser, de souffrir. Pourquoi alors refouler tous les sentiments humains ? Pourquoi résister aux nobles passions, pourquoi

Rester libre de toute affection humaine.

Demandez à M. Léon Séché, si *Amour et Patrie*, ces deux grands noms qu'il nous dit avoir pris comme devise et qu'il voudrait pouvoir graver sur un blason, ne sont que de vains mots pour le poëte. N'éveillent-ils pas dans son cœur de puissantes inspirations ? Ne fait-il pas éclore de beaux vers sous sa plume?

Demandez à l'auteur des *Asphodèles*, de l'*Oasis*, des *Anniversaires*, s'il ne trouve pas un charme au milieu des tortures, si tous ces tourments de poëte, il ne les revendique pas bien haut, puisque, tout en étant son mal, ils sont encore son bonheur.

Louis Tiercelin dont je veux parler, le plus connu de nos poëtes, est aussi peut-être celui dont les tendances idéalistes sont le plus accentuées. Lisez les Lamentations : *Sur la grève du Menec'h*, dont le maître Leconte de Lisle a demandé la dédicace. Elles vous frappent tout de suite, et bientôt se gravent dans votre mémoire. C'est un étrange frisson que vous éprouverez en voyant ces désirs de calme, d'oubli et de mort. Depuis que je connais cette méditation, que de fois, errant sur la grève, n'ai-je pas jeté aux flots ou à la brise ces vers échevelés qui sont comme de longs gémissements. Il est si naturel de pleurer ainsi avec les vagues. On sent comme un soulagement à rhythmer au bruit du flot les plaintes qui vous étouffent, à unir sa tristesse à la grande tristesse de la mer :

Tristesse de la mer, que suit au loin mon rêve !

Digitized by Google

Au Pays du Rêve nous donnera le souvenir des douleurs de Tiercelin. Ses souffrances ne viennent que de l'irréalisation de ses désirs. La hauteur de ses vues, l'élévation de ses pensées, l'entrainent jusqu'à l'inconnu, jusqu'à l'impossible.

Il rêve l'inconnu. J'ai soif de l'impossible.
Et vers un but très haut, mes désirs anxieux
Volent, comme une flèche ardente, ayant pour cible
La Fleur de la Montagne ou l'Etoile des Cieux.
.....

Et, pour peindre le pays de délices, il embrasse dans la largeur de sa conception d'immenses horizons. Ici apparait dans toute son originalité le tempéramment de notre poëte. Tous les parfums, toutes les ivresses, en un mot tout ce que la volupté peut entasser pour séduire, serait là embellissant de ses charmes exquis l'existence vécue dans ce paradis doré.

De même que les sculpteurs et les peintres cherchent à personnifier dans des allégories la couleur, la forme, le rythme, le chant, les harmonies ou la voix, Tiercelin, encore plus puissant, puisqu'en imagination on peut tout créer n'étant pas obligé de s'astreindre aux exigences de la matière, leur souffle la vie dans ses rêves.

Et c'est au milieu de ces jouissances infinies, parmi les mille créations de la pensée que lui, poëte, il aimerait à vivre.

J'écouterais monter les pures harmonies
Où le silence et l'ombre ont uni leurs élans ;
Et la voix qui se plait aux langueurs infinies
Bercerait mon extase en des cantiques lents.

Et je regarderais la pâle silhouette
Longuement, longuement encor et longuement,
Et j'entendrais monter les doux vers du Poète
Que la voix douce pleure avec enchantement.

Les heures autrefois lentes, me seraient brèves,
Et, sans regrets, sentant mon Etre se briser,
Je mourrais du bonheur d'avoir vécu mes Rêves,
En bégayant son nom dans un vague baiser.

Rien de plus fier, rien de plus hardi. Et tout cela est d'une telle perfection de forme qu'on suit le poëte dans l'emportement de sa pensée. On souffre de cette soif inassouvie, de ces désirs insatiables qui sont pour lui une obsession cruelle et lui ménagent toujours de nouvelles souffrances; mais on aime à savourer ces vers tout parfumés, fleuris d'edelweiss et de roses, inondés de soleil, semés de notes cristallines qui font comme une suave mélodie.

Je ne fais que mentionner ici les *Trois Cyrènes* qu'ailleurs j'ai tenté d'analyser, mais je veux encore citer du même auteur les *Roses effeuillées*, une petite perle comme inspiration que le maitre a transformée en un bijou précieux :

On ne ramasse pas les roses effeuillées !
Qu'importe si le pied stupide d'un manant
Les foule, ou si le vent les chasse maintenant !
Ayant touché le sol, les roses sont souillées.

Souvent, oh ! trop souvent, mes regards effrayés
Ont vu tomber la fleur divine de mes rêves ;
Mais si j'ai pu pleurer mes illusions brèves,
Je ne ramasse pas mes rêves effeuillés !

Je ne ramasse pas mes rêves effeuillés ! c'est sur ce vers que je m'arrête. En tournant les derniers feuillets du Parnasse, j'y vois : *Rêves du passé* d'Yves de Trébussan (vicomte Xavier de Bellevue) et *Un baiser sur la page* de Marie de Valandré (Mlle Claret de la Touche). J'ai lu ces délicates pièces et j'en ai conservé une agréable impression. Aujourd'hui je ne veux pas les relever, et surtout je ne veux pas en parler, craignant qu'elles me rappellent tous les plaisirs d'autrefois, toutes les joies perdues. Trompé par des regrets superflus, je me bercerais peut-être encore des mêmes illusions, je reconstruirais le même échafaudage de rêves que bientôt encore je verrais s'écrouler.

Je ne ramasse pas mes rêves effeuillés ! Ce qui chez nous tarit la source des énergies, ce ne sont ni les chagrins du présent, ni les craintes de l'avenir, mais le souvenir des rêves effeuillés, ces lambeaux de bonheur qui nous ont échappé quand on croyait les tenir. Or, loin de nous le désespoir ! Nous ne voulons le connaitre que pour en triompher. Allons plutôt courir dans le pays du Rire où nous trouverons des horizons changeants et des points de vue toujours nouveaux. Enivrons-nous de saints transports à chaque désillusion, créons un nouveau rêve et ces espoirs factices entretenant dans nos âmes le feu de l'idéal,

L'astre aimé des aïeux, la triste et pâle étoile conserveront chez nous l'enthousiasme et feront toujours fleurir la poésie dans nos cœurs.

JEAN DU FRESNE.
(Sullian Collin).

LETTRES ET ARTS

PRO SCIENTIA ET PATRIA

ŒUVRE MÉDICALE MISSIONNAIRE

LATINE ET CELTIQUE

Comité de Patronage :

MM. Pr BROUARDEL, doyen de la Faculté de Paris, de l'Académie de médecine.
Pr DESPLATS DE LILLE, correspondant de l'Académie de médecine.
Dr DUJARDIN-BEAUMETZ, de l'Académie de médecine.
Pr J. GRASSET, de Montpellier, correspondant de l'Académie de médecine.

Digitized by Google

Dr A. Guérin, de l'Académie de médecine.
Pr F. Guyon, de l'Académie de médecine.
Dr E. Hardy, chimiste de l'Académie de médecine et de l'Hôtel-Dieu.
Pr Hergott, doyen honoraire de la Faculté de Nancy, correspondant de l'Académie de médecine.
Pr Laboulbène, de l'Académie de médecine.
Dr baron Larrey, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Ancien médecin Inspecteur général des armées.
Dr Le Roy de Méricourt, de l'Académie de médecine, ancien médecin en chef directeur des Archives de la médecine navale.
E. Levasseur, de l'Institut, professeur au Collège de France.
Pr Morache, de Bordeaux, correspondant de l'Académie de médecine.
J. Poisson, du Muséum d'histoire naturelle.
Dr J. Rochard, de l'Académie de médecine, ancien médecin Inspecteur général de l'armée de mer.
J. Simon, sénateur, membre de l'Institut.
Dr Vannebroucq, doyen de la Faculté de Lille, correspondant de l'Académie de médecine.

Comités d'action et d'organisation :

MM. Dr Alibert.
E. Cravoisier, secrétaire général de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires de Paris.
Dr Ducor.
Dr Fragne, ancien médecin de la marine.
Dr Ferdinand Lelongt, ancien médecin des ambulances turques (1877).
Édouard Marbeau, directeur de la *Revue Française*. Ancien auditeur au Conseil d'État.
Maurice Maindron, ancien missionnaire scientifique en Malaisie.
Lionel Radiguet, ancien missionnaire scientifique, ancien interprète-gérant du Consulat de France à Canton.
Léon Séché, directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.
Paul Vibert, économiste, secrétaire général adjoint de la Société des Études coloniales et maritimes.

DÉPARTEMENTS.

MM. Paul Aubry, ancien missionnaire scientifique, lauréat de l'Académie de médecine (Prix Monbine 1887), Saint-Brieuc.
Capmartin, pharmacien, Blaye (Gironde).
Dr F. Monvenoux, lauréat de la faculté de Paris, Lyon.
Dr H.-M. Tanguy, ancien vétérinaire inspecteur, Directeur de la *Chronique agricole* de Bretagne, Landerneau.
Dr P. Triaire, de Tours.

Bureau provisoire de l'œuvre.

Président, M. le Dr Le Roy de Méricourt ;
Vice-Présidents, MM. le Dr Dujardin-Beaumetz et Edouard Marbeau ;
Secrétaire général, M. Lionel Radiguet ; *Secrétaire général adjoint*, Dr Ducor ;
Trésorier, M. le Dr Alibert, 15, rue de la Planche, Paris.

Dans sa séance du 26 février 1889, l'Académie de médecine votait à l'unanimité les conclusions d'un rapport présenté par M. Le Roy de Méricourt sur la nécessité de créer des Sociétés latines de médecins missionnaires en Afrique et en Extrême-Orient. L'idée de cette création, exposée dans une lettre adressée à l'Académie par M. Lionel Radiguet, était ainsi appréciée dans les conclusions de ce rapport :

« Il est certain que tout explorateur médecin et chirurgien aura une supériorité marquée. Il parviendra, grâce aux soins qu'il prodiguera sur sa route, à surmonter dans les plus périlleux voyages les difficultés qui arrêteront ceux qui n'auront pas à leur disposition ce moyen d'action *qui n'attire point de représailles*. Je m'associe donc au vœu de M. Radiguet et je crois devoir appeler l'attention de l'Académie sur cette grave question, au moment où, dans l'Extrême-Orient, en Afrique et même en Turquie, la médecine anglo-saxonne, habilement mise en œuvre, réussit à réunir tant de partisans, aux dépens de l'influence des races latines. »

Le but de l'œuvre est donc d'établir des hôpitaux-écoles et des dispensaires pour répandre parmi les peuples d'Afrique et d'Asie les bienfaits de la médecine, de la chirurgie et de l'Instruction Médicale. Elle ouvrira d'une façon éminemment profitable à l'expansion de notre influence, un champ d'action nouveau à l'activité de jeunes médecins *qui ont déjà offert leurs services au comité organisateur*.

Les cotisations sont ainsi fixées : pour les membres fondateurs (sociétés ou particuliers) 500 francs une fois versés ; — pour les membres titulaires (souscripteurs annuels ayant droit au service du bulletin), 20 francs. Pour les membres adhérents, 5 francs.

La première assemblée générale des membres de l'œuvre se réunira à Paris, au mois d'octobre 1889 pour procéder à l'élection du bureau définitif et à l'adoption des statuts de l'œuvre.

Les membres de l'œuvre qui habitent en province ou à l'étranger pourront voter par correspondance.

Le comité fait appel au dévouement des médecins, pharmaciens, et toutes autres personnes habitant dans les départements, aux colonies ou à l'étranger pour représenter l'œuvre ; il sollicite aussi les dons en nature pour l'établissement des hôpitaux-écoles et dispensaires.

Adresser toutes les communications au secrétaire général de l'œuvre, 5 rue Gay-Lussac, Paris.

Paris, le 1er juillet 1889.

Le Comité organisateur.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 19 | DIRECTEUR : **M. Léon SÉCHÉ.** | 1er SEPTEMBRE 1889

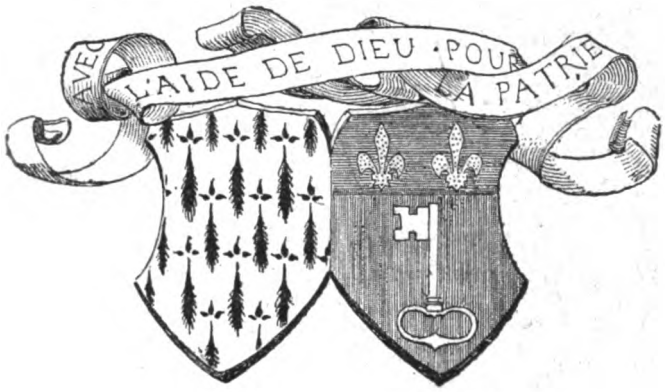

LETTRES DE LA CÔTE

Carolles par Sartilly (Manche)
Chalet des Egremonts.

II

LE MONT-SAINT-MICHEL

A Ludovic Halévy,

Avant d'aller au Mont-Saint-Michel j'ai laissé passer la tempête qui pendant cinq ou six jours nous a secoués sur la côte comme dans une chambre de navire. Non que la mer démontée me fasse peur. J'aime beaucoup, au contraire, à la voir, écumante et furieuse, faire le siège inutile des falaises abruptes et sauvages, mais c'est un spectacle qui n'est beau que de loin, et quand on ne court aucun danger. Et puis j'aurais eu honte d'aller au Mont-Saint-Michel par la digue de Pontorson. Il faut laisser le chemin de fer et la digue à l'épicier des Batignolles ou au petit bourgeois qui se moque du pittoresque. Pour tous ceux qui ont horreur de la ligne droite et des sentiers battus, il n'y a vraiment qu'une route : c'est celle de Genest.

Je vous ai quittés à Saint-Jean-le-Thomas, dans ma dernière lettre. Genest est situé à huit kilomètres de là, au fond de la vallée d'Avranches. Il faut être dessus pour le voir. Mais on y arrive par des chemins qui sentent d'une lieue leur Normandie, et quand on y est entré par un beau soleil, on est séduit tout de suite par l'aspect riant de ses maisons claires. Notre première visite fut naturellement pour l'église. Elle n'est pas bien intéressante et ne dit pas grand'chose malgré son clocher du XVe siècle planté juste au milieu de la nef, mais elle est entourée de deux côtés par le cimetière, et ce funèbre voisinage lui donne à mes yeux je ne sais quelle poésie.... Il me semble que les morts qui dorment à l'ombre de cette église de campagne sont moins oubliés des vivants que s'ils étaient enterrés à quelques centaines de mètres de là. C'était la coutume autrefois de mettre les cimetières à côté des églises ; je vois avec plaisir que les bourgades de la baie du Mont-Saint-Michel sont restées fidèles à cette coutume pieuse. Pour entrer dans l'église de Saint-Pair et dans celle de Carolles, on est obligé de passer au milieu des tombes ! Les morts occupent ainsi la plus belle place du bourg. Ce n'est pas d'une gaieté folle pour les baigneurs qui habitent en face, mais on se fait à tout, en ce monde, et les tombes, sans être luxueuses, sont si bien fleuries qu'au bout de quelques jours on ne voit plus que les fleurs.

Genest a beaucoup perdu de son importance. Autrefois, les pêcheurs qui allaient à Saint-Pierre-Miquelon à la pêche à la morue s'en revenaient hiverner à Genest. A présent ils restent là-bas, et c'est une perte énorme pour ce petit bourg. Mais il se rattrape sur les voyageurs qui vont au Mont-Saint-Michel. Pendant quatre mois de l'année, du 1er juin au 1er octobre, c'est un va et vient de diligences et de voitures qui rappelle celui de la Grande-Chartreuse à Voiron ou à Grenoble — avec cette différence pourtant que pour aller au Mont-Saint-Michel il y a des heures fixes qui varient, selon la marée.

Il faut, en effet, que la mer découvre toute la

Digitized by Google

plaine de sable qui s'étend entre Genest et l'abbaye, pour que les voitures puissent s'aventurer à travers la baie. Et encore sont-elles toujours précédées d'un guide armé d'une sorte de trident qui lui sert à sonder le terrain.

Midi. — Les chevaux attelés, nous montons dans les voitures à quatre ou cinq personnes, et nous voilà partis en longue caravane. Au milieu du bourg nous traversons une petite rivière sur un pont qui a un vieux canon dans sa clef de voûte, du côté de la mer. Je demande le nom de ce ruisseau à une vieille femme qui nous regarde passer. Elle ne peut me le dire.

Les Chouans par J. Le Blant.

Donnez-moi seulement son nom de baptême !

Un douanier m'entend et me crie :

— C'est la rivière de l'Air qui vient de Champcervon.

Me voilà renseigné, je suis content.

La baie est encore toute mouillée. D'abord verte et puis jaune, elle a l'aspect d'une immense prairie que la crue aurait envahie avant la pousse du foin. C'est plein de mares et de trous, et nous enfonçons là-dedans comme dans du beurre. De chaque côté de nous, à perte de vue, surtout sur notre gauche, des milliers de moutons paissent l'herbe maigre de cette lande déserte, et devant nous des nuées blanches de mouettes et de goëlands s'ébattent sur le sable. Il paraît que ces oiseaux de mer ne se disperseront que dans une quinzaine de jours tout le long de la côte. Enfin, tout au fond de la baie, enveloppé de la tête aux pieds d'une ombre violette, se dresse majestueusement le Mont-Saint-Michel.

Nous en sommes à quatre kilomètres à vol d'oiseau, mais par la route que nous suivons il y en a bien six. Cependant sa fière silhouette commence à se dessiner d'une façon très distincte. On dirait à cette distance la gravure enluminée d'un vieux missel. Voici la ligne des remparts et les tours qui les défendent. Au-dessus, voici des taches blanches pleines de trous. Ce sont les maisons qui s'étagent et s'emmêlent au penchant de la montagne. Au-dessus encore on distingue une masse énorme de constructions sévères : ce sont les murs de l'abbaye. Enfin tout là-haut, dans la lumière éclatante du jour, s'élèvent et se découpent le toit de la chapelle abbatiale et les aiguilles aux fines arêtes de ses vingt contreforts. Le coup d'œil est vraiment magnifique, et je ne donnerais pas ma place pour bien cher. Mais quel chemin !.. à chaque moment c'est un ruisseau qu'il faut traverser, une nappe d'eau dans laquelle nos chevaux pataugent en nous éclaboussant, et les femmes de crier, et les chiens qui nous suivent de japper, d'aboyer tout en faisant la chasse aux goëlands qui picorent sur la grève.

— Une heure ! — Tout à coup le guide s'arrête et nos voitures ralentissent leur course. Nous

Digitized by Google

sommes au bord d'une rivière ou plutôt de deux rivières profondes qu'il s'agit de traverser. C'est la Sée qui passe à Avanches et la Sélune qui passe à Pontaubaut. Elles se sont réunies à l'entrée de la baie, tout près de la frontière de Bretagne, et elles gagnent la haute mer à travers la grève en courant à toute vitesse, et, ce qu'il y a de pire, en changeant de lit deux ou trois fois par an, comme des vierges folles.

Les chevaux entrent dans la rivière jusqu'au ventre, les voitures marchent de travers, emportées par le courant, le voiturier sacre après ses bêtes, les voyageurs s'amusent du bateau à roues qui les emporte, enfin, après avoir reçu deux ou trois gerbes d'eau sur les épaules, nous arrivons à l'autre rive. Plus que quelques centaines de mètres à faire dans du sable dur et poli, et nous sommes aux portes du Mont-Saint-Michel. Je veux dire au haut de la digue d'où l'on embrasse le cours du Couesnon qui sépare la Normandie de la Bretagne. Quelle charmante petite rivière, mais quelle horreur que cette digue plantée de distance en distance de poteaux télégraphiques ! Les ingénieurs qui sont décidément brouillés avec l'art (je ne dis pas cela pour mon ami René Kerviler) nous ont gâté l'admirable paysage qu'offrait auparavant la grève. En ce temps-là Saint-Michel ressemblait de tous côtés à une île escarpée, perdue dans le désert. A présent, il n'y a plus que du côté de Genest qu'il ait gardé cet aspect — et la mer, furieuse du barrage impie qu'on lui a opposé, sape la base des remparts avec beaucoup plus de violence.

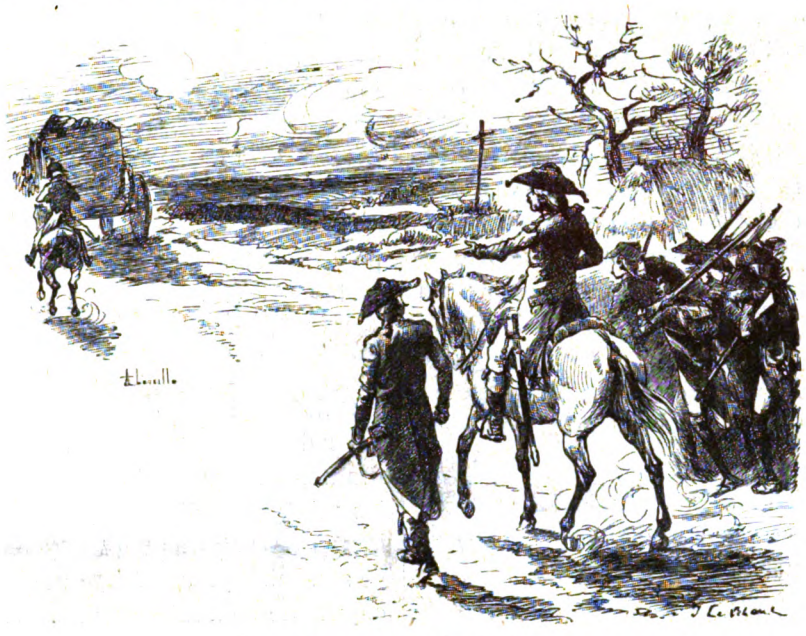

Les Chouans par J. Le Blant.

Deux Anglais qui font partie de la caravane regardent la digue d'un air navré et baragouinent entre eux : « Ce n'est pas nous qui aurions commis cette monstruosité et cette bêtise ! » Je le crois, mais patience ! ils en verront bien d'autres tout à l'heure.

Une heure et quart. — Nous sommes entrés dans Saint-Michel. La première chose qui me frappe c'est une enseigne qui se balance dans la rue au bout d'une longue tige de fer. « A la renommée de l'omelette Poulard », dit-elle. C'est l'enseigne du fameux hôtel. Quel dommage que nous ayons déjeûné avant de partir ! Cela ne nous empêche pas de saluer, au saut de nos voitures la gente et très aimable hôtesse qui nous attend sur le seuil de sa porte.

Mme Poulard est connue du monde entier, moins encore pour son omelette que pour l'amabilité avec laquelle elle accueille le voyageur. Rien qu'à la regarder, car elle est aussi très jolie, on comprend qu'elle a fait la fortune de sa maison. Mon ami Alfred Guillou m'avait dit que je pourrais me réclamer de lui auprès d'elle. Je le nomme, elle me sourit immédiatement comme à une vieille connaissance et me dit :

— Montez donc au premier, vous verrez précisément un petit tableau de M. Guillou.

Mme Poulard aurait dû me dire que sa salle à manger était un musée de peinture. Vous jugez de ma surprise quand, au lieu du seul tableau de Guillou, je me trouvai en présence de quarante à

Digitized by Google

cinquante toiles signées pour la plupart de noms connus et dédiées à la belle hôtellière.

Il y a là, je commence par la gauche, un petit tableautin de Berne-Bellecour qui est tout bonnement un petit chef-d'œuvre. C'est le cours du Couesnon, moitié breton, moitié normand que nous avons embrassé tout à l'heure. Rien n'y manque : ni le cadre vert des collines, ni la couleur grise du ciel et de l'eau, ni même les manches à balai qui, plantés de loin en loin le long des rives, servent de poteaux indicateurs aux bateaux de pêche du Mont-Saint-Michel.

A côté du Berne-Bellecour, voici une charmante aquarelle de Gohier, représentant l'entrée de l'abbaye; au-dessous une petite marine du baron de Crisenoy ; un croquis à la plume d'Aimé Chillet pour un monument à élever à M. Ed. Corroyer, l'architecte de talent qui a été chargé de la restauration générale du cloître ; une vue du Mont-Saint-Michel prise d'Avranches ; une eau-forte de Tancrède Abraham ; une marine de Lansyer ; un dessin de Georges Bertrand ; deux petits tableaux de Scott; celui de Guillou que m'avait signalé Mme Poulard et qui représente l'entrée de l'ancien hôtel car je ne vous ai pas dit que l'hôtel où nous sommes est tout flambant neuf ; — enfin une très belle eau-forte de l'abbaye prise sur toutes ses faces, avec ces vers gravés au burin dans l'arrangement que voici :

Vite vite, On s'arrête, Rien de louche, Le mérite
Sans retard Chez Poulard On y couche D'un bon gite
Allons vite La cuisine En bons draps. Chez Poulard.
Chez Poulard. A la mine Les jours gras Vite vite,
A l'hôtel Du bon lard, Ont leur place, Sans retard
Saint-Michel On y dîne Qu'on retrace Allons vite
Sur la crête En gens d'art. A grands traits Chez Poulard.
Les attraits.

Un musée, vous dis-je, et bien autrement amusant que celui qu'on montre à mi-côte, et qui se compose de la couronne et du bouclier en or de Saint-Michel, d'un ostensoir en vermeil, de l'épée et de la bannière du général Lamoricière, d'un joli bas-relief en terre cuite émaillée de l'école de Lucca della Robbia et de deux ou trois vieilleries sans style et sans intérêt .. Mais la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

En sortant de l'hôtel Poulard nous grimpons la rampe étroite, bordée de quelques maisons moyen-âge qu'on a eu grand tort de blanchir, et nous arrivons de plate-forme en plate-forme par des escaliers tournants ayant vue sur la mer, jusqu'au pied de l'antique abbaye.

Vous le dirai-je tout de suite ? j'ai été ravi de ma promenade à travers ce dédale de couloirs, de chapelles, de cryptes et de salles plus belles les unes que les autres, mais je suis sorti de là, écœuré, révolté, de l'état de délabrement dans lequel est tombée cette « merveille de l'Occident ».

Nous étions une vingtaine qui suivions le gardien dans cette promenade purement artistique. Nous avions honte de nous-mêmes au milieu de ces ruines accumulées comme à plaisir par la négligence criminelle des hommes ; et, pour achever notre confusion, les deux Anglais qui étaient montés là-haut avec nous, haussaient de temps en temps les épaules, d'un air navré. Ils ont raison ces deux clergymen : ce n'est pas en Angleterre qu'on verrait un pareil scandale.... Ah ! que n'ai-je l'éloquence de Victor Hugo ou de Montalembert pour le dénoncer à toute la France et pour le faire cesser ! Il me semble qu'une voix indignée sort de toutes ces pierres qui s'effritent, de tous ces chapiteaux qui croulent, et que cette voix me crie par les portes défoncées, les voûtes éventrées, les dalles ouvertes :

Déplorable Sion qu'as-tu fait de ta gloire ?

Oui, tous les vers que Racine a composés sur les ruines de Port-Royal me reviennent en ce moment, tristes et douloureux. Je voudrais tenir les misérables directeurs des prisons qui ont mis le Mont-Saint-Michel dans cet état lamentable. Car ce sont eux qui ont fait tout le mal dans le court espace de soixante-dix ans. C'est pour enfermer les prêtres insermentés et les prêtres constitutionnels, sous la Terreur ; c'est pour faire des cellules, sous Louis-Philippe, à Barbès, à Blanqui, à tous leurs coreligionnaires politiques ; c'est pour martyriser les proscrits de toutes les révolutions, de 1790 à 1863, que l'administration pénitentiaire jeta d'une travée à l'autre entre le triforium et la voûte de l'église ces immondes soupentes qu'on a démolies depuis, non sans ravager le monument.

Partout où l'on avait besoin d'un cachot ou d'une cage, on abattait un pan de mur, on décapitait les colonnes. Si le Mont-Saint-Michel avait servi de prison cinquante ans de plus, c'en était fait du cloître admirable, de la salle des Chevaliers, de l'aumônerie, du réfectoire, de la crypte des Gros Piliers, de la galerie de l'Aquilon, de toutes ces merveilles enfin qui n'ont pas leurs pareilles dans l'architecture monastique et militaire du moyen âge.

Aujourd'hui le département des Beaux-Arts en a pris possession, et l'on s'occupe de restaurer tout ce qui a été détruit. C'est bien. Mais quand les travaux seront-il finis ? Je vois bien les écha-

Digitized by Google

faudages, mais je n'aperçois pas d'ouvriers. Il y en avait trois ou quatre ces jours-ci qui remuaient des madriers dans la chapelle. Du train dont on va, ce n'est pas dans cent ans qu'on aura achevé la restauration de la Merveille et les Moines ne mirent que vingt-cinq ans à la construire (1203-1228) Encore une fois tout cela me fait honte.

A quoi pensent donc les députés de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine? A quoi pense donc la Chambre ? Maudite soit la politique qui laisse ainsi s'en aller pierre à pierre les trésors artistiques de la France !...

Et tout en me rongeant les poings, j'admirais, sur une terrasse, le paysage incomparable qui se déroulait sous mes yeux. Et le souvenir me revint de celui que le tentateur montrait à Jésus-Christ du haut d'une montagne. Impossible de voir quelque chose de plus imposant, de plus grandiose que cet entonnoir de vingt lieues de tour qui commence à la pointe de Carolles pour finir au rocher de Cancale. Voici Avranches, butté là-bas, à perte de vue, à l'extrémité d'un promontoire.... Ah ! je comprends à présent que les chouans de Frotté[1] soient tombés à genoux devant ce spectacle et aient imploré la protection de Saint-Michel. Ils venaient du pays de Fougères qui s'étend derrière le pays avranchin. Après avoir prié l'archange, ils s'enfoncèrent dans la Mayenne pour faire la chasse aux Bleus. Il y a quatre-vingt-dix ans de cela ; presqu'un siècle. Que de choses ont disparu depuis !.. Mais le cadre n'a pas changé : ce sont les mêmes collines, les mêmes arbres, les mêmes prairies, la même grève. Le soleil qui éclairait les chouans dans leur terrible exode se levait bien comme aujourd'hui sur la petite ville d'Avranches, pour se coucher tous les soirs dans la mer.. Justement le voici qui tombe ! Il faut bien vite remonter en voiture et regagner Genest, si nous ne voulons pas être pris par la marée. Bonsoir Mme Poulard ; une autre fois nous mangerons de votre omelette.

29 août 1889.

Léon Séché.

[1] Qui n'a pas lu les *Chouans* de Balzac ? Ce fut le premier succès du grand écrivain. Précisément la librairie Testard à qui l'on doit déjà de si remarquables rééditions, celle de la *Chronique de Charles IX*, par exemple, vient de rééditer cet ouvrage avec un très grand luxe et avec la collaboration d'un artiste qui était tout indiqué pour en faire l'illustration. J'ai nommé M. J. Le Blant, l'auteur célèbre du *Bataillon carré* et de la *Mort d'Elbée*. Pour donner à nos lecteurs une idée des dessins des *Chouans*, dessins gravés sur bois par Léveillé, M. Testard a mis à notre disposition les six clichés qui illustrent ce numéro J'espère que beaucoup d'entre eux voudront après cela se procurer le livre. Il est absolument superbe et nous ne saurions trop le recommander aux bibliophiles bretons et angevins. Tiré à petit nombre, il coûte en librairie 40 francs.

LE PÈRE PITEL

(Souvenir du lycée de Nantes).

Est-il quelqu'un des familiers du lycée de Nantes qui ne se souvienne du *père Pitel* ?

Avec son chapeau de soie rougi, bossué, réduit à l'état de soufflet, ses souliers éculés, sa souquenille grise, élimée, mince et ajourée comme une dentelle, qu'il reprisait sans doute lui-même et dont le col toujours relevé dissimulait un linge douteux, ou peut-être l'absence de linge, on le rencontrait dans les couloirs, le dos rond, l'œil fixe, se caressant le menton, et trottinant de son menu pas de souris.

Alors que ses anciens camarades, plus heureux, avaient pu se créer une situation honorable, un entourage, une famille, lui — qui, comme tant d'autres, avait rêvé la fortune et la gloire ou à tout le moins la médiocrité dorée avec les douces intimités du foyer domestique — lui, le pauvre vieux, était resté *pion*, sa malechance l'avait échoué, épave lamentable, dans l'isolement, dans une condition infime et humiliante, objet des risées cruelles des élèves et des jeunes maitres d'études.

Il me semble encore le voir, au basbout de la table des suppléants et des commis d'économat, solitaire et sombre, tandis qu'autour de lui, l'insouciance de ses commensaux éclatait en fusées étourdissantes et en explosions de gaité. Le premier arrivé, le dernier parti, il mangeait doucement, doucement, comme s'il eût savouré, dans la maigre cuisine scolaire, une des rares joies de sa vie — peut-être était-ce pour demeurer plus longtemps au milieu de ces jeunes gens qui, quelque indifférence qu'ils lui témoignassent, composaient en somme sa famille.... Eux partis, et le réfectoire redevenu silencieux, le père Pitel se levait à son tour....

Où allait-il ? où passait-il son temps ? comment usait-il les interminables heures de la journée, lui sans occupations, sans intérieur, sans amis ? sur qui déversait-il ces trésors d'affection que tout homme, en particulier le vieillard, tient en réserve au fond de son cœur, et qu'il éprouve le besoin de dépenser ? Autant de points d'interrogation.... Bafoué, méprisé, méconnu, le père Pitel s'était entouré d'une tribu de chats sur le compte desquels, parmi ses collègues, couraient des blagues plus ou moins spirituelles. Le bonhomme, disait-on, faisait des études sur la vision de ces animaux, et à cet effet il les tenait enfermés dans sa chambre, plongés dans une obscurité éternelle et absolue ; il leur apprenait à chanter en partie, à dire papa, maman... j'en passe... Quoi qu'il en soit, il avait formellement interdit aux domestiques d'entrer chez lui, et lorsque, après sa mort, on nettoya son appartement, ceux qui pénétrèrent les premiers dans le sanctuaire faillirent être asphyxiés.

Irritable et peu expansif, comme ceux qui ont souffert

Digitized by Google

et que de continuelles réflexions obligent à se replier sur eux-mêmes, le père Pitel ne sortait de son silence craintif que pour maugréer contre le garçon qui le traitait avec un sans-gêne révoltant, ou encore lorsqu'on venait à parler musique ou théâtre. Alors sa vieille figure hérissée et morose s'éclairait, une étincelle s'allumait dans ses yeux ternes, et il se mêlait à la conversation, s'animait, discutait, pérorait, gesticulait même. Car c'était un enragé mélomane. Tout honteux qu'il était du délabrement de sa garde-robe, jamais le dimanche il ne manquait de se faufiler dans les premiers rangs de la foule parée et pimpante, pour écouter la musique militaire. Quand s'était éteinte la dernière note, il s'en allait, hochant la tête et ruminant son plaisir, les oreilles pleines encore des harmonies qui lui avaient fait un moment oublier sa misère, heureux pour le reste de la journée.

Les Chouans, par J. Le Blant.

L'administration charitable du lycée lui accusait, avec le vivre et le couvert, une petite rente dont on feignait, pour ménager sa susceptibilité, de rémunérer quelques heures de surveillance peu fatigante à l'infirmerie... La rente passait presque en entier à la caisse du théâtre ! Il va de soi que pour économiser ses ressources, le père Pitel ne se payait point de fauteuils de balcon ; il s'accommodait fort bien des paradis et c'était à coup sûr un spectable étrange que celui de ce vieillard attentif et recueilli au milieu du public remuant et gouailleur qui hante ces sortes de places.

Sa vie gâchée, perdue, m'intéressait comme un problème. A diverses reprises, je fis auprès de lui des tentatives pour en sonder les douloureux mystères. Il repoussa mes avances, non par fierté, mais il se défiait, on l'avait trompé tant de fois ! tant de fois on avait abusé de ses expansions, de ses petits radotages de vieillard ! Un jour seulement, dans un moment de laisser-aller, il m'expliqua que ce n'était ni l'inconduite ni la paresse qui l'avaient amené à cette misérable condition. Professeur de huitième, il allait subir les épreuves de l'agrégation, lorsqu'on exigea tout-à-coup, pour passer cet examen, un diplôme nouveau ! Le père Pitel avait alors quarante ans ; la nécessité de préparer un programme qui lui était en grande partie étranger, le découragea profondément, et il se résigna à demeurer simple bachelier ; survint une maladie du larynx qui le contraignit à se démettre de ses fonctions, il redevint pion....

Je partis de Nantes, je perdis de vue le père Pitel ; j'ai appris depuis qu'il était mort à l'hôpital, où on l'avait transporté... Quelle a dû être l'agonie de ce vieillard, sans un visage de connaissance autour de son chevet de moribond, sans une main amie pour lui fermer les yeux ?...

***

J'ai pitié de ces pauvres existences obscures qui passent sur la terre sans laisser de traces, j'aime les humbles, les déshérités, les vaincus de la vie ; à celui-là j'ai réservé une petite place dans mon cœur, et je me plais à me figurer que dans sa tombe — dans la fosse commune où l'on a dû jeter ses os — le père Pitel aura comme un regain de bonheur en voyant un de ses anciens collègues lui consacrer ce souvenir attendri...

Maxime Audouin.

Digitized by Google

LA HUNAUDAYE ET SES BARONS

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LES

Dernières juridictions seigneuriales.

(Suite).

En 1781, la Hunaudaye était considérée comme forteresse, et une lettre de M. Minet au comte de Rieux en date du 17 décembre de cette même année, en donne pour preuve le devoir de « guet et de garde » qui subsiste toujours pour les vassaux de la baronnie :

« Pour ce qui est de la Hunaudaye, ce qui est dans les paroisses de Plédéliac et de Pléven ne saurait être vendu séparément du château sans déshonorer absolument cette réserve. Si vous en ôtez les rentes féodales, vous ne faites du château qu'une espèce de métayrie à qui il ne restera que du domaine. En perdant les fiefs, il perdra la seigneurie de deux paroisses, l'une dans laquelle il est, l'autre sur le bord de laquelle il est. Il y a même des rentes comme celles de *guet* et de *garde qui ne conviennent qu'au château, à raison de ce qu'il est forteresse où les habitants des deux paroisses étoient tenus à venir monter la garde.* »

En 1505, le château de la Hunaudaye eut l'insigne honneur de recevoir la visite de la reine Anne, duchesse de Bretagne que nous avons vue, au passage de la forêt alors qu'elle revenait de « festoyer » chez son *féal* et amé cousin, arrêtée par les gardes des « boys » de messire le baron. Le détail de la réception et de la « feste » nous est encore donné par le propre chapelain de l'hôte de la souveraine auquel nous avons déjà emprunté le récit de ce qui s'ensuivit :

« Ce fust le jeudy d'après la feste de l'Apostre sainct Jacques, l'an de l'Incarnation mil cinq cens cinq, le sire de la Hunaudaye estant à chevaucher par les environs, voilà qu'un escuyer richement accoustré, requist l'entrée du chasteau. Puis, le dict sire estant revenu au soyr, présenta à luy le dict escuyer lettre fort bien scellée. Et la dicte lettre estoit de la très crestienne royne Anne, duchesse de Bretagne, et à lui disoit qu'icelle voulant visiter son très chier cousin, elle avoit voulu avertir luy en l'avance.

« Et le mardy ensuivant, à l'heure des vespres, hommes d'armes estant au haut des tours, tout d'un coup fut veu par eux grande troupe venant vers le chasteau, et le sus dict escuyer ayant recogneu la Royne cheminant vénérablement o la dicte troupe en advertit en grande haste le sire de la Hunaudaye, et sitôt le dict seigneur assemblant ses gens, baisser fit le pont-levis, et s'estant rendu sur iceluy, il attendit sa souveraine dame. Et la dicte dame montée sur une blanche haquenée, estoit accompagnée du sire de Rohan et de essaims de damoiselles convenablement estoffées. Et par après marchoient foule de gros seigneurs, varlets et gens d'armes vestus de hoquetons rouges.

« Et estant descendu sur le dict pont, le sire de la Hunaudaye faisant humble salutation : « Ma souveraine dame, vous plaist sçavoir que suis confus de l'honneur que vous me faictes, car j'à m'avez tant comblé que je vois avecq grand déplaisir de ne pouvoir acquitter ma debte ; vous suppliant humblement de croire que je vouloir toujour obéir à vous, à mon pouvoir, et suppliant le ciel de vous donner une vie longue, et ce pour le bonheur de la Bretaigne et du Roy Loys » (Louis XII).

« Et la Royne gracieusement respondit : « Mon cousin, say bien que vous estez ung dévoué et fidèle subjet ; aussi viens visiter vous qui avez toujours bataillé pour moi quand estois embesoignée. »

« Lors, la dicte Anne s'avançant avec le dict seigneur sonnèrent hautement les trompettes, et sonna aussi l'horloge en manière de réjoyssance : ainsi se rendit la Royne en son logis, et chascun l'admiroit à part soy, car estoit belle, estant dans sa vingt-neuvième année et pour lors espouse du bon Roy très chrétien Loys le douxième.

« Le soyr, estant proche et chevauchant la Royne à travers la forest, voilà que deux hommes ayant peaux de loups sur eux, à ses pieds amenèrent biche enchaînée à son grand déplaisir et malheur. Puis, estant arrivée au château, trouva la dicte Royne tables dressées en la Cour, et varlets tout à l'entour tenant flambeaux pour éclairer. Lors, la Royne richement accoustrée fut mise sur ung siège élevé, ayant escuyers à cheval et eschansons la servant avecq grande révérence. Et la susdite table estoit couverte de vases, coupes d'or et d'argent, ayant vin fort bon jusqu'aux bords. Et en plus fust couverte par IV fois XXXVI plats contenant viandes en abondance : entr'autres, à la quatrième fois, fust apporté en grande vénération par VIII escuyers, veau entier tenant luy sur ses jambes par artifice, bien assaisonné dans le dedans, et ayant pommes d'orange dans la bouche. Et quant pareut le dict plat, trompettes sonnèrent si hautement que sembloient vouloyr les tours en branler. En voyant le dict veau, la compagnie fust tout esjouye et un chascun voulut en avoir sa part[1]. »

Ce repas pantagruélique que le curé de Meudon ne désavouerait pas et dont nous croirions le récit détaché de l'un de ses chapitres si Ollivier de la Roche ne l'avait signé ; cette profusion de plats, de varlets, d'escuyers et d'échansons sont bien de leur temps, et à voir le soin du chapelain de la Hunaudaye à décrire « la joye » de l'assistance à l'apparition de ce veau rôti faisant son entrée triomphale sur ses quatre pattes et sur les épaules des VIII varlets, gais croque-morts d'un appétissant convoi, on devine la complaisance de Rabelais

[1] Extrait du journal d'Ollivier de la Roche, chapelain du sire de la Hunaudaye.

Digitized by Google

à saluer la cuisine et à envoyer le carême au diable.

C'est que c'était toute une affaire pour ces estomacs de condescendre à la sévère abstinence d'autrefois, surtout quand on n'avait pas comme « Messire » la ressource des « poissons royaulx » des « pescheries » de ses côtes et des succulentes perches de l'Arguenon. On se serait bien passé de faire carême, et au fond on n'était pas plus dévot qu'aujourd'hui, mais la menace de la potence[1] s'en mêlait et mettait un frein légal aux instincts carnivores.

Etonnez-vous, d'après cela, que, dans cette bonne Bretagne, où le *maigre* ne s'inspire plus des horreurs du gibet, mais où la dent du gourmand s'aiguise encore à l'épreuve des méritoires privations, le régal carnavalesque ait de si profondes attaches. Et qui donc nous donnerait mieux une idée de ces Tentales volontaires d'appétits inassouvis que l'arrivée au pouvoir de tous ces faméliques, dévorant enfin le fruit longtemps défendu ? C'est la *vache grasse* de nos Pharaons qui n'avaient, jusque-là, rêvé que de vaches maigres, jouissant délicieusement de leur abondance nouvelle sans prendre souci du moindre Joseph de peur d'entendre la fin de ce rêve enchanteur.

Si l'on ne mange pas toujours bien au pays des *Nobles gueux*[2], on y mange toujours beaucoup et c'est peut-être de là qu'est venue l'expression « *manger son bien* », la ruine ayant aussi pour symbole la dent du jeu et de la débauche, croquant sans pitié. C'était donc un devoir pour le baron de la Hunaudaye de couvrir, en l'honneur de sa « dame souveraine », la table du festin de « IV fois XXXVI plats contenant viandes en abondance ».

Mais que dites-vous des offres de services du châtelain, suivies de l'arrestation de la reine par les « gardes des boys », et que fût-il arrivé si, au lieu d'être son obligé, l'orgueilleux vassal, tout-puissant chez lui, eût eu Anne pour rivale, ou eût nourri contre elle un motif de vengeance ?

Et ces hommes, travestis en loups, déposant la biche captive aux pieds de la princesse, et dont il ne tenait qu'à elle de rompre les liens ? N'était-ce pas là une sorte d'allusion plus ou moins délicate à sa « prinse » du lendemain par les autres loups de la forêt que l'on appelait les gardes !

Suivant la légende, la Hunaudaye communiquait avec l'église Notre-Dame de Lamballe par un souterrain, ouvrage des Fées, ayant à leur tête la fée Margot.

« La meilleure preuve, c'est que les galeries du chœur conduisent dans la *chambre à Margot,* comble du côté nord de cette église, justement au-dessus de la porte du souterrain, et qu'on voyait encore, ces dernières années, sa quenouille pétrifiée dans un coin de la chambre. Tous les trésors de Margot sont dans ce souterrain : il y a des monceaux de pièces de six francs.

« Si les prêtres parvenaient jusqu'au tas d'argent qui est maintenant gardé par un suppôt du diable, il leur suffirait d'y jeter quelques gouttes d'eau bénite, et le trésor appartiendrait à l'église. Ils ont bien essayé à diverses reprises ; la dernière fois, il n'y a pas plus de cent ans ; mais c'est impossible. Ils étaient entrés dans le souterrain avec la croix, la bannière, chacun portant un cierge bénit à la main pour éclairer la route, le recteur ayant ses étoles et un goupillon ; mais avant d'avoir fait cent pas, ils virent une nuée de *guibettes* (ou cousins) voltigeant autour de la flamme des cierges et s'y brûlant en si grand nombre qu'elles finirent par tout éteindre. La procession eut bien de la peine à sortir du souterrain. Depuis, on a condamné la porte et défendu d'y entrer »

M. Paul Sébillot, qui nous conte cette légende, la continue par le récit de ce qui advint à la fée Margot au tertre de *Caliguet,* d'où les fées tiraient leurs matériaux pour la tour de Notre-Dame :

« Elle laissa choir, de surprise, sa *devantelée* (charge d'un tablier ou *devantière*), à minuit en passant sur le Tertre, quand elle aperçut au clair de la lune, à ses pieds, un objet inconnu, avec des reflets blanc et noir, ce qui l'effraya. Ce fut avec de grandes précautions qu'elle le ramassa, et, oubliant ses pierres, elle l'apporta jusqu'à Lamballe pour le montrer à ses sœurs.

..... « Les sœurs ne connaissaient pas davantage l'objet trouvé sur le tertre de Caliguet. En toute hâte, elle se dirigea vers Cesson[1], pour consulter les autres sœurs qui bâtissaient là et auxquelles Margot n'avait porté qu'une devantelée de pierres. Elles y trouvèrent la fée qui dirigeait les travaux ; mais ces bonnes fées ne bâtissant pas comme nous, la tour était à ce moment dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. La fée-ingénieur, plus savante, par conséquent, que les ouvrières, reconnut immédiatement le cadavre d'une *pie*. Il s'ensuivit une longue explication sur la vie et la mort ; cette nuit-là les fées apprirent qu'elles devaient mourir ni plus ni moins que la pie du Caliguet[2]. »

Nous retranchons autant que possible de cette légende ce qui a rapport à Notre-Dame et à la Tour de Cesson. « Cessons ! Cessons ! » auraient dit les fées en songeant à l'éternité et à leur destinée mortelle à laquelle le cadavre de la pie Margot les aurait rappelées. Mais ce conte si intéressant qu'il soit sous la plume finement taillée de M. Sébillot, nous entrainerait trop loin du souterrain et de notre château.

Quant à la Fée Margot dont nous n'avons pu visiter la chambre aussi clairement que nous l'eussions voulu puisque les cierges se sont éteints, elle a laissé assez

[1] En 1590, le Parlement de Bretagne défend, *sous peine d'être pendu*, de manger de la viande pendant le carême.

[2] Voir la liste de ces *Nobles gueux*, au manuscrit des *Vieilles Réformations* (Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc).

[1] La tour de Cesson, près Saint-Brieuc.

[2] Société d'émulation des Côtes-du-Nord. — *Légendes locales de la Haute-Bretagne* par Paul Sébillot. — Tome XXIV. — (1886) p. 228, 229, 230 et 231. — Saint-Brieuc, Francisque Guyon.

Digitized by Google

de souvenirs par ses fondations pieuses et ses crimes pour que son nom, évoqué à l'occasion du souterrain, nous ramène à Marguerite de Clisson dont la vie parait merveilleusement s'adapter au *blanc* et *noir* de la *pie Margot*, son historique symbole.

Margot avait longtemps habité, en dame et maitresse, le château de Moncontour. En 1387, elle s'y était mariée à Jean de Blois, fils de Charles de Penthièvre, dont Notre-Dame avait été la chapelle comtale.

Image de la pie qui sautille comme une boiteuse, Marguerite boitait à la suite d'un coup de pied que son père

Voici pour la noirceur.

C'était alors une religieuse coutume, pour ces âmes bouleversées par le remords, de consacrer la dernière période de la vie à expier par des fondations pieuses les méfaits de la première. Ce fut le repentir qui inspira la fille de Clisson dans tout ce qu'elle entreprit de chapelles et d'églises « Le diable devenu vieux..... se fit ermite. »

« N'est-il pas étonnant, dit le regretté M. Lamare au sujet de Notre-Dame de la Fontaine, le gracieux sanc-

Les Chouans par J. Le Blant.

indigné, le connétable de Clisson, n'avait pu s'empêcher de lui donner, et qui lui avait brisé la jambe.

A la mort du duc de Bretagne, elle avait demandé à son père de faire périr les enfants de ce prince afin de faire passer sur la tête des siens l'héritage de la province :

— « Ah! cruelle, fit le Connétable, si tu vis longuement, tu seras cause de détruire tes enfants d'honneur et de biens. » —

Il l'eût tuée, ajoute Dom Morice (*Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne*, T. I p. 428), si Margot ne se fût sauvée.

Marguerite, malheureusement, ne réalisa que trop la funeste prophétie de son père. Sans parler des sergents de Moncontour qu'elle fit injustement mettre à mort, elle se souilla de tant de crimes qu'elle « détruisit, » en vivant longuement, ses enfants d'honneur, si elle ne les détruisit pas de biens.

tuaire attribué à Margot, que le nom de cette princesse qui rappelle tant d'actes audacieux et coupables, soit aussi attaché à plusieurs des plus gracieux monuments de l'art chrétien, au XV^me^ siècle[1] ? »

Voilà pour la blancheur.

La Margot est restée le nom vulgaire de la pie. L'oiseau noir et blanc de Moncontour ou du Tertre de Caliguet qui en est voisin, ajoute le symbole et la légende à la renommée si peu flatteuse, au point de vue de la probité, de la *pie voleuse*.

M. Minet que nous citions en commençant, se demande d'où vient le nom de la Hunaudaye, et s'appuyant sur les actes dont il est abondamment pourvu, prétend que, depuis des siècles qu'il est porté par le château, rien n'explique son origine.

[1] Lamare. — *Histoire de Saint-Brieuc*. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord — T. XXII (1884), p. 45. — Saint-Brieuc Francisque Guyon.

Digitized by Google

Une étymologie historique, rationnelle celle-là, pourrait cependant être admise. N'était-ce pas, en effet, de ce château que partaient, pendant la Ligue, ces Royalistes qui s'abattaient comme autant d'oiseaux de proie sur les faubourgs de Lamballe non fortifiés, pillant les églises en bons *huguenots* qu'ils étaient pour la plupart, car le baron était l'un des plus chauds partisans d'Henri le Béarnais ? La Hunaudaye, frontière de Penthièvre, avait tout intérêt à ne pas favoriser son voisin déjà trop puissant, et un danger sans cesse menaçant avait toujours mis sur leurs gardes les seigneurs du formidable château. Cet intérêt même avait fait du baron l'ennemi-né de Mercœur, de la Ligue, et de sa forteresse l'un des principaux quartiers des *huguenots* du Roi.

De là sans-doute aussi le nom de la *Huguenaudaye*, et d'où *Hunaudaie* que le châteâu et la forêt ont continué de porter.

C^te^ PAUL DE CHALUS.

(*A suivre*)

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(*Suite*)

DE MUZILLAC.

Origine. — La petite ville de Muzillac, au pays de Vannes, aujourd'hui important chef-lieu de canton du Morbihan, a donné naissance à l'antique famille de *Muzillac* ou *Mezuillac*, jadis l'une des plus puissantes et des plus illustres de Bretagne. D'ancienne extraction chevaleresque, nous la voyons figurer aux réformations et montres de 1427 à 1536, ès paroisses de Bourg-Paule, Noyal-Muzillac, Plougoumelen, Ambon et Surzur et à la réformation de 1669, nous la trouvons maintenue dans sa noblesse avec preuves de neuf générations[1]. Connu dès le X^e^ siècle, un de ses membres figurait parmi les seigneurs de la cour d'Alain Fergent[2]; Riou de Muzillac, vivait en 1123 et une charte de la collection Courtois nous montre Alain de Muzillac, parmi les croisés assemblés à Limisso[3] en avril 1249. — Puis, c'est: Pierre de Muzillac, écuyer de l'Hôtel du duc que nous voyons ratifier le traité de Guérande[4] en 1381 ; — Guillaume, Olivier et Jehan de Muzillac, armés en 1420 sous les ordres du sire de Rieux pour le recouvrement de la personne du duc[5] ; — Jehan de Muzillac, chambellan de Jean V en 1430, qui reçoit de lui pour ses étrennes, « six tasses d'argent[6] le 1^er^ janvier 1433 »; — Jehan de Muzillac fils du précédent et époux en 1468 de Marie de Pontsal, qui figure parmi les escuyers du duc en 1451 et 1452, devient son échanson en 1452, et reçoit en cette qualité 115 liv., est nommé capitaine des ville et château de Guérande en 1453, accompagne le duc à Bourges comme chambellan en 1455, reçoit de François II « un gobelet d'argent de II marcs pour ses étrennes en 1465 », et se voit encore « parmi les nobles assemblez à Guérande le 14 février 1471 à l'instigation du duc, pour députer à Rome contre l'évêque de Nantes[7] » ; — Raoul de Muzillac, « l'un des escuyers compagnons du duc à Tours en février 1451, auxquels il est alloué 30 liv. pour leurs frais de route[8] » ; — Laurent de Muzillac[9], chambellan du duc en 1454 et 1455 ; — Jehan de Muzillac, avocat au Parlement de Bretagne[10] en 1556 ; — Vénérable Frère Dom Jacques de Muzillac, prieur de Saint-Gwenn[11], près Vannes en 1582 ; — Georges de Muzillac, chevalier de l'Ordre du Roi[12], marié en 1607 à noble demoiselle Catherine de Glaz, dame de Pratuloh ; — Messire François-Gabriel de Muzillac, chevalier, enseigne des vaisseaux du Roi, marié le 26 décembre 1759 à demoiselle Julie-Pauline Huchet de la Bedoyère. Eteinte à la fin du XVIII^e^ s. cette illustre maison ne vit point la Révolution.

Seigneuries. — La famille de Muzillac a possédé les terres et seigneuries de Muzillac et Séréac, en Bourg-Paule ; - de Kerdréan et Pontsal en Plougoumelen ; — de Trevaly, en Noyal ; — du Vaujouer en Surzur ; de Pratuloh en Cleden-Poher ; — de Châteaugal en Landeleau ; — de Kermenguy, Kerglaz, Tréanna, en Elliant ; — de Villeneuve en Mesquer; — de Tréambert en Saint-Molf.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles : de Cleuz, de la Chapelle (XIV^e^ s.), Le Trezle (1413), de Carné, du Juch, du Couédic, du Pont (XV^e^ s), de Sesmaisons (1450), de Baye, de Pontsal (1468), de la Lande de Séréac, de Lorveloux, du Pé, de Kercabuz, Le Guennec (XV^e^ s.), du Houx, de Larlan, de Tredazo, de Malestroit, de l'Hospital, de Langle, Eudo de Kerlivio (XVI^e^ s.), Gouro (1572), Cybouault (1569), de Thehillac, de Chefdubois, du Bodic, (XVI^e^ s.), de Gueheneuc (1580), Thebault de Kerbernard, de Broël (XVI^e^ s.), Le Glaz de Pratuloh (1607), Guilloré de Kerdréan, Le Roux de Romou, Goulhezre de

[1] Bibl. de la ville de Rennes, *Mss. des réformations.*
[2] H. de Fourmont. *L'Ouest aux Croisades,* tome II, p. 244.
[3] Ibidem.
[4] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne,* tome II, p. 206.
[5] Dom Lobineau, *Preuves de l'Hist. de Bret.* tome II, *Col.* 938.
[6] Ibidem, *Col.* 1034.
[7] Ibidem, *Col.* 1183, 1187, 1189, 1196, 1114, 1330.
[8] Ibidem, *Col.* 1184.
[9] Ibidem, *Col.* 1192.
[10] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne,* tome II, p. 206.
[11] Anc. reg. par. de la *Ville de Vannes.*
[12] P. de Courcy, *Arm. de Bretagne,* tome II, p. 206.

Digitized by Google

Bigornou, de Tregouët (XVII[e] s.), de Kerlagaden (22 février 1667), Le Capitaine, du Chastel (XVII[e] s.), Raoul de la Guibourgère (XVIII[e] s.), Huchet de la Bedoyère (26 décembre 1759[1]), etc., etc.

Armoiries : De gueules au leopard lionné d'hermines.

DE CLEUZ DE MARZEIN.

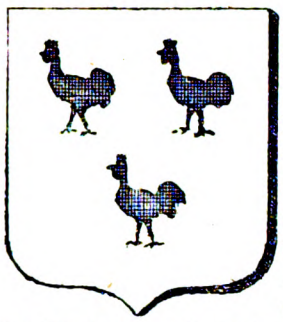

Origine. — Issue d'antiquité chevaleresque, la maison de Cleuz de Marzein qu'il ne faut pas confondre avec la maison de *Cleuz du Gage*, est originaire de la presqu'île guérandaise et habitait dès le XIV[e] s. près de l'embouchure de la Loire, la terre de son nom en Saint-Nazaire, tandis que la famille de Cleuz du Gage résidait dès cette époque au pays de Dol, en la paroisse de Roz-Landrieuc. C'est au XV[e] siècle que la famille de Cleuz de Marzein atteignit l'apogée de sa fortune et de son illustration. Nous trouvons sans cesse ses membres à cette époque parmi les familiers des ducs de Bretagne qui les comblèrent de présents et d'honneurs. Au premier de l'an 1433, nous voyons le duc Jean V donner « à Jehan de Cleuz, escuyer, son enfant de chambre, la somme de 33 liv. 15 s. pour aider à son futur mariage[2] » (avec la damoiselle de Marzein.) En 1443, le duc lui fait présent « de lunettes d'or garnies de besicles[3] ». En 1451, son fils, Pierre de Cleuz, qui était escuyer de la Maison du duc, accompagna celui-ci dans son voyage de Tours en février de ladite année, et en reçut pour ses frais de route 25 fr. 6 s. 8 d.[4]. La même année Olivier de Cleuz, chambellan du duc et frère de Pierre, recevait pour ses étrennes[5] la somme de 60 liv. — Enfin, en 1465, nous voyons encore François II faire présent « d'une couppe d'argent et de biaux texus de couleur longs o leurs garnitures dorées à son féal Jehan de Cleuz[6]. »

Aux réformations et montres de 1427 à 1536, la famille de Cleuz figura parmi les nobles des paroisses de Saint-Nazaire et de Saint-Jacut aux évêchés de Nantes et Vannes[7], et nous trouvons en 1511 le décès de Martin de Cleuz, fils de Pierre et d'Ysabeau de Lesnérac, qui avait épousé dans les dernières années du XV[e] siècle noble demoiselle Guyonne Le Moël[8], mais cette puissante maison ne tarda pas à disparaître et nous ne la voyons mentionnée nulle part après l'année 1579[1].

Seigneurie. La famille de Cleuz a possédé les terres et seigneuries de Cleuz et de Marzein, en Saint-Nazaire ; — de Saillé, de Trévénégat et de Trovray, en Guérande ; — du Vauguillaume, en Vay : — de Monthonet, de Redillac, en Saint-Jacut ; — de Coménan, en Rieux ;

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles de Muzillac, Malor (1478), de Kercabuz, de Marzein, de Lesnérac, (XV[e] s.), du Beysit, Huchet (1536), de Kerpoisson, Le Moël, Gaultier de Trovray (XVI[e] s.), de Cleuz vers 1573, Deno de Larloc (1578), de Pincé (1579)[2], etc. etc.

Armoiries : D'argent à trois coqs de sable.

(A suivre.) C[te] Régis de l'Estourbeillon.

Les Chouans, par J. Le Blant.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

X

Lorsque Jean reprit connaissance, il était étendu dans son lit et une quinzaine de jours s'étaient écoulés, quinze jours passés dans le délire, et pendant lesquels il avait presque constamment parlé de tous ses ancêtres, et surtout du chevalier de Louis XII, le fiancé très fidèle attendu vingt ans par sa très fidèle fiancée. On lui raconta que, le lendemain de sa fuite, des paysans l'avaient retrouvé évanoui et raide près de l'entrée du

[1] Anc. reg. par. de *Muzillac*, *Bourg-Paule*, *Surzur*, *Ambon*, *Noyal-Muzillac*, *Cleden-Poher*, *Vannes*, etc.

[2] Dom Lobineau, *Preuves de l'Hist. de Bret.* Tome II *Col.* 1034, *Compte d'Auffroy Guinot.*

[3] Ibidem *Col.* 1034.

[4] Ibidem. *Col.* 1283, 1184.

[5] Ibidem. *Col.* 1187, 1191, 1192.

[6] Ibidem. *Col.* 1113, 1114.

[7] Bibl. de la Ville de Nantes. *Anciennes réformations.*

[8] *Archives du château de Kerfur.*

[1] Anc. reg. par. *de Saint-Nazaire.*

[2] Anc. reg. par. de *Saint-Nazaire*, *Guérande*, *Vay* et *Arch. du château de Kerfur.*

Digitized by Google

cimetière de Commana, à cinq ou six lieues du château et de l'autre côté des montagnes. On l'avait reconnu et transporté à Coatdu sans qu'il donnât signe de vie. Une fièvre cérébrale s'était déclarée et l'on avait en grande hâte appelé le docteur Kerigons. Il fallait que la constitution du malade fut moins débile que son médecin ne l'avait pronostiqué, car il résista à tous les remèdes du petit docteur renforcé d'un de ses confrères qu'on avait fait venir de Morlaix, Enfin Jean fut déclaré hors de péril, et les idées lui revinrent peu à peu; mais ses souvenirs ne se dessinaient que sous la forme vague et brumeuse du rêve. Il revoyait le long mur blanc du cimetière et l'inconnu debout devant la porte, et il se disait que sans doute cette vision était le commencement de sa maladie, qu'il n'avait rencontré personne sur sa route, ou bien qu'il prêtait à un paysan bizarre des traits et un langage imaginaires. Ensuite il revoyait Antoinette quittant le château, chassée, écrasée, misérable; il entendait le dernier mot qu'elle avait murmuré; il sentait encore sa petite main trembler dans la sienne. Et il commençait à s'assurer que ses souvenirs n'étaient pas purement imaginaires, car, de douleur en douleur, il remontait jusqu'à l'horrible scène nocturne à la porte de la chambre du marquis. Alors il ne pouvait plus douter de la réalité de la catastrophe.

Mais, sans que personne le soupçonnât, une transformation grave s'était opérée en lui. Chaque matin, sa mère, son frère, le marquis et le docteur venaient s'informer de sa santé; il répondait qu'il allait mieux, les remerciait brièvement, et se renfermait dans le silence. Enfin il put se lever, et marcher dans sa chambre. Deux jours après, la comtesse fut très surprise de le voir entrer chez elle, et beaucoup plus surprise encore de l'entendre s'exprimer avec une netteté qui ne lui était pas habituelle. Jean n'usait ni de circonlocutions ni de préambules. Il venait dire froidement et résolument à sa mère qu'étant majeur et honteux de sa vie oisive, il réclamait sa liberté.

Dès les premiers mots la comtesse comprit qu'il était inutile de tenter la lutte. Elle vit clairement qu'il fallait, comme on dit, faire la part du feu. Du reste, tout en ayant préféré garder Jean sous sa tutelle, elle se résignait aisément à le voir partir. Restait à régler les questions d'argent; celles-là Jean les abordait comme les autres. D'un ton à la fois très respectueux et très ferme il réclamait la fortune que son père lui avait laissée.

— Je suis répondit froidement la comtesse, toute prête à vous rendre mes comptes, et ce n'est pas chose difficile. Votre père a laissé environ trois cent mille francs d'immeubles et cent mille francs de valeurs mobilières, le tout représentant un peu moins de douze mille livres de rente, les terres étant assez pauvrement louées. Mais votre père m'ayant par contrat de mariage laissé la moitié de sa fortune tant en usufruit qu'en toute propriété, il reste environ six mille francs de revenu à partager entre vous et votre frère. Sa fortune, la vôtre et la mienne sont jusqu'ici restées dans l'indivision, et ni vous ni lui n'avez intérêt à provoquer une liquidation onéreuse, puisque vous devez hériter de tout ce que je possède. Le mieux est donc de laisser les choses comme elles sont et de recevoir de moi les trois mille francs de rente qui vous appartiennent. En quelque lieu que vous fixiez votre résidence, elles vous seront versées chaque trimestre par les soins de mon notaire. En attendant, puisque vous désirez nous quitter, je consens à vous verser un quartier d'avance à titre de frais de route.

Si Jean eût été intéressé, ou s'il avait eu seulement quelque expérience de la vie, il eût été confondu d'apprendre à quoi se réduisait cette fortune paternelle, qu'on avait toujours évaluée à plus d'un million. Grâce à des procédés ingénieux que plus tard il devait connaître, cette fortune se réduisait pour lui à une soixantaine de mille francs. Pour tout autre c'eût été bien peu de chose; pour lui c'était immense, et il faillit sauter de joie en pensant qu'il allait à la fois posséder deux trésors, huit francs par jour et la liberté.

Pour ce dernier trésor il eût sans doute renoncé tout espoir de fortune future, mais on ne lui demandait que de ne pas exiger une liquidation à la quelle il ne voyait aucun avantage, et qui lui eût sans doute valu beaucoup de retards et d'ennuis. Il accepta donc toutes les conditions qui lui étaient posées, et déclara à la comtesse qu'il partirait dès le lendemain.

— Où comptez-vous aller? lui dit-elle.

— Je me fixerai très probablement à Paris

— A Paris! Mais il faut être riche pour vivre à Paris. Qu'y comptez-vous faire avec vos trois mille francs?

— Etudier dit Jean.

— Vous auriez mieux fait d'étudier lorsque vous étiez en âge. Enfin vous êtes libre et je n'ai pas à m'opposer à la réalisation de vos volontés. Allez achever ou commencer vos préparatifs: demain je vous compterai vos sept cent cinquante francs en vous souhaitant de la sagesse et un bon voyage.

Jean la salua, et sortit sans qu'un mot de plus fût échangé. Le soir, au dîner, on ne fit qu'une légère allusion à son départ. Enfin le lendemain matin, après des adieux aussi corrects que glacés, Jean monta dans le char à bancs qui devait le conduire à Brasparts, lieu où il devait prendre la diligence cahotante qui faisait alors le service de Morlaix à Quimper.

La tête lui tournait de joie. Enfin il était en possession de lui-même, libre, maître absolu de son sort. Cette captivité qu'il subissait depuis son enfance, qui lui semblait ne devoir jamais finir, n'existait plus pour lui qu'à l'état d'affreux souvenir, de lugubre rêve. Pourtant c'était sa liberté qui lui semblait un songe, et souvent, avec terreur, il se demandait s'il n'allait pas s'éveiller.

Il arrive à Brasparts une demi-heure avant l'arrivée de la diligence, et, après avoir congédié le char à bancs et le cocher qui l'avaient amené, il entre au café des Voyageurs, lieu de plaisance où se tenait le bureau de

Digitized by Google

la voiture de Quimper. Assis devant un verre de bière, il se mit à le boire à petits traits en fumant une cigarette. Le ciel était bleu, et de charmants nuages blancs très légers y passaient comme des flocons d'ouate. Jean les regardait flotter dans l'azur avec ravissement et tendresse. Pour lui cette demi-heure d'attente près de la fenêtre de cette salle d'auberge, était le seuil d'une nouvelle vie. La joie inondait son âme, et par moment il croyait posséder des ailes.

La diligence arriva enfin, et Jean, tout frémissant d'émotion, s'élança dans l'intérieur déjà occupé par trois personnes, dont un monsieur et une dame qui causaient avec beaucoup d'animation, sans parvenir à troubler le sommeil d'un robuste paysan à demi couché sur la banquette. La diligence repartit sans que l'arrêt exigé pour le changement des chevaux eût interrompu le dialogue. La dame disait :

— Toutes vos raisons ne me convainquent pas. Vous auriez bien mieux fait de me laisser prendre le chemin de fer avec les autres. Je serais arrivée maintenant, tandis qu'avec vos insupportables voitures, Dieu sait quand nous serons au gîte.

— Mais alors, ma chère enfant, vous êtes donc insensible aux beautés de la nature ! Cela m'étonne et m'afflige à la fois. Par le chemin de fer vous auriez, il est vrai, aperçu Landerneau, dont l'astre de la nuit est célébré dans tout l'univers ; mais vous n'auriez pas traversé ces étranges et redoutables montagnes d'Arrée, que si peu de gens ont visitées et avec lesquelles j'eusse été, je vous le déclare, très fâché de ne pas lier connaissance. J'ai cru vous être agréable en les mettant sous vos beaux yeux.

Celui qui parlait si éloquemment était un homme d'une quarantaine d'années, ni petit ni grand, ni gros ni mince, ni beau ni laid, mais en somme plutôt laid que beau, quoique sa physionomie fût spirituelle et amusante. Sa mise était moins correcte que fantaisiste, et ses manières étaient empreintes d'une aisance joviale qui approchaient du sans-gêne sans l'atteindre complètement, et laissaient une impression de bonté et de franchise. Sa compagne pouvait avoir vingt-cinq ans ; elle était assez coquettement vêtue, et plutôt drôle que jolie. A Jean elle parut fort séduisante, et il se sentit rougir lorsqu'elle fixa sur lui un regard quelque peu hardi. Pour dissimuler son trouble, il feignit de regarder très attentivement le paysage que laissait apercevoir la vitre fêlée de la portière.

— Eh bien, mon cher, répondit l'aimable personne, vous vous êtes trompé, car je n'ai pas trouvé le moindre charme à vos prétendues montagnes. Si du moins cette affreuse voiture nous conduisait jusqu'au terme de notre voyage ! Mais non ; il va falloir, je ne sais où, nous mettre en quête d'une autre patache. En vérité, c'est on ne peut plus amusant, et j'admire comme votre imagination est féconde en inventions heureuses !

— Sur mon honneur, je suis bien malheureux ! Moi qui ferais je ne sais quoi pour vous plaire ! Ce qui me rassure, c'est la certitude que la seule vue de Pleyben — vous ne connaissez pas Pleyben ? — va vous réconcilier avec la destinée. Pleyben, sachez-le, possède une église extrêmement intéressante tant pour le mélange des styles que par ses trois clochers, dont le principal...

— Ah ! prenez garde ; Ne récitez pas le Guide, ou, vrai, je siffle.

— Je ne récite pas le Guide. Je répète ce que je sais, et ce qu'en Bretagne personne n'ignore... Tenez demandez à monsieur, qui, j'en suis sûr, connait parfaitement le pays. FRANCIS MELVIL.

(A suivre).

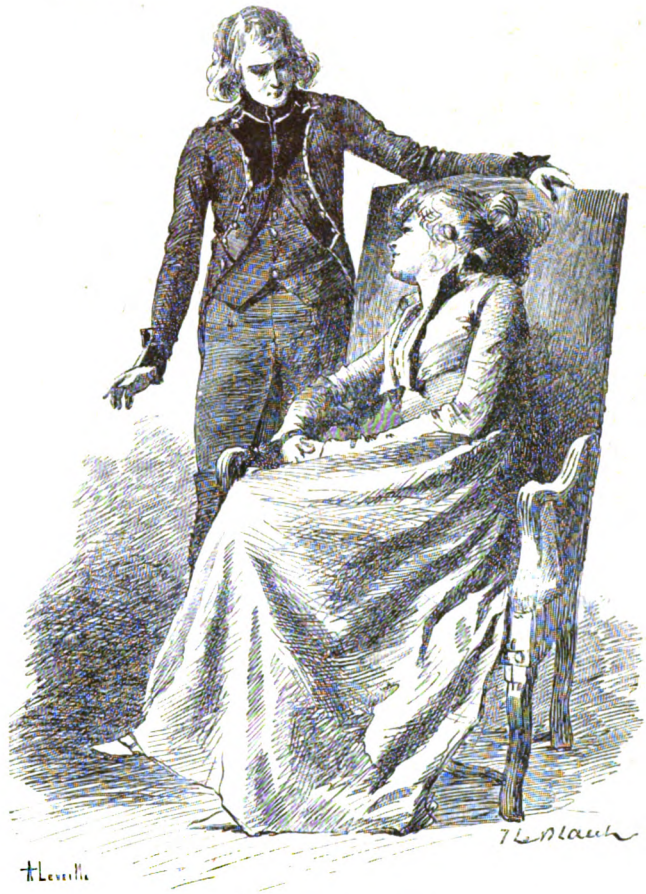

Les Chouans par J. LE BLANT.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Calmann Lévy. — *La Confession d'un père*, par Victor Fournel, in vol. in-18.

J'avais l'âme anesthésiée par diverses préoccupations du dehors. Ni la tristesse de la lande ni l'immensité calme de la mer ne pouvaient raviver cette puissance de souffrir que j'étais désolé d'avoir perdue. On me donna à lire *La Confession d'un père*, un livre plein de douleur, publié, il n'y a pas bien longtemps, par M. Victor Fournel. Le livre eut plus d'effet que la nature, mon cœur se reprit à saigner.

En deux mots, il s'agit d'un père, le meilleur homme du monde, qui en arrive à voler pour doter, avec le

Digitized by Google

fruit de son crime, une fille adorée. Mais autour de cette donnée principale, absolument inadmissible, il y a mille choses très émouvantes, qui sont comme le récit d'une longue lutte entre le bonheur et l'argent. Le père déjà pardonné par Dieu, adresse sa confession à ses fils, pour la pleine tranquillité de sa conscience.

Ce livre n'est pas un roman, rapporté par l'imagination de ses envolées loin du logis, mais le travail d'une âme restée chez elle, à la fois sujet pensant et objet de sa pensée, toujours en éveil, dans la joie comme dans la peine, pour surprendre le secret de ses propres émotions. L'action fait absolument défaut, et l'accident imprévu qui met fin au récit n'est point un dénouement.

Ce n'est pas que je regrette l'éternel mariage, posé comme un problème dès les premières lignes, que l'on va chercher tout de suite à la dernière page pour se donner du cœur à lire le reste; ces histoires roses et blanches d'un Jean Reynaud par exemple, — pauvre avec 10,000 francs de rentes et sa solde, — qui épouse personne ne sait combien de millions et une Bettina de 17 ans peinte par Bouguereau. Je serais seulement tenté de reprocher à M. Victor Fournel d'avoir été trop l'analyste des intimités de son âme. N'est-ce pas une profanation, une ingratitude peut-être, de faire, avec ce qu'on a vécu, ce qu'on a souffert, un livre pour la pâture des indifférents, des railleurs et des sots? Triste travail d'ailleurs, j'imagine.

Comme la vie s'en va de la chair fouillée par le scalpel, ainsi l'analyste, lorsqu'il ouvre son cœur, ne trouve plus qu'un cadavre : joies et douleurs se sont envolées. Au lieu de se laisser emporter au courant de l'émotion, au lieu de sentir, au lieu de vivre, il a voulu voir. Et en face de son cœur mort, il n'a plus trouvé que son esprit orgueilleux et aride, une immense solitude, la solitude de l'âme, presque le néant. Comment pourrait-il aimer, quand, avec les battements de son cœur, il ne songe qu'à se faire de la gloire, peut-être de l'argent? Et s'il n'aime rien que son esprit, pourquoi vit-il?

L'auteur de *La Confession d'un père* a bien saisi lui-même ce phénomène psychologique. Au terme du récit, il fait dire à son héros, André Gilbert : « Plus d'une fois j'ai senti que je prenais à cette confession une satisfaction secrète, que je me berçais au triste plaisir de me replier sur moi-même, et je me suis arrêté en m'apercevant que la confession entreprise comme une expiation allait tourner au plaidoyer et que peut-être la honte de l'aveu s'atténuait dans la complaisance de l'analyse ».

Une phrase égarée au beau milieu du livre, m'en a paru être comme le thème, et c'est pourquoi je l'ai dégagée pour la transporter ici. Il y a dans l'expression beaucoup de clinquant, mais l'idée n'en est pas moins vraie.

« Echaffauder rêves sur rêves, dit André Gilbert, n'est-ce pas là toute la vie, tant qu'on est jeune? et se replier de rêve en rêve, toute la vie, lorsque la maturité est venue et que l'expérience reprend, après faillite, la suite des affaires de l'imagination? ».....

André Gilbert n'est pas un déclassé, c'est un non classé. Son père, venu à Paris du fond de sa province, avec une instruction convenable, avait fini, en cherchant beaucoup, par se caser dans les bureaux d'un ministère. C'était là un emploi de quoi vivre, ce n'était pas une carrière embrassée avec amour, ni le commencement d'une tradition pour les suivants. André Gilbert, appelé à mieux faire sans doute reçut une brillante éducation dans un collège quelconque, où il râflait tous les prix et toutes les médailles. Pourquoi était-il dans ce collège? Qu'y avait-il au-delà? Qu'était-ce que cette vie qui s'étendait devant lui? Je gage que personne ne lui en soufflait mot. Le voilà bachelier. Dans quel but? Il n'en sait rien. Si sa famille avait eu les ressources suffisantes, elle n'eût pas manquer de l'envoyer attendre l'inspiration à l'Ecole de Droit; après quoi, apte à tout faire et bon à rien, il aurait cherché à entrer, sans aucun motif de préférence d'ailleurs, soit dans les Chemins de fer, soit dans la Banque, ou dans le vaste refuge des Assurances. N'ayant pas poussé jusqu'à la licence en droit, et pressé, comme tant d'autres, par le besoin immédiat de gagner sa vie, il accepta, lui aussi, avec remerciements, une petite place dans les bureaux. Il avait rêvé, comme vous et moi, le mortier de premier président, ou les trois étoiles de général de division, ou la dignité de doyen dans une faculté, peut-être le fauteuil de Hugo à l'Académie. Le voilà expéditionnaire colleur de timbres.

Je connais des jeunes gens qui sont propriétaires comme leur père, officiers comme leur père, négociants comme leur père. Ceux-là ne sont pas tristes. N'ayant pas eu à chercher leur place dans le monde, ils n'ont jamais désiré autre chose que ce qu'ils ont. Nés et grandis dans l'atmosphère qui convenait à leur tempérament, maintenant ils sont installés à cette place faite pour eux, où tout les a poussés doucement, sans angoisses. A 25 ans on les mariera, ou ils se marieront : châtelaine plus ou moins grande dame, femme de garnison plus ou moins sémillante, bourgeoise plus ou moins cultivée; chasse à courre ou chasse à pied, vie de caserne ou vie de quartier, grande maison ou petite boutique; un blond bébé ou une nuée d'enfants, suivant qu'il y aura une ronde fortune ou à peu près rien à partager, ça marche tout seul.

A côté il y a l'officier, poussé à Saint-Cyr sans avoir dans le sang l'ardeur des batailles, qui a choisi le métier de la guerre comme un métier de la paix, boit son absynthe, fait sa manille, et, quand on ferme le café le soir, va se coucher en baillant d'ennui. Il y a l'employé des Contributions ou d'Assurances, septième enfant du cinquième fils d'un gentilhomme de vieille roche, grandi dans les futaies du château où naguère encore l'aïeul dépensait à se sentir vivre ses soixante mille francs de rentes. Il y a les André Gilbert sans vocation, poètes au collège, beaux diseurs à la basoche, aujourd'hui manœuvres de bureau pour manger.

Il y a tous ceux qui n'ont pas perdu avec l'or leur âme délicate, leurs goûts élevés, leur sang. Trop fiers pour se contenter du second rang en haut, à plus forte raison trop fiers pour accepter le premier rang en bas, ils

Digitized by Google

vivent isolés, résolus à ne se montrer que pour briller. Comme l'a si bien dit M. de Pontmartin, ils arrivent à accepter cet isolementnon plus comme une humiliation, mais comme un privilège et à se croire dispensés des devoirs par cela seul qu'ils sont sevrés des affections. Leurs facultés aimantes se dessèchent, à mesure qu'ils s'accoutument à ne compter que sur eux seuls, à ne voir auprès d'eux que des obstacles au lieu d'encouragements et d'appuis. Ils fondent un fol espoir sur l'imprévu, parce que l'expérience ne leur a pas encore appris qu'il n'y a point d'imprévu dans la vie. Ils ne se replient pas de rêve en rêve : leurs rêves restent des rêves, et voilà tout. Sous leur apparence calme personne même ne devinerait leur souffrance, si sa griffe aiguë ne striait prématurément leur front, comme la mer paisible à la surface laisse des rides aux grèves en se retirant. Leur orgueil leur tient lieu de bonheur, ils se grisent à la joie immense de braver le monde, retranchés dans cette forteresse du moi où rien ne peut atteindre...

Je me trompe. Voilà qu'un jour la cuirasse se brise. Une surprise, l'homme apparait à nu, faible comme un enfant, criant sa douleur aux gens indifférents qui se moquent de lui. Il aime enfin. Dans l'affreux relent des ignominies de la terre, un souffle de pureté est venu jusqu'à lui : c'est une jeune fille du monde, placée dans le miroitement de toutes les féeries séductrices, ardente de toutes les ardeurs d'une âme exaltée et d'un sang généreux, pour qui l'habitude, qui rend tout facile et tout terne, même la vertu, a été toujours à refaire avec un nouvel amour, et qui s'en va, à travers toutes nos souillures, de la lumière dans les yeux, serrant son lys comme un drapeau conquis. Cette vierge, chef-d'œuvre incomparable de Dieu, qui fait envie au ciel, n'a pas trouvé encore un misérable cœur d'homme pour l'aimer, parce qu'elle n'a que sa pudeur et sa beauté.

Il aperçoit la vie, il se précipite. Hélas ! c'est juste au moment où la vie disparaît à jamais impossible. Seul, on peut rester fier à son rang ; à deux, il faudrait déchoir, quitter les sommets et la gène pour trouver au dessous l'aisance des humbles. Je sais bien que quand on vit à l'étroit, on est plus près l'un de l'autre, mais il faut du temps et de la souffrance avant qu'une famille s'enfonce d'un échelon, lorsque lentement elle avait atteint les hauteurs sociales où l'homme se rapproche des enchantements perdus.

Pourtant il rêve encore. La jeunesse ne peut pas, ne veut pas être malheureuse : elle détourne la tête avec épouvante et s'enfuit, quand tout-à-coup elle a distingué nettement au-dessous d'elle le gouffre de la réalité ; elle s'accroche des heures entières aux inventions de ses désirs, elle s'y oublie, elle s'y perd avec délices. Mais l'impossible est là tenace, brutal, qui lui donne des coups sur la tête pour l'enfoncer, et la pauvre jeunesse, à bout de forces et d'espérance, ferme enfin les yeux pour ne plus voir le beau soleil là-bas et l'abime noir en dessous. Elle lâche prise et tombe. Le rêve n'est plus, il ne reste qu'un souvenir triste. Ce souvenir au moins vivra-t-il?.....

L'André Gilbert de M. Victor Fournel n'était point de ceux-là, ni Hélène Mansard, la jeune fille de 19 ans qu'il rencontra. Mais c'étaient deux âmes idéales pourtant.

Hélène Mansard n'avait pas de dot. André Gilbert possédait, pour toute fortune, une espérance dans un certain parrain « qui passait pour manger d'avance, lorsqu'il ne pouvait se dispenser d'avoir un convive à sa table, afin de donner à celui-ci l'exemple d'une frugalité lacédémonienne, » — un de ces vieillards sans cœur, déjà froids pour le tombeau, qui referment sur leurs écus leurs longues pattes d'araignées, tandis que la jeunesse dans sa fleur pleure à côté d'eux, faute d'un peu d'or.

L'aimant trop pour avoir la force de s'enfuir, et trop honnête pour se laisser bercer, comme tant d'autres, par des tendresses sans but, sauf à briser un jour cette âme dont il avait eu la fleur, André Gilbert épousa Hélène Mansard.

« Je m'indignais, dit-il, qu'on pût mêler des questions d'argent aux questions d'amour. » Moi aussi, mais hélas toute la suite du livre de M. Victor Fournel est là pour prouver que nos indignations s'insurgent en vain contre les réalités de la vie. Aux premières lignes, André Gilbert s'étonne « qu'on rabaisse l'union de deux âmes en y faisant intervenir le notaire » ; à la dernière page, après l'accident qui lui a ravi sa femme et sa fille il avoue tristement : « c'est moi, oui, c'est moi qui suis la cause de leur mort. » Il y a trois cents pages de souffrances pour relier ces deux bouts de la chaine.

« Votre mère et moi, dit-il à ses fils, nous n'avions jamais rien eu de secret l'un pour l'autre. Son âme avait la limpidité cristalline et j'y lisais, ce semble, à livre ouvert, seulement le calme de la surface ne s'étendait pas jusqu'aux profondeurs. Son agitation se traduisait maintenant quelquefois au dehors. Elle laissait même échapper à demi-mot, ou me laissait deviner en son silence de tardifs regrets, des aspirations rétrospectives, des élans d'arrière-saison vers cet âge éblouissant des triomphes de la femme qu'elle avait passé dans l'ombre de mon humble ménage d'employé. Sous le coup de cette première découverte je demeurai étourdi, me reprochant comme un crime le sot et aveugle orgueil, grâce auquel j'avais pu croire que mon amour suffisait à remplir son cœur. Comment ne pas sentir un écroulement en son âme, le jour où l'on voit, où l'on sent, où l'on est forcé de s'avouer à soi-même, trop tard, qu'on a fait fausse route en croyant donner le bonheur celle qu'on aimait plus que sa vie ? »

Mais pourquoi lui, l'homme, lui, sachant qu'il y avait sûrement devant eux la souffrance, avait-il laissé quand même venir au devant du sien le cœur de la jeune fille ? N'était-ce pas à lui d'arracher son âme de celle de l'autre et de demander à Dieu qu'avec ses douleurs il fasse de la joie à l'oubliée ? Il y en a bien d'autres qui vivent avec une plaie au cœur qu'ils n'ont jamais voulu fermer.

Le voilà avec deux garçons au collège : ça marche encore. Mais il a aussi une fille qui grandit, vivant

Digitized by Google

portrait de celle qui lui donna ses vingt ans, vierge charmante qui fait refleurir au foyer l'idéal jeune des premières amours, maintenant que les rides et les cheveux gris sont venus transformer l'épouse en madone de la famille. Le fruit est mûr, il faut qu'il tombe pour pousser un arbre à son tour : l'arbre ne l'a pas mûri pour le garder. Et les années passent, la fraîcheur se fane, la jeune fille va bientôt devenir dans le ménage comme une seconde mère sans famille. Elle non plus n'a pas de dot.

Quel brisement dans l'âme du père ! « Il me prenait parfois, dit-il, des envies folles de sauter au cou d'un passant dont la figure m'inspirait de la sympathie, de l'attirer chez moi en lui disant : Soyez mon ami, je suis si malheureux ! Je me sentais capable de tout pour gagner la dot d'Adrienne, je songeais à des travaux herculéens, et, en attendant, je ne trouvais que des suppléments mesquins de besogne qui m'accablaient en ne me rapportant presque rien. »

Douleurs vaines ! Il fallut se replier de rêve en rêve, encore, toujours, et, au bout de cette longue et cruelle retraite, l'impossible était encore là qui attendait. Adrienne avait 27 ans maintenant ; résignée, elle avait offert à Dieu le sacrifice des tendresses d'ici-bas. Et, comme dit Bernardin de Saint-Pierre, « si des feux plus vifs que ceux de l'amitié se réveillaient en son âme, une religion pure les dirigeait vers une autre vie, comme la flamme qui s'envole vers le ciel, lorsqu'elle n'a plus d'aliment sur la terre. »

Alors Dieu la prit avec sa mère. Et le père resta seul, au milieu des ruines de sa vie, plongeant son regard dans ce passé de souffrances, au bout duquel le rêve des premières amours, bien pâli, avait encore une lueur triste.

HENRY DE TRÉMAUDAN.

LETTRES ET ARTS

L'amiral Gueydon. — Le ministre des Beaux-Arts vient de commander au sculpteur breton Ludovic Durand le buste en marbre de l'amiral de Gueydon pour le musée historique de Versailles.

La statue de Poulain-Corbion. — L'inauguration de la statue de Poulain-Corbion, à Saint-Brieuc, a eu lieu dimanche 25 août sous la présidence de M. Jules Simon au milieu d'un grand concours de population.

Trois discours ont été prononcés par MM Pradal, maire de Saint-Brieuc, Armand Dayot, délégué du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et M. Jules Simon.

La statue est l'œuvre de M. Pierre Ogé qui l'a offerte à sa ville natale.

Le soir un grand banquet a été offert dans les salons de l'Hôtel de Ville, et la fête s'est terminée par une brillante fête de nuit donnée sur les grandes promenades illuminées *a giorno*.

Les « Pommiers » à Ville-d'Avray

La Société artistique et littéraire la *Pomme*, qui réunit à Paris l'élite des lettrés, des poètes et des artistes de la Normandie et de la Bretagne, a l'habitude chaque année, de procéder à une distribution solennelle des récompenses qu'elle accorde aux auteurs de la meilleure pièce de vers ou du meilleur mémoire en prose sur un sujet désigné par elle.

D'ordinaire ces assises se tiennent dans une ville de Bretagne ou de Normandie, à l'ombre de ces pommiers qu'elle chante et dont chaque membre porte la fleur symbolique à la boutonnière de l'habit.

Cette année, à l'encontre de cette coutume, la réunion s'est tenue à Ville-d'Avray. Les *Pommiers* — c'est ainsi qu'ils se plaisent à se nommer — au nombre de quatre-vingts environ, ont été reçus le dimanche 18 août, à la gare de Ville-d'Avray par la municipalité, entourée des sociétés de gymnastique et des sapeurs-pompiers. Précédés de la fanfare de Ville-d'Avray et suivis par une foule sympathique, ils se sont rendus, sous la conduite de leur président, M. Jules Simon, à la mairie, où une salle avait été aménagée pour cette séance littéraire et musicale.

Après que l'éditeur Alphonse Lemerre, maire de la petite ville de Ville-d'Avray, eut souhaité la bienvenue, au nom de la municipalité, à tous les membres, M. Jules Simon, dans une de ces brillantes improvisations dont il a le secret, a expliqué ce qu'était la *Pomme*, et pourquoi tous ces provinciaux de Bretagne et de Normandie, devenus Parisiens, qui se réunissent de temps en temps pour parler de leur pays et de ses vieilles coutumes, avaient choisi pour emblème ce fruit auquel se rattache la plus vieille légende des peuples. M. Jules Simon a fini en disant pourquoi les *Pommiers*, cette année, avaient demandé asile aux frais ombrages de Ville-d'Avray, ce village charmant qu'aimèrent Corot, Balzac et Gambetta, de préférence à Meudon, qui eut un fameux curé, aux Lilas tant chantés par un de ses contemporains. C'est que ces derniers villages n'avaient pas pour premier administrateur, l'éditeur des poètes, Alphonse Lemerre, dont l'accueil cordial était assuré.

Après un rapport de M. Paul Nicole sur les travaux du concours et un fort joli concert uniquement composé de rondes, de vieilles chansons et de mélodies bretonnes, les *Pommiers*, toujours précédés par la musique, se sont rendus à travers le village au monument de Corot, sur lequel M. Etienne Leroux déposa un bouquet.

Après une promenade autour du lac, un banquet joyeux a réuni les *Pommiers*, qui, oublieux du cidre, jusqu'à l'heure du dernier train, ont bu à la gloire et à la prospérité de la Pomme et porté des toasts... avec duchampagne.

Au nombre des lauréats de la Pomme nous comptons deux de nos compatriotes :

M. Yan Carnel, notre confrère du *Nouvelliste*, de Lorient, Mme Riom de Nantes et Mlle Louise d'Isole qui ont été couronnés pour le concours dont le texte était : Carnac.

AVIS ET COMMUNICATIONS

La Ligue Nationale contre l'athéisme présidée par MM. Jules Simon et Franck de l'Institut, désireuse d'étendre son influence morale sur la masse du pays par la diffusion de ses brochures, ouvre à cet effet une souscription.

Toutes les personnes désireuses de contribuer à combattre les idées d'anarchie et de désorganisation sociale, à défendre la morale et la Religion, voudront verser leur offrande, 25 rue de Richelieu.

Toutes les brochures parues seront remises aux souscripteurs.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 20 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 SEPTEMBRE 1889

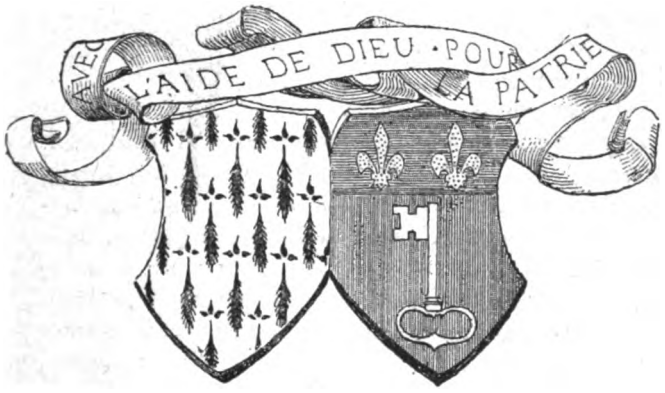

LETTRES DE LA CÔTE

Carolles par Sartilly (Manche)
Chalet des Egremonts.

III.

Les traditions et légendes de la baie du Mont Saint-Michel.

A Paul Sébillot.

Avant de quitter la baie du Mont-Saint-Michel, je voudrais vous dire un mot des légendes et des traditions du pays, pour vous montrer que je n'oublie pas le folk-lore. Par malheur il y a peu à glaner de ce côté. Il semble que les lutins et les fées, si répandus dans toute la Bretagne, n'aient pu s'établir au bout de cette partie de la côte normande. C'est d'autant plus singulier que beaucoup de noms de roches et de falaises paraissent empruntés du celtique. Ainsi le petit *Port du Leuh*, dont la gorge profonde est si pittoresque, tirerait son origine du celtique *luh*, *luc'h*, *leuh* (rivière, marais) s'il faut en croire un biographe de Carolles et de Saint-Jean-le-Thomas[1]. De même la *Ure*, « espace couvert de rochers et sillonné de cours d'eau qui s'étend dans la mer », signifierait, en celtique, lieu humide, marécage, eau. Je veux bien le croire, pour ne pas désobliger les celtisants. Il parait aussi que le ruisseau de la vallée du *Leuch* serait dû aux fées qui habitent ses bords — ce qui tendrait à prouver qu'elles n'ont pas toutes émigré en Bretagne, mais comme je ne les ai jamais vues le soir, au clair de la lune, laver leur linge magique dans l'eau de cette petite rivière, je n'ose ajouter foi à la légende.

Au-dessus du port du Leuch se trouvent trois pierres dont les noms prêteraient encore à rêver. Ce sont la *Chaire du Diable*, le *Sard* et *Gargantua*. Pourquoi *Gargantua* ? allez-vous dire. Je consulte M. Le Breton, et j'apprends que c'est de cette pierre de *Gargantua* que le héros de Rabelais enjamba sur la Bretagne, et, se soulageant de son « internelle humidité », forma l'onde de la baie. A la bonne heure, voilà une légende amusante, mais ne m'en demandez pas davantage, le sac est vide, il n'y en a plus.

Pas de costume national dans ce pauvre pays ; pas de traditions ni de coutumes anciennes. Point de Pardons, comme en Bretagne; pas même de braconniers. Les douaniers qui montent la garde tout le long de la côte empêchent la contrebande et le braconnage,et dans les églises qui pourtant ne datent pas d'hier, on n'aperçoit au fond d'aucune chapelle une vieille madone recevant des cierges et des petits bateaux. La Normandie a beau n'être séparée de la Bretagne que par une rivière, il y a entre ces deux provinces, au point de vue du sang et de la race, des dissemblances profondes. La Bretagne est un pays de rêveurs. La Normandie un pays de marchands. Or le commerce tue peu à peu les croyances. Voilà pourquoi il n'y a pas de Pardons en Normandie. Je n'ai vu dans la baie du Mont-Saint-Michel qu'une seule vieille statue. C'est une *Pieta* du moyen-âge. Elle appartenait autrefois à la chapelle du château de Saint-Jean-au-bout-de-la-mer. On l'a reléguée, après la destruction de ce vieux castel, sous le porche de l'église de Saint-Jean-le-Thomas, au-dessus de la porte dont elle a l'air de former la clef de voûte. Il est vrai qu'elle n'est pas belle de la beauté banale de Notre-Dame-de-Lourdes ?

Saint-Jean-au-bout-de-la-mer ! quel joli nom et qu'il peint bien la chose! C'est le bout de la mer, en effet, que ce petit village perdu depuis des siècles au fond de la vallée. La mer n'a jamais été plus loin. Pourquoi donc cet imbécile de Thomas de Saint-Jean changea-t-il, au XIIe siècle, cette gracieuse image « du bout

[1] M. Ch. Le Breton, membre des antiquaires de Normandie, aujourd'hui proviseur du lycée de Laval.

Digitized by Google

de la mer » en une cuvette qui prête à rire ? Sans doute pour affirmer davantage ses droits de haute et basse justice sur tout le pays qu'il dominait. Car ce n'étaient pas de petits sires que les seigneurs de Saint-Jean. Leur château s'élevait, comme une menace, au haut de la côte qui regarde le Mont-Saint-Michel, et les moines de l'abbaye n'étaient pas toujours à la noce avec eux. Je ne vous raconterai pas leur histoire, il me faudrait sortir de mon cadre, mais il n'y a pas si longtemps qu'on a abattu les restes de leur donjon, et le peuple qui a la mémoire longue a gardé jusqu'aujourd'hui le souvenir de Montgommery. Jetez ce nom terrible aux gens de la côte, à partir de Carolles, ils ne se signeront pas, parce qu'ils ne croient plus au diable, mais ils vous diront que le château de Saint-Jean était sa demeure favorite. Trois souterrains partaient de là pour aboutir à divers points. Le plus important était celui de Tombelaine, qui reliait deux forteresses, en se prolongeant au-dessous des grèves. A Tombelaine était l'arsenal du farouche seigneur ; c'était là qu'il fabriquait ses armes redoutables, qu'il battait la monnaie de ses trésors. Le second souterrain avait une issue secrète près de l'église de Saint-Jean, à l'endroit que l'on nomme aujourd'hui la Croix-de-Pierre. Le troisième, enfin, perçait la falaise de Champeaux, et s'avançait dans la terre jusqu'au milieu d'un riant verger, sur les bords d'une petite rivière, où le guerrier venait abreuver ses chevaux. On le voyait ensuite, dit la légende, passer, rapide comme l'éclair, à travers la campagne, escalader les monts, franchir les bois, au gré de sa haquenée blanche, que lui seul pouvait maîtriser. Toutes ses fières cavales, tous les coursiers de ses hommes d'armes étaient ferrés à rebours afin qu'on ne pût reconnaître de quel côté le maître et sa troupe dirigeaient leur marche.

Après ses courses, qui souvent n'étaient que des pillages, il revenait s'enfermer dans son castel de Saint-Jean. Là, dans un appartement secret, loin de tout regard, était cachée la maîtresse de Montgommery, la belle Hélène. Il la nourrissait lui-même ; c'était à ses pieds qu'il passait ses moments de repos. Sous le beau regard d'une femme, le lion devenait agneau. Mais, un jour, il fallut partir pour une expédition lointaine ; il fallut se séparer de son amante. On dit que, pour être plus sûr d'elle, il la conduisit à Tombelaine, et qu'elle mourut de chagrin sur ce rocher où elle fut ensevelie. Les pêcheurs ont observé que, chaque année, le jour et l'heure où l'on dit que trépassa cette fille de châtelaine, quand elle eût perdu de vue, dans la vapeur de l'Océan, le vaisseau qui emportait sa vie, une colombe vient le soir sur les genêts de Tombelaine et ne s'envole que le lendemain à l'aurore.

Le pêcheur dit que vers le soir
Du jour où l'on creusa sa tombe
Du haut des cieux, chaque année, on peut voir
Descendre une blanche colombe.
Elle vient se poser au milieu des genêts
Dont le Mont se couronne encore,
Et quand, le lendemain, il jette ses filets,
On la voit s'envoler, au lever de l'aurore.

J'emprunte ces lignes à M. le Breton qui a recueilli cette légende dans la *Gaule poétique* de Marchangy.

On dit que ce souterrain qui relie Tombelaine au château de Saint-Jean existe toujours. L'ombre d'Hélène erre souvent dans cette route ignorée. Parfois, la nuit, du haut des grèves, sa voix sort de terre et se mêle, en sanglotant, au bruit des flots. Quand la tempête remue les vagues, on entend la même voix. Elle est puissante alors, et l'écho du rivage redit comme elle : « Montgommery ! Montgommery ! »

Naguère encore, racontent les vieillards, on voyait l'entrée du souterrain dans les ruines de Saint-Jean. Sur la pierre qui l'obstruait à moitié, les jeunes filles allaient déposer une pièce de monnaie. Elles obtenaient, par cet acte, le privilège de faire naître, dans les profondeurs de cette route sous-marine, un murmure confus, une mélodie langoureuse. Si ce bruit était doux et tendre, c'était pour elles un signe certain de leur bonheur en ménage. S'il était triste et lugubre, elles pouvaient verser des larmes.

D'après une autre légende, Montgommery ne conduisit pas sa maîtresse à Tombelaine. Un vieux serviteur, dont il connaissait la fidélité, fut chargé de nourrir en secret la belle désolée, mais il mourut peu de temps après le départ de son maître. Hélène abandonnée, n'osant élever la voix, vit la mort approcher pas à pas, lentement, avec les angoisses de la faim... A son retour, le sire de Montgommery trouva son cadavre desséché, couvert encore de riches vêtements. Ce squelette orné était affaissé sur le bord de sa couche dans une position suppliante : une de ses mains reposait sur ses lèvres... Hélène en mourant, avait envoyé vers son chevalier sa dernière caresse avec sa dernière pensée.

Elle n'était plus ! mais, toutes les nuits, elle revenait visiter sa chambre et le donjon tout entier. On n'entendait jamais sa voix ; ses gestes, ses signes seuls, semblaient demander Montgommery.

Lorsque la grande tour du château fut renversée et qu'il ne resta plus que des ruines, on la vit, silencieuse, vers minuit, planer sur les décombres. Une heure durant, elle était plongée dans d'intimes rêveries ; puis soudain elle s'élançait dans les sentiers du bois, elle courait au sommet de la montagne, jusqu'à ce que, lasse de sa marche rapide et fatale, elle tombait fatiguée, toujours au même endroit, sur le gazon de la falaise. Ce lieu s'appelle encore aujourd'hui le *Ruet à la Blonde*. Le ruisseau mêlait son murmure aux soupirs de la jeune fille. Quand elle avait trempé ses lèvres à cette eau courante, elle poussait un cri lugubre. Un autre cri plus élevé lui répondait de la mer, et l'on voyait tout à coup, produite par l'écume des vagues et sortant des flots frémissants, une légion de

Digitized by Google

blanches ombres, jeunes comme Hélène. Etait-ce le réveil des victimes de Montgommery ou des femmes qu'il avait aimées? On ne sait. La légende dit seulement qu'elles étaient belles. Toutes ensemble, elles escaladaient la montagne et se dirigeaient à pas lents vers le château délaissé. Elles faisaient entendre alors un chant confus, qui n'était pas de la terre. Un instant, les vieilles ruines semblaient frissonner sous les accents plaintifs de ce chœur étrange : elles se taisaient et semblaient écouter si leurs accords avaient su réveiller un écho. Rien ne répondait. C'était un silence à faire peur. Alors les ombres reprenaient tout en pleurs le chemin de la mer : une vague, en se brisant, les enroulait dans son sein..

Enfin, dans le pays, on vous racontera une dernière légende : elle se rapporte à la destruction du château. Un jour, il y a bien longtemps, plusieurs vaisseaux arrivèrent dans la baie. La mer, en se retirant avec sa vitesse ordinaire, les laissa tous à sec au milieu des sables. Quel dessein leur avait fait tenter ce périlleux voyage? On l'ignorait encore. Le sire de Montgommery, qui les voyait du haut de son donjon, partageait l'étonnement de ses hommes d'armes, lorsqu'on aperçut, sortant de ces vaisseaux étrangers, une armée de guerriers inconnus. Le soleil miroitait sur leur armure de fer, ils étaient prêts pour un assaut. On les vit s'élancer en bel ordre à travers la grève ; une minute après avoir touché le rivage, ils étaient sous les murs de la forteresse. Le baron allait être victime d'une surprise ; il voulut toutefois se défendre, ce fut en vain. Ses compagnons tombèrent à ses côtés, les uns après les autres, frappés des traits ennemis. Mieux alors valait capituler que de prolonger une défense inutile. Ce fut sa pensée et son désir. Hélas ! les assiégeants n'avaient qu'un cri, et depuis deux heures, ils le proféraient sans cesse : « *Destruction et mort !* » Montgommery voulut sauver ses biens. Il jeta son or et tout ce qu'il avait de précieux dans le puits si profond du château. Au même instant, le donjon s'écroula, et le châtelain lui-même fut enseveli dans les décombres.

Braconniers Bretons

On a fouillé à loisir les pierres massives qui recouvraient tant de mystères. Elles ne se sont pas entrouvertes pour ne pas laisser s'envoler tous les beaux sequins d'or, tous les précieux joyaux qu'elles cachaient aux regards des profanes. On n'a pas aperçu non plus l'ombre vengeresse de Montgommery se dresser menaçante au sommet du puits découvert[1].

[1] *V. Le château de Saint-Jean-Le-Thomas, son histoire et sa légende* par M. Ch. Le Breton. — Avranches, Henri Tribouillard, libraire, 1864.

Digitized by Google

Ainsi passe la gloire du monde! De ce puissant seigneur qui fut l'effroi de la contrée, il ne reste plus qu'un souvenir légendaire — et de son arsenal de guerre qu'un rocher nu comme la main, habité seulement par une espèce de fou, costumé en matelot, qu'on montre comme une curiosité au Mont-Saint-Michel et qu'on a surnommé le *Marquis de Tombelaine*.

Ce 12 septembre 1889.

LÉON SÉCHÉ.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISES

Prêchant aux Poissons.

Tableau du Musée de Nantes (LUC-OLIVIER MERSON.)

Le soleil sur le point d'abandonner la terre.
Lui jetant comme adieu son rayon le plus pur,
Fait resplendir au loin les collines d'azur,
D'une clarté suave et pleine de mystère.

Et saint François d'Assise, ascète au front austère,
Fuyant les vains mépris des hommes au cœur dur,
Prêche aux poissons qui, tous, du fond du lac obscur,
Accourent à la voix du divin solitaire.

Un loup qui pour le suivre a déserté les bois
Et quitté son humeur farouche d'autrefois,
Est assis attentif à sa douce parole.

Des femmes à ses pieds, mains jointes, à genoux
Admirent cet apôtre, et la blonde auréole
Illuminant ses traits graves, mystiques, doux.

D. CAILLÉ.

LA TOUR-D'AUVERGNE

A MM. du Pontavice de Heussey.

Honorons-le. Nul n'est plus grand dans notre histoire
Que le chef fait soldat, le noble fait vilain,
Le premier grenadier de France, au cœur tout plein
D'une vertu bretonne et point déclamatoire.

En ce Cincinnatus croisé de Duguesclin,
La République eut sa victime expiatoire.
Le doux héros venait attendre la victoire
Au pays des fleurs d'or et des coiffes de lin,
Durant la paix, pensif, au pied de sa montagne,
Dans un mirage d'or il voyait la Bretagne,
Et, plus beaux que les Grecs, les Celtes aux yeux bleus,

Quand sa gloire ravit sa modestie attache.
Ne cherchez plus, Français, vers les temps fabuleux
Un esprit sans défaut avec un cœur sans tâche.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Château-Thébaud, 6 août 1889.

LE VIEUX SAINT-MARTIN-DU-CORMIER

(Suite).

III

Un an après, jour pour jour, Mademoiselle Adélaïde Gendry, femme Jean Beaupoil, mit au monde un fils qu'on nomma Alexandre, et dont la naissance coïncida avec la retraite de Russie et la mort de trois des turbulents fils Gendry, ses oncles, là-bas dans la neige... Un fils qui entra dans la vie avec des vagissements de veau mâle et qui était si gros et si fort, que sa mère, douce et frêle créature déjà brisée par son sacrifice, en mourut à la peine, et s'éteignit, sans joie de la délivrance d'un fils, heureuse de la délivrance de la vie... Mais, qu'importait désormais à Jean Beaupoil la mort de cette femme délicate et noble qui s'était dévouée pour les siens jusqu'à en mourir... de cette épouse dont il n'avait pu comprendre la fière et haute résignation... N'avait-il pas maintenant un fils, né d'une demoiselle à qui laisser son bien, et transmettre sa stalle de chœur à gauche de l'autel dans l'église de Saint-Martin!...

Jean Beaupoil l'éleva lui-même, son fils, tant il avait peur qu'on l'empoisonnât ou qu'on lui jetât un sort!... Il avait trois vaches bretonnes dans son étable, trois vaches noires, chacune avec une étoile blanche au front... Il en choisit une, la plus fraîche au lait, qu'il séquestra pour servir de nourrice à son petiot. C'est lui qui la promenait, liée à son bras par une corde neuve : c'est lui qui la trayait, qui la pansait, qui lui faisait sa litière, et jamais vache ne fut plus dorlotée et plus choyée...Sa vieille servante qui perdait ses dernières dents sous les yeux de Jean Beaupoil, sans que jamais le mouchoir dont elle enveloppait ses joues fluxionnées, ou les grimaces qu'elle faisait en mâchonnant sa nourriture, lui valussent une seule parole de pitié ou de condoléance de son maître... en était jalouse.

Copieusement abreuvé de ce liquide sain et gras, le jeune Alexandre engraissa et profita à vue d'œil, et à trois mois il emplissait un bers où un enfant ordinaire eût été à l'aise jusqu'à deux ans. A dix mois, il se dressait tout seul sur son derrière et buvait à même le chaudron le lait tout chaud et écumeux. Le père Jean Beau-

Digitized by Google

poil, qui avait toujours été malingre et souffreteux, était fier de ce garçon charnu et gourmand. Dans son orgueil de père il ne tarissait en propos goguenards...

— « J'aurais, ma foi, bien fait de garder l'église! gloussait-il de sa petite voix de coquelucheux; « du train que le gâs y va, s'il continue à croitre et à appesantir, il lui faudra une grande maison pour le loger! « .... Ma vache bretonne n'a qu'à bien se tenir elle qui nourrissait jusqu'à deux veaux à la fois... à lui tout seul il la dessèchera comme un morceau de bois. « Auparavant nous vendions du beurre en pleine semaine sainte ; mais avec ce nourrisson-là, nous serons peut-être bien obligés d'en acheter à la Saint-Jean !...

Ses deux tantes, Mademoiselle Victoire et Mademoiselle Sophie, étaient loin d'avoir le même enthousiasme pour leur neveu. Elles le regardaient avec des tressaillements de stupeur. Il avait d'épais sourcils roux qui lui donnaient déjà l'air d'un homme, et jamais, au grand jamais, elles ne se seraient hasardées à l'embrasser. Quand il se mettait à crier d'une grosse voix à faire trembler les vitres, elles se sauvaient en se cachant d'effroi le visage dans leurs tabliers.

— « Il n'a rien des Gendry! disaient-elles..., c'est une bête qui sommeillait depuis des générations dans le sang des Beaupoil, et qui est enfin venue au monde. Ah! que notre pauvre sœur est heureuse d'être morte ; elle n'aurait jamais pu en supporter la vue... ; le saisissement lui aurait tari le sein et blanchi les cheveux... » Mais pourvu qu'il eût tout son content de lait à boire, le jeune Alexandre se souciait comme d'un clou à soufflet de l'affection de ses tantes, et dès qu'il eut des dents, il préféra la viande à leurs caresses.

Quand il eut dix ans, le père Jean Beaupoil l'envoya dans un collège de « Messieurs prêtres » où sept ans durant il traina son grand corps du dortoir à la chapelle, de la chapelle à l'étude, et de l'étude au réfectoire, avec la résignation morne et somnolente d'un bœuf de labour. Quand enfin le jeune Alexandre Beaupoil revint pour de bon au Petit-Cerisier, il avait à Saint-Martin-du-Cormier la réputation d'un si grand savant, que quand il regardait en haut on disait qu'il étudiait le ciel, et s'il regardait en bas, qu'il calculait l'épaisseur de la terre... Les deux vieux chantres de Saint-Martin n'osaient plus chanter leur latin par cœur, depuis que Monsieur Alexandre Beaupoil, debout dans la stalle paternelle, semblait déchiffrer les notes de leur antiphonier et épier leurs bévues.

Aux quatre grandes fêtes de l'année, il prenait place au chœur, près des deux vieux chantres et exécutait des solos de cornet à pistons au « *Kyrie eleïson* et à l'*Agnus Dei.* » Les paroissiens ouvraient bien grand la bouche d'admiration, et le père Jean Beaupoil en voyant son fils tirer de si beaux airs avec les lèvres et les doigts d'un instrument si compliqué, en avait les yeux mouillés d'orgueil paternel.... émotion qu'en vieux paysan retors qui veut tirer parti de tout, il eût volontiers utilisée comme acte de contrition et passée au Bon Dieu comme à-compte pour le rachat de ses péchés. Quand, à la sortie de la messe, on l'entourait, pour le louanger au sujet de son fils, il s'écriait d'un petit air gouailleur : « Pas vrai, les gens, que cette musique dorée-là, sonne mieux de bois que les quatre boyaux de chat qui sont sur le violon du père Boiteux, le couturier ?.... ; mais bonnes gens, ça coûte plus cher aussi... Si j'avais tous les écus de cent sous que j'ai donnés pour ces beaux airs-là, ils ne tiendraient pas dans mon bonnet, nenni !... C'est beau la musique, quand il n'y a comme vous autres que la bouche et les deux oreilles à ouvrir... ; mais quand il faut ouvrir sa bourse et que ça coûte l'argent d'une paire de bœufs, ça fait rire jaune... »

Alexandre Beaupoil, une fois son éducation terminée, n'alla point au chef-lieu de canton, comme clerc chez Maître Brochardeau, le notaire de Loiret-la-Lande ; ni à la ville apprendre le commerce, comme beaucoup de fils de paysans enrichis de la contrée ; les écritures lui donnaient des saignements de nez, et il était bien trop gauche de ses deux grosses mains gourdes pour songer à plier, à déplier, à lisser et à ranger les étoffes. Il resta au Petit-Cerisier, à boire le lait des vaches, à manger le lard du charnier, et à se roussir la peau dans les champs au soleil.

Le père Jean Beaupoil qui avait remarqué que les nobles du pays, dédaigneux de leurs intérêts, et quelque peu ignorants des mille et un détails de l'agriculture, étaient une proie facile pour leurs hommes d'affaires, résolut de faire d'Alexandre un régisseur de biens. Comme apprentissage, il lui faisait fumer, labourer, semer, herser, sarcler, faucher et moisssonner à lui seul le Petit-Cerisier, panser les trois vaches noires et étriller la jument pécharde. Il voulait que son fils apprit par la pratique à faire valoir une terre, pour savoir plus tard rançonner son comte ou son marquis, sans être à son tour la dupe des roueries et des litanies de fausse misère des paysans. Avec son flair de vieil usurier, le père Beaupoil suivait à la piste les fortunes ébréchées et les domaines agonisants, comme un requin suit dans les hautes mers un navire désemparé par la tempête ou ravagé par une épidémie.

— « Regarde bien ce château-là, Alexandre ! dit-il un jour à son fils, et il lui montrait au bout d'une allée de vieux hêtres la grande demeure grise et déjà délabrée de M. le comte de Rochebarre ; avant cinq ans d'ici, si tu es adroit, tu seras à même d'y prendre tes ébats comme un rat dans un grenier plein... moi, né sur la paille d'une étable et bercé dans le bissac d'une pauvresse, il m'a fallu me traîner sur le ventre dans la vie comme une achée ; il m'a fallu grignoter mon chemin sous terre comme une taupe... toi, tu peux marcher au grand jour et en plein soleil, et si dans quinze ans d'ici tu ne possèdes pas la moitié des métairies de M. de Rochebarre, c'est que tu n'auras pas une goutte du sang des Beaupoil dans tes veines ..c'est que tu ne seras qu'un Gendry, c'est-à-dire un Monsieur à morgue et à fusil, incapable de garder son propre bien, loin de songer à acquêter celui des autres!. Fais-toi expert, Alexandre !

Digitized by Google

C'est un métier d'or... ; l'expert est l'homme de confiance dans toutes les affaires de nos campagnes... et quand on est chargé de peigner la laine des autres, vois-tu !.. eh bien ! il y a toujours de beaux déchets pour soi.

Vingt fois par an, le père Jean Beaupoil entrainait son fils Alexandre dans l'étable du Petit-Cerisier pour lui faire estimer les trois vaches noires. Il les lui faisait estimer quand elles étaient pleines... quand elles avaient un veau.., quand elles étaient fraiches en lait... Il les lui faisait estimer à la fin de l'hiver, alors qu'elles avaient pâti, qu'elles avaient le poil rude et montraient les côtes..., au printemps quand le vert les avaient rendues rondes et luisantes. Il l'emmenait à toutes les foires du pays : là ils faisaient lentement le tour de chaque paire de bœufs, regardaient la dent à tous les chevaux, tâtaient les moutons, les soulevaient de terre, pour n'être point trompés sur le poids par la longueur de la laine. Le long des chemins et des routes, il lui faisait cuber et estimer à vue de nez, tous les chênes, châtaigners et cerisiers de belle venue qui poussaient sur les haies. Quand ils traversaient un champ, il lui faisait compter ses enjambées pour qu'il s'habituât aux contenances superficielles.

— « Il est bien meilleur connaisseur que moi ! piaulait partout le père Jean Beaupoil en parlant de son fils. Et peu à peu, sans que l'expert improvisé qui s'appelait Alexandre Beaupoil eût rien fait qui vaille en fait d'expertise, il eut dans toute la contrée la réputation d'un prodige.

Comme on ne s'engoue jamais à demi de quelqu'un, on alla jusqu'à dire qu'il ne se trompait jamais de dix livres sur le poids d'une paire de bœufs gras ; qu'il cubait un chêne sur pied en moins de temps qu'il n'en fallait pour en faire trois fois le tour, et que quand il avait promené ses longues jambes en long et en large d'une pièce de terre il en savait la contenance à quelques empans près. Bref, il devint désormais l'homme indispensable dans toutes les montrées, dans toutes les ventes de bois, dans tous les marchandages de maçonnerie ou de charpente. Le père Beaupoil, chaque fois qu'il s'agissait d'une expertise, ne quittait jamais son fils Alexandre d'une semelle. Il lui grimaçait à l'épaule, se haussait sur le bout de ses sabots pour lui marmotter dans le creux de l'oreille ; il lui poussait la poignée enroulée de cuir de son bâton de mélier dans les côtes... ; et bien que le bonhomme Touchebique fût le véritable inspirateur de l'oracle, il ne manquait jamais de s'extasie tout le premier de toutes les évaluations qui sortaient de la bouche de son fils.

— Te voilà en bonne route, Alexandre ! s'écria-t-il un jour, mais crois-mois, ne joue plus de ta musique dorée... Les joueurs de musique passent pour de pauvres gens, faibles de tête et légers de caractère. . ça te ferait tort...Et Alexandre laissa rouiller dans sa boite son cornet à pistons, ne fit plus de solos dans le chœur de l'église aux quatre grandes fêtes de l'année, et cessa avec le temps d'être le croquemitaine des deux vieux chantres.

Quand Alexandre eut trente ans, le père Beaupoil, dit Touchebique, qui en avait quatre-vingts sonnés, et qui se sentait mûr pour le cimetière, voulut couronner dignement sa longue vie de brocante et d'usure en mariant son fils à sa guise.

Alexandre Beaupoil était à vrai dire un des plus riches partis de tout le canton de Loiret-la-Lande. Du côté de son père, trois métairies au soleil, et à l'ombre assez d'argent placé à gros intérêts pour en acheter trois autres. Du côté de sa mère, née Adélaïde Gendry, la grande vieille maison du Bourg et les deux closeries qui en dépendaient. De ce dernier côté, la mort semblait s'être mise de la partie, et elle avait fauché à son profit tous les co-héritiers. De toute la florissante famille Gendry il ne restait plus que la mère qui, percluse de vieillesse, ne quittait plus son lit, et les deux demoiselles Victoire et Sophie qui continuaient à tenir leur commerce de draps, d'indiennes et de mercerie. Des cinq grands frères, trois enlevés par la conscription avaient gelé en Russie ; les deux autres, après avoir dissipé ce qui restait des mille écus prêtés par Jean Beaupoil, étaient partis chercher fortune ou plutôt cacher leur misère dans les grandes villes. où ils étaient morts, l'un du mal du pays et de la fièvre dans un hôpital ; l'autre dans la rue, la tête fendue la nuit dans une mêlée...

Quant à M. Gendry le père, personne, pas même les médecins, ne savait de quel mal il était mort. Silencieux et morne, il s'en était allé vers la tombe, sans que ses yeux secs trahissent jamais que c'était le chagrin qui lui étreignait le cœur dans son étau de fer et qui l'étouffait...

Le père Jean Beaupoil fureta donc, et il dénicha une femme pour son fils... une grande fille maigre de dix-huit ans, aux bandeaux de cheveux noirs comme les deux ailes d'une corneille, Mademoiselle Véronique Pignon, la fille unique de Jacques Pignon, le gros marchand d'hommes. Il en avait acheté et vendu, des hommes, ce Jacques Pignon !.. Né à la campagne, de chercheurs de pain comme Jean Beaupoil, aussi actif, aussi entreprenant, aussi âpre au gain que lui, il s'était d'abord vendu lui-même pour faire de l'argent... puis, il avait vendu les autres, les achetant un à un pour commencer, en tâtonnant, puis, le commerce prospérant, par voiturées. . comme un boucher achète des veaux.

Il y avait eu une belle émulation dans les deux carrières de ces deux hommes. Jean Beaupoil trafiquant en églises, en viande de boucherie et en usure... Jacques Pignon, lui, en chair humaine, et sur toutes les passions qui s'y greffent. Il avait longtemps tenu une auberge humide dans une des ruelles basses et noires de la ville de Laval où il hébergeait ses vendus, les bourrant de rebuts d'hôtels, et les écœurant de boissons louches jusqu'à concurrence des trois ou quatre cents écus que valait leur peau. . ; quand il les avait pressurés jusqu'au dernier liard, quand ils partaient

Digitized by Google

tristes et à jeûn après l'orgie, songeant à leur jeunesse, à leurs corps vendu pour deux ou trois courtes semaines de paresse, de ribote et de bombance, il leur prêtait un écu pour leur ragaillardir le cœur..., et ils lui savaient gré de sa générosité, lui serraient la main, pleuraient dessus... promettaient d'écrire, de ne pas l'oublier... Ah ! le brave homme !..

Jacques Pignon avait fait ce métier-là pendant vingt-cinq ans, puis sa femme étant venue à mourir, et lui, ayant eu de son côté une attaque de paralysie au côté droit qui lui avait tordu la bouche et raidi la jambe, il avait vendu son fonds, loué sa grande auberge humide et s'il s'était retiré, lui, sa béquille et sa bouche torte, au bourg de Loiret-la-Lande, le chef-lieu de canton de Saint-Martin-du-Cormier.

Il vivait là, d'une vie idyllique et patriarcale, dans une maison blanche qui reluisait au soleil, taillant et dirigeant de jeunes espaliers, émiettant de la mie de pain et du jaune d'œuf à des poussins, greffant des églantiers.... il raffolait des roses !... Les dimanches et les jours de fête, il assistait aux offices les plus longs, à la grand'messe, aux vêpres.. son eucologe sous le bras, il visitait clopin clopant le bureau de tabac et toutes les auberges du bourg, non pour boire ou jouer aux cartes — il était sobre et détestait les jeux de hasard — mais pour faire provision de pièces de deux centimes qu'il distribuait à sa grille, aux pauvres, pendant la semaine. S'il existait encore en lui sous la cendre quelques restes mal éteints de la rouerie et de l'âpreté de l'ancien marchand d'hommes, les pauvres seuls en avaient le profit ; sous prétexte que c'était pour faire des « charités », il exigeait toujours du marchand de tabac et des aubergistes, trois pièces de deux centimes pour un sou.

Quand Jacques Pignon fut rentier et amoureux des roses, il songea à retirer sa fille Véronique du pensionnat où elle était confinée depuis l'âge de six ans, et à la rappeler sous le toit paternel. Tant qu'il avait fait son commerce de chair et tenu sa grande auberge noire, il s'était, en père sage et moral, privé de la vue et des caresses de son unique enfant, pour qu'elle n'eût pas de mauvais exemples sous les yeux.

Malgré ses douze années passées dans une maison d'éducation qui se piquait d'avoir le monopole de former des épouses pour la haute bourgeoisie rurale et pour le grand commerce urbain du département, Mademoiselle Véronique Pignon était revenue au logis du digne auteur de ses jours sans avoir réussi à se décrasser de son origine. Non pas qu'elle manquât de prétentions, tant s'en faut ? .. Elle avait dévoré maint roman en cachette, et elle aurait volontiers joué le rôle d'héroïne dans une aventure dont le héros eût été... pas un beau berger non ! elle détestait les pastorales..., mais un duc étranger brouillé à mort avec toute sa noble famille à cause de sa passion pour elle... ou un prince indou aux yeux noirs fendus en amandes, voyageant incognito loin de ses Etats.

Malheureusement, Mademoiselle Véronique Pignon avait un genre et des goûts qui juraient avec ses aspirations. La fille du marchand d'hommes se réveillait en elle, dès qu'il s'agissait de parure. Elle adorait les tons voyants, le rouge pivoine et le jaune safran... et elle s'attifait et se parait avec un luxe de couleurs et une profusion d'étoffes qui eussent attroupé les curieux partout ailleurs qu'à Loiret-la-Lande. Sur son chapeau se serraient, s'entassaient, s'étouffaient, juraient, toutes les fleurs de parterre et de pots de la création. Il n'y avait que deux parties de sa prétentieuse personne dont elle ne fût pas absolument éprise : les mains et les pieds... Ses grosses mains moites, tavelées comme des œufs de pie, tachaient et déchiraient les gants ; ses pieds à l'ossature saillante, déformaient et retroussaient en savates, les chaussures les plus fines et les plus élégantes. Elle avait beau s'en prendre au gantier, au cordonnier... demander l'adresse de leurs fournisseurs à toutes les dames et demoiselles de sa connaissance qu'elle voyait mignonnement chaussées ou gantées... rien n'y faisait !... Jamais, au grand jamais, il ne serait pourtant venu à l'esprit de Mademoiselle Véronique Pignon de s'avouer que la nature l'avait créée pour porter des souliers cloutés et des mitaines en tricot, et qu'elle lui faisait violence en s'entêtant à porter des gants et des bottines.

Mais, Mademoiselle Véronique Pignon était la fille unique de Jacques Pignon, l'ancien marchand d'hommes, qui passait pour posséder son pesant d'or... Et puis, d'ailleurs, à Loiret-la-Lande, les couleurs voyantes étaient un attrait de plus. Aussi, l'arrivée de Mademoiselle Véronique au chef-lieu de canton, avait-elle été un événement. Tous les gâs cossus des environs rivalisèrent de séductions pour captiver le cœur de l'héritière, et la place de l'église sur laquelle donnait la maison blanche de Jacques Pignon, devint aussitôt la lice où tous les jeunes soupirants campagnards vinrent étaler leur luxe rural et leur adresse. Les uns venaient y essayer de beaux cabriolets neufs, tout jaunes, avec des filets bleu tendre... Les autres venaient là, montés sur de grands étalons gris pommelés, à la queue troussée en torsade, à la tête enrubannée... de grands étalons qu'ils frappaient au ventre du talon de leurs bottes neuves pour les faire hennir et se cabrer... et pour avoir l'air crâne... eux !...

Jusqu'au jeune Brochardeau, le fils du notaire, qui, à force d'entendre vanter l'or et louer l'argent, s'était lancé sournoisement à la poursuite de l'héritière, tout comme un corsaire du temps jadis prenait la mer à la poursuite d'un galion, rêvant d'enchaîner la belle par les liens de l'amour, et de remorquer sa prise au port au milieu de l'émerveillement, des bravos et des sanglots de joie paternels. Bien qu'il n'eût pas de permis, et que d'ailleurs la chasse fût fermée, il passait et repassait devant la maison blanche en complet cynégétique, la carnassière au dos, le fusil à un coup en bandoulière... guêtré et sanglé, suivi du vieux chien unique de son père, — de race plus gardante que chassante, — et de toute une bande d'autres

Digitized by Google

chiens du bourg, que la vue du fusil tirait de leur sieste nonchalante au soleil.

Mais la belle Véronique restait dédaigneuse et indifférente, et toutes ces démonstrations faites en son honneur la touchaient peu. Elle avait fait, hélas! bien d'autres rêves !... Sur un précieux petit carnet, dor sur tranche, dont le cuir embaumait, étaient inscrits tous les célibataires et veufs titrés du département. Elle savait leurs noms par cœur; c'était une douce litanie qu'elle ne se lassait point de réciter.

Que ne venait-il quelque vieux grognard de comte, au corps cicatrisé, au visage balafré dans vingt batailles, fût-il veuf de trois femmes et d'autant de fortunes !... Que ne venait-il un petit marquis... un maigre baron au manoir décrépit par les pluies d'hiver, lézardé par le soleil d'été... au patrimoine de landes, de broussailles et de bouleaux... la demander... elle .. et son or !... Ce fut le père Jean Beaupoil, de la paroisse de Saint-Martin-du-Cormier, qui vint, accompagné de son fils Alexandre.

Ah! qu'elle belle joute il y eut à la maison blanche qui donnait sur la place de l'église de Loiret-la-Lande, l'après-midi de février où Jean Beaupoil et Jacques Pignon s'y rencontrèrent pour la première fois. Ils se connaissaient déjà de nom, de vue et de réputation... Ils ne s'étaient encore jamais trouvés ainsi en tête à tête. Car, pas plus que les bêtes de proie, les hommes de proie ne se hantent. Ils ne vont point par bandes comme les moutons dans les prairies, les harengs dans la mer, les ablettes dans les rivières et les pauvres le long des chemins... ils vivent seuls, comme le requin, le brochet et l'épervier. Pourtant, Jacques Pignon et Jean Beaupoil n'avaient jamais chassé sur le terrain l'un de l'autre. Jacques n'avait jamais vendu de vaches ; et Jean n'avait jamais acheté qu'un homme, et encore si malingre et si bon marché, que c'en était à peine un... le remplaçant de son fils Alexandre. Mais, ils avaient tous deux l'honneur de leur métier, qui les faisait se redresser vis-à-vis l'un de l'autre quand ils se croisaient le long des routes dans leurs carrioles, ou se coudoyaient sur les marchés ; et il fallait que l'intérêt en jeu fût bien grand pour que Jean Beaupoil se fût décidé à faire le premier pas, et à briser la glace d'amour-propre qui les tenait depuis si longtemps à l'écart l'un de l'autre. Aussi, fut-il reçu à bras ouverts, et chacun d'eux ouvrit bientôt à deux battants le coffre-fort de ses secrets professionnels pour éblouir l'autre... Toutes leurs deux existenses de rouerie, de trafic, d'usure, de viande de boucherie et de chair à canon, qui semblaient à tout jamais mortes et enterrées, ressuscitèrent en une grande flambée aveuglante de leurs cendres... on eût dit deux vieux néophytes en tuniques blanches exhumant et étalant toutes les loques du passé, pour faire assaut de souillures.

Jacques Pignon qui avait acheté et vendu tant d'hommes, méprisait bien un peu au fond le vieux Jean Beaupoil, ce brocanteur à envergure de roitelet qui n'avait jamais vendu et acheté que des vaches... Mais Jean Beaupoil avait eu une fois en sa vie un coup d'aile d'aigle qui rendit la partie égale... il avait acheté une église ! . et les deux hommes finirent par se donner la main, comme deux athlètes de foire qui se sont tâtés et qui se sont trouvés dignes l'un de l'autre.

Le marché du mariage fut entamé, débattu et conclu. Le père Jean Beaupoil abandonnait en plein usufruit à son fils Alexandre ses trois métairies et son logis du Petit-Cerisier. Lui, comme il se faisait vieux et sentait ses jambes lassées sous son corps, il irait vivre des rentes de son argent dans une petite maison qu'il se faisait bâtir au bourg de Saint-Martin-du-Cormier, à portée de l'église et des remèdes.

Jacques Pignon comptait à sa fille Véronique, le jour de la noce, trente mille écus en bonnes espèces trébuchantes et sonnantes. Comme il était infirme, il se réservait le droit de se retirer chez son gendre au Petit-Cerisier,le jour où il se trouverait trop seul dans sa maison neuve de Loiret-la-Lande. Toutefois, comme il ne demandait rien pour rien, et qu'il n'entendait pas manger le pain des autres comme par charité, il paierait deux cents écus par an pour soins et nourriture.

Une fois l'affaire bâclée, grisés tous deux par leurs richesses, ils se mirent à déblatérer contre la vieille noblesse qui avait tant de morgue et pas le sou... dont les vieux carrosses et les vieux chevaux faisaient hausser les épaules de pitié. Jacques Pignon se vanta d'avoir brûlé la politesse à toutes leurs rosses poussives le long des routes, dans le temps qu'il était dans le commerce avec sa grande carriole jaune et sa petite jument rouge, toute vieille, aveugle et couronnée des deux genoux qu'elle était... Mais aussi il la soignait... il lui donnait tout son saoûl d'avoine à manger.

Jean Beaupoil, lui, se vanta d'avoir ébréché de trois belles métairies, le domaine de M. de Rochebarre. Il fit des gorges chaudes sur le chiendent qui mangeait le reste de la dépendance... sur le vieux bois qui se gâtait et pourrissait sur les haies brûlant toutes les récoltes. — « Il ne veut pas abattre son bois... un autre l'abattra pour lui ! Il laisse ses paysans s'affainéantir... un autre leur poussera un jour l'aiguillon au derrière ! » et il montrait son fils Alexandre en clignotant de son petit œil pétillant, si creux dans l'orbite, si embuissonné de sourcils, qu'on eût dit d'un scarabée noir guettant dans son trou.

Quel désenchantement pour Mademoiselle Véronique Pignon que de s'appeler Madame Beaupoil tout court. Les gens du pays disaient : Bopà et encore par devant, par derrière, ils disaient : Touchebique !... Mais elle ne voyait ni vieux comte, ni petit marquis, ni maigre baron poindre à l'horizon, et en tant que vilain, Beaupoil fils était le plus beau parti de tout le canton de Loiret-la-Lande. Elle se résigna. Ce qui la réconciliait un peu à son sort, c'était le prénom de son futur époux... Elle se ferait appeler « Madame Alexandre ! » et qui sait, — peut-être avec le temps « Madame du Cerisier !..

(A suivre). A. Boisramé de Rochebarrier.

Digitized by Google

JEAN DE COMMANA

(Suite).

C'était de Jean qu'il s'agissait. Jean rougit jusqu'aux oreilles, mais se tourna en souriant vers le perspicace voyageur qui, après examen rapide d'un costume qui ne brillait ni par la richesse ni par l'élégance, avait immédiatement classé le jeune homme parmi les indigènes du pauvre pays qu'il venait de parcourir.

— Je ne suis jamais allé à Pleyben, monsieur, répondit Jean, mais j'ai souvent entendu parler de son église et de son calvaire.

— Là ! voyez-vous ! s'écria le voyageur. Doutez-vous maintenant de ce que j'ai l'honneur de vous affirmer ?

— Mais vous voyez bien que monsieur n'en parle que par ouï-dire... Et puis, toutes ces merveilles bretonnes, je commence à les connaitre. — Ainsi, dit-elle en changeant de ton et se tournant du côté de Jean, c'est la première fois que vous faites cette route, quoique vous soyez du pays ?

Elle regardait Jean en face et l'expression de ses yeux brillants et hardis troublait le jeune homme jusqu'au fond de l'âme. Mais l'attrait un peu brutal qu'elle exerçait sur lui triompha de sa sauvagerie, et le fit se prêter de bonne grâce au désir qu'elle manifestait d'engager l'entretien.

— C'est en effet la première fois, madame, répondit-il, souriant et rougissant encore.

— Vous habitez pourtant près d'ici ?

— Entre Brasparts et Huelgoat, madame.

— Tiens, Huelgoat ! On m'en a parlé à Morlaix comme d'un endroit charmant. Mais les endroits charmants de la Basse-Bretagne !.. Avez-vous beaucoup voyagé, monsieur.

A la place de Jean nombre de garçons de son âge n'auraient pas hésité à mentir par vanité. Mais Jean ne savait pas mentir

— J'avoue, dit-il, que c'est la première fois que je quitte ma demeure natale.

— Bah ! dit-elle en riant de bon cœur, la première fois ? Eh bien, ce doit-être drôle, quand on est né dans cet extraordinaire pays, d'ignorer le reste du globe. Vous devez vous en faire une bien singulière idée ; Après tout, à votre âge, on a bien le temps de parcourir le monde.

Jean comprit qu'elle lui donnait dix-sept ou dix huit ans. Sa petite taille et sa physionomie très jeune expliquaient aisément cette erreur, qu'il ne chercha pas à détruire. Au contraire il s'inclina légèrement en signe d'adhésion.

— Enfin cette fois, continua-t-elle, vous vous êtes décidé à quitter le nid maternel et à vous mettre en route. Peut-on vous demander où vous allez !

— Je vais d'abord à Quimper, Madame.

— Oh ! Quimper ! Quimper-Corentin ! Soyez sur vos gardes, Monsieur.

Ou sait que le destin
Adresse-là les gens quand il veut qu'on enrage

— Oh ! là là, s'écria en riant le compagnon de la dame, en voilà de l'érudition ! car le bon La Fontaine ne fait pas, il me semble, parti de votre répertoire ordinaire.

— J'espère, dit Jean en riant, que la prédiction de madame ne se réalisera pas tout à fait.

Il aurait voulu ajouter qu'en tout cas son voyage commençait sous d'heureux auspices ; mais le courage lui manqua pour décocher ce madrigal.

— Au fait, dit-elle, cela dépend des raisons qui vous entrainent vers cette ville renommée... Tenez, je vais vous étonner peut-être par ma perspicacité, mais je parie que j'ai deviné votre profession. Vous êtes clerc de notaire ou quelque chose d'analogue.

— Ne répondez pas, monsieur, s'écria le compagnon de la belle causeuse. C'est une interrogatoire en règle que mademoiselle vous fait subir, et vous avez parfaitement le droit de vous y soustraire sans manquer aux lois et règlements de la galanterie.

— Je n'ai aucune raison de ne pas répondre, dit Jean, et je déclare qu'un étudiant étant fort proche parent d'un clerc de notaire, mademoiselle n'est pas loin de la vérité.

— Voyez-vous, s'écria « mademoiselle. » Et alors monsieur, vous allez vous fixer dans cette belle cité de Quimper ?

— Je ne pense pas, dit Jean. Il est encore probable que je la quitterai dès demain.

— Pour reprendre sans doute le chemin de votre village. C'est une simple escapade alors. En ce cas, monsieur, soyez sage. Les grandes villes, ne l'oubliez pas, sont, pour l'imprévoyante jeunesse, pleines d'embûches et de périls, et lorsqu'on n'est qu'un seul jour absent de son nid, on peut être tenté d'abuser de son indépendance. Soyez sage, monsieur, répéta-t-elle d'un air mystérieux et solennel.

Jean rougit pour la dixième fois, car il comprenait quel genre de périls on menaçait son innocence, et trouvait que les propos de « mademoiselle » ne manquaient pas d'une certaine indiscrétion. Malgré cela, ou à cause de cela peut-être elle l'attirait et l'effrayait en même temps, et il se peut que, sans la présence des tiers, il se fût enhardi à lui adresser quelque propos galant. Malheureusement, tout en causant ainsi, le temps s'était envolé et la voiture avait atteint Pleyben, ce qui prouve qu'on finit toujours par arriver, même quand on est traîné par des chevaux poussifs sur des chemins détestables.

Le conducteur ouvrit la portière, et Jean, qui en était le plus rapproché, sauta vivement à terre afin d'offrir la main à sa séduisante interlocutrice. Elle le remercia avec un délicieux sourire, et, pendant que son compagnon surveillait le déchargement de leurs malles, elle détacha

Digitized by Google

de son corsage un petit bouquet de violettes et le présenta à Jean en lui disant :

— Tenez, monsieur, gardez ceci en souvenir de moi, et que ce petit talisman préserve de tout péril vos jours et votre sagesse.

Elle se prit encore à rire, et ce rire était si sonore, si franc, si musical, si différent de tous les rires entendus jusqu'alors, que Jean, ravi, restait immobile à l'écouter. Et avant qu'il eût tourné un remerciement présentable, « mademoiselle » suivie de son compagnon avait déjà disparu dans la salle basse de l'auberge.

— Vous continuez, Monsieur ? dit le conducteur à Jean, qui demeurait à la même place, sans chercher à apercevoir ni le calvaire célèbre, ni les trois clochers.

— Sans doute, dit Jean, qui sortit de son rêve et se hâta de remonter dans la voiture. Et comme le rire de « Mademoiselle » s'élevait de nouveau, clair et argentin, dans le silence de l'auberge vide :

— Hum ! pas grand chose ! fit le conducteur en clignant de la paupière.

— Je ne comprends pas, dit Jean très sérieux.

— Comment vous ne savez pas ! Des comédiens, monsieur !

Jean aurait dû deviner ; mais c'était son premier voyage.

— Des comédiens ? dit-il.

— Mais oui. Des comédiens qui viennent de Morlaix et s'en vont à Châteaulin rejoindre le reste de leur troupe.

Il faut renoncer à rendre l'accent de mépris que mettait le conducteur dans ce simple vocable : comédiens. Pour Jean au contraire, ce fut comme une chaude bouffée de brise venant le frapper en plein visage. Il lui sembla qu'en une heure il venait de devenir véritablement un homme, avec tout ce que ce mot emporte à la fois de bien et de mal. Il se sentait gagné par une ivresse étrange et sa tête vacillait de plus en plus sous l'étreinte du vertige, à mesure qu'il portait à ses lèvres le bouquet de la comédienne.

Aussi ne prit-il plus connaissance du reste de la route et ne fut-il tiré de son rêve que par l'aspect inattendu des deux flèches de Saint-Corentin se profilant avec hardiesse sur un ciel presque aussi bleu que celui de Gênes ou de la Sicile.

XI.

Si l'actrice avait deviné juste et si Jean avait en effet conçu l'idée d'abuser de sa liberté, ses mauvaises pensées s'évanouirent vite, car, à peine eût-il fait une centaine de pas dans les rues étroites de Quimper, qu'il se trouva face à face avec un homme de moyenne taille, un peu courbé, et aux longs cheveux presque blancs. Leurs yeux se rencontrèrent, et ils s'écrièrent presque simultanément :

— Monsieur Jean !

— Monsieur Kerilis !

C'était en effet le vieux médecin, un peu vieilli depuis six années. Il eût peut-être été un peu embarrassé de la conduite à tenir avec un jeune homme qui jadis avait brusquement cessé de venir le voir, si, grâce aux indiscrétions des domestiques, le bruit ne se fût répandu dans le pays que Jean était retenu dans une espèce de captivité et ne sortait plus à sa guise. Aussi le bonhomme ne fut-il pas surpris de voir Jean lui tendre affectueusement les deux mains :

— Mon cher Monsieur Kerilis, lui disait Jean, comme je suis heureux de vous revoir !... Et, mademoiselle Anna ? j'espère que vous l'avez amenée ?

— Mais sans doute, monsieur Jean, sans doute. Elle est à deux pas d'ici chez Mme Gouarec, la mercière. Désirez-vous lui souhaiter le bonjour ?

— Mais comment donc ! Je ne souhaite que cela.

L'instant d'après ils étaient à la porte de la boutique, et Kerilis appelait Anna, qui arrivait toute surprise. A la vue de Jean elle rougit un peu.

— Monsieur de Commana ! dit-elle. Après tant d'années !

— Près de six, dit Jean avec amertume. Parlons de moi, et surtout de mon passé, le moins possible, je vous en prie. Parlons plutôt de vous et de ce que vous êtes devenus depuis le soir où je vous ai quittés pour si longtemps.

Ce récit ne fut pas prolixe. La vie du père et de la fille avait continué à s'écouler paisiblement à Huelgoat, bienfaisante et monotone. Jean crut seulement comprendre que, comme il arrive toujours, à mesure que les années s'accumulaient sur la tête du vieux médecin la clientèle n'augmentait pas. Quand les Kerilis eurent fini, Jean leur exposa brièvement ses projets d'avenir. Il allait se rendre à Paris, et là il essayerait d'acquérir, à force de travail, tout ce qui lui manquait pour être un homme de son siècle. Kérilis l'approuva chaudement.

— Vous avez bien raison, lui dit-il, et vous prenez le bon parti. Avant tout il vous faut changer d'air. Quand partez-vous ?

— Demain matin à six heures.

— C'est à peu près à cette heure-là que nous nous mettrons en route pour retourner chez nous. En attendant, connaissez-vous Quimper ?

— Pas du tout. J'y suis débarqué, il y a une heure à peine.

— Nous n'avons alors que le temps d'aller visiter Saint-Corentin. Ensuite nous rentrerons souper, et, après souper, comme la soirée promet d'être superbe, nous pourrions aller au Mont-Frugy. Cela vous plairait-il ?

— Cela m'enchante. Dites-moi seulement où nous nous retrouverons.

Anna fit un signe imperceptible à son père. Celui-ci hésita un instant.

— Mon Dieu, monsieur Jean, dit-il, d'une voix émue, je vous prierais bien de venir souper avec nous ; mais je ne sais si je dois oser.

Digitized by Google

— Et pourquoi n'oseriez-vous pas mon cher monsieur Kerilis ?

— Ah ! voilà. C'est que nous sommes invités à souper chez d'excellentes gens, mais qui ne sont pas précisément de votre monde, Et puis le mari qui — par parenthèse est sculpteur sur bois — a eu un malheur.

— Un malheur ! Ah ! mais voilà que vous m'effrayez ! Que lui est-il arrivé à ce monsieur.

FRANCIS MELVIL.

(A suivre.)

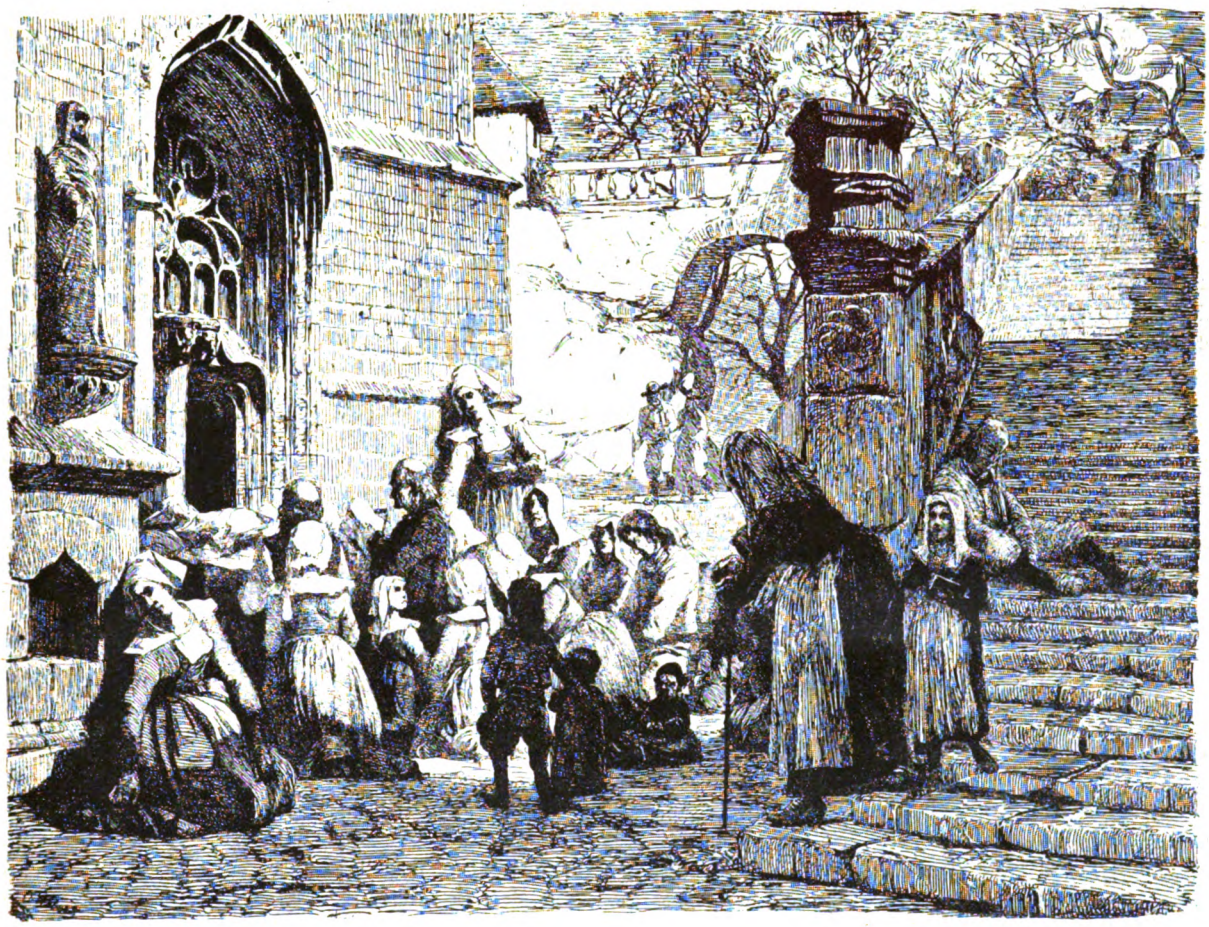

UN PARDON EN BRETAGNE

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite).

—

36. — LE MALLIAUD DE KERHARNOS, *Joseph-François*, — né à Locminé-Moustoirac le 14 novembre 1753, était le septième des dix enfants de noble homme Yves-Vincent, avocat à la cour, et de Julienne Corbel ; cousin-germain par conséquent de Corbel du Squirio que nous avons rencontré ci-dessus. Avocat lui-même à Vannes, il fut nommé en 1789 membre de la cour supérieure provisoire qui remplaça la Chambre des vacations du Parlement déclaré déchu, puis élu le 25 mai 1790, procureur-général-syndic du département du Morbihan. Il rédigea en cette qualité un grand nombre de proclamations, en particulier celle du 18 février 1791, sur la constitution civile du clergé, véritable cours de théologie laïque dans laquelle il disait : « Nous vivrons et nous mourrons en professant la religion catholique, apostolique et romaine et nous périrons pour la défendre », et expliquait comment on pouvait rester catholique romain, malgré le pape et ses arrêts. Elu le 30 août 1791, second *député du Morbihan* à l'Assemblée législative, il y fit partie du comité féodal, réclama le rétablissement de la loi des passeports dans tout le royaume et présenta le 12 juillet 1792 un rapport sur l'affranchissement des propriétés par leur achat successif et partiel des rentes même solidaires. Il écrivait de nombreuses lettres à ses commettants sur les événements de Paris. Les séances du club de Vannes s'ouvraient régulièrement par leur lecture. J'ai publié dans la *Revue de la Révolution*, en 1883, l'une des principales de ces lettres, datée du 11 août 1792, dans laquelle il compare la journée de la veille à celle du 14 juillet 1789. Elu le 1er septembre 1792, premier *député du Morbihan à la Convention*, il vota pour la réclusion provisoire et le bannissement à la paix, dans le procès de Louis XVI, et fut envoyé avec Guermeur, du Finistère, en mission dans l'Ouest au mois de mars 1793. La proclamation des deux proconsuls, datée du 5 avril, est remplie

Digitized by Google

de déclamations contre les « ci-devant nobles et les prêtres également *féroces et sanguinaires.* » Le 27, ils prirent un arrêté qui ordonnait de mettre en arrestation de nombreuses catégories de personnes suspectes et entre autres les servantes des curés réfractaires!... et le 6 mai ils offraient des primes aux dénonciateurs. Cela rendit à Le Malliaud les faveurs de la Montagne perdues lors du procès du roi, et comme il ne protesta point contre les événements du 31 mai, il ne se trouva point compris dans les proscriptions comme son cousin Corbel et tant d'autres; il passa au *conseil des Cinq-Cents* avec les deux tiers conventionnels. Quand il en sortit en l'an V, il devint *commissaire du directoire exécutif* près l'administration centrale du département du Morbihan, fonctions comparables à celles d'un préfet, qu'il conserva jusqu'en germinal an VII, époque à laquelle, en enfant chéri de la Révolution, suivant l'expression pittoresque de son collègue Chaignart, il fut élu *député du Morbihan au conseil des Anciens*; peu après le 18 brumaire, il fut désigné par le Sénat, le 4 nivôse an VIII, pour entrer au *Corps législatif* d'où il sortit en 1803. Juge d'instruction au tribunal civil de première instance de Vannes sous le Consulat et l'Empire et conseiller général du Morbihan depuis l'an XII, il conserva ses fonctions pendant la première Restauration et pendant les Cent Jours: mais il eut l'imprudence de signer l'acte additionnel et il dut descendre de son siège en février 1816 pour prendre, d'après l'article 7 de la loi du 12 janvier, le chemin de l'exil. Il se retira d'abord en Prusse avec Carnot où il dut faire de tristes réflexions sur la comparaison de son sort avec celui de tant de prêtres qu'il avait fait déporter jadis: il résidait en 1818 à Alost, dans la Flandre orientale, d'où je possède une lettre de lui demandant son rapatriement à la nouvelle de la rentrée de plusieurs ex-conventionnels. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était revenu en 1823 à Vannes où il mourut le 6 janvier 1830, ayant perdu tous ses enfants, le dernier en 1823, en sorte que son nom a disparu du pays. Ses héritiers furent, après la mort de sa femme, Marie-Jeanne Lorho de Keralbo, en 1838, les enfants d'une de ses sœurs, les Maitrot de Varennes.

Il n'y a sur Le Malliaud que quelques lignes dans la *Biographie moderne* (de Breslau) et la *Biographie nouvelle des Contemporains* (d'Arnault). La *Biographie bretonne* l'a oublié.

(*A suivre*)

René Kerviler.

VARIÉTÉS

LES DERNIERS JANSÉNISTES[1]

Les amies de Nicole à la fin du dix-huitième siècle. — Ce que l'abbé de Rancé pensait des *Essais de morale*. — L'esprit de Nicole et Madame de Sévigné. — Port-Royal et Madame Roland. — Joubert, Châteaubriand et Madame de Beaumont. — La vie et la mort de Madame de Beaumont. — Madame de Châteaubriand jugée par son mari.

J'ai montré, dans un précédent chapitre, que l'esprit de Port-Royal, après la ruine de l'abbaye et la mort des grands solitaires, s'était réfugié, partie dans le barreau et la magistrature, partie dans le clergé du second ordre. Je voudrais établir à présent que la philosophie de Voltaire et de Rousseau, si nombreux qu'aient été ses autels, ses sacrificateurs et ses victimes, ne régnait pas en souveraine maîtresse dans tous les salons, à la fin du XVIII[e] siècle, et que Port-Royal comptait encore, aux approches de la Révolution française et même sous la Terreur, de belles et chaudes amies parmi les femmes de la haute société.

Mais, il faut que je le déclare tout de suite, les jansénistes de première ligne, ceux que j'appellerai les chefs de file, avaient perdu les trois quarts de leur crédit et ne se lisaient presque plus. Arnauld était trop doctrinaire et sentait trop la bataille. Quant à Pascal, outre que ses *Pensées* ne sont pas d'une lecture facile et qui plaise généralement au cœur des femmes, ses *Provinciales*, sans précisément vieillir, n'ont jamais retrouvé chez nous le succès de leur apparition que lorsqu'il s'est agi de lutter contre l'influence ou la domination des Jésuites. Or, depuis 1773, les Jésuites avaient passé la frontière.

Ce fut le bon Nicole qui eut le don de charmer et de retenir les âmes que l'*Emile* et le *Dictionnaire philosophique* n'avaient pas entamées. Cela peut paraître étrange à ceux qui se nourrissent presque exclusivement de littérature contemporaine, mais lorsqu'on se reporte en imagination à cent ans de distance et qu'on lit les *Essais de morale* avec des yeux curieux du fond plus que de la forme, on s'explique parfaitement l'influence du bon Nicole sur les âmes en qui couvait un reste de foi.

D'abord il n'a jamais joué qu'un rôle secondaire et volontairement effacé dans les affaires de Port-Royal,

[1] Ce chapitre fait partie de l'ouvrage que je dois publier sous ce titre à la fin de l'année. L. S.

Digitized by Google

et, comme tel, n'a pas été en butte, de la part des molinistes, aux attaques furieuses qu'essuyèrent Pascal et le grand Arnauld. Ensuite, sa morale, quoique très pure au sens chrétien du mot, est beaucoup plus humaine que celle de Pascal. C'est même par ce côté humain qu'il plut dès le premier jour. Lorsque ses *Essais de Morale* parurent, l'abbé de Rancé lui écrivait : « J'ai lu votre livre avec un plasir et une édification que je ne puis exprimer. Toutes les vérités y sont pures et vives, et vous les rendez si sensibles et si palpables, que, si notre corruption n'était pas telle qu'elle est, que nos âmes fussent moins appesanties par le poids de nos cupidités et de nos anciennes habitudes, vous nous feriez faire un grand chemin en peu de temps. Cependant *si le cœur n'est pas emporté*, l'esprit est convaincu et n'a rien, ce me semble, dont il puisse se servir pour combattre des principes si constants et des preuves si solides et si évidentes, Il se peut dire que vous avez écrit pour tout le monde : les grands, les petits, les doctes et les simples y trouvent leur compte. »

Il est impossible de mieux analyser Nicole. « *Si le cœur n'est pas emporté* ! » — l'abbé de Rancé vient de nous donner le secret de son influence. C'est précisément parce qu'il s'adresse plus à l'esprit qu'au cœur que Nicole est un si bon guide et que ses *Essais de Morale* furent si vite dans toutes les mains.

Seulement comme ils formaient à eux seuls une petite bibliothèque[1], on en tira de bonne heure la substance, et, pour plus de commodité, on les condensa en un volume que l'on vendit sous le titre : *l'Esprit de M. Nicole*.

C'est avec ce flacon d'essence chrétienne, c'est avec ce viatique que les femmes françaises traversèrent la période révolutionnaire et que les plus héroïques d'entre elles montèrent à l'échafaud. Nicole, il faut bien le dire, connaissait admirablement la femme et nous en a laissé un portrait charmant. « Les femmes, a-t-il écrit, sont semblables à la vigne : elles ne sauraient se tenir debout, ni subsister par elles-mêmes, elles ont besoin d'un appui, encore plus pour leur esprit que pour leur corps ; mais elles entraînent souvent cet appui et le font tomber ? » Quand il était à Port-Royal, c'est lui que consultaient de préférence les amies du dedans et du dehors. Mme de Longueville trouvait qu'il avait raison dans toutes les disputes, et Mme de Sévigné raffolait littéralement de la tournure de son esprit. Sainte-Beuve, que cet engouement déroutait quelque peu, en a même jeté les hauts cris dans la page éloquente qu'il a consacrée aux *Essais de Morale*[2].

[1] Ce que l'on appelle communément *Essais de Morale* de Nicole, a été publié en 23 volumes, dont 7 de théologie, 2 sur le traité de la prière, et 14 sur différents sujets.

[2] *Port-Royal*, tome IV, pages 464 et suivants.

Il ne comprenait pas que Mme de Sévigné dont la plume était si vive, le trait si prompt, l'esprit si sûr, eût éprouvé cet entraînement pour Nicole dont le style lui semblait si terne, si démodé, si lourd. Et il s'en prenait « aux variations et aux retours singuliers de la langue et du goût. » Je n'oserais le contredire sur ce point. Il est clair, en effet, que la mode est pour beaucoup dans le succès de certains ouvrages. Cependant m'est avis que Sainte-Beuve, en dépit de sa perspicacité habituelle, n'est pas arrivé à saisir les raisons vraies pour lesquelles Mme de Sévigné et les autres ferventes de Nicole admiraient les *Essais*. Nicole n'a jamais eu

PORTRAIT DE MADAME DE BEAUMONT

de prétention au style. Il a dit dans ses *Nouvelles Lettres* : « comme il y a des peintres qui, ayant peu d'imagination, donnent à tous leurs personnages le même visage, il y a aussi des gens qui écrivent toujours du même air, et dont l'allure est toujours reconnaissable. Personne n'eut jamais plus ce défaut que moi. » Mais il se rendait parfaitement compte, qu'il excellait à *prouver* et à *démêler* les choses les plus délicates et les plus subtiles. Aussi a-t-il été lu toujours, moins pour l'agrément qu'il procure, que pour le profit qu'on en peut tirer. C'est à ce point de vue là que d'Aguesseau recommandait particulièrement à son fils la lecture des quatre premiers volumes des *Essais*. Déjà, une des amies spirituelles de Nicole, Miss Hannah More, écrivait à Newton, après avoir lu ses *Lettres*. « Que mon favori Nicole est charmant ! le connaissez-vous ? rarement ai-je rien trouvé de plus délicat. Ses Letttres sont ce qu'il y a de mieux, en fait de *petite morale*, il est sans égal pour tous les sujets trop minces pour un sermon, comme l'amour-propre, les charités domestiques, le triomphe sur soi-même... »

J'ajouterai que personne n'a parlé avec plus d'onc-

Digitized by Google

tion et de véritable éloquence de l'amour de la vérité, de la patience, de la justice et de la mort. C'est pour cela, j'en suis sûr, que Madame Rolland méditait Nicole dans sa prison. Il lui avait appris à demeurer chaste dans sa passion pour Buzot ; il lui enseigna à mourir en stoïcienne...

Mais entre toutes les femmes qui se prirent d'amour pour Port-Royal, durant la tourmente révolutionnaire, il en est deux surtout qui commandent notre attention. C'est d abord la comtesse Pauline de Beaumont, ensuite Mme de Rémusat.

II.

Mme de Beaumont, née Pauline de Montmorin[1], aurait dû, ce semble, être naturellement janséniste, puisqu'elle appartenait à une vieille famille d'Auvergne, et qu'elle avait respiré, en venant au monde, le même air que Pascal et Arnauld.

Mais le couvent princier de Panthémont où elle avait fait une partie de son éducation ne ressemblait en rien aux petites écoles de Port-Royal, et Pauline de Montmorin se sentait le cœur quelque peu moliniste[1]. De plus, comme elle le confessait, à l'article de la mort, « les malheurs inouïs dont elle avait été frappée pendant la Révolution l'avaient fait douter quelque temps de la justice de la Providence. »

On en douterait à moins, car rarement femme fut aussi cruellement éprouvée que Mme de Beaumont, et c'est en toute vérité que Joubert a pu dire qu'elle n'avait paru dans la vie que pour en souffrir tous les maux.

Mariée à dix-huit ans au comte Christophe-François de Beaumont, neveu de l'archevêque de Paris, qui n'en avait que dix-sept, elle n'eut pas le temps de goûter les joies du ménage et se sépara de son mari sans savoir ce que c'était que l'amour. A vingt-cinq ans, après avoir perdu son père dans les massacres de septembre, elle se vit arracher par le Comité de salut public sa mère, son frère, sa sœur, toute sa famille, et, jetée dehors par suite de l'apposition des scellés dans le château qui leur servait de refuge, elle fut recueillie par des paysans, puis par Joubert.

Son bonheur — et son malheur aussi — date de son entrée dans la maison du penseur de Villeneuve, puisque c'est par Joubert qu'elle fit la connaissance de Châteaubriand, et qu'elle fut consumée par la flamme tardive que le grand écrivain avait allumée en elle.

[1] La vie de Pauline-Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin a été racontée par M. Bardoux dans un volume paru chez Calmann Lévy, en 1884, sous le titre : *La comtesse Pauline de Beaumont.* L'année d'avant, M. Paul de Raynal avait publié à la même librairie dans les *Correspondants de Joubert* toute une série de lettres inédites de Madame de Beaumont, dont M. Bardoux a tiré parti. J'en extrais moi-même les détails suivants :

Pauline de Montmorin était fille du comte Marc de Montmorin-Saint-Hérem, très aimé de Louis XVI, et qui fut successivement ambassadeur à Madrid, membre de la première assemblée des notables, et, depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, ministre des affaires étrangères. Mariée, en 1786, en sortant du couvent, elle fut abandonnée par son mari après quelques mois de mariage et se retira chez son père, à Paris, rue Plumet. Lorsqu'éclatèrent les événements d'août 1792, M. de Montmorin redoutant pour sa famille les fureurs populaires la fit partir pour Rouen. Lui-même se cacha dans Paris, mais il fut découvert dès le 16 août, et jeté dans la prison de l'Abbaye où il périt dans les massacres de septembre. Madame de Montmorin, après la mort de son mari, ne se croyant plus en sûreté dans une grande ville, se retira avec ses filles (Madame de Beaumont et Madame de la Luzerne) et son fils chez son parent M. Mégret de Sérilly, ancien trésorier général de l'extraordinaire des guerres, qui habitait le château de Passy entre Sens et Villeneuve. C'est là qu'ils furent tous arrêtés un matin du mois d'avril 1794, à l'exception de Madame de Beaumont contre laquelle aucun mandat n'avait été décerné. Elle erra quelque temps dans la campagne en proie à une grande douleur et fut recueillie par des paysans d'Etigny, puis par Joubert qui demeurait à Villeneuve. « Madame de Beaumont, dit Châteaubriand, était plutôt mal que bien de figure, avec un visage pâle et amaigri, mais des yeux coupés en amande qui auraient peut-être jeté trop d'éclat, si une suavité extraordinaire n'eût éteint à demi ses regards, en les faisant briller languissamment, comme un rayon de lumière s'adoucit en traversant le cristal de l'eau. » — Quand les temps devinrent plus calmes, elle se fixa à Paris où son salon de la rue Neuve-du-Luxembourg attira bientôt une société choisie d'hommes politiques et d'hommes de lettres. Ses relations avec Châteaubriand datent de 1801. Elle avait loué à cette époque une maison à Savigny-sur-Orge, à l'entrée du village. Elle y reçut Mmes de Marigny et de Caud, sœurs de Châteaubriant, et Châteaubriand lui-même qu'elle ne quitta plus que pour aller faire une cure au Mont-Dore. Encore s'empressa-t-elle de le rejoindre à Rome où il venait d'être nommé secrétaire de la légation française. Mais « *il n'y avait plus d'huile dans sa lampe* ». Malade depuis longtemps de la poitrine, elle s'éteignit à Rome le 4 novembre 1803, après avoir reçu les derniers sacrements de la main de l'abbé de Bonnevie, grand vicaire de Lyon.

Châteaubriand lui fit des funérailles magnifiques et lui a élevé dans l'église Saint-Louis-des-Français, où elle est enterrée, en face du cardinal de Bernis, un monument en marbre où elle est représentée couchée sur son lit, et montrant d'une main les portraits de sa famille. Sous les médaillons est gravé le mot de Rachel : *Quia non sunt.* Ce monument est l'œuvre de M. Marin, célèbre par la belle esquisse qui remporta le grand prix en l'an IX, *Gracchus partant pour le conseil des conjurés.* Au-dessous, sur le marbre blanc, on a gravé l'inscription suivante :

D. O. M.
Après avoir vu périr toute sa famille,
Son père, sa mère, ses deux frères et sa sœur,
PAULINE DE MONTMORIN
Consumée d'une maladie de langueur,
est venue mourir sur cette terre étrangère.
F. A. de Châteaubriand a élevé ce monument
à sa mémoire !

Il lui en a été élevé un autre, dit M. Bardoux. Il a immortalisé son nom.

[1] Il me semble, écrivait-elle à Joubert, que dans un chrétien je désirerais l'esprit janséniste et le cœur un peu moliniste. Peut-être que la dernière partie de mon souhait est due aux préjugés de ma jeunesse : ma vieille tante était un peu amie des Jésuites. (*Les correspondants de Joubert*, par Paul de Raynal, page 98).

Digitized by Google

Joubert n'était pas janséniste, tant s'en faut. Il reprochait aux solitaires de Port-Royal « de trop ôter au *Père* pour donner au *Fils* » et de « sembler aimer Dieu sans amour mais seulement par devoir, par raison, par justice ; d'insister sur ce qui est incertain, obscur, affligeant, et de glisser sur le reste, d'éclipser enfin les vérités lumineuses et consolantes par l'interposition des vérités opaques et terribles. »

Mais il se rapprochait de ces Messieurs par la hauteur sereine de la pensée, par la dignité de sa vie et ne cachait pas son estime pour Nicole qu'il appelait un second Pascal sans style et dont il appréciait l'œuvre en ces termes : « Ce n'est pas ce qu'il dit mais ce qu'il pense qui est sublime. Il ne l'est pas par l'élévation naturelle de son esprit, mais par celle de ses doctrines. Il faut le lire avec un désir de pratique. »

C'est avec ce désir-là que Mme de Beaumont se mit un jour à lire Nicole. Elle avait déjà lu Pascal, Malebranche, l'abbé de Condillac, car, ainsi que l'écrivait Joubert à M. Mollé, après l'avoir perdue, « elle entendait tout et son esprit se nourrissait de pensées, comme son cœur de sentiments, sans chercher dans les premières les satisfactions de la vanité, ni un autre plaisir qu'eux-mêmes dans les seconds. » Elle éprouva tant de charme à la lecture de Nicole, qu'elle s'empressa d'en faire part à son ami de Villeneuve : « Ce qui m'occupe, m'intéresse et m'étonne, c'est l'histoire de Port-Royal : elle m'apprendra à connaître l'esprit janséniste dont je n'avais qu'une idée bien imparfaite. Savez-vous bien que si Port-Royal eût encore existé, j'étais en danger d'y courir[1]. »

Pauvre jeune femme, c'était bien en effet la retraite paisible qui lui eût convenu après les malheurs qui l'avaient accablée ! Où aurait-elle trouvé un port plus sûr, une meilleure école de piété, de résignation, de soumission à la volonté divine ? Mais avec un cœur comme celui qui battait dans sa poitrine, elle aurait eu de la peine à se faire au régime de Port-Royal. Elle était de ces âmes qui ne se donnent complètement à Dieu que lorsqu'elles sont désemparées et dégoûtées du monde. Port-Royal a relevé bien des courages, soulagé bien des misères, consolé bien des infortunes, mais la plupart des grandes dames qui s'y retirèrent avaient plus ou moins savouré les douceurs de la vie. Mme de Longueville, pour ne citer que celle-là, connaissait la gloire et l'amour quand elle se sentit touchée de la grâce. Mme de Beaumont avait encore toutes les illusions du cœur quand elle soupirait après le repos. Elle n'avait jamais ressenti pour personne une de ces affections qui remplissent toute une existence. Son âme était comme une harpe d'étendue, faute d'avoir rencontré la main qui ait eu le don de la faire vibrer. Elle avait beau crier dans ses heures de tristesse : *Quare misero data est lux et vita in his qui amaritudine animæ sunt?* Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée aux malheureux, et la vie à ceux dont le cœur est dans l'amertume ? — personne ne lui répondait, ni François de Pange qui trouvait la vérité si triste, ni André Chénier qui pourtant fréquentait chez elle, et dont l'âme poétique et païenne aurait dû, il me semble, s'énamourer de cette touchante « figure d'Herculanum[1] »

C'est alors qu'elle fut mise en rapport avec Châteaubriand. Le sauvage, comme elle l'appelait, n'avait pas pas encore publié le *Génie du Christianisme*, et son nom était absolument inconnu du public. Mais il avait trente-deux ans, et Joubert qui se connaissait en hommes lui prédisait un grand avenir. En l'entendant réciter des fragments d'*Atala*. Mme de Beaumont éprouva « une espèce de frémissement d'amour. » « Il joue du clavecin sur toutes mes fibres, écrivait elle à Mme de Vintimille. » De ce jour-là elle lui appartint corps et âme. Mais pour peu de temps, hélas ! La flamme qui venait de s'allumer dans son cœur était trop vive pour ne pas le consumer. Malade et crachant le sang à pleine bouche, elle voulut suivre son ami jusqu'à Rome. A peine fut-elle arrivée, qu'elle mourait dans ses bras, *désespérée et ravie*[2]. Mais avant de mourir, comme pour se faire pardonner de l'avoir détourné de ses devoirs, elle exigea qu'il vécut désormais auprès de Mme

PORTRAIT DE MADAME DE CHATEAUBRIAND

[1] *Les correspondants de Joubert*, pages 98 et 101.

[1] Joubert la comparait à une de ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs à peine enveloppées d'un corps.

[2] Lettre de Châteaubriand à M. de la Luzerne.

Digitized by Google

de Châteaubriand dont il s'était séparé, après quatre mois de mariage. Il obéit religieusement, et il faut croire qu'il n'eut pas à s'en repentir, puisqu'il a consacré à sa femme les lignes suivantes dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

« Je dois une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme, dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère ; elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs. Elle a subi mes adversités ; elle a été plongée dans les cachots de la Terreur, les persécutions de l'Empire, les disgrâces de la Restauration, et n'a point trouvé dans les joies maternelles les contrepoids de ses chagrins. Pourrais-je opposer mes qualités telles quelles à ses vertus qui nourrissent le pauvre, qui ont élevé l'infirmerie de Marie-Thérèse[1] en dépit de tous les obstacles ? Qu'est-ce que mes travaux auprès des œuvres de cette chrétienne ? »

Peu de chose, en effet, si pour juger la gloire humaine on se place au point de vue purement chrétien.

Léon Séché.

LETTRES ET ARTS

La fédération de Pontivy. — M. Le Fur, maire de Pontivy, vient d'adresser un appel à tous les maires et conseillers municipaux de Bretagne et d'Anjou, en vue de célébrer avec tout l'éclat possible, le centenaire de la fédération de Pontivy. Le comité d'organisation dont M. Le Fur est le président, prie les municipalités de se prononcer dans leur session d'août sur la demande de souscription qu'il leur présente. Il les prie également de faire connaitre dans le plus bref délai possible à M. le maire de Pontivy, le chiffre de la souscription qu'elles auront votée. Nous n'avons pas besoin de dire que toutes nos sympathies sont acquises au projet dont la ville de Pontivy vient de prendre l'initiative. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent que nous avons consacré en 1886 un long article à l'assemblée des fédérés de Pontivy, et lors de l'inauguration de la statue de Guépin, nous n'avons pas caché le plaisir que nous aurions à voir fêter comme il convient ce glorieux anniversaire.

Cela dit, nous laissons la parole au maire de Pontivy : « Nous sommes libres ! » Ce cri, M. Ruinet Dutailly, ancien maire, le traduisait aussi du haut de la chaire, dans l'église de Pontivy :

« La patrie est notre mère commune. Plus de distinction de pays, d'Etats, de Provinces, Français et frères aimons-nous ; n'ayons plus qu'un cœur, qu'une âme ; ne nous considérons désormais que comme des concitoyens d'un même empire, unis par les liens indissolubles de la Concorde, de l'Egalité, de la Fraternité. »

« Ces paroles de notre concitoyen n'étaient que l'écho des sentiments qui emplissaient toutes les âmes, et c'est notre ville qui eut, en 1790, l'unique honneur d'être choisie dans l'ouest comme siège de cette conjuration des provinces, pour l'unité de la France...

« Les délégués de 80 villes et bourgs de Bretagne et d'Anjou se réunirent, le 15 janvier 1790, à Pontivy.

« Un mois plus tard, 168 représentants des villes et des bourgs des mêmes provinces renouvelaient le serment de ces délégués et déclaraient solennellement sur l'autel de la Patrie, en présence du Dieu des armées, que « n'étant ni Bretons ni Angevins, mais Français et citoyens d'un même empire, ils renonçaient à leurs privilèges locaux et particuliers et qu'ils les adjuraient comme anticonstitutionnels. » Ils ajoutaient « qu'heureux et fiers d'être libres, ils ne souffriraient jamais que l'on attentât à leurs droits d'hommes et de citoyens et qu'ils opposaient aux ennemis de la chose toute l'énergie qu'inspire le sentiment d'une longue oppression et la confiance d'une grande force.

« Vous savez ce qui arriva On se fédéra partout. La devise des Bretons-Angevins « Vivre libre ou mourir » devint le mot d'ordre de la France.....

« Il nous a semblé, ajoute M. le maire de Pontivy, que le centenaire de cette première fédération Bretonne-Angevine méritait d'être fêté. C'est à Pontivy qu'elle s'est tenue. C'est à Pontivy que doit s'élever le monument qui en perpétuera le souvenir. Notre ville a déjà inscrit à son budget de 1890 un premier crédit pour l'organisation d'une cérémonie commémorative. »

Dernières publications. — Notre collaborateur et ami, M. André Joubert, vient de publier 4 brochures :

1° *Les réparations faites à divers édifices du Mans, les recettes et les gages de Louis II, duc d'Anjou et comte du Maine*, de 1363 à 1374 (Mamers, G. Fleury et Dangin.)

2° Notes inédites sur Château-Gontier au VIII[e] siècle, (Château-Gontier, chez Leclerc)

3° *Documents inédits sur l'histoire de la Révolution en Bretagne et Vendée.*

4° Notice historique et généalogique sur les Joubert de Noirmoutier aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. (Lafolye, éditeur.)

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

[1] On sait que Mme de Châteaubriand est enterrée sous l'autel de la chapelle de l'infirmerie et au pied du tableau de Gérard, qui représente sainte Thérèse à genoux.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE
DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 21 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 1er OCTOBRE 1889

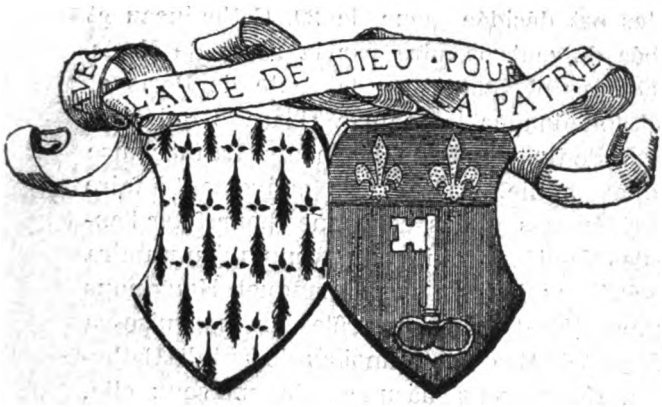

L'ANGEVINE[1]

Journal inédit d'une Vendéenne.

(1793-1794)

Un riche collectionneur de pièces révolutionnaires me communique, avec une obligeance dont je ne saurais trop le remercier, le journal inédit d'une Vendéenne, écrit à Nantes par la comtesse de V..., du 15 mars 1793 au 1er janvier 1794.

J'en extrais les fragments qui suivent, où se révèle une des âmes les plus tendres qui soient demeurées au troisième plan, ou même dans les coulisses du théâtre de la guerre civile :

Nantes, 13 mars 1793.

Nous avons quitté le château de V..., hier. Le comte a pris du service dans l'armée catholique, et moi je me suis réfugiée à Nantes chez des amis de nos fermiers. La maison est tranquille et n'a point d'apparence. Cependant je suis un peu inquiète : j'ai entendu l'homme disputer sa femme, ce matin, et il me fait l'effet d'être républicain, patriote, comme ils disent. Est-ce que, par hasard, je serais tombée dans un piège ? je ne puis le croire. Ces gens-là m'ont offert généreusement l'hospitalité ; attendons de les mieux connaître pour les juger. Nantes est appelé à devenir le centre des opérations de l'armée vendéenne ; de ma retraite, je pourrai tout voir et donner à nos généraux des indications précieuses.

16 mars.

J'ai rencontré la marquise de B..., déguisée en paysanne ; elle allait au marché.

— Comment ! c'est vous ? lui ai-je dit, tout étonnée.

— Silence ! ma chère ; vous ne savez donc pas qu'on nous écoute. Nantes est une souricière ; quand on y est entré, on n'en sort plus. Méfiez-vous ; la police est sur le qui-vive... ; venez me voir ce soir, vous trouverez chez moi tous nos amis ; nous rions comme des fous, en attendant pis.

17 mars

La marquise habite un grand appartement qua Duguay-Trouin. Le quartier Saint-Pierre était trop en vue et trop surveillé ; elle est venue se loger au bout des ponts, au-dessus d'un magasin de denrées coloniales. C'est là qu'elle donne rendez-vous à tous les royalistes de la contrée. Nous étions bien une centaine, hier soir. Charette avait envoyé deux de ses officiers prendre des nouvelles fraîches de Nantes.

Très curieux le salon de la marquise. On se croirait au temps de la Régence ; les femmes minaudent, jouent de l'éventail, montrent leurs jambes, se laissent embrasser ; les hommes font la roue et vous accablent de compliments sur votre pied, sur votre main, sur tout et sur le reste. Moi, je trouve cela très indécent. On est invité pour s'occuper des affaires du roi, et l'on joue à colin-maillard.

Si l'armée catholique compte sur le salon de la

[1] Ces pages sont extraites de l'*Angevine* qui paraîtra au mois de décembre.

L. S.

Digitized by Google

marquise pour lui ouvrir les portes de Nantes, elle attendra longtemps... On a dansé jusqu'à deux heures du matin, et à trois heures tout le monde s'est retiré, un par un, deux par deux, le long des murs et par des rues différentes pour ne pas attirer l'attention des patrouilles.

Le comte de L... voulait me reconduire, mais j'ai refusé, et j'ai passé la nuit chez la marquise. Quelle femme étrange !

20 mars

Le comte de L... en tient pour moi ; ne m'a-t-il pas proposé à brûle-pourpoint de lui servir de maîtresse ? Je lui ai répondu d'un ton sec : « Plutôt que de filer la quenouille auprès des femmes, vous feriez bien mieux de rejoindre mon mari dans l'armée de Bonchamps. » Il faut croire que cette réponse n'était pas de son goût, car il a tourné sur ses talons et je ne l'ai plus revu. En vérité ces Messieurs nous prennent pour des poupées !

22 mai.

J'ai passé hier une bonne journée. La marquise, qui m'a prise en amitié, était venue m'inviter — toujours en paysanne — à déjeûner chez elle. « Y aura-t-il encore des talons rouges ? — Non, nous serons une demi-douzaine, en petit comité. » J'acceptai alors son invitation et nous partîmes ensemble. Nous étions huit à table ; chacune de nous avait son cavalier.

Le comte de L... n'était pas là. En revanche, j'avais pour voisin de gauche un jeune homme charmant, respectueux et timide — la doublure de mon mari. Il arrivait de Saint-Florent et était entré à Nantes avec un faux passe-port que lui avait procuré la marquise ; car elle a des intelligences nombreuses dans la place, et m'est avis que Beysser... mais ne potinons pas. Ce jeune officier est chargé par Cathelineau d'examiner les travaux de défense de la ville et de lui faire un rapport sur les ressources des républicains, tant en hommes qu'en argent, et sur l'état des esprits à Nantes.

Après avoir déjeûné copieusement, nous avons fait un brin de toilette ou pour mieux dire de travesti, et nous sommes allés nous promener sur les routes de Vannes et de Paris, la marquise déguisée en jardinière, comme dans les tableaux de M. Boucher, et moi, en costume de soubrette. Le jeune officier qui était en bourgeois m'a dit que le petit bonnet m'allait très bien. Evidemment, les généraux s'attendent à une attaque prochaine, car il y a de ce côté de Nantes un grand mouvement de soldats et de chariots militaires.

Comme nous arrivions auprès de Saint-Similien, nous avons rencontré le général Canclaux et Beysser en grande conversation. Le jeune officier a noté cela sur son carnet. Il doit repartir demain ; je l'ai chargé d'une lettre pour mon mari... Oh ! rien de grave ! un millier de baisers seulement.

21 juin.

La marquise vient de me dire que l'attaque de Nantes est décidée pour le 29. Cathelineau et d'Elbée doivent prendre par la route de Nort ; Bonchamps et Stofflet par la route de Paris et Lyrot doit donner la main à Charette qui s'est réservé de tenir la ligne des ponts. La marquise est dans la joie. On travaille activement à faire des oriflammes et des couronnes pour fêter l'entrée des Vendéens et il est convenu qu'on réunira les généraux dans un grand banquet. Nous nous sommes déjà distribué nos rôles. La marquise va au-devant de Charette et moi au-devant de Cathelineau. Nous avons chacune notre maison : elle, place Pirmil, moi, place Viarmes. Le signe convenu est un drapeau blanc. Aussitôt qu'il sera arboré à une fenêtre, tous les royalistes de Nantes se précipiteront au-devant des vainqueurs. Quelle fête de revoir le comte ! il y a si longtemps que je ne l'ai embrassé !

1er juillet.

L'armée vendéenne est en pleine déroute. Nous avions mal répété la pièce. Cathelineau est tombé mortellement blessé ; il y a des centaines de morts. C'est un vrai désastre et la marquise est au désespoir. Elle disait hier dans son salon où nous étions tous réunis : « Nous n'avons plus qu'à nous jeter à l'eau. — L'eau est trop froide, lui répondit le comte de L..., accouru pour la circonstance. — Et le feu trop chaud, avais-je envie de lui riposter à mon tour. Mais j'étais si triste que je ne songeai pas à placer un mot d'esprit ; et puis, il serait encore tombé à mes genoux et rien ne m'ennuie plus que de relever un imbécile. C'est égal, j'augurais mieux que cela de la journée du 29. Avec le courage que les Vendéens ont déployé pendant ces quinze heures de siège, ils devaient entrer à Nantes. Maintenant c'est fini ! »

3 juillet.

Une grande agitation règne à Nantes depuis l'attaque des Vendéens. On a arrêté une vingtaine

Digitized by Google

de personnes suspectes de royalisme. Mon hôte m'a dit ce matin : « Méfiez-vous, Madame; vous parlez trop, vous vous agitez ; on a l'œil sur vous et sur vos amis. Je veux bien vous cacher, mais je ne voudrais pas être fusillé à cause de vous. » Il a raison, ce brave homme. Aussi, je me suis retirée chez la marquise qui ne peut se résigner à la défaite des Vendéens et part ce soir pour le camp de Charette. Bon voyage mon amie !

8 juillet.

La marquise est de retour et ne tarit pas d'éloges sur Charette. — « Quel chevalier ! ma chère ; quel galant homme ! me disait-elle en déjeûnant. Il a recruté son état-major parmi les plus grandes dames de la Vendée, et c'est un sérail que son camp. En me voyant arriver il s'est écrié : « je vous attendais ! Peut-on être plus aimable ? nous avons passé la journée ensemble et, vous le dirai-je ? une partie de la nuit. Comment résister au général ! Il ne m'a pas caché qu'il n'avait pas du tout confiance dans le succès de nos opérations. Pour lui, l'armée catholique n'a qu'un homme, c'est Bonchamps ; naturellement il s'oublie. Des autres il ne fait nul cas. Je lui ai demandé pourquoi il ne se mettait pas à la tête de l'armée ; il m'a répondu que dans le Marais il surveillait Nantes et que ces dames adoraient Machecoul. Quel galant homme ! »

Décidément la marquise me fait pitié.

PORTRAIT DE LA ROCHEJAQUELEIN.

20 juillet.

Les dénonciations vont leur train. On a arrêté hier, en pleine rue Saint-Clément, deux femmes soupçonnées d'avoir des intelligences avec l'ennemi. Ce matin même on a fusillé deux espions. La marquise dit qu'elle a vu rôder des agents de police autour de sa maison. Cette femme nous fera pendre.

27 juillet.

Eh bien ! nous l'avons échappé belle. La police vient de faire une perquisition quai Duguay-Trouin. Heureusement que nous étions sur nos gardes. Nous avions mis en lieu sûr tous les papiers compromettants et nous nous étions déguisées toutes deux, la marquise et moi, en femmes de chambre. A dix heures du matin, les gardes nationaux cernaient la maison et des agents de police frappaient à notre porte.

— Madame la marquise de B...

— Vous vous trompez, messieurs, ce n'est pas ici.

— Comment ! ce n'est pas ici. Alors que signifie cette lettre qui lui est adressée quai Duguay-Trouin et que nous avons saisie sur un espion ?

La marquise pâlit et se mit à balbutier.

— Ah ! vous demandez la marquise de B... repris-je à mon tour ; mademoiselle ne comprenait pas, elle n'est ici que d'hier... Vous n'avez vraiment pas de chance ; elle a quitté la maison il y a trois semaines. Monsieur l'a même mise à la porte parce qu'elle faisait de la politique.

— Parions, dit un agent, que, si l'on vous graissait la patte, vous sauriez bien où elle est.

Et en même temps il nous mettait dans la main une pièce d'or.

— Ecoutez, répondit la marquise revenue de sa première frayeur, elle est partie pour Saint-Florent où se trouve le quartier-général de l'armée vendéenne, et je puis vous assurer qu'elle ne rentrera plus dans Nantes.

— Vraiment !

— C'est comme je vous le dis.

— Bon ; c'est tout ce que nous voulions savoir. Merci, les belles !

Et tout en se retirant, un d'entre eux dit à son camarade : « Sais-tu qu'elles sont appétissantes ces petites femmes de chambre. Il n'y a que ces coquins de nobles pour se payer du gibier comme ça. »

Je ris encore de notre aventure. Mais c'est la

Digitized by Google

marquise qui ne riait pas tout à l'heure. Elle me doit un beau cierge, entre parenthèses.

5 août.

Nous sommes tranquilles maintenant ; nous avons repris nos petites habitudes ; la marquise est plus folle que jamais. Jamais je n'ai vu une femme aussi insouciante : elle chante, elle rit, elle danse, elle est toujours en fête. Hier soir ne voulait-elle pas m'emmener au théâtre ? Elle avait donné rendez-vous à un certain comte qui, lui aussi, a émigré à l'intérieur et flâne à Nantes ; et elle me suppliait de l'accompagner. « — Je ne suis jamais sûre de moi, quand je suis seule ! me dit-elle. Ma chère, lui ai-je répondu, faites comme moi, pensez à votre mari, et vous ne tomberez jamais ! — Ah ! bien oui, si vous croyez que je n'ai que cela à faire ; on ne vit pas plus avec les absents qu'avec les morts. Tant pis pour le marquis ! il me connaît du reste. — Alors qu'avez-vous besoin d'un chandelier ! »

Et elle est partie au théâtre avec le comte en question, et moi, pendant ce temps-là, j'ai relu les lettres d'amour de mon mari. Oh ! comme je l'aime !

15 septembre.

Je suis la plus heureuse des femmes. Je viens de passer un jour entier avec mon mari. Il m'avait donné rendez-vous à Ancenis pour régler quelques petites affaires, et nous sommes restés en tête-à-tête depuis le matin jusqu'au soir, dans une petite chambre de l'hôtel de la *Croix de Lorraine*. Ah ! si la marquise avait été là ! je suis sûre qu'elle aurait été jalouse. Nous ne nous étions pas vus depuis cinq mois ; aussi le comte a-t-il été plus tendre que jamais. Il voulait m'emmener avec lui, mais je trouve que la place d'une femme n'est pas à l'armée, et je suis rentrée à Nantes, le cœur bien gros, par exemple. Ils vont attaquer Cholet les premiers jours du mois prochain. Dieu protège les soldats du roi !..... et surtout mon mari !

10 octobre.

La résistance des Vendéens a étonné la Convention ; elle pensait n'avoir affaire qu'à des bandes de fuyards, et voilà que ses meilleurs généraux sont battus par nos paysans. Déception sur déception ! Aussi concentre-t-elle en Vendée des forces imposantes. On dit que c'est le général Kléber qui prend le commandement en chef et qu'il a reçu l'ordre d'exterminer, d'ici au 20 courant, l'armée catholique. C'est plus commode à décréter qu'à faire. En même temps, pour régenter les Nantais suspects de fédéralisme, la Convention vient de donner pleins pouvoirs à un représentant du nom de Carrier. Gare à la marquise !

24 octobre.

Encore deux désastres à enregistrer ; la Reine a été guillotinée le 16 et l'armée royale battue à Cholet le même jour ! La marquise m'a dit ce matin : « Nous n'avons pas de chance, mais j'ai bon espoir dans Charette ; ce sera notre sauveur ! » Elle n'a que le nom de Charette à la bouche : « Ah ! si Charette était là ! si Bonchamps valait Charette ! » Bonchamps s'est fait tuer et l'autre s'amuse. Pourvu que le comte n'ait reçu aucune blessure ! J'en tremble ; il est si brave au feu, mon mari !

26 octobre.

Non. Grâce à Dieu, le comte est sain et sauf ; un billet de lui m'apprend cette bonne nouvelle. Ils ont passé la Loire devant Ancenis et l'armée doit se reformer à Varades. Elle compte encore 50,000 hommes, environ, et c'est M. de la Rochejacquelein — un tout jeune homme — qui vient d'être élu généralissime. J'entends encore la marquise : « Ah ! si Charette était là ! » Mais qu'il vienne donc, on l'attend ! Oui, mais ces dames adorent Machecoul.

28 octobre.

La ville de Nantes est absolument terrorisée ; le pain manque, le travail chôme, le commerce ne va plus. Tous les jours ce sont des processions d'ouvriers devant l'hôtel du Département. Savez-vous ce que répond Carrier ? — « Si vous avez faim, allez chercher du grain chez les Chouans ! » Merlin de Thionville lui écrivait hier : « J'ai tué d'un coup de sabre le curé Rodrigue, de Basse-Goulaine, parce qu'il voulait suivre la colonne des brigands ; nous avons fait prisonnières des femmes comme il faut... Que Nantes soit tranquille, j'irai en enfer pour y exterminer le dernier des brigands ! » Depuis huit jours, on ne parle que d'arrestations et d'exécutions. La marquise a peur et a changé de domicile. Nous habitons maintenant dans une toute petite chambre, place Viarmes. Adieu le salon du quai Duguay-Trouin, les soupers fins et les bergeries de M. Boucher ! Les loups sont dans la bergerie, marquise, il faut fuir ou se défendre.

Digitized by Google

5 novembre.

J'ai vu Carrier aujourd'hui pour la première fois. Il montait la Grand'Rue à cheval, escorté d'une vingtaine de ses gens. Figure sinistre, tête de boule-dogue. Je ne sais pas pourquoi cet homme-là me fait peur.

10 novembre

Depuis trois jours, la marquise avait perdu la tête. Carrier n'a-t-il pas fait arrêter son amant? Comme elle voulait le délivrer à tout prix, elle me proposait de l'accompagner chez le proconsul. Je refusai net, ayant entendu dire qu'il abusait des femmes. Alors elle se résigna à l'aborder toute seule... et elle sort de chez lui... Le comte de B... a la vie sauve, mais il a fallu que la marquise payât sa rançon, et vous devinez en quelle monnaie. Que j'ai donc bien fait de ne pas la suivre! j'en serais morte de honte et de chagrin. La marquise appelle cela de la galanterie et trouve que Carrier n'a pas trop exigé d'elle. Il est vrai qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, et qu'il y a beau temps que la marquise a sauté ce pas-là.

Hopwood sc

PORTRAIT DE CHARETTE.

21 décembre.

C'est fini. L'armée vendéenne a été écrasée sous les murs d'Ancenis, et ce qui restait d'elle a péri en Loire. « Quand je vous disais, ma chère, qu'il n'y avait que Charette qui pût tenir tête aux républicains. Voyez : il est toujours debout, lui, et de temps en temps son canon nous donne de ses nouvelles. » La marquise m'a encore dit cela, hier ; c'est son éternel refrain. Ah ! qu'elle en tienne pour Charette ou pour un autre, moi, je ne suis pas fâchée que la campagne soit finie. J'en ai par-dessus la tête de la noblesse de Nantes et, sans compter les risques qu'on y court, ce n'est vraiment pas une existence de vivre pendant des mois séparée de son mari. Mais, grâce à Dieu, je vais le revoir. Il m'écrit que le général Moulin, après le désastre d'Ancenis, lui a donné un passe-port pour entrer chez nous... Chez nous ! comme ce mot-là est doux à prononcer ! comme je vais être heureuse de retrouver mon petit château de V..., mon intérieur, mes habitudes ! Ah ! monsieur le comte, vous m'avez quittée une fois, mais je vous promets que vous ne me quitterez plus. Je pars demain.

Château de V..., 1er janvier 1794.

Nous sommes réinstallés dans notre château de V... Certes, il y manque beaucoup de choses ; on nous a pillés et volés tant qu'on a pu, pendant notre absence. Mais les objets mobiliers se remplacent, et j'ai retrouvé mon mari, c'est-à-dire l'âme de la maison !... Il m'a dit en me revoyant : « Je me suis bien battu ! » Je lui ai répondu : « Et moi, j'ai bien souffert ! »

Nous nous sommes embrassés, et nous avons tout oublié !...

COMTESSE DE V...

Que voilà bien l'Angevine des bords de la Loire !

Je n'ajouterai aucun commentaire au journal intime de la comtesse. Sur la première page, au-dessous de ses armes, elle avait écrit cette sentence latine dont elle semble avoir fait sa devise :

Pro patria mori, sed vivere pro focis!

N'est-ce pas la même pensée qu'interpréta Voltaire dans ce vers de *Mahomet* :

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée.

LÉON SÉCHÉ.

Digitized by Google

LES PIERRES DE CARNAC[1]

Le soir vous inspirez une vague terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques !

KERVILER

LES PIERRES.

Champs de Carnac, pourquoi les hommes
Par nos fiers aspects étonnés,
Veulent-ils savoir qui nous sommes,
Et depuis quand nous sommes nés ?

Ils veulent fouiller notre histoire,
Nous interroger tour à tour,
N'ayant pas même en leur mémoire
L'image de leur premier jour !

Mortels, savez-vous qui vous êtes ?
De quels lieux vous êtes venus ?
Si pour vous, il est des retraites
Dans les horizons inconnus ?

Sur nous aussi, tel qu'un vampire,
Le doute veille sans flambeau
Afin que nul ne puisse dire :
Ils furent temple, autel, tombeau.

Ce silence doit vous confondre !
Qui jamais saurait vous guider ?
Qui, sur nous, pourrait vous répondre ?
A qui, pourrez-vous demander ?

Serait-ce aux premières aurores
Ouvrant les siècles incertains ?
Aux comètes, aux météores ?
Mais tous ces astres sont éteints !

Au palmier ? Au chêne vivace ?
Ils se succèdent comme vous !
Aux flots ? Ils ont changé de place.
Il n'est d'immuable que nous !

Maintenant, laissez vos poëtes
Nous chanter sur les harpes d'or
Avec les devins, les prophètes,
Les Druides et le Dieu Thor.

Ils nous appellent « pierres-fées,
« Chastes amantes du soleil ;
« Parfois, nous sommes des trophées
« Venus en pompeux appareil...

« Nous vivons, nous avons des veines,
« Comme tous les êtres de chair ;
« Dans les longs soirs de lunes pleines,
« Nous nous rendons boire à la mer,

« Une étoile un jour, sur la terre
« Nous laissa tomber en débri
« Comme les roses du parterre
« Font choir leurs pétales flétris. »

Oui, poëtes, peu vous importe,
A vous, de croire ou de douter !
Du rêve l'aile vous emporte,
Vous avez besoin de chanter.

Mais comment avez-vous l'audace,
Savants, d'expliquer les Babels ?
Le globe a changé sa surface
Et les menhirs sont éternels.

En vain du Créateur lui-même,
Vous attendriez quelques mots,
Car depuis le jour septième
Il est rentré dans son repos !

LOUISE D'ISOLE.

[1] *Cette poésie a été couronnée cette année par la société la* Pomme.

LA HUNAUDAYE ET SES BARONS

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LES

Dernières juridictions seigneuriales.

CHAPITRE II

LA BARONNIE DE LA HUNAUDAYE.

Etats de Bretagne. — Disputes de préséance (1451). — Le duc de Bretagne faussaire. — Pierre le Simple. — Rapprochement entre les Assemblées, au XV^e^ siècle, et les nôtres. — Le sire de la Hunaudaye premier banneret appelé. — Excellente mesure au point de vue de l'industrie. — Unité de mesure des lieues géométriques. — Lettres-patentes en faveur du baron de la Hunaudaye. — Lettre de Francois II de Bretagne, du 6 septembre 1487. — Erection en baronnie de la Hunaudaye. — Utilité publique de créer des barons, bannerets, bacheliers et chevaliers qui assistent avec le duc à ses Etats et Parlement Généraux. — Nécessité pour le duc de Bretagne de s'entourer d'une noblesse puissante. — Les titres en Bretagne, uniquement attachée à la possession des terres. — La baronnie est érigée en récompense des exploits de messire de la Hunaudaye : siège de Nantes, de Moncontour. L'état de fortune du sire de la Hunaudaye est suffisant pour « l'entretennement » de la baronnie. — La baronnie, transmise par les femmes, passe, avec la terre, de la maison de Tournemine à Rieux. — Confirmation par Louis XIV, en 1740, des droits, privilèges et prérogatives des barons de la Hunaudaye. — Seigneuries et paroisses relevant de la Hunaudaye. — Comptes de Montafilant, rendus par Alain Héliguen, en 1502. — Rang d'honneur, aux Etats des barons de la Hunaudaye. — — Droits de présidence contestés à diverses époques. — Droit de naissance opposé à la possession des terres. — Pension

Digitized by Google

aux sires de Rieux, derniers barons de la Hunaudaye. — Droits des mêmes seigneurs aux « béguins ou deuils » des ducs et des rois. — Droits de fourrures.

En 1451, aux Etats de Bretagne, commencèrent ces disputes de *préséance* qui ne sont pas près de finir. Pierre II, en réduisant à neuf le nombre de ses barons, trouvait par là moyen de « donner du relief aux uns en abaissant les autres. »

Et Lobineau ajoute à cet égard : « *Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on accuse le Prince d'avoir jetté la pomme de discorde entre les seigneurs, en croyant y mettre de l'ordre, de la décence et de la splendeur*[1]. »

Le duc Pierre était bien le plus cupide et le plus injuste des hommes. C'était lui, en effet, qui s'était joué de cette malheureuse Françoise de Dinan, veuve de Gilles de Bretagne, « à peine âgée de treize ans, » à la mort de son mari, en favorisant son mariage avec le comte de Laval auquel il reconnut la qualité de tuteur de sa jeune épouse. En vertu d'une transaction, « ouvrage d'imposture et d'injustice la plus criante[2], » on supposait, au *moyen d'un faux*, que Françoise avait fait don à Gilles de tous ses biens, et, grâce à ce faux, cette transaction permettait, en cas de mort de sa belle-sœur, au duc Pierre, de rentrer en possession de ces mêmes biens dont elle lui consentait retour si elle ne laissait pas d'enfants. Non content de ces avantages, le prince exigeait de Laval la restitution de « quelques maisons qu'il avait à Vannes[3]. »

La simplicité des moyens qu'il employa pour extorquer de l'argent nous paraît être le seul titre à la qualification de *Simple* que ses sujets octroyèrent à Pierre II. Tout est simple dans ces procédés de la cour bretonne : le faux, pour grossir ses coffres, avec une veuve de treize ans, comme le crime avec Gilles dont Françoise demandait vengeance, énergique quoique enfant, mais trompée toujours jusqu'à la ruine.

Après contestations sur contestations, aux Etats de Vannes de 1451, voici l'ordre suivi dans les prééminences:

« Le vicomte de Rohan prit la première place dans le banc des barons ;

« Après lui se placèrent *François de Rieux, sire* d'*Ancenis*, Jean de Derval, etc....

..... « A la droite du duc, après les comtes de Richemont et de Laval étaient les évêques, et à la tête de tous, Raoul de La Moussaye, évêque de Dol ,» alternant, en vertu d'un accord, avec l'évêque de Rennes, sauf décision ultérieure et définitive du duc. Car, ce n'était pas petite affaire non plus, en matière de préséances, de régler les prétentions du clergé[4].

Venaient ensuite les prieurs, les députés des chapitres et des *23 bonnes villes :* Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Hennebont, Morlaix, Guérande, Guingamp, Quimperlé, Vitré, Monfort, Malestroit, Josselin, Fougères, Dinan, Lamballe, Tréguier, Redon, Ploërmel.

Une chicane s'élevait entre les bannerets : le sire de Quintin s'intitulait *premier* banneret, ce que le sire de Rieux lui contestait, prétendant que le jour où il donnerait à l'un de ses fils la baronnie de Rochefort, il entendait bien qu'on lui conservât le pas sur Quintin. Le duc « employa sa méthode ordinaire pour trancher la dispute, c'est-à-dire qu'il promit de faire justice à chacun en son temps[1]. » Ce système conciliateur équivaut à un déni de justice, comme le fait justement remarquer dom Morice, en faisant observer aussi « *qu'il est triste de voir les assemblées les plus respectables perdre de vue le bien public, qui doit être l'unique objet de leurs délibérations, et perdre en vaines pointilleries un temps consacré à la discussion des plus grandes affaires de l'Etat*[2]. »

On croirait lire une des pages que l'historien de nos assemblées contemporaines écrira lorsqu'il ne sera plus temps de regretter nos vaines querelles au milieu des complications les plus redoutables.

Mais que devenait, au milieu de toutes ces discussions, le sire de la Hunaudaye?

Parmi les « bannerets, chevaliers, écuyers et seigneurs de bannière, le premier appelé fut *La Hunaudaye*[3].

Les résultats de cette assemblée, à laquelle la vanité semble avoir préludé, ne furent cependant pas stériles. Entre autres décisions prises, l'une d'elles était appelée à favoriser l'industrie en Bretagne : « Les teinturiers, tisserands, brodeurs, bonnetiers et autres artisans, chassés de Normandie par la guerre, furent, sur la prière des habitants et du chapitre de Vannes, où ils s'étaient réfugiés, exemptés de tous fouages, tailles, et autres impositions, et cela pendant leur vie seulement[4]. »

A partir de ce moment, les fameuses *toiles de Bretagne* ont commencé à être avantageusement connues, et ce n'est pas une mince gloire pour la Normandie que d'avoir procuré à la Bretagne, en échange de son hospitalité, un de ses métiers les plus en renom et dont elle sut, d'ailleurs, si bien tirer parti.

En cette session, qu'à elle seule, l'érection au rang de banneret de Madeuc, sire de Guémadeuc, ne suffirait pas à rendre mémorable, on fixa la mesure de la lieue à 2880 pas géométriques de cinq pieds chacun. C'était celle que le président de l'Hôpital avait fait admettre en France, et ceci prouve que la Bretagne, dès le XV• siècle, n'était pas réfractaire aux tendances à l'unité des mesures.

Nous avons la bonne fortune de posséder le *Mémoire*

[1] Lobineau, — *Traité des barons*, note 3.

[2] Dom Morice. — Tome II.

[3] Dom Morice — Tome II — Livre XI, p. 39.

[4] Il n'y eut pas jusqu'à une abbesse qui ne disputât le pas à un abbé de Rennes. Peu galants, les abbés bretons! Le caractère sacerdotal l'emporta; la robe du prêtre prima la robe de la femme.

[1] Dom Morice. — Tome II, livre XI, p. 43.

[2] Dom Morice. — Tome II, livre XI, p. 43.

[3] Dom Morice. — Tome XI p. 45.

[4] Dom Morice. — Tome II livre, XI p. 45.

Digitized by Google

imprimé par lequel le comte de Rieux fit valoir, en 1740, les *lettres-patentes* obtenues par lui pour la conservation des Droits et Privilèges de l'ancienne « *baronnie de la Hunaudaye*[1]. »

Ce mémoire établit d'abord que la Hunaudaye était l'une des antiques *bannières* de Bretagne, lorsque, par lettres-patentes données à Nantes le 6 septembre 1487, il plut au duc François II d'ériger cette terre en baronnie.

L'acte imprimé du souverain de Bretagne nous donne tous les titres que prenait alors le prince breton :

« François, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne, comte de Monfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus. »

Puis, il énumère les distinctions honorifiques que, pour « l'augmentation de sa principauté, seigneurye, et de la *chose publicque* d'icelle, » il lui convient de créer : « barons, banneretz, bacheliers et chevalliers, pour assister avecq Lui à ses Etats et Parlements Généraulx. » Il se réserve également « si le deffault des dits grans personnages resquis en ce que dessus se trouve ou peut trouver, » de « créer et augmenter ès dictes seigneuryes et dignitez ceux que cognoissant qui le vallent. »

Les « seigneuryes réduictes », ou plutôt réunies à la couronne de Bretagne, sont :

1° La baronnie de la vicomté de Léon ;

2° Celle de Fougères.

D'autres sont « vraysemblablement disposées à y tourner et escheoir, » savoir :

« 1° La baronye de Quintin, en la main de son très cher et très amé cousin et féal Françoys de Laval, sieur et baron de la Roche-Bernard ;

« 2° Les baronyes de Chasteaubriand, de Malestroit et de Derval, ès mains de son très honnoré et très amé cousin et féal Françoys de Laval, sieur de Montaffilant, et de sa très chère et très amée cousinne et féalle Françoise de Rieux, sa compaigne. »

Le duc revient encore sur l'avantage, résultant pour la « chose publique, » de s'entourer d'une noblesse puissante, et ajoute à la nomenclature des seigneurs déjà produite, les « prélatz » qu'il place en tête des « dignitez. »

« Prélatz, barons, banneretz, bachelliers, chevaliers et escuyers. »

En Bretagne, la *possession des terres*, toutes les fois qu'il s'agissait de *titre*, était la principale question. La puissance des nobles bretons (qui tous, heureusement, n'étaient pas nobles gueux) y prenait effectivement sa source, et les princes de ce pays aux richesses rares autant que limitées avaient tout intérêt à flatter quiconque disposait de nombreux vassaux, de préférence à cette multitude de méchants hobereaux, bons tout au plus à faire nombre dans un combat.

C'est ce qui explique le profond attachement, non-seulement du gentilhomme, mais du paysan breton de vieille souche à sa terre qui le grandit comme position sociale dans ce centre essentiellement agricole où, faute d'industrie, la médiocrité est déjà une puissance.

« Tous ceux qui voudront bien examiner les choses sans prévention, écrivait d'Argentré, conviendront *qu'on ne connut jamais en Bretagne ni titre, ni brevet, et que les qualités réelles y sont attachées aux terres et non aux noms.* »

Cette digression sur les titres en Bretagne nous a paru nécessaire pour souligner, dans l'érection en baronnie de la *Bannière de la Hunaudaye*, l'importance attachée par les ducs de Bretagne à ne titrer que les seigneurs pouvant, par leurs richesses autant que par leur valeur personnelle, concourir au bien de l'Etat en ajoutant à l'éclat de leurs hautes actions l'appoint de leur fortune et l'appui de leurs vassaux.

Les lettres-patentes de François II contiennent tout un long exposé des mérites du sire de la Hunaudaye dont la fidélité envers son duc est restée inébranlable :

« Singulièrement, cette présente année, le roy de France ayant pris intelligence avecq la pluspart des barons et nobles de nostre dict pays et duché, nous a invalidé et assailly à puissance d'armes et faict la guerre en nostre dict pays, tendant à la totalle destruction d'icelluy. »

..... Le nouveau baron, « nostre très cher et très aimé cousin, » loin de suivre l'exemple de tous ces traitres à leur duc et à leur province, en dépit des « dons, promesses, menaces, terreurs et espouvantemens, » n'avait cessé de se conduire en bon et fidèle sujet, et « *d'accompaigner* » son souverain. Il était avec le duc au siège de Nantes, mis et assys par les François, en quoi il a employé corps et biens et y a payé et dépensé de son bien en grand habondance et largesse. »

Après Nantes, c'était encore un autre fait d'armes qu'il s'agissait de récompenser. Le sire de la Hunaudaye n'avait-il pas remis sous la domination de son duc :

« Notre ville, comme lui en témoigne François II, nostre chasteau et forteresse de Moncontour, quy, par les dicts François et leurs alliez avoit, par subtilz moyens, esté pryse à notre vroye et loyalle subjection et obéyssance. »

Et le souverain breton constate au surplus que Tournemine, baron de la Hunaudaye, ajoute à son « extraction puissante » assez de biens et de richesses pour « entretenir et maintenir l'*estat et honneur recquis à entretennement de baron et baronye.* »

Il ne fallait s'en prendre qu'à lui-même, si François, en s'alliant avec les ducs d'Orange, d'Orléans, et autres « remueurs de mesnage, avoit attiré les forces françoises sur ses débiles bras, ruinant son pays, sa noblesse, son peuple[1]. »

N'en déplaise aux sires de la Hunaudaye, leur baronnie surgissait au milieu des ruines, et ce qui diminuait peut-être un peu le mérite de la récompense,

[1] *Mémoire au sujet des lettres-patentes obtenues par Monsieur le comte de Rieux pour la conservation des droits et privilèges de l'ancienne baronnie de la Hunaudaye.* — Rennes, Vatar, 1740.

[1] Jean de Serres. — *Inventaire général de l'histoire de France.* — Vol. III, p. 21.

Digitized by Google

c'est que le prince dont elle émanait « foible ès siens, foible en amis, n'étoit pas moins foible en sa personne[1]. »

Et le même historien, appréciant les déplorables conséquences d'une politique désastreuse, résume, en citant un vieux proverbe, cette maladresse des seigneurs bretons dont le repentir tardif devrait, au milieu des querelles qui nous déchirent, être une leçon pour nous :

« *Les Phrygiens s'avisent tard.* — Ainsy les seigneurs bretons apperceurent la grand'faute qu'ils avoient faite, introduisant à leur confusion les forces du Roy en leur pays[2]. »

Le mémoire où nous avons rencontré les curieuses lettres-patentes de François II en faveur du sire de Tournemine, nous donne la filiation des barons qui se sont succédé dans la baronnie de la Hunaudaye. Les *tenues* de 1610, de 1611, de 1627 et de 1637 en font foi :

« Messieurs de Rosmadec, héritiers de la maison de Tournemine, en faveur de laquelle l'érection avait été faite, *en ont joui pendant qu'ils furent propriétaires de la Hunaudaye.* Catherine de Rosmadec, héritière de cette terre, la porta depuis, avec tous ses droits, dans la branche de Rieux-Châteauneuf, d'où elle passa dans celle de Rieux-Assérac, par le mariage de Jeanne-Pélagie de Rieux avec le marquis d'Assérac, aîné de la maison de Rieux. »

Cette série de barons par les femmes *et par la simple possession de la terre* n'est-elle pas la confirmation de la règle nobiliaire que nous venons de citer d'après d'Argentré : « *Qu'on ne connut jamais, en Bretagne, aucun titre ni brevet, et que toutes les qualités réelles y sont attachées aux terres et non aux noms.* »

L'auteur du mémoire qui reçut favorable sanction du Roi, soutenait, au nom du comte de Rieux, que « *le défaut d'exercice de pareils droits* (droits de baronnie et autres) *ne leur donne point atteinte quand il ne se fait rien qui y soit directement contraire.* »

En juillet 1740, sous la signature de d'Aguesseau, Louis XIV, tranchant la question, fait observer dans de nouvelles lettres-patentes octroyées à cet effet « *que si le droit de séance aux Etats, attaché à la baronnie de la Hunaudaye avait été négligé pendant trois minorités, et si, au lieu d'invoquer son privilège de Président de droit des Etats* tenus à Saint-Brieuc, en 1715, *le comte de Rieux, fils aîné du dernier mineur, s'était laissé élire et avait accepté son élection en l'absence du duc de la Trémoille, baron de Vitré, il n'en était pas moins maintenu, malgré cette élection acceptée par lui, dans toutes ses prérogatives de baron de la Hunaudaye, sans que l'acceptation faite, en l'année 1715, par notre dit cousin,* ajoute Louis XIV, *puisse aucunement lui nuire et lui préjudicier, ni aux barons de la Hunaudaye.* »

La baronnie comprenait : Montafilant, avec suzeraineté sur Corseul, Quevert, Bourseul, Saint-Méloir, Plélan, Saint-Michel de Pluduno, Plorec, Lescouët, Hénan, Ruca ; Plancoët, le Chemin-Chaussé et sa juridiction qui s'étendait sur toute la côte d'Erquy, comprenant Pléneuf, Saint-Alban et ses plaids de Saint-Jacques appartenant au seigneur du Vaucler avec appel au Chemin-Chaussé, Monbran et sa foire, la Hunaudaye enfin, avec ses droits de guet et de garde pour sa forteresse, et ses fiefs de Pléven et de Plédéliac, sans compter sa forêt.

C'était tout un petit État dans l'Etat que ce coin de la province. Il avait son cours d'eau, un vrai petit fleuve, l'Arguenon; son port, Plancoët, avec son droit « d'espaves et de pescheries » et toute une douane en miniature. Il avait aussi sa trésorerie où venaient affluer droits de greffe, droits de foire, droits de toutes sortes; ce petit ministère des finances centralisait les recettes des paroisses et des seigneuries que nous venons d'énumérer. La comptabilité de la baronnie n'était donc pas une sinécure; le compte-rendu en 1502, par Alain Héliguen, *pour Montafilant*, est un spécimen authentique de la lourde charge incombant au procureur de cette gestion générale. Cette pièce, qui fait partie de nos archives, est sur vélin, ce fameux vélin lamballais dont il est question dans Rabelais, à l'occasion des *Décrétales*[1].

Le manuscrit d'Alain Héliguen ne comprend pas moins de seize feuillets. Le procureur de la « cour de Montaffilant rend ce compte au chevalier de Chasteaubriant et de Montaffilant, héritier de hault et puissant et redoutté seigneur Françoys, seigneur en son temps des dicts lieux, etc... »

Il vise les receptes et despenses de Poubalay, de Créhen « soubz le fief proche de Rennes, » la « petite baillye de Corsoult (*Corseul*) soubz le fief proche de Dinan, » Plélan, Plorecq, Pluduno, Avaugour en Corseul « soubz le fief proche de Lamballe, » la « grande baillye de Corsoult, soubz le fief proche de Dinan, » et l'abbaye de Plancoët « soubz le fief proche de Dinan. »

Nous examinerons, chacune en leur place, suivant leurs mérites, leurs droits, leurs rapports, leurs avantages pour la baronnie de la Hunaudaye, dans le projet de vente qui en fut dressé en 1785, leurs juridictions et les charges des officiers qui s'y trouvaient attachés, les diverses seigneuries dont le comte de Rieux, alors à la tête de toute cette puissance, plus titré qu'aisé, songeait à se débarrasser aux approches des nuages menaçants qui déjà obscurcissaient l'horizon.

Aux Etats-Généraux de Bretagne, le baron de la Hunaudaye avait, en tête de la noblesse, une place toute privilégiée. Ce droit de séance, « attaché à la baronnie de la Hunaudaye, » n'avait pu se perdre, ainsi que nous l'avons constaté dans les lettres-patentes de 1740, par son défaut d'exercice pendant « trois minorités ; » et

[1] Jean de Serres. — *Inventaire général de l'histoire de France.* — Vol. III, p. 24.

[2] Jean de Serres. — *Inventaire général de l'histoire de France.* — Vol. III, p. 31.

[1] (*Pantagruel*, livre IV, chapitre LII). — « Jean Chouart, dist Ponocrates, à Monspellier avoit achapté des moines de Sainct-Olary unes belles *Décrétales* escriptes en beau et grand parchemin de Lamballe, pour en faire des vélins pour battre de l'or. »

Digitized by Google

Louis XIV considérait si bien que le droit de présidence n'était pas seulement inhérent à la personne mais à la possession même de la baronnie qu'il le confirma en faveur du comte de Rieux, fils aîné du dernier mineur, bien que ce dernier, aux Etats tenus à Saint-Brieuc en 1715, eût semblé renoncer aux prérogatives émanant de sa baronnie de la Hunaudaye *en acceptant l'élection* de l'assemblée

Les registres des « Estats Généraux et ordinaires des pays et duché de Bretagne, convoquez et assemblez par auctorité du Roy, en la ville de Vannes, le lundy 27 de septembre 1610 » portent, en tête de la liste des membres desdits Etats :

« 1° M. le baron de la Hunaudaye,

» 2° M. de Guémadeuc[1]. »

Suivent sur trois colonnes les noms des autres gentilshommes de la province. Messire de la Hunaudaye présidait, mais, après lui et comme lui, le sire de Guémadeuc était hors de pair avec le reste de la noblesse.

Aux Etats de 1740 et de 1742, lors de la discussion des *droits de présidence* du baron de la Hunaudaye, on répondait aux prétentions de *présidence sans élection* de Jean de Rieux, mari de l'héritière de cette baronnie, que cette « *présidence ne dérivait point des privilèges de la terre, mais uniquement de ceux des seigneurs du sang des ducs*[2]. »

Lobineau et d'autres auteurs sur lesquels on s'appuie citent entre autres l'exemple des cadets de Rieux qui « aux Etats de 1563 et de 1576, prétendaient contre le duc de Retz, de la maison de Gondy, toute puissante alors, *que les privilèges des seigneurs du sang ne devoient point les priver de ceux qui étoient en même temps attachés à leurs terres*[3]. »

Les Etats restèrent neutres, « et arrivèrent à des accomodements de conciliation[4]. »

Les *honneurs* des comtes de Rieux, *barons de la Hunaudaye* n'étaient pas tous aussi improductifs que la présidence des Etats. A côté des charges, les pensions :

« En 1454, le comte de Laval est pensionné 2400 livres. MM. de Gavre et de la Roche, ses puinés, M. de Rohan et *M. de Rieux — 600 livres*, et le sire de Guémené 200 livres ;

« En 1486, le duc François avait accordé au vicomte de Rohan 4000 livres, et *autant au sire de Rieux* ;

« En 1501, sous Louis XII, le chiffre des pensions est maintenu ;

« En 1508, les pensions du vicomte de Rohan et du *sire de Rieux* sont élevées à *5000 livres*.

« Celles du comte de Laval, du sire de Châteaubriand (qui était Laval aussi), et du sire d'Avaugour — 2500 livres.[5] »

Aux *béguins* ou deuils, tant des ducs de Bretagne que des rois de France, le traitement du sire de Rieux était égal à celui des princes, de sorte qu'au deuil du duc François II, « M. d'Albert, M. de Dunois, *M. de Rieux*, M. de Raiz (Jacques de Laval) eurent chascun sept aulnes et demie de drap noir à quinze livres ;

« Le duc de Comminges : quatres aulnes et demie[1]. »

Au deuil de Charles VIII, *le sire de Rieux*, le vicomte de Rohan, le sire de la Roche-Laval et le seigneur d'Avaugour eurent la même fourniture : sept aulnes et demie[2]. »

On portait alors des robes trainantes, dont l'étiquette réglait la longueur à proportion du rang des maisons. En cette circonstance, on ne pouvait pas dire que l'habit ne faisait pas le moine, et c'était, on peut l'affirmer, le beau temps des porte-queue.

Jugez, d'après les sept aulnes et demie octroyées au sire de Rieux ce que devait être, comme astre princier, la comète de la Hunaudaye !

« Le règlement des États-Généraux du royaume, pour les rangs à observer aux dict estats estably par M. de Villerais, sous Henry IV, conserve à ceulx de la maison de Rieux le droict d'y entrer avec des *fourures*[3]. »

L'hermine de la haute magistrature, distinction réservée aux princes et, depuis, étendue aux premières présidences, était, en Bretagne, l'attribut exclusif des ducs et de leurs « feaux cousyns. »

C^te^ PAUL DE CHALUS.

(A suivre)

[1] *Mémoire pour la conservation des droits et prérogatives de la baronnie de la Hunaudaye.*

[2] Mémoires de 1746.

[3] Mémoires de 1746.

[4] Mémoires de 1746.

[5] Mémoires, de 1746.

[1] Mêmes Mémoires.

[2] Mêmes Mémoires.

[3] Mémoires de 1746, citant l'article du règlement.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

— Eh bien ! voici. Notre ami, M. Germain, est un peu mauvaise tête, quoique, comme on dit, il ait un cœur d'or. Il avait à Paris une fort jolie position, lorsque, dans je ne sais quelle bagarre, un jour d'émeute enfin, voilà-t-il pas mon insensé qui casse la vitre d'un boulanger, prend un pain, et le jette à une femme en haillons, qui se mourait d'inanition avec un enfant dans les bras.

— Diable ! il a en effet la tête chaude, votre ami.

— Oh ! ne plaisantez pas, monsieur Jean. Ce fut un tort, un très grand tort, il le reconnait lui-même. Mais vous savez, c'était dans un moment d'exaltation. Une heure après, il offrait de payer tout le dommage ; mais c'était trop tard. Le pauvre garçon fut arrêté, jugé et condamné — comme voleur. Heureusement pour lui qu'on admit des circonstances atténuantes. Enfin sa peine subie, ni sa femme ni lui ne purent plus supporter le séjour de Paris, et ils sont venus se réfugier à

Digitized by Google

Quimper, où le mari a ouvert un atelier de sculpture. Les premiers temps ont été difficiles; mais, à force de ténacité, de travail et d'honnêteté, il a triomphé de la routine et des défiances provinciales, et maintenant le ménage est sur le chemin, sinon de la fortune, du moins d'une aisance très respectable. Je les ai connus par l'intermédiaire d'un de mes vieux clients, nous nous sommes convenus, et c'est un peu pour les voir que nous sommes venus à Quimper. Maintenant que vous êtes au courant vous comprenez que j'héiste un peu à vous présenter chez eux.

— Vous avez peur qu'ils ne m'accueillent mal à cause de mon nom et de mon titre ?

— Non ; j'ai peur que ce ne soit à vous qu'il répugne d'être introduit dans l'intimité d'un ouvrier qui...

— Si ce n'est que cela, mon cher monsieur Kerilis, c'est moi qui vous prie maintenant de me conduire chez votre ami. Je serai extrêmement heureux de lui être présenté.

Kerilis, très touché, serra avec effusion les mains du jeune homme.

— Mon cher monsieur Jean, dit-il, comme vous n'êtes pas changé ! C'est toujours l'esprit ouvert et le grand cœur de votre enfance.

— Pourquoi aurais-je changé? Croyez-vous que la vie qu'on m'a faite ait été de nature à me réconcilier avec des préjugés et des doctrines que j'ai toujours eus en horreur ?

PORTRAIT DE CARRIER.

En causant ainsi ils étaient parvenus tous les trois devant le portail de la cathédrale. Au moment où ils allaient y entrer, un passant ayant abordé M. Kerilis, Anna et Jean restèrent quelques instants seuls. Anna parut d'abord un peu embarrassée; mais presque aussitôt sa nature honnête et franche lui rendit le calme, et elle se mit à causer avec Jean, comme pouvaient causer deux vieux amis se retrouvant après plusieurs années de séparation.

— Vous serez longtemps absent, lui disait-elle.

— Je ne sais pas. J'ignore quelles difficultés je vais avoir à vaincre. Ce que je puis dire, c'est que je ne reviendrais de bien longtemps en Bretagne, si je n'y laissais quelques excellents amis à qui il m'en coûterait de dire adieu pour toujours.

Le ciel était d'un bleu admirable ; le soleil couchant dorait le portail sculpté de la cathédrale ; une hirondelle passa rapidement et effleura de son aile Anna qui détournait la tête. Sans savoir pourquoi, Jean trouva quelque chose de grand dans ce spectacle si simple, et se sentit ému. Sans qu'Anna le vit, il ôta de sa boutonnière le bouquet de l'actrice et le jeta loin de lui.

— Partout où vous serez, dit enfin la jeune fille, il y aura des amis qui penseront à vous et feront des vœux pour votre bonheur.

Peut-être craignit-elle d'en avoir trop dit car elle appela son père, toujours arrêté avec le passant.

— Mon père, dit-elle, je vous demande pardon ; mais si nous ne nous hâtons, la nuit va venir, et M. Jean ne verra pas l'église.

M. Kerilis se rendit à cette observation, quitta son causeur, rejoignit les jeunes gens et tous trois entrèrent dans la cathédrale. Les derniers rayons du soleil traversaient les grandes fenêtres flamboyantes de la façade et teignaient les voûtes d'une mystérieuse et sereine clarté. Une vague odeur d'encens flottait dans l'air et Jean se sentit tout-à-coup reporté aux souvenirs de son enfance. Il eut la vision rapide de ce que pouvait être une existence tout de calme et d'amour divin, l'existence monotone et paisible des monastères. Puis il songea que là encore on exigeait une obéissance absolue à la volonté d'un homme, et il se détourna avec tristesse.

Cependant M. Kerilis lui décrivait successivement toutes les curiosités de l'église, les statues, les ornements des chapelles. Mais la pensée de Jean était loin de ces détails chers aux archéologues et aux artistes. Il songeait à la fois à son douloureux passé et à son douteux avenir. Il se demandait si le bonheur se rencontrait effectivement, comme le prétendait sa famille, dans l'observance rigoureuse des lois du monde, ou, comme il se sentait disposé à le croire, dans le mépris complet de ces mêmes lois. Et il se demandait en outre si la recherche du bonheur doit être le but de la vie humaine.

Mais pendant que M. Kerilis décrivait minutieusement et indiquait à Jean toutes les beautés artistiques qui font de Saint-Corentin la gloire de la Cornouaille, la nuit venait peu à peu. Elle était tout-à-fait tombée quand les trois visiteurs sortirent de la cathédrale et s'engagèrent dans les rues tortueuses. Enfin l'on arriva à la maison du sculpteur, située sur le quai de l'Odet. La porte s'ouvrit hospitalièrement devant eux, et les présentations furent bientôt opérées. Le jeune ouvrier plut beaucoup à Jean par son air de douceur qui voilait un patriotisme ardent et un courage sûr de lui-même.

Digitized by Google

Sa femme était encore jolie, quoique ses traits fussent fatigués et son teint prématurément flétri par les inquiétudes et les fatigues. Mais ce qui causa à Jean une véritable joie, ce fut de retrouver, toujours gaillard et prêt à se mettre à table, son vieil ami Coatménez, qui, de son côté, avait les yeux humides en serrant les mains du jeune homme. Lui aussi avait gardé un bon souvenir du temps éloigné déjà où Jean écoutait avec une attention passionnée l'histoire de la marquise de Ganges ou du chevalier de la Pivardière.

On se mit à table et l'on causa gaiement. Jean se sentit tout de suite à l'aise dans ce petit cercle, et n'y observa aucune des vulgarités et des petitesses qui, selon les habitants de Coatdu, étaient l'exclusif apanage de la petite bourgeoisie. Les braves gens qui l'entouraient n'étaient sans doute pas très raffinés et ne couraient pas après l'esprit et le paradoxe : ils étaient simples ; mais ils n'étaient pas vulgaires. Jean comprit tout de suite, par une sorte d'intuition, ce que beaucoup de jeunes gens ne découvrent qu'à la longue, c'est qu'il n'y a nulle part autant de petitesses que dans les prétentions vaniteuses et les fausseté élégantes de certaines gens du monde. Louis Germain, comme presque tous les ouvriers parisiens, était instruit et pouvait aborder en causant presque tous les sujets d'arts et de littérature, ce qu'on n'aurait pu dire à coup sûr d'aucun des hôtes de Coatdu. M. Kerilis écoutait avec admiration le jeune sculpteur. Quant à M. Coatménez, son plaisir était mitigé par l'étonnement un peu craintif que lui causaient les idées très modernes du parisien, idées presque banales pour les contemporains, mais qui formaient un étrange contraste avec les traditions fort arriérées du vieux magistrat. La science de nos jours lui paraissait ressembler trait pour trait à celle de Sganarelle, plaçant le cœur à droite et le foie à gauche.

Cependant M. Coatménez, lorsqu'il s'agissait d'affaires avait conservé sa lucidité d'esprit. Jean en eut la preuve après le souper, dans un moment où les autres convives, groupés à l'extrémité de la chambre qui servait à la fois de salon et de salle à manger, ne pouvaient saisir un mot du dialogue qui s'échangeait entre lui et l'ancien juge.

— Mon cher enfant, disait M. Coatménez, — si vous me permettez encore de vous nommer ainsi — je viens de vous entendre faire allusion à la modeste pension que madame votre mère consent à vous servir. Trouveriez-vous mauvais qu'un vieil ami comme moi, qui n'est soucieux que de votre intérêt, s'informât discrètement de la manière dont le compte de tutelle vous a été rendu, et à quels arrangements vous avez souscrit au sujet du bien qui vous revient du chef de votre père ?

— Je suis très touché de l'intérêt que vous voulez bien me porter, dit Jean, et ma réponse sera courte. On ne m'a rendu d'autre compte que la communication verbale d'après laquelle j'aurais droit à la pension que je vais toucher.

Et il répéta à M. Coatménez la conversation qu'il avait lue la veille avec la comtesse. L'ancien juge secoua la tête d'un air mécontent.

— Tout cela me paraît louche, dit-il. Ecoutez-moi, mon cher enfant, la richesse est chose bien peu importante, et, quand on est pauvre, il est bien facile de se résigner à son sort. Mais, quand on a droit à la fortune, il est fort désagréable d'en être injustement dépouillé. Tel est pourtant, si je ne me trompe, le destin qu'on vous prépare. Pour le moment vous n'y pouvez pas grand'chose, mais il faut réserver vos droits pour l'avenir. Je vous supplie donc de ne prendre aucun engagement, de ne donner aucune signature, sans bien examiner ce dont il s'agirait.

— Je vous le promets, dit Jean.

Et au même instant le souvenir de la signature que sa mère lui avait dérobée, le jour où elle avait failli surprendre Antoinette dans sa chambre.

— Je suis probablement frustré déjà, se dit-il, et l'avis vient trop tard. Mais il est inutile de désoler ce brave homme, en lui comptant l'anecdote.

— Je vous promets, répéta-t-il, qu'à l'avenir je ne prendrai aucun engagement sans vous consulter. Et laissez-moi vous remercier encore de l'intérêt que vous voulez bien me témoigner.

— Il est trop tard pour aller au Mont-Frugy, dit Kerilis en se rapprochant des deux causeurs. Mais nous pourrions faire une petite promenade sur les bords de la rivière.

— Bien volontiers, dit Jean. Je suis absolument à vos ordres.

Il prit affectueusement congé de ses hôtes, et de M. Coatménez, qui ne se souciait pas d'être de la promenade annoncée. Neuf heures sonnaient et l'on était encore aux longs jours d'été. Une clarté charmante baignait le paysage et répandait sur l'eau du fleuve une mélancolique sérénité. Jean offrit le bras à Anna, et ils descendirent ainsi la rivière sur une longueur d'environ une lieue, jusqu'à ce que le crépuscule eût fait place à la nuit, et qu'on vit luire au ciel les premières étoiles. Jean tout en causant avec Kerilis et sa fille, se disait que c'était la dernière heure d'une période de son existence, et que demain il serait loin de la Bretagne et de tous les objets témoins de son enfance, seul en face de l'avenir inconnu. Toute fin est triste, même celle des situations douloureuses ; on a vu des prisonniers s'attendrir à la sortie de leur cellule. Jean éprouvait un sentiment analogue.

Quant à Anna, dont le bras s'appuyait doucement sur le sien, elle ne parlait ni à son cœur, ni à son imagination, ni à ses sens. Elle était pour lui comme une amie sûre, une sœur qui aurait été élevée loin de lui.

FRANCIS MELVIL.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

TAPAGE NOCTURNE

C'était, comme on dit, « une heure solennelle. »

Nous étions au jeudi; et depuis le dimanche, jour où elle était tombée au beau milieu de la grand'messe, ma pauvre tante ne revenait point à un état satisfaisant. Quand ces attaques de paralysie ne tuent pas leur monde sur-le-champ, elles risquent fort de le laisser en triste état. Nous en étions donc là : la mémoire ne revenait pas; la langue moins encore; et, pour l'intelligence vive et pétulante que nous avions autrefois connue, nous doutions qu'elle revint jamais. — Depuis lors.... Mais n'allons pas trop vite.

Mon tour était venu de garder la malade, c'est-à-dire de passer la nuit près d'elle. S'en faisait-elle une fête? J'en doute; pour moi, je ne m'en promettais aucun plaisir, certainement. La nuit, quand je ne lis pas, je dors; et même quand je lis, il m'est bien difficile de ne pas dormir. Or, notre malade ne voulait souffrir de lumière ni dans sa chambre, ni dans le cabinet contigu. — Il est perdu, le secret de ce saint de la légende scotique qui, pour éclairer son travail nocturne, n'avait que la lumière sortant du creux de sa main gauche! — Neuf heures sonnées, je m'étends donc sur une chaise longue au chevet du lit de ma tante, et... je m'endors. De neuf heures à onze heures et demie, malgré les circonstances et la gravité de mes réflexions, je ronflai à rendre jalouse une toupie, hollandaise ou non.

PORTRAIT DE BONCHAMPS.

A onze heures et demie, je me réveille, préoccupé d'administrer à la malade la tasse de lait prescrite par le médecin.

Ma tante ronflait, ronflait... à m'en faire envie.

Mais que cette chaise longue est donc bruyante! A chacun de mes mouvements les ressorts, rouillés sans doute, grincent avec un acharnement, un ensemble, une persistance! Au milieu de ces bruits discordants et au prix de mille précautions, parfaitement vaines d'ailleurs (comme toutes les précautions), je me mets debout : ce vacarne eût éveillé un mort; plus heureuse qu'un mort, dans la ferveur de son premier somme, ma tante n'a pas bronché.

A pas de loup, — de loup maladroit qui se heurte à tous les meubles et fait crier toutes les feuilles d'un parquet naturellement criard (la nuit, les parquets le sont généralement), à pas de loup je gagne la porte. Oh! cette porte, je la ferai huiler demain! pour aujourd'hui, ses gonds ont une voix de crécelle, de crécelle enrhumée; plus j'use d'attermoiements, plus elle grince; la lenteur de mes mouvements ne sert qu'à prolonger indéfiniment un cri strident et lamentable. C'est l'éternelle malice des choses.

Enfin, me voilà sur le palier. Je descends, d'un pas léger cette fois, dans la cuisine; je mets au feu le fameux pot de lait; je l'attends!.. le voilà chaud : je remonte Tout ceci a demandé longtemps : minuit va sonner.

— Ma tante! eh! ma tante!

— Ah! oui, oui, mon ami; qu'est-ce?

— C'est votre lait; minuit va sonner.

— Donnez! je vais le prendre. Est-il trop chaud?

— Je craindrais plutôt qu'il ne le fût pas assez. Voyez vous-même?

— Non, il est bien comme cela.

Le lait est avalé; les oreillers relevés et tapotés selon toutes les règles de l'art le plus raffiné, de l'art dont je me pique enfin.

— Eh bien! ma tante, vous avez bien dormi, ce me semble, depuis neuf heures?

— Moi? je n'ai pas plus fermé l'œil que vous.

Que moi!... Quand certains malades reprennent possession de leurs sens et de leurs idées, c'est pour affirmer qu'ils n'ont pas dormi une minute, justement après avoir joui du plus profond sommeil. A ce signe, je crus voir une sensible amélioration dans l'état de la malade : mais je ne formulai aucune contradiction.

— Eteignons la lumière, vous allez essayer de dormir,

— Oh! pour dormir, c'est bien inutile, mais soufflez la bougie.

— Mes ronflements ne vous gênent pas, ma tante?

— Vos ronflements? vous n'avez pas ronflé du tout.

— Tant mieux! j'avais peur d'avoir contribué à votre insommie.

— Pas du tout, je vous assure. Merci, mon cher neveu, soufflez la bougie;... soufflez la bougie!...

Décidément, ma tante est mieux; l'impatience lui revient.

J'éteins le flambeau; je me recouche sur la chaise gémissante qui recommence ses grondements caverneux; rendormons-nous de compagnie.

Digitized by Google

Boum !... crac... crac... crac... dzing...

Quel bruit épouvantable ! J'en saute sur mon loquace grabat.

Ma tante crie :

— Eh ! qu'avez-vous fait tomber là ?

— Moi? ma tante, rien du tout. Quelque chose vient de dégringoler et de se briser dans l'escalier, probablement.

— Allumez ! mais, allumez donc !

Première allumette... deuxième allumette... troisième allumette... c'est toujours ainsi quand on se hâte... A la sixième allumette, je réussis à faire prendre et l'allumette et la bougie.

La figure de ma tante est bouleversée.

— Ma tante, je vais voir ce qu'il y a eu.

— Allez ! mais regardez d'abord dans la chambre...

J'inspecte la chambre.

— Ici, ma tante, il n'y a rien. Je descends.

— Oui, oui, voyez en bas.

Sur le palier, deux camériste effarées, une chandelle à la main, poussaient des cris de pintade.

— Eh bien ! dis-je, qu'avez-vous donc brisé ? Vous avez jeté quelque chose dans l'escalier ?

— Nous, monsieur ? Ce n'est pas nous ; nous n'avons pas remué. Le bruit que vous avez fait dans la chambre de madame nous a réveillées.

Mais dans la chambre de madame il n'y a rien du tout !...

— Oh ! si, monsieur, nous avons bien entendu ; monsieur a dû renverser la table de nuit ?

Cette persistance d'Yvonne à me croire l'auteur du délit, achève de me faire perdre patience. Aussi lui criai-je :

— Je n'ai rien renversé du tout ! Rentrez dans votre chambre : je vais parcourir la maison et voir ce qu'il y a.

Les deux camériste disparaissent comme deux souris dans leur trou. Je descends, me demandant ce que je vais trouver en bas : quelque voleur peut-être ?

Personne, ni rien d'anormal d'ailleurs... La lampe du vestibule est toujours accrochée à sa place... Rien de dérangé dans la salle à manger ; rien dans la cuisine ; rien dans l'arrière-cuisine ; portes et fenêtres sont bien closes. — Mystère —.

Je remonte.

En passant devant la porte de leur chambre, j'entends jacasser les camériste. La voix glapissante d'Yvonne la nièce domine les accents plus graves mais non moins continus d'Yvonne la tante et de Julie. La petite Yvonne chante :

— Ce fut tout-à-fait comme cela, la nuit avant la mort de mon petit frère. On entendit le même bruit.

Me voila fixé sur l'nterprétation que donne la domesticité au tapage inexpliqué qui nous a réveillé tous.

— Ne parlez pas si haut, mesdemoiselles, criri-je en passant devant l'appartement ; je n'ai rien vu en bas. Demain matin nous nous rendrons facilement compte de ce qui s'est passé.

Une heure après, nonobstant, les trois filles causaient encore.

Au moment où j'entre dans la chambre, ma tante me jette avec inquiétude un : « Eh bien ? » significatif.

— Eh bien ! ma tante, c'est singulier ; je n'ai rien vu qui m'explique ce que nous avons entendu. Je n'ai trouvé ni dans l'escalier, ni au rez-de-chaussée, quoi que ce soit dont on puisse se rendre compte. Au jour, nous visiterons le second. En attendant, dormez tranquille.

Aux yeux de ma tante, il est facile de voir que ma recommandation est aussi nécessaire qu'elle est inutile. Je compte néanmoins, pour la calmer, sur la belle confiance que j'affiche, sur le silence, sur l'obscurité : je souffle la lumière et je m'étends, sans de plus longs discours, sur ma couche inharmonieuse.

Dix minutes après, je ronflais.

Mais ma tante, elle, était loin de ronfler. Comme il arrive souvent, la nuit donnait à l'événement, dans son imagination surexcitée, les proportions les plus étranges. Dans l'insomnie, tout prend des dimensions gigantesques et des couleurs archisombres.

D'instant en instant, je me réveillais en sursaut, entendant notre pauvre malade s'agiter dans son lit comme un dauphin sur les vagues de la mer.

— Vous ne dormez pas, ma tante ?

Elle mentait effrontément, comme il arrive invariablement en pareil cas :

— Mais si, mon ami, je dors.

— Comment vous trouvez-vous ?

— Oh ! très bien, mon ami, merci.

Et nous rentrions pour un moment dans notre commun silence ; moi dans mes ronflements.

Vers trois heures et demie, — nous étions au 22 juin, — malgré persiennes et rideaux, le jour perça, rendant à chaque objet, — à chaque chose, pour mieux dire, — ses proportions naturelles. J'entendais les oiseaux chanter à plein gosier dans les jolis bosquets que dominent les fenêtres de la chambre. Ma tante était plus éveillée que jamais, mais peut-être moins agitée.

A cinq heures, l'excellente religieuse qui la panse trois fois le jour, sonne à la porte de la rue, avec une discrétion toute monastique. Je descends et vais dans le jardin jouir de la fraicheur d'un matin resplendissant.

Lorsque je rentre, Julie est dans la cuisine et m'interpelle :

— Monsieur, qu'est ce qu'il y a donc eu cette nuit ?

— Je sais rien encore. J'avais cru tout d'abord que l'une de vous était tombée dans l'escalier, ou que dans le vestibule une suspension s'était brisée : mais puisqu'il n'en est rien, nous allons trouver quelque chose, au second étage ou dans les greniers, qui nous expliquera tout.

— Savez-vous que Madame est très effrayée ?

— J'en ai peur.

— Moi, j'en suis sûre. Elle vient de raconter à la sœur Saint-Simon qu'il s'est produit, à minuit, dans sa chambre, au pied de son lit, un bruit effroyable, suivi d'un gémissement prolongé.

Digitized by Google

Eh bien ! moi qui y étais, je suis certain que le bruit ne s'est pas produit dans la chambre ; et quant au gémissement prolongé, il n'a existé que dans l'imagination de ma tante... Ou bien elle a pris pour un gémissement les grincements de l'infernale chaise longue sur laquelle j'étais couché.

— Dame ! c'est que les deux Yvonne soutiennent que c'est un *ajournement*.

— Cela ne me surprend pas ; mais leur opinion ne signifie pas grand'chose.

— Madame a bien l'air de croire aussi que voilà l'annonce de sa fin prochaine.

— C'est tout simple. Mais la sœur Saint-Simon ?

— La sœur m'a dit rapidement, en passant devant moi, sans que Madame pût l'entendre : — « Julie, allez au second, détachez un tableau et couchez-le par terre. »

— Voilà une femme de bon sens. Son idée est excellente, pour le cas surtout où nous ne trouverions rien de brisé dans la maison ; mais ma tante y croirait-elle ? Enfin, suivez le conseil de la sœur, et surtout ne faites pas de bruit en détachant le tableau, cela gâterait l'affaire.

Là-dessus, j'entre, au premier étage, dans ma chambre, *la Chambre du chevalier*, célèbre par ses mystères, et je vois... oh ! je vois... une belle grande glace, lâchée par le clou rouillé qui la retenait, tombée sur le parquet, le cadre d'un côté, la glace en mille morceaux de l'autre... Le clou brisé complétait le tableau.

Allons voir ma tante : le pansement doit être achevé.

La religieuse vient en effet de sortir. La malade, appuyée sur cinq ou six oreillers, a l'œil cave et bistré.

— Comment allez-vous, ma tante ?

— Pas trop mal. Pas trop bien non plus. Et ce bruit que nous avons eu cette nuit ?

— Je venais vous en parler. Comparons un peu nos impressions. Qu'avez-vous entendu au juste ?

— Ce que vous avez dû entendre vous-même : la chute d'un corps lourd, un craquement formidable, puis un long soupir, et tout cela au pied de mon lit, là où vous êtes assis.

— Ma chère tante, j'ai bien perçu tout cela, comme vous, sauf le soupir ; il n'y a eu, je vous jure, aucun soupir, mais il m'a semblé que ce tapage venait de l'escalier, ou même de plus loin.

— Vous vous trompez ; c'était bien ici, — les filles l'ont entendu aussi, — et pour le gémissement, il y en a eu un.

— Alors, parlons franchement : vous pensez que c'est surnaturel et que ce bruit vous concerne ?

— Puisque vous me le demandez, oui, je l'avoue, je le crois.

Yvonne la tante, qui est présente, appuie fortement. Je lui coupe la parole :

— Ma chère tante, que diriez-vous si je vous montrais la cause fort naturelle de ce beau vacarme ?

— J'aurais grand peine à vous croire.

Je cours à ma chambre. Dans une corbeille j'apporte les débris de verre. Je retourne chercher le cadre...

— Voilà les pièces à conviction.

Vous entendez, d'où vous êtes, les : « oh ! » et les « ah ! » de la maîtresse et de la domestique ; les : « comment ? » les : « quel malheur ! » et autres exclamations consacrées en pareil cas par un usage immémorial.

Quant à l'*ajournement*, il fallait bien y renoncer. Pas moyen de reculer devant l'évidence. Mais il ne fallait pas moins que l'évidence pour convaincre mon monde. Le regret que causa à ma tante et à sa femme de confiance la perte du miroir, ne contribua pas médiocrement à les assurer de la réalité et de la cause très naturelle du fait. Toutes les circonstances concordaient pour fortifier mon explication.

— Une si belle glace ! soupirait Yvonne en s'en allant...

Il fut donc démontré qu'il n'y avait pas eu *d'ajournement*, heureusement pour la malade dont le rétablissement, après cette secousse, se prit à marcher du même pas que l'Ogre du petit *Poucet*, quand il avait aux pieds les bottes de sept lieues.

Et voilà une légende de morts ; car, n'en doutez pas, si la glace ne s'était pas trouvée, une belle et bonne légende se créait instantanément et franchissait avec rapidité l'enceinte de la petite ville où vit ma tante. Grâce à la réputation littéraire dont jouit cette spirituelle femme, une partie de la Bretagne saurait maintenant qu'elle a été l'objet d'un avertissement céleste.

Mais si, — ce qui pouvait arriver, — il eût été impossible de constater que quelque lourd bâton, heurté dans le grenier par un chat galant ou chasseur, était tombé et avait, dans le silence de la nuit, causé ce vacarme ?

Je vous le dis, la légende y était !

***

Ce n'est pas, au moins, que j'en veuille aux légendes[1], Dieu m'en garde ! Les légendes sont le charme et la poésie de ce monde, et si j'étais ministre de l'*Instruction publique* j'aurais bien de la peine à ne pas inscrire les *contes de Perrault* au programme des écoles maternelles... Mais il n'est pas mauvais de s'amuser parfois à montrer comment naissent les légendes.

A l'adresse de MM. Duchesne et de la Borderie, un brave homme, lors du congrès breton de Lannion, disait assez malencontreusement (pour sa renommée) « Quand on aura détruit nos légendes, les pierres parleront ! »

Ma foi ! les pierres parlent quelquefois, et même les miroirs, — mais pas toujours, ne vous déplaise, pour autoriser les légendes. Parfois c'est pour les détruire, avant ou après leur naissance.

Excusez cette pesante moralité, cousue à une anecdote. Quant à l'anecdote elle-même, « ceci n'est pas un conte, » comme disait feu Diderot, de peu morale mémoire.

ROBERT OHEIX.

[1] Pourvu qu'on ne les transforme pas en sources et autorités historiques.

Digitized by Google

LE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

GOGUET DE BOISHÉRAUD.

et

DE LA SALMONIÈRE.

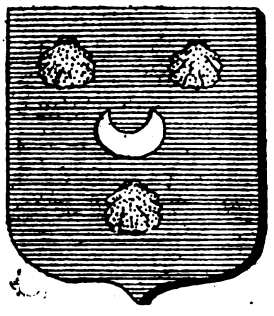

Origine. — Sortie du Bas-Poitou, c'est aux environs de Fontenay-le-Comte, qu'habitait dès le XV[e] siècle, la famille Goguet, dont plusieurs rameaux devaient venir, aux siècles suivants, s'établir au Comté Nantais. Descendant de Jehan Goguet, licencié-ès-lois, secrétaire du connétable Arthur de Richemond et d'Alice du Vigneau, son épouse, elle était à cette époque en grand renom au pays de Fontenay, dont Richemond était alors seigneur, et en 1489, Charles VIII nomma abbé de Moreilles au diocèse de Maillezais Arthur Goguet, filleul de Richemond, 3[e] fils de Jehan Goguet. On compte depuis parmi ses membres : Hilaire Goguet, seigneur de Lavau, échevin de Fontenay-le-Comte, au début du XVI[e] siècle ; Christophe Goguet, seigneur de la Richardière, maire de la dite ville au XVI[e] siècle; Jehan Goguet, seigneur de la Rochegraton, trésorier de France à Poitiers et maire de cette ville en 1604 : Gabrielle Goguet, femme de Paul Scarron, conseiller au Parlement de Paris et mère de Paul Scarron, l'auteur du *Roman comique* ; Sébastien Goguet, seigneur de Boishéraud, reçu auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne le 14 septembre 1734; Renée Goguet de Boishéraud, supérieure des religieuses de l'Hospice de Nantes, décédée en odeur de sainteté le 5 mars 1753 ; Sébastien Goguet, seigneur de la Salmonière, reçu auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne le 11 septembre 1749 ; Louis Goguet, seigneur de Boishéraud, reçu auditeur à la Chambre des Comptes, le 1[er] juin 1750 ; Clément-Marie Goguet de Boishéraud, officier de l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis ; Charles Goguet de la Salmonière, trésorier payeur général à la Nouvelle-Calédonie ; Henri Goguet de la Salmonière, officier aux zouaves pontificaux, blessé à Castelfidardo en 1860, chevalier de Pie IX et de Saint-Grégoire-le-Grand; Alphonse Goguet de Boishéraud, né en 1816, maire de Maisdon (Loire-Inf.), conseiller d'arrondissement, mort en 187; plusieurs religieuses et chanoines des cathédrales de Nantes et Vannes, etc.

Maintenue à Poitiers parmi les nobles de l'élection de Thouars, lors de la réformation du XVII[e] siècle, comme issue des anciens maires et échevins de Poitiers avant l'an 1600, la famille Goguet a formé plusieurs branches longtemps établies en Poitou, et une fixée en Bretagne aux environs de Nantes à partir du milieu du XVII[e] siècle, Au XVIII[e] siècle, celle-ci s'est divisée en deux rameaux, à partir de Sébastien Goguet, écuyer, seigneur de la Salmonière, fils de Sébastien Goguet et de Marguerite Angevin de la Pelissonnière qui a formé le rameau *de la Salmonière* et Louis Goguet, écuyer, seigneur de Boishéraud, son frère, auteur du rameau des seigneurs *de Boishéraud*.

Seigneuries : La famille Goguet a possédé les terres et seigneuries de Boishérand et de la Salmonière en Vallet; — de la Ville-en-Bois, de Montgoguet, près Nantes — des Rondrays, de la Sencie, La Valais, La Courbejollière, en Sainte-Lumine-de-Clisson, etc.

Principales alliances : La branche ainée de la famille Goguet avant son établissement en Bretagne et les rameaux *collatéraux* fixés en Poitou, ont contracté alliances avec les familles : du Vigneau (XV[e] s.), Goïon de Tapuce (XV[e] s.), Prevost (XVI[e] s.), Brisson du Palais (1520), Thomas, de Pennevayre (XVI[e] s.), Collardeau (10 avril 1557), Jardon, de Pallade (XV[e] s.), Marin, Scarron, Tryneau, de Roger (XVI[e] s.), de la Coussaye (1595), du Voisin, Brisson du Palais (1590), Bonneau de Beauregard (XVII[e] s.), Le Riche (7 mai 1677), de Granges de la Gord (1680), de Veillechèze (15 juin 1687), etc. — La branche de *Bretagne*, qui remonte à Richard Goguet, seigneur du Pré-Garnier, époux de Perrine Macé, s'est alliée dans le rameau *direct*, avec les familles : Macé, Bouttin, de Bouthillier (1683) Angevin de la Pelissonnière vers 1723, Guérin de la Métairie (XVIII[e] s.), Marquis des Melliers, Baudouin de la Ville-en-Bois (XVIII[e] s.). — Rameau *de la Salmonière* : De Bonchamps, Luzeau de la Mulonnière (XVIII[e] s.), de Boussineau, de Dieuzy, de Rorthays (XIX[e] s.), Bourgevin de Violart de Moligny (19 mars 1868). — Rameau de *Boishéraud* : du Bois de la Feronnière, de Guer (XVIII[e] s.), Perrin de la Courbejollière, Bureau de Laubretière, Bureau de la Bourassière, Delandes de Bagneux (XIX[e] s.) de la Barre (Mai 1838), Mosnay, etc., etc.

SIGILLUM
MAGISTRI ARTURI GOGUET
abbatis
Sanctæ Mariæ Moroliensis

Sceau d'ARTHUR GOGUET, *abbé de Moreilles, 1489.*

Armoiries : D'azur à trois coquilles d'or, posées 2 et 1, au croissant d'argent en cœur.

(A suivre.) C[te] RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 22 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 OCTOBRE 1889

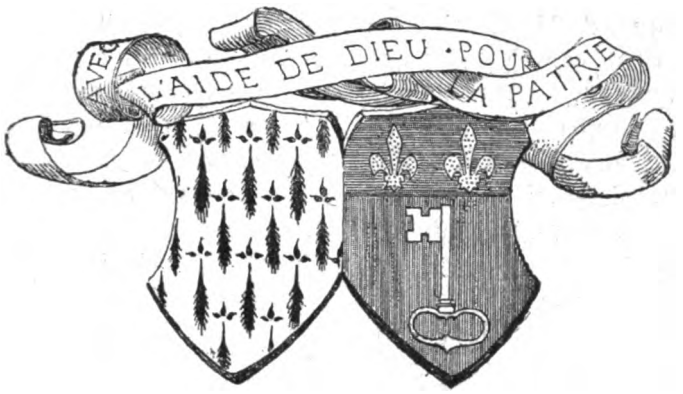

CHRONIQUE

Les peintures murales de M. Lenepveu au Panthéon. — Le plafond de M. Luminais à la Bourse du Commerce. — La mort de Jules Dupré.

Les peintres chargés de la décoration du Panthéon se sont enfin décidés à terminer leur travail. Encore un peu de bonne volonté de la part de quelques-uns et nous aurons un très magistral ensemble à présenter au public étranger qui encombre Paris à cette heure. Déjà nous pouvons admirer les peintures murales de Bonnat ; le *Martyre de saint Denis ;* de Galland : *Saint Denis catéchisant les riverains de la Seine* ; de Puvis de Chavannes : l'*Enfance de sainte Geneviève* ; de J.-P. Laurens : la *Vieillesse de sainte Geneviève* ; de Joseph Blanc : la *Bataille de Tolbiac* et le *Baptême de Clovis* ; de Henry Lévy : le *Sacre de Charlemagne* ; de Lenepveu : la *Glorification de Jeanne d'Arc* que l'on vient précisément de découvrir, et de Cabanel : l'*Apothéose de saint Louis*. C'est, comme vous le voyez, la partie à peu près complète de l'histoire légendaire et moyenâgeuse de la France. Quelque chose comme le *Gesta Dei per Francos*. Je me reprocherais de ne pas vous parler aujourd'hui de l'œuvre très imposante de M. Lenepveu. D'autant que je l'ai vu esquisser dans l'atelier du peintre angevin.

Paul Baudry venait de mourir. Il avait été chargé d'illustrer la vie merveilleuse de Jeanne d'Arc. Par malheur, il avait tant de commandes plus avantageuses que celle-là, qu'il avait à peine ébauché son projet de décoration quand le pinceau lui tomba des doigts. J'ai pourtant vu quelques-uns de ses cartons, rue Notre-Dame-des-Champs.

Ah ! quel dommage qu'il n'ait pas eu le temps d'achever ce qu'il avait si bien commencé ! Il nous aurait donné une œuvre admirable. D'abord il avait un véritable culte pour Jeanne d'Arc, et personne, à mon sens, n'était capable de s'approcher autant que lui de l'idéal rêvé. Car il n'y a pas de figure plus difficile à faire que celle de l'héroïque bergère. Son histoire est tellement extraordinaire, qu'on peut à peine s'imaginer que cette âme ait tenu dans un corps de femme. Aussi fait-elle le désespoir des poètes et des artistes. Elle a tenté je ne sais combien de peintres, aucun d'eux n'a pu nous donner d'elle une image qui nous contente. Je ne vois que deux hommes qui, jusqu'ici, se soient approchés de la vérité idéale : c'est Michelet, dans son histoire de France, et Fremiet, dans sa statue de la place des Pyramides. Celle de Lenepveu rentre dans la catégorie des Jeanne d'Arc ordinaires, jolie d'ailleurs, mais pas fidèle au type du temps. J'aurais voulu quelque chose de plus naïf, de plus archaïque.

Et cependant, encore une fois, les quatre panneaux dans lesquels le peintre angevin nous raconte les principaux épisodes de sa vie offrent un intérêt véritable. Le premier nous la représente écoutant ses voix. Le paysage est charmant : voici Vaucouleurs au penchant d'un coteau. Un laboureur pousse sa charrue Le reste du pays disparaît derrière un énorme platane dans les branches duquel on distingue les formes blanches et nuageuses de sainte Marguerite et de saint Michel. Jeanne est en train de filer sa quenouille en gardant ses brebis, à quelques pas de sa chaumière, quand elle entend du bruit dans l'arbre. Elle se lève, laisse tomber son fuseau, ouvre démesuré-

Digitized by Google

ment les yeux et tend l'oreille. Oui, c'est bien cela. Justement voici saint Michel qui se détache de l'arbre et lui parle à l'oreille. Il a un glaive à la main droite qu'il lui tend par la poignée et machinalement la main de Jeanne s'approche du glaive comme pour le saisir. Ce glaive et cette quenouille qui s'opposent résument toute la vie de notre héroïne. Pendant ce temps-là, sa mère encapuchonnée comme les femmes de son pays, tond tranquillement une brebis. C'est, à mon avis le plus joli tableau de l'œuvre de Lenepveu. On n'avait pas encore rendu les voix de Jeanne d'une façon aussi poétique et aussi ravissante. Je revoyais dernièrement la toile de Bastien-Lepage. Je sais bien que c'est du plein air et que les formes ne sont plus les mêmes dans la pleine lumière du jour. Cependant je n'aime pas beaucoup les saints voltigeant dans le pommier. Tout cela est trop clair et s'emmêle trop. M. Lenepveu est arrivé à un très bel effet en s'en tenant aux traditions de la vieille école. L'art vit de contrastes et d'antithèses, surtout l'art pictural. S'il avait fait du plein air, les voix de Jeanne et surtout le glorieux saint Michel se détacheraient moins bien dans le platane, et l'impression générale serait beaucoup moins vive.

Au-dessus de ce premier tableau est une fort jolie frise. Elle nous représente le départ de Jeanne dans ce qu'il eut d'intime et de familial.

Les gens de son village se sont cotisés pour lui acheter un cheval et Baudricourt vient de lui donner une épée qu'elle met à son côté. « Advienne que pourra, » lui dit-il. Elle est vêtue d'une blouse bleue serrée à la ceinture, d'un maillot gris bleu et de chausses pareilles, et sa tête est coiffée d'une toque légère. Elle a l'air d'une gamine dans ce travesti. Et c'est cette gamine qui tout à l'heure conduira les troupes de Charles VII à l'assaut d'Orléans. La voilà revêtue de son armure de guerre. De la main gauche elle tient son oriflamme ; de la droite qui tient l'épée elle montre à ses gens les Portereaux qu'il s'agit d'emporter. Et c'est au pied des tours une mêlée atroce. Tout à l'heure le pont-levis sera abaissé, malgré la résistance des Anglais et la ville d'Orléans sera délivrée.

La frise qui surmonte ce deuxième tableau représente Jeanne d'Arc à cheval recevant les hommages et les acclamations des populations qui se pressent sur son passage. Au troisième tableau, nous sommes dans la cathédrale de Reims. C'est la scène du sacre. L'archevêque Regnault, de Chartres, entouré des évêques de Laon et de Châlons, dépose la couronne sur la tête de Charles VII. Jeanne est debout avec son oriflamme. « Ayant été à la peine, c'était bien le moins qu'elle fût à l'honneur. » Elle porte sur son costume de guerre une sorte de dalmatique ornée des armes de France. Et il faut voir rayonner son doux visage. Je ne reproche qu'une chose à ce décor, c'est de ne pas nous rendre l'impression que la foule entassée dans la cathédrale de Reims dut éprouver devant ce grand spectacle M. Lenepveu a sans doute eu peur de rééditer la scène du sacre de Charlemagne qu'on peut voir à côté dans les fresques de M. Henri Lévy. C'est égal, il aurait pu, ce me semble, faire quelque chose de moins intime. Le tableautin qui surmonte cette scène nous montre Jeanne d'Arc prise à Compiègne. Un soldat anglais la précipite de son cheval en la tirant violemment par sa huque d'or, pendant que d'autres Anglais l'entourent. C'est le commencement de son martyre. Nous allons la voir à présent sur le bûcher de la place du Vieux-Marché à Rouen. Pauvre jeune fille ! Pour avoir aimé à la folie sa patrie et son roi, la voilà attachée à un poteau comme une voleuse, comme une magicienne. Et c'est un évêque, c'est l'infâme Cauchon qui s'est chargé de cette besogne inquisitoriale. Voyez : pendant que l'huissier Jean Nassieu lit la sentence, en présence du comte de Warwick, du cardinal de Winchester et de l'évêque de Beauvais, un moine tend à la suppliciée un crucifix qu'elle baise à pleine bouche. Un autre récite au pied du bûcher les prières des agonisants. Tout alentour une foule énorme de soldats en armes.

Et ces guerriers sont des Anglais
Qui vont voir mourir une femme !

Le signal est donné. La torche est allumée, le bûcher prendra feu tout à l'heure. Quelle est cette colombe qu'on voit voltiger dans l'air au-dessous du clocher de la cathédrale? Demandez à ce saudard anglais qui se sauve tout affolé. Il vous dira qu'en jetant un fagot dans le bûcher il a vu sortir une colombe de la bouche de Jeanne d'Arc. Image touchante de la pureté de cette grande âme !

M. Lenepveu a très bien rendu cette scène du martyre et je le félicite de tout mon cœur du talent qu'il a déployé dans sa fresque de Jeanne d'Arc. Elle sera le digne couronnement de sa vie d'artiste.

En sortant du Panthéon je suis allé visiter les peintures de la Bourse du commerce qu'on a inaugurée il y a quelques jours. La décoration de la coupole a été confiée à quatre artistes de palettes

Digitized by Google

bien différentes. J'ai nommé Clairin, Luminais, Langée et H. Lucas. Il s'agissait de représenter le commerce et l'industrie des quatre parties du monde. Je me hâte de dire que l'ensemble de cette décoration est très remarquable. Luminais a peint dans des tons roux, comme il sait les peindre, le commerce américain. Un long chemin de fer vient d'arriver à fond de train dans les savannes pleines d'herbes hautes. Des Yankees et des Indiens brassent et remuent toutes sortes de marchandises qu'ils s'apprêtent à charger. A droite un personnage brandit le drapeau aux étoiles, à côté un chasseur tire sur un léopard. A gauche une compagnie de moufflons qui fait songer à la Buffalo-Bill, se trémousse et part en campagne. Par là-dessus, tout au fond du décor, la mer, et la silhouette de quelque ville monstre. Et dans le ciel, comme dans une apothéose, monté sur l'avant de son navire, Christophe Colomb.

Ce plafond fait beaucoup d'honneur à notre compatriote, peu habitué à promener son pinceau sur d'aussi grandes surfaces.

Pendant que je faisais le tour de la Bourse du commerce, un de mes amis me frappe tout-à-coup sur l'épaule et me dit:

— Savais-tu que Jules Dupré était de Nantes?

— Comment si je le savais! j'ai été un de ceux qui, avec Paul Eudel, l'ont fait nommer président d'honneur de la dernière exposition nantaise, pour le dédommager de l'injuste oubli de sa ville natale.

Car elle n'a jamais rien fait pour lui, vous chercheriez inutilement un tableau de Dupré au musée de Nantes. Aussi l'illustre paysagiste ne parlait-il jamais de son origine bretonne. Quand on lui disait: « D'où êtes vous? monsieur Dupré. » Il répondait: « je suis de l'Isle-Adam. » Il s'était fait là une seconde patrie, qu'il aimait d'une affection toute particulière. Peut-être parce qu'il l'avait en quelque sorte découverte et qu'il y a fait la meilleure partie de son œuvre. C'est là que la gloire est venue le chercher. Danbigny s'est constitué le chantre des bords de l'Oise, Corot des bois de ville d'Avray; Dupré n'a guère chanté que sa forêt de l'Isle-Adam, et l'on peut dire qu'elle lui doit sa célébrité. C'est que, pour rendre la poésie intime et cachée de tel ou tel coin de terre, il ne suffit pas de venir en amateur lui demander un joli motif de paysage. Il faut vivre dans le commerce journalier de la nature, quand on veut lui arracher son secret. Et je vous réponds que Dupré connaissait la nature de son pays d'adoption. Il l'avait étudiée sur toutes ses faces, il l'avait interrogée à toute heure du jour et dans toutes les saisons. Consultez sa palette, il n'y en a pas une, parmi les plus célèbres, qui soit empâtée de plus de bosses multicolores. Aussi quels beaux soleils levants et quels couchants délicieux: « Dans tous, comme le disait l'autre jour M. Larroumet sur sa tombe, il nous fait éprouver l'émotion qu'il avait ressentie lui-même, car il prétendait mettre son âme dans chacune de ses toiles, disant avec raison que la nature n'existe que par rapport à l'homme et que l'art c'est la traduction, par celui qui voit et pense, des choses aveugles et inconscientes. » Il finissait, paraît-il, ses tableaux par le ciel, sous prétexte qu'il n'y a point de ciel dans la nature. « Le ciel, s'écriait-il,

PORTRAIT DE JULES DUPRÉ.

Digitized by Google

est devant un arbre, dans un arbre, derrière un arbre, il est partout. Le ciel, c'est l'air. » Et encore : « La nature n'est rien, l'homme est tout ; rien n'est bête comme une montagne ; un peintre arrive, la regarde, la copie et la déniaise. » — Oui, quand ce peintre est un puissant évocateur comme lui !

Je ne vais jamais au musée du Luxemboug sans m'arrêter devant les deux toiles magistrales de Dupré : le *Matin* et le *Soir*. Ces deux tableaux firent longtemps partie de la collection Demidoff. L'Etat les acheta au prix de 43,000 francs Elles en vaudraient le double aujourd'hui, bien que Dupré n'ait jamais été côté à sa juste valeur. C'était un sauvage qui vivait pour l'art et ne lui demandait que de le faire vivre. Bon camarade, ayant contribué par son admiration et sa propagande à faire la réputation de Théodore Rousseau, il se gardait des clans et des coteries comme de la peste. Aussi n'a-t-il jamais remporté qu'une deuxième médaille dans les Expositions du Palais de l'Industrie. Il n'était pas de ceux qui attachent une importance démesurée aux récompenses, sachant comment elles se donnent, la plupart du temps. Il avait cependant obtenu cette année une médaille d'honneur à l'Exposition universelle, et l'on s'apprêtait, quand il est mort, à le nommer commandeur de la Légion d'honneur. Qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement que le mérite finit toujours par s'imposer, et que la seule réputation durable en ce monde est celle qui est établie sur des œuvres où le grand art n'a fait aucun sacrifice à la mode. Il ne me reste plus, en finissant, qu'à souhaiter à la ville de Nantes de réparer son incroyable indifférence à l'égard de Dupré. Elle n'aura que l'embarras du choix dans le catalogue de ses œuvres, et c'est le cas de dire qu'elle est assez riche pour payer sa gloire.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LES NOBLES D'AUJOURD'HUI

Il est reconnu que la mode,
Change en France à toute saison,
Et qu'elle aura toujours raison,
Qu'elle gêne ou qu'elle accommode ;
De nos jours elle est au blason.

Jadis, c'était tout le contraire ;
Pour être dans le dernier goût
Avec entrain, l'on devait faire,
La chasse au lys un peu partout.

Et puis... voici qu'au livre antique,
Chacun veut sa place à tout prix,
L'un montre comme une relique
D'un vieux parchemin les débris.

L'autre à sa généalogie,
Accroche un illustre défunt,
Qui fort souvent pendant sa vie
N'eût point voulu... quelle ironie !
Pour laquais du parent d'emprunt.

Certains craignant qu'on examine,
De trop près leurs raisonnements,
Préfèrent prendre une origine,
Qui se perd dans la nuit des temps...

C'est le sublime ! aussi je pense,
Qu'en cultivant ce tour exquis,
Tout citoyen pourrait en France,
Venir au monde au moins marquis.

Nous touchons donc à l'heureux âge,
Où la gloire sera pour rien ;
Mais de hâter cet avantage,
Voulez-vous savoir le moyen ?

Le truc est simple et j'imagine
Qu'en une leçon... tout au plus,
Vous saurez changer d'origine,
Si vous avez... quelques écus.

C'est parfois très utile en somme...
— Vous allez tout droit chez cet homme.
Que regarde un semblable cas,
Et lui demandez... un peu bas
En lui glissant.. (c'est votre affaire.)
Une place au nobiliaire !

....

Aussitôt dit, aussitôt fait,
L'artiste, (si l'offre lui plait,)
C'est ici que le clou se pose...
Prend son bouquin et vous expose,
Très complaisamment par le nom,
Dans quelque page de renom,
En accouchant d'une aventure
Où vos aïeux, oh ! bien payant !
Ont, dans un combat effrayant,
Une nuit plus ou moins obscure, —
On en frémit !... (La chose est sûre...)
Pulvérisé maint assaillant...
Puis, sur un champ de gueule étale une framée
Soi disant « ferme et bien trempée, »
Et vous voilà du coup bouffi de renommée !

.....

Ouf !.. Jugez comme il est fâcheux,
Mes bons amis, que vos aïeux
Dorment pour toujours dans la bière !
Si leur troupe un beau jour se levait des tombeaux

Digitized by Google

De l'éclat et du rang nouveaux,
De ses illustres fils serait-elle assez fière !

Salut ! aux nouveaux preux !... Les rôles sont changés,
Les aïeux sans renom maintenant sont vengés
De leurs trop obscures carrières
Il faut briller !... Progrès, voilà ce que tu fis :
Autrefois les parents ennoblissaient leurs fils,
Les bons fils de nos jours anoblissent leurs pères !

Saint-Brieuc 19 mai 1889.

Vte H. DE TOURNEMINES.

Ce n'est qu'une désespérance
Sans colère ou pleurs dans les yeux,
Et c'est à peine si l'on pense ;
C'est sans penser que l'on sent mieux.

Comme à l'approche de l'orage
L'animal, cet homme latent,
Laisse choir son instinct sauvage,
Le cœur d'être triste est content ;

Et touchant le chagrin suprême,
Débarrassé des faux espoirs,

LE PASSAGE DU GUÉ, *d'après le tableau de* JULES DUPRÉ.

TRISTESSE

La tristesse au voile uniforme,
Au voile pendant, fin et gris,
Descend du ciel sur toute forme ;
Le temps est pris, le cœur est pris,

De tous côtés viennent les ombres,
Ombres des soirs et des passés,
Ombres sans nombre, ombres très sombres,
Ombres des bonheurs trépassés.

L'égoïste enfin sait qu'il aime,
L'homme fatigué peut s'asseoir.

Il va chercher de loin, étale
Devant lui ce qu'il a souffert,
Depuis l'infortune natale,
Il met sa vie à découvert

Il voit son âme toute nue
Et seul,... il la juge,... il la plaint,
Comme il jugerait l'inconnue ;
Il contemple son malheur plein.

Digitized by Google

La goutte a comblé la mesure,
Quelque injure a recouvert tout,
Sa vie entière devient pure,
Il se condamnait, il s'absout.

Tranquille, dans le crépuscule
Il entend s'éteindre les sons,
Voit sur le soleil qui recule
Monter les astres plus profonds,

Et les yeux perdus dans le voile
Qui lui cache le firmament,
Quand il retrouve son étoile
La fixe et s'endort lentement.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

—

LE VALOIS DE SÉRÉAC.

Origine. — La famille Le Valois est originaire du diocèse de Rennes où elle comparut à la réformation de 1513 au nombre des maisons nobles des paroisses de Saint-Georges de Rennes et Betton. A la réformation de 1668, elle fut déclarée noble d'extraction avec huit générations[1]. Elle compte parmi ses membres : Messire Thomas Le Valois, marié avant 1513 à Perrine de Lessart, père d'Yves Le Valois, marié à Jeanne de Cornillé[2]; — Julien Le Valois, vivant en 1554 ; — Jean Le Valois, vivant en 1570, mariée à Renée de Chefdubois ; — Jacques Le Valois, mort en 1673, marié : 1° à Gillette Spained ; 2° à Olive de Noyal ; 3° à Claude Boju de la Menolière[3], morte en 1679 ; — noble dame Marguerite Le Valois, boursière de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes[4] en 1665 ; — Marc Le Valois, procureur au présidial de Vannes, mort en 1696, et marié à Mathurine de Servaude ; — François Le Valois, mort en 1728, marié à Isabelle Gouret de Cranhac ; — René-Gabriel Le Valois, chevalier, s[r] de Séréac, mort en 1749, marié : 1° à Marguerite Maudet de Penhoët ; 2° à Louise-Cécile de la Chévière[4] ; — Claude-Augustin Le Valois, vivant en 1749-1780, marié à Laurence-Thérèse de Lambilly ; — Messire Denis-Valentin Le Valois, abbé de Séréac, docteur en Sorbonne et chanoine de la cathédrale de Vannes[5] en 1760, qui bénit, le 11 août de cette année, la première cloche de l'église de Bourg-Paul-Muzillac, appelée *Marie-Cécile*, et pesant 655 livres.

Seigneuries. — La famille Le Valois a possédé les terres et seigneuries de Gallet, par. de Saint-Georges de Rennes ; — de la Guinorais, par. de Betton ; — de Séréac, par. de Muzillac ; — de Beaulieu, en Mesquer ; — de la Motte-Alman en Saint-Nazaire; — du Lestin, Arzal, Kervoyal et Saint-Gourlaye, etc.

Principales alliances. — Elle a contracté alliance avec les familles : de Lessart (avant 1435), de Cornillé (XV[e] s.), de Chef du Bois vers 1566, du Guémadeuc (XVI[e] s.), de Brehant, vers 1588, Spadine, vers 1637, de de Noyal, vers 1643, Boju de la Menolière (XVII[e] s.), de Saint-Gourlaye (XVII[e] s.), de Servaude (XVII[e] s.), Gouret de Cranhac (4 août 1697), Maudet de Penhoët vers 1728, de la Chevière, vers 1740, de la Chevière (12 février 1743), de Lambilly (XVIII[e] s.), Henry de Bohal (1[er] mai 1758), Marin de Montcan (XVIII[e] s.)[7], etc., etc.

Armoiries : D'azur à deux vautours affrontés d'argent, enchaînés d'or par le cou.

DIBART DE LA VILLETANET.

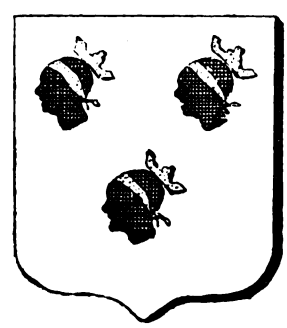

Origine. — C'est en la paroisse de Gaël, dans l'ancien évêché de Saint-Malo, que fleurissait dès le XIV[e] siècle la famille Dibart. Ses membres figurent parmi les nobles des paroisses de Gaël, Caulnes et le Hinglé, diocèses de Saint-Malo et Dol aux réformations et montres de 1440 à 1543 et furent déclarés nobles d'ancienne extraction à la réformation de 1668 avec huit générations[4]. — Elle compte parmi les siens : Messire Jehan Dibart, l'un des escuyers

[1] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. des Réformations.*

[2] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne*, tome II, p. 468.

[3] Arch. dép. du Morbihan, *Mss. Galles* et Anc. reg. *de Muzillac.*

[4] Bulletin de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine, x[e] année, 1876. *Aveu de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes.*

[4] Anc. reg par. d'*Avessac* (Loire-Inférieure), et de *Bourg-Paul-Muzillac.*

[5] Abbé Le Mené, *Histoire du diocèse de Vannes*, et Anc. reg. par. de *Bourg-Paul-Muzillac.*

[3] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. des Réformations.*

[4] Arch. dép. du Morbihan et Anc. reg. par. de *Surzur, Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac, Bohal, Saint-Molff, Avessac* et *Guérande.*

Digitized by Google

de la montre d'Olivier du Besso, receue à Dinan[1] le 24 avril 1378. — Colin Dibart, notaire à Gaël en 1440, père de Josselin, marié en 1460 à Marie Gastel. — Un de ses membres volontaire au combat de Saint-Cast en 1758[2].

Seigneuries : La famille Dibart a possédé les terres et seigneuries de la Chesnaye, en Gaël ; - de la Pyrie, par. du Hinglé ; de la Villetanet ; de Grillemont.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles : Gastel (1460), de Ferron (1584), du Chalonge, du Pargatz, de la Fruglaye (XVI[e] s.), Le Denays (1608), du Bois de Boisrobert (1633), Ladvocat de la Crochaye, Gringuel, Carbulzo de la Plesse (XVII[e] s.), de la Landelle (1[er] novembre 1683), Gobé de la Gaudinaye vers 1697[3], Thomas de Kerrault (4 juin 1726), de Sceaulx (1740), de Castel (12 juillet 1757), etc., etc.

Armoiries : D'argent à trois têtes de maure de sable, tortillées et couronnées d'or.

DU HENDREUFF

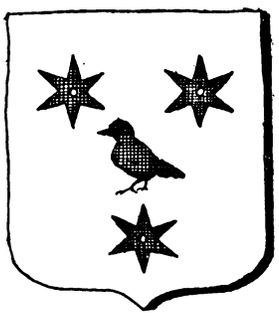

Origine. — La famille du Hendreuff est originaire de la paroisse de Caden au diocèse de Vannes où se voyait dès le XIV[e] siècle le vieux manoir de ce nom. Aux réformations et montres de 1427 à 1536, elle y figura parmi les premières maisons nobles du pays et à la réformation de 1668, elle fut déclarée noble et issue d'ancienne extraction chevaleresque avec six générations[4]. — Elle compte parmi ses membres : Messire Pierre du Hendreuff, vivant en 1390 ; — Pierre et Guillaume du Hendreuff, vivant en 1427[5] ; — Jehan du Hendreuff, marié à Typhaine de la Châtaigneraye[6], veuve en 1499 ; — Pierre, marié en 1542 à Isabeau de la Souallaye[7] ; — François, vivant en 1554, marié à Jacquette de la Couldre[8] ; — Gilles du Hendreuff, marié vers 1566 à Bonaventure du Matz[9] ; — Gabriel, marié le 21 septembre 1694 à Valentine de Trelan du Clazeul[10] ; — Françoise-Perrine du Hendreuff, mariée en premières noces le 25 février 1716 à M. de Talhouët-Beslon et remariée le 30 avril 1742 à Messire Paul-Armand de la Landelle de Roscanvec[1]. — Cette famille s'est éteinte, croyons-nous, en la personne de Messire Germain du Hendreuff, marié le 5 mars 1737 à Michelle Eonnet, veuve de Jean-Baptiste Havart[2].

Seigneuries. — La famille du Hendreuff a possédé les terres et seigneuries : du Hendreuff, de la Baronnaye, de la Heligaye, en Caden ; — la Sauldraye, la Roche, le Pont d'Oust, etc.

Principales alliances. — Elle s'est alliée aux familles : de la Châtaigneraie (XV[e] s), de la Souallaye (1512), Le Comte de Kermoël (XVI[e] s.), Le Coutelier de Penhoët vers 1559, de la Couldre (XVI[e] s.), du Matz vers 1566, Le Berruyer (1606), Guillart de la Sauldraye (1627), Le Baud de la Roche vers 1631, de Lourme (XVII[e] s.), Guillart de Launay (4 février 1666), Rozé de Kerplat (17 février 1686), de Trelan du Clazeul (21 septembre 1691), de Coucssin vers 1702, de Talhouët-Beslon (25 février 1716), Le Gouvello des Forges (27 mai 1721), de la Landelle de Roscannec (30 avril 1743), Eonnet (5 mars 1737)[3], etc.

Armoiries : D'argent à trois molettes de sable, une allouette de même en abyme.

Devise : Hilaris mane tendit ad alta.

QUELO DE CADOUZAN

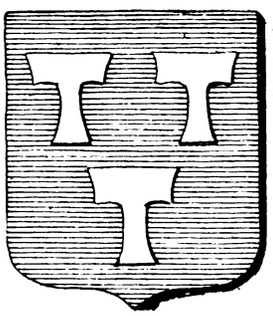

Origine. — C'est au XV[e] siècle et en la presqu'île guérandaise, que la famille Quelo, nous apparait pour la première fois. Dès cette époque, elle était regardée comme l'une des vieilles maisons du pays et nous la voyons figurer à la réformation de 1513, parmi les familles nobles de la paroisse de Saint-Guennolé de Batz. A la réformation de 1668, elle fut déclarée noble d'extraction avec six générations[4]. — Elle compte parmi ses membres : Messire Jehan Quelo, l'un des nobles, assemblés à Guérande, le 14 février 1431, pour députer à Rome contre l'évêque de Nantes, à l'instigation du duc[5] ; Jean Quelo, vivant en

[1] Bibl. Nat. *Mss. de la Col. Clerembault. Vol, 14, p. 900.*
[2] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne. T. I, p. 264.*
[3] Anc. reg. par. de *Gaël, Nivillac, Saint-Dolay*, etc.
[4] Bibl. de la ville de Nantes. *Mess. des Réformations.*
[5] Arch. dép. du Morbihan. *Mss. Galles.*
[6] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne.* T. I, p. 436.
[7] Anc. reg. par. de *Caden* (Morbihan).
[8] *Ibidem.*
[9] *Ibidem.*
[10] *Arch. dép. du Morbihan.*

[1] Anc. reg. par. de *Saint-Nolff* (Morbihan).
[2] Anc. reg. par. de *Sulniac* (Morbihan).
[3] Anc. reg. par. de *Caden, Férgréac, Guérande, Péaule Saint-Nolff, Sulniac*, etc.
[4] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. des réformations.*
[5] Dom Lobineau. *Preuves de l'Hist. de Bret.* Tome II. Col. 1330. 1311.

Digitized by Google

1476, marié à Catherine Guillart[1]; — Yvon Quelo, seigneur de Keredren, marié en mars 1562 à Marie de Kervéno[2]; — Jacques Quelo, marié vers 1578 à Olive Cherel de Kergasté[3]; — Françoise Quelo, marié vers 1615 à Messire Philippe de Besné[4]; — René Quelo, chevalier, seigneur de Cadouzan, conseiller au parlement de Bretagne depuis 1636, marié en mai 1640 à Jeanne de Kerguezay[5]. — Armand Quelo, marié le 19 novembre 1743 à Angélique-Marie de la Landelle[6].

Seigneuries : La famille Quelo a possédé successivement les terres et seigneuries de Kerédren, paroisse de Guérande; — de Cadouzan et du Hirel, paroisse de Saint-Dolay; — des Chambots, de Trohudall, de Trelan.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles : Guillart (1476), — de Guer (1514), de Coëtion, Pineau, Le Bihan, Guyomarh (XVI[e] s.), de Kerméno (mars 1562), de Penbulzo de Trohudall vers 1579, de Charette, Cherel de Kergasté (XVI[e] s.), de Saint-Aubin de la Morandays (1585), Guilloré de Kerdréan vers 1596; Le Guennec 1605), de Besné vers 1615, de la Bouëxière de la Villejames (octobre 1615), de Kerpoisson vers 1619, de Kerguezay (mai (1640), de Kerguizec vers 1644, Fabrony de Coëtleiz vers 1665, de Kerméno 13 juillet 1666), de Jacques de saint-Marcel vers 1696, de la Landelle (19 novembre 1743), de la Houssaye vers 1763, de Forges de la Gaudinaye (27 mars 1764[7]), etc., etc.

Armoiries : D'azur à trois taux ou croix de saint Antoine d'argent.

DE LA SOUALLAYE.

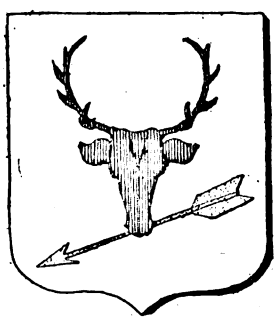

Origine. — Au milieu du XIV[e] siècle, s'élevait en la paroisse de Saint-Gravé au diocèse de Vannes, sur la limite des collines de Lanvaulx, le vieux castel de la Souallaye, berceau de la vaillante famille de ce nom. Les seigneurs de la Souallaye connus encore sous le nom de *la Saulaye*, comparurent aux montres et réformations de 1427 à 1536, ès paroisses de Saint-Gravé, Mauron et Béganne et à la réformation de 1669, furent déclarés nobles d'ancienne extraction avec sept générations[1]. Cette maison compte parmi ses membres : Messire Jean de la Souallaye, écuyer dans une montre de 1419. armée pour la défense du pays de Touraine, qui était fils de Peronne Goullet, dame du Plessis, veuve en 1426; — Olivier de la Souallaye, vivant en 1456, et marié à Marguerite de Lourme dont Jean, marié en 1486 à Jeanne Boylesve[2]; — Pierre de la Souallaye mort en 1560, marié à Marguerite Mehaud de Villebourg; — Julien de la Souallaye vivant en 1623, marié à Louise Larcher, remariée plus tard à Julien de la Corbinière[3]; — René-Cyr-Marie de la Souallaye, vivant en 1732-1756, marié à Françoise Foucquier de Kersalio[4]. M. de Laistre de la Souallaye, portant les mêmes noms et armes, a été élevé en 1834 au titre héréditaire de baron du Saint-Empire[5].

Seigneuries. — La famille de la Souallaye a possédé les terres et seigneuries de : la Souallaye en Saint-Gravé; — du Plessis-Goullu en Mauron; de Cavaro en Béganne : — du Bois-au-Voyer en Mauron, etc.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles : Goullu du Plessis (XV[e] s.), de Lourme (XV[e] s.), Boylesve (1486), du Beyzit (1513), du Hendreuff vers 1542, du Cavaro (XVI[e] s.), Le Berruyer (1575), Mehaud de Villebourg (XVI[e] s.), Couyer de la Barre vers 1584, Larcher vers 1619, Le Chanoine vers 1636, Le Roy de Poulherno vers 1657, Guyomar (XVII[e] s.), Troussier de la Gabetière (1681), du Matz (3 août 1682), Peschart du Val vers 1685, Le Clavier (1722), de Vauferrier vers 1729, Foucquier de Kersalio vers 1741, de Forges de la Bourelaye (15 juin 1768), de Tremaudan (novembre 1804)[6], etc., etc.

Armoiries : D'argent au rencontre de cerf de gueules, percé au muffle d'une flèche d'or.

GUILLARD DES AULNAYS.

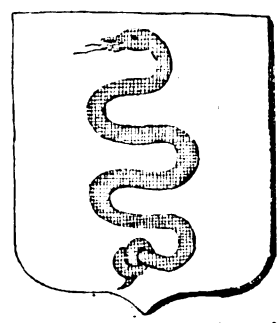

Origine. — La famille Guillard des Aulnays, qu'il ne faut pas confondre avec les familles *Guillard du Glajolly*, *Guillard de Villedel* et *Guillard de Kerhoelen*, originaires des anciens diocèses de Saint-Brieuc, Cornouailles et Tréguier, et la famille *Guillard de la Falazière*, originaire du Maine, eut son berceau en la paroisse de Saint-Servant, près Josselin, au diocèse de Vannes. Elle comparut en cette paroisse

[1] *Arch. dép. du Morbihan.*
[2] *Ibidem.*
[3] Anc. reg. par. de *Piriac.*
[4] Arch. dép. du Morbihan. *Mss. Galles.*
[5] Anc. reg. par. de *Saint-Dolay.*
[6] *Ibidem.*
[7] *Arch. dép. du Morbihan.* — Anc. reg. par. de *Guérande, Batz, Piriac, Saint-Molff, Le Croisic, Rieux, Nivillac, Saint-Dolay.*

[1] Bibl. de la ville de Rennes *Mss. des Réformations.*
[2] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne.* Tome II, pp. 397-398.
[3] Arch. dép. du Morbihan. *Mss. Galles.*
[4] Anc. reg. par. de *Guérande.*
[5] P. de Courcy. *Ibidem.*
[6] Anc. reg par. de *Guérande, Le Croisic, Piriac, Béganne, Rieux* et *Allaire.*

Digitized by Google

et en celle des Fougerêts, au diocèse de Vannes, aux réformations de 1426 à 1513 et à la réformation de 1669, fut déclarée noble d'ancienne extraction avec huit générations[1]. Elle compte parmi ses membres : Messire Philippot Guillard, sgr de la Villeder, en Sérent, vivant en 1427 ; — François Guillard, vivant en 1502, marié à Jeanne de Serant[2] ; — Charles Guillard, sgr du Pont d'Oust, vivant en 1536, marié à Aliette de Lannion ; — Jeanne Guillard, mariée au XVIe s. à Nicolas de Treguz[3] ; — Messire Jean Guillard, écuyer, sgr des Aulnays, sénéchal du comté de Rieux à Peillac, mort le 10 août 1716 et inhumé le 11 dans le chœur de la chapelle du Pont d'Oust, en la paroisse des Fougerêts[4] ; — Messire Charles-François Guillard des Aulnays, capitaine au régiment de Béarn, marié le 18 décembre 1766 à Elizabeth le Gouvello du Hendreuff[5]

Seigneuries. — La famille Guillard a possédé les terres et seigneuries de la Gras, en Saint-Servant ; — du Pont d'Oust, de la Villescars, par. des Fougerêts ; — de la Villeder, en Sérent — des Aulnays, de la Saudraye, de la Ville-Caro

Principales alliances. — Elle a contracté alliance avec les familles : de Serant vers 1502, de Lannion vers 1535, de Treguz (XVIe s.), du Hendreuff vers 1625, Le Berruyer (XVIe s.), Bedel de la Villescars vers 1619, de Coëtlogon (21 septembre 1653), du Hendreuff (4 février 1666), Macé des Aulnays vers 1671, de Chedeville (2 octobre 1674), Guillard des Aulnays (30 août 1700), Houët du Chesne-Vert (XVIIIe s.), Rouxel (12 novembre 1737), Rado de la Chohannière (XVIIIe s.), Le Gouvello (18 décembre 1766[6]), etc., etc.

Armoiries : D'argent à la guivre de sable, vomissante de gueules, la queue nouée.

DE BOGAT.

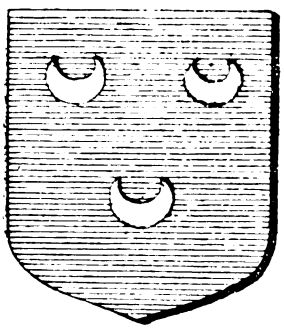

Origine. Le vieux manoir de Bogat au territoire de Guérande, est l'un de ces nombreux chateaux de l'époque féodale qui furent le berceau de vaillants chevaliers et de puissantes familles aujourd'hui disparues. La famille de ce nom y résidait au XIVe siècle et à la réformation de 1426, Messire Olivier de Bogat figura parmi les nobles de la paroisse Saint-Michel de Guérande[1]. En 1420, il avait été déjà au nombre des chevaliers, réunis sous le commandement du sire de Rieux et armés pour le recouvrement de la personne du duc[2]. Depuis, l'histoire a conservé les noms d'Aubin de Bogat, seigneur dudit lieu en 1443 ; — de Guillaume de Bogat, fils d'Olivier, escuyer du duc, et son chambellan aux gages de 40 livres de 1452 à 1456, et l'un de ses compagnons dans son voyage à Bourges[3] en 1455, auquel le duc Pierre II fit don le 21 décembre 1454, d'une somme de 500 réaux d'or (soit 6000 livres) pour aider à son mariage avec la fille de Messire Olivier du Bot[4] ; — de Guillaume de Bogat, l'un des personnages de la suite du vicomte de Rohan en 1470, compris avec lui dans les poursuites relatives au meurtre de René de Keradreux en 1479 et l'un des réfugiés de France réclamés au roi parle duc en 1483 et 1487[5], membre de la *Confrèrie de Saint-Nicolas* de Guérande[6] en 1481 ; — Messire Alain de Bogat, seigneur de Bogat et du Couëdic, membre de la *Confrèrie de Saint-Nicolas* à Guérande, en 1481 ainsi que son fils Alain de Bogat en 1521 ; — Messire Geoffroy de Bogat, sgr de Trevran, en La Nouée en 1513 ; — — Messire Guillaume de Bogat, chantre et chanoine de la cathédrale de Vannes[7] en 1568, et enfin de noble demoiselle Julienne de Bogat, dernière héritière du nom, mariée vers 1596 à Messire Pregent Le Guennec, d'une vieille famille guérandaise, dans laquelle se fondit à cette époque la maison de Bogat[8].

Seigneuries. La maison de Bogat a possédé les terres et seigneuries de Bogat en Guérande ; — du Couëdic en Saint-Molf ; — de Cammian en Mohon ; — de Trevran en La Nouée et de Kerdour. — La terre de Bogat après être devenue la propriété de la famille Le Guennec par suite du mariage de Pregent Le Guennec avec Julienne de Bogat, passa ensuite à Messire Louis du Haut, seigneur de Kervaly, marié à leur fille, Françoise Le Guennec, et celui-ci la vendit le 8 novembre 1662 à Charles Danizy et Marie de Cramezel, sa compagne[9]. Revêtue du droit de moyenne et basse justice, du droit d'enfeu prohibitif au haut de la nef de l'église Saint-Michel à Guérande, elle jouissait en outre de plusieurs prérogatives singulières que nous croyons intéressant de rapporter ici[10]. C'est ainsi qu'elle possédait le droit « d'obliger le dernier homme marié de la frairie de

1 Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. des réformations.*
2 Arch. dép. du Morbihan. *Mss. Galles.*
3 *Ibidem.*
4 Anc. reg. par. des *Fougerêts.*
5 Anc. reg. par. de *Caden.*
6 Anc. reg. par. des *Fougerêts*, *Caden* et *Questembert.*

1 Bibl. de la ville de Rennes. *Ms. de la Réformation.*
2 Dom Lobineau, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, tome II. *Col.* 938.
3 Ibidem, *col.* 1196, 1197.
4 Arch. du ch. de Penhoët, près Josselin. *Charte* publiée dan la *Revue hist. de l'Ouest*, Tome I, p. 235.
5 Dom Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.* T. III, col. 208, 310, 454, 457.
6 Arch. de la fabrique de Guérande.
7 Anc. reg. par. de *Cournon* (Morbihan).
8 Anc. reg. par. de *Guérande.*
9 *Archives du château de Kerfur.*
10 *Ibidem.*

Digitized by Google

Bogat, la 1re année de son mariage, à couper de la lande sur la terre de ladite seigneurie et icelle mettre sur la cour, rue et avenue dudit lieu de Bogat, la vigille de la Saint-Jean-Baptiste et icelle lande allumer et faire brûler et conserver le feu jusqu'au lendemain sous peine, en cas de deffaut, de payer cent solz monnoie d'amende ; de plus également : le droit de prendre un pot de vin de chacune pippe de vin passant par dessus la terre de Bogat, la vigille et feste de saint Jacques, 1er jour de mai, pour se rendre à l'*Assemblée* de *Brécard*, qui se tenait ledit jour[1]. » Les seigneurs de Bogat aussi considérés par les rois de France que par les ducs de Bretagne, obtinrent de tous temps, d'importants privilèges pour leurs seigneuries et la *Lettre de sauvegarde* ci-dessous, jusqu'à présent *inédite*[2], octroyée le 24 septembre 1597, par le roi Henri IV à Messire Pregent Le Guennec, seigneur de Keréon, nous en est un précieux témoignage.

Principales alliances. La famille de Bogat s'est alliée aux familles Le Pennec de Kerdour vers 1438, de Fresnay de Rosconan (XVe siècle), Le Guennec de Keréon vers 1596, etc., etc.

Armoiries : D'azur à trois croissants d'argent.

[1] *Archives du château de Kerfur.*

[2] *Lettre de sauvegarde pour le seigneur de Keréon et Bogat.*

De par le Roy,

Il est expressément deffendu à tous chefs et conducteurs de gens de guerre, tant de cheval que de pied, de quelque langue et nation quilz soient, leurs mareschaux des logis, fourriers et autres estans pour notre service en notre païs de Bretagne, de loger, souffrir ou permettre estre logé, fourrager, ne rien prendre, soient fruictz, vivres, meubles, ustensiles et autres choses quelzconques, pour quelque cause que ce soit ès maisons seigneuriales de la *Chaussée*, size près de Lavau, de *Bogat*, size près de la ville de Guérande, de *Trevran*, size près de Josselin, en notre païs de Bretagne, ni ès lieux, terres et métairies qui en dépendent, appartenantes au sr de Quereon, gentilhomme de notre dit païs de Bretagne, auquel pour cest effect, avons permis et permettons fe mectre et apposer au-devant des portes et autres lieux desdictes maisons et de celles qui en dépendent, noz armes et panonceaux, pour montrer que nous les avons prizes et mizes en nostre sauvegarde, ensemble ledit sieur de Queréon, ses gens et domestiques, auxquelz nous avons permis et permettons d'aller et venir, séjourner et demourer tant esdites maisons que partout notre dit païs de Bretagne, avec leurs armées, chevaulx et équipaiges, sans quil leur soit faict ou donné aucun ennuy ou empeschement. Ainsi commandons et très expressément enjoignons à tous noz lieutenans, gouverneurs et cappitaines commandans pour notre service, ès villes, places, et chasteaux de notre dit païs de Bretaigne, defe, de poinct en poinct entretenir et observer cette présente sauvegarde, et donner audit sieur de Queréon, tout ayde, faveur et confort que besoing sera, et où lesdits gens de guerre, leurs mareschaux des logis, fourriers et autres, voudroient attenter ou entreprendre quelque chose au préjudice de notre dicte présente sauvegarde, sur lesdites maisons de la Chaussée, de Bogat et Treveran et lieux qui en dépendent, nous mandons à touz noz justiciers et officiers à qui il appartient, mesme aux prévostz de noz très chiers et bien amez cousins les mareschaux de France ou leurs lieutenans, de chastier et fe telle punition de ceulx qui y contreviendront que la crainte en demeure aux autres et d'aultant que de ces présentes, l'on pourra avoir affere en plusieurs et d'autres lieux, nous voullons qu'au vidimus deument collationné, foy soit adjoustée, comme au présent original, car tel est notre plaisir. — Donné *au Camp devant Amyens*, le XXIIIIe jour de septembre 1597.

Henry.

Par le Roy,
De Neufville.

Original sur papier avec sceau de France, *aux archives du chât. de Penhoët, près Josselin* (Morbihan).

LE CORSIN

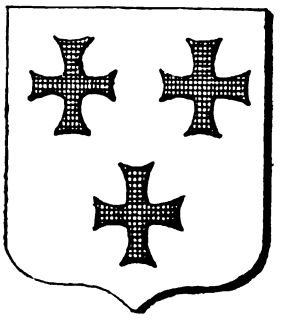

Origine. — La famille Le Corsin, l'une des vieilles maisons de l'ancien diocèse de Rennes, tenait dès le XIVe siècle un rang très honorable parmi la noblesse de ce pays. Nous la voyons figurer aux réformations de 1427 à 1513 dans les paroisses de Rheu et de Saulnières et déclarée noble d'ancienne extraction à la réformation de 1669, avec neuf générations[1]. Elle compte parmi ses membres : Messire Guillaume Le Corsin[2], escuyer de la montre de Jehan Raguenel, chevalier, vicomte de Dinan, receue au siège devant Brest le 1er juin 1378. — Messire Jean Le Corsin, chevalier de l'Hermine[3] en 1414. — Messire Guillaume Le Corsin marié en 1448 à Philippote de Saulnières. — Noble homme Georges Le Corsin, sgr du Chesne-Blanc qui rend aveu pour cette terre au baron de Poligné[4], le 15 décembre 1497. - Jacques Le Corsin sgr du Chesne-Blanc et de la Fresnaye, inhumé le 9 octobre 1599 dans le chanceau de l'église de Saulnières et son frère Nicolas Le Corsin, auquel on rendit le même honneur le 15 juin 1604[5]. — Françoise Le Corsin, dame de Caran, morte en 1627, veuve de Messire René de Montbourcher sr du Bordage[6]; —Jehan Le Corsin, sgr du Chesne-Blanc en 1638, décédé à Paris le 5 novembre 1656 et inhumé le

[1] Bibl. de la ville de Rennes. *Mss. de la Réformation.*

[2] Bibl. Nationale. *Mss. de la Col. Clerembault. Vol. 93. p. 7198.*

[3] P. de Courcy. *Arm. de Bretagne.* Tome I, p. 232.

[4] Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine. *Fonds de Poligné.*

[5] Anc. Reg. par. de *Saulnières.*

[6] *Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.*

Digitized by Google

lendemain dans l'église Saint-Séverin. — François Le Corsin, sr du Chesne-Blanc, marié le 21 mai 1657 à Françoise Crocq de la Robinaye; — — André-Marie-Gabriel Le Corsin, sgr du Chesne-Blanc, Caran, la Rivière, etc, baptisé à Rennes, le 3 juin 1692, marié à Apolline-Polyxène Pinczon du Sel et inhumé en l'église de Toussaint de Rennes, le 1er novembre 1751. — Enfin ; Messire Jean-Marie Le Corsin du Chesne-Blanc, chanoine de Rennes en 1778, dernier abbé de Lanvaulx avant la Révolution, mort curé du Sel en 1816 et dom Prudent-Charles Le Corsin, également dernier abbé de Prières, expulsé de son monastère en 1792 et mort peu après à Paris[1].

Seigneuries. — La famille Le Corsin a possédé les terres et seigneuries du Tertre en la paroisse de Rheu ; du Chesne-Blanc, de la Motte de Saulnières, et de la Fresnaye en Saulnières ; — de la Rivière au Sel ; de Caran, par. du Grand-Fougeray, etc.

Principales alliances. — Elle a contracté alliances avec les familles : de Saulnières (1448), Poussepin, Champion du Chesne-Blanc (1525), Le Maignan, du Halgouët, de Couldebouc vers 1519, de Beilouan (XVIe s.), de Montbourcher (1608), de L'Estourbeillon (1619), Glé (1620), Crocq de la Robinaye (21 mai 1657), des Longsprès, Cotton de la Fuye (25 novembre 1685) Gaultier de la Sauvagère vers (1700), Rivault de Kerbourg (28 mars 1712), Pinczon du Sel vers 1728, Petit de la Bigaudière (31 juillet 1770)[2], etc.

Armoiries : D'argent à trois croix pattées de sable, *aliàs* : D'argent à la fasce de gueules surmontée de trois fleurs de lys d'azur et soutenue de trois hermines de sable (Sceau de 1380).

(A suivre.) Cte Régis de L'Estourbeillon.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite.)

37. — Lemerer, *Roland-Gaspard*, — né à Rennes, le 18 juin 1757, était avocat dans cette ville, lorsqu'il y fut élu, le 16 août 1790, juge suppléant au tribunal de district, et l'année suivante *député suppléant de l'Ille-et-Vilaine* à l'Assemblée législative. Il n'eut pas occasion d'y siéger, et fut nommé, le 28 décembre 1791, *commissaire du Roi* près le tribunal criminel du département d'Ille-et-Vilaine. Je le perds de vue pendant la Terreur et ne le retrouve qu'en septembre 1795, élu *député d'Ille-et-Vilaine au Conseil des Cinq-Cents*. Là, il ne perdit aucune occasion d'affirmer ses sentiments religieux et royalistes, demandant le 14 février 1796 que les tribunaux fussent seuls investis du droit de prononcer les radiations de la liste des émigrés, parla le 17 mars en faveur de la liberté de la presse, essaya sans succès, le 1er mai, de faire rapporter la loi de déportation contre les prêtres orthodoxes, appuya, le 22 août, la demande d'amnistie présentée par Camus et protesta si énergiquement, le 8 septembre, contre le projet de priver de tout droit d'éligibilité les parents d'émigrés, qu'il faillit être envoyé à l'Abbaye. En 1797, il appuya vigoureusement la pétition des défenseurs de Brothier, La Villeheurnois et Duverne de Presle, osa réclamer le 9 juillet, la liberté des prêtres catholiques, et fit si bien qu'il fut compris dans le décret de déportation, le 18 fructidor : mais il réussit à se réfugier en Suisse, puis en Allemagne, d'où il lança contre le Directoire la foudroyante philippique intitulée : *Appel à la nation française*. Rentré en France sous le Consulat, il fut nommé en l'an X, *juge au tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine* ; et lors de l'arrestation de Moreau, il accourut à Paris pour le défendre; mais il y fut arrêté lui-même et mis hors d'état d'assister son ami aux débats. On croit cependant qu'il a pris part au *Mémoire justificatif*, signé par Bellart. Redevenu simple avocat, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, par Louis XVIII, le 5 octobre 1814 et *conseiller à la cour de Rennes*, le 24 janvier 1815. Il cessa ses fonctions pendant les Cent-Jours et les reprit le 6 janvier 1816. Anobli par le Roi en 1818, il mourut à Rennes le 4 juillet 1820.

On a une bonne notice sur Lemerer dans la *Biographie bretonne*. Il ne faut pas le confondre avec son frère aîné — Jean-Baptiste-René — commissaire national à Redon et à Josselin en 1790, accusateur public près le tribunal criminel de Vannes en 1792, et juge à Rennes après 1794.

38. — Lepelletier (*Pierre-François*), — d'une famille originaire du Maine, naquit à Savenay le 17 octobre 1751, se fit recevoir avocat au parlement de Bretagne et devint sénéchal de plusieurs juridictions des environs de Savenay, en particulier de celles de Lavau et de Campbon. Elu administrateur du département de la Loire-Inférieure en 1790, puis *député suppléant de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée législative en 1791, il se rendit à Paris pour remplir au besoin son mandat, mais il n'eut pas occasion de siéger. Il était encore administrateur du département en 1792, et l'année suivante il fut classé par Carrier au nombre des suspects, mis hors la loi et réduit à se cacher pour sauver sa tête, il brûla alors tous ses papiers, en sorte que ses descendants n'ont rien conservé de lui. Nommé commissaire national à Savenay lors de la réorganisation des tribu-

[1] Abbé Guillotin de Corson. *Statistique historique du canton du Sel*, p. 69-71.

[2] Anc. reg. p. de *Saulnières, Poligné, Pléchatel, Bain, Le Grand-Fougeray*.

Digitized by Google

naux, il y devint *procureur impérial* sous l'Empire et mourut dans ce poste le 3 décembre 1811.

Il avait épousé, en 1778, à Donges, Pélagie *Halgan*, sœur aînée d'Emmanuel, qui devint vice-amiral et pair de France. Sa fille, Mme François *Cottineau*, a été la grand'mère de M. *Lambert*, de Donges, ancien magistrat, à l'obligeance de qui je dois les dates qui précèdent. Cette notice est la première qui soit publiée sur Lepelletier.

39. — Lequinio de Kerblay (*Joseph-Marie*), — fils d'un chirurgien de Rhuys, naquit à Sarzeau le 15 mars 1755, et s'étant fait recevoir avocat au parlement, en exerça les fonctions dans sa ville natale, tout en s'occupant d'améliorations agricoles et en particulier de l'acclimatation du mûrier. C'était une tête exaltée et d'un équilibre assez instable. Maire de Sarzeau en 1789, il se lança avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire, ne fut pas étranger en juillet aux troubles de Keralier, demanda en août l'anoblissement de tous les Français (!) et en novembre la fondation d'une gazette nationale ; puis publia un grand nombre de brochures et de pamphlets, en particulier sur la *suppression des ordres religieux*, des *lettres familières* aux laboureurs de Bretagne, l'*Elixir du domaine congéable*, etc., et fut élu en 1790, juge au tribunal du district de Vannes, et en 1791, *député du Morbihan à l'Assemblée législative*. Là, il demanda la suppression du titre de Majesté donné au roi, la conversion, en monnaie de billon, des statues « idoles de la superstition publique, » l'établissement du divorce, l'autorisation du mariage des prêtres, et l'abolition des domaines congéables. Elu *député du Morbihan à la Convention* en 1792, il fit hommage, le 6 novembre, à cette assemblée, de son livre des *Préjugés détruits*, orné de son portrait, dans lequel il prenait le titre de *citoyen du globe*, et combattait, disait-il, avec les seules armes de la raison la tyrannie politique et la tyrannie religieuse. Il se chargea cependant bientôt de les exercer lui-même toutes les deux. Ayant voté la mort dans le procès de Louis XVI, et demandé, peu de temps après, la déportation des évêques constitutionnels qui s'opposaient au mariage des prêtres, il fut envoyé par la Montagne en mission dans l'Oise et dans l'Aisne, où il ordonna l'arrestation en masse de tous les nobles âgés de plus de 17 ans et de moins de 60 ans ; puis à Rochefort, où de concert avec Laignelot, il terrorisa toute la contrée, organisant le tribunal révolutionnaire au milieu de danses et d'orgies, invitant à sa table le *guillotineur*, forçant les ministres des divers cultes à se déprêtriser et à déclarer qu'ils n'avaient été jusque-là que des imposteurs, sollicitant des dénonciations jusque chez les filles publiques, faisant d'immenses auto-da-fé de tous les livres pieux qu'on devait lui apporter sous peine d'incivisme, envoyant dans toutes les campagnes des prédicateurs chargés de faire des prosélytes à la déesse Raison, ordonnant de fusiller les prisonniers vendéens en masse, sans forme de procès, déclarant que l'extermination était le seul système à suivre et y procédant lui-même, en cassant la tête d'un coup de pistolet, à un prisonnier de Fontenay qui ne résistait point et en forçant l'un des officiers de sa suite à tirer de sang-froid, de la même façon, sur l'un des voisins du malheureux... S'étant arrêté quelques jours à Vannes et à Sarzeau au retour de cette mission, il entrait à cheval dans les églises, faisait mutiler les saints et montait en chaire pour prêcher l'athéisme et la destruction de toute morale. « Puisqu'aujourd'hui nous n'avons pas été emportés par le diable, disait un paysan en sortant d'une de ces séances, nous ne le serons jamais. »

Quand l'orgie fut terminée par le 9 thermidor, Lequinio chanta la palinodie, qualifia Robespierre de scélérat et de tyran, publia sous le nom de *Guerre de la Vendée et des chouans* une apologie de sa conduite et dénonça « les buveurs de sang et les terroristes » : mais la ville de Rochefort ne put supporter une telle audace : elle accusa Lequinio d'avoir converti la guillotine en tribune aux harangues et de s'être enrichi aux dépens de ses victimes. Decrété à son tour d'arrestation, Lequinio ne dut son salut qu'à l'amnistie du 4 brumaire an IV. Elu par le département du Nord au *Conseil des Cinq-Cents*, il en fut exclu par la loi du 22 floréal an VI. Après le 18 brumaire, il sollicita en vain une préfecture, obtint de Fouché une inspection forestière qu'il garda peu de temps, et dédia son *Voyage du Jura*, avec des éloges ampoulés, au premier consul : mais cet encens ne fût pas du goût de Bonaparte qui cependant, de guerre lasse, le nomma sous-commissaire des relations commerciales à Newport aux Etats-Unis, où il mourut vers 1813.

On a de lui un portrait gravé par J.-B. Compagnie dans la collection Bonneville ; et sur lui une notice très complète par Levot dans la *Biographie bretonne*.

40. — Le Tutour, (*Olivier*), — était un riche cultivateur qui continua les traditions de Corentin Le Floch à l'Assemblée nationale. Né au Cogno, en Pluméliau, vers 1750, il fit de bonnes études avec l'intention d'entrer au séminaire, mais il resta cultivateur, et comme il était le plus lettré de sa région, il fut délégué en février 1790 à la seconde assemblée fédérative de Pontivy. Un des douze secrétaires de cette assemblée, il signa l'adresse des laboureurs aux députés des villes pour les remercier de leur aide fraternelle, puis au mois de mai, électeur de Pontivy aux élections départementales et scrutateur du bureau, il fut élu, le 5 juin, administrateur du département et l'un des 8 membres du directoire. Son attitude y fut celle d'un ardent ami de la révolution et l'on trouve son nom au bas de toutes les proclamations patriotiques et de tous les actes officiels du directoire. Cela le fit connaitre au loin, et scrutateur de nouveau, aux élections de 1791, il fut élu le 30 août *premier député du Morbihan à l'Assemblée Législative*, après ballottage avec le Malliaud. Là son rôle fut silencieux, car je ne trouve pas son nom aux *Tables du Moniteur*. Aux élections pour la Convention en septembre 1792, il fut deux fois ballotté avec Gillet (177 voix

Digitized by Google

contre 209), et avec Michel (168 voix contre 230), mais il ne fut même pas élu député suppléant. Il devint ensuite, rapporte la tradition locale, juge de paix de son canton et mourut avant le consulat.

Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

41. — MALASSIS, (*Romain-Nicolas*), — fils d'un imprimeur-libraire de Brest qui portait les mêmes prénoms, et de Julienne-Françoise *Alain*, naquit à Brest le 14 avril 1737 et fut imprimeur-libraire, comme son père. Le *Bulletin de la Société académique* de Brest m'apprend qu'il eut l'honneur d'être le dernier préfet de la congrégation des artisans de cette ville. Officier municipal en 1790, il fut élu en 1791, *député du Finistère à l'Assemblée législative*, où il fit décréter le paiement de l'arriéré des matelots des cinq divisions du port de Brest, et participa spécialement aux travaux du comité de marine. A son retour, il fut élu *maire de Brest*, et l'était encore aux mois de juin et de juillet 1793, à l'époque de la crise aiguë des luttes contre la Montagne, de l'envoi des fédérés brestois à l'armée du Calvados, et de la protection donnée à la fuite des Girondins. Aussi fut-il appelé à la barre de la Convention, par décret du 9 août, avec Demontreux, procureur de la commune, Bernard jeune, substitut du procureur et Le Sévellec, procureur général du district. Tous les quatre firent aussitôt leur soumission au comité de Salut public et furent dispensés de comparaître à la barre de l'assemblée. Bernard put même revenir presque aussitôt à Brest ; mais Malassis et ses deux autres compagnons durent rester en état de surveillance à Paris et ne furent délivrés qu'un an plus tard par arrêté du comité de salut public en date du 26 vendémiaire an III. Ils échappèrent ainsi au tribunal révolutionnaire de Brest. En pluviôse (février 1795), Malassis fut nommé par les représentants Faure et Tréhouart membre de la commission administrative du district de Brest, instituée pour passer les plaies de la Terreur, et ses compatriotes lui en furent reconnaissants, car au mois de septembre 1795, ils l'élurent en tête de liste par 412 voix aux nouvelles élections municipales : mais Malassis refusa d'accepter, par le motif « qu'il était dans les administrations depuis le commencement de la révolution; » il ne refusa cependant pas les fonctions d'assesseur du juge de paix en 1797, puis je perds sa trace et ne sais quand il est mort. Sa fille épousa l'imprimeur Mellinet de Nantes, dont la maison prit le nom de Mellinet-Malassis.

Cette notice est la première qui soit publiée sur ce député.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre*).

LES DERNIERS JANSÉNISTES

Amours platoniques.—Victor Cousin et Madame Louise Collet. — Comment il fut amené à écrire l'histoire de Madame de Longueville. — Le Salon de Madame Lefort. — M. Silvy et le parti janséniste — Les différentes bibliothèques du parti. - Le duc de Luynes et les ruines de Port-Royal. — La maison du diacre Pâris. — Histoire de M. Silvy. — La sœur Holda et le Thaumaturge Martin. — Madame Lefort et les copistes de Port-Royal.

« Les amours de Victor Cousin. » Tel est le titre d'un chapitre fort piquant par lequel M. Jules Simon termine le petit livre qu'il a publié naguère sur son ancien maître[1]. J'avoue qu'après l'avoir lu, ma surprise a été grande. Je m'attendais à y trouver des révélations sur les amours mondaines du célèbre philosophe, et je n'y ai recueilli que des détails, très amusants j'en conviens, sur ses goûts de lettré et ses roueries de bibliophile. L'amour des in-folio remplaçant celui des femmes ! Que disaient donc les mauvaises langues ? J'ai fait ma petite enquête à mon tour, et j'ai appris qu'en effet Mme Louise Collet, qui fut la dernière Egérie de Victor Cousin, riait tout haut de l'amour par trop platonique qu'il lui portait. Interrogée un jour par un disciple de ce philosophe sur la nature de ses relations avec lui, elle lui aurait répondu le plus sérieusement du monde qu'elle aurait aimé autant dormir à côté d'Abélard. Elle se rattrapait, semble-t-il, avec Gustave Flaubert[2]. Quoi qu'il en soit, je m'explique à présent la passion posthume de Cousin pour Mme de Longueville, et pourquoi M. Jules Simon a donné malicieusement le titre d'amours au dernier chapitre de son petit volume.

Victor Cousin ne vécut toute sa vie que pour la philosophie et pour les lettres. La philosophie fut sa première maîtresse. S'il lui fut infidèle, sur le retour, s'il la quitta pour faire de la critique historique, ce fut la faute des circonstances et du succès. « Il suffit d'un incident fortuit, dit M. Jules Simon, pour donner naissance à un livre. » Sans doute, et je lui accorde que c'est Pascal qui détourna Cousin de la philosophie proprement dite. Cependant on ne sait pas encore comment il fut amené à écrire l'histoire de Jacqueline Pascal, de Mme de Longueville et des grandes dames du XVIIe siècle. Il y a là tout un petit roman dont j'ai la clef et que je m'en vais vous conter de suite.

Dans les papiers que Victor Cousin a légués à M. Barthélemy Saint-Hilaire figure une liasse de copies

[1] *Collection des grands écrivains français.* Victor Cousin, 1 vol. in-12, chez Hachette.

[2] Voir la correspondance de Flaubert publiée chez Charpentier

Digitized by Google

faites d'après les originaux d'une bibliothèque janséniste. Sur une de ces copies on peut lire la note suivante écrite de la main même de Cousin : « J'ai pu me faire ouvrir la bibliothèque de M. Pâris, vieux janséniste, chef de bureau de Conseil d'Etat, qui a reçu en fidéicommis une bibliothèque janséniste à la charge de la remettre après sa mort à un autre fidèle sous la même condition de transmission janséniste.... J'y ai vu, dit-il, une collection de livres rares et précieux et de plus une collection de cartons renfermant des manuscrits. Le catalogue de ces manuscrits y est aussi[1]. »

Nous voilà sur la piste. Disons maintenant dans quelles circonstances Cousin fut attiré de ce côté.

C'était vers l'année 1842. Il était tombé dangereusement malade et avait fait appeler M. Charles Leblond, médecin distingué, fils de M. Leblond qui dirigeait à cette époque une maison de santé, 21, rue Neuve-Sainte-Geneviève (aujourd'hui rue Tournefort).

M. Charles Leblond a été professeur d'histoire naturelle au collège Charlemagne, collaborateur et ami de Gervais, mort il y a quelques années professeur au Muséum.

Il a publié en collaboration avec M. de Blainville, des travaux très estimés sur les vers intestinaux. Entré comme interne à l'Hôtel-Dieu, il occupait encore ces fonctions quand il fut appelé près de Victor Cousin malade. Il le mit rapidement sur pieds, et dès lors s'établirent entre le célèbre écrivain et la famille de M. Leblond des relations très amicales.

Or M. Charles Leblond avait pour sœur Mme Lefort, femme d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure, dont le mari avait été tué le 6 juin 1832 dans les rangs de la garde nationale aux affaires de Saint-Méry.

Restée veuve à vingt-huit ans, Mme Lefort, quoique très courtisée, ne voulut jamais se remarier et se consacra tout entière à l'éducation de ses trois enfants. L'un d'eux épousa sous l'empire la sœur de Laurent-Pichat ; un autre fut obligé de s'exiler, vers 1855, pour avoir publié sous le titre de *Chants de haine* un volume de satires extrêmement violentes contre l'empereur et les hommes de décembre.

Mme Lefort (Anne-Charlotte Leblond), était née à Paris en 1804. Elle était cousine de Soufflot et petite-nièce de Desessartz, membre de l'Institut, l'un des médecins de Louis XVI, auteur d'un excellent traité sur l'éducation corporelle des enfants. Elle avait des idées religieuses très arrêtées, mais très libérales, et, comme Mme de Rémusat avec qui je lui trouve plus d'une affinité de nature, elle faisait du bon Nicole sa lecture favorite. Au beau temps de Port-Royal, les solitaires l'eussent comptée au nombre de leurs amis du dehors. Pour se consoler de sa ruine, elle se nourrissait de la moëlle de leur esprit. Aussi son petit salon de la rue Tournefort était-il fréquenté par une société choisie. On y rencontrait souvent MM. Victor Cousin, Barthélemy Saint-Hilaire, Arago, Saint-Marc Girardin, Stanislas-Julien Biot, Sturm, Alphonse Pasquier, Raspail, Despois etc. Et telle était la sûreté de son commerce, tel aussi le charme de sa personne que, lorsqu'elle mourut, le 31 octobre 1860, pas un de ces hommes d'opinions si différentes ne manqua à son enterrement.

J'ai dit qu'elle était janséniste. Elle avait été sinon catéchisée, au moins confirmée dans sa foi par un port-royaliste de race, qui, pendant près d'un demi-siècle, fut le centre en quelque sorte de l'action toujours mystérieuse du parti. Cet homme se nommait Silvy.

Issu d'une vieille famille de magistrats restés fidèles aux traditions de Port-Royal, M. Silvy avait étudié sous la direction de Dom Deforis, savant bénédictin des Blancs-Manteaux, qu'il devait aider plus tard dans son édition systématique de Bossuet, et il connaissait admirablement les livres. On ferait une bibliothèque avec ceux qu'il a publiés dans le cours de sa longue et laborieuse existence. Ce n'est pas qu'ils présentent tous un intérêt véritable, mais ils renferment un certain nombre de pièces curieuses qu'il avait recueillies dans les archives du Vatican rapportées à Paris par Napoléon. Il a fait imprimer notamment une foule de pétitions et de doléances des fidèles persécutés dans le diocèse de Lyon pour leurs opinions jansénistes.

Toute sa vie, d'ailleurs, a été remplie par la propagande et les bonnes œuvres, et je n'en connais pas de plus noblement édifiante. Si on l'avait laissé faire, je

[1] Il y avait alors à Paris plusieurs bibliothèques jansénistes. Dans son discours de réception à l'académie française, M. Sully-Prudhomme a parlé d'un « chiffonnier, » dépositaire d'une bibliothèque qui aurait été vendue et dispersée à sa mort. Ce chiffonnier, s'appelait Maisonneuve ; il était à la fois gardien de la maison du diacre Pâris, et d'une des bibliothèques du parti, mais il s'acquittait assez mal de ses fonctions. La maison du diacre Pâris qui se trouvait rue des Bourguignons faubourg Saint-Marceau, ayant été démolie par suite du percement du boulevard de Port-Royal, la bibliothèque confiée à Maisonneuve fut transportée en dernier lieu, rue des Canettes, près de Saint-Sulpice. Les livres étaient jetés pêle-mêle dans une ou deux chambres d'un logement que ce singulier bibliothécaire laissait dans un état de malpropreté incroyable. La mort ayant surpris Maisonneuve sans qu'il ait eu le temps de faire un testament, les livres et certaines reliques jansénistes qui faisaient partie du dépôt, furent vendus en effet par autorité de justice et perdus par conséquent pour les disciples de Port-Royal.

Il existe encore aujourd'hui une bibliothèque dont la création remonte très loin et qui est la propriété collective du parti. On y conserve des manuscrits très nombreux et qui, au point de vue historique, peuvent être regardés comme précieux. Malheureusement elle est à peu près fermée pour tout le monde. La garde en est confiée conjointement à plusieurs personnes, mais le véritable bibliothécaire est M. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, qui a publié récemment, à l'aide de documents tirés de ce dépôt, un livre remarquable sur l'abbé Grégoire.

Digitized by Google

crois qu'il aurait relevé les ruines de Port-Royal[1]. Il se borna à s'en rendre acquéreur, en 1826, et à édifier au lieu et place de l'ancien maître-autel, le bâtiment qui sert aujourd'hui de chapelle. Trois ans après, il fonda, non loin de là, dans la paroisse Saint-Lambert, une école de garçons qu'il donna aux frères dits de Saint-Antoine, et, en 1834, il établit également à Magny-les-Hameaux une école de filles dont il confia la direction aux sœurs de Sainte-Marthe. Vers le même temps, il installait dans la maison du diacre Pâris un musée rempli d'objets ayant appartenu aux « amis de la vérité » et de reliques des saints jansénistes.

Comme on le voit, il pensait à tout et s'occupait de faire revivre l'esprit de Port-Royal dans des œuvres de piété et d'éducation. Il ne perdait d'ailleurs aucune occasion de manifester publiquement ses croyances. Ainsi, au mois d'octobre 1809, pour célébrer le centième anniversaire de la dispersion des religieuses, il réunissait ses coreligionnaires et se rendait avec eux processionnellement à Port-Royal-des-Champs. Quatre ans plus tard, le 8 septembre 1813, en mémoire du centenaire de la *Bulle unigenitus*, il leur faisait trois discours où il saluait l'entrée prochaine des enfants d'Israël dans le sein de l'Eglise. Car, à l'exemple de beaucoup de jansénistes, il était figuriste et croyait de bonne foi à la conversion prochaine des juifs. Encore s'il s'en était tenu à cette croyance, s'il s'était contenté d'exhorter les fidèles à la pénitence et d'appeler à grand cris l'avènement du prophète Elie ! Mais c'est que son mysticisme lui joua plus d'un mauvais tour.

Après avoir donné, tête baissée, dans les *improvisations* de Mlle Fronteau, plus connue sous le nom de sœur Holda[1], il se laissa circonvenir et duper par le thaumaturge Martin[2] qu'il reçut chez lui, et fut traduit en police correctionnelle pour avoir publié les révélations de ce visionnaire-laboureur

Mais ce ne sont là que les petits côtés de cette vie admirable. Ces excentricités ne détournèrent jamais M. Silvy de la voie qu'il s'était tracée, et l'on peut dire qu'il poussa jusqu'à la folie l'esprit d'abnégation, de scrupule et de sacrifice. Non-seulement il n'avait rien à lui, mais sa femme (Rosalie-Thérèse Boudet) vendait ses bijoux pour l'aider à soulager les pauvres. Il pensait, avec Nicole, que « les riches sont dans l'obligation de faire l'aumône, à proportion du bien que Dieu a donné à chacun ; que les biens étant des moyens destinés par la Providence à la subsistance des hommes, il n'en donne à quelques-uns plus qu'il ne leur en faut, que pour les distribuer aux autres[3]. C'est pourquoi, à la mort de sa mère, il légua par testament aux pauvres une bonne partie de ses biens. Il y a plus : dans la crainte que ceux dont il avait hérité ne fussent pas tous des fruits de justice, il en fit rechercher l'origine et répara par des dons et offrandes les dommages que certains de ses parents avaient pu commettre dans telle et telle circonstance de lui connue.

Très dur pour son corps, il couchait à quatre-vingts ans sur une paillasse, vivait de peu, et quelque temps qu'il fit, se rendait en hiver aux matines des chanoines qui se célébraient à 7 heures du matin à Notre-Dame, avant que Mgr Affre eût supprimé une partie de l'office canonial.

Il mourut comme un saint, à Port-Royal même, le 12 juin 1847, dans la 86e année de son âge, et fut enterré, suivant son désir, dans le cimetière de Saint-Lambert, près des restes de ces Messieurs.

On comprend qu'un homme de cette trempe et

[1] Il semble vraiment qu'une malédiction pèse sur ces ruines. Le duc de Luynes — celui qui est mort en 1867 — demanda un jour à M. Hurault, propriétaire de Port-Royal après la mort de M. Silvy, l'autorisation de faire des fouilles dans l'ancienne église. Il s'agissait pour lui de retrouver les tombes de deux de ses parentes inhumées avant que les Messieurs aient fait relever le sol, en 1652, pour remédier aux inondations périodiques de l'étang aujourd'hui desséché. Lors de la destruction de Port-Royal, en 1710, on n'avait pas creusé au-dessous de l'ancien niveau pour exhumer les corps enterrés dans l'église avant les travaux d'assainissement de 1652. Le duc de Luynes avait donc la certitude que les restes de ses arrière-grand'tantes, les petites-filles du connétable, n'avaient pas été arrachés de leurs tombes L'autorisation demandée fut accordée. Les travaux qui en furent la suite ont eu pour résultat de mettre au jour le bas des piliers et des murailles de l'église, comme on le voit aujourd'hui. Mais les sépultures cherchées ne furent pas retrouvées Les filles du second duc de Luynes, suivant toutes les probabilités, avaient été enterrées sous le sanctuaire. Or, sur l'emplacement du sanctuaire, M. Silvy avait élevé la construction informe qui sert actuellement de chapelle. Le duc de Luynes demanda à M. Hurault la permission de démolir cette bâtisse, afin de poursuivre ses recherches. Il offrait, en retour, de reconstruire entièrement l'église à ses frais, et cela dans le style et sur les plans de l'ancienne. M. Hurault ne voulut pas y consentir. C'était pourtant une occasion inespérée de relever les ruines de Port-Royal.

[1] Il a publié ces *Improvisations* en 5 volumes sous le titre : *Extraits des discours de piété.*

[2] Martin (Thomas-Ignace), était laboureur au bourg de Gallardon, à 4 lieues de Chartres. Au mois de janvier 1816, pendant qu'il travaillait dans son champ, il crut voir lui apparaître un jeune homme de grande beauté qui lui dit : « Le roi est en danger, allez le trouver et recommandez-lui de faire une police sérieuse dans sa capitale. Qu'il relève le jour du Seigneur, sinon la France tombera dans de nouveaux malheurs. »

Martin fit part de cette apparition au curé du bourg qui l'envoya à l'évêque de Versailles. Celui-ci écrivit à la police, et M. de Breteuil, préfet d'Eure-et-Loir fut chargé d'examiner le laboureur. Conduit au ministère de la police, le 8 mars, Martin fut interrogé successivement par les ministres, et M. Decazes lui-même Pinel le déclara atteint d'une hallucination des sens, et on l'enferma comme tel à Charenton, mais il en sortit bientôt, grâce à l'archevêque de Reims qui le fit conduire à Louis XVIII. Le roi, après l'avoir entendu, ordonna sa mise en liberté définitive, et Martin retourna à Gallardon où il mourut au mois de mai 1834.

[3] L'*Esprit de M. Nicole*, page 119, chez Desprez, 1765.

Digitized by Google

de cette valeur ait exercé une réelle influence sur l'esprit déjà préparé de Mme Lefort.

A l'époque où elle entra en relations, avec lui, M. Silvy habitait rue des Fossés Saint-Victor (aujourd'hui rue Cardinal Lemoine prolongée), dans la maison qui renfermait précisément la bibliothèque janséniste dont parle M. Cousin. Il vivait là, avec un autre vieillard (probablement M. Pâris) et plusieurs jeunes gens de vieille allure, portant des vêtements d'étoffe grossière et de coupe qu'il était impossible de ne pas remarquer : pantalons tombant au-dessus des chevilles, bas bleus, gros souliers, grandes redingotes à manches, couvrant presque les mains, chapeaux de ville toujours et en tout temps. » Il semblait, m'écrivait un jour un des fils de Mme Lefort, qu'on vit en eux des revenants du temps passé. Ils allaient toujours silencieux, les uns à la file des autres, armés de gros livres de prières sous le bras et porteurs de physionomies austères.

Ces jeunes gens étaient, je suppose des élèves des frères Saint-Antoine.

M. Silvy, d'après le portrait que m'en a fait M. Lefort, était un vieillard très fin, mais défiant et s'imaginant toujours qu'on en voulait à ses richesses littéraires, composées en grande partie de manuscrits en rouleaux, enfermés dans de grands sacs de toile. Comment permit-il à Mme Lefort de prendre copie de ces manuscrits pour Victor Cousin ? Je ne saurais le dire au juste. Toujours est-il que ce travail l'occupa pendant deux années, elle, son fils aîné et sa fille. J'ai sous les yeux une première liste de ces copies : elle ne comprend pas moins de cinquante numéros, dont quelques abrégés de vies des religieuses ; des lettres de Mlle d'Epernon, de Mme de Longueville ; un catalogue des pièces de Port-Royal et de toutes les pièces qui ont paru de la part des disciples de saint Augustin de 1640 à 1668 ; un catalogue des religieuses qui étaient dans les deux maisons de Port-Royal en 1661, et un paquet de lettres anonymes portant de la main de Victor Cousin cette mention « *Bibliothèque de Troyes*, papiers de Port-Royal, M. Cousin attribue l'une à saint Cyran, l'autre serait-elle de Fénelon ? » — Il suffit de voir avec quel soin toutes ces pièces ont été transcrites pour se faire une idée de la piété que Mme Lefort apportait dans sa tâche.

Sainte-Beuve a écrit quelque part : « j'entrevois tout un petit chapitre qui aurait eu pour titre : *Les copistes de Port-Royal*. Un plus patient que moi et qui s'entendrait mieux au matériel des manuscrits l'aurait pu faire... Ce qui est certain, c'est que pour ces chrétiens un peu mystérieux, copier était mieux qu'un métier, c'était une dévotion et un humble ministère. »

Je regrette que l'illustre critique n'ait pas eu connaissance des faits que je viens de révéler; je suis convaincu qu'il se serait empressé, amoureux comme il l'était de l'inédit, de les mettre en pleine lumière, ne fût-ce que pour rendre hommage au dévouement de Mme Lefort. Il en aurait pris texte aussi pour parler plus longuement qu'il ne l'a fait de la sœur Marie-Claire, qui, pendant que Saint-Cyran était à Vincennes, copiait ses instructions religieuses; c'eût été pour lui une occasion inespérée de payer sa dette de reconnaissance à Mlle Le Senne de Théméricourt, car c'est en grande partie à cette cousine de l'abbé d'Etemare que Sainte-Beuve doit d'avoir découvert à Paris, à Utrecht, et aussi à Troyes, les trésors littéraires qui forment le fonds et le principal intérêt de son histoire de *Port-Royal*..... Ah ! oui, copier était mieux qu'un métier pour ces âmes pieuses ! On chercherait vainement dans l'histoire du christianisme une église, une communauté que les femmes du monde aient servie avec autant d'amour et un tel esprit de sacrifice. Le Christ avait trouvé des filles d'Israël pour lui essuyer la face, sur le chemin du Calvaire, pour l'ensevelir et annoncer sa résurrection. Les solitaires eurent, comme leur divin Maître, leurs Véronique et leurs Marie-Magdeleine, et si l'esprit de Port-Royal a survécu jusqu'ici à sa ruine, c'est qu'il y eut en tout temps des saintes femmes qui lui firent un tombeau dans leurs âmes.

Léon Séché.

LE VIEUX SAINT-MARTIN-DU-CORMIER

(Suite.)

IV

Malgré tous les quolibets de la veille à l'adresse de la noblesse, Jean Beaupoil n'eut rien de plus pressé le lendemain matin que de trottiner, plein de déférence, au château, pour faire part à Monsieur de Rochebarre du mariage de son fils Alexandre. L'heure était enfin venue pour lui de frapper le grand coup, longtemps médité. Depuis qu'il avait projeté de faire entrer son fils au château, comme un renard dans un poulailler, il attendait avec impatience un évènement qui lui permettrait de se rendre chez le comte de Rochebarre de s'humilier devant lui... de se battre la poitrine à ses pieds... pour le toucher par l'aspect de sa grande vieillesse, édentée, chenue et ridée... pour l'émouvoir par un simulacre de contrition et pour l'attendrir par l'hypocrisie de son repentir. Il savait le comte bon jusqu'à la faiblesse, oublieux des torts, dédaigneux de l'argent..., et lui, Jean Beaupoil, qui n'avait jamais pu pardonner une faute aux autres, ni laisser dans leur bourse un liard qui lui appartint... lui, qui eût considéré la compassion chez son fils comme une calamité

Digitized by Google

qui l'appauvrirait, et la charité comme un vice qui le conduirait tout droit sur la paille, il s'en allait à quatre-vingts ans passés, par un intérêt, et sans un sentiment de honte, feindre de bonté, la compassion, le repentir, le dévouement et la charité...

Brave Jean Beaupoil ! lui, qui, le dimanche à la messe, ne tirait plus son petit bonnet de laine devant le Bon Dieu, parce qu'il était frileux de la tête, comme il le tirait bas et longtemps maintenant, chaque fois qu'il rencontrait Monsieur de Rochebarre ! Ce matin-là, il était encore tout en haut de la grande allée de hêtres à plus de dix minutes de marche du château, qu'il le tenait

Dans la cour du château un grand domestique à gilet rouge, aux manches de lustrine, l'aborda, lui indiqua du doigt une entrée quand il sut qu'il désirait voir Monsieur le comte ; puis il se mit à suivre Jean Beaupoil, en faisant force entrechats derrière son dos, détournant de temps en temps la tête pour cligner de l'œil aux ouvriers, toujours oisifs, et le visage encore rouge des efforts qu'ils avaient faits pour se moquer du bonhomme. Arrivé à la porte, le père Jean Beaupoil entra, ôta ses sabots, en prit un dans chaque main pour faire contrepoids, et pieds nus, lentement, il monta l'escalier ciré qu'il trouva devant lui avec des glissades et un

La Montée *d'après le tableau de* Jules Dupré

déjà respectueusement à la main. On l'eût cru sur de la terre bénite, tant il marchait avec recueillement. Il fut pris d'un attendrissement de crocodile en passant sous les grands arbres moussus, en foulant de ses deux sabots ferrés de caboches et cerclés de fer-blanc, ce sol qui allait dans quelques années s'émietter et s'échapper des mains de son propriétaire, sans que lui, Jean Beaupoil pût, à cause de son âge, espérer être de la curée... Lui, qui avait toujours le cœur si sec, il se sut gré de ce moment d'onction, et avec son habitude de battre le fer quand il était chaud, il songea à ses péchés et leva les yeux au ciel pour que de là-haut on vit ses regards humides et qu'on lui en tint compte...

Il passa près de terrassiers qui creusaient un saut-de-loup ; près de maçons qui relevaient un pan de mur terreux... tous, après l'avoir salué, suspendirent leur tâche pour rire et faire des grimaces en chuchotant le sobriquet de : Touchebique !

frôlement de ses guêtres de toile au rebord de chaque marche. Derrière, le grand domestique à gilet rouge, aux manches de lustrine, lui grattait et lui pinçait le cuir de sa bique pendant l'ascension, dans un effort inutile pour y mordre à pleine main, pour le soutenir et l'équilibrer. Mais, une fois l'escalier ciré gravi, le même grand domestique à gilet rouge, allongea familièrement le bras par dessus l'épaule de Jean Beaupoil, et il se mit à guider le bonhomme à travers l'enchevêtrement de corridors, en lui pesant du revers de la main sur l'oreille droite pour le faire aller à gauche : et en lui pesant sur l'oreille gauche pour le faire virer à droite... tout, comme Jean Beaupoil pesait lui-même de son bâton de mêlier sur l'oreille de mainte pauvre vache, inquiète, beuglant et farouche, arrachée le matin à son étable et à son veau, quand, en la ramenant de la foire, il arrivait à un carrefour.

Ils parcoururent ainsi tout un labyrinthe de corri-

Digitized by Google

dors, et, au fond, dans la partie la plus muette et la plus déserte du château, devant une porte cintrée à embrasure profonde, à l'aspect froid et sévère d'une entrée de chapelle, le grand domestique à gilet rouge arrêta court Jean Beaupoil d'une brusque saccade en arrière sur le bas de sa bique. Il lui tourna le visage à la muraille pour qu'il n'allât point fureter et s'égarer pendant son absence; puis, il le quitta pour entrer l'annoncer et prendre des ordres. Passif et patient, les yeux modestement en arrêt sur un endroit du mur où le badigeon de chaux se soufflait et s'écaillait, Jean Beaupoil attendit le retour de son guide dans l'attitude de la contrition et du recueillement. On l'eût dit à la porte d'un confessionnal, faisant son examen de conscience en attendant son tour. Le grand domestique revint bientôt, prit Jean Beaupoil par la manche pelée de sa bique, et il le fourra, plutôt qu'il ne l'introduisit, dans une grande pièce carrelée et nue où la clarté blanche du jour était adoucie et tamisée par des rideaux qui tombaient du haut des fenêtres, et qui s'écartaient vers le bas, ressemblant à de grands bandeaux verts. Assis au milieu de l'appartement, à une table recouverte d'un tapis de la même étoffe et du même vert que les rideaux, le comte de Rochebarre écrivait. La plume de cygne qu'il tenait entre ses doigts courait et grinçait sur les feuilles blanches et les couvrait et les noircissait de caractères d'une taille telle, que les « *O* » pour leur part étaient gros comme des œufs de pigeon. Les livres, les brochures, les journaux, éparpillés çà et là tout alentour en désordre, et les grandes lettres que M. le comte de Rochebarre multiplait avec une ardeur fièvreuse sur les grandes feuilles de papier, donnèrent le frisson à Jean Beaupoil. Il craignit que, dans une résolution suprême, Monsieur de Rochebarre ne se fût mis à l'œuvre pour débrouiller tout seul ses affaires, et qu'il ne frustrât ainsi son fils Alexandre de la gestion tant caressée de la dépendance.

Mais, M. de Rochebarre ne songeait guère à ce moment-là, à ses propres intérêts. Sans nul souci pour lui-même, dans son domaine qui se lézardait et qui se crevassait de toutes parts, et menaçait ruine sous ses pieds, il avait une mine inépuisable de sollicitude pour les autres. Indifférent jusqu'à l'apathie quand il s'agissait de son propre bonheur, il rêvait de remuer des montagnes pour alléger le fardeau de tout ce pauvre monde d'humbles, de patients et de résignés, que la nature a traités en marâtre sans merci, et envers qui la vie est si chiche de joies et de caresses. Aussi, bien qu'il ne sût pas nager lui-même, il était prêt à se jeter en eau profonde pour sauver tous ceux qui perdaient pied. Il voulait affranchir le pays de toute cette nuée de parvenus avides qui s'était abattue dessus comme une volée noire de corbeaux sur un champ de semaille, et qui, sous prétexte de dévorer les limaces, s'engraissait de la meilleure semence de la terre. Il voulait éclairer le peuple, lui montrer que les dépenaillés d'hier... les hommes d'argent d'aujourd'hui, avaient les griffes plus longues... les crocs plus pointus et plus recourbés que la vieille noblesse, tant honnie et redoutée... qu'ils exploitaient avec plus d'insolence... qu'ils grugeaient avec plus d'effronterie .. qu'ils rançonnaient avec plus de dureté... que de ces accapareurs et de ces usuriers, naîtrait une bourgeoisie fainéante et vaniteuse... assoiffée d'honneurs... avare de son sang... égoïste de son bien-être, jalouse de ses privilèges!... essaim de bourdons qui siégeraient en justiciers inexorables, poltrons et nourricières!.. C'était pour prouver aux paysans et aux ouvriers qui se détournaient de la vieille noblesse pour se jeter dans les bras de ces nouveaux enrichis, comme dans les bras de sauveurs, qu'ils ne faisaient que courir, au devant de nouveaux maîtres... de nouveaux maîtres, qui longtemps contenus et rongeant leur frein sous le boisseau, en sortaient, après un long jeûne, affamés de déguisés, de considération, d'influence... prêts à ramper, petits, papelards, doucereux, la bouche en cœur... et qui, une fois hissés au but sur des épaules naïves, seraient dix fois plus ingrats... plus arrogants... plus rancuniers... plus autoritaires... plus chiches de pain aux pauvres, de justice aux faibles, et de courtoisie aux dépendants que les anciens seigneurs!...

C'était pour prouver tout cela que la grande plume de cygne de Monsieur de Rochebarre courait et grinçait sur les feuilles blanches. L'inspiration était si chaude, si abondante, que le grand domestique au gilet rouge put frapper, entrer, sortir et introduire Jean Beaupoil, sans que M. de Rochebarre qui avait donné ses ordres tout en écrivant, se rappelât rien de ce qui s'était passé... ou remarquât Jean Beaupoil, recroquevillé devant lui dans sa bique en attendant, penaud et humble, que le comte voulût bien jeter des yeux de miséricorde de son côté.

A mesure que le comte de Rochebarre écrivait, il lisait tout haut, entrecoupant les mots. Tout à coup, il se leva, arpenta l'appartement le front penché, les mains derrière le dos, tenant ouvertes les feuilles de papiers, noircies de caractères, qu'il ramenait devant ses yeux, chaque fois qu'un mot, qu'une phrase échappait à sa mémoire. Puis, il s'arrêta, se redressa de toute sa taille, et sans voir Beaupoil, bien qu'il parût le regarder en plein visage... d'une voix vibrante et la main droite à demi-levée, comme s'il s'adressait à une multitude attentive, le comte commença :

« Laboureurs des campagnes, artisans des villes!
« Regardez autour de vous!... Ne voyez-vous pas que
« l'homme qui sort de vos rangs, qui s'élève et qui
« s'enrichit, est plus dur et plus exigeant que celui
« qui hérite du patrimoine de ses ancêtres!... Ne
« voyez-vous pas que l'homme qui naît indépen-
« dant par sa fortune, puise avec les années dans
« l'habitude de la richesse, une bienveillance et une
« libéralité qui contrastent étrangement avec l'esprit
« étroit, âpre au gain et arrogant du parvenu. Il est
« des nôtres! dites-vous... Non, il n'est pas des vôtres!...
« Il ne l'est plus que par ses mains, qu'il conserve
« noires, parce que c'est par elles qu'il est populaire...

Digitized by Google

« parce que c'est la crasse de ses mains qui vous le « rend sympathique, et qui vous fait dire, pauvres fous, « en le montrant pu doigt avec orgueil : Il est des « nôtres !... Par son cœur desséché et raverni dans des « calculs d'intérêt, il n'est plus des vôtres ! Sans cela, il « serait resté avec vous sur la grande route de la milice « qui peine et qui souffre !... sur le chemin de la vie, « il n'y a que le cœur de lourd : c'est une meule qui « vous attache à la serre et qui vous rive à la « pauvreté et à l'obscurité. de la naissance à la « tombe... Le cœur, est cette perle qui n'enrichit « que celui qui la taille... et qui fait languir et qui tue, « celui qui la porte dans ses entrailles... C'est le cœur qui « fait que l'homme est toute sa vie un enfant... la dupe « de toutes les fausses colères... le martyr de tous les « faux enthousiasmes.... le soldat de toutes les utopies... « le bouc émissaire de tous les holocaustes !

« C'est...

M. de Rochebarre allait continuer, et il préparait à lever bien haut la main dans l'élan de sa péroraison, quand il sentit tout à coup que cette main n'était plus libre. Tombé à deux genoux devant lui, le père Beaupoil s'en était emparé. Il la serrait de ses doigts ridés... il y collait ses deux lèvres minces et il la baisait avec plus de ferveur qu'il ne baisait une fois l'an sur les degrés de l'autel de l'église de Saint-Martin-du-Cormier le fragment de la vraie croix que le prêtre présentait à sa bouche.

— Jean Beaupoil ! fit M. de Rochebarre surpris .. Pourquoi à genoux ? Je ne suis ni ton roi, ni ton aîné, ni ton maître !...

— Non ! je ne me leverai pas, Monsieur le comte ! Debout devant vous... jamais ! je n'en suis pas digne !... Si ! Monsieur le comte, vous êtes mon maître ! Mes trois métairies .. elles étaient à votre père... aujourd'hui, elles sont à vous... je viens vous les rendre !.. Ah ! si pendant quarante ans je les ai gardées, c'est que... le diable avait fait de moi un lâche !... C'est, qu'il m'avait transporté sur le haut de la montagne... et moi, pauvre convoiteux qu'un liard neuf eût ébloui... je lui avais vendu mon âme et je l'avais adoré... Pendant quarante ans, j'ai lutté, Monsieur le comte !...Pendant quarante ans, toutes les nuits que le bon Dieu a données, les yeux grands ouverts dans mon lit, apeuré par les ténèbres, je me disais... Jean, le maître est revenu... tu as un dépôt qui salit tes mains, qui pèse sur ta conscience, qui chasse ton sommeil... il faut le rendre ! ... Et puis, avec le jour, mon endurcissement me revenait. Je voyais mes terres... je me rappelais tout le mal que je m'étais donné pour les abonnir... toutes les longues journées où je m'étais plié l'échine en deux à sarcler... tout le bon engrais que j'avais charroyé et brouetté dans les prés... tous les pommiers que j'avais plantés et greffés dans les les champs... tous les chataigniers que j'avais écussonnés sur les haies.... toute la pierre et le mortier que j'avais mis aux bâtisses... et j'avais beau me raidir, penser à mon salut.., je ne pouvais... je ne pouvais rendre les terres !... Mon cœur était dans le bien, Monsieur le comte, il n'était plus dans dans ma poitrine... il serait resté derrière moi... et je serai parti seul en tâtonnant mon chemin dans la vie comme un corps sans âme ! Le sacrifice était trop grand .. il était au-dessus de mes farces... J'en serais mort, Monsieur le Comte !.. Oui ! j'en serais mort... ou je serais devenu fou !...

Il y avait quelque chose de si poignant dans la contrition et l'anéantissement de ce vieillard à genoux, qui après une lutte de quarante années entre sa conscience et sa convoitise, venait, déchiré par l'effort, rendre ce bien qui était pour lui le jour et le soleil... ce bien, sans lequel sa vie devenait morne et vide comme une nuit

Portrait de Léon Séché, par L. Allèeaume

d'hiver, que le comte de Rochebarre, la gorge étreinte par l'émotion, le visage crispé pour retenir ses larmes, resta un instant sans pouvoir prononcer une parole.

— Garde tes métairies ! Jean ! dit-il, enfin, gravement. Tu les as achetées de ton argent, durement gagné... tu les as engraissées de ton travail et fécondées de ta sueur... elles sont à toi... bien à toi !... En te les reprenant aujourd'hui, je ne vaudrais guère mieux qu'un usurier. Cette restitution, l'honneur et la conscience te la disent, à toi... l'honneur et ma conscience à moi, la repoussent comme un vol !.. Tu as un fils, Jean ; il est juste qu'il hérite de l'épargne paternelle... Si je l'en dépouillais, je serais indigne de cette souveraine marque de confiance que tu me donnes aujourd'hui en venant me proposer ton bien...

— Merci, Monsieur le Comte !... merci pour lui !... merci pour mon fils !.. glapit Jean Beaupoil, toujours, et qui résistait par humilité à tous les efforts de Monsieur de Rochebarre pour le relever. — Oh ! Monsieur le Comte si vous connaissiez mon fils !... C'est un garçon de con-

Digitized by Google

duite, de religion et de travail... Un fin connaisseur en terres et en bêtes, aussi bien qu'en gens !... Il n'y a point de fainéantes dans nos trois métairies ; il ne les endurerait point. Les champs sont aussi nets de mauvaises herbes que le creux de ma main, et quant aux vaches, c'est lui qui en a choisi la race. . n'y en a point de meilleures dans tout le canton de Loiret-la-Lande, pour le lait, aussi bien que pour le beurre. Bien sûr, que pour le rapport, je ne troquerais point mes trois métairies dont vous ne voulez pas, contre six des vôtres, Monsieur le comte ! Nenni ?..

— Je ne sais pas ce que ces trois métairies te rapportent, Jean ? mais moi qui vis ici en solitaire d'un bout de l'année à l'autre ; moi, qui ne fais pas de dépenses de beaux habits, de carrosses et de chevaux de luxe... Eh bien ! j'en ai trente et je m'endette !... Moi, le grand propriétaire foncier de Saint-Martin-du-Cormier, je je n'ai guère d'autres écus dans mon tiroir que ceux que j'emprunte à gros intérêts...

— A vrai dire, Monsieur le comte, vos paysans sont mous, arriérés en culture, et s'endorment pas trop sur leur ouvrage. Il leur faudrait quelqu'un pour les réveiller et les pousser un peu. Leurs champs sont mangés par le chiendent, et ils sont mauvais ménagers de leur fourrage. Ils ont de pauvres vaches qui sont pansues de vert et de foin tout l'été, et puis, après, qu'il faut quasiment lever par la queue, tout l'hiver, dans l'étable quand elles n'ont plus que de la paille de carabin à manger. J'ai ouï dire qu'il y avait d'aucuns de vos métayers qui achetaient leur beurre, bien loin que d'en vendre... aussi, ceux-là, n'ayant point de petit lait, n'engraissent pas de cochons, sauf votre respect, Monsieur le comte, et chez nous autres paysans, quand le lard manque dans le saloir, il n'y a guère de force dans bras... toujours de la bouillie de grnau ou des galettes de carabin... ça essouffle... ça ne donne point de cœur...

(A suivre.) A. Boisramé de Rochebarrier.

LETTRES ET ARTS

Les récompenses à l'Exposition. — Voici, d'après le *Journal officiel*, la liste des récompenses qui ont été obtenues par nos compatriotes à l'Exposition universelle :

Groupe N° 1. Classe 5 bis.

Médaille de bronze : A l'Ecole normale d'instituteurs de Quimper ;

Au lycée de Pontivy.

Mentions honorables : Au lycée de Saint-Brieuc ;

Au collège de Josselin (Morbihan).

Groupe N° 2. Classe 6.

Education de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes.

Médaille d'or : à M. Nonus, inspecteur, et aux instituteurs de l'arrondissement de Quimper ;

Médailles d'argent : à l'école normale d'instituteurs de Rennes ;

A l'école primaire de garçons et de filles de Morieux (Côtes-du-Nord) ;

A M. Michel, instituteur à Kerfeunteun ;

A M. Savary, fabricant à Quimperlé.

Médailles de bronze : Aux écoles normales d'instituteurs de Quimper et de Vannes ;

A l'école primaire élémentaire des filles de Quimper ;

A l'école de garçons dite de Saint-Mathieu, à Quimper ;

A l'école primaire élémentaire de garçons de Vannes ;

A l'école primaire de garçons (boulevard Laënnec), de Rennes ;

A l'école de garçons de Saint-Brieuc ;

A l'école de filles de Tréguier ;

A M. Nonus, inspecteur primaire à Quimper ;

A M. Michel, instituteur à Vannes.

Economie sociale.

Classe 8. — *Organisation, Méthode et Matériel d'Enseignement.*

Médailles d'argent : A la société d'émulation des Côtes-du-Nord ;

A la société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure ;

Mention honorable : A la société académique de Brest section de géographie).

Classes 6, 7 et 8. — *Enseignement technique.*

Médaille d'or : A l'institution Livet, de Nantes.

Classe 62. — *Electricité.*

Médaille de bronze : A M. Hérodote, employé des télégraphes, à Brest.

NÉCROLOGIE

M. Adolphe Priour de Boceret vient de s'éteindre à l'âge de 83 ans, en sa terre de Trohudal (Morbihan). Issu d'une ancienne famille bretonne, dont les membres ont rempli, tant aux armées qu'à la cour de nos ducs, de nombreux et importants emplois, il a voulu, comme eux, être utile à son pays Après une jeunesse que nos discordes civiles consacrèrent à la politique, (il prit une large part au soulèvement de 1832), il administra successivement les communes de Nivillac et Pénestin, fut fait chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et s'adonna tout entier aux études historiques et archéologiques. D'une complaisance et d'une courtoisie bien rares, il faisait volontiers part de ses observations et de ses trouvailles, et plusieurs savants lui ont dû des renseignements précieux. Il laisse beaucoup de notes, et il a collaboré à la réédition du dictionnaire d'Ogée. Chrétien convaincu, homme d'une justice et d'une probité rigide, il est regretté de toute la contrée qu'il a si longtemps habitée.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 23 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 1er NOVEMBRE 1889

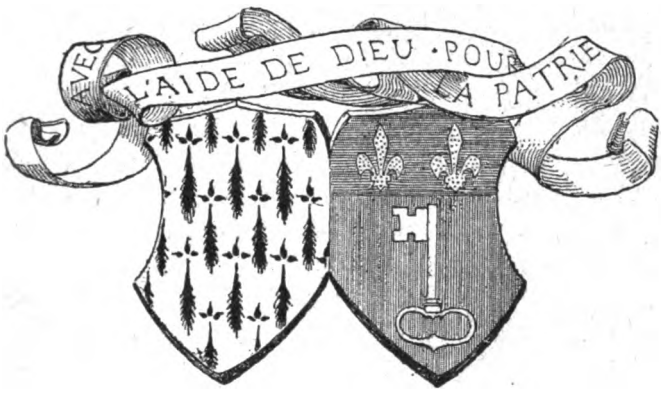

CHRONIQUE

Le buste de Bordillon d'Angers. — Un républicain catholique. — Les concerts populaires d'Angers et M. Guy Ropartz. — Un musicien du XVIe siècle. — Jehan Chardavoine, par M. Joseph Denais.

On a inauguré dimanche à Angers le buste de Grégoire Bordillon, et le préfet et le maire de cette ville ont dit à cette occasion d'excellentes choses. Bordillon fut une sorte de Guépin catholique, c'est-à-dire que sa foi républicaine était doublée d'une très grande foi religieuse. Cela peut paraître extraordinaire aux républicains de nos jours pour qui le catholicisme est incompatible avec la liberté, mais en 1848 — et Bordillon était de la génération qui renversa la monarchie de juillet, — les deux choses allaient parfaitement ensemble dans l'esprit de beaucoup de républicains sincères. Sous l'empire même, après avoir vu s'effondrer toutes leurs espérances, on rencontrait encore un petit nombre d'hommes restés fidèles à cet idéal. Arnaud de l'Ariège était de ceux-là. Aujourd'hui, par suite d'un malentendu regrettable et que les évènements politiques n'ont fait qu'augmenter, il y a comme un fossé profond entre la République et le catholicisme, et j'ai bien peur qu'il ne soit jamais comblé. Raison de plus pour rendre hommage aux hommes de foi qui comme Bordillon d'Angers poursuivirent ce qui à présent paraît une chimère.

Après avoir fait son droit dans sa ville natale, Bordillon vint à Paris demander au barreau de la capitale la consécration de son éducation professionnelle.

Mais il semble que les cours de philosophie l'aient attiré au moins autant que les leçons de procédure, et qu'il suivit plus assidument le cours de Jouffroy que celui de M. Boissard. S'il ne devint pas un grand philosophe, ses excursions hors de l'enceinte du Palais lui valurent du moins l'amitié de jeunes gens, sincèrement épris comme lui de toutes ces nobles idées de liberté, qui remuaient alors toutes les jeunes têtes. Ces jeunes gens qui écoutaient alors les leçons de Jouffroy et de Damiron, c'étaient Jules Simon, Pierre Leroux, Vacherot ; tous, presque tous du moins, sont restés fidèles pendant toute leur carrière à ces idées de liberté tolérante, qui avaient été l'idéal de leurs jeunes années et qu'ils purent croire un moment réalisées avec la seconde république.

Le gouvernement provisoire de 1848 envoya Grégoire Bordillon dans le Maine-et-Loire, en qualité de préfet. Il aimait la République. Il la fit aimer. Tolérant avant tout, il écrit dans sa proclamation à ses administrés : « C'est par ses actes que la République saura dissiper les préventions de ceux que son avènement effraye, par ses bienfaits qu'elle entend commander leur acquiescement et leur respect. »

Lorsque vinrent les élections à la Constituante, ses concitoyens lui offrirent un siège de représentant ; mais le gouvernement refusa sa démission ; dans les circonstances critiques que traversait la la République, elle avait besoin d'administrateurs intègres et devoués ; Bordillon fut envoyé comme préfet dans l'Isère ; c'est là que le 2 Décembre le trouva ; il fut immédiatement révoqué, et il passa dans la retraite, dans son cher pays natal, les quinze dernières années de sa vie : l'Anjou tout entier lui fit de solonnelles funérailles.

Digitized by Google

Il est est impossible de parler de Grégoire Bordillon sans prononcer le nom de son ami le plus cher : Hippolyte Carnot. Voici comment il raconte lui-même l'origine de leurs relations : « Dimanche, j'ai vu chez M. Jouffroy quelques personnes que je n'avais pas rencontrées aux précédentes séances... Là aussi j'ai entendu un discours fort remarquable prononcé par le fils du fameux Carnot. Ce jeune homme a longtemps habité l'Allemagne et la Pologne avec son père dès l'exil de celui-ci. Sa mémoire est pleine d'observations, et il est d'une rare instruction. »

C'est ainsi que s'établit entre ces deux hommes une amitié de quarante années aussi forte que leur amour commun de la liberté et du bien public. Ses lettres à Carnot révèlent chez G. Bordillon un état d'esprit devenu bien rare de nos jours. Il aime la République, mais il l'aime en apôtre ; pour lui, c'est une religion qui se superpose à une autre ; il ne la comprend que large, libérale, tolérante — et religieuse. Dans un discours prononcé à Angers, lors de l'inauguration de la statue de Beaurepaire, il s'écrie en s'adressant au drapeau tricolore : « Noble drapeau, au-dessus du toi rien ne s'élève ! rien, sinon le seul étendard au-dessous duquel puisse flotter le drapeau de la République, la croix du Christ ! »

Ses idées sont restées les mêmes à la fin de sa vie. Voici ce qu'il écrit à Carnot le 1er décembre 1864 :

Me voici, sur mes vieux jours rejeté à l'état de juste milieu. Juste milieu, en effet, entre les croyances des chrétiens de toutes communions, moi qui, depuis quarante-trois ans, suis déiste, et mourrai déiste, j'espère, et les désolantes doctrines athéistes prêchées par un jeune homme, M. G. Flourens, dans un nouveau journal *Rive Gauche*, que je reçois à l'instant. Mon cher ministre des cultes, je vous signale ce signe des temps. Dites-le à M. Vacherot, pour qu'il semonce ces jeunes égarés, dont il faut respecter *quand même* la liberté.

Citons encore cette lettre à Carnot à propos de son refus de prêter serment au gouvernement impérial, après son élection comme député de Paris :

Angers, 8 septembre 1857.

MON CHER CARNOT,

Votre ami Goudchaux et vous avez bien fait de refuser le serment. Je viens de lire vos lettres, elles sont dignes ; et vous avez pris le meilleur parti, celui que je désirais vous voir prendre. J'aurais été profondément humilié si le général Cavaignac s'était résigné à prêter serment. Votre position n'était sans doute pas aussi impérativement accentuée que celle de l'aucien chef du pouvoir exécutif ; mais enfin vous aviez été les fils aînés de la République. En vous voyant passer sous les fourches caudines du serment, l'opinion publique aurait pu s'y méprendre.

Tel fut l'homme dont la ville d'Angers inaugurait hier le buste. S'il y a eu, dans ce siècle glorieux des Augevins plus illustres, à coup sûr il n'y eut pas de plus honnête.

Le même jour, un jeune musicien de talent M. Guy Ropartz, se faisait entendre dans un concert organisé par l'association artistique que préside avec tant d'autorité M. Jules Bordier. M. Guy Ropartz avait amené avec lui Mlle Pregi que nous avons eu l'occasion d'applaudir à la salle Petit, lors de l'Exposition bretonne-angevine, et la musique de M. Ropartz et la voix de son interprête ont causé un réel plaisir aux dilettantes angevins. Le jeune compositeur qui est doublé d'un poète agréable s'est fait le traducteur de la pensée de M. Tiercelin, son ami. On nons annonce qu'ils travaillent ensemble à un drame tiré du *Pêcheur d'Irlande* de Loti. Je leur souhaite bonne chance à tous les deux, et je suis sûr que le directeur de cette *Revue* ne m'en voudra de souhaiter ici la bienvenue au nouveau recueil périodique qu'ils viennent de faire paraître à sous le titre de l'*Hermine*. Le besoin d'une revue nouvelle ne se faisait peut-être pas sentir, mais toute tentative de de ce genre doit être encouragée, voilà pourquoi la *Revue de Bretagne et d'Anjou* qui entrera le 15 novembre dans la cinquième année de son âge envoie ses meilleurs souhaits à l'*Hermine*.

Et puisque nous voilà sur le chapitre des poètes et des musiciens, il faut que je vous dise quelques mots d'une très savante notice que M. Joseph Denais vient de publier sur Jehan Chardavoine, de Beaufort, en Anjou[1]. Ce musicien du XVIe siècle « est le premier auteur qui nous ait laissé, sous sa signature, un recueil de chansons anciennes, avec le texte bien complet et tous les airs entièrement notés. L'*Harmonice musices Odhecaton*, de Petrucci, rarissime volume, imprimé à Venise de 1501 à 1503, précède, il est vrai, de trois quarts de siècle les *Voix de Ville* de Jehan Chardavoine, mais il ne donne que le premier vers à peine des chansons, et les airs populaires n'y sont jamais transcrits en entier. Le livre de notre Angevin, moins beau que celui de Petrucci, est plus rare encore, et non moins intéressant peut-être pour l'histoire de la musique et des mœurs. » Malgré

1 brochure in-8° de 30 pages. Librairie Vve Léon Téchener.

Digitized by Google

vingt ans de recherches, M. Joseph Denais n'a pu trouver que trois exemplaires de ce livre, un seul de l'édition de 1575, à la bibliothèque royale de Bruxelles, qui l'a acquis de Fétis, et deux exemplaires de l'édition de 1588 appartenant à M. Weckerlin, l'érudit compositeur, qui les destine, l'un à la bibliothèque Nationale, l'autre au Conservatoire.

On ne sait rien ou pas grand'chose de ce musicien du XVI[e] siècle. Outre que sa qualité et son nom ont toujours été travestis par ceux qui se sont occupés de lui, ses biographes l'ont généralement pris pour un poète, pour le « parolier » des chansons dont il s'est borné à recueillir les airs. On ignorait même jusqu'à la date exacte de sa naissance, quand, à force de patientes recherches, M. Joseph Denais, a été assez heureux pour mettre la main sur son acte de baptême. Nous savons maintenant qu'il a été baptisé le 2 février 1537, à Beaufort, en Anjou, et qu'il était fils de Jehan Cerdavoyne (d'où Chardavoine) et de Pétronille Roy, sa femme. Espérons que M. Joseph Denais nous donnera bientôt, dans une notice complémentaire, des renseignements sur sa famille et sur sa vie. Tout ce qui touche à nos devanciers du XVI[e] siècle a le don de nous intéresser et de nous plaire.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

PORTRAIT DE LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD.
(Voir l'article : les Derniers Jansénistes)

LE SAGE ATTEND UNE STATUE

SUR UNE PLACE DE VANNES[1]

Souhaitez-lui la bienvenue ;
Sur le marbre écrivez son nom ;
Coulez ou taillez sa statue :
Elle manque au pays breton.

[1] Le Sage est né à Sarzeau, près Vannes, en 1668.

Digitized by Google

Fêtez Alain-René Le Sage;
Mettez l'aigrette à son bonnet
Pour de l'esprit à pleine page,
Pour Gil-Blas et pour Turcaret.

Fêtez en lui la plume alerte,
Jamais lente à trouver ses mots,
Le flagellant à verge verte,
La sagesse avec des grelots.

Ah ! si mon Gil pouvait renaitre
Œil ouvert, cœur franc, pied dispos,
Si l'Asmodée osait paraître,
Quelle mine à piquants propos !

Pour le pinceau quelle ressource !
Héros de cour et de taudis,
Grigous dont l'âme est dans la bourse,
Danseuses et leurs Amadis.

Docteurs fous qu'une foule écoute,
Berneurs sots à leur jour bernés,
Conducteurs qui cherchent leur route,
Ingouvernables gouvernés,

Fêtez Alain-René Le Sage
Mettez l'aigrette à son bonnet.
Pour de l'esprit à pleine page,
Pour Gil-Blas et pour Turcaret.

F. LONGUECAND.

LA BAGUE DE SUZETTE

C'est un doux récit sans façon.
J'avais dix ans, j'aimais Suzette
Suivant l'école de fillette
Et moi l'école de garçon.

Portant chacun notre tartine
Que l'on mettait dans nos paniers
Nous n'arrivions que les derniers
Prenant toujours par la colline.

Pourquoi donc passions-nous par là ?
Pour être plus longtemps ensemble
Et pour écouter sous le tremble
Plus d'un oiseau qui s'envola.

Tenant la main de ma compagne
A qui l'air donnait des couleurs.
Je cueillais pour elle des fleurs
Ne coûtant rien dans la campagne,

Pour ceux-là qui n'ont pas d'argent
Le bon Dieu sème ces fleurettes
Qui des prés forment les aigrettes,
Sans parfum, au contour changeant.

Un jour, je pris des marguerites
Je les passai dans un fil blanc
Et j'offris ma bague en tremblant,
Elle avait si peu de mérites.

Je t'aimerai jusqu'à la fin,
Dis-je à Suzette, ma mignonne,
Cet anneau que mon cœur te donne,
Pour toi je l'ai fait ce matin.

Elle mit à son doigt de fée
Ma pauvre bague en fleur des champs.
Oh ! ne souriez pas, méchants,
J'ai plus d'une larme étouffée !

La feuille tombe sous nos pas
Quand le vent d'orage la jette,
Mon premier amour, ma Suzette,
Sous les prés repose là-bas.

Le sentier de ma vieille école
Passe toujours sous les grands bois
Qu'à deux nous suivions autrefois;
L'oiseau qui nous charme s'envole !

Je retrouve bien le chemin
Jadis tout rempli de fleurettes
Et je vois passer des fillettes
Tenant des garçons par la main.

Je puis cueillir des fleurs petites,
Mais en vain je cherche des yeux
Celle à qui je faisais joyeux
Tant de bagues de marguerites.

A. JOUBERT.

LA HUNAUDAYE ET SES BARONS

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LES

Dernières juridictions seigneuriales.

CHAPITRE III

LES SIRES ET BARONS DE LA HUNAUDAYE

Les sires de la Hunaudaye aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. — Au traité de Carhaix, le chevalier de Tournemine est l'un des ôtages de Henri d'Avaugour. — Siège de Vannes. — Charles de Blois fait vœu, à la Roche-Derrien, de coucher sur la *dure*. — Pierre de la Hunaudaye ôtage au traité d'Evran. — A la bataille d'Auray, La Hunaudaye est fait prisonnier. — A Pontorson, Tournemine amène à du Guesclin des troupes *fort lestes*. — Tournemine et saint Yves — Le sire de la Hunaudaye au-devant du duc de Bretagne, à son retour d'Angleterre,

Digitized by Google

en 1770. — Miracle opéré, dans les grèves d'Hillion, en faveur de Guillaume de Tournemine, sire de la Hunaudaye, par l'intercession de saint Yves. — Assassinat de Jean de Beaumanoir dont la veuve épouse presque aussitôt le sire de la Hunaudaye. — Duel entre Robert de Beaumanoir et le sire de la Hunaudaye. — Au château de l'Hermine. — Enceinte de Rennes élargie (XV[e] siècle). — Hospitalité, à Rennes, aux Normands chassés de leur pays. — Ligue des patriotes, ou confrérie d'Argentré. — La Hunaudaye commande une compagnie sous les ordres du comte d'Etampes. — Ratification du Traité de Troyes par les Etats où siège le sire de la Hunaudaye — La Hunaudaye au couronnement de François Ier de Bretagne. — Le sire de la Hunaudaye, consulté comme parent, par le Duc de Bretagne, au sujet d'un projet de mariage. — Prétentions des Evêques Bretons de ne relever que du Pape, même au Temporel. — Le cardinal de Coëtivy reconnait l'autorité ducale sur les biens ecclésiastiques de son Evêché de Dol. Le sire de la Hunaudaye, l'un des ennemis du favori Landais. — Siège de Lusignan. — Messire de la Hunaudaye lieutenant-général de Bretagne. — Siège de Montaigu. — Siège de Lamballe. — Le Baron de la Hunaudaye et le Marquis d'Asserac, seigneur du Vaucler, insistant pour attaquer le château, malgré La Nouë *bras de fer* dont l'avis est repoussé. — Le voisinage des châteaux de la Hunaudaye et du Vaucler est le mobile déterminant dans l'avis funeste de leurs seigneurs. — Mort de Le Nouë. — Mort de la Hunaudaye. — Eloge funèbre du sire de la Hunaudaye. — Honneurs qu'on lui rendit. — Transmission de la Baronnie, par héritage et possession de la Terre, de la maison de Tournemine dans la maison de Rieux. — Une simple parenthèse sur l'Illustration de la maison de Rieux, le Maréchal. — Renée de Rieux.

Le père ou aïeul d'Olivier, qui était venu d'Angleterre, et dont nous avons vu l'établissement à la Hunaudaye, avait épousé Adelie de Penthièvre (aliàs : *Edie*).

C'est ce Tournemine, un grand seigneur Anglais, que l'on considère avec juste raison comme l'auteur, en Armorique, de cette illustre maison dont ses descendants, créés Barons par François II en récompense des services rendus par le sire de la Hunaudaye, ont eu pour successeurs en cette Baronnie les Comtes de Rieux, héritiers du chef de leur aïeule.

« La maison des Penthièvre avait pour chef le jeune Henri, à qui la Duchesse Alix avait été d'abord destinée par ses parents et par le Roi même. Mauclerc, craignant que Henri ne se ressentit un jour de ce qu'il lui avait enlevé cette héritière, forma le dessein de l'abaisser peu à peu, et de le mettre hors d'état de lui nuire. L'expédient qu'il prit pour cela fut de mettre la division dans sa famille. Edie, fille de Rivallon, Comte de Penthièvre, avait épousé Olivier de Tournemine, et n'avait point été partagée suivant ses prétentions ou suivant ses conventions matrimoniales. Olivier n'ayant pu obtenir des tuteurs du jeune Henri tout ce qu'il prétendit, traita avec le Duc, qui, de sa propre autorité, lui donna les seigneuries de Pléhérel et de Landibian (Landebia) avec la forêt de Lamballe, autrement dite de Lan-mur[1]. » (1214).

[1] Dom Morice — *Histoire de Bretayne* — T. I. Livre IV, p. 115.

Telle fut la transaction à la quelle nous avons déjà fait allusion, à l'article de la Forêt.

En 1283, Monseigneur Pierre de Tournemine « chevalier » fut au nombre des ôtages du traité de Carhaix, entre le duc de Bretagne et Henri d'Avangour garants de la fidélité de Henri[1].

Au siège de Vannes, en 1342, Tournemine figure

PIERRE TOMBALE DE HEUDE DE MONTFAUCON ET DE CLIDE DE GALARDON

(Voir l'article sur les derniers Jansénistes)

parmi les chevaliers qui se couvrirent de gloire en défendant cette ville contre les Anglais : Dès qu'ils eurent aperçu les Anglais, ils distribuèrent leurs troupes dans tous les postes qui pouvoient êtres attaqués et mirent à chaque porte dix hommes soutenus par vingt archers. L'ennemi livra plusieurs combats aux barrières, dont les assiégés sortirent avec beaucoup de gloire[2]. »

A la bataille de la Roche-Derrien, à la suite de la quelle, Thomas d'Ageworte entra dans cette ville et

[1] Dom Morice, T. II, livre V, p. 203.

[2] Dom Morice, T. II, livre VI, p. 263.

Digitized by Google

trouva Charles de Blois « *couché sur un lit de plumes*, » Geoffroy de Tournemine était du nombre des morts. « Pour se venger de Charles (qui sommé de se rendre n'y voulut consentir), d'Ageworte fit ôter au prisonnier sa plume et le laissa sur la paille, couvert d'un simple drap[1]. » Ce fut en cette circonstance que Charles fit le vœu de ne plus coucher sur la plume, et, à partir de ce moment, il s'imposa la vie la plus dure, vivant de mortifications.

En 1363, Pierre de la Hunaudaye fut l'un des ôtages du traité d'Evran, conclu entre Charles de Blois et le comte de Montfort[2].

A la bataille d'Auray, en 1764, le sire de la Hunaudaye partageait avec les sires de Rais et de Rieux le commandement de l'arrière garde de Charles, La Hunaudaye fut au nombre des prisonniers que l'on conduisit, les uns en Poitou et Saintonge, les autres jusqu'en Gascogne, de peur de les voir recommençer les hostilités s'ils venaient à recouvrer la liberté.

A la bataille de Pontorson, en 1370, Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaye, Girard Chabot, sire de Rais, Guillaume Boistel et Robert de Guité « chevaliers Bannerets, amenèrent à du Guesclin *des troupes fort lestes*[3] »

Ces troupes *fort lestes* contribuèrent à cette victoire de Pontorson dans laquelle les Anglais laissèrent « un butin très grand, et les Français profitèrent de tout ce qu'ils avaient enlevé dans plusieurs provinces[4]. »

Le besoin s'étant fait sentir dans les troupes du Connétable, un « fouage de vingt sols par feu[5] » fut levé, avec le consentement de La Hunaudaye, de Rieux, de Montafilant, etc., dans les évêchés de Saint-Brieux, du Dol, de Vannes, de Rennes et de Saint-Malo (1373).

On ne peut se faire une idée de ce besoin d'argent et des impôts de toutes sortes qui grevaient la Bretagne, tant au nom du roi de France qui s'arrogeait le droit de battre monnaie sur les « biens du clergé de Tréguier » que de Monseigneur le duc dont les agents fiscaux rançonnaient à outrance les malheureux sujets. Après le vautour, le faucon : après eux..... ce qu'on parvenait à cacher. Les mœurs se rapprochent, si les temps s'éloignent ! *Non etsi eadem semper similia.*

« L'official, tout seul, se dressa devant les gens du Roi qui étaient venus à Tréguier pour lever cette taxe inique. Il couchait, chaque nuit dans la sacristie de la cathédrale, enveloppé dans une méchante couverture, par terre, une pierre seulement sous sa tête, comme une sentinelle toujours prête, pour garder les vases sacrés et les autres trésors qui étaient renfermés dans le Temple. Les agents du fisc « se voyoient sainct Yves en tête qui leur rompoit toujours leur dessein, non sans danger de sa vie, ne demandant pas mieux que de mourir pour une si juste cause. Il y en eut un si effronté que de vouloir entrer de force dans l'église ; mais sainct Yves l'en ayant empesché, fut par lui frappé et blessé à la main, ce qu'il porta avec patience[1]. » Un jour, un des sergents du roi trouva moyen d'enlever des écuries du manoir épiscopal un cheval *moreau* qui valait bien quarante livres. Donc Yves rencontra le ravisseur dans le cimetière : il saisit le cheval par la bride, l'arracha des mains du sergent et le ramena à la maison de l'Evêque[2], en disant que rien ne pouvait être prix de ce qui était la propriété de Saint-Tugdual[3]. On dit que le sergent fut immédiatement frappé de paralysie[4].

« Cela fit grand bruit dans la ville. Les pauvres prenaient parti pour l'official, leur ami et leur protecteur. Les bourgeois tremblants voyaient déjà la ruine sur leur tête[5].

« *Guillaume de Tournemine*, trésorier de Tréguier, qui était chargé de percevoir la taxe royale, et un clerc, bourgeois de Tréguier, poursuivirent donc Yves de leurs imprécations et de leurs injures jusque dans la cathédrale de Tréguier :

..... « Manant, coquin, truaud déguenillé, vous nous avez mis en danger de perdre tout ce que nous avons[6] ! ».

Ce Guillaume de Tournemine, dont la mère avait été déjà guérie miraculeusement par le saint, au manoir de Botloy, en mangeant un morceau de pain trempé dans l'eau qu'il buvait, devait être, comme nous l'allons voir, sauvé lui-même dans les grèves d'Hillion par l'intercession du bienheureux. Les saints n'ont pas de rancune.

Lors de l'expédition de du Guesclin en Normandie, en 1778, presque tous les seigneurs bretons avaient eu l'honneur d'être, jusque là, ses compagnons d'armes. De tous ces gentilshommes, deux noms surtout nous sont particulièrement connus : ce sont ceux de Tournemine et du Vaucler, (Jean de la Hunaudaye et Guillaume[7]).

« De toutes les villes de Normandie, il ne resta au roi de Navarre que Cherbourg, qui ne put être forcé, parce que les Anglais y jettoient des troupes par mer et y fournissoient les vivres[8]. »

Lorsque le duc de Bretagne revint d'Angleterre où il s'était refugié, en 1379, fuyant les poursuites de Charles V qui l'accusait de félonie, il fut à son retour l'objet d'une enthousiaste ovation. A peine entrait-il en Rance, dans l'intention de se rendre à Dinan[9], qu'une

[1] Enquête sur la canonisation de Charles de Blois, témoin IVe.
[2] Dom Morice — T. II, livre VII, p. 301.
[3] id. livre VIII, p. 334 et 335.
[4] id. id. p. 339.
[5] id. id. p. 339.

[1] Témoin VI de la canonisation de saint Yves.
[2] Albert-Le-Grand, nos 17. m. de l'œuvre, p. 129.
[3] Témoin VII.
[4] Témoin XLVII.
[5] Témoin XLVII.
[6] Ropatz, *Histoire de saint Yves*, p. 49. 50 et 51, Saint-Brieuc, L. Prud'homme 1856.
[7] id. Livre VIII p. 357.
[8] id. Livre VIII p. 357.
[9] *Actes de Bretagne.* — T II, col. 224 et suiv., et Dom Morice, T. I, Livre VIII p. 365.

Digitized by Google

de chevaliers se mettaient en route, et accouraient au devant de leur Prince.

« De ce nombre furent les sires de la Hunaudaye, de Montafilant. etc... On compta jusqu'à trois cents lances qui vinrent joindre le duc à Saint-Malo[1]. »

Un prince, victime de mesures violentes, est plaint; or plaindre, c'est déjà aimer, et le Duc, revenu de l'exil, ne pouvait manquer d'être populaire.

Vers cette époque, à une date que nous ne saurions préciser, un sire de la Hunaudaye, témoin dans le procès en canonisation de saint Yves, faillit se perdre dans les grèves d'Hillion, près Saint-Brieuc, et y eût infailliblement péri sans l'intervention miraculeuse du bienheureux qu'il avait invoqué.

« L'ancien receveur des taxes royales, à Tréguier, Guillaume de la Hunaudaye (Tournemine) avait à traverser la grève d'Hillion, plage unie, que la mer découvre au loin, mais qu'elle recouvre avec la rapidité de la foudre. La marée montait. Les compagnons du sire de la Hunaudaye n'osèrent pas tenter ce passage périlleux ; lui s'obstina, et piquant des deux, il lança son cheval sur la grève, mais la mer courait plus vite encore, et bientôt le sol manque sous les pieds du cheval. Une vague enleva le cavalier qui coula à fond, et les témoins de cette scène qui ne dura pas moins d'une demi-heure le crurent perdu. Ils le vouèrent à saint-Yves, et lui-même au fond de l'eau se recommanda mentalement à Dieu et au bienheureux prêtre.

« Tout aussitôt, sans qu'il pût expliquer comment cela s'était fait, la mer le souleva, le ramena à la surface, et il se trouva sur la croupe de son cheval qui nageait instinctivement vers la terre. Il s'accrocha aux harnais, et gagna, sain et sauf, le rivage, bien convaincu, comme il l'affirmait aux commissaires, que si Dieu l'avail sauvé de ce péril, c'était grâce aux prières et aux mérites de saint Yves (Tertificantur ipse liberatus CLXV Testis : Hervœus, CLXVI Testis[2]).

Le 8 février 1385, Jean de Beaumanoir fut tué à coups de hache par deux paysans dont l'un s'appelait Robin et l'autre Moisan. Sa veuve, née Tiphaine du Guesclin non-seulement ne provoqua aucune poursuite contre les assassins de Jean, mais sans même attendre l'expiration de l'année de deuil, elle épousa Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaye.

Ces circonstances étaient autant de graves présomptions contre le nouveau mari qui, pour détourner les soupçons commençant à planer sur lui, aurait été trouver Moisan, au moment où, arrêté, il allait être conduit au dernier supplice, et lui aurait suggéré un odieux mensonge pour détourner sur Robert de Beaumanoir, le propre frère de la victime, l'orage dont il se voyait menacé.

« Moisan arrêté et sur le point d'être exécuté déclara que Robin avoit été envoyé par Robert de Beaumanoir pour tuer Jean, son frère, et que Robin avoit fait part des ordres dont il étoit chargé[1]. »

Robert ayant demandé au sire de la Hunaudaye raison du crime et de l'infâme calomnie dont il faisait remonter la responsabilité à Tournemine, les deux seigneurs se battirent en duel, à Nantes, en présence du Duc de Bretagne et de toute sa cour. Vaincu, Tournemine se rendit à discrétion. Le vainqueur généreux lui pardonna et Pierre eut la vie sauve.

« Le 20 décembre 1386, le duc se rendit au lieu marqué, accompagné de ses ministres et de plusieurs barons. Beaumanoir, bien monté et armé entra le premier dans les Champs de bataille et demanda qu'on appelât Tournemine. Sur sa requête, un héraut cria trois fois : « *Monsieur Pierre Tournemine, venez à votre journée contre Monsieur Robert sire de Beaumanoir.* » Tournemine parut à cheval et armé.

« Les deux champions descendirent ensuite de cheval et s'attendirent sur les chaises qui leur avoient été préparées. Le Maréchal de Bretagne mesura leurs armes sur la mesure que le duc avoit donnée le jour précédent; et le Président leur fit faire les serments ordinaires sur les reliques et sur le missel. Les serments faits, ils remontèrent à cheval, et allèrent se placer aux deux extrémités du champ, où ils furent tenus en arrêts par quatre chevaliers du Conseil du Duc. Le maréchal ayant crié par trois fois : « *Faites vos devoirs,* » et par trois fois : « *Laissez-les aller,* » ils coururent l'un contre l'autre.

« Beaumanoir pressa si vivement son adversaire qu'il le terrassa et lui fit avouer qu'il étoit vaincu.

« Le duc, ayant entendu cet aveu, déclara que Beaumanoir avait fait sa preuve et lui adjugea tous les frais qu'il avoit fait à la poursuite de cette affaire. Tournemine fut emporté hors du camp et mis en l'arrêt du Duc.

« Beaumanoir et ses amis obtinrent, comme une grâce, que le vaincu ne fût ni traîné, ni pendu : car c'étoit l'usage en Bretagne et en France que celui qui, étant accusé d'un crime capital étoit vaincu dans ces sortes de combats sans être tué, étoit livré au bourreau pour être pendu ; et, s'il étoit tué, son corps étoit pendu honteusement à une potence[2]. »

N'est-ce pas ce même Beaumanoir, le fidèle compagnon du Connétable de Clisson, qui, un an plus tard, partagea le sort d'Olivier, au château de l'Hermine, lorsque le duc, qui avoit longtemps dissimulé sa colère contre Clisson, lui offrit la *généreuse hospitalité* en ce château, en l'y retenant prisonnier. C'est là encore un de ces exemples d'hospitalité touchant dont fourmille histoire de Bretagne.

C^te^ PAUL DE CHALUS.

(*A suivre.*)

[1] *Actes de Bretagne*, T. II, col. 224 et suiv., et Dom Morice, T. I. Livre VIII p. 365.

[2] Ropartz, *Histoire de saint Yves* p. 209 — Saint-Bieuc, L. Prudhomme 1856.

[1] Dom Morice, Tom I, livre VIII p. 396.

[2] Dom Morice, histoire de Bretagne, tom I, livre VIII p. 398

Digitized by Google

JEAN DE COMMANA

(Suite).

Le lendemain de bonne heure, après avoir une dernière fois serré les mains des Kerilis et de M. Coatménez, Jean roulait en chemin de fer sur la route de Paris. C'était pour lui comme un départ pour quelque exploration mystérieuse ; c'était le monde qui s'ouvrait devant lui. Toutes ces villes dont les noms l'avaient tant fait rêver jadis, il allait les voir et les traverser en quelques heures. C'était Rennes, Laval, Le Mans, qu'il ne quitta qu'à la nuit tombée. Par économie il voyageait en troisième ; il aurait, à la vérité, pu arriver à Paris presqu'à la même heure en ne quittant Quimper qu'à midi ; mais sa hâte de partir était trop grande, et il avait préféré la fatigue d'un voyage de vingt-deux heures à une immobilité qui lui brûlait le sang.

Cependant la journée et une partie de la nuit s'étaient écoulées : dans deux heures il allait être à Paris. Toutes ces images qui, depuis tant d'années, emplissaient son cerveau, allaient devenir des réalités. Il allait parcourir ces vieilles rues de Paris dont, par un phénomène inexplicable, les noms, à peine entendus, s'étaient gravés dans sa mémoire. Il allait voir Notre-Dame, le Louvre, les Invalides, avec le tombeau de l'empereur, une de ses idoles. Au moment où le train quittait Chartres, Jean, vaincu par la lassitude, s'était presque subitement assoupi. Les éclats de voix de deux marins qui causaient bruyamment dans le compartiment voisin le réveillèrent en sursaut. Au premier moment il ne se rendit pas compte du temps qu'avait duré son sommeil. Avec son mouchoir il essuya la vitre humide et chercha à apercevoir le paysage. A la lueur encore lointaine de l'aube, il distingua un pays plat et sans couleur, dont pas un arbre, pas un pli de terrain ne semblaient rompre la monotonie. C'était la Bauce sans doute. En effet le train s'arrêta brusquement et une voix cria dans la nuit : Maintenon !

Ce nom fit battre le cœur de Jean. Il approchait du terme de sa route, et déjà il traversait cette région voisine de la grande ville, que tant de fois son imagination avait parcourue. Désormais chaque nom de station allait évoquer en lui d'illustres souvenirs. Après Maintenon, ce serait Rambouillet ; après Rambouillet, Versailles.

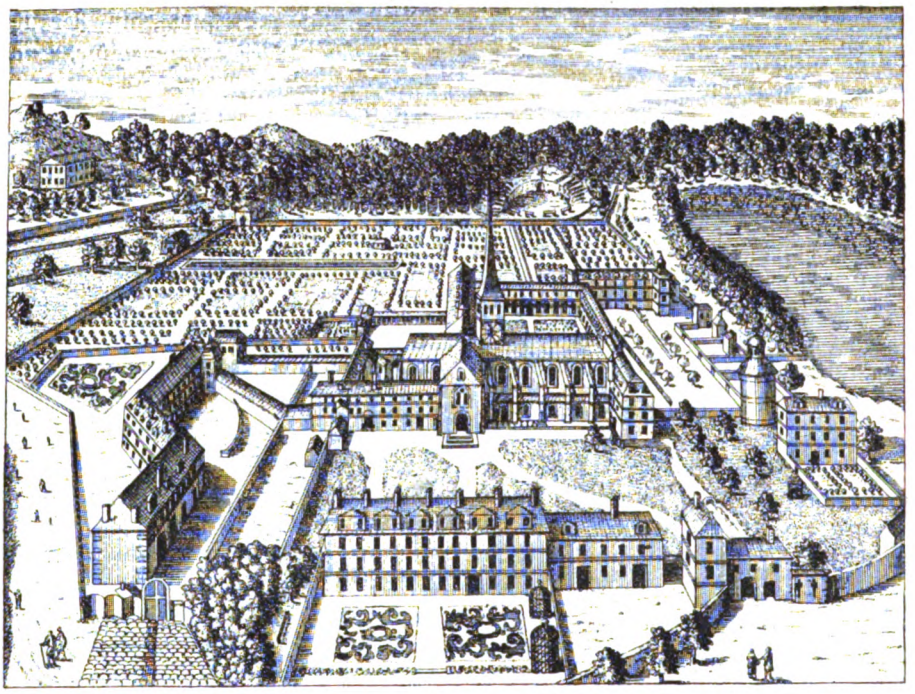

VUE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS, COTÉ NORD.
(Voir l'article sur les Derniers Jansénistes.)

Jean se sentit saisi d'une fièvre enthousiaste. Il aurait voulu pouvoir sauter du wagon et baiser cette terre sacrée. Un instant il aperçut les maisons blanches de Rambouillet, gracieusement groupées dans leur vallée riante ; puis le train haletant repartit. Bientôt on cria : Versailles ! Jean essuya encore la vitre et jeta au dehors des regards avides. Mais à la place de la vue grandiose qu'il avait rêvée, il n'aperçut qu'une triste muraille de gare, et, à la clarté d'un bec de gaz, un homme poussant des malles sur une brouette.

Le train siffla et repartit encore. Cette fois c'était la dernière étape. L'impatience de Jean était montée à son comble, et, par moments, il se demandait s'il n'était pas le jouet de quelque charme et s'il arriverait jamais. Vingt fois il regarda l'heure à sa montre, vingt fois il la porta à son oreille, la croyant arrêtée. Il ne se connaissait plus, il avait peine à se tenir immobile. Sa fatigue, un instant oubliée lui semblait maintenant

Digitized by Google

insupportable. Ses membres étaient brisés, sa bouche était desséchée, sa tête en feu. Tout à coup son vis-à-vis fit un mouvement et regarda au dehors. Jean l'imita, passa la tête à la portière, et aperçut à gauche une longue ligne de feux; à chaque tour de roue leur nombre semblait s'accroître : ils étaient assez rapprochés pour que la course du train les fît changer de place; bientôt ils devinrent innombrables, et Jean, les larmes aux yeux, salua mentalement la ville prodige. Comme un cheval qui sent le gîte, le train paraissait redoubler de vitesse en lançant presque sans cesse de longs coups de sifflets aigus. Puis brusquement les feux disparurent, des hauteurs s'élevèrent, et une barre noire — la ligne des fortifications — fut rapidement franchie. Jean était à Paris. Le train ralentit sa marche, et, après avoir couru entre deux murs tapissés de verdure, s'arrêta pour la remise des billets. Jean se pencha encore à la portière, et n'aperçut qu'un immense désordre; des voies ébauchées; des maisons éparses; un sol inégal, tantôt montueux, tantôt profondément creusé; des lanternes n'éclairant aucune rue; quelque chose d'étrange et de laid qui n'était ni la campagne ni la ville. Le train s'était remis à rouler lentement et Jean distinguait des bâtiments difformes, des amas de charbon, des machines dressant leurs membres allongés en crochets; parfois, par une trouée, deux files de becs de gaz. Puis recommençaient les bâtiments noirs avec d'interminables lignes de wagons, de toutes les classes. Enfin une grande lumière brilla et le train entra en gare. Tous les compagnons de Jean étaient debout et avaient saisi leurs bagages; les portières s'ouvrirent avec fracas; le train était arrivé.

Jean sauta à terre, traversa la foule qui encombrait la gare, et gagna la porte extérieure. Le jour commençait à poindre et faisait pâlir la flamme des lanternes. De longues rangées de maisons s'étendaient devant le voyageur; mais leur aspect n'avait rien de grandiose; c'était à douter d'être à Paris. Cependant Jean hélait un cocher et lui donnait l'adresse d'un hôtel dont il avait trouvé le nom dans l'Indicateur. Le cocher fouetta son cheval et la voiture roula sur le pavé de rues étroites et vulgaires. Jean se laissait malgré lui envahir par un demi-sommeil, quand tout à coup, au détour d'une rue, un espace immense s'ouvrit devant lui. La voiture franchit un pont vibrant au-dessus d'un large fleuve, et Jean aperçut à l'orient les tours gigantesques d'une cathédrale se dessinant grisâtres sur le ciel rose du matin.

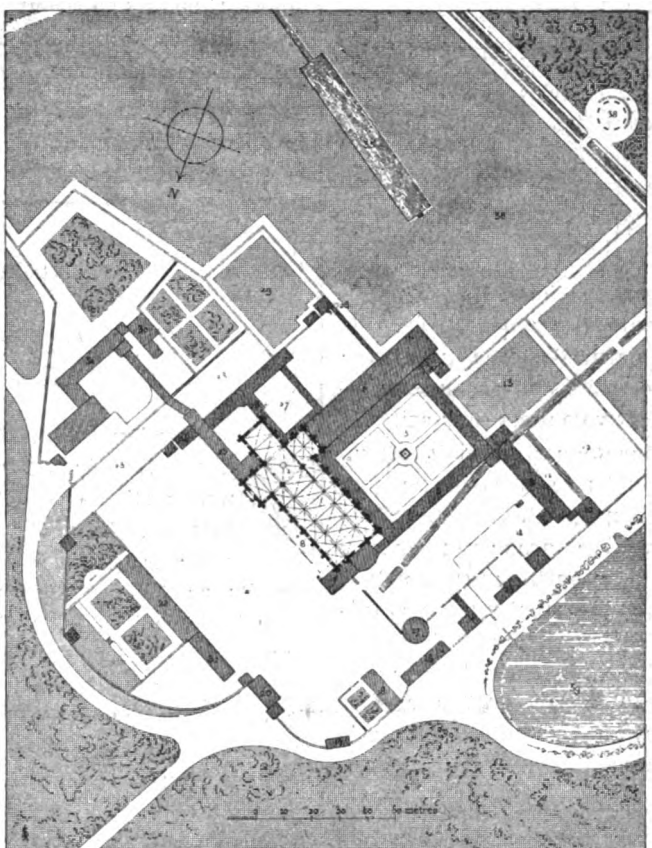

PLAN DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL LES CHAMPS

(Voir l'article sur les Derniers Jansénistes)

XII

Cinq ans plus tard, par une belle soirée de juillet, trois hommes étaient attablés sur la terrasse de l'hôtel *de France* à Douarnenez. Le premier était notre ami Jean de Commana, grandi, bruni, fortifié par la vie parisienne. En cinq années on peut beaucoup acquérir et beaucoup apprendre, et Jean n'avait pas perdu son temps. Il avait appris, non-seulement ce qu'on trouve dans les livres, mais quelque chose de beaucoup plus précieux : il avait une notion très nette et très juste de la vie.

Le plus jeune de ses deux compagnons avait trois ans de moins que lui, et se nommait Arthur Lovel. Venu de très bonne heure à Paris, il s'était empressé de s'assimiler ce qu'il a de moins bon dans l'atmosphère intellectuelle et morale de la grande ville. Aussi était-il devenu un objet d'admiration pour quelques innocents de son âge. Dans sa terreur de n'être pas suffisament moderne, ou plutôt « moderniste » comme il disait dans son joli langage, il était

Digitized by Google

à l'affût des plus récentes découvertes en littérature et en art, et se fût cru perdu si sa montre eût retardé d'une minute sur l'horloge de la critique contemporaine, car c'était surtout de critique que s'occupait M. Lovel. Non pas qu'il n'eût déjà publié deux ou trois volumes de vers et de prose, mais, sous le romancier et le poète on retrouvait aussitôt le critique, champion enthousiaste et convaincu des principes qui régissent les écoles nouvelles. Au point de vue purement archéologique, il consentait à admettre les anciens et même les écrivains du grand siècle; mais il n'avait que dédain et pitié pour les poètes de l'école romantique et les prosateurs de 1830. Depuis Châteaubriand jusqu'à Victor Hugo, en passant par George Sand et Dumas, il en faisait des gorges chaudes. Ajoutons qu'il n'en avait jamais lu une seule ligne.

En philosophie, c'était la même chose. Il était pessimiste, nihiliste et désenchanté. Darwinien aussi, cela va sans dire, la sélection naturelle et la lutte pour l'existence étant les seules doctrines que les jeunes sceptiques de nos jours acceptent volontiers sans exiger la moindre preuve. Naturellement aussi, il était chaud partisan de Wagner, quoiqu'il ne sût pas même une note de musique, et chaque dimanche il allait alternativement dormir et applaudir avec fureur aux concerts de M. Lamoureux, se hâtant de compenser la profondeur de son assoupissement par des manifestations frénétiques. En somme, M. Lovel était certain que la France est un pays fini, et qu'en toutes choses le dernier mot appartient aux nations étrangères, à l'Allemagne en particulier. Il consentait pourtant à excepter de son mépris ses propres vers et sa prose.

Jean de Commana, lui aussi, faisait des vers, et même de fort beaux vers, mais qui avaient, aux yeux des critiques de la force d'Arthur Lovel, le tort d'être à la fois trop classiques et trop romantiques. Enfin, c'étaient des vers qui n'étaient pas du tout dans le mouvement. Jean le savait; aussi se serait-il bien gardé de les faire imprimer, si un ami trop zélé ne lui avait dérobé son manuscrit, et ne l'avait porté à un éditeur, qui l'avait publié — aux frais de Jean, bien entendu, Jean étant inconnu, ses vers ne pouvaient avoir aucun mérite, puisqu'il est universellement admis que c'est le nom de l'auteur qui constitue la valeur du livre. Le petit volume tomba pourtant sous les yeux d'un homme illustre et de grand talent, qui écrivit à Jean : « Vous êtes un vrai poète et vos vers sont de premier ordre, » mais qui se garda bien de répéter cette phrase éloquente dans le journal où il publiait une chronique hebdomadaire, les convenances ne permettant pas qu'on fasse dans un journal — quelque indépendant qu'il puisse être — l'éloge d'un monsieur que les abonnés ne connaissent pas. Il y eut pourtant sept exemplaires de vendus, et Jean aurait donné beaucoup pour connaître les noms des sept acheteurs invraisemblables, et sans doute pourvus d'un conseil judiciaire, qui n'avaient pas craint de débourser trois francs pour posséder son livre. A part ce petit sentiment de curiosité, peu lui importait que l'édition restât ou non chez le libraire.

Arthur Lovel, qui dirigeait une revue poétique, bourrée de vers exécrables, se serait bien gardé d'en demander à Jean qui n'appartenait à aucune coterie. Arthur considérait Jean comme un pauvre sire, mais il faut avouer que Jean le lui rendait bien. Seulement, au fond du mépris apparent et superficiel d'Arthur, il y avait une forte dose d'envie, tandis qu'au fond de l'indulgence dédaigneuse de Jean, il y avait un peu de pitié.

(A suivre.) FRANCIS MELVIL

LA PÉNISSIÈRE

(NOTES DE VOYAGE)

Passant quelques jours dans le canton de Montaigu, j'ai voulu parcourir, au moins sommairement et à la hâte, une partie de cette Vendée militaire où chaque chemin creux, chaque bosquet, chaque colline évoque le souvenir de quelque héroïque épisode de ces luttes de géants ; Tiffauges et les imposantes ruines du château de Gilles de Rais, le champ de bataille de Torfou, le pont de Chaudron sur la Sèvre, la Gaubretière où se dresse à deux pas de son curieux clocher à mâchicoulis, la colonne sommée d'une croix grecque, élevée à la mémoire du lieutenant-général de Sapinaud, les moulins des Alouettes, sentinelles avancées dominant l'horizon, observatoires improvisés dont les ailes ont tant de fois signalé aux Vendéens les mouvements de leurs adversaires.

Dans cette rapide visite, je ne pouvais oublier la Pénissière, cet humble manoir où, pendant toute une journée, quarante-deux assiégés luttèrent, sans une minute de défaillance, contre des forces vingt fois supérieures et contre l'incendie qui dévorait leur abri.

La Pénissière était une vieille gentilhommière, à un seul étage, de construction peu élégante, placée au sommet d'un coteau peu élevé, dont un petit ruisseau baigne le pied, et entourée sur trois côtés d'un mur de clôture de deux mètres cinquante centimètres environ. Les quatre frères Eugène, Emmanuel, Victor et Egisthe de Girardin, Lévêque, Aucler, Jamin, les trois frères Fouré, Aubry, Leclerc, Raflegeau, Motreuil, Joulin père et fils, Mony, Augé, Juret, les deux Aubert, Bondu, Guinefolle, Thomasy, Louis de Chevreuse, Bouleau, Jary, Touche, Monnier, Blandin, Ripoche, Gazeau, Martin, les deux François, Viaud, Papin, Hérouet, Auray, les deux Poiron et Guichard ou Guignard (Crétineau-Joly qui écrivait quelques années après ces évènements, n'a pu déterminer le nom de ce dernier combattant[1]), étaient

[1] *Histoire de la Vendée militaire*, t., IV, pp. 474 et 475.

Digitized by Google

venus, à la suite d'un orage, dans la soirée du 5 juin 1832, y chercher un abri. Prévenus dès le matin, du 6, par Louis de Chevreuse, de la sortie du bataillon du commandant Georges et de la garde nationale de Cugand qui venaient les attaquer, ils se préparent à soutenir le siège. Le château est bientôt cerné ; les grenadiers du 29e ouvrent des meurtrières dans le mur d'enceinte et attaquent la Pénissière à la fois du côté de la cour par les trois portes d'entrée, et du côté du verger où un champ de seigle dérobe en partie leur marche aux assiégés. Ces derniers continuent à lutter. Par les quinze ouvertures du manoir, par des meurtrières ouvertes dans le plafond du rez-de-chaussée, les balles pleuvent sur les assaillants. En vain ceux-ci parviennent à créer un double foyer d'incendie, au rez-de-chaussée et au sommet de la toiture. Les quarante-deux, aveuglés par la fumée et la flamme, noirs de poudre, couverts de blessures, ne songent pas à se rendre, et le clairon de Monnié domine le bruit de la fusillade et le crépitement de l'incendie.

Mais les munitions vont faire défaut : le château n'est plus qu'un immense brasier : le chef des Vendéens, Eugène de Girardin, ordonne une sortie du côté du vallon où le ruisseau, grossi par les pluies d'orage, a formé un marais dans lequel la troupe, ne connaissant pas les dispositions du terrain, a hésité à s'engager. Trente-quatre des combattants peuvent seuls suivre cet ordre ; ils franchissent la muraille, traversent le marais sous une grêle de balles. Emmanuel de Girardin tombe au moment où il se retournait pour secourir Louis de Chevreuse, entraîné par le courant. Près de lui succombent Mony, Gazeau, Leclerc et Jary : mais les autres sont sortis de la zone dangereuse et échappent aux poursuivants.

Huit hommes, commandés par Lévêque, qui a laissé une émouvante relation de cette journée, étaient restés dans le château. Ils luttent jusqu'au moment où les munitions leur manquent complètement ; mais leurs adversaires, voyant le château en flammes, croient que les derniers assiégés ont péri dans l'incendie et se retirent, emportant leurs blessés, et laissant plus de deux cent cinquante cadavres sur le sol. Une heure plus tard, les derniers défenseurs du château qui s'étaient réfugiés dans une pièce étroite dont l'unique ouverture dominait le ruisseau, parvinrent à quitter les ruines fumantes, sous lesquelles on les croyait ensevelis.

Au moment où je résume les notes griffonnées sur mon carnet, j'ai sous les yeux une gravure de Deroy, représentant la Pénissière après le combat du 6 juin. Cinquante-sept années se sont écoulées depuis le jour du combat, et, maintenant les débris qui ont résisté à l'incendie et aux intempéries des saisons indiquent à peine les lignes principales du château. La partie centrale de la façade de la cour a disparu avec les cloisons et les cheminées ; une large brèche est ouverte du côté du verger. Des ronces et des herbes folles au milieu desquelles picorent des bandes de poules ont tressé un tapis vert sur les ruines et les décombres. Une poutre à demi rongée par la flamme et par les pluies soutient à peine au-dessus du ruisseau les débris des murailles qui s'inclinent et bientôt s'écrouleront. L'ancien verger est devenu un champ cultivé et la charrue, traînée par deux bœufs vendéens au pelage jaune terreux, sillonne le sol qui recouvre les restes d'Emmanuel de Girardin et de ses compagnons.

Dans quelques années, il ne restera plus, comme derniers témoins de cette lutte héroïque, qu'un amas de décombres, entouré d'un mur d'enceinte dont les pierres, sous la mousse et le lichen, gardent encore l'empreinte des balles des combattants.

PAUL BRIMONNIÈRE.

5 octobre 1889.

LES DERNIERS JANSÉNISTES[1]

LES SŒURS DE SAINTE-MARTHE

Histoire de leur fondation. — Mme Jourdan et le cardinal de Noailles. — Le berceau de la communauté. — Ses statuts, son premier Supérieur. — L'abbé d'Aubonne, M. Goy, M. Guéret et M. Tabourin. — Dispersion des Sœurs Sainte-Marthe pendant la Révolution. — Approbation de leurs statuts par Napoléon Ier. — Leur situation après le Concile. — Elles sont obligées d'abandonner le service des hôpitaux. — Leur maison de retraite à Magny. — L'église de Magny et les tombeaux de Port-Royal. — Pieuses reliques de cette abbaye : le bénitier et les deux autels de l'ancienne chapelle. — Le cimetière de Magny-les-Hameaux.

Dans ce généreux pays de France, il est bien rare que la persécution politico-religieuse ait profité à ses auteurs.

Les dernières sœurs de Port-Royal étaient à peine chassées des Champs, que le cardinal de Noailles se sentait pris de repentir. Ne pouvant relever les ruines qu'il avait faites plutôt par son manque de caractère que par ses mauvaises intentions, il semble qu'à dater de la destruction de l'abbaye, ce prélat n'ait eu d'autre préoccupation que de réparer ses torts envers cette grande mémoire. Chaque fois qu'il avait des difficultés avec l'autorité royale ou avec ses collègues de l'épiscopat, il se rappelait le mot de Mlle de Joncoux : « Ce sont les pierres de Port-Royal qui vous retombent sur la tête. » On dit même qu'un jour, pendant que la pioche des démolisseurs faisait son œuvre, il alla visiter à la dérobée ces lieux qui avaient été témoins de tant de piété et tant de vertus, — semblable à ces malheureux

[1] Voir les nos de la *Revue* des 15 septembre et 15 octobre.

Digitized by Google

qu'une force irrésistible ramène tôt ou tard sur le théâtre de leur crime. Je ne sais si l'anecdote est vraie, mais celui qui l'a racontée la tenait de M. Thomassin, promoteur du cardinal qu'il accompagnait dans cette visite, et, d'après lui, M. de Noailles aurait fondu en larmes à la vue du spectacle qui l'attendait. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'avant de mourir, pour alléger le poids de sa responsabilité devant Dieu, il rapporta son mandement du 11 octobre 1728 qui imposait à son diocèse la soumission passive à la Bulle *Unigenitus*.

D'autre part, quelques années avant, il donnait un signe non équivoque du trouble de sa conscience, en autorisant Mme Françoise-Elisabeth Jourdan, dont les sentiments jansénistes lui étaient bien connus, à fonder la congrégation des filles de Sainte-Marthe.

Mme Jourdan était née à Paris, dans le quartier Saint-Antoine. Mariée à M. Jean-Baptiste Théodon, sculpteur sur bois qui dirigea pendant quelque temps les académies de peinture et de sculpture à Rome, elle eut le chagrin de le perdre dans cette ville le 18 janvier 1713 et resta veuve avec deux enfants qui se retirèrent l'un aux Camaldules, l'autre au monastère de Notre-Dame-de-Liesse.

C'est alors que, pour employer sa grande fortune, elle eut l'idée d'établir à Paris une maison destinée à former des jeunes filles qu'on pût ensuite répandre dans le royaume pour le soulagement des pauvres malades et l'instruction gratuite des jeunes filles.

Dans ce but, elle réunit au mois d'août 1713, de l'agrément du cardinal de Noailles, quelques filles d'une piété solide dans une maison sise rue de Montreuil, mais leur nombre s'étant rapidement augmenté, elle les transféra, en 1719, rue de la Muette, faubourg Saint-Antoine, dans une maison beaucoup plus spacieuse Enfin, vers l'année 1722, le cardinal-archevêque les autorisa à se mettre en corps de communauté — ce qu'elles firent sans se lier par aucun vœu. Elles prirent alors pour costume une robe noire et un bonnet de même couleur[1], comme titre celui de sœurs de Sainte-Marthe, en souvenir de Marthe et Marie dont elles remplissaient les deux fonctions, et pour leur fête celle de saint Lazare qui arrive le 2 septembre. Elles se formèrent une règle d'après celle de Port-Royal, firent élection d'une supérieure[2], et reçurent des novices. Aussi bien, voici leurs statuts et règlements, tels qu'ils furent approuvés par Napoléon, en 1810.

Titre Premier

STATUTS GÉNÉRAUX

Art. 1. La communauté des sœurs de Sainte-Marthe se compose de sujets qui se consacrent librement et sans vœux, sous la direction d'une supérieure, au service des pauvres malades, et à l'éducation gratuite des enfants.

Art. 2. Il y a une maison chef-lieu où réside la supérieure, et des maisons secondaires où sont réparties les sœurs, selon les demandes et les besoins.

Art. 3. Réunies et dispersées, elles suivent la même règle, et restent soumises à la supérieure générale.

Art. 4. Chaque maison secondaire a une supérieure particulière, et peut recevoir des postulantes et des novices.

Art. 5. Les sœurs n'étant point liées par des vœux, peuvent quitter la communauté, quand elles le jugent à propos ; et réciproquement, la communauté peut les renvoyer quand il y a lieu.

Art. 6. Pour opérer ce renvoi, toutes les sœurs, résidant dans la ville où est le chef-lieu sont assemblées par la supérieure, et donnent leur avis par scrutin secret : le renvoi ne peut être prononcé qu'aux deux tiers des voix.

Titre II

ÉLECTION ET ADMINISTRATION

Art. 1. La supérieure générale est élue à la majorité des suffrages, et doit être âgée de quarante ans au moins.

Art. 2. L'assemblée, pour l'élection de la supérieure générale se compose de toutes les sœurs qui peuvent s'y prendre ; celles qui en sont empêchées à cause de l'éloignement ou pour tout autre raison, envoient leur vœu par écrit et sous cachet.

Art. 3. Il y a auprès de la supérieure générale une maîtresse de novices, élue à la majorité des suffrages par la supérieure générale et les supérieures des maisons secondaires.

Art. 4. Les supérieures des maisons particulières sont élues de la même manière que les maîtresses des novices.

Art. 5. Pour être admise au nombre des sœurs, il y a six mois de postulance et un an de noviciat, soit à la maison chef-lieu, soit dans les maisons particulières.

Art. 6. Les postulantes et les novices sont exercées au service des malades et à l'éducation des enfants, et perfectionnées dans la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul et l'instruction de la religion catholique.

Art. 7. Si les postulantes sont jugées propres aux fonctions auxquelles elles se destinent, elles sont admises au noviciat par la supérieure de la maison où elles demeurent.

Art. 8. Après l'année du noviciat, les sujets sont examinés par les sœurs assemblées, qui donnent leur suffrage pour les recevoir ou différer leur admission, ou les renvoyer.

[1] Nous verrons plus loin que ce costume fut modifié après la révolution.

[2] Voici la liste des supérieures qui ont dirigé la communauté des sœurs Sainte-Marthe depuis sa fondation.
La sœur Lesourd, première supérieure, née à Paris en 1688, décédée le 23 avril 1777.
La sœur Gilles, née à Ecouen en 1741, décédée en 1827.
La sœur Migault, née à Taverny le 11 janvier 1779, décédée le 12 février 1844.
La sœur Brodier, née à Paris le 29 avril 1796, décédée le 13 juin 1869.
La sœur Pourreau, dernière supérieure, née à Troyes le 15 février 1805, décédée le 25 avril 1882.

Digitized by Google

Titre III

DEVOIRS DES SŒURS

ART. 1. Toutes les sœurs sont soumises à la supérieure qui elle-même est soumise à la règle qu'elle doit observer et faire observer.

ART. 2. Les supérieures des maisons particulières, avec les sœurs résidant au chef-lieu, forment le conseil ordinaire de la supérieure générale qui ne peut prendre aucune décision importante sans son avis.

ART. 3. Les décisions se prennent à la majorité des suffrages ; et, en cas de partage, la supérieure a voix prépondérante.

ART 4. Dans les maisons particulières où les sœurs sont établies pour le service public, les unes visitent les malades, préparent et distribuent la nourriture et les médicaments ; les autres font les écoles : elles se chargent en général de tout ce qui constitue leur ministère, en se conformant aux usages des lieux.

ART. 5. Les postulantes et les novices sont préparées et exercées à ces différentes fonctions.

ART. 6. Les sœurs de Sainte-Marthe ne sont assujetties à aucun exercice particulier de religion : elles suivent ceux des paroisses sur lesquelles elles sont établies.

Titre IV

COSTUME

Les sœurs et les novices portent un costume qui consiste dans une robe et un mantelet noirs ; tablier blanc dans l'intérieur de la maison, et le bonnet rond uni, blanc.

Tels étaient, dès l'origine de la communauté, les statuts des sœurs Sainte-Marthe. Malgré la protection du cardinal de Noailles, elles ne purent obtenir de lettres patentes du roi[1], et leur établissement en dépit de leurs bons services ne bénéficia jusqu'à Napoléon que de la tolérance administrative.

Comme ressources, elles durent se contenter tout d'abord des bienfaits des dames qui s'étaient jointes à M^me^ Jourdan et du revenu qu'elles retiraient de leur pensionnat. Mais bientôt la Providence pourvut largement à leurs besoins. M. de Noailles leur avait permis d'ouvrir une chapelle dans laquelle on pût célébrer publiquement la messe. Cette chapelle fut consacrée par M. Vivant, grand vicaire, celui-là même qui, chargé de la dernière enquête des deux Port-Royal, disait en partant aux religieuses des Champs ; « Vous avez eu tort de faire tant d'éclat sur ma visite contentieuse, vous tirez contre un plus fort que vous. Vous avez appelé à Lyon ; de Lyon vous irez à Rome ; je ne sais si on vous donnera le temps de faire tout cela. »

En 1726, elles remplacèrent les sœurs de Saint-Vincent qui tenaient les écoles sur la paroisse Saint-Séverin. Peu de temps après elles furent appelées dans d'autres paroisses de Paris et dans les campagnes environnantes. Mais la mort du cardinal de Noailles,

PIERRE TOMBALE DE JEHANNE DE CHEVREUSE

(Voir l'article sur les Derniers Jansénistes)

arrivée au mois de mai 1729, fut le commencement de leurs tribulations. A peine installé sur son siège, M. de Vintimille, qui lui succéda, frappa d'interdit M. l'abbé d'Aubonne, premier supérieur de la communauté, pour s'être permis de faire dans le chapitre de Notre-Dame une opposition très vive au mandement par lequel le nouvel archevêque rappelait et mettait en œuvre celui de M. de Nouailles en date du 11 octobre 1728[1].

[1] En 1777, après 64 années d'existence, elles firent une tentative pour obtenir des lettres patentes. Le procureur général leur avait promis d'intercéder pour elles auprès du roi, mais l'archevêque de Paris qui était alors M. de Beaumont s'y opposa.

[1] M. l'abbé d'Aubonne était le seul des opposants qui fût dans le chapitre. Il voulait que la loi du formulaire fût expliquée conformément à la Paix de Clément IX.

Quand parut le mandement de M. de Vintimille, il soutint devant les chanoines que le Cardinal avait annulé les

Digitized by Google

M. Guéret, curé de Saint-Paul, qui fut nommé à sa place après M. Goy, curé de Sainte-Marguerite, eut le même sort. Il était fils de Gabriel Guéret, avocat au Parlement de Paris, bien connu pour ses idées jansénistes, et avait rempli les fonctions de vicaire général de Rhodez avant d'être curé de Saint-Paul[2]. Interdit plusieurs fois à cause de ses doctrines, il fut remplacé comme supérieur des sœurs Sainte-Marthe par l'abbé Hervieux, grand chantre de Notre-Dame.

Vers le même temps (16 juillet 1739), Mme Jourdan mourut des suites d'une chute qu'elle fit à Nantes, en revenant de voir son fils.

Frappée ainsi dans ses supérieurs et dans sa fondatrice, la communauté était en danger de disparaître, faute de ressources suffisantes, quand un envoyé de Dieu vint à son aide. J'ai nommé l'abbé Tabourin premier supérieur des écoles de charité établies dans le faubourg Saint-Antoine. On sait que par son testament, Nicole légua tous ses biens à Mme de Fontpertuis, à charge par elle de soutenir les écoles chrétiennes. Ce legs devint le noyau de ce qu'on appelle communément la *Boîte à Perrette*, boîte qui depuis deux cents ans passe de main en main, dans le parti, et se remplit toujours. A cette époque, c'était l'abbé Tabourin qui en avait la clef. Il en fit profiter largement les sœurs de Sainte-Marthe qui, avec les dons généreux de M. Goy, leur ancien supérieur, se trouvèrent à l'abri du besoin.

Cependant, la Révolution éclata qui dispersa tous les ordres religieux. Les sœurs de Sainte-Marthe n'échappèrent pas à la loi commune. Elles furent obligées d'abandonner, en 1793, la plupart de leurs écoles et ne purent garder celles des paroisses de Saint-Leu et de Saint-Séverin, qui fourmillaient de jansénistes, qu'en dépouillant le costume de leur ordre.

Réunies de nouveau, en 1801, elles furent autorisées par un décret impérial en date du 14 juin 1810[1], con-

effets de son fameux mandement du 11 octobre 1728 par une déclaration de sept lignes écrites de sa main au bas de sa lettre imprimée du 22 août 1728, — déclaration dont l'authenticité ne pouvait être mise en doute, puisque vingt-deux curés l'avaient attestée par leur signature et que les originaux étaient en possession de M. de Senèz qui les lui avait communiqués.

[1] On a de lui : 1° *Mémoire sur les immunités du clergé*, 1751, in-12. — 2° *Lettres d'un théologien sur l'exactitude des billets de confession*, 1751, in-12 ; — 3° *Droit qu'ont les curés de commettre leurs vicaires et les confesseurs dans leurs paroisses*, 1759, in-12.

[2] Voici la teneur de ce décret :

Au Palais de Saint-Cloud, le 14 juin 1810.

Napoléon, empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse ;

Sur le rapport de notre Ministre des cultes ;

Notre conseil d'état entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. — Les statuts des sœurs de Sainte-Marthe de Paris, tenant brevet d'institution et approbation de leurs statuts, et desservirent, à partir de ce moment, les principaux hôpitaux de Paris : Cochin (1810), Saint-Antoine (1812), Beaujon (1813), puis l'Hôtel-Dieu et la Pitié sans compter l'Ecole polytechnique, les lycées Louis-le-Grand, Saint-Louis, etc.

Elles établirent alors le siège de leur communauté à l'hôpital Saint-Antoine, en souvenir de leur première maison de la rue de Montreuil.

Elles vécurent en paix jusqu'à la fin du second empire. Mais après le concile de 1870, elles furent en butte aux tracasseries de l'autorité ecclésiastique qui peu à peu les empêcha de se recruter. Lorsqu'une novice leur arrivait de la province, on commençait par s'informer de son lieu de naissance, puis on écrivait à sa famille qu'elle était tombée chez des hérétiques, et la novice, un beau jour, leur faussait compagnie. Elles s'étaient pourtant bien gardées de manifester leurs sentiments intimes à l'endroit du dogme de l'infaillibilité, mais on savait à l'archevêché que leur fondatrice avait développé sa doctrine dans de petits livres où les casuistes sont assez maltraités, et cela suffisait à leur condamnation. Pour comble de malheur, le conseil municipal de Paris, n'écoutant que ses passions anti religieuses, entreprit, à la suite du 16 mai, de laïciser tous les hôpitaux. Prises entre deux feux, l'ultramontanisme d'un côté et le jacobinisme de l'autre, ces pauvres sœurs de Sainte-Marthe se virent dans la dure nécessité d'abandonner une à une toutes leurs maisons[1] et se retirèrent, à Magny-les-Hameaux, dans une petite propriété que leur avait donnée M. Silvy, en 1834, pour y faire l'école aux jeunes filles du pays[2]. C'est là que leur communauté achève de s'éteindre. Ce ne sera pas long désormais, car elles sont vieilles pour la plupart, et la mort

lesquels demeurent annexés au présent décret, sont approuvés et reconnus.

Art. 2. — Le nombre actuel des maisons de ladite Congrégation pourra être augmenté, avec notre autorisation donnée en notre conseil, selon le besoin des hospices et des pauvres.

Art. 3. — Les membres de ladite Congrégation continueront de porter leur costume actuel, et jouiront de tous les privilèges par nous accordés aux Congrégations hospitalières, en se conformant aux réglements généraux concernant ces Congrégations.

Art. 4. — Le présent brevet d'institution publique, et les statuts y annexés, seront insérés dans le bulletin des lois.

Art. 5. — Notre ministre des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : Napoléon.

Par l'empereur :

Le ministre secrétaire d'Etat,

Signé : H.-B. duc de Bassano.

[1] On n'a pas oublié la lettre fort digne qu'écrivit au directeur de l'Assistance publique la sœur Pourreau en quittant l'hôpital de la Pitié.

[2] Les quelques novices qui leur restaient sont restées à la Salpêtrière et à Saint-Antoine en qualité de reposantes.

Digitized by Google

éclaircit leurs rangs d'année en année. Elles étaient dix-neuf, en 1882 ; elles sont tout au plus une dizaine aujourd'hui[1]. Leur unique passe-temps est la prière.

J'ai voulu visiter naguère le petit bourg de Magny-les-Hameaux. Il est situé, non loin de Chevreuse, au sommet d'une colline qui sépare les vallées du Rhodon et de la Mérantaise. Port-Royal est à trois ou quatre kilomètres de là. Les chemins qui conduisent à Magny sont charmants, de quelque côté qu'on y vienne, mais le le plateau est d'aspect assez triste. Ce n'est pas encore le « désert, » mais c'est déjà la solitude. Il est vrai que lors de ma visite les moissons étaient coupées. Je n'avais devant les yeux qu'un morceau désolé de la Bauce avec de beaux bois dans le fond. Mais quel joli village que Magny ! Il faut être dessus pour le voir, et la première maison blanche qui tire l'œil est précisément celle des sœurs Sainte-Marthe[2]. Seulement, quand on y est entré, on porte envie malgré soi au curé qui le dirige. L'église n'a qu'une nef et un bas-côté, celui de droite, moins long de toute l'épaisseur du clocher, mais elle est si propre et si pieuse, elle renferme tant de choses qui vont droit à l'âme, qu'une fois qu'on en a franchi le seuil on est tenté de s'écrier avec le psalmiste : *Quàm dilecta tabernacula tua, Domine!* — Qu'il fait bon, chez vous, Seigneur !

Songez que le bénitier placé vis-à-vis de la porte latérale, que le retable, l'autel de la Vierge et le maître-autel en marbre jaune, blanc et rouge, viennent de Port-Royal. Oui, c'est dans cette cuvette de marbre blanc supportée par une colonnette de même matière et de même couleur, que les religieuses et les solitaires prenaient de l'eau bénite à l'entrée de la chapelle : Pascal, Arnauld, Nicole, la Mère Angélique, y ont trempé pendant des années le bout de leurs doigts. C'est devant cette statue de la Vierge qu'ils s'agenouillaient matin et soir. Ce doux ressouvenir emplit de je ne sais quelle poésie cette petite église de campagne. Et ce n'est pas le seul qu'elle évoque. Lors de l'exhumation violente des corps de Port-Royal, tous ceux qui ne furent pas jetés pêle-même dans la fosse commune de Saint-Lambert, furent transportés, par ordre du cardinal, dans l'église de Magny-les-Hameaux, où ils furent inhumés les 16 et 17 décembre 1711[3]. Par malheur, le curé de cette paroisse n'avait pas les morts de Port-Royal en odeur de sainteté. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, l'étrange procès-verbal qu'il rédigea pour la circonstance. Au lieu donc de procéder à cette inhumation avec les soins et la piété qu'elle comportait, il plaça au hasard les corps et les cœurs sans même

PIERRE TOMBALE DE BOUCHARD IV LE MARLY
(Voir l'article sur les Derniers Jansènistes)

prendre la peine de les mettre sous leurs pierres tombales respectives. Si bien que ces pierres tombales couchées sur le sol humide en guise de dalles auraient été à tout

[1] L'Etat leur sert une pension de 600 fr.

[2] Cette maison donne intérieurement sur un beau jardin entouré de murs. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Le réfectoire est assez grand et décoré de quelques mauvais portraits des supérieures de Sainte-Marthe.

[3] Il y avait en tout quatre cercueils en plomb et neuf cœurs. Les cercueils étaient ceux de Messire Claude Grenet, docteur de la maison et société de Sorbonne, ancien curé de la paroisse de Saint-Benoist de Paris, décédé le 15 mai 1684, âgé de 79 ans ; — de messire Pierre Le Roy, sieur de la Potterie, prêtre décédé le 10 septembre 1670, âgé de 87 ans et demi ; — de messire Sébastien-Joseph du Chambout de Pont-Chasteau, décédé à Paris, le 27 juin 1690, âgé de 57 ans ; — de messire Charles-César du Cambout de Coislin, décédé à Versailles le 10 février 1699, âgé de 57 ans.

Parmi les cœurs en plomb, il y avait celui de la Révérende Mère Marie-Angélique Suyreau, 22 ans abbesse de Maubuisson et décédée à Port-Royal le 10 décembre 1658, — et celui de messire François Retard, docteur en théologie de la Faculté de Paris, curé de Magny, qui avait beaucoup affectionné ce monastère.

Digitized by Google

amais perdues sans M. l'abbé Lejour qui, dans un louable sentiment artistique, les fit relever en 1862, pour les dresser le long des murs où elles rappellent à présent les odieuses profanations dont elles furent témoins[1].

Le cimetière qui entoure l'église est aussi pieux qu'elle, et je n'en connais pas qui prête plus délicieusement à la méditation. Non-seulement on y voit les tombes des sœurs Sainte-Marthe qui sont mortes à Magny, mais on y a transporté les cendres de la sœur Saint-Gilles qui mourut à Paris en 1827, et tout près d'elles sont couchés, depuis soixante ans, de vénérables prêtres de Saint-Médard et de Saint-Séverin qui voulurent attendre le grand jour de la résurrection dans la terre sacrée de Port-Royal.

On conçoit après cela que les dernières survivantes de la communauté de Sainte-Marthe se soient retirées là pour y finir leurs jours.

Léon Séché.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de Laval au XVII^e siècle d'après des documents inédits par André Joubert. (1 vol. in 8°, Paris, Emile Lechevalier, 1889.

L'histoire du protestantisme en France n'est pas encore définitivement écrite. Comme celle de toutes les persécutions politico-religieuses, elle ne s'instruit qu'à la longue, au fur et à mesure que s'ouvrent devant les érudits les collections privées si riches en documents de toutes sortes. M. André Joubert avait déjà éclairé un côté de la Réforme dans la Mayenne avec son histoire de la *Baronnie de Craon*; il nous apporte aujourd'hui un peu plus de lumière encore sur l'église réformée de Laval. Et cela, grâce à la libéralité de M. le duc de la Trémoille qui lui a ouvert à deux battants sa bibliothèque contenant les archives du Chartrier de Thouars. Parmi les pièces curieuses mises au jour par notre laborieux compatriote, figure une liasse de lettres échangées de 1606 à 1609 entre Thomas Duchemin, sieur de la Vauzelle, ancien de l'église réformée et homme d'affaires des seigneurs de Laval, et Charlotte-Brabantine de Nassau, comtesse de Laval, duchesse de Thouars, veuve de Claude de la Trémoille. Cette correspondance est fort instructive et nous met au courant de la situation singulièrement précaire des protestants de la contrée. Madame de la Trémoille avait déjà tant fait pour ses coréligionnaires que Duchemin lui demande de faire davantage. Le recrutement des pasteurs étant devenu très difficile, il la supplie d'intervenir pour qu'on lui en envoie un à Laval. Son choix s'est porté sur M. de Juigné-Brossinière, pasteur des églises de Vuon et Falaise. Que M. de Juigné leur arrive, il sera bien logé, pourvu d'une pension de 400 livres, bref, il sera content d'eux. Mais M. de Juigné-Brossinière n'a point été appelé, et c'est M. Samuel Duboys qui est chargé de remplir les fonctions de ministre de cette église. Les lettres de Duchemin sont suivies de la liste des mariages, baptêmes et sépultures des protestants de Laval, de 1600 à 1683, relevée sur le registre paroissial, actuellement conservé au tribunal civil de Laval. On y trouve des indications précieuses sur les familles des pasteurs, sur les gages qu'ils recevaient pour exercer leurs fonctions, sur les cimetières des réformés, sur les synodes tenus à Poligny, enfin sur tous les bourgeois ou artisans qui composaient l'église réformée de cette partie de la Mayenne.

Mais le chapitre le plus intéressant de cet ouvrage est sans contredit celui qui est consacré aux poursuites exercées contre les protestants après la révocation de l'édit de Nantes. Les huguenots de Laval ne furent pas plus épargnés là qu'ailleurs. La plupart abjurèrent par force, pour éviter la prison. Ceux qui abandonnèrent le pays sans s'être convertis virent leurs biens confisqués, et les enfants des délinquants furent conduits à l'hôpital.

Il y a quelques années je rencontrai à Genève un descendant d'une famille protestante de Laval qui s'était réfugiée en Suisse pour échapper à la persécution. Que de milliers de Français prirent le chemin de l'exil plutôt que d'abjurer leur religion ! On a remarqué que dans l'état-major allemand il y avait trois ou quatre généraux issus d'anciennes familles françaises. Aujourd'hui, ce sont nos pires ennemis. Voilà les conséquences des guerres religieuses. Je remercie M. André Joubert des renseignements nouveaux qu'il vient de nous apporter. Ce sont les travailleurs de sa trempe qui nous aident à dégager la vérité historique du morceau de documents entassés par les siècles dans les greniers des vieilles maisons. Il nous promet pour la fin de l'année courante un nouveau volume sur les *seigneurs de Varennes et de la Lorie aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Il sera aussi bien accueilli que ses ainés. L. S.

LETTRES ET ARTS

Les récompenses à l'Exposition universelle. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que l'institution Lévet, de Nantes, avait obtenu une médaille d'or pour ses beaux travaux. C'est *deux* qu'il faut lire. Cette institution modèle a désormais reçu tous les sacrements.

Souscription Le Sage. — En raison des vacances et de la période électorale, nous nous sommes abstenus pendant quelque temps de parler de la souscription que nous avons ouverte dans nos bureaux pour élever à Vannes un monument à Le Sage. Maintenant que chacun est rentré chez soi et que la poussière du champ de bataille électoral est tombée, nous faisons de nouveau appel au patriotisme et à la générosité de tous nos lecteurs en faveur de cette œuvre, et les prions de nous envoyer leur offrande, si petite qu'elle soit.

Dernières publications : — *Les poètes bretons*, notices et extraits, par Olivier de Gourcuff, 1 brochure, chez Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, — *Lever des étoiles*, poésies par Dominique Caillé. 1 brochure in-12, chez Plédran, Nantes. — *Le Temps d'amour*, poésies et impressions, par Henry Cormeau, 1 vol. in-18, chez Paul Sevin, boulevard des Italiens, Paris.

[1] Lire à cet égard le très intéressant ouvrage publié récemment par M. Ed. Finot sur *Port-Royal et Magny* (1 vol. in-8° illustré de nombreuses planches, chez Chamerot, 1888. Celles qui illustrent ce n° de la Revue en sont tirées).

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

IVe ANNÉE. TOME IV. — N° 21 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 NOVEMBRE 1889

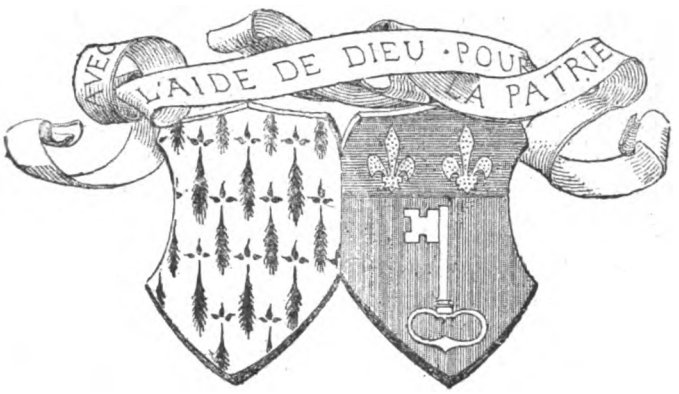

CHRONIQUE

Les *Poètes du clocher* par M. Charles Fuster. — Angevins, Bretons et Normands. — Le danger des anthologies. — Oubliés et dédaignés. — *Velléda* par Mme Penquer. — Le sonnet de Saint-Jean-le-Thomas. — Les *Rimes salées* d'Etienne Dupont.

La mode est décidément aux anthologies. Après le *Parnasse Breton*, qui lui-même succédait au Parnasse de la librairie Lemerre, voici que M. Charles Fuster publie à son tour les *Poètes du clocher*. Les poètes ne pourront pas se plaindre qu'on les oublie. Tout au plus pourraient-ils faire un reproche aux anthologistes de trop les mêler les uns aux autres et de les présenter au public sous un jour qui n'est pas souvent le vrai. Il est difficile, en effet, de donner une idée de l'œuvre poétique d'un homme avec un sonnet pris au hasard ou quelques strophes détachées d'une pièce. Mais en matière d'anthologie, l'essentiel est d'être cité. J'en connais plus d'un qui aurait payé bien gros pour figurer dans le Parnasse de chez Lemerre. Que ceux qui n'y sont pas s'en consolent, il y en a dans le tas qui n'y sont entrés que par protection ou par pure camaraderie. C'est même ce qui ôte toute valeur à cette publication.

M. Charles Fuster a été moins exclusif et plus juste. S'il a commis des oublis, et je lui en signalerai quelques-uns tout à l'heure, il est prêt à les réparer dans une édition suivante, et j'espère que ce sera bientôt, car, le goût étant aux choses du folk-lore, il n'y a pas de raison pour que ses *Poètes du clocher* ne s'enlèvent pas. J'ouvre son livre et je tombe sur l'Anjou. Ce chapitre commence naturellement par un hommage à Joachim du Bellay. Mais pourquoi dans la liste des poètes qui le suivent, M. Charles Fuster oublie-t-il Dovalle, ce gentil poète saumurois qui fut tué en duel à la fleur de l'âge et dont le recueil de vers a eu le très grand honneur d'être publié par Victor Hugo? Tout le monde connaît sa *Bergeronnette* pour l'avoir lue dans une anthologie quelconque. Et, ma foi je trouve qu'elle n'aurait pas trop mal fait dans le volume de M. Fuster. Mais voici qui est encore moins explicable. Le jeune directeur du *Semeur* a jadis collaboré à une petite revue poétique dirigée par M. F.-E. Adam, qui a publié ici un certain nombre d'articles. Je cherche le nom de M. Adam et je ne le trouve pas. Il est pourtant angevin, lui aussi, beaucoup plus angevin encore que M. Léon Séché qui pourrait réclamer sa place parmi les poètes bretons et que M. Fuster a compris au nombre des poètes de l'Anjou, probablement à cause de son étude sur Joachim du Bellay. Je ne vois pas non plus le nom de M. Elie Sorin qui vient précisément de publier les œuvres de M. Daillière. Il est vrai qu'on n'est pas forcé de lire tous les livres qui paraissent, mais enfin voici trois auteurs plus ou moins connus que M. Fuster a oubliés rien que pour la partie angevine de son anthologie, et cela me chiffonne. J'ai peur qu'il en soit de même pour les autres provinces.

Voyons la Bretagne. M. Fuster ne se plaindra pas de la pénurie des poètes bretons. Je ne crois pas qu'il existe en France une autre province où les poètes soient aussi nombreux. Eh bien! là encore, l'auteur des *Poètes du clocher* a commis quelques oublis dont un à peine pardonnable. Je veux parler de Villiers de l'Isle-Adam qui vient de mourir. Il me semble que celui-là a bien sa petite notoriété. Pourquoi donc M. Fuster ne l'a-t-il pas

Digitized by Google

compris dans la liste des poètes bretons ? Est-ce uniquement parce que M. Louis Tiercelin l'a oublié, lui aussi, dans son *Parnasse* ? La raison, en tous cas, serait mauvaise. M. Charles Fuster n'avait qu'à consulter l'anthologie d'Alphonse Lemerre, il aurait vu que Villiers de l'Isle-d'Adam était né en Bretagne. Mais il n'est pas le seul poète d'Armor qui n'ait pas trouvé place dans le groupe des *Poètes du clocher*. Elisa Mercœur, Tristan Corbière, Ernest Flouinet, Stéphane Halgan, Emile Péhant, Monselet, combien d'autres encore ! n'ont pas été plus heureux que lui. Pourquoi ? Je n'en sais rien. M. Olivier de Gourcuff s'est bien gardé lui, de les omettre dans sa petite plaquette intitulée : *Les Poètes bretons, notices et extraits*. Et en cela il s'est acquis des droits à notre reconnaissance. L'inconvénient, en effet, de pareilles omissions, est de laisser croire au lecteur que les oubliés méritent d'être dédaignés — ce qui n'est pas vrai toujours.

Je ferai un autre reproche à l'anthologie de M. Charles Fuster, c'est de trop s'étendre sur quelques-uns qui sont évidemment des amis et de ne pas assez donner aux autres. Ainsi il consacre plus d'une page à M. Le Goffic qui n'a encore produit qu'une petite plaquette, charmante je le veux bien, et il se contente de citer le nom de Mme Penquer qui a écrit le très beau poème de *Velléda*. La balance n'est vraiment pas assez égale. M. Léon Séché a publié ici même une étude sur Mme Penquer. Je ne voudrais pas la refaire, d'autant que M. Félix Hémon a promis de dire son mot sur les œuvres de notre compatriote, mais il me sera bien permis de dire en passant tout le plaisir que la 4e édition de *Velléda* m'a causé. Il est si rare de voir une femme s'attaquer — en vers — à un pareil sujet, que, lorsqu'elle a réussi comme Mme Penquer à en tirer des effets magnifiques, tout le monde doit battre des mains. J'estime donc que M. Fuster a perdu là une belle occasion de faire connaître à ses lecteurs un des poèmes qui honorent le plus la littérature contemporaine.

Là-dessus je passe en Normandie, non pour critiquer, mais pour admirer. Je ne croyais pas la Normandie si féconde en rimeurs. Voici Gustave Le Vavasseur et son groupe, car il a fait des élèves, ce poète de la *Terre*, et je vous surprendrai peut-être en vous disant que le meilleur est aubergiste de son métier. Oui, monsieur, aubergiste ! Hé, qu'y a-t-il de drôle à cela ? Reboul n'était-il pas boulanger et Jasmin coiffeur ? La Muse n'est pas si bégueule qu'elle en a l'air : elle élit domicile plus souvent dans les échoppes que dans les palais. Paul Harel, l'aubergiste, a une homonyme qui fait des vers aussi et n'est qu'une humble servante. Elle s'appelle Rose de son petit nom et n'a guère chanté jusqu'ici que l'*Alouette aux blés*. Mais M. Charles Fuster, qui a beaucoup de goût pour les choses normandes, a donné place à cette humble fille dans son anthologie des *Poètes du clocher*. Loin de lui en faire un reproche, je l'en remercie. Il est bon d'encourager le mérite. Par exemple, j'ai été bien heureux de retrouver M. Etienne Dupont dans le volume de M. Fuster. M. Dupont est l'auteur du fameux sonnet qui a tant intrigué le directeur de cette *Revue*, pendant qu'il était dans la baie du Mont-Saint-Michel. Vous vous rappelez que dans une de ses promenades à Saint-Jean-le-Thomas, M. Léon Séché avait relevé ces vers écrits au crayon sur les planches disjointes d'une méchante cabane. Qui sait, disait-il après les avoir cités, si je n'ai pas découvert un poète ! Quelques jours après, il recevait une lettre d'Avranches qui lui donnait le nom du sonnettiste — et cette lettre était accompagnée d'un fort joli petit volume de vers. Lettre et volume étaient de M. Etienne Dupont. Vous pensez si M. Léon Séché fut surpris. Il n'avait pas découvert un poète, mais il l'avait deviné. Et voilà comment la *Revue de Bretagne et d'Anjou* compte un collaborateur de plus. Voulez-vous pour finir un échantillon de son style ! J'ouvre les *Rimes salées* (un vrai titre de livre normand) et je lis :

Cinq mioches, dont l'aîné va prendre ses huit ans,
Cent francs de pension que te fait la *Marine*,
Avec cela, tes doigts pour trimer tout le temps,
Voilà ce que le sort t'a donné, Mathurine !

Selon le bruit public, vous êtes méritants ;
Mais recevoir, jamais ! — L'aumône, ça chagrine.
Comme il est mort en mer, quand tu vois les partants,
Un douloureux sanglot fait bondir ta poitrine.

Tu te souviens alors des bons jours d'autrefois ;
A ton homme riait le petit de cinq mois,
Dont la figure était crasseuse, mais rougeaude !

On vivait sur la *prime* et sans trop de souci ;
Le père avait le nez quelquefois cramoisi,
Mais on avait du pain et *la goutte d'iau chaude*[1].

N'est-ce pas que ce petit tableau a été fait sur nature ? Il y en a comme cela une demi-douzaine dans les *Rimes salées* de M. Etienne Dupont : un nom prédestiné, semble-t-il !...

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

[1] Le café au lait à Granville.

Digitized by Google

LES POÈTES IGNORÉS

Cependant que, drapés dans leurs blanches chlamydes,
Les maîtres orgueilleux trônent sur les sommets,
En bas, dans le vallons, bien des chanteurs timides
Fredonnent de doux vers, qu'on ne saura jamais.

Car ces chanteurs, lorsqu'ils ont exalté les roses,
Chanté sur un berceau, gémi sur un cercueil,
N'ambitionnent pas, rêvant d'apothéoses.
O Panthéons divins, de franchir votre seuil !

A ta liqueur de flamme, altière Renommée,
Pourraient-ils boire un jour,—qu'ils ne le voudraient pas,
— La Muse étant pour eux la confidente aimée,
Celle à qui l'on dit tout, mais dans l'ombre,... tout bas !

Quelques êtres de choix, voilà pour eux la foule :
Une mère, une épouse, un ami... c'est assez !
Et qu'un sourire éclose, ou qu'une larme coule
Sur ces visages chers, ils sont récompensés !

O l'ivresse ! Vibrer pour ceux-là seuls qu'on aime,
Ne mettre dans ses vers que son âme et la leur,
Sans fol espoir, sans fièvre... — O la douceur suprême !
Quelle gloire vaudrait cet intime bonheur ?

Ah ! ne recherchez pas d'autres aréopages,
Humbles petits cahiers, crayonnés loin du bruit !
Vous, dont l'amitié seule a feuilleté les pages,
Demeurez au foyer, vous, inspirés par lui !

Restez dans la famille, ô chants notés par elle !...
— D'autres vous jugeraient ; Là, vous serez aimés,
Tous, à jamais, — en vous, — fêtant la voix fidèle,
Qui les aura bercés, qui les aura charmés...

Et lui-même, plus tard, en ses saisons dernières,
Le Poète vieilli, souvent vous reprendra ;
Il aimera vous lire, aux chers anniversaires,
Puis, mourant, dans la tombe il vous emportera.

Et vos strophes alors, — telles des marguerites
Idéales, — iront s'effeuiller dans l'oubli,
Vierges, entre ces mains qui les auront écrites,
Sur ce cœur, d'où naguère elles auront jailli...

— O gloire ! O vanité ! — Comme je vous envie,
Poètes inconnus, au rêve inviolé !...
Bienheureux ! L'art vous a divinisé la vie ;
D'aucun poison, pour vous, son miel ne fut mêlé !

GASTON DE LA SOURCE.

Aout 1889.

L'ENFANCE CRIMINELLE OU ABANDONNÉE

Et l'Œuvre des Colonies agricoles en Bretagne.

Quoique le cadre de cette étude soit très limité, je ne me bornerai cependant pas à faire l'historique des débuts, des différentes phases et de la situation actuelle de l'œuvre si belle et si féconde due à l'initiative et au dévouement de M. le comte Achille du Clésieux. Le problème qui sollicitait, il y a près d'un demi-siècle, l'âme ardente et passionnée pour le bien de mon éminent compatriote, n'a cessé de prendre chaque jour une plus grande importance ; sa résolution, liée à l'évolution de la question sociale, deviendra un facteur de plus en plus considérable dans la lutte éternelle DU BIEN CONTRE LE MAL.

Rechercher les procédés les plus efficaces pour préserver l'enfance abandonnée, pour relever l'enfance coupable, n'est-ce pas l'un des premiers devoirs d'une société civilisée ?

Voici comment un inspecteur général des établissements de bienfaisance, M. H. Romand, formulait la question en 1850 :

« ..... *Ici se présente une grave question d'économie sociale. Les dépenses des enfants trouvés occupent une place de plus en plus envahissante dans les budgets départementaux : c'est une charge bien lourde pour la société. Or, s'il est vrai que tout enfant, après quinze ans, peut rendre en travail plus qu'il ne coûte, pourquoi ne chercherait-on dans ce travail même une compensation aux sacrifices que fait la société pour l'enfant en bas-âge ? Voilà le problème tel que le formule la science économique de l'époque.*

.....

De plus, soutenir, élever, moraliser cette population d'enfants trouvés qui, après avoir encombré nos hospices, va désoler nos campagnes et peupler nos prisons et nos bagnes, n'est-ce pas diminuer les dépenses des dépôts de mendicité et des maisons de détention en en réduisant le personnel.

M. H. Romand avait posé la question : voici ce qu'avait déjà fait et ce qu'a entrepris depuis M. Achille du Clésieux pour la résoudre.

Dès 1843, il établissait sept enfants abandonnés dans une ferme dépendant de sa propriété de Saint-Ilan, située sur les bords de la baie de Saint-Brieuc. Aidé de son garde, un vieux soldat de l'Empire, il fut pendant quelque temps l'instituteur et le contre-maître de cette école naissante. Au bout d'un an, treize autres enfants sont adjoints aux premiers sous la conduite de deux nouveaux soldats retraités et, selon l'expression du fondateur : « *La petite colonie qui se maintient au niveau de vingt sujets*, POUR CONSERVER DANS SA SIMPLICITÉ LA FORME ET LES HABITUDES DE LA FAMILLE, *fonctionne avec ses trois contre-maîtres comme type de celles qui s'établiront ensuite.* »

En dépit des contre-temps rencontrés dans la mise à exécution de l'idée, telle a été au début, telle est restée

Digitized by Google

depuis l'aspiration de M. Achille du Clésieux : le moins possible d'agglomération, une famille centrale devant donner naissance à d'autres familles

M. Achille du Clésieux jetait les premières bases en vue de cette propagation par petites colonies séparées, dans un règlement[1] fort sage et, dès 1845, la colonie de Saint-Ilan s'augmentait d'une école de contre-maitres destinés à aller diriger les nouvelles stations créées sur la demande des propriétaires désireux d'utiliser cette institution nouvelle pour défricher ces immenses territoires de lande, que le manque de bras les empêchait de mettre en valeur.

Dans sa session de 1845, le conseil général des Côtes-du-Nord, justement frappé des résultats déjà obtenus, votait une subvention de 1,000 francs en faveur de l'œuvre de Saint-Jean, à laquelle l'assemblée départementale du Morbihan allouait également un subside de 300 francs. Des félicitations officielles, des approbabations de membres éminents de l'Episcopat, un vote enthousiaste du congrès breton, dans sa séance du 30 octobre 1846, continuaient la série des encouragements à l'œuvre naissante, bientôt transformée en Société paternelle en faveur de la colonisation des enfants pauvres trouvés ou abandonnés de la Bretagne.

La séance d'inauguration de la Société paternelle eut lieu dans le premier bureau de la chambre des Députés, le 24 février 1847, en présence de sommités appartenant au monde politique et économique, à l'Institut, à l'armée et au barreau.

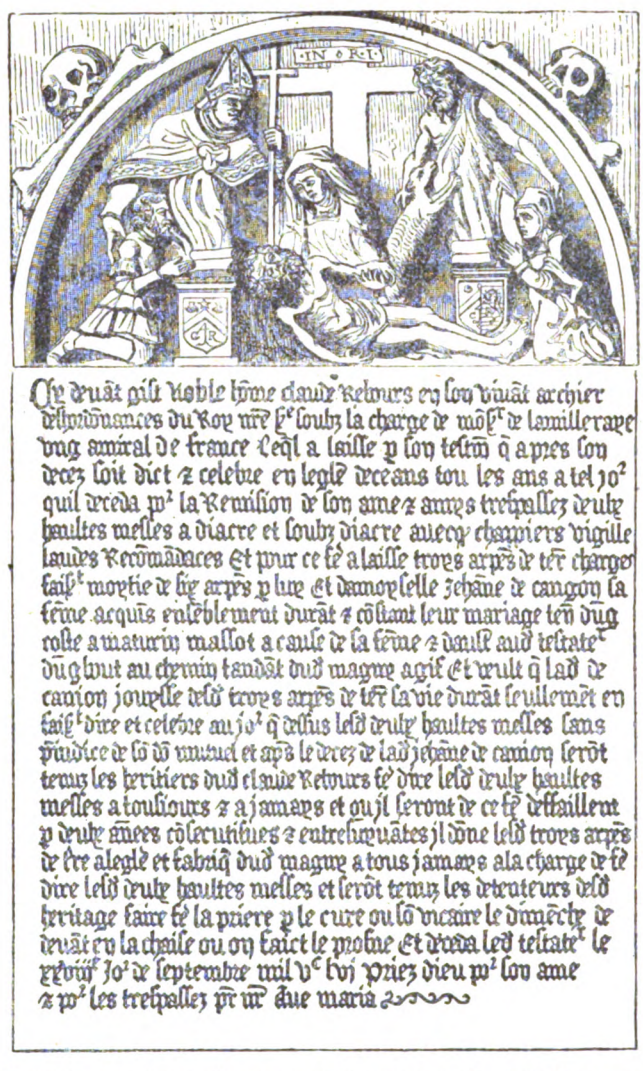

Pierre rappelant l'acte de fondation de Claude Rebours.

(Voir l'article Port-Royal et Magny).

L'opinion publique était remuée et, chose rare, remuée par une idée qui n'émanait pas d'un privilégié de ce *Tout Paris*, si jaloux de son monopole pour le bien comme pour le mal ; le comte Achille du Clésieux n'était pas homme à s'arrêter en si bonne voie et à laisser oublier en haut lieu la cause au service de laquelle il avait voué sa vie. Le 4 août 1848, il obtenait de lire un mémoire sur la *Colonisation des orphelins de Bretagne* devant le comité du travail de l'assemblée nationale. Dans ce mémoire, il exposait ce qui avait été fait depuis quatre ans et les résultats obtenus par laient éloquemment ! « ... *L'idée implantée dans le sol et trois rameaux sortis de souche ; un personnel de 112 membres hiérarchisé et fonctionnant sur une étendue d'environ 200 hectares, avec la disposition prochaine d'une pareille quantité de sol labourable, et d'une étendue indéfinie de sol inculte*[2].

En effet, de Saint-Ilan étaient partis, le 3 novembre 1847, deux groupes de colons : le premier, composé de seize enfants et de quatre contre-maitres, était allé [1] s'établir en la commune de Meslin, à quatre kilomètres de Saint-Brieuc, sur une ferme de quarante hectares et le second, avec un personnel [2] de vingt enfants et de quatre contre-maitres, [3] sur une ferme de soixante hectares [4] entièrement conquise sur la lande, près de Loudéac, chef-lieu de canton du département des Côtes-du-Nord.

Des débuts si heureux donnaient incontestablement autorité au comte Achille du Clésieux pour attirer l'attention des

[1] Voici un extrait de ce règlement :

1° Tout propriétaire qui voudra utiliser des landes susceptibles, à dire d'experts, d'être défrichées, bâtira à ses frais une petite ferme, dont le plan lithographié lui sera gratuitement remis ;

2° Il adjoindra à cette construction trente ou quarante hectares de terre, dont le dixième au moins sera depuis plusieurs années mis en culture ;

Avec un certain nombre de propriétaires qui voudront eux-mêmes se charger de l'établissement de la colonie, on s'engagera à leur procurer des contre-maitres à des conditions stipulées plus tard ;

Avec d'autres qui déclineront toute responsabilité et ne consentiront à accepter que le titre officieux *de patron des colonies*, il sera passé un bail de dix-huit ans, dont le prix de la première moitié sera abandonné aux preneurs qui devront, à la fin du bail, rendre la totalité de la ferme défrichée, soit sous façon de prairies, de bois ou de terres labourables.

Il pourra être contracté aux mêmes conditions avec les communes propriétaires de landes, après qu'elles y auront été dûment autorisées.

(Ach. du Clésieux, *Œuv. char et soc.*, tome VII, p. 7.)

[2] Arch. du Clésieux. *Œuv. char. et soc.*, tome VII, p. 65.

Digitized by Google

Pouvoirs publics sur l'utilité qu'il pour-rait y avoir à généraliser le système et à rendre l'œuvrede Saint-Ilan nationale par l'étendue de son champ d'activité. Le projet de généralisation de l'(Euvre de Saint-Ilan exposé dans ce mémoire[1] avait été savamment et pratiquement rédigé, tant au point de vue des résultats économiques à obtenir, qu'à celui de la préservation de l'enfance abandonnée ou de la régénération de l'enfance criminelle. L'idée qui y dominait était bien celle de réunir, autant que possible, dans les établissements de l'Œuvre les conditions hygiéniques et morales de la vie de famille en les disséminant et en limitant leur personnel à un chiffre-type de vingt à vingt-cinq individus (*enfants et contre-maitres compris*). M. du Clésieux y effleurait de plus une question très intéressante, en demandant que les enfants prissent une part proportionnelle aux bénéfices des exploitations agricoles, afin que les sommes ainsi amassées arrivent à constituer un petit capital destiné à leur établissement, lorsqu'ils sortiraient des colonies de l'(Euvre ou qu'ils auraient accompli leur temps de service militaire.

LIONEL RADIGUET.

(A suivre.)

[1] Voici quelques extraits de ce mémoire. (Arch. du Clésieux *Œuv.* vol. VII, p. 59.) Ce plan consiste dans la division des enfants de la catégorie qui nous occupe par province, dans chacune desquelles s'établiraient ;

1° Une colonie-mère ;
2° Une colonie centrale par département ;
3° Des colonies partielles en nombre proportionnel aux sujets à recueillir.

La colonie-mère se composerait :
De la colonne agricole proprement dite ;
D'ateliers propres à l'agriculture ;
D'une école de moniteurs ;
D'une école de contre-maitres ;
D'une école de patrons :
D'une maison d'aumôniers.

LA COLONIE AGRICOLE est la réunion des enfants de douze à quinze ans, comme type des colonies par famille, et servant à l'éducation directrice des contre-maitres. Ces enfants élevés sous une discipline militaire et paternelle, appliqués à l'agriculture, à l'instruction élémentaire, et dirigés dans des connaissances pratiques et des habitudes morales et religieuses, devront rester jusqu'à vingt ans dans la colonie.

L'ECOLE DES MONITEURS est une maison transitoire, où sont reçus, pour passer une année dans des études plus avancées, les jeunes colons arrivés à l'âge de dix-huit ans, que leur bonne conduite et leur supériorité intellectuelle appellent naturellement à diriger les autres. — Après cette année d'épreuve et de préparation, ils retournent passer une année encore dans les colonies avec le titre et les fonctions de moniteur, et, à vingt ans, l'état de contre-maitre leur est offert à deux points de vue différents : celui d'un intérêt légitime chez un propriétaire ou dans les institutions agricoles fondées par le gouvernement ; celui du dévouement pur dans la maison des contre-maitres à l'œuvre.

L'ECOLE DES CONTRE-MAITRES ou institut religieux est la pierre angulaire de l'œuvre, le foyer toujours renaissant du dévouement et du travail persévérant, de la direction intelligente de ces familles adoptives : c'est le principe de perpétuité posé au sein de l'œuvre.

L'ECOLE DES PATRONS est une maison composée de vingt jeunes gens, depuis l'âge de seize ans jusqu'à trente, appartenant principalement à des familles de propriétaires, et qui suivent, au milieu des travaux des colonies un cours de haut enseignement agricole et d'économie charitable et sociale. Cette maison a pour but d'attirer dans le mouvement de la colonisation, et d'employer à son développement l'esprit beaucoup trop immobile des propriétaires et l'influence nécessaire qu'ils exercent dans les campagnes.

Le but de la colonie-mère est de former dans l'unité tous les éléments des colonies centrales.

LA COLONIE CENTRALE, établie dans chaque département de la même province, se composerait :

1° De la colonie agricole ou d'un nombre déterminé d'enfants ;
2° d'un moniteur par vingt-quatre enfants ;
3° d'un contre-maitre par vingt-cinq ;
4° d'un aumônier directeur spirituel ;
5° d'un patron directeur temporel.

Le but de la colonie centrale est de grouper les enfants du même département, de les envoyer par essaims dans les colonies partielles ; de surveiller et de favoriser l'action et le développement de ces mêmes colonies ; de centraliser les secours des conseils généraux et municipaux ; de tenir à la disposition des propriétaires et des communes qui voudraient défricher leurs landes ou reboiser leurs montagnes des escouades de travailleurs nomades sous la direction de contre-maitres exercés à ces sortes de travaux.

Les Colonies partielles émanant des colonies centrales se composeraient :

De vingt enfants, dont un moniteur ;
De quatre contre-maitres, dont un chef.

Le but de la colonie partielle est de former des travailleurs agricoles et des soldats, sans trop s'écarter des conditions de la vie ordinaire.

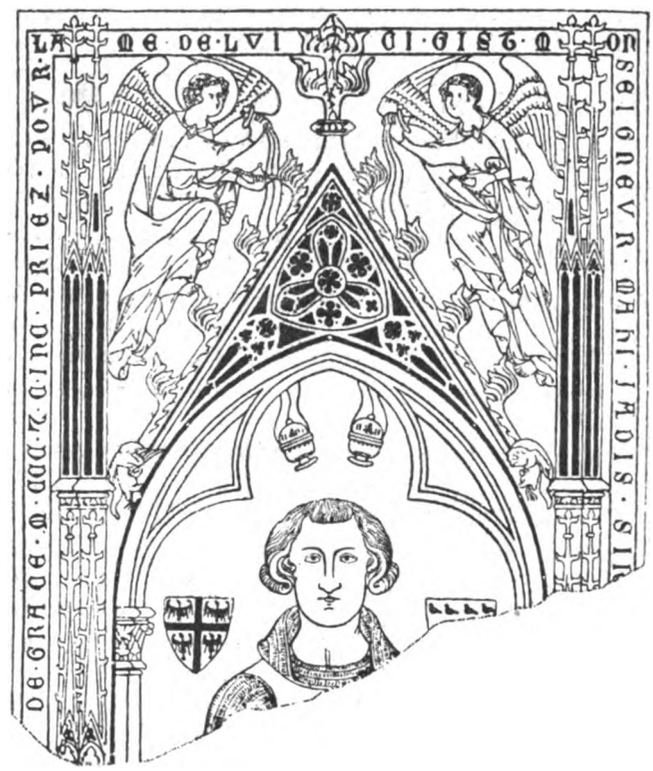

PIERRE TOMBALE DE MATHIEU V DE MARLY.

(Voir l'article Port-Royal et Magny.

YVES ET YVONNE

(Conte breton imité de l'anglais).

En Bretagne, au fond d'une étroite et sombre vallée, vivaient une vieille femme et sa fille, jouissant d'un bien plus que modeste. Là régnaient la paix et l'innocence, le seul désir de la mère était de voir sa fille heureuse et puis mourir.

L'enfant s'appelait Yvonne, étonnait tout le monde par sa sagesse et, sans le savoir, excitait, par sa beauté

Digitized by Google

la jalousie des filles et le désespoir des garçons. Tous soupiraient près d'elle, mais leurs désirs étaient vains, car Yvonne n'ouvrait point son cœur et gardait sa tristesse.

Un jour, cependant, elle parut plus gaie. Elle allait à la fontaine, et, tandis que ses petits pieds glissaient légers sur la mousse, elle cueillait des genêts d'or et des ajoncs verts ; d'une petite voix fraiche et douce elle répondait aux oiselets et leur contait sa joie « Oui, leur disait-elle, je l'ai vu hier, qu'il est beau ! il ne ressemble point aux autres, il est plus grand et plus fort, mais aussi ses yeux sont plus doux. Oh, oui ! il va revenir, vous allez le voir, chantez-lui votre plus jolie chanson. »

Il s'appelait Yves ; il passa comme la veille, mais cette fois ses yeux furent plus tendres encore; il prit les mains d'Yvonne et tous deux, ingénûment, n'ayant point de pensée qu'ils dussent cacher à la vertu, les yeux pleins d'une ardeur chaste, ils s'embrassèrent doucement devant Dieu et firent le beau rêve de s'aimer ainsi toujours.

Oh ! la vieille fut bien heureuse quand sa fille lui conta son amour. Elle pourrait donc mourir en paix et fermer les yeux sur un bonheur.

Hélas ! Yves avait un père avare et sauvage qui refusa au pauvre amant une fille n'ayant pour dot que l'innocence et la beauté. Le pauvre garçon ne sut résister à l'autorité paternelle, et ne garda même pas rancune, mais il aimait toujours. Le cœur meurtri, il passa et repassa devant l'humble demeure d'Yvonne, l'aperçut enfin et lui dit ses peines.

Sa tristesse augmentait toujours, la nuit le surprenait au clair de lune près de la petite chaumière où la malheureuse enfant souffrait d'un pareil chagrin. Il voyait la place qu'elle arrosait de ses pleurs d'amour et se lamentait jusqu'à l'aube sur sa triste infortune. Dans cet état, toujours s'aimer, jamais plus se voir, l'insomnie et la tristesse achevèrent de le consumer. Sous les yeux de son père, il languissait bien près de la mort ; pris de remords, le vieil avare se repentit, essayant de réparer le malheur qu'il venait de commettre.

Hélas ! il était trop tard ! « Mon père, dit le pauvre garçon, le ciel va bientôt finir ma vie ; je vous pardonne, mais laissez-moi revoir une fois encore celle que j'aime, que j'aimerai toujours. »

Le pauvre père consentit et Yvonne vint. S'agenouillant près du lit de son amant, elle lui prit les mains, mais elles étaient si maigres et déjà un peu froides. Sur son beau visage, une pâleur mortelle rendait plus éclatant le charme de son regard. Yvonne baisa pieusement les lèvres du mourant et tomba, baignée de larmes et sans mouvement Il fallut les séparer, car Yves, dans son délire, cherchait des yeux sa chère Yvonne, la demandait à cris déchirants, comme s'il eût voulu rendre son âme à l'amante qui lui avait donné son cœur.

Revenue de sa défaillance, l'enfant s'en retourna, l'âme rendue au jour, mais le cœur mort sans espérance.

C'était le soir ; elle erra longtemps, longtemps, à travers les genêts d'or et les ajoncs verts. Epuisée, mourante, elle tomba souvent ; et tandis que ses petits pieds nus se meurtrissaient aux roches et à la lande épaisse, les mains jointes, elle levait au ciel ses yeux pleins de larmes, suppliait Dieu de la prendre, elle aussi ou de lui rendre son amant. Puis elle se relevait, car elle voulait revoir sa pauvre mère ; mais, folle de douleur, elle s'égarait toujours.

Soudain, traversant la bruyère, elle aperçut une ombre rapide qui glissa près d'elle avec un grincement de chaines. Glacée de peur, les yeux hagards, elle vit devant elle un cimetière et n'osa plus faire un pas. Un oiseau de nuit passa, effleurant presque de ses ailes immondes les beaux cheveux de l'enfant, et disparut dans les ténèbres en poussant un cri lugubre.

Yvonne continua sa marche, mais l'ombre la suivait toujours. Puis, tremblante, elle entendit une cloche qui sonnait le trépas tandis que l'ombre s'éloignait en lui criant d'une voix mourante : « Adieu ! je meurs pour toi ! »

Le jour se levait quand la malheureuse enfant parvint à sa pauvre chaumière ; elle frappe à la porte avec effroi et tombant aux pieds de la vieille « : Oh ! ma mère ! il est mort ! C'en est fait de nous deux ; adieu, je vais le revoir là-haut : »

A ces mots, Yvonne rendit l'âme entre les bras de sa mère qui l'appelait en vain. Morte ! elle était morte pour Yves, et la tombe, enfin, assembla pour jamais ces amants que devait unir l'amour.

PAUL RONARC'H.

Paris, 1888.

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

(Suite).

DE BELLOUAN

Origine : L'une des plus anciennes parmi les maisons seigneuriales de Bretagne, la famille de Bellouan a fait partie de cette vieille chevalerie bretonne aussi recommandable par sa distinction que par ses services. Elle eut pour berceau l'importante seigneurie de *Bellouan* en Ménéac, évêché de Saint-Malo, qui appartint à la branche ainée de cette famille jusque vers l'année 1550, époque à laquelle elle passa dans la maison d'Avaugour de Saint-Laurent, par suite du mariage de Bonne de Bellouan, dernière héritière de la branche ainée, avec Robert d'Avaugour[1]. Leur fils, Jean d'Avaugour de

[1] *Archives du château de Bellouan* et *Arch. dép. du Morbihan.*

Digitized by Google

Saint-Laurent, le fameux capitaine ligueur, en partagea à son tour Gabriel de Montboucher de Tremereuc, son frère utérin, dont la fille Guyonne de Montbourcher, mariée à Sébastien de Cahideuc, vendit cette seigneurie en 1618, à Messire François de Derval, dont plusieurs descendants portèrent le titre de seigneurs de *Bellouan*[1]. — Connue dès le XIII[e] siècle, elle a figuré plus tard aux réformations et montres de 1426 à 1536, dans les paroisses de Ménéac, Augan, Gaël, Guer et Reminiac, évêché de Saint-Malo et Allaire, évêché de Vannes. A la réformation de 1668, elle fut reconnue noble et d'ancienne extraction chevaleresque avec douze générations.

Cette puissante maison a fourni différentes branches, qui toutes sont éteintes, à l'exception de la dernière, celle du *Vauniel*, qui n'est plus représentée que par des femmes. — Elle a formé :

1° La branche AINÉE, dite DE BELLOUAN avec son rameau dit: DE LA MINIÈRE, (1249-1550), fondue dans *Avaugour de Saint-Laurent,* par le mariage vers 1550 de Bonne uu Bonaventure de Bellouan, avec Robert d'Avaugour[2].

2° La branche de VILLEFIER (1401-1592), fondue dans la *Fresnaye*, par le mariage vers 1592 de Claudine de Bellouan, dame de Villefier, morte en 1628, avec François, seigneur de la Fresnaye[4].

3° La branche de GAËL (1427-1513), éteinte dès le XVI[e] siècle[5].

4° La branche d'AVAUGOUR, transformée en *Avaugour* en 1430, par suite du mariage de Blanche d'Avaugour, fille de Guillaume, seigneur de Kergrois, avec Jean de Bellouan qui prit lui-même et fit prendre plus tard à son fils Louis de Bellouan, les noms et armes d'*Avaugour*. Par suite, le nom de *Bellouan* disparut complètement dans cette branche. Elle forma les rameaux des d'Avaugour du *Bois de Kergrois*, de *Saint-Laurent*, du *Tromeur*, du *Bois de la Motte*, de *Saint-Léau* et de *la Lohière* et figura sous le seul nom d'*Avaugour* à la réformation de 1668. Cette branche qui se rallie directement à la famille ducale de Bretagne, par Blanche d'Avaugour, descendante de Juhaël, frère cadet d'Alain II, fils d'Henri I[er] et de Marguerite de Mayenne, s'est éteinte au XVIII[e] siècle et l'un de ses derniers membres connus est le comte d'*Avaugour-Bellouan*, admis aux honneurs de la Cour en 1787[6].

5° La branche du VAUNIEL, dont la dernière représentante est Anne-Marie de Bellouan, fille de Paul-Antoine-Alexis de Bellouan, et de Marie-Louise Le Provost de la Voltais, mariée en 1868, à Jean-Prosper de *L'Estourbeillon*, conseiller général du Morbihan pour le canton de Guer, depuis 1886, dont sont issus deux fils : Armel et Louis et deux filles.

La Maison de Bellouan compte parmi ses membres: Olivier de Bellouan[7], croisé en 1249; — Guillaume de Bellouan vivant en 1280[8]; — Etienne de Bellouan, vivant[9] en 1294, — Gilles de Bellouan, son fils, qui abandonne en 1297 la terre de Couësbily en Ménéac, à son frère Guillaume[10]; Pierre de Bellouan, vivant en 1350, marié à Marguerite d'Avaugour[11]; Alain de Bellouan, écuyer dans une montre du sire de Clisson à Ploërmel[12] en 1380; — Guillaume de Bellouan, page de Richard de Bretagne, écuyer de la Maison du duc en 1420, qui fit partie de la compagnie des hommes d'armes du vicomte de la Bellière au recouvrement de la personne du Duc fut prisonnier des Penthièvre, et épousa Mahaut de Scepeaux[13]; — Pierre de Bellouan, partisan de Jean V, contre les Penthièvres en 1420, connétable de Ploërmel, commandant la même année l'artillerie au siège de Châteauroux et commissaire de la Réformation en Saint-Lin en 1426[14] avec son frère Benoist de Bellouan; — Galais de Bellouan, chargé par le Duc de porter des lettres à Sablé, devers le sire de Bueil[15] en 1437; Jehan de Bellouan, marié à Blanche d'Avaugour, en 1430, mort en 1463, l'un des compagnons de voyage du duc à Tours en 1452, qui fait ensuite partie de l'expédition de Guyenne en 1453, reçoit le collier d'or de l'ordre de l'*Hermine* le 5 mars 1454 et suit le duc en France en 1457 comme homme d'armes de la compagnie du sire de Rougé[16]; — Françoise de Bellouan, fille de ce dernier, dame, d'honneur de la Duchesse[17] en 1452; — Thomine de Bellouan, mariée à Jean Guédas en 1466; — Ysabeau de Bellouan, nommée abbesse de N.-D. de la Joie[18], le 24 novembre 1469; — Louis de Bellouan, capitaine de la place de Rohan[19] en 1484; — Dom Bertrand de Bellouan, procureur de l'abbaye de Prières[20] de 1470 à 1496; — M[e] Guillaume de Bellouan avocat à Vannes en 1492; — Messire Jehan de Bellouan, mort en 1498; — Jehan de Bellouan, homme d'armes du maréchal de Rieux en 1505; — Dom Jehan de Bellouan, procureur de Prières[21] en 1506; — Robert de Bellouan, marié vers 1511 à Marguerite d'Avaugour, dont Michel, vivant en 1533-1550, marié 1° à Perrine d'Yvignac, 2° à Guyonne de Coëtquen, dont il eut: Bonaventure de Bellouan, mariée: 1° à Robert d'Avaugour de Saint-Laurent; 2° à Guy de Trémigon; 3° à François de Montbourcher[22]; —

[1] René Kerviler. *Rép. gén. de Bio-Bibliographie bretonne*, 5[e] fascicule, p. 388.
[2] Bibl. de la ville de Nantes. *Mss. des Réformations.*
[3] Arch. du ch. de Bellouan. *Notes de M. Apuril.*
[4] *Ibid.* et De Fourmont. *L'Ouest aux Croisades.* Tome II, p. 148.
[5] *Mss. des anciennes Réformations* et *Arch. du château de Bellouan.*
[6] René Kerviler. *Rép. gén. de Bio-Bibliographie bretonne*, 3[e] fascicule, p. 399.
[7] De Fourmont. *L'Ouest aux Croisades*, tome II, p 146.
[8] *Arch. dép. du Morbihan.*
[9] *Ibidem.*
[10] Du Pays, p. 724, et *Mss. de la réformation.*
[11] Arch. dép. du Morbihan, *Mss. Galles.*
[12] Dom Morice. *Pr. de l'Hist. de Bret.* tome II, 101, 205.
[13] Dom Lobineau. *Preuves.* Tome II, 915, 965, 972, 982; — Dom Morice. *Preuves.* Tome II, 899, 1010; — *Arch. dép. de la L.-Inf.* B. 364 et *Arch. dép. du Morbihan. Mss. Galles.*
[14] Dom Lobineau, tome II, 949; *Preuves* de dom Morice, II, Du Paz, p. 724.
[15] *Ibidem.* Tome II 1039.
[16] Dom Lobineau, tome II, 1189, 1188, 1190, 1205, 1415; dom Morice. *Preuves.* Tome II, 1579, 1604, 1645, 1688, 1680 et *Arch. dép. du Morbihan*
[17] De Couffon. *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne*, I, 548 et dom Lobineau, II, 1186.
[18] Dom Taillandier. *Liste ver. des évêques et abbés de Bret.* p. CLVII.
[19] Dom Morice. Tome III, 371.
[20] Dom. Gautier. *Cart. mss. de L'abbaye de Prières.*
[21] *Ibidem.*
[22] *Arch. dép. du Morbihan.*

Digitized by Google

Pierre de Bellouan, vivant en 1574, marié à Jeanne Couldebouc ; — Julien de Bellouan, marié vers 1586 à Grégoirette de Lescouble, dont François et Jean, baptisés à Reminiac[1] en 1588 et 1593 ; — Philippe de Bellouan, sgr de Villefier, inhumé à Augan en 1594 ; — Claude de Bellouan, dame de la Fresnaye, fille de Jean et de Françoise d'Arradon, qui avait été marraine de cloche en 1598 et fut la dernière représentante de la branche de *Villefier*, fondue par elle dans la *Fresnaye*, inhumé à Augan dans l'enfeu de Villefier[2] en 1628 : — Julien de Bellouan, fils de Mathurin et de Renée de Couaridouc, baptisé à Guer[3] en 1651, religieux profès au monastère de Prières, le 24 juin 1671, mort le 24 avril 1681 ; — Pierre de Bellouan, jésuite, prêtre en 1688, mort à Brest le 23, mai 1716 et cité dans le célèbre procès intenté en 1718 contre les PP. Jésuites, directeurs du séminaire de la marine à Brest[4] ; — Messire Gilles de Bellouan, recteur de Cardroc en 1709, que résigna sa cure en 1732[5] ; — Jean-Baptiste de Bellouan, inhumé à Guer en 1778, marié vers 1734 à Marie de Derval[6] ; — Timothée-Alexis de Bellouan dont les deux filles ont épousé, l'une M. Guérin de la Houssaye, l'autre M. Le Gal, de Josselin, et Paul-Antoine, de Bellouan, dernier du nom, dont la fille unique ; Marie-Anne a épousé en 1868 M. Prosper de L'Estourbeillon, etc, etc.

Seigneuries ; La maison de Bellouan a possédé les terres et seigneuries : de Bellouan, de Couësbily, du Breil, paroisse de Menéac ; — de la Villefier et du Bois du Loup, de la Ville-Pelés, de Rocherman, paroisse d'Augan ; — du Clos-Marquer, du Vaujouan, du Val, en Allaire ; — du Bois de la Motte en Trigavou ; — de Tremereuc ; — de la Haye et de la Lande en Gaël ; — de la Minière, de la Mottaye, de Sutz, de Javresac et du saut au Chevreuil en Avessac ; — en Reminiac ; — de Montorin : en Louvigné du Désert ; — de Bonnœuvre en Saint-Thurial ; — du Vauniel, en Guer ; — des Touches en Porcaro ; — de la Haultière en Chantenay ; — de la Ville-ès-Hertes, en Boisguily ; — des Linières ; — de la Noë ; — de la Rivaudaye ; — de Limoges ; — de la Fonchais ; — de la Ville-ès-Mesnagers ; — de Clériçet ; — de Villeblanche ; — de Botpleven ; — de la Provostaye[7], etc, etc

Principales Alliances : Elle s'est alliée aux familles : d'Avaugour (1350), de Coëtquen vers 1380, Tirecoq vers 1397, de Trieuc vers 1401, d'Avaugour de Kergrois (1430), Mouraud (1430), de Scepeaux (1435), du Guiny (XV[e] s.), Pastourel (XV[e] s.), Larcher de la Touche (XV[e] s.), Sorel de la Villéan vers 1450, Guédas (1466), de Bogier, Le Provost, de L'Estang (XV[e] s.), Dondel (1482) Niel du Vauniel (1487), de la Jamènaye (XV[e] s.), de Mauléon (XV[e] s.), Huchet de la Bedoyère (22 septembre 1494) Le Bastard, de Penhoët, Roger du Vaudeguip (fin du XV[e] s.), de Saint-Gilles du Pordor (XV[e] s.), d'Avaugour vers 1511, Ruynart (XVI[e] s.), d'Yvignac vers 1517, de Coëtquen vers 1520, de Serent (1529), Cado (1534), d'Arradon de Quinipily, Blanchard (XVI[e] s.), du Vauferrier vers 1547, d'Avaugour de Saint-Laurent vers 1550, de Tremigon (XVI[e] s.), de Montbourcher (XVI[e] s.), de la Pommeraye (XVI[e] s.), de Saint-Pern vers 1558, de Lescouble vers 1586, de la Houssaye vers 1560, de Quéjau vers 1560, de Couldebouc (1574), Guyo de Gavresac (XVI[e] s.), de la Fresnaye (XVI[e] s.), de Castellau vers 157[illegible], de Baratte, Le Corsin (fin XVI[e] s.), de la Ruée vers 1615, Le Gouz vers 1634, de Couaridouc vers 1643, Aubry vers 1675, de Poilley, du Chalonge (XVII[e] s.), Pasquier vers 1712, de Derval vers 1736, Guérin de la Houssaye, Le Gal (XIX[e] s,), de L'Estourbeillon 1868)[1] etc., etc.

Armoiries : De sable à l'aigle éployée d'argent.

(A suivre.) C[te] RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

[1] Anc. reg. par. de *Remuniac*.
[2] Anc. reg. par. *d'Augan*.
[3] Anc. reg. par. *de Guer*.
[4] *Mémoires des Pères Jésuites* 1759 (s. l. m. 12, 8[e] n.). d'après René Kerviler, dans le 5[e] fasc. de la *Bio-bibl. bret.* p. 391.
[5] Abbé Guillotin de Corson. *Pouillé du diocèse de Rennes*, p. 288, v. tr.
[6] Anc. reg. par. de *Guer*.
[7] *Mss des anc. réformations*, et Anc reg. par. de *Menéac, Guer, Augan, Boisguily, Trigavou, Reminiac Saint-Thurial, Avessac*, etc., etc.

JEAN DE COMMANA

(Suite).

Les hasards de la vie parisienne les avaient souvent réunis, et ils se témoignaient ces égards sans signification qu'en France et surtout à Paris, les hommes du même monde conservent toujours les uns pour les les autres. Le destin venait encore de les rapprocher à Douarnenez, au grand déplaisir de Jean, dont chaque parole d'Arthur agaçait le système nerveux. Mais M. Lovel avait jugé que, la Bretagne étant jusqu'à un certain point à la mode, un homme de son importance se devait de la connaitre, et il était venu passer quinze jours à Douarnenez, qui lui semblait du reste une résidence assez peu attrayante, et ne lui plaisait que par ses côtés inférieurs, c'est-à-dire les aspects trop civilisés, trop riants de sa baie, infidèle à la sauvagerie grandiose des côtes bretonnes.

Jean était venu à Douarnenez pour un autre motif. Un peu fatigué du séjour de Paris, que, pendant six ans, il n'avait pas quitté une seule journée, il avait cédé aux sollicitations pressantes de son vieil ami Coatménez, qui s'était depuis quelque temps, fixé auprès du hameau de Riz, sur le bord même de la grève. M. Coatménez, bientôt septuagénaire, désirait beaucoup revoir son jeune camarade et le réunir pour quelques jours à son autre ami, M. Germain le sulpteur, qui, après avoir perdu sa femme, s'était plus que jamais acharné au travail, et, sans le vouloir, avait amassé une petite fortune. M. Germain habitait toujours Quimper ; mais, pendant

[1] *Arch. dép. du Morbihan.* — Anc. reg. par. de *Menéac, Guer, Augan, Saint-Thurial, Boisguily, Trigavou, Reminiac, Chantenay, Avessac, Josselin, Porcaro*, etc., etc.

Digitized by Google

la belle saison, il se transportait à Douarnenez, où il rencontrait de nombreux clients, et alors il passait toutes ses soirées et ses dimanches chez M. Coatménez.

Le troisième interlocuteur approchait de la cinquantaine ; il était de taille moyenne avec un peu d'embonpoint. Ses traits étaient irréguliers, mais leur expression était intelligente et bonne. Peu de temps après son arrivée à Paris, Jean l'avait rencontré sous les galeries de l'Odéon. Après s'être effleurés en se jetant un coup d'œil rapide, tous deux s'étaient retournés à la fois.

— Pardon, monsieur, dit l'étranger à Jean, mais si je ne me trompe, j'ai eu le plaisir de voyager avec vous ?

— Entre Brasparts et Pleyben, monsieur, répondit Jean, qui venait de reconnaître le compagnon de la demoiselle au bouquet de violettes, et je suis heureux de vous retrouver ici.

Tous deux se tendirent franchement la main, et le comédien offrit à Jean d'aller causer dans l'un des nombreux cafés du voisinage. Naturellement Jean acceptait sans cérémonie, et cinq minutes après, tous deux s'asseyaient devant deux bocks de bière blonde.

— Vous êtes donc enfin venu à Paris, disait le comédien. Et alors, sans entrer dans des détails inutiles, Jean lui racontait sa vie passé — du moins ce qu'il en pouvait raconter. Dès qu'il eût décliné son nom, son interlocuteur fit un geste comme pour lui demander la parole.

— Monsieur Jean de Commana, dit-il, il convient qu'à votre tour vous connaissiez celui qui rend grâce à son étoile de l'avoir mis sur votre route. Voici mes noms, titres, qualités et demeure :

Et il tendait à Jean une carte assez large sur laquelle Jean lut ce qui suit :

HECTOR ROGER

Directeur de tournées théâtrales en province

27, RUE RACINE.

— Vous voyez, Monsieur de Commana, que le destin ne m'a fait naître ni comte ni marquis. Je suis ce qu'on appelle un enfant de la balle, et je ne me rappelle pas exactement à quel âge j'ai débuté, quoique j'aie gardé la mémoire de mes premiers rôles : le page de la *Tour de Nesle* et la petite Louison du *Malade*. Depuis lors, il y a longtemps, j'ai joué un peu partout, et je crois qu'en France il n'est guère de bourgades que je n'aie visitées. Depuis deux ans, prenant à la fois de l'âge et du ventre, je ne joue plus que dans les grandes occasions ou en cas de nécessité, et je me suis voué à la mission de propager en province la connaissance des nombreux chefs-d'œuvre que Paris voit éclore chaque hiver. Quelquefois je gagne de l'argent, quelquefois j'en perds ; en somme, j'ai jusqu'ici noué les deux bouts, sans me trouver ni plus riche ni plus pauvre que le jour où j'ai commencé. Maintenant, monsieur, si je pouvais vous être utile en quelque chose, je suis tout à votre service.

— Je vous remercie, dit Jean en riant, et le jour où j'aurais une pièce jouée avec succès à la *Comédie Française* — ou même à *Cluny* — je compte sur vous pour la faire applaudir à nos compatriotes des départements.

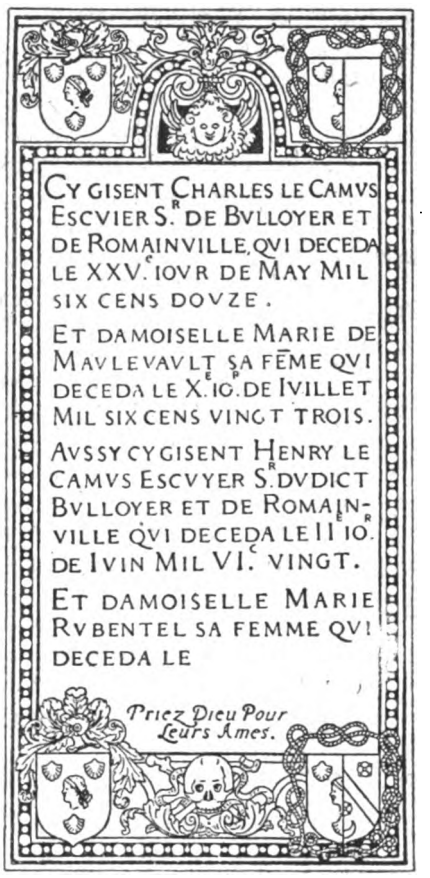

PIERRE TOMBALE DE CHARLES LE CAMUS

(Voir l'article Port-Royal et Magny).

Ou bien encore, si je me décidais à briguer les lauriers dramatiques en qualité de comédien, je compterais sur vous pour guider mes premiers pas dans la carrière.

— C'est entendu, dit Roger, et j'espère qu'en attendant nous nous verrons de temps à autre. Quand je suis à Paris, mon habitude est de flâner près de l'Odéon, à cette heure-ci, pour y rencontrer les camarades sortant de la répétition.

— C'est dit, répondit Jean. A bientôt.

Puis tout à coup il ajouta, en rougissant quelque peu.

— Et à propos, cette charmante personne qui vous accompagnait, et paraissait si peu enthousiaste de ma pauvre Bretagne ?

— Qui cela ?... Ah ! Bérengère ?

— J'ignorais qu'elle portât ce doux nom.

— Eh bien, mademoiselle Bérengère était alors ma

Digitized by Google

grande jeune première. Malheureusement elle m'a quitté à la fin de la tournée, pour prendre le chemin du Caire, localité d'où l'on ne revient pas aussi facilement que d'Asnières ou de Viroflay. On prétend qu'elle y remporte d'éclatants succès... l'infidèle !

A partir de ce jour, tous les deux se revirent assez fréquemment, et chaque fois que Roger revenait à Paris, sa première visite était pour Jean dans sa mansarde. C'est ainsi que lorsque Jean se décida à aller à Douarnenez, Roger, qui pour l'instant, n'avait rien à faire et se demandait où il passerait ses vacances, résolut d'y accompagner son jeune ami.

Jean fut enchanté de l'avoir près de lui, et il s'en félicita plus encore quand il s'aperçut qu'il faudrait presque chaque jour subir la compagnie de M. Lovel. Celui-ci et Roger formaient un assez amusant contraste, le comédien n'ayant épousé aucune des opinions de l'école « moderniste, » et se déclarant en toute occasion, fervent admirateur de la tragédie de Racine et du drame romantique. Il était « vieux jeu » franchement, hautement, au grand soleil, et confessait fièrement sa croyance à la face des petits messieurs tirés à quatre épingles qui riaient de son enthousiasme suranné. On ne riait pas cependant trop haut ni de façon impertinente, parce qu'on savait que Roger tirait l'épée comme un maître et n'était pas homme à tolérer une insolence. M. Lovel connaissait ce détail, et tout en plaisantant un peu l'ancien grand premier rôle, gardait toujours à son égard les manières les plus courtoises.

Ce soir-là, on avait encore discuté toutes sortes de questions brûlantes, où la façon prétentieuse et vide de M. Lovel s'était donné libre carrière, quand tout à coup passa dans la pénombre une femme de tournure élégante et jeune dont Jean ne put distinguer les traits. Mais la démarche de la promeneuse, sa taille, sa silhouette un instant entrevues, éveillèrent subitement en lui tout un monde de souvenirs. Il pâlit et s'interrompit au milieu d'une phrase commencée.

— Madame Bernard, dit Arthur à demi-voix.

Roger inclina la tête en signe d'adhésion. Il faut dire qu'Arthur était à Douarnenez depuis une semaine, Roger depuis cinq jours, et Jean seulement de l'avant-veille.

— Qu'est-ce que madame Bernard ? dit-il.

— C'est, répondit Lovel, une très jolie femme, qui habite assez près d'ici, villa des Tamaris, et avec qui j'ai encore eu ce matin l'honneur de me rencontrer sur la plage.

— Alors, elle n'est ici qu'en passant ?

— Sans doute. Elle habite ordinairement Paris.

— Et elle habite... seule ?

— Naturellement, dit Roger, puisque son mari a eu la cruauté ou le bon goût de la laisser veuve et sans aucune postérité.

— Ah ! elle est veuve ?

— Veuve d'un monsieur très riche et de quarante ans plus vieux qu'elle, qui en mourant lui a laissé toute sa fortune évaluée, dit-on, à cinq ou six millions pour le moins.

— Et c'était sans doute, dit Jean, en vue de cette fortune, future qu'elle avait consenti à épouser cet ancêtre ?

— Dame, c'est probable, dit Arthur, car je ne vois pas quel autre motif...

— Il faut dire à sa décharge, dit Roger, que, si ce que l'on raconte est vrai, elle était très pauvre, très isolée et très malheureuse, quand la providence mit sur sa route cet excellent et vénérable M. Bernard, peu distingué et peu érudit, je crois, mais enrichi dans les huiles, selon les uns, dans les vins, selon les autres lequel s'éprit d'elle, et lui offrit sa main en lui reconnaissant un million de dot par contrat de mariage, libéralité à laquelle il ajouta bientôt, par donation, sa fortune tout entière, au détriment de ses collatéraux.

— Et au bout de six mois à peine, reprit Arthur, la jeune et belle veuve, à peine mariée comme nous pouvons le supposer, s'enveloppait de crêpes et entrait en jouissance des avantages prévus par les actes matrimoniaux.

— Et y a-t-il longtemps que tout cela s'est passé ?

— Il y a environ trois ans que l'honorable M. Bernard n'est plus de ce monde.

— Et depuis ce temps, avec cette fortune, elle est encore à remarier ?

— Elle sera cette fois très difficile, dit Arthur avec impatience. Elle exigera un beau nom et un titre qui lui permettent de reprendre dans le monde un rang qui, paraît-il, lui appartient de naissance, et que son premier mariage lui a fait perdre momentanément. Je dois ajouter que madame Bernard passe pour absolument irréprochable dans sa conduite, et qu'il n'est pas un galant homme qui ne pût lui offrir sa main.

— Etes-vous sur les rangs ? demanda le comédien ?

— Je vous ai dit que madame Bernard exige un titre, répondit un peu sèchement Lovel. Vous et moi, mon cher, nous sommes hors de cause.

— C'est que vous paraissez posséder les renseignements les plus circonstanciés sur tout ce qui la concerne.

— Elle me fait quelquefois l'honneur de m'adresser la parole.

— Pourtant ce n'est pas d'elle que vous tenez tous ces détails ?

— Ce n'est pas d'elle, naturellement. Mais madame Bernard connait ici assez de personnes du meilleur monde pour qu'on puisse être au courant de ses intentions.

— Parmi ces personnes se range sans doute cette imposante dame ou demoiselle avec qui vous avez eu hier, sur la plage, un entretien si prolongé.

— De quoi voulez-vous parler ? ... Oh ! de mademoiselle de Kergrun, sans doute ?

— C'est possible. L'ampleur de cette personne est assez remarquable pour qu'on ne la confonde pas aisément avec une autre.

— Mademoiselle de Kergrun est une personne très comme il faut, nièce du docteur Kérigous, médecin très

Digitized by Google

distingué ... Des œuvres de charité, ou de piété, si vous l'aimez mieux, l'ont, dès le premier jour, mise en rapport avec madame Antoinette ...

— Antoinette ! dit Jean.

— Oui, dit Arthur. C'est le petit nom de l'aimable veuve, et ses intimes s'en servent volontiers pour éviter ce que son nom légal a de prosaïque et de vulgaire.

Jean prétexta un rendez-vous pour quitter ses deux camarades, et s'élança, à la faveur de l'ombre croissante, dans des chemins sablonneux qui conduisaient à la maison que Lovel avait désignée comme la demeure de madame Antoinette. Il y parvint bientôt, et s'arrêta devant la façade obscure.

Jean se croyait un sage et l'était relativement. Le soir même, il avait, une heure durant, défendu la doctrine du libre arbitre contre le déterminisme d'Arthur Lovel. Et pourtant la seule vue d'une femme, qui n'aurait dû évoquer en lui que d'amers et douloureux souvenirs, avait suffi pour allumer son sang, bouleverser son cerveau, et lui faire oublier toutes ses belles résolutions d'impassibilité et de stoïcisme. Et maintenant, en dépit d'Aristote et de toute sa philosophie, il se précipitait tête baissée dans une aventure qui ne pouvait finir pour lui que par un naufrage.

(*A suivre.*) FRANCIS MELVIL.

LES DERNIERS JANSÉNISTES [1]

CHAPITRE II

La désolation des jansénistes après la destruction de Port-Royal. — Leurs gémissements dans la vallée et sur les ruines de l'abbaye. — Le faubourg Saint-Marceau et la maison du diacre Pâris. — La vie et la mort du saint diacre. — Comment M. Collard fut conduit chez lui. — Le collège de Sainte-Barbe et M. Thomas. — La retraite de M. Collard à Saint-Urbain, près Joinville. — Il est arrêté par ordre du Régent pour avoir planté une croix contenant des reliques jansénistes. — Recueilli par le diacre Pâris, à sa sortie de prison, il copie des manuscrits de Port-Royal. — Fondation des *Nouvelles ecclésiastiques*. — Le village de Sompuis en Champagne. — Une paroisse janséniste modèle. — M. Collard, supérieur du grand séminaire de Troyes. — Il reçoit malgré lui la prêtrise. — Ses *lettres spirituelles et son testament*.

I

Voilà donc Port-Royal détruit de fond en comble. Les derniers coups de pioche furent donnés à la fin de l'année 1711. Vingt ans après, on y venait encore pour y faire entendre des « gémissements » et des chants pieux — tant était grand le vide que cette destruction avait fait non-seulement dans la vallée, mais encore dans les âmes. Ne pouvant se consoler de sa ruine, les plus fervents adeptes de Port-Royal cherchèrent à le rebâtir sur une des collines qui dominent Paris. D'autres, et c'est le cas de quelques solitaires, plantèrent dans les environs des croix en sa mémoire et y déposèrent des reliques de ces Messieurs. Enfin, la désolation était générale dans le parti. Aussi vit-on les jansénistes se serrer les uns contre les autres et se constituer une petite cité à part dans le quartier de la capitale où se trouvaient la plus grande partie de leurs tombeaux. Saint-Jacques-du-Haut-Pas avait reçu en dépôt le cœur de M^me^ de Longueville ; Saint-Etienne-du-Mont renfermait la dépouille mortelle de Pascal, de Boileau, de Racine, de M. Le Maître et de M. de Saci ; Nicole dormait sous la voûte de Saint-Médard. C'est dans le triangle formé par ces trois églises qu'ils habitèrent de préférence, mais bientôt le centre du mouvement se trouva transporté au faubourg Saint-Marceau dans la maison du diacre Pâris — et peu de temps après autour de sa tombe.

Je ne voudrais pas accorder une place trop grande aux Convulsionnaires qui jouèrent un rôle si fâcheux dans l'histoire qui nous occupe, il faut bien cependant que j'en dise quelques mots, ne fût-ce que pour expliquer les scandales auxquels les Convulsions donnèrent lieu. Or il est de toute nécessité que je vous présente d'abord le saint diacre, comme on a coutume de dire parmi nos amis. C'est une vie très touchante d'ailleurs[1], et je n'en vois pas, en remontant jusqu'aux catacombes, qui ait réalisé de plus près le type idéal du parfait chrétien. L'Evangile nous enseigne le mépris des richesses, l'amour du prochain et l'humilité du cœur. Le diacre Pâris pratiqua la charité et le détachement des biens terrestres comme un saint de la primitive Eglise. Tout enfant, il aimait à partager son pain avec les enfants de son âge qui lui paraissaient malheureux. Son père qui était conseiller au Parlement lui avait fait apprendre le droit dans l'espoir de lui céder sa charge, mais il préférait au monde la société sévère des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève où il avait un oncle, et chez qui il avait été élevé. Et puis sa mère qui était une sainte femme l'avait dirigé tout jeune vers l'état ecclésiastique.

Il entra donc au séminaire de Saint-Magloire où il ne tarda pas à être chargé de la supériorité des jeunes clercs de Saint-Cosne et à être promu au diaconat. C'était le moment où la Bulle *Unigenitus* soulevait dans tout le clergé les plus violentes disputes. Il prit courageusement parti pour les Jansénistes et refusa d'adhérer au formulaire imposé par l'archevêché. Ce refus lui ferma la carrière sacerdotale. Il s'en consola d'autant plus vite qu'il avait, dès le principe, douté de sa vocation et qu'il s'était fait scrupule d'aller consulter

[1] Voir les n^os^ de la *Revue* des 15 septembre, 15 octobre et 1^er^ novembre.

Digitized by Google

un Père de l'Oratoire avant d'accepter les ordres mineurs. Du reste, les Jansénistes les plus méritants ont toujours eu — par humilité et par une délicatesse de conscience exagérée sans doute — une vive appréhension pour le sacerdoce. Nicole, Coffin, Rollin n'étaient que clercs tonsurés; Mesenguy mourut simple acolyte à 85 ans; Collard dont je vous entretiendrai tout à l'heure ne reçut la prêtrise que malgré lui et pour obéir à son évêque; enfin Herluison qui fut le dernier des Port-Royalistes attardés, suivant l'expression de Sainte-Beuve, s'abstint, à partir de l'âge de 26 ans, d'exercer les fonctions du ministère.

En quittant le séminaire de Saint-Magloire, le diacre Pâris se retira dans une modeste maison de la rue de Bourgogne et partagea sa vie entre la prière et le travail manuel. Mais ce n'était point pour s'enrichir, ni même pour gagner sa vie, qu'il travaillait. Comme il avait de quoi vivre avec le peu de bien que lui avait laissé son père et la pension que son frère lui servait, il n'apprit un métier que pour mieux venir en aide aux pauvres si nombreux qui habitaient dans sa paroisse. Tout le jour il tissait des bas; le soir venu, il s'entretenait des choses de la religion avec quelques solitaires qu'il avait recueillis chez lui — dont l'abbé Collard qu'il prit à dater de ce jour-là pour confident de toutes ses pensées.

Comment cet oncle maternel de Royer-Collard fut-il conduit chez le diacre Pâris? C'est une histoire curieuse et que je m'en vais vous narrer tout au long; cela nous permettra de faire connaissance avec quelques figures fort intéressantes de la dernière génération de Port-Royal.

II

Paul Collard naquit à Métiercelin, diocèse de Troyes, le 13 août 1678. Un de ses frères, curé de Villeneuve, lui enseigna les premiers principes de la langue latine, après quoi il fut envoyé au collège de Provins que dirigeaient les Pères de l'Oratoire. Du collège de Provins il passa au petit séminaire de Troyes, où il fit sa rhétorique. Enfin, sur les conseils d'un Cordelier, ami du curé de Villeneuve, il alla terminer ses études à Paris, au collège Sainte-Barbe qui jouissait alors d'une grande réputation. Il y apprit par cœur le Nouveau Testament et les Figures de la Bible, dévora Descartes et Malebranche, tous les ouvrages philosophiques du moment, et devint au bout de quelque temps maître de philosophie. A cette époque, l'usage était que les philosophes de Sainte-Barbe allassent argumenter en philosophie contre ceux de Lizieux. Collard réduisit au silence ses adversaires les plus capables. Entré en théologie à l'âge de quarante ans, il refusa la tonsure sous prétexte qu'il n'était pas sûr de sa vocation. La vérité c'est qu'il était malade de la poitrine et qu'il se voyait mourir. Il semble même qu'il ait voulu hâter sa fin par le surmenage, tant il était dégoûté de vivre, car après avoir passé quelques semaines à Métiercelin où l'on s'efforçait de le retenir, il retourna à Sainte-Barbe d'où il entra à l'Hôtel-Dieu. Mais les hommes de sa trempe ont une mission à remplir ici-bas, que Dieu ne leur révèle qu'au moment propice. Collart n'avait jusque-là qu'une idée confuse des choses de Port-Royal. Il était réservé à son confesseur, M. Thomas, supérieur des Ecossais, de lui en faire pénétrer le sens profond, à travers les *Réflexions morales* du P. Quesnel. A peine avait-il lu ce maître livre, qu'il se sentit transfiguré. Non-seulement il en fit ses délices, mais il en recommanda la lecture aux personnes pieuses qu'il connaissait, au risque de s'attirer les foudres de l'Eglise qui l'avait condamné. C'est précisément ce qui lui arriva, au mois de mai 1722. Il était alors supérieur des philosophes au petit séminaire de Boulogne-sur-Mer. On lui enleva ce poste du jour au lendemain à cause de ses opinions jansénistes; il mit à profit les loisirs qu'on lui faisait en se retirant à Saint-Urbain, près de Joinville, chez son ancien maître de théologie. C'est là qu'il lut l'*Augustinus* de Jansénius. Il en devint enthousiaste, mais arrivé au passage où ce prélat traite des trois concupiscences, un voile lui tomba des yeux; il reconnut que jusqu'à ce moment il avait été dans une voie d'iniquité, et il était sur le point d'abandonner toute étude si son ami ne l'en avait dissuadé.

Après avoir repris sa place de maître de théologie à Sainte-Barbe, il revint de nouveau à Saint-Urbain, où il vécut dans la méditation et la pénitence, en compagnie de trois autres solitaires. Ses biographes ont oublié de nous donner leurs noms, mais nous savons qu'ils allaient chaque jour ensemble faire une promenade sur les hauteurs environnantes et qu'ils plantèrent un jour une croix dans laquelle ils mirent des reliques de Port-Royal. Par malheur, le curé de Saint-Urbain était un fanatique. Il les dénonça à l'Intendant de Paris, M. de Harlay qui fit son rapport au Régent, lequel ordonna de renverser la croix et de conduire les solitaires à la prison de Joinville. Chemin faisant, la population ameutée contre eux leur jeta des pierres. Mais le geôlier de la prison ne tarda pas à devenir de leurs amis, et grâce à certaines influences que Collard fit agir, ils furent rendus assez vite à la liberté. C'est de là que date leur entrée chez le diacre Pâris. Ils y restèrent jusqu'à sa mort, soit un espace d'environ deux années pendant lesquelles ils partagèrent toutes les mortifications de sa vie d'ascète. Tout le temps que le saint diacre passait à son métier, Collard et ses amis

Digitized by Google

s'occupaient à copier les manuscrits de Port-Royal que Mlle de Joncoux et quelques personnes pieuses avaient pu sauver du naufrage. C'est même sur ces copies que furent publiés un peu plus tard les mémoires de Lancelot, de Fontaine et de du Fossé[1]. Ils fondèrent en même temps les *Nouvelles ecclésiastiques* qui devinrent le journal officiel du parti. Sait-on tous les travaux qui seraient sortis de cette collaboration et de cette officine, si le diacre Pâris avait vécu ! Malheureusement le jeûne et les privations qu'il s'imposait avaient ébranlé sa santé maladive. La lame, comme dit le proverbe, avait usé le fourreau. Il tomba un jour pour ne plus se relever. Vous jugez de la douleur de ses compagnons. Il s'était lié tout de suite d'une amitié étroite avec Collard qui avait pour ses vertus une admiration sans bornes. Se sentant sur le point de mourir, il le fit appeler pour lui dicter son testament spirituel. Il y protestait de sa persévérance à rejeter la Bulle et se ralliait à l'appel que les quatre évêques[2] en avaient interjeté au Concile général. Ce fut le curé de Saint-Médard qui lui administra les derniers sacrements. La nuit suivante, il appela de nouveau l'abbé Collard pour lui faire part de quelques peines de conscience, et lui recommanda deux choses : 1° de dénoncer les Jésuites comme les auteurs de tous les maux de l'Eglise ; 2° de faire connaître et de propager l'œuvre de Port-Royal. La recommandation était inutile, car l'abbé Collard n'avait déjà que cette pensée. Il mourut le 1er mai 1727. Chose merveilleuse et qui fut tenue pour un miracle par toute la population qui défila devant lui, son visage après la mort, devint rose et vermeil. On eût dit qu'il dormait. Plusieurs fois l'abbé Collard eut la curiosité de lui passer le doigt sur les lèvres ; elles blanchissaient un instant, puis reprenaient leur première rougeur, comme il arrive aux personnes vivantes. Quelques jours après, on allait en procession au cimetière Saint-Médard où le cardinal de Noailles avait permis qu'on lui élevât un tombeau en marbre blanc, et le spectacle des convulsions commençait.

III

Revenu en Champagne, après la mort du diacre Pâris, Collard entreprit d'exécuter sans retard les dernières volontés de son ami. Il avait des parents au village de Sompuis, près de Métiercelin, il commença par les gagner à la cause du jansénisme. Un des frères Chaudat fut envoyé à Sainte-Barbe ; un autre qui cultivait son propre bien se chargea de convertir les familles Boiau, Tisseran et Royer, en sorte que tout le village fut acquis en peu de temps aux doctrines sévères dont Collard s'était fait l'évangéliste. Quand l'abbé Chaudat eut achevé ses études à Sainte-Barbe, M. Bour-

Pierre Tombale de Marguerite de Levis.

(Voir l'article Port-Royal et Magny.

sier qui depuis la ruine de Port-Royal était le directeur occulte du parti, lui donna le conseil de rester au pays pour catéchiser les néophytes, et Collard usa de son influence auprès de M. de Choiseul évêque de Châlons, pour faire nommer à la cure de Sompuis un vicaire de Vitry-le-François, nommé Boissel, qui était dans leurs sentiments. Sous l'administration spirituelle de

[1] Les mémoires de du Fossé parurent, en 1739, en un petit volume in-12. Mais ce petit volume ne contenait guère que le tiers de la copie faite dans la maison du diacre Pâris sous le titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal par M. du Fossé.* Ce n'est qu'en 1870-1879 que M. Bouquet, professeur honoraire de l'Université de Rouen publia une édition complète des Mémoires de Thomas du Fossé, sur la copie même conservée à la bibliothèque janséniste de Paris et mise à sa disposition par M. Gazier, conservateur de cette bibliothèque.

[2] C'étaient les évêques de Boulogne, de Mirepoix, de Senez et de Montpellier.

Digitized by Google

ces apôtres le petit bourg de Sompuis devint une paroisse modèle, telle qu'on n'en avait jamais vu et qu'on n'en reverra jamais.

Tous les dimanches et jours de fêtes, outre le prône qu'on avait garde d'oublier, on faisait à l'église après le dîner un catéchisme et une lecture qui était suivie de la prière du diocèse. Le catéchisme était pour les enfants, mais les grandes personnes y assistaient en grand nombre. On faisait les mêmes jours à l'école un autre catéchisme pour les hommes et garçons et souvent deux fois la semaine pour les femmes et les filles, mais on n'y admettait point les enfants au-dessous de dix ans. Ces instructions qu'on nommait conférences eurent d'abord pour objet l'histoire sainte. On se servait du remarquable *abrégé* de Mesenguy ; on en lisait un chapitre que M. Chaudat développait. Chacun était invité à faire des questions. Le conférencier expliquait de son mieux les vérités de la grâce, et s'appliquait à faire connaître la profondeur de la plaie du péché originel, en même temps que les suites terribles de ce péché. On s'étendait beaucoup sur l'état d'innocence, sur la conduite de Dieu à l'égard des hommes jusqu'à la loi, et depuis la loi jusqu'à Jésus-Christ. Les différents états avant la loi et sous la grâce, étaient approfondis ; les vérités de la grâce étaient regardées comme le principe et le fondement de la vraie piété, et l'ignorance de ces mêmes vérités comme une source d'illusions.

Ces conférences, qui roulaient généralement sur les épitres de saint Paul, portèrent rapidement leur fruit. Les jeunes gens et les hommes mêmes apprenaient par cœur l'Ancien et le Nouveau Testament et faisaient leur lecture des *Explications* de M. de Saci dont il y avait plusieurs exemplaires et qu'on se prêtait mutuellement. On trouvait souvent des enfants qui répétaient ensemble le catéchisme. D'autres, plus avancés, repassaient les conférences ou en faisaient des extraits. Jamais les garçons ne se mêlaient avec les filles. M. Collard répandait à profusion dans le village les meilleurs livres de piété. Il se formait après le travail des petites sociétés où on lisait les mémoires de Port-Royal. M. Chaudat renvoyait à M. Collard les personnes qui, voulant revenir sincèrement à Dieu, entraient dans la pratique et les exercices de la pénitence. On juge du renouvellement qui se fit bientôt dans cette paroisse. Tous les désordres si communs à la campagne en furent bannis. Il n'y avait ni danses, ni cabarets, ni aucuns divertissements profanes. On jeûnait tous les vendredis, et le jeûne du carême était observé par quelques-uns avec une rigueur inouïe. Ces jours-là, on se contentait communément d'un morceau de pain et d'un peu d'eau. M. Collard disait qu'il avait vu à Sompuis des pénitents qui approchaient de ceux de la Thébaïde. Pendant que les bestiaux dormaient, les laboureurs lisaient le Nouveau Testament ou récitaient des psaumes. Les plus zélés d'entre eux avaient pratiqué à leur charrue une sorte de pupître où, tout en creusant leurs sillons, ils lisaient l'Evangile à livre ouvert. Les filles et les femmes portaient toujours avec elles leur psautier et le Nouveau Testament dans un petit sac. Aussi quelle ne fut pas la surprise de l'évêque de Châlons, la première fois qu'il vint à Sompuis ! Le curé du canton qui était un moliniste lui avait dénoncé ce qui s'y passait comme un objet de scandale. M. de Choiseul y arriva un jour pendant l'office, accompagné de son grand vicaire, et fut touché jusqu'aux larmes en voyant l'église pleine, les hommes et les femmes séparés, tout le monde chantant à l'unisson et personne ne tournant la tête. On lui avait dit que, les paroissiens n'approchaient presque jamais de la sainte table, et plus de quatre-vingts personnes communiaient ce jour-là ! La dénonciation du doyen du canton n'était donc qu'un tissu de mensonges. Après sa visite, l'évêque interrogea les enfants de huit à dix ans. Il fut si content de leurs réponses qu'il s'écria : « Hé ! ce sont des docteurs ! » Malheureusement, M. Chaudat mourut quelque temps après, et son œuvre si édifiante périclita par la faute des curés qui lui succédèrent.

Car M. Collard ne venait plus à Sompuis que de loin en loin. M. Bossuet, évêque de Troyes, l'avait nommé, en 1730, supérieur de son grand séminaire qui était dirigé par les Lazaristes, et il s'était consacré tout entier à ses nouvelles fonctions. Il faut dire qu'il y était admirablement préparé par l'espèce de stage qu'il avait fait de 1728 à 1730, à la tête du petit séminaire de Troyes, et surtout par ses qualités d'éducateur auxquelles ses adversaires mêmes ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage. Pendant qu'il dirigeait le petit séminaire, ses catéchismes étaient très goûtés des théologiens. Comme supérieur du grand séminaire, il se fit obéir et aimer de tous. J'ai à peine besoin de dire qu'en toutes choses il suivait les méthodes du Port-Royal. Les ouvrages de Nicole étaient entre les mains de tous ses élèves, ainsi que les mémoires de Fontaine et de Lancelot qu'il avait apportés, écrits de sa main. On lisait d'abord les *Nouvelles ecclesiastiques* en pleine étude, puis, sur l'observation de M. Bossuet, on les lut en récréation. Qu'on s'étonne après cela que le jansénisme ait poussé de si profondes racines dans ce diocèse ? Mais tant vaut l'homme, tant vaut la chose. En 1742, M. Poncet de la Rivière succéda à M. Bossuet, et M. Collard qui savait à quoi s'en tenir sur ses sentiments à l'égard des Port-Royalistes, abandonna la direction du grand séminaire de Troyes et rentra à Paris où il s'en-

Digitized by Google

fonça dans la retraite[1]. Depuis la mort du diacre Pâris, les jansénistes avaient fait des pertes cruelles. Du Guet, notamment, s'était éteint en 1733 dans le faubourg Saint-Marceau et avait été enterré à côté du saint diacre, dans le cimetière de Saint-Médard; Rollin venait de mourir au milieu des témoignages d'estime et de respect. Mais M. Boursier vivait encore[2], Coffin aussi, et Mesenguy était logé dans la cour de l'abbaye de Sainte-Geneviève. M. Collard renoua avec eux un commerce qu'une absence de quinze ans avait interrompu, et se mit à écrire ses *Lettres spirituelles* qui lui assignent un rang honorable parmi les moralistes de la lignée de Port-Royal. Ces lettres forment deux volumes in-12[3], elles en auraient fait plus du double, si l'auteur n'avait jugé à propos, vers la fin de sa vie, de détruire par peur de l'impression, toutes celles qui lui tombaient sous la main. Elles sont adressées à des amis ou à des personnes pieuses dont il était le confident et le conseiller, et roulent en général sur les sacrements, sur la charité, sur les dangers de la société des gens du monde, sur le mauvais effet des complaisances humaines. Elles sont évidemment inspirées des *Essais* de Nicole, mais sont plus légères et plus variées de ton, et renferment par ci par là des pages charmantes. Celle-ci, par exemple :

« Ma cousine est partie avec son frère. Je suis maintenant chargé de tout le poids de mon ménage; personne n'y met la main que moi, et je m'imagine qu'après avoir fait l'office de servante, je serai plus en état de donner des règles à celle qui sera ma ménagère. Cet emploi, au reste, ne m'est pas nouveau; j'y ai déjà passé, et si ce n'était pas un embarras pour moi d'aller à la provision, je prendrais aisément le parti de me borner à mes propres services. Allumer du feu, balayer, laver, écumer, etc., tout cela se fait gaiement, mais j'hésite un peu pour les fonctions du dehors; peut-être que l'usage me donnera de la hardiesse : il est bon de se mêler un peu d'action. On retourne à la lecture et à la contemplation de la vérité avec plus de goût, lorsque l'action elle-même n'est pas dissipante. Marie, Marthe et Lazare doivent être unis ensemble et concourir à former une maison digne de recevoir Jésus-Christ. Lazare pénitent purifie la demeure; Marie la remplit par l'amour et la méditation de la vérité; Marthe l'orne et l'embellit par les fonctions extérieures. Une âme est dans le désordre, si elle ne renferme pas ces trois caractères qui conviennent à Marie, Marthe et Lazare... »

Mais ce passage est comme un hors-d'œuvre, dans sa correspondance. On n'en trouverait pas un autre où il soit si longuement question de lui. Il aurait cependant pu nous édifier beaucoup, rien que par le récit du bien qu'il faisait dans son monde, car il donnait tout aux pauvres : son argent, son mobilier, son linge, mais il était de ceux pour qui le moi est haïssable, et tout en donnant des règles à suivre à ses correspondants, il aurait rougi de se proposer en exemple. Il était d'ailleurs d'une réserve extrême dans ses rapports de confesseur à pénitent, et nous avons de lui sur ce sujet délicat une *Lettre* que feraient bien de méditer certaines dévotes.

« L'attache à la personne de qui vous prenez les avis, écrit-il, cela paraît dans la peine humaine et d'amour-propre que vous ressentez lorsqu'il est question d'une absence de sa part, et dans les pensées fréquentes qui vous viennent à son sujet, désirs de son retour, pensées qu'il s'occupe de vos besoins, qu'il a de l'attention pour vous, qu'il vous estime et vous donne dans son esprit quelque degré de supériorité à l'égard de plusieurs autres, et choses semblables. La règle que vous avez à suivre par rapport à cet objet, c'est 1° de ne le voir que lorsque vous serez convaincue de bonne foi qu'il y a nécessité pour vous; 2° de ne demeurer à vos entretiens avec lui que fort peu de temps; 3° de ne lui parler que du simple nécessaire; 4° de ne point le regarder, ni son air en lui parlant ou en l'écoutant; 5° d'éviter exprès toutes les occasions de le voir, de le rencontrer, et d'avoir en toute occasion à son égard un maintien qui approche de l'indifférence. »

On retrouve dans ces lignes l'homme qui se trouvait indigne d'exercer le sacerdoce, et à qui l'évêque de Troyes dut faire violence pour lui conférer la prêtrise.

Mais ce qui me plaît par-dessus tout dans les *Lettres spirituelles* ce sont les pensées qui y sont éparses. Je leur trouve quelque chose de la suavité mystique de celles de saint François de Sales. J'en ai cueilli tout un petit bouquet dont celles-ci vous donneront le parfum :

La prière doit partir du cœur, elle n'en est que le désir; on cesse de prier dès qu'on cesse de désirer.

—

Les bonnes œuvres extérieures ne sont qu'un vain appareil sans l'esprit, qui doit être l'âme.

—

C'est acquérir le bonheur à bas prix que de l'acquérir par la souffrance des peines de ce monde.

—

Personne n'est devant Dieu propriétaire de ce qu'il possède.

[1] M. Boursier avait été exilé à Givet en 1725, mais il avait esquivé les ordres de la cour et s'était venu cacher à Paris où, pour se soustraire aux recherches de la police, il changeait à chaque instant de logement. Au mois d'août de l'année 1730, nous le trouvons chez Mesenguy qui habitait alors une petite maison de la rue Neuve-Saint-Etienne. Il mourut le 17 février 1749 entre les bras du curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui, quoique non appelant, fut exilé à Senlis pour l'avoir administré.

[2] Il avait pris pour devise ces paroles du psalmiste : *Singulariter sum ego donec transeam.*

[3] Elles ont été publiées après la mort de Collard, en 1784, chez les sieurs Guillermont, libraires à Avignon.

Digitized by Google

On ne doit pas tant accuser son caractère et son imagination que son cœur. La santé de l'âme ne vient pas tout à coup.

—

La vérité est destinée à la réforme du cœur.

—

La confiance en Dieu sans abnégation est une coupable présomption.

—

L'épreuve, nous fait connaître : on doit voir Dieu dans tout ce qui nous arrive de contraire à nos vues.

—

Il faut prendre garde que le cœur ne soit de connivence avec les passions.

—

L'amour de la justice et de la loi de Dieu est le fort de toute piété chrétienne, sans cela il n'y a qu'écorce et superstition.

—

Ce ne sont pas les tentations qui font notre malheur, mais la correspondance du cœur aux tentations.

—

Il ne suffit pas d'être chrétien, il faut paraître tel et s'en faire honneur.

—

On ne perd rien, tant qu'on s'attache à Dieu seul.

—

Tous les exercices de piété n'ont pour fin prochaine que la destruction du vieil homme. C'est par le cœur que nous sommes chrétiens et non par des réflexions.

—

Quand on a la vérité pour foi, on est invincible [1]. Pour communier, il faut se rendre témoignage qu'on est plus à Dieu qu'à tout le reste.

Collard a développé cette dernière pensée dans une de ses *Lettres* à une demoiselle. On sait que les jansénistes ont toujours blâmé l'abus de la communion. Quelques-uns même, le diacre Pâris entre autres, ont passé jusqu'à deux ans sans approcher de la sainte table. Et cela par une sorte d'effroi religieux, parce qu'ils se trouvaient indignes de recevoir l'eucharistie. Qu'auraient-ils dit s'ils avaient entendu de nos jours Mgr de Ségur conseiller la communion quotidienne ? Voici donc ce qu'écrivait M. Collard à une de ses pénitentes. « Mon sentiment n'est pas que vous approchiez de la communion avant que je vous voie dans une réforme à laquelle vous devez vous appliquer uniquement. Vous pouvez vous présenter à confesse, mais sans recevoir l'absolution : Je ne vois point un peu de fruit de vos communions passées ; il ne faut point faire un ouvrage dont il faudra peut-être que vous fassiez pénitence dans la suite. Ainsi, ma chère sœur, demeurez dans la privation des sacrements jusqu'à ce que le dominant de vos dispositions soit une sincère humilité et une simplicité qui vous réduise à vous seule, sans rechercher l'estime et les regards des autres. »

Quelque temps avant de quitter le grand séminaire de Troyes, il avait écrit son testament spirituel. Trente ans après, à la veille de paraître devant Dieu, il ne trouva rien à y changer.

« Je m'unis, disait-il, de toute l'étendue de mon affection à l'appel interjeté par MM. les quatre évêques de Boulogne, de Mirepoix, de Sénez et de Montpellier, de la Bulle *Unigenitus* du pape Clément XI en date du 8 septembre 1713.

« A l'égard du formulaire, j'ai toujours aperçu clairement les traces de l'homme ennemi dans toute cette affaire. C'est un piège qu'il a tendu en haine de la vérité et de ses amis... j'ai toujours condamné les cinq propositions dans le sens qui a été fixé et déterminé par MM. de Port-Royal, en les considérant sans rapport à aucun auteur. J'ai lu trois fois l'excellent livre du saint évêque d'Ypres intitulé *Augustinus*. Je l'ai étudié, médité ; j'en ai approfondi, autant qu'il a été en moi, le sens et les expressions. J'en ai fait des sommaires, et je n'y ai rien trouvé qui puisse faire naître le plus léger soupçon contre l'orthodoxie de ses sentiments. Les efforts de l'erreur ou de la prévention contre un si précieux ouvrage n'ont servi qu'à m'en donner plus d'estime et à me montrer la source où chacun doit puiser la lumière et l'onction de la vérité. C'est dans ce livre qu'on trouve le baume de la piété ; et l'auteur, dont ses ennemis même furent forcés de reconnaître la vertu, sera à jamais en bénédiction dans l'église par cet endroit. »

Il mourut dans ces sentiments le 16 septembre 1775, à l'âge de 77 ans, après avoir été administré par le curé de Montmartre. Il fut enterré dans le bas-côté du chœur, à gauche, de l'église Saint-Pierre, et ses amis, pour se conformer à son désir, ne mirent aucune marque de distinction sur son tombeau.

Je me suis peut-être un peu longuement étendu sur la vie de M. Collard, mais je crois qu'elle en valait la peine. De toutes celles que j'aurai à raconter dans le cours de cet ouvrage, c'est assurément la plus édifiante, et nous verrons que les grands enseignements qu'elle contient n'ont point été perdus, quand nous arriverons à la noble figure de Royer-Collard.

LÉON SÉCHÉ.

(A suivre)

[1] Pascal a dit : Rien ne donne l'assurance que la vérité.

Le gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imp. Eug. Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Port-Royal et Magny ; par Ed. Finot, 1 vol in-8°, illustré de nombreuses planches, chez Georges Chamerot, 1888.

J'ai déjà eu le plaisir d'annoncer ce très intéressant ouvrage dans le dernier numéro de la *Revue*. Je voudrais en dire quelques mots aujourd'hui, à cause des choses nouvelles qu'il nous apporte et aussi pour payer ma dette de reconnaissance à son auteur. C'est en partie à M. Finot que je dois les renseignements très précis que j'ai publiés sur les Sœurs de Sainte-Marthe et je lui en sais d'autant plus de gré, que personne jusqu'à ce jour n'avait consacré à ces sœurs la plus petite étude biographique.

Quand on touche à Port-Royal, on risque de se rencontrer avec Sainte-Beuve sur un terrain que l'illustre critique a complètement fouillé. Je ne surprendrai donc personne en disant que dans la première partie de son livre, M. Ed. Finot n'a fait que nous redire en d'autres termes et d'une façon plus succincte ce que nous avions lu dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Mais où il est neuf et très instructif, c'est dans la partie qui concerne Magny. L'auteur des *Lundis* n'a consacré que quelques lignes à la sépulture des morts de Port-Royal dans l'église de Magny-les-Hameaux. M. Ed. Finot a voulu combler cette lacune regrettable et il l'a fait avec une compétence et une piété qu'on ne saurait trop louer, mais qui s'expliquent quand on sait qu'il administre, comme curé, la paroisse même de Magny-les-Hameaux. Heureux homme ! il vit au milieu des grands souvenirs de Port-Royal, il dit la messe tous les jours sur l'autel où les solitaires célébrèrent, durant des années, le divin sacrifice, et, dans les loisirs que lui laisse sa charge, il a l'avantage de pouvoir causer avec les Sœurs de Sainte-Marthe qui sont à cette heure les seules héritières de ces nobles traditions ! Combien de curés voudraient être à sa place ! Nous avons reproduit dans notre dernier fascicule quelques-unes des planches qui illustrent l'ouvrage de M. Finot. Celles qui figurent dans le numéro d'aujourd'hui en sont également extraites ; nous avons pensé que ces gravures intéresseraient nos lecteurs. En tout cas, elles leur donneront une idée du soin avec lequel le livre de M. Finot a été édité. Je ne saurais donc trop le recommander à ceux qui voudraient s'initier aux choses du premier jansénisme. C'est un excellent résumé doublé d'un beau livre de bibliothèque. L. S.

NÉCROLOGIE

Madame veuve Guépin vient de mourir à Paris après une courte maladie. Elle était âgée de 76 ans révolus. Son corps a été transporté à Nantes pour être inhumé au cimetière des Brigandins, dans le caveau de famille où repose déjà l'homme de bien dont elle fut la fidèle compagne. Je devais l'accompagner jusque-là, une circonstance imprévue m'en a empêché. Raison de plus pour que je lui adresse ici quelques paroles d'adieu.

Née à Sésanne (Marne), Madame Guépin était issue d'une famille protestante, mais ceux-là seuls qui vivaient dans son intimité savaient qu'elle appartenait à la religion réformée. Car, tout en ayant des croyances religieuses très arrêtées et très solides, elle évitait avec soin de les faire voir, ayant embrassé, du jour où elle devint la compagne du docteur Guépin, la plus belle religion de toutes, la religion du cœur. Cette femme excellente et d'un esprit si distingué, n'avait rien à elle ; son unique préoccupation, son seul souci était de soulager les infortunes qui lui étaient signalées ; or, comme sa générosité était bien connue, les malheureux venaient en procession chez elle. Il faudrait un volume pour enregistrer tous ses actes de bienfaisance. Elle avait beau faire du bien à des indifférents ou à des ingrats, elle n'en continuait pas moins de donner. C'était chez elle un besoin de nature. Il lui semblait qu'en agissant autrement elle eût manqué à la mémoire du philanthrope populaire dont elle avait partagé la vie. Et depuis qu'elle l'avait perdu, elle vivait de son souvenir, elle ne savait que faire pour honorer dignement sa mémoire.

C'est dans cette pensée qu'elle avait fondé à Nantes cette école professionnelle de jeunes filles qui appartient maintenant à la Ville et à laquelle, soit dit en passant, on devrait bien leur donner le nom de Guépin. Ce faisant, on rendrait un nouvel hommage à la mémoire du bon docteur.

Le plus grand bonheur de Madame Guépin fut de voir ériger à son mari une statue dans sa ville natale. Elle m'écrivait, le lendemain des fêtes de Pontivy, qu'elle pouvait mourir, à présent qu'elle n'avait plus rien à désirer en ce monde. Et le fait est, qu'à dater de ce jour-là, sa santé devint plus mauvaise. Dans ses derniers temps sa figure s'était allongée, amaigrie et ses yeux si francs et si clairs semblaient se couvrir d'un voile. C'était la mort qui approchait. Elle s'est éteinte doucement après avoir réglé toutes ses petites affaires. Elle avait mis devant le buste de son mari, dans un coin de son salon, un petit bouquet d'immortelles qu'elle avait gardé de ses funérailles : elle a voulu l'emporter dans la tombe. N'est-ce pas une pensée touchante ? et ces fleurs d'immortelles cueillies en terre nantaise et qui y retournent ne sont-elles pas le pieux emblème de sa foi et de son amour ?

Repose en paix, noble et sainte femme, à côté de l'homme de bien dont tu portas si dignement le nom si vénéré ! Ton plus cher désir vient enfin de se réaliser, puisque tu viens de le retrouver au seuil de la vie éternelle !

LÉON SÉCHÉ.

Avis à nos abonnés et lecteurs.

Nous prévenons nos souscripteurs que, pour leur éviter tout dérangement, nous leur ferons présenter dans quelques jours par la poste une quittance d'abonnement pour la cinquième année de la *Revue*. Nous agirons de même pour ceux de nos lecteurs à qui la *Revue* a été servie depuis quelque temps à l'essai et à titre grâcieux.

Sur la demande de beaucoup de nos lecteurs, nous faisons faire un très élégant cartonnage rouge et or avec le dessin de Merson qui décore notre couverture, afin de permettre à nos abonnés de laisser la *Revue* sur une table de salon, sans qu'elle se chiffonne. Nous indiquerons prochainement le prix de ce cartonnage qui sera aussi modeste que possible.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

NUMÉRO 1

Le Roi et la Reine Anne, bon roi, bonne duchesse . . . . . LÉON SÉCHÉ
La vie et les œuvres du roi René . . .
René, poète . . . . . UN ANGEVIN
René peintre et enumineur . . . . .
L'Iconographie du roi René. — Les médailles et les monnaies du roi René.
René musicien . . . . . JULIEN TIERSOT.
Les Fous, les Folles et les Artistes de la la Cour du roi René . . . . . ANDRÉ JOUBERT
Le roi René dans les souvenirs populaires : le *Roi des gardons*, les assemblées de la Beaumette : Les Jeux de la Fête-Dieu à Aix ; le dîner du roi René à Paris. . . . . PAUL SÉBILLOT

Supplément au numéro du roi René.

Jean-Sans-Peur, conte breton . . . . F.-M. LUZEL.
Causerie littéraire . . . . . UN BIBLIOPHILE.
Lettres et arts : La Bretagne et l'Anjou à l'Académie française. — Le château de Montmuran. — Les peintres bretons et la décoration de l'Hôtel-de-Ville. M. Bourgault-Ducoudray à Angers.

Nos 2 ET 3

Chronique . . . . . JEAN DE LA ROUXIÈRE.
Janvier (poésie) . . . . . AD. ORAIN.
Le centenaire des derniers États de Bretagne . . . . . LÉON SÉCHÉ.
L'auberge blanche (légende bretonne) . . PAUL RONARC'H.
Noël (poésie) . . . . . HENRI FINISTÈRE.
Pierre Le Hon (suite et fin) . . . . . RENÉ HUETTE.
Cent ans de représentation bretonne . . RENÉ KERVILER.
Lettres de Nantes . . . . . OLIVIER DE GOURCUFF.
— de Vannes . . . . . ALBERT MACÉ.
— de Saint-Brieuc . . . . . L. OLLIVIER.
Lettres et arts : La *veillée des noces*, opéra-comique de Toulmouche. — Découvertes archéologiques. — Le Parnasse breton contemporain . . . .
Bibliographie : Les livres d'étrennes . . UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 4.

Figures bretonnes et angevines : Zacharie Astruc . . . . . LÉON SÉCHÉ.
Lamento d'amour . . . . . poésie . . LOUIS TIERCELIN.
Effet de neige . . . . . id. LÉON GUILLET.
Notes historiques : M. Thiers candidat à Châteaubriant aux élections de 1869, d'après ses lettres inédites . . . . LÉON SÉCHÉ.
Le château de Montmuran . . . . . EMMANUEL DE LA VILLÉON.
Cent ans de de représentation bretonne (suite) . . . . . RENÉ KERVILER.
Lettres de Vannes . . . . . ALBERT MACÉ.
— Rennes . . . . . JEAN DU FRESNE.
Bibliographie : Histoire de la baronnie de Craon, par André Joubert . . . . L. S.
Lettres et arts : La crise des concerts populaires d'Angers . . . . . .

NUMÉRO 5.

Le Nobiliaire breton-angevin . . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
La Source (poésie) . . . . . RAOUL DE LA GRASSERIE.
Jean de Commana, roman . . . . . FRANCIS MERVIL.
Figures bretonnes et angevines : Zacharie Astruc (suite) . . . . . LÉON SÉCHÉ.
Lettres de Saint-Brieuc . . . . . L. OLIVIER.
Bibliographie : Ferd. Fontès, (poésies). RENÉ KERVILER.
Lettres et arts : Palmes académiques, le dîner nantais, *Nadia* au théâtre de la Monnaie . . . . . .

NUMÉRO 6.

Chronique . . . . . LÉON SÉCHÉ
La chapelle de Bethléem . . . . . LOUIS FRÉCHETTE.
Les héros bretons dans les traditions populaires . . . . . PAUL SÉBILLOT.
Jean de Commana, roman, (suite) . . . FRANCIS MERVIL.
Le château de la Courbejolière . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
BIBLIOGRAPHIE : *Jean*, par MAXIME AUDOIN, préface par M. LÉON SÉCHÉ. *Poèmes bretons*, par G. BOISSIN, préface par JULES SIMON. — *Cent ans de représentation bretonne*, par René KERVILER.
Lettres et arts. Les concerts populaires d'Angers, Châteaubriand tonsuré. — Le comte Thoinnet de la Turmelière.

NUMÉRO 7

Figures bretonnes et Angevines : Zacharie Astruc (suite) . . . . . LÉON SÉCHÉ.
Le roi Harald Harfagard (poésie) . . . F. M. LUZEL.
Les héros bretons dans les traditions populaires (suite) . . . . . PAUL SÉBILLOT.
Le Nobiliaire breton-angevin . . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
Jean de Commana, roman, (suite) . . . FRANCIS MELVIL.
Le château de la Courbejollière . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
Lettres de Nantes . . . . . OLIVIER DE GOURGUFF.
Lettres de Saint-Brieuc . . . . . L. OLLIVIER.
Cent ans de représentation bretonne . . RENÉ KERVILER.
Lettres et arts : Les Bretons à Paris. — La statue de Brizeux. — L'association des élèves de l'école des Beaux-Arts de Rennes. — La société des Bibliophiles bretons . . . . . .

NUMÉRO 8.

Pierre Guérin . . . . . JULES SIMON.
Désespérance (poésie) . . . . . OLIVIER DE GOURCUFF.
Les étoiles éteintes (poésie) . . . . . D. CAILLÉ.
Chronique . . . . . JEAN DE LA ROUXIÈRE.
Les héros bretons dans les traditions populaires . . . . . PAUL SÉBILLOT.
Le Nobiliaire breton-angevin . . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
Jean de Commana, roman, (suite) . . . FRANCIS MERVIL.
Le château de la Courbejolière . . . . Cte DE L'ESTOURBEILLON.
Lettres de Vannes . . . . . ALBERT MACÉ.
Lettres de Rennes . . . . . JEAN DU FRESNE.
Bibliographie . . . . . UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 9.

Pierre Guérin (suite) . . . . . JULES SIMON.
L'amour qui pêche . . . . . A. JOUBERT.
Epître à un ami sur son départ pour l'Italie . . . . . Vte H. DE TOURNEMINES.
Profils d'artistes : M. Clémansin du Maine . . . . . LÉON SÉCHÉ.
Les héros bretons dans les traditions populaires (suite et fin) . . . . . PAUL SÉBILLOT.
Conte facétieux des bords de la Vilaine. AD. ORAIN.
Jean de Commana, roman, (suite) . . . FRANCIS MERVIL.
Cent ans de représentation bretonne (suite) . . . . . RENÉ KERVILER.
Le château de la Courbejolière (suite). Cte DE L'ESTOURBEILLON.
Bibliographie . . . . . LIONEL RADIGUET.
Lettres et arts : La société archéologique du Finistère. Le Trésor de Saint Pabu — Monuments mégalithiques. — La cathédrale de Nantes. — Le concours de la *Pomme* . . . . . .

NUMÉRO 10.

Rose Epoudry, préface . . . . . LÉON SÉCHÉ.
Aux poètes de la foi, (poésie) . . . . . GASTON DE LA SOURCE.
Pierre Guérin (suite) . . . . . JULES SIMON.
Cent ans de représentation bretonne (suite) . . . . . RENÉ KERVILER.
Lettres de Nantes . . . . . OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

Lettres de Saint-Brieuc. . . . . L. Olivier.
L'Association polytechnique nantaise : Discours de M. Lechat. . . . . .
Lettres et arts : Hommage à Bisson . Dernières publications historiques. — Nécrologie : Jobbé-Duval. — Chevreul.

NUMÉRO 11.

Pierre Guérin (fin).. . . . . Jules Simon.
Sonic Arc'Harwel, poésie. . . . . F. M. Luzel.
Donnez.. . . . . H. de Tournemines.
Figures bretonnes-angevines: Mlle Joséphine Houssay.. . . . . Léon Séché.
Jean de Commana (suite) . . . . . Francis Melvil.
Le Nobiliaire breton-angevin (suite).. . Cte de l'Estourbeillon.
Le pont de Saint-Cado . . . . . Paul Ronarc'h.
Cent ans de représentation bretonne (suite).. . . . . René Kerviler.
Lettres et arts : Le monument de Paul Baudry. — Une statue à Chevreul. — Le prix Gobert. . . . . .

NUMÉRO 12.

La Bretagne et l'Anjou,au Salon de 1889. Jean de la Rouxière.
Le combat de Corbillo. (poésie). . . . Jehan Marbeuf.
Le pont brisé (poésie). . . . . A. Joubert.
Le joueur de musette, légende bretonne. François Depasse.
Il était une dame Tartine, Chanson pupulaire d'Anjou. . . . . Vte de Colleville.
Jean de Commana (suite). . . . . Francis Mervil.
Cent ans de Représentation bretonne. . René Kerviler.
Lettres de Rennes. . . . . Jean du Fresne.
Bibliographie : Balthazar par Anatole France. — *Notes et souvenirs* par Ludovic Halévy. — Le *chant du siècle* par Emile Blémont. — *Rose Epoudry*
Lettres et arts : Le chevalier de Langle, l'institution Livet. . . . . .

NUMÉRO 13

Une statue à Le Sage . . . . . Léon Séché.
Pen-Bron, poésie . . . . . D. Caillé.
Le roi d'Yvetot, poésie . . . . . F. Longuécand.
La Bretagne et l'Anjou au Salon de 1889.— Les métamorphoses d'un Montmorency. Jean de la Rouxière.
Première nuit . . . . . Maxime Audoin.
Le nobiliaire breton-angevin (suite) . . Cte de L'estourbeillon.
Jean de Commana (suite) . . . . . Francis Melvil.
Cent ans de représentation bretonne (suite) . . . . . René Kerviler.
Le château de la Courbejolière (suite). . Cte de L'Estourbeillon.
Bibliographie . . . . . Louis Tiercelin.
Rose Epoudry et la Presse . . . . . Léon Séché.
Fête de gymnastique de l'institution Livet.
Lettres et arts : Prix Monthyon. — Les récompenses au Salon.

NUMÉRO 14.

Chronique. . . . . Jean de la Rouxière.
Yan' Dargent. . . . . G. Hanciau.
Aux jours qui ne sont plus, poésie. . O. de Gourcuff.
Jour d'été, poésie. . . . . Raoul de la Grasserie.
Le vieux Saint-Martin-du-Cormier. . . A. Boisramé de Roche-barrier.
Jean de Commana (suite) . . . . . Francis Melvil.
Cent ans de représentation bretonne (suite) . . . . . René Kerviler.
Rose Epoudry et la Presse (suite). . .
Lettres et arts : de Dauban. — M Jules Baudry. — La statue de Le Sage. — La statue de Beaurepaire. . . . .

NUMÉRO 15

La statue Le Sage et le comité de patronage . . . . . .
Les vaudevilles de Le Sage . . . . Olivier de Gourcuff.
La sérénade — Poésie. . . . . F.-M Luzel.
Le tombeau de Bonchamps . . . . . Jehan Marbeuf.
Figures bretonnes et angevines : Yan'Dargent (suite et fin) . . . . . G. Hanciau.
Le nobiliaire breton-angevin . . . . . Cte de l'Estourbeillon.
Lettres de Rennes : Le Parnasse breton (2e article). . . . . Jean du Fresne.
Lettres et arts : Les achats au Salon — Obsèque du capitaine de vaisseau Fleuriot de Langle. — L'association amicale des anciens élèves de Saint-Charles à Saint-Brieuc.

NUMÉRO 16.

Chronique. . . . . Jean de la Rouxière.
La Fête-Dieu à Nantes (poésie). . . . D. Caillé.
C'est c' que mon cœur aime (chanson). J. B.-G. [barrier.
Le vieux Saint-Martin-du-Cormier. . . A. Boisramée de Roche-
Le Nobiliaire breton-angevin. . . . . Cte de l'Estourbeillon.
Jean de Commana. . . . . Francis Melvil.
Rose Epoudry et la presse. . . . . .
Lettres et arts : Souscription de Lesage. Artistes bretons-angevins récompensés à l'exposition universelle. — Dons aux Musées de Rennes. — Le centenaire de la fédération de Pontivy . . . .

NUMÉRO 17

Les restes de la Tour d'Auvergne. . . Léon Séché.
Ciel de Bretagne. . . . . Raoul de la Grasserie.
La demoiselle, et, le Monde, poésies. . Vte H. de Tournemines.
Profils d'artiste : Jean-Louis Hamon. . Jean de la Rouxière.
Le Nobiliaire breton-angevin. . . . . Cte de l'Estourbeillon.
Jean de Commana, (suite). . . . . Francis Melvil.
Le château de la Courbejolière. . . . Cte de l'Estourbeillon.
Lettres de Saint-Brieuc. . . . . L. Ollivier.
Rose Epoudry et la presse.. . . . . .
Une lettre de M. Hyacinthe Loyson. .
Lettres et arts : L'épée de la Tour d'Auvergne. — Hommage de Carhaix à la Tour d'Auvergne. . . . . .

NUMÉRO 18.

Lettres de la côte. . . . . Léon Séché.
Le collier d'ambre. . . . . A. Joubert.
La Hunaudaye et ses barons . . . . . Cte Paul de Chalus.
Le vieux Saint-Martin du-Cormier. . . A. Boisramé de Roche-barrier.
Cent ans de représentation bretonne . René Kerviler.
Lettres de Rennes. — Le Parnasse breton contemporain. . . . . Jean du Fresne.
Lettres et arts : Œuvre médicale missionnaire latine celtique, comité de patronage.

NUMÉRO 19.

Lettres de la côte : Le Mont Saint-Michel. Léon Séché.
Le père Pitel . . . . . Maxime Audouin.
La Hunaudaye et ses barons. . . . . Cte Paul de Chalus.
Le Nobiliaire breton-angevin (suite). . Cte de l'Estourbeillon.
Jean de Commana (suite) . . . . . Francis Mervil.
Bibliographie : Le livre d'un père de M. Victor Fournel. . . . . Henri de Trémaudan.
Lettres et arts : L'amiral Gueydon. — La statue de Poulain-Corbion à Saint-Brieuc. — Les *Pommiers* à Ville-d'Avray. . . . . .

NUMÉRO 20.

Lettres de la côte : Légendes et traditions populaires de la baie du Mont-Saint-Michel . . . . . Léon Séché.
La Tour d'Auvergne. . . . . Olivier de Gourcuff.
Saint-François d'Assise prêchant aux poissons . . . . . D. Caillé.
Le Vieux Saint Martin d[illegible]r. . . A. Boisramé de Roche-barrier
Jean de Commana (suite) . . . . . Francis Melvil.

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 1990

Cent ans de représentation bretonne. . René Kerviler.
Variétés : Les derniers Jansénistes : Châteaubriand. Mad. de Beaumont et Mad. de Châteaubriand . . . . . Léon Séché.
Lettres et Arts : La fédération de Pontivy.

NUMÉRO 21.

L'*Angerine* : journal inédit d'une Vendéenne. . . . . Léon Séché.
Carnac, (poésie). . . . . Louise d'Isole.
La Hunaudaye et ses barons (suite). . Cte Paul de Chalus.
Jean de Commana (suite). . . . . Francis Melvil
Le Nobiliaire breton-angevin. . . . . Cte de l'Estourbeillon.
Tapage nocturne. . . . . Robert Oheix.

NUMÉRO 22.

Chronique. . . . . Jean de la Rouxière.
Les nobles d'aujourd'hui (poésie). . . Vte H. de Tournemines.
Tristesse (poésie). . . . . Raoul de la Grasserie.
Le nobiliaire breton-angevin. . . . . Cte de l'Estourbeillon.
Ceut ans de représentation bretonne (suite).. . . . . René Kerviler.
Les derniers Jansénistes : Victor Cousin et Mad. Lefort. . . . . Léon Séché.
Le vieux Saint-Martin-du-Cormier (suite) A. Boisramé de Rochebarrier.
Lettres et Arts. . . . . .
Nécrologie : Adolphe Priour de Boceret.

NUMÉRO 23

Chronique ; Le buste de Bordillon d'Angers. — Les concerts de l'association artistique. — Jehan Chardavoine, musicien du XVIe siècle. . . . . Jean de la Rouxière.
La statue de Le Sage . . . . . Longuécand.
La bague de Suzette . . . . . A. Joubert.
La Hunaudaye et ses barons . . . . Cte Paul de Chalus.
Jean de Commana (suite). . . . . Francis Melvil.
La Pénissière . . . . . Paul Brimonnière.
Les derniers Jansénistes : Les sœurs de Sainte-Marthe . . . . . Léon Séché.
Bibliographie : Histoire de l'église réformée de Laval, d'après le livre de M. André Joubert.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ARTISTES QUI ONT ILLUSTRÉ CE VOLUME

Alleaume. . . . . Portrait de M. Léon Séché. . . . Nos 23
Zacharie Astruc. . Portrait autographe . . . . . Nos 4 et 5
Six croquis. . . . . .
Le saint François d'Assise d'Alonzo Cano. . . . . .
Léon de Bellée. . . Paysage d'hiver. . . . . No 6
oilly. . . . . Portrait de Le Sage. . . . . No 13
Maurice Chabas. . . Portrait . . . . . No 8
Étude. . . . . .
Clémansin du Maine. Portrait. . . . . Nos 8 et 9
Trois études. . . . . .
Cinq dessins à la plume sur le vieux Concarneau. . . . . .
Clermont-Gallerande. Portrait et dessin. . . . . .
Cormeray. . . . . L'apothéose du roi René. . . Nos 14 et 15
Yan Dargent. . . . Portrait. . . . . .
Le castel de Creac'h André. . . . .
Saint Marc, (décoration de la chapelle Saint-Joseph de Morlaix). . .
L'amour en conquête (décoration du plafond de l'hôtel Guernisac, à Morlaix. — Miracle du pain. . . .
Yan Dargent au bord de la mer. . .
Biniou et Toujours breton . . . . .
Dezaunay. . . . . Portrait. . . . . No 11
Le Moisonneur. . . . . .
Duchemin (Olivier) . Portrait . . . . . Nos 10 et suivants.
Paysage . . . . . .
Ruines du château de la Hunaudaye .
Ecussons pour le Nobiliaire breton-angevin. — Dessins divers. . . . .
Dupré . . . . . Portrait. . . . . No 22
Le passage du Gué . . . . . .
La montée . . . . . .
Filoleau . . . . Portrait et encadrement pour les Noëls angevins . . . . . No 17
Glaize. . . . . Portrait. . . . . No 11
Hamon . . . Ma sœur n'y est pas . . . . . .
La cantharide . . . . . .
Hervé . . . . . Pointe de Marée à l'embouchure de la Loire . . . . . No 15
Mlle J. Houssaye . . Portrait . . . . . No 11
Portrait de Désiré Nisard . . . . .
— de l'Impératrice du Brésil. .
Un dessin. . . . . .
Paul Jazet . . . . La messe a bord . . . . . No 4
En rade de Brest . . . . . .
Le port militaire de Brest . . . . .
J. Le Blant . . . Six dessins pour illustrer les Chouans de Balzac . . . . . .
Gaston Le Mains. . Portrait et dessin . . . . . No 6
Lutscher Nicolas. . Portrait. . . . . .
Pierre Ogée. . . . Mort de Virginie, groupe en terre cuite. No 16
Ulrich du Pontavice. Portrait. . . . . .
Nature morte. . . . . .
Gaston Raymond. . . Un coin de la Loire. . . . . No 10
Portrait. . . . . .
Roussin. . . . . La plage de Noveillard à Portnic . No 16
Taluet. . . . . Portrait . . . . . No 16
Charlotte Corday, statue en plâtre. .
Emm. de la Villéon. Le château de Montmuran après l'incendie. — Portrait . . . . . No 11
Deux dessins. . . . . .

DESSINS DIVERS

Médaillons et portrait du roi René. . . . . .
Les jeux de la Fête-Dieu à Aix. . . . . .
Monnaies du roi René frappée en Provence et en Catalogne.
Marche du Lieutenant du prince du Roi René. . . . . .
Médaillon de Jeanne de Laval. . . . . .
Portrait de Triboulet du roi René. . . . . no 1
Portrait de la reine Anne. . . . . .
Le château de Chaumont les Ponts de Cé . . . . . .
Le mont Gerbier-des-Joncs, premier pont sur la Loire. .
Portraits de Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin. — Les Tambours de la Révolution . . . . . .
Portraits de Le Chapellier. — Napoléon à Wagram. . . .
La salle des Etats de Bretagne . . . . . .
Le Monument de Montmorin. . . . . .
La nouvelle place du Palais à Rennes. . . . . .
Portraits de Varin et de Tuault, députés aux Etats-Généraux
Vue de la Fosse à Nantes. — Le château de Nantes. — Le Puits du château de Nantes. . . . . nos 2 et 3
Portraits de Poulain de Corbion, Ratier et Prud'homme, députés aux Etats-Généraux. . . . . no 4
Vue de Saint-Malo. . . . . .
Portraits de Charrette (en triomphateur et marchant au supplice). . . . . no 9
La Cheminée de la Courbejolière . . . . . no 7
Portrait de François de Nantes. . . . . no 11
Maison natale de Le Sage, vue de Sarzeau. — Portrait de Le Sage, par Deveria. . . . . .
Statues de Duguesclin, de Montmorency et François de Lorraine. — Portrait de Gohier. . . . . no 13
Portrait de Le Quinio . . . . . no 15
Vue du Panthéon. — Deux portraits de La Tour d'Auvergne. no 17
Braconnier bretons. — Un Pardon en Bretagne . . . . .
Portraits de Mmes de Beaumont et Châteaubriant. . . . no 20
Portraits de La Rochejacquelein, Charette, Carrier et Bauchamps. . . . . no 20
Portrait de la Mère Angélique. — Vue et plan de l'abbaye de Port-Royal ; Pierres tombales de Port-Royal. . nos 23 et 24

Vannes. — Imp. Ed. LAFOLYE.

Digitized by Google

Digitized by Google

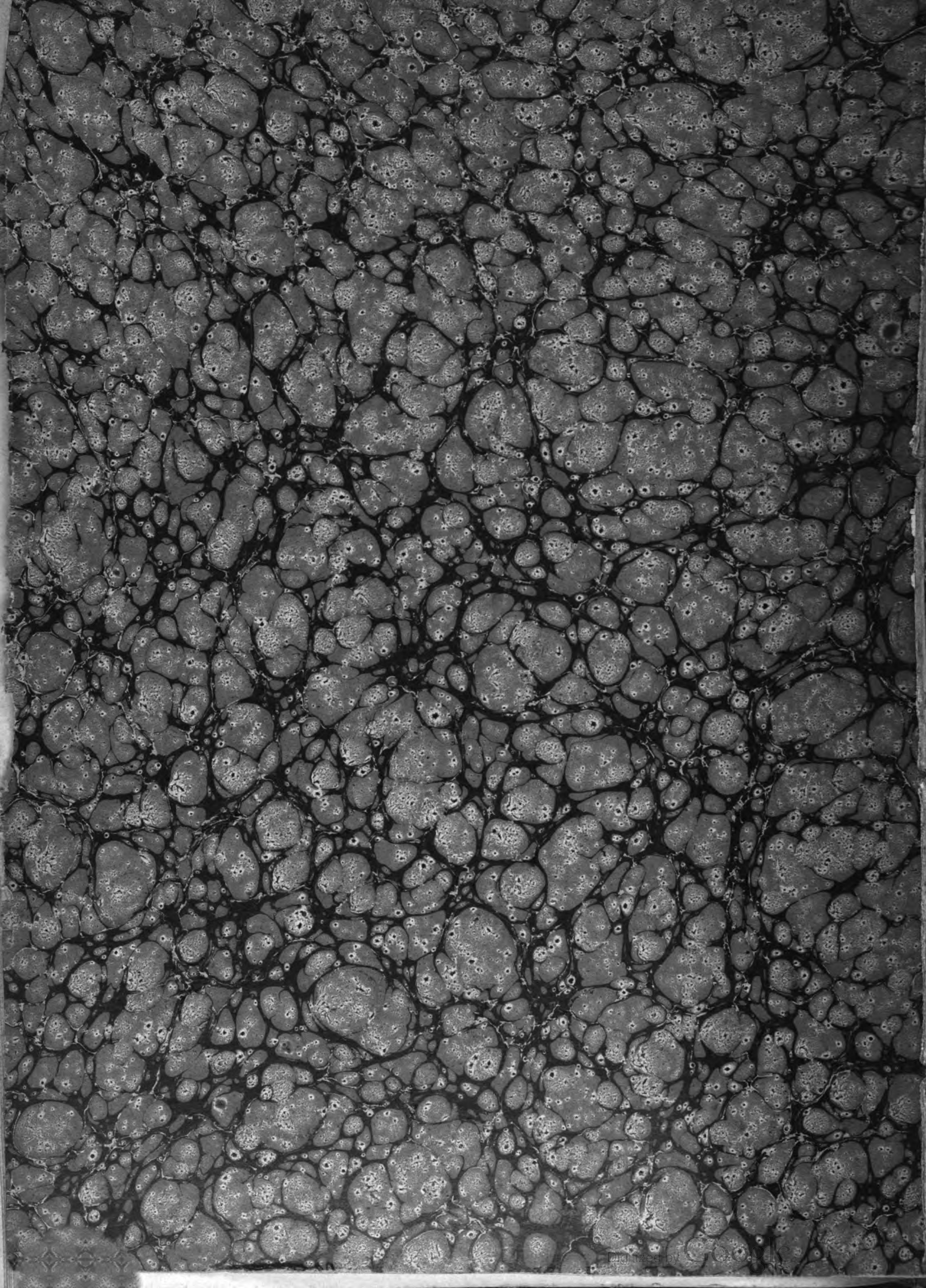
Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04890 6872

Digitized by Google